REVUE

DES

BEAUX-ARTS

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

REVUE

DES

BEAUX-ARTS

TRIBUNE DES ARTISTES

FONDÉE ET PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

DIRECTEUR

M. FÉLIX PIGEORY

ARCHITECTE DE LA VILLE DE PARIS

TOME QUATRIEME



PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS

RUE DE CLICHY, N° 75

1853

REVUE
DES BEAUX-ARTS.

RÉTROSPECTION.

Une quatrième année et un quatrième volume commencent pour ce journal depuis l'époque où, sous la direction de M. Félix Pigeory et sous le titre de Revue des Beaux-Arts, il a continué une publication déjà ancienne. Peut-être nous rendra-t-on la justice de reconnaître que, durant cette période traversée par tant d'événements et d'épreuves, ce recueil qui n'a jamais eu d'autre ambition que celle d'être l'écho périodique, l'impartial organe des artistes, quelles que soient la spécialité et l'école à laquelle ils appartiennent, ce recueil, disons-nous, n'a point cessé de suivre une marche ascendante.

Sous le rapport de la rédaction, nous avons accueilli tous ceux qui sont venus à nous avec une bonne pensée et un cœur droit; nous avons sollicité et quelquefois nous avons été assez heureux pour obtenir le patronage ou le concours d'hommes considérables et d'esprits élevés, qui nous ont soutenu dans nos travaux ou nous ont aidé dans la tâche difficile et presque nouvelle de faire juger les artistes par leurs pairs.

Pour ce qui est de l'exécution matérielle, on aura certainement remarqué que, d'une année à l'autre, cette exécution, loin de s'affaiblir, s'est améliorée, développée sans que le taux de l'abonnement ait été augmenté, pas plus qu'il ne l'avait été d'ailleurs aux époques où nous avons dû subir l'impôt du timbre.

Le but, atteint comme il l'est maintenant, la Revue des Beaux-Arts n'a qu'à se féliciter de sa persévérance et de ses sacrifices; sympathies et encouragements ne lui ont manqué d'aucune part. Le tumulte qui se faisait il y a un an autour de la grande presse ayant cessé, par un juste retour des choses, les voix de la paix ont pu se faire entendre et on a pris plaisir à les écouter.

Le semblant d'importance acquis en ces derniers temps par la Revue des Beaux-Arts ne saurait, suivant nous, être attribué à une autre cause. C'est encore notre profonde aversion contre toute polémique qui nous a conseillé de nous taire, lorsqu'à côté de nous on imprimait que nous recevions les confidences, d'abord de la Direction générale des Musées, ensuite de la Direction générale des Beaux-Arts, et que, par conséquent, nous étions un journal officiel. Les lecteurs

sérieux qui prennent quelquefois la peine de feuilleter nos pages, savent aussi bien que nous à quoi s'en tenir sur tous ces contes bleus et ces secrets de Polichinelle.

En vérité, parce qu'on est du parti d'un gouvernement sage, réparateur, énergique et respecté; parce que, dans le plus louable des intérêts, on s'évertue à recueillir des renseignements sur les faits, les hommes, les choses, en contact avec la spécialité que l'on traite; parce que l'on présente ces renseignements comme on les a obtenus soi-même, avec toutes les réserves et les précautions imaginables, sous l'apparence de probabilités, non sous la forme de nouvelles, en un mot, comme des vraisemblances et non comme des vérités; parce qu'enfin on a le malheur ou l'avantage d'être souvent le premier à mettre ces menus détails en circulation, voici qu'aussitôt on est promu à la dignité de feuille du pouvoir.

Ce destin a été le nôtre et jamais pourtant nous n'aurions songé à entretenir le public d'un tel incident, si du Capitole où on avait eu la fantaisie de nous loger on ne tentait aujourd'hui de nous traîner à la roche Tarpéienne. Qu'est-il advenu, en effet, de toute cette comédie à laquelle nous avions bien, comme d'autres, le privilége d'assister sans payer notre place et sans applaudir?

Un journal de Bruxelles que son propre menu ne suffirait certainement pas à nourrir, et qui, depuis quelques années, vit tant bien que mal de nos épluchures parisiennes, *l'Indépendance belge*, entre autres fagots qu'elle débite quotidiennement, a eu, le 18 décembre dernier, l'idée ingénieuse d'enrichir sa collection d'anas du commérage ci-après, lequel, outre sa très-gratuite malveillance, a l'agrément d'être rédigé en français de Savoie ou d'Auvergne :

Ce que je vous disais de la Direction des Beaux-Arts paraît se confirmer en ce qui concerne les Musées; on dit que, puisque l'empereur en a la jouissance, il est logique que le ministre de sa maison en ait la direction. M. de Nieuwerkerke deviendrait autre chose que ce qu'il est.

Puisque je parle de beaux-arts, laissez-moi vous dire que les journaux de Paris qui ont pris pour un *Recueil officiel* une *Revue* qui porte CE NOM et qui ont inséré avec confiance les *nouvelles erronées* qu'elle a publiées (maisons de jeux, édifices, logement du prince Murat au Palais-Royal), ont commis une erreur que *le gouvernement va faire* DÉMENTIR. Cette revue est tout uniment, comme les recueils du même genre, honorée de la souscription de la Direction des Beaux-Arts; mais elle ne reçoit aucune communication officielle. Et j'ajouterai même qu'elle a fort chagriné M. Romieu, en publiant, il y a quelque temps, une biographie de lui, que son bon goût a d'autant plus déplorée, que le même recueil en avait fait autant à ses deux prédécesseurs, M. de Guizard et *Charles Blanc*.

Il n'y a pas dans ce qu'on vient de lire une ligne qui ne soit une gaucherie, une fable ou un solécisme. D'où il suit que le Machiavel de pacotille, l'homme d'État anonyme, le diplomate de rencontre, le gazetier d'antichambre, le Poinsinet, moins l'esprit, qui rédige en patois l'une des correspondances du journal belge, tient apparemment ses *nouvelles* des hommes de peine, des garçons de bureaux ou des concierges de nos grandes administrations. Ce que rapporte le conteur *bien informé* des musées impériaux qui seraient placés dans les attributions du ministère d'État, a été dit par nous il y a plus de deux mois.

Mais le comble de l'ingratitude, de la part de la gazette bruxelloise, est à coup sûr de nous reprocher le travail biographique sur M. le directeur général des Beaux-Arts ; ce travail, fort imparfait sans doute pour d'autres, devrait être pour elle un chef-d'œuvre, quand il n'aurait que le mérite de rectifier les erreurs grossières et les impardonnables anachronismes dont fourmille une biographie publiée avant la nôtre, dans son numéro du 1er février 1852. Que *l'Indépendance* daigne parcourir les quatre ou cinq chapitres qu'elle calomnie, elle y verra que ce n'est pas comme elle l'affirme, en 1823, quand il était à l'école de Metz, mais en 1831, dans sa sous-préfecture de Quimperlé, que M. Romieu a composé son roman du *Mousse*; que l'histoire des hannetons, sortie de l'imaginative du comte de Courchamps, qui a aussi inventé les *Mémoires de la marquise de Créquy*, ne date pas des débuts administratifs du fonctionnaire en Bretagne, mais qu'elle a pris naissance environ dix ans plus tard à un dîner chez M. Guizot; elle y découvrira encore que *le Code des honnêtes gens*, *Apollon II*, *le Code gourmand*, par elle imputés à M. Romieu, font partie de cette « multitude de petits livres que certaines compilations bibliographiques ont *l'impertinence* de lui attribuer. » M. le directeur général des Beaux-Arts n'a jamais écrit une ligne des *scènes historiques* et *contemporaines* de la vicomtesse de Chamilly; il n'y a que les éditeurs du *double Liégeois* qui soient excusables d'ignorer que ce nom de vicomtesse de Chamilly a été un des pseudonymes de M. Loëve Veymar. Enfin *l'Indépendance* parle et frappe tout aussi juste lorsqu'elle nous accuse d'avoir fait le panégyrique de M. Charles Blanc, panégyrique auquel nous n'avons jamais pensé.

Quant à ce DÉMENTI sous le poids duquel le gouvernement s'apprêtait à nous écraser, dans quel journal a-t-il paru? Plus d'une semaine pourtant s'est écoulée, ô malicieux nécromancien! O Calchas de contrebande, depuis le prononcé de votre oracle! Non! le gouvernement n'a point eu à nous désavouer ou à nous démentir, parce que, comme l'a écrit M. Félix Pigeory au *Siècle* et à l'*Union*, nous ne nous exposerons jamais à son mécontentement ou à son blâme. N'en déplaise à *l'Indépendance belge*, nous restons aujourd'hui ce que nous étions hier, ce que nous serons demain : un recueil sincèrement dévoué à l'art et aux artistes, serviteur de la vérité et de la loi, contre lequel ne prévaudront, vinssent-ils même du dehors, ni les impostures transparentes, ni les malséants horoscopes.

Plus on y réfléchit et franchement plus on acquiert la conviction que la plume du pourvoyeur de *l'Indépendance* n'est pas heureuse avec nous. C'est sans doute ce même Matthieu Lansberg, dont nous avons encouru la disgrâce, qui, la veille des événements du 2 décembre 1851, notifiait à son journal avec la suffisance et l'oubli de toute vergogne qui sont le propre des ignorants : « Il n'y aura rien, je vous le garantis, absolument rien, on n'oserait.... »

L'histoire est là pour dire si l'on est allé demander à *l'Indépendance belge* ou à son tireur de cartes l'autorisation de passer outre.

Finissons-en, car nous n'avons plus que deux petits comptes à régler, l'un avec

la Patrie, l'autre avec *la Presse*. De rechef, et très-instamment, nous supplierons la première de ces feuilles de se dispenser de nous faire des emprunts, si le compilateur ou la paire de ciseaux qui préside à l'assemblage de ses *faits divers* est systématiquement résolu a travestir nos articles, et a nous faire dire le contraire de ce que nous écrivons, au moyen d'analyses ou de commentaires inexacts. Exemple, ce passage de *la Patrie* du 17 décembre 1852 :

Nous trouvons les *nouvelles* suivantes dans la REVUE DES BEAUX-ARTS, nouvelles dont nous ne garantissons nullement L'AUTHENTICITÉ.

« Le Palais-Royal *est* destiné au prince Murat.

« L'hôtel n° 16, rue de Rivoli, à l'angle de la place des Pyramides, *va être* occupé par le maréchal Magnan.

« Les maisons de jeux *vont être* DÉCIDÉMENT rétablies, mais sur d'autres bases : les jeux seront splendides, tout le monde n'y entrera pas, et les enjeux ne seront pas inférieurs à 100 fr. »

De bonne foi avons-nous jamais rien imprimé sur ce ton affirmatif ?

Le lendemain cependant *la Presse*, qui est rarement en défaut quand il s'agit de désobliger, reproduisait, avec un charitable scrupule, le résumé de *la Patrie*. Puis, vingt lignes plus loin, le même journal, avec le puritanisme et le respect du bien d'autrui qui le caractérisent, appropriait à son usage ce que nous avons annoncé des embellissements futurs de la cour du Louvre et du Carrousel, sans suspecter la parole, mais cette fois aussi, sans dire un mot de la REVUE DES BEAUX-ARTS. On ne prête qu'aux riches; le proverbe a raison, ce qui ne signifie pas apparemment que les riches, sous prétexte d'emprunter, aient le droit de prendre.

Tous les faits éclaircis, toutes les explications données, de manière à ce que l'équivoque ou le malentendu ne soit plus possible désormais, nous réitérons ici notre sincère désir de vivre en parfaite concorde avec tout le monde, de nous tenir constamment en dehors des questions qui ne sont pas de notre domaine, de ne jamais attaquer, ou plutôt, comme nous l'avons fait jusqu'ici, de ne jamais répondre que dans le cas de légitime défense, enfin d'appliquer à l'œuvre que nous avons entreprise tous nos efforts et tous nos soins durant cette année de grâce 1853, dont nous saluons avec confiance le premier jour.

GEORGES GUÉNOT,
Rédacteur en chef.

1er janvier 1853.

LA MAISON DE PILATE

A SÉVILLE[1].

(CASA DE PILATOS.)

L'Alcazar n'est pas le seul palais moresque que possède Séville, le seul monument de cette époque de la décadence de l'art arabe qui garde encore tant de charme, quoique ayant perdu déjà une grande partie de cette élégance délicate dont l'Alhambra est le chef-d'œuvre. En sortant de l'Alcazar, il faut aller visiter *la casa de Pilatos;* après le palais des rois celui des Medina-Celi : tel est, en effet, le nom étrange que porte à Séville le palais qui leur est venu des ducs d'Alcala : *la maison de Pilate*. Quelle est l'origine de ce nom : c'est une histoire que j'ai eu de la peine à démêler.

Ce que j'ai trouvé de plus clair dans les récits qui courent à ce sujet, le voici : Don Fadrique Enriquez de Ribera, premier marquis de Tarifa, étant allé en pèlerinage à Jérusalem, en l'année 1518, laissa sa maison inachevée, et dans l'état où la lui avait léguée son père, don Pedro Enriquez de Ribera.

Vous me demanderez peut-être quel crime on allait encore expier dans le XVIe siècle au tombeau de Jésus-Christ, mais ceci n'est pas de mon histoire. Don Fadrique revint au bout de deux ans, et encore tout rempli de l'image des saints lieux, il fut bien étonné de trouver à sa maison commencée de singulières analogies avec celle du préteur romain. Plein de cette idée, il s'attacha sans doute à modifier le plan primitif suivant l'image qu'il avait gardée dans l'esprit, et le palais en s'achevant reçut naturellement de la voix publique le nom qui lui est resté, et qui fut aussi donné à la place sur laquelle il est situé. L'imagination populaire allait plus loin : elle voulait que le ciment des murs eût été pétri de la terre même des lieux saints. Comment savoir aujourd'hui jusqu'à quel point était poussée la ressemblance : « La maison de Pilate, dit M. de Châteaubriand, dans l'*Itinéraire*, est une ruine d'où l'on découvre le vaste emplacement du temple de Salomon et la mosquée bâtie sur cet emplacement.

« Jésus-Christ ayant été battu de verges, couronné d'épines, et revêtu d'une casaque de pourpre, fut présenté aux Juifs par Pilate : *Ecce homo*, s'écria le juge, et l'on voit encore la fenêtre d'où il prononça ces paroles mémorables. »

La casa de Pilatos dont le vrai nom est le palais de *los Afanes*, occupe l'angle d'une petite place, à quelques pas de la porte de Carmona, dans la partie orientale de Séville. Au dehors peu d'apparence. Mais l'Orient m'avait accoutumé aux merveilles intérieures cachées sous un extérieur humble et modeste. Ici seulement une légère balustrade de pierre ciselée, courant le long du mur, m'avertissait que l'art avait passé par là, et que je ne perdrais pas tout à fait mon temps, si je frappais à une petite porte percée dans la baie principale. Je lisais d'ailleurs sur le mur les glorieux noms des anciens maîtres, don Pedro Enriquez, Adelantade, mayor d'Andalousie, et dona Catalina de Ribera, sa femme, et don Fadrique Enriquez de Ribera, leur fils, qui semblaient placés là, comme pour inviter le passant à en-

[1] Ce chapitre, complétement inédit, est détaché d'un fort curieux travail dont la plus grande partie a déjà été publiée par l'auteur dans le *Journal des Débats*. (*Note de la Direction*.)

trer. Je n'eus pas même la peine de heurter à cette petite porte dont j'ai parlé, l'ayant trouvée ouverte. Je franchis donc le seuil, et me vis dans une première cour irrégulière, percée de fenêtres inégales, encadrées dans des festons de vigne qui formaient en retombant un berceau naturel. Sous cet abri deux personnes prenaient nonchalamment le frais, un vieux serviteur des Médina-Celi et un enfant.

J'avais à peine eu le temps de demander à visiter la maison que déjà le portier (car ce n'était pas, hélas! le capitaine des gardes de Médina-Celi), s'était levé pour m'accompagner, suivi de l'enfant chargé d'un trousseau de lourdes clefs, presque aussi vieilles que l'édifice. J'arrive à temps; le duc actuel de Médina-Celi sera à Séville dans quelques jours. Hâtons-nous donc de visiter le palais du marquis de Tarifa et du vice-roi de Naples don Per Afan de Ribera, pendant que leur dernier descendant se repose, un moment, à Carmona. J'avoue cependant qu'il ne m'eût point déplu d'être surpris par lui dans l'une des galeries désertes du palais. Sa présence eût donné un peu de vie à ces ruines, et ce grand nom y aurait éveillé l'écho des grands souvenirs.

Mon guide prend sur la droite, et nous traversons un élégant péristyle formé d'un double rang de colonnes de marbre, pour entrer dans le grand *patio* du palais. Ce patio ne le cède guère en beauté à celui de l'Alcazar, et n'a pas moins de vingt mètres de long sur vingt mètres de large.

Cette admirable cour est entourée d'une galerie formée de vingt-quatre arceaux qui retombent sur un nombre égal de jolies colonnes de marbre. Cette première galerie est surmontée d'une seconde aussi de marbre, et formée du même nombre d'arcs et de colonnes. La cour est simplement dallée en briques; mais au centre murmure une belle fontaine soutenue par quatre dauphins de marbre et couronnée d'une tête de Janus. Le mur qui fait le fond de la galerie est revêtu, tout à l'entour, à une hauteur de dix pieds, de riches *azulejos*, et au-dessus, couvert des plus capricieuses arabesques. Celles de l'Alcazar, moins bien conservées, ont aussi moins de variété. De distance en distance, le mur offre un certain nombre de niches ornées de bustes des empereurs romains. J'y cherchai tout naturellement celui de Trajan, et j'y rencontrai aussi celui de Tibère sous qui Pilate jugea le Christ. Dans ce grave concile d'empereurs, Charles-Quint ne messied pas. Son buste placé au dessus de la porte d'entrée donne sa vraie date au monument, et dit assez pourquoi sous la main pesante de ces rudes artistes du XVIe siècle, l'art arabe n'a plus sa merveilleuse délicatesse.

Aux quatre angles de la cour se dressent quatre statues colossales, également de marbre et d'un assez grand caractère : une Pallas guerrière qui s'appuie encore sur le tronçon de sa lance brisée, une Pallas pacifique, une Cérès; le nom de la dernière m'est échappé ! Ce sont tous débris de l'antiquité et de l'Italie, donnés la plupart, au XVIe siècle, par le pape Pie V à don Per Afan Enriquez de Ribera, vice-roi de Naples, « pour délivrer la ville sainte, dit le chroniqueur Ortiz de Zunigua, de ces restes de son paganisme. » Sur les quatre faces de ce patio s'ouvrent de vastes appartements. Celui de droite est une grande galerie formant un carré long et couverte d'Azulejos et d'Arabesques : elle a gardé le nom de prétoire de Pilate. Sur ses anciennes portes bien conservées se lit sculpté en légende dans des caractères gothiques le *Credo* tout entier : éclatante revanche du condamné contre son juge.

Dans le mur du nord qui fait face à la porte d'entrée est l'ancienne chapelle, charmant oratoire d'une coupe très-élégante, et dont la voûte gothique est couverte d'arabesques ; il y a là un singulier et agréable mélange de deux systèmes opposés, des deux civilisations rivales. A côté de la porte de cette chapelle, je remarquai une petite colonne de trois pieds de haut plantée en terre. La tradition veut que pour être flagellé, le Sauveur du monde ait été attaché à cette colonne : elle est aussi un don du même pape. Sur l'autel, de chaque côté du tabernacle sont les portraits assez bien peints de deux prélats de la maison d'Alcala, dont le vieux tronc a refleuri sous les jeunes rameaux de Medina-Celi.

Le troisième côté du patio, celui qui regarde le prétoire, donne également accès dans une longue galerie plus délabrée que les autres. Les magnifiques portes remplacées par une

grille médiocre pourrissent délaissées dans un coin des écuries. On me fit traverser à la hâte cette galerie et quelques autres pièces dépouillées de leurs antiques ornements, et je respirai en me trouvant sous un portique extérieur, soutenu par des colonnes de marbre, et s'ouvrant sur un petit jardin dont les orangers en fleurs me rappelaient du moins l'éternelle jeunesse de la nature, à côté des ruines que le temps amoncelle sans cesse dans le domaine de la vie humaine. En respirant cet air plus pur on aime à se recueillir un moment pour mettre en ordre les souvenirs confus que l'on vient de traverser : mais je n'en avais pas fini avec les souvenirs de l'Évangile non plus qu'avec ceux de l'antiquité profane et des guerres d'Italie si bizarrement associés ; quelques pas encore, et j'allais rencontrer aussi ceux de la Bible.

L'élégante colonnade où je m'arrêtai d'abord était encombrée de sculptures antiques, les unes à terre et jetées pêle-mêle, d'autres placées sur des colonnes, de toute grandeur, rangées le long du mur. Je fus frappé d'un beau buste d'Alexandre, le type connu de ses médailles. Assurément c'est là un original: pour être une simple copie il porte trop fortement empreint sur le front et dans le regard le sentiment de l'empire du monde. Tout à côté et par une de ces rencontres que le hasard se permet quelquefois d'amener, est une admirable tête de Cléopâtre. Mais elle me parut bien grandiose pour être vraiment celle de cette petite Cléopâtre que peignirent si bien Plutarque et Shakespeare.

Ainsi que je l'ai dit, le jardin est petit et rempli de cette sombre et épaisse verdure qu'on se plaît ici à opposer aux rayons d'un soleil ardent. Pendant que j'allais rêvant le long d'une de ces allées étroites et profondes, un cyprès élancé du sein des myrtes et des buis me fit tout à coup souvenir d'une anecdote dont ce jardin aurait été l'humble théâtre. On raconte donc que parmi les antiquités rapportées d'Italie par don Per Afan de Ribera se trouvait l'urne qui contenait les cendres de l'empereur Trajan. Une main maladroite ayant brusquement retourné l'urne dans ce jardin, elle s'ouvrit et les cendres se répandirent sur la terre où on ne put les recueillir, ce qui ne suppose pas un désir bien vif de le faire. Ainsi par une autre de ces bonnes fortunes du hasard dont je parlais tout à l'heure, les cendres de Trajan seraient venues se mêler à celles de ses obscurs compatriotes, dans cette terre d'Andalousie, leur nourrice commune.

Le jardin est entouré de bâtiments beaucoup plus modernes que le reste de l'édifice et qui par eux-mêmes ne méritent aucune attention. L'un d'eux à droite a été converti en une espèce de musée. J'y vis un grand nombre de fragments antiques, quelques-uns des beaux temps de l'art, un torse d'homme d'un travail admirable, une petite Vénus dont je ne parlerais pas si on ne l'eût citée ailleurs, en revanche deux statues mutilées et sans tête de quelque autre déesse d'une exquise beauté. Mais parmi tous ces débris, je cherchai vainement l'urne qui avait contenu les cendres de Trajan, *etiam periere ruinæ*, mais il reste de ce grand nom une éloquente épitaphe : le panégyrique de Pline.

Je m'arrêtai devant la porte d'un second bâtiment qui fait un angle avec le prémier, pour considérer deux statues à genoux, statues du moyen âge dont l'une prie les mains jointes, pendant que l'autre lit dans un livre ouvert depuis trois siècles à la même page. Ce sont sans doute des images des anciens maîtres. Leurs descendants, hélas ! ont-ils su tourner cette page immobile pour lire de l'autre côté les devoirs nouveaux du nouvel âge? Au fond du jardin, entre ces deux bâtiments, une petite grotte formée de roches artificielles a pris le nom de bain de Suzanne? Est-ce encore un souvenir du pieux pèlerin ? Depuis longtemps les canaux engorgés n'amènent plus l'eau dans la grotte ; et la copie comme l'original, si toutefois l'original a existé, est devenue une ruine.

Il me restait à visiter la partie supérieure du palais : on y monte par un escalier très-beau, très-bien conservé et dont la cage rappelle en petit par sa forme et par sa richesse l'admirable coupole de la salle des Ambassadeurs, à l'Alcazar. Je ne touchai qu'avec respect ces grands degrés foulés par tant de personnages illustres. Quand j'arrivai au premier étage, mon guide appela mon attention sur une petite embrasure terminée par une étroite fenêtre

et servant à droite de dossier à un banc revêtu d'azulejas : « Voilà, me dit-il, où saint Pierre « était assis, quand il renia Jésus, et voilà, « ajouta-t-il, en me désignant de l'autre côté, « un judas grillé perdu dans la muraille, « voilà où se tenait la servante qui le recon- « nut. » L'Évangile contrariait bien un peu ces petits arrangements de la tradition, mais je me contentai de sourire et gardai mon doute pour mes lecteurs, si j'en ai. Le scepticisme en quoi que ce soit est-il donc une si bonne chose qu'il se faille hâter de le répandre? A force de raconter la même chose depuis quarante années, le bonhomme a fini sans doute par oublier que ce qu'il montre aux voyageurs ce n'est que la copie de la maison très-problématique elle-même de Pilate. Si jamais il doute de son récit, je ne veux pas qu'on ait à me le reprocher.

L'étage où je me trouvais était à la hauteur de la seconde galerie du patio. Un assez grand nombre d'appartements s'ouvrent sur cette galerie occupés aujourd'hui par l'administration des Medina-Celi. Hélas! oui, il faut bien le dire à la fin, les Medina-Celi avaient jadis des hommes d'armes, des pages, des chapelains, des gentilshommes; dans ce siècle prosaïque, ils n'ont plus que des employés dont l'unique soin est de cueillir et de vendre les oranges de leurs *huertas*, les blés de leurs *cortijos*.

Quand je repassai la porte du palais, le guide qui me suivait encore me fit remarquer, dans la rue même, sur une muraille en retour, une fenêtre avec un balcon de pierre : c'est là, me dit-il, que Jésus fut montré au peuple avec la couronne d'épines et le sceptre de roseau! Au-dessous était une autre fenêtre. C'était celle de la prison où le Christ fut gardé pendant quelques heures. L'illusion du bonhomme semblait augmenter avec la durée de ma visite. Mais en quoi sa religion ne l'égarait pas, c'était dans son culte pour la glorieuse maison de ses maîtres. Il en parlait d'un air grave et qui le tirait de la foule des *ciceroni* ordinaires. Je fus touché de trouver jusque dans la loge du portier, le culte des grands souvenirs.

Avant de me retirer, je me retournai une dernière fois vers la porte, comme pour saluer la mémoire de mes hôtes, encore debouts pour moi sur le seuil. Cette porte est d'un beau dessin. Au-dessus de l'inscription espagnole qui donne sa date à la maison, on lit ces belles paroles :

« NISI DOMINUN EDIFICAVERIT DOMUN IN VANUM LABORAVERUNT QUI EDIFICANT EAM : SUB UMBRA ALARUM TUARUM PROTEGE NOS. »

Au-dessus encore se trouvent trois fois répétées les cinq croix de Jérusalem que les Ribera avaient ajoutées à leurs armes, avec cette légende en Castillan.

«Le 4 août 1519 il entra dans Jérusalem. »

De tous ces titres le marquis de Tarifa n'avait voulu garder que celui-là. Au-dessous, à gauche de la porte, je vis encore une croix de marbre de différentes couleurs. Le chroniqueur Ortiz de Zuniga m'avait appris l'histoire de cette croix. A son retour de la Terre-Sainte d'où il rapportait la mesure des quatorze stations du Christ dans son ascension vers le calvaire, don Enriquez de Ribera voulut en conserver le souvenir et une image à Séville, et cette croix de marbre attachée au mur de la maison marquait le point de départ du douloureux sentier. La dernière halte s'arrêtait précisément à *la Cruz del Campo*. L'indifférence publique a laissé s'effacer ces saintes traces.

Je lis encore dans Zuniga que le marquis de Tarifa voulut être lui-même l'historien de son pieux voyage. Il l'écrivit et l'imprima; Mais je ne l'ai rencontré nulle part : on aimerait à le comparer à l'*Itinéraire*.

ANTOINE DE LATOUR.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

IX.

A M. Adrien DE LONGPÉRIER,

CONSERVATEUR DU MUSÉE DES ANTIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

Damas, 23 septembre 1850.

Partis hier matin de Balbek, mon cher conservateur, nous voici, après une descente d'environ vingt-quatre heures le long des rampes



Fs Pigeory, Arch. Lith. de Gratia à Paris Andriveau-Goujon

tantôt arides tantôt verdoyantes de la partie occidentale de l'anti-Liban, ayant successivement traversé le beau village de Zebdeni et d'autres bourgs plus ou moins pittoresques; nous voici à Damas, installés dans un véritable hôtel, bonheur que nous n'avions point eu depuis notre départ de Beyrouth. Approchant de cette cité aussi ancienne peut-être que celle que nous venons de laisser derrière nous, j'ai cherché à me souvenir de ce que j'avais lu au courant des études, trop superficielles, qui ont servi de préliminaire à mon pèlerinage.

Si je ne me trompe, Josèphe, l'historien des Juifs, raconte quelque part que Damas, bâtie par Hus, fils d'Aram et petit-fils de Sem, prit plus tard la dénomination de Damascus, qui lui fut maintenue par les Romains et qui proviendrait, pense-t-on, du nom d'un esclave d'Abraham, qui l'embellit et l'augmenta. Damas resta capitale de la Syrie et de la Phénicie jusqu'à l'époque où cet honneur fut dévolu à Antioche, c'est-à-dire jusqu'à l'an 301 avant l'ère chrétienne; tour à tour assiégée et prise par les Assyriens, les Grecs, les Romains, les Sarrasins, les Perses, les Turcs, les Égyptiens, elle est rentrée en ces derniers temps sous la dépendance de la Porte, pour laquelle, bien que profondément musulmane, elle a été et elle est encore plutôt une ennemie qu'une vassale.

Il y a une vingtaine d'années le chrétien voyageur n'aurait eu garde de se hasarder à cheval sur le territoire damasquin; l'âne était la seule monture qui nous fût permise, et encore devions-nous, avant d'entrer en ville, mettre pied à terre et conduire notre humble coursier en laisse. Tant il est vrai qu'il y a des cités au monde dont la physionomie se transforme, mais dont le caractère reste le même. Damas, en effet, a joui, durant toutes les périodes, du privilége d'être une métropole : jadis c'était par excellence la capitale du christianisme en Syrie, aujourd'hui elle se pare plus que jamais du titre de *ville sainte*, étant, comme chacun sait, le rendez-vous des pèlerins de la Mecque.

Ce n'était donc pas sans quelque inquiétude sur le fanatisme et la rancune des damasquins pour quiconque vient d'Occident et ne porte pas le même costume qu'eux, ce n'était pas sans un certain émoi, qu'au sortir de cette vallée riante que rafraîchit une des vives artères du Barada, dont la source est dans le Liban, nous foulions du pied de nos chevaux l'herbe de cette prairie magnifique, qui, à la base orientale des monts sanctifiés par l'Ancien Testament, sert de tapis aux longs rectangles de pierres et de briques, de tours écroulées, de remparts, de coupoles et de minarets, qui est Damas. Nous comptions sur le mouvant tableau que ne pouvait manquer d'offrir à nos regards cette enceinte guerrière qui ne renferme pas moins de cent cinquante mille habitants; nous allions admirer sur notre passage les établissements nombreux où le commerce et le luxe de l'Asie et de l'Inde se plaisent à étaler leurs richesses. Tels étaient à mes compagnons et à moi nos rêves moitié souriants et moitié sombres, lorsque déjà nos coursiers avaient franchi ce qui reste des fortifications. Par prudence, chacun de nous se disposait à descendre de cheval; d'un geste Abdallah nous fit comprendre que cette précaution était superflue.

Nos guides toutefois eurent, ainsi que nous, leur contingent de surprise. Vainement pénétrions-nous dans l'intérieur de la ville, les rues étaient presque désertes, les bazars étaient mornes, les boutiques étaient fermées pour la plupart, et la mine des passants indiquait que des événements graves pesaient sur la cité. En pareille occurrence, le plus sage pour nous était de gagner promptement notre hôtel; c'est ce que nous avons fait, quitte à demander plus tard le mot d'une énigme que nous apprendrons toujours assez tôt.

L'ascétisme mahométan qui règne à Damas se reflète, on l'imagine bien, dans les moindres détails de la vie ordinaire, et par conséquent dans les constructions. Rien n'est plus triste, plus silencieux, plus complétement arabe que les façades, ou plutôt les murs faits de briques ou de bois recrépis de boue, et çà et là, seulement percés de quelques trous, qui bordent les voies et les places publiques. Au dehors, l'hôtel où nous sommes ne diffère que par très-peu de chose de ce style général d'architecture. Mais dépassez le seuil, suivez cet étroit et tortueux couloir qui est le vestibule obligé de toute résidence comme il faut, et soudain les plus gracieuses lignes se dessinent à vos yeux ravis.

••

La cour de notre caravansérail, entièrement pavée de marbre blanc et noir, est enrichie au centre d'un bassin quadrangulaire en marbre blanc surélevé d'environ un mètre : une eau limpide y jaillit avec un doux et incessant murmure; un oranger plusieurs fois centenaire y mire ses fruits d'or et le protége de ses branches embaumées contre les feux du soleil. Une charmante gazelle vient familièrement vous lécher les mains comme la biche de Geneviève, ou se désaltérer à la fontaine, pareille au cerf du psaume : *Veluti desiderat cervus ad fontes aquarum*. Sur cette cour ombragée de palmiers, de citronniers, de térébinthes, donnent toutes les pièces de l'hôtel; on nous en avait proposé une qu'on nomme *la chambre fraîche* à cause du petit bassin de marbre dont elle est ornée, et dont les mahométans se servent pour leurs ablutions; l'appréhension des rhumatismes nous a fait décliner ce surcroît d'honneur. L'endroit que l'on peut appeler le salon de conversation occupe un des côtés de cette cour avec laquelle il est en communication immédiate au moyen d'une large baie. Un immense divan meuble cette salle, et au milieu, sur une table couverte d'un tapis, est un registre constamment ouvert pour les besoins ou les observations des voyageurs.

Notre premier besoin, après notre installation à l'hôtel de Palmyre, n'avait rien qui nous fût personnel : un de nos guides, ce pauvre Achmet, à force de nous avoir donné le spectacle des fantasias et autres caprices équestres, et surtout, je dois le dire, à force de soins et de dévouement, s'était fatigué au point que, si épuisés que nous fussions nous-mêmes, c'était à nous de lui servir de garde-malade.

Cette circonstance m'a rappelé la rencontre que, peu de jours auparavant, le 19 septembre, j'ai faite d'un compatriote, M. Maxime Ducamp, à une heure de marche de Khanel-Hussein, quand nous nous dirigions sur Balbek. M. Ducamp, lui, se rendait à Beyrouth, escortant son drogman, pris de fièvres intermittentes, qui réclamaient les plus prompts et les plus efficaces secours de la science. L'intrépide touriste avait laissé à Éden, dans le Liban, son compagnon, M. Flaubert, son domestique et quelques autres personnes, qui n'attendaient que son retour pour continuer leur excursion. Dans le peu de paroles que nous pûmes alors échanger ensemble, j'appris de M. Maxime Ducamp ce que je connaissais déjà en partie de ses aventures, à savoir : qu'il avait parcouru en 1844 la Turquie d'Europe, les îles de l'Archipel grec et l'Italie; en 1845, l'Algérie; en 1848, le Maroc; et qu'enfin, parti de France en octobre 1849, il avait visité l'Égypte, la Nubie, les bords de la mer Rouge, la Palestine et déjà une grande partie de la Syrie [1]. L'état dans lequel j'avais vu l'interprète de M. Ducamp me donnait de sérieuses alarmes au sujet de notre guide; je demandai donc sans retard le médecin du consulat.

Sous le ciel bleu de la belle Scheerazade il suffit de former un vœu pour qu'il soit aussitôt accompli. A peine avions-nous eu le temps de nous retourner, et déjà un étranger, je me trompe, un Français, était introduit près de nous. Il faut en effet que l'on sache que dans des climats comme ceux où nous sommes, l'identité de langage crée de soudains et expansifs rapports qui font de ceux qui parlent le même idiome que vous, non plus des passants mais des amis. Qu'on ne s'étonne donc point si en pleine terre d'Asie, le premier mouvement d'un Européen est de répondre à une parole française par une poignée de mains.

Le nouveau venu fut aussitôt notre commensal, notre intime à mes compagnons et à moi; au bout de cinq minutes on aurait dit que nous ne nous étions pas quittés depuis le commencement du voyage. Achmet et ses douleurs furent d'abord l'unique sujet de notre conversation. L'infortuné garçon souffrait horriblement d'un énorme furoncle qui lui était venu sous le bras gauche. Le mal fut examiné et pansé avec le plus grand soin par notre compatriote qui prescrivit en outre les précautions à prendre et le régime à suivre. Nous consultâmes ensuite l'excellent docteur sur nos santés

[1] J'ai su depuis que M. Maxime Ducamp, revenu à Éden, avait trouvé son domestique dans un si déplorable état, qu'il n'avait fallu rien moins que l'expédient empirique de soixante-dix grammes de quinine pour l'arracher à la mort, après quoi, dans le but d'éviter une rechute, on l'avait en toute hâte embarqué à Tripoli.

et nos hygiènes respectives. A toutes ces questions il fut répondu par des avis qui nous parurent émanés d'une longue et sage expérience.

Après les choses sérieuses l'entretien s'égara sur des menus détails de localités ou de personnes, et plusieurs heures s'étaient écoulées quand l'Hippocrate d'Achmet prit congé de nous; il venait de sortir lorsqu'une nouvelle visite nous fut annoncée. Qui donc, si loin de Paris, pouvait nous connaître? Qui donc était déjà informé de notre venue, à nous chétifs et obscurs pèlerins?

« C'est le docteur, dit en ouvrant notre porte un domestique de l'hôtel, M. le docteur du consulat. »

Le Français de tout à l'heure n'était donc pas un médecin, pensâmes-nous d'abord sans pouvoir nous communiquer nos réflexions puisque nous n'étions plus seuls. Notre nouveau visiteur portait à sa boutonnière le ruban de la Légion d'honneur; il était grave, réservé, d'une exquise politesse, mais tout dans sa personne respirait le caractère officiel. Le docteur reconnut aisément notre embarras; il comprit avec un tact et une pénétration admirables qu'Achmet n'avait plus besoin de ses secours, qu'un autre l'avait devancé, et qu'ainsi ses visites seraient désormais superflues. C'est pourquoi ayant échangé avec nous quelques-uns de ces lieux communs qui sont la ressource ordinaire en semblable conjoncture, le discret docteur nous salua, sans nous laisser à l'un ou à l'autre le loisir de nous remettre pour lui expliquer au juste les événements, lui réitérer nos excuses, et lui demander au moins son nom.

Il n'eût été ni sage ni prudent de mettre es gens de l'hôtel dans la confidence de notre méprise, mais nos incertitudes furent bientôt dissipées, et avant la fin du jour nous apprîmes le mot de l'énigme. Nous sortions de table en effet quand derechef notre connaissance du matin vint s'informer de nos nouvelles et de celles d'Achmet. J'allais sans plus de cérémonie entamer le chapitre des explications, mais je fus dispensé de ce soin par la remise que me fit très-cordialement notre compatriote de quelques brochures dont il était l'auteur.

Je jetai les yeux sur ces brochures imprimées à Constantinople en 1849 et 1850, l'une était intitulée : *Observations sur les animaux domestiques en Syrie*, l'autre : *Rapport sur les productions de l'Amérique et de la Turquie*, par J. B. Lautour. Le nom de l'auteur était accompagné entre beaucoup d'autres qualités de celles qui suivent : Médecin de la Faculté de Paris, l'un des fondateurs brevetés de la Société de médecine vétérinaire des départements de la Manche et du Calvados, ex-professeur de pathologie interne à l'école de médecine vétérinaire d'Aboul-Zabel en Égypte, médecin sanitaire à Damas. M. le docteur Lautour avait ainsi exploré beaucoup de pays avant de fixer ses préférences sur l'un d'eux; il avait parcouru la France, l'Algérie, les bords du Nil, avant de s'arrêter en Syrie, où il paraît avoir installé définitivement ses pénates.

Esprit actif, observateur intelligent, le médecin français s'est promptement aperçu qu'à Damas, et sous le rapport de l'exercice pratique de sa science, il y avait moins de ressources avec les hommes qu'avec les animaux; aussi n'a-t-il pas craint de descendre des hauteurs de son doctorat aux simples labeurs du vétérinaire. J'imagine encore que M. Lautour, facile causeur comme il l'est, a su se faire bien venir du maître de l'hôtel de Palmyre, lequel aussitôt que des Européens prennent leur gîte chez lui, s'empresse de le prévenir. Il se peut que quelque avantage résulte de cette innocente manœuvre pour l'hôtelier et pour son voisin, mais à coup sûr la rencontre et les renseignements d'un homme comme M. Lautour sont, en ces régions lointaines, autant d'inespérées faveurs pour l'étranger.

L'arrivée de notre docteur à Damas remonte au mois d'août 1843; il avait précédemment fait un séjour de quatre années en Égypte, où il avait eu fort peu à se louer de la protection accordée à ses intérêts par M. Vattier de Bourville, alors notre consul au Caire; aussi faut-il l'entendre parler des agents de la France dans le Levant, et de leurs façons quelquefois assez étranges de comprendre et d'accomplir leur noble mandat. Cependant, et pour ce qui a rapport au consulat de Damas, M. Lautour ne tarit point en éloges sur M. de Ratti-Menton, à jamais vénéré chez les chrétiens et chez les musulmans pour sa belle conduite dans l'af-

faire du père Thomas, et sur son successeur, M. Devoize. En revanche il se montre d'une extrême sobriété de louanges à l'égard des deux diplomates français qui depuis ont tenu d'une main plus ou moins débile les rênes consulaires à Damas.

M. Tippel a joué, paraît-il, un assez pauvre rôle dans les complications guerrières et religieuses du Liban; les menus détails de chancellerie abandonnés par lui à un nommé Gervais, étaient, pour ce dernier, le prétexte d'une multitude d'espiègleries fiscales dont les nationaux, les protégés ou les rayas payaient indistinctement les frais; tandis que lui, M. Tippel, n'avait même pas l'air de soupçonner que son influence s'éclipsât devant celle de M. Wood, consul catholique, que la presbytérienne Angleterre, dérogeant une fois par hasard à son rigorisme, avait envoyé là tout exprès pour contre-balancer et, s'il était possible, pour absorber notre prépondérance. M. Tippel avait organisé des dîners quasi-diplomatiques qui se donnaient dans l'hôtel où nous sommes; il avait le malheur de croire à cette politique de la fourchette inaugurée par M. Guizot au banquet de Lisieux et couronnée par une fin si lamentable aux agapes du Château-Rouge.

Retiré comme son prédécesseur à Salhye, petit endroit distant de la ville d'environ deux lieues, M. Vattier de Bourville ne faisait pas plus de bruit à Damas qu'il n'en avait fait précédemment au Caire quand la révolution de février vint l'arracher à sa solitude et à ses loisirs levantins. Bien des événements se sont passés depuis cette époque jusqu'à la nomination de mon ancien camarade, M. de Valbezène, que j'ai trouvé, comme je l'ai dit, lors de mon débarquement à Beyrouth, si malade, ou peut-être si ennuyé de son consulat de Damas, que je doute fort qu'il s'acclimate dans cette résidence.

La nuit était venue durant cette causerie dans laquelle la France, notre patrie bien-aimée, a tenu une plus large place que les hommes et les choses qui nous entourent ici. M. Lautour, en nous quittant, avait promis de venir nous prendre au point du jour si notre désir était d'explorer la ville, et le lendemain le complaisant docteur était exact au rendez-vous.

Abstraction faite de sa physionomie commerciale et de son panorama très-pittoresque, pour qui ne veut voir que l'ensemble, Damas présente peu de curiosités à consigner sur un album. Si peu versé que l'on soit dans les textes saints, il n'est pas cependant que l'on ne se souvienne de la conversion de saint Paul. On nous conduisit donc dans la rue Droite, *via Recta* où l'apôtre fut frappé de la céleste vision; on nous montra la maison de Jude où s'accomplit le miracle, et, non loin de là, celle du disciple Ananie, qui baptisa le converti sublime. Hors la porte orientale, la tradition continue d'indiquer entre les créneaux le lieu d'où, assure-t-on, les chrétiens descendirent saint Paul le long des remparts pour l'arracher au supplice que lui préparaient les Juifs. En cet endroit de la muraille, j'ai signalé une énorme fleur de lis en relief que l'on croit être un ouvrage du temps des croisades.

Quoi qu'il en soit, ce que j'ai écrit de l'intolérance de Damas est si exact que, dans la sainte ville de Mahomet, le costume turc ou arabe est obligatoire pour tous les résidents; les pères franciscains de Terre-Sainte, c'est-à-dire une demi-douzaine de religieux espagnols, et les capucins, qui sont moins nombreux encore, sont seuls, et je ne sais pourquoi, dispensés de cette règle. Les pères lazaristes et le nonce apostolique lui-même, portent les babouches et le turban comme s'ils étaient des serviteurs d'Allah. Damas renferme les couvents des différents ordres dont je viens de parler; le plus remarquable, ou plutôt le seul de ces établissements digne de fixer l'attention, est la maison des pères lazaristes, qui représentent si noblement l'esprit et le caractère français en Orient. L'église de ce monastère, élevée par les soins et les persévérantes collectes du supérieur, le digne père Poussouf, mérite d'être étudiée comme œuvre religieuse et architectonique. Les lazaristes s'adonnent avec une admirable ardeur à l'éducation de la jeunesse; leur plus grande fête de l'année est celle de la distribution des prix à leurs écoliers, distribution qui a lieu le jour de la Saint-Vincent.

Mais comme nous l'avions remarqué mes compagnons et moi à notre première entrée dans Damas, en dehors de ses monuments et

de ses souvenirs dont le spectacle ne varie pas, la ville avait un aspect sinistre.

« Ou je me trompe fort, dis-je en me penchant à l'oreille de M. Lautour, ou il se passe ici quelque chose d'inaccoutumé.

— Rentrons, me répondit le docteur à demi-voix, je vous conterai tout cela. »

Félix PIGEORY.

Le *Handelsblad* du 8 décembre dernier, contient le passage suivant :

« A peine vient-on de placer au Musée du Louvre le tombeau de David, que déjà un autre voyageur, M. Félix Pigeory, prétend avoir visité, il y a quelques mois, dans le pays des Maronites, le tombeau de Noé. Ce tombeau est voûté : il a *quatre-vingts pouces* de largeur sur *trois mètres* de longueur, et est entièrement recouvert d'une serge. Si les archéologues continuent de cette manière, on peut compter sur la prochaine découverte des tombeaux d'Adam et d'Ève. »

Sans relever les inexactitudes de mesures, *quatre-vingts pouces* pour quatre-vingts centimètres et *trois mètres* pour vingt mètres, nous ferons seulement remarquer au *Handelsblad* que M. Félix Pigeory n'a parlé de ce tombeau qu'avec toutes les restrictions que commandait la prudence ; il a dit : « A tout hasard j'enregistre ici le procès-verbal de cette constatation ; » Ce qui ne ressemble guère, à un certificat de découverte.

Le journal d'Amsterdam nous permettra d'ajouter qu'avant M. Félix Pigeory, et sur un chemin qui n'est pas tout à fait le même que celui qu'il a parcouru, il existe dans la Russie d'Asie, au hameau de Nacktchevan, dans le voisinage des monts Ararat, une ruine que l'on affirme aussi être la sépulture de Noé. « Ce n'est plus, écrivait M. Dubois de Montpereux en 1834, qu'une petite voûte écroulée ; l'intérieur, qui forme un espace octogone de 10 à 12 pieds de diamètre, a été déblayé, et des tas de lampes brisées ou de vieux morceaux de pots qui en ont tenu lieu, avec des résidus de graisse, reste de la piété des fidèles, recouvrent le sol ; avec quelques pans de murs qui forment le côté du tombeau vous avez tout ce que les hommes ont fait pour le souvenir de leur aïeul. » Si le *Handelsblad* a besoin de plus amples détails, nous le renvoyons au *Voyage illustré dans les cinq parties du monde*, Paris, in-quarto, à la librairie de *l'Illustration*, page 152 pour la gravure, et page 175 pour le texte.

L'HOTEL D'UN SCULPTEUR [1].

A Auguste Lechène.

Le vingt-six de novembre, avec un mien ami,
Bras dessus, bras dessous, je partis vers midi ;
Marchant à l'aventure et cherchant une idée
Qui donnât du repos à ma vie agitée ;
Espérant oublier cet infernal tourment,
Qu'on nomme, en tout pays, le découragement ;
Voulant trouver, enfin, sinon ce qui peut plaire ;
Au moins, l'occasion de ce qui peut distraire ;
Maudissant, c'est très-clair, un trop injuste sort
Et me riant des sots qui disent que j'ai tort ;
Pestant après les niais, la bêtise et la haine,
J'arrivai jusques à la maison de Lechêne.
Aussitôt qu'il me vit, il dirigea vers moi
Le sourire amical de sa face de roi.

Oh ! c'est un beau gaillard que le sculpteur Lechêne,
Dont la mine, à la fois, est modeste et sans gêne ;
Son nom d'arbre est, par lui, tout à fait bien porté ;
Et, pour sûr, ce n'est point un Lechêne avorté.
Son torse de gaulois n'est point monté sur gaules
Et le marbre frémit en voyant ses épaules ;
En effet, il y pend deux grands bras vigoureux
Dont la force est égale à l'éclat de ses yeux.
Sa moustache dorée est semi-brune et rousse,
Et sa mâleur superbe est néanmoins fort douce.
Son œil dévisageur regarde fièrement,
En exalté, c'est vrai, mais sans égarement.
Cet œil sait ce qu'il fait, allez ! je vous le jure ;
Il comprend et traduit, sans broncher, la Nature.
A coup sûr, ce n'est point un sculpteur de roman ;
C'est un rude ouvrier, un homme bien portant,
Qui n'a rien, Dieu merci ! des airs de poitrinaire
Que les hommes de plume ont l'usage de faire.

Au lieu de femme nue, en son atelier,
Dans un coin sombre, on voit poser un sanglier,

[1] La Revue des Beaux-Arts a toujours fait preuve d'une grande sobriété à l'endroit des vers ; l'insertion de ceux qu'elle publie aujourd'hui ayant été demandée par leur auteur au nom des arts, elle a cru devoir, tout en déclinant la responsabilité de ces fragments quelque peu iambique, accéder au désir de l'artiste, qui, sans doute, a voulu montrer qu'il manie le stylet d'Archiloque avec autant d'aisance que le crayon de Callot. (*Note de la Rédaction.*)

Modèle bien vivant, que le sculpteur anime
Et de sa voix sonore, et de sa pantomime.
Rien n'est beau comme à voir ce roi de nos forêts,
Contre un geste du maître, échanger ses arrêts!
Ce superbe étalon de la plus belle race,
Doit être le héros d'un beau groupe de chasse.

. . . .

Rien n'est plus curieux qu'un atelier d'artiste,
Laboratoire unique, où l'esprit est chimiste,
Capharnaüm vivant, de projets, de discours;
On y parle de tout et dans tous et toujours!
Là vont prince, empereur, rois et grands politiques,
Médecins, charlatans, seigneurs de républiques,
Femmes du monde ou non, bavards ou travailleurs;
Démocs, socs, aristos, soldats ou laboureurs,
Pianistes, marchands, prêtres, fumeurs, fumistes,
Figurants, grands acteurs, danseurs ou machinistes,
Banquiers, et, disons-le, tant pis pour ces messieurs!
Mais c'est fort peu souvent qu'ils y portent leurs yeux.
En revanche, en gorgeant leurs appétits sans digues,
Ils nous traitent de fous, d'exaltés, de prodigues.
Prodigues! qu'avons-nous, messieurs, à prodiguer?
Fous! En quoi, plus que vous, nous voit-on divaguer?
Ne dissimulez plus vos sentiments avides,
Sous de plats jugements, aussi faux que stupides!
Laissez, en paix, l'artiste, aimer le *vrai*, le *beau*,
Il respecte votre or, respectez son cerveau!
Garnissez vos maisons de pendules atroces,
D'objets de mauvais goût, de peintures féroces;
Feignez, à bon marché, de protéger les arts,
Et prêtez votre argent à d'opulents soudards!
Couvrez d'or une laide, et sotte, et triste femme,
Puis, tout en la *rossant*, appelez-la : *Madame!*
Nous en mourrons de rire, à moins qu'avant la fin,
Grâce à vos cœurs de plomb, nous soyons morts de [faim.
Car, c'est mourir de faim, parbleu! quoi qu'on en dise,
Que de manquer de tout : de botte ou de chemise.
Et, que par chaque soir, et par chaque matin,
On s'éveille, on s'endorme, et là, sans lendemain!

Tout beau! seigneurs placés, qu'aucun de vous ne [grogne;
Je ne demande rien, rien qu'un peu de besogne.
Flânez, le dos au feu; dormez dans vos bureaux;
Je vais peu, vous savez, y troubler vos travaux.
Mais n'en concluez pas, que je ne sois capable
D'occuper vos emplois, tout comme vous, que diable!
Et sans qu'on puisse, en rien, me taxer de jaloux,
Je crois que j'y ferais, même un peu mieux que vous.
J'y combattrais d'abord cette routine immonde,
Que pratique, en savant, notre stupide monde,
Préjugé révoltant et vraiment par trop fort,
Qui paye à l'acquéreur tout le talent d'un mort!
C'est en parlant ainsi, que je mis en furie
Un quidam qui criait: « Quelle plus belle vie!
« Mais l'artiste, monsieur, n'a pas besoin d'argent,
« On n'a besoin de rien, quand on a du talent.
« Jacques Feuchère est mort, dis-je à cette torpille,
« Comptez son héritage et comptez sa famille! »
Cet exalteur d'artiste était un moutardier,
Qui riposta du coup : « Qu'on ne pouvait nier
« Qu'un marchand opérant, sur des valeurs réelles,
« Papier, sucre ou savon, poivre, sel ou chandelles;
« Il devait gagner plus, alors, que les gens d'art. »
C'est joli! le vinaigre, et le beurre, et le lard,
Sont des produits réels, et non pas la sculpture,
La peinture, ou toute œuvre imitant la nature!
Et le moutardier, de crier bien plus fort:
« Que l'artiste ne doit vivre.... qu'après sa mort. »

Maintenant, beau sculpteur, confrère et camarade,
Ne voyez en mes vers, leur forme et leur gourmade,
Qu'un moyen d'honorer vos très-réels talents,
Sans brûler, à vos pieds, de stupides encens.
Heureux si j'ai montré qu'aux ateliers d'artiste,
On en dit, on en sait, souvent plus qu'un légiste,
Et qu'enfin, tous les gens qui pratiquent les arts,
Autant que des banquiers, méritent des égards.
Ajoutant à mes vers, pour toute fin finale,
En forme d'apologue et de saine morale,
Que, sans flagornerie et rien qu'en parlant d'art,
J'ai su rendre à César ce qu'on doit à César.

LORENTZ.

MOUVEMENT DES VENTES ARTISTIQUES.

Ventes de Pradier, du prince Paul de Wurtemberg, du comte de Gervilliers, du vicomte de Malézieu, de Tony Johannot. — Deux collections d'Italie. —L'homme au manteau bleu. — MM. Van Sasseghen; Horace Vernet et Robert Dumesnil.

L'année dernière la saison des ventes publiques s'est continuée presque indéfiniment. Je ne pense pas que depuis dix-sept ans elles se fussent prolongées au delà du mois de mai, tandis qu'en juillet dernier, des ventes importantes attiraient encore à leurs enchères une foule nombreuse d'amateurs. Parmi ces dernières, dont nous n'avons pu rendre compte, deux surtout ont eu un retentissement tel, que nous croyons devoir, quoique un peu tard, en parler ici.

La première vente a été celle du célèbre statuaire Pradier; on s'est disputé les moindres plâtres que l'on pouvait supposer avoir été touchés par la main du maître. La *Sapho* a été achetée par le gouvernement 13 000 francs;

le modèle en plâtre d'*Homère et son guide* 3070 francs par la ville de Genève, patrie de l'artiste; le groupe de *Vénus et l'Amour*, coulé en bronze, 2000 francs; *Pandore*, 1000 francs; *Ulysse enlevant le corps d'Achille*, modèle en plâtre, 810 francs; de même celui de *Sapho* en petit, 1001 francs. Les statuettes se sont vendues 300, 200 et 150 francs. Les esquisses ont été adjugées depuis 50 jusqu'à 150 francs; deux sont montées à un prix élevé: la *Léda* (debout), 400 francs; le groupe du *centaure Nessus*, 340 francs. La première vacation a produit, à elle seule, 31 500 francs.

Nous ne dirons qu'un mot des nombreux tableaux qui décoraient l'appartement de Pradier, car ils étaient, il nous en coûte de l'écrire, de si peu de valeur, qu'il nous a été impossible d'arrêter nos regards sur aucun d'eux. Grâce cependant au renom de leur immortel propriétaire, les Teniers, les Wouwermans, Greuze et autres, ont été vendus 200, 150, 50, 15, 10 francs, et moins encore. Un paravent, que Pradier croyait être de Watteau, et duquel il avait refusé 5000 francs, a été vendu 1200 fr.

La seconde vente était la collection de feu le prince Paul de Wurtemberg. Un petit nombre de productions vraiment remarquables s'y rencontraient, car en 1848 les plus beaux tableaux ont été vendus publiquement à Londres, où, dit-on, ils furent sacrifiés. On cite entre autres un Brascassat, payé 12000 francs par le prince, et qui aurait été adjugé à 2000 fr. Voici les prix des œuvres qui, dans cette enchère, nous ont semblé les meilleures: par Garofolo, *la Vierge en adoration devant son enfant*, 5450 francs; portrait, par Antonio de Messine, 750 francs; L. Cranack, portrait, 850 francs; Holbein, portrait d'homme à barbe, 1750 francs; Luini, *sainte famille*, 2 700 fr.; Tobar, attribué à Murillo; l'*Ange gardien*, 1 050 francs. On distinguait aussi un très-beau Sasso-Ferrato, non vendu; il a été légué à la princesse de Nassau avec une tête d'après Greuze tenue pour originale.

La première vente de cet hiver, dans laquelle les objets d'art ont occupé une certaine place, a été celle du comte de Gervilliers. Ces objets ne formaient point un cabinet, ils faisaient partie d'un riche mobilier livré aux enchères. Six Canaletti ont été retirés au prix de 25 000 francs; les autres tableaux, si l'on en excepte un beau Sneyders, n'offraient rien de remarquable, ils furent néanmoins adjugés à des prix élevés. Cet inespéré succès est dû à un amateur d'un nouveau genre, qu'on n'avait point encore vu se produire sur la scène des adjudications artistiques. Les enchères ont été soutenues avec une ardeur digne d'une meilleure cause, par un Arabe que l'on dit fils du bey de Tunis.

Feu M. le vicomte de Malézieu aimait la peinture qu'il cultivait en amateur; sa collection était moins celle d'un homme du monde que d'un artiste. On n'y trouvait rien de remarquable comme curiosité. Toutefois, les objets dont le vicomte de Malézieu avait encombré son atelier avaient, pour la plupart, une valeur artistique ou historique. On y trouvait un grand nombre de portraits d'artistes, presque tous originaux. Nous regrettons que le Musée n'ait prêté aucune attention à cette vente, dans laquelle des portraits d'un rare mérite, dont beaucoup étaient ceux d'artistes distingués, se sont vendus 80, 60, 50, et même 30 francs.

Il reste encore à mentionner dans ce compte rendu du passé, la vente d'un peintre connu, Tony Johannot. Moins heureux que le statuaire Pradier, Johannot a pu, de son vivent, maudire l'inconstance du public. Tony Johannot, il est vrai, n'était pas un homme ordinaire, mais son talent conventionnel était de ceux que la mode met en relief, et qui vieillissent aussi rapidement qu'elle. Ont été vendus: *Le Tasse secouru par des bergers*, 700 francs; *la femme, le voleur et le mari*, 650 francs; *Trilby*, 661 francs; *la démence de Charles VI*, 630 francs; *Duquesne enfant*, 200 francs. Cette vente a produit environ 12 000 francs.

Deux collections importées d'Italie ont été aussi vendues; on y remarquait plusieurs tableaux assez beaux, mais suivant un usage commun de nos jours, mal attribués pour la plupart. Aussi, est-ce toujours avec timidité que l'amateur aborde la belle école italienne. C'est donc dans ces sortes de ventes que l'autorité d'un expert serait toute-puissante, et il serait fort à souhaiter que le gouvernement la rendît aussi indispensable que celle de l'officier qui les dirige.

L'une de ces collections renfermait un Paul Véronèse, *Judith avec son esclave*, adjugé 4300 francs; somme assurément considérable si le tableau, comme nous le croyons, n'est pas du grand maître. Un prétendu Dominiquin, une *Madeleine*, s'est payé 640 francs; un Titien non moins authentique, un portrait, a trouvé acquéreur pour 800 francs. Deux Canaletti fort douteux, *Vue de Venise*, 7400 fr. Salvator, 800 francs; Basdan Jacques, vrai, et d'une belle qualité, 780 francs; Guaspre Poussin, 500 francs.

Quant à l'autre collection, il ne s'y admirait que de splendides bordures bien capables de faire envie à nos doreurs.

La vente de défunt Champion (l'homme au petit manteau bleu), avait attiré à la salle des ventes un grand concours de visiteurs, bien qu'elle n'eût rien de remarquable. Un seul petit tableau français, *les apprêts du bal* par Chaigneaux, a atteint le prix de 565 francs.

A Gand, le 6 décembre, ont été livrés aux enchères les quelques tableaux que feu M. Van Sasseghen s'était réservés lorsqu'il fit vendre sa nombreuse collection. Voici les renseignements qui nous sont parvenus sur cette vente : elle ne se composait que de onze tableaux. Un seul a de l'importance : il est de Teniers, et connu sous la dénomination des *Cinq sens*. Cet ouvrage acheté par le musée de Bruxelles 26100 francs, plus les 5 pour 100, avait été vivement disputé par M. Mawson, marchand de Londres. Ce Teniers, pour le faire et la couleur, rappelle *l'Enfant prodigue* de notre Musée; mais il est moins capital. Un autre bon paysage de Linzelbach est échu à M. Simonet de Paris pour 3175 francs. Les autres œuvres étaient apocryphes ou de mauvaise qualité; le Murillo n'était, dit-on, qu'une imitation de l'école italienne par un Flamand.

M. Horace Vernet quitte la France, il se retire en Algérie; les objets d'art qui garnissaient son atelier ont été vendus à Versailles le 15 décembre. Ils se composaient de bustes en marbre, d'armes orientales, de diverses pièces de curiosités et de tableaux peu importants parmi lesquels un portrait de l'empereur, par Isabey, 152 francs; un tableau attribué au Claude, 950 francs; un grand tableau de Carle Vernet, 900 francs, une seule tête de M. Horace Vernet s'y rencontrait, mais exécutée dans une manière autre que celle qui le caractérise, elle n'a trouvé d'acheteur qu'au prix modique de 260 francs. Les dessins et esquisses dont la vente était annoncée, n'ont point été mis aux enchères, par ordre de l'illustre artiste.

Dans la vente d'une petite collection composant le cabinet de M. Robert-Dumesnil, auteur du *Peintre-graveur français*, on a adjugé à 920 francs le beau portrait par Nattier, que le catalogue donne comme étant celui d'une *duchesse de Berri*; puis un Hubert-Robert, 450 francs.

La vente de la collection de tableaux du feu duc d'Orléans, est définitivement fixée au mardi 18 janvier. Quelques rares catalogues circulent déjà. M. Bonnefond de Lavialle et ses commissionnaires dirigeront seuls cet encan, qui sera des plus riches, si toutefois on doit s'en rapporter à ce que l'officier ministériel appelle un catalogue; pour moi, je n'ai vu dans ce livret qu'un assemblage de noms et de numéros.

HORSIN DÉON.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

BULLETIN N° 484.

Séance du mardi 21 décembre 1852.

PRÉSIDENCE DE M. A. PERON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal de la séance du mardi 7 décembre 1852, lequel est adopté sans réclamation.

Le dépouillement de la correspondance comprend :

1° Deux numéros du journal anglais *The Builder* (le Constructeur) qui sont renvoyés à M. Blondin, rapporteur ordinaire de cette publication.

2° Le volume des *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, année 1851, lequel est renvoyé à l'examen de M. Pernot.

3° Deux brochures envoyées par la Société des Amis des arts de Boulogne-sur-Mer, renfermant l'une, le procès-verbal de la huitième

séance publique de cette même Société, l'autre donnant l'explication des tableaux, dessins et gravures exposés dans les galeries du musée de Boulogne en 1852. Ces deux brochures sont renvoyées à l'examen de M. Horsin Déon.

4° Le numéro de novembre 1852 du journal mensuel des travaux de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale de la Société française de statistique universelle, dont le siége est à Paris, rue Louis-le-Grand, 21. M. Rouget est prié de rendre compte de cette brochure.

5° Le numéro de novembre 1852 des *Annales de la Société d'horticulture de Paris*, dont M. Vavin est chargé de rendre compte.

6° Le numéro du 11 décembre 1852 du journal l'*Illustration*, contenant l'insertion d'un article sur l'inauguration du monument de Daguerre et les gravures faites par M. Thiollet père, tant du tombeau de Daguerre que du diorama dont il a orné l'église de Petit-Brie. Ce journal est déposé aux archives.

7° Un exemplaire de la collection du *Panthéon littéraire* également déposé aux archives.

8° Une lettre de M. le vicomte de Juillac, secrétaire-archiviste de la Société nationale archéologique du midi de la France, concernant différentes affaires administratives. Cette lettre est renvoyée au bureau.

9° Une demande en admission faite par M. A. Chaudet, architecte, rue Laval, 11, et soutenue par MM. A. Péron et Bourla. Le mérite de M. Chaudet et l'intérêt qu'il a toujours porté à la Société étant d'un augure favorable à sa demande, M. le président la renvoie à M. le président de la section d'architecture afin qu'il lui soit donné suite.

10° Une lettre de M. Félix Pigeory, à la date du 21 courant, par laquelle notre collègue déclare tenir à la disposition de la Société les ouvrages qui ont été envoyés directement par les Sociétés savantes des départements, à titre d'échange avec la *Revue des Beaux-Arts*. Ces ouvrages consistent, savoir :

Un volume de l'*Académie de Rouen*, année 1849;

Un volume du *Congrès archéologique de France*, année 1851 ;

Quatre volumes de la *Société académique du Puy*, années 1849 et 1850;

Quatre volumes des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, années 1847-1850, 1851 ;

Trois volumes de l'*Académie de Metz*, années 1849, 1850 et 1851;

Treize Bulletins de la *Société des sciences de l'Yonne*, années 1847, 1848, 1849, 1850 et 1851;

Un Bulletin de la *Société des antiquaires de l'ouest*, année 1850 ;

Trois volumes des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, années 1843-1848, 1849 ;

Quatre Bulletins des *Séances de la Société d'agriculture*, années 1849-1850 ;

Un volume des *Mémoires de la Société des sciences de Lille*, année 1850 ;

Quatre volumes des *Annuaires de l'Yonne*, 1837-1838-1843 et 1850 ;

Quatre volumes des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, de l'Aube*, années 1849-1850 et 1851 ;

Un volume des *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts, du département de Seine-et-Oise*, année 1847;

Deux volumes des *Bulletins de la Société historique et archéologique de Soissons*, années 1847 et 1848;

Un volume des *Séances de la Société d'agriculture du département de la Marne*, année 1850.

L'envoi de ce catalogue, renfermant quarante-sept volumes, est reçu avec une vive satisfaction; M. le président en remercie M. Félix Pigeory, présent à la séance, et charge M. Moullard de faire opérer la rentrée des volumes détaillés plus haut.

M. Rouget annonce qu'il s'est rendu avec MM. Gatteaux, Normand et Carpentier, dans les ateliers de M. Husson, à l'effet d'examiner les travaux de ce dernier, relativement à la statue d'Eustache Lesueur. D'autres membres de la commission ont pu de leur côté faire leur examen; mais l'avis de ces messieurs est que les travaux de notre collègue sont d'une exécution parfaite, et que la commission a tout lieu d'être satisfaite.

Le reste de la séance a été occupé par une discussion importante relative aux intérêts de la Société, pour et contre laquelle un grand nombre de membres ont pris la parole.

La séance est levée à six heures.

Ordre du jour du mardi 4 janvier 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 21 décembre 1852; 2° Correspondance; 3° Rapport de M. Bourla sur les *Mémoires publiés par l'Académie royale de Metz*, pendant les années 1835-36-37-39 et 40; 4° Nomination d'un président et vice-président de la section des amateurs; 5° Rapport de M. Vavin sur le *Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale de Paris*, 21e année, comprenant les trois livraisons de l'année 1851; 6° Lecture d'une pièce de vers, par M. Vanderburch.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD (du Comtat).

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre Français, *Le Cœur et la Dot.* — Théatre national, *Masséna.* — Vaudeville, *Alexandre chez Apelle.*

Le *Cœur et la Dot*, c'est là le sujet de toutes les comédies; c'est l'éternelle lutte de l'argent et de l'amour. Ce nouvel ouvrage de M. Félicien Mallefille, dont le premier acte est très-joli, et qui renferme dans les autres des scènes plaisantes, a été fort bien accueilli. Le défaut qu'on y trouve est une certaine brusquerie de ton qui ne ménage pas assez les nuances; mais l'esprit est loin d'y manquer, et la raison y parle par moment un langage très-élevé. Nous voudrions avoir assez d'espace pour citer l'éloquente apostrophe du docteur Dumége contre les mariages d'argent. Sa vertueuse indignation flétrit, dans les termes les plus vifs, cette traite des blancs, ce honteux trafic que les pères et les mères font de leur chair et de leur sang. M. Félicien Mallefille, qui du reste avait fait ses preuves comme écrivain énergique et comme homme de talent, a mis dans la bouche de ce docteur une vigoureuse tirade que Beauvalet a très-bien débitée. La pièce est parfaitement jouée : Régnier, Got, Delaunay, Mlle Fix, Mlle Augustine Brohan et Mlle Nathalie, forment un ensemble des plus satisfaisants.

Mais le grand succès, le véritable succès populaire, c'est celui de *Masséna*, ou *l'Enfant de la victoire*, au Théâtre national du Cirque. Cette vaillante épopée, qui démontre une fois de plus l'habileté des frères Cogniard, a tenu constamment le public en haleine. Une intrigue intéressante, ou plutôt des caractères sympathiques, ce qui convient mieux au genre du Cirque, se mêlent au bruit du tambour et du canon, et à la magnificence des décors, qui ont rarement été surpassés. La prise de Zurich, le combat sur les hauteurs du Saint-Léonard, le champ de bataille de Wagram, offrent des tableaux superbes et que tout Paris voudra voir. Ce sont des panoramas d'une grande beauté. Nous n'avons guère besoin de dire que les Autrichiens sont battus et vilipendés de la plus outrageuse façon, et que le soldat français triomphe par sa gaieté non moins que par son courage. Il est désagréable au Cirque d'être Autrichien, et j'engage les malheureux comparses qui jouent les rôles tudesques à demander qu'on double leurs appointements.

M. Bayard a donné au Vaudeville, pour la rentrée de Mlle Anaïs Fargueil, trop longtemps absente des théâtres de Paris, une petite comédie, fort ingénieuse, comme il sait les faire dans ses bons jours, *Alexandre chez Apelle.* Mlle Fargueil a rapporté avec elle toute son élégance et toute sa beauté, une diction nette et brillante; elle a mis toutes ses qualités au service de la comédie de M. Bayard, et bien secondée par Félix, elle en a assuré le succès. Mlle Fargueil s'est tirée avec distinction d'un rôle un peu équivoque, et sa rentrée a été la bienvenue; on l'a redemandée pour l'applaudir et pour fêter son retour.

Hippolyte LUCAS.

Marco Spada, opéra en trois actes de M. Auber, a été représenté la semaine dernière à l'Opéra-Comique avec beaucoup de succès. Dans notre prochaine livraison, nous rendrons compte de cet opéra ainsi que des débuts de Mlle Caroline Duprez, qui ont été fort brillants.

Taburin, opéra en deux actes de M. Georges Bousquet, a été donné au Théâtre lyrique. Quelques gracieux motifs se rencontrent dans

cette partition, trop abondante peut-être pour une scène où la musique ne doit pas empiéter outre mesure sur le dialogue. Mlle Renaud, qui tenait fort bien sa place, il y a quelques mois, au théâtre du Vaudeville, joue et chante avec beaucoup d'esprit, dans l'ouvrage de M. Bousquet, un petit rôle de garçon.

MÉLANGES.

1er janvier 1853.

Les appartements du Palais-Royal ont été visités il y a peu de jours par le prince de la maison impériale qui doit y fixer sa résidence, et qui était accompagné dans cette visite par M. le ministre d'État, sous la dépendance duquel est aujourd'hui placé ce monument. Le prince a pris connaissance et s'est particulièrement entretenu avec M. Fould des changements qu'entraînera l'appropriation du palais, et lorsqu'il a appris que son installation immédiate aurait pour résultat un ajournement de l'exposition des artistes, dont l'ouverture a été fixée, par ordonnance de M. le ministre de li'ntérieur, au 15 mars prochain, et qu'il faudrait ainsi retarder de plusieurs semaines, peut-être de plusieurs mois, à cause du transport et de l'établissement ailleurs des dispositions spéciales prises à assez grands frais pour ces solennités artistiques, le prince a exprimé la volonté formelle qne rien ne fût modifié au présent état de choses. Il est donc à peu près certain, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, que l'Exposition se tiendra encore cette année au Palais-Royal, bien qu'il ait été question et que l'on parle encore d'une manière assez sérieuse de deux autres emplacements qui pourraient lui être assignés dans un délai de quelques mois, délai qui ne reculerait pas trop l'époque déterminée pour l'ouverture. Le premier de ces emplacemeuts est le vaste hôtel bâti par M. La Cornée, à côté du palais du Corps législatif et destiné au ministère des affaires étrangères. Ce monument, dont les travaux intérieurs sont loin d'être terminés, a jusqu'à présent servi de caserne, et ce n'est que depuis peu que le 5e bataillon de chasseurs de Vincennes qui l'occupait, a pris possession de la caserne de la rue de Clichy. Les immenses appartements de l'hôtel, les salons, galeries et autres espaces pourraient sans trop de temps ni de peines recevoir les boiseries et tentures provisoires qui remplissent aujourd'hui les appartements du Palais-Royal ; il n'y a pas jusqu'à la construction en bois élevée par M. Chabrol en face de la galerie d'Orléans pour tenir lieu de salon carré, qui ne serait aisément rétablie dans la cour qui précède sur le quai le futur ministère des affaires étrangères. Le second emplacement est également situé sur la rive gauche de la Seine. C'est le terrain considérable où l'on admirait il y a quelques années le splendide hôtel érigé par les ordres du cardinal Mazarin pour sa belle nièce, Marie de Mancini. Les anciennes dépendances et le jardin de cet hôtel vont rejoindre l'École des beaux-arts, et l'on n'ignore sans doute pas que le désespoir de M. Debret, premier architecte de cet édifice, fut de ne pouvoir établir sa façade en regard même du fleuve, et d'être contraint de la reléguer par suite d'une économie bien ou mal entendue, dans le fond où elle s'aligne aujourd'hui parallèlement à la rue des Petits-Augustins. Le prix réclamé pour l'achat du terrain de l'ancien hôtel Mancini est, dit-on, de cinq à six cent mille fr., c'est-à-dire la différence devant laquelle on s'est arrêté jadis, quand il s'est agi de se prononcer sur les destinées monumentales de l'École des beaux-arts et d'en faire un palais digne de la première ville du monde où, ce qu'on le voit maintenant, un pastiche enterré, égaré au milieu d'habitations particulières. On a d'ailleurs la faculté d'acheter ou simplement de louer le terrain du quai Voltaire présentant plus que la superficie désirable pour recevoir les quinze ou dix-huit cents objets d'art qui, chaque année, briguent les honneurs du Salon. Justement l'École des Beaux-Arts s'est plaint à plusieurs reprises déjà d'être trop à l'étroit chez elle; l'occasion serait belle pour donner apaisement à tous les besoins, pour satisfaire à toutes les exigences et, dans tous les cas, pour relier à l'École les constructions provisoires affectées à l'Exposition de 1853. Telle est la situation actuelle des projets; ce qui de rechef nous porte à croire que le *statu quo* sera maintenu et qu'il ne sera prononcé que l'année prochaine sur le sort des artistes qui auront leur Salon définitif, soit dans une des ailes du Louvre, soit dans le palais de l'Industrie aux Champs-Élysées.

— Aux quatre angles de la salle des Maréchaux aux Tuileries, viennent d'être placés sur de riches piedestaux des trophées d'armures splendides, composés par M. Hubert. Quinze jours seulement avaient été accordés à l'habile ornemaniste pour l'exécution de ce beau travail qui a été terminé et posé à point. S'il y a maintenant quelque chose à reprendre dans l'aspect de cette salle des Maréchaux, ce ne peut-être que la surcharge des ornements et la prodigalité des dorures.

— Retenu à Compiégne, M. le Directeur général des Musées, n'a pu présider lui-même à son dernier vendredi. En l'absence de M. le comte de Nieuwerkerke, les honneurs du salon directorial ont été faits par M. le comte Horace de Viel-Castel, ancien secrétaire général des Musées, aujourd'hui conservateur du Musée impérial et royal.

— M. Édouard Romieu, fils de M. le directeur-général des Beaux-Arts, sous-lieutenant aux zouaves et blessé à la jambe gauche lors de la prise de Laghouat, où il a fait preuve d'un très-grand courage, après avoir été mentionné au rapport de M le général Pélissier, vient d'être décoré de la Lég on d'honneur. M. Édouard Romieu n'a pas vingt-cinq ans.

— Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Félix Cottreau, dont le nom, les travaux et la mémoire seront à jamais chers aux artistes. Mort à cinquante-trois ans, dans la force du talent et à l'heure où il était le plus à même de soutenir la cause de ses confrères, Cottreau emporte dans la tombe le souvenir de tous ceux qui l'ont connu ou qu'il a servis. Nommé peu après le 10 décembre inspecteur-général des Beaux-Arts, Félix Cottreau, qui avait eu l'honneur d'être accueilli par le fils de la reine Hortense durant son exil en Italie et en Suisse, était à la veille d'être promu aux fonctions d'inspecteur général de tous les monuments et musées de France, fonctions auxquelles était attaché un traitement considérable, qui lui aurait permis de faire tout le bien qu'il rêvait. L'Empereur demandait fréquemment des nouvelles de son protégé, et redoutant les suites du mal dont il était atteint répétait souvent : « Dites à Cottreau que j'ai besoin de lui et qu'il faut qu'il se soigne. » Sur les panneaux du corbillard portant les restes de l'excellent artiste, brillait l'étoile de la Légion d'honneur; un des coins du poêle était tenu par M. Aubin, de l'Opéra, ami intime du défunt dont il a en quelque sorte recueilli le dernier soupir. En tête des dix ou douze voitures de deuil qui suivaient était un carrosse de Napoléon. La dépouille de Cottreau a été inhumée au cimetière Montmartre.

— Les ouvriers sont à l'œuvre au Panthéon. Trois magnifiques autels et une chaire sont en construction. Le maître-autel est naturellement dans le chœur; les deux autres sont dans les bras du transept. L'un est dédié à la Vierge, l'autre à sainte Geneviève, patronne de Paris. La chaire s'élèvera au milieu de la nef, à gauche en entrant. Il ne sera rien changé aux peintures et sculptures. La nouvelle inauguration du Panthéon sera faite par Mgr l'archevêque de Paris, le 3 janvier, fête patronale de sainte Geneviève.

— Le rond-point de l'Étoile va être tracé sur un rayon de 172 mètres, et, au-devant de l'arc de triomphe, l'avenue de Neuilly aura 180 mètres de largeur, sur une longueur d'environ 370 mètres, à partir de l'arc. Cette immense surface, plus grande que l'ancien carré des fêtes dans les Champs-Élysées, occupé aujourd'hui par le palais de l'Industrie, servira aux exercices militaires pendant l'été, et aux fêtes publiques.

— Le petit hôtel Castellane et l'hôtel Sébastiani, qui étaient contigus au palais de l'Élysée, et dont on achève la démolition, seront remplacés par une aile en manière de commun, perpendiculaire au faubourg Saint-Honoré, et semblable à celle qui se réédifie de l'autre côté de la cour du palais. Ce nouveau corps de bâtiment, agrandissant et complétant l'édifice, sera bordé d'une avenue parallèle à l'avenue Marigny, et aboutissant aux Champs-Élysées.

— Les premiers nous avons entretenu le public du projet de suppression de la rue Basse-du-Rempart, par suite de l'achat de l'hôtel d'Osmont. De récents détails fournis par les journaux confirment en partie nos renseignements; la Banque mobilière vient d'acquérir au prix de dix-huit cent mille francs, la magnifique propriété de la famille d'Osmont, et si l'on ne peut s'entendre sur la translation de l'Opéra en cet endroit; l'hôtel deviendra le siége de l'administration et des bureaux de la nouvelle banque qui compte, on le sait, parmi ses plus forts actionnaires, MM. de Morny, Mosselmann, d'Eichtal qui sont d'aussi éclairés protecteurs de l'industrie que d'intelligents amis des arts.

— La commission municipale de Paris, dans sa séance du 26 novembre dernier, avait décidé d'une manière irrévocable, que la rue de Rivoli serait prolongée en arcades jusqu'à la rue des Poulies. Un décret impérial vient de régler définitivement cette grave et monumentale question, et de prescrire les moyens et les formes à l'aide desquels elle sera résolue dans un bref délai.

— Comme nous l'avons dit, samedi prochain, le Jardin d'hiver sera le théâtre d'une des fêtes les plus magnifiques qu'il soit possible d'organiser. La décoration de ce jardin, déjà si belle, prendra un aspect tout à fait inconnu. La lumière jaillira non-seulement de six mille bougies et becs de gaz, mais encore d'énormes bouquets lumineux représentant les fleurs exotiques les plus rares; l'orchestre sera conduit par Dufrêne, qui promet les symphonies les plus merveilleuses. Ce bal, au profit de l'association des artistes, paraît devoir être un des plus brillants de la saison. Au nombre des dames patronesses dépositaires de billets, figurent Mmes Oudiné, Jules Sandeau, Bernard Latte, Odiot, de Bez, Ed. Blanc, Gamen du Pasquier, Boucher, Thiac, Vidal, Mennechet, Félix Pigeory, Panseron, Ingres, Panckouke, Zimermann, Édouard Dubufe, etc., etc. Un grand nombre de billets ont déjà été placés.

RÉBECCA ET ÉLIEZER,

PAR NICOLAS POUSSIN.

« Abraham était fort avancé en âge, et le Seigneur l'avait béni en toutes choses. Il dit donc au plus ancien de ses domestiques, qui avait l'intendance sur toute sa maison : Jurez-moi par le Seigneur, le Dieu du ciel et de la terre, que vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens, parmi lesquels j'habite, pour la faire épouser à mon fils; mais que vous irez au pays où sont mes parents, afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac....

« Ce serviteur s'engagea par serment à faire ce qu'Abraham lui avait ordonné. En même temps il prit dix chameaux du troupeau de son maître ; il porta avec lui de tous ses biens; et s'étant mis en marche, il alla droit en Mésopotamie, en la ville de Nachor. Étant arrivé sur le soir près d'un puits hors de la ville, au temps où les filles avaient accoutumé de sortir pour puiser de l'eau, et ayant fait reposer ses chameaux, il dit à Dieu : Seigneur, Dieu d'Abraham mon maître, assistez-moi aujourd'hui, je vous prie, et faites miséricorde à Abraham mon seigneur. Me voici près de cette fontaine, et les filles des habitants de cette ville vont sortir pour puiser de l'eau. Que la fille donc à qui je dirai : Baissez votre vaisseau, afin que je boive, et qui me répondra : Buvez, et je donnerai aussi à boire à vos chameaux, soit celle que vous avez destinée à Isaac votre serviteur, et je connaîtrai par là que vous avez fait miséricorde à mon maître.

« A peine avait-il achevé de parler ainsi en lui-même, lorsqu'il vit paraître Rébecca, fille de Bathuel fils de Melcha femme de Nachor frère d'Abraham, qui portait sur son épaule un vase plein d'eau.... le serviteur allant donc au-devant d'elle, lui dit : Donnez-moi un peu de l'eau que vous portez dans votre vaisseau, afin que je boive. Elle lui répondit : Buvez, mon seigneur; et ôtant aussitôt son vaisseau de dessus son épaule, et le penchant sur son bras, elle lui donna à boire. Après qu'il eut bu, elle ajouta : Je m'en vais aussi tirer de l'eau pour vos chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu.... après donc que les chameaux eurent bu, cet homme tira des pendants d'oreilles d'or, qui pesaient deux sicles, et autant de bracelets qui en pesaient dix. Et en les lui donnant il lui dit : De qui êtes-vous fille? dites-le-moi, je vous prie. Y a-t-il dans la maison de votre père un lieu pour me loger? Elle répondit : Je suis fille de Bathuel fils de Melcha et de Nachor, son mari. Il y a chez nous, ajouta-t-elle, beaucoup de paille et de foin, et bien du lieu pour y demeurer.... [1] »

Ce récit, que nous avons, à regret, abrégé de beaucoup, n'a pas besoin de commentaire; il n'est personne qui n'en sente le charme, et qui ne soit doucement ému à cette peinture des mœurs patriarcales, à ces détails d'une familiarité tout à la fois si touchante et si noble.

Mettons en regard le tableau de Poussin : le sujet y est nettement indiqué; Rébecca et Éliézer, placés au centre, attirent dès l'abord notre attention. Le peintre a choisi le moment où le serviteur d'Abraham, ayant reconnu dans la jeune fille qui lui a donné à boire, celle que le Seigneur destine pour épouse au fils de son maître, lui présente les pendants d'oreilles et les bracelets d'or. L'attitude de Rébecca est d'une naïveté charmante; elle exprime tout à la fois le contentement et la surprise.

Les personnages accessoires se mêlent à l'action principale par les sentiments qui les animent. Ces groupes de jeunes femmes, disposés avec tant de goût, concourent merveilleusement à l'unité d'intérêt. La plupart ont les yeux tournés vers Éliézer et Rébecca; quelques-unes semblent se communiquer leurs réflexions. Une

[1] Genèse, chap. XXIV, trad. de Le Maistre de Sacy.

seule paraît complétement étrangère à ce qui se passe autour d'elle. Son attention se dirige vers l'intérieur de la citerne pour en retirer un vase rempli d'eau , comme l'indique la corde qu'elle tient. L'idée de cette espèce d'a-parté est heureuse; mais on a quelque peine à s'en rendre compte, la figure se trouvant un peu dans l'ombre. De plus, le bras gauche est presque entièrement caché, et la main qui semble sortir de l'épaule d'Éliézer produit un effet disgracieux et choquant. Pas un geste d'ailleurs qui ne soit juste, qui ne réponde à une idée; pas un détail qui n'ait son but, qui ne contribue à l'effet général. Quoi de plus naturel, par exemple, que la distraction de cette jeune fille qui continue machinalement à verser de l'eau dans un vase sans s'apercevoir qu'il est plein? Quoi de plus gracieux que le mouvement de sa compagne qui l'arrête en souriant? Ces traits heureux et qu'on dirait s'être présentés d'eux-mêmes sous le pinceau, supposent un long et sérieux travail de l'esprit. C'est le secret du poëte faisant difficilement des vers faciles.

Au mérite d'une ingénieuse et savante ordonnance se joint celui de l'exécution. Plus on examine cette délicieuse toile, plus on est frappé de la correction du dessin, de la beauté des lignes, de l'aisance et de la dignité des poses, du jet facile et majestueux des draperies. Dans cette manière large , dans ce style élégant et noble, on reconnaît l'étude approfondie des grands maîtres et de la sculpture antique. Ainsi les deux admirables figures que l'on remarque à droite du tableau, portant chacune un vase sur la tête, sont empruntées à l'une des plus belles fresques de Raphaël, *l'incendie du Bourg* [1] ; et celle qui se présente de face à gauche, le coude appuyé sur une urne, semble détachée de l'un des magnifiques bas-reliefs du Vatican ou du Capitole. L'art, aussi bien que la littérature, se compose d'imitations; il n'y a point de génies créateurs dans le sens rigoureux et absolu du mot; seulement les talents supérieurs, tout en marchant sur les traces de leurs devanciers, ne cessent pas pour cela d'être eux-mêmes, et ajoutent leurs propres richesses au domaine commun des hautes intelligences.

Si l'on osait relever quelques imperfections dans ces chefs-d'œuvre de délicatesse, ce serait la forme généralement trop arrondie des yeux, le contour trop marqué des paupières, et surtout le volume exagéré des prunelles, qui donne au regard quelque chose d'étrange, et nuit à l'expression, d'ailleurs agréable, de la physionomie. Ce défaut n'est point particulier au tableau qui nous occupe; il se reproduit dans la plupart des ouvrages de Poussin. Chose remarquable, et qui est comme le cachet de l'humanité, que les artistes les plus éminents soient sujets à certaines habitudes, et, si l'on peut parler ainsi, à certaines maladresses, qui blessent l'œil le moins exercé, et dont apparemment ils n'ont pas eu la conscience.

Lorsqu'après avoir contemplé avec un plaisir toujours croissant cette attachante composition, après l'avoir étudiée isolément et pour elle-même, on l'examine comme traduction: en la rapprochant du récit de la Bible, on est frappé d'une omission inexplicable. Comment se peut-il que Poussin ait négligé de nous montrer ces compagnons d'Éliézer, ces chameaux qui occupaient une si grande place dans la vie des patriarches, qui jouent ici même un rôle important, dont la présence était commandée par le sujet, et en faisait une partie essentielle? Ajoutons qu'en laissant de côté ce trait de mœurs, il s'est privé d'un effet pittoresque d'autant plus précieux, d'autant plus piquant, qu'il n'était pas cherché.

Envisagée au point de vue de la vérité locale, cette toile prête encore à d'autres remarques, ou, s'il faut le dire, à d'autres reproches. On voudrait dans la couleur du ciel plus de transparence et d'éclat, des teintes plus vives et plus suaves. On se demande si le paysage, quelque habilement traité qu'il soit, est en rapport et en complète harmonie avec l'action à laquelle il sert de cadre. Ainsi, au lieu de ces mouvements de terrain qui rétrécissent l'espace où sont réunis les personnages, au lieu de ces fabriques qui resserrent et bor-

[1] Le peintre de Rébecca, tout en s'inspirant de Raphaël, aurait dû peut-être se conformer au texte de la Bible, où il est écrit : « A peine avait-il achevé de parler ainsi en lui-même, lorsqu'il vit paraître Rébecca, qui portait *sur son épaule* un vase plein d'eau. » Cette question délicate de la vérité historique sera encore soulevée plus loin.

nent la vue, n'eût-il pas été préférable de laisser à la perspective plus de liberté et de profondeur? La scène que nous avons sous les yeux ne gagnerait-elle pas à se détacher sur une vaste étendue, sur un horizon lumineux et chaud, qui nous transporterait dans l'antique Asie, qui nous ferait rêver à ces premiers jours du monde, dont elle fut le berceau, à ces âges qui nous apparaissent comme ceux de l'innocence et de la simplicité? Le peintre ne pouvait-il pas aider, plus qu'il ne l'a fait, à cette illusion, à ce lointain de la pensée? Quant aux costumes des personnages, ils rappellent les usages de la Grèce plutôt que ceux de l'Orient. Mais comme, à cet égard, on est réduit, pour des temps aussi reculés, à de simples inductions, à de simples vraisemblances, on ne saurait apporter trop de réserve dans l'appréciation du parti qu'a pris l'artiste.

Il est donc permis de dire que le tableau de Poussin ne reproduit pas, sous tous les rapports, le caractère et la couleur du livre qui a dû l'inspirer. En lisant les pages de la Genèse, nous nous représentons les plaines de Mésopotamie, à l'heure paisible du soir où les derniers feux du jour éclairent les campagnes d'Haram, la ville de Nachor; nous croyons voir les chameaux accroupis dressant leurs têtes immobiles près du puits marqué pour terme de leur voyage; ils nous semblent respirer l'air de ces belles contrées où le pasteur chaldéen observait les astres sous des cieux toujours purs. Ce côté de la poésie biblique n'a pas été rendu, ou n'a pas été saisi par Poussin. Mais cette autre poésie plus immatérielle, pour ainsi dire, qui ne tient ni aux lieux, ni aux temps, dont l'âme humaine est le foyer éternel, a trouvé en lui un fidèle interprète; elle est dans l'expression de candeur, d'innocence, de sérénité calme et riante, qu'il a donnée à ses personnages; elle est dans le gracieux ensemble de ces groupes, dont l'harmonie repose la vue et la pensée. Nicolas Poussin a, dans ce sens, rempli la plus haute mission et atteint le but suprême de son art, qui est d'intéresser et d'émouvoir.

DALGUE.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

IX.

A M. Adrien DE LONGPÉRIER,

CONSERVATEUR DU MUSÉE DES ANTIQUES.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

Damas, 23 septembre 1850.

« Nous étions justement à deux pas de notre caravansérail, dont nous nous hâtâmes de franchir le seuil, et dès que nous fûmes bien seuls et bien enfermés dans notre chambre, le docteur nous dévoila le grand secret. De tout ce que M. Lautour nous a raconté, voici à peu près ce que j'ai retenu :

« Pour la seconde fois, depuis tantôt vingt années, ce pays subit le progrès ou la révolution des idées, qui n'est d'ordinaire que le préambule de la révolution des faits. De temps immémorial il y a eu ici antagonisme perpétuel, lutte apparente ou occulte, entre les vainqueurs et les vaincus, entre l'élément turc qui représente la conquête et l'élément arabe qui tient au sol et qui se subdivise lui-même en autant de nationalités et de sectes qu'en ont pu créer les croyances religieuses et les caractères inhérents aux diverses zones territoriales. Envahisseur par excellence, le Turc de vieille roche, le vrai croyant ne supporte ni atténuation ni partage dans son absolutisme. Placé au-dessous de lui, l'Arabe, l'indigène, qu'il soit chrétien, Maronite, Grec, Druse, Arménien, Cophte, Bédouin, tout ce peuple, en un mot, qui forme la classe des rayas, est, par suite sans doute de la domination brutale qui pèse sur lui, fort enclin à l'indiscipline. Les rayas, dignes assurément des sympathies occidentales, n'en sont pas moins, si l'on peut s'exprimer de la sorte, de grands enfants qui s'égarent dès qu'on ne les dirige plus et qui peut-être ont besoin pour marcher droit, d'être tenus à la lisière.

« Les armes victorieuses d'Ibrahim avaient, en 1832, envahi la Syrie. Tout zélé musulman qu'il fût lui-même, il avait suffi d'un coup d'œil au fils de Méhémet-Ali pour juger la situation, et la plus simple comme la plus

habile des politiques lui avait conseillé, à lui le triomphateur, de tendre la main aux anciens vaincus afin de grossir par leur nombre l'armée qui suivait son char et de venir ainsi plus aisément à bout de ses véritables adversaires, les Osmanlis. En proclamant bien haut l'égalité de protection par lui accordée aux chrétiens et à toutes la population des rayas contre les Turcs, Ibrahim n'ignorait pas qu'il les enchaînait à sa cause; mais la liberté pour ces créatures qui n'avaient fait jusqu'alors d'autre apprentissage que celui de la servitude, était un bien dont l'inévitable excès ne devait engendrer que des maux.

« Un secret pressentiment, une voix du ciel parlait à l'intelligence du révérend père Marie-Joseph de Geramb, abbé et procureur général de la Trappe, lorsque dans son *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï*, il écrivait, sous la date du 13 octobre 1832 : « Quelques chré- « tiens dans le transport de leur ivresse, sont « allés jusqu'à singer le départ des pèlerins « turcs pour la Mecque. Si les Égyptiens ne « conservent pas leur conquête, cette impru- « dence sera fatale aux chrétiens; elle leur « coûtera des pleurs de sang. Dieu leur soit « en aide! » Le révérend père de Geramb avait deviné juste.

« L'état de l'empire ottoman en 1839 est encore présent à tous les esprits. Ibrahim quittant de nouveau le Caire et traversant le désert El-Arich, avait promené ses étendards en Palestine et en Syrie, relevant partout la condition des rayas, ses naturels auxiliaires. Le succès de Nézib avait grandi l'orgueil des uns et des autres, et si la main conciliatrice de la France n'avait arrêté le successeur de Méhémet-Ali au bord de l'Euphrate devenu son Rubicon, les destinées de la Turquie eussent été apparemmment très-compromises. Raffermi sur le trône par la diplomatie de l'Occident, le jeune sultan Abdul-Medjid ne suivit plus que l'impulsion de son cœur, n'écouta plus que la voix qui lui commandait de compléter la réforme entreprise par son père, et sa volonté toute-puissante se manifesta à Gulhané par le fameux hatti-schérif que l'on nomme aussi tanzimat-kherié, deux mots qui se traduisent à peu près par ceux-ci: *Règlement de grâce.*

« Le tanzimat-kherié est donc en Turquie l'équivalent de ce que sont chez nous les *Capitulaires* de Charlemagne ou le *Livre des Établissements* du roi saint Louis. Les principaux articles de ce pacte fondamental se résument de la manière suivante : 1° Égalité devant la loi de tous les sujets turcs sans aucune exception. 2° Amélioration progressive du sort et de la liberté religieuse des chrétiens. 3° Suppression de la peine capitale. 4° Établissement de la conscription.

« Aujourd'hui le sultan Abdul-Medjid a résolu d'étendre à ses possessions d'Asie le système de réforme en vigueur dans ses provinces d'Europe. La conscription est une des pratiques d'Occident aux charges et aux avantages de laquelle le Grand-Seigneur prétend appeler toutes les parties et toutes les classes de son vaste empire; c'est pourquoi les rayas, voyant enfin leurs oppresseurs contraints de courber la tête sous la règle qu'on leur impose à eux-mêmes, se réjouissent de cette communauté de tributs, qui est pour eux, sinon un soulagement, du moins une consolation.

« Les effendis, en revanche, et ce mot *effendi* signifie proprement un bourgeois, un *monsieur* turc, les effendis, exaspérés d'une telle innovation qu'ils considèrent comme un attentat au Coran et un blasphème envers le Prophète, humiliés d'une mesure qui, dans leur pensée, les abaisse au niveau des gens qu'ils méprisent le plus, lésés enfin dans leur bien-être et leurs intérêts par les poursuites des pachas et autres officiers du sultan qui les rendent pécuniairement responsables de la désobéissance de leurs enfants, lesquels pour se soustraire aux ordres du souverain et à la milice, désertent le logis paternel et se réfugient dans les montagnes; les effendis protestent, quant à présent, par la fermeture de leurs boutiques et la suspension des affaires. Dieu sait ce qu'on fera demain!

« La charte d'Abdul-Medjid a trouvé au dedans et au dehors de son empire des partisans et des détracteurs également énergiques. A entendre ceux qui connaissent l'Orient, il y a dans ces règles nouvelles autant de bien que de mal; d'un extrême on est tombé dans un autre. Les chrétiens s'évertuent à multiplier les proces-

sions et à irriter leurs ennemis par les pratiques et les pompes extérieures du catholicisme ; les rayas ne se gênent pas pour se promener à cheval en ville, ils ne craindront bientôt plus de se ceindre la tête de turbans verts ; en attendant les femmes, plus impatientes, glissent la couleur du Prophète dans l'intérieur de leurs babouches. Les Turcs, les vrais effendis, les gros propriétaires sont vexés à leur tour par ce mépris des anciennes coutumes, autant que par l'habitude européenne que prennent les pachas d'affermer l'impôt à des entrepreneurs de gabelles qui le leur payent double, sauf à le faire payer triple et quadruple aux contribuables.

« Tant de griefs accumulés, tant de provocations incessantes poussent fatalement la Syrie à un effroyable désastre. Alep a déjà réclamé d'une façon menaçante. Les effendis ont essayé de déchaîner la populace turque contre les autorités et contre les chrétiens, et sans un boucher du nom d'Abdallah-Beck, qui a renouvelé dans sa ville le spectacle dont nous avons été les témoins à Paris, c'est-à-dire qui a fait de l'ordre avec du désordre, réglementant l'émeute, organisant les bandes et leur promettant un pillage qu'il trouvait toujours moyen d'ajourner au lendemain, de grands malheurs seraient survenus et le sang aurait coulé à flot. La silencieuse Damas prête l'oreille, disposée à agir comme agira sa voisine Alep. En somme, on est ici sur le qui-vive ; la corde est tendue à ce point que tôt ou tard il faudra qu'elle se rompe.

« Comme surcroît de couleur locale, je tiens d'un Français qui a longtemps habité le Caire, l'anecdote suivante : Un Arabe algérien avait vendu au pacha des marchandises montant à une valeur de vingt-cinq mille piastres. Le pacha, en musulman de bonne souche, avait reçu les marchandises, mais il refusait d'en acquitter le prix, et par trois fois déjà l'Arabe avait sollicité le remboursement avec tous les salamalecks d'usage, se collant la face contre terre, et baisant les babouches de son maître. A la dernière demande d'argent, le fonctionnaire égyptien avait donné à son créancier l'assurance, qu'en cas de récidive, il le ferait mourir sous le bâton. Alors, mais seulement alors, l'Arabe se résigne à dépouiller sa qualité de raya, pour se souvenir qu'il est Algérien, c'est-à-dire sujet français, et par conséquent protégé de sa métropole d'Occident ; le lendemain il entrait d'autorité chez son débiteur, ne s'agenouillait plus, ne suppliait plus, mais s'asseyait sur le divan du maître, ce qui est la plus mortelle injure que puisse faire un raya à un Turc, et tirant son passe-port de sa poche, il le déployait aux regards atterrés du pacha. Inutile d'ajouter que les vingt-cinq mille piastres furent comptées séance tenante à notre protégé.

« Telle est, en effet, la profonde antipathie d'humeur qui existe, quoi qu'on en dise, entre les Orientaux et nous ! ce n'est que quand ils ont épuisé tous les moyens de se faire rendre justice comme mahométans, que mus par l'intinct de la conservation personnelle, par l'avarice ou la cupidité, leurs deux plus grands mobiles, ils se décident à tourner le dos au Prophète et à se placer sous la sauvegarde de la vieille Europe.

« Lors de mon débarquement à Beyrouth, prévoyant bien qu'il me serait impossible de pousser jusqu'à Alep, j'avais fait parvenir à leur adresse diverses lettres d'introduction qui m'avaient été données avant mon départ pour d'influents personnages de cette ville. Une de ces personnes, mon ami, M. Edmond Lesseps, consul de France à Alep, avait eu l'obligeance de répondre à mes vœux, et au milieu de notre contestation avec M. le docteur Lautour, un cavas du consulat, heurtant à notre porte, me remit un paquet dont je me hâtai de prendre connaissance. Ce paquet renfermait de précieux documents, tous manuscrits et de différentes écritures. Une note sommaire jointe à cet envoi, appelait surtout mon attention sur les papiers de la famille Durighello, tant ceux de M. Alphonse Durighello, aujourd'hui vice-consul d'Espagne, à Alep, que ceux de son père, qui vingt années durant représenta, comme consul-général, cette même puissance en Syrie.

« Avant la fin du dernier siècle, en effet, le père de M. Durighello, Vénitien de naissance, las de la domination autrichienne, s'était retiré dans le Levant, où l'Espagne, quelques années après, lui avait donné mission de personnifier, défendre ses intérêts. M. Durighello, qui avait épousé une Française, n'était pas

moins fidèle sujet de l'Espagne qu'ami dévoué de la France, et il le prouva bien lors d'une vacance de notre consulat, durant laquelle il géra nos affaires avec autant d'habileté et de désintéressement que si ces affaires eussent été les siennes propres. La croix de la Légion d'honneur fut la récompense de cette noble et intelligente conduite.

« De son mariage avec une de nos compatriotes, le consul d'Espagne eut un fils auquel il a légué, outre les fonctions dont il était revêtu, ses aptitudes diplomatiques et ses sympathies pour notre nationalité. M. Alphonse Durighello, né en Syrie même, portant et parlant avec une égale aisance, le costume et la langue arabe, rompu à toutes les habitudes, initié à toutes les mœurs qui l'entourent, Vénitien par le sang, Espagnol par l'adoption, Français par la vivacité de son esprit et par sa mère, familiarisé avec les idiomes de l'Occident non moins qu'avec celui des contrées où il réside; aussi Arabe que les Arabes, et plus Turc au besoin que les Turcs eux-mêmes, le vice-consul de S. M. catholique Isabelle II, à Alep, est un de ces agents d'élite comme il serait à désirer que toutes les puissances européennes en eussent beaucoup en Asie.

« Les notes recueillies en ces derniers temps par M. Alphonse Durighello, faisaient suite à d'assez longs récits en forme de Mémoires, rédigés par son père lui-même. Au courant de ces pages pleines de noms propres, de dates et de faits, une page surtout m'a frappé d'autant plus qu'elle m'a paru jeter une certaine lumière sur les événements relatifs à la mission du général Romieu, dont le nom est loin d'être ignoré à Damas.

« Un Génois nommé Conti, qui s'était placé sous la protection de la France, ayant contracté vis-à-vis du pacha une dette qu'il n'acquittait pas, la protection lui fut retirée suivant l'usage, et peut-être aurait-il fini ses jours dans les cachots musulmans d'Alep, si M. Durighello n'eût généreusement offert de le prendre sous sa responsabilité et de lui donner pour prison l'hôtel même du consulat. « Allaidin-Pacha, dit M. Durighello dans son mémoire manuscrit, ayant été remplacé par Wali-Pacha, en mai 1806, et ce dernier n'ayant plus recherché Conti, dont la prison était ma demeure et ma table, j'ai cru qu'il était temps de le mettre en liberté. Sur ces entrefaites, M. Rousseau, consul général de France à Bagdad, se trouvant ici de passage, avait besoin d'une personne de confiance pour expédier à Paris un courrier avec des dépêches des plus secrètes, qu'il venait de recevoir de l'ambassade de Perse, pour l'empereur Napoléon; à ma sollicitation, il envoya Conti. Ces faits se trouvent consignés dans ma correspondance officielle avec l'ex-république des Sept-Iles Ioniennes, dont les archives ont été réunies, après sa chute, à la chancellerie de l'ambassade française.

« Rapprochant ici les circonstances et les années, je me demande si le récit de M. Durighello ne se rapporte point à l'envoi que Feth-Ali-Shah, souverain de la Perse, fit à cette époque d'un émissaire à l'empereur Napoléon pour lui offrir son amitié et pour implorer assistance, ou si ce passage ne se rapporterait pas plutôt à la fin mystérieuse de l'adjudant général Romieu.

« Dans la première hypothèse, on m'a parlé à Constantinople d'un obscur Arménien qui, après le départ de notre ambassadeur le général Brune, avait été reçu par le premier drogman, le vénérable M. Ruffin, auquel il avait confié le secret de ses dépêches pour Napoléon. Il ne serait pas impossible que cet Arménien, venu de Djulfa, au péril de ses jours, fût tout simplement le Génois mentionné au mémento du consul espagnol.

« Mais, dans la seconde supposition, quand je remarque que M. Durighello dit un mot de la république des Sept-Iles, où l'adjudant général Romieu fit ses débuts diplomatiques après la mort de son chef Championnet; quand je cherche à pénétrer le sens ambigu de la narration qui précède, j'acquiers la presque certitude que ce Conti, homme de confiance ainsi recommandé par M. Durighello à M. Rousseau, notre consul, était chargé non-seulement de la réponse de Feth-Ali-Shah, mais encore de détails plus ou moins précis sur la catastrophe dont l'infortuné général Romieu fut la victime. Suivant l'indication de M. Durighello, les archives de l'ancienne république des Sept-Iles, transportées et sans doute enterrées dans

quelques cartons à Alep, pourraient à cet égard être fort utilement consultées.

« Tandis que j'étais plongé dans mes lectures et dans mes réflexions, M. Lautour nous avait souhaité le bonsoir et mes compagnons avaient gagné leurs lits. L'heure du sommeil était aussi sonnée pour moi, je préférai attendre le jour en feuilletant les notes de M. Alphonse Durighello comme javais feuilleté les Mémoires de son père. Je trouvai dans ces volumineux manuscrits des indications curieuses et d'intéressantes statistiques, entre autres celles ayant rapport aux pèlerinages de la Mecque, qui est une des sources de l'activité et de la fortune de Damas.

« Quartier général des voyageurs, à partir des premiers jours du ramazan jusqu'au 15 ou 17 chewal, la cité où nous sommes les voit arriver par petites caravanes. Malheureusement pour nous la date était passée et nous n'eûmes point la distraction de ce pittoresque spectacle. L'année des musulmans étant lunaire, c'est-à-dire formée seulement de trois cent cinquante-quatre jours, il en résulte que les dates de départ du 15 ou 17 chewal passent successivement par toutes les saisons tous les mois de l'année, tous les signes du zodiaque pour revenir au même jour après un laps de trente-trois ans.

« Les pèlerins qui se rendent au tombeau du Prophète n'y vont pas tous, j'ai lieu de le croire, dans l'unique but d'accomplir un vœu ou de sauver leurs âmes; les uns faisant un détour immense, accourent de la Perse, de l'Inde, de la Tartarie et du Mogol; d'autres, de la Russie, de l'Asie-Mineure, de l'Albanie et de toutes les provinces de l'empire ottoman. A peine entrés à Damas, ces étrangers vendent aussitôt leurs chevaux, leurs mulets ou leurs ânes pour n'avoir point à les nourrir. Au moment de se mettre en marche, la caravane s'approvisionne de montures chez les loueurs de chameaux; un chameau se loue d'ordinaire deux à trois mille piastres, pour l'aller et le retour.

« Les pauvres gens se contentent d'un de ces quadrupèdes du désert pour deux personnes, ils s'arrangent dos à dos sur sa croupe dans des espèces de boîtes. Un bâton d'environ un mètre de haut retient une toile qui, en s'abaissant, les protége, ainsi que l'animal, contre les ardeurs du soleil ou contre la pluie. Les gens plus aisés ont un chameau par homme et s'abritent sous un large parasol. Les riches font usage de la *portantine*, sorte de palanquin qui exige l'emploi de deux chameaux marchant de front. Rien n'est changé durant le voyage à l'ordinaire de ces riches qui vivent comme chez eux, escortés qu'ils sont d'un nombreux domestique : cuisiniers, pâtissiers et autres gens de service. La classe moyenne est plus sobre, et quant aux pauvres, ils vivent de la desserte des hauts personnages ou de la chair des chameaux qui meurent sur la route.

« La caravane est habituellement accompagnée de marchands qui portent des productions de Damas à la Mecque et en rapportent du café moka, des esclaves, du henneh, des mousselines des Indes, des plumes d'autruche, des dattes, des essences et toutes sortes de parfums d'Orient. Mille soldats, sous un chef kurde, protégent les pèlerins, ce qui n'empêche pas de payer rançon aux chefs des principales tribus arabes. Ce voyage, de plus de cent jours, occasionne une grande mortalité parmi ceux qui y prennent part. La caravane de 1844, qui comptait environ huit mille personnes, en perdit trois cents sur la route; celle de 1849 fut cruellement décimée par le choléra, surtout à la Mecque où sévissait le fléau. En cette même année, 1844, près de quatre-vingt mille croyants étaient, dit-on, réunis au mont Arafat.

« On compte trois cent soixante et dix-sept heures de marche de Damas au mont Arafat, trente-quatre stations, trois mois et demi de voyage pour l'aller et le retour. Les stations où l'on s'arrête le plus longtemps sont Mezzarib, huit jours; Médine, trois jours; El-Mina, trois jours, et la Mecque, douze jours. Tant que dure le pèlerinage, la Mecque est véritablement l'entrepôt de l'Inde, de l'Asie occidentale et de l'Europe.

« Le retour des pèlerins à Damas répand encore plus d'activité et est cent fois plus propice au commerce que leur venue dans la grande cité : les échanges, les transactions, les ventes ne discontinuent pas durant plusieurs semaines. Les marchands achètent des soieries, toiles, cotonnades, tissus d'Europe qu'ils emportent dans leurs pays; les autres, ceux qui ne se

livrent à aucun négoce, qui se bornent à vivre de leurs revenus, à être de bons époux, d'excellents pères, de respectables chefs de famille, font, avant de rentrer chez eux, ample provision de présents pour leurs proches et pour leurs connaissances, en témoignage de leurs lointaines aventures.

« Nous aussi, pèlerins d'occasion, sur le point de quitter Damas, en souvenir de notre passage, nous allons acheter des étoffes, tapis, pipes, armes de luxe; car là-bas où vous êtes, mon cher conservateur, les parents, les amis ne nous manquent pas, grâce au ciel! Et nous ne sommes pas des Turcs. »

Félix PIGEORY.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Les nouvelles d'art. — Le ministère de l'intérieur et le ministère d'État. — M. Alphonse Royer, directeur de l'Odéon. — La succession de Félix Cottereau. — Exposition de 1853. — Les Menus Plaisirs. — Futurs envois. — M. Horace Vernet. — M. Alexis Pérignon. — Commande à M. J. Palizzi. — M. Alfred de Dreux. — L'Hôtel de M. Gudin. — Le Musée impérial et M. le prince Demidoff.

La politique n'étant plus, très-heureusement pour la prospérité du monde et le repos de chacun, la quotidienne ressource de ceux qui font des nouvelles ou qui en cherchent, les uns et les autres prennent maintenant leur revanche ailleurs. Durant ces dernières semaines, les arts ont été le sujet d'une multitude d'histoires en l'air. Si l'on devait ajouter le moindre crédit à tout ce qui se répète encore à ce propos, le ministère d'État et le ministère de l'intérieur ne seraient plus ce qu'ils sont en réalité, et ce qu'ils ne cesseront jamais d'être : deux départements bien unis, deux grandes administrations d'un pouvoir fort, marchant du même pas vers le bien commun; ils seraient deux rivaux, deux adversaires rongés d'une mutuelle jalousie, et n'ayant d'autres pensées que celles de mettre à exécution leurs envahissements réciproques.

De pareils bruits se détruisent, s'annihilent eux-mêmes par leur propre puérilité. M. le comte de Persigny et M. Fould ont chacun, dans leur vaste ressort administratif, des attributions parfaitement distinctes, et, s'il est naturel que les musées, situés dans les résidences impériales, relèvent du ministère d'État, qui a la haute main sur les palais, châteaux, collections artistiques et manufactures de la couronne, il n'est pas moins logique que la direction générale des Beaux-Arts, en rapports permanents avec les artistes auxquels elle commande, pour le compte et sur les fonds de l'État, des œuvres qui trouvent ensuite leur place, soit à Paris, soit en province, dans les églises, les hôtels de ville ou de préfecture, les mairies et autres monuments ou édifices publics, il n'est pas moins logique, par le régime de bon sens dont nous avons l'avantage de jouir, que cette direction générale des Beaux-Arts demeure, sous l'empire actuel, comme elle l'a été sous celui de 1804, étroitement liée au ministère de l'intérieur, dont elle est une des plus vivantes artères.

Qu'on se tienne donc en garde contre les fables qui circulent, ou contre les ambitions qui s'agitent, soit aux alentours de la rue de Grenelle, soit aux abords du pavillon Marsan. Tous ces récits où se croisent, se heurtent pêle-mêle des intrigues de comédiennes, des notes diplomatiques, des projets de famille et des fauteuils au conseil d'État, ne sont que des tissus d'invraisemblances, de traîtrises ou de mensonges. Le temps n'est plus, soit dit sans offenser personne, où Mlle Hus tenait la feuille des bénéfices. Rien de plus simple, en somme, que les deux derniers actes émanés de la direction générale des Beaux-Arts, à savoir, la nomination de M. Alphonse Royer à la direction du second Théâtre-Français, et celle de M. Alfred Arago, fils de l'astronome, comme inspecteur des Beaux-Arts.

Il s'en faut que le premier de ces choix ressemble à une nouvelle, car nous tenons de bonne source, qu'en effet, dès le mois de juin 1852, M. Alphonse Royer avait la promesse du privilége dont il sera investi à la prochaine expiration de celui dont M. Altaroche a été pourvu sous le ministère de M. Baroche. N'ayant pu s'entendre, à cette époque, avec le titulaire, pour prendre aussitôt possession, M. Royer avait, jusqu'à un certain point, lieu de craindre que les choses ne s'améliorant pas à

l'Odéon, la subvention fût supprimée, et qu'ainsi son privilége ne fût plus, au moment d'entrer en gestion qu'un morceau de papier bon à allumer son cigare.

Mais l'horizon s'est débrouillé, Dieu merci! En ce qui concerne l'affaire du second Théâtre-Français, la récente signature du ministre n'a été qu'un acte de justice, et la parole tenue par M. Romieu qu'un service de plus joint à tous ceux que lui doivent déjà les arts et les lettres. Pour ce qui est de la préférence accordée à M. Alphonse Royer sur ses compétiteurs, s'il en a eu, personne ne contestera sérieusement à cet élégant esprit que le succès a suivi sur tant de scènes depuis bientôt vingt-cinq ans, ses nombreux titres à gouverner un théâtre, où ses triomphes comme écrivain n'ont été, nous en avons l'espoir, que le prélude de la réussite qu'il y obtiendra comme directeur.

Quant à la nomination de M. Alfred Arago et aux influents patronages qui ont pu la déterminer, on remarquera que le successeur de Félix Cottereau n'est pas, comme le noble peintre que chacun regrette, *inspecteur général* des Beaux-Arts, mais simplement *inspecteur*, ce qui vraisemblablement diminue avec l'importance de la charge, le chiffre des appointements. Félix Cottereau touchait un traitement fixe de six mille francs. M. Alfred Arago s'est d'ailleurs, assure-t-on, toujours tenu en dehors des affaires politiques; esprit observateur et quelque peu sarcastique, prompt à s'assimiler par l'imitation certaines individualités ou certains travers, il aimait les arts d'instinct, d'où il suit qu'il ne lui sera point difficile de bien remplir sa place en leur vouant une sollicitude officielle.

La question du Salon et de son emplacement est plus que jamais pendante. Quoi qu'en aient dit certains journaux fort à même d'être renseignés, quels que soient les bruits absurdes ou contradictoires que répandent les entrepreneurs de nouvelles de Paris et de l'étranger, les choses n'ont guère avancé depuis les détails contenus dans notre dernier numéro. La situation est toujours à peu près la même, et quand nous entendons dire autour de nous, par les uns: « l'Exposition est retardée indéfiniment; » par les autres : « il n'y aura pas de Salon cette année; » voici, sauf modifications ultérieures, ce que nous croyons être la vérité.

Le prince Jérôme persévère dans ses hésitations, dans ses généreux scrupules, touchant son installation immédiate au Palais-Royal; il ne voudrait en aucune manière porter préjudice aux artistes, et s'il cède, ce ne sera que sur l'assurance que les arts ne perdront rien à une mutation qui sera pour eux, non un dommage, mais un simple changement d'asile, duquel peut-être ils auront à se réjouir. On a en outre fait remarquer au prince que, s'il ne se décidait pas, son entrée et celle de sa famille au Palais-Royal ne pourraient plus avoir lieu que vers la fin de l'année, en raison des délais indispensables, tant pour la durée de l'Exposition, les formalités de clôture et la reprise des objets, que pour l'appropriation du monument à sa destination définitive.

A défaut du Palais-Royal, les emplacements pour le Salon de 1853 sont toujours ceux que nous avons indiqués, sur la rive gauche de la Seine, quai Voltaire et quai d'Orsay. Dans cette hypothèse, on disait, au dernier vendredi de M. le comte de Nieuwerkerke, que l'ouverture du Salon ne serait pas retardée de plus d'un mois ; ce serait autant de gagné pour les artistes et le public : pour les artistes qui emploieraient utilement ce répit, à revoir, à retoucher, à polir leurs œuvres, à en créer ou à en terminer de nouvelles; pour le public, qui n'aurait certes pas l'ingratitude de se plaindre d'un ajournement dont sa curiosité recueillerait tous les bénéfices. Ce qui prouve au surplus que les futurs exposants peintres, statuaires ou autres ne désespèrent pas, c'est l'activité aussi prodigieuse que féconde dont les ateliers offrent en ce moment le spectacle.

Les lignes qui précèdent étaient écrites lorsque le *Moniteur* du 12 de ce mois a publié l'avis suivant :

« Le directeur général des musées a l'honneur d'informer le public et les artistes que les dispositions ont été prises, par M. le ministre d'État et de la maison de l'Empereur, pour que l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants soit ouverte le 1er mai 1853 dans les bâtiments occupés par le Garde-Meuble, rue du Faubourg-Poissonnière. Les ouvrages seront reçus tous les jours, de dix à

quatre heures, depuis le 15 mars jusqu'au 31 du même mois : le délai de rigueur expirera le 31 mars, à six heures du soir. »

Quelques renseignements nous parviennent sur les ouvrages destinés au prochain Salon; nous allons les transcrire, tels, à peu près, qu'on nous les communique.

Outre le tableau qu'il vient de finir et qui servira de pendant à sa *Jeunesse de Lantara*, si justement remarquée à l'Exposition dernière, M. Faustin Besson termine quatre délicieux sujets destinés à enrichir les panneaux des portes de l'appartement de madame la comtesse de Persigny au ministère de l'intérieur, incendiés il y a quelques mois. Ces sujets représentent *les quatre saisons*, traités dans le style des aimables peintres du XVIIIe siècle, Watteau et François Boucher, dont M. Faustin Besson continue avec tant de grâce les galantes fantaisies. Il ne suffit d'ailleurs pas à l'habile artiste de produire de belles œuvres, il fait encore de bonnes actions.

Tony Johannot, mort, comme on le sait, à l'improviste, et quand de nombreuses années de travail et de succès semblaient encore lui être promises, Tony Johannot a laissé sur son chevalet en cours d'exécution un ouvrage dont il avait reçu la commande du gouvernement. C'était une scène de l'Ancien Testament, l'épisode tout biblique de *Ruth et Booz*. Les dispositions générales de l'œuvre étaient indiquées, la figure de la gentille Ruth s'épanouissait au souffle créateur du maître, pleine de naïveté et de fraîcheur, dorée par le soleil comme les blonds épis que foulaient ses petits pieds quand la mort, l'impitoyable mort est venue glacer la main qui tenait le pinceau.

La direction générale des beaux-arts n'a pas voulu que cette composition, qui promettait d'être une des meilleures de l'auteur, disparût dans l'oubli, et que, faute d'achèvement, la veuve fût privée de la juste rémunération qui en serait revenue à son époux. C'est pourquoi M. Faustin Besson a reçu et accepté du plus grand cœur la confraternelle mission de compléter la pensée et le tableau de son ami, abandonnant à la veuve de Tony Johannot une importante somme sur la commande.

De tels exemples ne sont pas rares dans le monde des artistes; on doit se souvenir en effet qu'il y a deux ans, après le décès prématuré de Longuet, ses amis Diaz et Ernest Seigneurgens s'empressèrent de terminer, de classer les ébauches qui remplissaient son atelier, et dont la vente publique a rapporté une somme de plus de sept mille francs à la femme et aux enfants du pauvre défunt.

Après tout, un malheur est bon à quelque chose lorsque, comme l'incendie des appartements de M. le comte de Persigny, il se répare au moyen de nombreux et lucratifs labeurs dévolus aux artistes. Sans cet heureux sinistre, M. Vincent Vidal ne mettrait pas en ce moment la dernière main à la copie d'une merveilleuse composition qui ornait la chambre de madame la comtesse de Persigny, et que le feu a détruite, mais dont, par surcroît de bonne fortune, on avait peu auparavant fait tirer une épreuve photographique. C'est d'après cette épreuve que M. Vidal a entrepris une reproduction qui sera peut-être au-dessus de l'original; car, si souple est le talent de l'artiste qu'en quelque genre qu'il se soit essayé, dessin, pastel, ornements, eaux-fortes, portraits, ceux surtout de la famille Rotschild, il a presque constamment réussi.

Le portrait de l'empereur Napoléon III par M. Charles-Louis Müller est une étude sérieuse qui appellera certainement l'examen et le jugement de la critique. On peut dès à présent dire de M. Müller qu'en matière de portraits, il fait de la peinture comme Tacite a fait de l'histoire. Le pinceau de l'auteur de la *Dernière charette* ignore la flatterie. Ce portrait de l'Empereur, gravé avec une précision et un art infini par M. Auguste Blanchard et édité par Harche, rappelle assez, par le travail du burin, celui du duc d'Orléans, exécuté en 1841 par M. Calamatta, d'après la peinture de M. Ingres : il n'y a guère que la figure qui soit complétement finie; le burin s'est encore quelque peu arrêté sur l'habit, mais le pantalon et les accessoires ne sont indiqués que par de simples traits. Les épreuves d'artistes de la belle gravure de M. Auguste Blanchard sur papier de Chine et avant la lettre, ne seront pas moins recherchées un jour que ne le sont à l'heure qu'il est celles de la remarquable improvisation de M. Calamatta.

Il n'y a point de haras aussi bien approvisionné en chevaux de toutes races que ne l'est l'atelier de M. Achille Giroux; en ce curieux réduit les chevaux piaffent, hennissent, caracolent sur tous les murs. Les regards se portent tout d'abord sur la toile qui occupe le chevalet : un superbe étalon s'élance triomphalement de l'écurie, tandis que le palefrenier le saisissant par sa flottante crinière, a toutes les peines du monde à le modérer. Ce tableau est, paraît-il, celui sur lequel M. Achille Giroux concentre présentement toutes ses affections et qu'il veut envoyer au Salon prochain. Dans un angle de l'atelier est appendu et presque voilé de deuil un autre tableau qui a un double mérite, car il joint au talent d'exécution particulier à l'auteur, l'avantage d'avoir été commandé par M. le comte d'Orsay, mort surintendant des beaux-arts. Le noble acquéreur n'a pu ainsi retirer l'ouvrage et payer sa dette : « Ah! di-

sait-on ces jours derniers à M. Achille Giroux, si on savait cela quelque part... »

Les dernières expositions de Bruxelles et de Paris ont été, pour Mme O'Connell, de favorables occasions de se produire; aujourd'hui cette dame a pris rang parmi les maîtres, et les illustrations de la politique, des arts, des lettres, se pressent dans son atelier, jalouses de poser devant cette nouvelle Mme Lebrun. Aussi les portraits en pied ou en buste sont-ils là en fort respectable nombre, n'attendant que l'heure de quitter l'avenue Frochot pour courir au local définitif de l'Exposition. Parmi ces portraits traités avec l'énergie et le grand style des maîtres du XVIe et du XVIIe siècle, se distinguent principalement ceux de M. le comte de Persigny, de M. Romieu, de M. Arsène Houssaye, ceux aussi de Mme Ducos, femme du ministre de la marine, et de Mlle Rachel tragiquement vêtue de velours noir.

M. Lorentz, lui, ne pourra, quelsque soient les retards de l'Exposition, y envoyer sa grande page de la *Revue des morts*. L'artiste s'étant inspiré de la sombre ballade de Gœthe : « C'est la grande revue qu'aux champs Élysées, à l'heure de minuit, passe César décédé, » avait d'un trait rapide reproduit le rêve du poëte allemand sous forme d'une esquisse dont il avait fait hommage à M. le comte de Nieuwerkerke. L'Empereur ayant vu cet essai chez M. le Directeur général des Musées au Louvre, exprima le désir que l'esquisse devînt un tableau. C'est pourquoi M. Lorentz recevait peu après, de M. Lefebvre-Deumier, une lettre des plus flatteuses par laquelle il était informé de la commande qui lui était faite, et prévenu, en outre, qu'elle lui serait payée sur la cassette particulière de S. M. et qu'une somme de 5000 francs était mise à sa disposition pour premières avances.

Entre les peintres de talent que l'on reverra au Salon prochain, il en est un, M. Zuberbuhler, qui prépare, pour cette périlleuse épreuve, deux ouvrages dont les sujets sont au moins bien choisis : l'un est *Une jeune mère* faisant jouer son enfant sur ses genoux, l'autre a pour motif *la Jeune captive* d'André Chénier, blonde femme aux cheveux d'or et au front rêveur, contemplant le ciel.

La statuaire comme on le pense ne chômera pas cette année. Mme Lefebvre-Deumier, ce délicat et aristocratique ciseau, a obtenu trop de succès avec le buste de l'Empereur pour ne point persévérer dans un genre qui lui réserve encore de nombreux et légitimes triomphes. Cette fois Mme Lefebvre-Deumier s'applique à fixer dans le marbre la ressemblance d'une personne de son sexe, de Mme Ducos, dont Mme O'Connell achève le portrait, grande dame aussi distinguée par les charmes de la physionomie que par l'élégance des manières. Par pure distraction et dans ses courts moments de loisir, Mme Lebfevre-Deumier a modelé, pour ainsi dire à la loupe, une petite Vénus qui pourra fort bien être montée en cachet, et, si antique par le contour et par la pose, qu'il n'est pas besoin d'un grand effort de galanterie pour la considérer comme un ressouvenir des âges grecs ou romains.

Nous aurons aussi un buste en marbre de l'Empereur, par M. Desbœufs; ce sera, si nous comptons bien, le quatrième buste semi-officiel. L'œuvre de M. Desbœufs, sévèrement étudiée et rendue, brille par des qualités qui lui sont propres et qui attestent qu'après M. le comte de Nieuwerkerke, Mme Lefebvre-Deumier et M. Barre, il est encore possible de bien faire sans les imiter. Ce buste n'est point d'ailleurs un travail de date récente; il avait été commandé avant les événements du 2 décembre au statuaire qui n'avait pu obtenir du prince président que quelques quarts d'heure d'études à l'Élysée. L'artiste, surpris durant une de ses fugitives séances par M. le comte de Persigny, eut avec le futur ministre une conversation qui ne lui laissa dès lors aucun doute sur les profondes aptitudes de l'homme d'État aux choses d'art. Enfin, il y a seulement quelques semaines, l'Empereur rencontrant M. Desbœufs et se souvenant des séances de l'Élysée, lui demanda où en était son buste : — « Sire, a aussitôt répondu le sculpteur, dans huit jours il sera au palais des Tuileries. » C'est ainsi que, grâce aux événements, le buste présidentiel est aujourd'hui un buste impérial. M. Desbœufs n'estime pas fouler aux pieds la vérité, en acceptant et pratiquant la règle de l'idéalisme dans l'art; il dit à ce propos et avec un grand sens : « Dans une œuvre de haute statuaire je vois tout ce que je mets, mais je ne me crois pas obligé de mettre tout ce que je vois. »

Que répète-t-on encore? On assure, et il n'y a plus à en douter, que M. Horace Vernet se retire en Algérie. L'illustre peintre de nos batailles contemporaines, l'éclatant historien de nos gloires d'Afrique veut finir ses jours au milieu des sites, dans le voisinage des lieux qu'il a tant de fois reproduits sur ses immenses toiles. Cette détermination étant irrévocable, la France n'a plus qu'à accompagner de ses vœux le navire qui, de Marseille, va porter son grand chef d'école sur cette autre terre française qui est l'Algérie.

M. Alexis Pérignon renonce aussi à son bel atelier de la rue de Labruyère; bien que la fine fleur de la noblesse fût pour lui une inépuisa-

ble source de portraits si merveilleusement couronnés par les ressemblances de M. le comte et de madame la comtesse de Chambord ; il va chercher en Russie une aristocratie qui lui fera peut-être regretter la nôtre et des succès qui probablement ne dépasseront point ceux qu'il a obtenus chez nous. Mais M. Alexis Pérignon n'est pas encore dans l'âge où l'on a le droit d'aspirer aux délices du port ; son départ pour la Russie n'est point une retraite, mais un voyage. Aux temps où nous sommes, tous les grands artistes ne doivent-ils faire leur tour d'Europe?

Que M. Joseph Palizzi, ce peintre napolitain, devenu notre compatriote par l'esprit et par le talent, retourne dans sa patrie au printemps prochain, rien de mieux ! Il ne s'agit d'abord que d'un séjour de courte durée et ensuite d'une commande qui lui a été faite par la direction des Beaux-Arts et qui prouvera à S. M. des Deux-Siciles que les artistes, de quelque point du monde qu'ils arrivent, quand ils ont du talent, sont les bien venus chez nous. Sans parler de ce qu'il tient en réserve pour notre Salon, M. Palizzi ira donc dans quelques mois saisir sur le fait un de ces beaux paysages des environs de Naples, au milieu duquel il jettera, pour animer et mouvementer la nature, un troupeau de chèvres avec son berger, rappelant le pâtre de Chateaubriand appuyé sur son bâton et regardant ses bœufs boire dans le Tibre. Les uns partent ou vont partir, les autres reviennent.

M. Alfred Dedreux, qui, après les mauvais jours de 1848, avait émigré à Londres, emportant avec lui ses dessins, ses croquis et ses ébauches, où s'ajustent avec tant de grâce, sur des paysages d'Eugène Cicéri, des chevaux de races des chasseresses du moyen âge, des écuyères du temps de Louis XV et des levriers de Syrie. M. Alfred Dedreux, de retour au premier soleil de l'empire, avait repris tout joyeux le chemin de l'avenue Frochot, persuadé qu'il y trouverait, comme Ulysse rentrant à Ithaque, ses pénates endormis au coin de l'âtre et son terre-neuve remuant la queue. La place était prise ; il en était de même de celle d'à côté et de celle d'en face. L'avenue Frochot jadis déserte n'a plus aujourd'hui un seul espace à louer. C'est la faute de la prospérité qui renaît, c'est la faute des arts qui refleurissent ! Comme beaucoup de ses confrères, M. Dedreux est donc en quête d'un atelier ; il en est un que peut-être il ignore, et qu'il nous saura quelque gré de lui faire connaître ; celui-là est perdu ou plutôt abrité en plein quartier de Tivoli, rue de Douai. C'est une sorte de villa où l'artiste est seul et maître absolu chez lui, une façon de petit hôtel qui a dans son voisinage la palazzine de Mme Viardot-Garcia et l'ancienne propriété de M. Granier de Cassagnac, avec la belle allée de tilleuls, derniers vestiges des jardins du fermier général La Bouxière.

Aucune idée de déplacement ou de voyage ne préoccupe M. Théodore Gudin si l'on en juge par les importants travaux qu'il fait exécuter dans sa demeure du quartier Beaujon. On sait que M. Gudin, riche par sa palette autant que par son mariage avec une héritière anglaise, habite une des plus jolies villas de son quartier. La propriété, jusqu'à ce jour oubliée au fond d'une cour donnant sur la rue Balzac, jouira désormais d'une entrée digne de sa splendeur, sur le faubourg Saint-Honoré. La villa sera ainsi transformée en hôtel. Un spacieux atelier développe extérieurement sa façade, conçue dans un style et ornementée avec un goût dont il sera facile de se rendre compte, quand on saura que ces changements s'effectuent sous la direction de M. Édouard Renaud, auquel l'architecture contemporaine doit entre autres œuvres remarquables, la maison renaissance de la place Saint-Georges et l'hôtel du sculpteur Lechêne.

Le musée impérial et royal dont nous avons à diverses reprises entretenu le public, est sur le point de s'enrichir d'une très-précieuse collection. M. le prince Demidoff, au courant de ses voyages en Europe, s'est arrêté à l'île d'Elbe où il a eu l'occasion de voir et d'acheter souvent au poids de l'or, un nombre considérable d'objets ayant appartenu à l'empereur Napoléon Ier. Une semblable collection ferait du musée impérial un reliquaire vraiment digne du titre qu'il porte. Or, M. le prince Demidoff, avec une spontanéité et une magnificence qui ne surprendront personne, vient d'offrir au neveu du glorieux captif de l'île d'Elbe les objets dont il a eu l'idée de se rendre acquéreur avant que l'on songeât peut-être à la création de

l'établissement spécial dont M. le comte Horace de Viel-Castel est le conservateur.

M. le prince Demidoff attend la réponse du gouverment français dans les Apennins où il est retenu par une indisposition et où est allé le rejoindre M. Raffet, son collaborateur au crayon pour le beau livre intitulé *la Crimée* et *la Russie méridionale*. L'artiste travaille, dit-on, avec le noble seigneur russe à un autre ouvrage; de cette collaboration, en quelque sorte permanente, est résulté pour M. Raffet la création d'une pension viagère de 6000 fr., reversible sur la tête de sa femme et sur celle de ses enfants. On pense que si le don de M. le prince Demidoff est agréé, comme tout porte à le croire, l'autorisation de séjourner en France sera, pour lui, demandée par l'empereur des Français à son cousin le czar.

GEORGES GUÉNOT.

Paris, 14 janvier.

COLLÉGE MUNICIPAL CHAPTAL.

Les vacances dernières n'ont point été perdues pour le collége Chaptal : ce temps de repos pour les professeurs et de plaisir pour les élèves, a été employé en travaux de constructions et d'embellissements réclamés de la façon la plus impérieuse par les développements que prend chaque jour cet utile établissement. Avant de donner une indication sommaire de ces travaux, peut-être est-ce ici le lieu de tracer un historique rapide du collége Chaptal, qui réalise aujourd'hui les améliorations sollicitées il y aura tantôt un quart de siècle par les besoins généraux de notre société.

Dès 1825, en effet, on avait commencé à sentir la nécessité d'un enseignement qui ne fût ni exclusivement militaire comme celui de l'empire, ni systématiquement classique comme celui de la restauration. Ce furent là les premières manifestations de ce qu'on a très-judicieusement nommé depuis : *l'enseignement professionnel*.

Un homme d'étude et de savoir, M. Goubaux, chef de l'ancienne pension Saint-Victor, soutenait avec quelques autres confrères, en 1828, cette intéressante cause de l'éducation professionnelle dans le sein du conseil de l'Université. Ces tentatives, paraît-il, avaient médiocrement réussi, puisqu'en 1833 elles étaient renouvelées par leur auteur sans plus de succès, auprès du ministre de l'instruction publique. Si les théories demeuraient infructueuses chez nous, ailleurs elles portaient leur fruit : l'Autriche ainsi que la Prusse, fondaient, à côté de leurs universités féodales, des écoles dites *réelles* ou *positives*, et l'application avait déjà été faite outre-Rhin, lorsque la ville de Paris, prenant en considération la persévérance de M. Goubaux, élevait son institution au rang d'établissement communal.

De part et d'autre ce n'était là, en quelque sorte, qu'un engagement à faire mieux, et M. Goubaux, voué plus que jamais à son œuvre, approfondit, développe, régularise son système d'enseignement, le complète par des publications élémentaires, si bien qu'en 1843, le conseil municipal, qui avait à plusieurs reprises, émis le vœu de la création d'un collége dans le quartier Poissonnière, n'hésite plus à prendre sous son immédiate autorité l'ancienne pension Saint-Victor, qui devient école communale supérieure. Cependant la transaction, pour sortir son plein et entier effet, avait besoin de l'agrément du ministre de l'instruction publique, et l'année suivante seulement, la ville avait raison des répugnances de l'Université : l'établissement communal supérieur prenait la dénomination officielle d'école François Ier.

A dater de cette époque, il est curieux de suivre le mouvement de la population dans cette académie professionnelle, dans cet athénée pratique qui a déjà donné et qui fournira encore tant d'excellents esprits, tant de sujets capables, à l'école centrale des arts et métiers, à la marine, à l'école Saint-Cyr, à l'école polytechnique, à l'industrie, au commerce, à la science, aux nombreuses et fécondes branches de notre activité contemporaine. En 1844, l'école François Ier ne comptait que cinquante-trois pensionnaires et quarante externes. Aujourd'hui et malgré la secousse de février, après laquelle la qualification de collége municipal Chaptal a été substituée à celle d'école François Ier, il compte trois cents élèves, c'est-à-dire que le nombre des élèves a plus que triplé depuis l'époque où M. Berger, maire du deuxième arrondissement, présidait la distri-

bution des prix, dans cette enceinte redevenue trop étroite pour bien recevoir la foule studieuse qui s'y presse. C'est pourquoi les semaines de vacances ont été consacrées à des travaux de divers genres qui ont été exécutés d'après les études et sous la direction de M. Félix Pigeory, architecte de la ville de Paris. Ces travaux d'agrandissement et d'amélioration, à l'intérieur, sont surtout remarquables par la restauration et l'ornementation des façades rue Blanche et rue de Clichy.

La façade principale, rue Blanche, a subi une métamorphose presque totale; elle compte maintenant dix-huit fenêtres. La porte occupe le centre de l'édifice; les parties de droite et de gauche remplissant la largeur de deux fenêtres sont à refends. Le motif milieu se compose de deux pilastres corinthiens couronnés par un fronton circulaire qui abrite sous sa large moulure un sujet de sculpture allégorique, ce sont deux adolescents qui se silhouettent en vigoureux bas-relief. L'un de ces adolescents tient un compas et une table sur laquelle sont tracées des figures de géométrie; l'autre a une plume et un livre; à leurs pieds sont une sphère et une lyre qui achèvent de symboliser l'étude. Cet ensemble ornemental est reproduit sur la façade plus étroite de la rue de Clichy. Bien que dans des sculptures de ce genre on ait rarement le droit de se montrer difficile, l'exécution laisse ici à désirer : les adolescents ont des formes trop juvéniles et des poses tant soit peu forcées.

Passons à l'intérieur du collége : d'intelligentes modifications ont été réalisées : une chapelle a été convertie en spacieux dortoir, de nouvelles salles d'étude ont été ouvertes; on a placé un vaste préau couvert avec colonnettes en fer dans la cour voisine de celle où se retrouvent les armes de la municipalité parisienne qui, sous la salutaire impulsion de son chef, M. Berger, est et mérite si bien d'être la patronne et l'inspiratrice du lieu.

EUGÈNE PETIT,
architecte.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

BULLETIN N° 485.

Séance du mardi 4 janvier 1853.

PRÉSIDENCE DE M. A. PERON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance du mardi 21 décembre 1852, lu par le secrétaire général, est adopté sans réclamation.

Correspondance.

1° M. le président lit une lettre qu'il a reçue de M. le général de division, commandant la maison militaire de l'Empereur, en réponse à la demande qu'il avait faite pour que la Société fût admise, à l'occasion du jour de l'an, auprès de S. M. M. le général fait connaître que la demande de M. le président a été transmise immédiatement au maître des cérémonies.

2° M. le président donne ensuite des nouvelles favorables de la santé de M. Delaire, président de la Société, et lit une lettre qu'il lui adresse.

Cette lecture est écoutée avec un vif intérêt.

3° M. Colin, archiviste, envoie à M. le Président un état des documents remis aux archives de la Société pendant le quatrième trimestre de 1852.

4° M. Pernot s'excuse près la Société du retard qu'il apporte à lui soumettre les différents rapports confiés à ses soins. Il consacre momentanément tous ses instants à l'association des artistes.

5° Envoi du ministère de l'instruction publique, pour retirer les *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, ainsi que le *Recueil des travaux de la Société des sciences, arts, et belles-lettres de Bordeaux*. Le second volume des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, les *Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy*; le bulletin semestriel de la *Société des lettres, sciences et arts du Var*.

6° Numéro du journal *la Production française*, revue hebdomadaire.

Renvoyé au rapporteur ordinaire, M. Gelée.

7° Deux numéros du journal *The Builder*.

Déposés jusqu'au retour du rapporteur.

8° Observations de M. Husson, sculpteur, au sujet de sa statue d'Eustache Le Sueur, dont l'opération du moulage est terminée.

M. le président rend compte du résultat de la visite faite par le bureau et une députation de la Société à M. le préfet de la Seine. La Société a été reçue par M. Méruau, secrétaire général, qui, après avoir témoigné le regret qu'éprouvait M. le préfet de son absence, a répondu aux vœux et aux remercîments de la Société libre des beaux-arts par des paroles pleines de bienveillance. M. le président répond à cet accueil favorable par un remercîment à M. le préfet et à son conseil pour le concours qu'ils ont bien voulu accorder à la souscription ouverte par la Société pour l'érection d'un monument à la mémoire du célèbre Eustache Le Sueur. M. Husson, statuaire, chargé de cet important travail, qui se trouvait au nombre des membres de la députation, a été présenté par M. le président à M. le secrétaire général qui, l'a accueilli avec empressement, témoignant le désir qu'il éprouvait de visiter l'atelier de l'artiste, assurant la Société de tout l'intérêt que portait M. le préfet à ses travaux.

10° M. le président lit une nouvelle lettre de M. le président qui prie la Société d'attendre son retour (à la fin du mois), pour décider la question d'intérêt qui se discute en ce moment. Cette discussion est donc ajournée jusqu'à l'arrivée de M. Delaire.

11° Un vol. *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, année 1849 ; renvoyé à M. Carpentier.

12° Un volume séances générales tenues à Auxerre, à Cluny et à Clermont-Ferrand en 1850, par la *Société française pour la conservation des monuments historiques ;* renvoyé à l'examen de M. Pernot.

13° Quatre volumes des *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, années 1849 et 1850, que M. Vavin est prié d'examiner.

14° Quatre numéros des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, années 1847, 1850 et 1851, renvoyés à l'examen de M. Bourla.

15° Trois volumes des *Mémoires de l'Académie de Metz*, années 1848, 1849, 1850 et 1851, également renvoyés à M. Bourla.

Six volumes, provenant du *Catalogue* remis par M. Pigeory.

La correspondance étant épuisée et l'ordre du jour appelant la nomination d'un président et d'un vice-président pour la section des amateurs et pour celle de musique ; la séance est suspendue pendant quelque instants, pour permettre aux membres présents de ces deux sections de se réunir et se concerter sur le choix à faire. En reprenant le fauteuil, M. le président annonce que MM. les amateurs ont choisi M. de Sauclières pour président, M. Bonnefonds pour vice-président, tandis que celle de musique a confié la présidence à M. Alfred de Longpérier, et la vice-présidence à M. Charles Pollet.

La parole, après ces nominations, est donnée à M. Bourla, qui, au nom du comité d'administration des dépenses, rend compte de l'état de la caisse de la société. Envoi au bureau.

A la suite de ce rapport, quelques objections étant soulevées relativement aux dépenses que nécessite le dépôt des archives, M. Gateau propose de se rendre dépositaire des annales de la société. — Remercîments.

M. Bourla présente une seconde pièce relative aux comptes de dépenses. Renvoi au bureau.

La parole est de nouveau accordée à M. Bourla pour la lecture de son rapport sur les *Mémoires de l'Académie de Metz*, années 1835, 36, 37, 39, 40. Ces divers volumes ne traitent pas spécialement des beaux-arts, mais ils contiennent, dit M. Bourla, quelques morceaux qui y ont rapport et qu'il est intéressant de connaître. Il cite, entre autres, un travail de numismatique, par M. de Saulcy, sur les monnaies de la cité de Metz. Un fragment de discours prononcé par M. Bergen, dans lequel il est parlé du tombeau du maréchal Fabert, enseveli en 1662, à Sedan, dans l'église des Capucins qu'il avait fondée. Puis, il parle de plusieurs descriptions de tombes et monuments gaulois. Le savant rapporteur termine son remarquable travail en mentionnant de nouvelles recherches sur la numismatique et l'écriture espagnole, par M. de Saulcy. Dépôt aux archives.

M. Bourla fait ensuite hommage à la Société d'une lithographie représentant le théâtre que cet habile architecte a construit en 1852, à Saintes, sur le Cours impérial de cette ville. Remercîments. Dépôt aux archives.

La parole est ensuite accordée à M. Vander

Burch, pour la lecture d'un dialogue, en vers, ntitulé *le sang-froid et la bile*. Cette poésie vive, spirituelle, pleine d'à-propos, est fortement applaudie.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour du mardi 18 *janvier* 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 4 janvier 1853; 2° correspondance; 3° rapport, par M. Vavin, sur le journal mensuel des travaux de l'*Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale de Paris ;* 4° lecture par M. Bourla, souvenirs et documents archéologiques sur l'*ancienne église Sainte-Geneviève, détails authentiques sur les tombes royales et sur celle de la sainte*, et communication des dessins recueillis sur les lieux; 5° rapport, par M. Horsin Déon, sur l'exposition de la Société des amis des arts de Boulogne-sur-Mer; 6° présentation par M. Moulland de plusieurs échantillons de mosaïques, de vitraux et de pierres fines artificielles, d'après les procédés de M. Monestrol.

L'un des secrétaires adjoints,
HORSIN DÉON.

THÉATRES.

Nous sommes en retard avec Marco Spada, mais est-on jamais en retard avec ce qui dure des mois et des années. Cet opéra nouveau de MM. Scribe et Auber, est destiné à une longue suite de représentations. M. Scribe est toujours l'habileté même; M. Auber conserve dans ses dernières partitions, la jeunesse, la verve, la grâce toute française des premières : il n'a que l'expérience de plus. Comment ne pas réussir avec de pareils éléments, et surtout lorsqu'on a le bonheur de rencontrer pour principal interprète un des plus délicieux talents que la nature et l'art se soient plu à enfanter dans un jour de prodigalité poétique. Allez, allez entendre et voir Caroline Duprez! C'est un bijou, c'est une fleur chantante, c'est quelque chose de délicat et de charmant; c'est tout simplement merveilleux. J'ai beau regarder autour de moi, et jeter même les yeux au delà, sur les théâtres étrangers, je ne connais rien de plus suave et de plus pur! Allez, allez entendre et voir Caroline Duprez! — L'Académie impériale de musique vient de donner avec un grand succès *Orfa*, ballet de MM. Trianon et Mazillier, dont nous sommes dans l'obligation d'ajourner le compte rendu à une autre quinzaine.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 janvier.

Le grand bal annuel de l'association des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, etc., a eu lieu samedi dernier au Jardin d'Hiver avec tout l'éclat qui avait marqué les précédentes fêtes de ce genre. Aux noms des dames patronnesses que nous avons déjà fait connaître, il convient d'ajouter ceux de Mmes la maréchale Magnan et sa fille, comtesse de Maupas, comtesse de Mortemart, de Sauterot et de Rouze. M. le comte de Morny, député au corps législatif, et M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, s'étaient aussi empressés de répondre à l'appel des artistes.

— La représentation impériale qui se préparait à l'Odéon étant indéfiniment ajournée, M. Galoppe d'Onquaire, auteur des strophes qui devaient se lire durant cette représentation, vient de faire imprimer son œuvre. Un exemplaire magnifiquement relié a été offert par le poëte au chef de l'État, qui s'est montré, dit-on, fort touché de cet hommage.

— Un des anciens hôtels de la rue de Clichy réunissait mercredi dernier une société d'élite formée de gens du monde, d'artistes et d'écrivains : MM. Wartel, Gozora et Mlle Claire Huet, ont successivement chanté, avec le talent qui leur est propre, des mélodies, des romances et des chansonnettes choisies avec goût. M. Alfred Quidant a tenu un moment le piano, qu'il a fait vibrer sous ses doigts avec la puissance et les sonorités du plus formidable orchestre. Les intermèdes du chant avaient pour entr'actes de spirituels croquis faits au courant du crayon par quelques-uns des nombreux artistes qui se trouvaient là : MM. Desbœufs, Achille Giroux, Palizzi, Seigneurgens, de Bar, Galetti et autres. On s'est séparé fort tard en se disant non pas adieu, mais au revoir, jusqu'au mercredi de la quinzaine suivante.

— M. Henri Aucapitaine, archéologue distingué, vient de publier une notice des plus curieuses sur le château de Boussac, vieux castel, oublié dans le fond de la Creuze, et qui date du xe siècle.

— L'hôtel Galifet, rue de Grenelle ne sera point habité, comme on l'a dit, par M. e général Lawœstine, commandant en chef de la garde nationale. Le maréchal prince Jérôme ne prendra possession du Palais-Royal que lorsque les réparations que l'on y exécute seront terminées, c'est-à-dire dans deux ou trois mois.

MUSÉES ET ÉCOLES

DE PROVINCE.

DISCOURS LU AU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES[1].

Question du Programme :

COMMENT LES ÉCOLES DE DESSIN ET LES COLLECTIONS D'ART DE NOS VILLES DE PROVINCE POURRAIENT-ELLES ÊTRE RENDUES PLUS PROFITABLES AUX PROGRÈS DE L'INDUSTRIE DANS LES DÉPARTEMENTS ?

La classe des beaux-arts de l'Institut national, en l'an XII, proposait au concours la question suivante : Quelle est l'influence de la peinture sur les arts d'industrie commerciale? Quels sont les avantages que l'État retire de cette influence, et ceux qu'il peut encore s'en promettre? Vous connaissez tous le brillant, solide, et savant mémoire qui valut à Émeric David le prix de l'Académie des beaux-arts. Un autre discours bien intéressant encore, plus intéressant peut-être pour nous autres provinciaux, par certain côté spécial, obtint la mention honorable ; c'était celui de M. Dechazelle, membre de la chambre de commerce et du conservatoire des arts de Lyon.

Émeric David comprit bien qu'il n'avait pas à démontrer théoriquement l'influence des arts du dessin sur le commerce et la richesse des nations, non plus que les avantages de cette influence. Il fit mieux : il fit parler l'histoire de tous les peuples, et cette histoire montra « parmi les villes commerçantes les plus célèbres chez les anciens et chez les modernes, celles qui négligeaient les beaux-arts toujours dans un état de richesse précaire, sans cesse menacées d'une ruine totale par des événements que leur politique ne pouvait empêcher ; celles au contraire qui les ont cultivés, riches et puissantes sur le territoire le plus stérile, constamment commerçantes malgré les révolutions, grandes dans leur décadence, immortelles après leur chute. » L'histoire montra « la France, avant que les beaux-arts eussent éclairé ses fabricants, s'épuisant de son or, pour payer les productions des manufactures de Constantinople, de la vieille Athènes, de la Sicile, de l'Italie; la France reconquérant au contraire depuis trois siècles, par un effet des leçons de ses artistes, cet or que son ignorance lui avait fait perdre. »

Quelle leçon est sortie l'autre année de l'Exposition universelle du palais de cristal? Le monde entier sait aujourd'hui que la première des nations, par les machines de ses manufactures, c'est l'Angleterre; que la première, par l'art de ses productions, c'est la France. L'Angleterre a senti cela, et elle l'a senti profondément. Il est plus facile à la France de perfectionner ses machines, qu'il n'est facile à l'Angleterre de conquérir de l'art et du goût. En vingt-cinq ans, la France peut tout gagner et l'Angleterre tout perdre. Oui, c'est le plus grand danger qu'elle ait peut-être jamais couru, de perdre par les derniers perfectionnements de l'industrie française, le crédit et le marché de l'Europe et du monde.

L'Angleterre le sentait si bien, qu'à la suite de l'Exposition de Londres elle avait précipitamment fondé, dans les salles de Marlborough-house, un musée d'art industriel, composé presque exclusivement de chefs-d'œuvre contemporains français; et comme si cette nation devait faire éternellement la guerre à la France avec ses propres armes, après avoir fondé la grandeur actuelle de ses manufactures sur la découverte des forces de la vapeur enfantée par deux Français, après avoir mis à exécution l'idée française d'une exposition uni-

[1] Séance du 21 janvier dernier.

verselle, après avoir imaginé de se servir, pour combattre l'importance d'art de notre industrie, des chefs-d'œuvre de nos artistes industriels; c'est encore une idée française qu'emploie l'Angleterre pour multiplier les ressources de son musée de Marlborough-house, c'est l'idée de la société Schongauer, à Colmar, qui consiste dans le prêt successif du chef-d'œuvre à telle ville, puis à telle autre. Mais qu'importe, ils n'y atteindront pas. Notre école française est aujourd'hui débordante de séve, et tout ce que nos artistes font de belles œuvres, travaille à la suprématie définitive de la France.

Ne nous endormons pas cependant dans un trop tranquille dédain de l'impuissance de l'Angleterre en matière d'art. Nous avons affaire à la plus ambitieuse, à la plus laborieuse et à la plus obstinée des rivales. S'ils espèrent nous dérober, par la fondation de musées et d'écoles, le génie de l'art industriel, dérobons-leur, s'il nous est possible, le génie de la persévérance, et fondons de meilleurs musées et de meilleures écoles. Or, dans cette guerre, latente et acharnée, que l'art français fait à la puissance manufacturière de l'Angleterre, nos provinces fournissent les plus gros et les plus fermes bataillons. Paris produit bien, outre ses peintres et ses sculpteurs, tout ce qui est orfévres, ciseleurs et ébénistes; mais les soieries, les poteries, les dentelles, les peintures sur verres, les travaux d'ivoire, presque toutes les tapisseries, combien d'autres industries encore, appartiennent à la province. C'est là, si l'on ne s'en préoccupe pas, que l'industrie française peut courir de sérieux dangers de décadence. Je n'ai point à vous citer d'exemples : votre mémoire vous fournira le nom de plus d'une de nos villes qui a vu, ses artistes disparaissant, disparaître l'industrie qui faisait sa richesse. Qu'est devenue la belle imprimerie lyonnaise du XVIe siècle, si bien aidée par ses habiles dessinateurs de vignettes? Le dessin s'est tourné, à Lyon, vers les soieries, et voilà que Lyon a absorbé l'industrie plus ancienne de Tours, à laquelle les dessinateurs ne venaient pas en aide. Ce qui fait aujourd'hui l'admirable et incontestable supériorité de la soierie lyonnaise, c'est que, depuis cent cinquante ans, tout peintre à Lyon est ou peut être dessinateur d'étoffe; et que les innombrables artistes que cette ville nourrit, travaillent tous directement ou indirectement, soit par la peinture de fleurs, soit par la recherche du fini et de la douceur des tons dans la peinture de genre, au perfectionnement de l'industrie lyonnaise. C'est aussi la constante sollicitude que cette ville montre pour son école de dessin, école très-fréquentée, très-encouragée, et qui produit d'excellents graveurs et d'excellents architectes, à côté de l'étude spéciale de la peinture de fleurs. C'est que là encore le musée est considérable et considéré, et que d'habiles maîtres que je pourrais nommer, M. Saint-Jean par exemple, y vénèrent les beaux tableaux qui ont fait éclore leur talent. Pensez-vous donc que l'*Ascension* du Pérugin n'ait rien appris à la jeunesse de M. Flandrin?

Mais, à côté d'une école qui produit de glorieux fruits et que l'on peut offrir comme modèle, combien sont étiques et misérables, combien ne rappellent plus que de nom leur fécondité d'un autre temps! Il en est même qui, par le vice et l'étroitesse orgueilleuse de leur enseignement, rendent impossible à un artiste véritable, peintre verrier ou architecte, de trouver sur leurs bancs de jeunes mains dociles qui le puissent aider dans les naïfs travaux d'imitation des siècles primitifs. Le maladroit ouvrier de la rue se prête mieux à l'intelligente direction de l'artiste. Ces écoles, dans la routine qui les anime, étoufferont plutôt une vocation sincère qu'elles ne la révéleront. Au lieu de former de bons artisans pour la province, elles envoient de mauvais artistes à Paris, qui n'en a que faire. Mais le remède, mais les moyens de rendre à ces musées l'esprit de vie, d'ôter à ces écoles l'esprit de mort?

Le moyen pour la province d'utiliser, au profit de sa richesse commerciale et de son élégance domestique, les belles collections d'art qu'elle voit grandir tous les jours et qu'elle a longtemps si honteusement négligées, ce serait d'abord, nous le disions il y a deux ans, de les grossir dans le sens de l'industrie particulière à chacune de ses villes, de manière à fournir à cette industrie ses plus parfaits modèles anciens et nouveaux; ce serait, je le répète encore, d'accroître et de vulgariser, à

la façon de la société Schongauer, les recueils d'estampes qui intéressent l'industrie spéciale des villes; puis, ce serait aussi de répandre la lecture et l'étude de ces splendides livres à figures relatifs à tous les arts et à toutes les industries, que les bibliothèques de province reçoivent du gouvernement; mais, surtout, ce serait d'honorer de soin et de respect les merveilleux chefs-d'œuvre des musées de province.

Je n'ai point à vous l'apprendre, l'art dans son goût, ne remonte pas de bas en haut; il procède du plus haut au plus bas. Ce n'est point l'industrie qui impose son goût à la peinture, à l'architecture ou à la sculpture; elle le reçoit de ces trois arts supérieurs; elle suit servilement leur caprice, leur grandeur ou leur décadence. Si les arts ne relèvent que de la nature et en sont une imitation idéale, l'industrie dans tous les siècles a pris son inspiration dans une imitation ingénieuse des arts. Croyez-le bien, un conseil municipal en popularisant par les soins qu'il donne publiquement à son musée les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture que garde ce musée, de même qu'en veillant avec sollicitude à la conservation d'un beau monument d'architecture, fait plus pour les progrès des plus humbles industries dans son département qu'en offrant les primes les plus enviables à ses industriels. Ces primes pourront émouvoir le génie du mécanicien, mais seront impuissantes à éveiller celui de l'artiste. Or, j'en appelle encore une fois à ceux qui ont vu l'exposition de Londres, qu'ils disent ce que serait sans l'art l'industrie de la France? Voilà pour les musées; maintenant pour les écoles : le moyen de donner une vie nouvelle dans nos départements à ces écoles publiques de dessin que rend tristes et stériles l'enseignement exclusif et routinier des proportions du corps humain prises sur des plâtres classiques, ce serait d'y varier à l'infini les genres d'études linéaires et les applications du dessin, ce serait d'ouvrir en même temps l'intelligence des élèves aux principes pratiques de l'architecture, de la sculpture, de l'ornementation, de la peinture de chevalet et de la peinture décorative ; que sais-je moi? de tout ce qui est l'art, et dont n'ignoraient rien les maîtres des grandes époques anciennes. Plus de spécialité misérable où s'étiole le pauvre artiste provincial qui ne trouve pas même à la développer au profit de l'industrie de sa ville; mais un certain exercice général de toutes les parties de l'art qui rende l'artiste à la fois apte et supérieur non-seulement à une industrie, mais à toutes les industries et qui lui permette de leur en appliquer les hautes et fécondantes ressources. D'une part, honneurs et soins à rendre aux chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, et développement des collections d'art industriel; d'autre part variété d'enseignement dans les écoles de dessin, tel est le double vœu que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation du congrès.

PHILIPPE DE CHENNEVIÈRES.
Inspecteur des Musées de province.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

X.

A M. Hittorf,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

PREMIÈRE PARTIE.

Nazareth, 28 septembre 1850.

Les saints lieux que je parcours et dont les béatitudes m'environnent, les monuments religieux que j'ai visités, aussi bien ceux dont les voûtes abritent les autels du Très-Haut, que ceux dont la splendeur n'est plus attestée que par des ruines, ces pieuses images me conseillent, mon cher maître, de vous adresser, à vous, l'édificateur de la basilique de Saint-Vincent-de-Paule, à vous qui êtes et qui resterez l'une des gloires de notre architecture contemporaine, cette lettre pour laquelle je sollicite, dès les premières lignes, toute votre indulgence, convaincu que je suis plus que personne de mon insigne faiblesse en face d'une si grande tâche.

Une question des plus graves nous réunissait, mes compagnons et moi, autour de la même table, à l'hôtel de Palmyre, le mardi matin 24 septembre : il s'agissait de régler notre itinéraire de Damas, où nous étions,

à Nazareth, l'une des étapes de notre pèlerinage en Palestine. Il fallait songer, non-seulement à la terre sainte, mais à la France; calculer les jours, les heures, combiner enfin nos marches et nos repos, de façon à ce qu'après avoir gagné par l'intérieur des terres le Jourdain et suivi son cours jusqu'à Jérusalem, nous fussions de retour à Beyrouth par la côte de Syrie, le 16 octobre, jour du départ du paquebot qui devait nous ramener dans la patrie.

Le moindre retard nous aurait mis dans l'obligation d'attendre jusqu'au 8 du mois suivant, et de prolonger ainsi de vingt-trois jours notre station en ces parages; le tout au détriment de nos santés et de nos bourses. Ces éternels calculs de distances et de quantièmes, ces combinaisons de temps et d'échéances troublent, suivant moi, les plus attrayants voyages. Abdallah et Achmet, consultés, avaient encore, par leurs réponses, augmenté nos incertitudes.

Pour nous rendre de Damas à Nazareth, nous n'avions en conséquence, s'il nous plaisait d'être à Beyrouth le 16 du mois suivant, qu'à prendre le chemin le plus court, et dans les pays où nous sommes, ceux-là ne sont d'ordinaire ni les plus faciles ni les plus sûrs. La route proposée par nos guides était à peu de chose près celle que suit la caravane de la Mecque, qui ne s'aventure jamais que sous la garde d'un chef kurde et de sa respectable troupe. Les lieux que nous avions à traverser étaient pleins d'escarpements, hérissés de Bédouins et autres détrousseurs; comme je l'ai dit, la conscription venait de faire fuir dans les montagnes un grand nombre de jeunes gens et de fils de famille; enfin les bataillons du Grand-Seigneur remplissaient çà et là les fonctions de garnisaires dans les villes ou les villages qui refusaient de payer l'impôt. Certes, la situation était loin d'être rassurante; je me rappelais les périls courus au commencement du siècle par M. Amédée Jaubert chez les Kurdes; les six mois passés, par le célèbre orientaliste, dans un cachot à Bayazid[1], et pourtant, au point où nous étions, il ne nous était plus permis de rebrousser chemin; c'est pourquoi, d'un commun accord, nous prîmes une résolution qui, en d'autres conjonctures, aurait pu paraître désespérée.

Deux bouteilles de vieux rhum, expédiées en manière d'adieu, au gouverneur, au chef de la police ou à je ne sais quelle autorité de Damas, nous ont valu immédiatement la visite de ce personnage officiel et l'octroi d'une escorte de cinq hommes armés jusqu'aux dents, choisis parmi les meilleurs soldats de Sa Hautesse, à raison de dix piastres par homme et par jour jusqu'au point de notre pèlerinage où nous nous estimerons hors de danger. Ces conditions ont été stipulées en bonne et due forme, pardevant le chancelier du consulat de France avec le chef de l'escouade qui a nom Soliman, et comme tous nos bagages étaient prêts et qu'il était à peine deux heures de l'après-midi, nous nous sommes aussitôt mis en marche.

Cette fois notre petite caravane présentait une physionomie autrement imposante qu'à notre départ de Beyrouth. Nous allions pour ainsi dire en guerre, et ce n'était pas précisément un jeu que la précaution que nous avions prise de mettre nos armes en état. Abdallah et Achmet étaient toujours les ordonnateurs souverains; les trois moukres, Mustapha, Amuratchi et Mahmoud, sont devenus en quelque sorte de la famille et se comportent à notre endroit presque comme des valets de Regnard. Soliman, le chef de l'escouade, peut avoir une quarantaine d'années, solide écuyer d'ailleurs et ressemblant assez par les flottantes bariolures de son costume, à notre principal drogman. Le meilleur cavalier après Soliman est un mulâtre appelé Mohameth, bien qu'Ali, Turc de vingt ans, soit à mon avis très-capable de lui disputer la palme; les deux autres, Ibrahim et Amar, sont des gens de rude mine, ayant, je le jure, tout ce qui est nécessaire pour imposer aux Bédouins. Je passe sur le détail des fantasias : les Turcs en général se croient tenus de procurer ce menu plaisir aux Européens dont ils ambitionnent les bonnes grâces.

Toujours montant ou descendant, et par un obstiné soleil qui fait regretter les brouillards de la Seine, nous entrâmes ainsi dans la Tra-

[1] *Voyage en Arménie et en Perse fait en* 1805 *et* 1806, par Amédée Jaubert, in-8°. Paris, Pellissier, 1821.

chonitide des anciens, en grec *contrée rocailleuse*. Rien en effet de plus désolé, de plus nu, de plus pierreux que ces régions des Trachonites, où, çà et là seulement, quelques excavations creusées par les Arabes, pour avoir de l'eau, accidentent le sol et servent de refuges à des nuées de pigeons et de tourterelles, seuls hôtes du désert.

Il faisait jour encore lorsque nos guides crurent avoir trouvé un lieu propre à l'installation du kan. Nous étions, si je ne me trompe, dans le voisinage d'Artoud ; la vérité m'oblige à consigner ici cette réserve, car dans le trajet que nous allons suivre jusqu'au Jourdain, campant à l'aventure et toujours à la belle étoile, obligé de m'en rapporter pour l'orthographe des lieux à la prononciation d'Achmet ou d'Abdallah, qui ne se targuent d'être ni des puristes ni des géographes, je consulte une excellente carte de Palestine, que j'ai avec moi[1], et je m'efforce de suivre sur le papier la ligne tortueuse que nos Turcs nous font décrire à travers les cailloux, les ronces et les hautes herbes. Notre kan était appuyé à un cours d'eau qui le garantissait de toute surprise, de celles au moins qui auraient pu advenir des plaines immenses et arides qui bordaient la rive opposée.

Souvenirs de l'antique civilisation des pasteurs, les kans sont de trois sortes en Syrie et en Palestine. Il y a le kan qui s'improvise à la fantaisie des guides et des pèlerins, comme celui où Abdallah vient de dresser nos tentes ; on le place d'ordinaire au versant d'une colline, sur une hauteur, près d'une rivière, sur un point ménagé et défendu par la nature ellemême. Il y a ensuite le kan qui n'appartient à personne : c'est un rectangle plus ou moins considérable entouré d'un mur de pierres sèches d'environ un mètre ; depuis que les siècles marchent, chaque passant, chaque voyageur a porté son morceau de basalte à ce retranchement toujours situé dans le voisinage d'une fontaine, d'une citerne ou d'une source. La dernière espèce de kan est celle qui a un maître; la clôture alors en est plus haute et mieux entretenue; à l'intérieur, il y a quelques ombrages des arbres fruitiers, des figuiers, des grenadiers, et souvent un puits. Le propriétaire se tient à quelques pas de là dans une petite cabane ou guérite, sentinelle vigilante guettant à toute heure les caravanes qui élisent domicile dans sa closerie, toujours prêt à recevoir plutôt deux fois qu'une les quelques piastres moyennant lesquelles il loue son domaine, faisant les courses, allant aux provisions, remplissant en un mot tous les devoirs d'un actif et intelligent serviteur.

Quelquefois, près de ces caravansérails en plein vent, s'élèvent de vastes hangars ou magasins également construits en pierre sèche ; c'est alors le comble du luxe, le suprême du comfort, et l'on cite en ce genre le kan de Gib-Youssouf, près de la mer de Galilée, renfermant le puits où l'on croit que Joseph fut jeté par ses frères, et un autre à la sortie de Nazareth, sur la route de Jaffa.

Cependant l'idée nous était venue, au capitaine Saroldi et à moi, de gratifier des économies de poudre et de plomb, que nous devions à l'absence des Bédouins, les tourterelles et les pigeons qui roucoulaient au loin dans la plaine. Nous partîmes en chasse, et si notre curée ne fut pas abondante, au moins gagnâmes-nous dans cette expédition un surcroît d'appétit qui nous fit au retour trouver délicieux le festin préparé par Achmet. Quand nous revînmes, le kan avait un aspect tout patriarcal : nos moukres, les jambes croisées, bavardaient avec les soldats de l'escorte; autour d'eux un carré circonscrit par des cordes retenues aux piquets des quatre angles était abrité lui-même par les chevaux debout ou couchés près de l'enceinte de chanvre à laquelle était attachée leur longe.

Le lendemain de bonne heure notre colonne s'ébranlait, et nous poursuivions notre marche sur le territoire de la demi-tribu de Manassé dans les gorges de l'Hermon, qui n'est lui-même qu'une branche de l'Anti-Liban, cette fois à

1. Voici textuellement transcrite l'inscription gravée à l'un des angles supérieurs de cette carte : *Carte topographique de la Palestine*, dressée d'après la *carte topographique* levée par le savant Jacotin et autres géographes de l'armée d'Orient, pendant l'expédition syrienne par les généraux Buonaparte, Murat et Kléber, l'an 1799, et beaucoup augmentée par Jean van Decotte, curé à Sonneghem, près d'Alost. Bruxelles, établissement géographique fondé par Vandermaelen, 1847.

pied et conduisant nos chevaux par la bride, au lieu d'être conduits par eux, tant les descentes étaient brusques et périlleuses. C'est ainsi que nous sommes arrivés, vers dix heures du matin, dans un lieu que nos guides nous ont dit être le kan de Zara, et où nous avons trouvé, non des Bédouins, mais un gros de milice turque, campé là, paraît-il, afin d'éclairer et de surveiller les mouvements de la montagne.

Presque aussitôt un violent débat s'est élevé entre ces défenseurs du gouvernement et de la loi et les gens qui nous accompagnaient. Les Turcs prétendaient que les ordres du pacha de Damas ne souffraient aucune exception; que leur consigne était des plus rigoureuses, et que d'ailleurs notre escorte n'était pas en règle. Des paroles on en venait aux gestes : une rixe était imminente. Soliman commandait à ses hommes de monter à cheval, le chef de la milice turque leur ordonnait de mettre pied à terre, et nous autres, impassibles sur nos selles, munis de nos teskérès et de nos bouyourdis, c'est-à-dire de nos passe-ports orientaux, que nous avions préalablement exhibés, nous contemplions cette scène qui en valait bien une autre. Enfin une énergique protestation d'Achmet eut le dessus. Notre caravane piqua des deux, et quelques minutes après nous n'entendions plus que d'incohérentes clameurs, qui, portées par le vent du sud, venaient mourir aux pieds de nos chevaux.

Je me demande maintenant si cette rencontre de Zara, que j'ai d'abord considérée comme un danger véritable, n'était pas une comédie, un de ces grossiers stratagèmes si souvent en usage chez les races sémitiques, et au moyen desquels les voyageurs sont rançonnés à l'avantage des deux parties prétendues belligérantes? Nos soldats manifestaient bien, il est vrai, un profond désespoir d'être privés dès le second jour de la haute paye que leur allouait notre munificence; par un article du contrat signé à Beyrouth, nos guides s'étaient bien, eux aussi, engagés à détourner de nous tout péril; mais je n'oserais répondre que ce ne soit à des prétentions par trop exorbitantes chez les Turs de Zara ou à un défaut d'entente entre notre escorte et cette milice pour le partage de nos dépouilles que nous ayons eu le bonheur de nous tirer de là sains et saufs.

L'homicide soleil du midi dardait à plomb nos pauvres têtes quand nous gravissions la cime des montagnes. A quatre heures la pose de notre kan fut itérativement délibérée en conseil : nos moukres Mustapha, Amuratchi et Mahmoud, qui se permettaient d'avoir des volontés, insistaient pour que l'on s'arrêtât au beau milieu de la route. Abdallah et Achmet croyaient prudent de ne planter la tente qu'à une lieue de là dans les terres, près d'un village qu'ils nomment Jaba ou Juba, et que j'ai inutilement cherché sur la carte.

Les guides l'emportèrent, et à quelques kilomètres de là, en effet, nous découvrîmes une agglomération de cabanes, près de laquelle étaient encore campés des soldats turcs pour la levée de l'impôt. Heureusement nous n'avons point eu à parlementer avec cette troupe comme avec la précédente, et pour éviter tout contact, Abdallah a eu la sagesse de disposer notre kan de l'autre côté de Juba.

Après le repas nous avons eu la curiosité de parcourir le village, et voyant ces chétifs abris, ces femmes en guenilles, ces enfants tous nus, nous nous sommes demandé quel genre de contribution les Turcs, si habiles ou si avides qu'ils soient, peuvent prélever sur de semblables misères? Les femmes sont laides, et les disgrâces de leur personne se compliquent encore de je ne sais quel anneau, verroterie ou perle bleue qu'elles se passent en guise de boucles d'oreilles dans une des ailes du nez. Les hommes, eux, sont de vrais enfants de la nature, j'entends de la nature arabe : ils vont la plupart du temps pieds nus; leur vêtement ne consiste guère qu'en une chemise, mais sur cette chemise ils jettent et drapent, avec une pittoresque sauvagerie, leur burnous blanc, et sur leur nuque flotte le mouchoir aux couleurs vives retenu autour de la tête par une corde en poil de chameau.

Quoi qu'il en soit, j'éprouvais une indéfinissable lassitude : « Courage, m'avait dit Achmet avant de s'endormir, demain, nous serons au Jourdain. » Ces paroles m'ont soudain rendu l'espoir et la force qui s'en allaient. Le lendemain, qui était un jeudi, nous escaladions depuis cinq ou six heures je ne sais quelle rampe

extrême de l'Anti-Liban ou de l'Hermon, quand la soif nous prit nous et nos bêtes, à ce point que, tout itinéraire provisoirement oublié, nous n'eûmes plus d'autre désir, nous néprouvâmes plus d'autre besoin que celui de découvrir une source. J'ai parfaitement compris alors les mots par lesquels Xerxès, méditant la conquête du monde, imposait sa domination aux vaincus en leur demandant *l'eau et le feu*.

Aussi altéré que moi, Soliman, monté sur sa belle jument grise, que mon cheval avait peine à suivre, cherchait ce bienheureux filet d'eau. Tout d'un coup la terre verdoie sous le fer de nos coursiers, c'était bon signe. A l'horizon s'étiolait un figuier solitaire ; nous y courûmes. O délices ! devant le figuier était une mare, et je me préparais à y tremper mes lèvres, lorsqu'un bruit de sonnettes se fait entendre ; nos mulets, suivis de l'escorte, arrivaient au triple galop, et plus rapides que l'éclair, plus prompts que la pensée, à peine les avais-je vus, ils se plongeaient, se vautraient, gambadaient dans la mare, dont ils faisaient monter le limon à la surface. Cris et coups de bâton étaient superflus. Peut-être même les damnés moukres s'applaudissaient-ils intérieurement du mauvais tour que nous jouaient leurs quadrupèdes. Toujours est-il que plus d'une demi-heure s'écoula avant que l'eau, redevenue tranquille, fût dégagée de sa vase, et que nous pussions boire sans trop d'inconvénients.

Rafraîchis et reposés par leur bain, les mulets avaient, tout joyeux, repris les devants. Le chemin était moins difficile, il suivait la pente douce qui mène insensiblement à la vallée sainte qu'arrose le Jourdain. Si je me rends bien compte de notre pèlerinage, la carte sous les yeux je trouve que de Beyrouth à Damas, enjambant le Liban et l'Anti-Liban, nous avons fait, avec plus ou moins de détours, de la côte de Syrie dans l'intérieur des terres, une pointe d'environ quarante lieues. De Damas, nous dirigeant vers Nazareth, ayant à notre droite l'Anti-Liban, nous avons, tant bien que mal, suivi une ligne oblique aboutissant au Jourdain, non loin du pont des Filles de Jacob, à environ vingt-cinq lieues de la côte que nous longerons pour revenir à notre point de départ, Beyrouth.

La Palestine n'est baignée que par un seul fleuve, le Jourdain, formé lui-même de la jonction de trois petites rivières, dont la principale a sa source dans le Djebel el Scheick, l'une des cimes de cet Hermon, souvent mentionné dans la Bible, et qui est, je le répète, une branche ou plutôt une bifurcation de l'Anti-Liban. A peu de distance de ses sources, le fleuve sacré traverse un premier lac, le lac Méron, dans les Écritures *Eau de Mérom*, chez les anciens Samochonitis, et ensuite lac d'El-houla. Deux kilomètres plus bas se découpent, entre les eaux bleues, le ciel d'azur et les hautes herbes du bord, les quatre sombres arceaux du pont des Filles de Jacob, taillés dans la basalte. C'est entre le lac Méron et le pont des Filles de Jacob que nous atteignîmes le Jourdain. Le gibier ne manque pas aux alentours du lac Méron, c'est pourquoi nous nous disposions, le capitaine Saroldi et moi, à tirer quelques canards sauvages, quand Soliman et Achmet nous affirmèrent que les bords de ce lac sont aussi fort peuplés de sangliers et de serpents. Nous nous sommes résignés alors à faire comme le surplus de la caravane, à descendre la rive gauche du fleuve jusqu'au pont.

Ce pont des Filles de Jacob, *Djisr Beni Yacoub*, qui sépare la demi-tribu de Manassé de la tribu de Nephtalim, tire son nom de la croyance où l'on est que Jacob revenant avec sa famille de la Mésopotamie, a traversé en cet endroit le Jourdain. La date de cette construction ne saurait, suivant moi, remonter au delà de l'époque des Césars. Peut-être faut-il l'attribuer à l'édificateur de Tibériade, car le style se rapproche assez de celui propre aux grands travaux des Romains de l'empire. Comme tous les ouvrages analogues, ce pont a subi au courant des siècles des restaurations, des consolidations ou des changements qui l'ont défiguré sans pourtant le rendre méconnaissable. Tour à tour les Sarrasins, les Croisés, les Turcs y ont mêlé leur genre d'architecture, mais sous le cachet des différents âges, le caractère propre à l'ère de la fondation apparaît toujours.

Durant les premières périodes du christianisme, et à coup sûr pendant les croisades, ce pont a été un point militaire d'une haute im-

portance, si l'on en juge par les débris qui l'avoisinent, et qui devaient être autant de forts, de têtes ou de redoutes ayant pour but de le couvrir.

Ici plus que jamais commence pour moi la tâche que sans doute j'ai eu grand tort d'accepter, il y a quelques mois, quand la confiance de M. Baroche m'a investi d'une mission en Palestine. Ici plus que jamais, en face des majestueux souvenirs et des pieuses ruines qui se dressent sur mon passage, je suis pénétré du sentiment de ma propre insuffisance. Pour m'encourager et m'innocenter moi-même, s'il est possible, il ne me reste qu'à dire, avec nos anciens preux : FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA.

Félix PIGEORY.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Portrait de Mlle la comtesse de Guzman. — M. Achille Giroux. — Buste de l'impératrice. — MM Glaize, Auguste Yvon, Suc. — Statue de sainte Geneviève. — M. Demesmay. — Une soirée. — Médaillon par Mme Pauline Laurent. — Aquarelle par M. Victor Pollet. — Intermède lyrique. — Suite aux *Lettres persanes*. — Notre-Dame de Fourvières. — M. Anatole Calmels. — L'Exposition aux Menus Plaisirs. — M. Hippolyte Bellangé. — Rossini à Paris. — Un mariage d'artistes. — Le palais de l'Industrie.

Voici un feuillet détaché de l'inépuisable album des arts dont les événements viennent de faire une page d'histoire.

Au mois de juillet 1850, M. Achille Giroux, dont les charmants tableaux ont plus contribué à répandre le goût de la race chevaline que tous les jockeys-clubs présents et à venir, fut mandé chez un de ses confrères, M. Édouard Odier, qui occupait alors l'atelier de M. Horace Vernet, rue de la Tour-des-Dames, ce même atelier où M. Couture a aujourd'hui transporté ses pénates. M. Achille Giroux ne connaissait encore M. Édouard Odier que par ses travaux, il se souvenait du *Dragon blessé*, qui tient si honorablement sa place au musée du Luxembourg, et, comme d'autres, il connaissait déjà le terrible épisode du *Massacre des Mameluks*. Entre les deux artistes, les préliminaires ne furent pas longs : M. Édouard Odier venait de terminer une importante toile représentant une jeune personne à cheval, dans un costume qui n'était pas de notre pays. Il s'agissait de reproduire cette peinture par la lithographie, et l'auteur avait tout d'abord songé au facile crayon de M. Achille Giroux, qui n'eut garde de décliner la tâche, faisant toutefois observer à M. Odier que beaucoup de détails exécutés sur la toile par le pinceau ne pourraient l'être avec le même avantage sur la pierre lithographique. Toute latitude fut donc laissée à M. Giroux, qui se fit, non le minutieux copiste, mais le traducteur intelligent de l'original.

La lithographie n'était pas moins importante que la toile ; plus de six semaines furent employées à ce travail, durant lequel l'artiste eut à deux reprises la faveur de voir le modèle poser en face de son crayon. C'était une jeune personne, en effet, rayonnante de distinction et de grâce, toujours accompagnée de sa mère, de laquelle on aurait pu dire avec Horace qu'elle ajoutait par ses charmes à la beauté de sa fille :

O matre pulchra filia pulchrior !

Ces dames portaient le nom de Guzman. Lors de la seconde visite Mlle la comtesse de Guzman, après avoir témoigné tout son contentement à M. Giroux, pour la fidélité et le talent qu'il déployait dans son dessin dont le prix d'ailleurs était déjà convenu, s'était penchée vers M. Édouard Odier, et lui avait dit quelques mots à voix basse. M. Giroux termina son portrait, qui mérite à coup sûr d'être classé parmi les chefs-d'œuvre du genre. Sur un de ces chevaux andaloux ou arabes dont les naseaux incessamment frémissent et dont les jarrets sont d'acier, est assise une jeune et belle amazone vêtue comme le sont les grandes dames espagnoles en voyage : une basquine brune lisérée des tranchantes couleurs chères aux Maures, enveloppe une taille plus flexible que le roseau, et s'ouvre sur la poitrine pour laisser voir un gilet aux vives nuances ; la jupe, également brune, est bordée comme la basquine. Enfin, un petit chaperon de velours noir, à la mode des Catalans, posé sur le côté de la tête, est retenu par un léger ruban.

La pierre fut envoyée chez l'imprimeur, et comme les dames de Guzman étaient retournées à Madrid, ce fut M. Odier lui-même qui paya, non le prix fixé d'abord, mais le double de la somme, donnant ainsi à son confrère le mot de l'a-parté qu'il n'avait pu entendre. Par la même occasion, M. Achille Giroux apprit que la famille de Guzman et celle de M. Édouard Odier, alliée aux Laborde et aux Delessert, vivaient dans la plus étroite intimité. Cet incident, mêlé à d'autres analogues, s'était presque effacé de la mémoire de M. Giroux, lorsque, le 21 janvier dernier, il reçoit de son imprimeur lithographe le billet suivant :

Mon cher monsieur Giroux,

J'ai vu aujourd'hui M. Édouard Odier, qui est venu me dire que le portrait de Mlle la comtesse de Guzman, que vous avez lithographié, est celui de notre future impératrice. Il vous prie de ne donner à personne les épreuves d'essai que vous avez eues, et si vous le pouvez, d'aller le voir un jour, avant déjeuner, à son atelier à Passy.

Tout à vous,
Frédéric Dufat.

On juge de la surprise et de la satisfaction de M. Achille Giroux : nul, sans briser le scel qu'il a de ses propres mains apposé sur l'enveloppe de sa pierre, ne pourrait avoir une épreuve de ce précieux portrait, le seul qui existe encore de notre future souveraine. Si secrètes que les choses fussent tenues, elles ont cependant transpiré, et des demarches sont journellement faites auprès de M. Édouard Odier, de M. Achille Giroux et de l'imprimeur pour que la lithographie tant désirée voie enfin le jour. Mais Mlle la duchesse de Téba a manifesté l'intention que ce portrait ne fût rendu public qu'après son avénement au trône, et cette volonté sera respectée.

La peinture et la statuaire ne manqueront d'ailleurs pas de reproduire les traits de celle qui va régner sur la France par le double ascendant de la couronne et de la beauté. Entre beaucoup de bustes qui se préparent, il en est un que nous pouvons dès à présent annoncer au public, et qui sans doute viendra le premier comme pour servir de modèle aux autres; c'est celui de Mme Lefèvre Deumier. La noble duchesse de Téba avait consenti à poser pour la gracieuse statuaire, et l'on assure qu'elle a fait dire à l'artiste que l'impératrice Eugénie n'oublierait pas la promesse de Mlle de Montijo.

Interprète des volontés de Napoléon III en ce qui concerne les arts et les lettres, dispensateur des libéralités impériales envers les artistes, M. Jules Lefèvre Deumier ne cesse d'adresser des commandes, qui nous procureront bien, il faut l'espérer, quelques chefs-d'œuvre. M. Glaize, auteur de tant de productions charmantes, vient d'être chargé d'un tableau allégorique qui s'appellera le *Retour de l'Empire*, et dont il avait préalablement soumis l'esquisse : *Redeunt saturnia regna*. M. Auguste Yvon, qui s'est fait connaître, il y a deux ans, par sa *Bataille de Coulicovo*, exécute en ce moment une autre grande scène militaire, qui lui sera payée sur la cassette particulière de Sa Majesté. Enfin, M. Suc, statuaire renommé de Nantes, qui ne mérite pas moins de l'être à Paris, est en instance auprès de M. le ministre de l'intérieur pour obtenir le bloc de marbre nécessaire à l'exécution définitive de sa jolie statue d'*Ève après le péché*, dont l'esquisse en plâtre fait impérieusement sentir le besoin de la fixer dans une matière plus durable.

La réouverture de la basilique Sainte-Geneviève et la restitution de cet admirable monument au culte n'ont pu s'effectuer artistiquement qu'avec l'aide du provisoire. Pressé par le temps, M. Constant Dufeu, architecte de l'édifice, avait dû charger M. Séchan de simuler sur toile la complète décoration de l'église qui fera disparaître sous de hauts lambris de chêne les tables de marbre noir où sont burinés les noms des morts de juillet 1830 et de février 1848. La maquette de la sainte patronne du lieu, ébauchée à la hâte par M. Dantan aîné, occupe la niche centrale.

Depuis, M. le comte de Persigny et M. Romieu, directeur général des Beaux-Arts, ont pris connaissance des besoins artistiques du temple et noté diverses commandes qu'ils se proposent de faire aux artistes. C'est ainsi que M. Demesmay a reçu la tâche d'exécuter la statue de sainte Geneviève. Les succès déjà obtenus dans la sculpture religieuse par l'habile artiste sont d'un heureux augure pour l'œuvre qui vient d'être confiée à son talent. M. De-

mesmay est en statuaire ce qu'est M. Landelle en peinture, il appartient à cette pléiade d'intelligences graves et d'esprits chrétiens dans laquelle nous avons déjà eu l'occasion de ranger M. l'abbé Choyer, le mystique tailleur d'images d'Angers.

Pour la seconde fois en quinze jours, un des hôtels de la rue de Clichy servait, mercredi dernier, de lieu de réunion à des artistes et à des gens du monde. On s'est quelque peu occupé des choses et des nouvelles d'art. Une peinture en porcelaine exécutée par Mme Pauline Laurent qui a fait de si remarquables travaux pour la manufacture impériale de Sèvres, était l'objet de nombreux éloges. Cette peinture, en forme de médaillon, pouvant en quelque sorte soutenir le parallèle avec les plus fines peintures de Petitot et les merveilleux émaux du XVIIe siècle, représente un jeune enfant, Eusèbe, fils de Mme Lefevre Deumier. A ce propos, on citait une fort belle aquarelle de M. Victor Pollet, où l'artiste a cherché à reproduire, et où il a rendu en effet avec autant de vérité que d'harmonie, l'intérieur de l'atelier de la mère d'Eusèbe. Couverte de son pittoresque burnous de travail, la jeune et célèbre statuaire tient son ébauchoir et termine le buste de Napoléon.

Tous les arts se souriaient dans ce salon. M. Levasseur, de l'Opéra, pour lequel les répertoires d'autrefois et d'à présent n'ont ni difficulté, ni secret, a chanté, avec le grand style qui lui est propre, un air des *Danaïdes*, un vieil air de Salieri qui a paru bien jeune, et je ne sais quelle mélodie bouffe de Cimarosa dont la grande ombre, en l'entendant, a dû tressaillir d'aise. M. Levasseur était accompagné au piano par un jeune compositeur, M. Cohen, qui a joué avec beaucoup de succè, deux mazurkas de sa fantaisie. Le piano a ensuite été tenu par Mlle Claire Huet, qui a chanté avec talent la romance de *Guillaume Tell*, et par Mme Normand, femme du graveur, qui a ainsi donné la preuve que les arts se tiennent par la main. M. Pasdeloup a spirituellement chanté une bluette dont il est l'auteur. M. Nadot, poëte et musicien, père de tant d'aimables compositions qui ont fait le tour des salons et des concerts, s'est interprété lui-même : il a dit son *Bonhomme*, douce histoire d'un octogénaire qui n'en veut pas à ses petits-fils d'être moins vieux que lui, et ensuite ses *Deux brigadiers*, colloque de deux gendarmes alsaciens, jusqu'à présent inédit, parce que la censure ne croit pas pouvoir en accepter le titre, et propose obligeamment celui de *Pandore*, qui est le nom d'un des deux municipaux. Les frères Lionnet, ces Siamois du chant et de l'intermède, ont aussi contribué aux menus plaisirs de la réunion. On sait que les jumeaux Lionnet, fils du prote de l'imprimerie Maulde et Renou, eux-mêmes compositeurs typographes comme Franklin et Rétif de la Bretonne, ont plusieurs cordes à leur lyre : virtuoses tant que dure l'hiver, ils reprennent le composteur et retournent à la casse avec les premiers soleils du printemps.

Dans le surplus de l'assistance on distinguait MM. Albert Lenoir, Anatole Calmels, Palizzi, Ernest Seigneurgens, Eugène Petit, Julien de Larochenoire, Gélée, Normand, Horsin Déon et autres. L'agent consulaire en Syrie d'une des puissances européennes était aussi à cette soirée. Né dans le Levant, le jeune diplomate, plus familiarisé avec les mœurs asiatiques qu'avec les nôtres en est à son premier voyage en France. Ce soir-là, sortant du Gymnase, où il avait, moyennant rétribution, déposé sa canne au bureau des parapluies, l'arrière-cousin d'*Usbek* des *Lettres persanes* se rend à l'hôtel de la rue de Clichy, et, rencontrant dans l'antichambre un domestique aux trois quarts enseveli sous une montagne de vêtements des deux sexes, il lui demande si c'est lui qui tient le vestiaire. Sur la réponse affirmative de l'officieux : « Tenez, lui dit-il, voici ma canne et mon pardessus, plus vingt centimes pour vous. »

L'honnête serviteur dut employer toute son éloquence pour convaincre l'étranger que la maison où il se trouvait n'était pas un lieu public, et que le devoir aussi bien que l'habitude lui défendait de rien recevoir.

Usbek occupait tout aussi bien qu'un autre sa place au salon, et, en moins d'une demi-heure il avait déjà absorbé force verres de sirop, lorsque derechef le plateau, circulant de groupe en groupe, s'achemine vers son fauteuil, et lui, à cette vue, de chercher à se faire un rempart de son voisin.

« Qu'avez-vous? lui demande aussitôt ce voisin avec intérêt.

— Monsieur, répond Usbek, chez nous la coutume veut qu'on accepte toujours ce qui vous est offert; dans une ville aussi hospitalière que Paris, il doit en être de même; or, j'ai déjà bu six verres de groseille, et en face de ce plateau qui vient à nous, je me vois avec terreur dans l'obligation d'en avaler un septième. »

Cette fois encore on a eu beaucoup de peine à tranquilliser le patriarcal consul, et à lui expliquer comme quoi la politesse française ne consiste pas à faire boire malgré eux les gens qui n'ont pas soif.

Tandis que Paris assiste avec une pieuse ferveur à la réouverture du temple de sa patronne, Lyon honore, par une statue colossale, sa Notre-Dame de Fourvières, et la seconde ville de France ne semble pas vouloir s'en tenir là, car voici ce que nous mande un des chefs de son école :

On ne parle ici que du projet d'embellir la colline de Fourvières par l'achèvement et l'agrandissement de l'église; on veut être sûr que les jardins qui produisent un si heureux effet, ne seront jamais vendus ou livrés à la spéculation particulière. Il entre dans ces projets de mettre en harmonie les constructions qui existent déjà avec la chapelle qu'on est décidé à finir, et de faire de ces utiles travaux une question religieuse et artistique.

La circulaire de Mgr le cardinal archevêque est on ne peut plus précise sur ces deux points. La ville tout entière sera heureuse de s'associer à la noble pensée qui a pour but de conserver à jamais la colline si chère aux Lyonnais et si admirée par les étrangers. Peut-être même le gouvernement de Napoléon III ne sera-t-il point indifférent à une question qui intéresse, au plus haut degré, une cité de trois cent mille âmes, et un décret impérial contribuera, espérons-le, à l'accomplissement de ce vaste et magnifique projet.

Lyon, 23 janvier.

SAINT-JEAN.

Une lettre de M. Anatole Calmels est aussi arrivée aux bureaux de la REVUE : le statuaire émet, au sujet de la médaille d'honneur de 4000 fr. retirée l'année dernière à M. Jules Cavelier pour être donnée aux enfants de Pradier, des réflexions qu'il ne nous appartient pas d'estimer fort justes, puisqu'elles ont déjà trouvé place dans ces colonnes. M. Calmels désirerait qu'un témoignage honorifique compensât au moins pour son confrère la perte de cet encouragement pécuniaire. M. Jules Cavelier est encore dans l'âge où on a le moyen d'attendre.

Les travaux de construction relatifs au Salon de 1853 sont en pleine activité aux Menus Plaisirs. La cour immense qu'entourent les ailes de l'ancien Garde-Meuble de la couronne est complétement déblayée, et sur cet espace va s'élever comme par enchantement l'édifice de charpente, de toile et de plâtre qu'on voyait naguère dans la cour du Palais-Royal, car M. Chabrol, architecte de ce monument, est aussi, par une heureuse coïncidence, revêtu des mêmes fonctions aux Menus Plaisirs. M. Chabrol n'a eu en quelque sorte qu'à numéroter et à étiqueter ses démolitions pour les faire transporter et les rebâtir au lieu actuel. Rien ne sera donc changé aux dispositions de l'année dernière. Le rectangle du salon carré s'élancera au centre, flanqué de galeries latérales plus basses, qui s'augmenteront, si besoin est, d'une autre galerie au fond de la cour, rejoignant le grand salon par des communications perpendiculaires. Si la place n'était point encore suffisante, on approprierait quelques salles au rez-de-chaussée des anciens bâtiments. L'unique entrée sera sur le faubourg Poissonnière, où devront s'arrêter les voitures. M. Chabrol se fait fort d'avoir terminé son œuvre au 1er avril; il restera ainsi un grand mois à la direction générale des musées pour la réception et le placement des tableaux.

Le quartier de Tivoli tend à devenir la terre promise, le pays de Chanaan des artistes. A la pléiade qui fait déjà l'ornement de ce coin de notre capitale, il faut maintenant ajouter le nom de M. Hippolyte Bellangé, dont les tableaux ont rendu si héroïques et si populaires les armes de la France, et qui vient d'acheter un charmant petit hôtel de la rue de Douai, que dominera très-prochainement un spacieux atelier. M. Hippolyte Bellangé, conservateur du musée de Rouen, va, dit-on, se démettre de cette charge, qu'il a remplie avec tant d'éclat, pour habiter définitivement au milieu de nous.

Le contre-coup des saturnales, qui, en 1848,

avait exilé tant d'artistes de Paris, chassait quelques mois après Rossini de sa résidence de Bologne. Le cygne de Pezaro avait demandé et obtenu l'hospitalité du grand-duc de Toscane, dans la capitale duquel il demeure encore. Mais le séjour de Florence n'a plus assez de charmes pour l'auteur de *Guillaume Tell*, qui a pris la résolution de venir se fixer à Paris, où il sera, écrit-on dans une lettre particulière, au prochain lilas d'avril.

Beaumarchais aimait à finir par des chansons; finissons par des *on dit*. M. Bataille, de l'Opéra-Comique, va épouser, dit-on, sa jeune et jolie camarade, Mlle Caroline Duprez, fille du célèbre chanteur. On dit encore que pour la cinq ou sixième fois le palais de l'Industrie, avant que d'être sorti de terre, va changer de maître. L'entrepreneur, cette fois, serait un Anglais. Aux plans des architectes primitifs, MM. Viel et Desjardins, seraient substitués d'autres plans conçus par M. Sandrié. Ne serait-ce pas un peu là l'histoire de la peau de l'ours?

Georges GUÉNOT.

29 janvier.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS
A LA HAYE.

Le royaume des Pays-Bas pratique de même que la Belgique sa voisine un système d'exposition triennale qui, dans ces pays d'une étendue peu considérable, est un excellent moyen de décentraliser et de faire fleurir les beaux-arts. En Néerlande, tour à tour Amsterdam, la Haye et Rotterdam convient annuellement les artistes aux pompes d'une exhibition dont les municipalités de chaque ville supportent les frais. En Belgique, Bruxelles, Anvers et Gand sont triennallement le théâtre de solennités analogues, avec cette différence que chez les Belges, et comme on a pu le voir l'année dernière, Bruxelles, en sa qualité de capitale, revendique pour son exposition le titre d'Exposition nationale, en raison de la part que le gouvernement y croit devoir prendre.

Pour être aussi une capitale, la Haye ne réclame point un semblable privilége, et les choses vont se passer chez elle comme elles se sont passées l'année dernière à Amsterdam, et comme elles se passeront à Rotterdam l'année prochaine. La régence décrète, promulgue, organise ; voici donc qu'elle vient de décider qu'une exposition de tableaux, dessins, gravures, sculptures, plans d'architecture, etc., d'artistes vivants, aura lieu dans ses murs au mois de mai prochain ; à cet effet, elle a rendu public le programme ci-après :

Art. 1er. L'Exposition aura lieu dans les salons de l'Académie de peinture au *Princessegracht* à la Haye.

Art. 2. Le Salon sera ouvert du 23 mai jusqu'au 25 juin 1853 ; toutefois la commission se réserve la faculté de prolonger ce terme de quelques jours.

Art. 3. Les objets d'art destinés à l'Exposition (les tableaux, les dessins et les gravures convenablement encadrés) devront être expédiés *franc de port*, au local susdit, à l'adresse de la commission, *du* 15 *avril au* 30 *avril* 1853, *à minuit*. Passé cette époque, nul objet, pour quelque raison et sous quelque prétexte que ce soit, ne sera plus reçu. *Cette stipulation sera rigoureusemeut maintenue.*

Art. 4. Chacun, avant de déposer ses œuvres, devra euvoyer un avis au secrétaire de la commission de l'envoi desdits objets, et ce *par lettres affranchies*, contenant les nom, prénoms et la demeure de l'artiste et de l'expéditeur, ainsi qu'une courte description des objets et la marque des caisses. En outre, MM. les artistes qui désireraient vendre leurs ouvrages, devront indiquer leur prix, et ceux qui préféreraient qu'en cas de *Loterie* leurs ouvrages n'en fissent point partie, auront soin d'en faire également mention. MM. les artistes étrangers seront obligés d'indiquer soit une maison de commerce ou de commission dans le royaume des Pays-Bas, soit une personne connue et y domiciliée, à laquelle la commission pourra faire le renvoi des ouvrages exposés.

Art. 5. On n'admettra aucun objet ayant déjà fait partie d'une exposition en cette ville, ni copies à l'huile d'après tableaux, ou dessins d'après dessins. La commission se réserve le droit d'admettre ou de refuser les œuvres qui lui seront parvenues. Celles qu'elle jugera inadmissibles seront renvoyées aux adresses indiquées avant l'ouverture du Salon.

Art. 6. Les œuvres envoyées par d'autres personnes que leurs auteurs mêmes ne seront admises que sur l'autorisation *écrite* de ceux-ci.

Art. 7. Tous les objets exposés resteront, jusqu'à la clôture définitive de l'Exposition, sous la garde de la commission, qui en prendra tout le soin possible, sans toutefois se charger à cet égard d'aucune responsabilité. On ne délivrera aucun tableau avant la clotûre de l'Exposition.

Art. 8. La commission donnera immédiatement avis aux artistes de toute vente effectuée; elle ne reconnaîtra aucun marché fait à son insu, relativement aux pièces mises en vente, et elle se réserve en outre la priorité sur toute autre vente faite concurremment avec elle.

Art. 9. Dans la quinzaine qui suivra la clôture définitive de l'Exposition, les objets qui en auront fait partie seront renvoyés franc de port aux domiciles des artistes nationaux. Les ouvrages des artistes étrangers jouiront de la franchise jusqu'aux adresses indiquées conformément à l'art. 4 ci-dessus.

Art. 10. La commission ne fera droit aux réclamations à sa charge que pour autant qu'elles lui seront parvenues dans les trois mois après la clôture définitive de l'Exposition. La commission directrice se flatte que MM. les artistes et protecteurs des beaux-arts répondront avec empressement à cette invitation et concourront par l'envoi de leurs ouvrages au succès de cette Exposition.

La Haye, le 27 décembre 1852.

La commission directrice de l'Exposition est composée ainsi qu'il suit : *président :* M. G. L. H. Hooft; *membres :* MM. J. C. de Jonge, J. R. Mazel, C. A. P. baron de Salis, J. B. Wœning, T. D. A. M. baron Van Brienen, H. Steengracht d'Oosterland; M. J. K. J. de Jonge, *secrétaire*.

Le programme de la Haye est, à fort peu de chose près, la reproduction de celui d'Amsterdam qui a été inséré dans cette Revue. La commission directrice se charge de vendre sans aucun prélèvement, pour une caisse quelconque, les ouvrages des artistes, si tel est leur bon plaisir. Il serait possible en outre que ce qui n'a point été essayé à Amsterdam, mais ce qui a réussi à Bruxelles, fût tenté à la Haye, c'est-à-dire que l'on organisât une loterie dont le plus clair des bénéfices serait affecté aux auteurs des lots.

Quoi qu'il en soit, et malgré les actives démarches que fait en ce moment au milieu de nous l'un des commissaires, M. le baron Van Brienen, il est à craindre que les derniers événements survenus à Paris en ce qui touche le Salon annuel ne portent un grave préjudice à l'exhibition de la Haye : la simultanéité des deux expositions dans la capitale de la France et dans celle de la Néerlande nuira certainement à l'une et à l'autre. Beaucoup de Néerlandais, par sentiment national, voudront réserver à leur patrie la primeur de leurs œuvres; en revanche, beaucoup de célébrités de l'école française seront trop occupées ici pour faire un voyage aux Pays-Bas. Heureux toutefois les artistes tant qu'ils n'auront que l'embarras du choix, tant qu'ils n'auront à se plaindre que de cette abondance de biens!

F. VAN DEN OUWELANT.

VENTE
DE LA
COLLECTION DU DUC D'ORLÉANS.

La mise en vente des tableaux appartenant au feu duc d'Orléans, n'a pas ému seulement le monde artistique; elle a eu, et elle devait avoir aussi du retentissement dans toute la société parisienne. On savait que cette collection renfermait les œuvres les plus remarquables de notre école moderne : on a voulu revoir avant leur dispersion, des ouvrages dont on gardait un précieux souvenir. La curiosité publique était éveillée à tel point que, par une pluie battante, la foule attendait avec persistance que les portes de l'exposition lui fussent ouvertes.

Parmi les visiteurs, nous avons reconnu plusieurs des artistes dont les tableaux étaient en cause; un grand nombre d'amis les entouraient. Nous avons entendu porter des jugements bien divers et parfois singuliers; nous avons entendu des critiques trop amères et des éloges exagérés; mais quelques mots de M. Ary Scheffer nous ont consolé de toutes ces misères :

« Vous avez l'honneur de l'exposition, votre succès est certain, lui disait un ami.

— Vous vous trompez, répondit l'habile artiste, voyez Ingres, étudiez son dessin, la puissance de son modelé, et vous comprendrez que je dois m'incliner. »

Si le tarif de la vente fait autorité, M. Scheffer a bien jugé; mais sa modestie ajoute pour nous à ses belles productions un charme de plus.

L'espace nous manque pour citer d'autres épisodes de quelque intérêt : nous nous bornerons à mentionner la curieuse commission d'un brave étranger, M. M*** (hôtel Windsor), qui avait prié par lettre le commissaire-priseur

chargé de la vente de soutenir à son profit le tableau de la *Mort du duc de Guise* jusqu'au prix formidable de 600 francs. Ce même tableau a été vendu 52 200 francs.

Arrivons au jour de l'encan Dès le matin, nous l'avons dit, une foule nombreuse stationnait dans la cour de l'hôtel des ventes, et à peine les portes étaient-elles ouvertes que la salle et les couloirs furent remplis, à tel point que des amateurs sérieux ne purent assister aux enchères.

On savait que des commissions considérables avaient été données, mais nul ne pouvait prévoir les prix exorbitants auxquels ont été adjugés la plus grande partie des chefs-d'œuvre qui composaient cette mémorable collection. Ainsi la *Stratonice* de M. Ingres, qui a eu les honneurs de la vacation, avait été commandée par le prince au prix de 12 000 fr.; ce nonobstant le duc en fit remettre 18 000 à l'artiste, lui témoignant ainsi sa satisfaction. A la vente cette belle page a été adjugée moyennant 63 000 fr. Presque toute la collection, comme on le verra par les prix suivants, a été vendue dans cette proportion. Il est bien entendu qu'il faut encore ajouter à cette somme, comme aux suivantes, les cinq pour cent payés en sus du prix de l'adjudication.

L'*OEdipe* de M. Ingres, 12 500. — Par Ary Scheffer : Le *Christ consolateur*, 52 500 fr.; la *Françoise de Rimini*, 43 600 ; *le Giaour*, 23 500 ; *Medora*, 19 500. — Par Decamps : la *Bataille des Cimbres*, 28 000 ; *Joseph*, 37 000; *Samson*, 20 500. — Paul Delaroche : *Mort du duc de Guise*, 52 500. — Roqueplan : *le lion amoureux*, 15 500 ; *l'Antiquaire*, 30 000. — Bonnington : *le page et la courtisane*, 8200. — Henri Scheffer : *Jeanne d'Arc*, 8155. — Bodinier, *l'Angelus*, 7800. — E. Isabey, l'*Alchimiste*, 7700. — Gudin : *vue du Tréport*, 7200. — Marilhat, *Mosquée*, 6600. — Eug. Delacroix : *Hamlet*, 6300 ; *Assassinat de l'évêque de Liége*, 4800 ; *le prisonnier de Chillon*, 4700; *l'amende honorable*, 3105 ; *l'Arabe*, 2150. — Lehmann : *la fille de Jephté*, 5000. — Robert-Fleury : *Michel-Ange*, 4500. — Meissonnier : *le moribond*, 4100. — Jadin : quatre *tableaux de chasse*, 17 000 ; *vaches à l'abreuvoir*, 1750 ; *vue de Provence*, 1130 ; *les Cassines de Florence*, 380. — De la Berge : *le médecin de campagne*, 4000. — Cabat : *le chemin de Narni*, 3200 ; *le fils de Tobie*, 1500 ; *le lac Narni*, 2700 ; *le jardin Beaujon*, 2300. — Corot : *vue d'Italie*, 2200 ; *l'île de Capri*, 700. — Tony Johannot : *mort de Duguesclin*, 2100. — Ad. Leleux : *Danse bretonne* : 1950. — Flers : *pacage*, 1720. — Gérard : *le tombeau de sainte Hélène*, 1681. — Granet : *intérieur d'un cloître*, 1750. — Paul Huet : *forêt de Compiègne*, 1500 ; *l'embouchure de la Seine*, 665 ; *château d'Eu*, 600 ; *paysage italien*, 315. — Alf. Johannot : *la duchesse d'Orléans lisant le bulletin de la victoire d'Astenbeck*, 1300. — Brune : *Tentation de saint Antoine*, 1120. — Aligny : *campagne de Rome*, 1000 ; *la Samaritaine*, 750. — Th. Rousseau : *forêt de Compiègne*, 910. — Tassaert : *mort du Corrége*, 870. — Le Poitevin : *Marine*, 565. — Bellel : *site d'Italie*, 380. — L. Boulanger : *dernière scène de Lucrèce Borgia*, 340. — Mme d'Alton, *lévrier*, 280.

Cette vente a produit 505 066 francs.

Diverses adjudications d'une importance médiocre avaient précédé ces magnifiques enchères. Nous en dirons prochainement un mot.

HORSIN DÉON.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 486.

Séance du mardi 18 janvier 1853.

PRÉSIDENCE DE M. A. PÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal du mardi 4 janvier 1853, lequel est adopté sans réclamation.

La correspondance comprend :

1° Une demande en admission faite par M. Nuzillat, présenté sous les auspices de MM. A. Péron et Moullard. Cette demande est renvoyée au président de la section des amateurs.

2° Une lettre de M. Paul Carpentier, par laquelle il informe la société qu'il vient de terminer le buste du célèbre Daguerre, et qu'il en fait hommage à sa respectable veuve. Il le met pendant quinze jours à la disposition de ses collègues qui peuvent aller le visiter dans son atelier. Il annonce également qu'il

a terminé celui de M. de Montabert, lequel, coulé en bronze et offert à la bibliothèque de Troyes, lui a valu sa nomination de membre correspondant de la société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Cette double nouvelle est reçue avec une vive satisfaction.

3° Deux pièces de vers de Mlle Élisa Morin, ayant pour titre : l'une, *Noël*, et l'autre, *la Bonté*. Après la lecture de ces deux pièces, en séance, elles sont déposées aux Archives.

4° Le quatrième trimestre 1852, des *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. Renvoyé à l'examen de M. Gelée.

5° Trois *Bulletins de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var*, séant à Toulon, vingt-troisième année; 1851, n°s 1 et 2, et 1852, n° 1. Ces ouvrages sont renvoyés à l'examen de M. de Sauclières.

6° Un bulletin du troisième trimestre 1850, des *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. Renvoyé à M. Gelée.

7° Le numéro de décembre 1852, du *Journal des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale de Paris*. M. Vavin est chargé d'en présenter un rapport.

8° Deux exemplaires d'un placet ou mémoire relatif à la question des beaux-arts, appliqués à l'industrie, présenté, le 25 novembre 1852, à Son Altesse Impériale Monseigneur le Prince Louis-Napoléon, par le Comité central des Artistes. L'une de ces brochures est adressée aux Archives, tandis que l'autre est confiée aux soins de M. Dussauce, qui voudra bien en rendre compte à la Société.

9° Le deuxième trimestre 1852, du *Recueil des actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*. Renvoyé à l'examen de M. Aulnette du Vaultenet.

10° Un volume des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambray*, tome XXIII. Également renvoyé aux soins de M. Aulnette du Vaultenet.

11° Le tome XXV, deuxième semestre 1850, des *Annales de la Société d'agriculture, des sciences, arts et commerce du Puy*. Adressé à M. Vavin, pour un rapport.

12° Le tome II de la quatrième série des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*. Renvoyé à l'examen de M. Bourla.

13° Deux volumes, années 1847 et 1848, plus dix bulletins, années 1849, 1850 et 1851, de la *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. M. Horsin Déon veut bien se charger d'en faire le rapport.

14° Une lettre de M. de Monestrol, marquis d'Esquille, par laquelle il informe la Société qu'il obtient, à peu de frais, des pierres dures reproduisant l'aspect de tous les marbres, des granits, des jaspes, du jais, de l'albâtre, du corail, etc., etc.; qu'il produit à un prix bien minime les mosaïques les plus riches, les vitraux les plus resplendissants; disposant à son gré des secrets de la science et d'une palette complète de couleurs et de tons. Il prie M. le Président d'examiner l'importance de sa découverte, et s'il la croit de quelque utilité aux beaux-arts, il le prie de vouloir l'admettre à donner quelques détails et quelques renseignements nécessaires, afin de mettre la société à même de juger avec connaissance de cause. La demande de M. de Monestrol est fortement appuyée, et M. le Président l'invite à prendre place dans notre séance.

La correspondance étant épuisée, on passe à l'ordre du jour.

M. Vavin, empêché d'être à la séance, et MM. Bourla et Horsin Déon, n'étant pas en mesure de présenter leur rapport, inscrits à l'ordre du jour, M. le Président prie M. de Monestrol de vouloir bien prendre la parole.

Après avoir étalé sur le bureau divers échantillons de ses pierres factices, dont toutes ont l'avantage de la dureté, du poli, du fini, M. de Monestrol s'exprime en ces termes :

Messieurs,

« Qu'une idée neuve surgisse, si elle est simple, facile à saisir, utile, elle trouve toujours des hommes loyalement désintéressés, profondément amis du progrès; amants passionnés de leur patrie, qui la reçoivent, la fécondent et la propagent. Il n'est malheureusement que trop vrai, que quelques grandes inspirations, que quelques nobles découvertes ont difficilement pris racine dans notre belle France; mais reconnaissons que ces tristes et déplorables exceptions tendent à disparaître de plus

en plus. Le dix-neuvième siècle veut clore la série déjà trop nombreuse des martyrs du travail.

« Après vingt ans d'un labeur sans relâche, j'ai résolu le problème que je cherchais, et dont la solution si simple réduit infiniment à mes yeux le mérite de la découverte. Je tiens à constater qu'à l'énoncé seul de la question dont je m'occupais; qu'à l'aspect seul des produits que je venais d'obtenir, toutes les sociétés de Paris, industrielles, commerciales ou artistiques, m'ont honoré d'un appui bienveillant, dont la spontanéité sympathique a été pour moi la récompense la plus flatteuse et le plus puissant encouragement.

« La métallurgie, Messieurs, a poussé, je ne dis pas à sa dernière limite (le progrès n'en a pas), mais très-loin l'art de recueillir çà et là les parties disséminées, dénaturées ou mélangées des divers métaux ; de les triturer, de les affiner, de les unir en blocs homogènes : puissants travaux! source féconde et intarissable de la richesse générale.

« La minéralogie, touchant les métaux, décompose, allie et recompose à son gré ; la minéralogie touchant les pierres décompose beaucoup, allie peu et ne recompose rien!

« De l'analyse à la synthèse, le va-et-vient se parcourt dans la métallurgie : la recomposition des pierres n'a pas encore une loi formulée.

« De même qu'un minerai terreux, de fer ou de cuivre, se triture, se lave, s'épure et s'amalgame pour nous fournir le métal pur; les terres que nous foulons aux pieds doivent se triturer et s'amalgamer pour nous donner les marbres, les porphyres, les jaspes, le jais, l'albâtre, le corail, les agates, les corindons divers, soit qu'ils portent les noms d'améthiste, de saphir, d'opale ou de diamant.

« Tel est, Messieurs, le vaste champ ouvert à la science, dans lequel mes travaux vont tracer une voie.

« On nomme art céramique le travail des terres mélangées, soit à l'état d'argile, de sable ou de cailloux.

« Les deux branches principales de la céramique n'emploient pour leur usage que des argiles, que des sables exempts de tout mélange, pour produire le blanc (la porcelaine), l'incolore (les cristaux), et les émaux, qui unissent à ces derniers les oxydes métalliques les plus purs.

« Hors de là toute terre, tout sable, tout caillou, tout minerai, tout mélange, est rejeté, laissé de côté, réputé sans valeur.

« On a pu, grâce à ce choix, obtenir par la fusion, l'imitation *de l'aspect* de certaines pierres fines, mais toujours avec une somme d'argent relativement trop forte pour faire entrer ces produits dans la confection des objets communément employés à nos usages. Que le sculpteur n'eût à sa disposition que le cristal de roche, que le porphyre, que le diamant; sans marbre, sans plâtre, sans argile ; que le peintre n'eût en ses mains que du vermillon, du carmin, de l'outremer, sans ocres, sans charbon, sans terres d'ombre ; que deviendrait la sculpture? que serait la peinture? Précisément ce qu'est l'art céramique aujourd'hui.

« Je rends à la céramique toutes les terres, tous les sables, tous les minerais dont le globe entier est composé.

« Partout et toujours le sol que nous foulons aux pieds est un réservoir inépuisable de matières premières, donnant des produits variés, suivant que nous nous transportons à quelques pas de distance, ou que nous fouillons à quelques centimètres.

« Grâce à lui, partout, je puis composer des pierres dont la dureté s'étend progressivement de celle du bois à celle du granit, dont la structure, l'arrangement des molécules, prennent l'aspect *des grès* divers, *des marbres* variés, *des granits*, des gemmes les plus précieuses.

« Et si d'un monceau de limon animé de son souffle, Dieu créa l'homme, perfection de ses œuvres, d'un morceau de limon arrosé de sa sueur, l'homme créera des monuments à sa gloire. »

Après ces quelques paroles prononcées avec cette assurance qui appartient seule aux hommes convaincus et sûrs de leur fait, M. de Monestrol soumet à la Société tous ses échantillons de pierres factices, et donne sur chacun d'eux des détails intéressants, des remarques précieuses. Ne doutant plus de l'importance d'une pareille découverte, M. le président nomme une commission composée de MM. Paul Carpentier et Dussance, peintres; Husson, statuaire; Bourla et Rollan, architectes ; Gelée,

graveur; Maillet et Bonnefonds, amateurs; Moullard, chimiste, chargés de représenter le bureau. La commission devra se réunir à Sceaux, pour examiner les fabriques de M. de Monestrol, et présenter à la Société un rapport dans le plus bref délai. M. le président remercie M. de Monestrol de son intéressante communication; il l'engage à persister dans la voie du progrès qu'il s'est ouverte, et il l'invite à venir soumettre à la Société le résultat de ses travaux, l'assurant de tout l'intérêt que la Société libre des Beaux-Arts prend à sa découverte.

La séance est levée à dix heures un quart.

Ordre du jour du mardi 1er février 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 18 janvier 1853; 2° correspondance; 3° rapport par M. Vavin, sur le Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale de Paris; 4° lecture par M. Bourla, de documents archéologiques sur l'ancienne église Sainte-Geneviève; détails authentiques sur les tombes royales et sur celle de la sainte, et communication des dessins recueillis sur les lieux; 5° rapport par M. Horsin Déon, sur l'exposition de la *Société des amis des arts* de Boulogne-sur-mer; 6° rapport de M. Dussance sur les panneaux imperméables de M. Tolosa.

Le secrétaire général,

J. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Séance extraordinaire du vendredi 10 *décembre* 1852.

Dans sa bienveillance pour le comité central, M. le directeur général des Beaux-Arts ayant fait don à la société du buste de S. M. l'empereur, sculpté par M. le comte Nieuwerkerke, notre honorable président M. Van Tenac a cru devoir choisir pour la cérémonie d'inauguration le vendredi 10 décembre, anniversaire du jour où, pour la première fois, la nation française a remis son sort entre les mains du prince Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur des Français.

Un grand nombre de dames assistent à cette réunion de famille. Parmi les personnages notables qui ont bien voulu nous honorer de leur concours, figurent au premier rang: M. le général baron de Marcognet, doyen des officiers de l'empire, M. le comte de Sainte-Hermine et M. Achille Jubinal, membres de l'Assemblée législative. Ces messieurs siégeaient au bureau en qualité de membres honoraires. Les sociétés savantes ou artistiques qui se réunissent dans le même local, avaient été invitées à la cérémonie, et s'y trouvaient représentées par leurs présidents respectifs.

Parmi les membres du bureau qui assistaient à cette fête étaient MM. Van Tenac, président; Louis Garneray, Hippolyte Lazerges, Amédée Couder, vice-présidents; Viger Duvignau, secrétaire général; Émile Thomas et Clerget, secrétaires; de Fontenay, archiviste; Minet, trésorier. M. Gâmen-Dupasquier avait reçu trop tardivement la convocation.

M. le président a ouvert la séance par une courte allocution, dans laquelle il s'est principalement attaché à faire ressortir les bienfaits dont S. M. l'empereur a déjà honoré le comité dans la personne de plusieurs de ses membres.

Dans l'historique du comité central des artistes, depuis sa fondation, 8 mai 1848, jusqu'à ce jour, 10 décembre 1852, le secrétaire *général* a cru devoir mettre en relief les services rendus à la cause des artistes par les divers présidents qui se sont succédé, et particulièrement ceux de l'honorable M. Van Tenac, auquel le comité doit sa réorganisation complète et la vie nouvelle qui l'anime aujourd'hui.

Une susceptibilité toute honorable pour le caractère de notre digne président, qui n'a pas voulu permettre que son éloge fût prononcé en sa présence, a empêché la lecture du paragraphe où ses efforts pour la prospérité du comité et ses bons offices envers plusieurs de ses membres étaient relatés. Cette portion de l'histoire du comité n'en figurera pas moins aux archives de la société, transcrite à la suite des procès-verbaux des séances précédentes.

L'assemblée a couvert de ses applaudissements tous les passages contenant l'énumération des témoignages bienveillants de S. M. l'empereur et des récompenses décernées à plusieurs de nos collègues.

M. Achille Jubinal prend alors la parole. Notre honorable collègue assure aux artistes le concours efficace des membres du corps législatif. Voici quelques-unes de ces paroles pleines de noblesse et de cœur, qui ont si profondément ému l'auditoire.

« Pour mon compte, Messieurs, je n'ai point oublié que je sors de vos rangs; car la littérature et les arts ont la même parenté, et je crois inutile de vous dire qu'à toute heure, en tout lieu, vous me trouverez toujours à votre disposition. Et en cela ne craignez pas d'aller trop loin. Demander, c'est pour vous un droit; vous accorder, pour les pouvoirs publics, c'est souvent un devoir; c'est toujours,

quand ils peuvent vous satisfaire, un plaisir. Mais en même temps que je vous dis : Demandez, je vous dirai aussi, comme corollaire : Travaillez.... »

Plus loin, l'orateur ajoute : « Assez et trop longtemps (nos pères sont là pour l'attester) nous n'avons su manier, dans ce noble pays de France, que le fer qui tue. Il est temps que nous y fassions connaissance avec le fer qui civilise. » Il serait difficile de décrire l'enthousiasme soulevé par cette chaleureuse improvisation. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette de citer que les principaux extraits.

Puissent d'aussi généreuses paroles trouver un écho hors de cette enceinte; puissent nos artistes obtenir du marbre, de la toile, du bronze, pour éterniser leurs conceptions, la mémoire de nos grands hommes, et alors, comme l'a dit en finissant l'orateur : « Avec un général tel que Napoléon, avec des chefs comme lui, il ne peut y avoir ni revers à craindre ni Waterloo à redouter. Il n'y a de possible que le triomphe, et vos œuvres me répondront. »

M. Dussance, artiste industriel, prend à son tour la parole et lit un hommage à S. M. l'empereur Napoléon III.

M. Clerget lit, au milieu du plus vif intérêt de la part de l'auditoire, une courte définition de l'art industriel, suivie d'un examen sur l'état de cette branche artistique, soit en France, soit en Angleterre. Les succès de notre industrie nationale à l'exposition de Londres ont ouvert les yeux des Anglais, qui vont chercher tous les moyens possibles de rivaliser avec nous. Il nous convient donc d'accepter la lutte et de donner enfin à l'art industriel la place importante qu'il mérite d'occuper dans la gloire artistique de la France.

Pour clore la séance, un *Chant napoléonien* a été exécuté avec chœurs. La musique est de M. Gilbert Vergnon, membre du comité.

Les interprètes principaux de cette cantate étaient Mlle Antoine et M. Codelaghi; ils ont été, ainsi que les choristes, accueillis par des applaudissements unanimes.

Alors, le brave général Marcognet, en couronnant le buste de S. M. l'empereur, a prononcé ces paroles, souvent interrompues par l'émotion :

« Permettez-moi, Messieurs, de vous remercier pour cette soirée, une des plus agréables que j'aie passées dans ma longue carrière.... J'ai quatre-vingt-sept ans; bien des fois déjà mon sang a coulé sur le champ de bataille pour la gloire et la défense de mon pays, eh bien! je serais heureux de pouvoir le verser encore pour soutenir cette couronne à laquelle je suis fier de porter aujourd'hui la main. »

Une vive sensation a accueilli cette noble expression d'un dévouement héroïque pour le pays et son souverain.

Séance du 17 décembre 1852.

Lecture est donnée des procès verbaux du 3 décembre et de la séance extraordinaire du 10; ils sont adoptés. Le secrétaire annonce au comité que M. Codelaghi, l'un de ses membres, qui a concouru à l'exécution de la cantate, vient d'obtenir au Conservatoire de musique un premier accessit d'opéra-comique, et un accessit de chant.

M. Achille Jubinal a chargé le secrétaire de remettre au comité un numéro du bulletin de Paris renfermant le compte rendu de la dernière séance. Un exemplaire de ses Mémoires sur les manuscrits de la bibliothèque de l'École de Médecine à Montpellier, contenant la correspondance de Christine reine de Suède, accompagne le bulletin de Paris. M. Siméon Chaumier est nommé rapporteur.

Lecture est donnée par M. Van Tenac du projet de traité avec le directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Quelques articles sont modifiés sur les observations de plusieurs membres de l'assemblée.

Il a été décidé qu'aucun écrit émanant du comité ne sera imprimé dorénavant sans le *bon à tirer* du président.

Cette décision prendra place dans les statuts revisés.

Séance du 7 janvier 1853.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire donne lecture des articles du traité passé par le président, au nom du comité, avec M. Félix Pigeory, directeur de la Revue des Beaux-Arts. Ce traité est sanctionné par l'assemblée.

Propositions de M. Van Tenac pour réglementer l'art. 9 des statuts, relatif à la perception des cotisations.

MM. Legénisel et Jules Klagmann sont adjoints au conseil d'administration pour procéder à l'apurement des comptes du trésorier, en vertu de l'art. 33 des statuts.

Sur la proposition de M. Louis Garneray, l'assemblée décide que les têtes de lettres du comité en indiqueront le but, tel qu'il a été formulé par le président, le 25 novembre, dans son allocution au chef de l'État. Ainsi, on lira : *Le comité central a pour mission la régénération de l'Art religieux, le perfectionnement de l'Industrie par l'Art, le bien-être des Artistes par le travail.*

M. Van Tenac fait part des visites qu'il a faites au nom du comité aux autorités supérieures, à

l'occasion du jour de l'an. L'assemblée en masse lui adresse ses remercîments.

MM. Bourlet de la Vallée, amateur, et M. Compagnon, artiste industriel, sont élus membres adjoints du comité.

Notre collègue, M. Bathild Bouniol, fait hommage d'une brochure intitulée *Causeries d'un amateur; souvenir du Salon*. M. le président en distribue quelques exemplaires. Le secrétaire général fera un rapport.

Sur la proposition de MM. Hippolyte Lazerges et Victor Huguenin, l'assemblée décide : Lorsqu'un membre du comité aura terminé un travail important, une commission sera chargée de l'examiner et de faire son rapport.

Cette décision prend naturellement place dans les modifications aux statuts.

M. L. Schaal dépose sur le bureau un spécimen de son beau travail, intitulé : *Fac-simile de dessins inédits de maîtres contemporains*. M. Lazerges est chargé de faire un rapport.

M. Clerget, secrétaire adjoint, lit un article de M. Arnoux, inséré dans *la Patrie* du 8 janvier 1853, relativement aux mémoires publiés par le comité. L'écrivain a retracé l'état des écoles d'art industriel à Londres, et s'est surtout arrêté à la fondation d'un musée industriel ouvert gratuitement dans l'hôtel Marlborough.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

H. VIGER DUVIGNAU.

Divers articles publiés dans cette Revue, du 1er septembre au 15 novembre de l'année dernière, et concernant soit le Comité Central des artistes, soit le président et le vice-président de cette association, ont donné lieu à un procès à fin d'insertion d'une réponse de M. Hippolyte Lazerges, vice-président du Comité. Le résultat de cette affaire, consigné dans la Revue des Beaux Arts du 1er décembre dernier, renferme une omission : M. Hippolyte Lazerges n'a été condamné aux dépens que parce que son désistement, adressé au tribunal après l'insertion de sa réponse dans la Revue, n'était pas arrivé assez tôt pour empêcher que la cause fût portée au rôle de l'audience. Tout malentendu ayant cessé, et de cordiales explications ayant été données par le directeur de ce journal à MM. Van Tenac et Hippolyte Lazerges, la Revue des Beaux-Arts redevient, à partir d'aujourd'hui, l'organe officiel du Comité Central des artistes.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Ambigu : *La Case de l'oncle Tom*.— Gaieté : *Le père Tom*. — Théatre lyrique : *Le Lutin de la vallée*. — Théatre national : *Masséna*. — Mlle Derieux.

Les *Oncles Tom* ont enfin fait leur apparition. La cause des nègres a triomphé. Le beau roman de mistriss Harriett Stowe est tombé entre les mains de gens habiles qui en ont tiré tout le parti possible. L'Ambigu en a pris le côté dramatique et saisissant, la Gaieté, le côté évangélique et larmoyant.

L'Ambigu, il faut le dire, s'est attribué la meilleure part. C'est l'épisode d'Élisa, de son mari et de ses enfants, qui a fourni à MM. Dennery et Dumanoir leur attachante action et de piquants caractères. Il est rare qu'on mette dans une œuvre dramatique, destinée à agir sur les nerfs populaires, plus d'intérêt que MM. Dennery et Dumanoir ont su en mettre dans la leur. C'est une suite de combinaisons imprévues et variées ; on n'a jamais mieux plaidé pour l'émancipation des nègres. Donc *la Case de l'oncle Tom* a obtenu à l'Ambigu un vrai succès. La pièce est fort bien jouée par Mme Guyon et Chilly, Menier, Laurent, Machanette, Dumaine.

La Gaieté dont le drame mérite également d'être vu, complète la mise en scène du roman de mistriss Harriett Stowe : on annonce encore un *Oncle Tom* au Gymnase, mais nous craignons bien que le Gymnase n'arrive trop tard.

Le *Lutin de la vallée* a été pour M. Saint-Léon, au Théâtre lyrique, le sujet d'une double réussite comme danseur et comme virtuose. Saint-Léon, qui fait de ses jambes ce qu'il veut, exécute sur son violon de merveilleux tours de force. Mme Guy-Stéphan est fort applaudie à ses côtés pour son talent si souple et si gracieux. On a remarqué, en outre, une charmante élève de l'habile chorégraphe, Mlle Lisereau, qui promet un premier sujet à l'Opéra. La vogue s'est fixée au boulevard avec *Masséna*, les *Oncle Tom* et le *Lutin de la vallée*.

Un début des plus brillants a eu lieu aussi à la salle La Tour d'Auvergne, où tant d'actrices éminentes ont commencé leur carrière. Mlle Derieux a joué *la Pensionnaire mariée*, de Scribe, de la façon la plus remarquable : l'intelligence qu'elle a mise dans son jeu, les qualités naturelles de gaieté et de sentiment dont elle a fait preuve, la grâce et la gentillesse de sa personne, l'appellent évidemment au théâtre du Gymnase, où nous l'applaudirons quelque jour.

Hippolyte Lucas.

MÉLANGES.

1er février.

— Un décret impérial a récemment nommé chevaliers de la Légion d'honneur, MM. le comte de Rougé, conservateur des monuments égyptiens au musée impérial du Louvre; de Reiset, conservateur des dessins au musée impérial du Louvre; Huber, artiste ornemaniste; Riocreux, conservateur des collections céramiques à la manufacture impériale de Sèvres.

— L'Académie des Beaux-Arts a nommé le successeur de M. Huvé. Les suffrages se sont ainsi répartis : votants, 34; majorité absolue, 18. Au premier tour de scrutin, M. Hittorf a obtenu 18 voix; M. Gilbert 14; 2 voix se sont perdues. M. Hittorf a été nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts.

— Une lettre nous est adressée par M. le marquis de Tanlay, président de la Société des Amis des Arts de Paris; nous en extrayons ce qui suit : « Les obstacles qui jusqu'ici s'étaient opposés à l'ouverture de l'exposition des tableaux de la société des Amis des Arts de Paris sont levés. Le comité s'empresse d'annoncer à ses actionnaires que l'exposition sera ouverte, comme par le passé, au Louvre, dans le courant de février. »

—Un de nos peintres paysagistes dont le nom et les œuvres sont depuis longtemps consacrés par le succès, M. H. Vanderburck, fera les 3 et 4 de ce mois, dans la salle de la rue des Jeûneurs, une curieuse vente de tableaux et dessins de sa composition qui seront, sans nul doute, comme les précédents ouvrages du même maître, fort recherchés des amateurs.

— Une des plus magnifiques publications de ce temps-ci est, à coup sûr, l'ouvrage intitulé : *Les Arts somptuaires du* ve *au* xviie *siècle*, sous la direction de M. Ferdinand Séré. Dans ce nouveau livre d'or, vases, meubles, bijoux, costumes, armures sont successivement reproduits par le crayon ou par le pinceau. Les planches de ce splendide album, où l'or et l'argent se mêlent aux plus vives couleurs, dépassent, pour le mérite de l'exécution et pour la richesse, tout ce qu'on a jamais essayé de faire en ce genre.

— M. le général de division, comte de Rumigny, emploie de la plus noble manière les loisirs que lui ont faits les événements. Un travail sur l'*Établissement de colonies militaires kabailes, en Algérie*, publié par l'ancien aide de camp du roi Louis-Philippe, dans le *Spectateur militaire*, et imprimé depuis sous forme d'in-octavo, est un document émané d'un esprit pratique, connaissant parfaitement les mœurs et les besoins des contrées dont il parle, et que ne sauraient trop consulter les hommes sincèrement dévoués au bien-être et à l'avenir de nos possessions africaines.

— Parmi les albums de cette année, un de ceux que le succès se plaît à favoriser, est la charmante collection de mélodies, romances et chansonnettes émanées de l'accord de deux hommes de talent et d'esprit, MM. Clapisson et de Courcy dont, maintes fois déjà, l'association a été des plus heureuses. Quelques-uns de nos artistes en renom ont pris, sous leur intelligent patronage, les principales pièces de ce joli recueil, entre lesquelles il faut citer : *La Visite du Bonheur*, *le Tic-tac* que chante si bien Mlle Félix Miolan; *le Dimanche des Rameaux*, *le Rêve d'un enfant* qui vont si bien à la voix de Mme Lefébure-Wely; *les Chansons de la nièce*, *un Ange du ciel* que M. Ponchard interprète au mieux, enfin, *le Langage des cloches* que dit et mime à ravir Sainte-Foy. L'incontestable mérite de cet album fait d'autant plus regretter que M. Clapisson ait été si tristement servi, dans son dernier ouvrage à l'Opéra-Comique, par l'auteur du livret, et qu'un compositeur d'une telle valeur, traité en lauréat fraîchement revenu de Rome, ait été condamné à faire danser un ours.

— Une exposition universelle, à l'exemple de celle de Londres, s'ouvrira, comme nous l'avons dit, à Dublin, dans les premiers jours de mai prochain. Le lord lieutenant d'Irlande ne néglige rien pour assurer le succès de cette utile entreprise et son exemple trouve de nobles imitateurs. Récemment les membres du comité des Beaux-Arts de l'Exposition ont été visiter dans son antique manoir le comte de Charlemont qui possède, on le sait, une des plus précieuses collections de tableaux de l'empire britannique. Le comte de Charlemont a très-courtoisement offert aux membres du comité des Beaux-Arts de mettre à leur disposition pour toute la durée de la grande Exposition irlandaise les principaux chefs-d'œuvre de sa galerie, entre autres : le *Dernier enjeu*, d'Hogarth et par le même, le seul tableau restant de la série intitulée le *Progrès d'Harlot*; *César Borgia*, par Titien, *Judas*, par Rembrandt, *Vénus et l'Amour*, par Josué Reynolds, des paysages de Poussin et Joseph Vernet, enfin de remarquables statues de Vénus, de Mercure ainsi que le buste de Swift. Beaucoup d'artistes français se proposent de prendre part à cette exposition de Dublin.

— Dimanche prochain, 6 février, à deux heures, les frères Lionnet donneront, dans la jolie salle de Sax, une intéressante matinée musicale avec le concours des premiers artistes.

STATUE

D'EUSTACHE LE SUEUR,

PAR M. ARISTIDE HUSSON.

Eustache Le Sueur épuisé par sa constante application au travail que soutenait un grand amour de l'art, mourut à trente-huit ans : la nature si prodigue envers lui de dons éminents, lui refusa une longue carrière; il vécut assez cependant pour qu'en dépit de l'envie et malgré l'injustice des hommes, il pût laisser des œuvres et un nom immortels. Le talent, les ouvrages de Le Sueur n'ont joui en aucun temps de la popularité dont ceux de Raphaël, du Poussin ont toujours été entourés. La renommée n'a point fait retentir les échos lointains du nom du modeste et studieux artiste français; mais tous les hommes éclairés, tous les vrais amis de la peinture admirent ses sublimes tableaux et les placent, comme ils méritent de l'être, au premier rang entre les chefs-d'œuvre.

Le Poussin, Claude Lorrain, Le Sueur, sont les plus grands maîtres de l'école française. La gravure qui a mille fois reproduit les œuvres du Poussin et du Claude, n'a, pour ainsi dire, accordé qu'un souvenir à Le Sueur; la sculpture, la littérature même, popularisant le nom de ses émules, ont négligé le sien. Sur la proposition de M. A. Péron, la Société libre des Beaux-Arts, émue d'un tel oubli, a pris la noble initiative de l'érection d'un monument à l'illustre artiste, et en même temps qu'elle en confiait l'exécution à M. Aristide Husson, l'un de nos statuaires les plus distingués, elle ouvrait une souscription qui a déjà produit des sommes importantes.

La statue d'Eustache Le Sueur terminée, nous avons été admis à en voir le beau plâtre, et nous sommes heureux d'annoncer que l'artiste a justifié pleinement la confiance de la Société, confiance dont le témoignage honore le statuaire qui en a été l'objet, non moins que la compagnie qui l'a donné. C'est d'ailleurs une belle et noble figure que celle du peintre de la *Vie de saint Bruno* : le maintien modeste, les traits réguliers et fins expriment l'élévation de l'âme, l'exacte probité du pauvre artiste qui crut pouvoir, à force de talent et de travail, s'attirer des protecteurs puissants. Le Sueur s'épuisa à créer des chefs-d'œuvre payés cent livres à peine, et mourut presque indigent, car le protecteur ne se rencontra pas.

Quel peintre pourtant composa jamais avec plus de grandeur et de sagesse que celui dont nous parlons? Quel maître sut mieux que lui rendre les affections de l'âme? Qui donc encore sut mieux que lui disposer les draperies avec une noble simplicité? Raphaël seul peut être opposé à notre Eustache, et c'est là l'éloge le plus flatteur que l'on puisse faire de son génie. Ajoutons-y celui de l'artiste qui redoutait le plus son talent; du seul qui, de son temps, sut l'apprécier, de Lebrun enfin, qui, surpris à l'improviste au milieu de ses élèves par la nouvelle de sa mort, ne put s'empêcher de dire : « La France vient de perdre un de ses plus célèbres enfants, et l'Europe un de ses plus grands génies. »

En représentant ce grand peintre, la première condition à remplir pour le sculpteur chargé de reproduire les traits de l'illustre artiste, était de donner à sa figure une élégance qui n'eût rien de recherché, une pose simple, sans prétention, qui rappelât sa modestie et ses douces vertus. M. Aristide Husson a parfaitement compris les nécessités fondamentales de ce

programme; sa statue est bien dessinée, les dispositions en sont bien entendues, les draperies sont légères et ajustées avec une grâce qui n'a rien que de naturel. Nous avons retrouvé dans le Le Sueur de M. Husson cet abandon, cette douce sensibilité qui caractérisent l'artiste immortel dont le nom ne peut être prononcé sans attendrissement. C'est dire assez que cette statue est une œuvre réussie qui promet à son aûteur un légitime et durable succès. Le jardin du Luxembourg comptera prochainement une remarquable statue de plus.

HORSIN DÉON.

DE L'IMITATION EN PEINTURE [1].

Les idées que je vais développer ne seront peut-être pas les bien-venues auprès de quelques-uns de mes confrères : je m'y attends, puisque j'ai toujours envisagé les tendances du maître comme étant ordinairement contraires aux progrès de l'élève. Si donc mes idées ne sont pas de tout point admises, j'aurai du moins la conscience d'avoir accompli un devoir en essayant de faire prévaloir ce que je crois être la vérité. Là, en effet, où manquent les principes de ce que j'appellerai la philosophie de l'art, il n'y a pas un artiste, il y a tout au plus un ouvrier. Le temps des Léonard de Vinci, des Gérard de Lairosse, du Poussin était bien différent du nôtre. Ces grands maîtres menaient de front l'art et la philosophie de l'art, et leurs écrits sont une preuve que beaucoup de questions, dont nous faisons peu de cas aujourd'hui, étaient pour eux d'une haute importance.

Dans le *Paysage et l'Ornement*, chapitre II, j'ai posé l'interrogation suivante : « le but de la peinture est-il l'exacte copie, l'imitation servile, ou l'interprétation de la nature ? » Il s'agit de démontrer ici, contre tous les systèmes généralement reçus, que la peinture est, non pas un mode d'imitation, mais de création.

Par le temps où nous sommes, on s'élève rarement au-dessus de l'idée que le comble de l'art est la parfaite exactitude de l'imitation matérielle. On admet bien que le peintre ait le droit de représenter des fictions, de composer des sujets à sa fantaisie; mais pour ce qui est du mérite artistique, on le mesure presque toujours à la plus ou moins complète ressemblance de la chose reproduite par le pinceau, avec le modèle pris dans la nature.

Pour beaucoup de personnes, c'est là non-seulement le but de l'art, mais c'est là encore que réside toute la difficulté; si bien que cette difficulté dont souvent on s'émerveille est considérée par le grand nombre comme l'idéal, le vrai beau. A-t-on quelquefois tort après cela de se plaindre du public ? Tâchons donc en quelques lignes de le désabuser; car si son opinion fait loi, il est le premier, quand il se trompe, à reconnaître son erreur.

Si la servile imitation de la nature était le suprême de l'art, en ce cas le plus haut degré que l'on pourrait atteindre serait le trompe-l'œil. Pourquoi alors le moindre croquis d'un grand peintre l'emporte-t-il en mérite sur le plus beau trompe-l'œil? Pourquoi Ruysdaël est-il supérieur à tous les cosmoramas, les dioramas, les navaloramas du monde? C'est ce que les initiés comprennent, c'est ce dont ils ont le sentiment. Malgré cela, beaucoup d'artistes eux-mêmes, placés en face d'un Ruysdaël, croiront épuiser les superlatifs et être quittes d'éloges envers le chef-d'œuvre en s'écriant : C'est la nature même! Ne vous en déplaise, confrères, c'est le diorama, le navalorama, le trompe-l'œil qui est la nature même; le Ruysdaël, c'est autre chose, c'est le grand maître, l'artiste créateur!

Tous les demi-dieux de la peinture copiaient-ils la nature, l'un dans la ligne, l'autre dans la couleur ou n'y devinaient-ils pas ce sens qu'elle même ignore? Imitaient-ils, ces Raphael, ces Titien, ces Michel-Ange, ou plutôt n'étaient-ils pas maîtres et créateurs? Pensez-vous, artistes en quête du positif, que c'est en nous montrant la simple copie d'une scène que nos yeux eussent à peine remarquée, que

[1]. Ce chapitre est détaché d'un Traité ayant pour titre, *l'Aquarelle apprise seul*, que l'auteur est dans l'intention de publier très-prochainement et qui aura sans doute le succès des deux ouvrages auxquels il fait suite, le *Dessin appris seul* et le *Paysage et l'Ornement appris seul*.

(Note de la Réd.).

ces génies des beaux siècles nous font ressentir avec tant de puissance le pur et rare enivrement où notre âme se plonge en face de leurs œuvres, inondée qu'elle est par l'admiration et par la poésie? Plaute sait bien le définir ce sentiment dont nous sommes enivrés quand il dit : *Quod nusquam est gentium, reperit tamen!* Ce qui peut se traduire ainsi : « Le poëte cherche ce qui n'existe nulle part, cependant il le trouve. »

Toutefois, avant de revêtir un sujet quelconque des grâces de la poésie, encore faut-il s'être rendu parfaitement intime le procédé, en d'autres termes, l'exécution. Cela obtenu, et bien que nous soyons, nous autres peintres, dans l'obligation de nous servir de moyens plus directement imitatifs que ceux dont se servent les écrivains ou les musiciens, nous n'en pourrons pas moins répéter avec le favori de Mécène : « Il en est de la peinture comme de la poésie. »

Et vous élèves, vous public, pardonnez-moi! à ces considérations tant soit peu spéculatives, vous eussiez préféré peut-être un bon chapitre pratique? Mais si l'homme ne sait pas toujours retenir sa langue, il y a des circonstances aussi où, quoi qu'il fasse, il n'est pas maître de sa plume.

J. DE LA ROCHENOIRE.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

X.

A M. Hittorf,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

Nazareth, 28 septembre 1850.

Laissant derrière nous le pont des Filles de Jacob, et longeant, sur la droite du Jourdain, la tribu de Nephthalim, je n'imaginais pas que nous dussions suivre une route plus naturelle et plus pittoresque que la rive du fleuve. La Seine, le Rhin, la Meuse, le Danube, se prêtent merveilleusement à de semblables itinéraires; en Palestine, c'est autre chose. Les marges du Jourdain, enfouies comme celles du lac Méron, sous les ajoncs et les hautes herbes, ne sont point praticables aux humains, et quels que fussent nos regrets, nous dûmes prendre, sous la conduite de nos guides, les tortueux sentiers frayés à grande peine dans les montagnes, et par lesquels on arrive, après des marches et des contre-marches aussi longues que pénibles, du pont des Filles de Jacob au lac de Tibériade qui, en ligne droite, n'en est distant que de deux lieues.

Jamais peut-être la chaleur n'avait été plus accablante que durant la première partie de cette journeé. A onze heures, un figuier, un seul, ayant offert à nos yeux ravis le verdoyant ombrage de ses rameaux qui retombaient s'arrondissant en berceau autour d'un tronc centenaire appuyé lui-même à un quartier de roche, nous fîmes en cet endroit une halte de quelques instants, après laquelle nous poursuivîmes notre trajet, saluant sur notre droite Safed, ville consacrée, et sa forteresse qui a maintes fois payé un héroïque tribut à la délivrance de la terre sainte, car ce fut de là qu'en 1217, l'armée des chrétiens, aux ordres d'André, roi de Hongrie, des ducs d'Autriche et de Bavière, de Lusignan, roi de Jérusalem, s'étant avancée triomphalement vers la vallée de Jezrael, entre l'Hermon et le Gelboé, revint à Ptolémaïs chargée de butin, et traînant, enchaînés à sa suite, un nombre infini de captifs.

Cependant le lac de Tibériade développa bientôt devant nous son immense nappe d'azur. Je ne saurais mieux comparer le passage du Jourdain dans le lac de Tibériade, qu'à celui du Rhône par le lac de Genève; c'est un phénomène absolument identique pour la différence et la couleur du flot qui court avec celui qui dort. Quant au lac, quels enseignements, quels souvenirs, quelles images à la fois terribles et consolantes ne déroule-t-il pas à la pensée? Nommé en hébreu *Yam Kinnereth*, mer de Kinneretz, à cause d'une ville des Nephthalites à l'ouest de ses bords; ensuite, dans le livre des Machabées, lac de Génésareth, du nom de la ville bâtie à son extrémité méridionale; dans les Évangiles, mer de Galilée, en raison de la province qui l'avoisinait au nord et à l'est; il a pris enfin la dénomination de lac de Tibériade qui lui est restée

lors de l'édification de la ville qui a remplacé, sous Tibère, l'antique Génésareth.

Au levant, et entre beaucoup d'autres cités florissantes, brillait jadis Capharnaüm, qui paya ses perversités par une expiation plus éclatante que sa fortune. Cette mer a vu tour à tour, soit sur ses rivages, soit au milieu même de ses flots, les miracles du Christ et les triomphes de Vespasien. Plus tard, de formidables batailles ont ensanglanté ses environs. Là, sur le bord occidental, en juin 1113, Beaudoin I[er] a été défait par Modaud, prince de Mossoul. Une autre date néfaste est celle du 5 juillet 1187, anniversaire de la bataille de Tibériade, livrée dans la plaine d'Hattin. A l'issue de cette catastrophe, qui ne dura pas moins de deux jours, Saladin, vainqueur, avait exterminé l'armée chrétienne, s'était emparé de la vraie croix, de Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, et du grand maître des Templiers, et avait détruit le fort de Faba, élevé par ces moines soldats, à la pointe occidentale du mont Hermon!

Tandis que mes compagnons et moi nous demeurions en extase ou plongés dans nos réflexions devant le lac, les guides, les moukres, nos bagages et les soldats avaient, comme de coutume, pris les devants, si bien que quand nous entrâmes dans la ville, non par une porte, mais par une des innombrables brèches qui ont transformé l'épaisse muraille et les tours de Godefroy de Bouillon en un feston de ruines, nous ne savions ce que nos gens étaient devenus. Le capitaine Saroldi, M. Chaudé et moi nous allions donc à l'aventure par les rues et les places publiques, nous hissant sur nos étriers, regardant aussi loin qu'il nous était possible de voir et ne découvrant aucune trace de notre escorte. A force de trotter et de chercher, sans que toutefois l'idée nous vînt d'interroger les rares passants qui, vraisemblablement, eussent été fort embarrassés de nous répondre, nous parvînmes de l'autre côté de la ville, où à peu de distance, sur la route, nous reconnûmes enfin Achmet, Abdallah et Soliman qui dépliaient les tentes dans l'intérieur d'un kan circonscrit comme ceux dont j'ai déjà parlé, par un mur de pierres sèches.

Ce qui reste aujourd'hui de Tibériade ou, suivant l'orthographe des indigènes, Tabaria ou Tabarieh, peut encore donner la mesure de ce que fut jadis cette cité. Godefroy de Bouillon, je l'ai dit, est, suivant une opinion généralement accréditée, l'édificateur de cette place forte qui lui doit la haute muraille et les bastions qui la garantissaient sur tous les points, hormis celui du lac, par lequel elle était naturellement défendue. Mais cette ville, relevée par la belliqueuse ferveur des croisades, n'était déjà plus alors que l'ombre et la réduction d'elle-même. Cette Tibériade du catholicisme n'était plus qu'un arsenal, où, si l'on veut, une citadelle érigée au milieu des monuments détruits de sa devancière; monuments çà et là épars, dont les fragments de marbre, les tronçons de colonnes en syénite d'Égypte ont concouru à la formation des derniers remparts.

La Tibériade proprement dite, qui fut longtemps une des principales villes de la Galilée, dut son origine à Hérode Antipas qui lui donna le nom de Tibère, en commémoration de l'avénement à l'empire de ce souverain. Le voisinage du lac de Génésareth, la proximité des eaux thermales d'Emmaüs, le riant aspect et la fertilité du sol, non moins que la douceur et l'égalité du climat avaient déterminé le choix d'Hérode Antipas dans l'emplacement qu'il cherchait pour fonder une résidence digne de lui et conforme à ses goûts. Tibériade, en effet, resta capitale de la Galilée jusqu'au règne d'Hérode Agrippa, qui transporta le siége de son gouvernement à Séphoris.

Ruines au dehors, ruines au dedans, tel est maintenant le tableau offert au voyageur par la cité d'Hérode Antipas et de Godefroy de Bouillon, qui ne compte pas dans ses murs au delà de quatre mille habitants. Comme si ce n'était point assez de l'incurie des hommes, par deux fois la nature a frappé ces entassements de pierres : Le 30 octobre 1759 et le 1[er] janvier 1837 des tremblements de terre ont renversé plus de la moitié de la ville, dont les décombres jonchent encore le sol, faute de mains pour les relever.

Les pères latins de Jérusalem ont établi à Tibériade une succursale de leur hospitalière maison, où l'on peut descendre et se dispenser ainsi des embarras d'un kan. Les antiquités dignes de quelque attention, bien qu'à mon

sens elles soient pour la plupart apocryphes, sont la petite chapelle de forme oblongue bâtie près du lac, à l'endroit où s'élevait la cabane du pêcheur Simon, fils de Jonas, depuis l'apôtre saint Pierre, non, comme le prétendent quelques auteurs, par Tancrède, roi de Sicile, qui ne fit que la réparer, mais par la pieuse mère de Constantin, dont le nom s'attache en ces régions à presque tous les édifices religieux. Le fils de Méhémet Ali, dont la santé était fort débile, Ibrahim, dans un intérêt probablement tout personnel, a, durant sa courte domination, employé quelques milliers de piastres à la restauration et à l'embellissement des eaux thermales et des bains d'Emmaüs.

Quelque peu importante que soit la population de Tibériade, les juifs n'en habitent pas moins un quartier séparé, si l'on peut appeler quartier le lieu abject où l'intolérance musulmane les tient pour ainsi dire captifs. Cet endroit est, sous plus d'un rapport, une des curiosités et peut-être l'unique curiosité de Tibériade; notre guide tenait particulièrement à nous en faire les honneurs. Ce n'est certes pas dans le pays où le Rédempteur du monde a été méconnu, où il a souffert, où il a été flagellé et mis en croix, qu'il est permis de sympathiser avec les descendants de ses persécuteurs; j'avoue cependant que je n'ai pu contenir en moi un profond sentiment de tristesse en face des mauvais traitements ou des incessantes avanies dont ces malheureux israélites sont l'objet.

Les Orientaux appellent les chrétiens des *chiens;* les juifs sont pour eux pis que cela : la honte de l'humanité, le rebut de la création, des bêtes immondes. Abdallah, en sa qualité de Turc, n'avait aucun scrupule d'ouvrir les portes des demeures juives, et de nous introduire jusqu'au plus secret de ces foyers domestiques, dont il dévoilait à nos regards les habitudes, les mœurs, et aussi la résignation. De porte en porte nous sommes entrés, sans le savoir, dans une synagogue d'où, reconnaissant notre erreur, nous nous sommes hâtés de sortir, tandis que lui, Achmet, criait de toute sa force, crachant sur les dalles : « *Yaoudi! Yaoudi!* ne vous gênez pas, ce ne sont que des juifs. »

Comment se fait-il que des hommes traités de la sorte s'obstinent à vivre dans des contrées où il n'y a pour eux ni sécurité, ni droit commun? Par tradition, par croyance religieuse. Quand, sur le Danube, notre paquebot était encombré d'Israélites, j'ai expliqué le sentiment qui poussait vers la vallée de Josaphat tous ces Hébreux de l'Occident. Les juifs de Tibériade offrent en holocauste au Dieu de Jacob toutes les vexations, les humiliations et les tortures dont ils sont ici-bas victimes : ils accomplissent cette immolation avec d'autant plus de joie en Galilée que, suivant je ne sais quelle étrange prophétie, c'est du sein même du lac de Génésareth que doit sortir le Messie qu'ils attendent, et qu'enfin Tibériade, Safed, Hébron et Jérusalem sont les quatre villes saintes du Talmud.

Le 28 au matin nous sommes montés à cheval et nous avons repris notre course dans les gorges et sur les sommets du pays de Zabulon, foulant la terre sanctifiée par les pas du Sauveur, signalant à l'horizon les lieux consacrés par sa divine parole ou par ses miracles : ici la montagne des béatitudes, plus loin celle où fut effectuée la multiplication des pains. Tout d'un coup, du milieu des brouillards chassés par les premiers rayons de l'aube, nous voyons s'élancer vers le ciel une immense pyramide de verdure, ayant pour base la plaine d'Ezdrelon, et du haut de laquelle l'œil doit jouir du magnifique panorama qui réunit dans un même cadre le Jourdain, le lac de Tibériade et la Méditerranée. Cet amas gigantesque de platanes et de sycomores est l'*Atabyrion* ou l'*Ithaburius* des anciens; le Thabor, où les livres saints placent la Transfiguration, et dont le nom est également enregistré à l'une des pages les plus mémorables de nos annales.

Pendant le siége de Saint-Jean d'Acre, les musulmans, battus dans les montagnes à Cana et à Nazareth par Junot et par Kléber, avaient tenté un dernier effort, renforcés qu'ils étaient par une armée turque, tout exprès venue de Damas. Les colonnes ennemies, fortes d'au moins trente mille hommes qui avaient pris position dans la plaine, près du village de Fouli, enveloppent à l'improviste, le 16 avril 1799, trois mille Français ayant Kléber pour chef. On se battait depuis cinq heures sans qu'il fût possible de prévoir l'issue de ce combat inégal, quand un coup de canon re-

tentit sur les hauteurs de Nazareth. A cette voix sonore de l'airain, une autre voix non moins éclatante, celle des bataillons français, répond par un seul mot : « Bonaparte ! » Ce nom magique, déjà habitué au prodige, est porté par les échos jusque dans les rangs de l'armée ottomane et met les Turcs en déroute. Tel fut le commencement et la fin de la bataille du mont Thabor.

On s'explique quel embarras fut le nôtre, ayant ainsi à opter entre une ascension à la célèbre montagne, ou une visite au village de Cana, placé sur la route qui conduit à Nazareth. Après mûres réflexions, nous nous décidâmes, le capitaine Saroldi et moi, à continuer notre route vers le village; M. Ernest Chaudé persista, lui, dans l'idée première d'une excursion au Thabor ; Abdallah et deux hommes de l'escorte l'accompagnèrent. Le reste de la petite caravane et les bagages prirent avec nous le chemin de Cana; avant de nous séparer, il avait été convenu que nous nous retrouverions dans la soirée du même jour à Nazareth.

Il était midi lorsque nous entrâmes à Cana, *Couvercane* ou *Carne Galil*, la Cana de Galilée, aujourd'hui si méconnaissable, qu'il n'y a point à s'étonner qu'un autre bourg près de la mer lui dispute la tradition des fameuses noces. Au sortir du village, et pressant le pas de nos chevaux, tant nous avions hâte de nous reposer, un kan délicieux s'est offert à nous, ombragé de figuiers et de grenadiers aux fruits vermeils, et rafraîchi à peu de distance par la fontaine où, depuis plusieurs mille ans, les jeunes filles de Cana et de Séphoris viennent remplir leurs amphores. Notre sieste finie, un Arabe s'est proposé pour être notre cicérone, et, faute de mieux, il a été agréé. Deux tronçons de colonnes se dressent encore dans la poussière et les débris : là, nous a-t-on dit, était la table des fiançailles où Jésus changea l'eau en vin, et qui ont inspiré à Paul Véronèse l'un des plus admirables chefs-d'œuvre de la peinture; là aussi était une église érigée par sainte Hélène, et que le temps et les infidèles se sont ligués pour détruire.

Dans une chapelle desservie, si je ne me trompe, par des prêtres du rite grec, on m'a montré uu tableau en divers compartiments, à la manière de ceux d'Albert Durer, retraçant les principaux miracles de Notre-Seigneur : la multiplication des pains, l'eau changée en vin, Jésus commandant aux flots, la pêche miraculeuse dans le lac de Tibériade. Deux des vases que l'on assure avoir servi au miracle des noces furent également exposés à nos regards ; un troisième est conservé dans je ne sais quelle église d'Italie. En somme, reliques ou édifices, il faut voir toutes ces choses avec les yeux de la foi, bien plus qu'avec ceux de l'art.

Cana n'étant qu'à deux lieues de Nazareth, on n'a pas plutôt quitté le village, qu'on aperçoit la ville. A mi-chemin, nous côtoyâmes, avec la tristesse sur le front et dans le cœur, un champ de bataille, celui d'El-Meschid, où, le 1er mai 1187, six cents Templiers et Hospitaliers, accourus des plaines d'Ezdrelon, livrèrent combat aux Sarrasins. Notre glorieux compatriote, Jacquelin de Maillé, périt dans ce désastre, auquel le grand maître et deux chevaliers seulement échappèrent.

Suivant l'usage de camper hors des villes, et pour se conformer en outre au désir que nous avions de tout voir et de tout connaître, Achmet avait eu l'heureuse idée de disposer nos tentes à droite de la route, entre la fontaine dite de Nazareth et la ville qui nous présentait les blanches silhouettes de ses habitations élevées en amphithéâtre, sur le dernier versant de la chaîne de l'Anti-Liban, formant, avec le Carmel, la vallée de l'ancien fleuve Bélus. Cette fontaine, plus célèbre encore que celle de Cana, est l'objet du constant pèlerinage des jeunes Nazaréennes, qui s'y rendent comme aux temps primitifs, affectant les mêmes attitudes et portant peut-être le même costume que leur charmante aïeule Rébecca. De notre kan, et par le beau ciel qui nous éclairait, nous étions aux premières loges pour assister à ce curieux spectacle. Il semble que les jeunes filles ou les femmes aient seules le privilége de s'approcher de cette source, où l'on ne voit qu'à de longs intervalles, et pour ainsi dire à la dérobée, des Arabes du désert venir silencieusement remplir leurs outres.

Avant la fin de la journée, M. Ernest Chaudé nous avait rejoint très-fatigué et médiocrement

ravi de son ascension au Thabor, où il n'avait trouvé, au lieu des ruines du temple élevé, prétend-on, par sainte Hélène, que quelques débris sans style ; ce que nous lui racontâmes de Cana, parant quelque peu notre récit, ajouta à son regret de nous avoir quittés, et tous alors nous nous dirigeâmes vers la cité où se sont écoulées les premières années de Jésus.

Nazareth, autrefois *Medina Abia*, la cité blanche, maintenant Nasra, est assise, je l'ai dit, sur un versant, dans la plaine d'Ezdrelon ou vallée de Jezraël, ancien grenier de la Syrie, aujourd'hui *Merg ibn Amer*, pâturages du fils d'Amer. Successivement nous avons visité avec un pieux respect l'église de l'Annonciation, dépendante du couvent des pères latins, et bâtie au lieu même où s'accomplit l'adorable mystère de l'Incarnation ; au nord-est, près de cette église, la maison de Joseph et l'école où allait Jésus ; la synagogue, à présent église des Arméniens, où le Sauveur ouvrit et commenta le livre d'Isaïe, annonçant sa mission au monde ; la chapelle des franciscains, renfermant le quartier de roche, *Mensa Christi*, sur lequel le Christ communia avec ses disciples avant et après la Résurrection ; à une demi-lieue au sud de Nazareth, le Sein, ou précipice, dans lequel les juifs voulaient jeter le Nazaréen ; entre la ville et ce précipice, les débris d'une magnifique église érigée par sainte Hélène à Notre-Dame de l'Effroi, parce qu'en cet endroit, dit-on, la mère du Christ, courant à la recherche de son fils, était tombée sans connaissance ; enfin, dans une église de grecs schismatiques, le puits de Marie, où, selon les textes sacrés, la Vierge venait puiser de l'eau, et qui alimente la fontaine près de laquelle Achmet a planté notre kan.

Voici, au surplus, quelques indications historiques que je recueille pour compléter, en le rendant plus clair, le récit qui précède. Ce ne fut que vers le IVe siècle de l'ère chrétienne, et avec les progrès de la foi, qui commençait à se répandre dans le monde, que Nazareth sortit de son obscurité, et que bientôt elle resplendit comme un astre à la céleste coupole, quand le vent a chassé les nuages. Deux églises furent alors bâties : l'une, qui était la plus belle de l'Orient après celle du Saint-Sépulcre, était l'ouvrage de la mère de Constantin, qui l'avait dédiée à l'Annonciation et en avait fait jeter les fondements aux alentours mêmes du roc dans lequel était taillée la demeure de la Vierge, celle-là fut détruite en 1103 par les Sarrasins ; la seconde, après des vicissitudes sans nombre, fut convertie en mosquée. Quant à l'église de Sainte-Hélène, elle fut réédifiée par les croisés à l'époque où Godefroy de Bouillon donnait Nazareth en fief à Tancrède.

Des jours plus doux se levaient pour la ville sainte, érigée au commencement du XIIe siècle en siége épiscopal. Geoffroi de Beaulieu raconte que le 25 mars 1251, jour de l'Annonciation, le roi saint Louis communia dans la crypte du temple restauré par la munificence des paladins. Mais en 1263, le féroce Bibars chassait les chrétiens de Nazareth et renversait leur église.

La translation de la maison de la Vierge appartient à cette période. Le 10 mai 1291 des habitants de Rauniza, entre Tersatz et Fierme, en Dalmatie, découvrirent un matin, au bord de la mer, une sorte de grotte en granit rose qui ne tenait au sol par aucun fondement. C'était la demeure de Marie. Quatre ans après, le 10 décembre 1294, les anges avaient transporté cette sainte demeure dans un bois de laurier près de Recanati, puis sur une montagne voisine, et de là à Lorette, où depuis plus de six cents ans elle est l'objet de la vénération des fidèles. Les preuves de ce miracle ont été recueillies et sont confirmées par l'autorité du pape Benoit XIV.

Prise et reprise par les Sarrasins et par les croisés, Nazareth n'était plus qu'un amas de décombres à la fin du XVIe siècle, lorsqu'en 1620 les pères latins, religieux de l'ordre des franciscains, obtinrent de Fakkreddin d'être remis en possession des saints lieux, c'est-à-dire de la maison de la Vierge et d'y rebâtir sous l'invocation primitive la basilique de sainte Hélène, dont quelques fragments d'arceaux et des débris de pavés attestent encore la grandeur. Il s'en faut, toutefois, que l'église des pères latins, d'ailleurs inachevée, ait l'étendue et les proportions de celle qu'elle a remplacée ; elle est des deux tiers moins importante. Quatre grands arceaux soutiennent la voûte ; le chœur est élevé au-dessus de la nef à peu près comme celui de notre église

Saint-Leu, et le large escalier de marbre qui y conduit, faisant retour sur la gauche, mène également à la crypte ou chapelle souterraine. Là deux colonnes de granit marquent la place où se tenait la Vierge et celle où l'ange Gabriel était debout à l'heure solennelle de l'Annonciation. Cette seconde colonne, brisée par les Sarrasins qui croyaient qu'elle recélait un trésor, adhère encore par un de ses tronçons à la voûte au moyen de solides crampons en fer. Devant l'autel, d'une simplicité extrême, brûlent nuit et jour des lampes d'argent. Le pavé est formé d'une large table en granit dans laquelle sont incrustés la quintuple croix latine et les mots : VERBUM CARO HIC FACTUM EST. Le couvent ne fut terminé qu'en 1730. Le supérieur de ces bons franciscains dont le nombre est d'une vingtaine environ, Italiens, Espagnols, Allemands, ce supérieur, nommé Père Gardien, a joui jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, moyennant tribut payé au pacha de Saint-Jean d'Acre, du titre et des immunités de cheick gouvernant et administrant la ville. Cette immunité n'existe plus et vraisemblablement elle ne sera jamais rétablie. Nazareth, éprouvée comme Tibériade par le tremblement de terre de 1837, renferme une population de trois à quatre mille âmes, catholiques, maronites, grecs schismatiques et turcs.

Au terme de nos pieuses stations, nous sommes allés prendre quelque repos chez le consul de France qui est un Arabe et qui, je crois, ne touche point de traitement pour les fonctions à peu près négatives dont il est revêtu. Ce brave agent, nommé Ibrahim le Chypriote, en langue indigène Koubroussi, est devenu Français aussi bien par son dévouement personnel à nos intérêts que par les services dont l'empire est redevable à sa famille. En effet, Michel, père d'Ibrahim et Jean son frère étaient, le premier capitaine, le second maréchal des logis dans les mameluks de la garde, ce que j'ai appris durant la collation formée de pipes, de café et de confitures qui nous a été offerte le plus cordialement du monde chez notre représentant levantin. Les étrangers sont d'ordinaire en voyage les obligés des consuls, ici cependant j'ai lieu de croire que si obscur et si peu puissant que je sois, le rôle que je remplis vis-à-vis de notre consul est celui d'un protecteur.

Si j'ai bien compris, le père d'Ibrahim était légionnaire et c'est, non-seulement de ce chef, mais encore à cause des titres militaires du capitaine Michel et du maréchal des logis Jean, surtout à cause de sa vieille mère dont il soutient et réjouit filialement les derniers jours, que le consul de France à Nazareth réclame de son gouvernement une indemnité, un traitement ou une pension comme le constatent les certificats qui suivent. Ces certificats me sont parvenus quelques jours après notre départ de Nazareth, et bien que leur date soit postérieure à celle de cette lettre, je crois devoir les consigner ici en manière de post-scriptum. Sauf la dernière de ces pièces rédigée en italien, les autres étaient écrites en arabe ; Achmet a eu l'obligeance de me les traduire et je vous transmets sa traduction littérale.

Au très-vénéré et ami respecté le cheik Abdallah effendi, premier avocat (nayeb) *de la ville de Nazareth ; qu'il soit gardé par le Très-Haut !*

Me faisant un devoir de m'informer de l'état de votre noble et bienfaisante santé, je ne dois pas cacher à votre amitié, concernant notre mère veuve de feu notre père Michel le Chypriote, et mon frère Jean, son fils, lesquels avaient les grades de capitaine et de maréchal des logis, attachés aux troupes de *Son Altesse Impériale* le grand Napoléon, je ne dois point vous dissimuler que notre dite mère est toujours de ce monde, qu'elle n'a pas cessé de loger et qu'elle loge encore chez moi. Sur quoi je vous supplie de me faire une réponse conforme à ma déclaration. Le bon Dieu vous garde.

Nazareth, 2 octobre 1850.

IBRAHIM LE CHYPRIOTE.

Très-respecté ami Ibrahim le Chrypriote,

Il est bien vrai que votre mère est toujours de ce monde, qu'elle habite et qu'elle n'a jamais cessé de demeurer chez vous ; c'est ce que connaissant parfaitement et voyant de mes propres yeux, moi, cadi-effendi (juge en loi) nayeb (premier avocat) de la ville, je jure et je prends le bon Dieu à témoin de ce que je dis.

Nazareth, 2 octobre 1850.

ABDALLAH EFFENDI.

Mon ami très-respecté Ibrahim, père de Michel, ce dernier petit-fils de Michel le Chypriote,

J'ai pris connaissance de votre demande et l'ai

fort bien comprise en ce qui a rapport à votre mère. Je certifie donc, en ma qualité de cheik (député) de la nation chrétienne, que vous avez toujours votre mère, et que, si elle était dans une ville d'Europe avec l'intention d'assurer sa personne, on n'hésiterait pas à l'assurer pour dix années encore, grâce à son excellente constitution qui est ici un fait notoire pour tous.

Nazareth, 3 octobre 1850.

TOUMAIS MAUVVAR.

Je soussigné curé Ibrahim Eremia, prêtre de la nation grecque à Nazareth, en réponse à votre demande, déclare que votre mère Saëde, femme de défunt votre père Michel le Chypriote, vit et habite toujours chez vous, dans la ville de Nazareth. C'est ce que je certifie.

IBRAHIM EREMIA.

Je soussigné frère A. Vénitien, missionnaire desservant curé procureur, certifie également que Mme Saëde est la veuve de feu Michel Koubroussi, qui a servi sous les ordres de *Sa Majesté Impériale* Bonaparte, qu'elle vit toujours et loge dans la maison de son fils Ibrahim, en face du quai.

Nazareth, 2 octobre 1850.

Frère A. VÉNITIEN.

J'ai promis à Ibrahim de remettre, dès mon retour à Paris, ces pièces au personnage qu'il m'a désigné et qui est M. le général comte d'Hautpoul, ministre de la guerre. Rien ne saurait peindre la reconnaissance anticipée du consul, qui est venu dans la soirée nous rendre visite à notre kan, hors la ville, et qui préalablement avait voulu, lorsque après la collation nous avons pris congé de lui, que son cavas, orné de la canne à pomme d'argent, marchât devant nous, ni plus ni moins qu'un coureur de sa défunte excellence monseigneur le prince de Soubise.

FÉLIX PIGEORY.

UNE VISITE IMPÉRIALE

AU LOUVRE.

L'Empereur et l'Impératrice sont allés visiter jeudi dernier le *Musée des Souverains*, nouvellement établi au palais du Louvre par les soins de M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général, merveilleusement secondé par M. le comte de Vielcastel, conservateur de cette collection. On sait que le Musée des Souverains est destiné à offrir à l'admiration publique tous les objets qui ont servi à l'usage particulier des rois et empereurs de France, M. le comte de Nieuverkerke, comprenant tout ce qu'il y a d'éminemment sérieux dans la formation d'un tel établissement, s'est appliqué à n'admettre dans ce véritable sanctuaire de l'histoire. que les objets revêtus de la plus incontestable authenticité : son contrôle, sur ce point, a été poussé assez loin, pour que le doute ne fût plus possible.

Cinq salles forment ce Musée, où sont exposés les monuments les plus intéressants de nos annales : armures, vêtements, meubles, harnachements. Tout ce qui a touché, par quelque côté, à la vie intime ou publique de nos rois, est là, magnifiquement étalé aux yeux de tous : c'est le passé ressuscitant en présence de la postérité ! On dirait qu'un coup de baguette magique vient d'animer toutes ces vieilles souvenances des anciens jours; et ces souvenances remontent haut, puisqu'elles offrent aux regards le *fauteuil de Dagobert* forgé par saint Éloi, et les *insignes* découverts dans la tombe du roi Childérick.

Leurs Majestés, charmées de ce spectacle, se sont montrées d'autant plus satisfaites, que, dans ces grandeurs du passé, Dieu a fait une large part à leur glorieuse famille. La salle impériale renferme, en effet, une multitude d'objets qui ont appartenu à l'empereur Napoléon Ier, et que le Musée doit à la munificence de son auguste héritier.

L'Empereur et l'Impératrice ont vivement félicité M. le comte de Nieuwerkerke et M. le comte de Vielcastel. Après une telle approbation, il ne restait plus au directeur général qu'à ouvrir au public ces nouvelles galeries situées du côté de la colonnade, dans les chambres de Louis XIII, de Henri IV et de Henri II, ainsi que dans les deux premières salles de l'ancien musée espagnol, galeries dignes de celles qui les entourent et dont la nouvelle administration a su faire l'un des plus précieux Musées de l'univers. Les salles ont donc été ouvertes dimanche, et l'empressement de la foule a sanctionné le succès de cette noble et utile entreprise.

Nous nous bornons aujourd'hui à cette con-

statation rapide; mais nous consacrerons, dans notre prochain n°, un article spécial à ce Musée : ce sera, pour nous et nos lecteurs, une étude en même temps qu'un plaisir.

GALOPPE D'ONQUAIRE.

GRAVURES FAC-SIMILE

DE M. SCHAAL.

(Rapport au Comité central.)

Avant d'entrer dans l'examen des gravures fac-simile de M. Schaal, qu'on me permette de dire quelques mots sur la gravure en général, sur ses procédés et sur le véritable but qu'elle doit atteindre.

Lorsqu'on étudie la marche progressive des diverses écoles de gravure, on est étonné que cet art, destiné à perpétuer les œuvres de nos maîtres, n'ait pas marché du même pas que la peinture, dont il devrait être toujours l'intelligent et fidèle interprète. A quoi cela tient-il? A bien des causes dont nous signalerons la principale.

L'école officielle de gravure, systématique et exclusive comme toutes les écoles en général, plus préoccupée du perfectionnement de son procédé particulier que du but qu'elle était appelée à atteindre, a toujours repoussé tous les autres genres de gravures qui pouvaient l'obliger à sortir de sa vieille routine. Dès lors, en se renfermant dans l'étroite limite d'un seul moyen d'exécution, elle s'est ôté toute possibilité de progrès. Il en résulte que si des artistes consciencieux et animés du véritable amour de l'art ne s'étaient mis à l'étude des différents procédés pour en créer un en les combinant tous, nous serions aujourd'hui dans l'impossibilité d'arriver à la reproduction fidèle d'un tableau ou d'un dessin avec toutes les qualités qui les distinguent. Nous ne craignons pas de le dire, ni le *burin* seul, ni l'eau-forte seule, ni enfin la roulette ou l'aqua-tinta seules ne peuvent rendre tout à la fois la forme, la couleur, le caractère et la touche d'un tableau ou d'un dessin; la touche surtout qui caractérise si bien le maître. Croit-on qu'avec le burin ou l'aqua-tinta, on puisse reproduire dans toute son originalité un tableau de Delacroix ou de Decamps? Non, pas plus qu'avec l'eau-forte ou la roulette, on ne reproduirait la pureté de forme, la finesse de caractère, la fermeté de modelé et le sentiment des œuvres de MM. Ingres, Paul Delaroche et Scheffer. Nous pensons donc que dans l'intérêt de l'art, la gravure ne doit pas plus avoir de procédé exclusif, que la peinture ne doit avoir de système absolu; l'art est infini comme la beauté.

Les gravures de M. Schaal, qu'on a bien voulu me charger d'examiner, viennent parfaitement à l'appui de nos arguments en faveur de la gravure que nous appellerons artistique. Là point de système, point de manière exclusive : tout y est intelligence, intelligence poussée jusqu'à la scrupuleuse naïveté. Aussi les gravures que nous avons sous les yeux, exécutées d'après les dessins de MM. Prudhon et Decamps, sont-elles de petits chefs-d'œuvre d'exactitude. Nous pensons donc avec M. Schaal que c'est là la véritable voie ouverte aux graveurs soucieux du progrès et qui comprendront que le but de leur art est avant tout de reproduire fidèlement par tous les procédés les œuvres des peintres ou des dessinateurs, avec leurs défauts comme avec leurs qualités.

Ce rapport ne serait pas complet, si je n'engageais fortement le Comité central des artistes à donner son appui à l'œuvre de M. Schaal, en demandant au gouvernement qui, nous le savons, marche avec sagesse et prudence dans la voie du progrès, de vouloir bien encourager d'aussi louables efforts. Sans rejeter l'enseignement adopté jusqu'à présent à l'École des Beaux-Arts, le Comité pourrait proposer d'y introduire les procédés nouveaux qui, bien loin de nuire aux jeunes artistes, contribueraient puissamment à la marche progressive et fructueuse de leurs études.

Le Comité central des artistes, en s'associant à la pensée de M. Schaal, ne ferait que seconder les vues de l'administration, puisque la *Chalcographie* du musée impérial du Louvre fait publier en ce moment vingt-huit *fac-simile* de dessins de maîtres anciens. Par cette publication, en effet, le gouvernement aide déjà à la régénération de la gravure.

En terminant cet examen, qu'il me soit permis de dire que le recueil commencé par M. Schaal, et dans lequel figurent déjà les noms de Prudhon, Géricault, Pradier et De-

camps, me paraît de nature, par sa grande variété, à satisfaire au besoin des artistes, comme au goût des amateurs éclairés. En encourageant les efforts de M. Schaal, le Comité central se montrera, comme à son habitude, ami des arts et des artistes.

HIPPOLYTE LAZERGES,
Peintre d'histoire, vice-président du Comité central des artistes.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 487.

Séance du mardi 1er février 1853.

PRÉSIDENCE DE M. A. PÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures, par la lecture du procès-verbal de la séance du mardi 18 janvier 1853, lequel est adopté sauf les rectifications suivantes : 1° Que notre collègue M. Carpentier, a été nommé membre correspondant de la *Société d'agriculture*, *sciences*, *belles-lettres et arts* du département de l'Aube, et non de celle du Var, comme il a été consigné. 2° Que dans le Bulletin imprimé, il est à plusieurs fois fait mention de M. Dussance au lieu de M. Dussauce, notre collègue.

M. le président annonce à la Société la nomination de notre collègue M. Hittorff comme membre de l'Académie des Beaux-Arts. Cette nouvelle est reçue avec des marques de vive satisfaction.

La correspondance comprend :

1° Le 43e volume des *Annales de la Société d'horticulture de Paris*, lequel est, comme d'usage, renvoyé à l'examen de M. Vavin.

2° Les 216e et 217e livraisons de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique, lesquelles sont renvoyées à leur rapporteur ordinaire, M. Pernot.

3° Un volume des *Mémoires de la Société nationale des sciences*, *de l'agriculture et des arts de Lille*, renvoyé à l'examen de M. Aulnette du Vaultenet.

4° Quatre bulletins des séances de la *Société nationale et centrale d'agriculture*, contenant les comptes rendus mensuels depuis la séance du 24 juin 1849 jusqu'à celle du 6 mars 1850. Ces brochures sont renvoyées à M. Vavin, avec prière d'en faire le rapport.

5° Quatre volumes de l'*Annuaire statistique de l'Yonne*, années 1837, 1838, 1843 et 1850. M. Horsin Déon est chargé d'examiner ces divers volumes.

6° Trois volumes des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambray*, tomes 19, 21 et 22, renvoyés comme d'usage à M. Aulnette du Vaultenet.

7° Quatre numéros du journal anglais *The Builder* (le Constructeur), déposés au secrétariat général jusqu'au retour du rapporteur.

8° Deux numéros du journal *la Production française*, qui sont déposés aux archives.

9° Deux numéros d'une publication périodique renfermant un article fort bien pensé et relatif aux derniers travaux de la Société libre des Beaux-Arts. Dans cet article il est fait mention, 1° de la souscription à laquelle, sur la proposition de notre collègue M. Normand, la Société prit une part active pour élever un monument à la mémoire de Nicolas Poussin; 2° du monument que notre Société faisait élever naguère à M. Paillot de Montabert, aux environs de Troyes, et sur lequel M. Paul Carpentier reproduisait le médaillon de son ami; 3° de la souscription que la Société ouvrait pour vénérer la mémoire d'un autre de ses honorables collègues, inventeur du diorama et du daguerréotype auquel il a donné son nom; 4° enfin, de la souscription qu'elle a ouverte pour la statue qu'elle élève en ce moment, d'après la proposition de M. A. Péron, à Eustache Le Sueur.

10° Une demande en admission faite par M. Charles Chevalier, ingénieur, opticien, photographiste, cour des Fontaines, 3, présentée sous les auspices de MM. Alexandre Péron et Paul Carpentier. Cette demande est renvoyée à M. le président de la section des Amateurs, afin qu'il lui soit donné suite.

11° Une lettre de faire part du décès de Mme Moullard, née Yolle, épouse du secrétaire général actuel; cette nouvelle, déjà apprise individuellement par la grande majorité de nos collègues, n'en soulève pas moins d'unanimes regrets et M. Moullard devient l'objet des sentiments de condoléances dont ses honorables collègues sont animés. M. Moullard s'empresse de saisir cette occasion pour témoigner publiquement à la Société combien il a été touché

de voir se réunir auprès de lui un grand nombre de ses collègues conduits par notre honorable président M. A. Péron, qui, le premier, était venu apporter ses consolations dans ce moment de terrible douleur.

12° Une lettre et des billets arrivés tardivement, envoyés par le comité de l'Association des artistes à l'occasion du bal annuel qui a eu lieu au profit de la caisse des secours le samedi 8 janvier 1853. Cette lettre est déposée aux archives.

L'ordre du jour appelle la lecture, par M. Bourla, de documents archéologiques sur l'ancienne église Sainte-Geneviève, avec les plans à l'appui et les détails authentiques sur les tombes royales et celle de la sainte.

Le mémoire de M. Bourla savamment écrit, consciencieusement établi, a été écouté avec un intérêt soutenu.

Après la lecture de ce long et minutieux travail, l'auteur promet, pour une prochaine réunion, le détail des fouilles faites par son père, en 1807, pour trouver les tombes de la première dynastie des rois chrétiens.

M. le président remercie M. Bourla de son intéressante communication, et lève la séance à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 15 février 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance de mardi 1er février 1853; 2° Correspondance; 3° Rapport, par M. Vavin, sur le journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale de Paris; 4° Rapport, par M. Horsin Déon, sur l'exposition de la société des Amis des arts de Boulogne-sur-Mer; 5° Rapport de M. Dussauce, sur les panneaux imperméables de M. Tolosa; 6° Scrutin pour la nomination de deux membres, l'un dans la section d'architecture, l'autre, dans celle des amateurs.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

Nota. MM. les membres de la Société sont priés de remettre au secrétariat général la date de leur réception, afin qu'il soit dressé une liste exacte des membres de la Société.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Séance du vendredi 21 janvier 1853.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MM. les ministres de la marine et des affaires étrangères, et le président du Corps législatif, auxquels les mémoires sur les beaux-arts industriels avaient été adressés, en ont accusé réception à notre honorable président.

M. Van Tenac, accompagné de deux vice-présidents, s'est présenté aux réceptions de MM. le préfet de la Seine et le préfet de police, qui leur ont promis de saisir toutes les occasions d'être utiles au Comité central des artistes.

M. le président annonce à l'assemblée que S. M. l'empereur vient de décerner à M. Jules Klagmann la décoration de la Légion d'honneur. Des applaudissements unanimes accueillent cette communication.

A cette occasion, M. Van Tenac croit devoir rappeler les récompenses accordées à divers membres du Comité, pendant le cours de l'année 1852. En voici la liste :

MM. Jules Diéterle, croix de la Légion d'honneur;
Clerget, médaille d'argent de la Société d'encouragement;
Louis Garneray, *id.;*
Anatole Calmels, médaille de deuxième classe au salon;
Legenisel, médaille de bronze à l'exposition de Poitiers;
Amédée Couder, médaille d'or de l'Académie nationale de l'industrie;
Victor Huguenin, mention honorable au salon.

M. Louis Garneray nous a fait connaître ses recherches sur la fabrication des toiles à peindre et la restauration des tableaux. En récompense de ses nombreux travaux, le ministre, sur la proposition du directeur des Beaux-Arts, vient de lui allouer une pension de mille francs. Ajoutons que notre honorable collègue abandonne aux artistes les avantages de ses découvertes.

MM. Branger, expert en tableaux, Lesestre, graveur, Henri Willem, homme de lettres, Hagnaüer, peintre, sont élus membres adjoints du Comité central.

M. Siméon Chaumier lit, au milieu des marques nombreuses de satisfaction de l'auditoire, son rapport sur l'ouvrage dont M. Achille Jubinal, membre honoraire, a fait hommage au Comité. Cet opuscule est intitulé : *Mémoire sur les manuscrits de la bibliothèque de l'école de médecine à Montpellier, contenant la correspondance de Christine de Suède.*

M. Clerget donne lecture d'un article de *la Patrie* du 16 janvier, sur les beaux-arts industriels.

M. Marcellin fait part au Comité de son travail sur les embellissements de Paris. Il passe d'abord en revue la suite de monuments magnifiques et utiles élevés sous l'empereur Napoléon Ier. Vu l'heure avancée, cette lecture est interrompue pour être continuée à la séance prochaine.

Séance du 4 février 1853.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après de légères modifications.

Le président et l'un des vice-présidents ont eu l'honneur de représenter le Comité à la cérémonie religieuse du mariage de S. M. l'empereur.

M. Lazerges lit son rapport sur les travaux intéressants de M. L. Schaal. Il est décidé qu'une demande d'encouragement sera faite par le comité à M. le directeur des Beaux-Arts, et que le rapport de M. Lazerges sera inséré dans la Revue des Beaux-Arts.

M. Clerget a informé M. le président qu'il a reçu de M. Romieu l'avis officiel de sa mission en Angleterre, pour étudier dans ce pays les questions relatives aux arts industriels.

Une lettre signée par tous les membres du comité est adressée à l'honorable M. Romieu, comme l'expression de leur reconnaissance pour les soins qu'il donne aux Beaux-Arts, et les bienfaits qu'il répand parmi les artistes.

Le secrétaire général donne lecture de son rapport sur la brochure de M. Bathild Bouniol, *Souvenirs du Salon.*

M. Anatole Calmels communique à l'assemblée quelques considérations relatives à la médaille de 4000 fr. retirée l'année dernière à M. Jules Cavelier pour être donnée aux enfants de Pradier. Il approuve parfaitement que l'on ait cru devoir accorder une distinction extraordinaire au chef-d'œuvre d'un maître qu'il regrette ; mais il craint que l'article 4 du chapitre III du règlement de l'exposition ait été mal compris dans son application. En effet, une récompense fondée pour exciter l'émulation des jeunes artistes, est indigne du maître qui a obtenu tous les honneurs auxquels un artiste éminent peut prétendre. De deux choses l'une, ajoute M. Calmels, ou l'on a abaissé la valeur de M. Pradier, ou l'on a élevé au-dessus du membre de l'Institut le jeune artiste qui avait précédemment mérité la récompense qu'on vient de lui retirer pour la donner aux héritiers du grand statuaire.

Avant l'ouverture du Salon, notre collègue croit utile de bien préciser les conditions qu'il faudrait réunir pour avoir droit de concourir. Peut-être, dit en terminant M. Calmels, serait-il plus convenable de fonder deux médailles distinctes, l'une pour les artistes qui ont fait leurs preuves, l'autre pour ceux qui méritent d'être encouragés.

M. Marcellin reprend sur les embellissements de Paris la suite de sa lecture interrompue à la dernière séance.

M. Delaroche, artiste industriel, présente au comité l'échantillon d'un tissu velouté, exécuté au moyen d'un procédé qu'il a inventé et perfectionné, avec le concours de M. Bareau. Le procédé permet, sans augmentation de prix, la reproduction des dessins à palette libre, et par conséquent celle des œuvres d'art.

M. Amédée Couder est chargé de faire un rapport sur le procédé de M. Delaroche.

Le Comité écoute avec une vive attention la lecture d'un second article de M. Arnoux, publié dans *la Patrie* du 22 janvier. Les idées qui nous ont guidés dans le travail sur l'art industriel, y sont développées avec un talent et une habileté qui soulèvent d'unanimes applaudissements.

M. L. Schaal communique des dessins destinés à la gravure, et qui doivent former le

noyau d'une publication intitulée : *Portefeuille d'un professeur de dessin.*

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

H. VIGER DUVIGNAU.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE : *Louise Miller*, *Orfa*. — THÉATRE-FRANÇAIS : *Lady Tartufe*.

Un curieux sujet d'étude est maintenant offert aux dilettanti par la représentation simultanée du même ouvrage sur nos deux grandes scènes lyriques. La *Luisa Miller*, de Verdi, après s'être brillamment produite au Théâtre-Italien, vient de paraître en français, sous le titre de *Louise Miller*, à l'Académie impériale de musique. Sous le rapport de l'exécution, les avis peuvent être partagés ; quant à la mise en scène, l'Opéra, on l'imagine bien, ne cède le pas à personne. C'est pourquoi après avoir entendu et applaudi Bettini, Gnone, Mmes Sophie Cruvelli et Nantier-Didier à la salle Ventadour, on va avec plus de plaisir encore entendre et applaudir Gueymard, Morelli, Mlle Masson, et la débutante Mme Bosio, sur la grande scène de la rue Lepelletier. Il nous reste un compte à régler avec *Orfa*.

Si l'on en croit MM. Trianon et Mazillier, auteurs du ballet nouveau, *Orfa* est une légende islandaise du VIIIe siècle, je ne m'y oppose pas. J'avoue que j'en ignorais l'existence. Les plus vieux chroniqueurs que j'ai consultés à ce sujet n'en parlent pas, mais je n'en suis pas moins charmé d'avoir fait connaissance avec elle. En matière de ballet, on peut bien ne pas se montrer susceptible sur la question historique. J'avais entendu parler d'un Lodbrog, célèbre guerrier danois, poëte et pirate, qui, au commencement du IXe siècle, après une longue série d'expéditions maritimes, s'élança comme un oiseau de proie sur l'Angleterre, et tomba prisonnier entre les mains d'OEIla, de cet OEIla sur lequel Chatterton a fait une tragédie sous le nom du *moine Rowlie*. Je savais (Sharon Turner et M. Augustin Thierry me l'avaient appris) que ce Lodbrog avait composé un beau chant : *Nous avons combattu avec l'épée*, etc. Je ne savais pas qu'il avait été fiancé avec la belle Orfa (l'on ne peut pas tout savoir), et qu'il lui était arrivé d'être en rivalité avec le dieu du feu. Telle est pourtant la vérité. MM. Trianon et Mazillier l'ont su et l'ont dit. M. Adolphe Adam l'a cru et n'a pas dédaigné de prêter à sa bonne foi l'appui de sa brillante musique ; MM. Cambon et Thierry l'ont cru aussi, et ont trouvé de magiques décors pour prouver leur conviction ; M. le directeur de l'Opéra l'a également cru, et le moyen de douter après tant de gens crédules !

Admettons donc les amours de Lodbrog et d'Orfa. Rien de plus aimable d'ailleurs. Orfa, sous les traits gracieux de la Cerrito, va épouser son fiancé Lodbrog ; mais le dieu du feu, dieu ardent et jaloux, fait gronder son tonnerre, enlève Orfa et la transporte au milieu du cratère du mont Hécla. Il ne faut pas se faire une idée terrible de l'intérieur de ce cratère ; il est habité par les sept péchés capitaux, il est vrai, mais quels adorables péchés ! sept belles jeunes filles les représentent, et les sept péchés capitaux n'ont jamais été plus séduisants. Il est heureux que leurs tentations ne s'exercent pas sur un homme : aurait-il la force de résister ? La charmante Orfa a plus de courage, et la gourmandise seule, qui a perdu notre mère Ève, fait chanceler un peu sa vertu, mais elle épouse son heureux fiancé, et le dieu du feu, Odin lui-même, assiste au mariage du haut du Walhala.

Ce ballet est très-curieux ; si la donnée n'est pas d'une grande nouveauté, l'exécution a du moins de l'originalité, et c'est là le principal. Des pas parfaitement réglés et parfaitement dansés, des effets singuliers, comme la promenade en traîneau ; la Cerrito plus ravissante que jamais et secondée à merveille par Petit-Pas, Mlle Bagdanof et ses compagnes, les plus jolis péchés du monde, la musique vive et légère d'Adam, le maître en ce genre comme en beaucoup d'autres, tout cela constitue un ensemble des plus pittoresques et des plus gracieux.

Lady Tartufe vient de faire son apparition au Théâtre-Français devant une véritable assistance d'élite. Le souvenir de Molière couvre de son aile le nouvel ouvrage de Mme Émile de Girardin, qui brille surtout par l'observa-

tion et par les détails, et au succès duquel contribuent avec éclat : Mlle Rachel, dans le rôle principal, celui de Mme de Blossac, MM. Samson, Régnier, Maillard, Mme Allan, et une jeune et jolie débutante, Mlle Émilie Dubois, pour laquelle Mme Émile de Girardin s'est plu à écrire un rôle d'une exquise délicatesse.

HIPPOLYTE LUCAS.

Le carnaval a porté bonheur à l'Opéra-Comique. Les trois nouveautés qui se sont produites à ce théâtre durant cette joyeuse période, ont toutes reçu le plus favorable accueil. *Le Miroir*, petit acte de M. Bayard, a été fort agréablement orné de mélodies par M. Gastinel. *Le Sourd*, cette comédie de Desforges, qui est devenue à force de vieillesse une chose presque nouvelle, a été rajeunie d'ailleurs par MM. de Leuven et Langlé qui l'ont *mêlée* de couplets comme s'il se fut agi d'un vaudeville. Ces couplets et morceaux d'ensemble ont été mis en musique par M. Adolphe Adam avec le talent et la facilité que l'on connaît à ce compositeur. Mais le plus incontestable de ces succès a été celui des *Noces de Jean et de Jeannette*, charmante partition qu'interprètent au mieux Mlle Miolan et Couderc, et qui a été inspirée à M. Victor Massé par une spirituelle idylle en sabots.

MÉLANGES.

15 février.

Les embellissements du bois de Boulogne, dont les travaux, sous la savante direction de M. Hittorf, se poursuivent avec une activité qui promet leur complet achèvement pour la belle saison, ont tout récemment été honorés d'une visite spéciale de LL. MM. l'empereur et l'impératrice. M. Berger, préfet de la Seine, qui a contribué à tant de choses grandes ou utiles dans notre capitale, et qui, particulièrement en ce qui touche aux travaux du bois de Boulogne, leur a imprimé une si heureuse impulsion, M. Berger, atteint d'une assez grave indisposition, qui n'a sans doute d'autre cause que le trop fidèle accomplissement des hautes fonctions qu'il remplit, n'a pu, comme il le désirait, recevoir lui-même LL. MM. et leur faire les honneurs du bois de Boulogne. M. le préfet de la Seine a été suppléé dans cette noble tâche par son fils, M. Amédée Berger, aujourd'hui référendaire à la cour des comptes, et qui a durant plusieurs années secondé avec autant d'intelligence que de zèle son infatigable père, au secrétariat de la préfecture.

—Lors de leur dernière visite au Louvre, LL. MM. après avoir parcouru quelques-unes des galeries, se sont rendues à l'atelier de M. de Nieuwerkerke, justement occupé à finir un buste de notre gracieuse impératrice. On n'ignore pas que le célèbre statuaire avait, il y a quelques mois, taillé dans le marbre la ressemblance de Mlle la comtesse de Montijo ; la pensée lui est donc venue de compléter son œuvre et de l'approprier aux circonstances en faisant exécuter sur le marbre un moulage en terre, qui est devenu sous son ébauchoir l'objet de nouveaux et délicieux détails. Les épaules et les bras plus accusés donnent à l'ensemble un aspect plus magistral. Le diadème qui pare le front de la souveraine est orné de dentelles d'uu fini précieux, qui s'ajustent dans la chevelure et retombent de chaque côté du cou. L'empereur et l'impératrice surprenant M. le directeur général des Musées au milieu de son travail, lui ont communiqué leurs observations. On assure même que S. M. l'impératrice, après quelques paroles empreintes de la bonté qui lui est propre, a ôté son chapeau et posé durant plus d'une demi-heure devant le noble artiste, dont le buste sera de la sorte un véritable portrait.

—Le portrait contenu dans la broche de 30 000 francs offerte à l'impératrice par l'empereur, a été peint, d'après nature, par M. Paul de Pommayrac.

— La cour impériale aura sa chapelle comme au temps de Napoléon Ier. Entre les maîtres désignés par l'opinion publique pour être placés à la tête de cette institution, M. Auber, le Nestor et l'illustre chef de l'école française, a été et devait être naturellement choisi. M. Auber va donc s'entendre pour l'organisation de cette chapelle avec M. le duc de Bassano, grand chambellan, et M. le comte Baciochi, premier chambellan. Les demandes d'admission sont nombreuses, il en arrive même, dit-on, de l'étranger. L'art sans nul doute est de tous les pays, mais on n'oubliera pas, nous en sommes sûrs, que les talents abondent en France et qu'une place à la chapelle impériale est à la fois un honneur et une retraite.

— Au concert qui a suivi le mariage civil au palais des Tuileries et pendant lequel a été exécuté l'épithalame de M. Méry mis en musique par M. Auber, l'empereur admirant l'ensemble et la précision de l'orchestre de son Académie impériale de musique, dirigé par M. Girard, aurait dit à un de ses ministres : « On s'occupe de me former une chapelle, il me semble que la voilà toute trouvée. »

— Indépendamment de la chapelle, et bien que l'empereur soit résolu à se montrer souvent dans les théâtres et à suivre les progrès de l'art lyrique sur les diverses scènes où il se produit, il y aura aussi à la cour de S. M. Napoléon III, ce qu'on nomme une *musique de chambre*. M. Théodore Labarre, auteur de plusieurs opéras et de compositions qui ont obtenu un succès de vogue, sera le directeur de cette musique.

— L'enquête pour les expropriations se continue sur le périmètre du rond-point de l'Étoile et dans toute l'étendue du cercle que doit définitivement embrasser cette place immense. Atteintes à l'improviste par l'expropriation, de jolies maisons de campagne, d'élégantes villas vont disparaître au grand regret de leurs propriétaires. L'hippodrome ne sera point épargné, et la superbe avenue qui, d'après les plans, doit relier le futur rond-point de l'Étoile à Passy est loin de consoler cette commune de la perte de l'établissement hippique. Voici pourquoi : l'Hippodrome, étant situé dans la circonscription de Passy, le droit des pauvres dont le prélèvement se fait à son bénéfice, lui rapporte, dit-on, bon an mal an, une vingtaine de mille francs. Si l'Hippodrome ne doit point être rétabli dans le voisinage du lieu qu'il occupe, pour tout dire, s'il est transféré sur un autre territoire, il est certain que la belle avenue projetée ne compensera point pour Passy la perte dont est menacé son budget des recettes.

— Le carême, interrompant les bals, fait une plus large place à la musique dans le monde. Le carême est par excellence le bon temps des chanteurs et des instrumentistes. Récemment encore, nous avons entendu dans une soirée Wartel, qui rend Schubert populaire à Paris, par l'admirable façon dont il l'interprète, plus peut-être que ne l'est le compositeur allemand dans son propre pays ; M. Gozora, que l'art lyrique dispute au burin, possède une voix pénétrante et douce, qui semble faite tout exprès pour la romance et la chansonnette. M. Gozora pourrait bien devenir tôt ou tard le Garat des salons du second empire. M. Jouffroy est un jeune pianiste qui compose aussi bien qu'il accompagne : la polka et la mazurka inédites qu'il a jouées sont des œuvres dont la publication ne fera qu'augmenter le mérite. Une jeune personne qui promet d'être une artiste très-distinguée s'est également fait entendre : Mlle Fanny Stuber, élève de M. Wolf, résolue, paraît-il, à prendre rang dans la carrière à côté des Marie Pleyel, des Thérésa Wartel, a exécuté p'une manière aussi nette que brillante la *chanson bachique* de M. Wolf, son maître, et une *Bagatelle* de Beethoven. M. Arban, de la musique des guides, célèbre corniste, dont la renommée est faite en France, en Allemagne, en Angleterre, a joué avec un goût infini une fantaisie de sa composition. Hermann le violoniste était là, par malheur son violon n'y était pas, mais Mme Hermann a tenu le piano avec un talent pour lequel l'éloge n'est que la vérité.

— Un grand nombre d'artistes font de leurs ateliers autant de vestibules du Salon futur. Ainsi une exhibition des plus intéressantes a, durant quelques jours, attiré les amateurs et les curieux chez M. Auguste Galimard, soumettant par avance au jugement d'un public d'élite, les cartons des verrières qui lui ont été commandées pour l'église Sainte-Clotilde. On sait que l'art est déjà redevable à M. Galimard des beaux vitraux de l'église Saint-Laurent et que ce peintre a été chargé d'un travail décoratif du même genre avec son parent M. Hesse, pour la basilique qui s'achève place Belle-Chasse, sur les plans de M. Got, continués par M. Théodore Ballue, ancien pensionnaire de Rome. Le style choisi par l'artiste pour ces nouvelles verrières est celui des maîtres du XIVe siècle ; pour ce qui est des moyens d'exécution, il paraît évident aujourd'hui que les procédés des peintres verriers de la grande époque sont complétement retrouvés.

— Sous le titre de *Veillées des salons*, M. P. Cavallo, pianiste improvisateur, et M. Frédéric Viret, ex-maître de chapelle, ont eu l'heureuse idée de publier mensuellement et pour un prix d'une rare modicité, la collection de leurs œuvres inédites pour le piano et pour le chant. Depuis tantôt deux années, ces deux artistes en réunissant leurs efforts, et grâce au mérite de leurs productions, sont parvenus à faire de cette publication une œuvre digne d'être remarquée par le public.

CONCOURS DE 1853 POUR LES PRIX DE ROME.

PAYSAGE HISTORIQUE. — Entrée en loges, le 16 mai prochain ; sortie, le 6 août. Exposition publique, les 7, 8 et 9 septembre. Jugement le 10.

PEINTURE HISTORIQUE. — Entrée en loges, le 30 mai ; sortie, le 22 août. Exposition publique, les 21, 22 et 23 septembre. Jugement le 24.

ARCHITECTURE. — Entrée en loges, le 10 mai ; sortie, le 10 septembre. Exposition publique, les 14, 15 et 16 septembre. Jugement le 17.

SCULPTURE. — Entrée en loges, le 6 juin, sortie de loges le 29 août. Exposition publique, les 31 août, 1er et 2 septembre. Jugement le 3.

L'exposition des œuvres qui auront remporté les grands prix et des ouvrages envoyés par les pensionnaires de la France à Rome, aura lieu du 25 septembre au 2 octobre. La séance solennelle du couronnement des lauréats des quatre concours se tiendra le 1er octobre, au palais de l'Institut.

LE

MUSÉE DES SOUVERAINS

AU LOUVRE.

Il y a précisément un an, à pareille époque, le prince président, qui passait rarement une semaine sans honorer le musée du Louvre d'une visite artistique, s'arrêtant tout à coup au milieu du *salon Carré*, dit à M. le comte de Nieuwerkerke qui l'accompagnait :

« Vous avez apporté de bien grandes améliorations dans l'administration qui vous est confiée : grâce à vous, la France n'a plus rien à envier sous ce rapport, aux nations rivales, et pourtant je médite encore quelque chose de plus : je voudrais réunir, comme dans une sorte de sanctuaire, tout ce qui peut rappeler les grands souvenirs de notre histoire, et, pour cela, j'ai compté sur vous.... »

Quatre jours après un décret présidentiel instituait le *Musée des souverains*. M. le comte de Nieuwerkerke avait trouvé cinq salles pour le contenir, et sans se laisser effrayer par la perspective des innombrables obstacles qui séparaient le projet de la réalisation, il posait les bases de ce monument, que viennent de couronner l'approbation de l'empereur et l'admiration de la France.

Le directeur général des musées s'était adjoint un de ces hommes qui, selon l'expression de Montaigne, *ont le cœur et l'esprit à la chose ;* M. le comte Horace de Vielcastel, nommé conservateur du nouveau musée, justifiait en tout point la haute confiance dont l'honorait le chef de cette vaste administration. En moins d'une année, tout cet énorme travail fut complétement perfectionné : décorations architectoniques, confection des montres, peinture murale, réparations intérieures ; enfin, ce qui offrait plus de difficultés, réunion et classement des objets, tout fut prêt à être livré aux regards investigateurs de la curiosité publique. C'est ce qui vient d'avoir lieu.

Cinq salles, nous l'avons dit, forment ce musée. Les salles, adossées à la colonnade, sont : le salon de Louis XIII, ainsi nommé à cause des magnifiques boiseries qui le décorent et qui appartenaient originairement à une chambre que ce prince habitait au château de Vincennes. Une vitrine en occupe le centre ; elle contient et laisse admirer sur toute leur face, 1° une armure dorée de François II ; 2° le casque et les brassards de Henri II, œuvre de ciselure d'un travail exquis ; 3° l'armure de combat de Henry IV : la trace d'une balle apparaît à la partie inférieure droite de la cuirasse ; on prétend que cette empreinte provient d'une *balle d'essai ;* je me permets de faire observer que s'il est vrai qu'un coup de feu soit toujours tiré sur les armures défensives qu'on veut éprouver, on se hâte toujours aussi, après l'opération, d'en faire disparaître la trace par le martelage et le polissage : or, comment supposer que ce qu'on fait invariablement pour un simple cuirassier ou carabinier de l'armée, ait été négligé lorsqu'il s'agissait de l'armure d'un roi ?... Le brave Béarnais, au dire de Sully, *étoit trop curieux de ses chausses et hoqueton*, pour avoir jamais consenti à porter un harnois dévirginisé par le contact d'un projectile aussi pacifique : admettons mieux et disons que le chevalier qui avait si bien *le talent de battre*, s'est trouvé en d'assez rudes emprises, pour que cette balle soit une

bonne et belle attestation de sa façon de *monstrer sa poitrine à quiconque*. Cette supposition, très-probable, ne fait du reste qu'ajouter une nouvelle valeur à cette précieuse relique.

Auprès d'elle figure l'armure de Louis XIII, toute mouchetée de fleurs de lis : un double intérêt s'y rattache, en ce que c'est précisément cette même armure qui posa devant Philippe de Champaigne, lorsque ce peintre illustre fit le portrait du roi Louis XIII, qui est exposé au musée impérial du Louvre. Enfin, la dernière armure de cette vitrine, est celle de Louis XIV ; elle est lourdement travaillée, pesamment agencée, et justifie pleinement ce que Boileau a *presque* dit de ce roi qui se plaint de son rang

> Et maudit *sa lourdeur* qui l'attache au rivage.

La seconde pièce est la *chambre* dite *de Henry IV*. Un funèbre souvenir plane sur cette salle, au fond de laquelle apparaît, comme un fantôme de la vieille barbarie, la sombre alcôve où fut déposé le meilleur des rois qu'ait jamais eus la France, le jour où il fut frappé par le couteau de Ravaillac : en avant de cette alcôve s'élève, sur un piédestal, la statue d'argent de *Henry IV enfant* ; alors que les bons paysans du Béarn le nommaient encore *le jovial Henriot*. Contraste touchant, poétique rapprochement dont on doit savoir gré à celui qui en a compris toute l'exquise délicatesse ! Comme dans la salle qui précède, le centre de celle-ci est meublé d'une armoire à jour où l'on admire deux armures de Henri II : la première figurait depuis longtemps déjà au musée ; l'autre, splendidement damasquinée en argent, fut enlevée, en vertu du décret présidentiel, à la Bibliothèque impériale, qui eut bien du mal à s'en séparer ; c'est un de ces chefs-d'œuvre qui suffisent seuls à l'illustration de la vie d'un artiste.

Au milieu d'elles s'élève, comme la dépouille d'un géant mort debout, la colossale armure de guerre de François Ier, ce chevalier de cour et de camp, qui marcha toujours la tête haute, à Marignan comme à Pavie ; Marignan, cet Austerlitz, Pavie, ce Waterloo du précurseur de nos empereurs modernes. Cette armure, qui mesure six pieds deux pouces, prouve qu'on peut être homme grand sans cesser d'être grand homme, ce qui n'ôte rien au panégyrique d'Alexandre :

> Magnus Alexander corpore parvus erat.

Cette armure est semée de fleurs de lis primitives, effilées à la façon florentine ; mais si sa vue excite l'admiration, que de nobles souvenirs n'éveille pas dans l'âme l'aspect de cette grande figure qui surgit, du sein du XVIe siècle, comme la magique récapitulation de tout ce que le passé a fondé de durable pour l'avenir ! Où pouvait être mieux placée qu'au Louvre, vrai temple de l'Art, cette vivante souvenance du protecteur de l'Art ? N'est-ce pas du sein de sa cour galante, lettrée, chevaleresque et frivole tout à la fois, que François Ier convoqua en France tout ce que l'univers comptait d'artistes et de savants ? A sa voix, Lascaris accourait de Constantinople pour fonder la bibliothèque de Fontainebleau ; le Rosso et le Primatice la décoraient de leurs chefs-d'œuvre ; André del Sarto, Jules Romain, le Titien, Benvenuto Cellini et mille autres gagnaient leur immortalité en proclamant celle de leur royal protecteur ; Jean Goujon animait les monuments de P. Lescot et de Philibert Delorme, et tandis que le génie de la peinture, de la sculpture et de l'architecture puisait la force et la vie dans les inspirations du roi chevalier, Léonard de Vinci mourait glorieusement dans les bras de celui qui avait pris pour seconde devise : *Ne faux jamais!* Il y a donc devant cette armure autre chose qu'une damasquinade, et c'est à bon droit que les artistes d'aujourd'hui peuvent fièrement lever la tête pour admirer la dépouille gigantesque de celui qui donna son nom au siècle qui lui dut toutes ses grandeurs.

La troisième salle est celle *de Henri II* : ses boiseries portent la date de 1559 ; elle contient tous les ornements qui servaient à la chapelle pour la réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Rien de gracieux et de riche tout à la fois, comme l'ordonnance de cette sorte d'autel sur lequel sont déposés les précieux reliquaires et autres pieuses orfévreries, qui figuraient dans l'antique cérémonial. D'anciens et splendides manteaux de chevaliers, diaprés de flammes d'or et de langues

de feu, rappellent que le miracle de la Pentecôte servit de base à la chevaleresque institution. Toutes ces pièces sont d'une authenticité irréprochable et ont constamment figuré dans toutes les réceptions de chevaliers, jusqu'en 1830.

La quatrième salle, *salle des Bourbons*, pourrait s'appeler *salle de la monarchie*. En effet, la série des objets qui y sont exposés, remonte bien au delà de la troisième race, puisqu'on y trouve le siége de fer de Dagobert et les insignes découverts dans la tombe de Childéric. Ici, le système d'exposition change : les vitrines règnent le long des murs et offrent à l'œil une sorte de tableau synoptique, où sont merveilleusement étalés livres d'heures, missels, évangéliaires, bréviaires, chefs-d'œuvre d'enluminure, ayant tous appartenu à quelque grand nom de nos annales : Anne de Bretagne, Charles VIII, Louis XII, Henri II, Henri IV, Charlemagne, saint Louis, Louis XIV, Marie Stuart.

Là, se voit le vase arabe qui fut la cuve baptismale de saint Louis et du duc de Bordeaux ; le casque et le bouclier d'or que Charles IX portait dans les parades ; un miroir et un bougeoir tout garni de pierres précieuses d'une valeur inestimable, dont la république vénitienne fit présent à Marie de Médicis. Que dirai-je encore ? Il faudrait un volume entier pour détailler toutes ces richesses, qu'il est plus facile d'admirer que de décrire. Les bornes d'un simple article se refusent à de semblables énumérations, et je me hâte d'arriver à l'endroit solennel de ce temple, qui est la *salle de l'Empereur*.

L'Empereur, c'est Napoléon : pour les autres, on ajoute le nom au titre; mais, en France, tout cœur et toute oreille comprennent, lorsque vibre ce mot magique : car l'Empereur, c'est la patrie, c'est la France ! c'est plus encore, c'est l'Europe, c'est le monde !

Aussi, voyez avec quelle curieuse avidité les hommes de toutes les nations se précipitent pour admirer et vénérer toutes les reliques contenues dans cette enceinte ! Car la gloire est de tous les pays, et, pour elle, il n'est point de délimitations, de frontières.

Ici, tout s'anime, marche et palpite : c'est le héros lui-même qui nous apparaît et se lève de son linceul, pour nous raconter à tous l'étrange et saisissant récit de son incroyable épopée ; c'est *le législateur* nous montrant le Code immortel qui est devenu la source féconde où toutes les nations modernes ont puisé leurs lois et leur force comme on vit jadis les peuples de la Grèce antique emprunter à Lycurgue les leçons de sa philosophie pratique.... C'est *le capitaine*, nous offrant l'épée glorieuse, dont la pointe était toujours tournée vers la victoire, comme un aimant qui attirait le triomphe : c'est *le philosophe*, ouvrant devant nous le poétique recueil des chants scandinaves sortis comme un suave parfum de la lyre d'Ossian : c'est *le frère*, étalant à nos yeux les présents de sa sœur Caroline; c'est *le père*, écartant pour nous les rideaux du berceau où dormit l'espoir de sa race, l'espoir de son juste orgueil : c'est *le soldat*, nous disant : « Voici le lit de campagne où je veillais pour le salut de la patrie, où je dormais, à l'approche de la bataille, comme les Turennes d'un autre âge. » C'est *l'homme*, toujours grand, toujours héros, nous montrant le drapeau qu'il baignait de ses larmes en quittant la France, et le mouchoir qu'il baignait de sa sueur, en quittant la vie, et sur lequel il laissa l'empreinte sacrée de ses souffrances, comme le Christ, sur le voile des filles de Jérusalem maudite ! C'est lui enfin, *lui*, avec toutes ses gloires, avec toute la splendeur de son impériale carrière ; lui aussi, abîmé dans la triste et navrante réalité d'une chute qui suffirait à l'immortalisation d'un autre !

Ce musée est plus qu'un musée ; c'est un poëme magnifique, c'est une histoire fidèle, avec ses récits, ses épisodes, ses péripéties, ses dénoûments : c'est un grand drame où la fiction cède la place à la réalité, où les acteurs augustes sont les héros de leur propre personnage. Ici, tout est vrai, tout parle, respire et s'adresse au cœur : c'est le passé tout entier, qui surgit sur l'océan des siècles, comme l'arche des anciens jours sur l'océan des eaux : c'est la vie du grand homme, c'est l'homme lui-même

Dont la marche rapide, en beaux faits si féconde,
Paraîtra chimérique aux siècles à venir ;
Car il mit moins de temps à conquérir le monde,
Que d'autres à le parcourir !

L'admiration publique a largement payé la pensée et l'exécution de ce glorieux monument : nul plus que l'empereur Napoléon III n'avait le droit d'en poser la première assise. La France lui devra beaucoup pour ce nouveau combat qu'il a livré à la barbarie de l'oubli et dans lequel il a triomphé, comme dans tout ce qui intéresse le progrès de la civilisation; les artistes et les poëtes l'en remercient, comme d'une œuvre qui les relève à leurs propres yeux; le peuple l'applaudit, parce qu'il lui a rendu les plus glorieuses et les plus touchantes pages de sa grandeur nationale. La France l'admire, parce qu'en rapprochant les vieux souvenirs des récentes actions, il prouve à l'Europe entière qu'il sait peser dans la même balance tout ce qui légitime la juste fierté de la patrie. Lorsque après quatorze siècles d'éclatante pérennité, un trône s'écroule dans une tempête, il est beau de trouver un homme dont la puissante main, réunissant tous ces nobles débris de l'ouragan, use de son droit d'épaves pour glorifier et perpétuer la mémoire des naufragés. C'est vainement que le souffle des révolutions s'acharne à renverser les monuments qui attestent la gloire de nos pères; Dieu a voulu qu'un bras plus fort s'opposât au vandalisme des iconoclastes, et il appartenait à celui qui fonde l'édifice de l'avenir de relever les ruines du passé.

GALOPPE D'ONQUAIRE.

SILHOUETTE D'ALEXANDRE SÉVÈRE

A PROPOS D'UNE MÉDAILLE.

Au lieu même où périt, il y a quelques années, une mosaïque de cinq mètres carrés, sous la pioche de quatre vignerons s'amusant, durant tout un jour, à faire voler en éclats de petits cubes noirs, rouges et blancs, pareils à la mitraille jaillissant d'un obus; dans les ruines de l'antique cité gallo-romaine d'*Argentomagus*, recouverte en partie par la ville féodale de Saint-Marcel, au quartier de Mars, portant aujourd'hui le nom de *Mas-des-Marsans*, à 1 kilomètre d'Argenton-sur-Creuse, dont l'origine est enfouie sous une épaisse couche de siècles, on vient de découvrir une médaille d'argent d'Alexandre Sévère. Cette pièce, de la plus parfaite conservation, intéressante au double point de vue de l'art et de l'histoire, offre au droit la tête de l'empereur, avec la légende IMP. ALEXANDER PIVS AVG., et au revers, les mots SPES PVBLICA, servant d'exergue à une femme qui, d'une main, relève sa *stola*, et de l'autre, tient le calice d'une fleur. Ce symbole parlant atteste, ainsi que l'air d'adolescence de la figure, la première période du règne de ce jeune prince qui, parvenu à l'empire en 222 de J. C., à l'âge de treize ans, périt assassiné près de Mayence, en 235, par les ordres de Maximin.

Alexandre Sévère, qui avait pris Trajan pour modèle, avait recueilli de toutes parts les statues des hommes illustres, et en avait décoré le forum du grand empereur. Animé du noble désir de régénérer une nation qui se précipitait vers la décadence, il avait voulu, par le spectacle permanent de cette auguste assemblée de morts, faire rougir les vivants, et ramener leurs pensées vers l'imitation des vertus des grands citoyens devant lesquels ils baissaient le front. Quant au portrait de ce César que Winkelmann assure n'être point parvenu à la postérité, il existe de lui, dans le cabinet Clémentin, un beau buste, produit des fouilles d'Otricoli. La galerie du grand-duc de Florence en offre deux autres, l'un avec une cotte de mailles, l'autre d'un travail surprenant, avec la robe virile. Enfin, deux autres ressemblances se voient au musée Napoléon, sous les n°s 6 et 198.

Alexandre, suivant la remarque de l'abbé Tiraboschi, semble avoir employé tous ses efforts à faire refleurir les beaux-arts, et nous savons, par Lampridius, qu'il cultivait avec succès l'art de la peinture et qu'il fit restaurer plusieurs édifices bâtis par ses prédécesseurs. Sévère en éleva lui-même un grand nombre, parmi lesquels il faut distinguer les Thermes, qui gardent son nom. Il appela de toutes parts des artistes célèbres pour l'érection de plusieurs statues colossales dont il embellit Rome. On lui attribue aussi l'idée de marier ensemble différentes espèces de marbres, mais c'est à tort qu'il est considéré par quelques auteurs comme l'inventeur de l'art du mosaïste.

Le jeune empereur eut la modestie de re-

fuser le nom d'Antonin, ennobli par la vertu de Marc Aurèle et de son prédécesseur ; transmis par adoption au jeune Vérus, et par droit de naissance, à Commode. Alexandre Sévère parvint à réformer l'administration civile de l'empire : mais la sédition des prétoriens, suivie du meurtre du vertueux Ulpien, le danger qu'avait couru l'historien Dion Cassius, qui commandait les légions de Pannonie, en suivant les règles de l'ancienne discipline, n'attestaient que trop son impuissance à triompher de la corruption de son siècle.

Une étude impartiale et réfléchie des hautes qualités du jeune monarque ressentant, sans oser l'exhaler, une douleur réelle de l'avarice et de l'orgueil de Mammæa, sa mère, tant était profond le respect qu'il lui avait voué, aurait dû préserver sa mémoire des sarcasmes acérés de Julien ; car, si sur ce point la rigidité des théories gouvernementales pouvait l'accuser de faiblesse, la piété filiale l'absolvait.

Mais quel a pu être ici le motif réel de l'injustice de Julien ? La haine de la religion du Christ, dont Sévère honorait l'image et pratiquait la morale sublime. Quelle preuve à l'appui d'une aussi expresse assertion a-t-on à produire? L'aveu d'Alexandre lui-même. Faustinien lui avait écrit : « Qu'ayant juré par la vie du prince qu'il ne pardonnerait jamais à son esclave, il se voyait obligé de perpétuer sa colère pour ne pas se rendre coupable du crime de lèse-majesté. » Que lui répond l'empereur : *Alienam* SECTÆ MEÆ *sollicitudinem concepisti*. Montesquieu traduit ainsi ce passage : « Vous avez pris de vaines terreurs, et vous ne connaissez pas mes maximes. » Une traduction purement littérale va restituer sa précision au sens que le mot *maximes* laisse vague. « Vous avez conçu une inquiétude étrangère à ma secte. » Or les vertus du souverain, dont l'histoire offre partout le tableau fécond, ne disent-elles pas tout haut que sa secte était celle des chrétiens ?

Aussi faut-il bien remarquer que la huitième persécution, qui finit en 211, le 4 février, à la mort de Septime Sévère, ne reprit que sous Maximin, l'infâme meurtrier d'Alexandre. Les chrétiens jouirent donc d'un calme de trente-huit ans, après le règne de Septime Sévère ; ils purent alors célébrer publiquement leur culte, faire des acquisitions à Rome destinées à l'usage de la société, et conquérir l'estime des gentils par la modération qu'ils surent apporter dans les élections de leurs dignitaires. L'impératrice Mammæa voulut avoir un entretien secret avec le célèbre Origène, lorsqu'il passa par Antioche, et elle le renvoya honorablement dans sa retraite en Palestine, après cette conférence. Le fils obéit en tous points aux inspirations de sa mère, c'est pourquoi Alexandre manifesta pour la religion chrétienne une dévotion plus fervente que judicieuse, en plaçant dans sa chapelle domestique les statues d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius et de Jésus-Christ. C'est alors qu'une foi et un culte plus purs furent professés ouvertement dans son palais ; et ce fut peut-être alors pour la première fois que les évêques parurent à la cour.

Pour finir, opposons, non-seulement aux sarcasmes, mais encore à toute la philosophie de Julien, le trait qui va suivre.

Un Ovinius Camillus, sénateur, d'une famille distinguée, s'étudiait à gagner l'affection des soldats pour se frayer un chemin au trône. L'empereur, instruit de ses vues, l'appela à la cour, et le nomma son collègue. En ce temps, Rome ayant eu une guerre dans laquelle il fallait que l'empereur marchât en personne, Alexandre offrit le commandement de l'armée à son collègue, et, sur le refus d'Ovinius Camillus, Alexandre le pria de partager au moins avec lui la gloire de l'expédition. Les deux Césars s'étant mis en campagne à pied, à la tête de l'armée, Camillus fut bientôt fatigué. Alexandre l'invita à continuer le voyage à cheval, Camillus y consentit, mais au bout de deux jours, Alexandre, voyant que le cheval le fatiguait encore, ordonna qu'on lui préparât un char. Cette nouvelle attention mortifia Camillus au point qu'il demanda à son collègue la permission d'abdiquer l'empire et de se retirer. L'empereur consentit à ce qu'il désirait, et lui laissa la liberté de vivre où il jugerait à propos.

Le programme des occupations quotidiennes d'Alexandre Sévère est une des belles pages de l'histoire romaine ; il fait oublier un instant les horreurs du règne de Commode, les

turpitudes du règne d'Héliogabale. Quel plus noble emploi de la journée ? Il était debout au lever du soleil ; des devoirs de piété occupaient ses premiers moments. Les images des grands hommes qui avaient concouru par leurs exemples au perfectionnement de la nature humaine, décoraient soit son *lararium*, soit encore le *sacellum* qu'on élevait dans tous les camps romains, près du quartier général où les divinités tutélaires étaient gardées et adorées avec les aigles et les autres enseignes militaires, institution excellente qui affermissait la discipline par la sanction de la religion. La plus grande partie de la matinée était consacrée à la discussion en conseil des affaires publiques, et à l'expédition des affaires particulières qu'éclairait sa merveilleuse sagacité. Les Muses venaient ensuite délasser et charmer son esprit : Virgile et Horace formaient son goût; les républiques de Platon et de Cicéron élevaient son âme à la hauteur des plus belles maximes de gouvernement. Puis les exercices développaient les belles proportions de sa taille, sa force et son activité. Comme Pompée, à 58 ans, étonnait son armée aux exercices de Béroé, par son agilité, sa vigueur et son adresse, Alexandre Sévère trouvait peu d'émules capables de lui disputer la supériorité dans les luttes du gymnase.

Après le bain et un léger repas, Alexandre revenait aux affaires publiques avec un zèle nouveau, et des dictées à ses secrétaires transmettaient ses ordres jusqu'aux extrémités du monde. A ses repas, où régnaient la frugalité et la simplicité, lorsque la solennité des représentations le laissait à lui-même, un petit nombre d'amis choisis et parmi lesquels brillait Ulpien, se livrait avec lui à une conversation toujours modérée, toujours féconde en enseignements, à des lectures morales et philosophiques, contrastant avec les danses, les spectacles et les combats de gladiateurs qui, depuis Claude, défrayaient les plaisirs de l'intérieur des riches citoyens. Modeste dans ses habillements, il accueillait, à certaines heures, tous ses sujets dans son palais ; mais un héraut faisait entendre en même temps, comme l'hiérophante dans les mystères d'Éleusis, cet avis salutaire : « Que personne ne pénètre dans l'enceinte de ces murs sacrés, à moins qu'il n'ait une conscience pure et une âme sans tache. »

L'histoire aime à enregistrer un de ces épisodes trop rares de courage et de fermeté, où l'ascendant d'un seul homme, dépositaire intrépide et fidèle de l'autorité, sait faire rentrer dans le devoir une soldatesque soulevée. Alexandre Sévère, dans le cours de son expédition contre les Perses, séjournait à Antioche, lorsqu'il apprend que la punition de quelques soldats, surpris dans le bain avec des femmes, a excité une révolte dans la légion à laquelle ils appartenaient, et qu'une multitude armée se porte à son palais. D'un pas ferme, l'empereur monte à son tribunal :

« Soldats, dit-il d'une voix calme, ma résolution est inébranlable : la punition infligée suivra son cours. Il est temps de corriger les vices introduits par mon prédécesseur et de fortifier la discipline dont le relâchement entraînerait la ruine de l'empire. »

Des clameurs interrompent ces représentations paternelles. « Retenez vos cris, continue l'empereur avec sang-froid, vous n'êtes pas en présence du Perse, du Germain, ni du Sarmate. Gardez le silence devant votre souverain, devant votre bienfaiteur, devant celui qui vous distribue le blé, l'argent et les productions des provinces. Gardez le silence, sinon je ne vous donnerai plus le nom de soldats, je ne vous appellerai désormais que *bourgeois* (*quirites*), si même ceux qui foulent au pieds les droits de Rome méritent d'être rangés dans la dernière classe du peuple. »

Ces menaces portent à son comble l'exaspération de la légion; déjà les soldats osent tourner leurs armes impies contre leur chef : « Votre courage, reprend Alexandre avec un superbe dédain, se développerait bien plus noblement sur un champ de bataille. Vous pouvez m'ôter la vie : n'espérez pas m'intimider. Le glaive de la justice punirait votre crime et vengerait ma mort. » Les cris redoublaient cependant lorsque l'empereur, d'une voix qui les domine et avec un geste souverain, prononce la sentence décisive : « *Bourgeois*, posez les armes, et que chacun de vous se retire dans son logement. » A ces mots, le flot tumultueux retombe comme par enchantement. Consternés, couverts de honte, reconnaissant

la justice de l'arrêt qui les frappe, courbés sous le pouvoir de la discipline, les soldats déposent leurs armes et leurs aigles aux pieds de l'empereur et se rendent confusément, non dans leur camp, mais dans différentes auberges de la ville. Alexandre, apaisé par une épreuve de trente jours de repentir, ne les rétablit dans leurs grades qu'après avoir puni du dernier supplice les tribuns dont la connivence avait occasionné la révolte. La légion, pénétrée de gratitude, servit fidèlement l'empereur et vengea sa mort.

Si cet événement atteste la présence d'esprit d'Alexandre Sévère, à appliquer dans une circonstance analogue le mot de Jules César *quirites*, bourgeois, consigné par Tacite au livre I[er] de ses *Annales*, le lecteur attentif reconnaîtra dans l'anecdote ci-après que Gallien, dans le châtiment infligé par lui à son lapidaire[1], s'est souvenu, à propos, d'une leçon donnée par son prédécesseur Sévère, dans une circonstance analogue.

Entre les conseillers les plus chers d'Alexandre Sévère, Lampridius nous a conservé le nom de Turinus en qui l'empereur avait placé toute sa confiance. Or le courtisan était tellement enivré de la faveur du maître, qu'il s'était flatté de faire obtenir ses bonnes grâces à prix d'argent. Secrètement instruit de ce qui se passait, Alexandre n'hésite point à faire arrêter Turinus et à ordonner son supplice. Le coupable, lié à un poteau dressé sur la place du palais, voit s'amonceler autour de lui le bois et la paille; de toutes parts, le peuple se précipite vers le bûcher. Une compagnie de prétoriens, précédée de clairons et d'un licteur portant une torche paraît sur ces entrefaites. Le malheureux Turinus, voyant la torche approcher du bûcher, confesse hautement sa faute et implore la miséricorde impériale. Une horrible fumée s'élève. Turinus pousse des cris lamentables, entremêlés de supplications. La fumée redouble, mais la flamme ne brille point.... Le bois était vert et la paille mouillée. Enfin, après quelques minutes de cruelles angoisses, un héraut, par ordre de l'empereur, répète au peuple ces paroles du souverain : « Le vendeur de fumée a été puni par la fumée. » C'est ainsi que plus tard Gallien disait de son joaillier infidèle : *Imposturam fecit et passus est.*

La découverte d'une médaille dans un coin perdu de la France nous a ramené pour un moment au tableau des mœurs du Bas-Empire : la numismatique et l'histoire se tiennent par la main.

P. HERCULE ROBERT.

1. Voir *Une Histoire d'autrefois*, REVUE DES BEAUX-ARTS, année 1851, tome II, page 186.

LE MONDE ARTISTIQUE.

La direction générale des Beaux-Arts. — Le décret du 14 février. — Budget des Beaux-Arts. — M. Romieu. — Les Beaux-Arts au ministère d'État. — M. Blanche. — MM. Danican, Charles Thoré, Camille Doucet. — M. Frédéric Mercey. — Les On dit. — M. le marquis de Pastoret et M. le comte de Nieuwerkerke. — La surintendance des théâtres. — M. le comte Bacciochi. — La chapelle impériale. — Organisation et personnel. — Portrait de l'impératrice. — M. Alexis Fay. — Les Ilotes au Luxembourg.

Un événement dont la presse s'occupait depuis quelques semaines, et qui absorbe en ce moment tous les autres dans la sphère artistique, est le décret du 14 février dernier, transportant la direction des Beaux-Arts du ministère de l'intérieur au ministère d'État et de la maison impériale. Tant que cette nouvelle, d'une si haute importance, n'a circulé que sous forme de conjecture, tant qu'on ne l'a offerte au public que comme le résultat de rivalités ou d'antagonisme d'un département à l'autre, ce qui aurait impliqué un regrettable désaccord au sein des conseils de la couronne, nous avons été du grand nombre des incrédules, et autant qu'il était en nous, nous avons protesté contre une semblable éventualité. L'insertion du décret impérial au *Moniteur* a dissipé toutes les incertitudes, et complétement changé la face et la tendance des choses.

Il ne s'agit plus d'amoindrir l'apanage d'un ministre pour donner plus d'étendue au domaine d'un de ses collègues; il n'est plus question de reconnaître les services de celui qui a été et qui reste l'un des plus infatigables et des plus méritants serviteurs du gouvernement actuel en le mettant en disponibilité, non

plus que de porter, en quoi que ce soit, atteinte aux intérêts si précieux et si respectables des artistes. Sur ce point, comme sur tous les autres, le préambule du décret interdit jusqu'à l'apparence du doute : « Considérant qu'il importe, pour le développement des Beaux-Arts, de soumettre à une direction unique les encouragements dont ils sont l'objet, voulant d'ailleurs leur donner une marque de notre sollicitude particulière en les rapprochant le plus possible de notre action immédiate.... » Il n'y a certes rien dans cet éclatant témoignage de sympathie, dans cette expression non équivoque de sollicitude qui atteste l'oubli ou qui pronostique une disgrâce.

Comment, en effet, après cette formule si nette et si claire de sa pensée, le chef de l'État entend-il que l'on passe à l'application ? « Article premier. Les services des Beaux-Arts et des archives impériales sont distraits du ministère de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce, pour être placés dans les attributions du ministre d'État et de notre maison impériale. En conséquence, les chapitres 4, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 du budget du ministère de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce, seront portés au budget du ministère d'État, ainsi que les sommes afférentes aux services des archives et des Beaux-Arts, comprises dans les crédits portés aux chapitres 1, 2, 23, 24 et 25. » Pour la parfaite intelligence de ce texte, quelques mots d'explication deviennent nécessaires.

L'ancienne direction générale des Beaux-Arts au ministère de l'intérieur se composait, à proprement parler, de trois sections. Premier bureau : Beaux-Arts plastiques, musées, monuments historiques, encouragements, indemnités et secours aux artistes. Deuxième bureau : théâtres de Paris et des départements, commission d'examen des ouvrages dramatiques, inspection des théâtres. Troisième bureau : bâtiments civils et monuments publics. De ces trois bureaux, le premier tout entier et la moitié du second, c'est-à-dire les théâtres impériaux et le Conservatoire de musique et de déclamation, ainsi que les bâtiments de l'Opéra, exceptionnellement détachés des attributions du troisième bureau, sont distraits de l'administration de M. le comte de Persigny, pour être mis dans celle de M. Fould. Ce n'est donc plus la direction générale des Beaux-Arts qui s'en va de l'hôtel de la rue de Grenelle au pavillon Marsan, c'est seulement une fraction de cet empire dont M. Romieu avait la conduite, et dont il ne saurait, ainsi démembré, tenir encore les rênes.

Quant aux crédits qui vont être, par suite de cette adjonction, transférés du budget de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce à celui du ministère d'État et de la maison de l'empereur, il est peut-être aussi curieux qu'utile d'en consigner ici l'énoncé sommaire : Académie de France à Rome, 122 000 fr.; école spéciale des Beaux-Arts à Paris, 113 700 fr.; Conservatoire de musique et de déclamation, 193 100 fr.; succursales du Conservatoire de musique et de déclamation à Lille, Toulouse, Metz et Marseille, 13 000 fr.; écoles gratuites de dessin de Paris, Lyon, Dijon, 57 500 fr. ; plus 4000 fr. pour aide aux autres écoles départementales ; travaux d'art et de décoration des édifices publics, 950 000 fr. ; tombeau de Napoléon, pour cette année, 152 217 fr. ; conservation des monuments historiques, 745 000 fr. ; encouragements et souscription aux ouvrages de beaux-arts, 211 000 fr.; indemnités aux artistes, auteurs dramatiques, compositeurs ou à leurs veuves, 137 700 fr. ; subventions aux théâtres impériaux : Académie de musique, 680 000 fr.; Théâtre-Italien, 100 000 fr.; Théâtre-Français, 240 000 fr.; Opéra-Comique, 240 000 fr.; Odéon, 100 000 fr.; pour divers traitements personnels, 15 000 fr. ; subvention à la caisse des pensions de l'Académie impériale de musique, 200 000 fr.; subvention à la caisse de retraite des professeurs et des employés du Conservatoire de musique et de déclamation, 10 000 fr.

Qu'ajouterons-nous? L'avénement de M. Romieu à la direction générale des Beaux-Arts avait été salué par de vives et presque universelles sympathies dans le monde des artistes et des lettrés, son départ, il ne doit pas être permis de dire sa retraite, est la cause de sincères regrets. Juste et solennel hommage à rendre ! M. Romieu a été à la direction générale des Beaux-Arts, ce qu'il fut et ce qu'il sera toujours, un homme d'esprit ; il a été surtout, et c'est là son plus noble titre,

un homme de cœur, d'intelligence et de bien. Si celui qui écrit ces lignes, et qui se fait honneur d'être du grand nombre des obligés de l'ancien directeur général, n'écoutait que sa reconnaissance, si le cadre et les obligations de cette Revue ne lui défendaient de s'élever aux considérations politiques, il suivrait, il apprécierait l'administrateur et l'écrivain, l'homme d'État et l'homme de plume; il le montrerait avant et depuis les événements du 2 décembre, au milieu des plus difficiles circonstances, se multipliant en quelque sorte au ministère de l'intérieur, servant les arts dans son cabinet, servant la France et le prince qui la sauvait, aux côtés de M. de Persigny. Heureusement la presse ne manquera pas de voix plus puissantes que celle qui essaye ici de se faire entendre, pour être l'écho de la pensée de tous. Au surplus, les capacités du genre de celle de M. Romieu ne sont point maîtresses d'elles-mêmes, elles se doivent au pays qui est aussi leur débiteur. Les grands citoyens ne disparaissent jamais de la scène publique, ils changent seulement de place.

Quelle va être maintenant la position nouvelle qu'occuperont les Beaux-Arts au ministère d'État? L'ancienne direction générale, réduite aux formes d'une section ou d'une division, présidée par un chef de bureau, M. Frédéric Mercey, sera comprise, dit-on, dans les divers services de la secrétairerie générale, dont M. Blanche est le titulaire.

Jeune encore, M. Blanche était attaché, avant 1848, au ministère de l'intérieur, où il a rempli tour à tour, durant les premiers mois qui suivirent la révolution de février, les fonctions de secrétaire de la commission de bienfaisance et de directeur de l'École d'administration, idées plus ou moins opportunes des hommes d'État de cette époque, qui vécurent autant que leur régime. Bientôt cependant M. Blanche rendit de plus immédiats services à la ville de Paris, ayant été nommé conseiller de préfecture de la Seine; sous le second ministère de M. Léon Faucher, il était secrétaire général au département de l'intérieur, d'où, après la retraite de son chef, il entra au conseil d'État en qualité de maître des requêtes. Lors de la création du ministère d'État, le choix du prince Louis-Napoléon alla surprendre le maître des requêtes au milieu de ses labeurs, pour en faire le secrétaire général du nouveau département, dont le portefeuille venait d'être remis à M. X. de Casabianca.

On désigne comme secrétaire de M. Blanche, pour la spécialité des Beaux-Arts, M. Danican, qui fait déjà partie du ministère d'État. L'ancien secrétaire particulier de M. Romieu, M. Charles Thoré, qu'aucun lien de parenté n'unit à l'écrivain du même nom, et dont la cordialité, ainsi que l'obligeance resteront dans le souvenir du plus grand nombre, M. Charles Thoré deviendrait, à ce qu'on assure, chef de bureau. Ce serait là une récompense autant qu'un acte de justice. On ajoute que la fraction de l'ancienne direction générale des Beaux-Arts, maintenue dans le cercle de l'administration intérieure dont un décret du 21 février a confié la direction générale à M. Frémy, conseiller d'État en service ordinaire, on assure que cette section aurait pour chef M. Camille Doucet, ci-devant secrétaire particulier de M. de Guizard, prédécesseur de M. Romieu, aujourd'hui sous-chef du bureau des théâtres. Suivant d'autres versions, M. Doucet passerait au ministère d'État en qualité de chef du bureau des théâtres impériaux.

Au milieu de ces remaniements et de ces modifications de charges, un seul fonctionnaire supérieur conserve son titre, et voit grandir sa tâche. Chef du bureau des Beaux-Arts, musées et monuments historiques, au palais des Tuileries, comme il l'était depuis plusieurs années à l'hôtel de la rue de Grenelle, M. Frédéric Mercey, déjà connu des artistes sous de si excellents rapports, va, plus étroitement que jamais, se trouver en contact avec eux. Les antécédents de M. Mercey sont le gage de sa conduite à venir, et la preuve surabondante que l'empereur est très-résolu à imprimer aux Beaux-Arts un nouvel et splendide essor.

Quoi qu'il en soit, si le personnel du ministère de l'intérieur qui doit émigrer au pavillon Marsan est dans un certain désarroi, à voir le calme qui règne dans les diverses sections du ministère d'État, on ne se douterait pas que le décret impérial ait été rendu. Les personnes en mesure d'être bien renseignées au pavillon Marsan, donnent même à entendre que tout n'est

pas complétement décidé en ce qui concerne la clef de voûte de la future hiérarchie administrative. Pendant ce temps, les journaux continuent de recueillir les bruits qui courent : au dire des uns, M. le marquis de Pastoret, sénateur, fils du sénateur et du conseiller de Napoléon I[er], que les arts ont, pendant plus de vingt années, distrait de son éloignement des affaires publiques, serait investi de la haute surintendance des Beaux-Arts, comme le fut, sous le règne de Louis XIV, le chevalier François Mansard. A écouter les autres, M. le comte de Nieuwerkerke verrait sa direction générale des musées s'augmenter des attributions supérieures créées par le nouvel ordre de choses au ministère d'État et de la maison de l'empereur.

Ce n'est pas tout, le décret du 14 février fait pressentir de prochaines et fondamentales réformes dans l'administration des théâtres impériaux. Le projet de surintendance dont il a été dit quelques mots dans ces colonnes, est un fait sur le point de s'accomplir : le surintendant serait M. le comte Bacciochi, premier chambellan. Il est bien entendu que les directeurs actuels de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, des Italiens et du futur théâtre de l'Impératrice ne seront point dépossédés. Il y avait des directeurs au temps des La Ferté-Papillon, des Lauriston et des La Rochefoucauld, comme il y en aura avec M. le comte Bacciochi. Mais les artistes, ces pauvres artistes des chœurs et du corps de ballet, ces talents obscurs et pour la plupart hors ligne de l'orchestre auront enfin, après une longue carrière d'abnégation et de travail, le repos et un modeste bien-être pour leurs vieux jours. Le système de la surintendance a été une de ces nobles et excellentes traditions du passé, ensevelies avec tant d'autres sous les pavés de 1830, et qu'il est bien temps de faire revivre. La surintendance relèvera du ministère d'État, ainsi que la chapelle impériale, qui est encore un retour aux anciens us, dont la religion et l'art n'ont qu'à se réjouir.

Oui, la musique, ce loisir divin, qui, au siècle d'Orphée, avait le privilége de superposer, d'aligner les pierres en monuments et en remparts, la musique, enterrée aux Tuileries sous les décombres des barricadeurs de juillet, ressuscite enfin après un silence de plus de vingt années, sous les lambris sonores du palais de Catherine de Médicis. Voici que la cour a, comme ses fastueuses devancières du premier empire napoléonien et de la restauration, sa surintendance lyrique, sa chapelle, sa maîtrise, en un mot, tout le personnel nécessaire à l'exécution des grandes œuvres religieuses ou profanes.

L'histoire de ce rétablissement a pour préface obligée la petite comédie qui, six semaines durant, s'est jouée dans les salons et les journaux, et dont M. Auber, par une rare coïncidence, était à la fois le héros et la victime. On se souvient des bruits de sénatorerie qui ont couru au sujet de l'illustre chef de notre École lyrique : M. Auber était envoyé au Luxembourg et mis en possession d'un fauteuil à la chambre haute, ce qui le condamnait à se démettre de ses fonctions de directeur du Conservatoire, et à répudier pour l'avenir celle dont on parlait déjà de le pourvoir ailleurs.

Sur ces entrefaites, la question de la chapelle étant toujours sur le tapis, on citait parmi les compétiteurs à cette charge, et probablement sans leur aveu, MM. Adam, Halévy, Caraffa, Ambroise Thomas, Niédermeyer.

L'empire d'Alexandre, c'est-à-dire de M. Auber, était ainsi partagé du vivant même de ce César : l'Égypte, ou si l'on veut, le Conservatoire échéait à un Ptolémée de l'Institut; Antipater obtenait la Syrie, en d'autres termes, la musique de la chambre chez l'empereur. Un jour donc, de maladroits amis, congratulant l'auteur de *la Muette* sur son exaltation prochaine, et sollicitant son appui pour les places qui étaient à la veille d'être créées ou de devenir vacantes, M. Auber, que les honneurs et les emplois sont venus chercher comme les succès, sans qu'il ait pris la peine de courir après eux, répondit, avec son malin sourire :

« Messieurs, je n'ai jamais rien demandé. »

Dès cette époque cependant, le choix du souverain était fixé ; non-seulement il entrait dans les vues de Napoléon III de faire refleurir une institution qui avait répandu sur le règne de son oncle un si vif éclat, mais encore

M. Auber était, entre les illustrations musicales de ce temps, celle qui avait irrévocablement conquis les préférences du monarque. Le dénoûment était donc d'un jour à l'autre attendu, et les choses en étaient là, lorsque dans la nuit de samedi à dimanche, 13 février, des lettres ont été expédiées au domicile d'un grand nombre d'artistes. L'un d'eux raconte que cette nuit-là, revenu de soirée vers trois heures du matin, il a trouvé son concierge en faction sous la porte-cochère, guettant son retour la dépêche à la main, car il lui avait été formellement recommandé de la remettre au destinataire avant le point du jour, dût-il pour cela enfoncer sa porte, ou l'aller chercher au bout du monde.

Le pli mystérieux, ainsi expédié dans les ténèbres, était encore un de ces mille caprices de la fortune, qui se plaît à surprendre les gens; ce pli renfermait à la fois, pour celui auquel il était adressé, un brevet de membre de la chapelle impériale, et l'invitation de se trouver le lendemain matin, à huit heures, au Conservatoire, en tenue de gala et armé de pied en cap. La veille seulement, à quatre heures du soir, M. Auber avait reçu l'avis officiel de sa nomination au poste de surintendant de la musique impériale : il avait été informé, en outre, que, le lendemain à midi, une messe en musique devait être exécutée avec l'apparat traditionnel, dans la chapelle des Tuileries. Le nouveau surintendant n'avait donc que vingt heures devant lui pour faire ses choix, composer son personnel et organiser ses phalanges de virtuoses et d'instrumentistes.

Par le siècle où nous sommes, ce qui n'est qu'impossible se peut; la sentence du philosophe allemand, longtemps traitée de paradoxe, n'est plus aujourd'hui qu'un lieu commun. Le dimanche matin, quarante instrumentistes environ et une vingtaine de chanteurs des deux sexes étaient réunis à l'école lyrique du faubourg Poissonnière, tous en toilette irréprochable, mais plus éclatante encore que les habits de fête, la satisfaction rayonnait sur tous les visages. On a répété, à tour de bras et de gosiers, avec un ensemble, une ardeur, un zèle qu'aucune appréciation ne saurait rendre, sous la direction de M. Girard, chef d'orchestre de l'Opéra, qui tient aussi, comme on sait, le bâton directorial à la Société des concerts, et qui a, sous les ordres de M. Auber, le titre de maître de chapelle à la cour. L'œuvre choisie pour la circonstance était la messe n° 8 de Cherubini.

A midi, tout le monde était à son poste dans la chapelle du château, qui venait d'être ouverte après avoir été fermée, hélas ! depuis le 25 juillet 1830, jour où s'y était chantée la dernière messe. L'exactitude était, en matière religieuse surtout, la règle de Napoléon Ier; quelle que fût la gravité des affaires, quand midi sonnait à la pendule de son cabinet, l'empereur suspendant toute délibération se dirigeait vers le saint lieu : sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Napoléon III paraît vouloir être le continuateur fidèle du chef de sa dynastie.

Il est superflu de décrire la chapelle des Tuileries : comprise, du côté du jardin, dans le pavillon intermédiaire entre celui de l'Horloge et le pavillon de Marsan, elle s'y élève de toute la hauteur des deux étages. Le rez-de-chaussée est réservé au clergé; un autre espace, séparé du chœur par des balustres, peut recevoir cent à cent cinquante personnes invitées ou munies de cartes. Les galeries latérales, soutenues par des colonnes, sont destinées aux personnages du palais. A l'une des extrémités ces galeries sont réunies par la tribune impériale qui est ainsi de plein pied avec les appartements; en face, au-dessus de l'autel, est une seconde tribune voilée de draperies où se tiennent, durant l'office, les exécutants que l'on entend sans les voir. Un orgue existait jadis dans la chapelle; il a été brisé en 1830, c'était de droit. M. Benoît, ancien chef de chant à l'Opéra, maintenant organiste de la chapelle impériale, a dû se contenter, pour ses brillantes improvisations, d'un petit orgue-harmonium, et il devra prendre patience jusqu'à ce que l'ancien buffet ait été reconstruit.

Les appointements des membres de la chapelle, qu'eux-mêmes ne connaissent point encore, sont évalués ainsi qu'il suit : surintendance, 12 000 fr.; maîtrise, 3000 fr.; organiste, 3000 fr.; accompagnateur, M. Alary, 3000 fr.; artistes du chant et de l'orchestre, trois ca-

tégories, à 1200, 1500 et 1800 fr. Paër, mandé tout exprès d'Allemagne par l'empereur pour être promu à la dignité de surintendant de sa musique, toucha en cette qualité, jusqu'en 1814, un traitement de cent mille francs, lequel fut abaissé par Louis XVIII au chiffre de quarante mille francs, ce qui désola le compositeur. Paër, toutefois, dut prendre son parti; après 1830, ses honoraires n'étaient plus que de douze mille francs. M. Auber estima néanmoins l'emploi et le traitement dignes de lui, lorsque l'un et l'autre lui échurent à la mort de son célèbre confrère.

Il n'est pas question, jusqu'à présent, de solistes en titre, ou plutôt ces solistes appartiennent à la masse des exécutants pris par M. Auber dans la société des concerts du Conservatoire, et au nombre desquels il faut citer M. Tilmant, chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, M. Battu, second chef d'orchestre de l'Opéra, M. Allard, professeur au Conservatoire, MM. Dorus, Cokken, Véroust, Franchomme et autres. Parmi les virtuoses, figurent Mlle Dameron de l'Académie impériale de musique, Mme Charles Ponchard, qui, sous le nom de Mlle d'Halbert, s'est fait remarquer sur cette même scène, Mme Henri Potier, Mlle de Ruplin. Il n'est pas douteux que M. Levasseur, qui est en ce moment à Genève, que M. Wartel, si intelligent interprète des maîtres, que M. Alexis Dupont, dont la voix ajoute tant de prestiges aux solennités lyriques de Saint-Roch, ne soient également appelés à faire leur partie dans ce séraphique concert.

Le portrait de S. M. l'impératrice vient enfin d'être commandé : la préférence du gouvernement est échue, entre un grand nombre de compétiteurs, à M. Vincent Vidal, que ses portraits de la famille de Rotschild ont rendu justement célèbre, et dont nous avons eu l'occasion de parler à propos des travaux ou restaurations d'œuvres d'art nécessités par l'incendie des appartements de Mme la comtesse de Persigny, au ministère de l'intérieur.

Un jeune peintre dont le talent sera très-certainement remarqué au Salon prochain, M. Alexis Fay, neveu de Mme Léontine Volnys, met en ce moment la dernière main à trois œuvres d'un véritable mérite, parmi lesquels on remarque le portrait de Mlle Caroline Duprez.

Le bal offert par le Sénat à l'empereur et à l'impératrice, a été l'occasion d'un acte inouï de vandalisme auquel il est impossible de songer sans que la rougeur monte au front. Trois tableaux, parmi ceux décorant les salons qui séparent la galerie ou plutôt le Musée du Luxembourg des grands appartements du palais, ont été stupidement lacérés à coups de couteau, ainsi qu'un des fauteuils disposés sur l'estrade d'honneur pour la famille impériale. Par bonheur, les tableaux endommagés ne sont point des œuvres hors ligne, et ils pourront être réparés sans trop de peine ; mais le fait en lui même n'en est pas moins honteux, et il a fallu le témoignage de MM. les conservateurs du musée et toute l'autorité de leur rapport, pour que M. le général comte d'Hautpoul, grand référendaire, ait pu croire à une semblable sauvagerie. Il y aura toujours des ilotes ?

Georges GUÉNOT.

27 février.

COLLECTIONS D'AMATEURS.

—

Cabinet de M. le baron J. de ROTSCHILD.

S'il est vrai qu'il existe des noms, des titres qui obligent, il est aussi des positions créées par l'intelligence et le talent d'hommes exceptionnels qui imposent les mêmes devoirs. Mais parmi ces hommes d'élite, tous ne savent pas soutenir avec le même bonheur un grand nom ou une grande fortune; tous ne possèdent point à un si haut degré que M. le baron James de Rotschild, le sentiment de leur position. Nul, en effet, mieux que le noble banquier ne sait user de son crédit et de sa richesse; car non-seulement il protége les arts, mais bien souvent encore il est venu au secours des artistes malheureux.

S'il fallait décrire tous les trésors artistiques dont a su s'entourer ce prince de la finance, il faudrait citer chaque objet sur lequel se porteraient nos regards, il faudrait, dis-je, faire une peinture minutieuse de son bel hôtel,

chef-d'œuvre de l'art moderne, et enrichi, non pas par ces productions brillantes qu'un homme sans goût croit être le luxe; mais par les œuvres d'art les mieux choisies et les plus rares.

Dès les premiers pas, on rencontre dans cette magnifique demeure des figurines, des groupes même de nos sculpteurs les plus aimés; puis des bustes, impérissables ouvrages que le ciseau puissant des artistes grecs ou romains a taillés dans le plus dur porphyre. La vue se porte ensuite avec charme sur des vases élégants de Sèvres et de Faenza; des fleurs exotiques embaumant en toutes saisons ce nouvel Éden, pénètrent l'odorat. De splendides orfévreries des plus habiles ouvriers du moyen âge, des émaux précieux, des bronzes magnifiques ornent l'étagère, ou sont distribués sur des meubles qui, eux aussi, méritent d'être admirés. Le cuivre et l'écaille, si habilement combinés par Boule, sont éclipsés ici par les marbres de prix et les matières dures employées avec autant d'élégance que dans l'ébénisterie, et qui l'emportent sur les meubles de Boule par le brillant et la vivacité des couleurs.

Mais ce qui complète l'ensemble de toutes ces richesses artistiques, ce sont les merveilleuses peintures qui décorent ces beaux appartements. C'est d'elles seules que nous allons rendre un compte détaillé. Ce que nous pourrons en dire restera encore au-dessous de la vérité et de leur valeur réelle.

D'abord c'est un tableau capital d'Hobbéma, le plus important que renferme Paris; le site qu'il présente, suivant l'habitude du maître, n'a rien de composé; c'est la nature prise sur le fait. Au bord d'une rivière croissent des arbres de la végétation la plus vigoureuse, qui détachent leur riche feuillage sur un ciel nuageux, mais brillant. Sur le premier plan, à droite, et dans l'ombre transparente qu'ils projettent, un paysan conduit un troupeau de vaches; au centre, un chasseur, s'abritant derrière des broussailles, tire sur des canards sauvages; son chien s'élance dans les eaux; un moulin et ses dépendances forment le troisième plan qu'éclairent les rayons du soleil. C'est là un paysage qu'en Hollande on rencontre à chaque pas, c'est la nature servilement copiée. Mais quel paysagiste possèd une couleur plus puissante, des tons plus vrais, une touche plus large et plus solide qu'Hobbéma? Aucun. Aussi, ces grandes qualités, jointes à l'extrême rareté des chefs-d'œuvre de cet éminent artiste, font-elles l'admiration et l'envie de tous les amateurs.

Vient ensuite un des plus importants tableaux de Berghem, *une Chasse au cerf*. Dans un paysage spacieux, un grand seigneur qu'entoure une nombreuse suite, se livre au plaisir de la chasse monté sur un cheval blanc, il occupe le premier plan. Autour de lui, se groupent une foule de dames, de jeunes gentilshommes, de valets et de piqueurs. Ce noble personnage semble donner l'ordre de lancer les chiens encore en laisse sur la trace des cerfs que l'on aperçoit au loin, poursuivis déjà par d'intrépides chasseurs. Dans ce magnifique tableau Berghem prouve qu'il est supérieur dans toutes les parties de son art : paysage, animaux, personnages se disputent notre admiration. Deux autres tableaux de ce maîtres figurent aussi dans la collection de M. le baron de Rotschild. L'un des deux, de dimension moyenne, *le Passage du gué*, par les beautés qu'il renferme, mériterait notre examen, mais près de lui est un délicieux A. Van der Velde, qui appelle toute notre attention.

Van der Heyden, Wynants, G. Van der Velde, Ruysdaël, Moucheron et autres, en empruntant trop souvent le pinceau d'Adrien Van der Velde, ont rendu ses productions entièrement originales d'autant plus rares qu'il est mort fort jeune. Celle dont nous allons rendre compte est une des plus parfaites. C'est *un Départ pour la chasse*. Un piqueur sonne de la corne pour hâter l'arrivée des chasseurs au rendez-vous donné à peu de distance d'un beau château; on en aperçoit qui s'y rendent de différents côtés; en compagnie d'une charmante dame montée sur un cheval blanc, un jeune seigneur richement vêtu, le faucon sur le poing, cause galamment avec elle, tandis que son valet lui chausse l'éperon. Toutes les qualités du maître brillent dans ce charmant tableau. Sa couleur si vraie, l'exquise finesse de ses tons expliquent suffisamment la séduction qu'exercent sur l'amateur les productions de cet habile Hollandais. Van

der Velde comprend si bien la lumière, que les petites figures qu'il place avec tant d'art dans les paysages d'autrui, suffisent souvent pour leur donner un effet des plus piquants. Le tableau de Moucheron que l'on remarque dans cette collection en offre un exemple entre tant d'autres. Quoique cette peinture possède une fraîcheur de ton rare à rencontrer dans ce maître, si vous retiriez le troupeau d'animaux vivement éclairé que l'on voit descendre la route sur le premier plan de ce paysage accidenté, que resterait-il? La monotonie! Donc, tout l'effet de ce tableau remarquable est dû à Van der Velde.

Voici maintenant une ravissante *Pastorale*. Une jeune bergère en robe de satin, toque de même étoffe ornée de belles plumes, reçoit d'un vieux pasteur une leçon de chalumeau. A ses pieds, son berger, tout en la regardant tendrement, l'accompagne du son de sa cornemuse. Un riant paysage complète l'ensemble. On attend sans doute après cette description le nom de Watteau ou de Boucher; cependant c'est de D. Teniers qu'il est question. Oui, vraiment, D. Teniers est l'auteur de cette pastorale d'une couleur argentine et brillante que rehausse un fini précieux. Ces qualités font de ce gracieux petit tableau une vraie perle du maître. Deux autres productions du célèbre peintre figurent encore au nombre des trésors de M. le baron de Rotschild : l'un est *un Intérieur d'estaminet* de village, page vigoureuse et spirituellement touchée; l'autre est *une Kermesse*. On y voit tout un village assemblé devant une auberge; les uns dansent, d'autres boivent ou chantent.

Mais quel admirable Wouwermans me distrait de Téniers ! Les œuvres d'exception sont si rares, bien heureux qui les possède, puisqu'elles donnent tant de plaisir à celui qui ne les aperçoit qu'un instant ! Cette belle peinture nous fait assister aux *Apprêts d'un retour de chasse*. La curée est faite; un valet et un piqueur fixent en travers sur un cheval brun un magnifique cerf. Un chien se dresse pour lécher les blessures du pauvre animal. Près de là est, sur un cheval blanc, une jolie femme, vêtue d'une amazone de soie, avec un manteau de même étoffe; un jeune seigneur, tout en lui souriant, s'apprête à s'élancer sur le cheval que lui tient un valet. Le nain qui, dans ces temps, était le compagnon obligé de toute fête, est là, le faucon sur le poing, et tenant le chien favori en laisse; un écuyer, deux valets les accompagnent et forment tous ensemble au centre du tableau un groupe des plus pittoresques. De plusieurs côtés, on aperçoit des piqueurs qui regagnent le lieu du rendez-vous. Sur le premier plan, à gauche, un valet s'est endormi en compagnie de ses chiens fatigués comme lui. Aucun peintre n'a rendu avec plus de variété que Wouwermans, ce genre de sujets qu'il a présentés sous mille aspects différents, sans jamais se répéter. Celui-ci nous transporte dans un pays élevé; sous le beau ciel de son tableau se détachent, à perte de vue, des lointains admirablement éclairés. Paysage, personnages, animaux, tout y est d'une couleur ravissante, dont l'harmonie vous séduit au point qu'on pourrait oublier que d'autres chefs-d'œuvre réclament aussi notre admiration. Ainsi, voici deux autres tableaux de Wouwermans, moins importants, il est vrai, mais qui n'en sont pas moins remarquables; c'est d'abord *un Choc de cavalerie*, tableau plein de mouvement et d'effet; puis *un Maréchal ferrant*, délicieuse production du maître.

Les bons tableaux hollandais sont aujourd'hui disputés par les amateurs, d'une manière désespérante. Metzu est, avec raison, le plus recherché, le plus aimé. M. le baron de Rotschild possède une gracieuse composition de ce maître. Près de la fenêtre d'un atelier de peintre, une jeune femme est occupée à dessiner une petite figure d'enfant, posée sur une table couverte d'un tapis de Turquie. Elle a interrompu son travail pour faire quelques caresses à un petit chien qui, monté sur l'appui de la fenêtre, les sollicite. La couleur de ce charmant tableau est brillante et vraie; son dessin est gracieux et ne manque pas de distinction.

De Gérard Dow, *un Peintre jouant du violon à son oiseau* qui est dans une cage accrochée à la fenêtre de son atelier, sur l'appui de laquelle est un vieux livre de musique, vrai chef-d'œuvre d'exécution. Dans le fond, un élève broie des couleurs sur une table; un jeune homme y est accoudé nonchalamment

en fumant sa pipe. La transparence dans le clair obscur, la vigueur dans le ton, et l'harmonie dont Gérard Dow connaît toutes les lois, sont les qualités qui le distinguent réellement, et qui rappellent qu'il fut élève de l'immortel Rembrandt. On admire encore de Rembrandt, dans la belle collection de M. de Rotschild, *le Porte-drapeau;* par cette étonnante figure, le grand maître prouve que la noblesse en peinture ne tient pas tant aux formes qu'au sentiment qui l'anime. On voit aussi du plus fidèle imitateur de la nature, du plus vrai des paysagistes, de Ruysdaël enfin, *une Chute d'eau*, dont l'écume bouillonnante produit un effet magique; et de Guillaume Van der Velde, *une Mer agitée*, sur laquelle navigue une flottille. Ces bâtiments sont épars sur les différents plans du tableau; l'illusion de la perspective aérienne, sagement ménagée, y fait pénétrer la vue à une profondeur immense; mais ce qui fait de cette séduisante peinture une œuvre hors ligne, c'est la vérité et le brillant de sa couleur, ce sont les effets d'ombre opposés à la clarté la plus vive, obtenus sans noir, sans effort, sans que la transparence des flots, leur brisement, leur écume, en soient le moins du monde altérés. Une autre petite perle de ce grand maître, *un Calme*, s'y fait aussi remarquer par la limpidité de ses eaux, comme par les formes élégantes des bâtiments qu'elles supportent. *Un Passage du gué*, par Carl Dujardin. Quelques animaux, conduits par des paysans, suffisent à l'habile artiste pour créer des tableaux que tous les amateurs se disputent. Fidèle imitateur de la nature, il sait la rendre avec une vérité de formes, de couleur, d'effets de lumière qui font de ces productions autant de chefs-d'œuvre, dont la touche large et la facilité d'exécution sont les traits distinctifs.

Le choix exquis, la beauté des tableaux qui composent le riche cabinet de M. le baron de Rotschild, nous ont entraîné à des appréciations et à des descriptions qu'il nous faut absolument restreindre. Il nous reste cependant bien des œuvres capitales à citer, bien des beautés à signaler. Que notre brièveté ne diminue en rien leur mérite réel dans l'opinion de nos lecteurs; car elle n'est qu'un frein imposé à notre admiration.

A l'appui de ce que nous venons de dire, citons un tableau de Van der Heyden; les figures sont de Van der Velde; il vient de la collection de feu M. de Varange, et a été payé 22 000 fr. Il est connu sous le titre des *Pages du palais*. Nous mentionnerons d'Isaac Ostade *une Route boueuse;* de nombreuses figures en garnissent les différents plans. Réjouissant tableau d'une couleur dorée et transparente, plein d'animation et de vérité.

Deux jolis tableaux de Cuyp, de dimension moyenne : l'un est *une Route;* des cavaliers animent ce paysage d'une couleur brillante et chaude. L'autre est *une Mer calme*. On aperçoit dans le fond l'entrée d'un port, sur le premier plan une galiotte qui se reflète dans des eaux d'une transparence remarquable. Puis, par P. de Hooch, *un Intérieur de ville*. Sur une petite place, une femme étend du linge. L'effet de cette agréable peinture est doux et mystérieux. Le clair-obscur y est entendu admirablement. On appréciera aussi du coloriste Jean Steen un petit tableau connu sous la dénomination de *la Sieste*. Sur une terrasse, un gros Hollandais et sa jeune femme se sont endormis à la suite d'un repas. Cette charmante composition est remarquable par son harmonie et le précieux de son fini. De Backuysen, *l'Intérieur d'un port de mer;* une multitude de bâtiments y sont amarrés. Tableau riche de composition et d'effet. Enfin deux beaux portraits de Van Dyck. Des chiens, par Paulus Potter. Un beau Van Mod, *Diogène à la recherche d'un homme*. Deux paysages avec animaux, par Ommeganck. Un tableau capital, de Van Eyck; un Holbein et d'autres productions remarquables.

Comme égarées au milieu de tant de chefs-d'œuvre étrangers, se rencontrent trois productions françaises. Elles soutiennent dignement l'honneur de l'école car, elles sont toutes trois de Greuze; *la petite Laitière* surtout est un tableau complet qui brille au milieu d'un entourage digne de lui. Dans un costume de paysanne des plus coquets, rêveuse, elle est nonchalamment appuyée sur le col de son baudet, chargé des paniers qui contiennent ses pots au lait. Qu'elle est naturellement placée! que sa tête est belle! qu'elle est élégamment coiffée! que son visage a d'expression! Greuze seul sait ainsi parler à l'âme et y éveiller la sensibilité.

Les deux autres œuvres sont deux délicieuses têtes d'expression : l'une est une petite blondine, écolière un peu paresseuse, qui fait de son livre un oreiller; le second est une étude terminée qui a dû servir à l'exécution de l'admirable tableau de *la Madeleine*, que l'on voit dans le cabinet de M. le marquis Maison.

Un assez grand nombre de tableaux italiens décorent l'un des grands salons de réception qui se trouvent au rez-de-chaussée de cet hôtel princier. Ces beaux appartements ne sont ouverts que les jours d'apparat. Lors de notre visite, le peu de lumière que recevaient ces peintures ne nous a pas permis d'en apprécier toutes les beautés. Nous nous contenterons donc d'en citer quelques-unes. Par Carlo Dolci, deux délicieuses têtes d'un brillant, d'un fini extrême; l'une est *un Ange en adoration*, l'autre *la Vierge en prière*. De Luini ou Lovino Bernardino, *une Sainte Famille;* saint Jean et l'enfant Jésus jouent avec un agneau; tableau capital du maître. *Une Vierge en prière*, par Sasso Ferrato. Cette dernière figure a plus de vigueur que celles qui se rencontrent communément dans les collections, elle en diffère encore par la composition. D'André Del Sarto, *une Sainte Famille*. L'enfant est debout, appuyé sur l'épaule de sa mère; saint Jean et un autre enfant complètent cette importante composition. Par le Guerchin, *une Judith :* elle dépose la tête d'Holopherne dans un sac que lui présente une vieille servante. Du Pérugin, la *Vierge en adoration devant son enfant*, et un autre tableau, *même sujet*, dans le goût de Fra Bartolomeo, etc., etc. Plusieurs tableaux de l'école espagnole doivent encore être mentionnés ici. Parmi eux, nous distinguons *une Infante*, par Velasquez : beau portrait d'une couleur brillante et pleine d'énergie. Beaucoup d'autres beaux tableaux font encore partie de ce riche cabinet, mais, dispersés dans les différentes pièces il serait difficile de les énumérer tous dans un simple aperçu; néanmoins, nous croyons n'avoir oublié aucun des principaux.

Il nous reste cependant à parler du beau *Portrait de Mme la baronne de Rotschild*, par M. Ingres : il n'est pas le moindre des chefs-d'œuvre qui donnent à la collection une si haute importance; cette peinture, d'un dessin sévère, d'une couleur harmonieuse, a de la grandeur. La simplicité de bon goût qui y règne est justement appropriée au caractère de cette noble dame dont tout le monde vante la bonté et l'affabilité.

Faisons des vœux pour que cette collection, déjà si riche, se transforme bientôt en une galerie où les amis des arts, en quête de merveilles, auront leurs libres entrées comme au musée du Louvre.

HORSIN DÉON.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

—

BULLETIN N° 488.

Séance du mardi 15 février 1853.

PRÉSIDENCE DE M. A. PÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal de la séance du mardi 1er février 1853, faite par M. Horsin Déon, secrétaire-adjoint.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Hittorf, qui remercie M. le président de la lettre de félicitation qu'il lui avait envoyée à l'occasion de sa nomination à l'Institut.

2° Vingt exemplaires d'un *Appel aux artistes pour l'exposition de* 1853, fait par l'Association rhénane des amis des arts; lesquels sont distribués aux membres présents.

3° Deux numéros du journal anglais *The Builder*. Déposés au secrétariat général.

4° Le numéro du 6 février 1853 d'une publication artistique, laquelle est déposée aux archives.

5° Un numéro de *l'Investigateur*. Renvoyé à M. Vavin.

6° Un *Bulletin de la Société d'agriculture de Paris*. Renvoyé à M. Vavin.

7° Quatre volumes des *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*. Renvoyé à M. Pernot.

8° Un volume des *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise*. Renvoyé à M. Paul Carpentier.

9° Les tomes I et II des *Bulletins de la So-*

ciété historique et archéologique de Soissons. Renvoyé à M. Aulnette du Vaultenet.

10° Deux brochures des séances publiques de la Société d'agriculture du département de la Marne, années 1849 et 1850. Déposées aux archives.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination de deux candidats dans la section des amateurs. Les demandes ayant passé par toutes les formalités d'usage, et après le rapport lu par M. Bonnefons, vice-président de la section des amateurs, il est procédé au scrutin. Le scrutin étant favorable aux candidats, MM. Nuzillat et Charles Chevalier, sont successivement nommés membres résidants de la Société. (Applaudissements.)

M. Horsin Déon donne lecture de son rapport sur l'exposition de tableaux de Boulogne-sur-Mer, année 1852. Ce rapport, écouté avec intérêt, conclut à ce qu'il soit adressé, par le bureau, une lettre de félicitations à MM. les membres de ladite Société.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 1er mars 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 15 février 1853 ; 2° Correspondance ; 3° Rapport, par M. Vavin, sur le journal mensuel des travaux de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale de Paris ; 4° Rapport de M. Dussauce sur les panneaux imperméables de M. Tolosa ; 5° Scrutin pour la nomination d'un membre dans la section d'architecture.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

—

Séance du 19 *février* 1853.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance. M. Dussauce présente quelques observations relativement au cas d'abonnements doubles à la REVUE DES BEAUX-ARTS. Après un court débat, le procès-verbal est adopté.

En attendant la réorganisation de l'administration des Beaux-Arts, M. le président croit nécessaire d'ajourner les conclusions du rapport fait par M. Lazerges, au sujet d'une demande d'encouragement pour l'ouvrage de notre collègue M. L. Schaal.

M. le président rappelle au souvenir de ceux de nos collègues qui ont eu le plaisir de les entendre, les fables charmantes récitées par M. Victor Roussy. Il annonce que le recueil de ces fables est mis en souscription par l'auteur.

M. Garneray, vice-président, a la parole pour lire une proposition qui, si elle était adoptée par le gouvernement, pourrait sensiblement améliorer le sort des artistes, en même temps qu'elle ajouterait à l'exposition des Beaux-Arts, pour le public, un intérêt beaucoup plus vif. C'est un projet de loterie à laquelle participeraient les visiteurs au Salon et les artistes exposants. En échange du prix d'entrée perçu à la porte de l'exposition, il serait remis au public un billet de loterie par franc ; les lots achetés par la commission seraient exposés à la fin du Salon avec les ouvrages récompensés, puis le tirage aurait lieu aussitôt après la fermeture définitive. Un débat s'engage, MM. Van Tenac, Viger Duvignau, de Fontenay y prennent part, ainsi que MM. Renard et Calmels. Des amendements sont proposés et adoptés.

Le projet mis au net sera présenté par notre honorable président à M. le directeur général des musées, comme étant le vœu du Comité central des artistes.

Le secrétaire général appelle l'attention de l'assemblée sur les épreuves photographiques étalées chez les marchands de gravures, et mises en vente.

Il demande si les produits de la photographie sont assimilés à ceux de la gravure, de la lithographie ou de l'imprimerie, et si les éditeurs de ces planches sont obligés d'en faire, à la Bibliothèque impériale, le dépôt exigé par la loi. Dans le cas où cela ne serait pas, il croit que le Comité doit demander à l'État que les photographes ne soient pas plus privilégiés que les artistes.

A ce sujet, M. Calmels dit que les photographes, pour la plupart, reproduisent des

compositions de divers auteurs, des gravures, des lithographies, puis les mettent en vente et frustrent par là les droits de reproduction dus aux artistes qui sont les auteurs des originaux copiés. Il serait temps, selon lui, d'adopter une jurisprudence pour la photographie, comme pour la littérature et la musique.

M. Viger Duvignau lit une communication de M. Schaal, tendante à solliciter le concours du Comité, afin d'obtenir des souscriptions auprès des souverains étrangers, pour ses ouvrages intitulés : *Fac-simile de dessins inédits de maîtres contemporains* et *Portefeuille des professeurs de dessin*[1]. En outre, notre honorable collègue propose une lutte comparative entre les planches gravées et les reproductions photographiques de toute espèce, excepté toutefois celles qui sont faites sur la nature elle-même. Selon M. Schaal, le daguerréotype, lorsqu'il s'agit de reproduire des tableaux ou des gravures, est complétement infidèle. Dans les uns, il détruit l'effet et l'harmonie des couleurs; dans les autres, il jette une monotonie désastreuse. Plusieurs membres croient pouvoir assurer que des photographes seront heureux d'accepter un défi qui ne peut que faire ressortir, de part et d'autre, les avantages, soit de la gravure, soit de la photographie, et prouver leur talent ou leur habileté.

M. Victor Delaroche, artiste industriel, présenté par MM. Van Tenac et Gâmen-Dupasquier, est élu comme membre adjoint, au Comité central des artistes.

M. Louis Rez, peintre décorateur, présenté par MM. Dussauce et Lazerges, est également admis.

M. Siméon Chaumier lit un hommage à feu Pradier. Les vers de notre honorable collègue produisent une sensation profonde et sont accueillis par les plus vifs applaudissements.

M. Chaumier demande l'autorisation d'adresser ce poëme à M. le directeur des Beaux-Arts. Adopté.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire,

C. E. CLERGET.

1. En vente chez Blaizot, rue de Grammont, 6.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS. *Lady Tartufe*. — GYMNASE. *L'Oncle Tom*. — VAUDEVILLE. *Les Contes de Boccace*. — Bayard.

Nous avons annoncé le succès de *Lady Tartufe* sans réflexions, mais la critique ne saurait perdre ses droits, et nous pouvons, maintenant que le succès est bien établi, exprimer, sans nuire à Mme Émile de Girardin, notre façon de penser: il nous est impossible, avec la meilleure volonté du monde, de ne pas partager l'opinion à peu près générale qui reproche à l'auteur d'avoir dépassé les limites de la bienséance, en représentant à la place d'une simple lady Tartufe un véritable monstre d'hypocrisie et de galanterie. Mme de Girardin a composé un caractère tout à fait exceptionnel, nous aimons à le croire, et manqué un peu le but que se propose la comédie. Cette lady Tartufe, malgré le talent qu'on a déployé pour la peindre, a quelque chose d'odieux et de repoussant que Tartufe n'a pas. Tartufe n'est que comique; Tartufe veut bien voler la femme et la maison de son voisin, mais on sait que le traître ne réussira pas, et le stupide aveuglement d'Orgon est amusant et moral. La leçon est là. Molière a voulu corriger les imbéciles qui se laissent duper par de faux semblants de religion. Mme de Girardin fait entrevoir au contraire le triomphe de lady Tartufe, qui, après d'affreuses intrigues et une conduite des plus répréhensibles, n'en épousera pas moins un honnête homme d'un rang élevé et d'une fortune considérable. Ce qu'il y a de plus choquant encore, c'est l'accusation infâme portée par cette lady Tartufe contre une jeune fille de seize ans, pleine d'innocence et de candeur. Il est de ces soupçons qui n'ont guère le droit de se traduire sur le théâtre de la rue Richelieu, en présence des mères et des filles, et Molière, qui est le grand maître, se serait bien gardé de faire croire sérieusement, même à son Arnolphe emporté par la jalousie, que l'amour d'Agnès est criminel. Cela dit, pour l'acquit de notre conscience, nous répéterons volontiers avec tout Paris que Mme de Girardin est une dame infiniment spirituelle, que sa pièce a complétement réussi, que le quatrième acte surtout en est charmant.

L'*Oncle Tom* du Gymnase offre un petit drame attendrissant. La partie gaie que réclame le genre du vaudeville a été tout à fait oubliée; Geoffroy et Lesueur font ce qu'ils peuvent pour la remplacer, mais, n'importe! de beaux yeux ont pleuré. *L'Oncle Tom* du Gymnase a été honoré des larmes de l'im-

pératrice. C'était assurément ce qu'il pouvait espérer de mieux.

La littérature dramatique a fait une grande perte dans la personne de M. Bayard, dont l'esprit ingénieux et fécond a alimenté si longtemps nos théâtres. M. Bayard, homme d'esprit et de goût, était en outre un excellent homme; il a été universellement regretté; sa dernière pièce (*les Contes de Boccace*), pièce qu'il n'a pu voir représenter, a été parfaitement accueillie du public. Cette œuvre qui, par la nature de son sujet, ne pouvait manquer d'être un peu décousue, a été reliée avec assez d'art; elle forme un recueil piquant d'aventures grivoises, et elle a donné lieu à Fechter de montrer un vrai talent de comédien dans les nombreuses transformations auxquelles son rôle l'oblige. Le théâtre du Vaudeville a fait des frais de mise en scène et réuni ses plus charmantes actrices, mesdames Anaïs Fargueil, Cico, Saint-Marc, pour représenter dignement *le Décaméron*.

Le grand concert d'Émile Prudent au théâtre Italien a valu au célèbre artiste la plus brillante ovation. Jamais Prudent n'avait mieux mérité l'enthousiasme qu'il a excité. Le maître a exécuté ses délicieuses compositions avec une verve, un entrain, un sentiment poétique dont presque seul il possède le secret.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er mars.

Le *Moniteur* vient de publier le règlement pour le Salon de 1853, rédigé par M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées impériaux, et approuvé par M. Fould, ministre de la maison de l'empereur. Ce règlement est l'exacte reproduction de celui de l'année dernière, qui a été inséré dans cette REVUE, sauf les très-légères modifications qui suivent: Chapitre Ier, art. 5, au lieu de « Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale, devront être présentés encastrés dans des caisses de forme carrée; » on lit maintenant: « Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale, devront être présentés *ajustés sur des planches dorées* de forme carrée. » Chapitre II, à la fin de l'art. 3, relatif à la formation des trois sections du jury, on a joint à la section d'architecture ces mots: « et les estampes qui se rapportent particulièrement à cet art. » Art. 7, au lieu de: « Les urnes seront ouvertes par le directeur général des Musées, en présence du directeur des Beaux-Arts, du président de l'Académie des Beaux-Arts et de l'inspecteur général des Beaux-Arts; » il y a cette année: « Les urnes seront ouvertes par le directeur général des musées, en présence de tous ceux des artistes votants qui voudront assister à cette ouverture. » Chapitre III, la fin de l'article 4, concernant la médaille de 4000 francs: « MM. les membres de l'Institut et les artistes décorés pour leurs ouvrages, ne devront pas concourir (à moins de réclamations individuelles) pour cette médaille d'honneur dont l'institution a particulièrement pour but d'exciter l'émulation des jeunes artistes; » cette dernière partie n'a pas été maintenue dans le règlement actuel. L'article 5 de 1852 est à présent l'article 6, qui lui-même a pris la place de l'article 5. On a supprimé à la fin de l'ancien article 5 les mots: « à laquelle seront appelés tous les artistes exposants. » A l'article 6 on a ajouté: « Chaque ouvrage devra réunir au moins les deux tiers des voix. » L'année dernière, l'article 8 portait seulement que les sommes provenant de la vente du livret, du vestiaire, etc., seraient employées en achats de tableaux; cette fois le même article stipule que ces ouvrages seront acquis « soit pour le musée du Luxembourg, soit pour les musées des départements. »

— A ce que nous avons dit il y a un mois, touchant les constructions provisoires de M. Chabrol, dans la cour des Menus-Plaisirs pour le Salon de 1853, nous n'avons à ajouter aujourd'hui qu'un détail qui est une bonne nouvelle pour tout le monde. Aux regrets qu'inspirait à beaucoup de personnes, comme à nous-mêmes, l'existence d'une seule entrée pour le nombreux public de l'Exposition, l'architecte vient de répondre par le percement de trois portes supplémentaires, l'une sur le faubourg Poissonnière, les deux autres rue Richer. La circulation sera ainsi plus facile, et les dégagements s'effectueront de la manière la plus naturelle.

— On cite avec éloge dans le monde des artistes les pastels dont M. Eugène Giraud enrichit, aux soirées du Louvre, l'album de M. le comte de Nieuwerkerke; un autre peintre, d'une finesse d'observation et d'une verve toute française, M. Galetti, égaye de même, tantôt avec le crayon, tantôt avec le fusain les réunions qui ont lieu toutes les quinzaines dans un des hôtels de la rue de Clichy. L'album du maître de la maison sera avant la fin de l'hiver une galerie de portraits, dont les lignes grotesques, loin de diminuer, ne font qu'accroître la ressemblance. On a entendu, dans cette même soirée, M. Poultier qui a chanté avec un remarquable sentiment la belle romance de *don Sébastien* et les *Quatre âges du cœur*, touchante mélodie de M. Étienne Arnaud. M. Lefort, qui serait applaudi au théâtre, comme il l'est dans les Salons, a répété

une romance d'autrefois, *Louise, au revoir!* douce cantilène de M. Panseron, qui a déjà plus de vingt ans de date, et la ballade si pleine de couleur, ayant pour titre : *Page, écuyer et capitaine*, composée par M. Mambrée pour Roger de l'Opéra. On ne peut que souhaiter au compositeur d'avoir souvent d'aussi habiles interprètes que M. Lefort. *Un Souvenir de l'Arno*, exécuté par l'auteur, M. G. Arnaud, pianiste distingué, a produit beaucoup d'effet. M. Arban a chanté sur son cornet à piston, qui est une admirable voix humaine, deux airs variés arrangés par lui. Mlle Claire Huet, MM. Gustave Nadaud, Gozora et Griffon ont complété ce programme qui, pour être improvisé, n'en a été que mieux rempli.

— La seconde partie de la saison se prépare au Théâtre-Italien sous les plus favorables auspices. Parmi les talents hors ligne qui vont prochainement enrichir la compagnie de M. Corti, il faut placer au premier rang Mme Anna de La Grange, qui, au dire de Rossini lui-même, est la dernière et l'une des plus fidèles interprètes de ses chefs-d'œuvre. Dans tout l'éclat de la jeunesse, dans toute la force et la flexibilité de sa voix, Mme Anna de La Grange a été accueillie par le succès le plus mérité sur toutes les scènes dont elle a fait successivement la fortune depuis quelques années, en Angleterre, en Italie et en Allemagne. Avec cette jeune et célèbre cantatrice, pour laquelle le genre bouffe n'a pas plus de difficultés que le genre sérieux, et avec les sacrifices que s'impose chaque jour une direction pleine d'activité et de bon vouloir, le Théâtre-Italien de Paris verra sans doute renaître la prospérité et la splendeur qui en ont fait pendant si longtemps la première scène lyrique du monde.

— L'un des artistes qui honorent le plus l'école lyrique de ce temps, l'un de ceux aussi qui ont le plus contribué à l'éclat et à la fortune de l'Opéra, Levasseur, se dérobant momentanément à ses succès de Paris, et à son professorat du Conservatoire, est depuis quelques semaines à Genève, où il reçoit l'accueil le plus flatteur et le plus mérité. Levasseur a déjà donné plusieurs concerts au théâtre, où il a chanté, avec la voix et le style qui lui sont propres, les principaux fragments de son riche répertoire. La foule n'a pas cessé de se porter aux soirées musicales du célèbre artiste, dont le retour ici est prochainement attendu, afin de ne pas laisser plus longtemps vacante la place qui lui est réservée à la chapelle impériale.

— Entre les nouvelles appropriations du Palais de Justice, qui ont eu l'avantage de se concilier les suffrages unanimes, figurent celles situées du côté de la rue de la Barillerie, la chambre et la bibliothèque des avoués. Ce lieu a été ces jours-ci le théâtre d'une scène des plus touchantes. M. Glandaz étant venu informer ses collègues de la détermination par lui prise de se donner un successeur ; la chambre tout entière, joignant à la solennelle expression de ses regrets une marque éternelle de son souvenir, a nommé M. Glandaz président honoraire et décidé en outre que la salle de ses séances serait ornée du portrait de son illustre chef, peint par un de nos plus grands artistes. Le maître choisi a été M. Ary Scheffer.

— La semaine dernière une nombreuse affluence remplissait les salons de la cour. Parmi les divertissements de la soirée, LL. MM. l'empereur et l'impératrice ont surtout vivement applaudi une comédie-monologue en vers, intitulée *l'Amour pris aux cheveux*, jouée par M. Levassor, qui y remplit dix rôles dlfférents. L'auguste auditoire, y compris le corps diplomatique, n'a pu résister au fou rire excité par la verve de l'acteur et par les joyeux mots que l'auteur, M. Galoppe d'Onquaire, a jetés à profusion dans cette spirituelle facétie.

CONCERTS DE LA QUINZAINE. — *Mercredi 2 mars*, Société des Amis de l'enfance, salle Herz. On entendra Mlle Caroline Duprez, MM. Vieuxtemps, Jules Lefort, Levassor, et l'orchestre des *Jeunes Artistes*, dirigé par M. Pasdeloup ; — Mlle Wilhelmine Belin de Launay, palais Bonne-Nouvelle ; — M. Diomède Zompi, salle Pleyel.

Jeudi 3 mars, M. Henri Vieuxtemps, salle Herz.

Samedi 5 mars, M. Auguste Tolbecque, le fils de l'illustre chef d'orchestre, donnera un concert à la salle du palais Bonne-Nouvelle. Le talent du bénéficiaire et le concours d'artistes distingués font espérer une brillante soirée.

Dimanche 6 mars, à 2 heures, salle Herz, deuxième concert de la Société des Jeunes Artistes, dirigé par M. Pasdeloup ; — Mme Paris, à 1 heure, palais Bonne-Nouvelle, avec le concours de Mme Iweins-d'Hénin, MM. Goria, Deloffre, Chaudesaigues, etc. Mme Pâris chantera les romances nouvelles de M. Wekerlin. Un de nos accompagnateurs les plus distingués, M. Johannès Weber, donnera à 2 heures, dans la salle Sax, une matinée musicale avec une de ses élèves, Mlle Louise Bontemps, cantatrice, qui s'est fait connaître dès l'hiver dernier par son talent remarquable et son excellente méthode. On y entendra plusieurs compositions nouvelles de M. Johannès Weber.

Lundi 7 mars, Mlle Marie Ducrest, salle Pleyel, avec le concours de Mmes Steiner-Beaucé, de Malleville, Ferny, MM. Luchesi, Triébert, Alexis Dupont, Malézieux, etc. ; — M. Henry Herwyn, avez Mlle Will, MM. Delsarte et Lacombe.

UNE VISITE

AU CHATEAU DE HAM

EN 1841.

Si j'avais été voyageur, j'aurais aimé à voyager lentement, à loisir, comparant les hommes, c'est-à-dire les idées et les sentiments, à mes sentiments et à mes idées; jugeant les choses suivant ma manière d'envisager et de comprendre les objets offerts à mon investigation curieuse. J'ai perdu beaucoup, sans doute, à rester près du foyer, et très-probablement moi seul y ai perdu, mais, faute de grands voyages, j'ai quelquefois voulu vérifier s'il n'y aurait pas, dans la plus petite excursion, quelques impressions à recueillir, des émotions à éprouver, qui nous dédommageassent, sauf la variété et l'étendue, des jouissances que nous n'éprouvons pas comme les voyageurs qui trouvent la carte du monde trop petite, et n'ont plus rien à demander qu'au domaine des fées et des génies.

J'étais sous l'empire de ces idées le dernier jour d'octobre 1841. Le ciel était triste, il pleuvait; le lendemain c'était la fête de tous les saints, le surlendemain la commémoration des morts : à côté de la fête des élus assurés de l'éternité bienheureuse, le jour consacré aux prières pour les prévenus douteux. Grande pensée de l'Église qui, jusque dans la mort, a conservé l'espérance, et pour nous la montrer plus persuasive, l'a presque associée à la récompense ! Peut-être ne fis-je pas alors ce rapprochement qui me frappe aujourd'hui, mais pour échapper à ce ciel triste et à ces impressions mélancoliques comme tout ce qui se perd dans l'infini, l'idée soudaine de quitter Paris pour quelques jours me saisit. Sans y réfléchir davantage et avec bien peu de préparatifs, j'arrivai aux messageries et pris une place pour Ham.

Sans doute nos prédispositions nous dominent et nous dirigent à notre insu. Pour fuir un ciel qui m'attristait, j'allais chercher les murs d'une prison d'État; pour échapper aux grands doutes de l'avenir chrétien, j'allais me rapprocher des incertitudes attachées à la plus grande destinée humaine. Peut-être l'immensité de la chute d'un seul homme se liait-elle, par des nœuds imperceptibles, à la chute du nombre immense de ces morts que les prières devaient consoler ou délivrer; peut-être aussi un instinct secret me révélait-il l'espérance restée vivante dans les murs du château fort. A côté des trônes tombés et des sépultures chrétiennes, l'imagination peut rêver les palmes victorieuses de la foi, et les couronnes terrestres à relever.

Charles-Louis-Napoléon Bonaparte était alors enfermé au château de Ham.

La postérité ne connaîtra Napoléon que par les livres et les éternels monuments de son génie. Elle appréciera cet homme prodigieux, le premier dans les conseils, le premier sur les champs de bataille, mais elle restera étrangère à cette émotion du cœur, qui prenait sa source dans la profondeur et la diversité des sentiments qu'il inspirait. Il les devait et à lui-même et aux désastres auxquels il avait arraché la patrie. La France périssait, et avec une volonté sûre d'elle-même, qui paraissait tenir d'une infaillibilité surhumaine, il lui avait rendu l'ordre, la prospérité, la grandeur. La France avait tremblé ou rougi sous la main

des pouvoirs qui avaient précédé le Consulat, il lui avait rendu la confiance et la dignité. Les lois étaient sans force et les citoyens sans protection, il avait produit ses codes immortels. L'administration était livrée aux traitants, il l'avait purifiée et réglée. Les finances étaient détruites, il les avait rétablies. La main du chef avait rendu l'ordre et la vie à la société, et la grande famille mêlait à l'admiration conquise par les miracles du génie, la reconnaissance et la vénération inspirées par la protection qu'elle recevait du fondateur inspiré et du père de la patrie.

Des malheurs, non moins grands que ses prospérités, avaient joint à l'admiration, le sentiment pieux, le respect qui s'attachent aux êtres sacrés. Tout ce qu'avait pu produire la vengeance de ses ennemis n'avait rien détruit de son prestige. Heureux, on le comparait à César et Alexandre; exilé, mourant à Sainte-Hélène, il était plus grand que ses rivaux, car sans lui rien ravir de sa gloire, on lui avait fait une apothéose qui le montrait plus grand encore par son âme que par sa fortune.

J'étais resté, vis-à-vis cette admiration première de ma jeunesse, dans les mêmes idées et les mêmes sentiments. Le trône qui s'était relevé sur les débris de Napoléon était retombé lui-même, et cette catastrophe dernière de la vieille monarchie, confondue avec son passé, semblait avoir mis hors de la succession des temps les merveilles encore si près de nous, et leur donner les proportions de l'antiquité héroïque.

J'ai tort peut-être d'insister sur cette poésie qui est devenue de l'histoire. Elle peut sembler prétentieuse si on la mesure au voyage et surtout au voyageur; mais l'héritier du nom impérial, que j'aurais peut-être l'occasion de voir, agrandissait, moralement au moins, une excursion dont la cause directe était le plaisir de passer quelques jours auprès de mon frère, alors détaché avec quelques compagnies du 14e léger, son régiment, pour la garde du château de Ham.

A peine arrivé, et après quelques moments donnés à la patrie du général Foy, nous nous acheminâmes vers le château. C'était dans la citadelle même que les officiers avaient leur pension. La salle où ils se réunissaient faisait face à l'appartement et s'étendait à peu près sous la fenêtre du prisonnier. Après le déjeuner, on se promenait dans la cour du château, ou bien on visitait quelque partie du fort. C'était pendant cette promenade que l'on avait souvent l'honneur de passer auprès du prince, avec lequel on échangeait alors un salut, toujours respectueux de la part des officiers, et toujours rendu avec bienveillance et courtoisie. Ce salut silencieux était le seul rapport qui existât, car les ordres ministériels interdisaient toute communication, non-seulement par précaution contre une tentative d'évasion, mais sans doute aussi, je le crois, pour éviter au prince l'abord, qui eût pu devenir indiscret, des étrangers que la curiosité ne pouvait manquer d'attirer.

Il eût fallu, pour aborder le prince, la double autorisation du ministère et du prince lui-même, seul moyen de concilier la surveillance et les égards qui lui étaient dus.

Deux hommes, constamment chargés de cette surveillance directe, le suivaient chaque fois qu'il sortait. L'un se détachait pour prévenir le commandant du fort de toute démarche du prisonnier; l'autre, sans s'attacher absolument à ses pas, le suivait pendant tout le temps qu'il passait hors de son appartement.

Fatalité attachée au sort des princes, au palais comme dans la prison. La surveillance change de but et de nom, mais la liberté n'y gagne que bien peu.

Ces sorties, au reste, n'étaient ni longues ni difficiles à surveiller. Le prince s'était fait, sur le rempart même, un petit jardin. Quelques fleurs à cultiver pendant la saison, étaient la seule distraction du travail et de la méditation. De là, il pouvait jeter un long et triste regard sur la campagne; là, sans doute, il évoqua plus d'une fois la grande ombre du captif de Sainte-Hélène; là, pensif et recueilli, il embrassa l'avenir dans des rêves de gloire que l'immortel proscrit lui léguait encore dans la grande page qu'il a tracée pour la postérité.

Quelquefois le prince montait à cheval; on amenait alors dans la cour intérieure un cheval qu'il maniait avec la grâce et l'habileté d'un cavalier consommé. Cet exercice actif, le seul qu'il pût prendre, sur un espace qui n'excédait pas les dimensions d'un manége, était

l'unique remède qu'il pût opposer à la langueur physique de sa vie monotone, et la distraction des occupations de son esprit. C'était aussi l'occasion que saisissaient les habitants de Ham pour se faire introduire au château. Alors les dames de la ville venaient occuper un petit nombre de fenêtres des appartements de l'intérieur, et tant que le prince était à cheval, suivaient ses mouvements avec un intérêt que la curiosité, depuis longtemps satisfaite, n'inspirait plus, mais qui prenait sa source dans la sympathie que la dignité et le malheur inspiraient bien plus naturellement.

Il faut d'ailleurs en faire la remarque, et c'est justice, la générosité du prince s'exerçait dans la ville dans des proportions qui semblaient dépasser les moyens dont il paraissait pouvoir disposer. Les malheureux, trop nombreux toujours et partout, recevaient des secours qu'a publiés la reconnaissance, moins discrète que le bienfait.

Il est évident pour moi que la détention du prince était une faute politique. La maison d'Orléans, qui avait cru nécessaire à son exaltation et à sa conservation d'adopter le drapeau tricolore, de se poser en héritière de la révolution et de l'empire, de s'entourer de tous ceux qui s'étaient montrés fidèles à la cause nationale dont l'empire était l'expression dernière, qui avait admis dans l'intimité de ses conseils, et jusque dans sa vie de famille, non-seulement les administrateurs et les généraux, mais jusqu'aux dévouements personnels qu'avait illustrés l'exil, la maison d'Orléans, dis-je, se mettait en opposition flagrante avec sa conduite générale et ses actes patents, en renfermant l'homme qui représentait directement les souvenirs sur lesquels elle cherchait à s'appuyer et qu'elle ne pouvait pas représenter aussi bien que lui. Puisque l'on convenait, par les actes et par les faits, que la nation conservait les traditions, il n'était pas sage de lui montrer, et de lui montrer souffrant et persécuté, l'héritier du nom de l'homme qui avait personnifié toutes ces gloires et tous ces souvenirs qu'on adoptait. N'était-ce pas légitimer les tentatives de l'héritier de l'empire que d'avouer, avec plus ou moins de bonne foi, que l'on tenait sa force des idées et des sentiments que l'empire avait défendus et pouvait promettre de défendre encore avec une bonne foi qui n'était pas suspecte. Je n'examine pas s'il était plus sage et plus habile de prévenir le danger par la prison, que d'avoir à le combattre en présence de nouvelles tentatives comme celles de Strasbourg et de Boulogne; mais il ne fallait pas prouver que ces tentatives, qu'on affectait de mépriser, n'étaient pas si puériles. L'avenir, sur ce point, rectifiera, j'en suis convaincu, bien des assertions qu'on cherchait à répandre sans y croire soi-même. En un mot, on grandissait et on popularisait l'homme que l'on devait redouter.

Le prince le sentait si bien qu'il ne voulut pas, on le dit du moins, saisir les occasions de s'évader. Il n'était pas besoin d'une grande pénétration pour voir qu'elles étaient faciles et nombreuses. S'il les saisit plus tard, c'est que l'effet était produit et que d'autres causes l'y déterminèrent.

Je n'ai pas de roman à bâtir sur des résolutions dont le motif m'est inconnu; mais, dans ma pensée, il n'eût pas été bon que la révolution de 1848 trouvât le prince à Ham.. Qui pourrait dire qu'il ne l'a pas pressentie. L'évasion le rendait maître des moyens et du moment d'intervenir.

Dès le jour de mon arrivée, l'occasion de voir le prince se présenta. Il ne faut pas se faire plus Spartiate qu'on ne l'est, j'avoue donc avec une parfaite simplicité, que cette apparition première me fit battre le cœur. Napoléon!

J'avais vu l'empereur aux jours de sa prospérité; je l'avais vu au temps de ses malheurs, en 1815, peu de jours avant son départ pour l'armée. Son image m'est présente comme s'il était là devant mes yeux. Je lui devais le peu que j'ai appris. Mon frère et moi, nous avions été placés par lui dans un lycée, à l'époque de leur création, sur la demande et le rapport de Fourcroy notre parent. Mon frère avait été placé à l'école militaire aux frais de l'État, il en était sorti aux premiers jours de 1815. La reconnaissance ajoutait un sentiment tout personnel à l'admiration si confiante et si spontanée de la jeunesse. Il y avait du dieu et du père dans l'effet que produisait la présence de l'empereur; c'est qu'il était grand et bon.

Rien de ces sentiments ne s'était effacé en

moi. Aussi tout ce passé ressuscitant tout à coup m'avait fait refluer le sang au cœur. « Le prince ! » m'avait dit mon frère en me pressant le bras. A deux pas de moi passait un homme jeune, aux mouvements élégants et gracieux. Sa mise était simple, telle qu'elle convient à un prisonnier. Une redingote boutonnée permettait de remarquer sa taille souple et dégagée. Sur sa tête une simple casquette, telle que la portent les officiers suisses, m'a-t-on dit, permettait de découvrir ses traits. Le bas de la figure était ombragé par la moustache et la mouche, mais le haut du visage me frappa par son analogie avec les traits de la reine Hortense que j'avais vue autrefois. Le teint était celui des méridionaux, pâle avec la coloration un peu brune qui rappelait son origine paternelle. Mais ce qui la rappelait mieux encore, c'était le calme du visage, où la pensée avait empreint la gravité d'un âge plus avancé, et qui reportait instinctivement à l'impression que produisait la pâle et méditative figure de son glorieux oncle. Ce nom, ce visage calme et mélancolique, cette démarche simple et élégante, cet ensemble enfin, qui semblait réunir à la gravité napoléonienne les souvenirs aimables et doux de l'impératrice Joséphine et du sang des Beauharnais, étendait sous mes yeux comme un mirage où se reflétait tout le beau passé de ma jeunesse. J'écoutais.... j'attendais les tambours et les trompettes, les hennissements des chevaux et le roulement de l'artillerie, escorte obligée de ce nom que la victoire avait couronné tant de fois. Il fallait refaire toute l'histoire depuis vingt ans pour reconnaître un Napoléon sans pompe guerrière, sans grenadiers et sans drapeaux. Aucun bruit ne salua son passage, et l'émotion qu'il avait fait naître n'était pas même celle d'un des courtisans qui avaient salué son berceau !

Je suis assurément de ceux qu'on ne remarque pas dans le monde, et je n'avais pour me recommander aux yeux du prince que ma sympathie, qu'il ne pouvait pas deviner. Une inclination et un salut, c'était le seul rapport qu'il y eût jamais eu entre nous, mais pour un prisonnier tout est événement. Peut-être d'ailleurs y avait-il dans la manière dont je l'avais salué quelque révélation du fond de mon cœur. Peut-être l'interdiction de toute communication orale développe-t-elle une pénétration plus active et donne-t-elle à la contenance, aux gestes, aux traits, une expression qui devient un langage ; quoi qu'il en soit, le prince eut la curiosité de savoir qui j'étais, et le demanda au commandant du fort, auquel naturellement j'avais dû faire ma visite.

Le lendemain mêmes circonstances et même salut. Le soir nous étions rentrés et nous causions tranquillement, lorsque le commandant du fort entra d'un air mystérieux. Après un préambule du digne soldat sur ses devoirs et sa sympathie pour le neveu de l'empereur, il tira de la poche de la vaste redingote qui l'enveloppait une brochure que, me dit-il, m'envoyait le prince. C'était la comparaison entre la révolution de 1688 en Angleterre et la révolution de 1830 en France.

Opuscule remarquable sous plus d'un rapport et qui aurait dû prouver à plus d'un grand politique qu'on a souvent tort de dédaigner ses ennemis, et qu'il pourrait y avoir plus de profit à les lire qu'à les enfermer. A l'envoi était jointe une note de la main du prince, note toute littéraire, et c'était à l'aide de ce caractère littéraire que le brave officier semblait vouloir me prouver, ce qui certes n'avait pas besoin de preuves, c'est-à-dire qu'il n'enfreignait aucun de ses devoirs en me la communiquant.

Cette note, que je conserve, était un appel à ma complaisance pour quelques recherches relatives aux armes employées dans les siéges au temps de Charlemagne ; notamment aux siéges d'Ehresbourg en 772 et de Pavie (772, 773). Je demandai au commandant quel était le travail dont s'occupait le prince, afin de diriger avec plus de sûreté mes recherches, et il me répondit : D'une histoire de Charlemagne. Malheureusement ce n'était pas cela, et mes recherches, trop étendues pour l'objet spécial que se proposait l'illustre écrivain, eurent, je le crains, le tort de ne pas répondre à ses désirs aussi complétement que je l'aurais souhaité. Je pense que le prince s'occupait alors de son manuel d'artillerie, et que ce qu'il voulait trouver c'était ce que l'on avait écrit sur les moyens employés dans les siéges avant l'invention de la poudre. Les travaux du che-

valier de Folard sur cette question auraient mieux valu que tout ce que j'ai pu indiquer.

Je fus très-heureux de cette occasion de montrer, sous la réserve que je viens de faire, mon empressement, et je promis d'envoyer, après mon retour à Paris, toutes les indications qui m'étaient demandées. Je l'ai fait, et j'ai reçu, en témoignage du souvenir du prince, un billet de lui et deux volumes : les *Lettres de Napoléon et de Joséphine*. Je conserve le tout comme un précieux souvenir du court voyage que j'ai fait à Ham.

Le 4 novembre 1841, la date m'est restée présente à cause de quelques circonstances particulières, c'était la saint Charles et la fête de mon frère. Ses camarades, avides de saisir une occasion de se distraire dans cette résidence, où les distractions n'étaient pas nombreuses, avaient fait ajouter au service habituel quelques améliorations qui donnaient un air de fête au banquet ordinairement modeste. Ces petits préparatifs n'avaient pas échappé au prince. Il s'informa du motif qui les occasionnait. La réponse lui donna lieu de faire la remarque que saint Charles était aussi un de ses patrons. A l'heure du dîner nous trouvâmes devant la place de mon frère un gros bouquet de giroflées, seule fleur qu'en cette saison le jardin du rempart pût fournir. L'hôtesse, qui avait été chargée de le placer, nous en raconta l'origine, et nous portâmes la santé du prisonnier qui oubliait ses infortunes pour s'unir, autant qu'il était en lui, à des joies modestes qui s'embellirent de la part qu'il avait daigné y prendre.

Les lieutenants de Napoléon avaient reçu de lui des couronnes et de riches dotations. Mais quand le puissant empereur distribuait ses faveurs souveraines il était le maître du monde; aux jours néfastes la reconnaissance s'évanouit dans bien des cœurs. Le modeste gage de bienveillance du prisonnier de Ham n'ajoutait rien à la richesse ni à l'avenir d'aucun de nous, mais il prouvait à tous que les égards qu'ils conservaient au milieu de leur triste mission, étaient appréciés, et ils se sentaient heureux d'être compris. Il y en avait, je n'en doute pas, qui, sans hésiter d'ailleurs sur leurs devoirs, unissaient le pieux souvenir conservé à leur chef tombé, à des vœux pour un avenir enseveli derrière les nuages que la pensée ne franchissait pas, et que le cœur ne leur révélait que sous la forme d'héroïques regrets.

Pour moi, j'ai détaché une fleur du bouquet de giroflées et je l'ai réunie à mon musée impérial, où elle se trouve entre une feuille du saule de Sainte-Hélène et un fragment de l'étoffe du canapé sur lequel vit le jour Napoléon.

F. DE BROTONNE.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Prorogation de l'ouverture de l'Exposition.— L'art aux enchères. — La pluie et le beau temps. — Nouvelles du Salon. — M. Alfred de Dreux et M. Jadin. — Le cirque Napoléon. — M. Gosse et M. Barrias.—Vœu de M. Gosse.—Mme Léontine Volnys. — Le théâtre des surprises comiques.

Des travaux imprévus retardent de quinze jours l'ouverture de l'Exposition, qui aura lieu le 15, et non le 1er mai. Un mois seulement reste aux artistes pour préparer le dépôt de leurs œuvres, conformément aux clauses du programme, aussi l'activité redouble-t-elle dans tous les ateliers. Mais plus d'une promesse ne pourra pas être tenue, plus d'une espérance sera détruite, et pour un petit nombre de retardataires qui vont essayer de faire des miracles, le reste, je parle des maîtres, des têtes de colonne, des chefs d'école, a mis bas les armes, et se résigne, sans trop de désespoir, à ne point entrer en lice cette année.

Les plaintes, d'ailleurs, ne sont ni moins légitimes ni moins nombreuses que de coutume. Beaucoup de peintres protestent contre l'intrusion des commissaires-priseurs dans les affaires d'art, intrusion de plus en plus ruineuse, disent-ils, pour leurs intérêts. Jadis, il n'y avait guère que les morts qui eussent le privilége de vendre leurs tableaux en plein marché, au plus offrant et dernier enchérisseur; aujourd'hui les vivants se mettent de la partie, ils dressent eux-mêmes leur catalogue, ils s'en vont bras dessus bras dessous avec un officier ministériel et un expert à la salle de vente de la rue Rossini ou à celle de la rue des

Jeûneurs, et là, ils posent leur marchandise sur la table, ils appellent le chaland, ils s'adjugent eux-mêmes en hausse ou en baisse, selon que le vent souffle du bon ou du mauvais côté. Étourdis, qui ne songent pas aux préjudices énormes que de semblables transactions entraînent à leur suite !

On comprend que je ne me fais ici que l'écho des récriminations qui maintes fois ont retenti à mes oreilles. Ce système d'enchères pour les artistes vivants, éloigne, au dire d'un grand nombre, les amateurs ou acheteurs des ateliers ; il rompt cette cordialité de rapports directs qui faisait de ceux-ci et de ceux-là les membres d'une même famille, et qui n'était pas sans avantage pour les uns et pour les autres ; il introduit progressivement dans nos mœurs l'habitude d'assimiler un tableau, un bronze, une statue, un bas-relief, une gravure, à une denrée quelconque ; il ravale les émanations les plus élevées de l'intelligence à un court moyen, à un grossier tarif, dès qu'il s'agit de les transformer en numéraire. Pour peu que cela continue, la statuaire et la peinture auront leur mercuriale comme les grains ou les huiles ; les arts seront cotés au mètre cube ou superficiel, aussi bien pour le gouvernement que pour les gens du monde. Je livre ces considérations pour ce qu'elles valent au jugement des lecteurs, et quant au surplus je m'en remets à l'avenir.

Que regrettent encore les artistes ? Ils ont fort à se plaindre, déclarent-ils, des inconséquences de la saison ; ils en veulent à cet hiver qui n'a été ni chaud ni froid ; nouveaux Ajax, ils menacent de leur pinceau ou de leur ébauchoir ce ciel fantasque qui les a si mal servis, leur laissant à peine la faculté de faire la différence du jour et de la nuit. En effet, durant les mois de décembre et de janvier surtout, l'atmosphère, chargée de pluie ou de nuages, ne s'éclaircissant que fort tard le matin, perdait toute transparence dès trois heures de l'après-midi. De là, dans les ateliers, une obscurité presque permanente, qui s'est résumée pour beaucoup en perte de temps, de travail et d'argent, si bien qu'il ne faut point chercher ailleurs la cause de l'inachèvement de la plupart des œuvres qui manqueront à l'Exposition prochaine.

Quelques notes cependant m'ont été transmises, au sujet de ce qui se passe dans divers ateliers.

L'Orient, ce pays des songes, berce de son souvenir M. Théodore Chassériau, qui a confié ses rêves à la toile dans *une Scène d'intérieur*, représentant des femmes grecques entourant un brasier au sortir du bain. Chimère, fantaisie que tout cela, répond, le pinceau à la main, M. Courbet. La lumière va briller aux yeux de tous, voici la vérité, voici *la Nature !* Or savez-vous, ce que c'est que la nature de M. Courbet ? C'est encore une scène de bain ; mais quelles baigneuses ! Entre tant de formes gracieuses que la poésie ou l'antique idéal offrait à sa pensée, le peintre est allé choisir, sur je ne sais quel bord perdu de l'île Saint-Denis ou dans les marécages de Genevilliers, un groupe d'affreuses paysannes, nymphes de village très-peu callipiges, qui étalent aux regards leurs formes épaisses, leurs mains rouges et leur chevelure inculte. Ce tableau, remarquablement dessiné, est sans doute d'une complète exactitude, mais c'est ici plus que jamais le cas de répéter que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

On nous promet de M. Théodore Rousseau, un point de vue de la forêt de Fontainebleau, *Site d'hiver :* la neige tapisse le sol, le givre scintille en mille facettes aux branches grelottantes des chênes. Le peintre de la nature morte, M. Philippe Rousseau, s'est animé cette fois : il vient de finir une toile dont on dit le plus grand bien : des canards encombrant une basse-cour, sont soudain troublés dans leurs ébats par un aigle qui fond, les ailes et les serres ouvertes, sur la clapotante compagnie. Comme l'abbé Vertot, M. Philippe Rousseau avait mis la dernière main à son siége, je veux dire à son œuvre, quand on lui a fait remarquer, ou quand peut-être il a réfléchi lui-même, que la présence de l'aigle, oiseau essentiellement olympien et napoléonien, au milieu de ces palmipèdes qui ne sont pas le moins du monde héroïques, prêterait vraisemblablement matière aux sarcasmes. L'artiste en est maintenant à se demander s'il exposera cette composition, dont il n'a ni le

temps ni le pouvoir de modifier le personnage principal.

M. Édouard Dubufe, qui s'est fait construire, rue d'Aumale, par M. Charpentier, un hôtel, une palazzine, où la statuaire et la peinture ont droit d'asile, la peinture avec le maître du lieu, la statuaire avec sa compagne, fille de M. Zimmermann, M. Édouard Dubufe aura son contingent d'ouvrages au Salon · une scène charmante, *le Denier de la veuve*, et deux portraits dont, à tout hasard, je révèle les noms; le portrait de Mme la duchesse de Montebello et celui de Mme la baronne d'Hautserte. MM. Troyon et Palizzi traitent avec un talent à peu près égal, un sujet identique, des *Bœufs au pâturage*.

Une importante composition dans le style de l'école de David, dont il s'honore d'être l'élève, sera exposée par M. A. Peron, vice-président de la Société libre des Beaux-Arts : *les Luttes du Gymnase antique* ne présentent pas moins de quarante personnages dans les attitudes les plus diverses. M. Verdier, que la construction des docks dans la plaine de l'Europe va priver de son atelier, a reproduit avec une vérité effrayante un épisode des abominations de Clamecy en décembre 1851. Une *Vue de l'île de Madère*, composition pleine de couleur locale, avec les chameaux et autres accessoires indispensables, sera envoyée par M. Galetti; on parle du ciel de ce tableau dont l'azur est d'une vivacité telle, que certains critiques se récrieront peut-être à son aspect; ce ciel, assurent le peintre et les voyageurs, n'en est pas moins la fidèle image de la nature. Par bonheur, cette nature-là n'est point celle de M. Courbet.

Notre ami, M. Julien de la Rochenoire, qui est par excellence un *oseur*, risquera trois envois, avec l'espoir que les Rhadamantes du Comité d'admission leur feront un indulgent accueil. Le premier de ces tableaux est intitulé *Minuit*. c'est tout simplement un homme que l'on vient d'assassiner, et que deux coupe-jarrets du moyen âge enlèvent par le plus effronté des clairs de lune. La seconde composition s'appelle *l'Avare*. L'affreux juif, entouré de richesses en étoffes et en bijoux, pèse avec anxiété une pièce d'or. La dernière œuvre, de moindre dimension que les autres, est *le Cloître* : moine austère à la recherche de la pierre philosophale, cellule des plus pauvres, style sérieux. J'ai déjà mentionné les trois tableaux que prépare M. Achille Giroux : *Étalon sortant de l'écurie*, *Intérieur d'écurie*, *Cheval à la forge*. Nous aurons de M. Eugène Cicéri, deux *Vues prises sur les bords du Loing* (Seine-et-Marne); de M. Léopold Tabar, le *Supplice de la reine Brunehaut;* de M. Hoguet, une *Marine* et un *Ravin* aux environs d'Étretat; de M. Villemot, l'épisode d'Eudore, des *Martyrs*, dont M. de Guizard avait signé la commande le dernier jour de sa direction.

Exposeront encore : M. Hippolyte Lazerges, *la Mort de la Vierge*, tableau commandé; M. H. Viger Duvignau, *l'Éducation de la Vierge*, scène orientale à deux figures, et *Saint Jean endormi sur le sein du Christ;* M. Charles Denisard, *l'Annonciation*, tableau commandé; M. Legenisel, un groupe de *Fruits et gibier;* M. Gâmen du Pasquier, *Saint Pierre guérissant un boiteux*, toile de grande dimension, commandée; M. Domâtre, une *Vue dans le Périgord*, paysage; M. H. de Fontenay, le portrait de Louis-Napoléon, roi de Hollande, père de l'empereur, miniature; M. Hubert, deux paysages; M. Pierre Lacroix, une *Odalisque*, le portrait de Napoléon Ier et celui de Napoléon III, formant pendant; Mlle Léonie Lescuyer, une *Amazone* emportée par un cheval arabe; M. Pastier, une peinture sur porcelaine copiée au Louvre; M. Schaal, des *fac-simile* de dessins de Proudhon, Decamps, Ingres, que l'on prendrait pour le crayon des maîtres; M. A. de Bar, *un Pâturage en Dauphiné*, effet d'hiver dans les Alpes; le *Lac* de Lamartine; M. Justin Ouvrié, *une Vue prise à Amsterdam;* M. Cibot, *Charitas*, principe de la charité chrétienne, représentée par les associations, sujet qui a aujourd'hui la valeur d'une actualité.

La statuaire nous promet le Napoléon équestre de M. Gayrard, dont nous avons déjà parlé, et le buste d'Hérold, par M. de Mesmay, pour l'Opéra-Comique. Surchargé de travaux, M. Victor Huguenin espère cependant avoir fini en temps utile les quatre statues monumentales que le célèbre facteur de pianos Érard, qui paye en prince, lui a commandées pour sa villa de Passy.

Ces statues en marbre, hautes de quatre mètres, représentent *les quatre saisons*. Deux allégories colossales ont aussi été commandées pour la gare du chemin de fer de Bordeaux au statuaire qui enverra sans nul doute aux Menus-Plaisirs sa *Psyché endormie*, statue en marbre. M. Émile Thomas exposera *une Statue agenouillée* pour le tombeau de Mgr La Tour d'Auvergne, ancien cardinal-évêque d'Arras; cette œuvre est le résultat d'une souscription en tête de laquelle s'est placé le digne successeur de Mgr La Tour d'Auvergne. M. Émile Thomas aura en outre *un Christ aux plaies*, et une *Vénus*, et M. Jouffroy, *une Ariane abandonnée*, statue en marbre.

Le *Pardon de Bretagne*, que M. Eugène Isabey destinait au Salon, ne sera point fini dans les délais voulus. D'autres maîtres n'exposeront pas non plus, entre autres, M. Alfred de Dreux, qui vient de prendre possession de l'atelier que nous signalions il y a quelques semaines à ses recherches. La maison de la rue de Douai contenait, paraît-il, plus d'un atelier, car M. Jadin, tout récemment revenu de Fontainebleau, où il s'était exilé à l'avénement de la République, a installé ses pénates à côté de ceux de son confrère de Dreux. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, M. Hippolyte Bellangé, directeur du musée de Rouen, fonction dont il vient de se démettre, est devenu propriétaire d'un élégant petit hôtel dans cette même rue de Douai.

Plusieurs mois se sont écoulés depuis l'ouverture du cirque Napoléon, au boulevard des Filles-du-Calvaire, et l'on peut affirmer aujourd'hui que cet établissement est, dans son genre, un modèle de construction hippique. Il a fallu, dit-on, à M. Dejean toute son autorité de propriétaire et de directeur pour faire prévaloir, auprès des hommes spéciaux chargés de l'édification de son cirque, ses idées architecturales. La longueur démesurée des fermes imposées par M. Dejean pour obvier aux inconvénients des colonnettes du cirque des Champs-Élysées avait bien de quoi effrayer les plus hardis. La pratique et l'expérience ont fourni la preuve que l'obstacle n'était point insurmontable. Néanmoins, le savant M. Hittorff, d'accord avec M. Dejean, éprouve un vif regret de voir sa construction monumentale enterrée pour ainsi dire par suite de la surélévation de la contre-allée qui la borde. Ce vice de situation étant remarqué par tout le monde, il n'est sans doute pas inutile d'en relater ici les causes.

Quand l'édification du cirque Napoléon fut décidée, la ville de Paris semblait résolue à pratiquer sur ce point du boulevard un déblai d'environ un mètre cinquante. Confiant dans cette intention, l'architecte plaça le soubassement de son édifice au niveau que devait prendre ultérieurement le sol abaissé; dans l'intervalle, la municipalité parisienne, effrayée par la dépense, a changé d'avis, ou bien n'a pas cru devoir donner suite à un travail qui n'avait jamais existé qu'en projet. C'est pourquoi le cirque Napoléon se trouve aujourd'hui au-dessous de la contre-allée du boulevard.

Pareil malentendu s'est présenté il y quelques années pour le bel immeuble contigu à l'hôtel d'Osmont, et faisant face à la rue de la Paix. M. Leclère, de l'Institut, architecte du propriétaire, M. Feuillois, était certes, aussi bien que personne, en mesure de savoir ce que méditait le conseil municipal, et dans la certitude où il était que la rue Basse-du-Rempart serait mise de plain pied avec le boulevard des Capucines, il avait surélevé la maison de toute la différence qui lui serait, tôt ou tard, prise à la base, lors du nivellement de la chaussée. La rue Basse-du-Rempart ayant été définitivement maintenue, les agents de la grande voirie se sont présentés, leur impitoyable règlement à la main, et force a été au propriétaire de faire démolir le dernier étage de sa maison.

A cela près d'un défaut de perspective, qui tôt ou tard peut-être disparaîtra, le cirque Napoléon est, dans sa spécialité, un véritable modèle; son arène elliptique se développe dans une enceinte polygonale, garnie de banquettes disposées en amphithéâtre. La partie supérieure de chaque pan coupé est enrichie d'une fresque, consacrée à la reproduction des mœurs héroïques. Dans ces tableaux, peints par M. Gosse d'après les cartons de M. Barrias, apparaissent successivement et par ordre chronologique, les courses du stade chez les Grecs, les combats de l'arène chez les Romains, les tournois du moyen âge, les galants

carrousels de nos derniers siècles, enfin, les illustrations équestres du temps où nous sommes : M. Baucher, faisant du *fier et fougueux animal* décrit par Buffon un véritable joujou à ressort ; M. Adolphe Franconi, domptant un coursier. La loge impériale est somptueusement drapée en velours violet frangé d'or ; depuis l'ouverture du cirque des détachements de sous-officiers en protégent les abords, car on sait que, chaque soir, quatre cents hommes de l'armée de Paris sont conviés par M. Dejean au spectacle de ses fêtes. Le cirque Napoléon peut contenir environ 4500 personnes ; les jours de recette sont le dimanche et le lundi.

On m'a raconté, à propos de M. Gosse, que cet artiste, médiocrement enchanté comme d'autres des loisirs que lui imposait naguère la république, avait fait vœu à Sainte-Geneviève — M. Gosse est Parisien sans doute — de lui offrir la plus capitale de ses œuvres le jour où la France serait délivrée de ce fléau. Le peintre n'a pas trop longtemps attendu : non-seulement il a cessé d'être républicain, mais encore la basilique de Soufflot a été replacée sous l'invocation de sa patronne. C'est pourquoi M. Gosse, en accomplissement de son vœu, termine à l'heure qu'il est une immense toile dont il fera hommage à l'église Sainte-Geneviève.

Mme Léontine Volnys, pensionnaire de l'empereur de Russie au théâtre de Saint-Pétersbourg, vient d'obtenir de son souverain un congé de deux mois, qu'elle se propose de passer au milieu de nous. Le czar n'a pas permis à sa pensionnaire de paraître plus de deux fois en public, soit à la Comédie-Française, soit sur toute autre scène de Paris, mais il l'a très-gracieusement autorisée à jouer à la cour aussi souvent qu'elle y serait appelée par le grand chambellan de S. M. Napoléon III.

Au renouveau qui approche, les Champs-Élysées compteront un théâtre de plus. Ce théâtre, quelque peu renouvelé de ceux de la Foire Saint-Ovide, s'appellera *les Surprises comiques*. L'entreprise se dispose en ce moment même dans le jardin qui fut le Chalet, jardin qui a vu pirouetter toutes sortes de danseurs, et dont le banquet du 22 septembre 1848, jour anniversaire de la fondation de la première république, a été, sous la présidence du citoyen Ledru-Rollin, la principale surprise prestidigitatrice et sans-culottide.

Georges GUÉNOT.

14 mars.

DÉCOUVERTE D'UN TÉNOR.

A M. Félix Pigeory.

Notre bonne ville d'Eu accueillait dimanche dernier, de toutes ses sympathies, un ténor que, depuis dix-huit mois, on prépare pour l'Opéra : c'est un de ces enfants que, selon la romance de Mme Loïsa Puget, *le ciel nous envoie*, à nous autres provinciaux, et *que vous nous prenez, gens de Paris*. Cœuilte est le nom de ce chanteur; il est né ici, d'une famille de mélomanes, dans laquelle tous, jeunes, vieux, filles, garçons, musiciens jusqu'à la moëlle des os, apprennent à bégayer les notes avec les premières paroles.

Cependant Cœuilte était une exception : trop pauvre pour avoir les loisirs plus ou moins dorés qui permettent l'étude de l'art, il faisait ombre dans la famille par le négligé de son éducation musicale. En revanche, la nature l'avait doué d'une belle voix, dont il charmait les voisins et ses heures d'ouvrage en polissant et vernissant des meubles; c'était là le métier de notre virtuose.

On dit qu'un de vos recruteurs parisiens flairant ce trésor, alla trouver l'ouvrier et le pria de filer un son. Cœuilte, qui n'avait jamais chanté ni pour or ni pour argent, mais à son caprice, fut interloqué de cette demande faite sérieusement. Le voilà donc troublé, *vox faucibus hæsit ;* il détonne.

« Retirons-nous à quelques pas, dit à voix basse le patron de l'ouvrier, je le connais : dès qu'il se croira seul, vous ne serez pas longtemps sans l'entendre. »

L'ébéniste, en effet, rendu à lui-même et à son ouvrage, ne tarda point à chanter de tous ses poumons, suivant sa coutume, et cela avec d'autant plus de bravoure et d'aise qu'il était ravi du départ de l'importun, et qu'il ne soupçonnait pas que, de près ou de loin, personne songeât à l'écouter. Le pauvre Cœuilte avait compté sans le chercheur d'*ut* de poi-

trine, et toutes ses protestations, toutes ses répugnances furent vaines, quand le patron et l'amateur, revenant à la charge, l'arrachèrent à son établi pour le conduire à l'école.

Cœuilte paraît être une de ces bonnes natures que ne peuvent distraire de leurs affections, même les impérieuses exigences de l'art. Chez lui, la légitime ambition du travailleur nocturne et diurne n'envahit que la tête. L'ouvrier nous est revenu artiste modeste, timide, ému ; il avait voulu offrir les prémices de son talent à sa ville natale. C'est bien pensé à lui, et la récompense ne s'est pas fait attendre.

Le théâtre était plein ; la foule ondulant au dehors témoignait, par de nombreuses éclaboussures, son enthousiasme aux curieux des fenêtres. La musique de la ville d'Eu, couronnée cette année au concours du département de la Somme, remplissait les intermèdes ; deux dames ont gracieusement consenti à tenir tour à tour le piano ; le plus civique des recueillements régnait dans tout l'auditoire.

L'artiste a commencé par *Famille, doux trésor*, de M. Paul Henrion, mais d'une voix que gênaient les pulsations du cœur; rassuré par d'unanimes témoignages d'intérêt, il a dit la *Pâque* de *la Juive*, les *Souvenirs d'enfance*, les *Adieux du martyr* et le *Chant du retour*, de M. A. Guillot ; il a terminé par un fragment de *Dom Sébastien*. Tout a été couvert de bravos mérités, particulièrement les derniers morceaux abordés avec plus de fermeté. La voix de Cœuilte s'est alors produite dans sa fraîcheur et sa pureté qui sont vraiment remarquables. Quant à l'étendue des sons, le défaut de sonorité presque absolu de la salle et l'émotion de l'artiste, n'ont guère permis d'en bien juger. Quoi qu'il en soit, on n'espérait pas un tel résultat d'une année et demie d'études. Il y a eu presque de l'enthousiasme, chose extraordinaire ici, noyés que nous sommes dans un océan de neiges, et toujours asphyxiés par une atmosphère d'ennui.

Une partie de l'assistance a guetté pendant quelque temps la sortie de Cœuilte ; mais il a été assez prudent pour ne pas courir la chance d'être écrasé sous une nouvelle avalanche de couronnes. Cœuilte sera, avec Delahay et Poultier, le troisième chanteur que, de notre temps, la Normandie aura envoyé à l'Opéra.

Dussiez-vous croire que je laisse poindre dans cette lettre un peu d'amour-propre de pays, je suis sûr que les colonnes de votre Revue, si constamment fidèles à tout ce qui intéresse l'art, ne refuseront pas quelque encouragement au talent encore en germe, mais sérieux et laborieux, d'un artiste, dont la timidité nous a semblé ici le plus saillant défaut.

Gustave LOUÏS.

Eu, 8 mars.

PROSE ET VERS.

Guide des Salles d'asile, par M. C. Jubé de La Perrelle.— Grammaire héraldique, par M. Henry Gourdon de Genouillac. — La Poésie a Napoléon III, par M. J. Lesguillon. — Épines et Roses, par M. Gustave Louïs. — Recueil de Chansons, par M. Gustave Nadaud. — La Presse parisienne, par M. Henry Izambard.

La grande question des salles d'asile, longtemps débattue avant l'ordonnance royale de 1837, rendue sur le rapport de M. le comte de Salvandy, qui l'a élevée à la hauteur d'un principe, est aujourd'hui consacrée par l'application et l'expérience, autant que par le succès. Un livre sur cette importante matière était donc indispensable, et la première édition du *Guide des Salles d'asile*, par M. C. Jubé de La Perrelle a satisfait à un besoin réel. Ce travail, écrit par un homme spécial, car son auteur remplit au ministère de l'instruction publique les fonctions de chef du bureau des écoles de filles et des salles d'asile, ce travail n'a point tardé à devenir insuffisant par suite des modifications introduites, en 1850, dans la loi de l'instruction primaire. Force a été, sinon de refondre, au moins de remanier certaines parties de ce traité, si essentiellement didactique ; et c'est ce qui vient d'être fait de la manière la plus judicieuse dans une seconde édition. Aux connaissances pratiques qu'il possède, M. Jubé de La Perrelle, qui avait déjà soumis son *Guide* à l'examen d'une sous-commission prise au sein même de la commission supérieure des salles d'asile, a joint cette fois, tant pour ce qui touche à la construction de ces utiles établissements, que pour ce qui a rapport à leur hygiène, les conseils de M. Thibout, architecte, et de M. le docteur Béhier. La nouvelle édition du livre de M. de La Perrelle, accompagnée de plans, est un manuel du plus haut intérêt.

Avec les armoiries qui reparaissent aux panneaux des carrosses, il était naturel d'espérer que l'histoire et les formules de l'art héraldique ne resteraient pas plus longtemps dans l'oubli. Diverses publications plus ou moins splendides ont été faites en ce genre; mais pour le grand nombre des curieux, pour ceux-là mêmes que la chose intéresse, ces publications, avec leurs riches écus, ne présentaient guère qu'une suite de descriptions obscures, ou de pittoresques hiéroglyphes. Le volume qui a pour titre *Grammaire héraldique*, par M. Henri Gourdon de Genouillac, va mettre un terme à la confusion et dissiper les ténèbres de l'ignorance. Cette grammaire contient la définition exacte de la science des armoiries, et le vocabulaire explicatif qui l'accompagne, ainsi que les planches, permettront désormais à chacun, soit de blasonner, soit de traduire sans le plus léger solécisme les signes de cette curieuse langue, qui depuis les croisades a traversé sans aucune altération les changements successifs de notre idiome.

Un poëte, M. J. Lesguillon, a réuni ce qu'il nomme les *Votes* des poëtes français en un gros tome, ayant pour titre *la Poésie à Napoléon III*. Je n'oserais affirmer que l'auteur a rendu là, soit à ses confrères, soit à sa compagne elle-même, qui tient aussi la lyre, soit à sa propre muse, un signalé service. On se méfie généralement chez nous des poésies de circonstance et des vers improvisés. Mais M. Lesguillon, qui fait aussi de la prose, a peut-être écouté une conseillère irréfléchie lorsque, dans sa préface, il informe le public que, sous le règne de Napoléon Ier, et sous celui des Bourbons, des publications du genre de la sienne ont été effectuées par les ordres et aux frais des listes civiles de ces deux époques, patronage qu'aurait certainement décliné *la haute modestie* du souverain actuel. Le roi Charles X n'étant pas seul en cause dans le passé, ce madrigal, à l'intention du neveu, ressemble fort à une épigramme à l'adresse de l'oncle. La couronne dithyrambique, tressée sur tous les points de la France à la plus grande gloire de l'empire, renferme certainement quelques perles, mais quand l'éditeur la place au-dessus des œuvres inspirées par les précédentes dynasties, il oublie apparemment l'*Ode sur la naissance du duc de Bordeaux* par M. Victor Hugo, et le *Chant du sacre*, par M. de Lamartine, pièces qui, au point de vue lyrique, ont une valeur incontestable et qui méritèrent aux deux poëtes l'honneur d'être décorés le même jour. Enfin, M. Lesguillon s'imposant la rude tâche de ramasser toutes les fleurs jetées aux pieds de l'empereur, n'a point songé aux récriminations, aux plaintes, aux lettres non affranchies que lui attireraient la moindre négligence, la plus involontaire omission. M. Pluchonneau aîné a déjà protesté par la voix des journaux contre l'ostracisme dont l'*éditeur de la Poésie à Napoléon III* a frappé ses alexandrins. Un Pluchonneau junior va peut-être protester à son tour. *Genus irritabile vatum!* M. Lesguillon n'a qu'à bien se tenir; il a ameuté contre lui tous les Pluchonneau de Paris et des départements.

Épines et Roses, voilà un titre bien simple, bien modeste, qui sent d'une lieue l'idylle et la rêverie. C'est du fond d'une verdoyante solitude, du sein de son Tibur normand, d'Étocquigny enfin, où il habite le domaine paternel, *paterna rura*, que notre collaborateur, M. Gustave Louïs a mis en ordre les diverses pièces de ce recueil, où tout est fantaisie, description et souvenance. Le poëte a interrogé sa muse, jetant derrière lui un long et tranquille regard. Parmi ces élans du cœur ou ces caprices de l'imagination, il en est qui remontent à l'année 1846, et c'est un intéressant tableau parfois que celui offert au courant de ces strophes faciles ou de ces doux refrains, par les allées et venues de cette folle du logis qui est pour M. Gustave Louïs une assidue et gracieuse inspiratrice :

> L'illusion du moins rit au cœur qu'elle anime :
> Tout ce qui vient du ciel est fécond et sublime,
> Et ses mensonges même ont une volupté.
>
> Les arts en sont venus; sur leur forme légère
> Dieu mit l'illusion pour nous mieux consoler;
> Et tout ce qui jamais n'eut d'emblème sur terre,
> Révélé par la lyre, ou la toile ou la pierre,
> Par eux sort du chaos et peut enfin parler.

Ainsi rêve le poëte dans une sorte de méditation qu'il intitule *l'Heure de la nuit*, et qu'il adresse au statuaire Pollet.

Le *Recueil de Chansons* de M. Gustave Nadaud, que nous venons de parcourir, nous a confirmé dans l'opinion que l'auteur, par sa verve, son esprit d'observation, ses gais tableaux et ses joyeux refrains, est tout simplement le Désaugiers de ce temps-ci. M. Nadaud chante pour chanter, il chante comme d'autres fument, par instinct, par passion, pour faire quelque chose; il chante enfin parce que, comme Ovide, il ne sait pas d'autre manière d'exprimer sa pensée.

> A mes amis mes chansonnettes,
> Ils en sont pères à moitié;
> C'est pour eux que je les ai faites;
> Je les dédie à l'amitié.

Comme M. G. Nadaud, ses ancêtres, Collé, Panard, Vadé, n'avaient rien à eux; c'était là leur moindre défaut.

Quand M. Henri Izambard a eu la pensée de dresser la liste exacte de tous les journaux, recueils ou publications périodiques qui ont vu le jour et

qui ont disparu de la scène depuis les événements de février jusqu'à la proclamation de l'empire, et de composer son livre *la Presse parisienne*, on doit croire qu'il a soigneusement consulté le *Journal de la librairie*, dont son volume est un extrait, et qu'il a obtenu communication des principaux documents du bureau des imprimés au ministère de la police. Le travail de M. Henri Izambard, tout curieux qu'il soit, n'est pas cependant d'une scrupuleuse exactitude. La fantaisie a plus d'une fois présidé au classement des matériaux qu'il renferme. *Le Berger de Kravan*, par exemple, canard du citoyen Eugène Sue, émané du journal *la Démocratie pacifique*, et imprimé chez M. Plon, le même qui plus tard faisait hommage au prince président de la bibliothèque dont il est l'éditeur, cette odieuse diatribe n'a jamais été qu'un pamphlet, et à ce compte M. Izambard aurait pu compiler des in-folios avec toutes les monstruosités de ce genre qui deux ou trois années durant se sont impunément débitées en France. Le volume en question est néanmoins un intéressant catalogue : on y trouve par-ci par-là des révélations piquantes, et les lois relatives à la presse, qui lui servent d'avant-propos, en font le code obligé de tous les journalistes.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

—

BULLETIN N° 489.

Séance du mardi 1er mars 1853.

PRÉSIDENCE DE M. A. PÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures un quart. M. Horsin Déon, l'un des secrétaires adjoints, donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 février dernier qui est adopté sans réclamation.

La correspondance commence 1° par une lettre de M. Delaire, président de notre Société, en réponse à celle que lui avait écrite notre vice-président, M. Péron, dans laquelle il nous témoigne ses regrets de n'être pas encore au milieu de nous, comme sa convalescence lui en avait donné l'espoir; mais une rechute vient de prolonger son éloignement. Toutefois, il espère beaucoup être de retour à Paris pour les premiers jours de mars. Cette nouvelle est accueillie avec une grande satisfaction.

2° Deux numéros du journal *The Builder*. Renvoyés au rapporteur ordinaire de cette publication.

3° *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de la France*, numéro de janvier 1853. Renvoyé à M. Vavin.

4° *L'Investigateur*, journal de l'Institut historique, livraison de janvier 1853. Renvoyé à M. Pernot, pour un rapport s'il y a lieu.

La correspondance est épuisée. M. Vavin, en tête de l'ordre du jour, n'étant pas présent, la parole est donnée à M. Dussauce pour la lecture de son rapport sur les panneaux imperméables de M. Tolosa. Ce rapport nous fait connaître que les panneaux de M. Tolosa ont été inventés pour suppléer les ardoises à études employées habituellement dans les colléges ou pensions et qu'il veut en essayer l'application pour servir aux peintures murales qu'il rendrait inattaquables par l'humidité. Des essais ont déjà été présentés à la Société et ont reçu son approbation. Ce rapport est tout à l'avantage de M. Tolosa, et M. Dussauce, le rapporteur, demande que des remerciments soient adressés à cet inventeur pour ses bonnes intentions dont le temps seul peut faire apprécier l'excellence. Ces conclusions sont adoptées.

M. le président accorde la parole à M. Blondin chargé de faire un rapport sur quelques numéros du journal *The Builder*, et M. Blondin s'acquitte de sa tâche d'une manière remarquable. Après nous avoir rappelé que ce journal, dirigé par un de nos correspondants de Londres, était plus spécialement fondé pour nos collègues architectes, il nous parle de diverses constructions célèbres de plusieurs pays, très-curieuses et remplies d'intérêt. Cet intérêt est d'autant plus vif que cette publication joint à ses descriptions de fort belles gravures représentant fidèlement et avec détails les monuments qu'elle décrit. Pour en donner une idée, le rapporteur nous dit que dans un de ses derniers numéros le *Builder* nous entretient de notre ville française, Rouen, et des quinze églises qui s'y trouvent encore. Il nous intéresse au dernier point en nous faisant le récit de toutes les catastrophes arrivées, dans cette ville, à la cathédrale, fondée en 533 ; détruite par les guerres en 841 ; rebâtie dans le IXe siècle; démolie sous Guil-

laume le Conquérant ; reconstruite de nouveau en 1046 ; renversée par un incendie peu après son achèvement, en 1136 ; réédifiée pour la quatrième fois sous Henri II d'Angleterre, et encore la proie des flammes en 1248. Aujourd'hui celle qui existe a été bâtie en vingt et un ans ; mais plusieurs de ses parties ne sont qu'élevées et très-probablement vieilliront sans être terminées.

Après la lecture, le président félicite M. Blondin, et l'engage vivement à nous faire souvent d'aussi bons rapports.

En l'absence du secrétaire général, le président invite M. Horsin Déon, secrétaire adjoint, à faire l'analyse du très-intéressant rapport de notre studieux collègue Bourla, lu dans notre avant-dernière séance, sur l'ancienne église Sainte-Geneviève et le tombeau de cette sainte, afin que cette analyse puisse être publiée dans le plus prochain numéro du journal, et voici ce travail :

Dans la séance du 1er février, M. Bourla a donné communication à la Société de la première partie d'un travail, fruit de ses nombreuses et savantes recherches, relatif à l'ancienne église de Sainte - Geneviève et au tombeau de cette sainte. Les descriptions détaillées qu'il donne de ces monuments sont appuyées sur des preuves authentiques recueillies en 1803 et 1807, époques où fut fouillée cette église ; ces fouilles furent dirigées la plupart par le père du savant archéologue.

M. Bourla entre en matière par un précis historique relatif à la fondation par Clovis, de la première église catholique à Paris; ainsi qu'aux événements ayant rapport au culte vénéré de la sainte bergère, dont le tombeau fut par la suite déposé dans ce monument. Notre collègue relève dans ce remarquable travail une foule d'erreurs accréditées souvent par des auteurs qui font autorité. Ainsi, il établit qu'il est faux que l'ancienne église de Sainte-Geneviève fut démolie pour faire place à la nouvelle, puisque le monument de notre célèbre Soufflot fut construit sur les terrains dépendants du couvent, et que l'ancienne église où fut enterrée la sainte patronne de Paris, se trouvait sur l'emplacement de la rue Clovis, et ne fut démolie qu'en 1807. Il rétablit de même des dates et des faits historiques erronés sur la vie de sainte Geneviève, et sur la fondation de son église. En fournissant les preuves à l'appui, M. Bourla énumère toutes les tombes qu'a renfermées ce lieu saint; il parcourt toutes les péripéties de ce pieux monument, et en donne, en homme spécial, une fidèle description architecturale, tel qu'il était en 1807. Les tombeaux de Clovis et de sainte Geneviève ont surtout excité les studieuses recherches du patient archéologue. Il suit à travers les siècles le reliquaire de la sainte bergère qui d'abord est modeste comme la primitive Église (saint Éloi le fit construire). Il se couvre d'or en 1242, et, en 1614, les marbres précieux, les brillantes pierreries, mises en œuvre par d'habiles orfévres, viennent lui donner le dernier degré de splendeur.

Après avoir énuméré les immenses trésors artistiques que renfermait cette curieuse église, M. Bourla nous décrit dans un style émouvant les dévastations du vandalisme qui ont préparé sa destruction. Il termine cette première partie de son remarquable travail par un exposé des faits qui ont motivé la recherche des reliques de sainte Geneviève, auquel est joint le procès-verbal qui en constate la découverte.

Cette lecture est écoutée avec le plus vif intérêt.

Il est dix heures et demie, la séance est levée.

Ordre du jour de la séance du mardi 15 mars 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 1er mars dernier; 2° Correspondance; 3° Scrutin pour une nomination dans la section d'architecture; 4° Compte rendu des travaux de l'Institut royal des architectes britanniques; 5° Suite du rapport archéologique sur Sainte-Geneviève par M. Bourla; 6° Rapport par M. Moullard, au nom de la commission chargée d'examiner la nouvelle méthode de travailler les matières céramiques, par M. de Monestrol, marquis d'Esquille.

Le secrétaire adjoint,

GELÉE.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

—

Séance du 4 mars 1853.

La séance est ouverte à huit heures. M. Viger Duvignau, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 18 février.

En présence de l'article 8 du règlement pour le Salon de 1853, M. le président du Comité n'a pas cru devoir adresser à M. le directeur général des Musées la proposition de M. Louis Garneray, relative à l'emploi du prix d'entrée perçu à la porte de l'exposition.

A cette occasion, M. Jules Klagmann, qui n'assistait pas à la dernière séance, demande la parole.

« La somme perçue à la porte de l'exposition des Beaux-Arts, dit l'honorable membre, est sans doute passée dans les habitudes et admise par l'opinion publique; cependant je pense que cette idée de perception est nuisible à la dignité des rapports qui doivent exister entre l'art et le public, et qu'au fond, cette idée porte en elle-même un germe de déconsidération pour les choses de l'art.

« Sans doute, ajoute M. Klagmann, la chose passée dans les habitudes, il ne reste plus qu'à faire le plus honorable emploi des fonds perçus, et, à cet égard, on ne saurait trop se louer de la sollicitude paternelle de l'administration supérieure; mais il n'en est pas moins vrai que cette perception a en elle quelque chose qui tient de l'assistance, et, s'il fallait être rigoureusement conséquent, le produit de la collecte publique devrait servir à secourir les plus réellement malheureux, c'est-à-dire à acheter les œuvres qui, sans cela, n'auraient aucune chance de se vendre.

« Cette contribution demandée à la porte du Salon a pu être inspirée par un sentiment d'honorable sympathie, à une époque de misères publiques; mais ne devrait-elle pas disparaître avec le souvenir de ces jours malheureux ?

« Et puis, dit en terminant l'orateur, le temps n'est peut-être pas loin où l'œuvre gigantesque de M. Visconti sera suffisamment avancée pour que le souverain ouvre de nouveau les portes du Louvre à cette solennité annuelle. N'y aurait-il pas dans cette perception, quelque chose qui s'accommoderait mal avec ce qui est dû à la majesté impériale ? On le sentira sans doute alors. »

Le Comité applaudit à l'opinion de M. Klagmann, et décide qu'elle sera consignée au procès-verbal.

M. le préfet de police, à qui le Comité central avait adressé le placet et les mémoires relatifs aux beaux-arts industriels, en accuse réception par une lettre bienveillante, et fait des vœux pour la réalisation des propositions contenues dans ces mémoires.

Au sujet de la mission confiée par le gouvernement à notre honorable collègue, M. C. E. Clerget, M. Schaal dépose sur le bureau la proposition suivante :

« Je propose au Comité central des artistes de profiter du séjour de M. Clerget à Londres et à Dublin, pour étendre ses relations amicales et artistiques. »

La proposition de M. Schaal est prise en considération.

M. Riester remet à M. le président le catalogue du cabinet de notre regrettable collègue Jean Feuchère. Si la remise de ce catalogue avait pu être faite à la séance du 18 février, la Revue des Beaux-Arts aurait annoncé la vente qui aura lieu le 10 mars.

M. Gâmen-Dupasquier vient de terminer un grand tableau. Pour se conformer à la décision du Comité, votée le 7 janvier 1853, M. le président nomme une commission chargée d'examiner l'œuvre de notre collègue et d'en faire l'objet d'un rapport. Cette commission est composée de MM. Hippolyte Lazerges, Viger-Duvignau, Chabal-Dussurgey et Émile Thomas.

M. le secrétaire général lit son rapport sur la statue de Paoli, exécutée par M. Victor Huguenin. Nous citons les passages ci-après de ce travail :

« La ville de Corte voulait élever un monument au précurseur du grand Napoléon, à l'homme qui avait, par sa persévérance et son courage, sauvegardé les lois et l'indépendance de son pays. Une souscription fut ouverte, et en très-peu de temps, eu égard aux faibles

ressources de la Corse, l'on put réunir la somme nécessaire pour l'érection de la statue de Paoli.

« Ce travail a été mis au concours. Quatre concurrents, tous hommes d'un rare talent, se sont présentés, et leurs esquisses étaient à peu de chose près, conçues dans les mêmes données. Toutefois la commission choisie pour juger le concours, reconnut la supériorité du projet de M. V. Huguenin et lui adjugea l'exécution de la statue.

« Les membres du bureau, réunis en commission et présidés par M. Van Tenac, se sont rendus, le 10 août 1852, à l'atelier de notre collègue ; ils ont pu voir et admirer une des meilleures productions de la statuaire moderne exécutée dans des proportions colossales. La statue porte quatre mètres de hauteur. Paoli est debout auprès d'un cippe, sur lequel repose une lampe, emblème du travail et de la vigilance; la main gauche appuyée sur la garde de son épée, l'expression fière et mâle de son visage, tout en lui annonce clairement qu'il jure de défendre, au péril de ses jours, les lois de son pays, figurées par un rouleau dans sa main droite.

« La vérité du costume et un mouvement heureux dans tout l'ensemble ajoutent encore à la noblesse de cette grande figure, fort exacte au reste comme portrait physique.

« Il serait à désirer que cette belle statue, actuellement chez le fondeur, fût un jour exposée aux regards du public parisien, avant de partir pour sa destination. Espérons que le monde artistique répétera ce que disait la commission chargée d'examiner ce travail en quittant M. Huguenin : *Nous sommes heureux de penser qu'enfin notre pays possédera une belle chose.*

« Cette commission se composait de MM. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, Abatucci, duc de Padoue, de Casabianca, Thayer, Piétri, Conti, Constant Dufeux, Defournier, Deligny.... »

M. le président annonce au Comité que l'un de nos illustres collègues, M. Visconti, vient d'être nommé architecte de l'empereur. (Applaudissements.)

Par mesure d'économie, M. le trésorier propose de ne plus envoyer de lettres de convocation aux membres de comité. Chaque numéro de la Revue des Beaux-Arts, contenant l'ordre du jour de la séance suivante, tiendra lieu de convocation. Adopté.

M. Gâmen-Dupasquier réclame l'exécution de l'art. 33 des statuts en ce qui concerne l'apurement des comptes du trésorier. M. Minet répond qu'il soumettra la comptabilité à l'examen du Conseil administratif avant la prochaine séance du Comité.

A ce sujet, M. le président croit devoir rappeler les termes de l'art. 34 des statuts à ceux des membres qui sont en retard pour le payement de leurs cotisations : ils sont réputés démissionnaires. Aucun prétexte ne peut les affranchir des rigueurs de cette loi commune.

Pour clore la séance, M. Dômatre lit deux fables de M. Victor Roussy. Cette lecture est unanimement applaudie.

Ordre du jour de la séance du vendredi 18 mars 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 4 mars; 2° Correspondance; 3° Admission de candidats; 4° Propositions diverses; 5° Le mariage de l'empereur au point de vue artistique, par M. Émile Thomas.

Le secrétaire,

DOMATRE.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre-Français, *La Mal'aria*. — Gaieté, *la Boisière*. — Soirées.

Le Théâtre-Français a donné un petit acte de M. de Belloy, mais un petit acte gros de terreurs, un véritable cinquième acte de tragédie. M. de Belloy s'était déjà fait connaître au théâtre par d'élégantes comédies, jouées autrefois à l'Odéon : *Pythias et Damon, Karel Dujurdin.* On avait reconnu dans ces œuvres légères un talent poétique très-distingué. M. de Belloy a emprunté à quelques vers de Dante le sombre tableau du XIVe siècle qu'il expose dans la galerie du Théâtre-Français, car cette pièce n'est qu'un tableau, mais un tableau exactement revêtu de la couleur du temps. C'est une peinture de la jalousie dans ce qu'elle a de plus terrible. Le comte empoisonne sa femme, dont il soupçonne la fidélité, et met sur le compte de la *mal' aria* cette cruelle mort, qu'il partage, du reste, car il n'est pas homme

à laisser la comtesse descendre seule au [illegible] ; il est trop jaloux pour cela. On voit que cette donnée n'a rien de réjouissant et qu'elle est bien forte pour un acte. C'est là le reproche qu'on peut faire à M. de Belloy. Le sujet manque d'air, on y étouffe sous une constante oppression ; mais on n'a que des éloges à donner à son style poétique. MM. Geffroy, Maubant, Madeleine Brohan et Mlle Theric ont fort bien représenté ce tragique épisode.

Allez voir le drame de *la Boisière* si vous voulez pleurer, car on ne pleure pas au petit drame de M. de Belloy ; on a le cœur serré, voilà tout ; mais on pleure à *la Boisière*. Mme Naptal Arnault y est fort touchante. La pièce est généralement bien jouée, et, de plus, elle est de MM. Barrière et Jaime, hommes d'esprit et de goût, ce qui ne nuit pas.

Les soirées et les bals font un peu tort aux spectacles. Quelques salons du monde offrent même la comédie à leurs invités. Nous avons vu jouer chez M. le docteur Ségalas *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* avec infiniment de talent par Mme Anaïs Ségalas et M. Sabatier. Nous avons entendu M. Offenbach, le violoncelliste célèbre, chanter le couplet de vaudeville avec une voix qui ne rappelait pas tout à fait la douceur de son instrument, mais qui ne manquait ni de mordant, ni de comique. Nous préférons la voix de Roger, et, lorsque Roger chante si délicieusement les charmantes mélodies que M. Offenbach vient de composer sur des paroles de Théophile Gauthier et d'Alfred de Musset, nous sommes persuadé que M. Offenbach est de notre avis.

Le bal travesti de Roger à la mi-carême a été si ravissant qu'on n'a pu se séparer qu'à dix heures du matin et qu'on s'est promis de se retrouver, sous peine d'amendes consacrées aux pauvres, non pas l'année prochaine, mais la semaine suivante, à une pareille fête chez l'aimable amphitryon.

La directeur d'une de nos revues importantes a réuni, mercredi dernier, une société d'élite, et, parmi les artistes qui ont concouru aux plaisirs de cette soirée, nous avons remarqué M. Pascal Lamazou, qui chante avec tant de verve et d'originalité des airs béarnais, dont quelques-uns ont charmé l'oreille de Henri IV. M. Pascal Lamazou est, dit-on, un des chanteurs que notre nouvelle impératrice aime le mieux à entendre. Nous avons remarqué aussi M. Jouffroy, qui exécute avec entrain ses vives et légères compositions, et dont M. Galetti faisait une spirituelle charge pendant qu'il était au piano.

L'habile dessinateur venait de prendre également celle d'un jeune Paganini, le petit Lotto, âgé de dix ans, élève de Massart, professeur au Conservatoire. M. Gozora a dit ensuite des chansonnettes avec la finesse et le goût qui caractérisent ce gracieux chanteur, dont la voix est pure et suave et dont la complaisance est inépuisable. M. Gozora prépare pour les premiers jours d'avril un concert dans lequel il sera secondé par un grand nombre de nos célébrités musicales[1]. A cette soirée assistaient beaucoup d'artistes, et nous y avons reconnu MM. Pernot, Palizzi, Bremont, de Bar, Fontenay, Edmond d'Ingrande, Pasdeloup, Vinchon, Gelée, Alexis Fay, Wartel, Hermann ; on se serait cru au Louvre.

Hippolyte LUCAS.

MÉLANGES.

15 mars.

Un décret impérial vient d'appeler M. Romieu aux fonctions d'inspecteur général des bibliothèques de la couronne.

— Le personnel vocal de la chapelle des Tuileries s'est récemment augmenté de deux jeunes artistes portant des noms connus : Mlle Mira, petite-fille de Brunet, et Mlle Marie Damoreau, fille de la célèbre cantatrice, et filleule de M. Auber.

— M. le ministre de l'instruction publique a décidé que tous les cuivres et bois gravés pour servir à la composition des œuvres d'archéologie, publiées par les comités historiques formés près de son département, seront envoyés à la calcographie du Louvre, et des épreuves détachées pourront en être fournies à bon marché aux amateurs.

— Le mouleur de Pradier, M. Salvator Marchi, vient d'ouvrir, passage Choiseul, un magasin, ou plutôt un petit musée renfermant une série de plâtres et bronzes artistiques des plus charmants modèles.

— M. Paul Chenay, graveur, a terminé trois œuvres dont on dit le plus grand bien, et dont les épreuves seront prochainement mises en vente : l'une est le *Foyer de la Comédie-Française*, d'après le tableau de M. Geffroy ; les deux autres sont le portrait de Marie de Médicis et le portrait de Rubens, d'après les originaux de Rubens lui-même, appartenant à un riche amateur, M. le comte de Vils-Bark.

— Une erreur typographique s'est glissée à la fin de l'article de M. Hercule Robert, publié dans notre dernière livraison sous ce titre : *Silhouette d'Alexandre Sévère à propos d'une médaille.* Au lieu de *Bas*-empire, il faut lire *vieil* empire. Le grand nombre de nos lecteurs aura certainement rectifié cette erreur avant nous.

1. On trouve des billets chez M. Gozora, rue Villedot, 5, et aux bureaux de la *Revue*.

UNE

SALLE DE CONCERTS

A LA HAYE.

Une société vient de se former dans la capitale de la Néerlande pour doter cette ville, chère au luxe et aux grandes fortunes, d'un établissement qui lui a manqué jusqu'à ce jour. Diverses notabilités de la Haye se sont entendues, un vaste espace en quelque sorte inoccupé et improductif a été loué par elles au gouvernement ou au collége échevinal par bail emphytéotique et pour 400 ou 500 florins par an. Cette première transaction accomplie, la société a fait connaître que son intention était de donner à la résidence royale une salle de concerts aussi riche que spacieuse et entourée d'accessoires qui pussent augmenter par des revenus réguliers et permanents ceux que procureraient la pratique et le développement des plaisirs lyriques. Il n'est donc pas extraordinaire que dans une ville comme la Haye l'appel adressé par les sociétaires fondateurs aux capitalistes ait été immédiatement entendu, et qu'aujourd'hui les sommes suffisantes étant versées avec la certitude d'un minimum d'intérêt de 3 pour cent, il ne s'agisse plus que de la prompte et complète réalisation de l'œuvre.

Après le splendide casino de Hombourg, la salle de conversation à Baden-Baden, l'édifice construit par M. Pelligrini aux eaux d'Aix en Savoie; après les établissements plus ou moins analogues qui existent en Allemagne et en Belgique, à Vienne, à Berlin, à Brûxelles, à Gand, c'était bien le moins que la Haye se conformât à un progrès dont elle semble fort pressée de recueillir les avantages. La commission directrice vient en effet de répandre son programme qui porte la date du 8 mars dernier et dont la traduction suit :

Art. 1. Il est ouvert un concours entre les artistes nationaux et étrangers pour la présentation des plans d'un édifice destiné à des amusements publics et à des réunions particulières.

Art. 2. Cet édifice sera élevé sur le terrain, servant actuellement de jardins, sis au *Plein* (*Het plein*) à la Haye, à côté du ministère des colonies, à une distance convenable des bâtiments circonvoisins. Il aura une seule façade principale, donnant sur le Plein.

Art. 3. L'édifice comprendra :

1° Une *salle de concert*, qui devra, non compris l'espace nécessaire à un orchestre de grande dimension pour instrumentistes et chœurs, et indépendamment de plusieurs loges destinées à la famille royale, pouvoir contenir au moins seize cents personnes. Toutefois la salle devra être construite de telle façon, que les dimensions en puissent être réduites à volonté. Les dépendances devront se composer : des salons nécessaires pour répétitions, réceptions, réunions particulières; de foyers, buffets, antichambres, espace à proximité de l'orchestre, où l'on puisse accorder et déposer les instruments;

2° Un établissement de bains, devant contenir au moins quatorze et au plus vingt chambres de bains;

3° Une habitation pour le cafetier ou limonadier, avec les dépendances nécessaires, telles que caves, etc.

L'édifice, qui pourra se composer de plusieurs parties séparées, mais formant un ensemble, pourra en outre contenir d'autres constructions dont la première condition voulue est d'en rendre l'exploitation aussi avantageuse que possible, sans nuire au but principal défini ci-dessus. Les entrées pour pié-

tons et voitures, les vestibules, escaliers, etc., devront être spacieux et commodes.

Art. 4. La forme ou le développement du plan ainsi que le style de l'architecture sont laissés au choix des concurrents.

Art. 5. Chaque projet comprendra :

1° Les plans généraux des différents étages et divisions ;

2° L'élévation des façades ;

3° Les coupes longitudinales et transversales ;

4° Le détail de la construction, des ornements, etc. ;

5° Les dessins indiquant les systèmes de chauffage et d'éclairage des salles, de l'établissement de bains, etc.

6° Un mémoire explicatif, un métré et un devis détaillés indiquant la nature des matériaux entrant dans la construction.

Les plans devront être dressés à l'échelle d'un centimètre par mètre pour les plans généraux et de vingt-cinq millimètres par mètre pour les façades et les coupes.

Art. 6. Le devis ne pourra dépasser la somme de cent quarante mille florins des Pays-Bas (295 400 fr.). Dans cette somme ne sont pas compris l'ameublement, les appareils de chauffage et d'éclairage, les cuves, baignoires, etc.

Art. 7. Il pourra être décerné deux prix en faveur des deux projets qui auront été jugés les meilleurs. Le premier prix consistera en une somme de six cents florins (1266 fr.). Le deuxième prix en une somme de deux cents florins (422 fr.).

Art. 8. Les plans entièrement terminés et accompagnés de mémoires explicatifs, métrés et devis, devront être adressés francs de port au secrétaire de la commission, avant le 15 juin 1853. Ils ne seront pas signés et porteront une marque ou une épigraphe qui sera reproduite sur l'adresse d'une lettre signée et scellée, indiquant en outre le domicile de l'auteur du projet.

Art. 9. L'écriture des plans, mémoires explicatifs, etc., devra être d'une autre main que celle de l'auteur du projet. L'inobservance de cette disposition entraînera la mise des plans hors de concours.

Art. 10. Les plans seront examinés et jugés par la commission, avec le concours d'experts à désigner par elle, et dont le rapport sera publié par la voie des journaux.

Art. 11. La commission se réserve d'exécuter en tout ou en partie le projet ou les projets couronnés, et d'en confier l'exécution soit à l'auteur, soit à tout autre artiste. L'auteur sera tenu toutefois de donner les renseignements désirés. Dans le cas où la direction des travaux serait confiée à l'artiste lauréat, le montant du prix déterminé à l'article 7 sera déduit des honoraires auxquels il aura droit.

Art. 12. Les projets couronnés demeureront la propriété de la société. Les autres projets, ainsi que les lettres qui les accompagneront (lesquelles ne seront pas ouvertes), seront restitués aux concurrents qui les réclameront par lettres affranchies, portant indication de la marque ou de l'épigraphe du projet.

On se procure le plan lithographié du terrain destiné à la construction, en en faisant la demande *franco* à M. E. Zilcken, secrétaire de la commission, 112, *Nieuwe Uitleg*.

Par la Commission : W. D. A. M. baron de BRIENEN, *président ;* E. ZILCKEN, *secrétaire.*

Ce programme est assurément fort beau ; il ouvre un large champ à l'imagination des artistes ; son unique imperfection, qui lui est commune d'ailleurs avec le grand nombre des documents du même genre, c'est d'éloigner par certaines clauses trop restreintes ou trop aléatoires les esprits sérieux, les talents réels. Assez généralement le concours excite peu l'ambition des maîtres, parce que la double question de l'honneur ou de l'intérêt et souvent les deux questions ensemble ne sont pas suffisamment sauvegardées. J'ajoute que fréquemment aussi on n'accorde pas aux compétiteurs le temps nécessaire, ne fût-ce que pour ce qui a rapport à l'exécution matérielle de leur travail.

Le programme ci-dessus est une preuve surabondante à l'appui de mon opinion. L'article 8 assigne comme terme de rigueur pour les envois, le 15 juin prochain. MM. les commissaires néerlandais, consultant l'Europe architectonique, n'ont sans doute pas réfléchi que leur programme, à peine connu à l'heure qu'il est, est fort compliqué, et que deux mois et demi seulement nous séparent du terme fatal. J'admets néanmoins que, jeunes ou vieux, les concurrents feront des tours de force, quelle est, dans cette hypothèse, la perspective offerte à ces intrépides jouteurs ?

Aux termes de l'article 7, l'auteur du meilleur projet recevra une récompense de 1266 fr., c'est-à-dire, sans la moindre hyperbole, le lauréat victorieux sera tout juste indemnisé de ce qu'on peut appeler les frais matériels d'une si lourde tâche. Je passe sur la somme de 422 fr. allouée au second prix, non comme récompense apparemment, mais en manière de con-

solation. Quoi qu'il en soit, ces réflexions ne sont que secondaires en comparaison de celles qu'inspirent les rigueurs inattendues de l'article 11.

Le vainqueur pourra, si tel est le bon plaisir des juges, n'être point chargé de l'exécution de son propre projet; soit! Mais pour le cas où il serait investi de cette besogne, on déduira du chiffre de ses honoraires, basés, suivant la règle commune, entre quatre et cinq pour cent, la somme qu'il aura reçue en prix! Je m'explique très-bien que les plans du Palais de Cristal soient devenus la propriété des directeurs de l'Exposition universelle de Londres, et qu'ils aient pu être exécutés par d'autres que leur auteur après versement à celui-ci d'une prime de mille livres. Mais sincèrement, dans le désir qu'on avait à la Haye de bien faire et surtout de faire vite, on n'a point songé à ce qu'il y a d'illogique dans la combinaison des articles 7 et 11 du programme qui non-seulement ne garantissent point à l'architecte préféré l'exécution de son œuvre, mais encore lui imposent la charge d'explications, de conseils et de renseignements qu'il devra gratuitement fournir. En somme, et le cas que je signale échéant, voici donc quel sera l'étrange lot de l'élu du concours : il touchera pour son projet une indemnité de 1266 fr., et ce projet sera exécuté sous la direction d'un autre qui vraisemblablement recevra en cette qualité les honoraires habituels, c'est-à-dire 12 à 14 000 francs pour la construction d'un édifice dont l'idée ne sera pas de lui.

Le bon sens néerlandais se révolte, j'en suis sûr, en face d'une telle conséquence, et il y a trop de sagesse aux Pays-Bas, trop de justice, de bon vouloir et de vraie générosité chez tous les membres de la commission, dont M. le baron de Brienen est le président, pour que les articles au sujet desquels je me suis permis quelques observations, tout entières dans l'intérêt de la Société qui a résolu d'enrichir la Haye d'une salle de concerts, ne soient pas au plus tôt revus, corrigés et sensiblement modifiés.

Félix PIGEORY.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Les Beaux-Arts et le ministère d'État. — Expositions bisannuelles. — Le Musée des souverains français. — Le traîneau de Mme Dubarry. — Le tombeau de l'Empereur. — M. Visconti. — M. J. Le Fèvre Deumier. — M. Romieu. — Un salon pour le sultan. — Fragments de l'hôtel La Trémouille. — Dégagement de Notre-Dame. — *La Vierge au donataire.* — Envois au Salon. — Correspondance : MM. Émile Thomas, Pierre Lacroix et Gosse.

Le personnel de l'administration des Beaux-Arts, que le décret impérial du 14 février réunit au ministère d'État, n'a point encore quitté le ministère de l'intérieur; les retards apportés à ce changement ne se fondent que sur des nécessités matérielles auxquelles il faut d'abord pourvoir. Le ministère d'État, qui est lui-même en plein déménagement depuis qu'il a quitté le pavillon Marsan pour prendre possession des salons et dépendances de l'ancien état-major de la garde nationale, s'installe à peine. Faute d'espace, plusieurs services de ce département ont été transportés dans l'ancien hôtel de la liste civile, à l'angle de la place des Pyramides. Les Beaux-Arts auront l'avantage d'être logés dans le palais des souverains : les bureaux se disposent, en effet, dans l'aile longeant la rue de Rivoli, leur entrée fera face à celle des appartements du ministre, sous l'un des guichets voisins de la rue de l'Échelle. Tout sera prêt d'ici à une quinzaine de jours ; la volonté de l'empereur recevra alors sa pleine et entière exécution.

Les artistes hâtent de leurs vœux l'accomplissement de ces travaux, au terme desquels ils comptent voir disparaître les incertitudes qui règnent au sujet de leurs affaires. M. Frédéric Mercey, chef du bureau des Beaux-Arts, a de fréquentes conférences avec M. Fould, et il ne serait pas impossible que, si le budget de la peinture et de la statuaire est, comme on le dit, épuisé pour cette année, l'ouverture de crédits supplémentaires permît au ministre de donner satisfaction, par de nouvelles commandes, aux intérêts et aux besoins du grand nombre. Le rétablissement d'une direction spéciale ou d'une surintendance paraît d'ail-

leurs abandonné. Une surintendance qui ferait de son titulaire presque l'égal du ministre, créerait deux initiatives là où il ne doit y avoir qu'une seule pensée et un pouvoir unique. M. Blanche, secrétaire général, ou M. Pelletier, chef du cabinet de M. Achille Fould, aura, comme nous l'avons dit, le contrôle de ce service, dont M. Frédéric Mercey sera plus que jamais le chef.

Un autre bruit circule : quelques réformateurs auraient mis en avant un projet d'exposition bisannuelle qui, s'il prenait plus de consistance, répandrait une juste alarme chez les artistes. Sur quels précédents entendrait-on fonder cette doctrine des expositions intermittentes? S'appuierait-t-on sur l'exemple du passé ou sur l'expérience du présent?

S'agit-il du passé? Il est bien vrai que sous le Consulat et sous l'Empire, de 1802 à 1812, les Salons ne s'ouvraient que tous les deux ans; mais on admettra peut-être que, depuis cette époque, la statuaire, la peinture, la gravure et autres branches de l'art, se sont tant soit peu développées au milieu de nous. Pendant toute la Restauration, sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, on ne compte que six expositions, et cette indifférence envers les artistes ne fut pas une des moindres fautes du régime d'alors.

Le présent, au contraire, c'est-à-dire l'intervalle qui s'est écoulé depuis 1830, nous montre Louis-Philippe ouvrant seize fois les portes du Louvre durant un règne de dix-sept années. Cette période, on ne doit pas craindre de l'écrire, fut particulièrement féconde pour les artistes, et ce serait une longue liste à dresser que celle des peintres, des statuaires, des talents variés et supérieurs qui se sont produits sous cette heureuse influence.

Les événements de 1848 n'ont rien changé à cet état de choses : les Salons se sont régulièrement suivis d'année en année, sauf les dates d'ouverture et les embarras matériels de 1850, jusqu'au jour où nous sommes; mais a-t-on jamais été sûr du lendemain? En vérité, les *essayistes* ont eu beau jeu : nos solennités artistiques ont passé par tous les mois du calendrier, par tous les signes du zodiaque; après avoir eu à subir les brouillards de janvier, nous allons affronter le soleil de juin, et pour nous consoler de ces variations atmosphériques et administratives, quand les constructions provisoires des Menus-Plaisirs peuvent, sans porter préjudice à personne, rester debout jusqu'à ce qu'on ait assigné aux Beaux-Arts un local définitif, voici que l'on parle d'un chômage qui n'aurait pour terme que l'exposition universelle de 1855!

Par des raisons et des preuves qu'il serait superflu de reproduire, il est aujourd'hui démontré et unanimement reconnu que mars et avril sont les deux meilleurs mois pour les Salons. Je veux bien croire que le Palais de cristal, dont pas une assise n'est encore posée, sera fini en temps opportun, mais cette exposition universelle de 1855 n'aura-t-elle pas lieu, comme nos exposition de l'industrie, en plein été? N'est-il pas à craindre, en outre, que les tableaux, les bronzes, les marbres, les chefs-d'œuvre du crayon ou du burin ne soient perdus dans ce gigantesque assemblage d'objets de toute nature? Là comme ailleurs, l'ensemble absorbera le détail. Précisément à cause de ces futures olympiades du commerce, il serait donc indispensable que l'année 1854 eût son Salon comme celle où nous sommes va avoir le sien, et qu'en 1855, les arts, reprenant leur date habituelle, précédassent, dans le palais des Champs-Élysées, les fêtes de l'industrie des deux hémisphères.

En dehors de ces considérations, on ne doit point perdre de vue que les Salons annuels ont été ce qu'il importe qu'ils continuent d'être pour les artistes, à savoir un honneur, un encouragement et toujours un avantage; car assez généralement, le peintre vit de sa palette, le sculpteur de son ébauchoir, l'architecte de son compas, le lithographe de son crayon, et plus vous leur faciliterez les moyens de se produire, plus vous contribuerez à leur bien-être. Ajoutons que le règlement qui n'admet que trois œuvres du même artiste, et qui repousse d'une manière inflexible tous les envois à l'état d'esquisse ou d'ébauche, n'aurait plus, sous l'empire d'une périodicité bisannuelle, le même droit à maintenir ses rigueurs. Rappelons que nos voisines, la Belgique et la Néerlande, ces deux petites nations, grandes par la peinture, ont l'équivalent de nos Expositions de chaque année par les so-

lennités qui s'accomplissent triennalement dans le premier de ces pays, à Bruxelles, Anvers et Gand ; dans le second, à la Haye, Amsterdam et Rotterdam. Disons enfin que les questions d'art n'ayant jamais été des questions de temps, et la fécondité ayant été à tous les siècles le caractère distinctif des maîtres, en un pays comme le nôtre, où l'on travaille comme l'on vit, à la course, avec le développement de plus en plus manifeste des choses artistiques, pour leur progrès autant que pour le renom de la France, la coutume des Expositions annuelles, loin d'être modifiée, doit être désormais érigée en principe.

A peine livré à la curiosité publique, le Musée des souverains français a attiré une telle affluence et inspiré des remarques si diverses, que l'expérience qui est toujours, en cas semblable, une excellente conseillère, a suggéré à M. le directeur général des Musées et à M. le comte de Viel-Castel, conservateur de ce reliquaire, l'idée de quelques modifications qui vont sans doute nécessiter la clôture passagère des salles. Placés dans ce musée en regard des objets qui leur ont appartenu, les portraits des empereurs et des rois seront pour les visiteurs de nouveaux sujets de réflexions et d'études. A ce propos, j'ai dernièrement recueilli la petite histoire qui va suivre.

Lors de la vente des objets appartenant à la famille d'Orléans et déposés dans les bâtiments du parc Monceaux, divers articles qui ne figuraient pas sur l'inventaire de l'ancienne maison royale, avaient été laissés dans les magasins ou sous les remises ; de ce nombre étaient quatre traîneaux auxquels on n'avait accordé qu'une attention fort médiocre. A leur seule apparence, il était facile de reconnaître que ces chars, oubliés là depuis de longues années, rongés par les vers, moisis par l'humidité, ensevelis sous la poussière et le hâle destructeur du temps, n'avaient intéressé ou séduit personne, ni les conservateurs du mobilier de la couronne, ni les commissaires-priseurs qui, en dernier lieu, avaient livré aux enchères les richesses enfouies sous ces hangars.

Sur ces entrefaites, les marchands d'antiquités ou de bric-à-brac, vautours qui s'abattent sur tous les mobiliers et toutes les batteries de cuisine, dès que les successions et les portes sont ouvertes, avaient flairé le garde-meuble de Monceaux, et supplié le concierge de leur en permettre l'exploration. Le concierge, bonhomme à ce qu'il paraît, ne s'était pas montré revêche. Les brocanteurs avaient donc franchi le seuil, et tout d'abord leurs regards avaient été attirés par les traîneaux réunis dans un coin. Peut-être ces vulgaires négociants n'avaient-ils vu là qu'un prétexte à ferraille ; l'un d'eux pourtant, qui sait? un de ces chaudronniers d'Auvergne, qui achètent, sans en avoir l'air, le vieux Saxe et le vieux Sèvres au même prix que le vieux cuivre, ce connaisseur aux mains épaisses avait remarqué un des véhicules et fait au concierge des offres d'achat auxquelles celui-ci avait répondu en haussant les épaules.

Le lendemain et jours suivants, plusieurs personnes d'excellente mine se présentent au parc Monceaux, demandent avec instance la permission d'entrer, et finalement, l'une d'elles va jusqu'à proposer six mille francs d'un des traîneaux que l'on venait de mettre en évidence. Cette proposition fut pour le portier, ignorant comme le consul Mummius, un trait de lumière : « Ce traîneau est donc une merveille? » se dit-il ; et aussitôt il court prévenir ses supérieurs.

Sans plus de retard, des peintres, des amateurs, des hommes spéciaux sont dépêchés sur les lieux : le char est épousseté, lavé, soumis à toutes les investigations de l'analyse, à toutes les expériences de la loupe, et on acquiert la certitude que les ornements qui l'enrichissent sont des peintures de Watteau et des meilleures du maître....

Nouvelle de cette découverte immédiatement transmise aux Tuileries, l'empereur a commandé que de minutieuses recherches fussent effectuées dans les inventaires, lesquels ont fourni la preuve que cette œuvre d'art commandée par Louis XV, avait servi à son usage ainsi qu'à celui de la belle comtesse Dubarry, pour leurs promenades sur les eaux ou dans les allées du parc de Versailles.

Deux sites d'hiver ont été peints par Watteau avec une grâce exquise, sur les panneaux de ce char fond blanc profilé d'or. L'un de ces paysages représente une campagne couverte

de neige et de glace sur laquelle de nombreux patineurs se livrent à leurs légers exercices. Au pied d'un arbre dont les branches grelottent sous le givre, se tient une jeune femme d'une rare beauté, et derrière elle, un cavalier en costume de l'époque. Le galant et l'amoureuse semblent se demander si, eux aussi, ils ne prendront point leur part de ces joyeux ébats.

Le paysage peint sur l'autre panneau ressemble assez à celui qui vient d'être décrit, mais on n'y voit point de femme; le premier plan est occupé par un patineur vraiment olympien. On a tout sujet de croire que Watteau a voulu reproduire, dans ces personnages, les portraits du roi et de la comtesse. Sur les rapports qui ont été faits, l'empereur s'est rendu en personne à Monceaux, samedi dernier, et Sa Majesté, après avoir examiné le traîneau, bien convaincue de son authenticité, a donné des ordres pour qu'il fût restauré avec le plus grand soin et transporté au Musée des souverains de France.

L'inauguration du tombeau de l'Empereur est une nouvelle à l'ordre du jour; on va même jusqu'à fixer la date de cette apothéose qui aurait lieu, suivant les uns, le 4; selon les autres, le 5 mai prochain, jour anniversaire de la mort de Napoléon I[er]. M. Visconti, architecte de ce monument, qu'une maladie assez grave avait éloigné des travaux, vient de reprendre sa grande œuvre, qui est l'achèvement du Louvre. La foule voit avec une satisfaction inexprimable les fondements sortir de terre. D'ici à quelques mois, le palais de Charles V, de François I[er] et de Louis XIV sera définitivement relié à celui de Catherine de Médicis. Une indisposition sérieuse, mais qui, grâce à Dieu, n'a point eu de suites, avait aussi enlevé M. Jules Le Fèvre Deumier aux nobles labeurs de sa bibliothèque, à l'Élysée. Les artistes et les écrivains ont déjà pu s'apercevoir de l'heureux rétablissement de M. le bibliothécaire impérial. On m'assure qu'un traitement de 15 000 fr. est attaché aux fonctions d'inspecteur général des bibliothèques de la couronne, et que M. Romieu aura, en outre, son appartement au Palais-Royal.

Une des curiosités artistiques de cette quinzaine a été l'exposition faite par M. Sechan dans son atelier, rue Turgot, du salon qui lui a été commandé par le sultan Abdul-Medjid pour sa résidence de Beschik-Tasch, dans le Bosphore. Le palais de Beschik-Tasch, appelé aussi Palais Blanc, est une création de Mahmoud, et le travail confié à M. Sechan a été couronné d'une trop parfaite réussite pour qu'il n'ouvre pas à notre peinture décorative ainsi qu'à notre architecture une voie féconde à l'étranger. On connaît par ce que les journaux en ont raconté les dispositions générales de cette pièce, de style Louis XIV, surmontée d'une coupole. Le style français du XVII[e] siècle était, en effet, le seul qui conciliât les règles du Coran interdisant la reproduction par l'art de tout être animé avec les goûts de plus en plus occidentaux des successeurs de Mahomet II. Dans son premier projet, M. Sechan avait cru devoir introduire une sorte de baldaquin dont la Sublime Porte a aussitôt réclamé la suppression, rappelant à l'artiste qu'on lui avait demandé un salon et non une chambre à coucher. Ce splendide intérieur, qui se monte et se démonte comme une maison californienne, vient d'être transporté par le chemin de fer à Rouen, d'où il prendra, par l'Océan et le détroit de Gibraltar, la route de Constantinople. Consacrer plusieurs semaines à un trajet qu'on peut accomplir en dix jours, c'est un peu le chemin des écoliers; mais ainsi l'a voulu M. Sechan, par égard pour sa riche pacotille, qui a besoin de ménagements infinis et qu'il ira rejoindre dans deux mois pour présider lui-même à sa mise en place.

Des fonds depuis longtemps attendus étant enfin arrivés à l'École des Beaux-Arts, M. Duban fait placer en ce moment dans la première cour du palais ce qui reste des fragments sauvés de l'ancien et admirable hôtel La Trémouille. Ces fragments si précieux pour l'étude de l'art au beau siècle de la renaissance, sont isolés les uns des autres, attendu que parmi ces morceaux il ne s'en trouvait pas qui pussent être réunis de manière à présenter un complet ensemble. Les nervures ont été généralement si émoussées et l'humidité les a tellement délitées qu'au moindre choc ces moulures ou ces incrustations tombent en poussière.

Si tous les projets à l'étude se réalisent, la

rive méridionale de la Cité sera sous peu de temps un monceau de ruines. Les plans ci-après auraient été arrêtés en haut lieu : Le pont au Change serait élargi d'une dizaine de mètres ; la largeur de la rue de la Barillerie serait portée à 30 mètres, ce qui ferait disparaître, ou a peu près la place semi-circulaire du Palais de Justice. A droite l'îlot de maisons entre la rue de la Sainte-Chapelle et le quai des Orfévres jusqu'à la rue de Harlay serait abattu ; il en serait de même des immeubles compris à gauche dans l'espace circonscrit par le Marché-Neuf, les rues de la Calandre, Saint-Christophe et autres jusqu'au parvis Notre-Dame. L'Hôtel-Dieu, le bâtiment des hospices et la Morgue seraient démolis. De la portion du Pont-Neuf située sur le bras gauche de la Seine, on pourra voir alors le portail de la métropole entièrement dégagé et précédé par une magnifique avenue plantée d'arbres sur une largeur de 60 mètres et sur une longueur de 300. Par suite de ces dégagements le pont Saint-Michel subirait des améliorations notables et la rue de la Harpe, débouchant en diagonale sur la place à l'issue du pont, serait redressée de telle sorte que le projet du boulevard Louis-Napoléon s'exécutant, on pourrait aller en ligne directe de la barrière d'Enfer à l'embarcadère de Strasbourg. Ces travaux immenses devraient être effectués, au moins en ce qui concerne le déblai, pour la cérémonie du sacre.

L'art et l'argent ne sont pas aussi incompatibles qu'on s'obstine à le dire. Un amateur m'informe qu'il y a en ce moment chez un changeur du passage Choiseul, une toile cintrée de 3 mètres de haut sur 2 mètres de large qui attire de nombreux regards. Ce tableau, qui a la grandeur exacte de l'original, est une remarquable copie de *la Vierge au donataire*, exécutée d'après le chef-d'œuvre de Raphaël au Vatican, par feu G. Vidal, à l'époque où Sigalon peignait sa magnifique reproduction du *Jugement dernier*. Comme toutes les pages du divin maître, *la Vierge au donataire* brille par la composition, non moins que par la couleur et par le dessin ; la copie de G. Vidal reflète avec un rare bonheur les magnificences du modèle, et, n'en déplaise au changeur du passage Choiseul, ce n'est pas en compagnie de lingots ou de bank-notes que devrait se trouver un tel ouvrage, c'est dans un de nos musées ou de nos temples qu'il conviendrait de lui assigner une place.

Que dit-on des futurs envois au Salon ? On répète que, grâce au retard, Mme Rosa Bonheur aura fini pour l'ouverture une toile de grande dimension, *le Marché aux chevaux*, qu'elle destinait à l'exposition de l'année prochaine, mais qu'elle se hâte de terminer dans la crainte que les arts ne fassent grève en 1854. M. Auguste Bonheur, frère de la célèbre artiste, prépare deux paysages dont l'un a pour sujet *un dernier beau jour*. M. Charles Lefebvre enverra une étude, *Mme Putiphar*. Le peintre, interrogeant avec soin les commentateurs de l'épisode de Joseph, croit avoir découvert le nom de sa tentatrice, qui s'appelerait Zobeïka. On ne nous garantit pas l'orthographe de ce dernier mot. Exposeront aussi : M. Paul Flandrin, un paysage ; M. Diaz, un tableau de genre ; M. Barrias, *le Dante* ; M. J. Duvaut, *la mort d'Agrippine* ; M. Glaize, *les Fourches caudines* ; M. Hippolyte Bellanger, un grand tableau, qu'il achève dans son atelier de Rouen, celui de Paris n'étant pas encore prêt ; M. Auguste Préault, un médaillon ; M. Auguste Lechesne, un *Aigle* et une *Chasse* ; M. Fremiet, *un Cheval normand* ; M. Cordier, un sujet tiré de l'histoire sainte.

On a déjà placé sur l'une des principales parois du Salon carré, l'immense tableau de M. Matou : *la première amputation d'Ambroise Paré*. Le célèbre médecin de Charles IX est debout, dans une solennelle attitude, en face d'un pauvre blessé, au milieu d'un des champs de guerres religieuses qui ont ensanglanté son époque. M. Matou retouche son œuvre au Salon même. M. Alizard aura trois portraits : deux au pastel, le dernier à l'huile. Le talent est souvent craintif, et M. Alizard a grand tort d'appréhender les rigueurs du jury. M. Jongkind, élève de M. Eugène Isabey, termine *une Vue de la Seine dans Paris*, prise près du pont d'Austerlitz.

Quelques lettres nous sont parvenues, ayant pour objet de plus ou moins légères rectifications. Malgré tous ses efforts, M. Émile Thomas ne pourra avoir au Salon qu'un seul ouvrage, son *Christ* en marbre. M. Pierre Lacroix

nous fait savoir que l'*odalisque* que nous avons mentionnée est par lui *abandonnée depuis trois ans*. Fort bien ! mais nous n'avons pas écrit que le Napoléon Ier et le Napoléon III seraient placés dans le même cadre, ce qui les exposerait en leur qualité de peintures à l'huile à être repoussés par le jury, nous avons dit de ces deux portraits qu'ils *formaient pendants*, ce qui ne signifie pas absolument qu'ils doivent être inclus dans la même bordure. Donc, M. Pierre Lacroix n'exposera ni odalisque ni ressemblance napoléonienne, d'où il ne faut pas conclure qu'il n'aura rien au Salon.

Pour finir, la lettre que nous adresse M. Gosse est conçue en termes si obligeants que nous regrettons de ne pouvoir y répondre que par quelques mots. Mais d'une part la politique tant soit peu mêlée à l'affaire nous est interdite dans cette Revue et de l'autre notre correspondant s'est peut-être trop inquiété d'expressions que nous n'avons jamais prétendu lui attribuer et dont la responsabilité nous revient tout entière. Comme nous l'avons écrit M. Gosse a bien fait vœu d'un tableau à Sainte-Geneviève ; la seule inexactitude de notre récit c'est que cette œuvre est destinée non à la basilique de la patronne de Paris, mais à la modeste église de Rueil où reposent les restes de la reine Hortense.

M. Gosse, artiste de talent et de travail, a formé son vœu en haine de l'anarchie. Ce fléau, auquel il donne le nom d'*Anarchie*, je l'appelle, moi, *République*, parce que les deux épreuves de ce régime sauvage n'ont eu pour suite chez nous que le désordre et la misère. L'équivoque ne porte donc que sur un mot, il s'agit tout simplement d'un synonyme ; à ce compte, M. Gosse reconnaîtra, j'en suis sûr, que si nous ne sommes pas entièrement d'accord, nous sommes au moins bien près de nous entendre.

Après les expositions de Bordeaux et de Montpellier, dont l'exemple heureusement se propage, la municipalité de Narbonne prépare une solennité du même genre qui aura lieu du 7 au 28 août.

Georges GUÉNOT.

30 mars.

LES ARTS EN FRANCE.

I.

LE PASSÉ.

Chaque fois qu'une nouvelle Exposition met en lumière les œuvres exécutées pendant toute une année dans la solitude de l'atelier, ce qui frappe d'abord, c'est l'absence presque générale de principe et d'unité, qui semble, en toutes choses, être le caractère dominant de notre époque. Partout un procédé habile ou une adroite négligence cache la faiblesse des études et celle de la pensée. Nulle part on ne rencontre une conviction profonde, une école assez puissante pour réunir tous les artistes sous une même règle, et, les entraînant dans une même impulsion, donner ainsi à l'art contemporain la force et le caractère qui lui manquent.

Bien qu'on range généralement les artistes dans les catégories classique et romantique, ces désignations insuffisantes se sont subdivisées à l'infini. Cependant, ces diverses appellations sont plus ou moins arbitraires, car il est peu d'hommes aujourd'hui qui abordent franchement une école : tous, selon leurs tendances personnelles, choisissent dans chacune d'elles ce qui paraît leur mieux convenir, et ne réussissent ainsi qu'à former un tout essentiellement hétérogène et incomplet. En un mot, là, comme ailleurs, il n'y a ni base solide, ni croyance, ni principes, rien que l'éclectisme, c'est-à-dire l'isolement ou la débilité.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de rechercher les causes qui ont amené l'art au point où nous le voyons, et d'indiquer brièvement les maux inévitables qui doivent en être la suite. Si aucune pensée utile ne sort de ce travail, il aura du moins un intérêt de curiosité.

L'histoire de l'art est une source de délassements aussi doux que profitables ; elle nous distrait du spectacle souvent pénible des passions humaines, pour nous transporter dans une sphère où le beau seul est l'objet d'une unique et constante recherche. Liée intimement aux annales de la civilisation, cette his-

toire se développe à ses côtés, sans nous présenter les tristes tableaux des misères et des prétentions du monde ; les réflexions qu'elle inspire ne laissent après elle ni regret ni amertume. Si quelque grave méditation vient jeter son ombre sur cette paisible étude, c'est seulement lorsqu'on arrive à ces époques fatales où, pour obéir aux vues impénétrables de la Providence, la splendeur d'une nation disparaît dans l'ombre du passé.

Les lecteurs qui ont bien voulu m'accompagner jusqu'ici jetteront avec moi un rapide coup d'œil sur cette histoire, à laquelle nous demanderons les causes de l'absence d'unité dont je parlais tout à l'heure, défaut qui, en isolant les artistes, les jette sur de dangereuses pentes, qui ont pour terme la décadence.

Un fait d'une vérité incontestable expliquera et cette dispersion des efforts sur toutes les voies, et ce développement exagéré de l'individualité. L'art a toujours été l'expression une et complète des croyances, des idées et de l'esprit général d'un peuple ou d'une époque ; soit qu'il précède ou qu'il suive la civilisation, il la résume toujours. C'est le livre éternel où la pensée dominante d'un siècle s'inscrit sous une formule nette et concise. Cette vérité une fois établie, le reste sera facilement démontré.

Puissant, grave, imposant par les masses et surtout par un profond caractère de grandeur et d'immobilité, chez les peuples dont la renommée est perdue dans la nuit des âges, l'art reproduisit avec fidélité leur organisation forte, immobile, et appuyée sur des principes qu'on ne pouvait ni altérer ni détruire. L'individu se perdait dans l'espèce, et recevait un dépôt de connaissances ou de pouvoirs, qu'il devait transmettre à ses fils dans les mêmes termes et sous les mêmes formules.

Une telle constitution était vigoureuse ; c'était la vigueur de l'inertie, de la résistance et du repos. Tous ces caractères se retrouvent dans l'art égyptien, et viennent s'y joindre à une implacable uniformité. Partout la même pensée se révèle sous la même forme et comme jetée dans un même moule par la même main ; le caractère de la société se lit partout ; le sentiment personnel de l'artiste, nulle part.

Chez les Grecs, où dominait la liberté publique, où l'intelligence et l'imagination se développaient sous les ardeurs du climat et au spectacle d'une riche nature, l'art, multiple dans ses formes, devint la plus magnifique expression de la beauté plastique, c'est-à-dire de la poésie des sens. Le paganisme, religion toute matérielle, qui n'est à proprement parler que la déification des instincts et des passions de l'homme, excitait le sensualisme, et n'ouvrait aucune issue à la beauté morale que le christianisme nous a révélée. L'examen attentif des inimitables statues échappées à l'action délétère du temps ou à la rage de la barbarie, fait aisément reconnaître les mœurs qui les inspirèrent et l'esprit du peuple qui les exécuta.

A Rome, l'art refléta, dans l'ordre matériel, les travaux et l'esprit dominateur d'une nation qui étendit sa main sur le monde ; sa puissance rayonne dans les monuments dont elle couvrait le sol qu'elle avait conquis. Mais, ce n'est point la puissance passive des Égyptiens, ou la riante poésie de la Grèce ; ce ne sont ni les masses imposantes et lourdes des Pyramides, ni les suaves proportions du Parthénon ou du temple de Thésée. C'est l'activité, la richesse, la prodigalité d'une civilisation forte et sensuelle ; c'est l'omnipotence et l'égoïsme du peuple-roi, qui se résume dans le Colisée, le Panthéon, les aqueducs et les routes colossales, dont les immenses rameaux aboutissaient de toutes parts à la capitale du monde connu.

Cependant, comme rien n'est éternel, et que l'histoire universelle est le registre qui constate la naissance et la mort des nations, Rome trouva dans une fin honteuse l'anéantissement de tant de prospérités unies à tant de vices. L'art subit aussi cette humiliante dégradation. Puis, comme à l'ombre protectrice du christianisme se relevaient, en se développant, les principes qui forment la base de toute société, protégé et conservé par les couvents, il allait, lui aussi, se relever de ses ruines plus fort et plus puissant que jamais, car il allait s'inspirer à une source inconnue jusque-là.

La nature morale de l'homme, ses rapports avec la Divinité, l'essence de cette même Divinité n'étaient connus, chez les anciens, que d'un petit nombre d'hommes, encore étaient-ils profondément divisés entre eux. Le christianisme, en établissant d'une manière précise l'immortalité de l'âme ; en expliquant, par la

chute originelle, les contradictions que présente la nature de l'homme, le releva en l'approchant d'un Dieu éternel, infini, au lieu d'abaisser la Divinité en l'admettant au partage des passions et des vices d'ici-bas. De plus, les hautes questions qui n'appartenaient qu'aux philosophes et ne sortaient pas des écoles, devinrent générales, puisqu'elles formaient la base du dogme chrétien. Tout concourait donc à accroître et à répandre le sentiment de la beauté morale. L'art suivit cet heureux progrès, et la poésie régna sur la forme, comme l'âme règne sur le corps. La foi, l'amour divin, l'espérance animèrent toutes les productions de l'art, transformé et rendu à son véritable but. Désormais, il exprima, non-seulement les beautés que le spectacle de la nature nous offre de toutes parts, mais encore cette beauté tout idéale, tout intellectuelle que l'homme recherche sans cesse et dont il porte l'image en lui, comme un souvenir ou une aspiration.

A partir de l'architecture romane, jusqu'à nos splendides et mystérieuses cathédrales gothiques ; à partir des précieuses miniatures qui enrichissaient les livres d'Heures, jusqu'à Raphaël et Michel-Ange, l'art ne cesse de grandir, reflétant, chaque jour avec plus de perfection, la foi chrétienne qui reconstruisit la société, en la plaçant sur des bases éternelles, parce qu'elles sont vraies.

La réforme apparut, et avec elle l'esprit d'examen qui conduit au doute. La foi naïve du moyen âge fut ébranlée, et l'imprimerie, en multipliant les ouvrages précieux qui avaient aussi trouvé un abri et une protection efficace dans les maisons religieuses, provoqua un retour vers les principes établis par l'antiquité. L'esprit d'alors s'empara des doctrines et des connaissances des anciens, sans abandonner cependant les voies qu'il avait suivies jusque-là ; tout en les acceptant avec vénération, il les subordonna au point de vue chrétien, et n'en reçut d'abord que ce qu'il pouvait prendre sans manquer à ses croyances. La Renaissance perdit la naïveté et le mysticisme des siècles qui l'avaient précédée, mais elle conserva la grandeur de son principe, qu'elle maria habilement avec une élégante recherche des formes et des règles antiques.

Je passe rapidement sur toutes ces périodes, qu'il serait curieux d'étudier dans leurs nuances et leurs générations, mais mon but est uniquement de prouver ce que j'ai avancé en commençant, à savoir que l'art est le résumé de la pensée dominante d'un peuple ou d'un siècle.

Cette admiration de l'antiquité nous conduit grandissant toujours, jusqu'au XVIIIe siècle, ère de négation et de scepticisme, qui s'impose la déplorable tâche de souiller et d'anéantir tout ce qui est saint et respectable, tout ce qui élève l'homme au-dessus de lui-même, tout ce qui le rend meilleur, et produit le dévouement et la vertu. Ce triste temps niait l'âme, niait Dieu, n'admettait que les sens, n'ajoutait foi qu'à son témoignage, n'avait souci que de sa propre satisfaction, et n'eut pas honte d'applaudir le hideux poëme, où Voltaire traîne dans la fange la mémoire de Jeanne d'Arc, et cette moustrueuse définition d'Helvétius : *aimer, c'est avoir besoin !*

Fidèle miroir de la civilisation, l'art en refléta les taches comme il en avait réfléchi les splendeurs. Maniéré, prétentieux, souvent lubrique, il glorifia le plaisir, chercha à exciter les sens, et resta muet pour l'âme et pour le cœur. Le génie de David et la révolution de 1789, vinrent compléter l'œuvre commencée par la réforme. En même temps que l'esprit humain cherchait une formule politique au sein des républiques de l'antiquité, David, puissamment secondé plus tard par d'illustres élèves, cherchait aussi les principes de son école. Le retour à l'antique fut complet. On ne se contenta pas seulement d'imiter la mythologie, on la copia. Jupiter vint remplacer Jehovah. Pendant que la société parodiait des mœurs qui, établies sur d'autres bases et d'autres croyances, étaient incompatibles avec ses besoins et ses habitudes, l'art copiait des statues. Partout une vie et une pensée de convention remplaçaient une vie et une pensée réelles. Aussi un pareil état n'eut qu'une durée éphémère, et notre gloire militaire introduisit dans l'école de David un élément qui devait la transformer.

L'antiquité n'était qu'une lettre morte. Le géant envoyé par la Providence pour ressouder les anneaux de la chaîne sociale brisée par la Révolution était tombé; l'esprit négatif

du XVIIIe siècle vivait encore dans la génération qui l'avait pris au berceau ; les idées religieuses étaient sans force. Que restait-il ? Nul domaine à explorer, nulle source où puiser l'inspiration ; partout le scepticisme, la discussion ou la politique ; c'est-à-dire la discorde et l'antagonisme, l'esprit au lieu de l'âme, et l'absence d'un lien assez vigoureux pour réunir toutes les intelligences dans une même communion, tels sont les éléments au milieu desquels est né l'art contemporain.

ALEXANDRE DE BAR.

VENTES ARTISTIQUES
DE L'HIVER.

Collection Cavé. — Le comte de R.... — Léon Becker (de Bruxelles).—Le roi Louis-Philippe.— Douze tableaux du Titien. — Vente Granet. — Tableaux anciens et modernes, de M. Dugléré. — Collection Bonnet. — Cabinets de MM. Bazouin, D...., Rouillard, Ch. Rémond, Vigneron de la Haye, G. de M....

La saison des ventes tire à sa fin ; la collection du duc d'Orléans est néanmoins la seule dont nous ayons à déplorer la dispersion.... Toutes les enchères qui ont eu lieu cet hiver, qu'elles fussent réelles ou basées sur la spéculation, ne renfermaient que bien peu de tableaux remarquables ; à quelques exceptions près, ils étaient de ceux qui encombrent les magasins de commerce, de ceux qui ont payé vingt fois leur valeur aux commissaires-priseurs, leur sort étant d'ordinaire d'être achetés la veille pour être revendus en toute hâte le lendemain.

Voici, parmi ces nombreuses ventes, celles qui ont offert quelque intérêt.

L'exposition des objets d'art ayant appartenu à M. Cavé, avait attiré un grand concours d'amateurs ; chacun espérait, dans cette collection formée par celui qui pendant quinze ans a dirigé les arts en France, rencontrer des œuvres de bon goût ; la déception fut complète, on en jugera quand nous aurons cité les plus importants tableaux de cette enchère. Boucher, *l'Amour enchaînée par les Grâces*, et son pendant (copies), ensemble 720 fr. ; Lancret, *la Toilette* (copie), 540 fr. ; Gérard Dow, *École de charlatan*, 430 fr. ; A. Elsheimer, *Paysage*, 400 fr. ; Charpentier, *l'Heureux ménage*, 410 fr.

Dans le cabinet de M. le comte de R. on remarquait par Bailly, *la Main chaude*, 460 fr. ; Gudin, *Entrée d'un port*, 600 fr. ; Kockock, *Intérieur de forêt*, 1160 fr. ; J. Vernet, *Paysage*, 420 fr. ; Verboeckoven, 805 fr. ; Bellangé, *don Quichotte*, 500 fr. ; Coëllo, *Alcade et sa femme*, 1500 fr. ; Holbein, *Jane Gray* (imitation moderne), 560 fr. ; Claude Lorrain, *Port de mer* (tableau à tournure), 2155 fr.

Decamps a eu les honneurs de la vente des dessins modernes de M. Becker ; son aquarelle, *la Femme de charge*, a été payée 300 fr. ; Rosa Bonheur, *Animaux*, 238 fr. ; Midy, *Halte de cavaliers*, 230 fr. ; A. Johannot, *Henri II*, 15 fr. ; E. Isabey, *Déchargement d'une barque*, 215 fr. ; Tesson, *la Tour de la grosse horloge*, 208 fr. ; Baron, *Bacchante*, 220 fr. ; Bellangé, *le Jardin du Luxembourg*, 201 fr. ; Marilhat, *Turc*, 135 fr. ; Roqueplan, *Seigneur espagnol*, 188 fr. ; *F. F. Prince de Joinville*, *Isabeau de Bavière* (eau-forte), 52 fr.

Les derniers tableaux du feu roi Louis-Philippe ont été, comme ceux des ventes précédentes, mis aux enchères dans un état déplorable ; un seul, parmi eux, *la Femme napolitaine*, de Léopold Robert, avait été réparé, mais d'une manière peu habile, il a atteint cependant un prix fort élevé, 16 000 fr. D'autres ouvrages, qui avaient peu souffert, se sont aussi assez bien vendus. Coignet, *Épisode de 1830*, 1200 fr., *Tête d'étude de femme*, 1105 fr. ; Boilly, *Scènes du carnaval*, 1410 fr. ; Le Poittevin, *les Gueux de mer*, 1310 fr. ; *Dessinateur*, 900 fr. ; J. Ouvrié, *Vue du château de Heidelberg*, 841 fr. ; Antigna, *Jeune savoyarde*, 880 fr. ; Gernon, *les Foins*, 810 fr. ; Barry, *Sortie du port de Marseille*, 765 fr. ; Sebron, *Vue de Neuilly*, 700 fr. ; Gué, *Pont du Rialto*, 500 fr. ; Vattelet, *Cascatelles*, 500 fr. Cette vente a produit 40 000 fr.

Une suite de douze tableaux, que l'on attribue au Titien et dont la garantie est appuyée par sept de nos notabilités dans les arts, ont été mis sur table ensemble et séparément, sans obtenir la moindre enchère. On disait pourtant que le propriétaire de cette collection en avait refusé un très-grand prix.

La vente de feu Granet n'a pas eu tout le

succès qu'en attendait son héritier; il a dû tout retirer. La collection de feu Grevedon n'a pas non plus répondu à l'attente générale; de bien pauvres tableaux la composaient; c'est à peine si nous trouvons quelques peintures à citer parmi celles qui composaient cette vente : Grevedon, *Femme à mi-corps*, 200 fr.; Brauwer, *Intérieur de cabaret*, 400; Diaz, *Groupe de jeunes filles*, 655; Girodet (esquisse), *Endymion*, 200; Carle Vernet, *Mameluk*, 155; Géricault, 350.

Le cabinet Dugléré jouissait d'une certaine réputation; la presse tout entière a vanté sa richesse; nous espérions donc voir exposer une collection choisie avec intelligence; ce fut encore une déception, impression fâcheuse ressentie par tous et qui a beaucoup nui à cette enchère. On y distinguait cependant de beaux Huismans et quelques œuvres de Prud'hon assez remarquables. Voici d'ailleurs les principales adjudications : Huysmans, paysage, *des Paysans font paître leurs troupeaux*, 14 000 fr.; *Paysage avec cascades*, 1135; *Paysage montagneux*, 1000; *Vaches au repos*, 1420; *Lisière d'une forêt*, 750; *Paysage très-accidenté*, 1200; *Magnifiques sites*, 1100; *une Vierge*, attribuée à Marietto Albertinelli, 1400; Miëris, *Portrait d'un peintre*, 1400; J. Ruysdaël, *Paysage boisé* (très-malade), 1450; *Soleil couchant*, 800; Watteau, *Plaisirs champêtres* (les fonds modernes), 1600; *un amant charme sa maîtresse par le son de sa guitare*, 1920; Prud'hon, *Portrait de femme* (retiré à 5000); *Esquisse du portrait de M. Sommariva*, 350; *le Départ d'Hector* (dessin), 831; Decamps, *Paysage d'Orient*, 1000; Diaz, *Bohémiens*, 950; Sasso-Ferrato, *Sainte Famille* (copie), 1400; Murillo, retiré sans enchère à 3000, *Portrait de sa maîtresse* (cette peinture ne date que de quelques années).

Les tableaux modernes sont toujours recherchés avec empressement. La vente de M. Bonnet continue leur succès; Decamps a de nouveau obtenu les honneurs de cette enchère : son tableau *des Canes qui vont aux champs* s'est vendu 5050 fr.; Eug. Delacroix, *Christ en croix*, 4100 fr.; Messonnier, *Gentilhomme Louis XV*, 4000 fr.; Roqueplan, *J. J. Rousseau cueillant des cerises*, 4000 fr.; Troyon, *Bœufs traversant un gué*, 3935 fr.; Isabey, *Cérémonie religieuse*, 2350 fr.; Plassan, *le Coin du feu* 1660 fr.; Th. Rousseau, *Paysage*, 2620 fr.; Tassaert, *Suicide*, 2300 fr.; Guillemin, *l'Éducation du geai*, 1050 fr.; Diaz, *Baigneuse*, 1200 fr.; Frère, *Intérieur*, 540 fr.

Le cabinet de M. Bazonin n'offrait pas un grand intérêt, bien qu'on y remarqua *deux charmantes Vues de Venise*, par Guardi, vendues ensemble 1600 fr.; par Roslin, *un beau portrait de Marie-Antoinette*, 602 fr.; *Bouquet de fleurs*, donné à Batiste, mais qui est de l'école flamande, 710 fr.; et parmi les peintures modernes, un tableau d'Eugène Isabey, *Vue du port de Honfleur*, 1000 fr.; au nombre des dessins, un Carle Vernet (sépia), *Choc de cavalerie*, 510 fr.; il a été adjugé *un portrait de femme*, attribué à Renolds, 1300 fr.

Après le décès de M. D..., il a été vendu quelques tableaux, parmi lesquels nous avons remarqué un Wynants, *Paysage*, 2000 fr.; Ruysdaël, *Paysage*, 2550 fr.; *quatre Portraits historiques*, de Mignard; dans le nombre, celui de Mlle de La Vallière (ensemble) 3200 fr.; Lingelbach, *Embuscade*, 1050 fr.; Hobbéma (malade), 1500 fr.

Quoique le cabinet de feu M. Rouillard ne renfermât aucun objet d'art d'une grande valeur, sa vente n'en n'a pas moins été une des plus intéressantes de l'hiver. Cette collection ne se composait, en grande partie, que d'esquisses, d'études, mais bien choisies. On y rencontrait de Prud'hon la première pensée de son *Assomption*, ravissante production vendue 980 fr.; une belle ébauche du portrait de l'impératrice Joséphine, 700 fr.; par David, une tête de l'*abbé Grégoire*, 141 fr.; deux esquisses de Chardin, *une Servante*, 325 fr.; *Jeune femme assise*, 220 fr.; deux autres grands tableaux, *Nature morte* (ensemble 1665 fr.); Greuze (attribué à ce peintre) une délicieuse *Tête de jeune fille*, que nous n'osons contester, quoiqu'elle le fût généralement, 1100 fr.; une belle copie du temps de *la Joconde de Léonard*, 215 fr. Cette vente a produit 23 914 fr.

M. Ch. Rémond a mis en vente de nombreuses études, fruit d'un voyage récent qu'il vient de faire en Italie. Plusieurs d'entre elles possédaient des qualités qui les recommandaient aux amateurs, et cependant elles n'ont point dépassé 260 fr.

La collection de M. Vigneron de la Haye se composait principalement d'Italiens et d'Espagnols sur lesquels, de son vivant, dit-on, le propriétaire rêvait toute une fortune. L'enchère n'a pas confirmé son rêve : quelques tableaux ont seuls justifié par les prix obtenus du grand nom qu'ils portaient : Dominiquin, *la Mort de saint Jacques*, 1150 fr.; Murillo, *saint Jean*, 4600; *saint Antoine*, 950 fr.; *saint Dominique*, 1000 fr.; Steenwick, *Salle de l'hôtel de ville de Bruxelles*, 600 fr.; Champagne, *le Christ*, 760 fr.; *la Vierge*, 800 fr.; A. Cuyp, *Marine*, 2550 fr.; Van Dick, *sainte Élisabeth*, 1250 fr.; Rachel Ruysback, *Nature morte*, 1000 fr.

Plusieurs bons tableaux français faisaient partie du cabinet de M. G. de M..., entre autres par Boucher, *la nymphe Syrinx poursuivie par le dieu Pan*, 1200 fr.; *Terpsichore*, 1014 fr.; Greuze, *la Prière*. Ce tableau, adjugé 2500 fr., a été contesté. En vérité, il ne sera bientôt plus possible de vendre un Greuze sans qu'il en soit ainsi; deux Lancret : *Bal dans la rotonde de Trianon*; l'autre *dans le jardin*, ensemble 5000 fr. : on les dit retirés. Un soi-disant Ruysdaël avec figures de Wouwermans a été vendu 2480 fr.

Parmi les enchères annoncées, citons avec regret celle de l'atelier de M. Decamps, ainsi que la mise en vente du cabinet de M. le marquis de Saint-Cloud. Il est aussi grandement question d'une vente que prépare M. Pérignon, ancien expert du Musée.

HORSIN DÉON.

LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

Au Directeur.

Permettez-moi, Monsieur, de vous signaler une erreur assez grave que renferme la dernière livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Dans le procès-verbal de la séance du 1er mars de la Société libre des Beaux-Arts, il est dit, à propos de la cathédrale de Rouen[1] : « Aujourd'hui, celle qui existe a été bâtie en vingt et un ans; mais plusieurs de ses parties ne sont qu'élevées et très-probablement vieilliront sans être terminées. »

La preuve du contraire est facile à donner.

Le rez-de-chaussée, une grande partie de la galerie de cette église, et deux des trois portes de la façade occidentale sont bien du commencement du XIIIe siècle; mais la grande et somptueuse chapelle de la Vierge, les deux portails latéraux, la galerie de la nef dans les quatre travées les plus rapprochées du transept, la claire-voie de la nef ainsi que les fenêtres de ses chapelles sont du XIVe siècle. La claire-voie du chœur est du commencement du XVe; la partie supérieure de la tour de Saint-Romain et la tour de Beurre ont été élevées en différentes années de ce dernier siècle; enfin la riche façade occidentale a été construite au commencement du XVIe.

Il n'est pas juste de dire que plusieurs parties de ce beau monument n'ont jamais été achevées. La cathédrale de Rouen est du petit nombre de celles qui ont été terminées; près de quatre siècles ont été employés à son embellissement, et telle qu'elle est arrivée jusqu'à nous, il n'y a rien à terminer, il n'y a qu'à réparer ce que le temps, les hommes et l'incendie ont détruit.

L. GALOUZEAU DE VILLEPRIN,
Sculpteur ornemaniste.

Paris, 17 mars.

[1] Le compte rendu en question analyse un rapport fait par l'un des membres de la Société libre des Beaux-Arts, sur une série de numéros d'un journal de Londres; les observations s'adressent donc en réalité, non au rédacteur du procès-verbal, mais au collaborateur du *Builder*. (NOTE DE LA RÉD.).

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 490.

Séance du mardi 15 mars 1853.

PRÉSIDENCE DE M. MAILLET, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 1er mars 1853, dont la rédaction est adoptée.

Le dépouillement de la correspondance comprend :

1° Deux numéros du journal anglais *The Builder*. Renvoyé, comme d'usage, au rapporteur, M. Blondin.

2° Le numéro de février des *Annales de la Société d'horticulture de Paris et centrale de France*. M. Vavin est chargé de ce rapport.

3° Le 3e numéro des *Bulletins des séances*

de la Société impériale et centrale d'agriculture. Également renvoyé à M. Vavin.

4° Une demande en admission, faite par M. Fournier, à Paris, apostillée par MM. A. Péron et Blondin. Renvoi au président de la section des amateurs.

5° Une demande en admission, à titre de membre correspondant, faite par M. Fernand Lagarrigue, à Béziers (Hérault), présentée sous le patronage de MM. Félix Pigeory et Horsin Déon. Cette demande est également renvoyée au président de la section des amateurs.

La correspondance étant terminée, l'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination d'un candidat dans la section d'architecture. M. Alfred Chaudet, déjà favorablement connu au sein de la société, et présenté par MM. Péron et Bourla, obtient un rapport des plus satisfaisants de la part de M. Garnaud, président de la section d'architecture. Après la lecture faite de toutes les pièces et documents, il est procédé au scrutin, dont le résultat unanime confirme les vœux du candidat. En conséquence, M. le président proclame M. Alfred Chaudet membre de la Société libre des Beaux-Arts, section d'architecture. (Applaudissements.)

M. Blondin donne connaissance du compte rendu des travaux de l'Institut royal des architectes britanniques; ce rapport, fait avec la lucidité et la précision qui caractérisent les œuvres de notre jeune collègue, est écouté avec le plus vif intérêt. Le rapporteur raconte en peu de mots l'utilité de cet Institut, dont les travaux sont des plus intéressants au double point de vue des sciences et des arts. Entre mille autres détails, il mentionne une gravure représentant la tombe d'une femme peintre, dont le squelette était entouré des principaux attributs relatifs à son art. Le savant ouvrage de notre collègue, M. Hittorff, membre honoraire dudit Institut, ayant pour titre : *De l'Architecture polychrome chez les Grecs*, nous apprend que ce fut en 1845 qu'il fut trouvé des fragments de peinture murale dans la villa d'une femme artiste gallo-romaine (à Saint-Médard des Prés, en Vendée), et que dans la même localité le tombeau de cette femme fut trouvé en 1847. M. le président adresse des remercîments à M. Blondin, et le rapport et l'ouvrage sont déposés aux archives.

M. Vavin lit un rapport sur quatre numéros du journal mensuel des travaux de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale de Paris. Les conclusions de ce rapport, demandant le dépôt aux archives dudit ouvrage, sont adoptées.

M. Moullard donne lecture du rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner la nouvelle méthode de travailler les matières céramiques, par M. de Monestrol. Il présente, à l'appui de sa lecture, divers échantillons de pierres factices, et notamment des fragments de mosaïques dont le résultat frappe l'attention de l'assemblée. Ce rapport, après avoir fait ressortir tous les avantages réels de l'invention de l'auteur et toutes les applications qui peuvent en être faites, conclut à ce que la Société libre des Beaux-Arts accorde à l'auteur la plus haute récompense qu'il soit possible de lui décerner. Les conclusions de ce rapport, mises aux voix, sont adoptées.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 5 avril 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 15 mars 1853; 2° Correspondance; 3° Rapport, par M. Vavin, sur les *Mémoires de la Société nationale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, années* 1850 *et* 1851; 4° Rapport, par M. Dussauce, sur l'intéressant mémoire présenté à S. M. l'empereur Napoléon III, par le Comité central des artistes et industriels de Paris; 5° Questions diverses.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Séance du 18 *mars* 1853.

Le procès-verbal de la séance du 4 mars est lu et adopté. Notre collègue, M. Émile Thomas, prend la parole sur l'ordre du jour. Il annonce que son travail ne sera prêt que pour la séance du vendredi 1er avril. Ce travail ne traite pas spécialement du mariage de

l'empereur, mais bien de la cérémonie religieuse du mariage de Leurs Majestés, au point de vue artistique.

En l'absence de M. Lazerges, indisposé, M. le président invite le secrétaire général à lire le rapport de l'honorable vice-président sur le tableau de M. Gâmen-Dupasquier. Le rapporteur exprime toute la satisfaction des membres composant la commission chargée de l'examen de cette œuvre importante et consciencieuse. « Ce tableau, dont le sujet représente *Saint Pierre guérissant un boiteux*, dit M. Lazerges, est conçu avec une grande simplicité, simplicité parfaitement en harmonie avec la pensée chrétienne qui, on le voit, a exclusivement préoccupé l'artiste. » Le rapporteur ajoute : « Dans cette composition, que l'architecture complète d'une manière heureuse, tout est sacrifié à l'expression du sujet principal ; les têtes sont bien empreintes du sentiment religieux ; deux surtout sont d'une exécution à la fois simple et vigoureuse. »

M. Louis Schaal dépose sur le bureau une proposition pour engager le Comité, au nom des artistes qui le composent, à voter des remercîments à M. le directeur général des Musées impériaux pour la mesure qu'il vient de prendre en vue d'assurer le placement des meilleurs ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Salon de 1853, ouvrages qui pourront ainsi enrichir le musée du Luxembourg et ceux des départements. Il émet aussi le vœu que les projets d'architecture et les gravures artistiques soient compris dans ces encouragements officiels.

M. Pastier, membre du Comité, soumet à l'appréciation de l'assemblée une charmante copie sur porcelaine, d'après *l'Immaculée conception*, de Murillo.

M. Fernand Lagarrigue, à Béziers, présenté par MM. Félix Pigeory et Van Tenac ; M. Collier, second grand prix de gravure, présenté par MM. Van Tenac et Viger-Duvignau, et M. Victor Roussy, littérateur, présenté par MM. Gâmen-Dupasquier et Legénizel, ont demandé à faire partie du Comité. On procède séparément au scrutin secret; leur admission est prononcée.

Notre honorable collègue, M. Marcellin, reprend la lecture de son mémoire sur les embellissements de Paris, suite des monuments élevés sous l'empire. Les faits intéressants cités à chaque page par l'auteur, provoquent de nombreuses marques d'assentiment de la part de l'assemblée, qui applaudit vivement aux idées exprimées par l'empereur Napoléon Ier, dans une lettre écrite de sa main victorieuse, à propos de la construction du temple de la Gloire, aujourd'hui la Madeleine. M. Émile Thomas propose l'impression de cet intéressant ouvrage dans la Revue des Beaux-Arts. Le Comité statuera, dans la prochaine séance, lorsque M. Marcellin aura terminé sa lecture. Dans tous les cas, le manuscrit sera déposé aux archives de la Société.

M. Victor Roussy, notre nouveau collègue, donne lecture de trois fables de sa composition : *la Linotte et le Coucou*, *le Peintre et le Critique*, *le Peintre et le Portrait*. L'assemblée applaudit. Par *mesure exceptionnelle*, et comme un témoignage particulier de sympathie pour le talent du poëte, le Comité décide que la dernière de ces fables prendra place dans le compte rendu de la séance. La voici :

LE PEINTRE ET LE PORTRAIT.

FABLE.

Un barbouilleur gascon, terminant le portrait
D'un jeune homme assez beau, trop beau pour sa palette,
S'imagina l'avoir dessiné trait pour trait,
Et déjà comme œuvre complète,
Aux connaisseurs l'offrant avec amour :
« Qué l'éffét dé mon art à vos yeux sé révéle,
Dit-il ; l'étude est vraiment bélle,
Vous l'approuvérez tour à tour!...
Votre avis, jé l'attends? » Loin de la trouver telle,
Chacun la critiqua d'une façon cruelle :
« Quelle face, dit l'un, quels tons sombres ou clairs,
Et dans votre dessin que de lignes difformes!
Le nez est long et de travers,
La bouche large et les yeux trop ouverts!...
— Le galbe, ajouta l'autre, a des profils énormes,
Et ne laisse éclater dans la teinte des chairs,
Que bras roides et lourds, pieds et mains impossibles,
Ensemble enfin des plus risibles!
— Condamner un tableau quand il n'est pas fini,
Sommes-nous donc au bout dé la sémaine,
Dit le prétendu peintre ; il faut qu'il soit vérni!...
— Soit : aux beaux jours de l'art cet essai nous ramène,
Dit un censeur riant tout bas ;
Mais la main me paraît plus longue que le bras.
— Si vous donnez ceci pour de la chair humaine,

Reprit un autre, on ne le croira pas. »
Le gascon réplique : « Jé vous conçois à peine,
Méssieurs, faut-il qu'un défaut apparent,
Mé prive d'obtenir dé vous justice pleine.
La couleur, quant à moi, n'a rien qui mé surprénne;
Mais lé portrait sérait et moins gros et moins grand,
Si lé modéle, on lé comprend,
N'était lui-même un phénomène. »

A-t-on toujours pris pour un sot,
L'auteur d'un ennuyeux ouvrage,
Qui, dans le monde, à l'aide d'un bon mot,
A fait passer son lourd bagage?

M. Gâmen-Dupasquier demande qu'une inscription, rappelant que le buste de l'empereur placé dans la salle de nos réunions a été donné au Comité central des artistes par M. le directeur des Beaux-Arts, soit placée sous le buste de Sa Majesté. Le Comité adopte, et M. Marcellin est chargé de ce soin.

M. Delaroche présente de nouveaux échantillons de tapis veloutés. Renvoyé à M. Amédée Couder, rapporteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ordre du jour de la séance du vendredi 1er avril 1853.

1° Lecture du procès-verbal; 2° Correspondance; 3° Fin de la lecture du mémoire de M. Marcellin sur les embellissements de Paris; 4° Lecture du travail de M. Émile Thomas sur la cérémonie religieuse du mariage de Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice, au point de vue artistique; 5° Communication du bureau; 6° Propositions diverses.

MM. les membres du Comité doivent se rappeler que les séances ont lieu à l'Hôtel de ville, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, et que, désormais, l'ordre du jour inséré dans la Revue des Beaux-Arts, leur tiendra lieu de convocation.

Le secrétaire général,
H. VIGER DUVIGNAU.

THÉATRES.

L'abondance des matières nous force d'ajourner à un autre numéro le compte rendu d'un grand nombre d'ouvrages qui se sont produits sur nos diverses scènes avec un plein succès. A l'Odéon, *l'Honneur et l'Argent*, de M. Ponsard; au Gymnase, *Philiberte*, de M. Augier; aux Italiens, *il Barbiere*, avec les éclatants débuts de Mme Anna de Lagrange; à l'Opéra-Comique, *la Tonnelli*, de M. Ambroise Thomas; au Théâtre-Lyrique, *les Amours du diable*, par M. Grisar.

MÉLANGES.

1er avril.

— On parle du percement d'une nouvelle voie qui mettrait en communication directe le faubourg Saint-Honoré et la rue de Courcelles.

— Dans la soirée donnée dimanche dernier aux Tuileries, les frères Lionnet ont eu l'honneur de chanter devant Leurs Majestés; ils ont été vivement applaudis. Dans une scène d'imitation avec M. Levassor, intitulée *l'Acteur anglais*, M. H. Lionnet a excité une hilarité générale : son succès a été complet.

— Interrompues par la semaine sainte, les réunions artistiques, qui ont lieu tous les quinze jours dans un des hôtels de la rue de Clichy, ont été reprises mercredi dernier. Pour ne parler que de la partie musicale de la soirée, le programme improvisé comme toujours a été des plus complets. M. Antoni Rondant, ami du ténor Cœuilte, a chanté l'air d'entrée de M. Bataille dans *le Carillonneur de Bruges*; M. Émile Thierry, qui débute dans la carrière chantante de Levassor, a dit deux chansonnettes dont une de sa composition; M. Gozora a chanté deux romances. M. Nathan a remarquablement exécuté, sur le violoncelle, deux fantaisies dont il est l'auteur; l'une sur des motifs de *Don Sébastien*, l'autre présentée par lui à l'empereur il y a un an; M. Brasseur, du Palais-Royal, a mimé et chanté une charge, dans laquelle il imite, avec une incroyable vérité, quinze ou vingt de ses camarades des divers théâtres; M. Garimond, attaché à l'orchestre du Théâtre-Italien, a fait entendre, sur le hautbois, les principaux motifs de *la Muette*, fort bien arrangés par lui; les frères Lionnet ont clos l'intermède par deux duos : *la Veillée*, de M. Gaveaux, *les Courriers*, de M. Clapisson; avant ces duos, M. Anatole Lionnet, qui s'est surpassé cette fois, avait chanté quatre morceaux : *le Pâtre*, puis *le Jaloux*, de M. Saint-Julien; *le Message*, de M. Nadaud, et *le Rhin allemand*, de MM. Delioux et Alfred de Musset. Le succès a de tous points répondu au talent de ces artistes.

— M. Guillot de Saint-Bris, professeur de chant des plus distingués, qui s'est chargé de l'éducation lyrique de M. Cœuilte, dont l'histoire a été racontée dans notre dernière livraison, nous écrit pour nous informer que son élève ne se livre à l'étude du chant que depuis le mois de septembre dernier. Il n'y en a pas moins un an et demi que le jeune ébéniste a renoncé à son premier état, et M. Gustave Louïs a pu dire que depuis dix-huit mois M. Cœuilte s'occupe de musique

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

DES

EXPOSITIONS DES BEAUX-ARTS

A PARIS.

Ce rayonnant faisceau d'intelligences qu'on appelle aujourd'hui la classe des artistes, était loin de tenir dans l'ancienne société française la place qu'il y a remplie avec tant d'honneur par la suite et qu'il occupe au siècle où nous sommes avec tant d'éclat. Quand on rétrograde de quelques centaines d'années en deçà de la renaissance, quand on remonte jusqu'à cette période, non moins splendide que l'ère de Léon X, qui fut chez nous celle de Charles V, on trouve des statuaires d'un incomparable mérite comme le furent Jean de Liége, Bernard et Pierre Enguerrand, des peintres inspirés, comme François d'Orléans, des architectes hors ligne : Raymond du Temple, Guy de Dammartin, Jean de Saint-Romain, Pierre de Montreuil, Erwin de Steinbach, perdus avec les plus grossiers artisans dans le prolétariat des corps de métiers. Encore devaient-ils s'estimer heureux, ces hommes de génie, qu'un édit royal de 1391 leur eût permis d'ériger leur spécialité en maîtrise, car c'était alors le bon temps des maîtrises et des jurandes. Peintres, architectes, sculpteurs, étaient confondus dans la double qualification d'imagiers ou de tailleurs d'images, et comme si ce n'eût point été assez de l'abaissement auquel ils étaient condamnés par les institutions de leur pays, les abus et les vexations s'étaient systématiquement organisés dans le sein même de leur corporation par les lettres patentes de 1592, qui faisaient des *maîtres* autant de seigneurs féodaux exploitant et taillant à merci leurs pauvres inférieurs. On n'était reçu maître, les preuves d'aptitude d'ailleurs fournies, qu'après un apprentissage de cinq années, et un compagnonnage de quatre ; total : neuf ans de la domesticité la plus absolue.

Pareil état de choses eut enfin un terme. Un gentilhomme et un amateur dont le buste ou le portrait, détail bien triste à écrire, n'existe nulle part et dont le nom est à peine connu, le comte de Charmoys, attaché au secrétariat du maréchal de Schomberg, parvint à intéresser le maréchal à la cause des artistes, et à obtenir par son crédit la fondation d'une Académie royale de peinture, qui plaça les arts dans une sphère plus élevée, sans précisément leur octroyer cette indépendance dont Louis le Gros avait jadis doté les communes. Créée en 1648, sous la régence d'Anne d'Autriche, l'Académie royale de peinture ne fut au résumé que la transformation, l'anoblissement de la *maîtrise :* pour être promu académicien il fallait présenter son *chef-d'œuvre*, comme cela était de rigueur autrefois pour être reçu maître. L'illustre compagnie avait le privilége de fournir au souverain son premier peintre, mais une autre prérogative non moins chère, était celle d'opprimer à son aise tout ce qui cherchait à travailler, à se produire, à grandir en dehors d'elle. Lebrun, chancelier, et recteur de cette compagnie fut

la plus fidèle incarnation de ce despotisme de la coterie.

Aux immunités accordées à l'Académie de peinture, il faut joindre celle dont la tradition a survécu : le droit d'exposer ses œuvres en plein air, dans la cour du palais Brion, dépendance du Palais-Royal dont l'entrée était rue Richelieu, à peu près à l'endroit où s'est élevé depuis le Théâtre-Français. Cette première exposition eut lieu en 1673; il appartenait au roi et aux ministres qui avaient doté l'art national d'une Académie de France à Rome, de lui ouvrir au centre même de la capitale un espace où il pût témoigner de ses efforts et de ses progrès.

Cette date de 1673, qui doit être chère à quiconque tient le pinceau, l'ébauchoir ou le crayon, a inspiré à un de nos collaborateurs, M. Anatole de Montaiglon, l'idée d'une publication qu'on ne saurait trop l'engager à poursuivre[1]; ce jeune écrivain, qui vit et travaille au milieu des chefs-d'œuvre, a copié avec une scrupuleuse fidélité ce primitif livret, dont on ne possédait qu'un seul exemplaire jusqu'à la découverte récemment effectuée de deux autres dans les portefeuilles de la Bibliothèque impériale. Il est seulement à regretter que le titre choisi par M. de Montaiglon n'explique pas aussi clairement que cela serait nécessaire, l'utile projet qu'il a conçu.

Il y a sept ou huit années un autre recueil périodique intitulé : *le Cabinet de l'antiquaire et de l'amateur*, se publiait à Paris par les soins et aux frais d'nn homme de goût, M. Eugène Piot, ami de M. Théophile Gautier, qui appliquait ses loisirs et une partie de sa fortune à ce labeur, qui aurait dû lui valoir de nombreuses sympathies. *Le Cabinet de l'antiquaire* était un beau livre, plein de précieux documents, enrichi d'estampes, parmi lesquelles il suffira de citer, comme œuvre de prix, *le Fumeur*, de Meissonnier, eau-forte exécutée par l'artiste lui-même, qui a ainsi donné la preuve qu'il manie la pointe comme Rembrandt. M. Eugène Piot avait entrepris de reproduire dans son recueil tous es livrets de nos expositions depuis leur origine jusqu'au temps actuel; c'était là une des excellentes idées pratiques de M. Piot, qui, toutefois, n'étant pas suffisamment secondé par le concours des personnes que pouvait intéresser sa tâche, ne poussa pas plus loin les sacrifices, bien convaincu qu'il n'était pas assez riche pour payer à lui seul la gloire de ses voisins.

Le projet ébauché dans *le Cabinet de l'antiquaire et de l'amateur*, est maintenant repris par M. Anatole de Montaiglon, et sa tentative donne les meilleures espérances pour l'avenir.

En reprenant la série des olympiades artistiques, si brillamment inaugurée par Lebrun, nous voyons que deux autres expositions eurent encore lieu sous le règne de Louis XIV, celle de 1699, au Palais-Royal, par les soins de Jules-Hardouin Mansard, surintendant des bâtiments de la couronne, et celle de 1704, qui se tint non pas en plein vent dans la cour de l'ancien palais Cardinal, mais sous les lambris du Louvre, dans la grande galerie, nommée aussi le grand salon : de là l'étymologie du mot *Salon*.

Si ombrageux que fût le génie de Lebrun, l'Académie avait pourtant daigné se montrer bonne mère; elle souffrait, et elle souffrit, jusqu'à la révolution de 1789, que l'Association de la Jeunesse, exclusivement formée de débutants, accrochât, de six heures du matin à midi, place Dauphine, ses tableaux aux tentures tapissant les maisons, le jour de la petite Fête-Dieu.

Les arts qui se croisaient les bras depuis 1704 furent, avec Louis XV, appelés à s'essayer annuellement depuis 1737 jusqu'à 1743 inclus. On se reposa une année; on reprit en 1745 pour aller sans trêve jusqu'au Salon de 1748. En l'an de grâce 1749, nouvelle halte suivie de deux campagnes, 1750 et 1751. L'année d'après congé, puis, coup sur coup, trois Salons. C'était trop pour la fécondité de l'Académie dont l'orgueil s'abaisse et va jusqu'à demander merci. Dès lors, les expositions deviennent duennales, de 1757 à 1773, tous les millésimes impairs.

Louis XVI ouvre huit fois les portes du Louvre; sous le règne de ce monarque, les Salons furent également duennaux, tous les millésimes impairs, de 1775 à 1789. Dans

1. Le livret de l'exposition faite, en 1673, dans la cour du Palais-Royal. — Paris, in-12, J. B. Dumoulin, 1852.

cette période, il faut placer la décadence et la ruine de l'Académie de Saint-Luc, ressouvenir de l'ancienne maîtrise, qui était parvenue à s'établir en opposition avec l'Académie royale, et qui périt sous la rancune du Lebrun d'alors, le sieur Pierre, premier peintre du roi.

Mais le superbe aréopage de Lebrun, de Mansard et de Pierre, succomba à son tour devant le décret de l'Assemblée nationale du 21 août 1791, qui permit à tous les artistes, avec ou sans diplôme, d'exposer au Louvre. La République eut sept expositions : celles de 1791, 1793, 1795, 1796 et 1797, furent absolument libres. Le jury, rétabli au Salon de 1798, fut derechef supprimé l'année suivante.

Le Consulat et l'Empire furent marqués par huit expositions : 1800, 1801, 1802, 1804, 1806, 1808, 1810 et 1812.

Les quinze années de la Restauration ne virent que six expositions : Louis XVIII en eut quatre, 1814, 1817, 1819 et 1822 ; Charles X deux, 1824 et 1827.

Une seconde tentative d'expositions annuelles, faite sous le règne de Louis-Philippe, réussit complétement. Sauf une année d'interruption, 1832, seize expositions se succèdent de 1831 à 1847. Toutes ces fêtes, hormis les deux premières en date, s'accomplirent au Louvre, tour à tour appelé Musée royal, Muséum, Musée national, Musée central, Musée Napoléon.

Jamais les Salons n'ont plus voyagé que sous la dernière république : en 1848, les beaux-arts étaient logés au Louvre; en 1849, on les a exilés aux Tuileries ; enfin, en 1850, 1851 et 1852, ils bivouaquaient, comme au début, dans la cour du Palais-Royal ; cette année, ils s'installent de leur mieux aux Menus-Plaisirs. Ces continuels déplacements tournent-ils à l'avantage ou au préjudice des artistes? Sont-ils l'image de la décadence ou le symptôme du progrès? Que les plus hardis répondent. HENRY DE SAINT-DIDIER.

L'inauguration du tombeau de l'empereur, qui devait avoir lieu le 4 mai, est remise à l'année prochaine. L'espace nous manque aujourd'hui pour faire connaître les causes de cette remise qui est tout un événement.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XI.

A M. le général Aupick,

Sénateur.

PREMIÈRE PARTIE.

Naplouse, 30 septembre 1850.

L'accueil que vous avez bien voulu me faire il y a un mois, lors de mon passage à Constantinople, restera éternellement gravé dans ma mémoire, monsieur le général, et il m'est impossible d'attendre mon retour en France pour vous exprimer encore une fois toute ma gratitude. De Nazareth à Naplouse, et quoique en pleine Palestine, l'intervalle que nous venons de franchir n'a pas été moins fécond pour la piété du chrétien que pour l'orgueil du Français ; les âges anciens ont ressuscité pour nous, avec leurs patriarches et leurs tribus, avec les miracles du Christ et son martyre, tandis que l'époque contemporaine a déroulé sous nos regards l'une des plus prodigieuses pages des annales militaires de notre pays. Je viens de lire la *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, écrite par Berthier, chef de l'état-major général de l'armée d'Orient [1] ; cette lecture a donné à mon voyage un mérite d'actualité et en quelque sorte de nationalité qu'il n'avait point eu jusque-là.

Plus que jamais nous sommes, mes compagnons et moi, sur le théâtre de ces luttes gigantesques où, pour la dernière fois depuis l'avénement de l'ère chrétienne, le génie de l'Occident eut raison du fatalisme oriental ; collines, plateaux, montagnes, vallées, tout a un nom, tout a une date, plutôt dix dates et dix noms qu'un seul dans cette contrée. Le récit de Berthier m'a même entraîné au delà de Naplouse ; j'ai assisté avec lui à la prise de Jaffa, au siége de Saint-Jean-d'Acre, à l'héroïque levée duquel le jeune général en chef de

1. Un volume in-8. Paris, Didot l'aîné, imprimeur du Sénat conservateur, an IX.

l'armée d'Orient disait à ses soldats : « Après avoir, avec une poignée d'hommes, nourri la guerre pendant trois mois dans le cœur de la Syrie, pris quarante pièces de campagne, cinquante drapeaux, fait six mille prisonniers, rasé les fortifications de Gaza, Jaffa, Caïffa, Acre, nous allons rentrer en Égypte; la saison des débarquements m'y rappelle. » J'ai suivi, dans cette retraite plus glorieuse qu'une victoire, Bonaparte châtiant sur son chemin, à Césarée, Ramla, Naplouse, Nazareth, les auxiliaires ou les complices de Djezzar et de Sidney Smith; la plupart de ces lieux me sont déjà connus, je visiterai prochainement les autres; à qui donc pourrais-je mieux adresser l'imparfaite analyse de ces impressions qu'au général, noble fils de ses œuvres, qui a pris pour emblème une épée avec la devise : TOUT PAR ELLE?

L'escorte armée qui nous accompagnait depuis Damas ne nous avait jamais peut-être été plus nécessaire que durant ces dernières étapes. Ma montre marquait trois heures du matin, le 29 septembre, quand le jour, éclairant nos tentes aux portes de Nazareth, ouvrit mes yeux. Mon premier soin avait été de tirer par les bras et par les jambes nos fainéants de moukres, Amuratchi, Mustapha et Mahmoud, qui, sans cette précaution, nous auraient, le plus tranquillement du monde, fait partir après le lever du soleil. Je ne doute pas que le malaise que j'éprouve depuis quelques jours ne tienne aux ardeurs de la température autant qu'à la précipitation pour ainsi dire obligée, avec laquelle nous accomplissons notre trajet.

Chacun fut bientôt en selle, et la plaine d'Esdrelon développa devant nous son immensité, çà et là variée par de légers accidents. Cette plaine d'Esdrelon, dont le nom ne vient pas pour la première fois sous ma plume, est la continuation ou tout au moins la sœur de cette autre magnifique plaine du Jourdain, avec laquelle elle communique à l'ouest, s'étendant à l'est jusqu'au Carmel. Ses autres limites sont, à droite, les montagnes de Nazareth, et à gauche, le Gelboé; au nord, s'élance le Thabor; au centre, l'Hermoniim ou Hermonium, le mont Hermon.

Que de noms et que de souvenirs! A nos pieds, dans la plaine, Gédéon bat les Madianites; plus loin, le champ et la vigne du pauvre Naboth, dont la spoliation et le meurtre valurent un si terrible châtiment à Jézabel. Par ici, les croisés ont planté l'oriflamme, par ici encore ont passé Kléber, Murat, Junot. Là-bas, c'est le Gelboé, où Saül succomba devant les Philistins; à côté, c'est Nazareth, où je crois entendre, par une belle matinée d'avril, le canon de Bonaparte. En un mot, de quelque côté que je porte mes pas ou que mon regard se tourne, c'est une parole de la Bible, un verset de l'Évangile ou un fragment de notre belliqueuse histoire : l'épisode de Joram, la terre arrosée de sang par les massacres de Jéhu; Naïm, où Jésus ressuscite le fils de la veuve; le Thabor, où les armes de la France éblouissent l'Orient de leur éclat.

En ce pays d'Issachar, il n'est pas une pierre, pas un débris qui n'appelle les méditations du voyageur; aussi ne saurais-je trop répéter qu'une narration comme la mienne est des plus incomplètes. Au touriste, suivant, comme je le fais, la ligne droite, il ne faut demander compte que de ce qu'il a vu et de ce qu'il a touché sur cette inexorable ligne. Or, il y a, à ce point de mon pèlerinage, une telle confusion dans mes idées, la route par laquelle nous ont conduits nos guides tournant la base du mont Hermon, du côté de la mer, était si étrange, si hérissée de ruines et si peu praticable, qu'il fallait s'en remettre à la sagacité des chevaux, qui eux ne se trompaient guère, flairant, à ce que j'ai cru remarquer, la trace des caravanes indiquée çà et là par des ossements de chameaux blanchis au soleil. Était-ce de ma part mauvaise disposition, effet de la chaleur ou sauvage aspect des lieux, cette journée m'a semblé un rêve qui s'est écoulé, sans que je puisse expliquer comment, entre la veille et le sommeil.

Assurément nous n'avons pu accomplir d'une traite les dix-huit heures de cheval qui séparent Nazareth de Naplouse. Force nous a donc été d'établir notre kan au milieu de ces rochers et de ces ronces géantes, mais franchement je ne saurais dire où. On m'a débité tant de noms de villages prononcés de toutes les manières, que je n'en ai pas retenu un seul;

et lorsque interrogeant ma carte, j'y ai cherché l'endroit où nous avions pris du repos, je n'y ai rien découvert qui ressemblât, de près ou de loin, à ce qu'on m'avait indiqué.

Le jour suivant a été signalé par un calme moins plat. L'Hermon était derrière nous et une espèce de sentier s'en allait vers Naplouse, coupant un méchant village où nous avons été accueilli par des imprécations dont je renonce à décrire l'unanimité. Un vieillard, orné de la plus respectable barbe blanche, nous apostropha de la manière suivante : je dis nous, parce qu'il était impossible de savoir à qui de mes compagnons ou de moi s'adressaient ces compliments :

« Tu n'es pas l'enfant de ton père! »

Plus loin, une femme s'écria :

« Tu n'es pas le fils d'un homme, tu es le fruit d'une cavale ! »

La mine des Arabes étant d'ordinaire assez rébarbative, je supposais d'abord que ces braves gens nous souhaitaient la bienvenue, et je tâchais de saisir les syllabes qui tombaient de leurs lèvres pour les leur répéter en riant. Continué sur ce ton le dialogue aurait eu des suites funestes si Achmet, qui parlait aussi, mais qui parlait, lui, en arabe du meilleur cru, n'eût riposté avec des roulements d'yeux qui me firent bientôt comprendre que la conversation s'échauffait, et que le plus prudent était de s'éloigner en hâte de cette inhospitalière bourgade.

En vérité, nous avions besoin de cet avertissement, car la témérité nous gagnait. La vue de quelques Arabes armés de longues lances, ou de fusils en bandoulière, acheva de nous conseiller la circonspection. L'avouerais-je cependant ? Distrait durant quelques minutes par l'inspection d'une pierre qui avait dû être détachée d'un monument, je me surpris à une assez grande distance de notre petite caravane, et presque aussitôt je signalai à l'horizon un groupe de chevaux et de burnous, dénotant d'une manière certaine l'approche d'enfants du désert : ils étaient sur mes talons avant que je fusse remonté en selle. Je n'en payai pas moins d'audace et, piquant des deux, je courus ventre à terre à la recherche des miens. Les Arabes me servirent, en cette circonstance, de garde d'honneur ; ils atteignaient en même temps que moi notre caravane et on fit alors connaissance.

Les cavaliers, se mêlant à notre escorte, entrèrent en grande conférence avec Soliman qui la commandait. Achmet échangea quelques paroles avec celui de ces Arabes qui semblait exercer de l'autorité sur tous les autres. C'était un cheik qui s'en allait en guerre, distraction fort commune dans des régions où, quand on n'a plus prétexte de se battre, il ne reste qu'à se croiser les bras. Un nègre, fort habile écuyer, faisait partie de la troupe; il était presque entièrement habillé de rouge, couleur qui a, paraît-il, le privilége de séduire les fils de Cham sous toutes les latitudes.

Aux abords de Ginéa, deux routes se croisent : le cheik et les guerriers qu'il menait à sa suite nous quittèrent là, avec de grandes démonstrations d'amitié, et après nous avoir très-instamment recommandé de ne point poursuivre notre route par les villages qui étaient devant nous, ces villages étant, depuis quelques jours, en pleines hostilités. La veille, un engagement avait eu lieu, à la suite duquel il y avait eu, de part et d'autre, un nombre considérable de blessés et de morts. Le cas était grave, nos guides et l'escorte tinrent conseil. C'était une cruelle alternative, en effet, que celle qui nous était offerte : deux heures de chemin de plus par l'impitoyable soleil qui dardait à plomb étaient nécessaires si nous voulions tourner le pays en querelle ; traversions-nous le champ de bataille, le moindre risque que nous avions à courir était d'être désarmé. Or, Achmet, Soliman et le cheik, notre ami de tout à l'heure, nous avaient invités à tenir nos fusils et nos pistolets en parfait état. Peut-être l'escorte n'aurait-elle pas été fâchée d'un petit engagement qui, moyennant deux ou trois égratignures, lui aurait permis de proclamer qu'elle avait été notre protectrice, notre sauvegarde et que c'était à son intrépidité que nous étions redevables de la conservation de nos jours. Une telle épreuve ne nous convenait sous aucun prétexte ; mes compagnons et moi nous pesâmes sur la délibération dont le dernier mot fut que l'on éviterait, au prix de deux heures de marche en plus, les contrées belligérantes. Bien nous arriva de cette résolution prise à la sueur de nos fronts ; quelques

heures après, l'écho des montagnes répercutait dans notre direction le bruit de la mousqueterie; ces bons Arabes étaient en train de régler leurs comptes.

En Asie, comme en Afrique, comme partout où ont pénétré et vivent, en s'entre-tuant, les Arabes, leurs mœurs sont les mêmes : fainéants par excellence, avides au delà de toute expression, ces nomades ne peuvent accorder leur paresse avec leurs besoins qu'au moyen d'incessantes rapines; tout concourt chez eux au maintien de la guerre, l'extermination y est organisée en principe, et cette extermination se fonde aussi bien sur l'ambition des cheiks qui commandent que sur les insatiables appétits des masses qui obéissent. Ainsi les moindres questions particulières deviennent des questions générales ; le plus simple débat d'individu à individu prend les proportions d'une lutte de village à village. Le droit du plus fort règne dans toute sa sauvage omnipotence, de tribu à tribu; après s'être injurié, menacé, provoqué, on s'attaque, on s'égorge, on se pille et on s'incendie pour le plus frivole des motifs, quelquefois sans autre motif que celui de prendre à son voisin ce qu'on ne veut pas se donner la peine de conquérir par le travail.

Les choses se passaient ainsi en Afrique au début de notre établissement. Il arrive encore sur les points extrêmes de nos possessions que de pareils exemples se reproduisent, qu'une tribu s'enrichit au détriment d'une autre. Le châtiment alors ne se fait pas attendre. L'autorité régulière cerne le village dévastateur ; les coupables sont recherchés et livrés à la justice; de lourdes contributions sont imposées aux pillards, contributions avec lesquelles on rembourse ou on indemnise leurs victimes. Les Arabes de l'Algérie finissent par comprendre que les exploits dont ils s'enorgueillissaient jadis leur coûtent aujourd'hui plus cher qu'ils ne leur rapportent ; avant peu ils y auront complétement renoncé.

Toujours montant et discourant nous atteignons un point sur lequel les géographes sont à peu près d'accord. Le plateau du mont Someron que nos pieds foulent, conserve de majestueuses ruines et un misérable village, Kalaad Sanour ou Sébaste, auquel s'attache le nom de la cité qui a disparu. Dans les temps bibliques, le fondateur de cette ville avait été Amri ou Omri, roi d'Israël, qui y transporta le siége du royaume jusque-là établi à Thirsa ou Thersa, et l'appela Someron; plus tard on la nomma Maréon, Ectenias ; elle fut durant deux siècles la résidence des rois de Samarie. Tour à tour détruite et relevée par les Assyriens, témoin de la grandeur et du passage d'Alexandre, roi de Macédoine, la capitale d'Amri, rebâtie par le proconsul en Syrie Gabinius, prend le titre de Gabinienne ; elle florissait sous Hérode qui lui donna la dénomination de Sebaste, mot grec, en latin Augusta. Abdias, Élisée et saint Jean-Baptiste, martyrisé par Hérode Antipas, avaient leurs tombeaux dans Sebaste. Plusieurs évêques de Samarie prirent part aux anciens conciles; Marius, l'un d'eux, était à celui de Nicée. Après de nombreuses vicissitudes, l'évêché fut rétabli par les croisés au milieu du XIIe siècle. Sebaste est aussi appelée par quelques auteurs Sebastyya ou Sebustieh.

Sur la partie la plus élevée, et en avant du Someron, dans une situation admirable, on nous a montré les restes d'une église que l'on croit avoir été bâtie en l'honneur de leur patron, par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, avec les fragments d'édifice dont Hérode avait enrichi sa résidence d'Augusta. Je me demande comment quelques voyageurs ont pu écrire qu'aux alentours de l'ancienne Samarie ils n'avaient rien découvert de son passé ? Cette basilique des chevaliers de Saint-Jean, pour ce qui en survit, mérite cependant de fixer les regards même les plus distraits. J'ai vu, à ne pouvoir m'y méprendre, la partie circulaire du chœur encore debout, les quatre murs démantelés, mais parfaitement à leur place; et, gisant pêle-mêle des chapiteaux, des fûts de colonnes, des archivoltes brisés, en un mot plus qu'il n'en faudrait pour relever un plan exact du temple.

Non loin de là, l'Arabe qui remplissait auprès de nous l'office de cicerone nous a arrêtés dans un endroit ressemblant assez, pour le curieux vulgaire, à un immense chantier de construction. Mais l'observateur, l'artiste, l'architecte surtout, est frappé dès le premier examen par cet imposant spectacle. Resaisissant

parmi la poussière et les ronces l'ensemble et les proportions gigantesques de ces pierres, comme on retrouve le sens d'un texte en rapprochant les feuillets déchirées d'un livre, entre autres merveilles comptant cent fûts de colonnes régulièrement alignés et distancés les uns des autres d'environ quatre à cinq mètres, comme l'étaient les voies triomphales de Thèbes ou de Memphis, il n'a plus été douteux pour moi que nous ne fussions sur l'emplacement même de l'antique capitale des Samaritains, au cœur de Sebaste et d'Augusta, en pleines ruines des monuments d'Hérode.

La mission que je remplis ne me permettait pas de demeurer indifférent à ces souvenirs, où la religion, l'architecture et l'histoire se confondent dans un solennel enseignement. Je ne puis consigner ici qu'une simple mention, mais à cette mention j'ajouterai un vœu, celui de voir la France, cette fille aînée de l'Église, rendre enfin à la Palestine, berceau de la rédemption, la sollicitude et les hommages que depuis si longtemps elle accorde à l'Italie et à la Grèce. Pourquoi donc, avant que l'heure soit passée sans retour, ne dresse-t-on pas, ne relève-t-on pas avec soin, avec respect, tous les plans de villes et de monuments de la Galilée, comme on dresse, comme on relève tous les jours les plans des édifices, temples, académies, acropoles d'Athènes et de Rome?

Félix PIGEORY.

LES ARTS EN FRANCE.

II.

LE PRÉSENT.

Las de s'épuiser en efforts pour rendre au spectre de l'antiquité les apparences de la vie, l'art contemporain ne tarda point à se mettre en quête d'une source plus féconde et surtout plus sympathique. Les divinités mythologiques s'effacèrent devant la seule divinité qu'on connût alors : la gloire et les grands hommes de Sparte et d'Athènes cédèrent la place à ceux qui portaient si haut et si loin le drapeau de leur pays. Cependant de même que l'empire ne fut qu'un pont jeté sur l'abîme des révolutions pour rattacher le passé au présent; de même l'art, en retraçant les hauts faits contemporains, se rattachait aux traditions brisées par le XVIIIe siècle. Mais la voie où il venait d'entrer contenait le germe des transformations qu'il allait subir. En effet, du moment où on peignit des scènes assez rapprochées de nous, pour que de nombreux spectateurs pussent y avoir assisté, on fut obligé de donner à l'action une part plus large, et la vie réelle se glissa dans l'art à la suite de l'exactitude et de la vérité matérielle. On demanda à l'œuvre une énergie, une puissance d'illusion, un prestige de réalité qu'on n'avait point exigé tant que l'art avait été principalement considéré comme l'expression d'une beauté toute spirituelle.

Aux événements de ce temps-ci succédèrent les pages empruntées à l'histoire moderne. Mais le pas était franchi, et dans le choix des sujets, comme dans l'exécution, on chercha bien plus la représentation exacte du fait historique, que la pensée ou la beauté morale qu'il contient.

Le lecteur doit déjà pressentir combien une pareille tendance était peu favorable au développement d'une école. La part laissée au sentiment individuel se trouvait puissamment élargie; car, dans une si grande variété de sujets, chacun choisissait et traduisait selon son propre point de vue. Une seule digue pouvait être opposée à ce mouvement divergent; j'ai déjà fait remarquer qu'elle n'existait plus : la réunion des esprits, en dehors de l'art, sur un principe général, qui en dirigeant vers un même point toutes les opinions, eût évidemment fait entrer tous les artistes dans une même sphère d'idées.

Les conséquences de ce fait furent immenses autant que désastreuses. Là, comme ailleurs, le voile brillant du progrès n'a servi qu'à couvrir un mal qu'on aurait fui s'il se fût présenté dans toute sa nudité; plus on marchait solitaire, moins on était disposé à subir les règles que le goût assigne au beau. Quelques hommes de talent élargirent d'abord le cercle des règles académiques, dont la froide symétrie gênait

1. Voir, pour le § I, *Le passé*, page 116 ci-dessus.

l'essor de l'imagination. Mais bientôt après, et sous prétexte de marcher plus avant sur la voie de l'indépendance, on rejeta non-seulement l'Académie, mais encore toute entrave opposée aux écarts de la fantaisie, et s'éparpillant sur toutes les routes, on s'affranchit de toutes règles, même de celles éternellement imposées au beau.

Le beau, qu'on ne saurait exactement définir, mais qu'on sent par tact et par intuition, le caprice, la fantaisie, prétendent le rencontrer au sein de leurs incroyables déréglements. Les plus tristes productions s'érigent en système. On néglige la forme, on proscrit l'étude pour courir après un sentiment faux ou prétentieux; on demande tout à la couleur, ou bien, dans un sens opposé, on exagère l'école d'un grand artiste. On remplace la science par le *chic*. On devient réaliste, idéaliste, coloriste, que sais-je, mais on semble oublier que l'art est la réunion de ces divers éléments et de leurs justes proportions. D'autres se font les apôtres de la laideur, et se plaisent à repousser l'élégance et la distinction pour reproduire des types ou des objets médiocres et quelquefois même affreux. Les misères les plus honteuses, les vices les plus bas, les passions les plus viles sont venus tour à tour se montrer au grand jour de nos expositions. Tout le monde a pu y remarquer certaines œuvres qu'on eût rougi de laisser dans un salon. En somme, l'art, reniant sa grandeur et sa dignité, oublie qu'il entre comme élément moralisateur dans le travail de la civilisation d'une époque, et que sa mission est d'enseigner et non de corrompre.

Je crois avoir expliqué les causes qui ont entraîné l'art contemporain dans la triste voie où il s'avance. Lorsque nul principe n'est resté intact, et qu'on a mis en question les choses les plus saintes et les liens les plus sacrés; lorsqu'on a prétendu refondre les sociétés, jeter l'homme dans un nouveau moule, et qu'aux dépens des choses de l'intelligence, on a si fort exalté le travail manuel et développé outre mesure le désir des satisfactions matérielles, l'art pouvait-il rester pur et étranger aux folies du jour? Tous les rêves creux et les prétentions immodérées dont nous avons vu se dérouler le triste cortége se sont produits dans l'art, comme ils se produisaient dans la morale et la science économique. La médiocrité, toujours ambitieuse et toujours envahissante lorsqu'elle n'est point contenue, et qui possède de plus la force numérique, la médiocrité a fait au bien une guerre implacable. La route si laborieusement et si glorieusement tracée par les Raphaël, les Michel Ange, les Vinci, par ces fiers génies qu'un seul art ne pouvait satisfaire, et à qui il fallait les Loges, le Jugement dernier, Moïse et Saint-Pierre de Rome; cette route, dis-je, a été délaissée. Tandis que le dédain, et quelquefois même l'injure, ont accueilli ceux qui par une consciencieuse recherche s'efforcent d'approcher de ces inimitables modèles, on signale à notre admiration quelque toile à demi-ébauchée et pleine souvent d'incorrections systématiques, qu'on traite de bagatelles indignes d'attirer l'attention du génie. Une exécution âpre et raboteuse est qualifiée de forte et d'énergique, l'indécision des contours est une harmonieuse *morbidezza*, l'horrible ou le repoussant sont des effets dramatiques, enfin le cynisme se pare du nom de vérité, on fait de l'à peu près comme on fait du carton-pierre ou du strass.

Pour rendre complet cet aperçu de l'état des arts en France, je dois ajouter que ces travers qui ont égaré un grand nombre d'artistes n'en ont cependant point attaqué la totalité. Le bien a encore beaucoup de disciples; cependant, il est peu de convictions profondes : toutes sont plus ou moins entachées de doute ou d'incertitude; on hésite, on transige, on fait de l'éclectisme. Nous possédons encore de grands artistes : Léon Cognet, Ingres, Vernet, Scheffer (Ary), Delaroche sont là pour dominer la foule et jeter au loin les éclatants rayons du génie. Mais si ces maîtres apparaissent comme la brillante apogée de l'art d'aujourd'hui, est-il bien vrai qu'ils lui appartiennent réellement, et quand ils lui appartiendraient, après eux, qui tiendra le sceptre?

Tous ces artistes, et d'autres encore que je n'ai pas nommés, ont marché sous une impulsion qu'ils ont diversement modifiée, mais qui était puissante et unique. Chacun d'eux suit un sentier différent, mais tous se confondent dans une sévère unité, tous vont au même but par

les mêmes règles ; en sera-t-il de même pour l'avenir ?

Ce n'est point en détruisant qu'on améliore. Ce n'est pas en reniant avec mépris le passé, mais en ajoutant à l'expérience d'hier la découverte d'aujourd'hui ; en l'acceptant avec circonspection, et à condition qu'elle s'harmonisera avec les bases déjà consacrées, que l'on suivra le véritable progrès. Tout ici-bas a un mouvement nécessaire et éternel, comme tout aussi a des bornes infranchissables. Après avoir gravi péniblement et sans relâche l'âpre sentier du bien, un peuple ne peut s'arrêter au sommet. Il avance toujours, mais c'est pour descendre ; tandis qu'un autre suit à son tour la route qu'il vient de parcourir, et l'humanité tourne ainsi dans le cercle qui lui fut tracé par Dieu même, pour des fins qui nous resteront à jamais inconnues. L'art est-il arrivé à ce point où tout décline, ou n'a-t-il devant lui qu'un obstacle qu'il doit surmonter pour continuer sa marche ascendante? C'est ce que je n'ose affirmer. Un poëte célèbre a demandé si la lueur qu'on entrevoyait à l'horizon était l'aube ou bien le crépuscule : nous sommes bien vieux pour que ce soit l'aurore ; plaise à Dieu que nous ne le soyons point assez pour le couchant !

ALEXANDRE DE BAR.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Le portrait du saint-père.— Statue de l'impératrice. — Miniatures de M. Maxime David. — Envois au Salon. — La galerie de la statuaire aux Menus-Plaisirs. — Le jury d'admission. — Le dernier vendredi de M. le comte de Nieuwerkerke. — Embellissements du bois de Boulogne. — Le salon de l'empereur à l'hôtel de ville. — Le salon de conversation à Baden-Baden.— Carrousel charivarique.

Par ordre de l'empereur, on vient de placer au palais des Tuileries le portrait de Sa Sainteté Pie IX, peint d'après nature au Quirinal par M. Eugène Goyet. L'artiste a saisi avec un rare bonheur la ressemblance du souverain pontife, que plusieurs de ses confrères avaient jusque-là inutilement essayé de reproduire. Assis dans la chaire de Saint-Pierre, le chef de la chrétienté est dans une attitude pleine à la fois de majesté et de recueillement : il écoute, et, à l'expression de sa douce physionomie, il est facile de reconnaître que la paix est dans son cœur et la bénédiction sur ses lèvres. En souvenir du paternel accueil qu'il a reçu au Vatican, M. Eugène Goyet a cru devoir faire hommage à Mgr l'archevêque de Paris d'une copie de son beau portrait restreint en buste. Le prélat ayant permis que cette œuvre fût mise en loterie au profit des pauvres, et Mme la duchesse d'Harcourt s'étant aussitôt chargée de ce pieux soin, on a promptement placé pour plus de quinze cents francs de billets, et nous avons la satisfaction d'apprendre que si le portrait en pied de Pie IX est aux Tuileries, la réduction en buste est à l'hôtel de ville, Mme Berger devant aujourd'hui à son inépuisable charité la faveur du sort qui entre tous les numéros qu'elle avait pris, lui a donné le numéro gagnant, au moyen duquel elle a été mise en possession du précieux lot.

Mme Le Fèvre-Deumier termine une statue en pied de l'impératrice, qui ne pourra être prête pour le Salon et qui, le serait-elle d'ailleurs, n'y figurerait probablement pas. Rien de plus gracieux, me dit-on, rien de plus noble que la pose de la jeune et belle souveraine : son genou fléchit légèrement sur le coussin d'une chaise prie-Dieu, sans doute celle de la reine Hortense, que le prince-président avait fait porter à Notre-Dame le jour du *Te Deum* en actions de grâces du triomphe de l'acte du 2 décembre, et que l'empereur avait encore envoyée à la métropole pour qu'il servît à sa compagne le jour de la bénédiction nuptiale. L'impératrice s'appuie sur la partie supérieure du prie-Dieu, une main est posée sur le livre d'heures, l'autre, relevée, laisse voir un bras d'une incomparable pureté de lignes; le front, encadré par la coiffure habituelle à Sa Majesté, est ceint du diadème ; la robe se drape en plis abondants au milieu de flots de dentelles qui bondissent en cascades de la ceinture jusqu'aux pieds. L'œuvre délicate de Mme Le Fèvre-Deumier mesure environ un mètre de hauteur. L'artiste compte envoyer à l'Exposition deux bustes : celui de Mgr de Paris et celui de M. de Lamartine.

M. Maxime David, qui a dernièrement reçu de l'empereur une tabatière enrichie de brillants pour une très-remarquable miniature de Napoléon Ier, offrira bientôt à Sa Majesté deux autres miniatures d'un travail non moins exquis, le portrait du roi Louis de Hollande et celui d'Abd-el-Kader.

Le retard de quinze jours apporté à l'ouverture du Salon n'est pas un mal pour tout le monde. M. Lévesque, qui ne devait rien exposer, s'est ravisé en face de ce répit, et il a en quelque sorte improvisé, grand comme nature, un groupe de *Psyché assise*, à laquelle l'Amour présente un miroir

et un collier. Ce qui doit surprendre dans ce tour de force, c'est moins, dit-on, la promptitude que le mérite de l'exécution. — M. Pollet enverra une *Bacchante* couronnée de pampres et de raisins. — M. Frémiet aura un *Cheval percheron blessé* et sur le point d'être abattu ; sur le piédestal on lit cette inscription lugubre : *à Montfaucon ;* l'équarrisseur, qui figurait dans l'esquisse, a été remplacé, dans l'œuvre définitive, par une légion de rats guettant leur proie. — Trois tableaux seront exposés par M. Lebaillif : une *Assomption*, inspirée à l'artiste par une copie du même sujet, qui lui avait été commandée l'année dernière; une scène dans le goût de Louis XV, *Concert sous la feuillée*, et une *Vénus désarmant l'Amour.* — M. Duval Le Camus, père, nous montrera *la Pêche à l'éguille*, et on croit que M. le baron Gustaf Wappers, directeur de l'Académie d'Anvers, nous fera l'honneur d'exposer. Quant à M. F. Winterhalter, la preuve qu'il est en parfaite santé, c'est qu'il travaille à un portrait de l'impératrice. Il paraît au surplus que les envois commencent à abonder aux Menus-Plaisirs, ceux surtout relatifs à la statuaire ; on cite entre autres deux *bustes colossaux* de Charlemagne et de Napoléon Ier, un *Cheval dévoré par un tigre, la Chasse au sanglier*, de M. Auguste Lechesne, un *Groupe d'enfants* préservés par un chien de Terre-Neuve de la morsure d'un serpent ; ce dernier ouvrage a été acheté par M. le prince Demidoff.

Un praticien des plus exercés nous adresse les réflexions suivantes : « L'architecte qui dirige les travaux du Salon aux Menus-Plaisirs a eu la fâcheuse pensée de pratiquer des jours à droite et à gauche de la galerie, sur la longueur et à son sommet ; si on ne remédie pas à cet inconvénient fondamental, l'exposition de sculpture sera non-seulement sans aucune espèce d'effet, mais encore à certaines heures du jour chaque statue pourra avoir une ombre portée de la tête, des mains ou des accessoires. L'architecte ne saurait donner pour excuse de sa disposition que la place ordinaire des statues est en plein air, car à cela on répondrait d'abord que toutes les œuvres sculpturales ne sont point destinées aux places ou aux jardins publics, que beaucoup vont orner les églises, les monuments, les vestibules, les intérieurs, et qu'ensuite, même pour celles qui se dressent au dehors sur leurs piédestaux, quelque couvert que soit le temps, il y a toujours un point par lequel elles sont plus spécialement éclairées, et qu'en outre elles ont l'immense avantage de s'enlever sur les arbres, sur l'espace ou sur de grands édifices. Dans l'état actuel des choses on n'obvierait pas au mal en supprimant deux jours, la lumière cesserait alors d'être suffisante, les fenêtres n'étant ni assez grandes ni assez rapprochées. »

Une des nombreuses listes de candidats pour le jury d'admission au Salon de 1853 nous est remise ; nous la publions à titre de simple renseignement, et parce qu'elle fait partie des choses et des pièces d'actualité qui circulent :

Peinture, gravure et lithographie. MM. Léon Cogniet, Corot, Decamps, Français, Auguste Galimard, Hébert, Hersent, Auguste Hesse, Ingres, Picot, Signol, Horace Vernet, Ziégler, Desnoyers, Henriquel Dupont, Martinet, Aubry Lecomte, Mouilleron. — *Sculpture, gravure en médaille.* MM. David (d'Angers), Petitot, Auguste Préault, Rude, Simart, Toussaint, Domard, Oudiné. — *Architecture.* MM. Danjoy, Hittorff, Labrouste, Visconti.

Le dernier vendredi de M. le comte de Nieuwerkerke au Louvre n'a pas été présidé par M. le directeur général des musées, retenu, disait-on, au chevet de sa mère souffrante. M. le comte Horace de Viel-Castel, conservateur du musée des Souverains français a fait les honneurs de cette soirée qu'aucun intermède n'a varié et sur laquelle a plané un sentiment pénible. Interrompues par cette triste circonstance les réceptions de M. de Nieuwerkerke ne seront reprises qu'au retour de l'hiver.

La commission municipale de la Seine a voté les premiers crédits applicables aux embellissements du bois de Boulogne. Une rivière artificielle formée de deux bassins, dont l'un, plus élevé, déversera ses eaux dans l'autre au moyen de cascades, coulera entre le rond-point Mortemart et le rond-point du Roi. Des îles et des ponts accidenteront ce cours d'eau, auquel mèneront, sur la droite du bois de Boulogne, des allées sinueuses et des bouquets de verdure en manière de jardins anglais. Le total des dépenses est évalué à environ un million et demi : cinq cent mille francs seront dépensés cette année.

Les peintures du salon de l'empereur à l'hôtel de ville avaient d'abord été confiées à M. Horace Vernet, moyennant une somme de 30 000 francs ; le départ du grand artiste pour l'Algérie, où il a résolu de fixer sa retraite, ne lui a pas permis de donner même un commencement d'exécution à son travail que l'édilité parisienne s'est alors empressée d'offrir à M. Paul Delaroche. L'auteur du remarquable hémicycle de l'école des Beaux-Arts a cru devoir refuser, non sans doute parce qu'il ne trouvait pas la rémunération suffisante, mais parce qu'il n'a pas oublié peut-être qu'un des premiers actes du gouvernement actuel a été de le remplacer au sein de la commission municipale par son collègue, M. Eugène Delacroix. En de telles conjonctures, l'honneur de la cité a conseillé à M. le préfet de la Seine un nouveau sacrifice, on a doublé le

prix convenu d'abord avec M. Horace Vernet, et une somme de 60 000 francs a été mise par M. Berger à la disposition de M. Ingres, pour les peintures du salon de l'empereur, œuvre solennelle qui ajoutera sans doute une précieuse page de plus à toutes celles qui composent déjà l'histoire artistique du glorieux maître.

La ferme des jeux de Baden-Baden, ayant été renouvelée pour un bail assez long à M. Benazet, le salon de conversation va être l'objet de grands embellissements qui se feront sous la direction de M. Séchan. Il est toutefois à craindre que le système de décoration adopté dans l'établissement de Baden-Baden, et qui est de style purement grec, ne contrarie quelque peu les habitudes et les goûts de l'habile artiste, qui paraît concentrer ses plus chères affections sur les traditions ornementales de la renaissance et du règne de Louis XIV. Les concerts et la musique de la Conversation seront dirigés par le célèbre cornet à piston Arban.

Parmi les surprises que M. Arnaud prépare à son hippodrome, pour le printemps, il faut ranger un steeple-chase grotesque dont il avait déjà eu l'idée l'année dernière, mais dont l'exécution était, au début, entourée de certains obstacles. Il s'agit de la restauration du masque antique que portaient les comédiens de la Grèce et de Rome durant les jeux scéniques. Ces masques du XIXe siècle seraient, non plus des fantaisies, mais des charges d'hommes vivants ; peintres, écrivains, artistes, illustrations de tous les genres, dont le plus grand nombre se prêtent très-bénévolement à cette caricature de leur personne. Ces ressemblances, croquées par M. Nadar, qui a momentanément déposé le crayon pour saisir l'ébauchoir, sont, paraît-il, frappantes de vérité ; surmoulées et ajustées en légers masques, elles seront, pendant les exercices de l'hippodrome, prises par les écuyers de M. Arnaud, qui nous feront ainsi assister au plus charivarique carrousel des renommées de notre époque.

GEORGES GUÉNOT.

14 avril.

EXPOSITION
DE LA
SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE PARIS.

MM. LOUIS DUVEAU. — KARL GIRARDET. — DUBASTY. — MAIZIAT. — ARMAND LELEUX. — DE TOURNEMINE. — E. CICERI. — WILD. — KUVASEG. — PELLETIER. — PLASSAN. — COULON. BÉRANGER. — BOHM. — PAULINE ALLAIN.

Depuis sa réorganisation, en 1817, la Société des Amis des Arts trouvait dans le palais du Louvre une généreuse hospitalité, comme elle rencontrait dans celui des Tuileries un noble appui et de royales protections. Dépouillée par les révolutions des patronages qui l'honoraient et l'enrichissaient, la compagnie était, il y a quelques mois, à la veille de perdre ce paisible coin dont elle n'avait cessé de jouir au milieu de tous nos bouleversements sous les lambris du Louvre. Mais les services rendus tant dans le passé que dans le présent par cette intelligente association ont enfin prévalu ; les démarches de son digne président, M. le marquis de Tanlay, et de quelques autres membres, ont été couronnées d'un plein succès. La Société des Amis des Arts de Paris ne sera point obligée de chercher un asile ailleurs; le palais de Charles V, de François Ier et de Louis XIV continuera d'être le lieu de ses exhibitions. Cette fois seulement des retards, motivés par les circonstances, ont entravé l'accomplissement de cette fête artistique, qui s'effectuera à l'avenir avec son habituelle régularité. L'ancien local ayant été affecté à une autre destination, les tableaux acquis l'an dernier ont pris, sinon leur place accoutumée, du moins une à peu près équivalente.

C'est justice, car nulle institution n'a montré plus de sympathie pour les arts et n'a rendu plus de services aux artistes. Rechercher avec soin le jeune mérite au milieu du fracas de nos expositions, lui accorder une place honorable et joindre à l'acquisition ces paroles d'encouragement si précieuses pour un artiste, tel est le but que la Société des Amis des Arts a toujours si dignement remplie pendant les belles années de sa prospérité ; ses encouragements s'étendaient sur un art plus négligé peut-être que la peinture, la gravure en taille-douce ; cet art qui perpétue et centuple les chefs-d'œuvre. Parmi les planches exécutées aux frais de la Société, beaucoup sont signées des noms connus de Laugier, Richomme, Gelée, Lemaître, Prevost; aussi doit-on espérer qu'une auguste bienveillance rendra à la Société des Amis des Arts sa prospérité des meilleurs jours.

Il est impossible de parler de l'ouverture de cette exposition sans dire quelques mots des œuvres qui la composent. Presque toutes ont figuré au dernier Salon et ont déjà attiré l'attention et les éloges ; mais il en est que nous

avons revues avec un bien vif plaisir. D'abord *le Cierge béni* de M. Louis Duveau. On se sent doucement ému en face de cette petite page si pleine de foi, de douleur et de poésie ; nous félicitons d'avance l'heureux actionnaire qui en deviendra bientôt possesseur. Puis *la Cascade de Giesbach*, de M. Karl Girardet, charmant paysage rempli d'air et de soleil, dont nous ne saurions écrire trop de bien. M. Dubasty et sa petite *Savonneuse*, figure naïve et finement modelée ; enfin M. Maiziat, à qui *la Source* a servi de prétexte pour faire encore de gracieuses fleurs des champs qui étalent au soleil leurs corolles transparentes. Citons encore *le Forgeron*, de M. Armand Leleux, et les paysages de MM. de Tournemine, Eug. Ciceri, Wild, Kuwaseg, etc., et *une Mare*, fort belle aquarelle de M. Pelletier.

Parmi les œuvres qui ne figurent point au livret de notre Salon de 1852, nous remarquerons *la Toilette*, où M. Plassan a déployé autant de grâce que d'esprit ; ensuite *la Note difficile* de M. Coulon, fort bon tableau, d'un travail large mais fini. Au reste, ces deux artistes ont depuis longtemps fait leurs preuves. Enfin, nous mentionnerons une *Vieille femme protégeant une petite fille*, par M. Béranger ; un paysage de M. Böhm, et un pastel de Mlle Pauline Allain.

Cette exposition, qui n'a plus que quelques jours de durée, est peu nombreuse mais bien choisie ; on y reconnaît le goût qui a toujours guidé les acquisitions de la Société des Amis des Arts. En sortant de la salle où sont réunis les tableaux que nous connaissions déjà et ceux que nous ne connaissions pas encore, nous avons ressenti quelque chose d'assez semblable au serrement de cœur que l'on éprouve en se séparant d'amis que l'on aime avec la crainte de ne plus jamais les revoir.

A. DE SWAZZEMA.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 491.

Séance du mardi 5 *avril* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal de la séance du 15 mars 1853, lequel est adopté, après avoir toutefois constaté que le bulletin imprimé ne mentionnait pas les 5e et 6e numéros d'un journal hebdomadaire qui avait été envoyé à la société et déposé aux archives.

Le dépouillement de la correspondance comprend :

1° Une demande en admission faite par M. le marquis de Monestrol, dont la société a déjà apprécié les travaux et le talent. Cette demande présentée sous les auspices de MM. Félix Pigeory et Moullard est envoyée au président de la section des amateurs.

2° Une demande en admission faite par M. Rosier, membre de diverses sociétés artistiques, à l'effet d'obtenir le titre de membre résident de la société, section des amateurs. Cette demande appuyée par MM. Blondin et Moullard, est également renvoyée au président de la section.

3° Une lettre de M. Colin, archiviste de la société, faisant mention de l'envoi qu'il fait de l'état des documents donnés ou présentés à la Société libre des Beaux-Arts pendant le premier trimestre de l'année 1853 et qui ont été déposés aux archives.

4° Trois numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés au rapporteur ordinaire M. Blondin.

5° La 219e livraison de *l'Investigateur*, journal de l'institut historique, renvoyée à M. Pernot.

6° Les 9e, 10e et 11e numéros d'un journal hebdomadaire, lesquels sont déposés aux archives sous réserve de rapport.

La correspondance étant épuisée, M. Moullard dépose, pour être remis aux archives, un exemplaire imprimé du rapport qu'il a fait au nom de la commission chargée d'examiner la nouvelle méthode de travailler les matières céramiques, par M. de Monestrol, et il en distribue à tous les membres présents à la séance.

L'ordre du jour appelle le rapport de M. Vurini sur les mémoires de la Société nationale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, années 1850 et 1851 : le rapporteur ayant signalé dans son rapport verbal qu'il y avait dans ces deux volumes quelques articles concernant les musiciens, la société décide

que M. de Longperrier sera prié de les examiner, et, comme musicien, de faire connaître son opinion.

M. Dussauce n'étant point présent à la séance, son rapport ne peut être entendu et la société passe à diverses questions qui occupent le reste de la séance, laquelle est levée à dix heures par M. le président.

Ordre du jour de la séance du mardi 19 avril 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 5 avril 1853; 2° correspondance; 3° rapport de M. Dussauce sur l'intéressant mémoire présenté à S. M. l'empereur Napoléon III, par le comité central des artistes et des artistes industriels de Paris; 5° questions diverses.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Séance du 1er avril 1853.

Après quelques observations sans importance, présentées par l'un des membres, le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

La direction des beaux-arts avait chargé M. Clerget, secrétaire-adjoint du Comité, d'examiner en Angleterre les écoles et les musées d'art industriel. Notre honorable collègue, dans un premier rapport, rend compte de l'heureux début de sa mission. Nous reproduisons ici les passages les plus remarquables de ce document.

« Après deux semaines passées à Londres, écrit M. Clerget, j'ai déjà vu assez de choses pour vous adresser un récit intéressant. C'est pourquoi, désirant assister à vos séances, sinon en corps, du moins en pensée, je viens, par cette lettre, rappeler à vos souvenirs un collègue exilé, mais exilé pour la bonne cause, exilé sans tristesse, expatrié sans douleur. Aussi, loin de me plaindre, je me félicite au contraire de l'heureuse circonstance qui me met à même de voir par mes propres yeux les efforts que font nos voisins pour le progrès des beaux-arts industriels. — Je me félicite, en premier lieu, de l'accueil qui m'est fait par tous les administrateurs, professeurs et artistes avec lesquels j'ai l'honneur d'être en relation.

« Loin de voir avec inquiétude la mission que je remplis, les Anglais m'ouvrent toutes les portes à deux battants, et je reçois les lettres les plus flatteuses, les offres de services les plus gracieuses : c'est à se croire en France; au point que très-souvent j'oublie complétement que l'on me parle anglais.

« Je ne dirais rien de cet accueil si courtois, si j'avais l'orgueil de m'en réserver la part exclusive; mais il m'est agréable de vous dire, mes chers collègues, que je suis également fier, pour mon pays et pour mes confrères en particulier, de l'accueil que l'on fait en Angleterre aux artistes français. »

L'auteur parcourt d'abord le musée de Marlborough-House; il énumère et apprécie avec une rare sagacité les objets les plus curieux de cette belle collection pour laquelle on a fait déjà de grands sacrifices. Rien n'a été épargné pour la rendre digne de la grande nation qui l'a fondée. Entre autres objets, on remarque un grand meuble dans le genre de celui de notre collègue M. Fourdinois, acheté à un Italien pour la somme de 10 000 francs. Dans le musée, la France occupe un rang très-distingué; les noms de Wechte, Rudolphi, Froment-Meurice, Marrel, y sont représentés de la façon la plus brillante et la plus honorable pour les artistes et pour le pays. La bibliothèque pour laquelle on a alloué un fonds annuel de 600 000 fr. est encore passée en revue. Elle renferme tous les ouvrages français, allemands et anglais qui traitent des arts industriels.

Laissons maintenant terminer l'auteur lui-même : « Je ne veux pas vous fatiguer, mes chers collègues, et je vais clore cette longue lettre. Une autre fois, je vous parlerai des ateliers, où l'enseignement professionnel est pratiqué pour un certain nombre de branches de l'art industriel. Puis je vous parlerai des écoles et des collections publiques.

« J'ai dit, et je vais finir par là, que je reviendrais sur la leçon à laquelle j'ai assisté

au Muséum de géologie pratique. M. le professeur Percy a traité de la chimie appliquée à la peinture des poteries; et, comme cela devait être, il a puisé ses plus beaux exemples soit au point de vue de l'art, soit au point de vue de la science, dans la céramique française. Des noms français, Brongniart, Ebelmen, Sèvres, des mots français, termes techniques de son sujet, sont venus témoigner de la puissance de la France partout où il s'agit d'art, de science et d'industrie. J'ai eu le bonheur de ne pas perdre un seul mot de cette leçon savante, et s'il me plaît de signaler ce qui est à l'avantage de mon pays, il convient aussi, pour être juste, de dire que la véritable science est la même dans tous les pays; j'ai cru entendre une leçon de M. Brongniart ou de M. Ebelmen. Apprenons donc à ne pas dédaigner nos voisins. Les savants sont comme les honnêtes gens, de tous les pays; ils sont l'honneur de l'humanité aussi bien que la gloire de leur patrie. »

Cette lecture intéressante est saluée par d'unanimes applaudissements. Le Comité décide que des extraits de la lettre de M. Clerget seront imprimés dans le compte rendu de la séance.

M. Marcellin continue la lecture de son travail sur les monuments de l'empire, et entraîne comme toujours l'approbation générale. L'impression est votée à l'unanimité.

M. Emile Thomas lit son manuscrit intitulé : *Considérations sur la cérémonie religieuse du mariage de Leurs Majestés sous le rapport de l'art.* L'orateur termine en disant que pour les grandes solennités populaires et nationales, comme celles qui viennent d'avoir lieu et qui vont se faire incessamment, nous manquons de basiliques suffisamment vastes pour permettre au peuple d'assister en masse à ces pompes religieuses, qui accompagnent d'ordinaire la naissance, le mariage ou la mort d'un prince, le sacre d'un empereur. Il est bien sans doute que les grands corps de l'État et les diplomates y assistent, mais jusqu'à ce jour la place du peuple a toujours été trop restreinte dans ces fêtes toutes nationales. Notre collègue voudrait donc voir ériger une église dont les proportions colossales dépassent celles des plus vastes édifices connus. Les procédés de construction aujourd'hui en usage permettent certainement aux architectes d'entrer dans des voies nouvelles et d'aborder des proportions gigantesques plus en rapport avec l'importance de la population. Espérons avec l'orateur que le génie napoléonien, qui plane sur la France, nous dotera un jour d'une merveille unique dans le monde entier, merveille unique comme les institutions qui régissent aujourd'hui notre patrie et que les autres peuples nous envient. Le Comité applaudit, et, sur la demande de M. le président, vote des félicitations à l'auteur pour la noblesse des vues et des sentiments exprimés dans son travail.

A propos de cette lecture, M. Siméon Chaumier entre dans quelques développements sur l'art religieux et sur les idées symboliques qui ont présidé à la construction des plus belles églises gothiques.

M. A. Couder, vice-président, lit son rapport sur les velours de MM. Delaroche et Bareau. Voici quelques extraits du travail de notre honorable collègue :

« Nous avons reconnu dans ces divers produits une consciencieuse fabrication, remarquable par la qualité des matériaux, la beauté des teintures, l'harmonie des couleurs et la régularité du tissage.

« Les procédés de MM. Delaroche et Bareau permettent, en produisant le plus beau velours en laine, de lui faire représenter avec une grande exactitude, les formes, les tons et tous les effets de la peinture..... » Tout en faisant une large part aux qualités artistiques, notre collègue et son collaborateur n'ont pas oublié qu'un des points importants de toute question industrielle, est la modération du prix; et, sous ce rapport, ces messieurs peuvent faire à la moquette une concurrence égale, etc....

Le rapporteur conclut à ce que le comité appuie auprès de M. le ministre d'État, la demande de MM. Delaroche et Bareau, afin d'obtenir la fourniture de tentures pour les palais impériaux. Le comité adopte.

A propos d'une question d'administration, pour laquelle il n'avait aucun droit, un membre se laisse aller à un regrettable empor-

tement qui motive un rappel à l'ordre de la part du président. Sur les observations de M. Siméon Chaumier, l'orateur retire les paroles trop vives qui pourraient offenser quelqu'un de ses collègues, et la séance reprend son cours.

M. Dussauce est nommé à l'unanimité, adjoint au trésorier du Comité.

MM. Renard, L. Schaal, Garneray et Viger Duvignau, sont désignés pour faire partie d'une commission chargée d'examiner les estompes en papier confectionnées à la mécanique par M. Gallais.

M. Émile Thomas prie le comité de vouloir bien nommer une commission pour visiter une statue du Christ (marbre) qu'il vient de terminer pour le salon. MM. Chaumier, Marcellin, Victor Huguenin, Calmels et Lazerges, sont désignés pour se rendre chez M. Émile Thomas. M. Chaumier sera le rapporteur de la commission.

M. Victor Roussy communique à l'assemblée le prospectus de l'exposition qui doit avoir lieu à Narbonne le 7 août 1853. L'orateur et M. Garneray échangent quelques observations sur la question du transport des objets artistiques.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Ordre du jour de la séance du vendredi 15 avril 1853.

1° Procès-verbal; 2° Correspondance; 3° Communication du bureau ; 4° Avis du renouvellement pour la séance suivante des membres sortants ; 5° Nécrologie de M. Guersant.

Le secrétaire général,

H. VIGER DUVIGNAU.

M. le président du Comité central étant à la campagne, les lettres devront être adressées rue d'Erfurth, 3, à M. Hippolyte Lazerges, l'un des vice-présidents.

THÉÂTRES.

Odéon, *l'Honneur et l'Argent*, Mlle Ernestine Lafont. — Gymnase, *Philiberte.* — Théatre-Français, *les Souvenirs de voyage.* — *Les Lundis de Madame.* — Vaudeville, *Un Mari en cent cinquante.* — Ambigu, *la Lanterne sourde.* — *Le Château des tilleuls.*

Cette quinzaine a été des plus riches. Il est rare de trouver un filon si bien doré dans la mine théâtrale, et nous aurions certes matière à remplir tout le journal de notre revue dramatique, si nous n'étions pas obligés de nous borner, mais

> Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire,

dit Boileau, et nous allons tâcher d'écrire en quelques mots l'histoire de deux importants succès.

Honneur d'abord à M. F. Ponsard, qui a fait une œuvre d'un grand mérite, une véritable comédie, comme on n'en avait pas fait depuis *l'École des Vieillards.* C'est assurément le meilleur ouvrage de ce genre qui ait paru sur un théâtre sérieux, à partir de la pièce où Casimir Delavigne eut la chance de rencontrer Talma et Mlle Mars pour le jouer. Le Théâtre-Français ne s'est pas montré si favorable à M. Ponsard, non-seulement il lui a refusé ses *Talma* et ses *Mars*, mais il l'a même exilé à l'Odéon. M. Ponsard s'est vengé comme Coriolan : il reviendra vainqueur frapper aux portes de Rome. Sa comédie entrera nécessairement dans le répertoire du Théâtre-Français.

M. F. Ponsard a agité les éternelles questions de l'honneur et de l'argent; mais il l'a fait en poëte comique et non en déclamateur. De tout temps, les poëtes ont eu, je ne dirai pas la liberté, mais le droit d'accuser les bas instincts de leur siècle et de relever la dignité morale de l'homme. L'amour de l'argent n'est pas nouveau, non plus que l'égoïsme qu'il engendre et le mépris qu'il fait de la pauvreté : Aristophane a dit beaucoup de choses très-éloquentes à ce propos. Il appartient à toutes les époques, et c'est un devoir de résumer toutes ces grandes idées de probité et d'honneur qui mettent la conscience au-dessus des chances de la fortune, et dont les philosophes grecs ont poussé quelquefois l'indépendance jusqu'au cynisme. M. Ponsard vient de le faire de notre temps d'une façon toute magistrale, et ce serait rapetisser le talent du poëte que de croire qu'il a eu en vue tels ou tels faits particuliers, telles ou telles rancunes personnelles. Il a pris en bloc l'esprit intéressé des hommes de son temps. Il a formulé la leçon.

L'intrigue est simple et suffisante : un jeune homme, habitué au luxe, hérite de son père, dont la succession est criblée de dettes. Les payera-t-il ou acceptera-t-il cette succession sous bénéfice d'inventaire, comme la loi le lui permet? Le jeune homme paye tout avec l'héritage de sa mère, et se trouve au dépourvu. Il se voit alors abandonné de ses brillantes connaissances, et même de sa maîtresse, qui en épouse un autre plus fortuné ; il se voit forcé de donner des leçons de dessin pour vivre ; il chancelle dans ses fortes résolutions ; mais il est soutenu par un sage et récompensé par une naïve et pure affection. M. Ponsard, sur ce thème

facile et clair, a su répandre la vie et le mouvement à force de noblesse et de raison. Il a su, dans un langage expressif et sûr, d'une langue solide et précise, développer, sans nuire à l'intérêt (il y en a), les plus généreux sentiments. Tisserand, Laferrière, Harville, Tétard, Mmes Florence, Valérie lui ont apporté un concours des plus intelligents, et il en est résulté un triomphe, qui mènera M. Ponsard tout droit de l'Odéon à l'Académie française, sans qu'il soit forcé de repasser le pont des Arts.

L'Odéon a le tort de ne pas faire bénéficier un auteur vivant des recettes de M. Ponsard, et de ne pas encourager les pièces en un acte, ce qui n'est nullement généreux; mais enfin, puisque ce théâtre s'obstine à jouer les auteurs morts dont il profite aux dépens des auteurs contemporains, signalons dans *l'Acte de naissance* de Picard, l'heureuse continuation des débuts d'une charmante ingénue, Mlle Ernestine Lafont, vive et gazouillante comme un oiseau.

La comédie de *Philiberte*, au Gymnase, interprétée par des artistes supérieurs, a de nouvelles preuves d'un talent franc et vif, dont nous avons loué plus d'une fois les qualités et les défauts. Sur cette idée d'une femme qui se croit laide, et qui apprend qu'elle ne l'est pas, M. Émile Augier a bâti une œuvre très-spirituelle. Nous ne ferons qu'un reproche à l'auteur, c'est d'abord de dédaigner un peu trop la rime, et puis de rechercher dans ses images et dans son style, sous prétexte de naturel, une certaine crudité qui n'est pas toujours d'accord avec les bienséances du monde. Nous insistons là-dessus, parce que cela semble un parti pris chez M. Augier, qui possède, lorsqu'il le veut, autant de grâce et de distinction que qui que ce soit. Philiberte, délicieuse sous les traits de Mme Rose Chéri, a reçu, quoiqu'elle parlât en vers, et ne chantât pas le couplet traditionnel, le plus aimable accueil des habitués du Gymnase, et ces deux succès, celui de M. Ponsard et celui de M. Augier, ont montré que la bonne littérature ne perd jamais ses droits sur le public. A côté de Mme Rose Chéri, de Mlle Figeac, de Bressant, de Lafontaine, citons Dupuis, qui s'est montré très-original.

La comédie en vers et en prose que M. Amédée Achard a donnée au Théâtre-Français est fort gaie; elle a été très-applaudie, et elle démontre une fois encore avec évidence qu'on peut jeter sa verve à tous les vents de la publicité, alimenter les journaux d'articles ingénieux, et réussir au théâtre aussi bien, et même mieux, que ceux qui en font métier : Provost, Delaunay, Leroux, Monrose et Mlle Fix, ont parfaitement représenté la comédie de M. Amédée Achard.

Les Lundis de Madame, de feu Allard, ne méritent guère tout le bruit qu'ils ont fait. C'est une fantaisie moins heureuse que *le Cercle* et *les Originaux*..

Mieux vaut dire un mot de la spirituelle esquisse de M. de Najac, au Vaudeville, *Un mari en cent cinquante*, un mari joué au piquet! M. de Najac, qui s'est fait connaître à l'Odéon par une aimable comédie, *la Chasse au lion*, prouve dès le début que la finesse d'observation et la vérité du détail caractérisent au plus haut point son talent.

L'Ambigu-Comique a repris la *Lanterne sourde*, vaudeville qui ressemble à un opéra-comique, et qui pour dater de trente années, n'en est peut-être que plus amusant. M. Benjamin Antier, le constant ami de Béranger, et qui a puisé à la source de cette amitié le secret des piquantes chansons, composa jadis cette joyeuse et populaire féerie en collaboration avec Désaugiers. Vollet, comique excellent, l'a fait valoir, et cette reprise est un succès nouveau.

Le Château des tilleuls a réussi également à ce théâtre; la pièce est curieuse et parfaitement jouée. Dumaine, Gaston, Ménier, Mlle Fernand, Mlle Périgat, ont fait assaut de talent et de distinction.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 avril.

— M. Blondin, membre de la Société libre des Beaux-Arts nous donne copie d'une lettre par lui adressée à M. Galouzeau de Villeprin, relativement à la communication de cet artiste, publiée dans notre dernier numéro, au sujet de la cathédrale de Rouen. La note émanée de notre rédaction et jointe il y a quinze jours à la lettre de M. Galouzeau de Villeprin, avait dès ce moment mis à couvert la responsabilité de M. Blondin, qui a été et qui a dû être, au sein de la Société libre des Beaux-Arts, non le critique mais le rapporteur des travaux du journal anglais *The Builder*.

— Les réunions artistiques de l'hôtel de la rue de Clichy touchent à leur terme; MM. Nadaud, Gozora, Augustin Thierry, Antoni Rondant, Nathan, Jouffroy et une charmante enfant, Mlle Buonsollazi, qui promet d'être une habile pianiste, se sont fait entendre et applaudir mercredi. La soirée qui aura lieu dans quinze jours sera la dernière de la saison.

— Le piano acheté par les ordres de l'empereur au célèbre facteur Érard, a été tenu, lors de l'essai de ce magnifique instrument aux Tuileries, par un de nos pianistes les plus distingués, M. Alfred Quidant, qui a été complimenté par Sa Majesté de la manière la plus flatteuse.

LE

JURY D'ADMISSION.

TABLEAUX RESTAURÉS AU LOUVRE.

Depuis que le nombre des feuilles politiques a diminué, celles qui sont spécialement consacrées aux beaux-arts ont suivi le mouvement inverse, et ce n'est pas la REVUE qui doit s'en plaindre; car, puisque ces feuilles vivent, ou du moins existent, on doit supposer qu'elles ont des lecteurs, peut-être même des abonnés, et il en faut assez naturellement conclure qu'il y a, beaucoup plus qu'on ne le pense généralement, des hommes possédés de l'amour de l'art jusqu'au point d'affronter les terribles colonnes de tant de journaux.

Mais, il en faut convenir, cet avantage, si c'en est un, est compensé par des inconvénients de plus d'un genre.

Le besoin de dire du nouveau conduit nécessairement, fatalement au paradoxe, et vous en trouverez au besoin une preuve nouvelle dans un article qui vient de se publier sur la composition du Jury d'admission de cette année, 1853.

L'auteur de l'article critique beaucoup la composition de ce Jury, et le condamne même à l'impossibilité de fonctionner. Il se livre, pour prouver son dire, à un calcul de temps d'où il tire cette conclusion : que chacun des objets soumis à l'examen n'aura à obtenir que deux minutes et demie du temps dont peut disposer le Jury. Cela n'est pas sérieux et mérite à peine une réponse. On fera seulement remarquer à l'auteur que deux minutes sont plus que suffisantes pour juger certains produits ; que, soit en bien, soit en mal, il faut fort peu de temps pour avoir un avis sur un tableau qui se distingue par sa faiblesse ou par sa beauté ; que le ridicule comme l'admiration, est prompt à se produire, et que la discussion ne s'établit jamais que sur les cas douteux. Or, quinze jours sont, pour ceux-là, très-suffisants.

Quant à la composition du Jury, les opinions de l'auteur soutiendraient mieux l'examen s'il n'arrivait malheureusement à cette conclusion : que toute composition de jury est impossible; alors il eût été à désirer qu'il nous dît comment il l'entendrait. Or, c'est ce qu'il a complétement négligé de faire, et le mérite de sa critique s'en trouve singulièrement amoindri.

On se souvient encore de l'immense éclat de rire par lequel fut accueillie l'œuvre du Jury de 1850-1851. On a dit avec raison, et, je crois, dans cette feuille même[1], qu'à en juger par le résultat, il fallait que ce Jury n'eût exclu que de bons tableaux, puisqu'il était impossible qu'on en eût présenté de plus mauvais que ceux auxquels on avait livré passage ; et cependant la formation du Jury de cette bien heureuse année avait été le produit du suffrage universel, dans toute sa pureté et son étendue, c'est-à-dire l'application, si longtemps attendue, de l'utopie si chère aux *Thomas Morus* de l'époque.

Il a donc bien fallu dès lors essayer autre chose; l'idée qui se présentait naturellement, celle qui reçoit aujourd'hui son application,

1. Volume de 1851, page 77.

était de former le nouveau Jury, moitié à l'élection, moitié au choix, et ce serait, certes, se montrer difficile de n'être pas satisfait des noms que l'administration a placés sur sa liste.

On a jugé, par ses œuvres, le Jury de 1850-1851, il est donc au moins prématuré de critiquer, par anticipation, celui de 1853. Loin d'être effrayé, comme on paraît l'être au préalable, je vois pour ma part, dans cette composition, toutes sortes de raisons de confiance. Si quelques-uns des noms cités n'appartiennent pas à la brillante pléiade des artistes de profession, ils appartiennent soit à des littérateurs distingués, soit à des hommes du monde connus par les encouragements éclairés qu'ils ont donnés à l'art ; et si, de ces éléments heureusement combinés, résultait par hasard la ruine de certains préjugés d'école et de quelques passions de coteries, il n'y aurait pas à coup sûr un grand mal. Si cette espérance est trompée, il faudra bien laisser la parole aux nouveaux docteurs ou mettre la question au concours et nommer bien vite une commission. Quant à moi, voilà mon projet, que je ne crains pas de faire connaître à l'avance : Former le Jury de tous les auteurs qui écrivent sur l'Exposition dans tous les journaux ; alors ces messieurs seraient peut-être contents, et encore je n'en jurerais pas.

Après avoir, en toute conviction et avec une complète indépendance, rendu justice à l'administration du Musée, peut-être aurai-je le droit de placer ici quelques observations sur lesquelles j'appelle toute son attention parce qu'elles portent sur un sujet bien autrement important que les Expositions annuelles de peinture, et se rattachent à la conservation des trésors de notre Musée.

Je suis loin de méconnaître tout ce qui a été fait de bien, de judicieux, notamment par l'administration actuelle, dans l'intérêt de la plus magnifique collection qui existe de tableaux et d'objets d'art en tous genres. Je n'examinerai pas si ces efforts ont été également heureux et si un goût sévère a toujours présidé à ces travaux. Le fait est que, même les moins réussis, sont tout au moins l'indice d'une active et louable sollicitude à laquelle on ne saurait trop applaudir. Ainsi la grande galerie a été enfin éclairée, ce que l'on demandait depuis trente ans, sous le vain prétexte que les tableaux étaient faits pour être vus. Ainsi l'on a restitué avec une grande habileté de direction et un extrême bonheur d'exécution la magnifique galerie d'Apollon dont aucun de nos contemporains n'avait l'idée, et dont ceux-là mêmes qui ont accompli cette heureuse restauration ne pouvaient peut-être même pas prévoir le succès ; ainsi les émaux, faïences, ivoires et tous les objets d'art, plus précieux encore par le travail que par la matière, ont été classés dans un ordre meilleur et plus rationnel ; ainsi enfin l'édifice lui-même a été restauré avec un soin et un sentiment de l'art qui n'ont trouvé que des admirateurs.

Mais pendant qu'on embellissait la demeure, les habitants, moins heureux, étaient l'objet d'un oubli qui ne peut se prolonger plus longtemps sans un grave dommage, dont la responsabilité revient en grande partie, il en faut convenir, aux administrations précédentes, mais dont la direction actuelle deviendrait solidaire si elle le laissait durer et n'y portait un prompt remède.

Il ne faut pas se le dissimuler, un grand nombre de nos principaux tableaux sont malades, malades de nettoiements anciens et maladroits, malades du défaut de soin et d'entretien, malades par suite de la faute inqualifiable qu'on a commise pendant si longtemps, de les recouvrir pendant toute la durée des expositions par les tableaux modernes, de telle façon que la poussière qui pénètre partout, ne pouvant plus être enlevée, s'est attachée aux toiles, et en a noirci quelques-unes de manière à les rendre souvent illisibles et méconnaissables.

Pour n'en citer aujourd'hui que deux exemples, je demanderai s'il est rien de plus triste que l'état où l'on a laissé successivement arriver le tableau des *Noces de Cana*, de Paul Véronèse, et les adorables *Patineurs*, d'Ostade ; le premier couvert d'un espèce de voile, qui forme comme un rideau de teinte nacrée et bleuâtre, a complétement perdu son charme lumineux, qui en faisait un objet peut-être unique. L'autre, littéralement couvert d'em

plâtres noirs formant de véritables croûtes de peinture, semble avoir été confié à quelque peintre en bâtiment, qui n'a pas même su assortir ses tons, et encore moins prévoir les changements que le temps devait y apporter. Or, ce que je dis de ces deux tableaux peut s'appliquer à beaucoup d'autres, et c'est ce que j'examinerai dans un second article; car après avoir signalé le mal, il serait à propos, je pense, de proposer le remède. Dieu veuille qu'il ne soit pas déjà trop tard pour l'appliquer!

Ernest LIESLE.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XI.

A M. le général Aupick,

Sénateur.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

Naplouse, 30 septembre 1850.

Pendant notre halte au village de Sebaste le capitaine Saroldi et ses pistolets ont été, de la part des habitants, l'objet d'une attention des plus bienveillantes. La curiosité de ces fils de l'Orient que la vue d'une arme à feu venue d'Europe transporte d'enthousiasme, était surtout excitée par le système de détente de ces armes qui étaient à piston. Ce fut pour nous un excellent prétexte de faire parade de notre supériorité belliqueuse aux yeux de nos hôtes qui ne nous inspiraient pas une excessive confiance. M. Saroldi dans une pantomime des plus animées expliqua le mécanisme de ses pistolets, fit jouer la détente, brûla quelques capsules en prononçant le nom de son amorce magique, et les arabes de répéter avec un indéfinissable ébahissement : « capsules, capsules! »

Grâce à cette circonstance, les gens de Sebaste éprouvèrent quelques regrets de notre départ; mais il nous tardait d'être à Naplouse, où nous devions coucher. Notre désir fut bientôt exaucé. Naplouse, au pays d'Ephraïm, n'est qu'à deux ou trois heures de Sebaste; toutefois l'accueil que nous reçûmes en cette cité ne fut pas de ceux dont on se plaît à garder la mémoire. Une bande d'affreux enfants lâchés par leurs parents à nos trousses nous accabla d'invectives et de projectiles; j'eus l'agrément de recevoir une pierre dans les reins. Au dire de mon drogman Achmet, l'injure que proféraient le plus fréquemment ces farouches marmots était celle-ci : « Chiens de chrétiens! » Menacions-nous de l'intervention de notre consul les assaillants ou les provocateurs, on nous faisait comprendre qu'on se moquait de notre agent consulaire comme de nous-mêmes, tant il est vrai qu'en ce point éloigné de la côte, toute influence diplomatique, toute observance du droit des gens s'annihile ou s'efface.

Naplouse, autrefois Neapolis, est la Sichem de l'Ancien Testament, l'une des plus vieilles cités du pays de Chanaan, située au versant d'une vallée, entre le mont Hébal au nord et le mont Garizim au sud ; elle unit inséparablement son nom aux noms d'Abraham et de Jacob. L'une de ses reliques vénérées était la grotte sépulcrale de Jacob, de Joseph et de Josué. Sur le tombeau qu'on suppose être celui de Jacob, l'islamisme a depuis érigé une petite mosquée. Détruite par Abiméleck, fils de Gédéon, Sichem ne reparaît dans la Bible qu'au temps de David; après Salomon, Jéroboam, premier roi d'Israël, y fixe sa résidence. Les Samaritains, par suite d'une dissidence religieuse, avaient bâti au sommet du Garizim un temple qu'ils déclaraient être plus beau et surtout plus conforme à la loi de Moïse que celui de Jérusalem. Ce temple où le culte de Jéhovah avait été remplacé par celui de Jupiter, sous Antiochus Épiphane, fut ruiné de fond en comble par Jean Hircan. Les chrétiens doivent une visite au puits de Jacob où Jésus eut son entretien avec la Samaritaine.

Après Hérode, qui avait fait de Sichem, Neapolis, cette ville devient une colonie romaine avec Vespasien, sous la dénomination de Flavia Neapolis. Les croisés s'étant emparés de Jérusalem, Naplouse reconnut l'autorité de Tancrède, qui en prit possession; et ses revenus furent affectés à l'entretien du Saint Sépulcre, jusqu'au jour où elle tomba au pouvoir

de Saladin, vainqueur d'Hittin. Frappée par un tremblement de terre en 1202, incendiée au courant des croisades, elle relève ses murs en 1283. Durant l'insurrection de 1834, Ibrahim tenu en échec sur le Sion par les Naplousiens, comme l'avait été Louis XI au château de Péronne par Charles le Téméraire, ne dut son salut qu'à l'intervention et aux promesses de son père, dont il s'était lui-même porté garant. Libre de ses pas, Ibrahim tint la foi jurée en dévastant tout le pays. Un second tremblement de terre éprouva Naplouse en 1837; celui-là s'étendit à presque toute la Palestine.

Autant que j'ai pu en juger, Naplouse, sous le rapport archéologique, est beaucoup moins du domaine de notre Académie des Beaux-Arts que de celui de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le savant Monteil qui s'est plu, dans son *Histoire des Français des divers états*, à rechercher l'origine, les développements et les transformations des races si variées et des classes si parfaitement caractérisées chez nous, aurait trouvé ici un merveilleux sujet d'études dans l'examen des quelques familles samaritaines qui se maintiennent pures de tout mélange étranger, depuis plusieurs mille ans. Ce phénomène est, sans nul doute, unique au monde, et lorsqu'on prend en considération l'antiquité de sa date, les empires qui ont vécu tant de siècles et les colonies romaines dont la durée a confondu tant d'intelligences, ne sont plus que des créations éphémères.

Les savants de la vieille Europe sont à peu près unanimes à déclarer que la poignée de Samaritains établis à Naplouse, est dépositaire du manuscrit authentique du *Pentateuque*, ce qui nous reporte, comme on le voit, bien au delà des Ptolémée, de la fameuse École d'Alexandrie et de la Version des Septante. Par pure curiosité, et non, croyez-le bien, pour vérifier le fait, car j'en aurais été empêché par une multitude de motifs dont le moindre est mon ignorance, j'ai exprimé le désir de voir ce précieux papyrus, cet inestimable palimpseste. Un raya du premier coin de rue m'a mené dans un lieu qui m'a paru être quelque chose d'assez semblable à une synagogue avec des faux airs de mosquée, car j'ai fait le simulacre d'ôter mes chaussures à la porte, et là, après force cérémonies, une sorte de lévite a exposé à mes regards un rouleau de satin cerise brodé d'or, d'où il a tiré un vélin noirci de caractères tracés à la main, et que volontiers j'aurais pris pour un manuscrit turc ou chinois, si le grand prêtre ne m'eût donné l'assurance que c'était de l'hébreu. En vérité, si le parchemin que j'ai eu l'avantage de contempler est le texte original du Pentateuque, il faut convenir que les Samaritains qui se perpétuent si admirablement de père en fils depuis Abraham, possèdent aussi la science suprême de conserver les manuscrits.

A tort ou à raison, je me suis presque en même temps souvenu de certains prodiges analogues dans nos pays, bien qu'ils ne touchent pas à des intérêts aussi graves et qu'ils ne remontent pas aussi haut que l'Ancien Testament. Combien n'a-t-on pas montré de tabatières du grand Frédéric? Combien de chapeaux de Charles XII n'a-t-on pas admirés? Combien n'a-t-on pas volé ou vendu de plumes de M. de Voltaire à Ferney, aux Délices ou à son hôtel du quai Malaquais? Comme d'autres, j'ai acheté, en parfaite connaissance de cause, des biscaïens mangés de rouille, et des boutons oxydés sur le champ de bataille de Waterloo. Mais, du moins, en Europe, le cicerone qui abuse de votre crédulité vous rend d'ordinaire en politesse la monnaie de votre pourboire; là où je suis, les choses ne se passent point tout à fait de même. Ce méchant raya qui m'accompagnait ne s'est-il pas permis de montrer les dents parce qu'il ne trouvait pas mon *bacchi* suffisamment anglais, comme si les Anglais avaient l'habitude de semer leurs livres sterling sur les grandes routes!

Je me suis donc débarrassé des services de ce guide mal appris; et ayant rejoint mes compagnons, nous avons invité un autre fainéant qui se croisait les bras sur notre chemin, à nous promener par la ville. Triste ville, au demeurant! Des rues étroites, mal tenues, par ci par là voûtées soit pour protéger les habitants contre les ardeurs du soleil, soit parce qu'on a profité de constructions antérieures; mais voûtées, pour la plupart à si peu de hauteur du sol qu'il faut baisser la tête pour y entrer, et qu'on dirait moins des galeries que des

égouts. Je crois bien que nous avons traversé aussi un endroit qui devait être un bazar. O Constantinople, ô Smyrne, ô Beyrouth, ô Damas, où étiez-vous?

Quand il s'est agi de la *bonne main*, nouvelle grimace de notre introducteur qui, plus intraitable encore que celui qui m'avait mené au temple, ameutait contre nous des nuées de bambins qui excellent dans l'art de lancer des pierres et de donner des charivaris. Le voisinage de notre camp et la présence d'Achmet et d'Abdallah ont mis un terme à cette manifestation non moins orientale que pacifique.

Les mœurs de l'hospitalière Écosse n'ont décidément rien de commun avec les appétits et les coutumes de la Sichem d'aujourd'hui. Le mauvais renom de cette contrée, ses habitudes de félonie et de rapines ne sont d'ailleurs pas des faits nouveaux. A la fin de l'autre siècle, l'historien de la campagne de Syrie, le général Berthier écrivait : « Les Naplousiens de Noure, Jenny et Fouli n'avaient cessé, depuis le commencement du siége de Saint-Jean-d'Acre, d'attaquer les convois de l'armée française, d'entretenir des intelligences avec Djezzar et de lui fournir des secours. Ces hostilités, d'un exemple si dangereux, méritaient un châtiment exemplaire. Bonaparte ordonna de brûler ces village et de passer au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontrera ; il reproche aux habitants, qui implorent sa clémence, d'avoir pris les armes contre lui, et d'avoir égorgé, avec des circonstances horribles, des soldats qui servaient d'escorte aux convois qu'ils avaient pillés. Cependant il se laisse fléchir, arrête la vengeance et leur promet protection s'ils restent tranquilles dans leurs montagnes. » Les épargnés de Naplouse observèrent si pieusement la foi jurée, qu'après la levée du siége d'Acre, ils eurent encore des nouvelles du général en chef. Un peu plus loin Berthier écrit : « L'armée couche le 3 prairial sur les ruines de Césarée. Le 4, des Naplousiens se montrent au port d'Abouhaboura : quelques-uns sont pris et fusillés, les autres s'éloignent. Leur but est de s'emparer des haillons qu'une armée abandonne dans sa marche [1]. » La correction infligée par nos pères à ces enfants de la plus inculte nature, m'a quelque peu consolé des mauvais traitements que nous avons subis au milieu d'eux.

Assis sous notre tente, bien reposés et plus calmes, un dernier compte nous restait à régler ; celui-là plus important que les autres, puisqu'il s'agissait de notre escorte. Cette journée devait être pour nous la *journée des pourboires ;* je l'ai notée sur mon carnet, non avec un caillou noir, *nigro notanda lapillo*, mais avec une grosse tache d'encre. La convention signée à Damas portait que nous compterions dix piastres par jour à chacun des soldats qui nous accompagnaient aussi longtemps que nous estimerions en avoir besoin. N'étant plus qu'à quelques heures de marche de Jérusalem, tout péril avait disparu, et, après avoir écouté la voix de la prudence, l'économie nous conseillait d'arrêter au plus vite les frais extraordinaires et d'en finir avec nos gardes du corps.

Soliman et les siens, en tout cinq hommes, étaient avec nous à leur septième journée de protectorat ; cinquante piastres par jour pour la totalité de la troupe formait une somme de trois cent cinquante piastres, à laquelle nous ajoutâmes pour l'arrondir une gratification de cinquante piastres, en tout quatre cents piastres ou un peu plus de cent francs.

La main sur la conscience et sur la bourse, mes compagnons et moi, nous pensions faire ainsi les choses d'une manière convenable, car au résumé nous n'étions ni des princes, ni des pachas, et tout bien pesé, Soliman pas plus que Mustapha, Mohamet, Ali et Amar, n'avaient couru pour nous aucun risque sérieux. Je remarquerai, pour être chroniqueur fidèle, que bien que cela ne fût point convenu, l'escorte, qui devait subvenir elle-même à sa nourriture, avait constamment vécu de nos provisions ; mais on aurait dit vraiment que ces Turcs s'étaient donné le mot : c'était à qui ce jour-là ferait la plus laide mine. Au lieu d'éclater en transports d'allégresse, Soliman, possessur des cinquante piastres de pourboire, se fit la part du lion, il les glissa depuis la première jusqu'à la dernière dans sa ceinture, à la hauteur de ses pistolets dont il caressait la crosse,

1. *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, etc., pag. 77 et 108.

regardant les soldats comme pour leur dire : « Si vous n'êtes pas contents de votre lot, je vous payerai avec ce cuivre là ! » Très-volontiers, en cette conjoncture et si le vent n'eût emporté nos clameurs, nous aurions crié : à la garde ! pour nous sauver de notre escorte. La nuit porte conseil ; nous nous couchâmes pleins de confiance dans nos drogmans et nos moukres; les soldats, suivant leur coutume, attachèrent leurs chevaux aux cordes qui circonscrivaient notre kan, puis ils s'étendirent à côté de leurs montures et bientôt la lune argenta de ses reflets ce poétique tableau du sommeil.

Le lendemain, quand je rouvris les yeux, nous étions seuls, Soliman et ses quatre hommes avaient repris le chemin de Damas.

Félix PIGEORY.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Exposition des Gobelins, de Beauvais et de Sèvres au ministère d'État.— L'Élysée. — Le tombeau de l'Empereur.— Déplacement de l'Obélisque.— Mouvements administratifs à la Préfecture de la Seine.— La tour Saint-Jacques-la-Boucherie. — Les Ingénieurs et les Architectes. — Une nouvelle de *l'Indépendance belge*.— La sculpture au Salon.— Un groupe de M. Préault.—Eau-Forte d'après Ruysdaël.

L'étroite alliance de l'art et de l'industrie vient d'être consacrée de la façon la plus éclatante par la dernière exhibition des produits, ou plutôt des chefs-d'œuvre de ces établissements hors ligne qui sont les manufactures de la couronne. M. Achille Fould n'a point voulu que cette exhibition eût lieu ailleurs que dans les beaux appartements que quelques semaines ont suffi pour improviser aux besoins de son ministère dans l'aile encore inachevée du Carrousel. Trois pièces faisant partie des salons de réception avaient été converties en musée : dans l'une, s'étalaient au grand jour les récentes merveilles des Gobelins, trois tapisseries immenses représentant, la première, une *frise du Vatican* d'après Raphaël ; les deux autres, des fleurs et des fruits que les oiseaux seraient venus becqueter comme les raisins d'Apelle si les fenêtres n'eussent heureusement été closes. Aux parois de la seconde salle étaient appendus des panneaux et portières, où la laine et la soie se mêlent aux filigranes d'argent et d'or, prodiges de patience et de goût, dont la manufacture impériale de Beauvais possède si bien le secret. Le dernier salon présentait un admirable assemblage des plus riches porcelaines de Sèvres, trésor de notre céramique, que l'Allemagne et l'Angleterre nous envient, et dont elles cherchent en vain, soit pour le fond, soit pour la forme, soit pour l'exécution, soit pour la pureté du style, à égaler les magnificences.

Un fait digne de remarque, c'est que la manufacture de Sèvres, qui avait subi au commencement du siècle l'influence de David, et qui depuis cette époque et malgré la décadence ou les progrès de l'art, était restée obstinément fidèle aux traditions artistiques du premier empire, marche avec le second vers une rénovation complète. Les lignes s'adoucissent, le contour devient moins sévère, les peintures elles-mêmes ne dédaignent pas la reproduction des vieux modèles, et vont même jusqu'à imiter avec un incomparable éclat, les richesses ornementales et les images de l'école byzantine. Ces brillants spécimens des manufactures de Sèvres, de Beauvais et des Gobelins, iront sous peu attester la suprématie artistique et industrielle de la France à l'Exposition universelle de Dublin, d'où elles seront envoyées à celle de New-York, pour nous revenir et prendre leurs places dans le futur palais du Carré Marigny, qu'on nous promet toujours pour l'année 1855, bien qu'aucun fondement ne sorte encore de terre.

Après tout, pourquoi ce palais ne s'élèverait-il pas du jour au lendemain, par enchantement, comme s'achève le Louvre, comme se développe et s'agrandit l'Élysée? Quant à l'Élysée, on me donne pour certain que Leurs Majestés ajournant leur départ des Tuileries, y viendront établir leur résidence vers le milieu du mois de mai. Si grande que soit la promptitude qu'on y mette, les constructions seront loin alors d'être finies du côté du faubourg Saint-Honoré; mais on pratique dès à présent

sur l'avenue Gabriel, en regard des Champs-Élysées, une entrée assez imposante qui traversera le jardin, et que l'empereur et l'impératrice adopteront jusqu'à l'entière conclusion des travaux sur la façade monumentale du palais.

Comme nous l'avons annnoncé il y a quinze jours, l'inauguration solennelle du tombeau de l'Empereur promise pour le 4 mai prochain n'aura point lieu. Voici dans quelles circonstances cette détermination a été prise.

La compagnie chargée du service des inhumations de Paris, plus connue sous le titre d'administration des pompes funèbres, avait été invitée à dresser le devis des dépenses qu'occasionnerait cette grande cérémonie, pour tout ce qui avait rapport aux tentures et autres appareils mortuaires. Le devis présenté par la compagnie s'élevait d'abord à la somme de 122 000 francs, finalement réduite à celle de 100 000. La question d'argent réglée, il restait à arrêter le programme; un conseil fut tenu dans ce but au palais des Tuileries; l'empereur le présidait, tous les ministres y assistaient, ainsi que l'état-major supérieur de l'hôtel des Invalides; le prince-maréchal Jérôme, gouverneur honoraire, le général Ornano, gouverneur, le général Sauboul, commandant de l'hôtel.

Quelques légers détails étaient en discussion lorsque M. le général Sauboul, comme éclairé par une soudaine lumière et pour mettre tout le monde d'accord, observa que Napoléon Ier ayant fait souche, et étant entré ainsi que sa postérité dans la série des souverains français, il serait aussi conforme aux coutumes nationales qu'à la pensée de l'empereur lui-même de faire à l'exemple de ce qui s'était déjà pratiqué pour d'autres monarques depuis Saint-Louis, deux parts de sa dépouille : le corps dans le mausolée triomphal sous le dôme des Invalides, le cœur à Saint-Denis.

Le prince Jérôme s'étant aussitôt levé, a d'une voix énergique déclaré que jamais lui vivant, il ne se prêterait à la mutilation des restes de son glorieux frère.

L'effet produit par cet incident a été immense, et l'empereur, après un moment de réflexion, levant la séance, a ajourné l'inauguration au mois de mai 1854, sans dire où elle aurait lieu.

Quelques considérations rétrospectives ne sont point ici hors de propos.

Six millions ont été jusqu'à ce jour employés à l'édification du tombeau de Napoléon Ier; le sarcophage a coûté à lui seul quinze cent mille francs, l'harmonie architecturale d'un des plus beaux monuments du XVIIe siècle a été compromise par ce gigantesque mausolée, dont plusieurs parties sont des chefs-d'œuvre, mais dont bien d'autres sont loin d'être irréprochables; sous ce rapport le tombeau de Maximilien à Inspruck aurait pu inspirer l'architecte. Il vient d'ailleurs de paraître à ce sujet un excellent livre, un guide des plus consciencieux, qui renferme tous les documents désirables. Ce travail, qui n'a que le tort d'être en avance sur les événements, a pour titre : *Description du tombeau de l'Empereur*, précédé d'une *Notice historique sur l'hôtel des Invalides*, et pour auteurs MM. J. Chautard, ancien rédacteur en chef de *la France napoléonienne*, et Th. Lejeune, attaché aux musées impériaux[1].

Ai-je besoin de rappeler l'embarras du gouvernement de Louis-Philippe au retour des cendres napoléoniennes, ses peines, ses recherches, ses hésitations, pour savoir en quel endroit il érigerait l'impérial reliquaire? Le captif de Sainte-Hélène avait écrit : « Je veux reposer aux bords de la Seine, dans les lieux que j'ai tant aimés. » Mais entendait-il bien par ces mots retenir sa sépulture sous la coupole des Invalides? et la branche d'Orléans a-t-elle jamais eu la pensée de lui décerner l'hommage héréditaire des caveaux de Saint-Denis? Tant de choses se sont passées depuis cette époque que M. le général Sauboul a très-logiquement pu proposer de porter le cœur de Napoléon là où ont dormi et dorment encore, par ses soins, quelques-uns de ses prédécesseurs depuis Clovis.

Tous ceux qui ont visité la basilique de Saint-Denis se souviennent d'une magnifique porte en bronze, placée dans les caveaux

1. In-18, Paris, dépôt central, 42, rue des Vieux Augustins; Ledoyen et Ce, Palais-Royal, 32.

sous le maître-autel, à la partie occidentale et au chevet du temple ; cette porte fermée par une triple serrure a été placée en cet endroit par les ordres de l'empereur qui y avait fait disposer le caveau impérial, contigu à celui des derniers rois de France.

Il ne saurait donc être douteux que la volonté très-explicite du fondateur de la dynastie napoléonienne ne fût d'être inhumé, lui et sa descendance, au chœur de la basilique consacrée par l'oriflamme. Qui sait? peut-être ce vœu est-il exprimé en termes précis et de la main même du souverain dans le testament authentique qu'un chancelier anglais vient d'apporter à Paris?

Telle est, quant à présent, la situation des choses : l'avenir dira le reste.

Le mausolée des Invalides me remet en mémoire un trophée voisin, l'obélisque qui, dit-on, changerait de place. Quelle histoire fut plus agitée que celle de ce fameux monolithe de Louqsor? A peine debout sur son socle on a traité ce granit égyptien d'intrus, on lui a reproché de rompre la perspective des Tuileries à l'Arc de l'Étoile, on lui en a voulu de n'être pas en proportion avec la place immense dont il occupe le centre, on a critiqué dans les termes les plus amers la supercherie architectonique au moyen de laquelle on lui a donné, pour le grandir, un soubassement et un piédestal violant, par leur hauteur, toutes les règles de l'art. La translation du Louqsor serait donc une chose résolue : l'obélisque, auquel succédera, place Louis XV, un groupe triomphal, ira orner la cour du Louvre ; des sphinx découperont leurs mystérieuses silhouettes aux angles de son piédestal, cette fois d'accord avec sa taille. L'érection d'une des aiguilles du Vatican sur sa base faillit coûter la vie à Dominique Fontana ; l'opération identique faite chez nous par M. l'ingénieur Lebas n'a pas été exempte de périls : est-il bien certain qu'on la recommencera sans accident?

Des mouvements qui ne sont pas sans importance s'effectuent dans l'administration supérieure de la ville de Paris. Le désir qui paraît guider M. le préfet de la Seine dans ses derniers actes, est celui de simplifier les services, d'en accélérer le mécanisme, et d'en assurer les travaux en ne fixant, autant que possible, ses choix que sur des hommes jeunes, actifs, tirés de l'administration même, et en conséquence, déjà au fait des nécessités municipales. Ainsi, M. Soupé, sous-chef du bureau de la grande voirie, est nommé chef du bureau des élections, place fort importante. M. Soupé lègue ses précédentes fonctions à M. de Pouilly, un des plus anciens et des meilleurs employés de la ville. Après trente-sept ans de bons et loyaux services, M. Darrier, chef du bureau des travaux d'architecture, prend sa retraite, et verra bientôt, sans doute, se joindre à la pension qu'il a si laborieusement gagnée, la croix de la Légion d'honneur. Le successeur de M. Darrier est M. Eugène Deschamps, conservateur du plan de Paris, qui n'est point remplacé dans l'emploi qu'il quitte; un commis d'ordre sera chargé de la conservation du plan. Naguère aussi, M. Varcollier, chef de la première division, n'a pas laissé son fauteuil à un autre : les beaux-arts, qui étaient la spécialité de ce fonctionnaire, sont rentrés dans les attributions immédiates du préfet, qui, s'inspirant sans doute du décret impérial du 19 février, a voulu, comme le chef de l'État lui-même, rapprocher de sa personne, dans le cercle des commandes municipales, les intérêts si précieux des artistes.

Les utiles réformes de M. Berger ne se bornent point à ce qui précède. On n'a sans doute pas oublié l'excellente mesure prise à la fin de 1847, par M. Lacave-Laplagne, ministre des finances, à propos de la succession architectonique de Paul Lelong, expert de l'enregistrement et des domaines. Le mandat, rempli vingt années durant par Paul Lelong, fut alors partagé entre six habiles architectes, MM. Rohaut de Fleury, Deschamps, de la Genière, Vestier, Saint-Agnan Boucher et Vigoureux, à chacun desquels ces expertises rapportent, en moyenne, trois à quatre mille francs par an. A son tour, M. le préfet de la Seine n'a pas cru devoir attendre le décès de M. Durand, architecte, qui avait le monopole des écoles, colléges, salles d'asile, et je ne sais combien d'autres établissements, pour l'exonérer d'une portion du fardeau qui pesait sur lui ; c'est pourquoi M. Berger a appelé à l'aide

de M. Durand, M. Uchard, grand prix de Rome, déjà inspecteur des travaux de la ville de Paris, et d'autres architectes chez lesquels il lui a semblé reconnaître le talent uni au zèle et à la bonne volonté.

La tour Saint-Jacques-la-Boucherie, ce joyau du moyen âge, auquel s'attachent étroitement le souvenir et la légende de Nicolas Flamel, occupera le rang qu'elle mérite dans les améliorations dont le percement de la rue de Rivoli a été l'heureux prétexte pour le quartier Saint-Martin. M. Berger, tenant à honneur l'initiative de ces embellissements et surtout de la conservation de l'admirable tour, a communiqué à M. Théodore Ballu, architecte par lui nommé pour la conservation de ce monument, les projets d'appropriation qu'il estime devoir se combiner le mieux avec le respect de l'architecture gothique et les légitimes exigences du quartier. M. Berger voudrait, à la base de cette tour, des fontaines, des exèdres et de belles plantations qui seraient, pour les alentours, un attrayant sujet de promenade. Les plans, dont l'idée sommaire a été fournie par M. le préfet de la Seine, vont donc être étudiés par M. Théodore Ballu, qui a jusqu'à ce jour secondé M. Got, premier architecte de l'église Sainte-Clotilde, dont l'édification touche à son terme. On m'informe, à ce propos, que les verrières de Sainte-Clotilde, confiées à M. Auguste Hesse et à son neveu, M. Auguste Galimard, n'empêcheront pas le premier d'envoyer au Salon une toile de petite dimension, retraçant l'un des plus beaux sujets de l'antiquité : *Clytie mourant d'amour ;* le second fera défaut bien malgré lui, la composition des cartons de ces vitrines étant en ce moment l'unique objet de ses études.

L'achèvement du Louvre et d'autres grandes œuvres, à la tête desquelles le gouvernement s'est placé, ont mis en présence, on aurait tort de dire en rivalité, deux classes de praticiens et deux systèmes qui ont, comme toutes les choses de ce monde, leurs imperfections et leurs avantages. Des ingénieurs ou des architectes, lesquels prévaudront? On doit à l'introduction du génie civil ou militaire, dans la construction des édifices publics, l'usage du carnet, sur lequel s'inscrivent jour par jour, et en quelque sorte heure par heure, toutes les fournitures, tous les labeurs, toutes les dépenses. Ce moyen est excellent, mais il réclame, de la part des agents dépositaires ou vérificateurs des carnets, une surveillance, une assiduité qui n'est qu'un devoir quand la rémunération est en parfaite conformité avec la tâche. Mais la municipalité parisienne, éclairée par l'exemple du gouvernement, entend appliquer le système des carnets aux travaux qui s'exécutent sur ses chantiers et pour son compte, et M. Édouard Renaud, contrôleur général, poursuit l'exécution de cette mesure avec une persévérance qui se fonde sans doute sur ce qu'il ne prend pas assez en considération la différence qui existe entre les honoraires payés par l'État et ceux alloués par la ville de Paris aux architectes. Le parallèle suivant en est la preuve : les agences du Louvre sont composées comme toutes les autres, *d'inspecteurs* qui touchent depuis 2000 jusqu'à 5000 francs. Dans les principales agences de la ville de Paris, le traitement des *inspecteurs* ne dépasse jamais 2400 francs, celui des *sous-inspecteurs* 1800 francs ; celui des *conducteurs* 1500 francs. Il n'y a d'ailleurs pas à comparer sous le rapport artistique, les travaux du génie civil ou militaire avec ceux de l'architecture spéciale. Toute hésitation est dissipée par le simple parallèle des piédestaux du Pont-Neuf, ouvrage de MM. les ingénieurs, qui offrent incessamment à hauteur de l'œil leurs angles aigus, taillés dans le granit, avec les élégants candélabres de la grille du Louvre, si habilement étudiés par M. Duban. Entre les architectes et les officiers du génie ou les membres de l'illustre corps des ponts et chaussées, la cordiale entente sera toujours préférable à l'antagonisme ou à la concurrence.

Le correspondant de *l'Indépendance belge* écrivait il y a peu de jours :

« On parle d'abattre, pour dégager l'église Saint-Roch, tout le pâté de maisons qui part de cette église et va jusqu'au passage Saint-Guillaume, rue de Richelieu. On ferait sur cet emplacement une belle place et un square, et l'on se débarrasserait ainsi de toutes ces rues salles et obscures qui obstruent le quartier du Palais-Royal. » La Revue des Beaux-Arts,

dans les *Mélanges* de sa livraison du 15 novembre 1852, a publié ce qui suit : « Il est sérieusement question d'un remaniement complet du quartier Saint-Roch. L'église, complétement isolée, serait pourvue de grilles et de plantations à ses abords. Ainsi disparaîtrait le fangeux passage Saint-Roch, et les ruelles qui y aboutissent à son extrémité supérieure. La butte des Moulins serait abaissée, et pour compléter l'ensemble de ses travaux, la rue Sainte-Anne redressée et nivelée dans tout son parcours. »

Le correspondant *bien informé* de *l'Indépendance* expédie en Belgique comme fruit nouveau, un fait qu'il nous emprunte après cinq mois de réflexions. Franchement on aurait tort de crier au plagiat !

La communication qui nous avait été faite et que nous avons insérée dans notre dernier numéro, au sujet de la fâcheuse distribution des jours dans la galerie de la statuaire aux Menus-Plaisirs, cette communication n'a pas été perdue, et voici qu'on nous apprend que l'inconvénient signalé par l'auteur de la note a été réparé. Ce résultat est déjà une bonne nouvelle dont se féliciteront avec nous les sculpteurs qui espèrent voir leurs œuvres figurer au Salon et parmi lesquels il faut citer M. Louis Véray, auteur d'une *Moissonneuse endormie sur une gerbe de blé*, et d'un *buste d'Arlésienne* exécuté à Arles même, œuvres accueillies à l'unanimité par le Jury ; M. François Truphème qui a envoyé un buste en marbre, *Jeune Fille*, et une statuette également en marbre, portrait de Mme T.... B... ; M. Mathieu-Meusnier, un marbre de grandeur naturelle ; *Jeune Fille assise* tressant une couronne avec les marguerites qu'elle vient de cueillir. M. Dieudonné aura un groupe de grande proportion, *Adam et Ève*.

Le Jury d'admission pour la statuaire aux Menus-Plaisirs n'a pas seul, dit-on, le monopole de la sévérité. Lors de son passage à la direction des Beaux-Arts, M. Charles Blanc avait commandé pour les piédestaux du pont d'Iéna quatre groupes à MM. Auguste Préault, Feuchères, Devaux et Daumas. Plus habile ou plus expéditif que ses trois confrères, M. Auguste Préault ayant terminé son œuvre, *un Soldat gaulois et son coursier*, l'a soumis, suivant le programme à un jury composé de MM. Hittorf, Visconti et Labrouste, qui l'ont repoussé à l'unanimité. Si fâcheux qu'il soit, cet échec de l'artiste n'est peut-être pas une preuve flagrante de l'insuffisance de sa composition. Le talent, le faire, le style, ce qu'on peut appeler le *parti pris* de M. Auguste Préault, a souvent été mis en question, exalté jusqu'à l'hyperbole par les uns, abaissé outre mesure par les autres. Pour tout dire, M. Préault est traité journellement comme l'a été avant lui M. David (d'Angers), qui, malgré toutes les contestations, n'en a pas moins franchi la porte de l'Institut.

Les amateurs de Ruysdaël verront avec plaisir la jolie eau-forte gravée dernièrement par M. Eugène Blery, d'après un magnifique dessin de ce maître faisant partie du cabinet d'un de nos plus célèbres collectionneurs.

Georges GUÉNOT.

30 avril.

UNE DERNIÈRE SOIRÉE.

Durant la saison qui vient de finir, le directeur d'un recueil périodique a ouvert les mercredis de toutes les quinzaines son salon à ses amis et aux diverses illustrations des arts et des lettres qui ont bien voulu répondre à son appel ; en cela, il n'a fait que suivre l'exemple maintes fois donné par ses confrères de la grande presse. Sans prétendre en quoi que ce soit établir un parallèle entre les causeries modestes de l'hôtel de la rue de Clichy et ce qui s'est passé ou ce qui se passe ailleurs, il est peut-être permis de rappeler les réceptions de M. Armand Bertin, directeur du *Journal des Débats*, dans ses beaux appartements de la rue de l'Université ; celles de M. le docteur Véron, sous les riches lambris de la rue Taitbout et de la rue Castiglione ; celles de M. Delamarre, propriétaire de *la Patrie* ; celles enfin de M. Emile de Girardin, à l'ancien hôtel Marbeuf. Les réunions dont nous avons déjà eu l'occasion de dire quelques mots, ayant vu, d'une quinzaine à l'autre, leur intérêt s'accroître avec le nombre des visiteurs et la soirée de mercredi, qui devait clore jusqu'à l'hiver prochain la série de ces intimes rendez-vous, ayant eu une physionomie toute spéciale, il a semblé que la circonstance autant que les précédents commandaient d'en rendre un compte plus détaillé. Jamais en effet, depuis trois ou

quatre mois, le lieu en question n'avait présenté une telle affluence, un si heureux concours de célébrités ou d'hommes connus.

Les arts étaient représentés à l'hôtel de la rue de Clichy par MM. Hippolyte Le Bas, de l'Institut; Duc, architecte du Palais-de-Justice; Albert Lenoir, architecte du musée du Moyen Age, Alfred Chaudet, auteur de remarquables travaux sur les antiquités grecques; Eugène Nepveu, inspecteur des travaux des hospices; puis des peintres, MM. Vinchon, Alexis de Fontenay, Auguste Galimard, Vanderbuch, Jean Bremont, Galetti, Alexandre de Bar, Palizzi; des statuaires, MM. Desbœufs, Mathieu-Meusnier, Émile Thomas, Aristide Husson; des graveurs, parmi lesquels M. Gelée; puis l'art industriel dans une de ses plus brillantes individualités, M. Amédée Couder. Les lettres aussi se trouvaient là avec MM. Saintine, Adrien de Longpérier, conservateur des antiques au Louvre; Alexandre de Lavergne, Hippolyte Lucas, Georges Guénot, Galoppe d'Onquaire, Louis Énault, Gustave Nadaud, Nérée Desarbres, Onésime Seurre, Hercule Robert, Alfred de Martonne, et beaucoup d'autres. Le théâtre et la musique ne faisaient pas non plus défaut : c'étaient MM. Levasseur, Chapuis, Wartel, de l'Opéra; Batiste, directeur de l'Orphéon; Alfred Quidant, les frères Lyonnet, Gozora, Émile Thierry, Jollivet, Griffon, Cohen, Jouffroy, Hoffmann, F. Viret, l'improvisateur Cavallo, Edmond d'Ingrande, organiste des Blancs-Manteaux. Longtemps désiré, M. Levassor, que le succès avait retenu ce soir-là, d'abord au Palais-Royal, ensuite dans un salon de la place Vendôme, est apparu vers une heure du matin. Partout où il entre, Levassor, artiste de bon augure, répand la gaieté et le rire.

Jusque-là pourtant la verve lyrique de la soirée ne s'était pas un moment ralentie. Tour à tour on avait pu entendre et applaudir M. Levasseur chantant deux de ses plus beaux airs, que Mozart semble tout exprès avoir écrit pour sa belle voix dans le *Don Juan* et *les Noces de Figaro;* François Wartel, qui a dit deux cantilènes de Reber et de Schubert, compositeurs qui marchent du même pas et que le chanteur égale par le sentiment exquis de son exécution; M. Chapuis, qui a interprété une des dernières romances de M. Adrien Boïeldieu, *le Masque de fer*, avec un éclat, une puissance et un charme d'organe qui ont enlevé tous les suffrages. A travers ces sévérités magistrales, un jeune homme qui débute dans la carrière et marche déjà sur les traces de Levassor, a très-spirituellement et très à propos jeté ses amusantes charges. M. Émile Thierry est le fils d'un officier de l'empire; pour le concert qu'il donne aujourd'hui même, le père, ayant appelé sur son enfant la bienveillance de l'empereur en lui adressant ses états de service, il a aussitôt été répondu que Sa Majesté prenait cinquante stalles, et que le nom d'Émile Thierry était inscrit sur la liste des artistes qui figureront à la saison prochaine dans les programmes de la cour.

L'arrivée de M. Gustave Nadaud qui avait précédé d'une heure environ celle de M. Levassor, a imprimé à l'intermède qui se prolongeait un caractère plus particulièrement épisodique, par la succession d'une multitude de petits romans, d'aimables histoires, de peintures grivoises avec accompagnement de piano et pantomime qui ajoutait encore à la vérité de ces saynètes. Sans reprendre haleine M. Gustave Nadaud a chanté ses *Deux Gendarmes* et son *Quartier Latin*, aquarelle délicieuse où l'entrain de Désaugiers se voile par-ci par-là de la douce mélancolie de Catulle. Un des frères Lyonnet a ensuite chanté du même poëte, *les Dieux s'en vont.* L'autre Siamois a immédiatement riposté par la légende de *Pierrot et Pierrette*, toujours du même M. Nadaud, qui, en cette occurrence a rivalisé avec Lesage, car on croirait vraiment qu'il a trouvé son joli tableau tout fait dans les coulisses du théâtre de la Foire.

Peu après, MM. Gozora et Émile Thierry ayant pris place aux angles du clavier qui frémissait sous la main de M. Jouffroy, le rideau s'est levé sur le dernier acte, c'est-à-dire sur la surprise de la soirée, une sorte de pot-pourri improvisé, ou, si l'on veut, fait à l'aventure, de pièces et de morceaux, de rimes et de refrains à la fortune de l'esprit et des vieux airs français. Les maîtres de la maison, qui font toute chose avec une grâce parfaite et qui excellent dans l'art de bien recevoir, avaient prié quelques-uns de leurs amis de tourner en couplets un remercîment d'adieu pour les artistes qui, depuis le début de l'hiver, avaient contribué à l'agrément de leurs soirées. Si peu enclins que nous soyons à imprimer des vers, peut-être ne nous en voudra-t-on pas trop de reproduire ici quelques-uns de ces couplets qui perdront beaucoup cependant à ne point être chantés sur leurs vieux airs. MM. Gozora et Émile Thierry étaient censés prendre, au hasard, dans un chapeau les noms des artistes ou des écrivains chansonnés. Cette idée est de M. Galoppe d'Onquaire à qui appartiennent également les vers qui suivent :

Voici deux noms! Voyons à la lumière!
C'est Calderon et Lope de Véga,
Et, dans ce coin, je crois lire Molière
Un petit peu.... Mais enfin le voilà!
En ce moment, s'ils ne sont pas des nôtres,
Mon cher Lucas, du moins, vous êtes là :
Quand leurs beaux vers me rappellent les vôtres,
Pardonnez-moi ce que chacun dira.

Ah ! celui-ci, c'est Béranger lui-même ;
Si ce n'est lui, c'est Horace ou Chaulieu ;
Son front est ceint d'un triple diadème :
Il pense, il chante, il crée ainsi que Dieu ;
Ses doux accents, toute âme les écoute,
Car c'est toujours le cœur qui l'inspira....
Ce talent-là, c'est un secret, sans doute ;
Demandez-le.... Nadaud vous le dira.

Quel doux parfum en ce moment s'élève !
Est-ce du ciel que nous vient sa sentenr?
Si c'est un songe, ah ! du moins qu'il s'achève,
Et laissez-moi respirer cette fleur....
De ma jeunesse elle embauma l'aurore :
On l'appelait alors : *Picciola*....
Oh ! laissez-moi la respirer encore;
Saintine et Dieu l'ont faite pour cela.

La monnaie de sa pièce a été rendue à M. Galoppe d'Onquaire par M. Saintine, en une jolie strophe dorée où l'auteur a mis en pratique le *petimusque damusque vicissim* d'Horace, et qui prouve que, dès le siècle d'Auguste, les poëtes avaient inventé le libre échange. Lisez plutôt :

Un bel esprit des plus charmants
Qui de nous tous, je crois, se moque,
Fit un' *Femme de quarante ans*,
Sans la manquer, pas d'équivoque!...
Puis il prit *L'amour aux cheveux*....
Pour le coup c'est la foi qui sauve ;
Car l'amour est un petit vieux
Qui d'puis longtemps doit être chauve.

Messieurs, parlons des deux jumeaux
Lyonnet.... Leur nom vous dit leur race;
Lyonnets, petits lions ou lionceaux ;
Car ils ont la force et la grâce.
Vu leur ressemblance, chacun
Se dit sans en vouloir rabattre:
Comment quand les deux ne font qu'un,
Ont-ils du talent comme quatre?

Le passé et l'avenir de l'Opéra ont été célébrés par M. Georges Guénot :

Les échos du Conservatoire
Ont dit la première victoire
D'un jeune ténor bien doué
Et bien loué ;
Sa célébrité qui commence
Est l'éclatante récompense
Du talent que déjà Paris
Reconnaît à Chapuis.

Œdipe à la paupière close,
Bertram, Marcel, Fontanarose,
Diable ou gascon, soldat ou roi,
Salut à toi !
Au théâtre, qui te regrette,
Ton nom chaque soir se répète,
Et lorsqu'on cite un grand chanteur,
C'est toujours Levasseur.

Enfin M. Hippolyte Lucas, à la suite de beaucoup d'autres couplets, comme il sait les tourner, a mis tout le monde d'accord dans le final que voici, et qui s'adressait au propriétaire du journal non moins qu'à ceux qui le secondent dans sa tâche.

Tu prends pour bâtir ta REVUE
Adam, Berlioz, Le Bas, Guénot
Dont l'esprit supplée à la vue,
Puis Méry, qui n'est pas un sot,
Saintine, aux romans pleins de grâce,
Et Galoppe, aux piquants écrits,
C'est assez pour lui donner place
Dans les *Monuments de Paris!*

Le dernier vers du pot-pourri expirait sur les lèvres de M. Gozora quand Levassor est sorti de la coulisse, oui, de la coulisse, car, entrant dans le salon comme il aurait paru sur son théâtre, il a joué avec un des Lyonnet une désopilante scène qui vaut mieux que beaucoup de longs poëmes ou de grosses comédies, et dont la première représentation a eu lieu aux Tuileries, il y a seulement quelques semaines. Cependant on était à bout de rire ; deux heures sonnaient à toutes les horloges, c'était bien à coup sûr le moment de la retraite. Le monde parti, une quarantaine de personnes restaient encore qui ont été invitées à prendre place à un couvert dressé au milieu de buissons de roses, de bosquets d'orangers et d'espaliers de camélias, au rez-de-chaussée de l'hôtel. A ce souper, on a fredonné encore comme aux bons temps, comme si Collé, Laujon, Vadé, Panard, Radet, Debraux, Brazier eussent été de la fête. A cinq heures, et par le brouillard matinal qui se mêlait, dans le jardin de l'hôtel, à la fumée des cigares, on chantait encore en se disant au revoir ce joyeux impromptu de M. Saintine :

Silence! messieurs, car voici
Qu'il s'agit de notre hôte;
Il faut bien qu'il y passe aussi
Et qu'à son tour il saute.
Mais qu'allons-nous dire de lui ?
Rien qu'un mot que voici :
Qu' tous les ans il nous traite ainsi,
Biribi !
A la façon du maître ici,
Notre ami !

HENRY DE SAINT-DIDIER.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 492.

Séance du mardi 19 avril 1853.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures. Le secrétaire général donne lecture du procès-ver-

bal de la séance du mardi 5 courant, lequel est adopté sans réclamations.

M. le président procède au dépouillement de la correspondance dans laquelle il trouve :

1° Une lettre de M. Charles Chevalier, ingénieur opticien, par laquelle il remercie les membres de la Société libre des beaux-arts d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres résidents.

2° Deux numéros du journal anglais *The Builder* (le Constructeur), lesquels sont, comme d'usage, renvoyés à M. Blondin, rapporteur.

3° Une brochure donnant le compte rendu de la séance publique de la Société d'agriculture, de commerce, des sciences et arts, du département de la Marne. M. Pernot est chargé de l'examiner et de rendre compte à la Société de ce qui peut l'intéresser.

4° Un volume des *Annales agricoles, scientifiques et industrielles du département de l'Aisne*, contenant l'analyse des principaux travaux de cette société, pendant l'année 1851. Cette brochure est accompagnée d'une lettre de M. le secrétaire général de ladite société, en réponse à la circulaire que nous lui avions adressée le 3 novembre dernier. D'après le vœu que forme la Société académique de Saint-Quentin, d'échanger ses publications avec la Société libre des beaux-arts, et par l'envoi qui lui en est fait aujourd'hui, la Société lui accorde le titre de société correspondante, et décide qu'avis lui en sera donné par M. le secrétaire général. La brochure ci-dessus est renvoyée à M. Vavin, avec prière de nous en faire un rapport.

5° Le XLIIIe volume des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de France*, renvoyé à M. Vavin, rapporteur ordinaire de cette publication.

6° Le bulletin du premier trimestre 1853, de la Société des antiquaires de l'ouest, dont M. Gelée est chargé de rendre compte à la Société.

7° Le douzième numéro d'un journal artistique hebdomadaire. M. Bidaut se charge de l'examen de cette feuille.

8° Deux exemplaires du *Programme des questions agricoles et littéraires*, mises au concours de 1853, par la Société d'émulation de Cambrai. Un de ces exemplaires est déposé aux archives, tandis que l'autre est renvoyé à M. Bidaut pour en faire l'examen.

D'après ce programme, la Société décernera, au mois d'août 1853, une médaille d'or à l'auteur du meilleur mémoire : 1° sur les améliorations à apporter dans les constructions rurales du nord de la France; ce travail, accompagné des plans et des coupes de diverses constructions, devra pouvoir s'appliquer depuis les plus petites habitations jusqu'aux plus grandes fermes; 2° sur les descriptions des voies romaines qui traversent l'arrondissement de Cambrai, et que l'on désigne vulgairement sous le nom de chaussées Brunehaut. Cette question d'archéologie devra être traitée avec le plus grand soin. Les ouvrages devront être adressés à M. le président de la Société avant le 1er juillet 1853.

En l'absence de M. Dussauce, M. Vavin fait un rapport verbal sur quatorze livraisons des travaux de la Société nationale et centrale d'agriculture, années 1849, 1850, 1851 et 1852. Les conclusions du rapport tendent à faire déposer aux archives lesdites livraisons.

M. Bidaut demande la parole pour faire quelques communications; il émet le vœu que les présidents des différentes sections, et notamment celui de la section des amateurs, réunissent, au moins tous les trois mois, les membres composant les diverses sections, afin d'obtenir une direction unique et active des travaux qui intéressent la Société. Cette communication reçoit l'approbation de la Société, qui se joint au vœu de M. Bidaut.

Le même membre rappelle qu'il existait dans le temps une commission dite de recherches, ayant pour but d'instruire la Société des travaux intéressants qui se font dans Paris. Quelques observations soulevées par divers membres, prouvent que les travaux de ce comité permanent n'ont jamais été interrompus.

M. Bidaut rappelle enfin, que la mort nous ayant ravi des collègues de mérite, il a dû être nommé des commissaires chargés de faire sur chacun d'eux, une notice nécrologique. Il pense qu'il en est qui ont été délaissés, et il

appelle toute l'attention de la Société sur des usages qui faisaient honneur autant à celui dont on vénérait la mémoire, qu'à la Société qui rendait hommage à la vérité. M. le président fait observer que les commissaires sont nommés, et que plusieurs d'entre eux sont sur le point de terminer leurs travaux.

M. le président remercie M. Bidaut de ses communications.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 3 mai 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 19 avril 1853; 2° correspondance; 3° scrutin pour la nomination de trois membres résidents dans la section des amateurs; 4° scrutin pour la nomination d'un membre correspondant; 5° rapport de M. Blondin sur une série du journal anglais *The Builder;* 6° communication d'imitation d'anciens vitraux, par M. Coze, présenté par M. Chaudet; 7° rapport de M. Maillet sur les mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, année 1852; 8° nomination de la commission de la séance publique; 9° questions diverses.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS GARNERAY,
Vice-président.

Séance du 15 avril 1853.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, après un débat soulevé par M. Gâmen-Dupasquier, au sujet d'un incident de la séance du 1er avril.

Correspondance. M. Marcellin demande à M. le président la rédaction définitive de l'inscription à mettre sous le buste de S. M. l'empereur.

M. C. E. Clerget a écrit à M. le président. Lecture est donnée de sa lettre. Comme elle est purement confidentielle et traite d'affaires particulières, on n'en publiera pas d'extraits dans la Revue des Beaux-Arts.

L'ordre du jour appelle l'attention du Comité sur le renouvellement annuel d'une partie des membres composant le bureau.

M. H. Lazerges propose de convoquer extraordinairement, par circulaire, les membres du Comité. Adopté.

Une nouvelle discussion s'engage à propos de la question administrative des finances. M. le trésorier ayant terminé et déposé son travail, le comité, par un vote spécial, passe à l'ordre du jour, et fixe au 25 courant la convocation du conseil administratif pour apurer les comptes du trésorier, conformément aux prescriptions de l'art. 33 des statuts.

M. Minet s'excuse de n'avoir pu présenter son travail aussitôt que l'assemblée aurait pu le désirer.

M. Lazerges fait une proposition que le Comité prend en considération. L'honorable membre, craignant que l'État ne fasse plus d'expositions annuelles d'art, propose au Comité d'organiser une exposition, lorsque le gouvernement aura cessé d'en faire. A la séance prochaine M. Lazerges présentera son projet plus amplement élaboré.

M. Minet annonce au comité central la perte douloureuse qu'il vient de faire en la personne de M. Guersant, statuaire, et l'un des fondateurs du Comité. L'orateur entre dans quelques détails sur les derniers moments de cet artiste de talent, enlevé, après une carrière longue et honorable. M. Minet ajoute encore qu'il fournira à M. Van Tenac les documents nécessaires à la notice nécrologique de feu Guersant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ordre du jour de la séance du vendredi 6 mai 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 15 avril; 2° Correspondance; 3° Renouvellement du tiers des membres du bureau; 4° Rapport sur les estompes de M. Gallais; 5° Propositions diverses.

Le secrétaire général,

H. VIGER DUVIGNAU.

THÉATRES.

Théatre du Vaudeville, *On demande un gouverneur*. — **Théatre des Variétés**, *l'Amour, quéqu' c'est que ça*. — **Théatre du Palais-Royal**, *une Femme dans une fontaine, une Nichée d'arlequins*. — **Théatre de la Gaîté**, *Marie-Rose*.

Pères sages et prudents, qui voulez donner un bon gouverneur à votre fils, prenez un ancien mauvais sujet! Telle est la morale de la spirituelle comédie de MM. Adrien de Courcelle et Jaime fils. Au premier coup d'œil cette morale a un air assez singulier et peut sembler un paradoxe; mais elle ne manque pas d'une certaine vérité quand l'ancien mauvais sujet est revenu à des sentiments vertueux et sent le besoin de rentrer dans la famille. La famille, en effet, n'est pas comme l'honneur une île escarpéee et sans bords où l'on ne peut plus rentrer. On peut toujours rentrer dans la famille, et l'on y est bien reçu. La famille accueille l'enfant prodigue et lui fait fête: elle tue le veau gras en son honneur, c'est-à-dire qu'elle lui donne souvent ses plus belles héritières, et rétablit ses affaires endommagées.

Vous voulez donc un gouverneur; ne prenez pas un abbé sale et grossier, un pédant farci de grec et de latin; ils ne conviennent guère à un jeune homme du monde, désireux de se lancer dans tous les désordres de la vie, qui ne rêve que chevaux et maîtresses, et que ces messieurs sont peu faits pour arrêter à temps sur la pente excessivement rapide des séductions.

M. Duresnel comprend sa position: il est riche, il a un fils de dix-huit ans, une jeune fille de seize ans; il a de plus, marié en seconde noces, une femme très-jolie, que les lions du jour regardent avec complaisance. M. Duresnel est obligé de s'absenter. Qui laissera-t-il à la tête de sa maison? M. Frédéric se présente. M. Frédéric est à bout de ressources; il a mené une vie joyeuse; il a eu des duels, des maîtresses; il est très-fort au billard, à l'écarté; il fume; il monte à cheval; il boit; mais du reste, c'est un garçon d'honneur. Il ne dissimule aucune de ces brillantes qualités à M. Duresnel. Voilà l'homme qu'il me faut, se dit le père de famille? S'il laisse pécher mon fils, ce ne sera pas par ignorance du danger.

En effet, Frédéric une fois installé dans la maison de M. Duresnel est bien vite au courant de ce qui se passe. Il s'aperçoit que son élève est amoureux d'une certaine Rosalie, à lui parfaitement connue, et dont la manie assez commune chez les demoiselles de son espèce, est de se faire épouser. Mlle Rosalie veut absolument faire une fin. Il s'aperçoit encore qu'un de ses anciens amis, un séducteur de profession, M. Timoléon, fait la cour à Mme Duresnel. Il rencontre aussi, chemin faisant, un secret duquel dépend la considération de son patron. Frédéric arrange toutes ces affaires. Il brouille son élève avec Mlle Rosalie, Mme Duresnel avec Timoléon, achète à un usurier le titre qui compromet un nom honorable, et pour prix de ses bonnes actions obtient la main de Valentine, fille de M. Duresnel, dont il est amoureux.

Cette petite comédie est faite avec beaucoup de délicatesse et d'esprit: elle a complétement réussi, et Fechter s'y est montré plein d'élégance et de distinction.

Les *Variétés* ont refait le poëme de Longus *Daphnis et Chloé*, avec une grâce toute villageoise. C'est la pastorale en sabots. M. Clairville, passé maître en jolis couplets, et qui a toujours à sa disposition un répertoire de situations comiques, a retracé un fort joli tableau rustique. Mlle Scrivaneck, actrice de mérite, qui joue à merveille les travestis, et qui chante fort bien, est très-piquante dans le rôle du *Nouveau Daphnis*. Cette première leçon d'amour a paru fort bien filée, et Lassagne, le comédien très-amusant, y jette beaucoup de gaîté; *l'Amour, quéqu' c'est que ça*, a de la vivacité et de l'entrain. C'est un succès.

Hyacinthe, au *Palais-Royal*, est le plus malheureux des hommes. Il a promis mariage à sa blanchisseuse, et l'ingrat l'oublie! Elle menace de se tuer, et Hyacinthe trouve dans sa fontaine une femme dont on ne voit plus que les pieds. Son désespoir est profond, mais par bonheur ce n'était qu'un mannequin, et la blanchisseuse attendrie du repentir, pardonne à l'infidèle en l'épousant. Quel pardon! Hyacinthe est très-comique dans cette plaisanterie un peu prolongée, mais fort gaie néanmoins.

Dans une *Nichée d'arlequins*, MM. Cogniard frères ont fait revivre avec bonheur ces types heureux de la comédie italienne, qui ont tant charmé nos pères, et qui charmeront encore longtemps nos neveux. Ils ont donné à Levassor, chargé du rôle du fameux Thomassin, l'occasion de déployer toutes les grâces légères et dansantes qu'il possède à un haut degré. Levassor est probablement un arrière-petit-fils de Thomassin. Il est de la famille, il en a toutes les traditions.

Mais la *Gaîté* nous réclame; la *Gaîté* nous demande des larmes. La *Gaîté* est voisine du Château d'Eau, et comme lui, elle verse un déluge perpétuel: MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson savent mieux que personne mettre en mouvement les ressorts de ce jet d'eau, et dans *Marie-Rose*, on peut dire qu'ils ont fait jouer les grandes eaux. Cœurs sensibles, allez pleurer à la *Gaîté*!!!

Hippolyte LUCAS.

MÉLANGES.

1er mai.

Le Jury d'admission pour les ouvrages d'art au Salon de 1853, était composé ainsi qu'il suit. Membres nommés à l'élection. *Peinture :* MM. Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Picot, Hippolyte Flandrin, Dauzats, Henriquel-Dupont, Mouilleron. Membres supplémentaires : MM. Léon Cogniet, Robert Fleury, Corot, Français. Les trois premiers s'étant démis de leurs fonctions, M. Troyon a été adjoint à M. Français. *Sculpture :* MM. Toussaint, Rude, Oudiné, David (d'Angers). *Architecture :* MM. Labrouste et Danjoy. Membres nommés par l'administration. *Peinture :* MM. de Morny, Villot, Reiset, de Viel-Castel, F. Mercey, Alfred Arago, le marquis Maison. *Sculpture :* MM. Adrien de Longpérier, Raoul-Rochette, Turpin de Crissé. *Architecture :* MM. Mérimée et de Caumont. Le bruit court que le Jury s'est montré fort difficile ; que M. Eugène Delacroix en a surtout été le Rhadamante, et que sur quatre mille ouvrages présentés, moitié environ ont été reçus.

— Les observations contenues dans l'article ayant pour titre : *Une salle de concerts à la Haye*, et publié dans notre livraison du 1er avril dernier, ont été entendues. M. le baron de Brienen, président de la commission établie pour l'exécution de cette belle et utile entreprise, nous adresse une lettre renfermant le passage qui suit : « Je suis officiellement informé et je vous prie d'annoncer dans votre plus prochain numéro, que la commission directrice, fonctionnant à la Haye, *a prorogé jusqu'au* 31 *juillet de cette année* le délai pour l'envoi des plans et devis de l'établissement par elle mis au concours. » On trouve au bureau de la Revue des Beaux-Arts, les programmes relatifs au projet, ainsi que le plan superficiel du terrain sur lequel doivent s'élever les constructions.

— La fête récemment donnée à l'hôtel de ville en l'honneur de LL. MM. a été une excellente occasion pour la foule qui se pressait à ce bal d'admirer les décorations intérieures de ce monumental édifice. Les peintures sur verre du grand escalier sont de M. Hesse. Le plafond de la salle des Prévôts, ouvrage de M. Muller, représente l'*Affranchissement des communes ;* celui de la salle correspondante a été confié à M. Riesner. Vingt-huit pendentifs enrichissent la galerie des fêtes et retracent l'*Histoire de la civilisation*, par M. Lehmann. La *Poésie*, la *Peinture*, l'*Éloquence* et l'*Histoire*, qui ornent les deux salons des arts, sont de M. Landelle. Dans la salle des Cariatides, M. Cabanel a peint les douze pendentifs représentant les mois de l'année ; M. Benouville a placé dans les tympans d'une part les *quatre Saisons*, de l'autre l'*Astronomie*, et les figures emblématiques de l'*Agriculture* et de l'*Abondance*. M. Eugène Delacroix achève le plafond du salon de la Paix. M. Ingres a promis de décorer le salon de l'Empereur. M. Léon Cognet s'est chargé de l'ornementation d'un salon voisin. Enfin M. Schopin termine, dans le salon de Napoléon III, la représentation allégorique du *Vote universel*.

— La commission municipale ayant arrêté la prolongation ou plutôt l'achèvement du boulevard de la Madeleine jusqu'à la barrière Monceaux, cette nouvelle promenade, qui mesurera 43 mètres de largeur, prendra le nom de boulevard Malesherbes. L'enquête et les formalités d'expropriation sont déjà commencées dans la partie avoisinant la barrière.

— L'hôtel de la place Vendôme, occupé sous le règne de Louis-Philippe par M. le comte de Montalivet, intendant général de la liste civile, est maintenant habité par M. le maréchal Magnan ; au-dessus de la porte on a placé l'inscription : *Grand veneur*.

— La statue équestre de Napoléon Ier, exécutée par M. le comte de Nieuwerkerke pour la ville de Lyon, figurera bientôt aussi sur une des places de Napoléonville. Dans cette reproduction de son œuvre, l'artiste a introduit quelques heureux changements : il a diminué le chapeau et modifié la pose du bras et de la main tenant les rênes du cheval. Mais c'est par erreur que l'on a annoncé, pour le mois de mai prochain, l'érection de ce bronze. La cérémonie aura lieu, selon toute probabilité, au mois d'août. Il vient d'être accordé, sur le budget des beaux-arts, une somme de 10 000 francs pour ce monument, ce qui porte dès maintenant les ressources acquises à près de 50 000 francs.

— Trois proverbes ayant pour titre : *L'excès en tout est un défaut — Les extrêmes se touchent — Qui compte sans son hôte compte deux fois*, réunis et publiés en un volume par l'éditeur Michel Lévy, sont de curieuses études d'observation et de mœurs qui attestent chez leur auteur, M. Alfred de Longpérier, frère du savant conservateur du Musée des antiques au Louvre, un véritable talent dramatique. Le proverbe : *Les extrêmes se touchent*, pourrait presque s'appeler une comédie, tant les caractères y sont bien dessinés et les personnages en quelque sorte pris sur le fait. Le contraste entre l'aristocratie des parvenus et la noblesse de race, est un tableau qui sera toujours nouveau et toujours actuel. M. Alfred de Longpérier n'est pas seulement un critique et un écrivain de mérite, c'est encore un compositeur dont les œuvres musicales sont depuis longtemps familiarisées avec le succès.

LOTERIE DU SALON

DE 1853.

Le directeur et le rédacteur en chef de cette Revue, usant d'une initiative dont la constatation est l'unique honneur qu'ils ambitionnent, viennent d'adresser à M. le Ministre d'État la lettre ci-après :

A SON EXCELLENCE MONSIEUR ACHILLE FOULD,

Ministre d'État et de la Maison de l'Empereur.

Paris, 15 mai 1853.

Monsieur le Ministre,

Il n'est pas une pensée utile qui ne soit aujourd'hui certaine de trouver un écho dans les conseils de la couronne ; c'est pourquoi, à l'ouverture et au sujet du Salon de 1853, nous soumettons à Votre Excellence le projet dont le rapide aperçu va suivre.

L'usage de percevoir un droit d'entrée à la porte des expositions est de récente date chez nous, il est aussi contraire à nos traditions qu'à nos mœurs et pour le faire accepter il n'a fallu rien moins que les circonstances exceptionnelles et les besoins provisoires au milieu desquels il s'est introduit.

Depuis plus de deux siècles, c'est-à-dire depuis l'origine des Salons à Paris, les artistes ont constamment été les hôtes du souverain ou du gouvernement, et jamais en France les souverains pas plus que les gouvernements n'ont eu l'habitude de vendre leur hospitalité. Aussi parmi les artistes beaucoup expriment-ils dès à présent l'assurance que quand une galerie leur sera rendue dans le Louvre achevé, lorsqu'ils auront obtenu un asile définitif sous les lambris napoléoniens et que le hallebardier impérial veillera au seuil, toute perception sera abolie.

Peut-être cependant, Monsieur le Ministre, n'est-il pas impossible de concilier la généreuse magnificence du chef de l'État avec la dignité et l'intérêt des artistes. Le droit d'entrée pourrait être désormais maintenu, considéré même comme un avantage pour tous, si les sommes qu'il procure rentraient sous une forme quelconque dans les mains d'où elles sont sorties.

Pour obtenir ce résultat, Monsieur le Ministre, il suffirait de remettre à chaque visiteur, en échange de sa pièce de monnaie, un carton ou un papier qui ne serait autre chose qu'un billet de loterie. Le Salon fermé, ces numéros concourraient à un tirage ayant pour primes les œuvres dont ils auraient eux-mêmes soldé l'acquisition.

L'expérience des colossales loteries faites en ces derniers temps garantit plus qu'il n'en est besoin, Monsieur le Ministre, la facile réalisation de celle que nous avons l'honneur de proposer à Votre Excellence. Il s'agirait ici non de millions, mais à en juger par les précédents, tout au plus de quarante à cinquante mille numéros. Quant à la remise du billet contre le droit d'entrée, ce qui se passe tous les soirs aux contrôles des théâtres ne permet aucune crainte touchant la simplicité et la promptitude d'exécution de ce détail.

En ce qui concerne le choix, l'achat, le prix à donner des œuvres destinées à cette loterie si profondément équitable, si essentiellement artistique, car elle accroîtrait sans doute le chiffre des visiteurs, et elle établirait, à coup sûr, une plus intime alliance entre les artistes et la société pour laquelle ils produisent autant que pour la gloire, l'inépuisable sollicitude de Votre Excellence, les lumières de l'administration supérieure ne laissent de

place sous notre plume que pour la gratitude et le respect.

Le Jury dont la haute tâche ne finira qu'avec l'Exposition serait la base, le point de départ, l'organisateur éclairé de cette entreprise que nous appellerons la LOTERIE DU SALON DE 1853.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression des sentiments dévoués avec lesquels nous sommes

de Votre Excellence,

les obéissants serviteurs,

F. PIGEORY, G. GUÉNOT.

Convaincus de l'opportunité de la mesure qu'ils proposent et dont les avantages seront ultérieurement développés, les auteurs de ce placet appellent à leur aide les sympathies de tous les hommes influents; ils invoquent le patronage de l'Association des artistes, de la Société libre des Beaux-Arts, du Comité central des artistes, de la Société centrale des architectes et de toutes les institutions analogues de Paris et des départements; ils comptent sur le concours des divers organes de la presse qui attachent quelque importance à la culture et à la propagation des beaux-arts; ils se croient certains de l'adhésion de tous les artistes, qui ne voudront pas manquer l'occasion de servir leur propre cause étroitement unie à l'intérêt bien entendu du public. Déjà, en effet, des peintres, des statuaires, des graveurs, des architectes, sont venus apposer leurs noms au bas d'un duplicata de la requête ci-dessus, qui demeurera en permanence aux bureaux de la REVUE DES BEAUX-ARTS jusqu'à ce qu'elle ait été couverte de signatures en assez grand nombre pour que le gouvernement ait le droit de l'accueillir comme un authentique témoignage, non de la pensée de quelques-uns, mais du vœu de tous.

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

ET

LES EXPOSITIONS A PARIS.

Un travail ayant pour titre *Résumé chronologique des expositions des Beaux-Arts à Paris* a été publié dans l'avant-dernière livraison de cette REVUE. L'auteur, mû par une louable susceptibilité, voulant, dans un but honorable, faire sortir M. de Charmoys de l'oubli dans lequel il semble être resté pour beaucoup de personnes, a écrit que le portrait de ce zélé protecteur des arts n'existait nulle part. Nous nous estimons heureux de pouvoir faire connaître que MM. les professeurs de l'École impériale des Beaux-Arts qui avaient fréquemment manifesté le désir de voir figurer, dans la riche collection de portraits d'anciens académiciens qu'elle possède, l'image de celui à la haute protection et au zèle empressé duquel l'Académie dut son existence, ayant appris que la galerie de tableaux laissée par feu le général Lejeune renfermait le portrait de M. de Charmoys, firent aussitôt d'actives démarches auprès du ministre de l'intérieur, pour qu'il ne laissât pas perdre cette occasion favorable de rendre un père à sa famille. Depuis mars 1850, le ministre s'est empressé de satisfaire au désir des professeurs en leur accordant non-seulement le portrait de M. de Charmoys, mais encore celui de M. Le Brun, son digne acolyte, qui faisait partie de la même galerie. A ce propos, qu'il nous soit permis, par une courte digression, de rappeler en peu de mots les titres de M. de Charmoys à la reconnaissance des artistes.

Martin de Charmoys, sieur de Lauré, conseiller d'État, attaché au secrétariat du maréchal de Schomberg, dressa, en 1648, conjointement avec Le Brun, Sarrazin, Juste d'Egmont, Le Sueur et les frères Testelin, avec lesquels il était étroitement lié, le plan d'une Académie des arts de peinture et sculpture dans le but d'affranchir les arts libéraux des charges et des mesquines vexations imposées par la maîtrise des peintres vitriers et imagiers. Martin de Charmoys employa le crédit du maréchal et celui de plusieurs seigneurs de la cour, auprès d'Anne d'Autriche et du conseil de régence, pour faire agréer, par le roi, une requête qu'il lui adressa le 20 janvier 1648, à l'effet de constituer une Académie des arts, formée des talents les plus éminents de l'époque,

Cette requête fut accueillie avec grande faveur, et M. de Charmoys ayant été chargé de rédiger les premiers statuts de cette Académie,

s'entoura aussitôt des avis et des lumières des nouveaux académiciens qui étaient, certes, comme nous allons le voir, bien dignes de figurer en tête d'une liste d'hommes aussi remarquables par le talent.

Les 12 artistes dont M. de Charmoys composa la première Académie, et qui, pour cette raison, prirent par la suite le titre d'*anciens*, comme professeurs, étaient Charles Le Brun, de Paris, peintre d'histoire, qui mourut le 12 février 1690, à 71 ans; Charles Errard, de Nantes, peintre d'histoire, mort le 25 mai 1689, à Rome, âgé de 83 ans ; Sébastien Bourdon, de Montpellier, peintre d'histoire, décédé le 8 mai 1671, à 55 ans ; Laurent de La Hyre, de Paris, peintre d'histoire, mort le 28 décembre 1656, à 51 ans; Jacques Sarrazin, aîné, de Noyon, sculpteur, mort le 3 décembre 1660, à 68 ans; Michel Corneille, père, d'Orléans, peintre d'histoire, mort le 13 juin 1664, à 64 ans; François Perrier, de Saint-Jean de Losnes en Bourgogne, peintre d'histoire, mort en juin 1650 ; Henri de Beaubrun, d'Amboise, peintre de portraits, mort le 17 mai 1677, à 74 ans; Eustache Le Sueur, de Paris, peintre d'histoire, mort le 1er mai 1655, à 38 ans; Juste Veriès d'Egmont, d'Anvers, peintre de portraits, mort le 8 janvier 1674, à 55 ans ; Gérard Van-Opstal, de Bruxelles, sculpteur, mort le 1er août 1668, à 71 ans ; Simon Guillain, de Paris, sculpteur, mort le 26 décembre 1658, à 77 ans. Le rang qu'occupent ici ces douze *anciens* fut fixé par le sort; ils commencèrent à remplir les fonctions de professeurs, de mois en mois, à partir du 1er février 1648.

Dans ce même mois de février 1648, 14 autres membres formèrent le corps complet de l'Académie. Voici leurs noms dans l'ordre qui leur fut, à eux aussi, assigné par le sort : Louis du Guernier, de Paris, peintre de miniatures, mort le 16 janvier 1659, à 44 ans; Pierre Van-Moll, peintre, mort le 8 avril 1650, à 70 ans; Ferdinand-Louis Elle, le père, de Paris, peintre de portraits, mort le 12 décembre 1689, à 77 ans ; Louis de Boulongne, de Paris, peintre d'histoire, mort le 13 mars 1674, à 65 ans; Henri Mauperché, de Paris, peintre de paysage, mort le 26 décembre 1686, à 84 ans; Louis Hans-Van-der-Brughen, de Paris, peintre de miniatures, mort le 6 avril 1658, à 43 ans ; Louis Testelin, l'aîné, de Paris, peintre d'histoire et de portraits, mort le 19 août 1655, à 40 ans; Gérard Gosuin, de Liége, peintre de fleurs, mort le 12 janvier 1685, à 75 ans ; Thomas Pinagier, de Paris, peintre de paysage, mort le 6 janvier 1653, à 37 ans ; Samuel Bernard, de Paris, peintre de miniatures, mort le 26 juin 1687, à 72 ans; Gilbert de Sève, l'aîné, de Moulins, peintre d'histoire, mort le 9 avril 1698, à 83 ans; Philippe de Champaigne, de Bruxelles, peintre d'histoire, mort le 12 août 1674, à 72 ans; Henri Testelin, le jeune, de Paris, peintre d'histoire, mort le 17 avril 1695, à la Haye, à 80 ans ; Mathieu Van-Pletten-Bergh, père, dit *de Platte-Montagne*, d'Anvers, peintre de paysages et marines, mort le 19 septembre 1660, à 52 ans.

Le fondateur Martin de Charmoys conserva pour lui le titre de chef de l'Académie; il signait en cette qualité les lettres de provision des académiciens et rédigeait les procès-verbaux des séances; mais ses nombreuses occupations lui ayant fait apporter quelque négligence dans ces travaux, l'Académie réclama, le 2 juillet 1650, la création de la charge de secrétaire que M. Louis Testelin accepta jusqu'à la fin de 1650, époque à laquelle il la céda à son frère Henri. Cette démarche toute naturelle indisposa le chef de l'Académie et refroidit le zèle qu'il avait mis à soutenir, protéger et encourager les progrès de cette nouvelle institution. M. de Charmoys mourut à 56 ans, le 28 novembre 1661.

L'auteur du travail que j'ai cité plus haut et qui m'a suggéré ces recherches, dit que les expositions publiques d'art commencèrent en 1673. Je trouve que dix ans auparavant, dans ses nouveaux statuts du 24 décembre 1663, l'Académie des Beaux-Arts établit qu'il y aurait tous les ans une exposition publique et obligée, dans le local où elle tenait ses séances, des ouvrages des académiciens et officiers de ce corps. Le roi et M. de Colbert adoptèrent avec empressement cette disposition qui ne put recevoir d'exécution que quatre ans plus tard, à cause des difficultés qui se rencontrèrent. Il y eut en effet, en 1667, 1669 et 1671, dans les salles mêmes de l'Académie, qui avait établ

ses pénates au Palais-Royal, trois expositions que M. de Colbert honora chaque fois de sa présence et des témoignages de sa satisfaction, avant d'en autoriser l'exposition publique.

En 1671 et 1673, les salles de l'Académie s'étant trouvées insuffisantes pour contenir tous les ouvrages d'art présentés, le roi ordonna que l'on compléterait l'exposition dans les galeries qui entouraient la cour de l'hôtel Richelieu, dit palais Brion.

Ces expositions, quoique de moins en moins nombreuses, se continuèrent en 1675, 1681, 1683 et 1699, où nous trouvons constaté, pour la première fois, qu'un livret fut publié par M. Perrault, quoiqu'il soit certain qu'il en ait paru un en 1673.

Cette dernière exposition, ainsi que celle de 1704, eut lieu dans la grande galerie du Louvre. En 1706, les salles de l'Académie s'ouvrirent seules pour appeler le public à visiter les morceaux de réception.

Il y eut alors une longue interruption, et ce ne fut qu'en 1725 que le grand salon carré du Louvre reçut les ouvrages des académiciens ; en 1727 on fut appelé à visiter le grand salon et la galerie d'Apollon où se trouvaient exposés les tableaux faits en concours par les principaux officiers de l'Académie.

Nouvelle interruption de dix ans, jusqu'en 1737, où l'exposition eut encore lieu dans le grand salon du Louvre qui ouvrit ensuite ses portes chaque année, jusques et y compris 1743, aux ouvrages des membres de l'Académie.

En 1745, nouvelle exposition, et, chose digne de remarque ! formation d'un jury pris dans le sein de l'Académie pour accepter ou refuser les ouvrages présentés. Ce jury ne commença néanmoins ses fonctions qu'en 1748.

En 1746, M. de Tournehem, directeur général des bâtiments de la couronne, annonce, après l'exposition, que le roi est dans l'intention de faire des commandes de tableaux à ceux qui auront exposé les ouvrages les plus remarquables.

En 1748 et en 1750, la nouvelle commission composée du directeur de l'Académie, des quatre recteurs, de deux adjoints à recteurs, de deux conseillers, Massé et Chardin, de Leclerc, ancien professeur; de Van Loo, Boucher, Natoire, Collin de Vermont, Oudry et Bouchardon, professeurs ; de Pigale, Nattier et Slodtz, adjoints à professeurs et du secrétaire de l'Académie, n'exista guère que de nom, car elle n'élimina aucun ouvrage. Cette commission ne fonctionna réellement qu'à partir de 1751 ; dès lors les expositions continuèrent à être bisannuelles, sans interruption jusqu'en 1791.

L'année suivante, un décret de l'Assemblée nationale, sollicité et obtenu par le peintre David, sur la demande de l'évêque constitutionnel Grégoire, supprima les Académies.

La liberté d'exposer fut accordée à tous les artistes, qu'ils fissent ou non partie de l'Académie, et en 1793 tous les ouvrages présentés furent admis.

De 1793 à 1803, la république eut 9 expositions; on en compta 5 sous le règne de Louis XVIII ; 1 sous Charles X, 15 avec Louis-Philippe, et 4 sous la république.

En résumé, l'exposition qui vient de s'ouvrir se trouve être la 85e depuis l'origine, savoir : 10 sous Louis XIV, de 1667 à 1706 ; 26 sous Louis XV, de 1725 à 1773 ; 9 sous Louis XVI, de 1775 à 1791 ; 9 sous la république et le consulat, de 1793 à 1802 ; 5 sous l'empire, de 1804 à 1812 ; 5 sous Louis XVIII, de 1814 à 1824 ; 1 sous Charles X en 1827; 15 sous Louis-Philippe, de 1831 à 1846; l'année 1832 seule l'exposition n'eut pas lieu, dans le but d'empêcher l'agglomération d'un trop grand nombre de personnes sur un même point, à cause du choléra ; 4 sous la république, de 1848 à 1852 ; enfin celle que l'on inaugure aujourd'hui même est la première du second empire.

—

Peut-être est-ce le lieu de rappeler ici à l'occasion de l'Exposition des produits de l'industrie, annoncée pour 1855, que cette fête sera la douzième que célébrera l'industrie depuis 1798, où l'on dut au Directoire l'heureuse idée et les moyens d'applications de ces expositions qui s'accomplirent successivement : la 1re en 1798, au Champ de Mars, pour la fête de la Fédération ; la 2e en 1801 dans le Lou-

vre, sous le consulat ; la 3e en 1802, également sous le consulat, et la 4e sous l'empire, en 1804, eurent lieu sur l'esplanade des Invalides et dans de longues suites de magasins ornés et construits en bois, dans les bâtiments de l'administration des ponts et chaussées, au Palais-Bourbon ; la 5e exposition s'effectua en 1819, et la 6e, en 1823, sous Louis XVIII, dans les salles et les galeries du premier étage au Louvre. La 7e, en 1827, sous Charles X, s'ouvrit de nouveau sur l'esplanade des Invalides. La 8e, en 1834, sous Louis-Philippe, se montra sur la place de la Concorde. La 9e, en 1839, la 10e, en 1844, également sous Louis-Philippe, et la 11e, en 1849, sous la république, s'ouvrirent dans le grand carré des Champs-Élysées, où le nouveau palais de l'Industrie que l'on construit en ce moment, est destiné à recevoir la grande Exposition universelle de 1855.

Notre système d'exposition a été adopté par toute l'Europe, toujours attentive à nous emprunter nos idées ; l'Autriche, l'Espagne, le Piémont, le Portugal, Naples, la Prusse, la Bavière, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et la Russie ont successivement établi des expositions périodiques, qui ont accéléré, d'une manière notable, les progrès de leur industrie. L'Angleterre seule, jusqu'en 1852, semblait dédaigner ces efforts, ce n'est qu'alors qu'elle emprunta à la France l'idée d'une Exposition universelle, qui fut pour elle une nouvelle source de richesses ; elle semble avoir donné le signal à toutes les contrées de la terre, qui ont accueilli avec enthousiasme ce moyen de propagation qui procure la facilité d'ouvrir des débouchés aux produits de l'industrie générale, dans les parties les plus reculées du globe.

DUVIVIER,
Chef du secrétariat de l'école impériale des Beaux-Arts.

M. Chabrol, architecte du Palais-Royal, a reçu la croix de la Légion d'honneur des mains mêmes de l'empereur, durant une visite faite il y a peu de jours par S. M. dans ce palais, dont les travaux sont maintenant terminés, et que vont occuper le prince maréchal Jérôme et son fils.

SALON DE 1853

LE PREMIER JOUR.

MM. C. Jacquand. — Robert-Fleury. — Matout. — L. Duveau. — Cibot. — Hamon. — Antigna. — Courbet. — Landelle. — A. Hébert. — C. R. Maréchal. — H. Bellangé. — E. Lepoitevin. — J. Stevens. — Dauzats — Justin-Ouvrié. — Bellel. — A. de Fontenay. — E. Lambinet. — Al. Stevens. — T. Chasseriau. — F. Winterhalter. — J. Cermak. — Mlle Rosa Bonheur.

Lorsqu'on est enfin soustrait à cette sorte d'éblouissement produit par la réunion d'œuvres souvent si opposées entre elles, et qui toutes sollicitent et attirent le regard ; lorsqu'on a cédé quelques instants à ces attractions diverses, qui, agissant toutes ensemble, empêchent l'esprit de se fixer sur un point unique, et l'engagent à vouloir tout embrasser à la fois ; lorsqu'on est parvenu à se former un aperçu bien incomplet encore de l'ensemble du Salon, la pensée se reporte involontairement à ceux qui l'ont précédé. Trop souvent cette comparaison est à l'avantage de ceux-ci, de là les reproches de médiocrité si souvent prodigués à l'ouverture de ces solennités. Sans vouloir nier ce qu'il y a de vrai dans ces assertions quand aux tendances générales de l'art et aux causes particulières qui influent sur le choix des œuvres exposées, nous pensons que ces reproches ont une cause plus générale. L'impression qui nous reste du Salon passé est celle produite par un examen complet, minutieux, réfléchi, qui nous permet de découvrir de charmantes choses que nous ne soupçonnions pas d'abord ; tandis que l'examen rapide, impatient, presque fiévreux, d'un jour d'ouverture, s'accommode mal de cette recherche patiente ; il ne laisse en nous qu'une impression superficielle et partant désavantageuse. A moins que par un hasard, trop rare à présent, le Salon ne réunisse quelques-unes de ces œuvres d'élite qui frappent au premier regard et obligent le spectateur impatient de s'arrêter pour applaudir et admirer.

Plus que jamais nous avons regretté aujourd'hui l'absence des maîtres de l'art. Car, pour la peinture d'histoire, ainsi que l'année

dernière, les honneurs de l'Exposition pourront bien revenir à l'école belge, représentée par M. L. Gallait. Nous insistons sur ce point qui nous paraît important. N'est-ce pas en vérité pousser l'hospitalité un peu trop loin que de donner ainsi à nos voisins une place que nous avons tous les moyens de leur disputer avec avantage? Soit dit sans vouloir exciter d'autre rivalité que celle de l'art et de l'amour du beau. Abordons maintenant notre analyse sommaire; commençons notre examen à vol d'oiseau; rendons compte de nos impressions comme elles sont venues, au hasard, sans suite, sans méthode; car le vaste sujet que nous effleurons aujourd'hui, nous y reviendrons, nous et nos collaborateurs, pour rendre, ainsi que cela se doit, hommage et justice à chacun.

Par qui commencer? Ici M. Claudius Jacquand nous attire avec son *Amende honorable* dont le musée du Luxembourg doit heureusement s'enrichir. Là, c'est M. Robert-Fleury qui se montre digne de lui-même dans les *Derniers moments de Montaigne*, où il déploie toutes les ressources de son riche talent. Puis, c'est une page d'une importante dimension destinée au grand amphithéâtre de l'École de médecine. M. Matout a été chargé de représenter une des bienfaisantes découvertes de la science médicale : *Ambroise Paré appliquant pour la première fois les ligatures aux artères après l'amputation.* Le jeune chirurgien vient d'amputer un blessé, et plein de résolution et de confiance dans sa pensée, il repousse les fers ardents qu'on lui présente, et montre d'un geste modeste, mais assuré, les fils qui vont éviter au blessé les horribles souffrances de la cautérisation. Au fond le choc des armées, le feu de l'artillerie, l'incendie et le carnage complètent l'œuvre de M. Matout. La figure d'Ambroise Paré est belle d'attitude et de mouvement. Les personnages qui l'entourent sont animés et bien rattachés au groupe principal; une seule observation peut être soumise à l'artiste, au sujet de ce même groupe : il n'attire pas assez le regard qui devrait d'abord se fixer sur lui. L'attention du spectateur est distraite par des détails trop peu sacrifiés, des costumes trop éclatants et un chatoiement général qui empêche que l'effet se concentre sur un seul point.

M. Louis Duveau s'est attaché à l'histoire romaine, et Tacite lui fournit une toile importante par la dimension et le mérite, *la Mort d'Agrippine.* Outre les qualités qui font de M. Duveau un artiste distingué, nous avons remarqué chez lui une heureuse tendance vers la simplicité qui manque souvent dans les grandes pages de cet artiste, et qu'il sait si bien répandre dans ses petites. M. Hippolyte Lazerges possède à un haut degré cette simplicité si précieuse et nous reviendrons avec plaisir sur son tableau, sans contredit un des meilleurs du Salon, en nous occupant spécialement de la peinture religieuse. Nous reviendrons aussi sur M. Edouard Cibot qui a une grande et sérieuse allégorie que nous ne faisons que mentionner aujourd'hui.

Lorsque nous n'avons que des paroles sévères pour un artiste, nous les employons à regret et nous sommes heureux si, plus tard, il nous donne le motif de lui en adresser de plus conformes à nos désirs. M. Louis Hamon nous fournit cette année, cette favorable occasion d'un retour sur nous-même; son *Idylle* est si naïve, si fraîchement enfantine, qu'il faudrait être bien morose et bien grondeur pour troubler la joie de ces jolis enfants.

En fait d'enfants, voici ceux de M. Antigna, moins roses, mais non moins gais, et à qui plus de vérité n'a rien fait perdre de leur charme. Que de vivacité dans cet âge si heureux et si court! que d'entrain dans cette ronde bruyante! On redevient enfant devant cette aimable page. *La Gamelle* du même artiste montre le revers de la médaille de *la Ronde d'enfants* : le pain sec, cruelle punition quand les autres sont groupés autour de la soupe fumante! mais une mère inflexible commande, et, si dans ce cas l'obéissance n'est pas une vertu, elle devient une nécessité. Il est impossible de mieux penser et de mieux rendre que M. Antigna. Avec lui tout est vrai, mais cette vérité n'a rien de trivial, l'art s'y joint et la relève, tandis qu'avec M. Courbet, elle reste basse et commune.

Peut-être, devrions-nous, borner à ce peu de mots notre appréciation des tableaux d

M. Courbet, mais puisqu'on veut absolument nous les faire admirer, il nous faudra bien dire un autre jour pourquoi nous ne les admirons pas. Pour le moment notre attention est appelée ailleurs. N'y a-t-il pas là *la Renaissance* de M. Landelle, fort belle figure où tout en s'inspirant de la Diane de Poitiers, M. Landelle a su rester lui-même? C'est là, pour ce peintre, la certitude d'un succès mérité; *le baiser de Judas* de M. Auguste Hébert, que nous voulons revoir, afin d'en dire tout le bien qu'il nous paraît mériter; puis, les trois beaux dessins de M. C. R. Maréchal qui marche dignement sur les traces de son père; les tableaux de M. Hippolyte Bellangé, ceux toujours spirituels de M. Eugène Lepoitevin, *la Surprise* de M. Joseph Stevens; les paysages de MM. Dauzatz, Justin Ouvrié, Bellel, Alexis de Fontenay, Émile Lambinet?

Encore une fois aujourd'hui nous aimons mieux voir et sentir que discuter. Nous venons de nommer M. Joseph Stevens; mais deux artistes portent ce nom, et M. Alfred Stevens a de justes droits à notre attention. De beaux types, un sentiment distingué, une couleur puissante et un dessin correct, telles sont les qualités qui recommandent les tableaux de cet artiste.

M. Théodore Chasseriau, dans son *Tepidarium*, semble vouloir revenir à une manière moins excentrique et beaucoup meilleure, nous applaudissons de grand cœur à ce louable effort, et nous souhaitons pour M. Chasseriau qu'il persévère, en dépit de son *Mazeppa*. Non loin du *Tepidarium* est *Florinde*, délicieux tableau inspiré à M. François Winterhalter par les vers de M. Émile Deschamps. Cette composition, toute remplie de belles jeunes filles aux formes sveltes et gracieuses, séduit autant par la fraîcheur de la pensée que par celle de l'exécution.

M. Cermak nous ramène durement à cette réalité, souvent cruelle. Un gentilhomme bohémien, *Lomnicky*, réduit dans sa vieillesse à mendier en chantant ses poésies sur le pont de Prague. Qu'il y a loin de là aux doux rêves de Florinde! Si le sujet nous attriste, le talent de M. Cermak nous plaît, il y a un sentiment si vrai dans toutes ses figures, une expression si touchante dans celle de Lomnicky, qu'on ne peut se défendre d'être ému devant ce tableau; de plus, l'exécution est belle et serrée, la couleur forte mais vraie.

Il nous est impossible de quitter les galeries des Menus-Plaisirs, sans jeter un regard sur la remarquable page que Mlle Rosa Bonheur a pu heureusement finir pour notre Salon, *le Marché aux chevaux*, auquel nous disons au revoir!

En somme, et malgré les éliminations du Jury, dont les sentences ont été et sont encore très-diversement appréciées, sur 4270 ouvrages présentés, 1768 seulement ont été admis, lesquels sont répartis de la manière suivante: Peinture, 1208 sujets, 744 peintres; sculpture, 321 sujets, 194 statuaires; architecture, 76 sujets, 47 architectes; gravure 103 sujets, 67 graveurs; lithographie 60 sujets, 32 lithographes. La foule qui s'est pressée dès le premier jour aux Menus-Plaisirs, prouve à quel point ces sortes de solennités dont on voudrait éloigner les époques, sont devenues indispensables à nos goûts. Pour le public parisien, l'ouverture du Salon est, dans toute l'acception du terme, un événement.

ALEXANDRE DE BAR.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Le tombeau de l'Empereur. — Lettre de M. Visconti. — Remaniement de la rue Saint-Honoré. — La place du Louvre. — La rue Ventadour. — Inspection des ouvrages d'art. — Une société en commandite. — Chaire et fonts baptismaux pour la Pointe à Pître. — Marché modèle. — Le château d'Issy. — L'opéra comique au quartier Saint-Georges. — Les domestiques de M. le général Roguet.

L'anniversaire du 5 mai et les actualités artistiques qui se rattachent à cette date nous avaient, il y a quinze jours, fourni l'occasion de parler du tombeau de l'Empereur aux Invalides et de citer quelques chiffres dont la parfaite exactitude n'avait point au préalable été vérifiée, d'abord parce que ces chiffres n'étaient qu'un détail, qu'un accessoire et non un point capital; ensuite parce qu'ils avaient été

reproduits de confiance d'après des bruits assez généralement en cours, enfin parce que les termes mêmes dans lesquels était conçue cette rapide mention, ne dénotaient de notre part aucun sentiment hostile, aucune arrière-pensée d'opposition ou de blâme. Grande a donc été notre surprise, lorsqu'il nous a été donné communication de la lettre suivante adressée au directeur de cette Revue.

Paris, 6 mai.

Veuillez, monsieur, insérer cette lettre, je vous prie, dans votre prochain numéro; elle rectifiera des erreurs graves qui ont été insérées dans votre numéro du 1er mai au sujet du tombeau de l'empereur Napoléon Ier.

Vous dites que le tombeau a coûté *six millions*, tandis qu'il n'en a pas coûté quatre, puisque trois cent mille francs sont pour des travaux ou frais étrangers au tombeau, tels que les réparations des peintures et dorures. Vous dites encore que le sarcophage a coûté un million cinq cent mille francs, tandis qu'il ne coûte, compris l'acquisition de la matière, que deux cent quatre-vingt-sept mille soixante-dix francs; vous voyez que vous êtes trop loin de la vérité pour que je laisse passer des inexactitudes de chiffres qu'il vous eût été bien facile de donner exacts en remontant à la source.

Agréez, etc.

Visconti,
Architecte de l'Empereur.

Personne mieux que M. Visconti n'est à même de bien connaître les sommes employées à l'édification du mausolée impérial, aussi n'hésitons nous pas à consigner ici le complet aveu de notre méprise et à accepter, comme fidèle expression de la vérité, les chiffres contenus dans la déclaration qui précède; mais le célèbre architecte dont nous avons été et dont nous continuerons d'être un des plus sincères admirateurs, voudra-t-il bien nous permettre en manière d'excuse, une simple remarque?

Prompt à répondre, comme nous-même nous l'avons été à écrire, M. Visconti est-il bien sûr de n'avoir rien oublié dans le bilan qu'il a pris la peine de dresser exprès pour nous? N'abordant ici que le chapitre du sarcophage, cette dépense de deux cent quatre-ving-sept mille soixante-dix francs comprend-elle tous les frais directs ou indirects auxquels il a donné lieu? ainsi: la démolition d'une partie de l'escalier et des caveaux de l'église, l'ouverture d'une tranchée, l'établissement d'un plan incliné à plusieurs mètres de profondeur pour conduire le bloc jusqu'à son emplacement définitif, la brèche ouverte sur un autre point de la basilique, la nécessité d'une machine à vapeur pour les travaux exceptionnels de taille et de polissage de cet incomparable granit. A ce sujet nous lisons dans la curieuse description de MM. Jean Chaulard et Théodore Lejeune les lignes que voici: « ce quartz de Finlande, sablé d'or comme de l'aventurine, est d'une telle dureté qu'il a fallu employer la vapeur pour le scier; un ouvrier en n'employant que la main avait dépensé sept mois pleins de travail pour pouvoir en livrer un mètre vingt centimètres de hauteur, ce qui fait *cinq millimètres par jour.* »

D'autres renseignements nous étaient parvenus desquels il résultait qu'un entrepreneur vénitien du nom de Boujatti avait accepté à ses risques et périls moyennant des prix convenus à l'avance la difficile tâche de doter notre capital de ce sarcophage unique au monde. Le bloc de quartzite aventuriné rouge homogène a été extrait de la carrière de Kostchoka, sur les bordr du lac Onéga dans la grande Carélie. Le morceau principal pesait 43 000 kil. Pour arriver à Paris, cette masse a dû traverser le lac Onéga, descendre la rivière Koyr, passer le lac Ladoga, suivre la Néva jusqu'à Cronstadt, d'où, par la mer Baltique et la Manche, elle a touché au Havre. M. Boujatti a reçu, m'a-t-on assuré, pour son granit, une somme de 143 000 fr. sur lesquels il lui a fallu payer, pour droit de douane ou d'entrée 4000 fr., et pour débarquement sur la berge d'Orsay 3000 fr. Le transport des blocs du quai d'Orsay à l'hôtel des Invalides a coûté 6000 fr. Tels sont en résumé les renseignements spéciaux qui nous sont arrivés ou que nous avons été à même de recueillir depuis la publication de notre dernier article.

M. Visconti termine sa lettre par un conseil dont nous le remercions. L'habile continuateur du Louvre exprime le regret que, puisque nous étions en quête de renseignements, nous n'ayons pas « remonté à la source. » Qu'entend-il par ces mots? apparemment une démarche auprès de lui ou une recherche dans

le journal officiel; nous avons fait l'une et l'autre.

Ouvert aux dates des 8 et 13 juin 1850. Le MONITEUR nous a donné les chiffres qui suivent : Premier crédit (25 juin 1841) 500000 fr.; deuxième crédit (1er juillet 1843) 1 500 000 fr.; troisième crédit (12 juin 1850) 2 420 000 fr.; total général 4 420 000 fr. Ce n'est pas nous qui composons ce total différant de celui de l'architecte d'environ 500 000 fr. c'est le MONITEUR qui l'enregistre sur la foi de crédits votés.

Quand au second expédient, celui de nous adresser à l'architecte lui-même; si M. Visconti interroge soigneusement sa mémoire, à coup sûr il se souviendra qu'il y a très-peu de mois, non pas une personne, mais deux, dont nous ferons au besoin connaître les noms, un écrivain et un dessinateur, ont successivement sollicité de son obligeance le premier des documents qui nous eussent sauvé de l'erreur qu'il nous reproche; le second, l'autorisation de pénétrer dans l'église des Invalides pour y prendre une esquisse du tombeau que nous avions le désir de publier dans cette REVUE. Il est vrai qu'à l'heure même où la porte était fermée à nos amis, elle s'ouvrait pour l'éditeur Curmer, préparant alors le livre illustré qui vient de paraître sous le patronage, ou du moins avec l'agrément de M. Visconti.

Arrêtons-nous, et encore une fois protestons contre toute interprétation fâcheuse dont cet article ou celui qui l'a précédé pourrait être le prétexte. Le mausolée impérial est du petit nombre des monuments avec lesquels la gloire d'un grand peuple ne compte pas. Le palais de Versailles fini, Louis XIV, en dépit de Colbert, ne voulut jamais savoir ce qu'avait coûté cette gigantesque illustration de son règne.

Le 15 novembre dernier la REVUE DES BEAUX-ARTS publiait dans ses Mélanges les lignes suivantes :

« Il est à peu près décidé que le quartier Saint-Honoré va voir disparaître ces ruelles immondes qui portent les noms de la Bibliothèque, de Pierre Lescot et du Chantre. D'autres rues plus spacieuses seront ouvertes en correspondance avec les nouveaux guichets de l'aile prolongée du Louvre. » L'événement vient de justifier de tout point l'exactitude de nos informations.

Dans sa séance de l'avant-dernière semaine, la commission municipale de Paris a décidé, après un attentif examen des projets qui lui avaient été soumis par M. le préfet de la Seine, que la rue Saint-Honoré dans la portion qui côtoie le Louvre, subirait un complet remaniement. La rue de l'Échelle sera portée à trente mètres de largeur; on dégagera au moyen d'une place les abords du Théâtre-Français et de la rue Montpensier; le passage Saint-Guillaume disparaîtra. La place du Palais-Royal considérablement élargie à droite et à gauche, découvrira le monument à partir de la cour de Nemours jusqu'à la rue de Valois. Les rues Pierre Lescot, du Chantre et de la Bibliothèque seront supprimées et remplacées par une rue de dix-huit mètres, aboutissant au pavillon d'angle de l'aile septentrionale du Louvre. De la rue du Coq il ne restera que le nom, car sa largeur, presque doublée, s'augmentera en outre du côté de la rue Saint-Honoré de deux pans coupés chacun de dix mètres, qui en feront en quelque sorte la suite de la rue Croix-des-Petits-Champs et de la rue de Grenelle.

Comme appendice de ce qui précède, un autre système de dégagements et de décorations architectoniques a été adopté. La rue des Poulies, point auquel s'arrête le portique de la rue de Rivoli, aura quarante mètres de largeur, ce qui mettra, pour ainsi dire, les façades de ce qu'on nomme la place du Louvre, en alignement avec le porche de Saint-Germain l'Auxerrois. Les petites rues Chilpéric et des Prêtres recevront elles-mêmes un convenable élargissement et, toutes les maisons aussi bien celles regardant le Louvre que celles parallèles au côté nord et sud de l'ancienne paroisse royale, seront construites sur un plan symétrique, en accord avec la solennelle colonnade de Claude Perrault. On évalue à 21 000 000 la dépense totale de ces travaux; sur cette somme 12 500 000 fr. seront versés par l'État; le surplus demeurera à la charge de la ville de Paris.

Un dernier projet qui n'est encore qu'à l'étude, mais qui s'effectuera, tout porte à le

croire, comme se sont réalisés les projets dont nous avons entretenu nos lecteurs, il y a six mois, est celui qui a rapport à la rue Ventadour. On sait que cette voie d'une assez triste apparence est située rue Neuve-des-Petits-Champs, en face de la rue Méhul qui mène à la façade principale du Théâtre-Italien. Il est donc question d'élargir cette rue Ventadour qui monte et décrit une brusque courbe vers la rue Sainte-Anne, pour la prolonger en ligne directe et perpendiculaire à la rue de Rivoli où les travaux de nivellement la feraient aboutir juste dans l'axe de la place des Pyramides Si bien que de la grille des Tuileries on pourrait voir la façade de ce beau théâtre Ventadour, l'un des rares édifices du genre élevé suivant les règles de l'isolement absolu, théâtre qui fut un des monuments du règne de Charles X et qui, quoique placé dans un quartier central de Paris, a été durant de trop longues années une véritable solitude.

Dans la séance mentionnée plus haut, nos édiles ont de plus reconnu l'urgence de créer une inspection permanente et rigoureuse de toutes les œuvres d'art que renferment les églises, monuments et autres édifices municipaux. Les tableaux, les sculptures, les bas-reliefs, une multitude de trésors dont le nombre et le prix n'ont jamais été calculés, ne seront plus désormais maltraités par l'ignorance ou déshonorés par l'oubli. Qu'on nous permette ici une humble remarque : l'inspection nouvelle fera bien de ne point borner sa surveillance aux choses intérieures ; il y a aussi en plein air, à l'ombre de nos basiliques, sous les voussures de leurs porches et les fines dentelles de leurs ogives, des sculptures d'une inestimable valeur, soit par leur antiquité, soit par leur exécution. Sans aller bien loin et sans remonter bien haut, hélas! depuis que notre cathédrale est en cours de restauration, depuis que les façades de Saint-Merry, de Saint-Nicolas des Champs, de Saint-Séverin ont été réparées ou complétées ; depuis qu'on a remis dans leur niches, sous leur dais clochetonné ou sur leurs naïves consoles tous ces rois, tous ces saints, toutes ces pieuses images, sentinelles placées là au nom de la Providence par la main des arts pour garder nos basiliques, combien de fines guipures, de trèfles ou de rosaces ont été déchirés! combien d'yeux ont été crevés, combien de nez ont été cassés sans soucis ni remords par les clous, les chevilles ou les charpentes destinées à soutenir les tentures funèbres aux jours de grands enterrements !

On m'annonce qu'une société est en voie de se former, si déjà l'acte n'est accompli, pour doter un autre point de la capitale d'améliorations plus indispensables là peut-être qu'ailleurs. Cette compagnie, dont le fonds social sera, dit-on, de 240 000 000, prétend tout simplement changer la face des deux quartiers les plus commerçants et les plus populeux. Il s'agirait, en effet, d'une expropriation en bloc de tous les immeubles compris dans le périmètre que circonscrivent les rues Saint-Denis, Saint-Martin et la place du Châtelet. Le plan général d'ensemble aurait pour but l'élargissement, depuis si longtemps réclamé, des deux grandes artères Saint-Denis et Saint-Martin, dans l'intervalle desquelles serait percé, du boulevard au quai, en continuation de la nouvelle rue de Strasbourg, le boulevard Louis-Napoléon, dont à plusieurs reprises l'idée a été mise en avant.

Les travaux qui s'accomplissent, ceux qui se préparent, ceux qui s'étudient n'empêchent pas notre activité parisienne de se répandre au dehors et de franchir même l'Atlantique. Un architecte, auquel on doit d'heureux projets et des œuvres qui lui assignent un rang des plus honorables parmi ses collègues, M. Eugène Petit, a élevé, il y a peu d'années, avec son frère, comme lui architecte, établi à la Pointe-à-Pitre, l'église paroissiale de cette riche colonie, placée sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul. Cet édifice religieux a cela de particulier, que bien que construit en pierre de taille, contre la coutume du pays qui est de ne bâtir qu'en bois, ses auteurs croient l'avoir mis à l'abri des tremblements de terre par un système et des moyens de construction au sujet desquels nous publierons peut-être un jour ou l'autre de curieux détails.

L'église finie, beaucoup de choses restaient encore à faire, qui maintenant se terminent, entre autres une chaire et des fonts baptismaux. Suivant les idées de son frère,

M. Eugène Petit a conçu l'ornementation de sa chaire, qui est de chêne sculpté en style renaissance, mais dans le goût à la fois riche et sévère qui caractérise l'époque de Richelieu. Diverses figures allégoriques mouvementent avec bonheur l'harmonie des lignes. La cuve baptismale rappelle les splendides traditions des maîtres de Byzance; c'est un assemblage aussi brillant que varié de sculptures et de gravures aux vives couleurs, rehaussées d'or. Si importants que soient ces ouvrages, ils n'occupent cependant pas à eux seuls M. Eugène Petit, qui étudie concurremment et va bientôt mettre à exécution les plans d'un *marché modèle* à l'angle de la rue du Château-d'Eau et du faubourg Saint-Martin. De grands travaux hydrauliques appellent aussi l'habile architecte au plateau d'Issy, dans la maison de santé établie d'après le système hydrothérapique de Wartheim dans le château de la commune, qui est en son genre un des plus beaux et des plus curieux édifices que nous ait légués l'art magistral du XVIIe siècle.

En ce beau siècle dont je parle, l'art était de toutes les fêtes : la comédie se jouait dans les salons, le menuet se dansait à la cour; aujourd'hui l'opéra comique se chante en ville. Pourquoi pas? Récemment il y a eu représentation lyrique rue Saint-Georges, chez M. le général de Tournemine. Dans ce salon où un petit théâtre avait été improvisé avec beaucoup de goût, et qui pouvait contenir une soixantaine de dames assises; le surplus de l'assistance debout, ainsi qu'il convenait, comme au parterre de Molière, on se serait cru non à l'hôtel Castellane, mais en pleine salle Favart, car c'était sur une pièce du répertoire de M Perrin, sur un des chefs-d'œuvre de M. Albert Grisar., sur *Gilles le ravisseur*, que s'étaient fixées les préférences de cette société d'élite. Tous les artistes, sans en excepter un, étaient des gens du monde. M. Mocker, qui avait été invité à diriger les études de l'ouvrage, assistait à la représentation, de compte à demi avec l'orchestre, composé d'un piano. M. Mocker, après avoir été, durant les répétitions, directeur, régisseur, metteur en scène, remplissait ce soir-là les fonctions de maître de chapelle, et tout a été pour le mieux.

Les principaux rôles étaient remplis de la manière suivante : *Gilles*, M. Clémenceau de Saint-Julien, auteur d'un petit opéra intitulé *Seraphita*, et l'un des trois régisseurs de l'octroi de Paris; *Crispin*, M. Vuhrer, chef de division au ministère d'État; *Cassandre*, M. Lebobe, fils de l'ancien président du tribunal de commerce de Paris; *Léandre*, M. Lépine, auteur de diverses compositions musicales, fils de l'ancien directeur des postes de Rennes, lui-même attaché à l'administration des postes de Paris; *Isabelle*, Mlle Hélène de Tournemine, fille du général; *Javotte*, Mlle Eugénie Hautier, fille d'un lieutenant-colonel d'artillerie, jeune personne de beaucoup d'esprit, qui partage ses loisirs entre la musique et la peinture, et dont les tableaux de fleurs ont été remarqués à notre dernier Salon, et qui a encore exposé cette année.

L'orchestre était dirigé, je veux dire le piano était tenu par Mme de Saint-Julien, née de Tournemine, qui vers le milieu de la représentation, lasse de faire courir ses jolis doigts sur le clavier, a cédé le fauteuil à un plus intrépide amateur. Un ensemble digne sous tous les rapports d'une scène impériale, a marqué d'un bout à l'autre l'exécution de *Gilles le ravisseur*. Franchement MM. Vuhrer et de Saint-Julien n'avaient besoin des conseils de personne, non plus que Mlle Hélène de Tournemine qui s'était peu auparavant fait entendre au concert public de Mme la comtesse de Sparre, et Mlle Eugénie Hautier qui a joué, en véritable artiste qu'elle est, le rôle sacrifié de dame Javotte.

Après la pièce une loterie à 1 fr. le billet, organisée par Mme de Tournemine pour ses pauvres, a été tirée à la grande joie de l'assemblée. Les meilleurs lots sont échus à notre ami M. Boyer, inspecteur des théâtres, qui avait accaparé plus d'une centaine de numéros et que le sort a littéralement accablé de ses faveurs. Cette généreuse tombola a rapporté, m'assure-t-on, plus de 800 fr.; les pauvres qui n'ont pu applaudir Mlle Hélène de Tournemine, béniront du moins sa charitable mère.

Ce premier essai couronné par une si parfaite réussite a stimulé les ambitions artisti-

ques, et piqué d'honneur les salons de la rue Saint-Georges. On parle maintenant de faire marcher de pair la comédie et l'opéra : Molière, Marivaux, M. Scribe, M. Alfred de Musset, Hérold, Auber, Boïeldieu. On a un moment songé à *Zampa ;* on pensait aussi aux *Fausses Confidences*. Qui sait? plus d'une grande cantatrice a quelquefois caché une Célimène.

Les vérités, surtout lorsqu'elles tiennent aux mœurs, n'ont point de dates et sont toujours bonnes à dire. A l'un des bals de l'hôtel de ville, qui ont passé comme tous les bals passent, les laquais, dans l'attente de leurs maîtres, étaient réunis, suivant l'usage, et par centaines, dans le spacieux vestibule disposé exprès pour eux à l'issue du grand escalier. Vers deux heures du matin un des huissiers du palais, en costume de rigueur, la chaîne d'acier au cou, *et de noir tout habillé*, comme le page de Marlborough, apparaît sur les degrés et demande avec une de ces voix qui défient le clairon :

« Les domestiques de M. le général Roguet. »

A peine le pauvre huissier avait-il achevé ce malencontreux appel, une exclamation furibonde vibre des profondeurs de toutes les poitrines qui, universellement exaspérées, s'écrient comme un seul homme :

« Il n'y a pas de *domestiques* ici.... il n'y a que des *valets de pied*. »

GEORGES GUÉNOT.

14 mai.

COURONNEMENT TRIOMPHAL

DE

L'ARC DE L'ÉTOILE.

Une des remarques les plus justes qui aient été faites sur notre pays, c'est sans contredit celle du peu d'esprit de suite que nous apportons dans l'exécution de nos grands monuments : s'ils ne sont pas conçus et achevés du premier coup, ils risquent fort de passer dans les siècles futurs pour les ruines de quelque temple inconnu dont l'imagination se chargera de compléter la forme. Chez nous, dit un spirituel critique, M. Courtois, dont justement nous lisons en ce moment une brochure relative au sujet de notre article, on ne pose la première pierre d'un édifice que comme un avertissement à la postérité : c'est aux siècles à venir qu'est commis le soin de poser la dernière. Chaque génération, chaque révolution donne en passant son coup de truelle, et, comme les arts sont l'expression la plus vraie de leur époque, il arrive que le monument enfin achevé manque d'unité, quand toutefois il n'offre pas l'image du chaos et le triste témoignage de toutes les phases politiques que nous subissons.

L'arc de triomphe de l'Étoile est peut-être le seul monument qui n'ait pas eu à porter la peine de nos lenteurs. L'épopée dont il est l'idéalisation, l'homme qui l'a conçu, les souvenirs d'orgueil qu'il fait naître à sa seule vue, enfin la grande image de l'empereur qui vous semble toujours se dresser lumineuse au sommet de cette construction colossale, tout ce passé glorieux l'a sauvé des nombreux projets dont il a été menacé pendant les trente ans qu'a duré sa construction. Les bas-reliefs, les attributs dont l'arc de l'Étoile devait être orné primitivement, aussi bien que les décors dont la restauration voulait l'affubler, sont rentrés dans la poussière des cartons et sa décoration définitive l'a rendu à son but véritable; elle en a fait le plus gigantesque souvenir de nos conquêtes, de la gloire des armées françaises et de l'homme qui les commandait.

Cependant il reste encore quelque chose à faire : il faut trouver à cet arc un couronnement digne de sa glorieuse signification.

Les projets n'ont pas manqué jusqu'ici ; ils ont devancé la décision du travail et, peut-être, l'ont-ils retardée par le peu d'ensemble qu'ils présentent. C'est une des grandes imperfections de l'art de nos jours, de ne plus comprendre l'intime accord qui doit exister entre le principal et l'accessoire, entre le décor et la destination de l'objet. L'art n'invente plus, il fouille, il prend un peu de tous côtés, avec adresse, mais en oubliant d'assortir toujours au point de vue de l'unité. S'il cherche à secouer la tradition, à sortir de l'ornière dans laquelle il s'est engagé, alors il manque de dignité, il tombe dans la féerie : il va jus-

qu'à l'allégorie la plus extravagante et ne craindrait pas, pour couronner un monument sérieux, d'exposer la France à la risée du monde entier.

Nous aurions donc trop de noms à citer et trop à dire, s'il fallait parler ici de tous les projets impossibles qui ont été présentés au gouvernement depuis l'achèvement de l'arc de triomphe de l'Étoile. Nous ne nous occuperons que des projets sérieux et qui ont plus ou moins fixé l'attention du gouvernement.

En 1806, MM. Raymond et Chalgrin, architectes, avaient été chargés par l'empereur des projets primitifs. Lorsque M. Chalgrin, dont la pensée avait prévalu, mourut en 1811, M. Huyot son successeur, sous la restauration, proposa le premier un couronnement à son œuvre; il voulait entourer le sommet de l'arc de triomphe de statues allégoriques et placées de distance en distance. Ce projet fut laissé de côté; il aurait quelque peu ressemblé aux pièces d'un échiquier dont les fronts de batailles, au lieu de se présenter sur deux rangs, entoureraient l'échiquier lui-même.

En 1834, deux autres projets furent soumis à des commissions : l'un était de M. Seurre aîné; l'autre de M. Blouet l'architecte du monument. Celui de M. Seurre représentait un char attelé de six chevaux; sur ce char une figure de la France victorieuse et arrêtant sa marche triomphale pour présenter au monde la charte constitutionnelle.

On essaya ce projet en 1838. Le char seul avait été placé au sommet de l'arc de triomphe, et une commission composée de MM. Rohault de Fleury, vice-président du conseil des bâtiments civils, et de M. Achille Leclère, membre de l'Institut, approuva complétement l'idée de M. Seurre : un char était indispensable. Mais, comme les destins, les avis des commissions sont changeants. En 1840, le projet de M. Blouet, qui représentait seulement une magnifique statue de l'empereur debout sur des trophées, avec des renommées aux quatres coins de l'attique, fut reconnu comme le seul couronnement possible. Le char n'était plus indispensable.

Plus tard, en 1843, un autre projet fut présenté : il était de M. Farcy et représentait un aigle, les ailes déployées, et tenant dans ses serres la boule du monde. L'auteur pensait que c'était le moyen le plus simple de donner au monument sa signification impériale.

Puis vint l'œuvre de Pradier : un aigle emportant, d'un vol rapide, l'empereur assis entre ses deux ailes. Cette apothéose par trop olympienne ne saurait convenir à la figure sévère de l'empereur, si simple au milieu de sa grandeur.

Enfin, sous la république, M. David (d'Angers) conçut un projet d'une tout autre nature; changeant tout à coup le but bien définitivement reconnu de l'arc de triomphe de l'Étoile, il en voulut faire, non plus le souvenir des hauts faits de nos armées conduites par Napoléon, mais la consécration la plus grandiose, la preuve la plus évidente de ce que peut un peuple au cri de liberté. M. David (d'Angers) voulait surmonter l'arc de triomphe d'une statue colossale de la Liberté, entourée des différents peuples du monde, personnifiés par des enfants, signes des générations; elle eût semblé dire : « Laissez venir à moi les peuples, car seule je puis leur apprendre leurs droits, leurs devoirs, leur destinée sur la terre. » Suivant le statuaire, c'eût été là pour la Liberté un magnifique piédestal; mais l'arc de triomphe a d'autres destinées.

Aujourd'hui deux projets nouveaux sont mis en avant; le premier est de M. Barre : sur le socle central qui domine l'attique, un quadrige, ou char attelé de quatre chevaux lancés dans l'espace et supportant le grand capitaine, debout entre deux figures allégoriques, la Renommée et la Victoire qui le couronnent; puis, aux quatre angles de la plate-forme, quatre figures de cavaliers, quatre rois, son cortége d'honneur, portant les insignes de sa puissance : l'un le globe, l'autre le sceptre, les deux autres la main de la justice et le bâton du commandement.

Cette escorte royale que l'empereur dominerait du haut de son char et qui se trouverait subordonnée comme ligne au groupe principal, empêcherait son isolement dans l'espace; elle servirait encore à diversifier l'aspect du monument, et à redresser, pour sa façade

postérieure, l'effet fâcheux d'une orientation unique.

De plus, M. Barre entourerait le monument à sa base des statues des douze maréchaux de l'empire, ces chefs illustres de la grande armée qui ont coopéré aux conquêtes de Napoléon, et livré pour lui tant de batailles.

Reste à savoir, maintenant, si, à cette élévation, un char attelé en quadrige, et ayant pour cortége une multitude de figures accessoires, remplira bien toutes les conditions atmosphériques, toutes les convenances de perspective, et si ces fortes masses statuaires ne présenteront pas des lignes confuses.

Le dernier projet dont nous avons à parler est celui de M. Eugène Goyet. Voici comment l'artiste a compris son sujet, qui, dit-on, a été soumis en haut lieu et fort bien accueilli.

La gloire, les conquêtes, le pouvoir raffermi, les lois réunies dans un code immortel, enfin tous les services rendus à la patrie ont préparé, appelé le vœu national.

Interprètes de ce vœu, deux figures symboliques de la Victoire, de leurs efforts réunis, élèvent au-dessus de leurs têtes un bouclier sur lequel apparaît debout sur le pavois, la figure de Napoléon en costume impérial.

Entre les deux Victoires et au-dessus du bouclier servant de pavois, une urne portant écrit : SOUVERAINETÉ NATIONALE. L'urne est posée entre deux faisceaux. Il y a en effet unité, harmonie entre l'urne, emblème de la souveraineté nationale, et les faisceaux, symboles de l'union et de la force.

La simplicité du sujet principal impose la sobriété dans les accessoires : à chacune des deux extrémités de l'entablement serait placée une figure de la Renommée embouchant sa trompette.

De l'idée de M. Barre ou de celle de M. Eugène Goyet, laquelle prévaudra? Reviendra-t-on à l'ensemble de couronnement proposé par M. Farcy, ou bien en définitive demandera-t-on à un concours sérieux le triomphal complément de l'arc de l'Étoile? Après avoir étudié cette question comme nous l'avons fait, sous toutes ses faces, après avoir suivi la marche des événements à travers toutes les périodes, nous hésitons encore à nous prononcer.

PIERRE DE MOUSSY.

MOUVEMENT DES VENTES ARTISTIQUES.

Ventes des cabinets de MM. Passalaqua, Clérian, Rollin, et de tableaux arrivant de l'étranger. Ventes de MM. Feuchère, Otto Mündler, Cousin X..., A. Pérignon, le vicomte de Jessaint et Decamps.

Selon toute probabilité, nous venons d'assister aux dernières enchères dignes d'intérêt, qui auront lieu cette année; elles se sont succédé avec non moins d'entrain que l'hiver dernier; et cependant la province et l'étranger y ont presque seuls porté leurs tributs. Les hauts prix obtenus l'année dernière par les chefs-d'œuvre que renfermaient les cabinets de nos amateurs parisiens avaient eu un grand retentissement : aussi, chaque jour de nouvelles collections arrivaient à nos salles de ventes. Toutes, selon leurs propriétaires, renfermaient des œuvres des artistes les plus illustres; le résultat a maintes fois donné à ces assertions de tristes démentis. Leçons de prudence qui ne profitent à personne.

Dans le nombre des cabinets formés par cette catégorie d'amateurs, citons les ventes de MM. Passalaqua, directeur du Musée égyptien, à Berlin; de M. Clérian, directeur du Musée d'Aix; et de M. Rollin, avocat, à Lyon, qui, dit-on, avait payé, quelques jours avant sa vente, 11 000 fr. les cadres qui bordaient ses tableaux. L'enchère de cette collection a produit à peu près 9000 fr., sur lesquels ont dû être prélevés 10 pour 100 de frais; tandis que, quelques jours avant, dix tableaux s'étaient élevés à 95 600 fr.! Tous étaient, il est vrai, d'un vrai mérite, mais non pas irréprochables; en voici le détail : Berghem, *Vue d'Italie*, tableau capital, mais peu fait et sec, 14 800 fr. Rembrandt, *Portrait d'homme* (on remarque dans la tête des lourdeurs et une espèce d'obscurité qui laissent supposer la présence de restaurations dans cette partie principale), 18 000 fr. A. Ostade, *Intérieur d'une chaumière* (tableau un peu fatigué), 7200 fr.

Teniers, *Joueurs de boules*, 5900 fr. Claude le Lorrain, *Entrée d'un port*, 5100 fr. Van der Neer, *Vue d'un village* (quelques restaurations allourdissent les arbres du fond), 7400 fr. Gérard Dow (très-malade), 4900 fr. Cranack, *Chasse*, 2000 fr. P. Bordone (portrait attribué à ce maître et qui a plus de rapport avec l'école du Giorgione), 5800 fr.; Murillo (nous croyons ce tableau italien), mis sur table à 15 000 fr., il a été retiré.

La vente de M. Feuchère avait appelé, par la diversité des objets d'art qui la composaient, un grand concours d'amateurs. C'étaient des tableaux, des dessins anciens et modernes, des gravures, des curiosités, etc. On parlait surtout d'un Léonard de Vinci, pour lequel il aurait, dit-on, refusé un très-grand prix, mais qui, n'étant qu'une copie, a été adjugé à 4050 fr. Parmi les dessins anciens, il en a été vendu un de Léonard de Vinci, étude faite pour l'exécution du tableau de *sainte Anne*, qui se voit au Louvre, 175 fr. Et parmi les modernes, un de Meissonnier, *les Étameurs*, 610.

Les œuvres de M. Feuchère étaient représentées par des bronzes, des terres cuites, des dessins et des eaux-fortes exécutés par lui. En voici les prix : *l'Amazone*, bronze, 40 fr.; *Satan*, 200 fr. Les terres cuites ont été vendues depuis 101 fr. jusqu'à 380 fr. Ses dessins, divisés en quarante-quatre lots, ont produit 1646 fr. Cinq eaux-fortes et six planches gravées avec droit de propriété, 345 fr.

M. Otto Mündler, auteur d'un catalogue critique sur notre Musée, a fait une vente de la plus grande partie des tableaux composant sa collection. On y remarquait de Terburg deux portraits : celui de l'*homme* a été adjugé à 980 fr.; celui de la *femme* à 600 fr. M. Van der Bagen, *Paysage*, 500 fr.; M. Neveu, *Intérieur d'un ménage de tisserand*, 481 fr.; Salomon Ruysdaël, *un Village*, 430 fr.; deux pastels, par Greuze, son portrait et celui de sa femme, 790 fr., et autres.

M. Cousin, qui a possédé un grand nombre de beaux tableaux, cessant le commerce, a fait une vente de ceux qui étaient encore en sa possession. Il l'a dirigée avec une intelligence qui prouve la longue expérience qu'il a acquise dans les affaires. Il annonce que désormais il s'occupera exclusivement des ventes publiques comme expert. Voici les prix des principaux tableaux de cette enchère : Albane, *les trois Marie*, d'une vérité incontestable, 1750 fr.; A. Ostade, *la Tabagie*, 2800 fr.; Platzer, *le Festin de Cléopâtre*, 1450 fr.; Wynants, *Paysage*, 1800 fr.; Wouwermans, *le Voyageur*, 2800 fr.; Pater, *Pastorale*, 1800 fr.

Après le décès de M. X***, on avait joint à son cabinet de curiosités dix tableaux, entre lesquels nous avons remarqué plusieurs articles des catalogues Kalkbrenner et Jecker. Trois seulement méritent d'être rappelés ici : le Van der Neer, 1450 fr.; Karel du Jardin, 2200 fr.; Claude Lorrain, simple étude, 850 fr.

M. A. Pérignon qui, en ce moment exerce son beau talent de portraitiste en Russie, a fait vendre tous les objets d'art et curiosités qui ornaient son atelier. Ses œuvres personnelles ne figuraient qu'en petit nombre dans cette vente, on en remarquait seulement deux de quelque importance : le portrait de *S. M. le roi des Belges*, retiré à 500 fr.; et une étude connue sous le nom de *l'Espagnole*, vendue 1001 fr. D'autres études d'un ordre plus secondaire ont atteint les prix de 200, 300, 400 fr. Un grand nombre de copies exécutées par M. Pérignon, d'après les plus grands maîtres, n'ont point dépassé 110 fr. Parmi les tableaux anciens, une peinture d'une exécution large et facile dans le style vénitien et attribuée à Van Dyck, a été vendue 900 fr. Un tableau d'un bon aspect, attribué à Claude Lorrain, et qui n'est sans aucun doute qu'une copie, a été payé 2750 fr.

La collection du feu vicomte de Jessaint se composait d'un cabinet de médailles d'un haut intérêt, et d'une assez grande quantité de tableaux, mais tous d'un ordre inférieur quoique pompeusement attribués : Raphaël, copie évidente, a encore été vendu 900 fr. Un Mamers, attribué à Karl du Jardin, 400 fr.; Un Diétrick *pastorale*, quoique fatigué, 800 fr., et autres d'un intérêt trop secondaire pour être mentionnés ici.

L'atelier de M. Decamps n'existe plus. Tout ce qu'il renfermait est aujourd'hui dispersé. Au milieu de ses plus grands succès, l'artiste s'efface du monde ; il va dit-on, chercher le calme dans les belles campagnes du midi, et ranimer son sang appauvri à la chaleur du généreux soleil de la Provence. Quoi qu'il en soit, sa vie d'artiste est complète ; car il serait difficile de trouver dans l'histoire des arts un succès plus populaire, plus immense que celui qu'il vient d'obtenir. Jamais on ne s'est disputé les œuvres d'un artiste avec plus d'enthousiasme qu'on ne l'a fait à la vente de M. Decamps. Jamais on n'a vu couvrir d'or des croquis, des toiles à peine ébauchées, avec une telle prodigalité. M. Decamps pensait, dit-on, obtenir une trentaine de mille francs de sa vente, et la première vacation lui a donné (tableaux et costumes), 75 475 fr. Ses dessins, 21 599 fr.; armes, objets de curiosité, 13 907 fr.; en tout 110 981 fr.

Le détail de cette vente sera sans nul doute lu avec intérêt : *Josué* (tableau inachevé), 8500 fr.; *une Bûcheronne* (inachevé), 4000 fr.; *Job et ses amis* (ébauche), 7020 fr. (Ce tableau, ainsi que le Josué, avait été commandé par M. le marquis Maison.) *Intérieur de cour*, 4950 fr.; *École turque*, 3120 fr. (resté à l'état d'ébauche, commandé par M. le marquis Maison) ; *Plage*, 3700 fr.; *Pifferaro*, 4500 fr.; *la Gardeuse de porcs*, 3650 fr.; *Chercheur de truffes*, 4200 fr.; *Relais de chiens*, esquisse, 2750 fr.; *la Pêche miraculeuse*, ébauche, 4000 fr.; *Café turc*, 3500 fr.; *Intérieur d'église*, 1900 fr.; *Maison turque*, esquisse, 2900 fr.; *une Mare*, 1000 fr.; *un Charlatan*, esquisse, 1050 fr.; *Don Quichotte*, ébauche, 2100 fr.; *Femme italienne*, 2600 fr.; *Fuite de Loth*, esquisse, 1250 fr.; *Offrande à Pan* (inachevé), 1525 fr. et autres.

Parmi les dessins, il faut mentionner un grand carton et la première pensée qui ont servi à l'exécution de *Josué*, vendus ensemble 5300 fr.; réduction des neuf dessins de l'*Histoire de Samson*, ensemble 1600 fr.; *Forêt de Fontainebleau*, fusain, 930 fr.; *Paysage et animaux*, aquarelle, 400 fr.; *vieille Femme portant un fagot*, pastel, 480 fr.; *Village d'Italie*, 860 fr.; *Vue d'Italie*, grand dessin, 750 fr.; *Christ au prétoire*, 1285 fr.; *un Lavoir*, 496 fr., etc.

Cette vente extraordinaire doit clore la saison, car plusieurs des enchères annoncées l'avaient été trop légèrement : ainsi, M. le marquis de Saint-Cloud n'a jamais eu que la louable intention d'épurer sa collection et non de s'en séparer, elle comptera donc de nouveau au nombre de celles dont nous donnerons prochainement une description.

HORSIN DÉON.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 493.

Séance du mardi 3 *mai* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 19 avril 1853, dont la rédaction est adoptée.

La correspondance comprend :

1° L'envoi fait par l'Athénée des Arts des billets d'entrée pour la séance publique qui devait avoir lieu dans la salle Herz ; ces billets ont été distribués par M. le président ;

2° Une lettre de la Société académique des enfants d'Apollon, contenant l'envoi des billets d'entrée pour le concert donné dans la salle Sainte-Cécile, à l'occasion du cent douzième anniversaire de sa fondation. Les billets sont distribués aux membres du bureau et à ceux de nos collègues les premiers inscrits sur la liste de présence ;

3° Une lettre de M. Henri de Sauclières, président de la section des amateurs, lequel ayant cru reconnaître une personnalité dans les communications faites par M. Bidaut, dans le dernier bulletin, proteste de son vif désir d'être utile à la Société, et élude le prétendu blâme qu'il a cru reconnaître. L'arrivée fort à propos de M. de Sauclières soulève une discussion à la suite de laquelle il est dit que rien de personnel ne s'était glissé dans l'esprit de notre collègue M. Bidaut ; que ses observations avaient été faites au point de vue

de l'intérêt général. M. de Sauclières accepte ces explications et l'incident n'a pas de suite;

4° Une lettre de la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de France, contenant l'envoi de quatre billets d'entrée pour l'exposition qui a lieu actuellement aux Champs-Élysées. La société est sensible à cette marque de bonne confraternité ;

5° Deux numéros du journal anglais : *The Builder* (le Constructeur), dont se charge M. Blondin, rapporteur ordinaire de cette publication ;

6° Le n° 4 du huitième tome des *Bulletins des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture*. M. Vavin se charge de l'examen de cette brochure ;

7° Les numéros des 24 avril et 1er mai 1853, d'un journal artistique hebdomadaire, lesquels sont renvoyés à M. Paul Carpentier, avec prière d'en rendre compte ;

8° Le treizième numéro d'un autre journal artistique hebdomadaire dont le dépôt est fait aux archives.

La correspondance épuisée, l'ordre du jour appelle la communication d'imitation d'anciens vitraux par M. Guiot, présenté par notre collègue M. Chaudet. Sur l'invitation de M. le président, M. Guiot, présent à la séance, et ayant avec lui divers de ses échantillons, entre dans quelques détails sur leur préparation. La Société faisant bon accueil aux travaux de M. Guiot, décide qu'une commission, composée de MM. Horsin-Déon, Pierre Lacroix, Paul Carpentier, Charles Chevalier et Moullard se rendra dans les ateliers de l'industriel, rue de l'Échiquier, n° 3, qu'elle fera un examen approfondi des travaux dont il vient d'être fait l'énumération, et qu'elle présentera dans un bref délai le résultat de ses observations.

La Société passe au scrutin pour la nomination de plusieurs candidats dans la section des amateurs. M. Léon Fournier, dont la demande avait été apostillée par nos collègues MM. A Péron et Blondin, est le sujet d'un rapport avantageux de la part du président de la section. Le scrutin étant favorable au candidat, M. le président le proclame membre résident de la Société libre des Beaux-Arts, section des amateurs. (Applaudissements.)

Il est également procédé aux formalités d'usage pour la demande en admission faite par M. le marquis de Moncestrol, présenté sous les auspices de MM. Félix Pigeory et Moullard. L'avis du vice-président de la section, qui avait par lui-même pu apprécier les travaux de ce candidat, et les immenses services qu'ils peuvent rendre aux beaux-arts, lui étant des plus favorables, il est procédé au scrutin, dont les voix sont en faveur du postulant. En conséquence, M. le président le proclame membre de la Société. (Applaudissements et marque de vives satisfactions.)

La réception de M. Rosier, présenté sous le patronage de MM. Blondin et Moullard, suit de près celle des deux nouveaux admis. La lecture des pièces étant faites, et l'avis de la section des amateurs étant connu, le scrutin circule et bientôt les votes étant favorables au candidat, il est également proclamé membre de la Société.

M. Blondin donne lecture d'un intéressant rapport sur onze numéros du journal *The Builder*. Le rapporteur fait ressortir tous les intéressants travaux dont s'occupe cette feuille; il relate avec soin la mention que fait ce journal des travaux de la Société libre des Beaux-Arts; il raconte l'inauguration faite par elle du monument de Daguerre, et il termine en désirant, dans l'intérêt même de la Société, que ses envois lui soient continués à l'avenir. Le rapport de M. Blondin, ainsi que les onze numéros desquels il parle, sont déposés aux archives.

M. le président propose à la Société de fixer la séance publique au commencement du mois de juin prochain. Cette question étant décidée conformément à l'avis du bureau, M. le président propose une commission de quinze membres pour procéder à son organisation. Les noms sur lesquels M. le président a porté ses vues, et que la Société a adoptés par son vote, sont ceux de MM. Vavin, Vanderburch et Paul Carpentier, peintres; Molchneth, statuaire; Dien et Olivier, graveurs; Garnaud et Chaudet, architectes; Pollet et Delongpérier, musiciens; Blondin, Henri de Sauclières, Nuzilliat, Charles Chevallier et Rosier, amateurs; il est décidé qu'avis en sera

donné à chacun des membres de la commission, et qu'elle entrera immédiatement en fonctions.

L'heure avancée oblige M. le président de lever la séance.

Ordre du jour de la séance du mardi 17 mai 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 3 mai 1853; 2° Correspondance; 3° Rapport de M. Maillet sur les mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, années 1852; 4° Rapport de M. Horsin-Déon sur une série de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique; 5° Renouvellement du bureau; 6° Vote relatif à un membre de la Société; 7° Nomination de la commission pour le Salon de 1853; 8° Rapport de M. Vavin: 1° Sur quelques livraisons de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique; 2° sur le dix-neuvième volume des Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai; 9° Rapport de M. Moullard, sur les imitations d'anciens vitraux depuis les procédés de M. Guiot.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

—

Séance du 6 mai 1853.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Marcellin s'enquiert de l'inscription qu'il est chargé de mettre sous le buste de S. M. l'empereur. Le comité adopte la rédaction suivante: *Donné par la direction des Beaux-Arts au Comité central des artistes; inauguré le* 10 *décembre* 1852.

Correspondance. Sir Henry Ellis, bibliothécaire du musée industriel de Londres, a écrit à M. le président pour le remercier de l'envoi des brochures contenant les travaux du Comité central sur les Beaux-Arts industriels.

M. Lagarrigue, de Béziers, membre du Comité, a demandé quelques renseignements que M. le président s'est empressé de lui transmettre.

Sur la demande de M. Van Tenac, M. le maire de Montpellier vient de faire remettre à M. Hubert ses tableaux, que plusieurs fois il avait vainement réclamés.

M. Siméon Chaumier prend la parole pour lire une lettre de M. C. E. Clerget.

Notre honorable collègue continue avec persévérance ses recherches sur l'art industriel en Angleterre.

Communication. L'Athénée des Arts a donné sa grande séance annuelle dans la salle de Herz. Par une attention délicate de la part de M. O. Seure, président de cette société, plusieurs billets ont été envoyés à M. Van Tenac. Ainsi le Comité a pu être représenté à cette solennité par son président, les vice-présidents et le secrétaire général.

M. Dussauce, trésorier adjoint, a la parole pour lire son rapport sur l'état financier du Comité central. Avant de communiquer son travail, notre honorable collègue croit devoir remercier le Comité du titre qu'il lui a décerné dans la dernière séance et déclare qu'il ne pourrait l'accepter.

Après avoir donné l'état des dépenses et des recettes, M. Dussauce propose quelques améliorations qu'il croit nécessaire d'introduire dans le mode de perception des cotisations. Le rapporteur termine en disant qu'il n'a que des félicitations à adresser à l'honorable M. Minet, premier trésorier, pour la manière claire et précise avec laquelle il a rendu ses comptes, et son administration intelligente des fonds de la Société.

L'Assemblée vote des félicitations et des remercîments à M. Minet.

M. S. Chaumier réclame au sujet de quelques erreurs de date glissées dans ses quittances.

L'ordre du jour appelle l'attention du Comité sur la réélection des membres du bureau.

M. le président invite tout le monde à signer la feuille de présence et annonce que notre nouveau collègue, M. Collier, second grand prix de gravure, assiste à la séance. (Applaudissements.)

Les membres sortants sont MM. Legenisel et P. Lacroix, membres du conseil administratif, E. Thomas et Clerget, secrétaires adjoints, M. Dussauce, trésorier adjoint.

On procède au scrutin secret, MM. E. Thomas, statuaire, et C. E. Clerget, artiste industriel, sont réélus secrétaires à l'unanimité. M. Dussauce et M. Legenisel sont nommés membres du conseil administratif, et M. P. Lacroix trésorier adjoint.

Ainsi le bureau pour l'année 1853-54 se trouve composé ainsi qu'il suit :

Président.	MM. Van Tenac.
Vice-Présidents.	L. Garneray. H. Lazerges. A. Couder.
Secrétaire général.	Viger Duvignau.
Secrétaires adjoints.	G. Dupasquier. E. Thomas. C. E. Clerget.
Trésorier.	Minet.
Trésorier adjoint.	P. Lacroix.
Membres du conseil d'administration.	Victor Huguenin Jules Klagmann. Dussauce. Legenisel.

M. le président dépose sur le bureau une liste de souscription pour les fables de M. Victor Roussy.

Une commission avait été nommée pour examiner le Christ en marbre de notre collègue M. E. Thomas. Les membres qui la composaient n'ayant pu se réunir avant l'époque du Salon, le rapport ne pourra être fait qu'après l'ouverture des galeries de l'exposition.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 20 mai 1853.

1° Lecture du procès-verbal du vendredi 6 mai; 2° Correspondance; 3° Propositions diverses.

Le secrétaire général,

H. VIGER DUVIGNAU.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE, *la Fronde* Mme Gui-Stephan. — ITALIENS, *il Bravo.* — OPÉRA-COMIQUE, *l'Ombre d'Argentine*, *la Lettre au bon Dieu*, *la Fille du Régiment.* — PORTE-SAINT-MARTIN, *le Vieux Caporal.*

Cette époque de la Fronde est plutôt destinée à inspirer un opéra-comique qu'un opéra. L'histoire elle-même, en effet, n'a guère pris au sérieux cette lutte d'intérêts particuliers, qui se déguisait à peine sous les apparences du bien public. La Fronde, conduite par le duc de La Rochefoucauld et par la belle duchesse de Longueville, et dans laquelle le grand Condé joua un rôle assez singulier et peu fait pour sa grandeur, manque de noblesse et de dignité, quoiqu'elle fût l'œuvre de hauts et puissants seigneurs. Le duc de Beaufort, ce *roi des halles*, n'excite pas lui-même une bien vive sympathie; il n'y a pas là en un mot, dans ces événements, un fond véritablement dramatique comme dans *les Huguenots*. La Fronde est une plaisanterie à côté de la Saint-Barthélemy et des terribles haines suscitées par les différences de religion.

Il fallait donc, pour suppléer à l'intérêt historique, inventer quelque intrigue émouvante, quelque sombre tableau dont la Fronde ne fût que le cadre. C'est ce que les auteurs de l'opéra nouveau ont tâché de faire; mais quoique l'un d'eux, M. Auguste Maquet, ait prouvé plus d'une fois, avec ou sans une illustre collaboration, son habileté scénique, et que M. Jules Lacroix soit un poëte énergique qui a traduit Juvénal à merveille, nous ne rencontrons pas dans le poëme de la *Fronde* toutes les conditions voulues pour les œuvres de ce genre. Il nous a paru que les auteurs s'étaient trop modelés sur les situations des *Huguenots*, sans avoir pour les soutenir l'intérêt réel qui règne dans le sujet de M. Scribe. Voilà pourquoi, sans doute, le poëme de *la Fronde* est empreint d'une certaine froideur que la musique, très-savante et très-bien faite de M. Niedermeyer, l'auteur du *Lac*, n'a peut-être pas suffisamment réchauffée. Ce n'en est pas moins un ouvrage extrêmement remarquable, et que Roger, Obin, Mme Tedesco, Mlle Lagrua, Mlle Nau, ont fait valoir avec beaucoup d'éclat.

L'Opéra a engagé Mme Gui-Stéphan. C'est là une heureuse acquisition. Mme Gui-Stéphan est une des plus charmantes danseuses qu'il est possible de voir. Nous avons tous présents les souvenirs de Taglioni, de Fanny Essler, de Carlotta-Grisi, de Cerrito, et Mme Gui-Stéphan se montre

nouvelle après tous ces beaux talents qu'elle égale en grâce et en légèreté : elle a son charme, son originalité, son entrain. Jamais les danses espagnoles n'ont trouvé un interprète plus vif et plus séducteur.

Le *Bravo* de Mercadente a été joué au Théâtre-Italien, pour la clôture de la saison ; cet ouvrage, si estimé en Italie, est venu révéler à la France les grandes et sévères qualités du maëstro, à l'école duquel Verdi s'est formé. *Le Bravo* renferme de véritables beautés musicales, que tous les connaisseurs ont admirées, et le poëme, emprunté à *la Vénitienne* de M. Anicet-Bourgeois, drame qui a fait autrefois la fortune de nos théâtres de boulevard, offre des situations fortes et pathétiques. Bettini a très-bien rendu le rôle du *Bravo*, et Mme de La Grange a supérieurement rempli celui de Théodora. Ce n'est pas là cependant un rôle qui lui convienne spécialement. Mme Anna de La Grange, cantatrice à vocalises, est mieux placée dans les rôles qui permettent à sa voix de déployer sa merveilleuse agilité. *Le Bravo* a complétement réussi, et s'il était monté à l'Académie impériale de musique, avec tous ses moyens d'exécution, nul doute qu'il ne réussît encore davantage.

Après *l'Ombre d'Argentine*, aimable petit acte dans le goût du théâtre de la foire, dont M. Montfort a écrit la musique et dont Mlle Lemercier mérite à tous égards d'être la fée ; après *la Lettre au bon Dieu*, opéra de son père, qui n'a pas été heureux, Mlle Caroline Duprez, cette jeune et charmante actrice, s'est fait voir à l'Opéra-Comique sous les traits de *la Fille du régiment*. Rien de plus aimable, rien de plus piquant, que cette jolie personne si distinguée transformée en vivandière ! Mlle Caroline Duprez chante fort bien cette délicieuse musique de Donizetti.

Signalons le triomphe de Frédérick à la Porte-Saint-Martin. Frédérick, le Frédérick de nos jeunes années, le Frédérick de *la Fiancée de Lamermoor*, du *Joueur*, et de tant d'autres créations puissantes, s'est retrouvé dans toute sa force et dans toute sa beauté. Si vous voulez voir l'âme humaine aux prises avec les plus poignantes émotions, il faut voir Frédérick dans ce rôle du *Vieux Caporal* qu'il vient de remplir d'une façon étonnante. Ce n'est pas que la pièce soit irréprochable, il s'en faut de beaucoup, et les auteurs de *la Case de l'oncle Tom*, au point de vue de la littérature dramatique, ont été moins bien inspirés à la Porte-Saint-Martin qu'à l'Ambigu ; mais Frédérick jette partout la vie et le mouvement. Frédérick possède le don des grands artistes : il rajeunit les plus vieilles situations et sa flamme se communique aux plus froids spectateurs.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 mai.

Le successeur de M. Alaux, M. Schnetz, qui va reprendre à Rome les fonctions de directeur de l'Académie de France, avant de quitter Paris, a été reçu par l'empereur en audience de congé.

— Marseille a possédé un instant dans ses murs M. Horace Vernet, qui a dû repartir aussitôt pour Alger, car il se propose d'accompagner le gouverneur de nos possessions d'Afrique dans l'expédition que le général Randon va entreprendre contre la grande Kabylie.

— Le fronton de la Madeleine, chef-d'œuvre du sculpteur Lemaire, va être surmonté d'une croix latine en fer doré.

— La mort prématurée de Boïeldieu et d'Hérold avait jadis déterminé les chambres à étendre de dix à vingt années le droit de propriété afférent aux héritiers des auteurs ou compositeurs défunts pour la représentation ou la publication de leurs ouvrages. Cette mesure, toutefois, n'avait été acceptée dès lors que comme une transaction, et non comme un acte de complète et définitive justice. Dernièrement, M. Scribe, accompagné du bureau de l'association des auteurs dramatiques, dont il est président, a été reçu par l'empereur, auquel il a exposé avec l'espoir qu'elles seront prises en sérieuse considération, les très-équitables demandes de la compagnie à laquelle il appartient.

— Les membres de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, etc., sont invités à se rendre à l'assemblée générale de l'Association, qui aura lieu le vendredi 27 courant, dans la salle de concerts du palais Bonne-Nouvelle, afin d'entendre le compte rendu des travaux de l'année 1852, et de procéder à l'élection des vingt membres sortants du comité.

— Le service des théâtres est complétement organisé au ministère d'État. Les archives des théâtres impériaux y ont été transportées et les employés sont installés. M. Perrot de Renneville, qui exerçait antérieurement les fonctions de commissaire du gouvernement auprès du théâtre de l'Odéon, a remplacé, comme sous-chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, M. Camille Doucet, passé, comme on sait, au ministère d'État en qualité de chef de bureau des théâtres impériaux.

— Une somme de 60 000 francs a été affectée par le ministère d'État à la restauration de l'Opéra. L'époque de clôture pour cette restauration n'est pas encore fixée, et elle sera beaucoup plus courte qu'on ne l'avait dit d'abord.

SALON DE 1853.

I.

PEINTURE HISTORIQUE.

MM. L. Gallait. — C. Jacquand. — Pils. — Coutel. — P. Comte. — Hamman. — H. Bellangé. — Sorieul. — J. Duvaux. — J.-A. Beaucé. — Ronot. — Doerr. — Verdier. — Courbet. — G. Moreau. — Laemlin. — Glaize. — Laugée. — Picou. — C. Lefebvre. — Al. Hesse. — Aug. Hesse. — Gérome. — A. Étex. — J. Étex. — J. Brémond. — Sain. — Jobbé-Duval. — Leman. — Gigoux. — Somers. — Barrias. — Baume. — Höckert. — Schopin. — Ziégler. — L. Boulanger. — Chenavard. — Cibot.

Peu de jours avant l'ouverture du Salon, nous avions écrit quelques lignes inspirées par un sentiment qui nous était commun avec un grand nombre d'artistes ; elles avaient rapport à la faveur accordée aux exposants, de visiter une fois et gratuitement l'Exposition durant la première semaine, période où, comme on le sait, le prix d'entrée était fixé à un franc. Ces lignes se sont égarées ; aujourd'hui le temps nous manque pour les récrire. A l'heure qu'il est, d'ailleurs, recommencer une pareille tâche serait un soin en quelque sorte superflu. Aussi ne rappelons-nous ce précédent que pour mémoire et pour nos lecteurs qui auraient droit de trouver, au moins étrange, qu'un fait de cette nature fût passé sous silence par un artiste.

En annonçant que M. Gallait pourrait bien obtenir les honneurs du Salon, nous disions vrai. *Le Tasse* et *les Derniers moments du comte d'Egmont* sont évidemment les deux plus belles pages de l'Exposition. Toutes deux portent le caractère des œuvres vraiment belles et fortes ; plus on les regarde, plus on les réfléchit et plus elles grandissent. Nous ne tenterons pas de décrire ces tableaux. La plume exprime mal une poésie que les yeux seuls doivent porter au cœur. Mais nous voudrions pouvoir peindre l'émotion que nous ressentions en contemplant cette noble figure du Tasse si simplement jetée. Que de douleurs, que d'angoisses, se reflètent sur ces traits amaigris! Que de tristesse dans ce cachot si sombre que le soleil y pénètre sans l'éclairer! Un amer découragement plane sur cette toile, mais elle touche, elle émeut. On sent devant le Tasse, que le désespoir et la misère purent, en accablant ce puissant génie, le briser et l'abattre, mais qu'ils n'ont pu l'abaisser, ni le flétrir.

Si de longs jours de captivité ont creusé les traits du Tasse, une seule nuit a posé ce cercle empourpré autour des yeux du comte d'Egmont. C'est qu'aussi cette nuit est la dernière avant celle qui ne doit pas finir. Le prêtre parle, Egmont ne l'entend plus. Le livre pieux s'est refermé dans sa main, et pendant que la ville est encore endormie dans le silence et la paix, il voit se dresser lentement l'échafaud d'où il va s'élancer dans l'éternité. Il regarde, mais ce n'est pas l'instrument de mort, c'est sa vie tout entière; c'est le passé plein de gloire ; ce sont les saintes affections de la fa-

mille, liens si puissants, que l'âme la plus haute fléchit sous leur joug bien-aimé. C'est tout cela que le comte d'Egmont regarde ; c'est à tout cela qu'il dit un suprême adieu.

Retomber de la poésie sur l'exécution, c'est laisser l'âme pour le corps ; nous n'en dirons que peu de mots. N'en déplaise aux adeptes de l'à-peu-près, si en faveur aujourd'hui, ce n'est qu'avec l'étude et la science de la forme et de la couleur que le peintre peut parvenir à communiquer le sentiment qui l'anime. Nous laissons à penser si des tableaux devant lesquels nul ne reste indifférent, doivent posséder à un haut degré, ces indispensables qualités.

Tout le monde, ainsi que nous, a remarqué le tableau de M. Claudius Jacquand, *l'Amende honorable* dans un couvent des frères chevaliers, ermites de Saint-Maurice. Personne mieux que cet artiste ne sait communiquer à ces nobles figures de moines, l'expression de mansuétude que donne la vie paisible du cloître. Cette scène est empreinte d'un calme majestueux et d'une tranquillité profonde. Comme toujours, la couleur brillante et forte de ce tableau est accompagnée d'un dessin irréprochable et d'un faire large et fini. Un délicieux tableau, *le Sacrilége*, et un excellent portrait complètent l'exposition de M. Jacquand.

Dans une tout autre manière, M. Pils réussit, non moins heureusement, à peindre ces saintes femmes dont la vie n'est qu'un long acte de bienfaisance et de charité. Dans *la Prière à l'hospice*, il a groupé fort habilement autour du portrait de la sœur Sainte-Isidore, de gracieuses figures d'enfants. Ce tableau est peint avec autant d'énergie que de sentiment et de vérité.

Puisque nous parlons de sœurs de charité, disons un mot de celles de M. Coutel. Un grand poëte a, malheureusement pour lui, établi un parallèle entre une de ces angéliques créatures et une comédienne. C'est cette œuvre écrite, sans doute, dans un moment d'oubli de soi-même, que M. Coutel vient de reproduire. Nous ne saurions approuver un pareil choix. Il est des choses qui doivent être respectées de tous parce qu'elles sont saintes et respectables. Le nom du poëte, tel grand qu'il soit, ne met pas à l'abri du blâme le peintre qui l'a suivi sur une mauvaise pente. L'exécution de ce tableau est consciencieuse et soignée, mais la composition manque de parti pris et d'unité.

M. P. Comte a envoyé trois charmants tableaux, dont deux, surtout, nous paraissent mériter toute notre attention, *le Conseil tenu avant la Saint-Barthélemy* et *la Mezzana*. Ces tableaux sont fort bien peints et fort bien composés. La figure de Charles IX est remarquable d'expression.

M. Hamman, a emprunté son sujet à une époque où il était glorieux d'être artiste. Le doge Mocenigo accompagné du Titien vient rendre visite à Paul Véronèse. Une belle lumière éclaire toute la scène qui est bien comprise et largement traitée. *La Famille du supplicié*, du même, est habilement faite et bien sentie.

Parler de M. Hippolyte Bellangé, c'est parler d'un talent que tout le monde aime et surtout que tout le monde connaît. Comme Charlet, M. Bellangé s'adresse à notre orgueil national, et un succès aussi brillant que juste accueille chaque nouvelle preuve de son mérite. Lui seul sait grouper et faire agir cette multitude de petites figures si vraies, si bien campées ; lui seul sait réunir tous ces petits drames épars dans une imposante unité. Ces mille détails pleins de caractère et d'originalité, se fondent habilement dans un effet toujours simple et, par conséquent, toujours grand. *La Charge de Cuirassiers* est un nouveau fleuron ajouté à la brillante couronne de M. Bellangé. *Le Défilé après la Victoire* nous offre ces beaux types de soldats, simples, modestes, mais fiers des dépouilles qu'ils viennent de payer de leur sang. *Les Guides de l'Empire*, petites figures pleines d'esprit et de vérité, complètent le rigoureux nombre trois.

M. Sorieul veut se montrer digne de son maître, et son *Passage du défilé de Ponary* se recommande par un bon aspect et de jolis détails.

Le Combat de Vélisy, de M. Jules Duvaux, est loin d'offrir les mêmes qualités. L'œil s'y perd dans un amas confus et chatoyant. Beaucoup plus simple et mieux compris, *l'Assaut de Laghouat*, par M. J.-A. Beaucé, est un bon

tableau auquel il ne manque qu'un peu plus de puissance et d'animation sur les premiers plans. M. Ronot a fait de grands progrès et sa couleur est bien préférable cette année à celle de ses précédents tableaux.

M. Doerr a exécuté avec talent une des tristes pages de notre histoire, *la Mort de Bailly*. M. Marcel Verdier nous offre aussi une de ces scènes de meurtre qui déshonorent nos annales, mais il a sans doute oublié que les tombeaux de Clamecy sont à peine fermés. Si nous pouvons trouver dans les crimes et les malheurs de notre pays le sujet d'un grave enseignement, c'est dans l'histoire et non dans le journal qu'il faut le prendre. Lorsque le temps aura cicatrisé ces plaies encore saignantes, nous en tirerons d'utiles leçons. D'ici là, respectons de légitimes douleurs, et tâchons d'oublier que notre époque, qui se prétend civilisée, a vu s'accomplir de pareilles barbaries. A part cela, il y a de la verve dans la composition de M. Verdier, mais rien n'y prend bien son plan et l'exécution est rude, incorrecte et lâchée.

Non loin de *la Jacquerie*, sont *les Lutteurs* et *les Baigneuses*, de M. Courbet. M. Courbet n'est pas un homme sans mérite, sa *Fileuse* a de fort bonnes qualités ; et s'il fait de mauvais tableaux, c'est de parti pris. Du reste, c'est de nos jours une excellente manière d'acquérir une réputation. Faites mauvais, scandaleusement mauvais, si vous pouvez décorer cela du nom de système, avec l'aide de quelques amis qui chanteront vos louanges à plein gosier, vous aurez bientôt fait école ; les exemples ne nous manqueraient pas. Mais revenons à M. Courbet : son plus grand défaut, c'est le choix exclusif de ce que la nature présente de bas, de commun, de repoussant. Trop de peintres sont déjà engagés dans cette voie, M. Courbet, lui, va plus loin que personne, car il atteint les dernières limites. Ce défaut inexcusable en fait d'art, crime de lèse-dignité envers une étude qui n'est autre que celle du beau physique et moral, devient moins excusable encore si, comme nous sommes portés à le croire, M. Courbet pense faire de l'ensemble de ses œuvres une épopée de la vie des classes laborieuses. Eh quoi ! ces formes lourdes, triviales, sinon plus, sont-elles donc celles de ces femmes endurcies par la vie des champs ? ce ton inqualifiable, qui semble faire de leur occupation présente un besoin, représente-t-il ce ton chaud et hâlé que le soleil et le travail ont répandu sur leur visage ? Si M. Courbet voulait bien voir, il eût rencontré comme nous de bons et honnêtes visages qui eussent bien mieux peint les mœurs de cette classe estimable que l'audacieuse effronterie qu'il a préféré choisir.

Chez les anciens la lutte et les exercices du corps étaient en honneur ; de nobles sentiments s'y rattachaient. Leurs armes, leur manière de combattre exigeaient un immense développement des forces musculaires et de l'adresse. La force physique se liait intimement à l'amour de la patrie, et elle en était ennoblie. Hercule, Thésée, représentent la défense du pays, la protection accordée au faible contre le fort, nobles sentiments qui plus tard se résumèrent dans la chevalerie, et de nos jours dans la loi. Mais aujourd'hui où est tombée cette lutte que nos mœurs réprouvent ? Dans quel monde s'est-elle refugiée ? C'est pourtant cette lutte moderne que nous offre M. Courbet. C'est l'arène de l'Hippodrome ; ce sont deux hommes, noirs et repoussants, dont les membres entrelacés présentent un assemblage peu attrayant de muscles contractés et de veines gonflées. C'est ce spectacle honteux, s'il est vrai, et par conséquent dangereux, honteux encore si ce n'est qu'un charlatanisme réglé d'avance ; c'est ce spectacle, disons-nous, que M. Courbet a pris pour sujet d'une fort grande toile !

Si nous ne pouvons louer M. Courbet, notre blâme sera plus sévère encore pour ceux qui l'encouragent, lui, et tant d'autres, dans ces voies qui aboutissent toutes à un gouffre où l'art disparaît. Un examen sérieux du Salon, convaincra facilement qu'une grande partie des jeunes artistes français est imbue de ces faux principes, comment résisteraient-ils lorsqu'ils voient ces mêmes principes régner dans la presse et au Salon ? quand ils voient de fausses réputations jeter plus d'éclat et recevoir plus d'encouragements que celles fondées sur le

vrai mérite? Ils cèdent, s'égarent, l'art souffre et périt chez nous. A qui la faute?

M. Gustave Moreau est aussi de ceux qui se perdent, son dessin est faible, sa couleur mauvaise, et de plus, c'est faux, maniéré et prétentieux. M. Laemlin s'égare dans le mou et l'incorrect; *la Musique* est une immense page dont la grandeur fait encore ressortir les défauts. M. Glaize, qui depuis longtemps a fait ses preuves, nous offre *l'École asile de Sainte-Élisabeth*, toile importante d'un bel effet et où la lumière est habilement ménagée.

La Mort de Guillaume le Conquérant, bien que d'un aspect un peu sombre, présente des qualités que nous n'avons point été surpris de rencontrer chez M. Laugée. *La Cléopâtre dédaignée par Octave César*, de M. Picou, est un tableau sérieusement conçu; peut-être Cléopâtre est-elle plus jolie que belle, peut-être y aurait-il quelque chose à dire sur une figure de négresse que nous regrettons de trouver là, mais en somme c'est une œuvre recommandable à plus d'un titre.

M. Charles Lefebvre a aussi une femme dédaignée: *Zoleïkha, femme de Putiphar*, et qui pour être mal placée, n'en est pas moins une fort bonne figure comme M. Lefebvre sait si bien les faire. De plus il a su éviter l'impression malheureuse que produit toujours ce sujet, et il a répandu sur la figure de Zoleïkha une belle expression de colère et de dépit.

Les deux Foscari, de M. Alexandre Hesse, sont bien composés et non moins bien peints. Il y a du mouvement sans confusion, du sentiment et de beaux types. *La Clytie mourante*, de M. Auguste Hesse, est finement modelée et d'une bonne couleur.

L'Idylle, de M. Gérôme, il y a beaucoup d'Idylles au Salon, est bien froide mais bien remarquable aussi sous le rapport de l'exécution. M. A. Etex a exposé un tableau signé 1849; il est à croire que depuis ce temps M. Etex aura fait des progrès. Nous préférons de beaucoup *le Martyre* de M. J. Etex. *L'Amour vainqueur* de M. Bremond est une bonne page à laquelle nous reprocherons peut-être un peu de mollesse. M. Sain a débuté par une bonne petite toile. Il y a là de la conscience, du savoir et partant de l'avenir. Puis M. Jobbé-Duval et son *Antigone*, excellente figure, noblement posée, bien drapée, et d'un grand effet. *Vittoria Colonna*, de M. Leman, est un peu noire, mais elle offre d'excellentes parties, de la simplicité et un bon sentiment.

Il y a aussi M. Gigoux et ses énormes *Vendanges*, où l'on distingue de bonnes figures, mais où on remarque aussi bien des parties faibles. Le *Charles Ier*, de M. Somers, est simplement composé et surtout fort bien peint. *Le Dante*, de M. Barrias, est un bon tableau de plus dans l'œuvre de cet artiste, et nous avons remarqué de M. Beaume, qui a déjà fait tant de bonnes choses, *Galilée* et *la Dîme*. C'est toujours avec plaisir que nous nous trouvons devant les œuvres de cet artiste qui exprime bien, parce qu'il sent bien et qu'il sait beaucoup. Un bon aspect et des figures bien animées du sentiment qu'elles doivent exprimer, nous ont fait distinguer le tableau de M. Höckert. Nous pouvons prédire un grand succès à M. Schopin quand son *Saül* sera gravé, et *la Paix d'Amiens*, de M. Ziégler, en obtient dès à présent parce qu'on tient compte de la difficulté que présente le peu d'ampleur des costumes modernes. Citons encore *la Paix* et *le roi Lear*, de M. Louis Boulanger, et les immenses dessins de M. Chenavard. Malgré tout le mérite de ces derniers, nous sommes heureux de penser qu'ils ne serviront pas à transformer en un temple panthéiste, le pieux édifice élevé à la sainte patronne de Paris.

M. Cibot nous servira à passer des sujets historiques aux sujets religieux. En effet, son tableau est l'expression d'un des plus beaux préceptes du divin maître, et en même temps celle d'un fait déjà puissant aujourd'hui. M. Cibot a fait une touchante peinture de la Charité trop souvent confondue avec l'aumône, à tort, selon nous; l'amour le plus divin est l'essence de la première, la seconde donne, mais sans aimer; l'une console et soutient, l'autre humilie. M. Cibot représente la Charité recevant sur son sein maternel l'enfant orphelin; elle l'élève et l'instruit. A ses pieds, le malade, l'infirme, le vieillard, joignent les mains et la bénissent des bienfaits qu'elle répand avec abondance, et qui lui sont fournis par les hommes groupés à ses côtés. Là est le

fait historique, l'association de bienfaisance, qui grandit chaque jour, et dont la base éternelle est cette divine parole : Aimez votre prochain comme vous-même. D'un côté sont les travaux intellectuels figurés par des artistes, et où nous avons remarqué les portraits de MM. Léon Coignet, Jouffroy, Dauzats, etc...., de l'autre, les travaux manuels ayant à leur tête M. Lemercier ; des statues représentant les saints personnages qui se sont le plus fait remarquer par leur charité, complètent l'ensemble de cette œuvre pleine d'harmonie et de grandeur. Ce tableau, digne en tous points des éloges que nous sommes heureux de lui adresser, fait le plus grand honneur à M. Cibot ; c'est non-seulement l'œuvre d'un homme de talent, c'est encore celle d'un homme de bien.

ALEXANDRE DE BAR.

LES COLONNES

DE

LA VILLA DE SALA.

Une très-curieuse notice a récemment été imprimée avec un grand luxe à la typographie économique de Turin, cité qui a rivalisé avec Anvers, Amsterdam, Lyon, Strasbourg et Venise pour l'amour des beaux livres ; cette notice a pour titre : *Les Colonnes de la Villa de Sala*, et sa publication dans un recueil périodique sera sans doute favorablement accueillie par tous ceux qui attachent quelque intérêt aux souvenirs et aux œuvres de l'antiquité. Bien que dans les magnifiques restes épargnés par le temps, les caractères de l'art grec se révèlent de toutes parts, il serait impossible aux plus érudits d'assigner une époque précise de création. Tant de magnificence ne peut appartenir qu'aux siècles si florissants de Périclès ou d'Alexandre, alors que l'art grec avait atteint son apogée. A ces deux grandes époques il est d'usage, à défaut de date, d'attribuer tout ce qui étonne par la grandeur ou la supériorité du travail. Quelle destination avaient reçue ces colonnes, quel temple ornaient-elles? C'est ce qu'il est impossible de dire.

Ce qu'on peut conjecturer avec plus de certitude, c'est que ces marbres précieux auront été transportés à Rome victorieuse à quelqu'une de ces époques où les Romains, abusant de la victoire, dépouillaient la Grèce de ses plus riches monuments. Peut-être faisaient-ils partie du butin qu'emporta de Corinthe le consul Mummius, ce barbare aussi étranger aux arts que l'étaient les Goths, qui, à leur tour, vengèrent les Grecs sans connaître le prix de leur conquête. Après sa victoire, Sylla dépouilla Athènes et fit transporter à Rome un énorme butin. Au triomphe de Paul Émile, défilèrent quatre cents chariots pliant sous le poids des tableaux, des statues, des vases d'or et d'argent conquis en Macédoine. Ces grands débris étaient les restes de la succession d'Alexandre. Vint ensuite Néron, que toutes les flatteries des Grecs ne purent désarmer, et qui d'une seule fois enrichit Rome de cinq mille statues ravies aux vaincus. En peu d'années, disent les historiens du temps, Rome acquit une population de statues qui surpassait celle des vivants. On ne saurait dire comment ces précieuses colonnes ont survécu à tant de vicissitudes ; mais laissons parler l'auteur de la notice.

I.

LA VILLA DE SALA.

Parmi les splendides villas qui embellissent les plaines situées entre Venise et Padoue, on distingue à bon droit celle de Sala, ancienne propriété de la famille patricienne Farsetti, appartenant aujourd'hui au comte Démétrius Mircovich. Sur les ruines d'un ancien édifice gothique (célèbre par la mort de Jacques de Carrare tué par son frère François, seigneur de Padoue) Philippe Farsetti fit élever, vers le milieu du siècle passé, un palais immense et somptueux qui excita l'admiration universelle par sa grandeur, par son bon goût et par le grand nombre de raretés qu'on y voit rassemblées dans le plus bel ordre. Dans les anciens *Guides d'Italie* et dans toutes les descriptions des curiosités de la ville de Padoue et de ses environs, la villa de Sala est mentionnée avec les plus grands éloges. Le célèbre mathémati-

cien Boscovich écrivit au professeur Vallisnieri, que son altesse le duc de Melzi et son illustre suite l'avaient chargé de déclarer en leur nom qu'ils n'avaient jamais vu nulle part un ensemble comparable à celui de la villa de Sala. Boscovich lui-même composa le distique suivant qui était, d'après son aveu, inférieur à la réalité ;

Magna quidem audieram, vidi majora, nec usquam
Rura nitent alibi splendida, culta magis.

Entre les raretés que renferme le palais Farsetti, on remarque surtout quarante-deux colonnes de marbres antiques et précieux; trente-huit ont la même hauteur et la même circonférence. Les connaisseurs de tous les pays qui accourent les admirer, s'accordent à reconnaître qu'une aussi belle collection de colonnes antiques n'existe dans aucun endroit du monde, et que c'est là un trésor d'une valeur inestimable.

II.

HISTOIRE DES COLONNES DE SALA.

On croit généralement que les colonnes du palais Farsetti ornaient jadis quelque temple de la Grèce, et qu'elles furent transportées à Rome lorsque la Grèce fut conquise et dépouillée de ses chefs-d'œuvre. Il est constant que leur matière et l'élégance de leur forme révèlent leur origine grecque, de même que l'uniformité de leurs dimensions prouve évidemment qu'elles servaient à embellir un des grandioses monuments de cette nation célèbre. Il est certain aussi que Farsetti les ayant aperçues dans les environs de Rome, connaisseur d'antiquités et amateur des beaux-arts comme il l'était, s'en éprit aussitôt et en proposa la vente à deux papes. Mais ses offres, bien que fort généreuses, furent rejetées. Enfin Clément XIV, issu de la famille Rezzonico et cousin de Farsetti, ayant été élu pape, l'achat put avoir lieu, et les colonnes furent transportées à Sala où Farsetti les fit servir, non pas de soutien, mais d'ornement à son palais, déjà construit depuis quelque temps.

Ces colonnes acquirent une telle renommée, que naturalistes, antiquaires et artistes de tous les pays, vinrent et viennent encore chaque jour les visiter. L'empereur Napoléon ayant décrété l'érection d'un palais destiné à son fils le roi de Rome, le prince Eugène invita Canova à indiquer les ornements qui pouvaient rendre ce palais digne de sa haute destination. Le grand sculpteur n'hésita pas à proposer, comme une chose unique au monde, les colonnes de Sala. En conséquence, le prince Eugène entama des négociations avec le comte Démétrius Mircovich, oncle du propriétaire actuel, qui se trouvait alors à Paris, et lui offrit la cession d'une des plus grandes propriétés du territoire de Trévise, nommée *Monastier*, et dont la valeur dépasse deux millions. Pour dresser le contrat, on n'attendait que le retour de l'empereur, alors en Russie, mais l'issue de cette campagne et les événements politiques qui s'ensuivirent, firent oublier et le projet d'un palais et celui d'acheter les colonnes.

III.

DESCRIPTION SCIENTIFIQUE.

Dans une excellente notice du professeur Émile Tipaldo, publiée à Venise en 1833, chez Alvisopoli, on trouve une description succincte des colonnes de Sala. On y dit qu'elle fut écrite par un des plus célèbres naturalistes italiens de nos jours, mais on n'en indique pas le nom. Or ce célèbre naturaliste c'est le professeur Catullo de Padoue, comme le prouve une de ses lettres, en date du 6 novembre 1849, dans laquelle il déclare être l'auteur des notes anonymes ajoutées à la brochure du professeur Tipaldo, et indique en outre une propriété des colonnes de vert-antique qu'il n'avait pas observée d'abord.

Nous croyons à propos de reproduire ici la description du professeur Catullo et la lettre que nous venons de citer.

« Six colonnes d'*albâtre oriental* (carbonate de chaux fistulaire). Cet albâtre est d'un blanc légèrement jaunâtre, avec des nuances rouges à peine perceptibles à l'œil, parfois pourtant très-sensibles. Il est doué de la perlucidité ordinaire ; son poli est très-brillant et très-agréable à la vue. Cette précieuse variété de carbonate de chaux, dont il n'existe plus de carrières, se rapporte au carbonate de chaux fistulaire, et même au carbonate de chaux stratiforme de Haüy, qu'on désigne aussi sous le

nom de *stalactite* et de *stalagmite*. Ces six colonnes sont toutes cannelées.

« Deux colonnes de *marbre gris* avec des taches circulaires blanches dit *œil de paon* (carbonate de chaux teint par le fer). Son fond est gris bleuâtre avec des anneaux d'un blanc sale que les amateurs prendraient pour des écailles de coquilles, et dans ce cas le nom de *lumachelle* lui conviendrait mieux. Ferber maintient la dénomination d'*œil de paon* pour tous les marbres qui offrent ces anneaux, quelle que soit la couleur du fond. Considéré minéralogiquement, il n'est lui-même qu'un carbonate de chaux teint de fer; bien qu'on ignore l'origine de ce marbre, on le met pourtant au nombre des marbres antiques.

« Trois colonnes de *marbre gris violet*, tacheté de blanc, dit *brèche d'Alep* (carbonate de chaux gris tacheté de blanc). Deux de ces colonnes sont cannelées, et la troisième est unie. Il faut prendre garde de ne pas confondre ce marbre avec la *brèche africaine*. Il offre un grand nombre de variétés qui diffèrent les unes des autres selon les diverses couleurs que présentent les morceaux dont il est formé. Quelquefois on y remarque des bandes blanches tellement unies à la substance gris violet du fond, qu'il semble incroyable qu'elles ne soient pas une seule et même matière, ce qu'on ne peut dire des brèches. La troisième colonne laisse voir aussi à sa surface gris violet de petites taches qui lui donnent un air madréporitique.

« Six colonnes de *marbre gris violet*, veiné de blanc (carbonate de chaux gris tacheté de blanc, teint par l'oxyde de fer). Son fond est semblable à celui du précédent, dont il diffère par la distribution diverse de ses parties blanches qui en découpent le fond en plusieurs sens sous la forme de veines. On voit incrusté dans ces colonnes des grains de fer sulfuré jaune, avec leur luisant naturel.

« Quatre colonnes de *marbre de Paros* (carbonate de chaux granulaire). Les anciens appelaient ce marbre *lychnixtes*, comme pour exprimer qu'on le tirait des carrières à la lueur des lampes. Il est d'un blanc jaunâtre; son aspect extérieur répond exactement à la description qu'en ont donnée les lapidaires. Ces colonnes aussi sont cannelées.

« Deux colonnes de *marbre grec* (carbonate de chaux saccharoïde). Il est rayé de gris, et, à ce qu'il paraît, il faut le distinguer du *grec* qui est d'un blanc très-éclatant non veiné. Cependant le *Faunus* qui existait au musée Napoléon était censé de marbre grec, bien qu'il eût sur le cou une tache grise qui lui fit donner le nom de *Faunus à la tache*. Du reste, ces colonnes sont d'une dureté presque incompatible avec celle des autres marbres du même genre, ce qui a permis de leur donner un poli très-vif et très-brillant. Un œil exercé y entrevoit la texture lamellaire, bien qu'on ne puisse en observer la fracture.

« Une colonne de *marbre penthélique* (chaux de carbonate granulaire à raies de talc vert). Il a servi à élever les principaux monuments d'Athènes, et on le tirait du mont Penthélique, situé non loin de cette ville. Cette colonne offre des zones verdâtres formées par le talc vert. Les marbriers de Rome lui donnent le nom de *cipollin statuaire*.

« Cinq colonnes de *vert antique* (*ophicalx*). Il diffère du vert antique des monuments et de toutes les autres pierres talcaires en ce que, au lieu d'être bréché, il présente des zones ondulées, tantôt transversales, tantôt longitudinales, d'une teinte verte plus ou moins vive, distribuées sur un fond blanc cendré de talc où l'on voit souvent mêlées les parties verdâtres de la serpentine, ou bien de la pierre dont les zones sont formées. Les gradations de la teinte verte donnent à la pierre l'aspect le plus élégant, et il semble réellement qu'il résulte de l'union de la serpentine et du diallage avec le calcaire. On en ignore tout à fait l'origine. Parmi les verts antiques qu'on admire à Venise dans l'église de Saint-Marc et dans le palais ducal, on n'en voit pas de semblables. Le vert antique et toutes ses variétés sont ordinairement appelés aujourd'hui par les naturalistes *ophicalx*.

« Quatre colonnes de *granit blanc*. Quelques-unes de ces colonnes se composent d'éléments si déliés qu'on peut à peine distinguer le *feldspath* du *quartz*; et quelques-autres présentent en outre évidemment le *mica*. Il y en a une entre autres, au fond brun, qui semble

contenir aussi une certaine quantité d'*amphibolus* noir, et former la roche appelée improprement *basalte oriental*. On voit à Venise quelques statues de ce granit.

« Quatre colonnes de *granit rouge*, dit aussi *oriental* ou de la *Haute-Égypte*. Il est composé de gros grains de *feldspath* rouge, de *quartz* blanc et de *mica* noir, et quelquefois vert noirâtre. C'est la matière de la colonne de Pompée sur laquelle les Français, arrivés en Égypte, plantèrent le drapeau tricolore.

« Quatre colonnes de *marbre africain antique* (brèche africaine). Ce marbre, d'un rouge foncé bréché de blanc, a été incrusté sur la pierre avec un art admirable. Les marbriers lui donnent le nom de *persecino*, mais il doit sans aucun doute être compris parmi les brèches. »

Voici maintenant la lettre du professeur Catullo, de Padoue :

« Le soussigné, tout en confirmant tout ce qu'il a déclaré dans les notes anonymes jointes à l'ouvrage du professeur Tipalto, sur le palais de Sala, ajoute que les colonnes décrites dans ces notes sont de la plus rare beauté, soit par leurs dimensions, soit par la qualité, la vivacité et la variété de leurs teintes, toujours brillantes en dépit de l'antiquité que les archéologues leur attribuent. Celles de vert antique présentent quelques nuances de vert de Corse (diallage), qu'on ne retrouve pas dans les colonnes semblables qui existent à Rome, circonstance que le soussigné ignorait quand il écrivait les notes précitées. Padoue, 6 novembre 1849. »

IV.

DESCRIPTION ARTISTIQUE.

Les colonnes de Sala sont au nombre de quarante-deux, quatre sont composées de plusieurs morceaux de marbre africain antique incrustés sur la pierre avec un art admirable; les trente-huit autres sont toutes d'une seule pièce : elles mesurent toutes uniformément quatre mètres quatre-vingt-six de hauteur, sur un mètre quatre-vingt-trois de circonférence : dix sont cannelées, vingt-huit unies. Les chapiteaux et les socles sont tous égaux, d'une seule pièce et de marbre grec antique. Ces trente-huit colonnes se répartissent d'après les diverses matières qui les composent, ainsi qu'il suit :

Six d'albâtre oriental, cinq de vert antique, quatre de marbre de Paros, quatre de granit rouge, cinq de granit blanc, six de marbre gris violet veiné de blanc, trois de marbre gris violet tacheté de blanc ou brèche d'Alep, deux de marbre gris, dit *œil de paon*, deux de marbre grec antique, une de marbre penthélique.

Les six colonnes d'albâtre sont cannelées; les cannelures présentent çà et là quelque légère lésion, conséquence inévitable des transports nombreux auxquels elles furent exposées. Leur masse étant gigantesque, elles ne présentent pas une transparence absolue, mais seulement la perlucidité, bien que les cannelures révèlent clairement la transparence. En faisant disparaître ces cannelures, on diminuerait la grosseur des colonnes, mais on leur donnerait une nouvelle valeur en faisant ressortir leur transparence. Les quatre colonnes de marbre de Paros sont cannelées, elles aussi, et leurs cannelures n'offrent aucune lésion.

Les vingt-huit autres colonnes sont toutes unies et dans un état de conservation parfait. Seulement, au haut d'une de celles de marbre grec, on remarque une fente circulaire.

En général, les carrières de marbres des colonnes de Sala sont perdues depuis longtemps; de là vient le prix inestimable de ces colonnes, prix accru encore par cette circonstance, qu'il n'existe que très-peu ou point de monuments antiques où ces sortes de marbres précieux aient été employées. On ne connaît aucun monument ancien en brèche d'Alep, en marbre gris violet, veiné de blanc, et en œil de paon, ayant un fond semblable à celui des deux colonnes de Sala. Quant aux monuments en vert antique, en granit rouge, en granit blanc et en marbre penthélique, ils sont fort rares et fort estimés. Le marbre de Paros est semblable à celui des statues de *Vénus de Médicis*, de *Diane chasseresse*, et des soixante grandes Époques de la Grèce.

Le marbre grec antique présentant quelques couches, ou zones grisâtres, appartient à la variété du *Faunus*, qui existait jadis dans le musée Napoléon, dit le *Faunus à la tache*, et

Combien de fois cependant cette loterie n'a-t-elle pas absorbé, jusqu'au dernier brin de paille, le lit de ses victimes ?

Pourtant, loin d'en faire un élément de vice, de cupidité et de destruction, l'esprit juste, et par conséquent, l'esprit honnête peut en faire un élément moralisateur.

Son attrait, sagement exploité, peut passionner les plus vilains égoïsmes, et les forcer ainsi d'apporter leur concours à l'œuvre du mieux et du bien-être, en créant des capitaux incessants qui permettraient aux génies de l'humanité d'accomplir leurs rêves qui seraient des œuvres !

Si je n'avais jamais été à même d'apprécier, dans tout leur néant, la paresse et la routine humaine, je m'étonnerais que l'égoïsme politique, oppositionnaire ou réactionnaire, n'ait pas compris, que là est, peut-être, l'unique moyen de se débarrasser des impôts vexatoires !

Malgré toutes ces vérités, je ne considère ma lettre que comme un moyen de vous envoyer ma signature, afin de grossir le nombre de vos adhésions.

LORENTZ.

24 mai.

C'est avec plaisir que je viens m'inscrire au nombre de vos adhérents pour la *Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs*. M. le Ministre d'État comprendra certainement que l'affluence des visiteurs sera plus grande ; car moi, qui ne suis qu'artiste, ce qui ne veut pas dire riche, j'irai bien dix fois à l'Exposition, dans l'espoir de gagner un tableau qui ne sera pas peut-être, de nos grands maîtres, mais d'un des frères de la grande famille des artistes.

ISIDORE BOURGEOIS.

27 mai.

Le projet de la *Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs*, par MM. Georges Guénot et Félix Pigeory, trouve ici par moi soussigné, l'assurance de ma vive satisfaction.

J. ALIZARD.

24 mai.

Je prêterai volontiers mes colonnes au projet que vous m'avez fait l'honneur de me recommander. Je regrette seulement que, par l'échange de la *Revue* avec la *Gazette des Beaux-Arts*, vous ne m'ayez pas mis à même de m'occuper plus tôt de cette bonne action.

A. LEYMARIE.

Avant de passer outre, un mot de réponse à notre confrère M. Leymarie. Loin de négliger l'échange avec la *Gazette des Beaux-Arts*, nous sommes allés au-devant de cette mesure que nous considérons comme un bon procédé autant que comme un devoir entre tous les organes de la presse ; la *Gazette des Beaux-Arts* nous permettra donc de réparer ce qui n'a été de notre part ni un refus ni un oubli, par l'envoi de nos livraisons depuis le commencement de cette année. Déjà quelques journaux, même parmi ceux du grand format, ont bien voulu nous prêter leur aide ; qu'ils reçoivent ici notre public et sincère remercîment de leur concours, et que leur louable exemple soit bientôt suivi ailleurs.

On lisait dans la *Gazette de France* du 19 mai :

« La REVUE DES BEAUX-ARTS, qui remue des idées, adresse au ministre d'État et de la maison de l'empereur, à propos de la perception du droit d'entrée au Musée, un plan d'après lequel ce droit pourrait être maintenu, en faisant rentrer sous une forme quelconque les sommes qu'il procure dans les mains d'où elles sont sorties. « Il suffirait pour cela de remettre à chaque visiteur, en échange de sa pièce de monnaie, un carton ou un papier qui ne serait autre chose qu'un billet de loterie. Le Salon fermé, ces numéros concourraient à un tirage ayant pour primes les œuvres dont ils auraient eux-mêmes soldé l'acquisition. »

Le *Siècle* du 22 mai s'exprimait ainsi :

La REVUE DES BEAUX-ARTS a adressé au ministre d'État une pétition pour que le droit d'entrée aux Expositions de peinture et de sculpture, qui est de un franc par personne, se changeât en billet de loterie. Le Salon fermé, les numéros concourraient à un tirage ayant pour primes les œuvres dont ils auraient soldé l'acquisition.

L'*Union* du 23 mai nous a aussi consacré quelques lignes ; nous regrettons que le numéro de ce journal nous manque pour les reproduire aujourd'hui.

La note suivante a paru dans l'*Europe artiste* du 22 mai :

MM. Félix Pigeory et Georges Guénot viennent de soumettre à M. le ministre d'État un projet d'après lequel ils proposent que le droit d'entrée perçu à la porte des salles d'Exposition soit considéré comme souscription à une loterie dont les numéros, à la fermeture du Salon, concourraient à un tirage ayant pour primes les ouvrages dont ce payement aurait lui-même soldé l'acquisition. MM. Félix

Pigeory et Georges Guénot forment le vœu que cette idée soit appliquée à la présente Exposition.

Le même jour la *Revue et Gazette des Théâtres* publiait les lignes qui suivent :

MM. Georges Guénot et Félix Pigeory, rédacteur en chef et directeur de la Revue des Beaux-Arts, ont conçu le projet d'une *Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs*. La taxe perçue les jours réservés donnerait droit pour chaque visiteur à un billet de loterie, et ce ainsi de suite jusqu'à la fin de chaque Salon, époque à laquelle aurait lieu le tirage, et dont le gagnant serait mis en possession d'un des ouvrages exposés. Le prix des billets serait affecté à l'achat d'un des tableaux exposés. Ce projet a été soumis par ses auteurs à la haute appréciation de M. Achille Fould, ministre d'État.

L'Entr'acte du 26 mai contenait ce qu'on va lire :

Le rédacteur en chef et le directeur de la Revue des Beaux-Arts, MM. Georges Guénot et Félix Pigeory, ont conçu le projet d'une *Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs*. La taxe perçue les jours réservés donnerait droit pour chaque visiteur à un billet de loterie, et ce ainsi de suite jusqu'à la fin de chaque Salon, époque à laquelle aurait lieu le tirage, et dont le gagnant serait mis en possession d'un des ouvrages exposés. Le prix des billets serait affecté à l'achat d'un des tableaux exposés. Ce projet a été soumis par ses auteurs à la haute appréciation de M. Achille Fould, ministre d'État.

L'obligeant résumé de M. Darthenay présente, comme celui de la *Revue et Gazette des Théâtres*, une légère inexactitude ; nous n'entendons pas précisément qu'à l'issue de chaque Salon, les sommes perçues soient appliquées à l'achat d'une œuvre unique ; il n'y aurait pas alors assez d'élus, ni du côté du public, ni du côté des artistes, et d'ailleurs, il serait peut-être difficile de trouver un ouvrage valant, à lui seul, le produit total des droits d'entrée, nous avons écrit : « le Salon fermé, ces numéros concourraient à un tirage ayant pour primes *les œuvres* dont ils auraient eux-mêmes soldé l'acquisition. »

Pour le surplus, entre ce qui est actuellement et ce que nous désirons qui soit, le projet en question n'innove d'aucune manière, si ce n'est en ce qui a rapport à la *destination* des ouvrages.

L'administration choisira, achètera comme par le passé, en tel nombre qu'elle jugera convenable ; seulement les œuvres ainsi payées à leurs auteurs qui n'auront pas besoin d'en fixer, à l'avance, la valeur, ces ouvrages, au lieu d'aller grossir la collection du Luxembourg ou orner des édifices publics dans les départements, seront répartis, par la voie du sort, à tous les visiteurs de l'Exposition, qu'ils soient de Paris, de la province ou de l'étranger. Ainsi, et dans une mesure égale, le public tout entier, de quelques fractions qu'il se compose, serait associé au bénéfice d'une pensée contre laquelle le gouvernement seul aurait peut-être sujet de réclamer. Mais le gouvernement est un généreux adversaire qui nous secondera au lieu de nous combattre. Qu'importe à l'État la disposition de quelques tableaux en plus ou en moins? Deux ou trois ministres n'ont-ils pas pour ces besoins, des allocations spéciales au budget, qu'il dépend d'eux de faire augmenter par le vote de crédits extraordinaires ?

La *Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs*, qui ne dérange rien en théorie, laisse toutes les choses à leur place dans la pratique. Le minimum du droit d'entrée serait la base du billet remis à chaque visiteur et numéroté sans distinction de jour ni de date, du premier au dernier droit reçu, depuis l'ouverture jusqu'à la clôture du Salon. Il s'ensuit naturellement, que s'il plaisait à l'administration d'établir des catégories dans ces jours réservés, les curieux de ces jours-là recevraient autant de numéros que le minimum de l'entrée aurait de multiples. Il s'ensuit encore qu'il serait loisible à chacun de prendre, pour accroître ses chances de gain, autant de numéros qu'il lui plairait, c'est-à-dire, de payer dix, quinze, vingt entrées pour lui seul absolument comme s'il s'agissait d'une loge au spectacle ou d'un coupé en diligence.

Le moyen de contrôle de ces billets serait d'ailleurs aussi rapide et aussi simple que celui usité aux théâtres et aux chemins de fer : un coin du papier déchiré empêcherait qu'il servît deux fois à l'entrée, sans enlever au possesseur aucune de ses prérogatives au tirage.

Objectera-t-on que ces billets pourront se falsifier ou se perdre? En cas de falsification, ils auront cela de commun avec les billets de

d'autres statues du même musée, Adonis, Bacchus, etc.

Dans l'église de Saint-Marc à Venise on montre comme une merveille une seule colonne d'albâtre d'une dimension bien inférieure pourtant à celle des six colonnes colossales de Sala.

On ne saurait dire encore quelle sera de nos jours la destination que recevront ces colonnes, ces produits irrécusables d'une haute civilisation. Pour ne point déroger elles ne sauraient entrer que dans des demeures princières. Placés dans quelque palais dont ils seraient le plus riche ornement, ces marbres précieux dont les carrières sont perdues, ces grands débris de temples, de peuples qui ne sont plus, apparaîtraient comme de vivants témoignages de la splendeur d'un passé que nous ne saurions égaler. D'utiles enseignements ressortiraient de ce court usufruit semé de vicissitudes accordé à l'habitant des palais de monuments qui échappent à la loi commune du temps. Éternelle proie du vainqueur, ces marbres, ces bronzes qui survivent aux empires sont destinés à faire le tour du globe. Qui pourrait dire à combien de conquérants ceux-ci ont appartenu! Voyageuses comme l'obélisque, ce contemporain de Moïse et de Sésostris, plus impénétrables encore par leur poli, la dureté de la matière, ces colonnes, après mille pérégrinations, semblent destinées à rester debout sur les ruines du monde.

COURTOIS.

LOTERIE DU SALON DE 1853

ET

DES SALONS ULTÉRIEURS.

Le grand malheur des systèmes, ce qui est, pour la plupart, une cause de mort dès leur apparition, c'est que d'ordinaire ils ne peuvent se fonder qu'en détruisant ce qui existe. L'avantage du projet, nous n'avons pas l'orgueil de l'appeler un système, l'excellence de la proposition que nous avons eu l'honneur de soumettre à M. le Ministre d'État touchant la *Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs*, consiste peut-être en ce que, loin de démolir, elle consolide; elle ne renverse pas, elle maintient.

D'abord, et comme nous devions nous y attendre, l'initiative de l'idée nous est contestée. Avant nous, de plus illustres inventeurs ont éprouvé le même désagrément. Deux réclamations nous sont parvenues; voici la première:

18 mai.

Je lis dans le numéro de la Revue des Beaux-Arts qui m'arrive, un article à propos des entrées réservées à l'Exposition.

Le projet de Loterie pour *le Salon de* 1853 *et les Salons ultérieurs* pour lequel vous revendiquez l'honneur de l'initiative, il y a trois ans que je le poursuis *publiquement*. Il a été pour moi l'objet de conférences *particulières* avec M. le comte de Nieuwerkerke et de discussions générales dans la section de sculpture dont j'étais alors président.

La dernière délibération à propos de ce projet a eu lieu dans une assemblée générale des sculpteurs, le 18 octobre 1850. Une centaine d'artistes assistaient à cette réunion, et M. Toussaint qui, à cette séance, a été nommé président, en mon remplacement, pourrait vous fournir le procès-verbal de la discussion du projet que j'avais réglementé, article par article, pour en démontrer la simplicité et l'avantage.

Mon projet a été mis à la connaissance du public depuis trois ans: voyez aujourd'hui à qui appartient l'honneur de l'initiative.

Jean de Bay.

Le soin que prend l'auteur de préciser les circonstances au milieu desquelles il a produit son idée, est au moins superflu; nous ne doutons pas que beaucoup de bons esprits aient senti avant nous ou en même temps que nous le besoin auquel nous essayons aujourd'hui de pourvoir. En semblable conjoncture, la parole du statuaire eût été plus que suffisante. M. Jean de Bay est du nombre des artistes qui ont droit à nos sympathies, comme, depuis longtemps, nous croyons avoir l'honneur de posséder les siennes; car, l'un des premiers, il a soutenu par sa souscription, les persévérants efforts de cette Revue.

Ce que nous disions tout à l'heure des bons esprits en général, s'applique en particulier à M. de Bay; il a eu, comme d'autres, une pensée plus ou moins identique avec celle que nous avons, il y a quinze jours, mis en circula-

••

tion ; son tort a été de ne lui avoir pas donné dès lors le retentissement nécessaire pour qu'elle fît à coup sûr son chemin. Les deux mots que nous nous sommes permis de souligner dans la lettre ci-dessus sont déjà une réponse.

Depuis trois ans, déclare M. Jean de Bay, il poursuit *publiquement* la réalisation de son idée : *publiquement*, dans des conférences *particulières* avec M. le comte de Nieuwerkerke ; *publiquement*, par des discussions générales dans la section de sculpture ; *publiquement* enfin par une délibération dans une assemblée de sculpteurs à laquelle plus de cent membres assistaient, c'est-à-dire à huis clos ou en famille. Pour ce qui est de cette grande voix de la publicité qu'on nomme la presse, de ces dates authentiques qui sont les journaux, l'auteur n'en parle pas.

La seconde réclamation qui nous arrive, et qui est de M. Louis Garneray, vice-président du Comité central des artistes, complète mieux que nous ne pourrions la formuler nous-même notre justification vis-à-vis de M. Jean de Bay.

19 mai.

Je vois avec plaisir qu'appréciant favorablement le projet d'une loterie d'exposition que j'ai conçue, et dont la demande à l'autorité a été votée et ensuite rejetée par le Comité central des artistes, vous l'avez publié en lui donnant une forme heureuse dont je n'ai pas eu le talent de la revêtir.

Seulement, comme mon projet avait pour but le bien-être des artistes, qui ne saurait trop s'accroître et auquel je me ferai toujours honneur de participer, je ne comprends pas pourquoi vous avez craint d'associer mon nom aux vôtres. D'ailleurs mes titres à l'initiative de ce projet sont trop connus pour qu'il me soit possible d'éviter le blâme s'il était condamné ; car, dès avant l'époque de l'Exposition de 1852, j'en ai remis un précis à M. le directeur général des Musées impériaux, et depuis il a été accepté par diverses sociétés d'exposition de province ; deux en feront usage cette année.

Charmé de me trouver d'accord avec vous sur ce point, je vous engage à vouloir bien publier cette lettre.

L. GARNERAY.

Assurément il a pu nous être permis de ne point connaître le projet de M. de Bay, puisqu'un peintre, un homme spécial, mêlé comme l'écrit M. Louis Garneray lui-même, à toutes les questions d'art, était plongé sous ce rapport, dans une ignorance aussi profonde que la nôtre. Il nous reste à faire remarquer au statuaire et au peintre que la communauté qui existe certainement entre nous sur le principe, disparaît en ce qui concerne l'application.

Ainsi la lettre de M. Jean de Bay renfermait une copie de son règlement, formulé article par article, où nous trouvons la preuve des divergences manifestes qui nous séparent. En effet, sauf les articles 2 et 6 de ce règlement, qui en compte dix, tous les autres sont en désaccord avec les vœux exprimés dans notre placet à M. le Ministre d'État, dont une copie a été soumise par nous à la bienveillante appréciation de M. le comte de Nieuwerkerke. Bien que M. Louis Garneray ne nous ait point donné communication de l'ensemble et des diverses parties de son programme, très-volontiers nous en proclamons le mérite et nous en aimons le but.

Quoi qu'il en soit, et ce que nous ne saurions trop répéter, c'est que, suivant nous, le projet auquel nous tenons à honneur d'attacher nos noms est nouveau, utile, fécond, opportun, moins par le fond que par la forme, moins par le but que par l'application. Nous ne prétendons pas avoir inventé la loterie, même la loterie en matière d'ouvrages d'art, car le mode de répartition suivi de temps immémorial par la Société des Amis des arts de Paris et d'autres Sociétés départementales, ce qui s'est passé durant les deux dernières années aux Salons de Bruxelles et d'Anvers, ce qui va vraisemblablement s'accomplir à l'Exposition de la Haye, nous opposeraient un péremptoire démenti. Il nous semble seulement, à propos de cette loterie qui a fait plus de mal que de bien depuis son origine, que nous avons découvert une de ses ressources les plus attractives et les plus morales, comme l'indiquent peut-être les lettres ci-après :

18 mai.

Votre projet de *Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs*, est aussi parfait de conception que de portée.

Il aide à prouver, encore, que les faux philosophes et les sots réformateurs ont créé plus de misère, par leur ignorance, que cette ogresse gigantesque qu'on appelle la loterie.

banque; en cas de perte, ce sera tant pis et tant mieux. Oui, tant pis! pour le détenteur maladroit si son numéro était un des gagnants; et, dans cette hypothèse encore, tant mieux! parce que l'ouvrage non réclamé, dans l'intervalle d'un Salon à un autre, sera réuni à la masse, et augmentera d'autant les primes de la loterie ultérieure.

Plus que jamais l'équité, la moralité, le bien de tous et de chacun nous semblent être les bases essentielles du projet que nous avons conçu, et dont la mise à exécution révélerait, nous en sommes certains, un surcroît de fécondité et d'avantages. Parmi ces avantages, l'un des moindres serait, comme le remarque fort bien M. Isidore Bourgeois, l'accroissement du nombre des visiteurs, et partant, du capital affecté aux achats. Les plus petites causes ont souvent eu des résultats immenses; la possession fortuite d'un ouvrage d'art a quelquefois été l'origine d'une galerie célèbre.

La liste des adhésions à notre projet à peine ouverte, présente déjà, entre beaucoup d'autres signatures, les noms qui suivent : A. Péron, vice-président de la Société libre des Beaux-Arts; Aristide Husson, Achille Giroux, Victor Hugenin, Horsin Déon, Louis Garneray, vice-président du Comité central des artistes, Émile Thomas, Alfred Chaudet, Eugène Vavin, Dussauce, Rosier, Dubouloz, Paul Carpentier, L. Fournier, Lorentz, Colombe, Isidore Bourgeois, Blondin, Auguste Galimard, Delarue, I. Moullart du Comtat, A. Gautier, Paul Lechesne, Ollier, J. Alizard, Collier, Huber, Édouard Sain, Jean Reignier.

Saisis de notre demande, la Société libre des Beaux-Arts et le Comité central des artistes l'ont immédiatement prise en considération. Nous avons tout lieu de compter sur l'efficace appui de l'Association des artistes, de la Société des amis des arts de Paris, de la Société centrale des architectes, de l'Athénée des arts, de l'Institut historique et autres compagnies artistiques des départements et de l'étranger. Imprimé à un nombre considérable d'exemplaires, le placet par nous adressé à M. Achille Fould a été envoyé à MM. les membres du Sénat, du conseil d'État et du Corps législatif; tous les exposants du Salon de 1853 en ont également reçu un exemplaire. Et maintenant que tout le monde doit être bien convaincu qu'aucun sentiment personnel ne nous guide dans une entreprise dont le succès ne sera que très-indirectement profitable au directeur de cette Revue et à celui qui signe ces lignes, c'est-à-dire à un architecte et un écrivain, maintenant que nous avons rempli, sans en omettre une seule, toutes les obligations que nous imposait notre grande tâche, advienne que pourra!

Georges GUÉNOT.

ASSOCIATION DES ARTISTES

PEINTRES, SCULPTEURS, ETC.

Assemblée générale annuelle.

Deux faits importants ont surtout attiré l'attention des sociétaires réunis le vendredi 27 mai dernier au palais Bonne-Nouvelle, dans le compte rendu présenté par M. Dauzats, avec l'éloquence ferme et concise qui lui est habituelle. Nous voulons parler des radiations que le comité s'est vu dans la nécessité de faire, et du testament de M. le baron de Trémont.

De nombreux membres de l'Association figuraient au livret, sans acquitter l'impôt exigé par les statuts, la cotisation de six francs par an. La richesse de la Société, et par conséquent ses bienfaits, dépendant de ce faible tribut, l'attention du comité s'y était depuis longtemps attachée. Des appels de toute nature avaient été faits aux retardataires, les invitant à régulariser leur situation, qui, aux termes du règlement, les exposait à la déchéance.

Malgré la patience du comité, les circulaires, les appels réitérés, les visites à domicile et la facilité laissée aux sociétaires, de payer leur arriéré par à-compte, sur 2600 retardataires, 1700 radiations ont été prononcées : les neuf dixièmes environ habitent la province. Devons-nous espérer que ceux qui ont encouru cette déchéance comprendront enfin qu'il s'agit d'une question de bienfaisance et d'avenir, et que c'est un devoir sacré que d'y répondre? comprendront-ils alors, ainsi que plusieurs l'ont déjà senti, le besoin de rentrer dans le sein d'une institution qu'ils n'auraient jamais dû quitter? Aujourd'hui plus de 1800 sociétaires sont au courant; 212 sont décédés, et il reste encore à statuer sur 500 retardataires ajournés.

En face de cette indifférence, pour ne pas dire plus, se placent par bonheur des dévouements qui consolent. Nous voudrions pouvoir reproduire ici

le testament du baron de Trémont, où brillent tant de nobles et généreux sentiments. Mais, sans doute, personne n'aura oublié ce dernier témoignage de l'amour que portait l'illustre défunt à tout ce qui est bon et grand. Les cinq associations des lettres et des arts ont reçu du baron de Trémont 1650 fr. de rentes, ce qui porte à 350 fr. la part qui revient à celle des peintres.

Parmi les autres personnes qui ont montré leur sympathie pour l'œuvre fondée par M. le baron Taylor, nous citerons M. le duc de Luynes, qui, outre sa cotisation annuelle de 500 fr., a donné 500 fr. pour le jeune Rogat, nouveau pupille du comité; Mme la marquise de Caraman, 100 fr.; M. Chaulaire, 100 fr.; M. Leroy, 100 fr. Que n'avons-nous ici la place pour nommer tous ceux à qui M. Dauzats a témoigné la reconnaissance du comité!

Beaucoup de choses, cependant, mériteraient encore d'être mentionnées : les nouvelles pensions créées; la lettre du jeune Hurliman, qui a maintenant une profession honorable et lucrative; le banquet annuel offert à M. Taylor, par les comités des cinq associations, et les justes éloges adressés à cet homme, dont la vie se résume dans un seul mot : Dévouement! Mais il nous est impossible de ne pas consigner ici deux chiffres : celui des pensions qui s'est élevé, pour l'année 1852, à 7886 fr., et celui des secours qui a été de 3589.

Les membres du comité qui ont été réélus sont : MM. Coupery, Holfeld, Beaume fils, Pottier, Schopin, Alexis de Fontenay, Mene, Lanoue, Martinet, Tardieu, Rollet, Uzanne, Mathieu-Meusnier, Jouffroy, Wattier, Gelée, Guenepin, de Ligny, Böhm et Danjoy.

A. DE SWAZZEMA.

Il nous est revenu que la fin de cette même séance de l'association des artistes a été marquée par un incident qui n'est pas sans importance. En opposition à une demande qu'aurait dit-on formulée M. Delaroche afin que les Salons ne fussent plus aussi rapprochés, M. A. Leleux, soutenu dans ses démarches par les sympathies de M. le comte de Nieuwerkerke, aurait proposé à ses confrères d'adresser une pétition à l'Empereur pour le maintien des Salons annuels. Rédigée en tête d'un volumineux cahier, la pétition de M. A. Leleux se couvre déjà de signatures disposées par ordre alphabétique.

L'exposition universelle de Dublin, ouverte le 12 mai, a été inaugurée en grande pompe par le vice-roi d'Irlande; la cour des beaux-arts attire surtout les amateurs et les curieux.

VARIÉTÉS.

Cigarettes, poésies, par M. Victor Mabille. — Collection de Bure. — Réductions Achille Colas.

C'est chose rare qu'un volume de poésies par le temps de reports et de primes qui court. Les poëtes sont à la bourse et le *cours officiel* a remplacé, sur leur table, le classique *Dictionnaire des Rimes*. M. Victor Mabille, faisant exception, vient cependant de publier, sous le titre de *Cigarettes*, chez Garnier frères, éditeurs, un petit recueil plein d'originalité, macédoine humoristique de boutades, de marivaudages, de chansonnettes et d'épigrammes. Légères comme la fumée du latakié, les *Cigarettes* ne portent pas à la tête, ne provoquent aucun engourdissement; de la première à la dernière on les lit toutes, et le volume est dévoré qu'on se croit à peine à la seconde bouffée. Parmi les plus jolies choses du volume, nous citerons *la Danse des Elfes*, *le Nid aux Secrets*, *l'Allumette*, *le Bonbon*, *Pendant qu'elle chantait*, *la Belle Cordière*.... Mais je m'aperçois que je vais donner tous les titres.

Un des dignes émules de l'érudit M. Merlin, aujourd'hui bibliothécaire au ministère de l'intérieur, le savant libraire de Bure, vient de laisser en mourant, outre un cabinet de livres et de manuscrits précieux une collection de 65 000 portraits, classés dans près de 200 portefeuilles grand in-folio. Parmi les pièces de cette collection figurent le *Louis XIV* dit *aux pattes de lion*, gravé par Nanteuil, le *Charles Ier* de Strange, le *Thomas Parr* avec le géant et le nain du roi d'Angleterre, le *Louis XVI* de Bervic, avant la restauration de la planche; tous les beaux portraits de Nanteuil, Van Schuppen, Drevis, Fiquet, Will, Strange, Edelinck, tout l'œuvre de Thomas de Leū et même celui de Nanteuil au complet. Le vœu de M. de Bure était que sa riche collection entrât, après sa mort, dans les archives de la Bibliothèque impériale.

Aux détails qui ont été donnés dans cette REVUE touchant les peintures décoratives des salons et des galeries de l'hôtel de ville, il n'est peut-être pas inutile de joindre aujourd'hui le rapide aperçu des objets d'art qui enrichissent les appartements municipaux, et dont le mérite, au point de vue artistique, est incontestable, ces beaux ouvrages étant, pour la plupart, le résultat des procédés de MM. Achille Colas et Barbedienne. C'est d'abord une pendule avec candélabres en bronze doré; la pendule sert de piédestal aux *trois Grâces* de Germain Pilon; les branches des candélabres sont supportées par les *cariatides* du même maître. Deux autres pendules enrichissent les cheminées monumentales établies aux deux extrémités de la galeries des fêtes; les su-

jets en sont empruntés aux allégories sculptées par le ciseau de Michel-Ange pour le tombeau de Médicis : sur l'une, *le Penseur* (figure assise) occupe le milieu ; de chaque côté s'étendent, à demi couchés, *le Jour* et *la Nuit*; sur l'autre, les trois figures, disposées de même, sont *Julien de Médicis*, *le Crépuscule* et *l'Aurore*. Les socles, de bronze doré, sont ciselés avec un goût exquis; les figures de Michel-Ange sont en bronze antique, réduites aux deux cinquièmes. On sait que nous devons déjà à l'admirable procédé de M. Achille Colas, répandu par M. Barbedienne avec un discernement qu'on ne saurait trop encourager, dans la statuaire antique : *le Groupe du Laocoon*, *l'Apollon du Belvédère*, *la Diane chasseresse*, *la Vénus de Milo*, *la Vénus de Médicis* et autres, *la Polymnie*, *l'Amour et Psyché*, *le Gladiateur mourant*, *l'Enfant à l'oie*, *le Mercure*; dans la statuaire moderne : les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Coustou, de Germain Pilon, et la reduction, à la moitié linéaire, de *la Porte principale du Baptistère de Florence*, par Lorenzo Ghiberti; enfin, dans les œuvres contemporaines : *la Madeleine*, de Canova, *la nymphe Salmacis*, de Bosio, toutes les statues les plus estimées et tous les bustes contemporains de David (d'Angers), de Nanteuil, de Cortot, de Rude, de Dantan, de Debay et autres.

NÉRÉE DESARBRES.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 494.

Séance du mardi 17 mai 1853.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 3 mai 1853, lequel est adopté sans réclamation.

La présence de M. Léon Fournier, récemment admis membre résidant de la Société libre des Beaux-Arts, est annoncée par M. le président. (Applaudissements.)

Le dépouillement de la correspondance comprend :

1° Deux numéros du journal anglais *the Builder*, renvoyés, comme d'usage, au rapporteur ordinaire, M. Blondin.

2° Un volume du *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, années* 1851-1852, lequel est renvoyé à M. Paul Carpentier, avec prière d'en rendre compte.

3° Une lettre de la Société académique de l'Aube, annonçant l'envoi, par la voie du ministère de l'instruction publique, des derniers numéros de ses *Mémoires*. M. Martin, agent de la Société, est chargé de retirer les volumes indiqués.

4° Le programme des questions proposées par le Congrès scientifique de France (vingtième session), devant avoir lieu à Arras, le 23 août 1853.

Quelques-unes des questions relatives aux beaux-arts, consistent : 1° A savoir si l'art dramatique peut devenir véritablement utile aux bonnes mœurs.

2° A faire l'histoire des beaux arts dans le nord de la France.

3° A exposer les principes de la musique des anciens Grecs, et les emprunts que lui ont faits le plain-chant et la musique liturgique.

4° Quelle a été l'influence exercée par les trouvères sur la musique des XIIe et XIIIe siècles, sous le rapport de la mélodie et de l'harmonie?

5° Quels sont le but et l'utilité des musées des départements? quelles réformes et quelles améliorations on pourrait produire dans leur organisation?

6° Quelles sont les tendances de la peinture au XIXe siècle, et parmi ces tendances, quelle est la meilleure?

7° Comment on pourrait régénérer la peinture religieuse, et quelle direction conviendrait-il de lui donner dans l'intérêt même de l'art

Ce programme est envoyé à M. Pernot, délégué ordinaire de la Société auprès des congrès scientifiques.

5° Le numéro du 8 mai 1853, d'un journal artistique hebdomadaire, lequel est renvoyé à M. Carpentier.

6° Une lettre de M. Ch. Chevalier, par laquelle il rappelle que l'illustre Daguerre, ayant été membre de la Société libre des Beaux-Arts qui a voulu rendre un hommage à la mémoire de cet homme de mérite en lui élevant un monument, l'occasion lui paraîtrait favo-

rable pour proposer à la Société de former une section de photographie, chargée de suivre les progrès de cet art, de juger et de faire connaître les procédés nouveaux, comme aussi d'accorder des récompenses aux perfectionnements réels. « Faire l'éloge de Daguerre, est une action juste, dit notre collègue, lui élever un monument est un tribut de reconnaissance noblement payé à sa mémoire ; mais il y a mieux encore : c'est d'empêcher sa glorieuse fille d'être profanée par des mains impures ; c'est de la protéger dans sa marche vers le plus brillant avenir. » Le désir exprimé par la lettre de M. Chevalier est vivement pris en considération, et la Société décide qu'après le renouvellement du bureau, il sera immédiatement procédé à la nomination d'une commission chargée de réviser les statuts, et que la lettre de M. Chevalier lui sera renvoyée.

7° L'envoi fait par M. A. Hartmann, par l'entremise de nos correspondants MM. Méade frères, de New-York, d'un Album impérial d'Haïti. Cet album, d'un remarquable travail d'exécution, renferme le armes impériales de l'empire d'Haïti, la cérémonie du sacre de leurs majestés en avril 1852 ; la cérémonie du couronnement ; le portrait en pied de l'empereur Faustin Ier ; celui de l'impératrice Adelina ; le portrait de Mme Olive, fille de leurs majestés ; ceux des princes Jean-Joseph, frère de l'empereur, et Mainville-Joseph, son fils ; celui du duc Morin, aide de camp d'honneur ; celui de L. Dufresne, ministre de la guerre, de la marine et des relations extérieures ; celui du maréchal de camp, Louis-Étienne ; Félicité de Salomon, jeune, ministre des finances et du commerce ; celui de M. Delva, comte de Dammarie, grand chancelier de l'empire ; enfin celui de M. Vil-de-Lubin, gouverneur de la capitale de l'empire. Cet album est déposé aux archives sous réserve de rapport, et des remercîments sont adressés à MM. Méade frères.

L'ordre du jour appelle le rapport de M. Maillet sur les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, année 1852. Notre collègue s'aquitte de sa tâche avec cet esprit qui caractérise ses œuvres ; il mentionne un morceau important intitulé : *Considérations sur l'architecture*, par M. de Barrale, architecte. « L'auteur, dit le rapporteur, insiste pour que tout artiste sérieux s'occupe de l'architecture, dans ses rapports avec l'industrie, le commerce et l'agriculture. Il voudrait que les études fussent dirigées spécialement vers les constructions utiles, telles que les usines, les marchés, les entrepôts, les gares et les chemins de fer. Ce serait créer une architecture nationale, plus nécessaire que celle qui a pour but l'élévation des monuments fastueux ; plus d'arc de triomphe, dit l'auteur, ni de temples élevés à la gloire ! » M. Maillet pense qu'il est sage de ne pas admettre cette doctrine ; car elle tend à négliger l'art proprement dit. En résumé, M. Maillet propose le dépôt aux archives du tome XXIII des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* Les conclusions sont adoptées.

M. Horsin Déon fait un rapport verbal sur une série de l'*Investigateur,* journal de l'Institut historique, et après nous avoir donné lecture d'une pièce de vers remarquable, il conclut au dépôt aux archives de la brochure.

Il est procédé à la nomination de la commission chargée de l'examen du Salon de 1853 ; sont nommés membres de cette commission, MM. Vavin, Horsin Déon, Dubouloz, Aubry-Lecomte, A. Péron, Rouget et Vanderburk, peintres ; Husson et Molchneet, statuaires ; Gelée et Dien, graveurs.

M. Vavin fait un rapport verbal sur le dix-neuvième volume des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, et conclut au dépôt aux archives dudit volume.

M. Ch. Chevalier soumet à la Société des vues photographiées sur papier, par M. Gaspy-Romand de Wesserling (amateur distingué). Ces épreuves, remarquables par leur beauté, leur finesse et leur effet artistique, sont très-admirées, ainsi que différentes vues de Rome, par M. Flacheron.

M. Félix Pigeory demande la parole et explique les causes du retard apporté dans la publication du dernier numéro de la Revue des Beaux-Arts, par suite de la coïncidence de l'ouverture du Salon avec une des dates de périodicité de ce recueil et par la nécessité où il a cru être de ne point ajourner d'une quinzaine

l'examen des œuvres exposées. Tout en reconnaissant la justesse de ses observations, M. le président fait cependant observer à M. Félix Pigeory qu'il aurait pu faire tirer à part le bulletin de la dernière séance et en faire opérer la distribution à chacun des membres de la Société; que ce retard nécessite l'ajournement du renouvellement du bureau, lequel était à l'ordre du jour. M. Félix Pigeory communique à la Société le premier article de son journal, contenant une lettre adressée à M. le ministre d'État, pour obtenir l'organisation d'une œuvre dite *Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs*. Convaincu de l'opportunité de la mesure qu'il propose, M. Pigeory appelle à son aide les sympathies de tous les hommes influents, et il invoque le patronage de la Société des Beaux-Arts. La Société, prenant en considération le but de cette initiative, décide qu'il sera procédé à un vote sur cette question dès la prochaine séance, et la plupart des membres signent individuellement la pétition dont il s'agit.

M. le président lève la séance à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 7 juin 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 17 mai 1853; 2° Correspondance; 3° Renouvellement du bureau; 4° Rapport de M. Vavin sur quelques livraisons de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique; 5° Rapport de M. Moullard sur les imitations d'anciens vitraux, d'après les procédés de M. Guiot; 6° Rapport de M. Paul Carpentier, sur trois numéros du journal *le Musée universel*; 7° Vote sur la prise en considération de la loterie du Salon de 1853.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES ET ARTISTES INDUSTRIELS.

Séance du 20 *mai* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS GARNERAY,
Vice-président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Correspondance. M. Lazerges donne lecture d'une lettre de notre collègue Clerget, en mission en Angleterre; il y fait part au Comité de ses nouvelles recherches, et continue d'être accueilli de la manière la plus flatteuse par les artistes anglais. A ce sujet, M. Clerget propose au Comité l'admission, comme membre honoraire correspondant, du célèbre professeur d'histoire de l'art ornemental et bibliothécaire du parlement (Marlborough-House) *Ralph M. Worman*, cette proposition est accueillie avec empressement, à la prochaine séance on votera.

M. Lazerges annonce que, dans un entretien qu'il avait été chargé d'avoir avec M. de Mercey, directeur des Beaux-Arts, au sujet d'une demande faite par M. Clerget, M. de Mercey allait faire droit à cette juste demande. Le Comité apprend cette nouvelle avec satisfaction. L'honorable M. Garneray prend la parole et lit au Comité une lettre qu'il a écrite au directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS, dans laquelle il revendique la priorité de l'idée d'une loterie artistique à la suite de l'exposition des Salons. M. Pigeory, directeur de cette REVUE, présent à la séance, donne quelques explications qui ne satisfont pas M. Garneray. Après un débat où prennent part MM. Huguenin, Thomas et Dussause, il paraîtrait que la première idée d'une loterie aurait été élaborée en 1846, et annoncée par M. de Bay, l'éminent sculpteur. M. Pigeory demande au Comité de vouloir bien se joindre aux nombreuses signatures qui sont apposées sur une pétition qui doit être présentée au ministre d'État, afin qu'il veuille bien accueillir et faire mettre à exécution cette idée. Sur la proposition de M. Lazerges, le Comité vote et décide qu'il signera comme société puisqu'il doit en revenir quelque chose aux artistes. N'ayant rien à l'ordre du jour, le Comité passe à diverses questions qui occupent le reste de la séance, qui est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 3 juin 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 20 mai; 2° Correspondance; 3° Communication du Bureau; 4° Considérations par

M. Hippolyte Lazerges, au sujet de la critique en matière de beaux-arts; 5° Propositions diverses.

L'un des secrétaires,

GAMEN DU PASQUIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

AMBIGU, *le Ciel et l'Enfer.* — VAUDEVILLE, *les Filles de marbre.*

C'est une vive satisfaction pour nous d'avoir à constater un grand, un légitime succès de notre collaborateur, M. Hippolyte Lucas, ce qui explique pourquoi le compte rendu dramatique a été confié cette fois à une autre plume que la sienne. M. Hippolyte Lucas, qui a donné à nos théâtres littéraires des ouvrages justement applaudis, et qui a vu briller son nom sur les affiches de l'Opéra, du théâtre Français, de l'Odéon, ne dédaigne pas les théâtres de boulevard, où il est appelé à réussir également, si nous en jugeons par sa féerie intitulée *le Ciel et l'Enfer*, où il a su être intéressant en promenant le spectateur dans le pays de l'idéal. On ne saurait se faire une idée de la richesse de la mise en scène, de la nouveauté des décors, du prestige des danses, des heureuses inventions dues à l'imagination des auteurs, car notre ami M. H. Lucas a travaillé en collaboration avec M. Barré, enfin de l'originalité des éléments qui constituent ces sortes d'ouvrages, tant aimés du public.

Nous dirons, pour toute analyse, que le diable et l'Amour se disputent l'âme d'un chevalier, et que l'Amour l'emporte sur le diable. En vain le chevalier est-il attaqué dans ses passions favorites, l'amour de la chasse, l'amour de la gloire et des honneurs, le vif instinct des voluptés, le désir de la fortune, il reste fidèle à sa maîtresse, et triomphe de tous les obstacles que lui suscite la malice de celui qui conspire à la perte du genre humain. Son écuyer même, beaucoup moins sage que lui, se trouve forcé d'être constant, et il lui arrive à ce sujet les mésaventures les plus comiques. La pièce est vive et spirituelle, au rebours des pièces de ce genre, qui ne sont ordinairement qu'un prétexte à décors.

Mais cette partie importante n'en a pas moins été traitée avec un luxe inouï, comme nous le disions, et les yeux n'ont rien à désirer. Le second acte de cette féerie se distingue par la multiplicité des changements à vue ; et nous ne connaissons pas au théâtre de plus grand effet que celui du lac de feu remplacé par le lac d'azur. Cela est véritablement merveilleux; l'Opéra lui-même a rarement approché de cette splendeur. C'est dans cet acte aussi qu'on rencontre un combat étonnant entre le diable et le chevalier, combat qui fait le plus grand honneur aux artistes par lesquels il est rendu. On y voit aussi un ballet des plus gracieux, exécuté par les artistes eux-mêmes, et qui a l'immense mérite de n'être pas en dehors de l'action.

On a applaudi avec enthousiasme, parmi les effets scéniques, après les vers charmants récités dans les jardins d'Armide, vers qui ont déjà été reproduits par plusieurs journaux, le tableau des *Femmes volantes*, dont l'effet a été prodigieux. Deux houris suspendues au-dessus d'un narguilhé, et soutenues seulement par le tuyau, d'où s'échappe la vapeur des feuilles odorantes, et dix ou douze autres filles du Prophète qui s'élèvent dans les airs sans qu'on puisse voir les ressorts qui les font mouvoir ou le fil qui les attache, forment un ensemble magique d'une grâce sans pareille.

Mais, à notre avis, le spectacle le plus nouveau et le plus ingénieux de cette féerie, c'est le jeu de cartes animé. Rien de plaisant comme ces évolutions au pas militaire des trente-deux cartes qui se rangent pour une partie de bataille. La manière dont cette *bataille* est organisée, à l'aide des personnages de la pièce, est tout à fait attrayante.

La troupe de l'Ambigu, toujours excellente, s'est surpassée encore dans cette circonstance, où il s'agissait de conjurer les chaleurs de l'été. Laurent, un des meilleurs comiques de Paris, a été étourdissant dans le rôle de Canari, écuyer du chevalier Gérard, et Lemaître, chargé du rôle de ce chevalier, s'est montré digne fils de son père, Frédérick Lemaître. Gaston a joué le rôle du diable en habile comédien. Vallet, s'est distingué dans un rôle épisodique, et Mmes Périgat, Hortense Jouve, Sandre,

Ballagny, Jeanne Anaïs, Maria Rey, Héloïse Philippe ont reçu le plus sympathique accueil. La danse a fourni à Mlle Périgat et à Mlle Hortense Jouve l'occasion de déployer des séductions dont le public leur a su un gré infini : c'est un triomphe complet.

Triomphe aussi au théâtre du Vaudeville, où *les Filles de marbre*, de MM. Barrière et Thiboust, vont remplacer *la Dame aux Camélias.* Les courtisanes, prônées naguère par le Vaudeville, sont, à l'heure qu'il est, flétries par lui et marquées d'un fer chaud. Il offre l'antidote après le poison. *E sempre bene.*

HENRY DE SAINT-DIDIER.

Réussite à l'Opéra-Comique avec *l'Épreuve villageoise*, de cet immortel Gretry dont M. Auber lui-même, a voulu retoucher l'orchestre; noble hommage rendu par une gloire de l'âge actuel à une gloire du siècle passé! Mlle Lefebvre est charmante dans le rôle de Denise. — Une compagnie espagnole va remplacer durant quelque mois, au théâtre Ventadour, la compagnie italienne qui vient de partir. L'ouverture est promise pour jeudi avec la *Maravilla*, opera-seria, dédié à la reine Isabelle II.

MÉLANGES.

1er juin.

Le bruit a couru ces jours-ci qu'après la clôture du Salon actuel les constructions provisoires seront immédiatement enlevées, une société ayant déjà acheté ou étant à la veille de devenir propriétaire des bâtiments de l'ancien Garde-Meuble de la couronne qu'elle ferait abattre pour se livrer à des spéculations d'immeubles. Il résulte de cet état de choses que Paris serait privé de Salon soit jusqu'à l'Exposition universelle au palais de l'Industrie en 1855, soit jusqu'à l'achèvement du Louvre, ce qui, en augmentant l'interruption, porterait encore un plus notable préjudice aux artistes, qu'une telle perspective plonge dans une inquiétude qui appellera, sans nul doute, l'attention du gouvernement.

— Le tombeau de Napoléon Ier aux Invalides, va être soumis à l'examen d'une Commission spéciale composée de MM. le général comte d'Ornano, gouverneur des Invalides, le comte de Nieuwerkerke, Caristie, Lenormand et Mercey.

— Le livret du Salon de 1853 indique dès à présent comme achats effectués par la maison de l'Empereur les ouvrages qui suivent : un paysage, par M. Reignier; une marine et un paysage, par M. Tournemine; le *Premier Consul*, par M. Yvon; le buste du général Petit, sénateur, par M. Boitel; *Calypso*, statue, par M. Calmels; *Dante* et *Virgile*, médaillons, par M. Préault; un bouclier en or, fer et argent, représentant *le Courage terrassant l'hydre de l'anarchie*, par M. Léonard Morel; un paysage de M. Daubigny; et un émail de Mme Pauline Laurent.

— On parle d'un projet de boulevard qui mettrait en communication directe le Château-d'Eau et le rond-point de la barrière du Trône, comme de l'autre côté du faubourg Saint-Antoine, on va dès à présent de ce même rond-point au pont d'Austerlitz par le boulevard Mazas.

— On lit dans la correspondance particulière de l'*Indépendance belge :* « Le cabinet de l'Empereur, aux Tuileries, est très-simplement orné. En effet, on n'y voit que quatre objets d'art qni sont : un buste de l'impératrice, une belle aquarelle représentant la prise de Laghouat, une autre rappelant la cérémonie du mariage; enfin un magnifique portrait du duc de Reichstadt. Au centre, une table en acajou, sur laquelle sont déposés des papiers et des lettres complète le mobilier de ce cabinet qui ne saurait être plus simple. »

— M. David, d'Angers, qui était en Grèce, a obtenu l'autorisation, non-seulement d'aller à Rome, mais encore de rentrer en France.

— Les charpentiers auxquels a été confiée l'érection de la flèche de la Sainte-Chapelle, viennent de planter leur drapeau de joie au sommet de l'édifice. Cette flèche a 40 mètres de hauteur à partir de la voûte du monument. Ce drapeau a été remplacé par un globe surmonté d'une copie de la sainte couronne d'épines, d'un bouquet de campanules épanoui, de la croix latine et d'un coq. C'est un spécimen. L'exécution, après modifications, s'il y a lieu, sera en bronze doré.

— On pose en ce moment un cadran sur chaque tour de l'église de Saint-Vincent-de-Paule : l'un de ces cadrans indiquera l'heure, et l'autre la date du mois. C'est la première fois que cette dernière indication existera sur les monuments de Paris.

— On a commencé en ce moment un guichet vraiment monumental, dans l'aile du Louvre vis-à-vis du Palais-Royal. Les ressauts, les soubassements, une portion des fûts de colonnes, déjà posés, indiquent que ce guichet sera d'une très-riche ornementation.

— Les arts ont à déplorer la perte de M. Blouet, membre de l'Institut, architecte du palais de Fontainebleau et à qui l'on doit l'achèvement de l'arc de triomphe de l'Étoile.

— Conformément aux ordres de l'empereur, un charmant yacht qui portera le nom d'*Eugénie*, est en construction à Châlons-sur-Saône et devra être terminé le 15 de ce mois. D'habiles artistes de Paris travaillent aux décorations qui consisteront en une série de paysages peints sur verre, représentant plusieurs sites d'Espagne, et en un grand nombre de gracieuses peintures exécutées sur panneaux.

— Les grands travaux de concours à l'École des Beaux-Arts viennent de commencer. Samedi 7 mai, sont entrés en loges pour six jours et pour le classement des concurrents au concours définitif, les élèves compositeurs dont les noms suivent : MM. Poise, Lotte, Galisert, Durand, Boscade, Barthe, Bizet, Delannoy et Demerssemann. Sont également entrés en loges le 10 mai, pour n'en sortir que le 10 septembre, les élèves d'architecture ci-après : MM. Boitte, Coquart, Daumet, Diet, Guillaume, La Follye, Sabatier et Vandremer. Le sujet du concours est *un Musée pour une grande capitale*. Par jugement de l'Académie des beaux-arts du 21 mai dernier, sont entrés en loges le 30 du même mois pour le grand prix de peinture de 1853 : MM. Jacomoty, Picore, Levy, Saintin, Lis, Fossey, Maillot, de Conninck, Sain et Delaunay. Les sculpteurs entreront en loges le 6 juin.

— L'Académie royale de Naples vient de nommer membres correspondants, les membres de l'Institut dont les noms suivent : MM. Desnoyers, Dumont, Lemaire, Duret et Forster.

— La société des gens de lettres s'est réunie le dimanche, 8 mai, en assemblée générale, au Palais Bonne-Nouvelle, pour procéder à l'élection des membres de son comité. Ont été élus : MM. Altaroche, Marie Aycard, Hippolyte Castille, Henry Cellier, Achille Comte, Alphonse de Calonne, Louis Desnoyers, Étienne Esnault, Emmanuel Gonzalez, Léon Gozlan, Achille Jubinal, G. de La Landelle, Léo Lespes, Louis Lurine, Eugène de Mirecourt, Molé-Gentilhomme, Charles Monselet, X. B. Saintine, comte de Salvandy, Albéric second, baron Taylor, marquis de Varennes, Francis Wey. Le nouveau comité a procédé hier, lundi, à la formation de son bureau. Ont été nommés : Président, M. Francis Wey ; vice-présidents, MM. Em. Gonzalez et Ach. Comte ; secrétaires, MM. Etienne Esnault, Albéric Second et Ch. Monselet ; rapporteurs, MM. Henry Celliez, L. Lurine ; questeurs, MM. Eug. de Mirecourt et le marquis de Varennes ; archiviste, M. Molé-Gentilhomme ; présidents honoraires, MM. L. Desnoyers, V. Hugo, baron Taylor, de Salvandy, Viennet.

— D'après le dernier compte rendu les recettes de l'Association des artistes dramatiques ont été pour l'année 1852, de cent mille huit cent quatre-vingt-trois francs. Celle du bal de l'Opéra-Comique (de la même année) a été de 34 910 francs, et le bénéfice net sur cette somme, de 24 014 francs. Le total des pensions y compris l'une des dernières créées, celle de Mlle Flore des *Variétés*, qui vient de mourir, est de 17 976 francs annuels, et celui des rentes qu'a successivement achetées la société s'élève à 25 460 francs.

— Un monument va être élevé au célèbre violoniste Lafont. L'idée de cet hommage, qui remonte à l'époque même de la mort du regrettable artiste, et qui depuis lors avait langui, recevra, tout porte à le croire, une prompte et satisfaisante réalisation, aujourd'hui que M. le baron Taylor et la société des artistes musiciens viennent de la prendre sous leur patronage. Dans ce but, deux commissions ont été formées, l'une à Tarbes, l'autre à Paris. Ces commissions provoquent et recueillent des souscriptions, au moyen desquelles la statuaire pourra bientôt faire revivre, dans le marbre ou dans le bronze, les traits aimés de Lafont.

— La Société des Amis des Arts de la Rochelle, lors de son premier avis, n'avait point déterminé le jour de l'ouverture de l'Exposition rochelaise ; elle vient de le fixer au 14 juillet prochain. Il faut bien un mois pour le dépôt des tableaux chez M. Cotel, l'emballage, l'arrivée à la Rochelle, le déballage et l'installation. La Société prie donc les artistes, par une circulaire, de vouloir bien déposer leurs œuvres chez M. Cotel, le 15 juin au plus tard ; elle rappelle à MM. les Artistes, qu'ils n'ont point à s'occuper des frais de transport, aller et retour, la Société les prenant à sa charge.

Construction d'un Hôpital à Bayonne.

CONCOURS.

« Le public est prévenu que le plan d'un nouvel hôpital que la Commission administrative de l'hospice civil de cette ville se propose de faire construire, est mis au concours. — Trois primes de deux mille cinq cent, mille et cinq cents francs, seront accordées aux trois plans préférés. — Les plans devront être déposés avant le 1er août prochain. — Trois cent mille francs sont affectés à l'exécution. — Les conditions exigées des oncurrents, le prix des matériaux et des journées à Bayonne, ainsi que le plan du terrain destiné au bâtiment projeté, sont adjoints au programme. — Le programme et les pièces qui y sont jointes, sont déposés au Secrétariat de l'hospice où il en sera délivré des copies imprimées aux personnes qui en réclameront. »

Bayonne, 26 avril.

Le Maire,

J. LABAT.

LE

BOIS DE BOULOGNE.

TRAVAUX DE M. VARÉ.

Notre siècle, occupé de choses positives, dédaigne la poésie; le monde se fait vieux, l'imagination, qui est le don de la jeunesse, s'éteint en lui, et le temps est passé où le bon La Fontaine encadrait dans les vers suivants le *Songe de Vaux :*

Errer dans un jardin, s'égarer dans un bois,
Se coucher sur des fleurs, respirer leur haleine,
Écouter en rêvant le bruit d'une fontaine,
Ou celui d'un ruisseau, roulant sur des cailloux,
Tout cela, je l'avoue, a des charmes bien doux.

Je vais donc, le bâton à la main, tâcher de donner en prose une faible idée des immenses travaux qui s'exécutent en ce moment au bois de Boulogne, d'après les dessins de MM. Hittorff et Varé, le premier devant s'occuper de l'architecture spéciale, et le second des travaux d'aménagements de parc et de plantations.

Qui ne connaît le bois de Boulogne, jadis lieu de chasse royale, rendez-vous d'amour et surtout d'affaires d'honneur, aujourd'hui rendez-vous de promenades à pied, à cheval, à âne et en voitures?

Le bois de Boulogne qui contient environ sept mille hectares est enclos de murs et fermé de onze portes ou grilles : les principales sont la porte Maillot qui donne sur la belle avenue de Neuilly; la porte de Neuilly qui conduit à ce village; la porte Saint-James qui rappelle le nom du fameux trésorier-général de la marine qui avait fait bâtir en cet endroit une superbe folie et créé des jardins anglais magnifiques, ce qui ne l'empêcha pas, après une faillite de vingt-cinq millions, d'être mis à la Bastille et de mourir tellement pauvre qu'il fut enterré comme indigent, enfin la porte de la Muette ou plutôt la Meute, qui était anciennement une maison de chasse du roi à l'entrée du bois, du côté de Passy, et qui fut ainsi nommée parce qu'on y renfermait les chiens de chasse.

Le bois de Boulogne est percé par une infinité de routes et de ronds-points, et n'est planté qu'en taillis, sauf les arbres qui bordent les allées et qui remplacent ceux qu'on avait abattus sous le régime de la Terreur par la nécessité de suppléer aux arrivages de combustibles dont Paris manqua quelque temps. Plus tard, en 1814, les armées alliées qui campèrent dans ce bois lui firent subir une nouvelle dévastation dont les traces sont à peine effacées.

On reproche avec raison au bois de Boulogne d'être trop aligné, trop symétrique, trop peu diversifié, et de manquer totalement d'eau. Quant au reproche des routes droites, on peut répondre à cela que les savants, les philosophes ont reconnu depuis longtemps qu'une marche un peu rapide, dans une allée large et droite, sous des arbres de même espèce, plantés à des distances égales, était favorable à la pensée et secondait puissamment les médita-

tions solitaires aussi bien que les discussions sur des matières importantes entre hommes capables de s'éclairer mutuellement. Faut-il donc proscrire sans retour les jardins qui n'ont la prétention que d'être paysagistes et revenir à ceux dont les Tuileries, le Luxembourg, etc., nous offrent des modèles les plus vantés? Non certes ; en usant avec intelligence des ressources que lui présente la nature, l'artiste ne doit pas oublier que ce qu'il exécutera sera d'autant plus beau, plus voisin de la perfection qu'il y mettra plus de naturel et de vérité, et sans cette recherche imitative de la nature, il ne parviendra jamais à plaire.

L'architecte paysagiste, habile à profiter des accidents de terrains, des points de vue, doit se garder d'élever de mesquines montagnes de 4 à 6 mètres de hauteur, de ces constructions puériles que la manie d'imiter nos voisins d'outre-mer a beaucoup trop multipliées chez nous; s'il n'est pas gêné par l'espace, qu'il ménage de ces sites sauvages comme on en trouve à Ermenonville, ou de ces paysages qui semblent avoir été inspirés par le génie du Poussin.

M. Varé, chargé des embellissements du bois de Boulogne, est petit-fils et élève de M. Best Marcelin, qui a créé, pour le prince, Louis, le parc de Saint-Leu, et, pour le prince Joseph, celui de Morfontaine. D'après les idées larges et grandioses qui ont présidé aux parcs que M. Varé a déjà dessinés, on peut être assuré qu'il se rendra digne du travail dont il a été chargé par l'Empereur des Français.

Architecte paysagiste, M. Varé, connaît parfaitement la nature des différents arbres, l'aspect qu'ils peuvent produire et les lois de leur culture : le vert sombre des sapins contrastera agréablement avec le feuillage des autres arbres ; l'œil sera satisfait d'une plus grande variété de formes et de couleurs ; l'art, on peut le dire, entre ses mains triomphera de la nature.

Les travaux qui s'exécutent en ce moment sont circonscrits entre le rond Mortemart et le rond-point Royal. Un lac et une rivière, comprenant en totalité 12 hectares environ vont être creusés dans cet espace : le premier, de 450 mètres de long sur 65 mètres de large, et dont la profondeur variera de 60 centimètres à 1^{m},40, recevra son eau en abondance au moyen de la pompe à feu de Chaillot. Sous une large chaussée, établie entre ces deux pièces, seront placés des conduits par lesquels l'eau se rendra à une masse de rochers formant digue, et qui, tout en l'arrêtant dans sa précipitation à s'épancher, la laissera s'échapper enfin, pour former ensuite la nappe limpide de la rivière. Cette rivière aura 1230 mètres de long sur 200 mètres dans sa plus grande largeur; l'eau ensuite serpentera à travers les bois pour aller se jeter dans la Seine.

Les rochers, probablement tirés de la forêt de Fontainebleau, n'égaleront pas, je pense, ce fameux rocher que le trésorier de Saint-James fit élever dans la propriété de ce nom, et qui coûta quinze cent mille francs. Il fallut quarante chevaux pour traîner une seule pièce de ce rocher.

Deux îles, artistement ménagées au milieu de cette rivière, seront reliées entre elles par un pont d'une forme pittoresque jeté sur des masses de rochers, d'où l'œil découvrira le beau point de vue qui s'étend jusqu'au mont Valérien.

Une grande route de 10 mètres de large, garnie d'un trottoir de 3 mètres, à laquelle aboutiront quinze routes transversales, règnera autour de ces pièces d'eau. Cette route, qui suivra les sinuosités de la rivière, sera ombragée de chênes qui ont été conservés avec soin ; de distance en distance, des pelouses en pente-douce permettront aux promeneurs de jouir de la vue des îles, et un sentier assez large le long de la rivière donnera la facilité aux piétons de suivre les bords de l'eau ; l'accès aux îles ne se fera qu'au moyen de barques. La grande route réservée aux voitures a été creusée à une certaine profondeur ; la terre végétale a été jetée sur les talus qui ont été préalablement défoncés, et les pierres et le sable tirés en d'autres endroits ont servi à en faire le macadam.

Les terres enlevées pour creuser le lit de la rivière seront portées vers le rond-point Mortemart, et le sol exhaussé permettra de jouir de la délicieuse vue que l'on découvre déjà de cet endroit ; les coteaux de Boulogne et de

Saint-Cloud viendront développer leurs charmants contours et compléter l'effet de la perspective.

Une question assez importante a été soulevée: l'eau amenée à grands frais ne sera-t-elle pas absorbée par les sables ? Ce qu'on peut répondre, c'est que le même travail a été exécuté avec succès dans le parc de Versailles où le sol est aride et mouvant, et l'art y a fait couler l'eau par torrents à travers les plus charmants ombrages ; d'une colline sèche et triste on a fait le plus magnifique endroit du monde ; la nature entière a été asservie par Le Nôtre.

Dans le bois de Boulogne, déjà des ouvriers ont trouvé quelques minces filets d'eau et quelques parties de sous-sol argileux ; des pins ont été précieusement ménagés. Ces travaux seront peut-être achevés d'ici à six mois. Nous ne sommes plus au temps de la flatterie où le duc Dantin, pour plaire à Louis XIV qui était venu passer une nuit à Petit-Bourg, fit disparaître pendant ce court espace de temps une allée de marronniers qui avait eu le malheur de déplaire au royal hôte, et ce, sans bruit et sans laisser aucune trace.

Nous pouvons donc espérer l'été prochain profiter des embellissements que va subir cette jolie promenade du bois de Boulogne, si utile aux habitants de la grande cité, que des affaires y retiennent et privent du plaisir et du bonheur d'aller passer la belle saison au milieu des sites auxquels la nature seule a travaillé et où l'âme, le corps et l'esprit sont heureux de se reposer des tourmentes du monde.

EUGÈNE VAVIN.
Peintre paysagiste.

L'Académie des Beaux-Arts, si cruellement éprouvée cette année, vient encore de faire une nouvelle perte. M. Blondel, membre de la section de peinture, est mort à l'âge de 72 ans. Cette triste nouvelle, parvenue à l'Académie au milieu de ses travaux, a provoqué la levée immédiate de la séance. Les œuvres de M. Blondel décorent un grand nombre de nos monuments. L'illustre peintre que la France vient de perdre unissait à un vrai talent, les plus éminentes qualités du cœur.

SALON DE 1853

II.

PEINTURE RELIGIEUSE.

MM. A. Hébert. — H. Lazerges. — L. Benouville. — C. Jalabert. — Croneau. — A. Dumaresq. — E. Maison. — Appert. — Crespelle. — H. Delaborde. — Aubanel. — Vinchon. — J. Chautard. — Mottez. — Marquis. — Job. — De Winne. — Roberts. — Murat. — Dauphin. — E. Delacroix. — A. Thomas. — Pilliard. — Lecurieux. — Le Henaff. — Paget. — Signol. — Ad. Brune. — A. Didron. — Lobin. — C. Maréchal.

L'époque actuelle dont l'avenir jugera peut-être bien sévèrement les actes, a surtout la prétention d'être, par excellence, le siècle des choses du cœur et de l'intelligence. Malheureusement, sous ces brillants dehors, sous ces apparences trompeuses, partout on sent la trace d'un matérialisme profond et d'une triste tendance à glorifier comme à satisfaire tout ce qui touche aux sens ; de la double nature de l'homme, si spirituellement analysée par l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*, elle semble se préoccuper beaucoup de *la tête* et ne pas s'inquiéter de *l'autre*. Sans vouloir nous engager ici dans des considérations étrangères à notre sujet, nous ne nous arrêterons qu'à ce qui le regarde directement, et nous demanderons si ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause de la faiblesse relative de l'art religieux.

Il est seulement à remarquer que tout ce qui s'adresse aux sens et au raisonnement a pris de l'extension au détriment de ce qui ne concerne que l'âme et le cœur. De là cette faiblesse de sentiment religieux, cette insuffisance à rendre dans toute sa force la poésie mystique et inspirée du christianisme. Triste chose à écrire ! La peinture religieuse s'efface de plus en plus devant la peinture historique. Loin de nous la pensée de nier qu'il y ait place sur cette route de l'histoire pour de beaux talents, de grands noms nous donneraient à l'instant un formel démenti ; mais plus nous réfléchissons sur le but et la nature de l'art, et plus nous trouvons qu'il est moins digne et moins grand dans les précieuses réalités des écoles

flamandes que dans les hautes conceptions des écoles d'Italie.

Parmi les tableaux religieux, il en est deux qui ont surtout attiré l'attention générale : *le Baiser de Judas*, par M. Auguste Hébert, et *la Mort de la Vierge*, par M. Hippolyte Lazerges; tous deux sont dignes d'être cités et méritent les éloges qu'on leur accorde.

Le tableau de M. Hébert a un aspect saisissant, une riche couleur et un effet juste et bien ramassé sur la figure principale; sa composition simple ne présente aucune de ces attitudes forcées avec lesquelles on croit trop souvent faire du drame et de l'intérêt. La seule observation que nous ferons portera sur le sentiment religieux dont nous parlions tout à l'heure. L'expression dominante du Christ paraît être le dédain ; son regard étincelle et couvre de réprobation l'homme qui a reçu le prix du sang. Or, est-ce là le sentiment qui devrait animer cette figure si remarquable du reste? M. Auguste Hébert a peint l'expression d'une âme forte qui méprise la vie et le misérable qui l'a vendue ; mais ce n'est pas l'Homme-Dieu qui accepte le calice d'amertume en disant : « Que votre volonté soit faite ! »

La mort de la Vierge est empreinte de ce calme particulier aux œuvres de M. Hippolyte Lazerges, calme que nous sommes bien loin de considérer comme un défaut. La Vierge vient de rendre le dernier soupir, et sa belle et noble figure est couverte de la profonde paix de la mort. Autour d'elle sont divers groupes en proie à une navrante douleur. Cette composition est sagement entendue et d'une belle ordonnance. La Vierge est fort belle ainsi que les deux apôtres debout derrière le lit.

Saint François d'Assise, par M. Léon Benouville, est un excellent tableau d'un haut style et d'une belle exécution. Cette petite page d'une simplicité noble et pleine de charme nous prouve encore une fois que M. Léon Benouville est de ceux qui aiment l'art et qui lui rendent un culte sérieux et digne de lui.

M. Charles Jalabert a exposé une *Annonciation* d'un effet éclatant et harmonieux : sa Vierge, belle jeune fille, a une charmante expression de candeur et d'étonnement. Une poétique et gracieuse fantaisie : *les Nymphes écoutant les chants d'Orphée* et un portrait complètent l'exposition de M. Jalabert.

Tout en reconnaissant de fort bonnes choses dans *le Christ au jardin des Oliviers* de M. Croneau, nous préférons, du même artiste, *les deux Anges en adoration devant la couronne d'épine* ; ce sont deux bonnes figures bien peintes et bien dessinées.

Le Martyre de saint Pierre, de M. Armand Dumaresq, a de la hardiesse, de la verve, et un bon sentiment de couleur ; un peu plus d'âge et d'expérience eût modifié la figure qui tire la corde, et modéré la fougue de l'exécution. Mais la jeunesse est un défaut qui passe vite, et les qualités restent. Dans le portrait de M. Provost, de la Comédie-Française, M. Armand Dumaresq, a parfaitement saisi le caractère profond et intelligent du célèbre artiste.

Il y aurait de l'injustice a ne pas mentionner *le Pape Sixte II*, de M. Eugène Maison. C'est une œuvre sérieuse qui indique de fortes études : il y a de la grandeur dans la composition et une fort bonne exécution. On trouve seulement dans l'aspect général une sévérité qui se rapproche trop de la peinture monumentale. Dans ce dernier cas, une certaine froideur de mouvement est nécessaire pour s'harmoniser avec la rigidité des lignes architecturales; mais ici, pour une œuvre isolée et indépendante, cette sévérité pourrait devenir un défaut.

L'Adoration des mages, de M. Eugène Appert, se fait remarquer par un fort bon ensemble et une puissante couleur. Nous voudrions voir moins de crudité dans *l'Ascension*, de M. Crespelle; le tableau y gagnerait.

Des éloges sont dus au *Saint Augustin au lit de mort de sa mère*, par M. Henri Delaborde, et à *la Vierge consolatrice*, de M. Aubanel ; l'une et l'autre de ces œuvres sont malheureusement trop haut placées pour être appréciées à leur juste valeur.

M. Auguste Vinchon appartient à une école qui n'a maintenant que peu de disciples, et il tient à prouver que si cette école a produit des œuvres remarquables, elle peut en produire encore, ses *Martyrs sous l'empereur Dioclétien* en font foi.

Il y a un beau sentiment dans *le Denier de*

la veuve, de M. Joseph Chautard, c'est une belle demi-figure, dont le type sévère et fortement caractérisé est modifié par une douce expression d'humilité et de modestie. Une couleur vigoureuse s'unit dans cette toile à un faire large et fini.

Quant à M. Louis Mottez, il nous paraît s'être complétement trompé, et nous avons été fort surpris de voir au livret que cette figure pâle et prête à défaillir était la fière et courageuse *Judith;* elle est bien peinte, mais elle manque entièrement de caractère. Au reste, M. Mottez a déjà pris sa revanche avec le portrait de M. Guizot.

A part un peu de mollesse dans la figure du Christ, nous n'avons qu'à approuver la scène de *Jésus-Christ guérissant l'aveugle-né*, tableau de M. Charles Marquis, et *la Conversion de Madeleine*, par M. Job, artiste qui fait de louables efforts que le succès couronne. Mentionnons aussi MM. de Winne, Roberts, Murat et Dauphin, dont les œuvres se recommandent par des qualités qui méritent un encouragement.

Nous avons beau reculer, il faut nous décider à parler de M. Eugène Delacroix. Il est pénible en effet d'avoir des paroles sévères pour un artiste qui a donné les preuves d'un grand talent, mais sa réputation est trop étendue pour qu'on puisse se permettre de n'en rien dire. Il y a quelque chose qui nous désole en considérant la peinture de M. Eugène Delacroix, c'est de penser qu'il vient un moment où, pendant que le tableau est encore sur le chevalet, M. Delacroix s'éloigne, le considère avec le sentiment d'un homme à peu près satisfait de ses efforts, puis s'approche résolûment, signe et dit : J'ai fini! — fini! — Que serait-ce donc si ce n'était qu'ébauché? Fini! —quand il ne reste plus qu'à le dessiner et à le peindre! car M. Delacroix se borne à jeter sur la toile quelques figures informes, exprimant à peu près l'effet qu'il voit, qu'il sent, nous n'en doutons pas, mais qu'il ne se donne point la peine d'exprimer. Il est triste de penser que la même main qui a fait *le Dante aux enfers*, du Musée du Luxembourg, et *le Christ au jardin des Oliviers*, de l'église Saint-Paul, a produit cette année *le Saint Étienne*. Nous sommes tout disposé à admirer ce que M. Delacroix fait aujourd'hui comme nous admirons ce qu'il a fait jadis; mais que pourrions-nous admirer dans *le Saint Étienne*? Est-ce le dessin barbare de la femme accroupie qui soutient le corps du martyr? ou bien cet homme dont le bras s'attache partout ailleurs qu'à l'épaule? Est-ce la femme du fond qui plie les jambes, tend les bras en avant, et tourne la tête de côté de manière à produire les lignes les plus étranges? Les admirateurs de M. Delacroix disent depuis longtemps pour le défendre, et une pareille défense nous semble une amère critique, qu'il s'inquiète fort peu qu'un membre soit trop court ou trop long. Il est difficile de convenir plus clairement qu'un peintre regarde le dessin comme chose inutile et tout à fait accessoire; il reste encore la couleur que M. Delacroix entend aussi à sa manière : des tons terreux, et lourds entremêlés de tons crus et criards, le mépris des lois les plus élémentaires de la perspective aérienne et des effets de lumière, voilà pour la couleur. Que reste-t il à vanter? Le génie, nous répondent les thuriféraires. Soit! mais, en tous cas, c'est un génie fort mal accompagné.

Les Disciples d'Emmaüs sont mieux, c'est-à-dire seraient mieux, si les figures étaient faites, au lieu d'être à peine indiquées par des touches grossières, si le Christ avait une attitude plus vraie et ne se tordait pas les bras pour rompre un petit pain ; enfin, s'il y avait dans ce tableau la correction et le sentiment élevé que M. Delacroix paraît décidé à ne mettre nulle part. Quant aux *Pirates africains*, nous croyons qu'avec toute la bonne volonté possible, on pourrait difficilement tirer un bon parti de ce pêle-mêle de bras, de jambes et de têtes, de ces draperies criardes et heurtées, de ces fonds qui reviennent en premier plan, et de ces flots en carton vert. Plaise à Dieu que M. Eugène Delacroix reprenne enfin la voie qu'il a si malheureusement abandonnée!

M. Alexandre Thomas continue à faire d'excellentes pages, et son *Agar dans le désert* est pleine d'expression, de vigueur et de talent. Il est dommage que M. Jacques Pil-

liard se laisse aller à trop de sécheresse et à une exagération anatomique qui n'est jamais de bon goût ; car son tableau, d'énorme proportion, prouve de bonnes études, de la réflexion, et une grande conscience.

Le défaut favori de M. Joseph Lecurieux est de noyer tous ses tableaux dans une couleur locale ; mais jamais il ne l'a poussé plus loin que cette année : le ciel et les figures, les fonds et les premiers plans, tout est plongé dans une atmosphère noirâtre, d'un malheureux effet.

La chapelle des morts de Notre-Dame de Bon-Secours à Guimgamp va s'enrichir de trois tableaux dus à M. Le Henaff. Cet artiste a fait fausse route et a cherché son effet dans le noir dont il a abusé. Un peu plus de noblesse dans les types et un peu moins de lourdeur dans les formes, beaucoup plus de dessin et beaucoup moins de noir, et les tableaux y auraient certainement gagné. Nous rendons justice à M. Paget en citant sa *Résurrection ;* la partie supérieure de ce tableau est fort lumineuse.

M. Signol a fait un fort bon *Christ*, où nous avons reconnu le talent qui lui est habituel ; nous aimons moins ses *Législateurs*. N'oublions pas M. Adolphe Brune qui, l'an dernier, prouvait son talent par un sujet plein de grâce et de fraîcheur, et qui, cette année, le manifeste par une œuvre sérieuse. *Le Ravissement de sainte Catherine* est une excellente page. La sainte, emportée par de beaux anges pleins de légèreté, se détache avec un fort bel effet sur un fond d'une lumière éclatante. Nous nous promettons d'aller revoir ce tableau à l'église Saint-Roch qu'il ira bientôt orner.

En terminant cet article et avant d'abandonner la plume à nos collaborateurs, parlons de la peinture sur verre, cet art si bien compris par nos aïeux, et que de persévérants efforts ont ressuscité de nos jours. MM. Adolphe Didron et Léopold Lobin ont envoyé de fort belles verrières ; mais nous avons surtout admiré celles de M. Charles Maréchal, qui nous ont rappelé, par leur grand caractère, les magnifiques vitraux du XVIe siècle. M. Maréchal a exécuté ceux-ci pour l'église Sainte-Clotilde, et nous avons regretté que l'inflexibilité du règlement ait empêché M. Auguste Galimard d'envoyer les cartons qu'il a exécutés pour cette même église.

ALEXANDRE DE BAR.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Les projets. — Halles centrales. — M. Baltard. — MM. Armand et Stephan Flachat. — La gare du chemin de fer de l'Ouest. — Le boulevart Malesherbes ; nouveau tracé. — Le parc de Monceau. — Le palais de l'Industrie. — Compagnie York. — M. Sandrié. — Statues pour le pont des Arts. — Le lycée Bonaparte. — L'abattoir du Roule. — Le marché Saint-Honoré. — Le Temple. — Une bourse pour les marchands d'habits.

Dans ce chapitre, spécialement consacré aux arts, les grands travaux d'utilité publique exécutés pour le compte de l'État ou de la ville de Paris, tiendront cette fois plus de place qu'ils n'ont l'habitude d'en occuper ; les actualités le veulent ainsi. Les travaux dont nous avons à parler ne sont pas d'ailleurs exclusifs de l'art ; ils ont avec l'architecture monumentale de nombreux points de contact ; sous ce rapport et sous quelques autres, ils font en conséquence partie de notre domaine.

Par manière de préface, et pour prémunir contre les nouvelles d'une certaine nature journellement offertes à la curiosité de la foule, disons un mot des projets que chaque matin voit éclore. Entre ces projets qui, sous prétexte d'améliorer Paris, feraient de notre métropole un monceau de décombres, il ne faut pas confondre ceux dont l'initiative appartient au pouvoir ou aux administrations constituées, et ceux qui se fondent uniquement sur la spéculation particulière. Ces derniers projets, qui font beaucoup de bruit à leur apparition, sont rarement viables ; comme ils ont presque tous pour but la création d'établissements gigantesques, le percement de rues ou de voies nouvelles nécessitant l'expropriation pour cause d'utilité publique, dès que la ville, fort réservée sur ce point, refuse de transporter à une compagnie ou à un individu l'omnipotence de son droit, le projet rentre dans le néant, et sans plus tarder on passe à un autre.

En fait de travaux et de projets importants, ceux qui ont surtout éveillé l'attention durant ces dernières semaines ont été les halles centrales, le boulevard Malesherbes, le palais de l'Industrie et les embellissements du pont des Arts, parce qu'ils relèvent d'une manière plus ou moins directe du gouvernement ou de la municipalité parisienne.

Quelle longue et confuse histoire que celle des halles! Pour trouver le chaos, il n'est point nécessaire de rétrograder jusqu'au roi Dagobert. Vers la fin de l'empire, cependant une ère nouvelle allait s'ouvrir pour l'antique forum de l'alimentation parisienne, lorsque le génie de Napoléon, distrait par les événements, dut léguer à d'autres le soin de reprendre et de terminer son œuvre. De secousse en secousse, on arrive à l'année 1844 et au rapport de M. Boutron, membre du conseil municipal. Ce rapport ayant paru concilier tous les besoins et tous les suffrages, M. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, en remet l'exécution à M. Victor Baltard, architecte, qui, l'année suivante, présente son avant-projet, presque aussitôt suivi d'un contre-projet de M. Hector Horeau. L'administration municipale hésite alors, des commissaires sont dépêchés hors de France avec mandat d'explorer, d'étudier les plus célèbres marchés d'Angleterre, de Prusse, de Belgique, des Pays-Bas. Au retour des commissaires, qui n'apportaient rien de nouveau, on se décide enfin à passer outre, et l'ordonnance royale de février 1847 prescrit l'immédiate exécution des travaux.

Au début, c'est-à-dire en 1845, la somme demandée par M. Victor Baltard, pour la complète réalisation de sa tâche, s'élevait à 20 600 000 francs; les expropriations entamées, le premier chiffre s'accroît de 5 000 000; on était au commencement de 1848. Deux ans plus tard, et cette fois, par suite de modifications ou adjonctions décrétées par la commission municipale elle-même, les devis étaient portés à 34 000 000. Dans l'intervalle, le contre-projet, élaboré en 1846 par M. Horeau, avait pris les formes d'un projet définitif dont M. Sénart, ancien ministre de l'intérieur sous le pouvoir exécutif, s'était constitué l'apologiste.

Pour la seconde fois tenu en échec par M. Horeau et par le mémoire de son avocat, M. Baltard voit encore, de 1850 à 1851, ses idées battues en brèche par deux autres projets, celui de M. Charles Duval, qui installait le grand centre d'approvisionnement au bout de la rue Rambuteau, et celui de M. Félix Pigeory, qui développait les halles sur toute la longueur du quai de la Mégisserie, de la rue de la Monnaie à la place du Châtelet. J'extrais ici quelques lignes et quelques chiffres, qui n'ont point été contestés, d'une notice publiée à cette époque dans la Revue des Beaux-Arts : Voici, d'après les auteurs eux-mêmes, les dépenses totales des quatre projets :

Baltard,	superficie	80 160 m.	55 000 000 fr.
Horeau,	—	88 950	60 000 000
Duval,	—	57 278	35 000 000
Félix Pigeory,	—	82 000	53 000 000 [1]

Ses trois concurrents hors de cause, M. Baltard s'empare irrévocablement de la position avec son nouveau devis de 55 000 000. On était loin des 34 000 000 de 1850, plus loin encore des 20 600 000 francs de 1845; pourtant on n'était pas encore au bout.

Les plans définitifs de M. Baltard, soumis une dernière fois à la municipalité, furent, pour les adjudications ultérieures, revêtus de la signature de M. le secrétaire général Merruau. On n'a point oublié la pose de la première pierre par le prince président, le cordon de commandeur donné en cette mémorable circonstance de la main même du chef du pouvoir exécutif à M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, et à M. Berger, préfet de la Seine. A partir de ce jour, les travaux se poursuivirent sans relâche, les murs sortirent du sol, les étages se superposèrent; mais, quand les approvisionneurs auxquels les constructions étaient destinées, quand les commerçants des alentours purent apprécier l'ensemble et le développement de ce premier pavillon si sombre, si massif, si dépourvu d'air, ce fut chez les uns et chez les autres un concert de réclamations, dont le bruit monta d'écho en écho jusqu'aux marches du trône. La réprobation était si unanime, le mal si généralement ressenti,

1. *Les Halles centrales*, § VII, Conclusion, Revue des Beaux-Arts, pag. 204, année 1851.

qu'une pétition couverte de signatures avait été adressée à l'empereur.

Sur ces entrefaites, des crédits ayant été demandés pour l'édification d'un pavillon nouveau, le conseil municipal, dont la responsabilité avait été jusque-là couverte par les rapports de la commission de contrôle établie pour les travaux des halles, était mis dans la confidence des besoins nouveaux. Un comité spécial est aussitôt nommé, et l'enquête ouverte donne la certitude que des changements ont été introduits lors de l'exécution, dans les plans revêtus de la signature de M. Merruau : ainsi, telles portions de bâtiment formant avant-corps sur ces plans avaient été exécutées en sens contraire ; en divers endroits, la forme des baies avait été modifiée ; enfin, dans les galeries du rez-de-chaussée, les colonnes de fonte du programme n'ayant point paru suffisantes à M. Baltard, pour porter le fardeau de la toiture, l'architecte avait, de son autorité privée, changé ces colonnes en énormes contre-forts.

Un des membres du comité, M. d'Eichtal, s'étant fait présenter le tarif des prix, y trouva la preuve que la malheureuse disposition des plans corrigés ou plutôt dénaturés chemin faisant, avait nécessité des frais bien supérieurs à ceux occasionnés par un travail plus considérable, surtout comme portée de ferme, à l'embarcadère de l'Ouest. Sur ces entrefaites aussi, à la fin du mois dernier, nous recevions une lettre sans signature qui ne contenait que ces quelques lignes :

« Le pavillon des Halles va être reconstruit. On avait oublié le logement du commissaire des halles. On ne change point l'architecte, mais le plan sera refait comme ne convenant point au service. »

Le cas était grave, la prudence commandait de ne point anticiper sur les événements. Huit jours après, deux notes publiées coup sur coup par le journal *la Patrie*, la suspension des travaux, l'ajournement des adjudications sur le point de s'effectuer, achevèrent d'expliquer ce qu'il pouvait y avoir d'énigmatique dans le mystérieux billet qui nous était parvenu. Le récit fait par *le Constitutionnel* dans son numéro du samedi 4 courant, relatif à la visite de l'Empereur, ne nous permet pas de douter, par le rapprochement des circonstances et des noms propres, que les renseignements complémentaires que nous avons recueillis ne soient de tout point conformes à la vérité.

L'Empereur, dans sa visite aux halles, a été reçu, comme l'a dit *le Constitutionnel*, par M. Berger, préfet de la Seine, accompagné de M. Merruau, secrétaire général, et de M. Trémisot, chef de la division des travaux publics à la ville. En présence de l'œuvre de M. Baltard, le souverain n'a exprimé ni satisfaction ni blâme, mais ce n'était pas là à coup sûr l'édifice qu'il avait rêvé. Quand le prince président posait, il y a deux ans, la première pierre du pavillon actuel, il espérait bien doter Paris des halles centrales depuis si longtemps attendues, et non jeter les fondements d'une forteresse, d'un polygone stratégique, avec ses meurtrières, ses chemins couverts, ses escarpes et ses contrescarpes ; constructions non moins menaçantes pour le quartier que dangereuses pour le gouvernement, si, par impossible, l'émeute s'en rendait jamais maîtresse.

Au sortir des halles, l'Empereur est allé aux bains municipaux que l'on édifie sur un terrain vague de l'ancien enclos du Temple, et de là, à la nouvelle gare de l'Ouest, où l'attendaient M. Émile Pereire, M. Armand, architecte, M. Stéphan Flachat, ingénieur civil. Sa Majesté avait avec elle M. le préfet de la Seine, et les fonctionnaires de la ville de Paris qui lui avaient fait les honneurs des halles. A l'embarcadère de la rue Saint-Lazare, Napoléon III a hautement félicité MM. Armand et Flachat, pour le talent avec lequel ils avaient su, dans leurs travaux architectoniques, allier la légèreté et la solidité d'exécution à l'économie des dépenses. On s'est alors souvenu des judicieuses remarques de M. d'Eichtal, et M. Berger coupant le mal dans sa racine a aussitôt chargé MM. Armand et Stéphan Flachat de l'examen approfondi des plans des halles, aussi bien ceux terminés que ceux en cours, avec invitation de lui transmettre, dans le plus bref délai, un rapport sur les changements et autres mesures qu'il conviendrait de décréter pour l'avenir. Cette énergique détermination de M. le préfet de la Seine est sans doute le pré-

lude d'un nouveau système d'études et d'exécution des grands travaux de la ville.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle gare du chemin de fer de l'Ouest pourrait bien exercer une influence décisive sur les destinées du boulevard Malesherbes, car elle achève de transformer le quartier de la place de l'Europe, dont l'économie va être complétement détruite sur un autre point par l'établissement des docks Napoléon. Ce boulevard, qui dès l'an VIII et le ministère de Lucien Bonaparte, devait unir la barrière de Monceau à la Madelaine, et auquel une ordonnance royale attachait en 1819 le nom vénéré de Malesherbes, figurait, en février 1826, au nombre des charges imposées à MM. Hagerman et Mignon, fondateurs du quartier de l'Europe, au moins pour ce qui concernait le percement de cette voie, de la barrière de Monceau jusqu'à la rue de la Bienfaisance.

Trois ans après, lorsque le gouvernement eut le tort de revenir sur une mesure excellente, et de décider que le boulevard Malesherbes n'irait pas plus loin que l'espèce d'impasse qui est aujourd'hui sa limite; on ouvrit à quelques cents mètres de là sur l'ancien tracé, mais dans une moindre largeur, la rue qui porte le nom du courageux défenseur de Louis XVI. Le vote du conseil municipal prescrivant, il y a peu de mois, l'immédiate exécution du boulevard dans la partie contiguë à la barrière n'a donc suscité aucun nouveau travail, le percement devra s'effectuer de la rue de la Bienfaisance à la rue de la Pépinière; déjà les jalons se posent; il semble en résulter que tout un côté de la rue Rumfort disparaîtra, et de là, on aura bientôt atteint cette rue Malesherbes dont il faudra reculer les façades à droite et à gauche. Mais voici que l'on agite un autre tracé.

Comme nous le remarquions tout à l'heure, d'autres nécessités et des destinations inattendues se sont produites pour la place de l'Europe. Le boulevard Malesherbes serait donc achevé dans son ancien parcours, de la barrière de Monceau à la rue de la Pépinière. La seconde section, c'est-à-dire celle partant de la Madelaine, arrivée au point de rencontre de la rue de la Pépinière, obliquerait sur la gauche, et irait rejoindre entre la barrière de Monceau et la barrière de Courcelles, le pavillon de Chartres, qui est sur le boulevard extérieur une des portes du parc de Monceau, lequel, serait ainsi coupé dans toute sa largeur, et terminerait de la façon la plus verdoyante et la plus pittoresque, l'incomparable promenade que le monde entier nous envie. Ce projet, s'il se réalise, ajoutera un jardin public de plus à ceux que possède déja la capitale, et aliénera définitivement un des biens de l'ancien domaine privé.

Le palais de l'Industrie va enfin sortir des limbes: une compagnie anglaise ou anglo-française, à la tête de laquelle se trouve un capitaliste du nom d'York est aujourd'hui cessionnaire des priviléges et des devoirs de la première société; et il paraît que, soit de son propre mouvement, soit sur les observations de l'autorité qui n'a plus le temps d'attendre, les constructions vont être entreprises au carré Marigny avec une célérité sans égale. L'année 1855 et l'exposition universelle ne sont-elles pas là en effet qui s'impatientent et qui frappent pour ainsi dire à notre porte? Les plans de MM. Viel et Desjardins, architectes des premiers concessionnaires, ont été quelque peu modifiés, dit-on, par la compagnie Yorck, qui toutefois n'est point sortie du programme imposé par le gouvernement; mais un autre architecte, M. Sandrié, auquel on doit la gare du chemin de fer de Lyon, présidera aux travaux. Pour être plus sûr de bien remplir sa tâche, M. Sandrié s'est adjoint un des architectes ses prédécesseurs, M. Viel, qui aura sous sa direction l'emploi d'inspecteur. De nombreux marchés se passent avec les entrepreneurs, auxquels on accorde de grosses primes en sus du tarif des *prix de la ville*. Si la compagnie Yorck tient sa promesse, le gros œuvre du palais de l'Industrie sera terminé en janvier prochain.

Dans sa séance de vendredi, 3 juin, le conseil municipal a approuvé un projet qui lui était présenté par M. le préfet de la Seine, pour l'exécution de quatre statues en bronze, devant être placées aux angles du pont des Arts; une somme de 50 000 fr. a été votée pour cet embellissement. Rien de mieux. Depuis, les journaux ont porté à la connaissance

du public que M. Duret, de l'Institut, avait consenti à se charger de ce travail, et que les sujets choisis par l'artiste étaient la *Peinture*, la *Statuaire*, l'*Architecture* et la *Musique*. Pourquoi, au siècle où nous sommes, et quand les idées religieuses se développent avec plus d'énergie que jamais, ces préférences pour l'allégorie, ces hommages aux demi-dieux du passé, en d'autres termes ce retour au vieil Olympe? Ne serait-il pas plus juste à la fois et plus patriotique de substituer, à ces emblèmes mille et mille fois reproduits par le pinceau et l'ébauchoir, les ressemblances des grands hommes qui ont illustré la France, et dont le marbre ou l'airain n'ont point encore transmis les traits à la postérité? Aux deux bouts de ce pont des Arts, qui va si bien compléter l'aspect monumental du palais de l'Institut, je voudrais voir se dresser, au lieu des fades images que l'on annonce, quatre grandes figures historiques, comme par exemple Richelieu qui fonda l'Académie française, Mazarin qui légua au pays sa bibliothèque, Colbert, le créateur de l'Académie des sciences, de l'Académie de peinture et de sculpture, de l'Académie des inscriptions et belles lettres, enfin le ministre de Napoléon Ier sous l'administration duquel l'Institut fut, en 1806, reconstitué sur ses anciennes bases. Ne veut-on pas de personnages politiques aux abords de ce sanctuaire de la paix, que l'on remplace alors les conseillers de la couronne dont je viens de citer les noms, par les artistes qui ont jeté le plus d'éclat sur l'art français : Eustache Lesueur, notre Raphaël; Puget, notre Michel-Ange; Mansard, notre Mnésiclès; Grétry, sur la proposition duquel l'Empereur décréta qu'il y aurait désormais des grands prix et une place à la villa Médicis de Rome pour les compositeurs de musique, comme il y en avait déjà depuis Louis XIV pour les peintres, les sculpteurs et les architectes. Il me semble que l'art ne perdrait rien à cette substitution, et que la gloire nationale y gagnerait peut-être quelque chose.

Après les réalités, hasardons-nous quelque peu dans la sphère des projets chimériques.

Ne répète-t-on pas que le lycée Bonaparte va être transporté à l'abattoir du Roule, et que, sur son emplacement on élèvera une basilique monumentale en rapport avec les pieux besoins du quartier? Ce projet, fort caressé par les propriétaires limitrophes du chemin de ronde, indique bien où pourra être établi le lycée Bonaparte, mais il oublie de dire en quel lieu on transportera l'abattoir, et c'est là le principal. Les motifs articulés pour la réédification de l'église Saint-Louis d'Antin ne sont d'ailleurs pas plus concluants que ceux que l'on donne pour la suppression des échaudoirs du Roule. D'une part, les exigences du culte aux alentours de Saint-Louis d'Antin sont pleinement satisfaites par la création des chapelles de Saint-Augustin, rue de la Pépinière, de la Trinité, rue de Clichy, de Saint-André, cité d'Antin; de l'autre, le voisinage de l'abattoir ne saurait être un empêchement aux améliorations des rues et à la plus-value des maisons environnantes; car le quartier de l'Europe, comme on a pu s'en convaincre plus haut, est loin de présenter aujourd'hui l'aspect tranquille et aristocratique qu'il avait au début; à cette époque, d'ailleurs, la présence de l'établissement, qu'on voudrait aujourd'hui voir disparaître, n'avait effrayé personne. Si donc la translation de l'abattoir du Roule sur un autre point venait à prendre de la consistance, ce ne pourrait être qu'à cause de l'extension du palais de l'Elysée qui va devenir une résidence impériale et où l'on sera trop souvent exposé aux émanations désagréables qui descendent des hauteurs de Monceau quand souffle le vent du nord-ouest.

Des esprits malades ne proposent-ils pas aussi de couvrir le marché Saint-Honoré? Couvrir quoi? les denrées, les marchands? Ils sont parfaitement à l'abri. Couvrir la rue? Mais ce serait alors le comble de la barbarie! Par où l'air circulerait-il? L'inventeur de cette grotesque idée est-il donc par hasard jaloux des catacombes disposées par M. Baltard pour les halles centrales?

Une autre compagnie de philanthropes offre, m'assure-t-on, au conseil municipal de prendre à fermage le marché du Temple pour le prix de son rapport actuel, soit, si je ne me trompe, quelque chose comme deux cent mille francs. Tout amis du genre humain qu'ils soient, il est à croire que ces braves gens éprouvent le

besoin de réaliser des bénéfices dans leur entreprise, et ces bénéfices, ils ne les obtiendront qu'en empiétant sur les espaces maintenant libres ; car ils parlent d'une bourse couverte pour les marchands d'habits, et, en augmentant le prix des places qui est de vingt-cinq centimes par jour, plus un sou pour droit de bureau. Dans ce cas, où sera le profit pour la classe nécessiteuse, pour la foule de petits négociants dont le Temple est le refuge et la ressource? Quant à l'idée d'une bourse couverte pour les marchands d'habits, elle est encore plus baroque, s'il est possible, que celle du marché Saint-Honoré. Qu'on se figure un moment ces agents de change du vieux galon, ces courtiers en guenilles, secouant leurs défroques qui ne sont pas toujours irréprochables, et se livrant à leur trafic avec des acquéreurs souvent très-peu vêtus, non plus, comme à présent, sur le pavé, en plein air, par la pluie ou par le soleil, mais dans une enceinte couverte et close ! La ville de Paris s'entend trop bien aux choses de l'assistance, elle est trop soucieuse des intérêts de ceux qui travaillent et qui souffrent, pour que de semblables projets aient jamais chance de réussir dans ses conseils.

Georges GUÉNOT.

14 juin.

EXPOSITION DE LA HAYE.

APERÇU GÉNÉRAL.

Les portes de l'Exposition de la Haye se sont récemment ouvertes; comme toujours les amateurs, les curieux, le public, se pressent dans les salles. Les œuvres sont nombreuses, car le livret ne compte pas moins de cinq cents soixante-sept numéros ; mais il est à regretter que le nombre ne soit pas en rapport avec la qualité, il est à regretter en outre que beaucoup de célébrités nationales et étrangères n'aient pas cru devoir répondre cette fois à l'attente de notre métropole. Peut-être aussi ces illustrations ne peuvent-elles suffire à tout, et la simultanéité des expositions de Paris et de la Haye a-t-elle été, pour les unes et pour les autres, la cause de l'absence dont nous avons aujourd'hui à nous plaindre?

Parmi nos maîtres, M. Koekkoek est un de ceux dont on est le plus surpris de ne point voir les ouvrages à la place que pourtant ils occuperaient si bien. En revanche, M. Schelfhout qui depuis plusieurs années, nous tenait rigueur, a fait sa réapparition avec quatre tableaux d'un haut mérite, et M. Nicolas Pieneman a envoyé le portrait de son père ravi à l'art après une courte maladie. Cet envoi de M. Pieneman a encore ajouté, s'il était possible, au chagrin généralement ressenti chez nous, par la perte du Nestor de l'école néerlandaise.

L'examen que j'ai été à même de faire des œuvres exposées n'est point encore assez complet pour que je me permette d'entrer aujourd'hui dans aucun détail critique. Ces lignes n'étant qu'un aperçu général, je me bornerai à enregistrer dans les spécialités diverses les noms des artistes dont les travaux ont, dès le premier abord, fixé mon attention.

La *peinture religieuse* n'est pas celle qui brille le plus ; elle n'a guère pour représentants que MM. J. Berton, Van Dyck, Nicolas, Donkers, Mlle Bovie, Travers. Les principaux *intérieurs d'église* sont signés Bosboom, Genisson, Van Pelt.

L'*histoire* et le *genre* s'offrent à nous avec les compositions de MM. J. A. Krusemann, D. Bles, H. Bource, Coole, P. Tetar van Elven, Hamman, Opzoomer, Van Hove père et fils, Baron, de Beaumont, S. Verveer, Couture, Dinnewit, Dubourcq, Achille Giroux, Breuhaus de Groot, Mme Grün, Guët, A.Guillemin, Hanedoes, les *figures* par C. Rochussen, Hasenclever, Huysmans, Ten Kate, Kremers, Lamme, F. Lintz, L. Lyon, Schlesinger, A. Taurel, Verhaghen, Verlat et autres.

Il y a, comme de coutume, abondance de *paysagistes :* au premier rang, notre grand Schelfhout; puis M. Mœrenhout, notre meilleur peintre de chevaux ; MM. Calame, Lapito, Van de Sand Bakhuysen, Rossel, Jongkind, Van Severdonck, Tom, W. G. Wagner, Weissenbruch, Hoppenbrouwers, Leickert, Justin Ouvrié, Achenbach, Knud Baaden,

Van den Bergh, Bilders, A. Bœhm, Cunœus, et j'en omets.

Pour les *marines*, M. L. Meyer mérite d'être cité le premier. Suivent MM. Van Deventer, Dreibholtz, Hilverdink, Op den Hoff, Kannemans, Lebon, Pleysier. Quant à M. Waldorp, il s'est abstenu, lui qui d'ordinaire surchargeait nos expositions de tableaux de toute grandeur. Je ne sais à quoi attribuer cette absence. Par hasard, M. Waldorp aurait-il l'intention de se livrer à de plus sérieuses études, et de suivre le conseil que nous avons pris la liberté de lui donner au mois d'octobre de l'année dernière dans cette Revue en rendant compte de l'Exposition d'Amsterdam ?

L'école lyonnaise tient plus que jamais le sceptre de la *peinture de fleurs*, comme l'attestent les envois de M. Saint-Jean et de Mlle Élise Wagner.

En *sculpture*, qui est sans contredit la plus restreinte des spécialités de notre Salon, j'ai remarqué de curieux sujets par M. Pierre Graillon, et surtout deux bas-reliefs dont un en ivoire du sculpteur dieppois.

Au surplus, parmi les ouvrages soumis à l'appréciation du public de la Haye, un certain nombre avait déjà paru l'année dernière à l'Académie d'Amsterdam ; on me dispensera d'en dresser la liste ou d'en parler, parce que je ne pourrais que répéter à leur propos ce que j'ai déjà dit ailleurs. Mais, à côté de ces œuvres, il en est d'autres entièrement nouvelles qui veulent n'être point passées sous silence : de celles-là j'essayerai bientôt de faire une analyse succincte.

F. de VIEUCHAMPS
(de la Haye).

LOTERIE DU SALON DE 1853
ET
DES SALONS ULTÉRIEURS.

PROJET GEORGES GUÉNOT ET FÉLIX PIGEORY.

Reproduisant notre placet à M. le Ministre d'État, dans son numéro du dimanche 29 mai, la *Gazette des Beaux-Arts* s'est livrée à un long et intéressant examen de la question. Les passages suivants sont tirés de l'article de M. du Chalard :

Notre concours est assuré et nous répondrons par nos efforts à l'appel que nous font MM. Félix Pigeory et Georges Guénot. Nous engageons les artistes à appuyer une mesure équitable au point de vue de l'emploi des sommes perçues, et favorable au point de vue de l'encouragement, puisqu'elle doit faire naître l'émulation.

Ceci posé, nous ajouterons que le projet, en faveur duquel MM. Félix Pigeory et Georges Guénot ont pris l'iniative de la publicité préoccupe depuis longtemps les artistes; avec des formes plus ou moins modifiées, l'idée reste la même. Ainsi, quelque temps avant la révolution de février, le plan d'une loterie artistique fut remis à la direction des Beaux-Arts, où il sommeille encore.

Plus tard, un amateur animé d'un grand zèle artistique, M. Roux-Laborie, soumit à quelques artistes un projet plus vaste, dont l'examen fut ajourné à cause des agitations politiques de 1848. Deux ans après, vers la fin de 1850, M. Roux-Laborie reprit son projet; et les artistes, réunis à l'École des Beaux-Arts avec l'autorisation du gouvernement, nommèrent une commission chargée d'examiner ce plan et de le modifier, si cela était nécessaire, afin de le rendre réalisable.

M. du Chalard ajoute qu'une délégation de cette commission fut reçue en audience par M. de Thorigny, ministre de l'intérieur à la fin de 1851. Suivant le même écrivain le projet élaboré et imprimé concernait non les Salons périodiques, mais les Expositions *intermédiaires*, ce qui lui enlève jusqu'à la dernière trace de similitude avec le nôtre. Quoi qu'il en soit MM. Jean de Bay et Louis Garneray ne connaissaient probablement pas le projet analogue au leur enfoui comme nous l'apprend M. du Chalard dans les cartons administratifs depuis 1847. Quant au projet de M. Roux-Laborie il nous semble avoir une grande ressemblance avec celui dont M. Jean de Bay revendique l'initiative.

Pour en finir une bonne foi avec les revendications et les dates nous allons en quelques lignes formuler l'idée et les développements de notre loterie qui n'a, nous le répétons, aucun point de contact avec celles qui l'ont précédée.

ARTICLE UNIQUE.

Les achats faits par l'administration aux Expositions d'oeuvres d'artistes vivants, seront, après la clôture de chaque Salon, répartis, par la voie du sort, aux visiteurs des jours réservés, qui recevront, en échange du droit d'entrée, une carte ou coupon équivalant au minimum du prix d'entrée, et numéroté sans distinction de jour ni de date, du premier au dernier droit perçu. Les ouvrages non réclamés dans l'intervalle d'un Salon a un autre, augmenteront d'autant les primes de l'Exposition subséquente.

L'Union du 23 mai dernier s'exprimait ainsi à notre sujet :

La Revue des beaux arts a adressé au ministre d'État une pétition pour que le droit d'entrée aux Expositions de peinture et de sculpture, qui est de un franc par personne, se changeât en billet de loterie. Le Salon fermé, les numéros concourraient à un tirage ayant pour primes les œuvres dont ils auraient soldé l'acquisition.

On nous adresse encore les lettres ci-après :

Versailles, 8 juin.

Le projet de loterie au profit des artistes exposants, tel que vous l'avez formulé dans votre pétition à M. le Ministre d'État, me semble devoir être fécond en heureux résultats; les jeux aléatoires qui n'excitent que la cupidité sans aucun correctif, ont été blâmés à juste raison. Mais donner une heureuse direction aux passions de l'homme, leur présenter un but utile, les convertir à de bons instincts, c'est faire œuvre de haute moralité.

Votre projet entre dans cette voie, je l'ai présenté au conseil des architectes de Versailles qui, après en avoir délibéré, a déclaré vouloir joindre ses efforts aux vôtres, et m'a autorisé, par la lettre ci-jointe à signer votre pétition en son nom.

Le Poittevin.

Versailles, 31 mai.

Le conseil des architectes de Versailles, dans la séance du 31 mai 1853, après en avoir délibéré, approuve la demande faite par MM. Félix Pigeory et Georges Guénot, à l'effet d'obtenir de M. le Ministre d'État que les fonds provenant du prix d'entrée aux Salons, soient appliqués à la formation d'une loterie. Et il charge M. Le Poittevin, l'un de ses membres, de signer, au nom du conseil, la demande déposée à cet effet dans les bureaux de la Revue des Beaux-Arts.

L. Blondel, président,

Em. Tasin, secrétaire.

Paris, 7 juin.

Je me joins à vous de cœur et approuve en tout point le projet de loterie que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer tant pour le Salon de 1853 que pour les Salons ultérieurs. Veuillez donc, je vous prie, ajouter mon nom à ceux de mes confrères qui m'ont déjà devancé.

Joseph Félon, sculpteur.

Paris, 8 juin.

Merci, de l'heureuse initiative que vous avez bien voulu prendre. Assez longtemps, on s'est borné à déclamer sur le revers de la médaille artistique sans chercher à l'amoindrir d'une façon praticable. Quoique votre combinaison soit celle qui sauvegarde le mieux la dignité des artistes, vous trouverez encore quelques esprits chagrins, quelques amours-propres froissés. Mais la presque totalité des artistes, en distinguant ceux qui *agissent* de ceux qui parlent, conservera une vive reconnaissance aux hommes de cœur qui, après avoir élucidé la question, sont à la veille de la faire réussir.

Théodore Lejeune, attaché aux musées impériaux.

Aux lettres qui précèdent, s'ajoutent encore, entre autres adhésions, celles de MM. Alexandre Caminade, peintre ; Louis Dujardin, graveur ; Alexandre Collette, dessinateur-lithographe, et les signatures qu'on achève de recueillir à l'Association des artistes.

Félix PIGEORY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 495.

Séance du mardi 7 juin 1853.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures. Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 17 mai 1853, lequel est adopté.

Sur l'observation d'un des membres de la Société, M. le président répare l'omission faite lorsqu'il a nommé la commission pour l'examen du Salon. La section d'architecture n'ayant pas été représentée, MM. Rolland et Chaudet sont nommés pour se joindre à la commission primitive.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Gelée, dans laquelle il

saisit l'occasion du renouvellement du bureau pour prier ses collègues de nommer un autre secrétaire adjoint, ses occupations et son éloignement l'empêchant d'assister aux séances autant qu'il le désirerait;

2° Trois numéros du journal *the Builder*, lesquels sont, comme d'usage, renvoyés à M. Blondin;

3° Une lettre de M. Garneray par laquelle il rappelle qu'après avoir obtenu l'approbation de l'Institut et de la Société d'encouragement, pour la supériorité de la préparation de ses toiles à peindre, il vient, par suite des hauts témoignages de M. le ministre de l'intérieur, de livrer gratuitement ses procédés au commerce;

4° Un volume des *Annales de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année* 1851. Ce volume est renvoyé à l'examen de M. Maillet;

5° Trois numéros du *Musée universel*, renvoyés à M. Paul Carpentier;

6° Le tome VII des *Mémoires de la Société nationale et archéologique du midi de la France*, renvoyé à M. Bourla, rapporteur ordinaire de cette publication;

7° La 221e livraison de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique; M. Pernot se charge de l'examen de cette brochure;

8° Le XLIVe volume des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris, et centrale de France*. Le rapport est confié aux soins de M. Vavin.

9° Une lettre de M. Ch. Chevalier, annonçant qu'il soumet au jugement de la Société quelques grandes épreuves photographiées à Rouen par M. Bacot, artiste amateur; l'examen de ces gravures prendra place à l'ordre du jour de la séance;

10° Une lettre de M. Cotel, par laquelle il demande que la Société libre des Beaux-Arts veuille bien examiner son système d'emballage, applicable aux statuettes, aux tableaux et à différents objets d'art. M. Cotel, présent à la séance, sera entendu;

11° Un numéro de la *Gazette de France*, dans lequel il est fait mention de la statue d'Eustache Lesueur confiée aux soins de notre collègue M. Husson. « M. Husson, chargé de réaliser cette statue, dit *la Gazette de France*, s'en est acquitté avec bonheur : il a représenté Lesueur debout; de la main gauche il tient sa palette; la main droite est placée près du menton; toute la pose indique que le grand artiste contemple un de ses ouvrages et médite sur les perfectionnements à y apporter. »

La correspondance étant terminée, l'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau; mais la quantité de travaux à accomplir pendant cette séance, qui est la dernière avant la séance publique, oblige M. le président de renvoyer ces nominations au mardi 21 courant.

Il est procédé aux diverses lectures qui doivent figurer au programme littéraire de la séance publique qui doit avoir lieu le dimanche 19 juin, dans les salons de M. Hertz[1]:

M. Delaire donne connaissance de l'allocution par laquelle il doit ouvrir la séance, ainsi que de la fable qu'il doit y lire. M. Maillet lit la pièce de vers qu'il a faite sur l'érection de la statue d'Eustache Lesueur. M. Moullard donne lecture de son compte rendu des travaux de la session 1852-1853. M. Venderburck fait une dernière lecture de sa poésie intitulée : *Un portrait.* M. Horsin-Déon soumet le rapport qu'il a fait au nom de la commission chargée de l'examen du Salon. Toutes ces lectures, sur lesquelles il est voté séparément, sont adoptées pour figurer à la séance publique.

M. Cotel a la parole pour développer son système d'emballage pour les tableaux, au moyen duquel un voyageur peut faire voir le dernier tableau d'une caisse sans en retirer les autres; il soumet également son rouleau cylindrique perfectionné et celui à enrouler les toiles fraîchement peintes, avec isolement. L'ingénieuse idée de M. Cotel est vivement prise en considération, et son procédé sera renvoyé à la com-

1. La séance publique de la Société libre des Beaux-Arts, commencera à une heure précise. Les commissaires nommés pour cette séance sont : MM. Pollet, rue Richelieu, 110; Dubouloz, rue Vieille-du-Temple, 83; Husson, rue Notre-Dame-des-Champs, 4; Molchneth, rue de Babylone, 38; Dussauce, avenue Dauphine, 13; de Longpérier, rue de la Chaussée-d'Antin, 27 bis; de Sauclières, rue Neuve-des-Petits-Champs, 91; Blondin, rue Meslay, 18; Chaudet, rue de Laval, 11, et Rozier, rue Paradis-Poissonnière, 56.

mission des récompenses, afin qu'elle décide s'il y a lieu de lui en savoir gré. M. le président remercie M. Cotel de sa communication et de ses constants efforts pour venir en aide aux artistes.

Il est procédé à l'ordre définitif des récompenses à accorder aux divers candidats qui ont demandé l'examen de leurs œuvres. La décision prise par la Société sera détaillée dans le compte rendu de la séance publique.

Il est également statué sur le nombre et la nature des lettres et des billets d'invitation, dont l'exécution est confiée à la diligence de M. Delaire.

M. Ch. Chevalier soumet les épreuves photographiques annoncées par sa lettre. La Société admire le beau travail de M. Bacot dont les études semblent, pour cette fois, s'être fixés sur les monuments de la ville de Rouen.

M. le président lève la séance à 10 heures trois-quarts.

Ordre du jour de la séance du mardi 21 juin 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 7 juin 1853; 2° correspondance; 3° renouvellement du bureau; 4° rapport de M. Vavin, sur quelques livraisons de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique; 5° rapport de M. Paul Carpentier, sur trois numéros du journal *le Musée universel;* 6° vote sur la prise en considération de la loterie du Salon de 1853 et des Salons ultérieurs.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD, du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 3 juin 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

La séance est ouverte à huit heures trois quarts.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Lecture d'une lettre de M. Clerget, dans laquelle il annonce au Comité que, sur la proposition de M. de Mercey, M. le ministre d'État vient de lui allouer de nouveau une somme de mille francs, pour continuer sa mission en Angleterre.

L'ordre du jour appelle l'admission comme membre honoraire correspondant de M. R. N. Wornum, professeur d'histoire de l'art ornemental et bibliothécaire du département des sciences et arts, Marlboroug House, à Londres. Cette admission est votée à l'unanimité. (Applaudissements.)

M. de La Chavignerie annonce qu'un décret impérial, rendu sur la demande de M. Gillet de la Renommière, maire de la commune d'Oncy (Seine-et-Oise), vient d'instituer une fête publique dans cette commune où naquit le célèbre peintre Lantara. Cette fête commémorative de l'inauguration de sa statue se renouvellera tous les ans au 6 juin.

A cette occasion le Comité décide, sur la proposition de M. de La Chavignerie, que le président écrira :

1° A M. le maire d'Oncy, pour le prier de faire part aux habitants de sa commune de la perte regrettable de notre honorable collègue, M. Guersant, qui a généreusement exécuté le buste de Lantara, pour la fête de l'année dernière;

2° A M. le préfet de Seine-et-Oise pour solliciter de sa bienveillance éclairée la commande, en faveur de Mme Guersant, de la reproduction en marbre de l'œuvre de son mari. Les statuaires qui sont membres du Comité central, se feront un devoir d'entreprendre ce travail dans l'intérêt de la veuve de leur collègue.

Lecture. — La parole est donnée à M. Siméon Chaumier pour lire le rapport qu'il a fait au nom de la commission nommée pour examiner la statue de notre collègue Émile Thomas. Un assentiment général accueille ce rapport. Le Comité en vote l'impression.

Sur les observations de quelques membres, le Comité décide que le mémoire de M. Marcellin sur les embellissements de Paris, qui devait paraître dans le prochain numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS, sera reculé pour faire place au rapport de M. Chaumier.

Le président fait remarquer que le nom de

notre honorable collègue, M. de Fontenay, secrétaire archiviste, a été omis dans la liste des membres du bureau insérée au compte-rendu de la séance du 6 mai. Signaler cette omission, c'est la réparer.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du vendredi 17 juin 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 3 juin; 2° correspondance; 3° discours de M. Émile Thomas sur la régénération de l'art religieux, quant à la question des modèles d'hommes et de femmes; 4° considérations par M. Hippolyte Lazerges, au sujet de la critique en matière de beaux-arts; 5° proposition du président relative aux devoirs des membres du bureau et à la prospérité du Comité.

L'un des secrétaires,

GAMEN DUPASQUIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

GYMNASE, *les Folies d'Espagne*. La Petra Camera.— VARIÉTÉS, *les Mystères de l'Été.* — VAUDEVILLE, *un Banquier comme il y en a peu.*

La Petra Camera est de retour, et avec elle toute la vivacité des danses espagnoles. Ce n'est plus le charme idéal, la distinction suprême de Mme Guy-Stephan, c'est une danse moins poétique, moins éthérée, mais dont la terrestre ardeur à son attrait: c'est l'ivresse des bacchantes, ou si voulez l'exaltation fanatique des derviches tourneurs; il y a je ne sais quoi d'éblouissant, de fascinateur dans ce mouvement perpétuel. La Petra Camera joint à cette espèce de délire la volupté de deux grands yeux qui savent se voiler avec art; elle prend des airs de colombe mourante du plus langoureux effet, en un mot c'est une danseuse qui a sa grâce, son caractère et ses provoquantes séductions. Le Gymnase a encadré ces danses dans une intrigue qui ne nous a pas paru autrement heureuse, mais le spectateur fait bon marché de la pièce, et le succès revient tout entier à la Petra Camera; Villars, Lesueur, Landrol ont bien voulu être ses compères ni plus ni moins que des danseurs espagnols.

Le théâtre des Variétés vient de donner, avec succès, une pièce légère et décolletée comme il convient à l'été dont il prétend dévoiler les mystères. C'est une revue des cafés chantants, des magasins de modes, des promenades sur l'eau, de l'Hippodrome. Il y a peu de mystère dans tout ceci; mais nous ne chicanons pas sur le titre; le public s'est amusé de ces tableaux, un peu vulgaires, dans le goût et à la façon des romans de Paul de Kock; il a ri de bon cœur: que voulez-vous de plus en été?

Le Vaudeville vient d'ajouter à ses *Filles de marbre* un petit acte de MM. Joachim Duflot et Nérée Desarbres, ayant pour titre: *Un Banquier comme il y en a peu*. En effet, et contre ce qu'il était permis d'attendre, le financier en question fait, au dénouement, le bonheur de tout ce qui l'entoure. Ce vaudeville, fort bien joué par Delannoy et Mmes Chambery et Marie Dupuis, est presque une comédie; il a été écrit avec beaucoup de soin par les auteurs; l'esprit d'observation et l'esprit de mots s'y montre fréquemment.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 juin.

L'Empereur vient d'accorder sur sa cassette particulière une pension de 2000 fr. à Mlles Corneille, descendantes de l'auteur du Cid.

— L'Exposition des ouvrages des artistes vivants, aux Menus-Plaisirs, sera fermée du 14 au 18 juin inclusivement. La réouverture aura lieu le dimanche 19 juin conrant.

— Par un décret du 31 mai, la ville de Lyon est autorisée à élever, sur une de ses places publiques, une statue à la mémoire du maréchal Suchet, duc d'Albuféra.

— M. Martin, d'Angers, a réuni chez lui, il y a quelques jours, une nombreuse assemblée, pour entendre plusieurs parties d'un grand opéra qu'il vient de terminer. Nous avons remarqué, entre autres, un chœur d'introduction d'une bonne facture; deux airs de caractère, dont l'un, satanique, a été fort bien dit par un jeune homme à la voix mordante, et un duo parfaitement interprété par Mme Laborde et M. Grignon. En somme, cette musique vive, élégante et facile, a paru faire beaucoup de plaisir à tout l'auditoire, et il est à espérer qu'on l'entendra bientôt sur la scène de l'Académie impériale de musique.

— Une pianiste d'un remarquable talent, Mme Tresvaux de La Roselaye, a fait entendre récemment, dans une séance musicale à l'hôtel de ville, plusieurs morceaux de sa composition; entre autres, *le Souvenir de Londres* et des valses de concert; *les Gerbes d'or* et *le Réveil des Oiseaux*. La dernière de ces valses, composée et exécutée avec un grand charme, a été unanimement redemandée. Mme Tresvaux de La Roselaye sera, sans nul doute, une des artistes les plus recherchées et les plus applaudies dans les concerts de l'hiver prochain.

LA
PRÉFECTURE DE LA SEINE.

M. BERGER. — M. HAUSSMANN.

Dans la hiérarchie administrative, la préfecture de la Seine occupe un rang à part ; elle a non-seulement charge d'âmes, comme l'avaient les souverains et les seigneurs féodaux de la vieille monarchie, elle a encore, elle a surtout, charges d'édifices, de monuments, de grandes entreprises, en un mot, de tous les travaux d'utilité publique et de tous les ouvrages d'art qui attestent la haute civilisation d'un peuple et la splendeur d'une cité. Le budget de la ville de Paris, qui dépassait cinquante-six millions l'année dernière, équivaut presque au budget d'un État ; les immenses ressources qu'il procure imposent des devoirs non moins considérables. Ailleurs, dans les départements, même dans les plus vastes, l'importance des préfectures décroît avec les revenus et les moyens d'agir offerts à l'initiative de ceux qui les administrent.

On comprend donc qu'à toutes les époques, les fonctions de préfet de la Seine aient été enviées, recherchées entre toutes, et qu'il en soit à Paris de cette première magistrature, ce qu'il en est à Londres de celle du lord-maire. Il s'en faut, il est vrai, que les prérogatives dont jouit le préfet de notre département soient aussi étendues que celle du lord bourgeois qui règne presque en souverain dans Temple-Bar ; mais telles qu'elles sont, telles que les a organisées l'empire et que les ont maintenues les régimes subséquents, ces prérogatives méritent bien encore qu'on en soit fier et qu'on emploie tous ses efforts pour se tenir à la hauteur de la tâche qu'elles imposent.

A propos du décret du 22 juin, par lequel il a plu à l'empereur de reconnaître les bons et loyaux services de M. Berger, comme chef de notre administration municipale depuis 1848, en l'appelant de l'hôtel de ville au palais du Luxembourg ; en l'élevant de son fauteuil de préfet à la chaise curule de sénateur, le *Siècle*, qui apprécie comme nous l'importance attachée à l'emploi que M. Berger va léguer à M. Haussmann, a dressé la liste chronologique des dépositaires de l'autorité municipale à Paris depuis 1789. Voici ce curieux document :

« Maires de Paris : Jean-Sylvain Bailly, en 1789 ; Jérôme Pétion de Villeneuve, le 17 novembre 1791 ; Nicolas Chambon, 1792 ; J. N. Pache, 1793 ; Jean-Baptiste-Edmond Fleuriot-Lescot, 1794.

« Administrateurs du Département de la Seine : Nicoleau, élu en 1795 ; Dememiée, 1797 ; Joubert, en l'an vii ; Lecoulteux, en l'an vii.

« Préfets *sous l'Empire* : 1. Nicolas-Thérèse-Benoît Frochot, de 1804 à 1812. *Sous l'Empire et la Restauration.* 2. Gilbert-Joseph-Gaspard, comte de Chabrol-Volvic. *Depuis juillet* 1830. 3. Le comte de La-

borde, du 28 juillet au 23 août 1830; 4. Odilon-Barrot, du 24 août 1830 au 22 février 1831 ; 5. Le comte de Bondy, du 23 février 1831 au 22 juin 1833 ; 6. Le comte de Rambuteau, du 22 juin 1833 au 24 février 1848. *Depuis février* 1848. Garnier-Pagès, maire de Paris, le 24 février 1848; Armand Marrast, maire de Paris, le 9 mars 1848 ; 7. Trouvé-Chauvel, préfet de la Seine, le 19 juillet 1848 ; 8. Recurt, 28 octobre 1848; 9. Berger, 20 décembre 1848; 10. Haussmann, 22 juin 1853. »

Que de noms, que de souvenirs, que de rapprochements dans cette liste! A un demi-siècle de date parmi ces maires, que les mêmes tempêtes font surgir et que les mêmes soleils emportent, le drapeau rouge de Bailly, ce drapeau rouge qui n'a fait qu'une fois le tour du champ de Mars, comme l'a dit M. de Lamartine au balcon de l'hôtel de ville, « baigné dans les flots de sang du peuple, » et le drapeau noir d'Armand Marrast, lugubre étendard qui, lors du fameux terme d'avril 1848, s'arborait aux maisons en guise de quittance; Pache et Garnier-Pagès s'éloignant de la lice, humiliés eux-mêmes des excès dont ils avaient été complices ou témoins! Parmi les préfets, Frochot, après huit années d'une administration aussi occupée que brillante, dupe et victime de la conspiration Mallet; et M. Odilon-Barrot prononçant des discours tandis que l'on pillait l'archevêché; enfin M. le comte de Rambuteau et M. Berger, auxquels les Parisiens sont redevables de tant d'améliorations! Du tableau dressé par le *Siècle*, il résulte que M. Haussmann est le dixième préfet qui va prendre en main nos destinées municipales depuis la suppression des prévôts et des maires de Paris.

Mais avant de dire quels éminents services ont mérité à M. Haussmann l'honneur dont il vient d'être investi, peut-être convient-il, par reconnaissance autant que par devoir, de résumer dans un aperçu rapide les titres qui marqueront dans l'histoire de notre cité le passage de son prédécesseur, et qui lui valent dès aujourd'hui les regrets de tous ceux qui ont été à même d'apprécier son bon vouloir et son inépuisable sollicitude.

Sous la féconde influence de Napoléon Ier, Frochot a inauguré, on peut le dire, dans notre capitale, l'ère de ces colossales entreprises poursuivies avec plus ou moins d'ardeur depuis le commencement du siècle; après lui, et principalement sous la restauration, le comte de Chabrol-Volvic, homme d'ordre, esprit essentiellement méthodique, dut, avant toutes choses, rétablir les finances de la ville, appauvries ou délabrées comme l'étaient celles du royaume, à la mort de Louis XIV. Les successeurs du comte de Chabrol, MM. le comte de Laborde et le comte de Bondy, avaient achevé de déblayer la place, quand M. de Rambuteau recueillit leur héritage. L'histoire se prononce déjà sur les actes de M. de Rambuteau, et par les éloges des contemporains, il est aisé de pressentir le légitime hommage que la postérité lui rendra.

Dans cette administration si bien entendue, si active, si intelligente, le chaos se fit derechef. La révolution avait pris d'assaut l'hôtel de ville, elle n'en sortit guère que le jour où M. Berger y entra, de telle sorte que ce zélé magistrat avait une double tâche à remplir, car, avant de faire le bien, il lui fallait réparer le mal. Ne l'oublions pas, ce ne fut qu'avec le nouveau préfet que Paris commença à respirer, à prendre plus de foi dans l'avenir, à songer aux dépenses, aux plaisirs et aux fêtes, ces sources du travail et du bien-être pour les classes laborieuses. Les bals de l'hôtel de ville reprirent dès lors un aspect plus digne de la cité, et les invités de M. le comte de Rambuteau furent tout surpris à la fois et tout joyeux de se retrouver comme aux beaux soirs d'avant les barricades dans les salons de M. Berger.

Si nous n'étions pas circonscrits par l'espace et pressés par le temps, l'examen des procès-verbaux de la commission municipale, les rapports et les comptes rendus officiels nous apprendraient, sans en rien omettre, tous les travaux utiles, toutes les commandes artistiques auxquels l'éminent fonctionnaire qui se retire a attaché son nom. Au hasard, cependant, et pour tracer la voie à d'autres qui la suivront mieux que nous, nous allons extraire d'une série de notes authentiques qui nous ont été remises, diverses indications et diverses sommes

qui attesteront avec quel empressement M. Berger a secondé le gouvernement de Napoléon III dans l'exécution de ses pensées généreuses, et avec quel discernement il a su faire emploi, pour les besoins et la grandeur de la ville, des trésors municipaux.

Percement de la rue de Rivoli du Louvre à la rue de l'Oratoire (1849-1850), dix millions cinq cent mille francs, dont le tiers au compte de la ville. En 1851 et 1852 cette même rue de Rivoli, à laquelle sont appliqués vingt et un millions huit cent onze mille cent quinze francs, figure au budget municipal pour sa coopération d'un tiers, ainsi que le prolongement des arcades et l'égout, qui y sont portés, en 1852, le premier travail pour dix millions de francs, et le second pour trois cent soixante mille francs. Au percement de la rue de Rivoli doivent se joindre les expropriations qui en ont été la conséquence : rue Saint-Martin, trois millions cinq cent mille francs, au nord de l'hôtel de ville, cinq cent cinquante mille francs ; dégagement de la place, quatre cent mille francs ; caserne Napoléon, un million deux cent mille francs de terrains concédés par la ville à l'État, qui consacre deux millions deux cent mille francs aux constructions.

L'édilité parisienne concourt encore à l'établissement du nouveau pont de Bercy, aux remaniements des quais et au barrage du bras gauche de la Seine pour un million cinq cent trente-cinq mille francs ; à la reconstruction du Pont-Neuf pour cinq cent deux mille francs ; à l'agrandissement du palais de justice pour deux millions cinq cent mille francs en 1852 ; les travaux de cet édifice, qui ne devaient coûter que huit millions au début, en 1838, s'élèvent aujourd'hui à dix-huit millions de francs. Pour les halles, les marchés, et l'élargissement de la rue Montmartre, il a été affecté un total de quarante-huit millions cinq cent mille francs ; pour l'hôpital Lariboissière, il a été dépensé, en commun avec les hospices, sept cent dix-huit mille francs ; pour le boulevard Mazas qui s'achève, un million.

Les travaux d'art, pour l'année 1852, ont été répartis de la manière suivante : ameublement de l'hôtel de ville, cent soixante mille francs ; vitraux de Sainte-Clotilde, trois cent soixante-quinze mille francs ; peintures de Saint-Vincent de Paule, cent mille francs ; ouvrages d'art dans les autres édifices de la ville, cent cinquante mille francs ;

Aux crédits de l'exercice de 1853 sont déjà portés quatre cent soixante-quinze mille francs pour agrandissement de la caserne des Célestins ; sept cent quarante mille francs pour l'ouverture de la rue du Cardinal Lemoine ; huit cent mille francs pour l'ouverture de la rue des Ecoles, dont la dépense totale sera de cinq millions huit cent mille francs ; six cent mille francs pour l'élargissement de la rue Saint-André des Arts ; quatre cent mille francs pour le percement de la rue allant du boulevard Mont-Parnasse à la rue de Vaugirard ; quatre cent mille francs pour la continuation de la rue Soufflot, dont cent mille francs payés par l'Etat ; quatre cent mille francs pour l'élargissement de la rue Mouffetard et de la rue Copeau ; cinquante mille francs pour dégagement du carré Sainte-Geneviève, etc., etc. On remarquera qu'en cette année 1853, le 12[e] arrondissement, trop longtemps laissé dans l'oubli, est favorisé entre tous, preuve surabondante de la sollicitude de M. Berger, qui savait faire la part de chacun et qui ne sacrifiait point à la vaine gloire d'embellir des quartiers riches, le soin paternel d'améliorer les endroits pauvres.

Il entrait dans la politique de Mazarin de ne confier les grandes charges de l'État qu'à des hommes heureux, c'est-à-dire libres de tout souci ; il paraît être dans les vues de l'Empereur de s'entourer, plus que jamais, d'hommes jeunes ou du moins dans la force de l'âge, dans la plénitude de l'activité et de l'énergie. Sous ce rapport la nomination de M. Haussmann, qui n'a que de très-peu passé la quarantaine, et dont la vigueur s'est déployée en maintes circonstances, cette nomination est un excellent choix. M. Haussmann devait nécessairement être un des fonctionnaires préférés du régime actuel, car il tient à l'ère napoléonienne par son père, ancien intendant de l'Empire aujourd'hui attaché au *Moniteur de l'armée*, et à l'administration supérieure par une pratique des affaires, une expérience et des services qui ont déjà plus de quinze années de date. Un frère de

M. Haussmann, agent comptable des subsistances en Algérie, est mort à la peine il y a deux ans. Dès 1836, M. Haussmann, qui n'en était pas à ses débuts, occupait avec distinction la sous-préfecture de Nérac; on le retrouve, en 1842, à la sous-préfecture de Blaye, où il était encore lors des événements de février.

Un commissaire de M. Ledru-Rollin vient prendre à cette époque la place de M. Haussmann à Blaye; ce commissaire, qui appartenait lui aussi à cette pléiade de médecins sans clientelle qui s'était alors abattue sur la France, se nommait Gornet et était frère du citoyen maire du douzième arrondissement. Le désastreux régime des proconsuls dura, on le sait, jusqu'au 19 juillet 1848, jour où l'administration de M. le général Cavaignac ne dédaigna point de revenir à la forme impériale et monarchique des préfets. Trois fonctionnaires, revêtus de ce titre, MM. Colas de La Noue, Joseph Dumagnou et Ayraud de Georges, avaient déjà précédé M. Haussmann à l'hôtel de la préfecture du Var, quand les rênes de ce département lui furent remises sous le gouvernement du prince-président. M. Haussmann ne quitte Draguignan qu'en 1850 pour devenir préfet de l'Yonne, département dans lequel il peut plus à loisir développer ses aptitudes aux choses administratives et aux choses d'art. Pour ne parler que de ces dernières, l'antique et précieuse abbaye de Vézelay, restaurée par les soins du comité des monuments historiques, fut, à diverses reprises, visitée par le préfet. L'attention de ce même comité des monuments historiques avait aussi été appelée sur l'église paroissiale de Saint-Florentin, curieux spécimen de l'architecture du moyen âge, dont la fondation remonte à Charles V. Cette église, inspectée par M. Prosper Mérimée, maintenant sénateur, par MM. Viollet Leduc et Caristie, le fut aussi par M. Haussmann, et il n'a pas dépendu de ce fonctionnaire éclairé que justice entière ne fût rendue à la vieille et chancelante basilique.

C'est encore à M. Haussmann que le département de l'Yonne a été redevable, il y a deux ans, de la conduite des eaux de Vallant à son chef-lieu, entreprise que l'on projetait, mais que l'on remettait depuis des siècles, et qu'il a enfin accomplie au moyen d'une dépense relativement minime de 200 000 fr. et avec l'efficace concours de M. le baron Martineau des Chenez, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, aujourd'hui maire d'Auxerre. Ces eaux de Vallant, qui coulent avec abondance dans la métropole de l'Yonne, sont avec l'éclairage au gaz, dont l'établissement revient aussi à M. Haussmann, au nombre des indispensables améliorations dont la ville doit se réjouir. Des fêtes publiques et une médaille ont marqué cet heureux événement; ces fêtes ont été présidées par M. d'Ornano, successeur de M. Haussmann, que la confiance de l'empereur avait sur ces entrefaites envoyé à Bordeaux.

Le préfet de la Gironde était en tournée de révision, quand le télégraphe a porté à sa connaissance la nouvelle dignité qui l'attendait à Paris; aussi ne compte-t-on sur l'arrivée de M. Haussmann, au milieu de nous, que pour le dernier jour de juin, si bien que tout porte à croire qu'il présidera le lendemain la séance hebdomadaire du conseil municipal. M. Berger, par un dévouement qui n'a pas besoin d'éloges et que l'empereur lui-même a voulu récompenser en attachant sur la poitrine de l'ancien préfet la plaque de grand officier de la Légion d'honneur, M. le sénateur Berger conserve jusqu'à ce moment la signature et la direction des affaires à l'hôtel de ville où M. Haussmann trouvera en entrant la régularité, l'ordre qui étaient loin de distinguer cet intérieur, lorsqu'il y a quatre ans et demi son prédécesseur a accepté la lourde tâche d'y rétablir l'équilibre.

Les destinées les plus prospères semblent donc réservées au nouveau préfet qui, outre ses mérites personnels, possède une famille avec laquelle les devoirs de la représentation lui seront faciles; sa sœur a épousé M. Artaud, inspecteur général de l'Université. Les charmes de Mme la comtesse Frochot, aujourd'hui Mme Antoine Passy, ne se sont pas plus effacés de la mémoire des Parisiens que les services de son premier époux. Mme Haussmann allie aux plus rares qualités du cœur, les grâces exquises de la

personne. Les réceptions de la préfecture à Auxerre sont d'un favorable augure pour celles qui attendent l'hiver prochain à l'hôtel de ville, la société parisienne, tout ce monde de la politique, de l'armée, de la magistrature, toutes ces illustrations de l'ordre civil, artistes, écrivains, financiers, commerçants, industriels, pour lesquels la clôture des portes du palais municipal, à l'inverse de celles du temple de Janus, est toujours un mauvais signe.

GEORGES GUÉNOT.

SALON DE 1853.

III.

PAYSAGES. — MARINES.

MM. Lanoue. — L. Cabat. — Corot. — G. Palizzi. — L. Coignard. — C. Troyon. — L. Français. — J. Bénouville. — E. Thierrée. — L. Wattelet. — Chevandier de Valdrome. — P. Huet. — P. Flandrin. — P. Thuillier. — E. de Vigne. — L. Galetti. — A. Thiollet. — A. Auguin. — A. de Bar. — A. Bœhm. — I. Bourgeois. — A. Delacroix. — C. de Tournemine. — J. Jongkind. — Mlle H. de Longchamp. — Mlle Daniel Klein. — L. Garneray. — H. Garneray. — Morel-Fatio. — Bentabolle. — Melbye. — F. Ziem. — G. Courbet.

Dans la partie si progressive des paysages et des marines, dont nous allons nous occuper, classer, diviser méthodiquement, serait appeler sur notre compte rendu une controverse sans fin, sans utilité, des opinions contraires. En toutes choses les esprits sont peu d'accord, et certes, ce n'est pas en matière de goût, à propos d'art, que l'on parviendra à s'entendre. Assez d'autres dissidences naîtront sans celles-là. Dans l'examen impartial, consciencieux, que nous allons faire, nous ne suivrons d'autre ordre que celui de nos impressions.

La première impression, celle que nous avons vue partagée par des esprits compétents, c'est que, dans aucun temps, chez pas un peuple, l'art du paysage, naguère peu cultivé, n'a été aussi progressif, aussi varié, aussi supérieur qu'il l'est en ce moment chez nous. C'est, sans contredit, la partie la plus soutenue, la plus brillante du Salon. Comme restriction à cet éloge mérité, nous dirons que, purement naturaliste comme la littérature, la peinture a délaissé la poésie. Le genre du paysage historique, si savamment traité par Titien, Poussin, les Carraches et quelques autres, a été abandonné. Disons encore que les animaux qui figurent dans les paysages exposés sont pour la plupart sans physionomie, faits de pratique, faiblement dessinés et exécutés sans goût. Dans ce genre, Mlle Rosa Bonheur seule, comme les anciens Flamands, sait orner des paysages bien traités d'animaux supérieurs; ses deux derniers tableaux sont d'irrécusables témoignages d'un mérite qui lui est propre, et que du reste personne ne conteste.

Tout d'abord, sans préambule, je dirai que s'il m'était accordé de faire un choix parmi les nombreux paysages, l'honneur du Salon, sans hésiter, ce serait sur le *saint Bernard* de M. Félix Lanoue que se porterait la préférence. Dans cette belle toile, où la profondeur de la pensée s'allie si intimement avecune exécution savante et consciencieuse, il n'y a qu'à louer. C'est à peine si nous remarquerons que vers les derniers plans quelques tons verts, empreints de crudité, ne sont point en perspective et font désaccord avec d'austères études de rochers qui appellent la méditation, et font penser à Poussin, dans son chef-d'œuvre du *Déluge*. A part cette chicane de détail, on ne pouvait plus heureusement s'inspirer de son sujet, mettre en accord plus intime la pensée et le pinceau. Ce tableau, commandé par le ministère d'Etat, est destiné à l'église de Saint-Etienne-du-Mont.

La couleur austère, tout ascétique, qui domine dans la composition précédente, semble aussi appartenir à M. Louis Cabat; c'est à ce point de vue que comme unité, homogénéité, nous eussions voulu voir sur sa toile, au lieu d'une bruyante chasse au sanglier, quelque scène historique à la façon des peintres penseurs. Le calme poétique des lieux, l'austérité de la couleur, cette feuillée, si mélancoliquement assombrie, nous semblent en complet désaccord avec les fanfares d'une

chasse. Les arbres, les ciels sont bien étudiés, les eaux belles et transparentes, les figures ont de l'animation; mais, pourquoi mettre une chasse où aurait été si bien placée quelque scène romantique, une chapelle, un anachorète en prières? M. Cabat ne nous semble pas toujours bien comprendre la nature de son talent qui le classe parmi les penseurs.

Un soleil couchant, par le même peintre, est mieux compris comme harmonie de composition. En retour, les ciels du tableau précédent sont préférables aux ciels de celui-ci qui, dans quelques parties, paraissent accidentés comme le ferait une promenade au hasard du pinceau sur la toile. Des ciels largement exécutés par zones seraient en rapport plus intime avec la nature de ces compositions assombries. Quant aux *Bords de la rivière d'Arques*, par le même artiste, cette charmante composition, d'un goût moins austère que les précédentes, laisse à désirer des ciels mieux étudiés et des animaux plus correctement dessinés.

Le *saint Sébastien* de M. Jean Corot est sans contredit ce qu'il a fait de mieux. Le complet accord du site, de l'action, de la couleur, est d'un penseur harmoniste. Les figures pleines d'intérêt sont remarquables par l'expression, le mouvement. Peut-être est-ce fatigue d'admirer, mais le *Coucher du soleil* du même peintre me semble de tout point une consolation offerte à l'envie, un repos donné aux admirateurs du *saint Sébastien*. Si ce n'était par trop de critique à la fois, j'en dirais autant d'*Une matinée*.

Dans un autre ordre d'idées que les compositions précédentes, voici une toile, *la Rentrée des vaches*, que recommandent d'incontestables qualités. Tout en restant complétement original, pur de tout emprunt au passé, M. Giuseppe Palizzi rappelle Cuyp, l'un des plus habiles paysagistes dont la Flandre s'honore. La couleur forte, harmonieuse, bien nourrie, est d'un bel effet crépusculaire. Les animaux ne sont pas tous d'un égal dessin, mais la plupart sont bien rendus, et pas un seul n'est décidément mal. Ce paysage est fort goûté des amateurs et des artistes.

Bien que parfois MM. Louis Coignard et Palizzi semblent marcher sur les traces de Cuyp, en reproduisant *le Chêne Henri IV*, de la forêt de Fontainebleau, M. Coignard a été plus lui-même, il est resté plus indépendant de toute réminiscence. Parmi les paysagistes flamands qui ont résolûment abordé les tons verts, on cite au premier rang Verboom, et parfois Paul Potter. Bien que les teintes que l'on voit ici semblent un peu hasardées, si l'on veut bien se reporter au moment qu'il s'agissait de rendre, on les trouvera de la plus scrupuleuse exactitude; c'est la nature prise sur le fait. Le peintre a choisi le moment où *le troupeau de Chailly descend des hauteurs des gorges après une pluie d'orage du mois de mai.*

Dans ce tableau, les arbres, les plantes, les ciels, les rochers, les terrains, sont traités de main de maître. Les animaux ne valent pas ceux de M. Palizzi, moins encore ceux de Mlle Rosa Bonheur; mais ne sait-on pas que Claude Lorrain vendait le paysage et donnait les figures par-dessus le marché? Les paysagistes italiens, plus poëtes mais moins naturalistes que les Flamands, sont aussi moins complets, et rarement leurs animaux sont-ils bien traités. Raphaël n'a pas brillé dans le paysage, mais Titien y a excellé en dépit de ses animaux imparfaits.

Quel sujet d'étonnement, n'est-ce pas, que ces Flamands qui, avec la vulgarité de la pensée puisée dans une vie quelquefois crapuleuse, possédaient l'idéalité de l'exécution, une couleur sans rivale, le plus exquis maniement du pinceau, et savaient si à propos faire à la nature l'aumône du goût que nous voudrions que lui fît aussi un peu M. Constant Troyon! Nous parlerons cependant de cet artiste avec éloge, tout en regrettant qu'il ne sache pas mieux que la nature aussi est une gueuse fière à laquelle il faut savoir faire l'aumône malgré elle.

M. Constant Troyon, dont la réputation comme habile paysagiste va toujours croissant, a exposé trois toiles qui toutes obtiennent du succès. Cet artiste pourrait être classé parmi les peintres qui, se rapprochant de MM. Coignard et Palizzi, tendent aussi à faire revivre le Hollandais Cuyp, toutefois avec moins de

fini, de charme dans la couleur, et des animaux moins achevés. Dans le sujet de *l'Abreuvoir*, la meilleure des trois toiles exposées, le goût pourrait remarquer que les animaux sont trop grands pour le cadre. Dans *le Chemin creux*, les tons verts sont vrais, mais le feuillé heurté est par trop négligé.

Une petite toile de M. Louis Français, *la Fin de l'hiver*, qui a mérité les honneurs du salon carré, obtient un succès que n'obtiennent pas toujours les plus vastes compositions. Nous n'analyserons rien, parce que c'est là encore un de ces joyaux devant lesquels la critique reste muette. Disons seulement qu'on ne saurait voir un ensemble plus complet, une plus suave harmonie entre les eaux, les ciels et les terrains. Par le même artiste a été exposée une *Vue prise à Montoire*, effet d'automne. Moins d'inspiration, une exécution moins soutenue, quelque peu lâchée, des animaux négligés, ne permettent pas à cette toile de soutenir la comparaison avec la précédente. Vue seule, éloignée de sa dangereuse voisine, cette peinture serait mieux appréciée; le négligé passerait alors pour de la largesse dans le faire.

Des deux toiles exposées par M. Jean Bénouville, premier grand prix de Rome, c'est à la plus petite, *Vue prise de Sutry*, que nous donnons la préférence, sans disconvenir cependant qu'il y a beaucoup à louer dans sa rivale. Au double point de vue de l'heureux choix du site et de l'exécution soignée, ce petit cadre est d'un ravissant effet.

Nous avons à regretter de n'avoir vu au Salon qu'un seul tableau de M. Eugène Thierrée, cet habile paysagiste qui marche avec tant de succès dans les voies de Ruisdael. La petite toile, *Dessous d'arbres*, où se révèlent de si consciencieuses études de la nature, obtient les suffrages de tous les connaisseurs.

Le grand maître des eaux et forêts, titre que lui ont valu ses succès, M. Louis Wattelet n'a point de vieillesse, et comme Poussin, sa longue carrière se terminera par quelque chef-d'œuvre. La *Vue du Tyrol* exposée cette année offre des études de rochers pleines de virilité, dignes du plus beau temps du maître. Quant aux eaux jaillissantes, torrentielles, il est toujours le Ruisdael de notre école. Tout porte à croire que s'il nous arrive un second déluge, c'est M. Wattelet qui en aura l'entreprise.

Une Vue de Marseille, par M. Chevandier de Valdrome, se fait remarquer par de brillantes qualités d'exécution. *La Campagne de Rome*, du même artiste, plaît par des qualités d'exécution non moins savantes; mais par la nature du sujet, de l'harmonie parfaite des ciels, des terrains et des eaux ressort un calme poétique du plus séduisant effet. Les animaux, bien rendus, sont d'un bon goût de dessin.

Les Marais salants de M. Paul Huet sont bons à voir pour apprendre comment il ne faut pas faire les ciels : l'amoncellement de ces nuages pierreux donne assez l'idée de rochers s'abattant en avalanche sur notre pauvre globe. En retour, les eaux, les terrains, valent mieux que les ciels.

Avec beaucoup de goût, une délicatesse d'exécution peu commune dans un siècle où l'on vise à l'économie du temps par l'entrain du pinceau, M. Paul Flandrin a produit trois petites toiles d'un charmant effet. Élève de M. Ingres, cet artiste accorde aux détails, aux accessoires, un fini précieux qui en rehausse le prix. S'il nous était donné de choisir parmi ces trois petits cadres, notre préférence serait pour une *Vue prise sur les bords du Gard*, dont toutes les parties sont admirablement traitées.

Les bords de l'Orne, par M. Pierre Thuillier, joignent à l'intérêt de composition et à la bonne couleur, l'exécution soignée et des figures d'un bon dessin touchées avec esprit et goût. Les *Environs de Morestel*, du même peintre, sont encore une œuvre d'un vrai mérite. Dans *le Paturage*, certaines négligences trop évidentes ne seraient-elles pas un artifice pour faire valoir les deux toiles précédentes?

Nous ne saurions passer sous silence un bon paysage de M. Édouard de Vigne où l'étude de la nature s'unit parfaitement aux charmes de la composition, et les trois belles toiles de M. Louis Galetti, qui prouvent que cet artiste a beaucoup voyagé et beaucoup retenu. *Le fort de Santa-Cruz*, île de Ténériffe, est un souvenir de ses excursions lointaines, *la Mare*

aux fées et *le long Rocher* sont deux spirituelles fantaisies. Les *Saules* de M. Alexandre Thiollet sont on ne peut mieux rendus ; il y a dans ce joli tableau autant de mélancolie que de fraîcheur ; nous en dirons autant des *Vieux ormes* de M. Augustin Auguin, peintre consciencieux qui sait on ne peut mieux mettre chaque chose à sa place, et qui, sans nul doute, se ferait un scrupule de jamais sacrifier le principal à l'accessoire. La *Vue prise sur le Grimsel*, de M. Alexandre de Bar, est un effet d'hiver fort bien rendu. Deux toiles de M. Auguste Bœhm se font aussi remarquer par des qualités qui révèlent un artiste distingué. *La Soirée d'automne,* vallée de Dampierre, et *les Bords du Kemmelbe,* Flandre occidentale, prouvent que cet artiste partage ses inspirations et ses succès entre la France et la Belgique, son pays natal.

L'Écueil, marine aquarelle par M. Isidore Bourgeois, est le fait d'un artiste qui a le pied marin, qui a vu la mer et l'a consciencieusement étudiée. M. Auguste Delacroix se fait particulièrement remarquer par trois bonnes toiles. Nous citerons encore comme obtenant l'approbation des connaisseurs les deux tableaux achetés par ordre de l'empereur à M. Charles de Tournemine.

Une Vue de Paris, par M. Jean Jongkind, plaît à tout ce que séduit l'habileté du pinceau. *Un Clair de lune*, du même artiste, nous semble préférable. Sans imiter en rien M. Joseph Vernet, ni le Hollandais Vanderneer, l'artiste a su faire une œuvre originale.

Pas une époque n'a vu autant que la nôtre des femmes marquantes dans les lettres et dans les arts. Ces femmes privilégiées n'ont qu'un tort, c'est de n'être pas nées au temps de Louis XIV, alors que la rareté rehaussait le mérite féminin. Si à cette époque on eût vu réunis dans une exposition publique les peintures si étonnantes de Mlle Rosa Bonheur, la belle guirlande de fleurs et de fruits de Mlle Henriette de Longchamp, le dessin savant de Mlle Daniel Klein, *Vue prise à Bougival,* certes, la question alors si controversée de la priorité des sexes, eût pu rester indécise, au moins pour ce qui concerne les arts.

Maintenant, abordons plus nettement le genre des marines, tout aussi en progrès dans notre école que le genre des paysages.

Il y a peu d'années encore, beaucoup de gens pensaient que nous n'aurions des peintres de marine renommés que quand Paris, devenu port de mer, verrait des vaisseaux à l'ancre devant le Louvre. C'était là une erreur. La mer ne venant pas à nous, on est allé à elle, et il a bien fallu que le fier élément se résignât à poser devant les enfants de la Seine que n'intimidaient pas les flots courroucés.

Si l'on en croit le Hollandais Backuisen, qui s'y connaissait, on n'arrive à être bon peintre de marines qu'après s'être noyé trois fois. Comme son devancier Backuisen, notre Joseph Vernet, le plus poëte des peintres de marines, celui qui au Salon faisait à volonté la pluie et le beau temps, selon l'heureuse expression de Marie-Antoinette, Joseph Vernet, dès son début, rechercha tout d'abord, par amour pour son art, sa troisième noyade en se faisant attacher au mât d'une barque battue par la tempête. Un autre Hollandais, Guillaume Vanden-Velde, faisait mieux encore : au milieu d'un combat sur un frêle esquif, bravant à la fois la tempête et le canon, le crayon à la main, il se faisait l'historien de la bataille. Témoin de ce fait, un amiral anglais, qui ne comprenait que la gloire des armes, ne pouvait assez s'étonner de tant d'héroïsme « pour faire des images, » disait-il.

Dans le *Combat de la frégate l'Armide*, M. Louis Garneray qui, lui aussi, a pris part à cent combats de mer, rappelle Vanden-Velde bravant la mitraille par amour pour son art, et dans la *Pêche d'un flétan* se trouvent ces vagues houleuses, écumantes du Zuiderzée qu'aimait tant à braver Backuisen. De tout point, voilà des marines qui témoignent que l'artiste n'a plus qu'à jouir en paix du fruit de sa troisième noyade.

M. Hippolyte Garneray est élève de son père. Je ne saurais dire si c'est le souvenir des pontons de Plymouth, le désagrément d'être salué par la mitraille, l'appréhension de se noyer trois fois pour arriver à bien connaître l'onde amère qui l'ont empêché de suivre son père sur les flots. Il est certain qu'on se dégoûterait à moins. Quoi qu'il en soit, sa *Vue*

d'Abbeville, habilement traitée, obtient un légitime succès.

La grande toile de M. Morel-Fatio résume tout ce qui constitue le vrai peintre de marines. Là surtout se trouve un gréement de maître, et un savant aménagement de toutes les parties d'un vaisseau de haut bord.

M. Paul Huet a exposé une marine sous ce titre, *les Brisants* : nous ne parlerons de cette marine que pour constater les espérances qu'elle laisse entrevoir, bien faiblement encore qu'arrivé à sa troisième noyade le peintre rendra mieux les flots poussés par les vents et se brisant impétueusement sur des rochers.

Avec un pinceau plus marin, M. Bentabolle a mieux compris le mouvement des vagues s'abattant sur le rivage qui fait obstacle à leur furie. Les terrains et les rochers ne sont pas traités avec moins de talent que les eaux. Voilà un peintre de marines auquel les flots ont dit leur dernier mot.

En pleine mer, par M. Anton Melbye. Cette solitude marine est d'un effet de vérité saisissant. *Venise*, par M. Félix Ziem, offre de belles eaux, des effets de lumière crépusculaire bien rendus, et laisse désirer que les ciels soient à retoucher. Dans une autre toile de M. Ziem, *Marseille*, les eaux sont pures, limpides; mais ce qui est plus à louer ce sont les ciels. Eu égard à l'étendue du cadre, les navires sont trop grands, la perspective en souffre. Les voiles qui coiffent sur les mâts rappellent les flexibles voilures de Vanden-Velde, ce Hollandais qui savait si bien rendre les effets du calme sur les eaux marines.

Dans son tableau de *la Baigneuse*, qui fait la joie du Salon, M. Gustave Courbet a traité le paysage, et c'est à ce point de vue qu'il rentre dans le domaine de ma notice. Pareille bonne fortune n'est point à négliger. M. Courbet aussi se pique de suivre la nature ; mais naturaliste extrême, comme la plupart des peintres espagnols qui dédaignaient l'étude de l'antique, et ne savaient pas choisir, il ne lui ferait pas l'aumône d'un centime. C'est un parti pris, jamais ce pinceau rustique ne sacrifiera aux Grâces. Dans son tableau, certaines parties du paysage sont d'un maître, le feuillé est on ne peut mieux rendu, et au premier plan se trouvent des plantes à larges feuilles qui pourraient servir à des démonstrations de botanique. Cette fois la nature fort bien traitée a reçu l'aumône du talent et du goût. Ne dédaignons pas ce petit mérite, rien n'est indifférent dans l'art : Titien et Poussin étaient d'habiles feuillistes. Les figures qui n'ont pas autant à se louer du pinceau pourraient se plaindre d'avoir été sacrifiées aux plantes. Oui, naturaliste outré, sans goût, sans choix, l'art c'est la nature, mais sous l'expresse condition de savoir choisir, de distinguer le beau du laid, l'idéalité de la vulgarité. Comme l'humanité, la nature aussi a d'étranges difformités qu'il appartient au goût de savoir éviter. Celui qui, prenant aveuglément de toutes mains, ne comprend pas qu'entre des figures humaines, des arbres, des plantes, des ciels un choix est à faire, celui-là est ouvrier et ne sera jamais artiste. Il est fâcheux que M. Gustave Courbet n'ait pas imité certains paysagistes qui, pour leurs figurines, avaient recours à un pinceau plus habile que le leur. L'une des baigneuses est vêtue, comme pour faire regretter que sa compagne ne le soit pas. Ces luxuriants appas qui rappellent plus Jordaens que l'antique, étalent des sphéricités qui provoquent moins la vue que la main. Les eaux du ruisseau, qui murmure de bonheur, sont limpides et transparentes ; c'est là encore un mérite du tableau. Pour tout dire, cette baignoire par trop exiguë débordera, car à semblable baigneuse, pour être à l'aise, il faut un fleuve ou la mer. Notre sol ingrat est si infécond en femmes richement dotées par la nature que c'est du pays de Rubens et de Jordaens que M. Courbet tire ses modèles. Nombre de peintres, de statuaires renommés ont idolâtré cette splendeur des formes qui semble la critique de l'art grec, si peu ample. On sait que Rubens vint à Paris, en 1622 je crois, pour mettre la dernière main au tableau du *Couronnement*, l'un de ses chefs-d'œuvre. Questionné sur les femmes de la cour qu'il trouvait les plus belles, sans hésiter, avec un gros soupir, le Flamand, accoutumé à l'abondance, nomma Mme de Guéménée qui de tout point ressemblait à la splendide baigneuse de M. Courbet. On en conviendra, marcher dans les voies de Rubens, c'est s'égarer en bonne

compagnie. Les *Lutteurs* de M. Gustave Courbet, qui avoisinent ses baigneuses, sont à l'antique ce que sont au *Gladiateur combattant*, l'un des plus précieux restes de l'art grec, les vulgaires *Pugilateurs* du Bernin placés sur le même piédestal. Rien n'était plus propre à humilier l'art moderne que cet étrange rapprochement.

COURTOIS.

EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS EN 1855.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français.

A tous présents et à venir, salut ;

Considérant qu'un des moyens les plus efficaces de contribuer au progrès des arts est une exposition universelle, qui, en ouvrant un concours entre tous les artistes du monde et en mettant en regard tant d'œuvres diverses, doit être un puissant motif d'émulation et offrir une source de comparaisons fécondes ;

Considérant que les perfectionnements de l'industrie sont étroitement liés à ceux des beaux-arts ; que, cependant, toutes les expositions des produits industriels qui ont eu lieu jusqu'ici, n'ont admis les œuvres des artistes que dans une proportion insuffisante ; qu'il appartient spécialement à la France, dont l'industrie doit tant aux beaux-arts, de leur assigner, dans la prochaine exposition universelle, la place qu'ils méritent ;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Une exposition universelle des Beaux-Arts aura lieu à Paris en même temps que l'exposition universelle de l'Industrie.

Le local destiné à cette exposition sera ultérieuremeet désigné.

Art. 2. L'exposition annuelle des Beaux-Arts de 1854 est renvoyée à 1855 et réunie à l'exposition universelle.

Art. 3. Notre ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 22 juin 1853.

NAPOLÉON.

EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

I.

MONUMENTS DE LA ROYAUTÉ ET DE L'EMPIRE.

Paris est, depuis longtemps, renommé comme une des plus belles capitales de l'Europe ; aussi tous ceux qui le visitent en admirent-ils les édifices, et surtout les monuments élevés par la royauté, empreints, généralement, d'un style noble et grandiose qui peut servir de modèle.

Est-il au monde, en effet, une aussi vaste disposition architectonique que celle des palais du Louvre et des Tuileries joignant les monuments de la place de la Concorde et les champs Élysées, qui semblent dépendre de ces palais ? Dans le magnifique programme arrêté par Napoléon pour la jonction du Louvre aux Tuileries, le Palais-Royal, annexé à ces somptueux édifices, venait ajouter encore à la splendeur de ces dispositions.

Les monuments du règne de Louis-Philippe n'ont pas autant de richesse et de majesté que les précédents ; néanmoins on doit à ce prince les projets ou l'exécution d'une foule de beaux édifices : de nouveaux ponts, d'immenses quais, la bibliothèque Sainte-Geneviève, le Timbre, l'hôpital du clos Saint-Lazare, le nouvel hôtel de la Présidence joignant le palais législatif, l'église Sainte-Clotilde, plusieurs mairies, la prison Mazas, des casernes, l'agrandissement de l'Hôtel de ville, l'achèvement de la Madeleine, de l'Arc de triomphe de l'Étoile, du palais du Conseil d'État, la disposition des nouvelles salles du Louvre ; le musée de Versailles, qu'il consacra AUX GLOIRES DE LA FRANCE, et où le roi bâtisseur est venu ajouter grand nombre de millions au milliard deux cents millions que Louis XIV dépensa pour l'édification et les richesses de ce palais.

Après avoir parlé des monuments que nous devons à la royauté, il y aurait injustice à passer sous silence ceux que nous a légués l'Empire ; d'autant plus qu'en rappelant leurs belles dispositions, ils peuvent contribuer à améliorer le Palais de Justice, cet immense édifice qui est loin d'être achevé. Les monuments de

l'Empire n'ont pas le même caractère que ceux de la royauté ; ils semblent indiquer une ère nouvelle, ils paraissent inspirés par un nouveau maître ; la transition est bien marquée entre le type des uns et des autres. Les monuments de l'ancienne monarchie sont empreints d'un cachet de somptuosité et de luxe qui annonce le faste et parfois la prodigalité ; ceux de l'Empire ont quelque chose d'idéal, d'élevé, qui, sans exclure la grandeur, dénotent qu'un génie, à la fois administrateur et économe, présida à leur érection. Pour l'observateur et la postérité, les pierres sont autant de pages d'un livre historique qui ne les trompent pas. Louis XIV, par ses gigantesques ouvrages dans tout le royaume, par la magnificence de ses édifices, endetta la France ; Napoléon, par l'économie qu'il mit dans la direction des travaux publics, ainsi que dans les autres branches de son administration, rendit notre patrie florissante et la fit appeler, par nos rivaux mêmes, la grande nation, aussi bien par ses palais que par ses victoires.

Paris, que dans tous ses décrets d'embellissements l'Empereur nommait sa bonne ville, et dont le souvenir lui fit dire sur la terre d'exil : « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple que j'ai tant aimé ; » Paris changea d'aspect et fut transformé, pour ainsi dire, par lui, en une ville nouvelle. Le génie de l'Empereur présidait à tout : des divers champs de bataille où l'attirait la victoire, aussi bien que de son palais impérial, il travaillait à l'ornement de la capitale. Mieux que personne, il connaissait le prix du temps ; aussi s'empressa-t-il, dès qu'il fut premier consul, de faciliter les communications des deux rives de la Seine, ainsi que des autres points de la grande cité.

Par décret du 24 ventôse an IX, l'Empereur ordonna la construction du pont d'Austerlitz, de celui des Arts, et d'un troisième, entre les îles de la Cité et de la Fraternité ; il facilite également les arrivages des marchandises par l'établissement du canal Saint-Martin et de la gare de l'Arsenal. Les quais d'Orsay, de Napoléon, de la Râpée, de Billy, et celui du pont de la Concorde au pont d'Iéna, furent construits en vertu de décrets datés des Tuileries, de Saint-Cloud et du palais impérial de Varsovie.

Du camp de Tilsit, il ordonne la démolition des maisons couvrant le pont Saint-Michel ; l'alignement de celles bordant le quai d'Orsay fut réglé de Cologne, le 29 fructidor an XII ; il prescrivit aussi le percement des rues de Rivoli, des Pyramides, d'Ulm, de Seine et de Clovis, ainsi que la formation des places de la Madeleine, de Saint-Sulpice, de Valubert et des Pyramides, qui embellirent considérablement tous ces quartiers.

A la même époque où il établissait ces importantes communications, le grand organisateur s'occupait également de la construction d'édifices propres à recevoir les denrées qui alimentent la capitale. Par décrets des 12 août et 4 septembre 1807, il ordonna la formation des greniers de réserve, et la construction de la coupole de la Halle au blé. D'autres décrets, datés de Saint-Cloud, prescrivent l'établissement de l'Entrepôt des vins et de cinq abattoirs, placés aux extrémités de la ville. La construction d'une halle centrale devant occuper tout le terrain depuis le marché des Innocents jusqu'à la halle aux farines, fut décrétée dès 1811.

En même temps que Napoléon dotait de cette halle le centre de Paris, il pourvoyait les quartiers Saint-Honoré, Saint-Martin, de la place Maubert, de Saint-Germain-des-Prés, de vastes et salubres marchés. Tout en songeant à ces établissements indispensables, cet esprit actif et créateur n'oubliait pas ceux d'un autre ordre destinés aux diverses administrations de l'État.

Le vaste péristyle du palais Législatif fut construit en 1807 ; le palais de la Bourse, celui du Conseil d'État, destiné au ministère des affaires étrangères ; la Banque de France, le Louvre, les Tuileries, l'Hôtel de ville, l'Ecole polytechnique, les lycées Napoléon et Charlemagne, les colléges de France et d'Harcourt, le Jardin des plantes, les Archives impériales, l'Hôtel des postes (ministère des finances), s'élevèrent d'après ses ordres, ou reçurent de notables améliorations.

Tant d'édifices d'utilité publique érigés dans la capitale par ce puissant génie, continuelle-

ment en guerre contre l'Europe coalisée, ne lui firent pas oublier ce qu'il devait à la nation ; il sema la France et les pays conquis de monuments, et par décrets, des 18 et 26 février 1806, il prescrivit l'érection des arcs de triomphe de l'Étoile et du Carrousel destinés, ainsi que la colonne de la place Vendôme, à perpétuer le souvenir de nos victoires. Par un autre décret de la même année, daté du camp impérial de Posen, il ordonna l'établissement du temple de la Gloire, portant sur le fronton :

L'EMPEREUR NAPOLÉON AUX SOLDATS
DE LA GRANDE ARMÉE.

Tels sont les nombreux et importants travaux que l'Empereur, sans cesse occupé de gigantesques desseins, fit exécuter en quelques années ; non-seulement il en commandait l'exécution, mais encore, des diverses contrées de l'Europe où il était retenu, il se prononçait sur le mérite des projets des architectes, n'approuvant même pas toujours dans les concours le jugement de la section des Beaux-Arts de l'Institut.

Ce grand homme, dont le regard communiquait le feu sacré, donnait à toutes ses œuvres le cachet de son génie ; les artistes semblaient vivifiés par ses inspirations ; aussi tous les monuments dont il dota la capitale se font-ils remarquer par des dispositions d'une grandeur infinie, par un style élevé d'une simplicité majestueuse.

A. MARCELLIN,
Architecte.

LOTERIE DU SALON DE 1853

ET DES SALONS ULTÉRIEURS.

DERNIER MOT.

Un grand nombre d'adhésions à notre projet de loterie est encore parvenu, durant cette dernière quinzaine, aux bureaux de la REVUE DES BEAUX-ARTS. Pour être exact, il convient de dire qu'à ces adhésions se sont mêlées, comme pour faire ombre au tableau, une protestation et même une opposition catégorique.

La protestation est signée de M. Jean de Bay : cette pièce, n'étant qu'une seconde édition de la lettre que nous a fait l'honneur de nous adresser le statuaire, nous nous croyons par cela même suffisamment dispensés de la reproduire. M. Jean de Bay veut absolument que son idée soit la nôtre ; le règlement dont il nous parle a été imprimé en son temps ; notre plan, lui aussi est imprimé : le public jugera. Pour le surplus, nous ne pouvons qu'inviter très-cordialement notre correspondant à consulter, tant pour le projet de M. Duchalard que pour celui de M. Roux Laborie, le numéro dans lequel la *Gazette des Beaux-Arts* a entretenu ses lecteurs de l'affaire qui nous divise.

La désapprobation, seul et unique témoignage de ce genre que jusqu'à ce jour il nous ait été donné de recueillir comme récompense de nos bonnes intentions et de nos efforts, porte la signature d'un artiste dont ce recueil s'est plu à encourager les travaux. Voici cette lettre, qui ne sera pas, pour le fond et pour la forme, un des alinéas les moins curieux de l'histoire des arts :

Paris, 24 juin.

Je repousse votre idée de loterie des salons, parce que le public doit rester désintéressé dans le rôle de *juge suprême* des œuvres d'art et d'industrie ; si vous le corrompez, il détruira le grand art et transformera les expositions nationales en un marché public.

L. SCHAAL.

On conviendra avec nous que la corruption, tant flétrie à une autre époque, n'avait jamais été envisagée à un point de vue aussi humanitaire. S'il a fallu à l'auteur de cette épître une prodigieuse indépendance pour l'écrire, on reconnaîtra qu'il ne nous faut pas moins d'impartialité pour lui donner place dans nos colonnes.

Si nous avions besoin d'être consolés du refus de concours de M. Schaal, nous trouverions un ample dédommagement dans les nombreuses lettres que nous avons reçues, et parmi lesquelles nous nous bornerons à citer celle d'un peintre dont l'opinion, appuyée sur une longue renommée, mérite sans doute quelque crédit :

Paris, 24 juin.

Je suis d'autant plus heureux d'apporter mon adhésion à votre noble projet, que le premier, dans les jours de détresse de 1848, et malgré l'opposition violente des trois quarts du comité de l'association des Artistes, dont je faisais partie alors, j'ai proposé *la perception* à l'entrée des expositions, l'achat des tableaux au moyen de son produit, et leur distribution par la voie du sort.

J'engage donc mes collègues à faire comme moi, et vous adresse l'expression de ma gratitude toute personnelle.

Claudius Jacquand.

La mesure prise à la réouverture du Salon par M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées, en vertu de laquelle le droit d'entrée a été rétabli durant la première semaine, sans préjudice des jours réservés dans les semaines suivantes, est un indirect accueil de notre projet, puisque ainsi va être augmenté au bénéfice des exposants, quoi qu'en pense M. Schaal, le fond d'achat pour les ouvrages. Le Comité de l'Association des artistes n'a pas cru pouvoir nous envoyer ses signatures, étant lui-même en instance auprès de M. de Nieuwerkerke, pour obtenir, sur les fonds provenant des entrées à l'Exposition, une somme de trois mille francs. Le décret impérial du 22 juin, qui décide qu'il n'y aura point de Salon en 1854, ajourne ainsi toute discussion et toute poursuite de notre œuvre jusqu'à l'époque de l'Exposition universelle où les merveilles des arts auront leur place, à côté des enfantements de l'industrie; jusque-là, nous invitons nos adversaires, puisque aussi bien nous en avons, à signer un armistice et à faire comme nous, c'est-à-dire à déposer la plume.

Félix PIGEORY.

SOCIÉTÉ
D'EXPOSITIONS DÉPARTEMENTALES.

DÉCENTRALISATION ARTISTIQUE.

Il vient de se former dans le midi de la France une compagnie dite *Société d'Expositions départementales*, dont les bureaux ou les succursales sont établis à Clermont-Ferrand, à Montpellier et à Paris. Le but de cette institution, que depuis longtemps la province appelait de tous ses vœux, est de favoriser et de multiplier les exhibitions des produits de l'industrie et des arts pendant les grandes foires départementales. Chacun sait qu'en province la vie et le mouvement semblent n'être donnés à certaines villes qu'à l'époque de ces grands marchés, comme il en existait partout au moyen âge. C'est donc une idée féconde en résultats que celle de profiter de ces solennités commerciales, qui sont le plus souvent des anniversaires de fêtes chrétiennes, pour introduire dans les masses qui fréquentent ces marchés le goût des arts et l'intelligence des conquêtes de l'industrie, en réunissant dans une galerie d'exposition des tableaux, des statues et quelques-uns de ces mille produits ingénieux, utiles et variés où l'industrie et l'art de la France se donnent la main.

Mais il ne suffisait pas de créer une de ces exhibitions comme il y en a eu souvent en province; il fallait stimuler l'industrie et les arts qui ne vivent pas seulement de gloire et de médailles ; il fallait, après avoir facilité l'exhibition, venir en aide à l'exposant. C'est ce que la Société se propose de faire, en servant d'intermédiaire entre l'artiste ou le fabricant et le public. Ainsi :

1° Une administration spéciale, se transportant d'une foire à l'autre, correspondra avec les exposants, et transmettra les commandes ou ventes qui seraient faites sur place;

2° Une commission locale de récompenses et de loterie sera appelée à donner son avis sur les produits exposés et à distribuer des médailles, et aussi à acheter un certain nombre d'objets qui seront répartis par la voie du sort, après l'époque des foires.

3° Une construction mobile, disposée par travées, recevra les produits. Ce palais des arts et de l'industrie augmentera ou diminuera ses entrecolonnements selon l'importance des envois.

Au surplus, quelques articles extraits du prospectus que la Société d'Expositions départementales vient de faire imprimer à Clermont-Ferrand, donneront une complète idée de l'entreprise qui est à la veille de se produire.

IV. Les intérêts des exposants seront représentés ainsi qu'il suit : L'administration, installée au siége de l'Exposition, sera mise en relation avec tous les bureaux correspondants, elle recevra, par leur entremise ou directement, les colis ou caisses des adhérents; elle fera déballer et placer les marchandises ou objets d'art, et correspondra avec les exposants. — L'administration, si telle est la volonté des exposants, fera vendre sur place les produits exposés d'après les prix fixés, et moyennant une commission de six pour cent. — Après la clôture de la foire, les objets d'art seront emballés avec soin et renvoyés aux exposants ou dirigés sur un autre point, suivant les instructions données à cet égard.

V. L'administration se charge, moyennant l'ensemble des cotisations et aux conditions ci-après indiquées, de tous les frais d'installation, loyer, surveillance, ventes, etc., savoir : Le mètre linéaire sur table, 20 fr.; sur gradins, 25 fr.; pour statues sur le sol, 20 fr. Au-dessous d'un mètre les prix restent les mêmes. Le mètre superficiel sur murs pour tableaux et cadres, 10 fr.; le demi-mètre, 8 fr.; et pour tous les tableaux au-dessous d'un demi-mètre superficiel, 5 fr.

IX. Les opérations de la Société commenceront cette année, à la foire de Beaucaire, qui dure un mois.

X. Un autre moyen de concourir à cette œuvre éminemment décentralisatrice, est la souscription de patronage. Le prix de cette souscription est fixé à 20 fr. Chaque récépissé donne droit aux chances d'un tirage au sort d'objets d'art et d'industrie, acquis par la Société à la fin de chaque Exposition, et tirés au sort seulement lorsque le nombre des objets acquis permettra de multiplier les chances de gain pour MM. les souscripteurs. C'est donc surtout dans cette souscription que consistera l'encouragement à donner aux arts et à l'industrie en province.

Les adhésions devront être adressées avant le 10 juillet, au plus tard : à Beaucaire, au siége de l'Exposition, chez M. Garnier, directeur; à Clermont-Ferrand, au bureau correspondant; à Montpellier, à MM. Garnier et Cie; à Paris, chez M. Brisson.

Avant toute chose, il était de notre devoir de préciser le côté artistique de l'œuvre que poursuit la Société d'Expositions départementales, et qu'elle mènera, il faut l'espérer, à bonne fin. Dans la ville de Clermont-Ferrand, que j'habite, on compte déjà au nombre des patrons de l'entreprise MM. Alfred de Seidaige, de Sartiges et Auguste Onslow. Nos confrères de toutes les spécialités reconnaîtront aujourd'hui plus que jamais les avantages et même les nécessités d'une décentralisation que rend encore plus impérieuse la suppression du Salon de Paris pour l'année 1854.

Émile THIBAUD,
Peintre verrier.

UNE LETTRE D'ORIENT.

A M. Félix PIGEORY.

Damas, 29 avril 1853.

Avant-hier, monsieur, j'ai eu le plaisir de recevoir les livraisons de la Revue des Beaux-Arts de janvier dernier; hier matin, en allant à Salhye j'ai lu avec une satisfaction que je ne saurais bien rendre ce que vous avez écrit dans la neuvième lettre de votre intéressant voyage des *Pèlerins d'Orient*, adressée à M. Adrien de Longpérier, conservateur des antiques au Musée impérial du Louvre, sur Damas et les Européens qui s'y trouvent.

Je ne puis que vous remercier bien sincèrement de vos flatteuses paroles ; ce qui m'a surtout pénétré de satisfaction, c'est que vos louanges ne sont point des mots jetés au hasard, notamment lorsque vous dites que « dans des climats comme ceux où nous sommes, l'identité de langage crée de soudains et expansifs rapports qui font de ceux qui parlent le même idiome que vous, non des passants, mais des amis. » Oui, je me plais à le répéter ici, c'est une grande joie pour moi de voir arriver des Européens à Damas, surtout des Français, et je suis heureux de pouvoir leur être utile.

Veuillez bien, monsieur, agréer l'assurance de mes sentiments très-affectueux et croyez que j'ai été on ne peut plus sensible à votre souvenir.

De temps à autre je vous enverrai quelques nouvelles ou notes dont vous ferez tel emploi que vous jugerez convenable. Personne plus que moi n'est désolé de l'agitation et du désordre qui règne dans le beau pays avec lequel je me suis identifié par un long séjour et

que de tout mon cœur je voudrais voir dans un état plus prospère.

Dr J. B. LAUTOUR,

De la Faculté de Paris ; ex-professeur à l'école de médecine d'Aboul-Zabel (Égypte) ; médecin sanitaire à Damas.

HALLES CENTRALES.

On assure que MM. Baltard et Callet, architectes des halles centrales, ont été, sur leur demande, reçus en audience particulière au palais de Saint-Cloud par l'Empereur qui les a accueillis avec son habituelle bienveillance. MM. Armand et Stéphan Flachat n'en poursuivent pas moins le travail qui leur a été confié par M. Berger, et dont plusieurs parties auraient déjà été soumises à l'approbation de S.M. Il nous est en outre revenu que le lendemain même du jour où MM. Armand et Stéphan Flachat étaient invités à dresser un rapport et à faire connaître leurs idées sur les halles centrales, un plan complet de cette vaste entreprise était adressé à M. le préfet de la Seine par M. Davioud, ancien pensionnaire de Rome.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

19e séance publique et annuelle.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

Le dimanche 19 juin 1853, à onze heures du matin, les magnifiques salons de M. Henri Herz, rue de la Victoire, recevaient un public nombreux et composé de l'élite parisienne. Malgré l'incertitude du temps, les dames étaient en grand nombre, et elles s'étaient revêtues de brillantes toilettes. Cette séance semblait être le rendez-vous d'un grand nombre d'artistes, d'hommes de lettres, et de délégués des autorités conviées à cette solennité.

Bientôt la salle est comble, les artistes de leur côté se rendent avec empressement à l'appel qui leur a été fait, et viennent, par leur talent, concourir aux charmes de cette journée, dont le souvenir restera longtemps gravé dans nos cœurs.

Il est une heure. M. Delaire, président, ouvre la séance, et prononce au milieu d'un profond silence une courte allocution, dans laquelle il énumère le but de la Société, le bienveillant patronage que lui accorde l'autorité, et les encouragements qu'elle trouve dans l'approbation qu'elle reçoit chaque année du public. Cette allocution, prononcée avec la fermeté de la conviction, reçoit de vives marques de sympathies.

La parole est donnée au secrétaire général pour lire le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année académique 1852-1853. Après un court exorde, M. Moullard du Comtat, rappelle les travaux des membres qui se sont fait le plus remarquer dans l'intérieur de nos séances. Il mentionne la souscription ouverte dans le sein de la Société pour élever une statue à Eustache Lesueur, idée qui se poursuit sans relâche et qui a fourni à notre collègue M. Husson, l'occasion de figurer au Salon de cette année par la reproduction du célèbre artiste. Il mentionne le développement des relations de la Société libre des Beaux-Arts avec les Sociétés scientifiques, littéraires et artistiques, dont le nombre s'élève à soixante-deux aujourd'hui. Il relate les divers envois individuels qui ont été faits à la Société, depuis ceux faits dans la capitale même de la France jusqu'à ceux qui lui arrivent des États-Unis d'Amérique. Il passe en revue ceux de nos collègues qui se sont signalés par des œuvres en dehors de nos séances; ceux que le gouvernement honore de sa confiance en les chargeant de travaux; ceux auxquels il accorde des récompenses et des honneurs; ceux enfin qui, dans le concours de notre Exposition, ont trouvé le moyen de compter parmi les exposants du Salon actuel. Il dit un mot du patronage qu'elle a accordé à tout ce qui pourrait propager le progrès des arts et le bien-être des artistes; de l'inauguration qu'elle a faite du monument élevé par ses soins à la mémoire de Daguerre; des pertes que la Société libre des Beaux-Arts a faites pendant le cours de la session, des notices nécrologiques qui en ont été les conséquences; des réceptions des nou-

veaux admis; enfin des récompenses que la Société a cru devoir accorder aux auteurs de découvertes ou d'applications utiles aux arts. Dans une courte péroraison, le secrétaire général invoque le suffrage de l'auditoire pour les œuvres passées, et dit que si la Société libre des Beaux-Arts est assez heureuse pour l'obtenir, elle marchera toujours d'un pas plus ferme vers le but de son institution.

La parole est donnée à M. Maillet pour faire la lecture d'une pièce de vers dont il est l'auteur, sur l'érection de la statue d'Eustache Lesueur. Cette poésie, dite avec un sentiment de noble animation, est fort goûtée du public, et excite à plusieurs reprises des applaudissements.

M. Horsin Déon, rapporteur de la commission pour l'examen du Salon de 1853, donne lecture de sa critique, qui dénote chez l'auteur des connaissances vastes et étendues sur la peinture. Cette lecture a été plusieurs fois interrompue par de nombreuses marques d'assentiment.

La parole est donnée à M. Vanderburck pour lire une pièce de vers dont il est l'auteur, ayant pour titre : *Un Portrait*. Cette lecture, dans laquelle notre collègue dépeint avec naïveté le charme de l'enfance et l'esprit de son chat, est suivie de nombreux applaudissements.

Enfin notre président, M. Delaire, termine les lectures par une fable de sa composition, ayant pour titre : *Les dogues et le chien berger*. Cette fable, dont la morale démontre que la noblesse réside plutôt dans les qualités du cœur que dans les titres, est vivement applaudie.

M. le président annonce qu'il va être procédé à la distribution des médailles, et donne la parole à M. le secrétaire général pour faire l'appel des lauréats. C'est ainsi qu'une mention honorable est accordée à M. Guiot pour ses procédés d'imitation d'anciens vitraux; qu'une médaille de bronze est accordée à M. Tolosa pour ses ardoises factices et ses panneaux imperméables; qu'une médaille de bronze est accordée à M. Cotel pour les perfectionnements qu'il a apportés dans son système d'emballage relatif aux objets d'art; qu'une médaille d'argent est accordée à M. le marquis de Monestrol pour sa nouvelle méthode de travailler les matières céramiques.

La séance est un instant suspendue pour faire les derniers préparatifs du concert. Peu d'instants après, M. le président annonce la reprise de la séance, que se poursuit ainsi :

PREMIÈRE PARTIE.

1° *France et Espagne*, trio pour piano, flûte et violoncelle, exécuté par Mlle Rollot, membre de la Société, M. de Vroye, première flûte au théâtre Lyrique, et l'auteur, M. Samary;

2° Air de *la Pie voleuse*, de Rossini, chanté par M. Édouard Beauce.

3° Air de *l'Italiana in Algeri*, de Rossini, chanté par Mlle Semiglia, artiste du Théâtre Italien.

4° *La Harpe éolienne; rondo grazioso*, sur *Marco Spada*, composée et exécutée sur le piano par l'auteur, M. Kruger.

5° *Fleurs de l'an dernier*, de Guérin et de Clapisson; couplets du *Roi d'Yvetot*, d'Adam; romance chantée par M. Derval.

6° Air du *Père Gaillard*, de Reber, chanté par Mlle Andréa Favel, de l'Opéra-Comique.

7° *Ouverture de Guillaume Tell*, arrangée pour deux pianos à quatre mains et orgue, par M. Charles Pollet, membre de la Société, exécutée par Mmes Rollot et Foy, membres de la Société, et MM. Nollet, Mulheim et l'auteur.

8° *Histoire en trois couplets*, de Courcy et Clapisson, chansonnette chantée par M. Lincelle.

DEUXIÈME PARTIE.

1° *Hommage à Boïeldieu*, duo sur *la Dame Blanche*, pour piano et violoncelle, de Samary, exécuté par Mlle Rollot et l'auteur.

2° *Bianchina*, canzonetta da Gordigiani, chantée par Mlle Semiglia.

3° Air du *tambour-major du Caïd*, de M. A. Thomas, chanté par M. Édouard Beauce.

4° *Fantaisie pour la harpe*, composée et exécutée par l'auteur, M. Nollet.

5° Air de *Marco Spada*, de M. Auber, chanté par Mlle Andréa Favel.

6° *Variations sur l'air d'Actéon*, de Tulou, exécutées sur la flûte, par M. de Vroye.

7° *Langage des cloches*, de Courcy et Clapisson, chansonnette chantée par M. Lincelle.

Tous les artistes, en général, ont reçu de vives marques de sympathie de la part de l'auditoire, qui les a accueillis par de nombreux applaudissements.

M. Édouard Beauce a été, comme toujours, bon et spirituel chanteur ; M. Nollet, a justement maintenu sa réputation par la fantaisie sur la harpe qu'il nous a jouée; MM. Samary et Kruger ont montré qu'ils possédaient à un égal degré les qualités de compositeurs et d'artistes. M. Derval a dignement chanté. M. de Vroye se sert de la flûte avec facilité pour rendre des sons mélodieux et doux.

M. Lincelle a dit ses chansonnettes avec beaucoup de grâce et de simplicité. Mlle Rollot a prouvé par ses morceaux d'exécution sur le piano, que chez elle la jeunesse n'est qu'un charme de plus à ajouter au talent qu'elle possède déjà. Mme Foy et Mlle Semiglia ont dignement rempli le rôle qui leur était confié; Mlle Andréa Favel a chanté comme une vraie artiste de talent, et fait trouver trop courts les instants que nous l'avons possédée. Quant à M. Charles Pollet, nous lui devons aujourd'hui, comme toujours, nos sympathies et nos remercîments pour la grâce et la ponctualité avec lesquelles il accomplit les missions que lui confie la Société.

Après avoir vivement remercié les artistes qui nous ont prêté leur généreux concours, M. le président lève la séance à 5 heures.

BULLETIN N° 496.

Séance du mardi 21 *juin* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE,.

La séance est ouverte à 8 heures. La parole est au secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la séance du mardi 7 du même mois, dont la rédaction est approuvée.

M. le président remercie MM. les commissaires et les fonctionnaires de la séance publique du zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Blondin, rapporteur ordinaire de cette publication.

2° Une lettre de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, par laquelle cette Société nous annonce l'envoi d'un volume de ses publications. M. Martin est chargé d'en opérer la rentrée au ministère de l'intérieur.

3° Le numéro 5 des *Bulletins des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture*, renvoyé à M. Vavin.

4° Une brochure ayant pour titre : *Recueil des actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux,* renvoyée à M. Henri de Sauclières, avec prière de nous en rendre compte.

5° Le programme de la séance publique que la même Société a tenue le 20 janvier à Bordeaux. M. de Sauclières est également chargé de cette brochure.

6° Le XLIVe vol. des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de France,* dont le renvoi est fait à M. Vavin.

7° Les numéros des 5 et 12 juin du *Musée universel*, dont se charge M. Paul Carpentier.

La correspondance étant terminée, M. Carpentier lit son rapport sur six numéros du *Musée universel*, renvoyés à son examen, et conclut à ce que lesdits numéros soient déposés aux archives, et que des remercîments soient adressés à la direction du journal. Ces conclusions sont adoptées.

Il est passé à la prise en considération du projet de la *Loterie du Salon* 1853 *et des Salons ultérieurs*. Après une courte discussion, la Société approuve la généreuse pensée de MM. Félix Pigeory et Georges Guénot, dont le but ne peut être que favorable aux intérêts des artistes.

M. Henri de Sauclières fait hommage à la Société d'un volume ayant pour titre : *Esquisses sur la province d'Alger*, *scènes de mœurs arabes*. Cet ouvrage est confié à l'examen de M. Maillet.

M. Moullard fait circuler au nom de M. Vavin le plan des embellissements qui s'opèrent au bois de Boulogne. Ce dessin, venant à l'appui de l'article qu'a publié notre confrère dans la REVUE DES BEAUX-ARTS du 15 juin, intéresse vivement la Société.

L'ordre du jour appelle le renouvellement des membres du bureau; à cet effet, il est procédé séparément à leur nomination par scrutin secret. Le dépouillement donne le résultat suivant :

Président, M. Delaire; premier vice-président, M. Rouget; deuxième vice-président, M. Paul Carpentier; secrétaire général, M. Moullard du Comtat; premier secrétaire adjoint, M. A. Blondin; deuxième secrétaire adjoint, M. Chaudet; troisième secrétaire adjoint, M. Fournier; trésorier, M. Colombe.

L'heure avancée oblige de renvoyer à la prochaine séance les autres nominations de fonctionnaires, et M. le président lève la séance à dix heures un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi 5 juillet 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 21 juin 1853; 2° correspondance; 3° suite du renouvellement du bureau; 4° rapport de M. Maillet sur l'ouvrage de M. Henri de Sauclières intitulé *Esquisses sur la province d'Alger, scènes de mœurs arabes;* 5° installation du nouveau bureau; 6° questions diverses.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

—

Séance du 17 juin 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

La séance est ouverte à huit heures et demie. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 juin 1853, lequel est adopté.

M. le président donne lecture au comité d'une lettre de M. le directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS; par laquelle M. Pigeory déclare ne pouvoir se conformer au vote inséré dans le dernier procès-verbal, c'est-à-dire à l'impression du rapport de M. Siméon Chaumier, en reculant le mémoire de M. Marcellin. M. Pigeory donne pour motif que ce mémoire lui est revenu en épreuve, et qu'il ne peut perdre vingt colonnes de composition.

M. le président communique au comité les lettres qu'il a écrites à M. le préfet de Seine-et-Oise, dans l'intérêt de Mme veuve Guersant, et à M. le maire d'Oncy pour lui annoncer la mort de notre collègue. M. de La Chavignerie, annonce qu'il a fait parvenir la seconde lettre, et qu'il se charge de porter lui-même la première à Versailles.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Wornum, qui remercie le comité de l'avoir admis en qualité de membre correspondant. Il ajoute : « Quoique nous soyons rivaux dans cette nouvelle lice d'excellence, et plus spécialement dans les arts appliqués à l'industrie, c'est une rivalité d'amour (*it is a rivalry of love*), qui nous fait entreprendre les plus grands efforts pour le bien commun. De sorte que chacun des succès obtenus d'un côté et de l'autre ne peut avoir pour résultat que la satisfaction des deux parties.

« Cette rivalité industrielle a déjà donné lieu à des relations plus intimes entre les deux nations, ce qui ne peut manquer de produire les résultats les plus satisfaisants, non-seulement en ce qui se rattache aux arts généralement, mais aussi en tout ce qui concerne les éléments du progrès social. » Applaudissements.

Le secrétaire lit une lettre de M. Louis Garneray, adressée à notre président. Cette lettre informe le comité que M. Garneray, récompensé par S. Ex. le ministre de l'intérieur pour l'invention des toiles à peindre, a livré gratuitement ses procédés au commerce, par l'entremise de M. Ferrand, fabricant de toiles à peindre, rue Mongalet, 19, qui a établi des dépôts chez MM. Vassort, rue de la Ferme-des-Mathurins, 48; Susse, place de la Bourse; Lambert, cour du Commerce, et Brochard, rue Hauteville, 6. Ces toiles seront vendues au prix ordinaire du commerce.

MM. de La Chavignerie et Le Génisel proposent l'admission de M. Arthur Dandalle, homme de lettres. Le comité votera cette admission dans la prochaine séance.

M. le secrétaire général de la Société libre des Beaux-Arts envoie au comité une lettre d'invitation qui est personnelle au président, et des billets d'entrée pour la séance publique

du 19 juin. M. Moullard du Comtat termine ainsi sa lettre écrite au nom de la Société libre : « Heureuse de pouvoir, dans cette circonstance, vous prouver les sentiments de bonne confraternité qui l'animent. » Cette lecture est accueillie avec acclamation.

Sur la demande de M. Hippolyte Lazerges, le Comité décide qu'une commission sera chargée de faire une revue générale de l'Exposition de cette année. Aucune critique de détail, aucun nom propre ne prendront place dans le travail de la commission. Il s'agit d'un examen d'ensemble, qui aura pour but de constater les rapports de l'art contemporain avec les écoles qui l'ont précédé. La commission est composée de MM. Lazerges, peintre d'histoire, président de la commission; Siméon Chaumier, homme de lettres, rapporteur; La Chavignerie, Willems et Victor Roussy, littérateurs; Anatole Calmels et Émile Thomas, statuaires; Viger Duvignau et Gamen Dupasquier, peintres d'histoire; Chabal-Dusurgey, peintre de fleurs; de Fontenay, peintre en miniature; Huber, paysagiste; Louis Garneray, peintre de marine; Schaal, graveur; Renard, dessinateur, et Marcellin, architecte.

M. Émile Thomas demande que son discours sur l'art religieux, quant à la question des modèles d'hommes et de femmes, soit reculé à l'ordre du jour de la prochaine séance, pour cause de documents qu'il n'a pu avoir encore.

M. Lazerges propose au comité de demander à S. Ex. le ministre d'État le maintien des expositions annuelles, et de prier M. le comte de Nieuwerkerke de vouloir bien appuyer cette proposition. Adopté.

M. le président propose que la présence des membres du bureau soit obligatoire, et qu'il y ait toujours, à chaque séance, un vice-président et un secrétaire. Adopté. Après cette motion, MM. Garneray, vice-président, et Émile Thomas, secrétaire, sont désignés pour le mois de juillet; MM. Lazerges et Gamen Dupasquier pour le mois d'août; et MM. Amédée Couder et Clerget pour le mois de septembre. Ces messieurs ne peuvent s'en dispenser qu'en prévenant au moins deux jours avant la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du vendredi 1er juillet 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 17 juin; 2° correspondance; 3° discours de M. Émile Thomas sur la régénération de l'art religieux, quant à la question des modèles d'hommes et de femmes; 4° élection d'un membre du Comité; 5° propositions diverses.

L'un des secrétaires,

ÉMILE THOMAS.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE FRANÇAIS, *le Lys dans la vallée.* — GAÎTÉ, l'*Ane mort.* — M. Barrière.

Le Lys dans la vallée, cette fleur de Balzac, mérite assurément qu'on la respire. On est très-sensible à ses parfums, lorsqu'on la débarrasse des ronces qui l'entourent. Le caractère de Mme de Morsauf, femme rêveuse et mélancolique, qui vit auprès d'un maniaque époux, a de la grâce et de la poésie, quoiqu'il ne soit pas toujours dessiné avec le charme qui l'a fait éclore dans la pensée de l'auteur. Toutes les gradations par lesquelles passe Mme de Morsauf, prise d'amour pour un jeune homme, sont, pour ainsi dire inévitables; toutes les pensées qui la tuent ont tué d'autres femmes dans le monde, mais aucune n'a dit à son amant : *Toute femme est voilée, et tout voile doit être levé; vous avez manqué de hardiesse, une hardiesse m'aurait fait vivre.* Balzac, il faut l'avouer, se permettait lui-même une singulière *hardiesse* de romancier, en levant ainsi le voile de pudeur qui reste toujours sur les sentiments d'une honnête femme; mais lorsque Mme de Morsauf ajoute : *Ami, j'ai soif de toi*, ce langage devient plus que hardi.

Tel est le caractère que deux jeunes auteurs, gens d'esprit, ont cru devoir reproduire sur le Théâtre-Français : ils ont reculé naturellement devant les audaces qui auraient fait vivre Mme de Morsauf, et leur œuvre est empreinte d'une sorte de tristesse qui les a conduits à la monotonie. Ils ont déployé beaucoup de talent, surtout dans le caractère de M. de Morsauf, ce fantasque époux, sans arriver à des effets comiques, et sans exciter un vif intérêt. Ce n'est donc ni un drame bien accentué, ni une comédie bien faite, et voilà pourquoi la pièce n'a pas été accueillie par le public avec une très-vive

sympathie. Il y a eu succès néanmoins, et particulièrement pour Mlle Judith et pour Geffroi, chargés des principaux rôles.

L'Ane mort, roman d'une vive et piquante ironie, par lequel Jules Janin préluda à tant de succès si brillants, et donna pour la première fois la mesure de son esprit et de son imagination, vient d'être aussi transporté sur la scène, mais ici encore, le roman, qui vit de détails, est supérieur à l'action dramatique. Toutes ces horreurs, toute cette littérature de la morgue, dont se moque Jules Janin avec tant de finesse, prennent un air sérieux que ne corrige pas la fantaisie du dénoûment. Cela prouve que l'auteur des *Filles de marbre*, M. Barrière, car il a participé aux deux pièces, a tort de faire des tableaux d'après les autres, étant peintre lui-même, et peintre original. Lorsqu'on possède les qualités dont il a fait preuve, on ne se fait pas restaurateur de tableaux qui n'ont pas besoin d'être restaurés, et dont le coloris est aussi vif qu'au premier jour. On crée, on ne copie pas.

Hippolyte Lucas.

MÉLANGES.

1er juillet.

Les portes du Salon ont été rouvertes au public le jeudi 23 juin dernier. Durant la première semaine, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 30, il a été perçu, comme pendant les huit premiers jours de l'ouverture, une rétribution d'un franc par personne. Du 1er juillet jusqu'à la fermeture définitive de l'Exposition, les salles et galeries des Menus plaisirs seront publiques de dix heures à quatre heures, hormis les lundis et jeudis, où il sera perçu un droit d'entrée d'un franc par visiteur.

— M. Armand Toussaint vient d'achever un grand bas-relief représentant *la Résurrection générale*. Ce travail monumental orne le dessus de la porte principale de Notre-Dame de Paris. A propos de ce bas-relief, comme de toutes les sculptures qui enrichissent la façade de notre église métropolitaine, nous avons à réitérer le vœu déjà exprimé par nous : que l'administration des pompes funèbres soit tenue d'établir, pour ses tentures, des appareils spéciaux, au moyen desquels elle n'endommagera plus les précieux ouvrages d'art qui font l'ornement de nos basiliques. Dernièrement encore, pour les funérailles de Mgr Garibaldi, les sculptures des niches, et jusqu'aux statuettes elles-mêmes, ont été plus ou moins atteintes par les clous et les charpentes ayant pour but de retenir ou de supporter les draperies mortuaires au portail.

— Quatre compétiteurs se présentent pour le fauteuil laissé vacant par M. Blouet, à l'Académie des beaux-arts, section d'architecture. Ces compétiteurs sont : MM. Duc, architecte du palais de justice; Gilbert, architecte de Mazas; Labrouste, architecte de la bibliothèque Sainte-Geneviève; Baltard, architecte des halles centrales.

— Depuis le 1er de ce mois, on n'est plus admis à visiter le tombeau de l'empereur Napoléon.

— L'ami et l'émule de Daguerre, qui avait contribué avec lui à la création du Diorama, Bouton est mort et a été enterré avant hier au cimetière Montmartre. Une foule considérable d'artistes assistaient aux funérailles du célèbre peintre, sur la tombe duquel M. le baron Taylor a prononcé de touchantes paroles d'adieu.

— Élève de Girodet, une très-recommandable artiste, Mme Jacquet de Valmont, qui s'efforce de demeurer fidèle au souvenir de son maître vient de finir deux tableaux qui lui ont été demandés par M. le marquis de La Roche, du Cher, pour des églises avoisinant ses grandes propriétés territoriales. L'un de ces tableaux est un *Christ;* l'autre a pour sujet *Saint Nicolas bénissant les enfants.* Mme Jacquet de Valmont vient aussi de mettre la dernière main à l'esquisse d'une *Sainte Famille*, qu'elle avait communiquée à M. Mercey, et dont elle sollicitait la commande en grand de la bienveillance de M. Romieu; l'artiste renouvelle aujourd'hui ses démarches à la secrétairerie du ministère d'État avec l'appui de noms influents au Sénat, au Corps législatif et à l'Institut.

— La légation du Pérou à Rome, chargée par son gouvernement de faire exécuter une statue équestre du général Bolivar, et douze autres statues de marbre, invite MM. les sculpteurs a prendre connaissance des conditions proposées et à proposer eux-mêmes celles qu'ils jugeraient les plus convenables.

— La ville de Rochefort devra bientôt à l'intelligente initiative de son maire, M. Roy-Bry, la création d'un de ces établissements comme il serait à désirer que toutes nos villes quelque peu importantes en possédassent, nous voulons parler d'un musée de peinture, qui se composera des bons tableaux éparpillés en divers endroits du département, et des commandes qui seront ultérieurement faites. On ne saurait trop féliciter M. Roy-Bry de son heureux projet, et rien n'y manquera si l'organisation en est confiée à M. Auguin, l'un de ces artistes de mérite que la province oppose avec succès aux célébrités de Paris.

— L'ouverture de l'Exposition universelle de New-Yorck est définitivement fixée au 15 juillet.

L'ABBAYE DU GARD.

A M. FÉLIX PIGEORY.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme vous, j'aime les ruines et les vieilles souvenances du passé; comme vous, je recueille mes impressions de voyage pour les adresser à ceux que j'aime, et c'est le seul motif qui légitimera l'envoi que je vous fais de cette lettre. Seulement, ces vieux souvenirs et ces pieuses inspirations, je ne vais pas les chercher au loin; je les trouve là, tout près de moi, sur le bord de nos fleuves, qui ne sont pas le Jourdain; sur la pente de nos collines, qui ne sont pas le Sinaï, et s'il était permis de sourire en aussi sérieuse matière, j'ajouterais que, bien que mes pèlerinages ne m'aient point mené jusqu'à Jérusalem, ils m'ont pourtant conduit *en terre sainte*, sans dépasser les limites de mon département.

Voyez plutôt.

I.

LE FRÈRE PAULUS.

Il était dix heures du matin lorsque, du haut de la montagne qui domine le cours sinueux de la Somme, nous aperçûmes la croix de fer qui surmonte le clocher de l'abbaye du Gard. Des bois épais s'élevaient à notre gauche, tandis que, devant nous, les immenses prairies de la vallée déroulaient à perte de vue leurs verdoyants tapis, miroités çà et là d'entailles et d'étangs, où apparaissait parfois une barque de pêcheur fuyant à travers les touffes des grands roseaux du marais. Parfois encore, du milieu de ce silence, compagnon de toute solitude, surgissait le coup de fusil de quelque braconnier invisible, et alors les échos s'éveillaient comme surpris d'un langage inaccoutumé, se renvoyant l'un à l'autre le fracas de l'explosion, les aboiements des chiens et le cri des sarcelles effarouchées, que nous voyions plonger et disparaître sous les eaux. Le ciel était pur, l'air calme, et les oiseaux chantaient sur les rameaux immobiles : il y avait dans l'aspect de cette nature si placide, si brillante d'une indicible quiétude, quelque chose de vague et d'indéfinissable, qui prédisposait l'âme aux douces émotions; et puis, en approchant du but sérieux de notre voyage, il nous semblait que, là où l'homme est seul avec cette nature de Dieu, il ne nous était pas permis de voir autre chose que le côté sublime du grand spectacle que la terre et le beau ciel étalaient à nos yeux.

Bientôt nous nous trouvions en face du vieux monastère, dont toutes les fenêtres cellulaires semblaient autant d'yeux qui s'ouvraient pour lancer un regard sévère sur l'indiscrète caravane qui venait troubler le silence éternel de cette solitude. De temps en temps, une tête chauve de moine passait comme un spectre à l'intérieur de ces longs corridors, et lorsqu'elle s'arrêtait pour regarder le ciel, alors nous démêlions dans l'ombre du cloître, une forme vêtue de blanc, fantastique apparition d'un monde nouveau pour nous : tout à coup, une cloche sonna dans le couvent; puis,

quelques instants après, nous vîmes la grille s'ouvrir : une longue file d'hommes, couverts de vêtements blancs, descendit vers nous en traversant la prairie; le plus profond silence planait sur cette troupe mystérieuse, que nous voyions s'avancer sans l'entendre venir : tous ces hommes, le front voilé d'une large cagouille de laine blanche, semblaient plutôt glisser sur l'herbe qu'y marcher; cette imposante procession nous rappelait ces lugubres convois, présidés par des ombres, que la sombre imagination de Dante ou de Shakspeare nous montre conduisant le deuil à des funérailles inconnues.... Et, quand la file arriva devant nous, tous, à mesure qu'ils passaient, soulevaient leur capuchon et nous saluaient, sans qu'un regard trahît leur pensée : on eût dit une galerie de statues baissant leurs têtes de pierre devant nous; et, pourtant, nous avions pu voir au grand jour de larges fronts rayonnants d'intelligence, des yeux brillants de flamme et d'amour.... oh! mais de cette flamme immatérielle qui émane de Dieu, de cet amour céleste qui va s'épurer à la source de tout amour! Tous ces hommes, parmi lesquels se sont réfugiés des comtes et des barons, des artistes et d'anciens soldats, allaient aux champs manier la faux ou pousser la charrue. Que d'autres rient de pitié en proclamant le prétendu abrutissement de ces intelligences, j'avoue ma faiblesse, et j'admire chez le héros chrétien ce que la philosophie n'hésite point à préconiser chez les Cincinnatus du paganisme.

Nous avions été prévenus qu'on n'était admis à visiter l'intérieur de l'abbaye que lorsque tous les pères en étaient sortis pour le travail, et nous profitâmes de leur départ pour nous présenter au parloir. Les dames qui nous accompagnaient eussent bien voulu nous suivre, mais les satuts de l'ordre sont inflexibles : jamais femme n'a pénétré sous ces sombres arceaux, qu'une triple grille défend aux profanes, car les hommes que cette barrière protége, ont pleuré sur les faiblesses de Salomon, de David et d'Adam lui-même, qui tous pourtant se croyaient forts :

Hélas! ils savent bien que la nature humaine
Peut faillir, en dépit des règles du saint lieu,
Et que l'âme du juste, en sa route incertaine,
Parfois, sans le vouloir, s'égare loin de Dieu!

Toujours, l'œil élevé vers la voûte éternelle,
Pour ne pas voir, en bas, le charme tentateur,
Ils craignent que leur cœur, en la voyant si belle,
N'aime la créature, au lieu du Créateur.

L'abbaye du Gard, fondée en 1137 par Girard, vidame d'Amiens, n'était plus, lorsque nous y entrâmes, ce qu'elle était autrefois : détruite par le temps et les révolutions, elle se releva de ses ruines à la fin du XVIe siècle, et fut rebâtie, à cette époque, telle qu'on la voit de nos jours. Cet édifice, d'un style simple et sévère, apparaît, vu d'un certain côté, plutôt comme une vaste maison de campagne que comme un monastère ; on y pénètre par une grille surmontée d'une croix, et l'on traverse pour arriver au *salon des hôtes*, une longue cour, coupée par de belles pelouses ombragées d'arbres fruitiers ; lorsque nous y passâmes, quelques juments y paissaient tranquillement avec leurs poulains, et la gaieté, non moins que l'embonpoint de ces quadrupèdes bénis, nous confirma dans l'idée

Que Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

Le salon d'attente, ainsi nommé sans doute parce qu'on nous fit attendre une demi-heure, l'arrivée du frère hôtelier, chargé de conduire les voyageurs, est une immense pièce lambrissée à la Louis XV; une propreté minutieuse en fait tout l'ornement; pas un seul meuble, pas même un siége ne s'y trouvent : c'est la pauvreté dans tout son luxe; quelques cadres de bois grossier renfermant des oraisons et des règlements, sont suspendus aux froides murailles. Comme antithèse ironique de cette ascétique simplicité, l'œil étonné remarque des dessus de porte peints dans la manière de Boucher et de Watteau, et dont les sujets, par une contradiction inexpliquée, représentent des bergers et surtout des bergères, qui eussent fait rêver une foule de Salomon, voire de saint Antoine.

Pendant que nous étions nous-mêmes à rêver à cette étrange anomalie, la porte s'ouvrit et nous vîmes entrer le frère hôtelier, la tête couverte de cet éternel capuchon qui, par les 28 degrés de chaleur que marquaient, ce jour-là, tous les thermomètres de la catholicité, devait être un surcroît de toilette quelque peu

superflu. J'eus bien envie de sourire, en voyant le moine se jeter à mes pieds, les mains jointes, la tête baissée jusque sur le parquet, et semblant me demander ma bénédiction; mais, involontairement, je lui tendis la main pour l'aider à se relever, et j'esquivai le signe de croix qu'il est d'usage, m'a-t-on dit depuis, de faire sur la tête inclinée de tout trappiste qu'on visite : c'est leur manière de vous souhaiter le bonjour. Le premier de nous qui se dérida, fut le moine lui-même qui, rejetant son capuchon en arrière, par un léger mouvement de tête, nous fit, en souriant, des excuses de son retard :

« Pardon, nous dit-il, de vous avoir fait faire antichambre, c'est un luxe que nous ne nous permettons pas ordinairement. »

L'homme que nous avions devant nous, était une de ces créatures privilégiées, que Dieu s'est plu à décorer avec amour : sa haute stature avait quelque chose de grave et de noble; sa tête qu'il levait avec une fierté involontaire et native, était le type de ces belles figures idéales dont Raphaël a doté tous ses immortels chefs-d'œuvre; et puis, la sévérité de son costume, si en dehors de nos modes et de nos mœurs; cette longue robe de laine blanche, aux plis rugueux et pour ainsi dire sculptés, tant il y avait de roideur dans leur agencement; tout cela avait bien une certaine étrangeté charmeresse pour des visiteurs qui, comme nous, étaient disposés à voir le côté poétique des choses. Et pourtant, au bout de cinq minutes, nous causions avec cet homme comme si c'eût été un ami d'enfance, retrouvé là après dix ans de séparation.

J'ignorais que les règles de l'ordre, en enlevant les biens et les honneurs à ceux qui ont prononcé leurs vœux, leur arrachât aussi leur nom et j'osai lui demander le sien .... Alors, ses yeux se levèrent doucement au ciel, son doigt me montra la terre et il me dit :

« Ici et là, on me nomme Paulus : le père prieur seul doit savoir le nom de mon père.... et de ma mère. »

Un instant de silence succéda ; puis le moine nous fit signe de le suivre, et lorsqu'il porta la main au bouton de la serrure du cloître, pour l'ouvrir, il se retourna et nous dit : « Maintenant, mes frères, une fois cette porte franchie, veuillez ne plus m'adresser la parole; la règle me défend de parler dans l'intérieur du monastère. »

Il se couvrit la tête de son lourd capuchon, fit le signe de la croix, après nous avoir présenté l'eau bénite qu'il puisa dans une coquille appendue au mur; puis nous ouvrit la porte qui retomba derrière nous.

GALOPPE D'ONQUAIRE.

SALON DE 1853.

IV.

PEINTURE DE GENRE. — PORTRAITS. — FLEURS, ETC

MM. E. Moyse. — F. Lehnert. — A. Béranger. — A. Gendron. — P. Martin. — P. Moynet. — E. Seigneurgens. — L. Picart. — K. Muller. — A. Giroux. — C. Doussault. — G. Rouget. — L. Boulanger. — L. Knaus. — A. Alizard. — H. Pommerenke. — F. Brémond. — A. de Balthasar. — F. Gosse. — L. Kaplinski. — A. Glaize. — H. Rodakowski. — H. Hofer. — W. Boirone. — Mme O'Connel. — A. Couder. — F. Boë. — Mlle E. Wagner. — Mlle H. de Longchamp. — A. Bida. — J. Perret. — J. de Marc. — J. Sudre. — Mme P. Laurent.

N'ayant à parler ni de la grande peinture, ni du paysage, j'avais cru ma tâche facile, je me suis trompé. Perdu, tout d'abord, au milieu de ces toiles sans nombre qui vous éblouissent par la multiplicité des couleurs, et dont les sujets se groupent confusément dans l'esprit, ma première promenade au Salon ne m'avait laissé qu'une idée générale sur l'ensemble de l'Exposition. Le lendemain, j'ai tâché d'asseoir mon jugement. Ce n'est pas une fois, c'est vingt fois qu'il faudrait revenir aux Menus-Plaisirs; car, à chaque visite nouvelle on reste surpris de voir qu'on n'a encore rien vu.

Comme les années précédentes, les tableaux de genre et le paysage tiennent le haut du pavé. L'art semble refléter la physionomie de l'époque. Les grands hôtels et les grandes peintures ont disparu. Le duc de Luynes et M. Ingres, occupé aux fresques de son château, sont des phénomènes par le temps qui court. Nous avons aujourd'hui des salons de

sept pieds de haut, et l'on aime mieux acheter à la baisse et revendre à la hausse que de commander un plafond à Delacroix ou à Chenavard. Le gouvernement seul peut se permettre ces splendides dépenses; aussi, l'art s'est-il transformé ; il a dû allier ses exigences à celles du métier.

Dans l'histoire de la peinture, le XIXe siècle datera par le nombre des tableaux de genre; chaque année ils augmentent, et toujours ils sont en progrès. A côté des Meissonnier, chefs-d'œuvres lilliputiens, des Chavet, des Frère, des Guillemin, des Armand Leleux, des Lenfant, des Willems, nous avons remarqué d'autres œuvres qui tiennent sans pâlir leur place auprès des maîtres.

M. Édouard Moyse a fait *un Chartreux jouant du violoncelle* dont nous ne saurions trop louer le fini et les qualités de composition. *Le Relai de chiens courants, équipage de lièvre*, de M. Frédéric Lehnert, les trois petits tableaux de M. A. Béranger; *Sommeil de Jésus; Enfant jouant avec un jeune chat; Enfant surpris par le mauvais temps;* plus loin *l'Idylle, Titania, le Soir d'automne*, compositions si fraîches, si poétiques, de M. Auguste Gendron ; *le Favori*, de M. Paul Martin; *le Mois de Marie*, de M. Pierre Moynet; *la Rentrée des grains*, de M. Ernest Seigneurgens ; *les Souvenirs du peuple*, de M. Louis Picart; *le ever d'une prima dona, l'Odalisque*, de M. Karl Muller ; enfin, *les chevaux* de M. Achille Giroux, dont le meilleur ouvrage sans contredit, nous semble être *l'Intérieur d'écurie*, tous ces tableaux sont la preuve irrécusable que la peinture de genre est plus que jamais en progrès.

Passons devant le *Harem turc* de M. Charles Doussault, dont les étoffes et les oranges papillotent encore à nos yeux; donnons un éloge mérité au portrait du maréchal Soult, par M. Georges Rouget, et arrivons jusqu'à M. Louis Boulanger.

Ici la station doit être plus longue. *La Paix* de M. Louis Boulanger est une œuvre vraiment sérieuse; il y règne un calme si harmonieux, une sérénité si grande dans la couleur, que tout semble concourir à symboliser le sujet. Cette jeune femme à la physionomie souriante et digne, ayant à ses côtés l'Abondance qui secoue sa corne dorée, l'Agriculture appuyée sur sa bêche et tous ces petits génies qui voltigent autour d'elle, personnifiant les arts, cette jeune femme, à notre avis, est l'image la plus heureuse de *la Paix*. Le tout est un peu pâle; mais l'énergie n'est pas toujours dans les empâtements. M. Louis Boulanger a exposé aussi un *Roi Léar et son fou*. C'est une œuvre saisissante et pleine de poésie.

Nous serions injuste si, après avoir parlé de nos compatriotes, nous laissions de côté, par un faux esprit de nationalité, deux des œuvres les plus remarquables du Salon de cette année, nous voulons parler des tableaux de M. Louis Knaus, élève de l'Académie de Dusseldorf, *le Matin après une fête de village* et *les Paysans ivres*.

Les Paysans ivres sont une pochade à la manière des Flamands, qui ne déparerait pas la collection d'un amateur. Ces deux vieillards appuyés par les épaules et les talons contre les murs du cabaret, les figures enluminées et cherchant un argument que leurs lèvres se refusent à prononcer, le groupe confus que l'on aperçoit au fond, tout cela est vrai, peint d'une bonne couleur et fait grand honneur à l'artiste dont cependant l'œuvre capitale est *le Matin après une fête de village*. Ici la composition a pris des proportions plus larges; il y a pour ainsi dire un épisode à chaque plan ; il y a dans ce tableau de grandes qualités d'avenir. Comme le disait au sujet de M. Gallait notre collaborateur, M. Alexandre de Bar, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer un regret qui sera le contre-poids de notre impartialité : c'est de n'avoir pas, en appréciant les œuvres de M. Knaus, à parler d'un disciple de l'école française.

Les portraits non plus ne manquent pas à cette Exposition, et je n'ai qu'à citer MM. Antoine Alizard, Louis Boulanger, Henri Pommerenke, Karl Muller, Charles Bouny, François Bremond, Alexandre de Balthasar, François Gosse, Louis Kaplinski, pour rappeler aux lecteurs des œuvres qu'ils ont admirées déjà sans aucun doute.

M. Auguste Glaize a fait lui-même son portrait, et c'est un des plus forts du Salon.

M. Henri Rodakowski s'est aussi placé en première ligne : la ressemblance doit être parfaite, et les mains, cette partie si difficile de l'art, sont merveilleusement traitées dans son *Portrait de Mme R.* J'ai remarqué avec intérêt l'*Hardouin de Péréfixe*, commandé par le ministère d'État et les deux portraits de femme, œuvres de M. Henry Hofer, élève de M. Couture, qui semble résolu à marcher sur les brillantes traces de son maître. Non loin du *Portrait de M. le vicomte Alfred de Chateau-Villars*, exécuté avec beaucoup de talent et de goût par M. Williams Borione, auquel nous reprocherons seulement un peu trop de carmin dans la teinte générale, nous avons aperçu le portrait de M. Romieu. Ayant à reproduire cette physionomie si fine et si bienveillante pourtant au milieu de son apparente causticité, Mme O'Connell n'a pas de tous points peut-être suivi les traits de son modèle. Ce portrait et celui de Mlle Rachel sont peints avec une énergie toute masculine, et avec une richesse de lumière qu'on rencontre rarement chez les femmes artistes. A propos de ces dernières, j'aurais voulu voir au Salon le portrait de la *Cerrito*, par Mlle Mathilde Marquet, qui a abandonné le théâtre pour la peinture et qui a si heureusement débuté dans sa nouvelle carrière par une copie de *la Vierge à la grappe*, de Mignard, achetée par le ministère de l'intérieur pour une église d'un de nos départements.

Qu'on me pardonne de courir ainsi au hasard dans l'ancien dépôt du mobilier de la couronne. Ces quinze cents tableaux accrochés aux murailles ne sont pas chose facile à étudier. Je voudrais les voir tous, m'arrêter à chacun; le temps me presse et me crie comme au juif errant : « Marche, marche ! » Je me hâte donc d'arriver au terme de ma tâche.

Parmi les tableaux de fleurs que l'on a eu l'heureuse idée de rassembler ou à peu près dans une même salle, j'ai été frappé par un délicieux bouquet de M. Alexandre Couder. C'est frais, c'est léger : on essayerait d'en distraire une fleur, si l'on se laissait aller à l'illusion qui est complète.

La *Nature morte* de M. Francis Boë est aussi fort remarquable. J'y trouve cependant un peu de confusion dans l'ensemble; mais les fruits sont parfaits de vérité.

La Récolte et *le Groupe de nénuphars* de Mlle Elise Wagner sont fort bien à leur place à côté de *la Guirlande de roses* de Mlle Henriette de Longchamp. Je crois consigner ici un véritable éloge, en assurant Mlle Wagner que ses œuvres, comme celles de Mlle de Longchamp, sont tous les jours appréciées à l'égal les unes des autres.

Quant aux dessins sur lesquels j'ai dû passer rapidement, je crois qu'il faut avant tout citer M. Alexandre Bida : deux portraits au crayon noir, gouachés ou repiqués, et une scène qu'il a rapportée d'Égypte : *un Convoi de recrues*. Nous nous souvenons de son exposition de l'année dernière, de sa *Bastonnade turque*, qui lui avait valu les éloges des connaisseurs. Nous sommes heureux de constater que cette année il y a eu encore chez l'artiste un véritable et grand progrès.

L'écueil de cette manière de procéder avec de l'encre et du crayon, retouchés et fouillés au grattoir, de ce grignotis en manière de dessin, est que parfois on arrive à la sécheresse ou à la monotonie d'effet; M. Alexandre Bida a su l'éviter. *Le Convoi de recrues* nous rappelle et peut faire le pendant de ces scènes d'Asie Mineure que Raffet nous a montrées autrefois avec tant de talent.

Je vous parlerais bien encore du charmant dessin à la plume de M. Jean-Baptiste Perret, représentant *les Nymphes pleurant la mort de Narcisse;* de la gravure remarquable de M. Johanne Demare, travail consciencieux de plusieurs années, à l'aide duquel l'artiste a reproduit un des plus beaux tableaux du Titien : *le Christ au tombeau;* des lithographies si fines de M. Jean-Pierre Sudre, *OEdipe et le sphinx*, d'après M. Ingres, *Angélique enchaînée sur le rocher*, d'après le même auteur; je vous entretiendrais bien aussi des *peintures sur émaux* de Mme Pauline Laurent et de beaucoup d'autres œuvres devant lesquelles on a plaisir à s'arrêter; mais que pourrais-je ajouter aux légitimes éloges dont ces productions ont déjà été l'objet?

Un dernier mot sur l'aspect général des salles et des galeries que je viens de parcou-

rir : les ours ont déserté le salon cette année; ils sont largement remplacés par les idylles.

Pierre de MOUSSY

L'INTENDANCE DES BEAUX-ARTS.

La confiance de l'Empereur vient d'investir M. le comte de Nieuwerkerke de nouvelles et importantes fonctions : à son titre de directeur général des Musées impériaux, le célèbre statuaire joindra désormais celui d'intendant des beaux-arts de la couronne.

Ce fait, rapproché de quelques autres événements qui viennent de s'accomplir dans les hautes sphères du pouvoir, prouve que M. de Nieuwerkerke n'a point cessé depuis son entrée au Louvre d'être l'interprète fidèle des pensées et des intentions du souverain.

Parmi les organes de la presse, ce recueil a été l'un des premiers à accueillir l'élévation de M. le comte de Nieuwerkerke à la charge de directeur général des Musées. Dans un article spécial qui remonte au mois de janvier 1850, nous avons apprécié les mérites de l'habile statuaire au double point de vue des services et des œuvres. Il était aisé de prévoir que la surintendance des beaux-arts, emportée dans la tombe par le comte d'Orsay et dont Félix Cottereau aurait peut-être été revêtu sans sa mort prématurée, devenait une charge de plus en plus nécessaire, surtout depuis la suppression de la direction générale des beaux-arts au ministère de l'intérieur.

La création de l'intendance des beaux-arts est donc le complément du décret du 14 février dernier, par lequel l'Empereur a exprimé sa volonté de rapprocher les arts le plus près possible de sa personne. Ce que M. le comte de Nieuwerkerke a déjà fait comme directeur général des Musées impériaux donne la mesure de ce qu'il fera comme intendant des beaux-arts.

La cour impériale de Rouen, réunie en assemblée générale, a voté une somme de 1500 fr. pour l'érection de la statue de Napoléon Ier dans cette ville.

ROLAND DE LASSUS.

STATUE EN BRONZE PAR M. B. FRISON.

Presque à toutes les époques, les arts ont eu droit de cité en Belgique : au XVe et au XVIe siècle, ses peintres rivalisaient avec les maîtres de l'Italie; durant les périodes suivantes, la musique et les lettres prenaient place aux côtés de la peinture : témoin ces nombreuses associations lyriques, aujourd'hui plus florissantes que jamais; témoin ces fameuses *chambres de rhétorique* qui occupaient les calmes loisirs de nos voisins, au déclin du XVIIIe siècle, quand, chez nous, l'Encyclopédie nous poussait à la Révolution. Entre les vieilles villes flamandes, qui toutes se glorifient d'avoir été le berceau de quelques grands hommes, Mons, la patrie de Jean de Hainaut, du chevalier Gilles de Thin, des orateurs Cospeau, oncle et neveu, des architectes de Breuck, Dethuin, Le Doux, s'est souvenue qu'elle avait aussi donné naissance à l'une des célébrités musicales de l'âge moderne, et elle a érigé une statue à son enfant, Roland de Lattre, plus connu en France sous le nom de Roland de Lassus, et en Italie sous celui d'Orlando Lasso.

Au concours ouvert pour cette œuvre, l'esquisse de M. Barthélemy Frison de Tournai ayant été jugée la meilleure, l'artiste a été définitivement chargé du soin d'éterniser dans le bronze les traits de l'illustre compositeur. L'inauguration de cette grande figure, coulée en airain et d'un seul jet, par M. Charnot, à la fonderie du Roule, à Paris, et dont le modèle est exposé à notre Salon sous le numéro 1354, a eu lieu à Mons le 23 mai dernier, avec une pompe qu'eussent envié jadis les comtes de Hainaut pour leurs joyeuses entrées.

Après l'exécution d'une des admirables messes de Roland de Lassus, à l'église Sainte-Élisabeth, par la Société Roland de Lattre, la Société lyrique et les élèves de l'École de musique, dirigés par M. Denefve, le cortége, au milieu duquel les autorités municipales et les invités étaient en quelque sorte perdus dans une armée de virtuoses, chanteurs et instrumentistes, car toutes les associations

lyriques de la province avaient voulu être de la fête, le cortége s'est mis en marche vers la place du Parc. Le voile qui enveloppait la statue s'est alors déchiré aux accords d'une cantate dont M. J. Denefve avait composé la musique, sur des paroles de M. Adolphe Mathieu.

Roland de Lattre a paru aux regards enthousiastes de ses arrière-neveux, et trois discours de circonstance ont été prononcés; l'un, par M. le baron de Hérissem, au nom de la commission des monuments; l'autre, par M. Dethuin, bourgmestre de la ville; le dernier, par M. Troye, gouverneur du Hainaut. Une pièce de vers remplie d'érudition et de patriotisme a ensuite été lue par M. Benoît Quinet, membre de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut :

Le voici donc, enfin!... et quand sa noble image
Devrait du temps jaloux un jour subir l'outrage,
Elle brille à jamais d'un éclat souverain
Son immortalité plus forte que l'airain.
Oui, c'est notre Lassus! O dernière victoire,
Ils se sont accomplis tous ses rêves de gloire!
La France, aux jours passés, devant lui s'inclina,
Rome nous l'enviait malgré Palestrina,
L'Allemagne l'aimáit avec idolâtrie,
Il triomphait partout.... hormis dans sa patrie!

Un collègue de M. Quinet, à la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, M. Antoine Clesse, que la Belgique place au premier rang de ses chansonniers, avait composé en l'honneur de Roland de Lassus et aussi de M. Barthélemy Frison, des couplets qui ont été chantés avec beaucoup de verve par M. Héro, professeur à l'École de musique de Mons. Un de ces couplets concerne plus spécialement le statuaire :

C'est bien Lassus, il semble qu'il existe!
Vers l'avenir marche Barthélemi :
Ton œuvre est belle! aujourd'hui dans l'artiste
Je suis heureux de trouver un ami.
Par ce Lassus, dont tu créas l'image,
Le nom Montois fut élevé bien haut;
Et nous disons, fiers de te rendre hommage,
C'est l'œuvre encor d'un enfaut du Hainaut.

Pour ce qui est de l'œuvre sculpturale de M. Barthélemy Frison, la *Gazette de Mons* s'exprime ainsi :

La statue est très-belle et très-réussie; elle est montée sur un piédestal fort élégant, la musique profane et la musique religieuse sont représentées sur deux de ses faces, sur la troisième est gravée cette inscription : ORLANDE DE LASSUS (Roland de Lattre). Sur la face opposée on lit : « Le prince des musiciens de son temps né à Mons, mort à Munich en 1594. » Ces inscriptions sont de M. Camille Wins.

La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, dont M. Camille Wins fait partie, avait chargé un de ses membres correspondants, M. Léopold Weiner, d'exécuter la médaille commémorative de cette inauguration. La médaille représente la statue vue de face avec l'hexamètre connu :

Hic ille Orlandus Lassum qui recreat orbem.

Au revers, les inscriptions du piédestal entourent une couronne de chêne et de laurier.

Méconnu dans son pays comme Homère l'avait été dans le sien, ce ne fut que quand la renommée eut ceint de son auréole le front de Lassus, ce ne fut que lorsqu'il eut été tour à tour maître de chapelle dans les cours de Naples, de Sicile, de Rome, de Londres, de Munich, que ses compatriotes se rappelèrent du pauvre enfant de chœur de l'église Saint-Nicolas, où une modeste statue fut élevée avec ce dystique :

Montigenœ Orlando, quod eo nascente renata est
Musica, Montenses hoc posuere decus.

Ainsi, d'après le poëte, la venue au monde de Lassus avait été marquée par la renaissance de la musique. Par une exception aussi rare en son temps qu'à l'époque où nous sommes, Roland de Lattre s'était essayé, et avait réussi dans tous les genres, comme l'attestent les ouvrages qu'il a laissés : *Theatrum musicum*, il excellait au théâtre; *Patrocinium Musarum*, le commerce des Muses et le culte du vieil Olympe étaient loin de lui déplaire; *Liber missarum*, les chants religieux s'échappaient avec un divin éclat de sa lyre d'or.

Au surplus, si l'on consulte les écrivains, particulièrement feu Lemayeur de Merprès et Rogeries, auteur des *Gloires de Belgique*, ainsi que les notes ou remarques qui accompagnent son poëme, on découvre que la métro-

pole du Hainaut a produit plus d'un musicien célèbre, de ce nombre Philippe de Mons, disciple de Lassus, qui fut maître de chapelle de l'empereur Maximilien, et aujourd'hui M. Fétis, qui a déjà beaucoup fait, et qui sans doute fera beaucoup encore, pour la biographie de ses confrères, et pour l'histoire de son art.

Quelque chose manquerait aux détails qui précèdent, si l'on n'ajoutait pas que dans les hommages rendus à la mémoire de Roland de Lassus, lors de cette inauguration, l'ouvrage de M. Barthélemy Frison a toujours été de moitié.

GEORGES GUÉNOT.

LES MOUTONS

DE MLLE ROSA BONHEUR.

Je n'ai jamais mieux compris que dans une visite que je fis l'autre jour à l'atelier de Rosa Bonheur, à quel point l'art de nos jours a surpassé l'art ancien dans le genre si difficile des animaux.

La renaissance a excellé à rendre certaines natures d'animaux ; mais jamais artiste d'aucun temps n'a possédé cette universalité qui embrasse toutes les espèces, et rend avec la même perfection que les chevaux, les bœufs et les moutons, les chiens de toutes races et les oiseaux. Ajoutons que, dans cet atelier, la sculpture rivalise avec la peinture pour le genre des animaux.

Quand je dis Rosa Bonheur tout court, ce n'est point familiarité, l'art a toujours droit au respect, c'est par anticipation sur la postérité. A un personnage qui, faisant l'important, disait familièrement : « Mignard, » Louis XIV donna cette leçon de politesse : « Moi, je dis monsieur Mignard. — Sire, dit le peintre, voilà tantôt quarante ans que je travaille à faire oublier le *monsieur* qui gâte mon nom. » A peine âgée de trente ans, notre jeune artiste a déjà conquis ce qu'ambitionnait Mignard au déclin de sa carrière.

Dans un accès de noble orgueil, l'acteur Garrick disait : « On foisonne d'hommes d'État, de littérateurs, d'orateurs, de grands capitaines, mais les grands acteurs, c'est à peine si chaque génération en produit un ! » Garrick avait raison ; mais il aurait dû ajouter que ce qui n'est pas moins rare qu'un grand acteur, c'est un grand peintre de moutons. Cela est si vrai qu'aujourd'hui nous n'avons qu'une grande tragédienne et une célébrité sans égale comme peintre de moutons. Celle-ci est à l'atelier ce qu'est l'autre à la scène, c'est-à-dire une des illustrations du pays.

On a souvent dit que jamais femme n'a fait une bonne tragédie ; mais jamais femme encore n'avait excellé dans le genre si difficile des animaux ; jamais toile de cinq mètres d'étendue n'avait, comme *le Marché aux Chevaux*, donné des leçons aux plus experts dans le genre. Auprès de ces réalités de l'art, que deviennent les chevaux fantastiques, hors nature, de l'antiquité et de la renaissance?

Parmi les peintres les plus renommés, pas un seul n'a su faire des moutons. Quels étranges animaux a faits Raphaël dans sa fameuse fresque *Paissez mes brebis*. Il aurait tout aussi bien pu dire : « Paissez mes chameaux. » Titien, Paul Véronèse et cent autres renommées de toutes les écoles ont fait des moutons à effrayer les loups.

Tout grand paysagiste qu'il était, Claude Lorrain faisait des animaux qui étaient la meilleure consolation qu'il pût offrir à ses rivaux. Aussi disait-il qu'il vendait le paysage et donnait les figures par-dessus le marché : bœufs et moutons compris, bien entendu.

Je n'ai jamais compris pourquoi le beau-père de Paul Potter refusait de donner sa fille à un peintre qui, disait-il, faisait mieux les animaux que les hommes. Ce brave homme faisait une défaveur de ce qui aurait dû être un titre. Il ignorait ce qui a été si souvent dit, qu'il y a cent peintres de héros contre un bon peintre de moutons. Cette merveilleuse spécialité n'est le partage que de quelques élus. Le pinceau de Rosa Bonheur, plus bienveillant pour l'humanité que celui de Paul Potter, a réhabilité l'homme et l'a presque élevé à la hauteur du mouton ses plus chères amours. L'homme, cet animal dont l'imperfection a donné des regrets au Créateur et a motivé le déluge ; l'homme, en dépit de son origine di-

vine, a été humilié par l'art grec. Eh bien! je parierais que Phidias, le créateur de l'idéalité grecque, cet artiste rival des dieux, ne savait pas faire des moutons. Pourquoi avant de recommencer son œuvre, après le déluge, qui n'était que l'éponge mouillée passée sur sa toile, Dieu n'a-t-il pas pris quelques leçons de Phidias! De l'erreur primitive du Créateur, résulte la preuve bien évidente que Dieu a créé le mouton, cet animal qui fait le désespoir du pinceau, pour se consoler d'avoir fait l'homme. Au point de vue moral comme au physique, c'est le mouton qui est le chef-d'œuvre, l'honneur de la création.

C'est grâce à cette incontestable supériorité, que l'agneau a mérité d'être l'emblème du divin Sauveur. A cette occasion, remarquons encore qu'en peinture, en sculpture, le Christ est moins difficile à rendre que son emblème. J'en appelle à la plupart des tableaux d'église, à Raphaël, à Titien, à Puget, eux-mêmes. La suprême difficulté de l'art c'est le mouton. Avec cet air bénin, rien de plus difficile à attraper.

Mme Deshoulières seule a su chanter les moutons comme Rosa Bonheur seule les sait peindre. Une idylle de la première illustrée par celle-ci serait une œuvre d'harmonie du plus ravissant effet.

Je dois le dire, un regret m'a pris en sortant du Salon, c'est de n'y point avoir vu un magnifique bélier que j'avais admiré dans l'atelier de Rosa Bonheur, et duquel, par prudence, je m'étais écarté pour éviter le coup de tête. Je me suis enquis pourquoi le superbe animal n'avait pas eu les honneurs de l'exposition. Comme aucune bonne raison ne m'était donnée, je me suis évertué à chercher la véritable, que je pense avoir trouvée : l'artiste aura craint la rivalité. Il est certain que, sans s'en vanter, ce bélier, qui, lui aussi, travaille d'après nature, fait aussi bien les moutons que celle qui l'a si injustement frustré des honneurs du Salon. Les plus grands talents ne sont pas toujours exempts de ces petites rivalités de métier.

COURTOIS.

EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

II.

TRAVAUX DE NAPOLÉON.

Lorsque l'on compose les plans d'un édifice, on ne doit pas seulement lui donner le caractère et les distributions qui lui conviennent, mais encore, lors de sa construction, on doit le situer de manière à ce qu'il s'accorde, se groupe avec les bâtiments qui l'avoisinent pour former un ensemble qui concoure à l'embellissement d'un quartier.

C'est ainsi que l'Empereur entendait qu'on établît les nombreuses constructions qu'il projetait; il avait parfaitement senti les divers avantages d'un pareil mode d'arrangement; aussi dans une lettre du 30 mai 1807, adressée du quartier impérial de Firkenstein à M. de Champagny, ministre de l'intérieur, lit-on, au sujet du temple de la Gloire, aujourd'hui la Madeleine, le passage suivant : « Le projet de M. Vignon réunit à beaucoup d'avantages celui de s'accorder mieux avec le palais Législatif et de ne pas écraser les Tuileries. »

Le palais du quai d'Orsay fut élevé pour enrichir la ligne des quais, et afin que de la terrasse des Tuileries on eût en regard un bel édifice; l'Arc de Triomphe, le palais Législatif, la Madeleine ont été disposés vis-à-vis de la place de la Concorde, pour établir une harmonie parfaite avec ses constructions et ajouter encore à sa beauté. Il en fut de même de la rue de Rivoli et de la colonne Vendôme relativement au jardin des Tuileries; du palais du roi de Rome, projeté vis-à-vis du pont d'Iéna, par rapport au champ de Mars et à l'école Militaire.

Partout Napoléon créa, selon les besoins ou les circonstances, de belles dispositions qu'il enrichit de monuments qui s'y rattachent et les font valoir. Non-seulement ce grand capitaine, tout en faisant pénétrer les rayons de sa gloire d'Orient en Occident, présidait à ces vastes projets; mais encore, comme s'il eût pressenti que la Providence serait avare de temps pour lui et que ses moments étaient comptés, il prescrivait immédiatement l'exé-

cution des travaux, et fixait une époque pour leur achèvement.

A peine est-il au consulat qu'il ordonne, par décrets des 13 messidor et 25 thermidor an x, que le quai d'Orsay soit immédiatement construit, et que les ouvrages nécessaires pour la déviation de la rivière de l'Ourcq soient commencés le 1er vendémiaire an xi, et les eaux arrivées à la Villette à la fin de l'an xiii.

Un décret du 26 février 1806 ordonne l'érection de l'Arc de Triomphe du Carrousel avant le 1er novembre de la même année, et exige que tous les travaux d'arts soient achevés avant le 1er janvier 1809. Un autre décret enjoint l'achèvement, en six ans, du quai allant du pont de la Concorde à celui d'Iéna. Par divers décrets du 26 février 1811, datés des Tuileries, il donne ordre que les agrandissements de l'hôtel de ville, le prolongement de la rue de Tournon, la formation de la place Saint-Sulpice, et la construction du marché des Carmes, soient terminés dans la même année. Les cinq abattoirs, dont l'érection avait été prescrite le 9 février 1810, durent être achevés en 1812, et les halles centrales finies en 1814.

Pour l'entrepôt des vins, le ministre de l'intérieur fut chargé de soumettre à l'Empereur les devis et les plans du 26 février 1811 au 1er mai. La pose de la première pierre en fut fixée au 15 août suivant. Les constructions entourant cet entrepôt devaient être achevées en 1812; les deux tiers de l'établissement en 1814, et le tiers restant en 1816. Un décret daté de Trianon ordonne que le ministère des finances soit bâti en trois ans.

L'Empereur ne se contentait pas de prescrire l'exécution de ces édifices en un temps limité, mais encore, afin de ne pas dépasser les ressources du trésor public, il exigeait qu'on le fixât sur ce qu'ils devaient coûter. Ainsi pour l'établissement de la grande halle centrale et de l'entrepôt des vins, le ministre de l'intérieur dut lui soumettre l'aperçu des dépenses d'achat de terrains et le devis des constructions. Pour le quai Napoléon, les frais devaient être couverts, en partie, par la démolition des maisons situées sur ce quai, en ayant soin de réserver les pierres et moellons qui pourraient servir.

La manière dont devaient être bâtis les édifices qu'il projetait, la nature des matériaux à y employer, la contenance de leur emplacement, leurs dispositions générales, n'échappaient pas à la pénétration vive, à l'esprit investigateur de Napoléon.

La coupole en bois de la halle au blé, incendiée en 1812, fut reconstruite, par ses ordres, au moyen d'une charpente en fer recouverte de lames de cuivre. Pour les archives de l'Empire, qu'un décret du 21 mars 1812 enjoignait d'établir sur la rive gauche de la Seine, entre le pont de la Concorde et le pont d'Iéna, il fallait qu'elles comprissent un emplacement de 100 000 mètres cubes, et qu'elles fussent bâties tout en pierre et en fer, sans qu'il entrât aucun bois dans leur construction. L'entrepôt des vins devait contenir, tant à couvert qu'à découvert, 150 000 pièces de vin; les greniers de réserve dans le projet primitif avait six étages propres à recevoir 25 000 mètres cubes de blé, qui, avec les farines, réunies au rez-de-chaussée, suffisaient à la consommation de Paris pendant deux à trois mois.

Le génie élevé de l'Empereur ne lui laissait concevoir que des choses grandes et belles; on jugera de la hauteur de ses vues par ces admirables dispositions.

Le boulevard Malesherbes, allant de la place de la Madeleine à la barrière de Monceau, fut prescrit dès 1808, pour placer le temple de la Gloire entre deux boulevards, l'entourant à droite et à gauche. Ce projet, si beau et si simple, eût remedié à la position irrégulière de la Madeleine, qui se présente obliquement, par rapport au boulevard actuel. Ces deux avenues produiraient le même effet, à la suite de cette église, que les quais des Orfévres et de l'Horloge font à la suite du monument de Henri IV au pont Neuf.

Le boulevard Mazas fut créé pour réunir la barrière du Trône au pont d'Austerlitz. Un immense cours planté d'arbres dut être établi sur la rive gauche du pont de la Concorde à celui d'Iéna. Le magnifique palais du roi de Rome, placé sur les hauteurs de Chaillot, en

face du Champ de Mars et de l'école Militaire, eût dominé tout Paris. Par divers décrets, les façades des rues de Rivoli et des Pyramides, ainsi que les places de la Madeleine et de Saint-Sulpice, durent être construites d'après la décoration adoptée par le ministre de l'intérieur. Le palais Législatif, celui du Conseil d'État, le ministère des finances, la Bourse, l'entrepôt des vins, le Jardin des Plantes, les halles, les marchés, les abattoirs et beaucoup d'autres édifices furent isolés de tous côtés par des rues, ou établis sur de vastes places, laissant apercevoir les diverses faces de ces monuments.

Les dépenses reconnues utiles, quelque considérables qu'elles fussent, n'arrêtaient point l'Empereur dans l'exécution de ses projets. Un nombre prodigieux de maisons furent abattues et des terrains acquis pour l'établissement des quais, des halles, des marchés, et la formation des rues de Rivoli et de Tournon, comme aussi pour l'agrandissement des lycées, des colléges et de l'hôtel de ville, augmenté de l'hôpital du Saint-Esprit et de l'église Saint-Jean en Grève. Pour la formation seulement du canal de la Villette à la Bastille, cent soixante-huit propriétés furent acquises. Beaucoup de bâtiments furent également acquis pour la construction de l'entrepôt des vins qui occupe une superficie de 134 000 mètres, et dans lequel une ville de quatrième ordre et ses faubourgs seraient aisément placés.

A. MARCELLIN,
Architecte.

LA FEMME ARTISTE.

A madame Antonine LAPOTER-CHÉREAU.

Gloire à la femme artiste, à ce charmant génie
Que l'homme, en son orgueil, trop souvent lui dé-
Et dont l'aile légère et forte, tour à tour, [nie,
Lui promet un renom qui vivra plus d'un jour.
Ceci n'est point pour vous, aimables souveraines,
De la mode et du goût, qui de plaisirs sans peines
Savez avec esprit vous faire bonne part,
En effleurant du doigt la surface de l'art.
D'artistes complaisants, chaque jour entourées,
Par leur discrète main vos œuvres sont parées,
Et, commodes sujets d'ineffables douceurs,
Vous valent en tous lieux des éloges trompeurs.
Non, ce n'est pas pour vous, mais pour ces âmes fiè-
Que ne séduisent point des triomphes vulgaires. [res
Soit que l'effet puissant d'un habile pinceau,
Ou le savant relief, ouvrage du ciseau,
Enchantent nos regards par leur douce magie,
Soit que, par les accords d'une docte harmonie,
Aux fériques séjours nos sens soient transportés,
Leurs durables succès d'avance sont comptés.
Mais aussi, quel travail et quelle ardeur sacrée,
Soutiennent leur élan vers la voûte azurée
Où leurs noms glorieux, inscrits en lettres d'or,
Dans un long avenir se feront lire encor!
Dès les premiers rayons de l'aube matinale,
La jeune artiste a fui sa couche virginale;
Il lui tarde déjà, dans son brillant espoir,
De prendre le crayon, de prendre l'ébauchoir,
Ou le cahier noté par la main du grand maître.
Son talent, quelque jour, resplendira peut-être!
De succès en succès son nom bientôt cité,
Par tous les gens de goût se verra répété.
De quel bonheur, alors, s'embellira sa vie!
Un saint enthousiasme, en son âme ravie,
De ce monde viendra compenser les douleurs:
Ses plus rudes sentiers auront encor des fleurs.
Et puis, il faut compter la noble indépendance
Assurée au talent par une douce aisance.
Dans l'état social, injuste et peu sensé,
Le labeur de la femme est mal récompensé....
Du sort, aveugle et sourd, défiant le caprice,
La femme artiste seule échappe à l'injustice;
Et fière avec raison du fruit de ses travaux,
S'élève aux yeux de tous.... même de ses rivaux!
Argument solennel à l'appui de ce thème,
Plus d'une main de femme, à notre époque même,
Signale sa puissance en traits victorieux.
L'une d'elles surtout, brillant à tous les yeux
De ses mâles rivaux, antagoniste heureuse,
A conquis leur suffrage, et leur voix généreuse
Au nombre des élus portant Rosa Bonheur,
Veut pour elle obtenir l'étoile de l'honneur.
Gloire à la femme artiste, à ce charmant génie
Que l'homme, en son orgueil, trop souvent lui dé-
Et dont l'aile légère et forte, tour à tour, [nie,
Lui promet un renom qui vivra plus d'un jour!

C. FARCY.

CHARLES BOUTON.

Bouton, dont les arts pleurent la perte récente, a été l'un des plus laborieux peintres de son époque; la croix de la Légion d'honneur avait, dès 1825, récompensé ses persévérants efforts. L'artiste avait débuté en maître par

l'exécution des premiers panoramas qui émurent si vivement la curiosité parisienne; depuis, les Salons du Louvre le comptèrent presque toujours au nombre des élus du jury et du public. Peut-être lira-t-on avec intérêt la rapide nomenclature de ses œuvres :

Première exposition : *Vue d'une des portes de la ville de Troyes. Intérieur des chapelles souterraines de Saint-Denis.* (Médaille de deuxième classe.)

Deuxième exposition : *Intérieur de la salle du* XIIIe *siècle.* (Musée des Petits-Augustins.) Le succès de ce genre de tableau fit donner à l'artiste le titre de peintre d'intérieurs, dénomination inconnue jusqu'alors. Ce tableau fut acquis par l'ex-impératrice Joséphine.

Troisième exposition : *Intérieur de la salle du* XIVe *siècle* (Musée des Petits-Augustins), placé au Musée du Luxembourg. *Intérieur des bains Julien* (maintenant au palais de Saint-Cloud).

Quatrième exposition : *Chapelle du calvaire de Saint-Roch* (au palais de Saint-Cloud). *Grotte de Saint-Germain de la Truite* (au Cabinet de M. Bizet).

Cinquième exposition : *La Petite Baigneuse* (Galerie de Mme la duchesse de Berri). *Édouard en Écosse* (Galerie de M. le comte de Pourtales).

Sixième exposition : *Michel Cervantes en prison. Intérieur de l'église Montmartre* (Galerie Laffitte).

Septième exposition : *Saint Louis au tombeau de sa mère* (au palais de Fontainebleau, galerie de Diane); tableau du concours où M. Horace Vernet a remporté le prix à la majorité d'une voix sur M. Bouton qui, par compensation, reçut une grande médaille d'or considérée comme prix. *Intérieur de la salle du* XVe *siècle* (Musée des Petits-Augustins). *Intérieur d'une ruine au bord de la mer.* Tableau de grande dimension (à la galerie du Palais-Royal).

Huitième exposition : *Saint-Étienne du Mont; la Chapelle sépulcrale* (au château de Dreux); *intérieur de l'église d'Eu* (au château d'Eu).

Enfin une multitude de petits tableaux disséminés dans les différentes galeries d'amateurs, indépendamment des tableaux du Diorama, dont Bouton fut l'un des inventeurs.

Le simple résumé de ces ouvrages vaut une oraison funèbre.

HORSIN DÉON.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 497.

Séance du mardi 5 *juillet* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance publique qui a eu lieu dans les salons de M. Herz, le dimanche 19 juin 1853, et de celui de la séance du mardi du même mois. Ces deux procès-verbaux sont mis aux voix et adoptés.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Une lettre de M. Tolosa, par laquelle il remercie la Société de la médaille de bronze qu'elle lui a décernée en séance publique.

2° Une lettre de M. Ch. Chevalier, par laquelle il annonce que M. Cuvelier d'Arras lui adresse des épreuves obtenues par la photographie, et que cet amateur le charge de les soumettre à la Société libre des Beaux-Arts. Des remercîments sont adressés à M. Cuvelier, et l'examen de ses photographies prendra place dans le cours de la séance.

3° Une seconde lettre de M. Ch. Chevalier, par laquelle il forme le désir que la Société prenne en considération diverses propositions faites par lui, et détaillées dans sa lettre. Cette demande est signée de l'auteur et par neuf membres de la Société. La Société déclare que, vu la régularité des formes de cette demande, qui touche de près à la modification des statuts, il y sera donné suite, conformément aux articles 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58 des statuts constitutifs.

4° Une lettre de M. E. Vavin, venant à l'appui du désir exprimé par M. Chevalier. Cette demande, dont le but est d'adjoindre une septième section, sous le nom de section de photographie et des arts industriels, est

appuyée par la prise en considération de la signature de dix de nos collègues. Il est décidé que le but de cette lettre étant le même que celui de la précédente, elle sera jointe à celle-ci, et renvoyée à la commission chargée de statuer sur la suite à y donner. Cette commission est, par suite de l'article 53, composée de MM. les membres du bureau, de ceux du comité administratif et de trois des anciens présidents. MM. Mirault, Normand et Alexis Noël.

5° Une lettre de M. Lambert, avocat, contenant la demande des statuts et de la liste des membres de la Société. M. le président déclare qu'il sera donné suite à cette demande.

6° Une lettre de M. Adrien de Lafage, par laquelle il réclame quatre planches représentant les instruments de musique et les danses égyptiennes, dont le tirage a été joint au quatorzième tome de nos annales. Le secrétaire général est chargé de répondre à M. de Lafage.

7° Une lettre du ministère de l'instruction publique pour retirer les publications qui nous sont envoyées et qui sont déposées au deuxième bureau du secrétariat de ce même ministère.

8° Deux numéros du journal anglais *the Builder*, renvoyé comme d'usage à M. Blondin, rapporteur ordinaire de cette publication.

9° Un volume intitulé : *Recueil des actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux* (3ᵉ *trimestre.*) Renvoyé à M. Henri de Sauclières.

10° Un volume de lettres sur l'histoire de l'architecture (*History in ruins a series of Letters to a Lady*), offert par M. George Godwin, notre correspondant à Londres, directeur du *the Builder*, membre de l'Institut royal des architectes britanniques. Cet ouvrage est renvoyé à M. A. Blondin, avec prière de nous en rendre compte.

11° Les numéros des 19 et 26 juin 1853, du *Musée universel*, renvoyés à M. Paul Carpentier, avec prière de nous en faire un rapport.

12° Les 19ᵉ, 20ᵉ, 21ᵉ, 22ᵉ, 23ᵉ, 24ᵉ, 25ᵉ et 26ᵉ numéros des *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, lesquels sont renvoyés à M. Pernot.

13° Une brochure contenant le compte rendu de la séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (année 1852), renvoyée à M. Blondin.

14° Vingt exemplaires du programme des prix proposés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, pour être décernés dans les années 1854, 1855, 1860 et 1865. Deux de ces programmes sont déposés aux archives, et les autres distribués aux membres présents à la séance.

La correspondance étant terminée, il est procédé à la nomination de l'archiviste bibliothécaire. M. Colin, ayant réuni la majorité des voix, par suite du scrutin secret, est proclamé à cette fonction.

Le scrutin circule pour la nomination du comité administratif. MM. Péron, Bourla et de Longpérier sont désignés pour faire partie de ce comité, et proclamés membres par M. le président.

Il est également procédé à la nomination des membres du comité de rédaction : sont nommés membres titulaires de ce comité, MM. Horsin Déon, Henri de Sauclières et Maillet; MM. les membres adjoints au même comité sont MM. Eugène Vavin, Moultat et Noël.

M. le président procède à l'installation des membres du bureau, pour l'année académique 1853-1854. A cet effet, ceux des membres présents occupent la place qui leur est désignée et qu'ils doivent conserver pendant la session.

La Société examine avec attention et détail les belles épreuves photographiques de M. Cuvelier d'Arras, et M. le président remercie M. Chevalier des intéressantes communications qu'il nous fait à chaque séance.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 19 juillet 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 5 juillet 1853. — 2° Correspondance. — 3° Rapport de M. Maillet sur l'ouvrage de

M. Henri de Sauclières, intitulé : *Esquisses sur la province d'Alger ; scènes de mœurs arabes.* — 4° Rapport de M. Dussauce sur l'intéressant mémoire présenté à Sa Majesté l'empereur Napoléon III, par le comité central des artistes industriels de Paris. — 5° Nomination des présidents et vice-présidents de chaque section. 6° Rapport de M. Blondin sur le volume de la séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. 7° Questions diverses.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 1er juillet 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

La séance est ouverte à neuf heures. La parole est donnée au secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la séance du 17 juin.

Relativement au vote sur la priorité de l'impression du rapport de M. Siméon Chaumier, le président annonce que M. Pigeory n'a pu accueillir cette insertion, attendu que plusieurs journaux avaient publié le rapport dont il s'agit.

Après cette explication, le procès-verbal est adopté.

MM. Garneray et E. Thomas, qui avaient été désignés pour assister à la séance de ce jour, écrivent qu'ils ne peuvent venir.

M. A. Couder, ayant été malade, a été privé d'assister à nos réunions.

M. le maire d'Oncy a écrit à M. le président qu'il a annoncé aux habitants de sa commune la mort regrettable de M. Guersant, auteur du buste de Lantara, et que M. le curé l'a recommandé aux prières de l'église.

Le secrétaire général lit une lettre de notre secrétaire, M. Clerget, sur sa mission en Angleterre.

Notre collègue, qui arrivera probablement à la prochaine séance du comité, fera un rapport général sur ses travaux.

M. L. Schaal communique au Comité un rapport publié dans le journal de l'éducation populaire, sur sa méthode de dessin. Cette lecture est accueillie avec faveur.

M. le président rappelle aux membres du comité que le port des lettres affranchies pour Paris vient d'être réduit à 10 centimes, et il invite ceux de ses collègues qui auraient à lui écrire, de vouloir bien faire profiter le comité du bénéfice de la loi.

L'admission de M. Arthur Dandalle est mise aux voix et adoptée. M. Dandalle est proclamé membre adjoint du comité central.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 15 juillet 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 1er juillet; 2° correspondance; 3° discours de M. Thomas sur la régénération de l'art religieux, quant à la question des modèles d'hommes et de femmes; 4° propositions diverses.

Le secrétaire général,

H. VIGER DUVIGNAU.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Porte-Saint-Martin, *l'Honneur de la maison.* — Gymnase, *Maurice, ou l'amour à vingt ans.* — Variétés, *les Deux Marguerites.*

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin a eu successivement Frédérick, Ligier, Mélingue et ses statuettes. Il a vécu exceptionnellement et a servi à son public la soupe à la tortue, le poulet à la Marengo, et tout ce qu'il y a de plus épicé au monde ; voilà qu'il revient au potage ordinaire et au simple beefteack. Un changement de régime si brusque lui sera-t-il profitable? Peut-être. On ne saurait tous les jours faire des dîners de Lucullus, et le public se contentera probablement, pendant un mois ou deux, de ce bouilli domestique. C'est du reste un excellent ordinaire. La pièce est de résistance et habilement faite; on y trouve un véritable intérêt.

Le colonel Georges a commis, dans sa jeunesse, une faute dont il ne se souvient plus. Il a laissé derrière lui, avant de partir pour l'Afrique, un enfant qui ne porte pas son nom. Vingt ans après le colonel Georges se retrouve en face de ce fils, qui ne le connaît pas, et qu'il ne connaît pas lui-même. Une querelle terrible s'élève entre le père

et le fils, et un duel à mort va avoir lieu, lorsque le colonel est instruit de sa paternité par le mari même de celle qu'il a séduite jadis, et le colonel, au risque de passer pour un lâche, se voit forcé de faire des excuses à son fils, sans pouvoir lui révéler les sentiments qui le font agir. Cette donnée est dramatique, et les auteurs en ont tiré un très-grand parti. Tous les rôles ont de l'effet; ils sont tous tracés à merveille et joués très-convenablement. Luguet, Bignon, Mme Lucie Mabire, se sont faits remarquer. Bignon s'assouplit et compose. Si cette pièce était arrivée dans le cœur de l'hiver au lieu de tomber au milieu des chaleurs de l'été, nul doute qu'elle n'eût attiré la foule. Quel que soit son résultat financier, elle est on ne peut pas plus honorable pour les auteurs, MM. Léon Battu et Desvignes; elle prouve que leur main est exercée, et qu'ils obtiendront de grands succès, s'ils n'obtiennent pas dès à présent celui qu'ils méritent.

Ou je me trompe fort, ou M. Scribe a fait plus que de donner à MM. Lefranc et Bourdois la permission de mettre son roman de *Maurice* au théâtre; il a dû coopérer à l'œuvre. On sent, pour ainsi dire, cette heureuse collaboration de l'un à l'autre bout de la pièce. C'est bien là son procédé! On sait comme M. Scribe excelle à se tirer des embarras les plus inextricables qu'il se crée à plaisir, à rendre possible les situations les plus invraisemblables, à renfermer dans les limites des bienséances les actions les plus scabreuses. Ainsi ont fait sous sa direction, sinon avec son concours, les auteurs de *Maurice*. Vous voyez dans ce vaudeville la femme la plus vertueuse aux prises avec les positions les plus compromettantes, sans que sa vertu subisse le moindre échec. Mlle Laurentine, qu'on applaudissait naguères à la Gaieté, a représenté avec beaucoup de charme et de pudeur cette dame intéressante, et si ce n'est qu'on a à regretter la mort de ce bon et joyeux Villars, qui n'est pas habitué à des dénoûments si funestes, on se retire parfaitement satisfait de ce gracieux et spirituel ouvrage. On remonte à ce théâtre *le Démon du foyer*, de Georges Sand, pièce dans laquelle une jeune et intelligente actrice, Mlle Dérieux, continuera ses débuts par le rôle que Mme Rose Chéri a créé. Il y a chez cette jeune personne, comme chez Mlle Laurentine, beaucoup d'avenir.

Les Variétés ont dû un nouveau succès aux auteurs de *la Ferme de Primerose*. *Les Deux Marguerites* ont complétement réussi; la pièce est ingénieuse; elle offre surtout, dans un double rôle, à une actrice expérimentée, l'occasion de déployer des qualités opposées. Mlle Dalloca, tantôt en paysanne, tantôt en grande dame, a répondu à l'attente de la direction. Cette actrice vient de Pétersbourg, où l'on continue à jouer la comédie. Mais en fait de comédiens, les plus grands ne sont pas toujours sur le théâtre.

HIPPOLYTE LUCAS

RESTAURATIONS DE THÉATRES.

Le vent est aux restaurations de théâtres. L'Académie impériale de musique, fermée depuis la fin du mois dernier, rouvrira ses portes le 10 août, après plus de six semaines de vacances, consacrées à des travaux d'embellissement tels que la vaste salle de la rue Lepelletier n'en aura jamais subi de semblables depuis son édification. Ces travaux, exécutés sous la direction de M. Rohault de Fleury, architecte de l'Opéra, et auquel le gouvernement affecte une somme très-importante, permettent de croire que l'on ne songe pas à déplacer de longtemps encore notre première scène lyrique. — Le Théâtre-Italien paraît, lui aussi, fort disposé à rafraîchir ses dorures et ses stucs; le bruit court que dans ce cas les ouvriers mettraient la main à l'œuvre vers la fin du mois. — Deux autres restaurations depuis longtemps attendues ont été effectuées sur ces entrefaites : celle du Palais-Royal, où l'on est maintenant beaucoup plus à l'aise, car l'architecte a résolu le difficile problème d'augmenter le nombre des places dans une enceinte précédemment trop petite, sans néanmoins agrandir le contenant; celle de l'Opéra-Comique, qui n'a porté, pour ce qui concerne la salle, que sur la partie décorative, mais où l'on a fort richement fait les choses. Tous les siéges et toutes les tentures de velours rouge se détachent sur des fonds gros vert; l'avant-scène impériale est d'un majestueux aspect; le rideau principal et le rideau de manœuvre sont rehaussés d'une large bordure d'or en manière de cadre. M. Émile Perrin, directeur de l'Opéra-Comique et, comme on sait, ancien élève de M. Picot, a présidé lui-même à cet ensemble ornemental.

MÉLANGES.

15 juillet.

Le nouveau préfet de la Seine, M. Haussmann, a voulu signaler son avénement aux affaires munici-

pales par une marque officielle d'intérêt pour les arts ; samedi dernier, il a présidé l'inauguration des peintures décoratives de Saint-Vincent de Paul, dont nous rendrons très-prochainement compte.

— Le tableau *exposé par ordre* à la réouverture du Salon, et qui semble être la reproduction de la ballade allemande : *la Revue de minuit* est l'œuvre d'un artiste de l'école de Munich, M. Dietz, recommandé à l'Empereur par M. Tascher de La Pagerie, grand maître de la maison de l'Impératrice. Le tableau de M Dietz a été acheté par Sa Majesté, qui, par déférence pour M. Tascher de La Pagerie, a ordonné qu'il fût, contre tous les précédents, admis à l'exposition.

— La lettre suivante nous a été adressée au sujet de *la Loterie du Salon de* 1853 *et des Salons ultérieurs :* « Je trouve votre projet de loterie du Salon tellement utile aux arts et aux artistes que je n'aurais pu croire qu'il pût soulever la moindre opposition. Puisqu'il en est autrement, je vous prie de joindre mon adhésion à celles que vous avez reçues. « Ch. Janson, statuaire. »

— On est en train de sculpter le pilier qui coupe en deux la porte centrale du portail de Notre-Dame. Dans ce pilier est ménagée une niche qui va recevoir une statue de la Vierge.

— La remise des couronnes données par le Saint-Père à l'église Notre-Dame des Victoires de Paris, s'est accomplie samedi dernier avec une solennité véritablement imposante. La grande couronne destinée à la Vierge a vingt et un centimètres de diamètre au bandeau, trente-quatre centimètres dans la grande largeur et trente-sept centimètres de hauteur, y compris le petit globe et la croix qui la surmontent. Le bandeau porte douze étoiles en émail blanc environnées de petites pierres précieuses, et douze grandes pierres, émeraudes, saphirs, topazes, hyacinthes, aigues-marines, environnées de petites perles. Le bandeau est surmonté de sept têtes d'anges qui supportent les sept pans de la couronne, flanqués de sept écussons en émaux, ornés de pierres fines, et sur lesquelles se trouvent, au milieu, le armes du Saint-Père, et de chaque côté les armoiries du chapitre de Saint-Pierre, qui a voulu se joindre, par un décret spécial, aux intentions bienveillantes du pape. Enfin la croix se compose de onze diamants. La couronne de l'Enfant Jésus a un peu plus de hauteur proportionnellement. Le diamètre du bandeau est de dix-huit centimètres, le grand diamètre porte vingt-sept centimètres, et la hauteur totale trente-trois centimètres. Le bandeau supporte douze croix antiques en émail rouge et douze grandes pierres fines : le tout environné de perles. Cette couronne n'a que six pans au lieu de sept, sans têtes d'anges. Sur les six écussons en émail se trouvent les mêmes armoiries que dans la première couronne. Le globe est également ceint d'une bande indiquant le décret du chapitre du Vatican, et la croix se compose de dix diamants. Le prix des deux couronnes est évalué à 12 000 écus romains, à peu près 65 000 francs de notre monnaie.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a procédé aujourd'hui à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Pardessus. Au quatrième tour de scrutin, M. Emmanuel de Rougé a obtenu 18 voix sur 34 votans.

— L'Académie des Beaux-Arts avait à juger aujourd'hui le concours pour le grand prix de composition musicale. La section de musique avait été d'avis qu'il n'y avait pas lieu de décerner le premier grand prix qui fait du lauréat un pensionnaire de l'école française à Rome. L'Académie, après avoir entendu les six compositiens musicales des concurrents, sur des paroles intitulées *les Rochers d'Appenzell*, de M. Édouard Monnais, a décerné le premier grand prix à M. Galibert, élève de M. Halévy, et second prix de l'an dernier. — Le second prix a été décerné à un autre élève de M. Halévy, M. Durand.

— Les mouleurs du Louvre poursuivent activement le moulage des chapiteaux, des corniches, des pendentifs, etc., qui décorent la façade orientale du pavillon de l'Horloge. Tous ces ornements seront reproduits, dit-on, sur le pavillon de l'aile de jonction qui s'élève vis-à-vis du Palais-Royal.

— L'Église de Sainte-Marie, des Batignolles, restaurée et agrandie, vient de recevoir un indispensable complément de décoration intérieure : des verrières, qui ont le mérite d'être très-brillantes et de conserver une somme suffisante de lumière, ornent déjà les bas-côtés de la nef ; trois de ces verrières contiennent des sujets exécutés avec talent par M. Émile Thibaud, peintre-verrier, à Clermont-Ferrand. D'autres sujets doivent alterner avec les vitraux à ornements et compléter ainsi cet important travail. M. Émile Thibaud est au nombre des peintres-verriers chargés des vitraux de l'église Sainte-Clotilde.

— Le chœur de la cathédrale de Tournai vient de s'enrichir de deux nouveaux vitraux qui excitent l'admiration des connaisseurs. Le premier, dû à la générosité de Mgr de Montpellier, évêque de Liége, représente saint Matthieu et saint Jude. Le second, donné par M. le comte de Prèles, représente les évangélistes saint Luc et saint Marc. Ces deux nouvelles verrières sortent des ateliers de M. Capronnier de Bruxelles, et elles sont dignes de figurer à côté des cinq autres que cet habile artiste a déjà placées dans la même cathédrale.

PEINTURES MURALES

DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT DE PAUL,

PAR MM. PICOT ET H. FLANDRIN.

Ce n'est pas la première fois que nous le disons, le sens chrétien, la haute poésie du christianisme sont trop généralement négligés par les artistes. L'haleine manque pour s'élever jusqu'aux sublimes régions de l'inspiration religieuse. De cet oubli ou de cette négligence résultent des œuvres sans caractère, souvent même dictées par un sentiment complétement faux. A peu d'exceptions près, tel est l'état de l'art religieux en France. Pour beaucoup, c'est un sujet de se réjouir et de crier au progrès; d'autres s'en affligent, et nous sommes de ce nombre.

En ce siècle rayonnant de l'art, où l'Italie enfantait des merveilles, on parlait moins de poésie; mais on la comprenait mieux; elle était dans le cœur, et non dans le cerveau. Nul ne se faisait l'apôtre exclusif du sentiment ou de la réalité; on ne pensait pas à séparer l'un de l'autre, car on savait que leur union constitue l'art. L'école fantaisiste était inconnue; l'âme s'élevait vers Dieu parce qu'il est la source de toute grandeur, de toute beauté; l'esprit étudiait la nature comme l'unique moyen d'exprimer les hautes conceptions de l'intelligence.

Ce qu'on peut reprocher à nos tableaux religieux s'applique avec plus de force encore à nos peintures monumentales. En effet, si la grandeur, le caractère et l'unité sont les qualités premières d'un tableau, elles deviennent indispensables à une peinture murale. Ces sortes d'ouvrages doivent présenter une austère et majestueuse simplicité, sans laquelle rien n'est véritablement beau, et qui d'ailleurs est impérieusement nécessaire pour s'harmoniser avec les lignes rigides de l'architecture. Les mouvements violents, les attitudes dramatiques, souvent bien placés dans une toile qui doit émouvoir et toucher, sont bannis d'une œuvre qui doit frapper l'âme de saisissement et de respect.

Une autre condition trop fréquemment oubliée, c'est qu'une peinture murale doit avant tout faire partie du monument et s'identifier avec lui. Pour ne donner qu'un exemple de l'oubli de cette loi, nous citerons le plafond exécuté au Louvre par M. Eugène Delacroix, dont nous avons parlé dans cette Revue, et qui, par son aspect triste et sombre, fait ombre au milieu des scintillantes décorations de la galerie d'Apollon.

Ces mérites, aujourd'hui si rares, M. Picot a su les réunir dans les peintures qu'il vient d'exécuter à l'église de Saint-Vincent de Paul : Majesté, sentiment, harmonie, tout concourt à faire de cette œuvre magistrale, non-seulement la meilleure page religieuse de notre époque, mais encore la plus belle qui soit inscrite sur les murs de nos églises parisiennes.

La partie de ce travail confiée à M. Picot comprend la demi-coupole placée derrière le chœur et la portion de la frise qui en dépend. Ces peintures, ainsi que celles de M. Flandrin,

qui s'étendent sur tout le reste de la frise, le long de la nef, sont exécutées à la cire, sur fond d'or. Maintenant que nos architectes ont pris le parti de ne plus laisser voir la pierre nulle part, et que tout est impitoyablement peint et doré, l'ensemble de la décoration réclamait ce fond d'or qui redoublait les difficultés de l'exécution.

M. Picot a fort habilement choisi le style byzantin, qui concorde parfaitement avec l'ensemble, tandis que les proportions colossales de son Christ, et l'extrême simplicité des lignes, impriment à toute la composition un imposant caractère.

Le Christ est assis sur son trône éternel; son regard profond semble embrasser l'univers; et, de sa main droite levée, il bénit le monde, pour lequel il s'est offert en sacrifice. A ses côtés, deux anges, debout, tiennent, l'un le sceptre et l'autre le glaive; à ses pieds, saint Vincent de Paule, agenouillé, lui présente les enfants que sa sainte charité dérobe à la mort. Aux abords du trône, des apôtres, des prophètes contemplent la suprême Puissance; et, audessus de leurs têtes, des anges soutiennent les instruments de la passion. Sept tableaux ornant la frise inférieure représentent les sacrements institués par Jésus-Christ. Cette composition embrasse ainsi la religion tout entière. L'Ancien Testament et le Nouveau, les dogmes, les mystères, et le type sublime des vertus chrétiennes, la Charité : tout est là.

Tel est l'ensemble de cette œuvre : rien n'est plus simple et rien n'est plus grand, pour en énumérer toutes les beautés, il faudrait citer toutes les figures. M. Picot s'y élève souvent jusqu'au sublime; la figure du Christ est surtout d'une rare beauté, et notre plus grand regret en écrivant ces lignes, c'est de ne pouvoir tenir notre éloge à la hauteur du remarquable talent qui l'inspire.

Sur la partie de la frise qui lui était échue, M. Hippolyte Flandrin a exécuté une longue suite de saints et de saintes qui se rattachent parfaitement à l'idée principale. A droite de la nef, les saints, disposés par groupes d'apôtres, de confesseurs, de pontifes, de docteurs, prennent part à l'éternel cantique qui retentit aux pieds du Seigneur. A gauche sont les saintes, rangées dans le même ordre de vierges, mères, souveraines, repenties. Toutes ces figures sont d'un haut style et d'un beau caractère. M. Hippolyte Flandrin a rompu avec beaucoup de bonheur la monotonie qui aurait pu être la conséquence d'une semblable disposition, par des accessoires et des figures isolées. Nous joignons nos louanges sincères à toutes celles que l'artiste a déjà reçues. Il y a dans ces décorations murales un puissant enseignement pour ceux que n'aveugle point l'esprit de système et de parti pris. Comparées sans préventions à celles produites par l'école romantique, ces peintures démontrent jusqu'à l'évidence le néant et le danger des théories modernes. En vain voudra-t-on se retrancher derrière les non-sens, les excentricités et les hardis élans, les peintures de MM. Picot et H. Flandrin sont là pour montrer que l'homme de génie n'est pas celui qui brave, par impuissance ou par système, les règles du beau. Le beau, comme la vérité, a des bornes infranchissables : ne pas atteindre ou dépasser ces limites, c'est rester également loin du but.

Alexandre de BAR.

SALON DE 1853.

V.

SCULPTURE.

MM. G. Diébolt.— J. A. Barre.— Mme Le Fèvre-Deumier. — F. Roubaud. — J. Pollet. — C. Bazin. — Mme N. Constant. — A. Oliva.— A. Lechêne. — P. Mène. — A. Jacquemart. — L. Villeminot. — P. Rouillard. — E. Charrier. — E. Fremiet. — A. Guionnet. — E. Thomas. — A. Calmels. — A. Husson. — A. Perrey. — M. Dieudonné. — Carpentier. — E. Capy. — E. Farochon. — L. Schrœder. — J. Dieudonné. — T. Montagny.— A. Desbœufs. — L. Véray.— V. Van Hove. — V. Huguenin. — G. Trouillard. — L. Janson. — A. Martin. — J. Debay. — J. Cubisole.— F. Truphème.— Matthieu-Meusnier.— J. Matthieu.— J. Maillet. — L. Rochet. — B. Frison.

Le passé, le présent le prouvent : nous sommes plus sculpteurs que peintres. Depuis longtemps déjà nous avions des statuaires

qu'enviait l'Italie, quand à peine on savait ce que c'était qu'une palette. L'année dernière a vu mourir un sculpteur, Pradier, dont se seraient enorgueillis les beaux temps de l'art grec. Malheureusement il arriva que la sculpture, art plus austère que la peinture, fut peu goûtée par notre frivolité, et que les Italiens, gens connaisseurs, nous enlevèrent de grands statuaires qui chez nous étaient humblement qualifiés de *maîtres-tailleurs de pierre* et salariés comme tels. Les comptes du temps en font foi. Bien rarement nos peintres furent-ils honorés de cette convoitise. — Quand Bernin vint à Paris, appelé à grands frais par Louis XIV, il s'étonna de se voir mandé, comme architecte, dans un pays qui avait déjà produit tant de chefs-d'œuvres ; l'étonnement eût pu aller plus loin ; Bernin, ce statuaire maniéré dont le faux goût corrompit la sculpture de son pays, comme le pinceau dégénéré de Pierre de Cortone avait corrompu la peinture, aurait pu reconnaître aussi que la France possédait des statuaires qui lui étaient bien supérieurs.

Il serait facile de prouver que cette année encore, comme les précédentes, la sculpture au Salon est de beaucoup au-dessus de la peinture. Exceptons cependant le paysage où chaque année se manifeste un sensible progrès.

On ne saurait nier que chez les anciens, et à différents temps, l'abondance des portraits n'ait été un signe certain de décadence; aussi n'est-ce pas sans quelque effroi que nous en voyons un si grand nombre d'exposés. Cela s'explique : le marbre et le bronze rendent immortels. Hélas! on oublie que chez nous il en est des brevets d'immortalité comme des brevets d'invention, toujours accordés sans garantie du gouvernement. Voyez plutôt cette foule d'immortels de fraîche date, qui sans pouvoir y prendre pied ont passé par le Panthéon, cet asile que prête et ne donne pas aux grands hommes la patrie reconnaissante! C'est à regretter ses frais d'enbaumement.

Puisque j'ai parlé des portraits, c'est par eux que commencera mon examen, en citant d'abord comme marbres hors ligne les deux portraits de femmes exposés par M. G. Diébolt ; le n° 1314 surtout, empreint de la plus gracieuse distinction, est l'œuvre d'un savant et habile ciseau.

Nous mettons aussi au premier rang une statuette en marbre, portrait de femme, par M. Jean-Auguste Barre. *Bacchia*, fille de Bacchus, par le même sculpteur, se fait remarquer par un dessin correct, élégant ; mais l'expression de la figure nous semble un peu maniérée. Le même ciseau a produit un excellent portrait de l'Empereur. Comme accessoire au costume militaire se fait remarquer un manteau richement brodé et agencé avec autant d'art que de bon goût. On sait qu'à trois grands artistes seulement avait été accordé le privilége de reproduire les traits d'Alexandre. Nous ne saurions dire qui pourrait pour la peinture et la glyptique tenir lieu d'Apelles et de Pirgotèles ; quant à la statuaire, M. Barre vient de conquérir d'être le Lysippe du temps. Aristote, le précepteur d'Alexandre, a laissé un traité de physiognomonie ; observateur sagace il savait qu'il suffit d'une légère altération des traits pour faire aimer ou haïr un modèle. Combien de gens n'ont pas eu à se plaindre de médisances, de calomnies physiognomoniques ? L'homme extérieur n'est que la saillie de l'homme intérieur. Un bon portrait doit rendre à la fois l'homme physique, moral et intellectuel. Combien s'en trouve-t-il qui remplissent ces conditions ? Sans nul doute ce sont ces considérations qui avaient porté à ne confier qu'à des talents éprouvés la reproduction des nobles traits du héros macédonien. L'exemple d'Alexandre devrait être la règle de tous les souverains ; voyez plutôt. Un méfait de presse m'avait fait condamner à un an de prison et à 2200 francs d'amende ; par bonne fortune m'arriva sous les verrous un portrait fort ressemblant de l'Empereur ; sans hésiter, au premier coup d'œil, je pris la plume et demandai ma liberté. Je dormis comme un homme sûr de son fait. Le lendemain j'étais libre et quitte envers le trésor. L'amende du journal fut aussi remise. Depuis ce temps, plus que jamais, j'ai foi à Aristote et à Lavater.

C'est avec hâte que nous venons à Mme Lefebvre-Deumier qui, dans le genre du portrait, s'est acquis une réputation bien méritée.

Le portrait de Mgr l'archevêque de Paris est de tout point une œuvre achevée, complète, irréprochable. Le portrait fort ressemblant du jeune fils de l'auteur ne le cède en rien à celui qui précède. Plusieurs femmes ont été et sont de nos jours des peintres distingués; mais aucune encore n'avait excellé à ce point dans la sculpture, pas même la célèbre Properzia Rossi, dont nous avons eu occasion de voir un buste de femme dans l'ancien cabinet de Denon. Alors c'était le bon temps des femmes célèbres : la critique n'était jamais qu'un encens déguisé.

Des trois bons portraits exposés par M. François Roubaud, le n° 1493 nous a semblé le préférable. A cet égard, on pourra différer d'avis, mais non sur le mérite incontestable des trois portraits. M. Joseph Pollet a moins fait une *Bacchante* qu'une soubrette égrillarde ; mais bien peu de marbres sont travaillés avec autant de délicatesse et de goût. Le portrait en bronze de M. de Beauregard, par M. Charles Bazin, se fait remarquer par une vive expression et l'excellence de sa fonte. M. Charles Bazin est du petit nombre de ces artistes qui manient à la fois le pinceau et l'ébauchoir, et qui ne font pas moins d'honneur à la peinture qu'à la statuaire.

Le buste de M. Romieu, par Mme Noémi Constant, est de tout point un portrait physiognomonique, qui rend avec autant de talent que de vérité, l'homme physique, moral et intellectuel.

Enfin, trois bustes sont exposés par M. Alexandre Oliva : ceux de Napoléon Ier et de Charlemagne ont des dimensions colossales, comme si l'artiste avait voulu qu'on devinât, aux seules proportions de ces figures, la renommée des deux héros. Le buste de Rembranlt, coulé en bronze, témoigne chez M. Oliva, de sérieuses études, et d'un heureux sentiment des maîtres.

Au Salon de cette année, les animaux, les chiens surtout, sont d'une rare perfection. Si tout d'abord je ne leur ai pas donné la préférence, c'est que j'ai eu peur qu'on ne me prît pour quelqu'un de ces atrabilaires qui écrivent sur le collier de leur dogue que Dieu a fait le chien pour se faire pardonner d'avoir fait l'homme. Peut-être dans l'idéalité de la figure humaine sommes-nous restés inférieurs aux anciens; mais en retour, dans le genre des animaux, si constamment progressif depuis quelques années, nous les avons de beaucoup surpassés. L'art de nos jours embrasse avec un succès presque égal toutes les espèces. On montre au musée des Antiques un lévrier qui fait aboyer les chiens, mais ce marbre ne trompe que les bêtes; M. Auguste Lechesne fait mieux, il trompe les hommes eux-mêmes qui sont bien autrement fins. Au Salon, un enfant s'étant approché pour caresser un de ces terre-neuve, la mère effrayée s'écria : « Prends-garde ! il va te mordre ! » Voilà certes un des plus beaux succès du talent d'imitation. Dans ce genre nous sommes donc les vainqueurs des anciens, et M. Lechesne est sans contredit l'artiste qui a le plus contribué à assurer cette brillante conquête de l'art moderne. Dessin savant, vitalité puissante, science anatomique, tout concourt à rendre saisissant le beau groupe de *la Chasse au sanglier*. Dans cette mêlée si fougueuse d'action, et où sont engagés huit combattants, se trouvent toutes les péripéties d'un drame, d'un véritable champ de bataille. Comme seule et unique critique, nous avons entendu dire par quelques-uns que le travail du ciseau était trop achevé. C'est là le complément de l'éloge ; car autant vaudrait condamner la parole habile, brillante, faisant valoir une belle pensée ; autant vaudrait se plaindre des accords harmonieux d'un instrument se faisant l'écho d'un poëte inspiré.

Dans le genre si difficile des animaux, l'une des branches les plus brillantes de notre sculpture, je ne vois rien de mieux conçu, d'un plus complet accord de pensée et de travail manuel que les trois groupes exposés par M. Auguste Lechesne. Il est question de faire exécuter en marbre, comme le sont les deux autres, le groupe de la chasse au sanglier; sans repousser absolument ce mode d'exécution, nous pensons que le bronze serait mieux approprié à la nature du sujet.

A propos de chasse, il me prend envie de vous faire part d'une anecdote contée par Napoléon Ier lui-même. C'était à Marly. Trois sangliers, de ces bêtes assez féroces pour se

défendre quand on les attaque, firent si bien tête que tout l'équipage de chasse prit la fuite en véritable sauve-qui-peut. L'Empereur, Soult et Berthier, seuls, tinrent bon. Sans se laisser intimider par ces augustes adversaires, les sangliers chargèrent à bout portant, et l'Empereur fut si gravement blessé à une main qu'il faillit perdre un doigt. Le risible de l'affaire, disait l'Empereur, c'était de voir cette troupe d'hommes entourés de leurs chiens, se cachant derrière les trois héros et criant à tue-tête : A l'Empereur ! sauvez l'Empereur ! mais personne n'avançait. A un courtisan, qui comparait cette affaire à Austerlitz, l'Empereur disait en riant : « Sans doute que les trois sangliers représentaient les trois empereurs. » Échappez donc sans recevoir une égratignure à soixante batailles rangées, pour aller vous faire éclopper par un sanglier !

Des animaux bien traités, des groupes d'oiseaux, de poissons, exécutés avec autant de délicatesse que de goût, en plâtre et en bois, ont encore été exposés par MM. Pierre Mène, Alfred Jacquemart, Louis Villeminot, Pierre Rouillard, Édouard Charrier, Emmanuel Fremiet, Alexandre Guionnet. L'espace nous manque pour citer tous les succès obtenus dans ce genre. Pour en finir, disons que bien peu nous ont semblé faire infraction à la loi qui défend *de maltraiter* les animaux.

Cette année la sculpture religieuse ne s'est pas tenue à une grande hauteur. Vainement chercherait-on quelque chose qui rappelât ce que disaient les Grecs, que la vue du Jupiter Olympien portait les esprits à la piété. Phidias, le créateur de l'idéalité, n'avait pas pris à la lettre, comme le font certains de nos sculpteurs, que Dieu et l'homme c'est tout un. Au point de vue de l'art, c'est interpréter la Genèse dans un sens trop étroit. Rien de plus rare qu'un Christ fait homme, conçu et rendu selon l'esprit de l'Évangile.

Bien que d'un style portant quelques réminiscences de l'antique, qu'auraient pu effacer plus de méditation de l'Évangile, *le Christ aux plaies*, statue en marbre commandée par le ministère d'État à M. Émile Thomas, est généralement regardé comme la meilleure sculpture religieuse du Salon. Avant de donner le premier coup de ciseau, Canova passa huit jours entiers en méditation, l'Évangile à la main, devant le bloc qui renfermait sa célèbre Madeleine pénitente. Dans ce marbre évangélique, tout de création, ne se trouve pas la plus légère réminiscence de l'art païen.

Nous citerons ensuite le bas-relief exécuté pour l'église Saint-Maurice, de Lille, par M. Anatole Calmels, et qui a pour sujet *la Présentation au Temple*. OEuvre sagement conçue, ordonnancée et traitée dans les conditions sévères du bas-relief. La statuette, pleine de distinction, du général de Lawoestine, méritait les honneurs du marbre. Plus heureuse, une *Calypso* de beau style a été traitée en marbre, par le même ciseau, pour le ministère de la maison de l'Empereur.

Le Raphaël français, Lesueur, a été rendu avec intelligence et distinction par M. Aristide Husson.

La statue de saint Sigismond, roi de Bourgogne, exécutée en pierre par M. Aimé Perrey, méritait, ce nous semble, d'être traitée en marbre, comme aurait dû l'être aussi celle de Lesueur.

Nos soldats font tout ce qu'ils veulent; ils sont aussi propres aux loisirs de la paix qu'aux travaux des camps. Sous *l'autre*, ils devenaient maréchaux ou passaient rois; en voici un, M. Marius Dieudonné, soldat au 3e de ligne, qui, doué d'une heureuse vocation, a modelé en plâtre, pour la princesse Mathilde, un *Épisode du massacre des innocents*. L'expression, le sentiment de l'art et le bien rendu sont également remarquables. Comme portraits ressemblants, bien réussis, nous citerons celui de Daguerre, par M. Paul Carpentier, celui du docteur Jobert de Lamballe, par M. Eugène Capy, et celui n° 1504 par M. Schrœder. Les deux médaillons en bronze, de M. Eugène Farochon, sont encore des portraits d'un vrai mérite.

Dans le genre biblique, je mentionnerai le groupe en marbre d'*Adam et Ève*, par M. Jacques Dieudonné, sculpteur qui a profondément étudié son art, et dont la présence à nos précédents Salons a été marquée par de légitimes succès, ainsi que *l'Enfant prodigue*, statue en marbre de M. Étienne Montagny, dont

l'exécution n'est pas moins heureuse que celle d'un buste, également en marbre, exposé par le même auteur. Qu'ajouterai-je? Le buste en marbre de l'Empereur et la statue aussi en marbre de Pandore, exécutés par M. Antoine Desbœufs, sont des œuvres d'un remarquable travail. Nous en dirons autant de *la Moissonneuse* et de *l'Arlésienne* de M. Louis Véray. *Le Désespoir d'Ariane*, statue en plâtre par M. Victor Van Hove, unit à la justesse de l'expression un bon goût de dessin. La statue en marbre *de Psyché endormie*, par M. Victor Huguenin, obtient les suffrages de tous les connaisseurs.

Rien de plus ingénieusement composé que le tronc d'église exécuté en bronze par M. Gustave Trouillard. Ces trois charmantes figures d'enfants implorant la pitié pour les pauvres, donneraient de la charité aux plus endurcis.

Le groupe de *Démocrite et Héraclite* par M. Louis Janson, est un bronze conçu dans un pur sentiment de l'antique, surtout l'austère figure d'Héraclite. L'attention des connaisseurs se porte aussi sur *le Christ et la sainte Vierge*, statuettes en plâtre exécutées par M. Auguste Martin. Le portrait de M. Gaston Ledoux, par le même artiste est encore une œuvre à citer.

Parmi ce grand nombre de scupteurs que nous venons de nommer, ceux dont les œuvres sont l'objet d'une attention plus spéciale sont: MM. Pierre Mène, Jacques Dieudonné, Alfred Jacquemart, Louis Villeminot, T. Montagny, Eugène Charrier, Charles Bazin, A. Oliva, Louis Véray, Victor Van Hove, Eugène Capy.

La statue en marbre du maréchal Oudinot par M. Jean Debay tiendra dignement sa place au Musée de Versailles qui est sa destination. *La Pudeur cède à l'Amour*, groupe en marbre du même artiste, est un des plus gracieux ornements du Salon. *Le Christ en croix* de M. Jean Cubisole et sa statuette de *Bacchante*, obtiennent un bien légitime succès. Nous recommandons à l'attention des artistes et des amateurs la statuette et le portrait de jeune fille, tous deux en marbre, de M. François Truphème.

Une œuvre pleine de délicatesse a été exposée par M. Matthieu Meusnier; l'auteur l'intitule : *Quinze ans*. Cette charmante production unit à une pose naïve, gracieuse, un rare mérite d'exécution. C'est mieux encore que la *Laïs* du même artiste, qui, sous peu de jours sera inaugurée à la place de la *Cléopâtre* dans le jardin des Tuileries. Tout récemment un succès plus flatteur encore attendait M. Matthieu Meusnier : en dépit d'une chaleur de 30 degrés on se pressait à la porte du théâtre de l'Opéra-Comique, et l'impatience du public, avait moins pour objet la pièce annoncée que le désir de voir le portrait en marbre de Boïeldieu nouvellement exposé au foyer du théâtre. Nous avons vu ce buste qui de tout point justifie l'empressement du public.

M. Justin Matthieu : *la Fondation de Marseille*, bas-relief en plâtre. Beau sentiment de l'antique. Mieux eût valu moins de figures, plus de sobriété dans la composition. Dans quelques parties l'exagération de la force tend un peu à la lourdeur. Nonobstant cette critique, ce bas-relief est l'œuvre d'un talent supérieur.

Comme marbre d'élite méritant le prix d'honneur, nous mettons au premier rang le groupe d'*Agrippine et Caligula* exécuté en marbre par M. Jacques Maillet, premier grand prix de Rome. Ce beau groupe a été inspiré et travaillé sous l'impression de ce souvenir de Tacite : « Quel spectacle digne de pitié que de voir l'épouse de Germanicus se sauver du camp de son époux emportant son enfant dans ses bras! » L'expression de cette noble douleur qui n'altère en rien la beauté des traits est conçue dans le sentiment des anciens qui voulaient y voir le spectacle d'une grande âme aux prises avec l'adversité. Une seule chose manque à ce beau marbre, c'est d'avoir été exhumé de quelque fouille antique.

Rien ne mérite mieux les honneurs du marbre et du bronze que la charmante statuette de Napoléon Bonaparte, élève de Brienne, exécutée en plâtre par M. Louis Rochet. C'est de tout point un digne pendant à la statuette de Henri IV jeune, exécutée en argent par M. Bosio. L'air de distinction, d'intelligence précoce, semblent d'avance révéler les hautes destinées du jeune élève de Brienne.

Dans un autre ordre d'idées, nous classons

aussi comme œuvre d'élite la statue d'Orland de Lassus, célèbre musicien du XVIe siècle. Ce plâtre de M. Barthélemy Frison qui unit à l'expression bien sentie d'une noble inspiration, une exécution savante est le modèle d'une statue en bronze qui vient d'être érigée sur la place du Parc, à Mons. Nous n'hésitons pas à classer cette belle production immédiatement après l'*Agrippine* de M. Jacques Maillet.

COURTOIS.

DISTRIBUTION DES MÉDAILLES

AUX ARTISTES EXPOSANTS DE 1853.

Mardi dernier a eu lieu, avec la solennité habituelle, dans le Salon carré du Louvre, la distribution des croix et des médailles aux artistes exposants dont les œuvres ont été le plus remarquées au Salon qui vient de se clore. La séance était présidée par S. A. I. le prince Napoléon, qui avait à ses côtés, aux deux places d'honneur, M. Achille Fould, ministre d'État et de la maison de l'Empereur et M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées. Le prince Napoléon a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Nulle mission ne pouvait m'être plus agréable que celle qui m'est confiée aujourd'hui par l'Empereur. Je suis fier et heureux de venir en son nom encourager les efforts et récompenser le mérite des artistes qui ont paru avec le plus d'éclat à l'Exposition de cette année.

Dans notre pays d'égalité où le partage des fortunes tend à niveler les conditions, en universalisant le bien-être, l'État doit se substituer aux particuliers, afin d'accomplir ce qu'ils ne pourraient tenter par eux-mêmes; de là, les encouragements nombreux que le gouvernement accorde et les dépenses qu'il fait pour maintenir l'art en France au degré d'éclat et de grandeur où il est parvenu.

Aucun des régimes précédents n'y a manqué, rendons leur cette justice ; mais qu'il me soit permis de dire avec le même sentiment d'équité, que jamais un champ plus vaste ne fut ouvert aux arts que par l'Empereur actuel. En faut-il d'autres preuves que l'impulsion générale donnée à tous les travaux d'embellissement de la capitale et surtout l'achèvement du Louvre ?

C'est une grande et féconde pensée, messieurs, que d'avoir rattaché l'inauguration du nouveau Louvre qui s'élève, à l'ouverture de l'Exposition décrétée pour 1855 ; exposition universelle où viendront s'étaler, auprès des produits de l'industrie du monde entier, les œuvres d'art de quelques peuples privilégiés parmi lesquels la France tient le premier rang.

Mieux qu'aucun autre, elle a su jusqu'à ce jour, par le goût, qui est une des puissances de l'art, ennoblir le domaine de l'industrie, et nous avons le droit d'espérer, en présence des travaux que nous venons couronner aujourd'hui, qu'en 1855 notre belle et chère patrie se montrera digne d'elle-même.

Un discours, aussi remarquable par l'élévation des pensées que par la profondeur des vues, a ensuite été prononcé par M. Fould. Deux passages surtout méritent d'être cités celui où M. le ministre d'État adresse aux artistes de salutaires conseils, et celui où il proclame le retour de la prospérité et le devoir pour le gouvernement de ne plus suppléer par son assistance aux encouragements ou aux largesses des fortunes privées.

. . . Je crois être l'interprète des critiques les plus judicieux en remarquant que les productions de cette année dénotent des progrès sensibles dans la partie technique de l'art, dans l'imitation matérielle. Tout en applaudissant à ce résultat, tout en rendant justice à des œuvres remarquables, on peut regretter de ne pas voir nos jeunes artistes poursuivre le beau idéal avec la même ardeur qu'ils apportent à l'étude de la réalité. On souhaiterait qu'à l'Exemple des anciens maîtres, ils cherchassent à concilier l'idéal et la réalité, en unissant la contemplation du type éternel du beau à l'étude intelligente des formes et des scènes que le spectacle de la nature offre à nos yeux....

.... Désormais, l'administration ne disséminera plus ses encouragements ; elle assurera aux talents qui se révèlent les moyens de se perfectionner ; elle offrira de grands travaux aux talents mûris par l'Expérience. De tous les côtés, sur l'ordre de l'empereur, s'élèvent d'immenses constructions; des édifices longtemps négligés vont reprendre leur splendeur première ; tous nos monuments demandent à la peinture, à la sculpture leur plus noble décoration.

Après quelques paroles on ne peut mieux appropriées à la circonstance, M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées

et intendant des beaux-arts de la maison de l'Empereur, a donné lecture des récompenses dans l'ordre que voici :

PEINTURE.— *Médailles de* 1re *classe.* — MM. Daubigny, peintre de paysage; Benouville, peintre d'histoire; Jalabert, peintre d'histoire et de portraits.

Médailles de 2e *classe.* — MM. Comte, peintre de genre; Brion, idem; Millet, idem; Lambinet, paysage; Knaus; Maréchal fils, auquel le gouvernement a accordé la faculté de voyager aux frais de l'État, en Allemagne, en Italie et en Espagne.

Médailles de 3e *classe.* — MM. Stevens, peintre de genre; Valbourg, genre et histoire; Hamon; Mme Sturel, née Octavie; MM. Raillet; Chavet, peintre de genre; Debodencq; Mathio, histoire; Le Gentile, paysage; Bernard, genre et animaux; Aman.

SCULPTURE ET GRAVURE. — *Médailles de* 1re *classe.* — MM. Maillet, Loison.

Médailles de 2e *classe.* — MM. Hébert; Adlascur; Montagny; Cordier.

Médailles de 3e *classe.* — MM. Lecourt, Ferrat, Boitel, Mme Lefèvre-Deumier, Chabaud, Travaux.

ARCHITECTURE. — Il n'a pas été accordé de médaille de 1re classe.

Médailles de 2e *classe.* — MM. Pertuisot, Mimey, Brunet.

Médailles de 3e *classe.* — MM. Compagnon, Huguenet, Gaucherel.

GRAVURE, LITHOGRAPHIE. — *Médaille de* 1re *classe.* — M. Jules François.

Médailles de 2e *classe.* — MM. Salmon, Demarne.

Médailles de 3e *classe.* — MM. Bal, Joubert, Laurent, Leroy.

Ont été nommés officiers de la Légion d'honneur : MM. Henri Lehmann, peintre d'histoire; Duret, sculpteur, membre de l'Institut. Chevaliers du même ordre : MM. Français, peintre de paysage; Édouard Dubuffe, histoire et portraits; Chenavard, histoire; Jules André, Ernest Hébert, Florent Willems, Paul Pierrard, Dieboit, Dieu, graveur.

Mmes Rosa Bonheur et Herbelin ne pouvant être décorées seront désormais affranchies du jury.

La grande médaille d'honneur accordée l'année dernière à la *Sapho* de Pradier a été décernée cette fois à M. Henriquel Dupont, membre de l'Institut, pour son admirable hémicycle du palais des Beaux-Arts, d'après M. Paul Delaroche. Par un scrupule des plus honorables, qui ajoute encore à l'éclat de son talent, M. Henriquel Dupont n'a pas cru devoir, en raison de son titre de membre du jury, accepter pour lui-même la récompense qu'il avait si justement méritée. Le célèbre graveur a disposé des 4000 fr. de la médaille moitié pour l'Association des artistes, l'autre moitié pour être versée à la caisse des recettes provenant des entrées au Salon, laquelle est employée, comme on sait, en achat d'ouvrages aux exposants.

Ces choix de l'administration et du jury seront généralement approuvés; et quant aux décorations, point sur lequel il est encore difficile de satisfaire tout le monde, la croix de la Légion-d'Honneur, remise à M. Chenavard, pour ses cartons du Panthéon, et à M. Willhems, qui est belge, prouve que le gouvernement impérial sait reconnaître et récompenser le mérite, sans acception de parti ni de nationalité.

FÉLIX PIGEORY.

L'ABBAYE DU GARD.

A M. FÉLIX PIGEORY.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

—

II.

LE CLOÎTRE.

Ce qui frappe le plus l'imagination du voyageur entrant dans l'obscurité de ce cloître immense, ce n'est pas positivement l'aspect sévère et imposant de cette étrange architecture, qu'on ne retrouve que là où l'homme a rompu pour toujours, avec le monde et les idées de son siècle; mais c'est l'incroyable profondeur de ce silence éternel, qui semble étendre ses ailes sépulcrales sur tout ce qui ose pénétrer sous ces sombres voussures. Je crois que c'est Delille qui a dit que, l'oreille de l'homme *entendait* le bruit vague du silence des nuits : et j'ai parfaitement compris alors la justesse physique de cette figure poétique, qui m'avait, jusque-là, semblé un contre-sens grammatical. En effet, du sein de ce calme complet qui plane sur la solitude, surgit un inexplicable bourdonnement, qui ne ressemble en rien aux bruits de la terre; murmure qui cesse et s'évanouit aussitôt que l'oreille veut le saisir, et qui recommence sa fugitive harmonie, dès qu'on ne

s'arrête plus à l'entendre : comme ces spectres qui, la nuit, passent à travers vos songes, disparaissant si vous cherchez à les saisir, revenant au bord de votre couche, aussitôt que le sommeil vient vous refermer les yeux.

C'était sous l'impérieuse influence d'un sentiment empreint d'une indicible mélancolie, que tous nous suivions lentement la marche mesurée du moine qui nous guidait, en murmurant de basses prières. Le seul bruit de nos pas sur les vieilles dalles du cloître, troublait ce majestueux silence, et notre pied ne pouvait se poser nulle part, sans fouler un tombeau ; car, sur chaque pierre de ce lugubre pavé, brillait une inscription, usée par le temps qui ne respecte rien, pas même les œuvres de la mort !

Au bout de ces longues et sombres galeries, notre guide poussa une petite porte, et alors, une vive lumière jaillit jusqu'au fond du cloître que nous venions de parcourir. Je ne sais si cet effet d'optique est combiné, je ne le pense pas, mais rien n'est plus saisissant que cette impression rapide et inattendue, qui vous fait passer sans transition, de la nuit la plus noire, aux radiations du grand jour. On se trouve alors dans une vaste tribune, élevée à cinquante pieds du sol, et devant les yeux se déroule toute la majesté du temple de Dieu : on est dans l'église de la Trappe. Cet aspect, du haut de la tribune, rappelle tout à fait ce qu'on éprouvait au Diorama, à la vue de Saint-Pierre de Rome, de Saint-Étienne, et d'une foule d'autres intérieurs ; non à cause de la similitude d'architecture et d'ornementation, mais à cause de la ressemblance de situation où se trouve le spectateur qui est baigné dans l'obscurité et qui est tenté de croire que tout ce qu'il aperçoit a été fixé sur une toile par le pinceau de quelque nouveau Daguerre.

Nous visitâmes successivement *la salle des conférences*, où un moine était occupé à peindre, sur parchemin, des enluminures dans le style de celles qu'on retrouve aux précieux et rares manuscrits du XIIIe siècle.

De là, nous allâmes au *réfectoire*, sur la porte duquel on lit cette inscription très-consolante, mais assez peu gastronomique : MELIUS EST COMEDERE OLERA, CUM LÆTITIA CORDIS, QUAM VITULOS, IN TRISTITIA. Mais, ce n'était même pas des racines, *olera*, qu'on préparait à ces ardents travailleurs, qui étaient allés supporter tout le poids de la fatigue et de la chaleur : un frère-servant déposait *treize noix* et un morceau de pain dans une écuelle de bois ; un petit cruchon de grès contenait un peu d'eau, et c'était là tout le festin de ces hommes, qui vont au travail à quatre heures du matin et n'en reviennent qu'à six heures du soir !

L'aspect de ce réfectoire est triste, et il semble que l'estomac le mieux décidé doit perdre, en y entrant, tout désir, comme toute puissance de fonctionner. Une chaire y domine toutes les tables, et c'est là qu'un père fait, pendant ce qu'ils nomment *le repas*, des lectures édifiantes. Mais, si le luxe manque sur ces tables boiteuses, où viennent s'asseoir tant de Philémons chrétiens, qui n'auront jamais de Baucis, en revanche, les murs sont couverts d'une profusion de sentences, qui toutes tendent à prouver aux convives les avantages de la sobriété et de l'abstinence. Jamais il n'entre dans ce lieu de pénitence, la valeur d'un demi-kilogramme de viande ; c'est, m'a-t-on dit, le seul ordre de France où l'on n'entendit jamais le chant du coq, ou le gloussement de la poule ; ce qui prouve assez qu'on n'y consomme ni œufs, ni poulets.

Mais ce qui compense agréablement toutes les autres privations, dont un législateur austère s'est plu à envelopper toute cette vie d'abnégations et de sacrifices, c'est la vue délicieuse des immenses jardins divisés en potagers, parterres et bosquets : une vigoureuse végétation décore tout cela d'une admirable et luxuriante verdure mêlée de fleurs, où les petits oiseaux viennent en paix s'abattre et chanter, sous l'œil et la main de ces solitaires qui se sont fait une loi de respecter les œuvres de Dieu. Ces jardins sont entretenus avec un luxe qui contraste d'une façon bien tranchée, avec le reste du monastère : on dirait une fraîche et verdoyante oasis jetée, comme par hasard, au milieu de ce morne désert, et l'on se prend alors, au sein de cette magnificence de la nature, à concevoir que le bonheur puisse se glisser à travers cette vie si triste, si décolorée en apparence.

C'est du milieu de ces fleurs et de ces ombrages que s'élèvent de modestes croix de

bois, dont la présence indique au visiteur que là sont venus se reposer ceux des frères que Dieu a rappelés vers lui. On m'avait assuré que chaque trappiste venait là, chaque jour, pour creuser sa fosse ; mais je cherchai vainement la trace de ce lugubre labeur. Ceci n'est pas plus vrai que la prétendue salutation *Frère, il faut mourir !* Ils ont bien assez de choses qui les ramènent à cette fatale pensée, sans chercher encore à y ajouter toutes ces vaines pratiques.

Nous rentrâmes enfin dans *la salle des hôtes* où nous avions été reçus d'abord. Là, le frère Paulus se dépouilla de nouveau de son capuchon, et sa bouche, muette jusque-là, répondit à toutes nos questions.

« Mon père, lui-dis-je, les étrangers ne sont donc point admis à visiter vos cellules?

— Oh! s'écria-t-il en riant beaucoup de sa distraction, voici qui est étrange! je l'avais oublié; mais nous allons réparer cette omission. »

Le moine nous dirigea alors vers un escalier au haut duquel était la porte du dortoir. Une vingtaine de cellules, ou plutôt de lits séparés par de minces cloisons en sapin brut, règnent dans toutes la longueur de cette vaste chambre. Ces lits se composent d'une planche et d'une couverture de grosse laine. De toutes les austérités du couvent, celle-ci me parut la plus sévère : j'eus peine à la comprendre, et, malgré la consigne, je ne pus m'empêcher de dire au moine :

« Comment peut-on dormir sur une pareille couche, qui n'a pas même la longueur d'un homme petit. »

Alors, sans parler, il leva le doigt vers la muraille, et me montra cette inscription du Psalmiste : Beati quiescentes in Domino ; nam somnitant in pace. Plus loin, j'en vis une autre ainsi conçue : Nocte surgamus et cantemus ad Dominum ; vigilemus et in oratione vivamus.

Nous nous hâtâmes de sortir de ce lieu, dont l'aspect faisait naître en nous de pénibles sentiments ; le bon père s'en était aperçu : aussi, lorsqu'il put parler, il essaya de nous rassurer sur ce point, en nous affirmant que jamais il n'avait mieux dormi que depuis qu'il couchait sur son grabat.... J'avais remarqué au-dessus d'un lit ces mots écrits sur une étiquette : Dom prior, et je lui demandai si c'était le lit du supérieur de la communauté.

« Oui, dit-il, mais il n'y a pas la moindre différence entre lui et les frères.

— Cependant, objectai-je, Mazarin, qui fut abbé du Gard, en 1657....

— Oh! M. le cardinal, répondit-il en riant, n'a jamais couché ici : il était abbé *commandataire*, et la Révolution n'a pas mal fait d'abolir ces priviléges. »

Je confesse que la réponse me parut un peu bien constitutionnelle dans la bouche d'un trappiste, et je me hasardai à lui demander ce qu'on pensait, dans le couvent, de nos dernières révolutions de France.

« Monsieur, me dit-il, excepté moi et les trois autres frères hôteliers qui communiquent avec les visiteurs, nul ici ne peut parler. »

Quels sont donc ces hommes, pensais-je, qui trouvent dans leur cœur assez de force pour demeurer ainsi étrangers au monde entouré de flatteries et de vénérations ?

J'ai vu le monastère de la Meilleraie en Bretagne, celui de Bellefontaine en Anjou, le Mont-Cassin, le grand Saint-Bernard, la Chartreuse de Valence et celle de Saint-Bruno à Valence. Eh bien! la sévérité de ces ordres ne me paraît pas égaler l'austérité de l'abbaye que je venais de visiter.

Quand nous quittâmes ces hommes, à peine avions-nous pu les apercevoir, les saluer, et leur demander leurs prières. Leur nom, leur vie passée, leur vie présente, tout doit rester un mystère éternel pour nous. Notre œil avait à peine pénétré dans cet étrange asile, dont chaque porte est défendue par un verset de l'Écriture ou par quelque aspiration d'une âme heureuse de sa solitude et de son isolement. Il est interdit aux profanes de troubler la paix de ce tombeau vivant, où s'ensevelissent dans l'oubli tant de nobles existences séparées du monde avant le temps ; ils ont muré leur vie et semblent y avoir gravé ce reproche du poëte romain :

Eheu! quid tumulos turbas? jam parce sepulto.

C'est un récit bien simple que je vous envoie, mon cher ami; je l'ai écrit au courant du cœur, parce que je sais que vous le com-

prendrez , et puis cette abbaye du Gard vient de disparaître : on en a fait quelque chose comme une ferme ou une fabrique de sucre, peut-être de noir animal. C'est une institution effacée, un monument abattu, et le voici qui rentre dans les catégories archéologiques : je devais déposer ces souvenirs du passé entre les mains de celui qui les recueille si pieusement dans ses intéressantes annales. Inscrivez le nom de mon abbaye sur la liste que vous signez du vôtre, ce sera le moyen de la sauver de l'oubli.

GALOPPE D'ONQUAIRE.

EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

III.

LE TEMPLE DE LA GLOIRE.

Dans les prescriptions concernant l'établissement du *Temple de la Gloire*, on voit combien l'Empereur, esprit fécond et précis, descendait dans les moindres détails concernant les constructions qu'il ordonnait. Après nos victoires d'Italie, d'Égypte et d'Allemagne, Napoléon sentit que la grande armée avait bien mérité de la patrie; aussi du camp de Posen publia-t-il, le 2 décembre, le décret fameux qui mettait au concours et réglementait jusqu'en ses plus infimes parties l'édification du Temple de la Gloire.

Cent vingt-sept concurrents présentèrent à la commission cent vingt-sept projets différents; le premier prix fut décerné par l'Académie à M. de Beaumont. Le ministre soumit de suite à l'approbation du souverain, alors à Tilsitt, les cent vingt-sept projets accompagnés du jugement de la commission de l'Institut.

La belle disposition du plan de M. Vignon frappa de suite l'Empereur, qui adressa à M. de Champagny, le 30 mai 1807, du camp impérial de Firkenstein, cette dépêche dans laquelle on remarque les passages suivants :

« Après avoir examiné attentivement les différents plans du monument dédié à la grande armée, je n'ai pas été un moment en doute; celui de M. Vignon est le seul qui remplisse mes intentions; c'est un temple que j'ai demandé et non une église : que pourrait-on faire dans le genre des églises qui fût dans le cas de lutter avec Sainte-Geneviève, même avec Notre-Dame, et surtout avec Saint-Pierre de Rome?

« Il m'a paru que l'entrée de la cour devait avoir lieu par l'escalier vis-à-vis du trône, de manière qu'il n'y ait qu'à descendre et à traverser la salle pour se rendre au trône.

« La tribune de l'orateur doit être fixe et d'un beau travail. Rien dans ce temple, ne doit être mobile et changeant, tout, au contraire, doit y être fixe et à sa place.

« Dans un temple qui est destiné à durer plusieurs milliers d'années, il faut chercher la plus grande solidité possible, éviter toute construction qui pourrait être mise en problème par les gens de l'art, et porter la plus grande attention au choix des matériaux : du granit et du fer, tels devaient être ceux de ce bâtiment. La condition principale du programme, c'est qu'il soit exécuté en trois ou quatre ans et au plus cinq ans. Ce monument tient à la politique. Il est du nombre de ceux qui doivent se faire vite. Il convient néanmoins de s'occuper à chercher du granit pour d'autres monuments que j'ordonnerai, et qui par leur nature peuvent permettre de donner trente, quarante ou cinquante ans à leur construction. Tout ce qui n'est pas de longue durée ne doit pas être employé dans ce monument. Il n'y faut aucune espèce de meubles, pas même de rideaux.

« Quant au projet qui a obtenu le prix, il n'atteint pas mon but, c'est le premier que j'ai écarté. Il est vrai que j'ai donné pour base de conserver la partie du bâtiment de la Madeleine qui existe aujourd'hui; mais je ne voulais ni qu'on rasât tout ni qu'on conservât tout; mon intention était de n'avoir pas une église, mais un temple, un monument tel qu'il y en avait à Athènes et qu'il n'y en a pas à Paris.... M. Vignon a deviné ce que je voulais.

« Quant à la dépense, fixée à trois millions, je n'en fais pas une condition absolue.... En disant trois millions, je n'ai pas entendu que quelques millions de plus ou de moins entrassent en concurrence avec la convenance d'avoir un monument plus ou moins beau. Je

pourrai autoriser une dépense de cinq ou six millions, si c'est nécessaire, et c'est ce que le devis définitif me prouvera. »

Une pensée nous a guidés en reproduisant ici ces mémorables fragments de la lettre de Napoléon à M. de Champagny. Nous avons désiré qu'il fût bien démontré une fois de plus que le privilége du génie est de mettre de l'harmonie jusque dans les détails qui échappent aux hommes vulgaires. Voyez comme les idées se complètent, s'unissent et se traduisent! Tout est calculé, prévu. Le grandiose n'exclut jamais l'économie; au contraire, chaque pièce d'or, pour ainsi dire, récompense un travail. La gloire du soldat est honorée, encensée comme celle du général : ce sont des anneaux de la même chaîne. Tout est sobre et sévère dans la construction, mais tout est solide et défie le temps : pas de bois, mais du fer, du granit et du marbre.

Cette lettre et ces souvenirs du Temple de la Gloire, sont la plus concluante introduction à notre examen et à nos critiques des fâcheuses additions faites au *Palais de Justice*, et renferme un haut enseignement qui sans doute ne sera point perdu pour nos édiles.

Le Palais de Justice était appelé à compléter les monuments importants de la cité; il devait faire de cette île, berceau de l'antique Lutèce, l'Acropolis de la grande capitale, l'enceinte sacrée contenant les édifices réservés au culte, à la justice et au soulagement des souffrances humaines.

Si ce monument avait été disposé dignement, il eût donné de l'agrément, de la richesse aux quartiers des quais où il est situé, tout en concourant à doter ces quartiers d'un aspect grandiose, aussi beau, dans un autre genre, que celui de la place de la Concorde.

Au Louvre, à l'Institut, il manque un magnifique édifice qui les domine de front, les coordonne, pour former un immense ensemble d'admirables créations autour du pont Neuf.

Napoléon, si vaste dans ses plans, aimait ce qui était grand et d'une belle simplicité. Certainement, si la question de l'agrandissement du Palais de Justice eût été à l'ordre du jour, il aurait voulu que l'îlot contenu entre la rue de la Barillerie, les deux quais et le pont Neuf, servît aux façades de ce palais, en le faisant précéder d'une belle place au-devant du pont pour dégager ainsi ses abords, si étroits, si mesquins aux deux embouchures des quais et de la place Dauphine. Napoléon n'aurait jamais souffert qu'une des principales façades de ces constructions vînt se perdre inaperçue dans la petite rue de la Sainte-Chapelle, cachée par de vieilles maisons qui étalent leur laideur sur le quai des Orfévres; enfin il n'eût point souffert un projet qui étouffe entre de lourdes, de hautes murailles la Sainte-Chapelle, ce joyau ogival du XIII[e] siècle.

A. MARCELLIN,
Architecte.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 498.

Séance du mardi 19 juillet 1853.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 5, du même mois, dont la rédaction mise aux voix est adoptée.

Le dépouillement de la correspondance comprend :

1° Une lettre du conseil d'État, adressée à M. le secrétaire général, et concernant diverses affaires administratives de la Société. Après en avoir donné lecture, M. le président en ordonne le dépôt aux archives.

2° Une lettre de la préfecture de la Seine, reçue également par M. le secrétaire général, et par laquelle M. Haussmann, nouveau préfet de la Seine, fixe le jour de la réception des membres du bureau. A ce sujet, M. le président communique les noms des membres de la Société qui faisaient partie de la députation, composée de MM. Rouget et Paul Carpentier, vice-présidents; Moullard, secrétaire général; Blondin et Léon Fournier, secrétaires adjoints; Colombes, trésorier, auxquels s'étaient joints MM. Maillet, Bourla, Dubouloz, Dussauce, Vanderburck, Félix Pigeory et Ch. Cheva-

lier. M. le président rend compte de l'allocution qui a été adressée à M. le préfet de la Seine, et de la bienveillance toute spéciale que lui a accordée ce haut fonctionnaire. La Société libre des Beaux-Arts n'a pu qu'être flattée et heureuse de la réception qui lui a été faite, et elle espère que les encourageantes paroles de M. le préfet de la Seine ne seront point perdues pour elle.

3° Le deuxième trimestre 1853, des *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, lequel est renvoyé à son rapporteur ordinaire, M. Gelée.

4° Le numéro 6, du tome VIII, de la *Société impériale et centrale d'Agriculture*, lequel est renvoyé à M. Vavin.

5° Le numéro de juin 1853, des *Annales de la Société impériale d'Horticulture de Paris, et centrale de France,* dont se charge également M. Vavin, rapporteur ordinaire de ces publications.

6° Deux numéros du journal anglais *The Builder* (le Constructeur), renvoyé comme d'usage à M. Blondin.

7° Le numéro du 3 juillet 1853, du *Musée universel*, dont M. Carpentier se charge de rendre compte.

La correspondance étant épuisée, l'ordre du jour appelle le rapport de M. Maillet sur l'ouvrage de M. Henri de Sauclières, intitulé : *Esquisses sur la province d'Alger, scènes de mœurs arabes.* Dans son rapport, notre collègue annonce que malgré que l'ouvrage dont il s'agit ne contienne point de questions d'art, il ne mérite pas moins de recevoir l'approbation de la Société, au point de vue de la littérature, de l'éloquence et de la poésie. M. de Sauclières, dit le rapporteur, a d'abord jeté un coup d'œil sur la ville d'Alger ; il a décrit la nature du sol, des maisons, des rues, des établissements publics; il parle de la religion des Arabes, de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur genre de vie et de leur commerce. Tous ces détails, dit-il, prouvent qu'il a beaucoup vu et bien observé. Son récit est fait avec esprit, et souvent des réflexions philosophiques y trouvent une heureuse application. Le rapporteur cite à ce sujet un passage dans lequel l'auteur rappelle l'entretien qu'il eut avec une jeune Bédouine d'une rare beauté. Plus loin se trouve l'histoire touchante d'un pauvre pêcheur; puis la description d'un couvent de trappistes à Staoulli. Le rapporteur regrette qu'avec un esprit observateur et sérieux, comme celui de M. de Sauclières, notre collègue n'ait pas consacré quelques chapitres à l'architecture, à l'archéologie, et à tout ce que les arts peuvent avoir laissé dans ce pays jadis si florissant. Dans ses conclusions, M. Maillet remercie notre collègue de l'hommage qu'il a fait à la Société, et émet le vœu que cet ouvrage aille augmenter le nombre de notre précieuse collection, ses conclusions sont adoptées.

M. Dussauce donne lecture de son rapport sur le Mémoire présenté à Sa Majesté l'Empereur par le Comité central des Artistes-Industriels de Paris. Dans un long et intéressant travail, notre collègue rend compte de ce projet national, divisé en trois parties : la première, rédigée par M. Jules Klagmann, traite de la nécessité de créer une exposition des œuvres des artistes industriels ; la deuxième, dont M. Clerget est l'auteur, demande, dans l'intérêt des artistes, la création immédiate d'un musée des beaux-arts industriels ; la troisième, par M. Chabrol d'Ussurgey, propose le plan d'un projet d'école des arts appliqués à l'industrie. Ces trois projets, inséparables dans leur mise en pratique, concourent au triple but du progrès de l'art, de la prospérité de l'industrie et de la gloire de la France. Il nous serait difficile de suivre notre collègue dans les hautes considérations qu'il a développées dans son travail ; dans les preuves qu'il donne à l'appui de la nécessité de mettre en pratique les projets sus-énoncés, et des moyens à employer pour éviter tout abus. Il compare notre patrie avec celle de nos voisins d'outre-Manche, et il fait ressortir toutes les marques les moins équivoques de la haute bienveillance de la reine Victoria pour tout ce qui peut concourir à l'honneur et à la gloire des possessions britanniques. Il répond à toutes les objections que ce plan a pu soulever, et il les combat toutes les unes après les autres. Il termine enfin en émettant le vœu que Sa Majesté comprenne qu'il ne s'agit point seulement ici d'une

question d'art, que certains économistes regardent toujours comme une chose superflue, mais bien d'une question d'intérêt national de la plus haute importance. « Ne soyons pas égoïstes, dit-il; aidons de tous nos moyens les nations dans le développement de leurs facultés artistiques; provoquons chez tous les peuples cette noble émulation dont les résultats doivent contribuer au bonheur de l'humanité; la gloire en rejaillira sur la France, en conservant la place que nous avons si triomphalement conquise à l'exposition universelle de Londres. N'oublions pas que noblesse oblige, et que trente nations nous ont décerné des palmes et des couronnes; n'est-ce pas un devoir pour nous de faire de généreux efforts pour les conserver? »

Ce rapport, dont l'importance et le volumineux travail dispense de tout commentaire, est vivement applaudi, et la prise en considération du projet est mise aux voix et adoptée.

La Société passe au rapport de M. Blondin sur le volume de la séance publique de la Société d'agriculture, du commerce, sciences et arts du département de la Marne. Ce volume, dont la plus grande partie est occupée par des travaux plutôt utiles aux différentes branches de l'industrie et de l'agriculture qu'aux beaux-arts, ne laisse pas de contenir quelques articles d'une importance réelle. Le rapporteur cite à cet effet une notice assez curieuse où se trouve racontée l'histoire de la charge et de la caricature en France; de là le grand nombre de représentations satiriques que l'on remarque, sur nos vieux monuments, dans les sculptures, et les tapisseries des églises et des châteaux. La découverte de la gravure ne fit que faciliter et augmenter cette tendance. Le règne de Henri III, les ligueurs, leurs luttes contre Henri IV en firent constamment usage. Mazarin lui-même servit de point de mire aux plaisanteries les plus grotesques; mais il eut le bon esprit d'en rire et de s'en former une précieuse collection! De nos jours la caricature ne pénètre-t-elle pas partout, et de quelles ressources ne sert-elle pas aux mécontents politiques? Le rapporteur conclut à ce que des remercîments soient adressés à la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, et renvoie aux archives le volume dont il est question. La Société adopte ses conclusions.

M. Colin, archiviste, dépose entre les mains de M. le président l'état des documents présentés ou donnés à la Société libre des Beaux-Arts pendant le deuxième trimestre 1853. M. le secrétaire général observe qu'il est à regretter que la rentrée aux archives soit à peu près le dixième de la nombreuse correspondance qui soit envoyée à la Société. Après une courte discussion, il est établi que ce fait regrettable ne peut que provenir de la négligence de certains rapporteurs, et qu'un de messieurs les secrétaires adjoints sera chargé de faire un travail à ce sujet, et de veiller à ce que tous les envois faits à la Société rentrent aux archives.

L'heure avancée ne permet pas de procéder à la nomination des présidents et vice-présidents de chaque section, et M. le président lève la séance à dix heures et quart.

Ordre du jour de la séance du mardi 2 août 1853.

1° lecture du procès-verbal de la séance du mardi 19 juillet 1853; 2° correspondance; 3° rapport de la commission chargée de l'examen et de la prise en considération de la demande faite par M. Ch. Chevalier, et discussion générale, s'il y a lieu; 4° nomination des présidents et vice-présidents de chaque section; 5° questions diverses.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

Nota. Messieurs les membres des différentes sections sont priés de se rendre de bonne heure à la séance, afin de faire le choix des présidents et vice-présidents de chaque section.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 15 juillet 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal, de la séance du 1er juillet. Ce procès-verbal est adopté, après une observation de M. Clerget,

qui annonce pour la prochaine séance une exhibition des objets d'art et documents qu'il rapporte de son voyage en Angleterre.

Lettre de M. Garneray annonçant qu'il est retenu par une indisposition de goutte.

Lettre de M. Fernand Lagarrigue de Béziers, membre correspondant du comité, qui annonce une exposition prochaine des beaux-arts à Narbonne. L'élément commerçant, dit M. Lagarrigue, absorbe l'élément artiste dans le midi de la France. Il a l'intention de venir à Paris, et il désire, en attendant, qu'on lui envoie les pièces de littérature acceptées par le comité.

M. le président donne lecture d'une lettre qu'il a écrite à M. le préfet de la Seine. M. Haussmann a répondu par une invitation à la réception du mardi 18 juillet.

M. le président annonce que le rapport de M. Siméon Chaumiers sur *le Christ aux plaies*, de M. Émile Thomas, a été mis sous les yeux de Sa Majesté l'Empereur.

M. Roussy donne lecture d'un placet adressé à notre Saint-Père le pape, au nom du comité central, et rédigé par M. Siméon Chaumiers. M. l'ambassadeur de France à Rome écrit à M. le président pour lui faire connaître que le placet à Sa Sainteté a été envoyé à sa haute destination.

Lecture est donnée d'une lettre de M. L. Shaal, adressée au président du jury des récompenses. Cette lettre a pour objet de proposer au jury la désignation des artistes, architectes, sculpteurs et peintres auxquels on pourrait confier la décoration du nouveau palais des expositions universelles de l'industrie et des beaux-arts.

M. Victor Roussy lit une fable intitulée : *le Fleuve et la Locomotive*. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas d'insérer cette charmante pièce de poésie qui a été inspirée par une des grandes merveilles du siècle de Louis XIV, le canal du Midi, œuvre de Riquet, et que M. Roussy a cru devoir dédier à M. le comte Georges Riquet de Caraman, l'un des descendants de cet homme célèbre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 15 JUILLET 1853.

M. le préfet de la Seine a reçu aujourd'hui le comité central des artistes.

Après avoir complimenté le premier magistrat de la grande cité, le président, M. Van Tenac, a cru devoir lui apprendre que notre association a pour mission la régénération de l'art religieux, le perfectionnement de l'industrie par l'art, le bien-être des artistes par le travail.

Comme preuve que le Comité central marche résolûment vers la réalisation de son programme, M. Van Tenac a eu l'honneur d'offrir à M. le préfet un exemplaire des Mémoires remis à Sa Majesté l'Empereur en vue d'obtenir l'organisation d'une exposition spéciale des œuvres des artistes industriels, la création d'un musée des beaux-arts industriels et la fondation d'une école centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.

A cette occasion, le président du comité a été heureux de présenter M. Clerget, l'un de ses membres, qui revient d'Angleterre, où il avait été envoyé par le gouvernement pour étudier les écoles des beaux-arts industriels.

Le comité central n'a point négligé la régénération de l'art religieux. Sans parler ici de *la Mort de la Vierge*, toile importante de M. Hippolyte Lazerges; les bas-reliefs de l'église impériale de Saint-Leu-Taverny, par M. Victor Huguenin; les bas-reliefs de la cathédrale de Lille, par M. Anatole Calmels, etc., M. Van Tenac a mentionné *le Christ aux plaies*, de M. Émile Thomas, statue en marbre au sujet de laquelle un brillant rapport a été fait par M. Siméon Chaumiers. Ce rapport est également offert à M. le préfet.

Relativement à l'art religieux, M. Dussauce méritait aussi une mention honorable. Depuis douze ans, cet artiste a été chargé d'exécuter les peintures d'ornement de l'église de Saint-Vincent de Paul. On lui doit en outre les procédés encaustiques d'après lesquels ont été faites les belles peintures de M. Picot, et ces procédés vont devenir publics.

Pour servir l'intérêt général des artistes, M. Marcellin, architecte, a conçu un projet grandiose, qui réunirait directement le palais

de Saint-Cloud à l'Hôtel-de-Ville par une voie sacrée dédiée aux gloires de la France. Cette voie serait ornée de monuments à François Ier, à Louis XIV, à Napoléon Ier, entourés des grands hommes de leur époque, et donnerait lieu à d'immenses travaux d'art. Le projet de M. Marcellin sera soumis à M. le préfet de la Seine.

Enfin, M. Félix Pigeory, au nom de la Revue des Beaux-Arts, dont il est directeur, et du comité central, dont il est membre, prononce une allocution dans laquelle il remercie M. le préfet, qu'il a eu l'honneur de connaître dans l'Yonne, de ses sympathies éclairées pour les arts. M. Félix Pigeory ajoute que son journal a été le premier à faire connaître les services nombreux que les artistes et les hauts intérêts qu'ils représentent doivent déjà à l'inépuisable sollicitude du nouveau préfet de la Seine, et il termine en assurant que la Revue des Beaux-Arts, ainsi que le comité central, n'ont pas cessé de donner des preuves de dévouement aux principes d'ordre et d'autorité qui ont assuré le calme et la prospérité du pays.

Dans sa réponse, M. le préfet s'est montré bienveillant pour les artistes et sympathique a la cause des beaux-arts, dont il vient de faire augmenter la dotation. Avec une simplicité pleine de franchise, M. Haussmann a dit que jusqu'à présent il s'était occupé d'administration bien plus que d'art, et que ses attributions nouvelles lui inspiraient quelque méfiance. M. Van Tenac s'est empressé de rappeler à M. le préfet que deux administrateurs, deux anciens préfets, M. de Guizard et surtout M. Romieu, ont dirigé avec habileté l'importante division des beaux-arts. Mais la modestie de M. Haussmann n'a pas accepté cette analogie flatteuse.

Répondant à l'idée politique de M. Félix Pigeory, M. le préfet s'est exprimé avec chaleur au sujet des bienfaits du gouvernement de Napoléon III, et les nobles paroles du magistrat ont rencontré un assentiment unanime.

Les membres du comité central se sont retirés fort satisfaits du bon accueil et des espérances qu'ils ont reçus de M. le préfet de la Seine.

Ordre du jour de la séance du vendredi 5 juillet 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 15 juillet; 2° correspondance; 3° discours plusieurs fois ajourné de M. Emile Thomas sur la régénération de l'art religieux, quant à la question des modèles d'hommes et de femmes; 4° Exhibition des objets d'art et d'ornements rapportés par M. Clerget de son voyage en Angleterre; 5° proposition d'admission de membres nouveaux; 6° propositions diverses.

L'un des secrétaires,

C. E. CLERGET.

MÉLANGES.

1er août.

Suivant l'exemple de beaucoup d'autres cités importantes, la ville de Cherbourg se propose, elle aussi, d'ériger une statue à l'empereur Napoléon Ier. Pour que cette œuvre joigne au sentiment patriotique un caractère tout à fait local, la municipalité paraît résolue à en confier l'exécution à un artiste du département, M. Armand Levéel, qui s'est fait connaître, il y a plusieurs années déjà, et dont le plâtre a maintes fois reproduit la suite de bas-reliefs originaux, intitulée *la Trente-deuxième demi brigade*. Ce jeune sculpteur, qui possède à un haut degré l'instinct des choses militaires, et dont on a pu remarquer encore au Salon de cette année deux bustes en marbre d'un heureux travail, a exécuté en plâtre une esquisse de la statue impériale qui vient d'être adoptée par la ville de Cherbourg. L'Empereur, en tenue de combat, est sur son cheval de bataille, dont la crinière se dresse au vent de l'Océan, qui imprime aussi un mouvement impétueux aux vêtements du héros, dont la main droite levée atteste un de ces solennels commandements devant lesquels s'inclinait le monde. Les amateurs qui ont été admis à voir l'esquisse de M. Armand Levéel, s'accordent à reconnaître que l'artiste a su vaincre, dans cette œuvre, une des plus grandes difficultés de la statuaire: le repos dans le mouvement.

— Sur la proposition de M. A. Marcellin, architecte, d'anciens élèves de M. Hippolyte Lebas, membre de l'Institut, ont le projet d'offrir à leur savant professeur, un banquet, en témoignage de leurs sympathies. Une aussi noble idée ne peut manquer d'être accueillie par tous les élèves, anciens et nouveaux, de l'illustre académicien.

— Le boulevard de Strasbourg est tout à fait percé. Du boulevard Saint-Denis on aperçoit maintenant la statue de la ville de Strasbourg, par M. Lemaire, qui couronne l'embarcadère.

ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL,

A LA POINTE-A-PITRE (GUADELOUPE).

INAUGURATION.

Un de ces événements qui marquent dans les annales de la métropole, et qui sont à plus forte raison une date dans la modeste histoire de nos Antilles, vient de s'accomplir au milieu de nous. Mercredi, 6 juillet dernier, a été solennellement bénie et inaugurée, au cœur et sur le plus bel emplacement de notre chère ville de la Pointe-à-Pître, la nouvelle basilique sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul, que la munificence du gouvernement, jointe aux souscriptions de la colonie, ont permis à M. Alexandre Petit, architecte, d'élever d'une manière digne des pieux besoins qu'elle est appelée à satisfaire. Mais avant d'aborder le rapide examen de cette grande œuvre, peut-être n'est-il pas inutile de résumer en quelques mots les circonstances et les faits qui l'avaient rendue indispensable.

Il y a dix ans passés le *Courrier de la Martinique*, dans son numéro du 31 mars 1843, publiait une lettre écrite peu de jours auparavant de Saint-Pierre, et de laquelle j'extrais les passages suivants :

> Le 8 février dernier, la terre a tremblé. Le 9, il nous arrive ici, à brûle-bourre, une épouvantable nouvelle! « La Guadeloupe entière est détruite, effondrée....» Oui! Le 8 février, à dix heures du matin, la terre a tremblé! J'ai eu ma montre à la main et sous les yeux, elle a tremblé, je vous l'affirme, pendant près de quatre minutes, un siècle!
>
> La Guadeloupe, Antigue, Mont-Serrat, Nièves, Saint-Christophe ont fait les frais du désastre. Notre sœur s'y est ruinée corps et biens. Je me suis trouvé à la Guadeloupe quatre jours après l'événement, et j'ai encore vu la Pointe-à-Pître couchée par terre dans son linceul de flammes!... J'en suis parti le 21 et j'y ai laissé des brasiers rongeant les derniers os de la ville.
>
> Ce jour-là, les ruines de la Pointe-à-Pître, brûlées par l'incendie, noircies par la fumée, avaient vieilli de mille ans. Partout le désert et la solitude, le découragement et la torpeur; çà et là des bûchers éteints sur des restes humains; çà et là, des bûchers où brûlent encore les derniers corps arrachés aux décombres! Mais les décombres ne les rendront pas tous, car il en faut par milliers pour l'infection qui déjà soulève le cœur et fait pâlir le front; par milliers pour la peste. Ainsi, le tremblement de terre, l'incendie et peut-être la peste!...

Au style imagé de cette épître, on reconnaît sans peine que le cœur qui l'a dictée a senti la chaude influence des tropiques; et que la main qui l'a tracée est celle d'un créole.

Aussi prompt pour ainsi dire que la secousse volcanique qui avait déchiré notre sol, l'écho de la terrible catastrophe avait franchi l'Océan et épouvanté Paris après nous avoir décimés nous-mêmes. C'est alors que vint à un architecte dévoué, M. Alexandre Petit, la généreuse pensée de réparer le désastre dans le présent, et, s'il était possible, de le conjurer dans l'avenir. Sur sa demande, M. Petit obtint de M. le Ministre de la marine le passage sur un navire de l'État; à son arrivée dans notre ville, les ruines étaient encore fumantes.

Après un séjour de trois mois exclusivement

consacré à l'examen le plus consciencieux, aux recherches les plus persévérantes, aux études les plus assidues, l'architecte retourne dans la métropole, et publie un travail où étaient consignées, avec autant de lucidité que de logique, ses observations et ses découvertes sur le mode de construction qu'il conviendrait d'employer désormais aux Antilles pour mettre les édifices à l'abri de la fureur des éléments ou des convulsions du sol. Le suffrage de tous les hommes pratiques fut, dès le premier jour, acquis à cet important travail, auquel, après une attentive lecture, l'amiral Gourbeyre n'hésita point à donner son adhésion la plus complète.

C'était le cas pour l'auteur de reprendre la route des Antilles. M. Alexandre Petit revient donc à la Pointe-à-Pître en compagnie de M. de Prémonville, aujourd'hui inspecteur des eaux de Paris, qui l'avait assisté dans son entreprise, mais qui ne fit au milieu de nous qu'une résidence de courte durée. Les ingénieuses théories imprimées à Paris furent mises à exécution devant nous sur le théâtre du sinistre par la construction d'une maison modèle destinée à notre respectable maire M. T. Champy. Qu'il me soit permis de payer ici un sympathique tribut à l'administrateur intègre, à l'esprit éclairé, à l'homme de bien dont la mémoire et les services sont présents partout, et envers lequel la Pointe-à-Pître a contracté une dette d'éternelle gratitude.

Tels furent le succès de la maison modèle et sa solidité, proclamée d'ailleurs par l'expérience, que la nécessité de rebâtir l'église devint alors plus que jamais impérieuse. Le monument fut mis au concours, et le projet adopté fut, comme il était aisé de le prévoir, celui de MM. Alexandre Petit et de Prémonville.

La pose de la première pierre de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul remonte à environ six années; c'est dire que pendant cet intervalle l'architecte n'a pas eu d'autres préoccupations, d'autres labeurs, sauf pourtant celui de l'érection d'une statue, résultat d'une souscription nationale, au bienfaiteur de la colonie, à l'amiral Gourbeyre. C'est déjà, me semble-t-il, une tâche immense, presque un prodige, que la construction d'une église, quand on n'a sous la main presque aucun des matériaux, et à près de deux mille lieues de la vieille Europe. Notre courageux édificateur n'a cependant pas eu à lutter que contre ces obstacles : par deux fois il a été atteint de la fièvre jaune; l'ébranlement souterrain, l'incendie, l'ouragan, se sont acharnés contre son œuvre. En 1851, la terre a tremblé six mois durant, le temple est resté debout! Plus tard, l'incendie a visité la ville, la basilique, interposant sa masse incombustible, a vu le fléau mourir à ses pieds; la ville a été sauvée par son église qui peut-être la sauvera encore. Une autre fois l'ouragan renversait tout sur son passage, le palais de justice, de construction recente, n'était plus qu'un amas de débris, notre indestructible église s'élançait toujours avec fierté vers le ciel.

Qu'ajouterai-je? Le monument, qui avait eu raison de toutes les colères d'en haut et d'en bas, faillit, en 1848, disparaître sous la stupide philanthropie des révolutionnaires d'alors, ces nouveaux libérateurs du genre humain. Au temps de la première république, les disciples de Danton et de Collot d'Herbois arrachaient les grilles des sanctuaires, sous prétexte que Dieu n'avait pas besoin d'être défendu, et que la patrie avait besoin de piques. Au retour de ce régime abrutissant, on a sérieusement agité ici la question de savoir si l'on ne démolirait pas la basilique de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, dans le seul but de procurer de l'ouvrage aux *travailleurs* des ateliers nationaux. Grâce aux autorités, grâce à la Providence, qui veille sur la métropole comme sur ses filles transatlantiques, de pareils malheurs ont été détournés. La bénédiction solennelle du temple a eu lieu, et le temps qu'on avait mis à l'édifier, les épreuves de toutes sortes qu'il a subies sans qu'un seul des innombrables fragments qui le composent se soit détaché, ont démontré jusqu'à la dernière évidence la supériorité du système et l'excellence des moyens mis en pratique par son architecte.

Les Antilles ne possèdent point d'édifices religieux plus beau et plus vaste que notre nouvelle église, de styles grec et romain mélangés, occupant environ deux mille mètres superficiels, pouvant contenir à l'aise plus de

quatre mille fidèles, et qui n'est pas sans quelque analogie avec Saint-Vincent de Paule de Paris. La voûte de la nef, formée d'armatures en fer battu, repose sur dix-huit colonnes de bois de fer, plus durable que le granit, ayant chacune quatre-vingts centimètres de diamètre. Ces colonnes, réunies entre elles par des pleins cintres, sont surmontées de hautes et larges baies, répandant à profusion l'air et la lumière.

Comme à Saint-Vincent de Paule, l'isolement du maître autel et de spacieux bas-côtés permettent la libre circulation autour de la nef. Le clocher actuel n'est que provisoire; il sera remplacé quand les ressources seront devenues suffisantes. On en agira de même avec l'ornementation intérieure, qui laisse à désirer, bien qu'une chaire à prêcher et des fonts baptismaux s'achèvent à Paris sur les données de M. Alexandre Petit, et par les soins de son frère, M. Eugène Petit, qui l'a très-efficacement secondé comme architecte adjoint. Quelques œuvres d'art, qui n'occupent pas non plus leur place définitive, entre autres l'*apothéose de saint Pierre et saint Paul* destinée au maître autel, et des fresques dans la chapelle de la Vierge enrichissent déjà le saint lieu. Ces travaux sont dûs à M. de Bérard, un de nos compatriotes. Le chiffre total des dépenses n'atteint pas encore un million.

Diverses particularités tenant à l'ordre, matériel, ne sauraient être omises à la suite de ces détails artistiques. La façade principale est toute en pierre de Vergelé; elle a été taillée et sculptée à La Villette, sous la direction de M. Eugène Petit, et transportée à la Pointe-à-Pître. Il a fallu la machine à mâter du Havre pour charger les assouchements du fronton. Les escaliers intérieurs sont en fonte; le fer, la fonte, la pierre des façades, le plâtre, la menuiserie proviennent de France. Les façades latérales sont, en grande partie, en pierre dure de Nantes. Le poids du fer et de la fonte employés est de plus de 200 000 kilog. Le comble est en fer, et les murailles, reliées par un ensemble d'armatures solidaires, ne courent aucun risque de se disjoindre. Les fers et les tôles ont été tirés de l'usine de MM. Poupillier fils et Cie, de France.

Le monument a donc été inauguré suivan le rite romain, au dedans et au dehors, avec toutes les formalités ordinaires. Extérieurement les drapeaux, les banderoles, les fleurs, les guirlandes mêlées à l'étendard impérial et à la bannière du souverain pontife, où sont les images de nos deux patrons, paraient la blanche basilique. Au-devant, sur la place, s'alignaient en grande tenue et dans le meilleur ordre, le corps des pompiers, la milice urbaine, l'infanterie et l'artillerie de marine; de joyeuses fanfares remplissaient les airs. M. le grand vicaire, administrateur du diocèse, assisté de M. le curé Peyrou et d'un nombreux clergé formé des desservants de toutes les communes environnantes, s'est rendu processionnellement de la chapelle provisoire affectée au culte depuis la catastrophe, dans le sanctuaire nouveau, qu'il a béni. Il serait difficile de se faire une idée du concours et de l'enthousiasme des populations.

Le soir, au cercle du commerce, M. le curé Peyrou a offert un banquet de soixante-dix couverts à la municipalité Pointapitraine, aux différents chefs de service, au conseil de fabrique et au clergé. On a porté beaucoup de toasts, accompagnés de discours. J'emprunte quelques passages de ces discours au récit fait par le *Journal commercial* de la Pointe-à-Pître.

Proposant la santé de M. le grand vicaire, M. Peyrou a dit :

> Le peuple de la Pointe-à-Pître a le sentiment du beau!... Et qui peut lui contester le droit d'être fier quand il contemple ce superbe monument qui sera sans contredit la gloire des Antilles françaises? Honneur à ceux qui en ont conçu le magnifique projet, et qui, à travers tant d'obstacles, ont poursuivi sa difficile exécution.

Répondant à M. Peyrou, M. le grand vicaire s'est exprimé en ces termes :

> Les villes comme les sociétés grandissent par la foi et les mœurs : aussi j'envisage sans crainte l'avenir de cette belle ville de la Pointe-à-Pître. Quand on parcourt son enceinte, qu'on admire la grandeur et la beauté de son port, qu'on en considère les affluents, qu'on réfléchit sur sa magnifique position au centre d'une île, elle-même placée pour servir d'entrepôt au commerce de deux mondes, on se demande à quel degré de prospérité elle n'attein-

drait pas, si le travail, la confiance et la religion concouraient de tous leurs moyens à favoriser l'industrie de ses habitants.

Après d'autres toasts portés par M. le maire, M. le commandant de place, M. T. Champy, président du conseil de fabrique, M. Planel Arnoux, président du bureau des marguilliers, a rendu, dans les termes les plus flatteurs, un public hommage à l'architecte du monument. M. Alexandre Petit a répondu :

L'acte le plus important de ma vie sera la réédification de l'église de la Pointe-à-Pître ; le jour le plus glorieux sera celui où il m'a été donné d'entendre les paroles bienveillantes qui viennent de m'être adressées.

Ainsi s'est terminé cette journée si bien remplie, et qui laissera une ineffaçable trace dans tous les cœurs et dans tous les souvenirs.

R. LESAGE.

Pointe-à-Pître, 12 juillet 1853.

SALON DE 1853.

VI.

ARCHITECTURE.

MM. Gourlier. — L. Isabey. — Brunet-Debaines. — A. Bouvier. — Duval. — Hardy. — Brouty. — Mimey. — Pertuisot. — Stillière. — L. A. Perrot. — Hérart. — Sabatier. — Desjardins. — Revoil. — Carot. — Normand. — Bouchet. — A. Girardin. — Compagnon. — V. Lenoir. — A. Breton. — Beau. — G. Guérin. — Amé. — A. Bertrand. — Brévière. — Ribault. — Kellechoven.

L'architecture occupait une place assez brillante au Salon de 1852. Les exposants étaient nombreux, leurs œuvres n'étaient généralement pas sans mérite ; plusieurs projets bien étudiés, des dessins archéologiques bien rendus étaient appréciés par les gens du métier et intéressaient presque le public, toujours si froid, si indifférent devant les productions des architectes. Une charmante galerie pleine de fleurs, de soleil et de gaieté et donnant directement sur les parterres du Palais-Royal était entièrement consacrée à l'architecture. C'était une compensation à la monotonie des plans et des coupes; la peinture à l'huile était placée bien loin de cette galerie privilégiée; il n'y avait pas de comparaison immédiate.

Dans les salles des Menus-Plaisirs, au contraire, tout est rapproché, mêlé, confondu: peinture, gravure, sculpture, dessins; et pour ceux, en grand nombre, qui s'occupent bien plus du coup d'œil que de la composition, quel effet peuvent produire les pâles lavis des architectes auprès des grandes toiles pleines de vigueur et de coloris des peintres d'histoire? Est-ce pour cela que, cette année, les ouvrages architectoniques ont si peu attiré l'attention ; est-ce à cause de leur faiblesse et de leur peu d'importance? On est d'abord tout désorienté de ne plus trouver le moindre petit projet d'achèvement du Louvre et des Tuileries ; on en comptait toujours cinq ou six à chaque exposition précédente; c'était un fond, un prétexte honnête pour faire de beaux et grands dessins qui garnissaient parfaitement les murailles.

Les logements d'ouvriers, voilà maintenant la grande question à l'ordre du jour. Trois architectes, MM. Gourlier, Léon Isabey et Brunet-Debaines, ont exposé quelques études sur ce genre de construction si nécessaire et si important. Ces artistes sont loin d'être parvenus à résoudre cette immense difficulté qui consiste à faire bien et à bon marché. Les façades surtout de ces grandes baraques qu'ils appellent cités ouvrières sont déplorables. Ne pourrait-on arriver à faire des choses simples sans faire des choses laides? Ces messieurs auraient pu aussi dessiner et laver avec plus de soin un travail destiné à une exposition publique.

Le projet d'hôpital pour la ville de Genève est assez insignifiant; mais il faut savoir gré à M. Auguste Bouvier de ses études sur le chauffage et la ventilation, détails fort nécessaires et dont on s'occupe peu ordinairement.

C'est aux couvreurs seuls que M. Duval devait consacrer cet immense toit ou dôme qu'il qualifie de Bourse, pour les ouvriers en bâtiment.

L'achèvement de la place de la Concorde de M. Hardy est une décoration prodigieuse, et convenable tout au plus pour un jour de

fête publique avec illumination et feu d'artifice ; mais nullement en harmonie avec les Tuileries, le Corps législatif, le Garde-Meuble, l'Arc de Triomphe.

C'est un beau bâtiment bien étudié que la mairie que M. Brouty propose de construire sur le quai Malaquais pour le dixième arrondissement. Il serait à désirer que ce projet s'exécutât. Nous n'en dirons pas autant du rêve de M. Mimey ; l'emplacement seul est bien choisi. Certes, l'endroit où devait s'élever le palais du roi de Rome est bien la véritable place d'un monument à Napoléon II ; mais n'aurait-on pu trouver quelque chose de mieux que cet immense amphithéâtre qui, attirant seul l'attention, ôte toute l'importance de la pensée dominante? Un piédestal surmonté d'un trône vide. Pourquoi surtout vouloir diminuer le champ de Mars en construisant de chaque côté de vastes bâtiments? Les grands espaces sont si rares et ont une beauté si imposante qu'il faut les respecter.

La fontaine de M. Pertuisot est pleine de grâce et d'originalité ; c'est joli, c'est coquet, ce serait d'un effet charmant dans un jardin particulier ; mais ce n'est pas là de l'architecture, c'est de la fantaisie.

Que les personnes qui désirent faire construire des maisons de campagne se gardent d'adopter le genre de façade dont M. Stillière a déjà gratifié le village de Chatou.

Pourquoi donc M. L. A. Perrot a-t-il eu l'idée de nous donner sur une si grande échelle les plan, coupe et élévation de l'église de Bougival? M. Hérard continue son grand travail sur les abbayes de l'ancien diocèse de Paris ; l'an passé, il nous donnait l'abbaye de Vaux de Cernay ; cette année c'est le tour de Notre-Dame du Val, travail consciencieux et intéressant. M. Sabatier rivalise avec M. Hérard ; il a exposé une série de beaux dessins représentant l'abbaye de Saint-Georges de Bocheville. Mentionnons aussi M. Desjardins pour son portique de l'abbaye de Charlien, et M. Revoil pour son cloître de Fréjus.

M. Carot a dessiné, avec beaucoup de talent, les charmantes et curieuses sculptures de la façade méridionale du Louvre.

C'est un rude travailleur que M. Normand : on admirait à la dernière exposition des envois de Rome sa vaste restauration du Forum romain ; il a voulu nous prouver qu'il avait encore trouvé le temps de faire d'autres travaux pendant son séjour en Italie, en exposant au Salon un beau frontispice composé de fragments antiques tirés de Pompeï et d'Herculanum ; belle page composée avec autant d'art que de soin. M. Normand nous a encore montré les intérieurs de la chapelle du Palais-Public à Sienne et de la sacristie de San Miniato, près Florence.

Les études de M. Bouchet sur le Forum et la basilique de Fano sont intéressantes et surtout dessinées dans la perfection. C'est une gentille petite image que son habitation romaine sur les bords d'un canal.

On s'arrête aussi avec plaisir devant le grand dessin de M. Auguste Girardin, représentant la façade du château d'Écouen. M. Compagnon a étudié à fond le génie architectural des Auvergnats ou plutôt de l'ancienne province d'Auvergne : monuments publics, peinture murale, architecture domestique, il n'a rien oublié ; ses études sur la serrurerie sont surtout fort curieuses.

M. Victor Lenoir avait déjà exposé l'année passée le débarcadère de l'Ouest, alors en construction, boulevard Mont-Parnasse ; il donne encore cette année quelques ébauches de ce vaste bâtiment.

Le détail des peintures de la chapelle Saint-Gilles à Montoire et les verrières de l'église Saint-Godard de Rouen par M. Auguste Breton ; le vitrail de Notre-Dame de Belle-Verrière, par M. Beau ; et le dessin de M. Gustave Guérin, représentant la légende de Saint-Eustache, vitrail de la cathédrale de Tours, sont charmants, bien rendus, et pleins d'originalité, ainsi que les projets de dallage et les carrelages du XIVe siècle, dont M. Amé nous a donné de curieux échantillons.

Comment passer sous silence les grandes figures égyptiennes qui occupent un vaste espace dans une des galeries? C'est le facsimile des peintures du tombeau de Rhamsès Ier ; c'est la déesse Ma, le dieu Phtah et toute leur suite. Nous constatons avec plaisir le mérite de ce travail dû aux longues et consciencieuses

recherches de M. Alphonse Bertrand, bien que ce soit tout à fait en dehors de nos attributions.

Beaucoup de graveurs sont classés cette année sur le livret parmi les architectes. Il faut certainement pour bien graver l'architecture avoir un peu étudié cet art, du moins sous le rapport du dessin; mais c'est un tort, ce me semble, de qualifier du titre d'architecte un graveur d'architecture. On peut graver parfaitement les vues des monuments qui existent et être bien embarrassé pour construire la moindre petite maison. Nos éloges pourtant aux deux gravures de M. Brévière, le château de Gaillon d'après Androuet Ducerceau, et les boiseries de la chapelle d'après Catenacci. Les trois gravures de M. Ribault nous ont paru d'une exécution irréprochable, ainsi que les chromolithographies de M. Kellechoven.

Bien des noms devraient encore être cités, mais, je le répète, la gravure n'est pas de l'architecture et le compte rendu de cette partie intéressante de l'Exposition appartient à une autre plume que la mienne.

Abel LAHURE.

CHRONOLOGIE DES ROIS DE FRANCE

EN CAMÉES DURS.

François Eudes de Mézeray est le premier qui ait illustré l'histoire de France des médailles et des portraits de nos anciens rois. C'est en 1643 que parut la première édition in-fol. de ce livre, qui ne renferme pas les effigies des quatre premiers souverains. La série commencé seulement à Clovis. Le P. Daniel reproche d'ailleurs à son confrère d'avoir rempli, depuis Pharamond, son ouvrage de *médailles* royales qu'il donne comme ayant été frappées sous chaque règne, « tandis qu'il aurait pu se prononcer en toute assurance sur la fausseté, non pas de quelques-unes, mais de toutes celles qu'il produit dans la première et la seconde race, et de la plupart de celles qu'il rapporte sous la troisième.» Le P. Daniel déclare enfin que le plus grand nombre des médailles des rois des deux premières races, qui sont tirées en grande partie d'un livre intitulé *la France métallique*, ne sont pas antérieures de plus de trente ans à l'histoire de Mézeray, qui aurait très-bien pu alors substituer à ces médailles apocryphes d'anciennes monnaies parfaitement authentiques.

Le médailler du roi présentait une suite assez importante de types de la première race, surtout parmi les tiers de sols d'or. Mézeray aurait également trouvé quelques ressemblances de la seconde race. Le P. Daniel blâme encore Mézeray d'avoir emprunté les images des rois de France qui ornent, en manière de frontispice, le récit qu'il fait de chaque règne, à leurs tombeaux qui étaient à Saint-Germain des Prés et ailleurs, ces tombeaux n'ayant été *restitués* que plusieurs siècles après leur mort.

Le lecteur appréciera dans quel but nous consignons ici ces observations préliminaires. Si, d'une part, en lisant la note qui va suivre sur la série des portraits des rois de France jusqu'à Louis XV, exécutée en camées durs, l'attention de l'amateur ou du critique est suffisamment éveillée, on jugera, d'une autre part, s'il était possible de tirer un meilleur parti des éléments historiques survivants, et de mieux suppléer à ceux qui font défaut aux annales de notre pays dans la réalisation d'une œuvre de glyptique d'un si haut intérêt.

Voici donc la communication transmise à la Revue des Beaux-Arts :

Un objet de musée, unique en France et en Europe, qui provient du cabinet particulier des rois de France Louis XV et Louis XVI, est depuis ce siècle-ci en la possession de M. Oudet, ancien amateur, conservateur du musée de Bar-le-Duc; c'est une *Chronologie des rois de France* en camées durs.

Sur un fond ou plateau ovoïde, en iade ou jade accinien (célèbre pierre fine appelée autrefois *pierre divine*), d'un diamètre de trente centimètres, morceau fort rare par lui-même; au milieu de divers attributs finement ciselés se trouvent recreusées symétriquement *soixante-cinq cases*. Chacune de ces cases reçoit le médaillon, en camée, d'un des rois de France jusqu'au roi Louis XV.

Tous ces camées, d'une seule pierre fine, sont de deux teintes; c'est-à-dire que la figure est enlevée ou ménagée en relief dans une couche foncée, verte, jaune ou grise sur une couche blanche ou jaspée de la même pierre qui lui sert de

fond. Toutes les têtes, d'une précieuse exactitude quant aux types historiques, sont supérieurement sculptées; les costumes sont également rendus avec une vérité scrupuleuse.

Le nom de chaque roi, depuis 420, avec le numéro de son rang dans l'ordre chronologique est gravé sur le fond principal au-dessus du médaillon. L'inscription suivante entoure une partie du fond ovoïdal sur lequel elle est gravée :

LES AVGVSTES REPRÉSENTATIONS DE TOVS LES ROYS DE FRANCE, DEPUIS PHARAMOND IVSQU'A LOUIS XV, A PRÉSENT GLORIEVSEMENT RÉGNANT.

Ce chef-d'œuvre de glyptique, complet et pur de dégradations, porte la date de 1753, et est signé ou marqué B. F.

Le magnifique camée de Louis XV, qui termine la royale chronologie, a un diamètre de 0,040 et est entouré d'attributs guerriers.

Le poids de la pierre fine est de près de six kilogrammes.

Les amateurs désireux de faire l'acquisition du groupe de camées, décrit dans la communication qui précède, devront s'adresser à M. Oudet, conservateur du musée de Bar-le-Duc. Quant à nous, ne trouvant dans cette note que la date de 1753 et les deux initiales B. F., nous demandons si ces simples renseignements suffisent pour bien déterminer la provenance? A l'époque, et pour la spécialité dont il est question, un seul artiste vraiment célèbre florissait en France, il se nommait Jacques Guay, et remplaçait Barier, comme graveur ordinaire du roi pour les pierres fines. Que signifient alors ces initiales B. F? faut-il les traduire par *Barier fecit*? Mais Barier, né à Paris le 31 janvier 1680, était mort en 1746, et le millésime du plateau ovoïde est celui de 1753. Toutefois, il n'est peut-être pas impossible d'expliquer cet apparent anachronisme.

Rien n'empêche de croire que Barier soit l'auteur de tous les camées précédant celui de Louis XV, lequel serait l'ouvrage de son successeur Jacques Guay qui, le travail fini sept ans plus tard, aura voulu en laisser l'honneur à l'artiste qui l'avait devancé, en maintenant les initiales B. F., sans s'inquiéter du désaccord qu'elles pourraient avoir avec la date subséquente.

Un appréciateur, dont les jugements ont quelque poids, Mariette, n'hésite pas à rendre un public hommage au talent de Barier, qui, dédaignant ou du moins négligeant l'orfèvrerie et l'émaillerie, arts dans lesquels s'était distingué son père, avait appris presque sans maître la science si difficile de graveur en creux et en relief : son dessin n'était peut-être pas irréprochable, mais il excellait dans le fini et surtout dans l'exiguïté des détails. Sous ce rapport, les portraits d'après nature du marquis Ranzoni, chargé d'affaires de Modène à la cour de France, et celui de Fontenelle attestent un si véritable talent qu'il est permis de penser que leur auteur a aussi gravé les attributs délicatement ciselés qui enrichissent le plateau ovoïde de M. Oudet.

Espérons donc que cette relique, dont M. le conservateur du musée de Bar-le-Duc est aujourd'hui propriétaire, que cette série unique de camées où l'art et l'histoire brillent du même éclat, trouvera bientôt sa place dans le cabinet de quelque amateur riche et éclairé, ou ce qui vaudrait mieux encore, dans nos incomparables collections du Louvre.

P. Hercule ROBERT.

EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

IV.

LE PALAIS DE JUSTICE ET LA SAINTE-CHAPELLE.

Chaque monument doit avoir un genre d'architecture qui lui donne le cachet qui lui est propre. Tous les genres, tous les styles ne peuvent pas caractériser les divers édifices : le style lourd et massif de la grande cour du Palais de Justice actuel ne saurait convenir à la décoration d'une salle de bal. Ce genre dorique romain n'est pas même celui qui conviendrait au temple de la justice; dépenser des sommes énormes pour ne pas atteindre le vrai est une faute qu'on doit déplorer.

Pour dégager convenablement la Sainte-Chapelle et se débarrasser du style commun de l'ancien palais, il fallait démolir l'aile gauche de la cour du palais actuel dont le masque hi-

deux couvre la délicate architecture du chef-d'œuvre de Pierre de Montreuil.

Tout en utilisant les autres constructions existantes, il eût été facile également de prendre sur la rue de la Barillerie la Sainte-Chapelle pour milieu de cette voie. Il fallait établir vers la gauche de l'église jusqu'au quai des Orfévres une ordonnance de bâtiments semblable à celle qui règne à droite, bâtiments qui comprennent la cour du palais et les façades qui, de cette cour, s'étendent jusqu'à l'angle du quai de l'Horloge.

Sur le quai des Orfévres se fût déroulée une façade semblable, sinon comme style, du moins comme masse, à celle du quai de l'Horloge, avec tour carrée à l'encoignure de la rue de la Barillerie, et trois tours octogones en forme de minarets.

La quatrième façade, parallèle à la rue de Harlay qui serait annulée, se lierait à celles des quais. En avant de cet îlot, et séparé de lui par une large cour ou rue, dans la même situation que celle de Harlay, le Palais de Justice, isolé aussi de toutes parts, s'élèverait ayant sa principale façade sur le pont Neuf, deux autres sur les quais de l'Horloge et des Orfévres, et la quatrième sur la large cour ou rue dont on vient de parler.

Par sa disposition formant un deuxième îlot, cet édifice, entièrement séparé de ses dépendances, quoique ne faisant avec elles qu'un seul tout affecté au même service, qu'un vaste monument régulier sur ses diverses faces, résoudrait, par son isolement, le double problème de conserver les anciens bâtiments sans que leur style si divers nuisît à celui, tout différent, de ce nouveau palais. Bien qu'isolé comme masse, il eût cependant été, par quelques points seulement, relié à ses dépendances par des vestibules, comme au Louvre, pour faciliter les communications et laisser le passage libre, même aux voitures, si on l'eût jugé convenable.

Les bâtiments contenus dans les dépendances eussent pu servir aux prisons, aux casernes de la garde municipale et des sapeurs-pompiers et à tous les services du nouvel édifice. Pourquoi même ne pas imiter Napoléon? Lorsqu'en 1811 l'Empereur décréta l'établissement de l'école des Beaux-Arts, il demanda que l'édifice renfermât de beaux ateliers, « que nous nous réserverons, ajoutait-il, de distribuer aux principaux artistes peintres et statuaires. » En attendant, une grande partie du palais de l'Institut fut mise par lui à la disposition des artistes les plus distingués pour leurs ateliers et logements. Pourquoi, après un tel exemple, ne réserverait-on pas dans ces dépendances du Palais de Justice, les appartements des présidents et autres magistrats, ainsi que ceux des personnes attachées au palais et qui sont obligées d'y être continuellement?

Les constructions de la rue de la Barillerie situées à gauche de la Sainte-Chapelle et partie de celles du quai des Orfévres eussent pu recevoir l'archevêché communiquant à la chapelle servant d'oratoire. Ce palais archiépiscopal aurait eu pour entrée dans la rue de la Barillerie une cour comme il a été dit symétriquement semblable de masse à celle du palais actuel, avec ses marches et avant-corps formant péristyle. Une rue pareille à celle de Constantine, aboutissant de Notre-Dame à cette cour, relierait ces deux monuments et mettrait l'archevêché directement en rapport et vis-à-vis de la cathédrale. Le Louvre, l'Institut, le Palais de Justice groupés triangulairement autour du vaste espace formé par les deux bras de la Seine, offriraient un des plus beaux panoramas du monde.

Précédé de la place formée au-devant du pont, ce noble édifice, établi à une grande hauteur pour atteindre le sol de l'ancien palais, nous rappellerait les beaux temples grecs. Son frontispice, à grandes colonnes, réunissant la noble simplicité du Parthénon d'Athènes au grandiose, à la mâle sévérité des temples de Pæstum et d'Agrigente; son portique à fronton, orné de statues, se détachant dans les airs comme aux temples romains; ses colonnes dans le mode dorien s'élevant majestueusement au-dessus d'un grand nombre de marches, produiraient un effet des plus imposants.

La figure de la Justice, appuyée sur la Force et la Vérité, apparaîtrait, comme descendant du ciel, au sommet du fronton, dont les ex-

trémités seraient surmontées de deux statues caractérisant d'un côté la justice divine, et de l'autre la justice humaine. Le sujet principal contenu dans le bas-relief triangulaire représenterait Napoléon élaborant ses codes immortels; autour de lui se grouperaient Cambacérès, Portalis, Tronchet, Treilhard, Merlin, qui participèrent à leur rédaction. Lycurgue, Solon, Numa Pompilius, Justinien, Charlemagne, Louis IX, Montesquieu, interrogés du regard par le grand législateur des temps modernes, laisseraient voir qu'il a deviné toute la profondeur de leur génie.

Deux figures allégoriques personnifieraient l'une l'Accusation, l'autre le Jury; elles seraient placées au bas de l'escalier sur le socle des piédestaux; ses façades latérales donnant sur les deux quais, par leur décoration noble et simple, offriraient une heureuse réminiscence des édifices du siècle de Périclès.

A la suite de ce palais, la façade du quai des Orfévres servant aux dépendances, rappellerait au souvenir par ses tours aériennes, formant minarets, les monuments des villes orientales, les croisades, ainsi que nos victoires d'Egypte et d'Alger; tandis que d'un regard jeté sur le quai opposé, les tours de la Conciergerie et de l'Horloge reporteraient nos pensées vers les événements qui ont eu lieu dans cette antique demeure de saint Louis, des maires du palais et des comtes de Paris.

Quelle vue admirable n'aurait-on pas alors du pont Louis XV! D'un côté, la Madeleine, la place, les fontaines et les monuments qui l'entourent; du côté opposé, le palais Législatif derrière lequel se dessine le dôme des Invalides étincelant de dorure et de gloire! En face la vue pittoresque et majestueuse qu'on vient de décrire, précédée du pont Neuf, décoré de figures allégoriques colossales personnifiant *les Sciences*, *les Arts*, *l'Industrie*, *le Commerce*, *l'Agriculture*, *la Législation* et les autres grands éléments de l'humanité, entourés de leurs plus illustres représentants. Est-il une ville au monde, si cet édifice était mis à exécution, qui pût rivaliser avec Paris?

Il serait encore possible d'exécuter un pareil projet; il y a peu de dépenses de faites pour les nouvelles bâtisses qui masquent la Sainte-Chapelle; les architectes qui dirigent ces travaux pourraient avantageusement les utiliser ailleurs.

A. MARCELLIN,
Architecte.

PORTRAITS D'ARTISTES.

VII.

M. POWELL.

LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI.

Un artiste américain, venu à Paris pour l'exécution d'une œuvre considérable, n'a pas eu, durant ces trois dernières années, retiré dans son atelier du quai Voltaire, d'autres pensées que celles du vaste labeur confié à son talent. Il y a plusieurs mois déjà, nous avons parlé du travail de M. Powell, aujourd'hui nous pouvons compléter ces renseignements par quelques détails personnels à l'auteur, et par une description aussi abrégée et aussi exacte que possible de son remarquable tableau.

Né à New-York, M. Powell a senti, fort jeune encore, se développer en lui l'instinct et la vocation qui le poussaient d'une manière irrésistible vers le culte de la peinture. Toutefois ce n'était pas à New-York, ville commerciale par excellence, que le jeune artiste avait la chance de rencontrer, comme il en éprouvait le besoin, les sujets nécessaires à ses études; il se rendit donc à Cincinnati, l'Athènes de l'Union, cité privilégiée qui a donné à l'Amérique un grand nombre d'hommes célèbres, et quelques années après, il mûrissait, par un long voyage à Rome, des connaissances et un talent qui devaient lui assigner une place au premier rang des peintres, ses compatriotes. Quoique âgé de trente ans à peine, M. Powell jouit de l'autre côté de l'Atlantique d'une renommée que justifient de nombreux et excellents ouvrages; par une exception bien rare, et dont il est permis de se montrer fier, il a été prophète dans son pays.

Ce qui se passe à l'heure même où sont écrites ces lignes est le plus légitime éloge que l'on puisse faire de M. Powell : la composition

dont il avait eu la pensée là-bas et qu'il est venu ici fixer sur la toile, Paris étant le centre des ressources matérielles et des documents historiques, cette composition, lorsqu'elle n'était encore qu'à l'état d'esquisse, a été pour lui l'occasion d'un succès réel. Suivant l'exemple des États de notre vieux monde, le gouvernement américain a songé, lui aussi, à perpétuer par la main des arts les grands souvenirs de son histoire.

Le Mississipi, qui maintenant, comme le remarquait le président Polk dans son message d'adieu, divise en deux parties presque égales le territoire de l'Union, était encore au XVI[e] siècle une limite inconnue, qu'en 1542 seulement il fut donné à l'Espagnol del Soto de découvrir. Cette découverte est restée une date solennelle dans les annales du Nouveau-Monde, je veux dire dans les phases de la civilisation occidentale luttant contre les indigènes. La prise de possession du Mississipi a été en quelque sorte le point de départ de cette nation formée d'éléments les plus hétérogènes, et qui, après avoir proclamé son indépendance à la fin de l'autre siècle et sous les auspices de la France, a pris sa place parmi les grands États du globe.

Les pouvoirs constitués de l'Union ont donc voulu consacrer, dans une page à jamais mémorable, la victoire et la trouvaille de leur ancêtre, l'intrépide del Soto; car les Américains comptent leurs aïeux parmi tous les peuples. Du sud au nord de leur empire, depuis Fernand Cortès jusqu'à La Fayette, ils ont emprunté des célébrités ou des héros à presque toutes les contrées de la vieille Europe. Le sujet mis au concours, soixante concurrents ont répondu par l'envoi d'esquisses, entre lesquelles la simple ébauche au crayon, présentée par M. Powell, a été d'un accord unanime déclarée la meilleure.

Dès ce moment, l'artiste a été chargé du tableau commémoratif qui ornera une des parois de la salle des Conférences située entre le Sénat et le Congrès dans l'édifice appelé le Capitole, qui est un des monuments de Washington. Pour prix de son œuvre, le peintre a reçu une somme de 60000 francs.

Quant à l'œuvre en elle-même, elle frappe autant par l'heureuse disposition des scènes que par l'étendue de la toile qui ne mesure pas moins de six mètres de large sur quatre de haut. A la droite de del Soto, qu'entoure un brillant état-major et que suit son armée victorieuse, coule le Mississipi, peint par M. Powell, comme il a été si admirablement décrit par Chateaubriand sous son vieux nom de Mescacébé. Le calme et la dignité du commandement se reflètent sur la figure du général : son attention semble partagée entre les Indiens soumis qui, jettant leurs armes lui présentent respectueusement le calumet de paix, et les femmes, sœurs d'Atala, qui viennent à lui, chargées des offrandes de gibiers, de fruits et de fleurs, tandis qu'à ses pieds roule ce fleuve qui est la fertilité, l'abondance, une richesse inattendue que le ciel envoie à sa patrie.

L'artiste a su établir un pittoresque contraste entre les éclatants costumes de del Soto et des siens, et les simples appareils des vaincus. Del Soto, la poitrine couverte d'une cuirasse d'or qui chatoie avec le velours de son par-dessus, le front à demi caché sous un large chapeau à plume, contient l'élan d'un magnifique cheval arabe gris pommelé. En ce temps-là l'Espagne empruntait, on le sait, ses plus beaux chevaux à la Numidie, et del Soto, dont le nom est bien connu dans les Castilles, passait pour être le premier écuyer de son époque. Près de l'intrépide explorateur se tient un cavalier, agitant son chapeau; au luxe de ses vêtements, à ses allures aristocratiques, il est facile de le reconnaître pour quelque fils de famille, quelque cadet de grandesse qui cherche sur les champs de bataille la fortune qu'il a perdue ou qui lui manque ailleurs.

Non loin de là, et pour faire ombre à ces lumières, opposition à ces magnificences, apparaissent deux guerriers indiens, les ancêtres des Mohicans, dont Cooper a raconté l'histoire; des Io-ways, dont le voyageur Catlin nous a produit de curieux spécimens et toute la vie belliqueuse et domestique réunie dans un musée. Ces guerriers de M. Powell sont armés de leur terrible casse-tête; leur peau est tatouée de la façon la plus barbare, leurs pieds chaussés de mocassins; à leur ceinture s'ajustent, en manière d'ornements, des chevelures enne-

mies. Sans être distrait du groupe principal, le regard aime à s'arrêter sur quelques épisodes qui varient en le rendant plus complet cet émouvant ensemble. Ici des soldats pointent une pièce de canon; là des moines creusent aux bords du fleuve une tranchée pour y planter en signe de leur passage et de leurs conquêtes, ou plutôt de leur affranchissement, la croix du Christ.

Peu de compositions, en effet, expriment aussi fidèlement que celle du peintre américain les idées dominantes du temps où nous sommes, le sentiment de la religion et le besoin de l'autorité. Ce rapprochement de l'emblème de la rédemption qui sauve et de l'airain qui donne la mort, m'a rappelé le cachet et la devise de M. Romieu, que l'ancien directeur des Beaux-Arts tient peut-être de son père, le général Romieu, victime en Perse de son dévouement à la France. Le cachet représente un canon surmonté d'une croix; en légende sont gravés ces mots : FORCE ET FOI.

Le tableau de *la Découverte du Mississipi*, qui n'a malheureusement pu figurer ni à l'un ni à l'autre de nos derniers Salons, parce qu'il n'était pas fini, a coûté à son auteur trois années d'un travail assidu. Le Musée indien du Louvre aurait été d'un précieux secours à M. Powell, si l'élève de Cincinnati n'eût trouvé dans sa mémoire plus d'éléments qu'il ne lui en fallait pour peindre ses sauvages comme s'ils étaient là posant devant lui; mais les détails archéologiques du costume espagnol, les accessoires militaires, où les aurait-il trouvés plus complets et plus fidèles que dans nos collections nationales? Le cheval arabe de del Soto aurait peut-être beaucoup embarrassé le peintre à New-York, mais il était à Paris; le quai Voltaire n'est pas loin du palais de Saint-Cloud; les écuries impériales ont été ouvertes à l'artiste, qui n'a eu qu'à choisir son modèle entre les plus beaux coursiers envoyés à l'Empereur, de Maroc, de Tunis, de Constantinople et du Caire.

Encore une fois, M. Powell a donc bien fait de se rendre chez nous pour accomplir sa noble tâche. Les artistes, les amateurs, les gens de goût dont notre pays est devenu la terre classique, ont eu tout sujet de l'encourager, de l'applaudir et de se convaincre que par delà l'Océan il y a aussi d'incontestables talents, auxquels il ne manque pour briller dans tout leur éclat qu'une bonne occasion de se révéler. A la fin de ce mois le tableau de M. Powell sera expédié aux États-Unis, et ce sera sans nul doute un grand jour de fête au double point de vue de l'art et du patriotisme américain que celui de son inauguration au Capitole de Wasingthon.

FÉLIX PIGEORY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 499.

Séance du mardi 2 août 1853.

PRÉSIDENCE DE M. PAUL CARPENTIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

En l'absence de M. le secrétaire général, M. Léon Fournier, l'un des secrétaires adjoints, donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 19 juillet, lequel est mis aux voix et adopté.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Normand, par laquelle il confirme les termes d'une lettre écrite par lui dans le mois de décembre dernier. Cette lettre est déposée aux archives, et il en sera tenu note.

2° Une lettre de M. A. Péron, relative aux diverses commissions dont il est membre; dépôt aux archives, après y avoir fait droit.

3° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Blondin, rapporteur ordinaire de cette publication.

4° Une lettre de M. Frédéric Viret, ex-maître de chapelle, directeur des *Veillées du Salon*; par laquelle il sollicite sa nomination de membre de la Société. Cette demande, patronée par MM. Félix Pigeory et Moullard, est renvoyée à M. Pollet, président de la section de musique.

M. le président annonce que par suite d'œuvres exposées au Salon de 1853, notre collègue, M. Dien, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. La nouvelle de cette haute récompense, accordée à M. Dien pour ses nom-

breux travaux, est vivement accueillie par la Société qui s'enorgueillit de voir un grand nombre de ses membres dignement récompensés par la bienveillance de l'Empereur.

A ce sujet, M. le président rappelle que le *Moniteur* a publié *in extenso* le discours prononcé par S. Exc. M. le ministre d'État et de la maison de l'Empereur, qu'il y a reconnu les principes fondamentaux qui constituent la force et la gloire de notre école, et que la Société libre des Beaux-Arts professe depuis sa création. Heureuse de trouver un si puissant appui dans les paroles de M. le ministre, la Société libre des Beaux-Arts décide que le bureau écrira à M. Achille Fould, pour le féliciter, en son nom, sur les paroles qu'il a prononcées, et sur les principes que son discours renferme.

M. le secrétaire général communique une lettre qu'il a reçue de M. Félix Pigeory, au sujet de diverses affaires administratives. Après une courte discussion, cette lettre est renvoyée au bureau pour qu'il soit statué sur son contenu.

M. de Montagny fait passer sous les yeux des membres réunis une aquarelle dont il est l'auteur, où l'on distingue les vrais principes de dessin et une heureuse application des nuances et des tons. Cette œuvre fait d'autant plus l'éloge de M. de Montagny, que son âge avancé, et le peu de vue dont il jouit, rendent cette pièce d'un mérite plus grand.

M. Blondin, l'un des secrétaires adjoints, et secrétaire de la commission chargée d'examiner la proposition, faite par M. Charles Chevalier, donne lecture des procès-verbaux de cette même commission, à la date des 12 et 15 juillet. Il donne lecture ensuite des conclusions générales formulées par cette même commission, et bientôt une discussion générale s'engage, à laquelle prennent part MM. Dussauce, Maillet, Horsin Déon, Paul Carpentier, de Montagny, et Moullard du Comtat. Après avoir traité dans son ensemble toutes ces questions, M. le président ajourne la suite de la discussion à la séance du mardi 16 août, et passe à l'ordre du jour.

Il est procédé à la nomination des présidents et vice-présidents de chaque section. Sont appelés à cet honneur pour la section de peinture : M. Dussauce, président; M. Horsin Déon, vice-président. — A la section de sculpture : M. Husson, président, et M. Molchneth, vice-président. — Pour la section d'architecture : M. Bourla, président, et M. Rolland, vice-président. — Pour la section de gravure : M. Dien, président, et M. Gelée, vice-président. — Pour la section de musique : M. Pollet, président, et M. Alfred de Longpérier, vice-président. — Pour la section des amateurs : M. Maillet, président, et M. Henri de Sauclières, vice-président.

Après ces nominations, M. le président lève la séance à dix heures un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi 16 août 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 2 du même mois. 2° Correspondance. 3° Rapport de M. Maillet sur le dernier volume des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Dijon*. 4° Suite de la discussion générale relative à la prise en considération de la proposition faite par M. Ch. Chevalier. 5° Rapport, par M. Paul Carpentier, sur une série du *Musée universel*. 6° Questions diverses.

Le secrétaire général,
I. MOULLARD du Comtat.

Travaux de la Société libre des Beaux-Arts.

SALON DE 1853.

Rapport *fait au nom de la commission d'examen de l'Exposition, par M. Horsin Déon.*

Les peuples anciens ont vu tour à tour chez chacun d'eux, à des époques différentes, les arts briller d'un éclat dont la vivacité, bientôt affaiblie, a pâli graduellement pour finir par s'éteindre. Quand cette divine clarté, véritable phare de l'humanité, a disparu complétement, elle a fait place aux ténèbres de la barbarie qui n'ont laissé après elles que ce que nous avons trouvé en Grèce : des souvenirs confus, des débris et des esclaves.

La communauté des langues, la reproduction indéfinie de la pensée humaine par l'im-

primerie, la gravure et la lithographie ; enfin, les rapports si multipliés entre les peuples modernes, les mettent sans doute à l'abri d'un malheur aussi complet. Mais on peut reconnaître chez eux qu'en se vulgarisant, l'art a perdu son caractère élevé; qu'il s'est abaissé pour se mettre à la portée de tous, qu'enfin sa tendance n'est plus à s'élever mais à s'étendre.

Quiconque s'en occupe sérieusement doit suivre avec inquiétude cette décadence progressive ; il doit aussi en chercher les causes et en combattre les effets.

Faite dans cet esprit, la critique sera plus utile et plus respectable, et nous osons espérer en prenant la plume, que la gravité de l'idée qui nous préoccupe, donnera à nos assertions quelque autorité, suppléera à la faiblesse de l'expression, qu'enfin la sincérité en fera, s'il y a lieu, pardonner la sévérité.

S'il est vrai que la France fut devancée dans la noble carrière par l'Italie ; si elle n'a point de Michel-Ange, de Raphaël, elle peut du moins opposer aux maîtres immortels de ce pays classique, une foule d'artistes justement célèbres qui, depuis trois siècles, l'ont dotée d'une école sans rivale dans l'art du dessin. Cependant les beaux-arts ont eu en France des intervalles de langueur. Le bien-être est nécessaire à l'artiste; sous son heureuse influence, la pensée peut se développer dans toute sa liberté, conserver sa force, et atteindre au sublime. Mais une position difficile lui ôte son ressort ; la lutte incessante avec les difficultés de la vie l'accable et l'humilie; les discordes civiles l'épouvantent.... Sans nous occuper de ces causes sur lesquelles nous ne pouvons que gémir, nous en indiquerons quelques autres.

On s'approche des hauteurs de l'art, accessibles seulement au génie, lorsque la nature est soigneusement étudiée, que la pensée est grande, que le goût est épuré. Malheureusement, parmi les artistes consciencieux surgissent des novateurs, hommes de talent, qui, souvent, s'éloignent de la nature en voulant se singulariser. Or, toute nouveauté est séduisante, et trouve des imitateurs qui espèrent rencontrer le succès et la fortune en suivant les routes non frayées au risque de fouler aux pieds les règles de l'art et du goût ; c'est ainsi que se franchit l'intervalle au delà duquel se rencontre le bizarre.

Chaque génération apporte avec elle des mœurs nouvelles. A l'époque la plus florissante de l'art, au XVIe siècle, les maîtres formaient leurs élèves en les faisant participer aux travaux dont ils étaient chargés ; ils apprenaient sous leur direction à ordonner un tableau, à établir ses plans, à lier ses incidents ; ils se familiarisaient avec la magie de la lumière et des ombres, l'effet, l'harmonie, la convenance et l'expression. On travaillait alors avec la seule préoccupation que produit l'amour de la gloire.

Aujourd'hui, où tout tend à la spéculation, l'atelier est une école où moyennant une prime on apprend le *métier* de la peinture. En supposant que la fortune, des protecteurs, ou une persévérance énergique mettent l'élève à même de créer une œuvre de quelque importance, il faudra qu'il cherche ailleurs que dans l'atelier du maître, la véritable *science* de l'art. Cette éducation incomplète, beaucoup plus que le mauvais goût des amateurs, a contribué à la dégénérescence de la grande peinture historique. Pour que les hommes doués d'une organisation exceptionnelle deviennent des artistes éminents, il faut qu'ils ne soient pas réduits à se procurer une vie précaire par des œuvres que leur juste orgueil désavouerait, il leur faut de ces grands travaux qui élèvent l'âme et soutiennent le talent.

Nous regorgeons de médiocrités : nous les verrons disparaître quand de grandes compositions remplaceront dans nos expositions cette multitude de portraits qui fatiguent la vue sans rien dire à l'esprit. Aujourd'hui encore, les novateurs triomphent, nos jeunes artistes rejettent loin d'eux les études sérieuses comme un frein incommode. Pourtant, s'il est vrai que l'industrie de notre pays soit sa véritable richesse, le bon goût dans les arts du dessin est de nos jours d'une plus grande importance qu'en aucun temps ; car la véritable supériorité de l'industrie française est due à l'éducation artistique qui distingue nos ouvriers et la place au premier rang.

Puisque les produits de l'art ne sont plus renfermés dans l'enceinte des églises et des palais; puisqu'il est devenu une nécessité populaire, nous devons, plus que jamais, veiller à sa prospérité. N'oublions pas que Carle Maratte, Pietre de Cortone, Tiepolo et autres, obtinrent, comme les idoles du jour, les réalistes, de grands succès et peut-être avec plus de justice; mais que ces succès même hâtèrent la perte de la prééminence de l'Italie.

Quoi qu'il en soit, sollicitons pour nos artistes la protection du pouvoir : heureusement nous ne sommes pas encore à la veille de voir succéder les ténèbres à la lumière; souhaitons donc, puisqu'il en est temps encore, qu'ils soient soutenus, récompensés avec munificence, et surtout que les faveurs et encouragements qui leur sont accordés le soient avec justice et discernement.

Il y a trois classes d'artistes également dignes d'intérêt : les élèves, les professeurs et les illustrations qui sont les professeurs des professeurs. Aux élèves appartiennent les encouragements, car de leurs rangs doivent sortir les hommes d'exception.

Nos provinces peuvent pourvoir à l'existence des moins privilégiés; elles réclament en vain des professeurs de talent. Leurs colléges, leurs écoles en sont privés : que ces places soient réservées, et, selon leur importance, distribuées aux artistes secondaires, suivant le mérite. Ils deviendront ainsi des hommes utiles à la société; car, grâce à eux, le goût et l'intelligence des arts pénétreront dans toutes les classes.

L'administration, dégagée envers eux, pourra, par des travaux dignes de la France, entretenir l'émulation parmi nos illustrations, et obtenir des chefs-d'œuvre qui maintiendront sa haute renommée artistique. Nous n'éprouverons plus la douleur de voir les artistes dont elle s'honore abandonner les honneurs de nos Salons à des médiocrités, et pis encore, à des étrangers. Conduite que nous stigmatisons, car quels que soient les griefs qui légitiment leur abstention, l'amour de la gloire et de la patrie doit toujours dominer dans le cœur du véritable artiste.

Qu'importent à MM. Vernet, Ingres, Delaroche, Cogniet et autres, les attaques de l'ignorance? attaques qu'ils pourraient braver hautement et auxquelles leurs ouvrages seraient une réponse victorieuse. D'ailleurs, en se retirant devant des clameurs qu'ils devraient mépriser, s'ils ne peuvent rien perdre d'une renommée justement acquise et bien établie, ils laissent écraser les artistes plus faibles qui marchent à leur suite dans la route du bon goût : or, il y a lâcheté d'abandonner les faibles. L'égoïsme est un mauvais conseiller, il tue l'âme! et l'âme morte, l'artiste n'est plus. Sa gloire restera bien incomplète, le pays devra peu à sa mémoire s'il ne lui lègue des élèves dignes de lui succéder. En luttant contre l'envahissement du mauvais goût, en soutenant le talent naissant ou fait, le véritable artiste se fait respecter et fait respecter les autres. Que nos notabilités artistiques se montrent, et elles ne tarderont pas à reconnaître que la vraie puissance appartient à l'homme de génie dont le cœur est droit. Malgré ces abstentions regrettables, les rangs de nos artistes semblent se presser et s'augmenter. L'intérêt se partage entre eux, mais il se fixe particulièrement sur les tableaux de chevalet et de genre. On remarque bien parmi les grandes pages quelques bons tableaux, mais ils sont rares. Nous l'avouons avec d'autant plus de regret qu'aucun de ces derniers n'appartient à la nouvelle école. Tous nos jeunes artistes affichent l'indépendance; tous semblent dédaigner les systèmes; tous prétendent céder au génie particulier qui les inspire, tandis qu'ils ne sont, pour la plupart, que les pasticheurs inintelligents des maîtres qui les ont précédés.

Quand M. Delacroix entreprit la lutte qu'il a soutenue contre l'Institut, il semblait être victime d'un parti pris; aussi rencontra-t-il de nombreux adhérents. On aime l'audace en France, et l'opprimé y rencontre toujours des sympathies. En effet, M. Delacroix possède de véritables qualités de peintre; personne sans passion ne peut le nier; le Salon devait donc lui être ouvert sans conteste. Il n'en fut pas ainsi; les refus multipliés qu'il subit lui et son école, aigrirent les partis. Les romantiques accusaient avec quelque raison les classiques de

partialité. *De nous seuls*, disaient-ils, *peuvent naître l'indépendance et le progrès*. Eh bien ! depuis plusieurs années M. Delacroix triomphe ; les portes du Salon s'ouvrent d'elles-mêmes pour lui et ses adhérents ; à eux les commandes et les honneurs ; la presse presque tout entière est soumise à l'influence romantique ; et nous cherchons en vain l'apparence du progrès. Certes, il ne saurait se rencontrer, dans les trois esquisses qui ont été exposées cette année par M. Eugène Delacroix, et encore moins dans le tableau de M. Matout. Cependant cette commande, qui est peut-être la plus importante du Salon ne doit pas avoir été faite à la légère. MM. Gigoux, Arm. Dumaresq, Gustave Moreau et autres peuvent-ils prouver la supériorité du romantisme ? Non certainement ; il devient, au contraire, évident que l'art languit sous sa domination, que chaque année la décadence de la grande peinture historique est de plus en plus sensible, sans qu'aucun frein lui soit opposé.

Que les novateurs se le persuadent bien, leur prétendue originalité n'est, le plus souvent, que l'imitation de telle école ou de tel maître ; le progrès ne peut être là : le vrai moyen d'y arriver, c'est de résumer tous les systèmes, de les appliquer tous et chacun suivant la convenance du sujet. L'homme de génie sait voir et comprendre, il pressent les idées, se les approprie et les réalise.

HENRI DE SAUCLIÈRES,
Membre du comité de rédaction.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Les clowns. — GYMNASE, *les Jeux Innocents* — PALAIS-ROYAL, *Mylord Esbrouff*. — Les spectacles gratis.

Les temps sont à la clownerie.

Aimez-vous la *gambade*, on en a mis partout.

MM. Flexmore, au Vaudeville, et Mathews, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, attirent les partisans de l'humeur anglaise, que les volées de bois vert, les soufflets, les coups de pieds sonores font pâmer d'aise et se tordre de fou rire. M. Flexmore n'est pas un clown ordinaire ; il y a dans l'expression de son visage, dans la conscience de ses gestes, le détail de sa mimique, un cachet d'originalité, et une gaieté communicative qui déridant immédiatement les fronts les plus spléeniques. Le ballet dans lequel s'agite M. Flexmore a donné une seconde vie à la *Semaine à Londres*, jouée il y a trois ans, lorsque les trains de plaisir étaient à l'ordre du jour.

Le Gymnase a représenté un petit acte : les *Jeux Innocents*, par M. Édouard Foussié. La pièce, soigneusement montée, a parfaitement réussi. Un dimanche, à six heures, pendant que tout le monde dînait, *Mylord Esbrouff* a fait son apparition sur la scène du Palais-Royal. Cette timidité prouve en faveur du peu d'ambition des auteurs, qui eussent pu, pour leur œuvre, rêver une place moins humble sur l'affiche.

Les réparations de l'Opéra touchaient à leur terme lorsqu'un soir, le gaz étant allumé pour l'essai de l'éclairage, autrement distribué, on s'est aperçu que le plafond, trop obscur et sans reflexion de lumière, faisait positivement l'effet d'un vaste éteignoir superposé au lustre, et attendant la fin de la représentation pour s'abattre. Beaucoup de choses, dit-on, sont à recommencer.

Dix ou douze théâtres de Paris donneront, lundi, 15 août, à deux heures, une représentation gratuite. Quinze à vingt mille personnes pourront profiter de la gracieuseté qui leur est faite. Tout ce qui, de près ou de loin, par les acteurs, le lieu de la scène, touche l'Angleterre, a été rigoureusement rayé du programme du jour. Ainsi donc *la Semaine à Londres*, *Arlequin Hudibras*, *Mylord Esbrouff*, *les Anglais en voyage*, toutes pièces au répertoire seront remplacées, ce jour-là, par d'autres pièces complétement dégagées d'élément britannique.

NÉRÉE DESARBRES.

MÉLANGES.

15 août.

Il y a eu le 2 de ce mois au palais de Saint-Cloud, écrit *le Constitutionnel*, un grand dîner auquel assistaient Son Altesse Impériale le prince Napoléon, le ministre d'État et de la maison de l'Empereur, le directeur général des Musées, tous les artistes qui ont été décorés à la suite de la dernière Exposition, M. Henriquel-Dupont, membre de l'Institut, qui a obtenu la médaille d'honneur, et Mlle Rosa Bonheur. Leurs Majestés, après s'être entretenues longuement avec chacun de ces artistes distingués, se sont retirées à dix heures et demie. Mme Herbelin et M. Jules André, étant absents de Paris, n'ont pu se rendre à l'invitation. Un second dîner a été donné jeudi aux mêmes artistes par le prince Napoléon.

— L'Empereur vient d'accorder, au Musée de

Bordeaux, un tableau de Rubens, représentant *la Décollation de saint Jean*. L'acquisition de ce tableau avait été prescrite par Sa Majesté au prix de 16 000 fr., imputable sur les fonds de sa liste civile.

— La liste civile de l'Empereur vient d'acquérir, au prix de 6000 fr., la belle table peinte en 1848 par M. Lesourd de Beauregard, le digne successeur, au Jardin des Plantes, de Van Spaondonck et de Redouté.

— Au dire du *Courrier de la Gironde*, un tableau original d'Otto Venius, acheté 50 fr. par un aubergiste, a été revendu dernièrement 25 000 fr.

— M. Achille Fould, ministre d'État, a récemment été voir et entendre un magnifique buffet d'orgues, dressé dans l'ancienne église du couvent des Petits-Augustins, formant aujourd'hui un musée. Cet orgue, fait sous la direction de M. Bosival, architecte, et sculpté et ciselé par M. Geoffroy Dahaume, dans le style gothique ou bysantin pur, tout en chêne, était destiné à la cathédrale de Luçon, mais il ira probablement à Gien.

— M. Visconti, architecte du palais des Tuileries, chargé de l'achèvement du Louvre, a été nommé membre de l'Institut, en remplacement de M. Blouet.

—La place de professeur à l'Académie des Beaux-Arts, laissée vacante par le décès de M. Blondel, vient d'être donnée à M. Robert Fleury.

— Dans la liste des récompenses aux artistes exposants du dernier Salon, liste insérée dans notre précédent numéro, il s'est glissé une erreur provenant non de notre fait, mais du grand journal auquel ce document avait été emprunté. M. Ferrat n'a point obtenu de médaille de troisième classe, c'est à M. Louis Veray que cette distinction a été accordée pour *sa Moissonneuse endormie*; le nom de ce sculpteur distingué figure en outre aux mentions honorables pour son buste d'*Arlésienne*.

— On n'a point oublié que c'est le 25 juillet 1852 qu'a été posée la première pierre des constructions ayant pour but l'achèvement du Louvre. A ce sujet, le *Moniteur* a publié dernièrement un résumé des travaux exécutés jusqu'à ce jour. Le récit du journal officiel se termine ainsi : « Pour donner une idée de l'importance des travaux accomplis dans cette première année, il suffira de citer quelques chiffres. Ainsi, par exemple, on a employé jusqu'ici 20 300 mètres de béton, 30 540 mètres cubes de pierres de toute nature, et le nombre des journées d'ouvriers s'élève à 187 812. La dépense totale jusqu'à ce jour n'atteint pas encore 4 millions.

— M. E. Baldos, le savant photographe auquel on doit *les Monuments de France*, reproduits par ordre du gouvernement, vient d'exécuter des photographies remarquables d'après les grandes verrières de l'église Sainte-Clotilde, dues à M. Auguste Galimard.

— M. Laurent (de l'Ardèche), ancien représentant du peuple, bibliothécaire du Sénat, a permuté avec M. Vieillard, conservateur en chef de la bibliothèque de l'Arsenal.

— Sous ce titre : *Morale*, M. Léger-Vattebled vient de publier, chez l'éditeur Lecoffre, un des résumés les plus complets que l'on ait encore écrits sur les principes et les préceptes de la science de l'honnête. Un tel livre est un bienfait pour la jeunesse, et les gens du monde eux-mêmes ne le liront pas sans intérêt. Le traité des *Passions* est surtout élucidé avec une précision d'examen, une finesse et une nouveauté d'aperçus dignes de l'attention des moralistes. Notre Revue, si scrupuleuse à se renfermer avec exactitude dans le cadre des matières qu'elle s'est imposé, a cru devoir faire exception à cette règle, en faveur de l'utile et estimable ouvrage de M. Léger-Vattebled.

— Il a récemment paru, chez l'éditeur Barthélemy, passage Jouffroy, trois curieuses brochures de M. Lorentz, que la poésie dispute en cette circonstance à la peinture. La première de ces pièces est intitulée : *A Napoléon III*. C'est un remercîment au souverain actuel d'avoir ceint son front de la couronne impériale, si glorieusement portée par son oncle. La seconde est une *Épître aux Viennois*, dédiée à l'empereur d'Autriche, qui a, par son début et sa strophe finale, les vives allures du rondeau français; la troisième est un *Portrait d'artiste*, celui d'Henri Monnier, peint en vers tant soit peu iambiques. De ce titre *Portraits*, au pluriel, il résulte que M. Lorentz a l'intention de continuer sa galerie, pour la plus grande satisfaction des artistes, ses confrères, s'il doit saisir leur ressemblance à tous, comme il s'est plu à tracer celle de son ami Henri Monnier.

— On vient d'ouvrir à Drontheim une exposition des beaux-arts, la première qui ait jamais eu lieu au 63ᵉ degré de latitude nord. Cette exposition se compose de deux cent seize tableaux de peintres norwégiens et étrangers, de huit ouvrages de sculpture, de plusieurs gravures en taille douce, lithographies et dessins d'artistes nationaux. Au nombre des tableaux se trouvent deux marines de M. Gudin.

— La ville d'Offenbourg (grand-duché de Bade), vient d'inaugurer un monument à François Drake, qui passe pour avoir rapporté en Europe la pomme de terre, vulgarisée en France par Parmentier. La statue a été offerte à la ville d'Offenbourg par le statuaire strasbourgeois Friedrick.

UN

NOUVEAU DICTIONNAIRE DES ARTS.

PREMIÈRE PARTIE.

Les archéologues et les amateurs réclament depuis longtemps un nouveau dictionnaire des arts. Quelque grande que soit la tâche, quelque insuffisantes que soient mes forces, j'ai entrepris cet ouvrage, et je puis l'appeler nouveau, puisqu'il est fondé pour la première fois sur les citations complètes de textes inédits et sur la reproduction exacte des objets, d'après les monuments figurés par la miniature et la sculpture, ou d'après les objets eux-mêmes conservés dans les collections. On jugera par quelques articles des limites imposées à mon travail, de la forme adoptée et poursuivie dans tout son ensemble, enfin des ressources que l'érudition peut en espérer. Je ne m'appuie ici que sur les documents; le tour des monuments viendra plus tard.

I.

BASSINS A LAVER.

L'*Ordo Romanus* et les auteurs ecclésiastiques parlent de *gemelliones argentei*, qui sont des bassins à laver les mains, tels qu'on les recueille dans les collections, et si l'on n'a pas bien compris le sens de cette expression, c'est qu'on a voulu y trouver une aiguière avec son bassin. On ne s'expliquait pas comment deux vases de même forme, appelés par cette raison jumeaux, pouvaient servir à deux usages différents, l'un à jeter l'eau et l'autre à la recevoir; mais les bassins de nos collections, dont l'un est toujours à biberon, sont le commentaire naturel de ces expressions, et Vossius l'avait pressenti. Ces bassins étaient en usage dans l'église et hors de l'église. Ils se conservèrent bien plus longtemps dans le culte que dans la vie privée, où on trouva plus commode de se servir d'une aiguière pour répandre l'eau sur les mains, en augmentant les dimensions du bassin destiné à la recevoir.

On peut suivre l'usage de deux bassins jumeaux, à l'église, jusqu'au XVIIe siècle, concurremment avec celui des burettes. J'ai dû confondre dans un même article tous les bassins à laver; mais on n'attend pas de moi que je donne ici aucun détail sur l'usage de se laver avant et après dîner, en se levant, en se couchant. Un tableau de la vie orientale, telle qu'elle se passe de nos jours, serait le meilleur commentaire de ces mœurs disparues; je dirai seulement que l'absence de fourchette et l'habitude de manger à deux dans la même écuelle et à plusieurs dans le même plat, rendaient nécessaire la propreté des mains, pour les autres avant le dîner, pour soi-même après. Aussi, pas une description de repas qui n'offre ce détail, et l'on pourrait multiplier des exemples à l'infini : je n'ai pris dans nos poëtes qu'un passage qui semble indiquer qu'on se lavait ensemble, au moins par galanterie.

J'ai fait un article à part pour les plats, et cependant les rédacteurs d'inventaires hésitent souvent entre un plat creux et un bassin

peu profond. On trouvera dans cet article des bassins jumeaux à laver les mains, les bassins pour laver les pieds, la chaufferette qui permettait en hiver d'en chauffer l'eau; enfin, un passage d'Olivier de La Marche, qui montre combien fut grande la crainte des empoisonnements, puisqu'on essayait même l'eau destinée à laver les mains. On compte, dans l'inventaire de Charles V, vingt-quatre bassins à laver, tous émaillés ou niellés, et pesant ensemble 180 marcs, 5 onces d'or, et cinquante-neuf bassins d'argent doré du poids de plus de 450 marcs d'argent. Ces bassins servaient à laver la vaisselle dans la salle du banquet et à tous les autres usages; quand ils servaient à laver les mains, cela est dit. On remarquera que deux de ces derniers sont mis sur des pieds.

Dans le travail qui complétera celui-ci, et que je fais d'après les monuments figurés, je choisirai quelques exemples parmi les nombreuses miniatures illustrant la Bible, qui montreront comment on présentait aux hôtes, fût-ce même à des anges, comme dans la maison de Lot, le bassin à laver, et je devrai remarquer que cette interprétation de la vie asiatique par nos peintres des XIIIe et XIVe siècles, qui ne faisaient en cela que lui appliquer leurs propres habitudes, avait pour elle la vérité et la couleur locale orientale.

A. 1260. Puis fist on les napes oster,
Et por laver l'iaue aporter,
Li chevalier tout premerains
Avec la comtesse ses mains
Lava et puis l'autre gent tout. (FABLIAUX.)

B. 1334. A Guillaume le Mire pour faire deux tuiaux au bacin à laver et pour l'esmaillure. (D. B., n° 5326.)

C. 1347. Duos ciphos argenteos esmaltatos e intus laboratos ad modum foliorum vineæ deauratorum. (INVENT. DU DAUPHIN.)

D. — Unum magnum ciphum, cum pede, argenteum, deauratum, laboratum et esmaltatum intus et extra, signatum in pede cum scutelis esmaltatis, factis ad arma hospitalis sancti Johannis Jerosolymitani et in fundo ejusdem ciphi, superius cum uno esmalto continente duos milites equites admodum hastiludentium et unum portantem scutum ad arma hospitalis, et alium scutum cum uno scorpione.

E. — Unum ciphum de jaspide.

F. 1347. Exhibuit duos magnos bachinos argenteos pro manibus abluendis esmaltatos et deauratos intus et in parte superiori. (INVENT. DU DAUPHIN.)

G. 1351. A Roger de Paris, pour iij grans bacins d'airain pour laver les piez de nosdiz seigneurs. (COMPTES ROYAUX.)

H. 1360. INVENT. DU DUC D'ANJOU, 2, 27, 259, 291, 581 à 593, 596, 598 à 600, 602 à 618. (Voyez ce document que j'ai publié.)

I. 1363. Deux bacins à laver, dorez par les bords, à un esmail des armes Monseigneur au fons et poisent XVJ marcs. (INVENT. DU DUC DE NORMANDIE.) Voyez dans cet inventaire les n°s 252 à 262 et 443 à 449.)

J. — XXII platz d'or pleins, semblables, sans esmaux et deux bacins d'or à laver à deux esmaux au fonds des armes de Monseigneur et xx henaps d'or pleins à tour de lampe.

K. 1372. Ij bacins d'argent à laver, dorez, à esmaux dedans de Sanson Fortin, prisé iiij ^xx xviij francs. (COMPTE DU TEST. DE LA ROYNE.)

L. 1379. Deux bacins d'or à laver mains, à un esmail de rose au fons, esmailliez de France et semez de petits écussons de France sur les bords pesant XIX marcs d'or. (INVENT. DE CHARLES V.)

M. 1379. Deux autres bacins d'or de semblable façon, pesant xvj marcs vj onces.

N. — Deux petits bacins ciselez, à ij esmaulx à ymages, pesant x marcs d'or.

O. — Trois bacins pareils et trois chaufètes, lesdits bacins esmailliez d'escussons de France sur les bords, pesant vlvij marcs vij onces d'or.

P. — Le grand bacin d'argent blanc armoyé ou fons des armes de France, pesant lv marcs.

Q. — Une paire de bacins d'argent à laver, parfonds.

R. — Deux bacins de chapelle, d'argent dorez, en chascun une rose ou fonds, à un esmail de deux dames qui tiennent deux faucons et semez sur les bords d'esmaux à oyseaux de proye, pesant x marcs et demy.

S. — Deux grands bacins à laver, verrés et

ou fonds deux esmaux des armes du Dalphin, pesant viij marcs.

T. — Un grand bacin, d'argent doré, cizelé sur les bords, et se met aux grandes fêtes sur un pied de fer, lequel a deux anses et est esmaillé ou fons d'une rose en laquelle a un esmail où sont en esmail un lyon et une dame qui le meine, pesant xxj marcs.

U. — Deux plats d'argent doré pour chapelle, dont l'un est à biberon, cizelé sur les bords à six apostres ou fonds, pesant viij marcs v onces.

V. — Un bassin, ou vaisseau à laver pieds, lequel a deux anses rompues pesant xlvij marcs.

X. — Deux bacins à deux becs d'asnes, d'argent blanc, sans couvercle, pesant xix marcs.

Y. — Deux grands bacins ronds tous plains et ij chauffettes d'argent blanc à esmaux des armes de France, pesant xxx marcs.

Z. 1399. Deux viez bassins à laver mains, d'argent dorez et néellez par dedans, sur deux pieds, pesant huict mars. (Invent. de Charles VI.)

AA. 1467. Deux bachins d'argent, verez aux bortz, à deux biberons. (D. de B., 2687.)

BB. 1474. Le maistre d'hostel appelle l'eschanson et abandonne la table et va au buffet et treuve les bacins couverts que le sommellier a apporté et apresté, il les prend et baille l'essay de l'eaue au sommeillier et s'agenouille devant le prince et lève le bassin qu'il tient de la main senestre et verse de l'eau de l'autre bacin sur le bord d'iceluy et en faict créance et essay et donne à laver de l'un des bacins et reçoit l'eaue en l'autre bacin et sans recouvrir lesdits bacins, les rend au sommellier. (*Olivier de la Marche*, Estat du duc.)

CC. 1485. Il faut avoir trois gentilshommes pour porter le cierge, le scel et les bassins devant l'enfant. Les bassins d'argent, dont cestuy de dessoubz doit avoir un biberon comme une aiguière et y doit avoir de l'eau de roses et de l'autre bassin l'on couvre cestuy-la; et quand lon baille a laver aux fonts on verse du bassin qui a le biberon en l'autre et n'y a point d'autres aiguières. (Alienor de Poictiers.)

DD. 1498. Un bacin d'argent doré pour servir a l'esglise, faict à esmaux dedans et dehors, ou quel est contenu le mistaire de la passion de Nostre-Seigneur, avec les choppines (burettes) de mesmes à mettre vin et eaue, pesant ensemble iv marcs, vij onces, ij gr. d'argent. (Inventaire de la royne Anne de Bretagne.)

EE. — Deux bacins plains, vérez au fond, armoyez aux armes du roy, en l'un des quieulx a ung biberon, pour donner à laver, pesans ensemble vingt mars, trois onces d'argent.

Comte de LABORDE.
Conservateur au Musée impérial du Louvre.

LA MUSIQUE RELIGIEUSE.

CIRCULAIRE DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Après les changements et les secousses qui ont trop longtemps désolé notre pays, la société se rassied enfin sur ses anciennes et éternelles bases, et le gouvernement de l'Empereur restaure, les unes après les autres, toutes les grandes traditions du passé. La circulaire que vient d'adresser Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes à l'épiscopat français est une nouvelle preuve de la sollicitude du pouvoir actuel pour tout ce qui peut contribuer au développement ou à la renaissance de nos illustrations nationales, un nouveau service rendu à l'art lyrique en ce qu'il a de plus élevé, de plus divin, ainsi qu'aux artistes, qui désormais ne manqueront ni de motifs, ni de stimulants pour le cultiver et le faire refleurir.

La tempête de 1789, qui a emporté beaucoup d'abus, nous a aussi dépouillés d'un grand nombre de biens : entre ces derniers, il faut compter la suppression des maîtrises, pieux cénacles que l'on retrouvait partout, jusque dans les moindres chapelles, noviciats austères où l'on apprenait à chanter et à croire, et d'où sont sortis Martin, Levasseur, Ponchard, Romagnesi et tant d'autres renommées vocales. Avec la chute des maîtrises, le goût de la musique sacrée et le véritable sentiment de son exécution s'éloignèrent peu à peu de nous. Plus tard, lorsque le Concordat, pacifiant la catholicité, rouvrit les portes de nos temples, comme il fallait ren-

dre à l'exercice du culte romain tout son appareil et toutes ses pompes d'autrefois, les majestueuses sonorités de l'orgue et les hymnes des chérubins, on accueillit sans distinction, hommes et femmes, tous les exécutants qui se présentèrent.

Bientôt, néanmoins, un tel état de choses, dont les nécessités du moment étaient l'explication ou l'excuse, un tel état ne parut plus tolérable, et, par décision du prélat métropolitain, les femmes cessèrent d'être admises à l'orgue et dans le chœur, ce qui obligea, peu après, Chérubini à écrire exclusivement pour *trois voix d'hommes* la célèbre messe de *Requiem* chantée aux funérailles du roi Louis XVIII. L'année suivante, la pénurie de capacités spéciales pour les églises se faisant plus que jamais sentir, il fut décidé que, sans autre retard, on porterait un efficace remède au mal.

C'était en 1825, M. le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld venait d'être appelé à la direction des affaires artistiques de la maison du roi; mieux que personne, par ses instincts et par les hautes fonctions qu'il remplissait, il était à même de comprendre que l'autel et le théâtre ne pouvaient davantage vivre l'un de l'autre, en communauté, ou même en partage de serviteurs. Un homme se présenta alors, offrant toutes les garanties, le seul capable peut-être de réunir les éléments épars ou confondus d'une science qui avait fait les délices de sa jeunesse et l'occupation de son âge mûr; enfant, les doctes Oratoriens de Juilly l'avaient réchauffé sous leur aile; libre de ses pas, il avait demandé aux Jansénistes de Saint-Séverin d'être leur maître de chapelle; s'il n'eût écouté que sa vocation, et sans le coup de tonnerre de la Terreur, il serait entré dans le sacerdoce; pour détourner ses regards de la guillotine, non pour la fuir, il était resté, jusqu'après thermidor, maître d'école d'un village; rendu à ses loisirs et au peu de fortune que la Révolution lui avait laissé, il avait noblement dissipé ce patrimoine en publiant son *École d'Italie*, sérieux et beau livre, qui, comme presque toujours, rapporta plus d'éloges que de souscriptions à son auteur.

Que dirais-je encore? Cet homme qui était la bonté, le dévouement, l'instruction même, qui s'était essayé dans toutes les choses didactiques, et qui dans toutes avait réussi, ce compositeur, ce savant, ce maître généreux et modeste, qui s'appelait Alexandre-Étienne Choron, obtint du vicomte de La Rochefoucauld l'autorisation et les moyens d'accomplir le rêve de sa vie entière en fondant, rue de Vaugirard, avec les subsides de l'État joints à ses sacrifices personnels, l'Institut de musique religieuse, qui a pris et qui conservera la dénomination populaire d'École de Choron.

De cette école sont sortis, pour ne parler que de ceux dont les noms ont plus souvent retenti aux oreilles de la foule, Duprez, Alizard, Wartel, Marié, Canaple, Mlle Rachel, Mme Stoltz. Mais il était écrit que toutes les révolutions éprouveraient Choron; celle de 1830 fut pour lui la dernière : il fut frappé à mort comme son école par les économies bourgeoises du nouveau gouvernement. Choron s'éteignit, comme on sait, en 1834. A partir de cette époque, la féconde pépinière languit, s'étiole au point qu'on n'en trouve bientôt plus de vestiges; derechef et comme au temps du concordat les deux sexes se retrouvent pêle mêle dans les orchestres religieux jusqu'au jour où monseigneur de Quélen prend une mesure maintenue, si je ne me trompe, par son successeur monseigneur Affre, mesure en vertu de laquelle il n'était permis qu'aux voix d'hommes de se faire entendre dans le sanctuaire. Depuis l'avénement de monseigneur Sibour à l'archiépiscopat métropolitain, on a maintes fois entendu à Saint-Roch, à Saint-Eustache, à la Madeleine, non-seulement les premiers chanteurs, mais encore les plus célèbres cantatrices de nos principales scènes. Si enclins que nous soyons à la piété, rien ne nous conduit plus sûrement à l'église que la perspective d'une messe en musique exécutée par des talents d'un ordre supérieur; de là sans doute la tolérance de monseigneur Sibour.

En attendant la restauration des maîtrises qui est l'affaire du clergé, s'il est jamais assez riche pour entreprendre et mener à bien une si lourde tâche, Son Exellence M. le Ministre de l'instruction publique a cru indispensable de pourvoir aux besoins actuels en favorisant, des ressources de son budget

et de son concours moral, le rétablissement de l'école disparue avec Choron. Dès les premières lignes de sa remarquable circulaire aux évêques, M. Hippolyte Fortoul s'exprime ainsi :

Comme tous les amis de l'art religieux, vous aurez assurément regretté, Monseigneur, qu'aucune tentative n'ait été faite encore pour doter nos sanctuaires d'une véritable musique sacrée et d'artistes élevés et formés pour elle. Cet essai, que j'espère voir couronner d'un plein succès, M. Niedermeyer vient de l'entreprendre, en fondant à Paris une école où seront préparés, par l'étude du chant, du contre-point, de la fugue et des chefs-d'œuvre des grands maîtres des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, tous les artistes destinés à composer les maîtrises et les chapelles de nos cathédrales, depuis le simple enfant de chœur jusqu'au compositeur.

Ainsi l'œuvre de Choron est aujourd'hui reprise et continuée par M. Niedermeyer que l'église consolera, sans doute, des amertumes que depuis vingt années il a subi au théâtre. Tel a été le malheur de M. Niedermeyer qu'à chaque nouvel opéra de sa composition paraissant sur notre première scène lyrique, au plus remarquable morceau de *Stradella*, de *Marie Stuart*, de *la Fronde*, partitions qui renferment des beautés transcendantes, on a constamment opposé la poétique mélodie que lui a inspiré *le Lac* de M. de Lamartine, mélodie qui fut un de ses premiers essais et qui restera, quoi qu'il fasse, son titre principal à l'admiration du plus grand nombre. Au surplus, M. Niedermeyer a toujours mené de front la pratique de la musique religieuse et celle de la musique profane ; ses messes sont certainement plus nombreuses que ses opéras, et il a longtemps partagé l'honneur de présider avec M. le prince de la Moscowa, une société d'artistes amateurs presque exclusivement composée de membres des plus anciennes familles des nobles faubourgs, du quartier de la Madeleine et de la Chaussée d'Antin, réunion aristocratique qui s'adonnait de préférence à l'interprétation des chefs-d'œuvre sacrés du XVIe et du XVIIe siècle. Entre tous les avantages de l'école de M. Niedermeyer, il en est un dès l'abord qui me semble décisif, c'est son emplacement. Choron s'était réfugié, exilé en quelque sorte au bout de Paris, à l'extrémité de la rue de Vaugirard ; mieux inspiré, ou plus heureux, son successeur s'établit rue Trudon en pleine Chaussée d'Antin, ce qui fait dire à Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique.

L'institution de M. Niedermeyer est située dans un des plus beaux quartiers de Paris. L'instruction morale et religieuse des élèves, leur surveillance habituelle, seront confiées au clergé de Saint-Louis d'Antin. Ils recevront, en outre un enseignement littéraire mesuré à leurs besoins, et qui comprendra la lecture, l'écriture, la langue française, l'histoire, la géographie. On leur apprendra aussi l'arithmétique et les éléments du latin, de l'italien et de l'allemand.

Choron, qui ne refusait pas de préparer des sujets pour toutes les carrières lyriques, avait non loin de son école de la rue de Vaugirard, une maison destinée aux femmes ; il n'est pas, jusqu'à présent, question d'un semblable appendice pour l'institut de M. Niedermeyer, mais ce qui est bien convenu, c'est qu'on y puisera tous les éléments, tous les principes, toutes les grandes et sévères traditions de l'art religieux appliqué au chant. Dans le gymnase de la rue Trudon, on se familiarisera avec les impérissables chefs-d'œuvre de Rolland de Lassus, Palestrina, de Porpora, de Jomelli, Pergolez, Marcello, Haydn, Sébastien Bach, Hændel, Mozard, Hummel, François Lesueur, Newcome, Chérubini et les compositions spéciales des contemporains, de M. Niedermeyer lui-même, ainsi que de ses confrères, MM. Adolphe Adam, Ambroise Thomas, Reber et autres. Quelques lignes suffisent à M. Hippolyte Fortoul pour résumer cet important programme.

Les études artistiques qui font l'objet principal du programme de l'établissement, embrasseront les éléments de la musique, le solfége, le chant, le chant simultané, le plain-chant, l'orgue, l'accompagnement ou basse chiffrée, l'harmonie, le contrepoint, la fugue, l'instrumentation et l'histoire de la musique.

Une somme de 18 000 francs est promise à l'école de M. Niedermeyer par M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui divisera cette somme en trente-six demi-bourses « réservées aux jeunes gens heureusement doués, et sur lesquels l'épiscopat jugerait à propos d'attirer son attention. » A cette pre-

mière subvention, M. le ministre d'État en joint une autre de 5000 francs, prise sur le budget des Beaux-Arts, de telle sorte qu'il est permis de dire que l'existence de l'école renouvelée de celle de Choron, est assurée dès le premier jour. Une fois en si bon chemin, on ne s'arrêtera plus, espérons-le; et si peu à peu le théâtre est exilé de l'église, il faut croire que, par un juste retour, l'église ne sera plus travestie au théâtre.

Depuis trop longtemps, à l'Académie de musique, l'opéra et le ballet se font une ressource des pompes du catholicisme, je ne connais pas sur cette scène un ouvrage de M. Halévy, par exemple, qui soit exempt de processions, de cardinaux et de cathédrales. On n'a point encore oublié qu'il y a sept ou huit ans, un mercredi des Cendres, au défilé du cortége de *la Reine de Chypre*, un prince de l'Église, qui avait participé le matin à la descente de la Courtille, faillit descendre le soir dans le trou du souffleur. Durant un voyage en Belgique, pays à coup sûr très-orthodoxe, j'ai entendu le dévot carillon de Namur jouer à l'Advertence le motif du chœur d'introduction de *Robert le Diable* :

> Le vin, le jeu, les belles,
> Voilà nos seuls amours !

Tous ces scandales, tous ces fâcheux contrastes auront bientôt un terme si la circulaire de Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique est accueillie, comme elle mérite de l'être par le clergé français, et si M. Niedermeyer, entouré de professeurs, parmi lesquels on cite déjà MM. Stéphano, Nicou-Choron, gendre du glorieux maître, Duprez, Wartel, Scudo, Diestch, et pénétré des souvenirs et des services de son prédécesseur, observe jusqu'au bout les conditions et les devoirs de son programme. Hommes et choses reprendront alors leur place. Les misanthropes ne s'écrieront plus avec Voltaire :

> Et plus d'un Cicéron est chantre de village!

Les impies ne répèteront plus avec M. de Béranger, riant de l'acte solennel du Concordat :

> Que tout chantre
> Boive à plein ventre !

L'ouverture de l'école de M. Niedermeyer causera certainement une grande joie à nos églises de France, dont les lutrins ne seront plus dans la triste obligation de se recruter au théâtre ou au cabaret.

GEORGES GUÉNOT.

SALON DE 1853.

VII.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

MM. Henriquel Dupont. — Alphonse François. — Jules François. — Salmon. — Blanchard. — Bal. — Girardet. — Aristide Louis. — Girard. — Martinet. — Massard. — Burdet.— Pollet.— Aubert. — Bazin. — Alexandre Jazet. — Jazet père. — Cornilliet. — Lemaître. — Bléry. — Carey. — Lalaisse. — Lévy. — Nargeot. — Méryon. — Dien. — Bein. — Butavand. — Alphonse Leroy. — Paul Chenay. — Riffaut. — Schaal. — Desjardins. — Mouilleron. — Soulange Tessier. — Marin Lavigne. — Célestin Nanteuil. — Aubry Lecomte. — Desmaisons. — Fischer. — Jacob. — Léon Noël. — Sudre. — Lemoine. — Lehnert. — Moynet.

La haute gravure au burin à laquelle depuis un quart de siècle environ, on a donné la dénomination de Gravure historique, s'est montrée, au Salon de 1853, brillant de tous ses avantages. Aussi avons-nous hâte d'entrer en matière.

Continuant la marche suivie jusqu'à présent par la REVUE DES BEAUX-ARTS, nous allons examiner avec attention et impartialité les productions exposées, nous imposant pour tâche de nous arrêter aussi bien aux pages dont le mérite est incontestable, qu'à celles, plus modestes, qui n'en sont encore qu'à donner des espérances ; car c'est là, surtout, que les encouragements deviennent nécessaires.

On trouvera donc très-juste que notre première appréciation soit pour M. Henriquel Dupont, ou plutôt pour son œuvre colossale. Depuis quelques dix ou douze ans, on savait dans le monde artiste que M. Henriquel Dupont avait sur chantier, nous ne dirons pas simplement une gravure capitale, mais la tra-

duction gravée du grand hémicycle de l'école des Beaux-Arts, peint par M. Paul Delaroche, immense travail qui ne contient pas moins de soixante-quinze portraits en pied des artistes les plus célèbres du monde, de toutes les époques, jusques et compris le grand règne de Louis XIV. Ce travail, d'une exécution large, ferme et cependant harmonieuse, présentait de grandes difficultés au graveur; difficnltés que l'on pouvait chercher à surmonter de plusieurs manières. Sans contredit, M. Henriquel Dupont s'est arrêté à la meilleure! Nous en avons pour preuve l'immense succès qu'il vient d'obtenir.

Il n'y a cependant pas eu unanimité de suffrages pour le succès de M. Dupont. Nous avons entendu des artistes d'un certain mérite reprocher à l'éminent graveur de n'avoir fait qu'une belle ébauche à laquelle manquait l'effet général et ce fini que l'on pouvait désirer d'après un maître dont la peinture est toujours d'un rendu parfait. A ceux qui tiennent ce langage, nous donnerons le conseil de regarder cette immense page à la distance exigée par les règles de la perspective pour embrasser l'ensemble d'un sujet quelconque, c'est-à-dire, une fois et demie au moins la largeur ou la hauteur de ce qui est représenté. Vue de là, on sera frappé de la couleur et de l'harmonie qui règne dans tous ces groupes. Ces grands blancs laissés avec intelligence par l'artiste, ne donnent à l'ensemble que juste la lumière nécessaire pour faire valoir la fermeté des ombres. Si ces blancs purs eussent été recouverts d'une teinte, même légère, comme semblerait l'indiquer les tons de la peinture, cela eût donné plus de douceur à l'œil rapproché, mais aussi et inévitablement certaine mollesse qui eût nuit au grandiose du sujet. Nous donnons donc et sans aucune réserve, notre entière approbation au parti pris par M. Dupont, lequel nous a d'ailleurs prouvé dans maintes circonstances, qu'il savait traiter d'autre manière les tableaux qui demandaient un fini précieux.

Nous sommes d'autant plus heureux d'avoir dit notre opinion sur la grande œuvre que M. Henriquel Dupont a exposée, que cet article était écrit avant de connaître l'immense succès qu'il vient d'obtenir, succès qui ne s'arrêtera pas seulement à l'auteur, mais qui rejaillira encore sur toute la gravure historique.

Après avoir parlé du maître, occupons-nous de ses meilleurs élèves : des frères François. Commençons par M. Alphonse et disons de suite que son *Bonaparte franchissant les Alpes*, d'après le tableau de M. Delaroche, son maître, est une estampe largement et proprement faite; il y a de beaux tons qui donnent toujours beaucoup de charme à une gravure, peut-être pourrait-on lui reprocher un peu de froideur, ce qui n'empêche pas cette planche d'être remarquable.

M. Jules François, son frère, expose cette année, outre un délicieux portrait de Mme Delaroche, une estampe d'un burin transparent, ferme et pur, toujours d'après M. Paul Delaroche et intitulée : *l'Heureuse Mère*. Il y a de l'étude dans ce sujet auquel il n'y aurait rien à reprocher si trop de sécheresse dans les contours ne nuisait à l'harmonie. Son portrait du *Duc de Feltre* est aussi satisfaisant et d'un bon modelé.

Puisque des portraits se présentent à nos yeux, voyons-les de suite, puis nous reviendrons aux sujets historiques. M. Salmon, de retour de Rome depuis peu d'années, a voulu nous montrer le portrait de *Sébastien del Piombo,* d'après le Rosso. Ce portrait nous paraît joli, fin et d'une belle couleur; mais en vérité il est trop haut placé pour que nous puissions porter un jugement meilleur.

Voici encore deux autres portraits qui sont de M. Blanchard, et c'est toujours avec plaisir que nous nous rapprochons des œuvres de cet artiste : son portrait de l'Empereur est aussi bien que l'on pouvait le désirer; celui de Mme la comtesse de *** est cependant mieux, plus moelleux, charmant et rempli de finesse. M. Blanchard comprend la peinture de M. Ary Scheffer, et nous en donne plus grandement la preuve dans sa gracieuse estampe de *Faust et Marguerite :* voilà une bonne planche! le burin en est large et propre, sans que cela nuise au sentiment; les têtes très-fines sont remplies d'expression; les mains sont belles et bien dessinées; bref, pour que la critique

ait une petite place dans ce sujet, disons que le Satan est trop plat; qu'il manque de modelé et d'effet. Heureux que le seul défaut que nous puissions trouver tombe précisément sur les épaules du Diable. Nous dirons le contraire à M. Bal; chez lui c'est le Démon qui nous paraît être la meilleure figure. Cependant la femme est bien jolie et nous fait comprendre ce que pourra souffrir saint Antoine s'il la regarde. Ce sujet, peint par M. Gallait est gracieux. Prévenons M. Bal que son dessin est mou, trop mou ; qu'il lui donne de la fermeté et son talent sera dans la bonne voie.

M. Girardet, dont nous ne connaissions que des petits sujets rentrant dans la catégorie des vignettes, s'est lancé cette fois dans la gravure historique, et pourquoi pas? Quand on a comme lui du sentiment dans la touche, du courage et de bons yeux, on ne doit pas craindre d'entreprendre. Sans doute on ne peut espérer, la première fois, de réussir comme on le voudrait; mais, dans sa nouvelle gravure représentant *Washington traversant la rivière de la Delaware*, il y a des parties très-recommandables et surtout une énergie peu commune qui nous fait dire de lui, et sans craindre de mentir : « Il arrivera. » Feu Aristide Louis, auteur d'un admirable portrait de Napoléon Ier, d'après M. Paul Delaroche, et que la mort a trop tôt enlevé à ses amis, et plus encore à son art, nous a laissé une jolie planche : *l'Innocence*, d'après Greuze, de la galerie du comte de Pourtalès. Les tableaux de Greuze sont un peu vieillis, ce qui n'a pas empêché Aristide Louis de donner à celui-ci un nouveau charme.

M. Girard s'est trompé cette année : son portrait du *docteur Récamier*, d'après M. Paulin Guérin, ne doit pas flatter l'amour-propre du peintre ; il est faible de dessin et noir de couleur, c'est avec regret que nous disons cela à cet artiste qui fait bien habituellement.

Mais voici de quoi reposer agréablement nos yeux : *le Sommeil de Jésus*, d'après Raphaël; cette gravure fait une jolie estampe, d'un burin fin et délicat sans manquer de fermeté. N'en soyons pas surpris, elle est de M. Martinet.

Nous voici encore dans la nécessité de dire, en regardant une gravure d'après le tableau de Murillo du Musée du Louvre, représentant *la Conception*, que nous ne reconnaissons pas le peintre espagnol! Le travail en est dur, taché et sans charme. M. Massard, nous en sommes certain, fera mieux pour le prochain Salon.

Les reproches que nous venons de faire à M. Massard pourraient s'adresser également à M. Burdet pour son *Christ*, d'après Van-Dyck, dont le travail est trop heurté et rempli de taches, ce qui ôte de la transparence. Nous préférons beaucoup, du même artiste, sa planche du *Premier-Né* qu'il a publiée, mais surtout sa belle page de *la Prise de la Smala*, d'après Horace Vernet; voilà une bonne chose!

M. Pollet a exposé deux portraits dont le plus capital est celui de l'Impératrice, d'après M. Vidal. Il y a beaucoup de talent dans ce gracieux portrait; cependant nous croyons être l'écho de beaucoup de personnes en pensant et disant que si M. Pollet avait fait cette gravure d'après son propre dessin, la ressemblance y eût gagné sans pour cela perdre le moindre charme. La gravure de M. Aubert rend d'une manière satisfaisante le portrait de Mme la princesse Mathilde, dont M. Giraud a exposé le beau pastel.

M. Bazin nous prouve que lorsqu'on joint à un talent acquis beaucoup d'adresse manuelle, on peut faire et faire bien tout ce que l'on veut en fait d'art. Nous n'ignorions pas que M. Charles Bazin savait faire de la bonne peinture, et si nous l'eussions ignoré, le tableau qu'il vient d'exposer cette année nous l'eût appris. Au Salon dernier, il nous a montré dans le portrait de Mlle G..., que l'ébauchoir lui obéissait, et cette année c'est à la gravure qu'il s'adresse sans trouver plus de résistance. Heureux artiste!

La planche de *la Jeunesse de Lantara*, d'après le charmant tableau de M. Faustin, fera honneur à M. Alexandre Jazet; cependant la belle lumière qui règne dans le tableau manque dans la gravure; ce qui lui donne de la monotonie; pourquoi M. Alexandre ne s'est-il pas remis à consulter son maître? il eût évité ce défaut, témoin les deux belles

planches que M. Jazet père vient de terminer d'après M. Schopin : *le Bûcher de Sardanapale* et *l'Entrevue d'Antoine et de Cléopâtre.*

Passant à M. Cornilliet, nous lui dirons que son portrait de l'Empereur, dessiné et gravé par lui, sans doute, joint à une propreté sans reproche dans l'exécution une ressemblance suffisante pour qu'il plaise à beaucoup de monde, et surtout aux autorités; c'en est assez pour la réussite. Mais M. Cornilliet ne peut ambitionner le suffrage des artistes, qui demandent, eux, quelque chose de plus sévère quand il s'agit de représenter le chef de l'État. C'est ce qui nous fait préférer, du même artiste, son sujet d'après M. Gosse, *Saint Vincent de Paul secourant les prisonniers.*

M. Lemaître n'a exposé qu'une seule épreuve, *le Port d'Alger*, d'après M. Ravoisié, mais c'est assez pour faire connaître qu'il a un rare talent dans son genre.

M. Bléry, comme d'habitude, a exposé trois planches à l'eau forte et, comme d'habitude aussi, trois chefs-d'œuvre de goût et d'harmonie.

N'oublions pas de mentionner M. Carey qui progresse à chaque Salon, comme l'atteste son exposition de cette année, et M. Lalaisse, dont la cathédrale de Bruges est une délicieuse gravure; enfin M. Lévy pour son portrait de notre grand poëte Lamartine, d'après M. Adam Salomon.

M. Nargeot ne nous montre qu'un sujet d'après M. Barrins, *le Triomphe d'Esther*, mais il est bien joli, comme tout ce que fait cet artiste. Pourquoi n'avoir qu'une seule chose exposée? Nous en dirons autant à M. Méryon qui fait ses eaux-fortes avec tant de vérité et de goût! Il n'a aussi qu'un sujet : *la Pompe de Notre-Dame*, *à Paris*, et nous connaissons pourtant de lui *le Palais de justice*, *le Pont au Change* et *l'Angle de la rue de la Tixeranderie.* Nous pensons qu'au prochain Salon M. Méryon nous en montrera davantage.

Notre examen de la gravure sera terminé quand nous aurons dit un mot du genre *fac-simile* qui a pris beaucoup d'extension depuis qu'il a été encouragé par le fait de son admission au Salon. Mentionnons donc les planches de MM. Dien, Bein et feu Butavaud comme étant celles qui sont faites avec la plus scrupuleuse exactitude; aussi sont elles très-recherchées à la chalcographie impériale. Notons aussi celle de M. Alphonse Leroy, d'après Raphaël. Dans un autre genre, faisons l'éloge des planches de MM. Paul Chenay et Riffaut qui rendent avec une grande vérité des portraits faits à plusieurs crayons. Citons encore pour la vérité de la touche les deux sujets de M. Schaal, principalement celui d'après Prud'hon, et terminons en disant qu'à l'aide de plusieurs planches on ne peut pousser plus loin l'exactitude que ne l'a fait M. Desjardins. Son dessin, d'après M. Hubert, est véritablement ce que l'on appelle un *Hubert;* l'illusion y est. Les chiens de chasse d'après Decamps, produit de quatre planches, sont bien une aquarelle de M. Decamps. Bref, un album fait de la sorte, d'après nos artistes modernes serait le plus agréable délassement pour les amateurs et même pour beaucoup d'artistes.

La lithographie se soutient, et ce sont toujours les mêmes noms qui occupent les premiers rangs. Après ces noms, nous ne voyons pas parmi les nouveaux poindre des œuvres remarquables.

L'avantage d'être placé sur une première ligne dans une spécialité des arts, c'est que les beaux travaux viennent vous chercher, ce qui contribue à vous donner une véritable supériorité sur vos confrères. Nous disons cela à l'occasion de M. Mouilleron à qui on a confié ce délicieux tableau du *Bourgmestre Six dans l'atelier de Rembrandt*, d'après M. Leys, d'Anvers. Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver un sujet qui prête plus à faire une belle planche lithographique et qui soit plus agréable. Aussi répéterons-nous que M. Mouilleron a la main heureuse, et il l'aura longtemps puisqu'il doit cela à son beau talent.

Les Moutons de M. Soulange Tessier, d'après Mlle Rosa Bonheur, sont charmants; il n'en pouvait être autrement avec ces deux noms. Nous nous attendions à voir le produit d'une autre belle pierre de M. Soulange Tessier; malheureusement nous avons appris que cette pierre s'était brisée au moment de commencer le tirage, et que l'artiste, sans perdre courage ni patience, l'avait recom-

mencée de suite sans cependant avoir pu terminer à temps pour passer au Jury. Il est probable que nous n'aurons pas besoin d'attendre le Salon prochain pour voir cette lithographie.

M. Marin-Lavigne a un crayon large et propre qui convient à beaucoup de sujets, mais jamais plus qu'à la reproduction d'un dessin de M. Wattier qu'il nomme *l'Étude*. Ce n'est plus une lithographie, c'est un admirable fac-simile.

M. Célestin Nanteuil met une certaine coquetterie dans ses expositions de manière à faire briller la variété facile de son crayon; il place l'un près de l'autre les artistes du talent le plus opposé. C'est *l'Alchimiste*, d'après M. Eugène Isabey; puis *le Parc*, d'après Watteau; puis enfin *un Soldat*, d'après Meissonnier.

Saluons au passage les œuvres fines et soignées du vétéran de la lithographie, M. Aubry-Lecomte; c'est une vieille connaissance dont nous avons grand plaisir à suivre les travaux. Quelle charmante petite pierre que *le Triomphe de Vénus* d'après Prud'hon, dont le dessin est au Louvre!

M. Desmaisons s'adresse avec son crayon fin à M. Vidal dont il reproduit parfaitement les œuvres. *Un Tripot* d'après M. Penguilly, par M. Fischer, quoique représentant un mauvais lieu, mérite que l'on s'arrête devant. M. Jacob que nous avions perdu de vue depuis quelque temps vient nous retrouver pour nous rappeler des personnages qui ne sont plus, et qui ont brillé d'un grand éclat sous l'Empire. Ce tableau du *Mariage de Napoléon et de Marie-Louise*, qui a fait honneur au peintre, M. Rouget, ne peut qu'être avantageux au lithographe.

Le Colloque de Genève, d'après M. Labouchère, par M. Léon Noël et un portrait d'après M. Winterhalter, sont deux bonnes lithographies qui ne peuvent cependant ajouter à la réputation de leur auteur.

Nous voici devant deux lithographies qui sont d'une finesse de crayon, d'une propreté qu'on ne peut comparer qu'aux tableaux d'après lesquels elles ont été faites : l'une a pour titre *OEdipe et le Sphinx;* l'autre *Angélique enchaînée sur le rocher*; ces deux sujets sont, comme chacun le sait, peints par M. Ingres.

Nous avons remarqué trois lithographies d'une petite dimension, mais agréables; elles sont de M. Lemoine. *Les Enfants jouant avec un lézard*, d'après Diaz, sont fort jolis. Nous voulons dire aussi un mot d'encouragement à M. Lehnert, auteur d'un joli *paysage au lavis*, sur pierre; ce paysage bien dessiné est un peu gris de ton, mais cela tient peut-être au procédé? Avant de nous arrêter, voyons encore ce petit paysage d'après M. Chevet, par M. Moynet: il est bien, très-bien, comparativement à d'autres plus grands. Cela nous donne envie de voir du même auteur *la Coquette et l'Abeille*, d'après M. Verdier; ce sujet nous paraît fin de ton et de touche; mais trop fin pour la hauteur où il est placé.

Ici se termine le compte rendu du Salon de 1853.

GELÉE.

EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

V.

ASPECT GÉNÉRAL.

Avant d'arrêter définitivement le plan de construction d'un bâtiment si important et si heureusement situé, par sa position entre deux quais non parallèles; par sa forme trapézoïdale, qui laisse découvrir, chose bien rare, trois de ses façades; par les beaux édifices qui l'avoisinent, par les ponts d'où on l'aperçoit, on ne saurait trop réfléchir. On doit bien prendre garde de sacrifier la position la plus belle de la capitale, un point de vue qu'on ne retrouverait jamais.

Là, ce palais dominerait en plein air. Nul autre monument n'est aussi avantageusement placé; l'Arc de l'Étoile lui-même ne peut, sous ce rapport, lui être comparé; ses deux côtés sont masqués par les arbres de l'avenue. La Madeleine, vue de la place de la Concorde, manque d'espace : les maisons de la rue Royale empêchent de voir entièrement son frontispice. Le palais Législatif paraît enterré et privé de son beau soubassement, caché qu'il est par la courbe du pont.

On doit donc profiter de la position admirable, unique, où peut s'établir le nouveau palais, et créer là un édifice d'un caractère imposant, qui réponde dignement à l'idée qu'on doit avoir de la justice, de la magistrature, de la capitale. S'il est difficile de l'ériger de suite en entier, il faut savoir attendre et le construire partiellement. Mais on hésite, on paraît craindre d'exécuter de grandes choses. Ne sommes-nous donc plus la grande nation ? Aurait-on déjà oublié tout ce que l'Empereur projeta de merveilleux pour la métropole ?

Il en coûte, il est vrai, pour mettre à exécution de beaux projets ; mais en fait de constructions, les gouvernements sont comme les particuliers, ils ne se repentent jamais d'avoir bien fait. Les belles choses nous enorgueillissent et excitent à jamais l'admiration. Nos soldats, en voyant les monuments de l'Égypte, battirent des mains ! Les étrangers visitent Paris avec plaisir ; quel est l'habitant de la capitale qui ne soit fier de ses monuments?

Si Napoléon, qui concevait de si vastes projets, n'a pu, occupé de ses luttes gigantesques avec l'Europe, terminer les constructions qu'il avait commencées, ses successeurs ont achevé une partie des vastes desseins de ce fécond génie : ainsi ce que nous n'avons pas le temps de faire de suite, d'autres le font plus tard, et de grands monuments restent pour dire à la postérité quel peuple les a élevés.

La royauté, l'Empire, nous ont laissé des édifices à terminer. Le Louvre, commencé par François Ier, n'est pas encore achevé ; chaque année l'enrichit de nouveaux musées, de nouvelles salles. Le palais des Tuileries, bâti par Catherine de Médicis, nécessite encore de grands travaux avant d'être réuni au Louvre.

La manière de voir de l'Empereur pour le temps qu'il pensait accorder à l'érection de certains bâtiments sera pour tous, nous le pensons, une autorité. Dans la dépêche adressée à M. de Champagny citée plus haut, on lit : « Il convient de s'occuper de chercher du granit pour d'autres monuments que j'ordonnerai, et qui, par leur nature, peuvent permettre de donner trente, quarante ou cinquante ans à leur construction. »

On pourrait donc attendre un peu, avant de hâter l'achèvement du Palais de Justice. Les dépenses que doit coûter le projet actuel seul sont évaluées à 14 millions. 14 millions forment une grande partie des fonds nécessaires pour l'exécution d'un pareil projet et l'on pourrait, tout en construisant, loger, en attendant mieux, la magistrature d'une manière digne d'elle. La justice d'ailleurs, si l'on s'en rapporte à certains historiens, se rendait déjà dans l'ancien palais, dès l'époque de la domination romaine, sous l'autorité des proconsuls ; elle pourrait sans inconvénient, sans doute, s'y rendre encore.

On ferait donc très-bien, ce nous semble, tout en dépensant les 14 millions, tout en cherchant à favoriser le service du palais, d'ajouter quelques millions de plus pour embellir le centre, le cœur de Paris. Si l'on trouve le périmètre compris entre la rue de la Barillerie, les deux quais et le pont Neuf trop spacieux pour les besoins de ce palais, pourquoi ne ferait-on pas pour ce bâtiment ce qu'on va faire aux Tuileries pour les nombreux édifices qu'on veut y réunir? Pourquoi ne pas placer dans les dépendances du nouveau palais les salles du conseil de guerre, avec entrée par la nouvelle cour de la rue de la Barillerie, si l'archevêché n'était pas placé là ; les prisons militaires, une caserne municipale, une mairie ou autres constructions analogues, dont les frais seraient à distraire de ceux du palais?

Avant de terminer, nous aimons à rendre justice au talent des architectes, MM. Duc et Dommey, qui dirigent les travaux du Palais de Justice. Seulement, comme tout le monde, nous voyons à regret ce qui s'exécute dans la rue de la Barillerie, dont les façades enserrent d'une manière brusque et tout à fait disgracieuse la Sainte-Chapelle. On a oublié qu'à une précieuse relique il fallait une châsse d'or.

Nous avons cru devoir citer les œuvres d'un grand organisateur, comme étant un appui des plus fermes, une autorité souveraine devant laquelle doivent s'évanouir toutes objections. Nous avons cru parler dans l'intérêt de l'art ; nous n'avons eu l'intention de critiquer ni de flatter personne. Dieu veuille que le clergé qui peut tant de choses, concoure à l'ornement de la capitale et fasse quelques efforts pour que

les audacieuses murailles qui masquent et profanent la Sainte-Chapelle, tombent devant sa volonté, comme celle de Jéricho tombèrent devant l'arche! Puisse-t-il, en se rappelant les croisades prêchées pour la délivrance du tombeau du Christ, songer que la Sainte-Chapelle ne fut bâtie par saint Louis que pour recevoir dignement les saintes reliques apportées d'Orient! Puissent les gouvernants, ceux qui vénèrent le souvenir du grand homme et admirent ses immortelles créations, l'imiter dans sa manière large et belle de comprendre les arts! puisse l'ombre illustre de l'éminent génie qui, du sein de sa triste prison, s'écriait douloureusement, le regard tourné vers la patrie : « Nouveau Prométhée, j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la France..., » inspirer ceux qui lui succèdent, et leur faire ordonner le changement d'un projet qui n'est digne ni d'eux ni de la capitale, et qui, s'il s'exécutait, serait, au point de vue de sa déplorable disposition, une calamité pour l'art, une faute à jamais irréparable pour l'embellissement de la métropole!

A. MARCELLIN,
Architecte, etc.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

—

BULLETIN N° 500.

Séance du mardi 16 *août* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

En l'absence de M. le secrétaire général, M. Léon Fournier, l'un des secrétaires adjoints, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, 2 du même mois, lequel est mis aux voix et adopté.

Le dépouillement de la correspondance comprend :

1° Une lettre de M. F. Pigeory, relative à certaines conditions à remplir pour l'insertion dans la Revue des articles émanant de la Société. Renvoyée au bureau pour qu'il en soit tenu note et dépôt aux archives.

2° Une lettre de M. Normand, concernant diverses affaires administratives, et à laquelle M. le secrétaire général est chargé de répondre.

3° Le *Bulletin des séances de la Société impériale d'horticulture*, renvoyé à M. Vavin.

4° Le numéro 7 du tome VIII de la *Société impériale d'horticulture*, dont se charge également M. Vavin.

5° Deux numéros du journal anglais *the Builder*, renvoyés à M. Blondin.

6° Un numéro de l'*Investigateur*, renvoyé à M. Pernot.

7° Un numéro d'août 1853 du *Musée universel*, dont se charge de rendre compte M. Carpentier.

8° Une brochure intitulée : *la Nouvelle Forme architecturale*, par M. Boileau, offerte à la Société par l'auteur, renvoyée à M. Tessier, architecte, avec prière d'en faire un rapport.

La correspondance étant épuisée, M. le président donne lecture de la lettre suivante adressée par le bureau à Son Excellence M. le Ministre d'État et de la maison de l'Empereur.

« Monsieur le Ministre,

« La Société libre des Beaux-Arts, pénétrée d'une vive reconnaissance pour les conseils que vous avez donnés aux artistes, lors de la distribution des récompenses que le Jury leur a décernées, s'empresse de vous témoigner combien elle est heureuse de voir le principe qu'elle professe depuis sa fondation s'identifier si heureusement avec les nobles paroles que vous avez prononcées pour le développement et la conservation de ces mêmes principes sans lesquels l'art dégénère et la civilisation languit.

« Les quatre grandes époques que Votre Excellence a si judicieusement indiquées, seront à jamais l'honneur des règnes et des siècles fortunés à qui Dieu a légué la gloire de nous avoir laissé des exemples impérissables dans les baux-arts et les belles-lettres.

« Vous avez prononcé le mot d'unité pour la décoration des monuments, dont la direction sera désormais confiée à des artistes expérimentés. Merci, Monsieur le Ministre, de ces paroles qui font naître l'espérance; il faut, pour obtenir cette unité, qu'une seule tête di-

rige ; et si celui à qui une de ces directions sera confiée, n'oublie pas les principes qui ont régi l'art aux grandes époques rappelées par Votre Excellence, il doit en résulter des œuvres dont la gloire rejaillira sur le règne qui les aura vues naître.

« Le grand principe de l'unité sera toujours la source éternelle du beau et de l'harmonie, comme la Divinité dont elle émane; et si nous en observons les résultats appliqués au règne de Napoléon III, nous pouvons en reconnaître les heureux effets par le bonheur qu'elle répand.

« Honneur vous soit rendu, Monsieur le Ministre, pour les efforts que vous faites afin de soutenir dignement les beaux-arts dans ce qu'ils ont de plus noble! c'est ce que toujours la Société libre des Beaux-Arts, comme sa sœur aînée l'Académie de France, a désiré maintenir.

« Il est à souhaiter que vos bons conseils aux artistes fassent naître des hommes qui rappellent le mérite de David et de ses principaux élèves. Ces hommes avaient l'amour de leur art; ils n'oubliaient pas son but, ils savaient qu'il doit être bienfaisant, en offrant à l'humanité des sujets et des œuvres capables par leur intérêt de lui plaire, de l'instruire et de le toucher.

« Permettez, Monsieur le Ministre, aux membres de la Société libre des Beaux-Arts au nom desquels nous vous adressons nos hommages, de vous témoigner les sentiments respectueux de leur reconnaissance et de leur entier dévouement.

« Paul Rouget, Paul Carpentier,
« *Vice-Présidents ;*
« Moullard (du Comtat),
« *Secrétaire général.* »

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion relative à la prise en considération de la proposition faite par M. Ch. Chevalier. Après quelques explications données de part et d'autre, la suite en est remise à la prochaine séance.

M. Paul Carpentier donne lecture de son rapport sur une série de numéros du *Musée universel.* Notre collègue signale à notre attention : 1° Un rapport de M. Wolowski sur l'orfévrerie française à l'exposition de Londres (1851); 2° un article sur la fabrication de la faïence fine, dans lequel il est question des travaux céramiques d'un statuaire, M. Tile Ristori, qui a su tirer parti de la manière la plus heureuse, de l'argile plastique que contient le sol des environs de Nevers. Il nous parle enfin de la situation de l'Association des inventeurs et des artistes industriels, et il nous fait admirer la noble conduite de M. Lydam, ainsi que celle de M. le baron Taylor, au sujet des secours accordés à des veuves et à des orphelins d'inventeurs qui avaient épuisé toutes leurs ressources à poursuivre des travaux utiles. Il conclut en demandant le dépôt aux archives des livraisons dont il nous a rendu compte. Ses conclusions sont adoptées.

Après la lecture du rapport, M. Husson, auteur de la statue de Lesueur, demande que la commission se réunisse chez son président, à l'effet de donner suite à l'exécution de son œuvre. Le bureau est chargé de prendre note de cette observation.

M. le président lève la séance à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 6 septembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi, 16 août 1853; 2° correspondance; 3° désignation de quatre membres pour les notices nécrologiques de MM. Coussin, Amoros, Huvé, Blondel, membres de la Société; 4° nomination d'un membre du comité administratif; 5° lecture d'un chapitre du *Traité complet de la peinture* (intitulé : Tous les hommes désirent le beau choix dans la peinture. — Observations sur l'emploi des expressions Beaux-Arts, Arts Libéraux); 6° suite de la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Ch. Chevalier; 7° questions relatives aux abonnements du journal; 8° communication à la Société du règlement et du solde de compte du monument de Daguerre.

L'un des secrétaires,
Léon FOURNIER.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

—

Séance du 5 août 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 juillet précédent.

Ce procès-verbal est adopté, après quelques observations de M. le président, qui rectifie deux inexactitudes de date dans le dernier n° de la Revue des Beaux-Arts, l'une à la page 263, où on lit 15 au lieu de 18 juillet, et l'autre à la page 264, où le 5 juillet est mis pour le 5 août.

Les objets d'art et d'ornement rapportés d'Angleterre par M. Clerget, sont exposés sur le bureau.

MM. Van Tenac et Félix Pigeory, proposent l'admission de M. Gustave Trouillard, sculpteur, comme membre du Comité central.

M. Schaal communique au Comité une lettre qu'il a écrite à M. l'Intendant général des Beaux-Arts, relativement à un projet d'édifice pour l'Exposition universelle des arts en 1855. Cette lettre n'ayant par été soumise à l'approbation du Comité, il n'y a pas lieu de délibérer.

La parole est à M. Clerget, qui lit au sujet de son voyage, un discours dont nous extrayons les passages suivants :

« Chargé par le gouvernement d'aller en Angleterre pour y étudier les progrès de l'art appliqué à l'industrie, je ne dois pas oublier, dit M. Clerget, que c'est aux sollicitations du Comité central que je dois l'honneur d'avoir été choisi pour remplir cette mission. Mon premier devoir en rentrant en France, est donc de remercier mes collègues du concours bienveillant dont ils ont constamment soutenu et honoré mes efforts. »

Après avoir rappelé les lettres qu'il nous a adressées pendant son séjour en Angleterre, notre honorable collègue s'exprime ainsi : « Ma première visite, en arrivant à Londres, fut pour le *Musée des Beaux-Arts industriels*, fondé en 1852 et provisoirement installé dans les bâtiments de Marlborough-House. Cette création essentiellement utile, avait fourni, vous vous en souvenez, l'un des arguments les plus concluants invoqués par les artistes industriels français, dans les mémoires que le Comité central a eu l'honneur de présenter au chef de l'État, le 25 novembre dernier.

« Le Musée de Marlborough-House a pour but, de réunir les meilleurs types artistiques des produits manufacturiers, qui relèvent des arts du dessin.

« L'école métropolitaine de dessin établie depuis quelques années dans les bâtiments de Somerset-House, où elle est mal logée, va être transportée dans les cours de Marlborough-House, où l'on bâtit des salles nouvelles, de sorte que le projet dont nous avons élaboré le plan dans nos mémoires, se trouve ainsi complétement réalisé à Londres, savoir : 1° Une école centrale spéciale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie ; 2° un musée des Beaux-Arts industriels ; 3° une bibliothèque spéciale de l'art ornemental ; 4° un portefeuille d'ornements et de tous les sujets qui peuvent servir aux études des élèves et aux recherches des artistes ; 5° des classes pour l'éducation professionnelle ; 6° l'enseignement oral pour initier le public à la connaissance des principes des arts décoratifs.

« Le public anglais prend un grand intérêt à ces expositions, et il n'y a pas lieu de douter qu'une exposition spéciale des œuvres des artistes industriels ne fût accueillie en France, avec la même faveur, par tous les gens qui réfléchissent.

« J'ai eu l'occasion de remarquer la singulière aptitude des élèves femmes pour les arts décoratifs, surtout dans les industries textiles ; pouvons-nous douter qu'en France, le génie féminin ne produisît également des œuvres de valeur, qui tout en enrichissant le pays, donneraient aux femmes une profession attrayante, honorable et lucrative ? Nous avons également traité cette question dans nos mémoires. »

Il nous est impossible de suivre M. Clerget dans les développements qu'il donne à ces renseignements qui, d'ailleurs, prendront place

dans son rapport au gouvernement. Nous nous bornerons à citer le passage où notre collègue rend compte de ses impressions en visitant les manufactures de Birmingham.

« Lorsque l'on visite les manufactures anglaises, on est frappé tout d'abord par la grandeur de ces vastes bâtiments ; lorsque l'on parcourt ces nombreux ateliers, remplis d'ouvriers accomplissant silencieusement, mais activement, leur tâche laborieuse, l'on assiste à un spectacle vraiment digne de toute l'attention d'un observateur : on voit là l'homme aux prises avec les forces actives et les forces inertes de la nature, et faisant céder ces dernières sous l'action des premières, dirigées et rendues dociles par l'intelligence. L'on assiste en quelques instants à toutes les transformations de la matière brute. Tout cède à l'action de l'intelligence et à la force des bras multipliée par les machines puissantes qui répandent la force et le mouvement dans toutes les parties de l'édifice, qui semble ainsi un être animé dont le cœur bat de la force de trois cents chevaux, et dont les pulsations font vibrer le corps depuis les fondations jusqu'aux combles. Ici la matière brute, amenée par le canal ou le chemin de fer, passe à la forge qui lui donne une première souplesse, lui imprime une première forme ; le laminoir continue l'œuvre de la forge ; puis de gigantesques cisailles découpent le métal avec une facilité telle que l'on se demande si c'est bien du fer qui vient d'être coupé sans plus d'effort et de bruit que n'en font les ciseaux d'un tailleur. Ailleurs des moutons estampent les patrons découpés sur des matrices dont un artiste a modelé la configuration. Plus loin, lorsque les forces brutales de la mécanique ont accompli leur œuvre, les forces mystérieuses et invisibles de la chimie s'emparent du sujet pour le revêtir d'une brillante robe d'or. Enfin l'œuvre de la main commence, la soudure joint les pièces, le brunissage les polit, les façonnages les appareillent, les assemblent, les montent. De tous ces ateliers divers se dirigent vers un centre commun toutes les pièces qui, réunies, vont former un lustre, un candélabre, un lit, un meuble quelconque, et c'est ainsi, qu'entrée par une porte, la matière première peut sortir par l'autre toute façonnée, prête à répondre aux besoins des consommateurs de tous les pays ; peut se répandre sur tous les marchés du monde, où mille vaisseaux sont toujours prêts à les porter. »

Après avoir dit quelques mots à l'occasion des spécimens qu'il a rapportés d'Angleterre, notre collègue termine ainsi :

« Je le dis avec la plus sincère conviction, c'est surtout à ma qualité de Français que s'adressaient les égards et les prévenances dont j'ai été l'objet en Angleterre. Partout j'ai été accueilli avec une bienveillance qui avait sa source dans un désir universellement et hautement exprimé aujourd'hui en Angleterre, celui de voir s'effacer cette vieille rancune issue de l'antagonisme des temps de la barbarie, pour faire place à une noble émulation entre deux nations si bien faites pour s'estimer mutuellement. On désire vivement, en Angleterre, voir s'établir et se consolider une union sérieuse, fondée sur une confiance et un respect réciproque, et les Anglais savent que la paix du monde et le progrès de la civilisation seront le prix de cette union. »

Cette lecture a été unanimement applaudie.

M. Marcellin soumet à l'appréciation de l'assemblée un vaste et magnifique projet dont voici à peu près la description.

Une voie monumentale, s'ouvrant par une place demi-circulaire devant la colonnade du Louvre et l'hôtel de ville, réunirait ces deux édifices.

Trois ronds-points, ornés de monuments consacrés à Napoléon Ier, à Louis XIV et à François Ier, entourés des grands hommes de leur siècle, correspondraient à l'axe des principales voies qui traversent la Seine.

La place du Châtelet serait entourée d'arcades et ornée d'un arc de triomphe élevé à la mémoire des hommes qui, dans les arts, les sciences et l'industrie, ont fait les conquêtes les plus utiles à l'humanité.

Derrière l'arc de triomphe, l'îlot avoisiné par les rues Saint-Denis et Saint-Martin, formerait, au centre de ces quartiers industriels, un immense bazar construit en fer dans le style oriental, et recevant les produits des différentes branches de commerce. Les Syra-

cusains reconnaissants envers la mémoire de Timoléon, lui élevèrent une place monumentale entourée de portiques, et ce lieu respecté fut nommé le *Timoleontium*. A leur imitation, la France, heureuse et fière d'honorer le génie de ses grands hommes, celui du grand Napoléon en particulier, pourrait, elle aussi, avoir son *Napoleontium*, si le vaste et magnifique projet de notre honorable collègue a le bonheur d'être mis à exécution.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

H. VIGER DUVIGNAU.

Séance du 19 *août* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Lecture du procès-verbal de la séance du 5 août, ce procès-verbal est adopté sans discussion. M. le secrétaire général écrit pour faire excuser son absence.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Pigeory, relative à l'omission involontaire de l'insertion du compte rendu de la dernière séance dans le numéro du 15 août de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

M. le président du Comité renouvelle le vœu, déjà souvent exprimé par lui, que MM. les secrétaires veuillent bien lui remettre la copie du procès-verbal dans les huit jours qui suivent la séance. Le Comité consulté décide qu'à l'avenir, ce vœu sera une obligation pour les secrétaires.

M. Van Tenac annonce au Comité, qu'il a eu l'honneur d'être reçu par M. le préfet de la Seine, en audience particulière, avec M. Marcellin, pour lui soumettre les plans que notre honorable collègue nous a montrés dans la dernière séance.

L'assemblée procède au scrutin pour la réception de M. Trouillard, sculpteur, présenté par MM. Van Tenac et Félix Pigeory. M. Trouillard est proclamé membre adjoint du Comité central des Artistes.

Après une discussion relative à la publicité donnée, en dehors de l'organe officiel du Comité, au rapport de M. Siméon Chaumier, l'assemblée décide qu'à l'avenir nulle publication n'aura lieu ainsi sans son assentiment formel. Cette décision est prise sur la proposition de MM. H. Lazerges, L. Garneray et Dussauce.

Lecture est donnée, par M. le secrétaire, d'un rapport rédigé par M. Louis Schaal sur l'art de la gravure à l'Exposition de 1853.

M. Victor Roussy fait connaître à ses collègues que son recueil de fables vient d'être mis en vente chez MM. Masgana, galerie de l'Odéon, et à la librairie nouvelle, boulevart des Italiens.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 2 *septembre* 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 19 août; 2° correspondance; 3° discours de M. Marcellin sur Saint-Pierre de Rome et sur Michel-Ange; 4° Rapport de M. Dussauce à la Société libre des Beaux-Arts sur les Mémoires présentés au chef de l'État par le Comité central au nom des artistes industriels; 5° propositions diverses.

L'un des secrétaires,

C. E. CLERGET.

MÉLANGES.

1er septembre.

La distribution des prix, à l'Institut impérial des Sourds-Muets, a eu lieu le 10 du mois dernier. Ce jour-là on a inauguré les bustes en marbre des abbés de l'Epée et Sicard, dus au ciseau de M. Auvray et qui ont valu à cet artiste les mentions honorables aux expositions de 1852 et 1853. Des exemplaires en plâtre, de petite et grande dimension, de ces bustes sont déposés au parloir de l'institut et vendus au profit de la Société centrale d'assistance pour les sourds-muets en France.

— Une exposition artistique sera ouverte à Tours le 5 de ce mois. Cette exposition sera, dit-on, fort brillante; un grand nombre de nos artistes de Paris y prennent part. La municipalité de Tours n'épargne rien d'ailleurs pour que cette fête, la première en ce genre qu'elle donne, ait tout l'éclat et le retentissement possible; elle prend à sa charge les frais d'envoi et de retour des œuvres exposées.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

MÉDAILLES D'ÉMULATION. — CONCOURS. — ENVOIS DE ROME.

Il était impossible que l'École impériale et spéciale des Beaux-Arts demeurât étrangère à cette généreuse impulsion, qui pousse toutes les classes de la société, toutes les spécialités de l'art et de l'industrie vers un développement commun. Entre toutes les mesures qu'a déjà prises l'École dans l'intérêt des élèves qui viennent s'y former et dans celui des nobles choses qui s'y enseignent, entre toutes les innovations qu'elle pourra accueillir encore avec la maturité et la sagesse qui sont ses caractères distinctifs, celles relatives à un nouveau mode de récompenses aura, sans nul doute, de féconds résultats. Il se répète donc, et la joie des élèves a porté ce bruit jusqu'à nous, il se répète que l'on va créer à l'École des Beaux-Arts deux nouvelles médailles d'émulation.

Le règlement particulier à ces médailles n'est point encore minuté. Les professeurs fixent, dit-on, en ce moment, ses bases principales; si ce qui nous est parvenu est exact, voici quelles sont à peu près les dispositions d'une mesure qui a droit, par avance, à tous nos éloges et à toutes nos sympathies.

Dans le but d'exciter de plus en plus l'émulation pour la peinture et pour la sculpture, on a décidé en principe qu'il sera désormais, et à dater de cette année, accordé une grande médaille d'émulation tant en peinture qu'en sculpture, à l'élève de chacune de ces deux sections qui aura obtenu le plus grand nombre de succès, tant dans le concours d'émulation de l'École, que dans les concours proposés par l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut.

A cet effet, les concours de composition de peinture, de sculpture et de paysage seront dorénavant récompensés de premières, secondes et troisièmes médailles; les premières médailles pourront être cumulées indéfiniment et obtenues plusieurs fois et les seconds grands prix ne seront plus exclus des concours de composition.

Une *valeur* a été attribuée à chaque récompense dans l'ordre suivant : Un second grand prix est évalué à cinq valeurs. La médaille d'encouragement de l'Institut, l'admission au concours des grands prix, la médaille de l'Arbre, la médaille du Torse, et la médaille de Figure peinte ou modelée sont évaluées quatre valeurs. A la première médaille de composition en esquisse ou sur académie dessinée ou modelée, on attribue trois valeurs. A la seconde médaille, deux valeurs. Enfin on accorde une valeur à la troisième médaille, ainsi qu'à la mention du Torse, de la Tête d'expression et des Figures peintes et modelées. On ne saurait trop se féliciter des avantages que procurera cette nouvelle mesure, qui prouvera aux élèves que l'on cherche à favoriser leurs progrès en leur donnant un diplôme et une médaille de valeur.

Les travaux des pensionnaires de l'Académie des Beaux-Arts de France à Rome viennent d'arriver à Paris, où on les verra exposés

dans les salles de l'École impériale des Beaux-Arts, du dimanche, 25 septembre, au dimanche, 2 octobre inclusivement, en même temps que les prix décernés par l'Académie, dont les expositions ont eu lieu, *pour la sculpture*, qui n'a obtenu qu'un second grand prix, M. Chapu, et un premier accessit, M. Doubleman, les mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 septembre; et auront lieu, *pour l'architecture*, les mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16; et, *pour la peinture*, les mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 septembre, de dix heures du matin à quatre heures du soir. On sait que, par suite de la faiblesse des essais préparatoires, le concours des grands prix de paysage historique n'aura pas lieu cette année.

Un de nos amis qui a vu en avril dernier les travaux des pensionnaires de Rome, exposés, suivant l'usage, à la villa Médicis, nous transmet à propos de l'exhibition de ces mêmes ouvrages qui va s'effectuer au palais des Beaux-Arts des renseignements que nous avons tout sujet de croire exacts.

Peinture. — M. Lenepveu (5e année) : *sainte Dorothée, martyre.* « Comme on la menait au supplice, un jeune homme, nommé Théophile, qui lui entendait dire qu'elle allait rejoindre son divin époux, lui demanda, en raillant, des fleurs du jardin de cet époux; la sainte lui en envoya miraculeusement, ce qui le convertit sur-le-champ. »

M. Boulanger (3e année) : *le Repas des dieux*, copie d'après la fresque de Raphaël à la Farnésine.

M. Bouguereau (2e année) : *Galathée*, copie d'après la fresque de Raphaël à la Farnésine; — *Le Combat des Centaures et des Lapithes*, figures demi-nature; — une *Esquisse* empruntée à l'histoire de Lazare, d'après saint Luc, chap. XVI, vers. 22 à 31.

M. Baudry (2e année) : un tableau intitulé *la Lutte de Jacob*, figures peintes; — un fragment dessiné d'après la fresque de Raphaël, dite *le Parnasse*, au Vatican.

M. Chifflard (1re année) : une figure d'étude et quatre fragments et figures dessinés d'après l'antique.

M. Lecointe, élève paysagiste de 3e année : une *Vue du théâtre de Tusculum.*

Sculpture. — M. Perraud (5e année) : *Adam*, figure en marbre.

M. Thomas (4e année) : *Orphée*, figure ronde bosse en plâtre; — *Adieux d'Hector à Andromaque*, esquisse ronde bosse en plâtre.

M. Gumery (2e année) : *l'Enfant au masque*, copie en marbre d'après l'antique, au Vatican; — *le Jeune Malade*, bas-relief en marbre, d'après les vers d'André Chénier :

Apollon, dieu sauveur, dieu des savants mystères,
Prends pitié de mon fils, de mon unique enfant!

Le même pensionnaire envoie encore une *Matrone romaine*, tête d'étude en plâtre.

M. Bonnardel (1re année) : *le Massacre des Innocents*, bas-relief en plâtre.

M. Crauk (1re année), un modèle de monument à Pradier.

Gravure. — M. Deveaux, dont la planche n'est pas terminée, n'ayant rien envoyé, cette spécialité de la gravure ne présentera que le dessin d'après le tableau peint par Sasso Ferrato, dans la chapelle de l'église de Sainte-Sabine, à Rome, par M. Bertinot (2e année).

Architecture. — M. André (5e année) : *Projet d'hôtel* pour la Banque de France.

M. Garnier (4e année) : la Restauration du temple de Jupiter panhellénien à Égine, en quatorze dessins.

M. Lebouteux (3e année) : des études en six dessins du temple d'Hercule à Cori.

M. Louvet (2e année) : des détails de l'ordre intérieur du Panthéon.

M. Ancelet (1re année) : des détails du temple de Jupiter Stator.

La double exposition des concours pour le grand prix et des envois de Rome ne sera pas le seul événement de ce mois de l'Ecole des Beaux-Arts où il sera procédé le samedi, 27 septembre, à la formation, d'après les demandes qui ont été faites, de la liste des candidats à la place vacante de membre du Jury d'architecture, par suite du passage de M. Lesueur au professorat de théorie d'architecture.

Pour finir, nous annoncerons que les inscriptions pour les aspirants qui se présentent à la section d'architecture de l'École impériale des Beaux-Arts, seront ouvertes au secrétariat de cette même École, le jeudi 15 sep-

tembre, à dix heures, et seront closes le vendredi, 30 du même mois, à trois heures. Les aspirants devront, en se faisant inscrire, déposer leur acte de naissance en bonne forme, et un billet de présentation délivré par un architecte connu. Les examens et concours d'admission auront lieu dans l'ordre suivant : Pour les mathématiques, le samedi 1er octobre. Pour la géométrie descriptive, le jeudi 3 novembre. Pour la composition d'architecture, le jeudi 15 décembre.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

UN
NOUVEAU DICTIONNAIRE DES ARTS.

Deuxième partie.

II.

BAGHE.

On nommait *baghe* et aussi *bague* tout ce qui composait l'avoir-meuble, cette partie de la fortune, qu'au moyen âge, par des temps de guerre et d'avanies de toutes sortes, on avait intérêt à tenir toujours en état de prompt départ. Ces objets se mettaient sur des sommiers, dans des coffres, baga, et sous un cuir de vache (voyez Cuirie), vacca, bacca, bage, notre vache et bâche. Riche se disait d'une personne bien baguée. Quand on chargeait sa fortune sur un sommier on la baguait, et elle devenait le bagage; vous l'enlevait-on sur la grande route, on vous débaguait, comme nous disons de valise, dévaliser. Ce mot bague fut en général appliqué aux menus joyaux, à l'avoir le plus cher à la femme sans être de grande valeur, de là bagatelle, petites bagues. Toute chose ayant la forme du bijou était dit en fourme de bague. Nous avons conservé, au moins en province, dans la rédaction des contrats de mariage, l'expression de bagues et joyaux pour désigner les bijoux et objets précieux, propriété de la femme.

A. 1455. Et quant le bracelet fut au bras de madame Aliénor mis, lors elle, du pendant de son collier ung très-bel et riche affiquet print, d'une très fine et grosse perle de quatre à cinq caratz. — Que au roy d'armes elle bailla, puis luy dist : Vous et vous, héraulx qui estecy, donrez vous cette petite bague à ce très-gracieulx escuyer Jean de Saintré. (*Ant. de La Salle.*)

B. 1459. Et Dieu sçait si elle est bien baguée (CENT NOUV. NOUVELLES).

C. 1460. Ils apperçurent grand planté de sommiers dont les bagues de dessus sembloient de fin or. (PERCEFOREST.)

D. 1463. La Reyne d'Angleterre fut en adventure de perdre sa vie et son fils en une forest du pays, où ils furent pris et débaguez de brigands. (HIST. DE CH. VII.)

E. 1467. Ung coffret d'yvoire, garny d'argent doré, où sont les bagues qui s'en suivent : deux bouteilles de cristal garnyes d'argent doré, item ung doitier d'aneaulx, où il y a dix aneaulx (en tout 39 anneaux, et ce que nous appelons des bagues parmi les baghes qui étaient des bijoux de toute nature.

F. 1473. A la première fois (le son du clairon) chascun troussera, baguera, et se armera. (*Ord. de Charles le Téméraire.*)

G. 1490. Ils ont perdu bagues et tentes.
Despendu harnois et chevaus. (*Rob. Gaguin.*)

H. 1498. La seigneurie (de Florence) eut partie des plus belles bagues et vingt mille ducatz contans. (PILLAGE DE LA MAISON DE P. DE MÉDICIS. *Commynes.*)

I. 1508. Légons pour une foys, sur tous noz biens, la somme de dix mille livres tournoises, ensemble les habillemens, bagues et joyaulx qu'elle aura. (*Testament de Marguerite d'Autriche.*)

J. 1530. Ma dite Dame (Marguerite d'Autriche) lègue au roi de Hongrie une de ses meilleures bagues. (*Testament de Marguerite et son codicile.*)

K. 1536. Une bague d'or, en laquelle est enchassé à l'ung costé un camahieu sur feuille rouge d'ung homme nud tenant ung enfant et à l'autre costé est l'ymaige d'ung homme accoustré de rouge, la dite bague aiant à chacun costé une serraine d'or esmaillee. (INVENT. DE CHARLES-QUINT.)

L. — Une bague d'or faicte à mode de médaille, où que au milieu a une imaige de saincte Catherine, esmaillée de blancq, couverte de cristal de roche, garnie à l'entour d'une petite teste de prasme d'esmeraulde, de deux saphirs, d'ung petit balais et de quatre perles,

aiant à l'entour ung cercle faict à branche et feuillaige.

M. 1536. Une croix d'or platte, en fourme de bague.

N. 1580. Sortir de la ville librement armes et bagues sauves. (*Brantôme*, LES CAPITAINES.)

O. 1589. Il se fit apporter un petit estuy, dans lequel y avoit quelques bagues d'où en prist deux pendans qu'on lui pendit aux oreilles. (ISLE DES HERMAPHRODITES.)

P. 1599. Une bague, à pendre au col, d'une esmeraude contrefaite, en laquelle est engravée la figure du Roy, prisée six escus. (INVENT. DE GABRIELLE D'ESTRÉES.)

Q. — Une petite bague, à pendre au col, à laquelle il y a quatre grands rubyz en table et une autre petite table de rubiz au-dessus, prisée ij^c^l. escus.

R. 1605. L'ennemi fut très-déplaisant de n'avoir trouvé le mary et moy et emporta néantmoins tout l'argent, bagues et habits. (MÉMOIRE SUR LES EAUX, *par J. Banc.*)

III.

BAGUE.

Après avoir signifié tout l'avoir, aussi bien les babillements que les joyaux, et dans ces joyaux les anneaux que l'on portait au doigt, ce mot n'a plus conservé, depuis deux cents ans, que cette signification. Au xve siècle, quand bague commença à signifier non plus un joyau, mais un anneau, on ajouta *au doigt*, *à porter au doigt*, pour marquer l'intention. Ainsi, on lit dans l'un des ouvrages de Jean Le Maire des Belges : « Tant de brasseletz, tant de bagues aux doigts. » Nous avons conservé cette façon de parler, mais proverbialement : c'est une bague au doigt, c'est-à-dire cuelque chose en sus des prévisions ou de défaite facile et commode.

A. 1599. Bagues à mettre au doigt, autres bagues de plusieurs façons. Invent. de Gabrielle d'Estrées. (Ces autres bagues sont de cachets, boîtes de peintures, montres. Je citerai trois anneaux.)

B. — Une esmeraude gravée où est la peinture du roy, prisée xl escus.

C. — Une croix où est entaillée derrière la peinture du Roy, prisée vj escus sol.

D. — Une autre bague d'or, faite à la Turque, garnie de quinze diamans et un cristal dessus, où est la peinture du roy, prisée vj^xx^ escus.

Comte DE LABORDE.

Conservateur au Musée impérial du Louvre.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XII.

A Son Excellence M. Baroche,

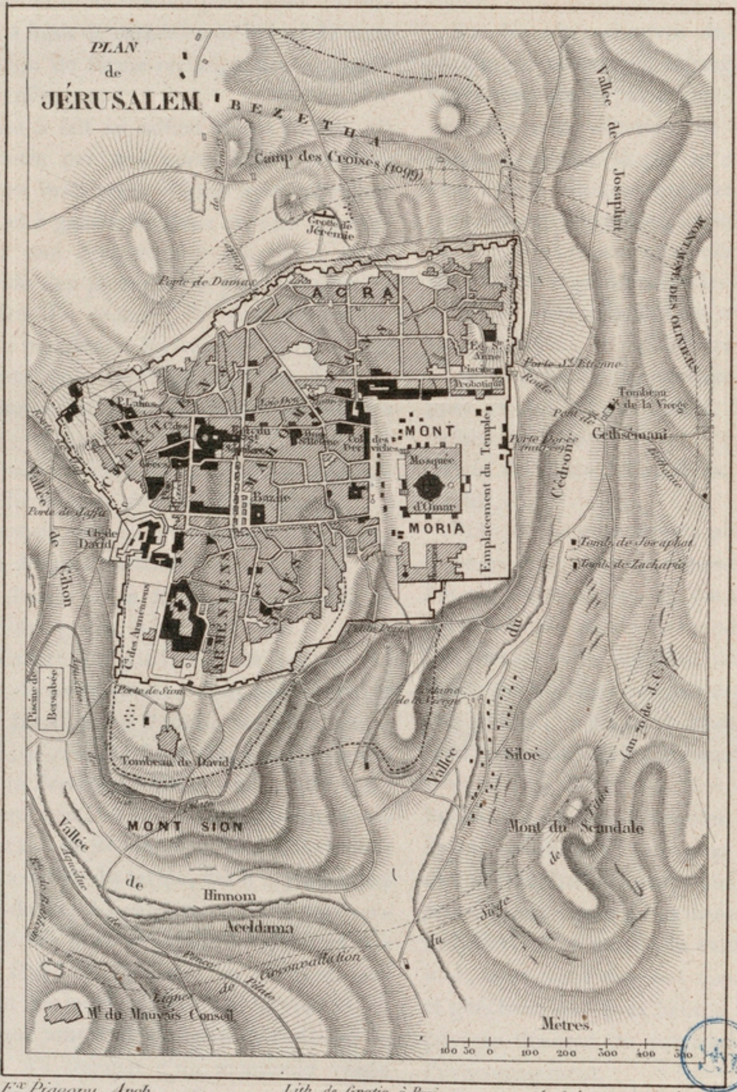
Président du Conseil d'État.

PREMIÈRE PARTIE.

Jérusalem, 2-19 octobre 1850.

Hier matin, avant de lever notre kan près de la triste Naplouse, ayant reçu de mes guides l'assurance que nous n'étions plus qu'à une journée de marche de Jérusalem, j'ai cru devoir relire les instructions qu'a bien voulu me donner, avec ma mission dans ce pays, Votre Excellence, lorsqu'elle occupait les fonctions de ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur : « Vous aurez à examiner les châteaux forts, les palais, les tombeaux des croisés français, et à explorer les rivages de l'Asie Mineure. » Au moment où tant de grandes choses vont se produire à mes yeux, j'éprouve, plus que jamais, le sentiment de ma faiblesse à en retracer l'image par le crayon ou par le récit. Près d'atteindre le terme de ma tâche, j'en mesure plus exactement l'étendue, et je me demande avec effroi comment j'ai osé l'entreprendre, mais votre indulgence est inépuisable, Monsieur le président, et c'est à elle que je prends la liberté de soumettre ces feuillets écrits à l'ombre du Golgotha.

Il était quatre heures lorsque nous reprîmes le chemin de la ville sainte. Le ciel était chargé de nuages d'où s'échappaient par intervalles de grosses gouttes de pluie. Devant nous, les montagnes prenaient je ne sais quel aspect aride et désolé. Ce temps qui, partout ailleurs qu'en Palestine, eût été d'un mauvais augure, remplissait nos cœurs d'espérance, et faisait



F.x Pigeory, Arch. *Lith. de Gratia à Paris* *Andriveau-Goujon*

briller la joie dans les regards épuisés de mes deux amis. Aux lieux où nous sommes la pluie console du soleil; un ciel nébuleux est pour le pèlerin le meilleur compagnon de route.

A quelque distance dans la plaine je venais de découvrir un petit édifice dont les murailles blanchissaient aux premières teintes du jour. Sur mon désir, nous nous détournâmes un instant du droit chemin pour aller examiner plus à loisir le caractère et l'objet de cette construction de forme rectangulaire et placée sur une éminence.

Pas tout à fait au milieu de cet enclos, où l'on pénètre par une porte basse, est une pierre sans inscription et sans style, flanquée à droite et à gauche de deux espèces de bornes, sur une desquelles il me parut qu'on avait brûlé des parfums ou plus simplement fait du feu. En somme, l'édifice ressemblait assez à un marabout; les traces de feu sur l'une des bornes pouvaient bien n'avoir d'autres causes que celle de la passagère installation d'un kan; les Arabes, au courant de leurs étapes, n'ayant, comme on sait, aucun scrupule de s'établir dans la demeure des morts.

« Qu'est-ce que ce monument? demandai-je à mon drogman Abdallah.

— Le Tombeau de Jacob, me répondit le Druse en se signant. »

La mémoire du patriarche est partout ici présente. Précédemment, nous avions vu le Puits de Jacob et le Pont de ses filles sur le Jourdain; je crois le Pont plus près de la vérité que le Tombeau. Continuant notre trajet, nous fûmes bientôt frappés par l'imposant spectacle d'un kan de Bédouins, mais d'un kan dans toute l'acception du terme, car il n'y avait pas là moins de trois à quatre cents chameaux servant d'escorte à des troupeaux nombreux. Çà et là les feux s'éteignaient, les cavaliers remontaient sur leurs selles aux broderies étranges presque toutes surchargées de fusils ou de pistolets. Au sommet d'un monticule voisin d'autres Bédouins se drapaient avec l'immobilité des statues dans leurs bournous à raies blanches et brunes. C'était là, prise pour ainsi dire sur le fait, une scène de la primitive civilisation des pasteurs. Ces Arabes achevaient leurs préparatifs de départ.

Mais le sol devenait de plus en plus difficile sous nos pas; nous gravissions les crêtes ardues des montagnes d'Éphraïm, et, pour comble de maux, notre lutte avec les accidents du terrain ne tarda point à être aggravée par l'inclémence de l'atmosphère. Des tourbillons de vent, qui d'abord avaient pronostiqué la tempête, avaient fini par chasser les nuages; il était midi, et le soleil flamboyait au zénith.

Sur les têtes chauves de ces monts d'Éphraïm, la nature n'a ménagé aucun abri; la végétation ne dépasse point la hauteur de quelques brins d'herbe, de quelques plantes parasites portées là par le souffle furieux du vent, et qui croissent tant bien que mal entre la poussière et les cailloux. Autour de nous quelques chèvres noires aux poils longs et soyeux cherchaient à grand'peine leur pâture. Machinalement nous suivîmes les traces de ces chèvres errantes, et de détours en détours, de ruine en ruine, nous parvînmes avec des fatigues et des efforts inouïs, à un endroit où subsistait encore, comme par miracle, un débris de voûte échappé au nivellement des siècles.

Rien n'était plus abject, plus souillé de vermine que cet amas de décombres; mais le soleil n'y pénétrait pas, et, dans notre souvenir, les plus beaux palais du monde n'étaient point comparables à ce lambeau de galerie, où du moins nous allions pouvoir reposer à l'ombre. Nos guides, Achmet et Abdallah, insistaient pour que nous prissions quelque nourriture. Prières superflues! La fièvre commençait à brûler nos veines. Nous nous contentâmes de boire; après quoi, sans nous inquiéter de ce que devenaient nos drogmans, nos mouckres, nos chevaux et nos bêtes de somme, mes compagnons, M. Chaudé, le capitaine Saroldi et moi, nous étendîmes nos manteaux par terre et goûtâmes quelques heures d'un de ces repos qui tiennent du sommeil autant que de l'évanouissement.

Ma montre marquait deux heures quand nous nous réveillâmes. Abdallah m'informa alors que durant notre sieste, et pour accélérer la dernière partie de notre voyage, son collègue Achmet avait pris les devants avec deux mouckres, tous les bagages et les tentes, nous laissant Mahmoud pour nous servir. Le

rendez-vous avait été assigné dans un village à trois heures de Jérusalem. Ce surcroît de prévenances de la part de nos guides nous donna de nouvelles forces, si bien que, tous malades que nous fussions, nous reprîmes notre course, soutenus par l'espoir que le soir même, peut-être, il nous serait permis de dormir, non plus à la belle étoile et sur un méchant matelas, mais en ville et dans un bon lit.

Tel était pourtant notre mauvais sort qu'au lieu de tirer profit de ce surcroit d'égard nous en fûmes les victimes. Chemin faisant, le charitable Achmet, ayant réfléchi que l'état dans lequel il nous avait abandonné ne nous permettait guère un long trajet, s'était arrêté une heure plus tôt sur la route que nous devions suivre derrière lui, tandis que ce bon Abdallah, toujours par sollicitude pour nos santés, s'était cru dans l'obligation d'abréger nos tortures en nous faisant prendre, disait-il, par le plus court pour gagner le lieu du rendez-vous. C'était vraiment trop de prévenances chez un Turc et chez un Druse envers des Européens et des chrétiens ; nous fûmes punis de cet excès de zèle par le plus déplorable malentendu.

D'abord, le chemin de traverse découvert par Abdallah et Mahmoud était comme tous les sentiers de ce genre en Europe et en Asie, un abominable casse-cou. Arrivés hors d'haleine à l'endroit indiqué, nous n'y trouvâmes personne. Point de tentes, point de lits ! Pas l'apparence d'un gîte ou d'un être animé, rien qu'un tapis de cailloux près d'une fontaine. Étions-nous trahis ou perdus ? accident qui n'est pas rare dans les contrées que nous explorons.

Au bout d'une heure d'attente et de malédictions, un Arabe paraît. « Achmet le Turc est votre serviteur comme il est celui d'Allah, nous dit cet étranger ; Achmet a dressé les tentes à une heure du lieu où vous êtes ; il vous prévient que vous êtes ici dans le désert d'Éphrem, pays dangereux, et que votre souper est servi dans un kan près du village de Bethaven. Partez ! »

C'était l'avis d'Abdallah, mais ce n'était point le nôtre. Marcher encore quand nous étions exténués, dévorés par la fièvre ! remonter à cheval, non pour aller en avant, mais pour rétrograder ! perdre en étapes inutiles notre temps ce soir et demain matin, quand nous n'étions plus qu'à trois heures de Jérusalem ! nous nous serions fait tuer sur place plutôt que d'obéir. Mais l'obstiné drogman tenait bon, et vainement, tandis que le capitaine Saroldi et moi nous gisions à terre, roulés dans nos manteaux et incapables d'ouvrir la bouche autrement que pour nous plaindre, M. Chaudé, que la maladie n'avait point encore atteint, intimait-il au Druse l'ordre d'envoyer Mahmoud au kan d'Achmet pour en rapporter des provisions et des couvertures.

Une nuit épaisse nous environnait, et dans mon demi-sommeil, j'entendais, comme sous le poids d'un cauchemar, la querelle de M. Chaudé et de notre guide, querelle qui menaçait de ne pas finir, quand, par un effort suprême, secouant ma torpeur, je me dresse soudain, et saisissant Abdallah à la gorge, je lui réitère d'une voix stridente l'injonction de M. Chaudé, jurant de l'étrangler s'il persistait dans son refus. Les ténèbres étaient trop profondes, et mes yeux n'étaient point assez ouverts pour qu'il m'ait été possible de me bien rendre compte, en cette circonstance, de l'effet produit par mon intervention subite; mais ce dont je me souviens parfaitement, c'est que le Druse, sous mon étreinte, tremblait de tous ses membres, et, qu'après avoir balbutié en arabe quelques syllabes entrecoupées, je l'entendis appeler le mouckre, qui aussitôt partit à cheval avec M. Ernest Chaudé pour le village de Bethaven.

Quant à moi, j'étais retombé près de M. Saroldi, et ne m'inquiétais plus des doléances d'Abdallah, qui continuait de gémir.

« Pour deux mille piastres, s'écriait le Druse en mauvais français, je ne voudrais pas recommencer un pareil voyage. »

Vers dix heures, Mahmoud était de retour avec des couvertures et notre souper; il avait laissé M. Chaudé au kan de Bethaven. Le capitaine et moi nous ne touchâmes point au souper; Abdallah suivit notre exemple; il avait, prétendait-il, le cœur malade. En revanche, les couvertures furent les bienvenues; elles nous préservèrent quelque peu de l'hu-

midité, des moustiques, des scorpions et des autres bêtes nuisibles qui rôdaient autour de notre groupe, comme les Arabes, ombres sinistres du désert d'Éphrem. Tel fut, jusqu'au lever de l'aurore, l'étrange repos que nous goûtâmes, la tête sur des pierres, la main sur nos fusils.

Au bruit des grelots qui nous arrivait du lointain, et qu'augmentait, en approchant, le pas des mulets sur le sable, nous reconnûmes qu'Achmet le Turc, M. Ernest Chaudé et le surplus de notre escorte accouraient enfin vers nous. Achmet multiplia ses excuses, nous demanda toutes sortes de pardons, s'accusa de tout, se proclama le seul coupable, ce qui néanmoins ne parut pas satisfaire son collègue Abdallah, car une dispute très-vive s'engageait entre eux sur le mode arabe, quand nous mîmes le holà, déclarant que notre volonté formelle était qu'ils vidassent leur différend ailleurs qu'en notre présence.

Comme je l'ai dit, nous n'étions plus qu'à trois heures de Jérusalem. C'était donc pour nous tous, et pour moi en particulier, l'instant suprême des émotions et des surprises; mais j'étais si accablé, et le paysage qui se développait à nos yeux était, comme l'ont remarqué tant d'illustres voyageurs, si peu fait pour captiver l'imagination, que nous entrâmes à Jérusalem par la porte de Bethléem ou de Jaffa, sans plus de curiosité ni d'enthousiasme que nous n'en aurions éprouvé en franchissant l'enceinte de la plus ordinaire cité d'Europe. Pourquoi le cacherais-je? Une seule pensée, un seul besoin nous dominait : nous avions été si rudement couchés depuis près d'un mois, que, vaincus par la lassitude et la fièvre, nous ne songions pas à nous enquérir des monuments et des ruines, des reliques et des merveilles de la ville sainte, nous ne demandions que des lits.

Aussi avait-il été convenu, malgré les recommandations et les certificats dont nos portefeuilles étaient pleins, que nous ne descendrions pas au couvent du Saint-Sauveur, pieuse et hospitalière maison tenue par les Pères latins, mais à l'hôtel d'Antonio qui, suivant toute apparence, devait avoir de meilleurs matelas que les bons mais austères religieux de Saint-François. Un médecin fut immédiatement appelé; c'était le plus célèbre de la ville, un docteur anglais, dont les soins nous ont été des plus précieux. L'Esculape ne nous a point caché que notre état était grave, que de grands ménagements étaient nécessaires, et que le capitaine Saroldi et moi nous ne devions point penser à sortir de notre chambre avant une semaine.

Cette déclaration du docteur concordait médiocrement avec notre itinéraire, lequel, suivant le contrat passé un mois auparavant, à Beyrouth, entre nous et nos guides, fixait à six jours au moins le temps de notre visite à Jérusalem. Mais l'article 4 de ce contrat stipulait que, parvenus à ce point de notre pèlerinage, nous aurions la latitude de les congédier en leur payant une indemnité de quatre cents piastres. Profitant de cette clause, et par mesure d'économie, nous fîmes savoir au Druse Abdallah et au Turc Achmet que leurs services nous étaient désormais inutiles, après quoi nous leur comptâmes l'indemnité de quatre cents piastres, à laquelle nous ajoutâmes une gratification de cent autres piastres.

Je répéterai ici ce que j'ai déjà écrit ailleurs : que nous n'avons jamais eu la main heureuse en matière de pourboire. Nos deux guides reçurent avec un mince enchantement la gratification que nous ne leur devions pas; ils comptaient sur mieux que cela. Quoi qu'il en soit, le sourire revint bientôt aux lèvres des deux Orientaux, parce qu'ils avaient encore besoin de nous. Achmet et Abdallah supposaient que nous rencontrerions des amis ou des compatriotes à Jérusalem, et qu'ils trouveraient à s'engager avec les uns ou les autres, soit pour continuer leur route en avant, soit pour revenir sur leurs pas; malheureusement l'espoir des guides et le nôtre furent déçus : comme ils ne se souciaient pas d'attendre les bras croisés notre rétablissement, ils décidèrent qu'ils iraient chercher fortune à Beyrouth, et nous firent définitivement leurs adieux. Quelques jours après, je fus informé qu'Achmet s'était en effet rendu à Beyrouth par l'intérieur des terres, mais que son confrère Abdallah, pour la conservation de sa jument, qui était tombée malade, avait dû prendre passage à bord d'un bateau arabe et suivre la côte.

Le docteur ne s'était point trompé, sa science

avait eu raison de notre mal : la première semaine de notre séjour au caravansérail d'Antonio touchait à son terme, et nous ne connaissions encore rien de cette cité, qui pourtant avait tant de choses à nous apprendre. Dès qu'il me fut permis de mettre le pied dehors, si grande était ma hâte de regagner le temps perdu, que je ne marchais pas, je courais de rue en rue. En moins d'une demi-journée j'avais vu l'église du Saint-Sépulcre, le cloître du Saint-Sauveur, la Voie-Douloureuse, les hauts minarets de la mosquée d'Omar, le couvent des Grecs, celui des Arméniens, plusieurs synagogues et les principales portes de la ville; mais j'avais vu tout cela comme dans un mirage. Ces souvenirs et ces monuments se reproduisaient à ma pensée avec une telle confusion, que je sentis bientôt le besoin de mettre dans mes recherches et mes pèlerinages un ordre sans lequel mon séjour à Jérusalem n'aurait été d'aucun profit.

Au couvent du Saint-Sauveur j'avais éprouvé, dès les premières paroles, une vive sympathie pour deux religieux, le Père Jean et le Père Léonard, celui-ci Belge, celui-là Français d'origine. Mon affection se fondait d'abord sur ce que ces deux bons Pères étaient les seuls de la communauté qui parlassent ma langue; l'expérience m'a depuis donné la preuve qu'ils étaient sous bien d'autres rapports dignes de mon amitié. J'avais donc là deux cicerone aussi fidèles que sûrs pour tout ce qui concernait les antiquités du catholicisme.

Au point de vue de l'histoire, de la politique, des intérêts du présent et des probabilités de l'avenir, j'étais aussi en mesure de puiser des renseignements à la meilleure source, car j'avais dans mes papiers une lettre de M. le général vicomte de Lahitte, ministre des affaires étrangères, qui me recommandait d'une façon toute spéciale à ses agents à l'extérieur.

Le consulat de France est occupé par un diplomate et un savant dont le nom n'est pas moins connu dans le Levant qu'en France : M. Botta est, sous tous les rapports, un orientaliste des plus distingués; il parle ou comprend tous les idiomes du pays qu'il habite. Quelques minutes d'entretien avec cet érudit représentant des droits français et catholiques au cœur de la Judée, procurent la certitude que les archéologues de passage ont après lui peu de recherches et de découvertes à faire en Palestine. Non-seulement M. Botta jouit de la confiance de ses nationaux, il est encore l'espoir, le refuge, et au besoin la sauvegarde des étrangers, sans distinction de culte ni de pays.

La première fois que je fus reçu par notre consul, je ne pus m'empêcher de lui dire, voyant l'extrême pâleur de son visage, qu'il me semblait plus malade que moi. M. Botta calma mes craintes par un sourire :

« La fièvre, me répondit-il, est en quelque sorte mon état normal, elle ne m'a guère quitté depuis mon arrivée ici, si bien que nous nous sommes résignés à vivre ensemble. »

Il est vrai que notre agent porte toujours sur lui l'antidote du poison qui le consume; ses poches sont pleines de quinine, qu'il mâche par nécessité ou par distraction, comme du cachou ou du hachich. La réception que m'a faite M. Botta a d'ailleurs été des plus cordiales; il m'a offert son concours et ses services avec une complaisance dont je crains bien d'avoir abusé.

Le couvent du Saint-Sauveur possède une bibliothèque; M. Botta, lui aussi, est propriétaire de livres fort curieux , de telle sorte que, grâce à mes emprunts, soit chez notre consul, soit chez mes bons amis les Pères franciscains Jean et Léonard, ma convalescence s'est écoulée rapide entre la lecture des documents où Jérusalem est appréciée, décrite, sans en omettre une pierre, et mes promenades dans la ville ou aux environs. J'ai lu grand nombre de monographies de la cité qui a vu s'accomplir la Passion ; aucun de ces tableaux, dont beaucoup ont été peints par des maîtres, ne m'a aussi profondément ému que la description tracée en quelques lignes par l'immortel Chateaubriand. Cette Jérusalem, qui s'était montrée au noble penseur dans sa désolation et ses ruines, au milieu d'un pays jadis paré de tous les trésors de la nature, mais dévasté depuis par la colère céleste et par le glaive des barbares, s'est bien offerte à moi comme me l'avait annoncée l'auteur de l'*Itinéraire*, avec sa ceinture de rochers, entr'ouverte au Levant pour laisser voir le

gouffre de la Mer morte et les lointaines montagnes de l'Arabie.

La capitale de la Palestine peut et doit être envisagée sous deux aspects, la religion et l'art; le plus souvent ces deux sentiments réunis y amènent les pèlerins. Sous le rapport religieux, que pourrais-je écrire, que pourrais-je raconter que d'autres n'aient mieux écrit ou raconté que moi ? En ce qui concerne l'architecture particulière au XIe et au XIIe siècle, l'investigation et l'étude des châteaux forts, des palais, des tombeaux des princes croisés, objet spécial de ma mission, je dois convenir que mon enthousiasme s'est singulièrement refroidi en examinant les choses de plus près. Les ruines géantes de Balbek avaient naguère confondu mon imagination; à Damas, le souvenir de saint Paul n'a point disparu sous la couleur orientale qui caractérise à un si haut point cette redoutable cité. Jérusalem ne tient précisément d'aucune époque; elle n'est, au premier coup d'œil, ni chrétienne, ni païenne : pour ressaisir son passé, sous l'enveloppe çà et là féodale qui la couvre, ou plutôt qui l'enterre, il faut consulter les historiens, et, guidé par leur texte, au moyen de la pensée reconstruire ce qui n'est plus.

Combien de douces heures n'ai-je point passées dans ma petite chambre de l'hôtel d'Antonio en compagnie de volumes extraits de la collection de notre consul ou de la bibliothèque des pères Jean et Léonard, qui, de temps à autre, venaient m'aider de leurs conseils et partager mon modeste repas, cependant bien préférable au leur. Ces livres m'ont dit quels ont été les grandeurs et les revers du lieu où je me trouve, et qui, de dominations en dominations, a dix-huit ou vingt fois changé de maîtres.

On admet assez généralement que Jérusalem fut bâtie en 2023 par le prêtre Melchisédech; son trône, qui était celui d'Israël, fut tour à tour occupé par Josué, David, Salomon et Roboam; prise par les Assyriens, elle est témoin du faste et des folies de Nabuchodonosor. Cyrus avait repeuplé la ville en 3468; elle tombe ensuite et reste au pouvoir d'Antiochus Épiphane jusqu'au jour où les Machabées la délivrent. Environ cinq siècles plus tard, en 3941, Hircan et Aristobule ensanglantent Jérusalem par leurs querelles; Pompée intervient et coupe court aux débats, en emmenant Aristobule captif. La conquête d'Hérode est ensuite aggravée par les exactions de Florus qui pousse les Juifs à la révolte; Néron charge Vespasien de les soumettre. J'ai constaté ailleurs le triomphe naval de ce chef sur le lac de Tibériade. Sur ces entrefaites, Vespasien ayant été élevé à l'empire, confie à son fils Titus le soin de poursuivre le siége de Jérusalem, qui se rend après une défense désespérée l'an 70 de Jésus-Christ. En témoignage de sa victoire, Titus fit raser le temple; ce qui n'empêcha pas l'historien juif Josèphe de proclamer les vertus, la générosité et la mansuétude du conquérant.

Une nouvelle révolte appelle sur Jérusalem les vengeances de l'empereur Adrien. Les murailles qui se relevaient sont derechef mises au niveau du sol, et pour prévenir toute tentative de restauration chrétienne, pour mieux égarer les recherches et les dévotions de l'avenir, le César impie s'efforce de défigurer le Golgotha et le mont de la Résurrection. Sur le premier, il érige une statue à Vénus; sur le second, il fait placer une idole de Jupiter; par ses ordres, un pourceau de marbre surmonte la porte menant à Bethléem; enfin, pour compléter la transformation, la ville elle-même change de nom et s'appelle Ælia Capitolina. Précautions inutiles !

Constantin embrasse la foi chrétienne; sous son règne réparateur, par les conseils et par les sacrifices de sa pieuse mère Hélène, les églises se restaurent ou s'édifient de toutes parts; mais c'est en vain que, pour donner un démenti aux Écritures, Julien l'Apostat essaye de rebâtir le temple. Vers 636, Omar Ier, second successeur de Mahomet, assujettit la Palestine. Dans ce même siècle, les Persans et les Arabes imposent aussi à la Judée leur souveraineté passagère.

Me voici au point qui m'intéresse. En 1096, Godefroy de Bouillon, Eustache et Baudouin, ses frères, se croisent. Godefroy, roi de terre sainte, meurt le 18 juillet 1100, et a pour successeur Baudouin, son frère, qui règne dix-huit ans. Cette époque et celles qui vont suivre pourraient fournir matière à de très-curieux travaux. Saint Bernard prêche la seconde

croisade, à laquelle prennent part Louis VII et Conrad. On connaît les désastres de cette chevaleresque entreprise, qui ne fut pour Saladin, l'implacable ennemi de la chrétienté, qu'une suite de succès couronnés en 1197, par une victoire décisive. D'autres catastrophes survinrent encore jusqu'à la conquête de Sélim Ier en 1517, depuis laquelle la Palestine, irrévocablement unie à l'empire turc, est devenue une des provinces du sultan.

La Jérusalem d'à présent ne rappelle donc par aucun vestige la métropole de David et de ses successeurs les rois d'Israël; rien n'y atteste le passage de Cyrus, non plus que l'exaltation des Machabées, encore moins les monuments qui la remplissaient à l'époque de l'immolation du Christ. La ville saccagée par Titus renaît toute profane par la volonté d'Adrien; c'est l'Ælia Capitolina de cet empereur, augmentée de constructions militaires qui datent des rois chrétiens depuis Godefroy jusqu'aux Lusignan, avec quelques édifices religieux élevés par la dévotion de l'Occident, qui nous reste aujourd'hui.

Les *Guides* ne mentionnent que sept portes; j'en compte huit sur le plan qui m'aide dans mes études, huit entrées dans l'ordre suivant, à partir de celle de Jaffa ou de Bethléem par laquelle nous sommes arrivés en suivant une direction circulaire du nord au sud: la porte de Sion, la porte des Fumiers ou Bab el Maugrabé, la porte Dorée, par laquelle le Christ fit son entrée le dimanche des Rameaux, et que les Turcs ont murée pour contrarier la tradition, qui dit que c'est par cette issue que les chrétiens reparaîtront vainqueurs; la porte Saint-Etienne ou de la Vierge-Marie, autrefois porte des Moutons; la porte d'Hérode, la porte de Damas ou des Pèlerins, la porte Judiciaire. Chacune de ces portes a d'ailleurs trois ou quatre noms, entre lesquels on n'a que le choix.

Sur ce même plan, j'ai remarqué parmi les principaux édifices : l'église du Saint-Sépulcre, le couvent des Grecs, le monastère des Pères latins et le cloître des Arméniens, entre la porte Judiciaire et celle de Bethléem; au centre de la ville, l'hospice Sainte-Hélène, le couvent des Johannistes, le bazar principal, le collége des derviches; entre la porte de Bethléem et celle de Sion, la tour ou maison de David et l'église Saint-Jean; entre Bab el Maugrabé et la porte Dorée, la fameuse mosquée d'Omar et la mosquée de Maugrabin; enfin l'église Sainte-Anne, dans le voisinage de la Voie-Douloureuse, et près de la porte Saint-Étienne. Le père Jean et le père Léonard ont eu l'obligeance de m'accompagner dans mes visites à ces principaux monuments, non pas à tous, car il en est, comme la mosquée d'Omar et autres temples mahométans, qu'il est prudent de ne voir que de loin, et qu'en conséquence je ne connais que par ouï-dire.

Félix PIGEORY.

LE MONDE ARTISTIQUE.

L'édilité parisienne. — Boulevard Malesherbes. — Le quartier de l'Europe. — Les équipages municipaux. — Tour Saint-Jacques. — Budget de la ville. — L'art départemental. — Camées de M. Oudet. — Projet de cité ouvrière par M. Colpaert. — Peintures décoratives de M. Lebaillif.

Les dernières séances du Conseil municipal ont été consacrées au vote ou à l'examen de grands projets d'utilité publique qui ne contribueront pas peu à l'embellissement de la capitale. Le tracé du boulevard Malesherbes, sur lequel nous avions déjà appelé l'attention de nos lecteurs, a été mis derechef en délibération. Trois projets étaient en présence : celui de M. Charpentier qui prolongeait le boulevard à travers le parc de Monceau et portait la dépense à 17 500 000 fr.; celui de M. Rohaut de Fleury qui coûtait 19 000 000 et aboutissait à la barrière de Courcelles; enfin, celui de 1808 qui devait se diriger sur la barrière de Monceau et dont les frais étaient évalués à la somme de 14 000 000. De l'étude et de la comparaison de ces divers tracés, l'administration en a conçu un presque semblable au tracé primitif qu'il suit jusqu'à la rue de la Pépinière, pour de là, comme nous l'avons dit, incliner à gauche entre la caserne et les maisons déjà existantes, et finir à l'extrémité du parc de Monceau. On ne pense pas qu'il doive rien être ajouté au chiffre de 11 000 000 fr. réclamé jadis pour l'entier achèvement de ces travaux.

Dans le voisinage du futur boulevard Malesherbes, le quartier de l'Europe, quelque peu compromis par la circonscription assignée aux docks, a reçu d'après un accord entre la municipalité et la compagnie fondatrice de cet établissement, des modifications qui ne pourront que lui être profitables. Deux ou trois rues sont supprimées, il est vrai, mais de

nouvelles voies plus spacieuses seront ouvertes, de telle sorte que les changements profiteront à tout le monde.

La ville de Paris, si soucieuse des embellissements métropolitains, va aussi reprendre pour elle-même ses équipages et ses livrées d'autrefois ; dans ce but, un crédit de 290 000 fr. a été voté ; il est convenable que dans les solennités publiques ou les fêtes officielles, les magistrats de la cité paraissent avec l'éclat que comporte leur charge. Tous les maires avaient jadis une voiture entretenue aux frais de l'administration.

Les premiers, nous avons rendu compte des travaux de restauration de la tour Saint-Jacques la Boucherie et des plans suivant lesquels une large place, pourvue d'arbres, servant à la fois de dégagement et de promenade à ce quartier populeux, serait pratiquée aux alentours du monument. Cette tâche, d'une si haute importance, a été confiée au talent de M. Ballu, architecte. La tour sera surmontée de la statue de saint Jacques, entouré des quatre animaux symboliques. Les dépenses atteindront, au dire du devis, un chiffre de 500 000 fr., dont 50 000 écus ont été mis immédiatement à la disposition de M. le préfet de la Seine.

Au résumé, nos édiles ont clos leur session et arrêté le budget municipal qui se solde en recettes par plus de 55 000 000 ; et, en dépenses, par près de 52 000 000 ; d'où suit un excédant qui dépasse 3 000 000.

Par une innovation heureuse, les livrets de nos salons indiquent, depuis quelques années, à la suite des noms des exposants, le lieu de leur naissance. En consultant ces livrets et en comblant, par des recherches consciencieuses, les lacunes qu'ils présentent encore, il serait peut-être curieux d'établir l'exacte statistique des artistes fournis par chaque département. Pour nous restreindre à un seul département et à une seule spécialité, le Doubs, par exemple, compte à l'heure qu'il est cinq sculpteurs en plein exercice et en plein succès : M. Clesinger, récemment nommé chevalier de Légion d'honneur; MM. Demesmay et Soitout, honorés de médailles de seconde classe; MM. Jean Petit et Napoléon Perrey, quoique plus nouveaux dans la carrière, déjà pourvus de médailles de troisième classe. Ainsi la statue de *saint Sigismond*, commandée par la préfecture de la Seine pour l'église Sainte-Clotilde à M. Perrey, et exposée au Salon de 1853, aurait certainement été récompensée par le jury, si la statue de *saint Paul*, du même artiste, destinée à la Sainte-Chapelle, ne lui eût valu à l'Exposition précédente la première des médailles de troisième classe. Le *Saint-Paul* et le *Saint-Sigismond* de M. Perrey appartiennent, par excellence, au style du XIVe siècle, à ce qu'on peut appeler la sculpture du moyen âge, et le jury ne semble pas disposé à encourager cet art au delà de certaines limites. Mais M. Napoléon Perrey a su se distinguer ailleurs, comme le prouvent ses travaux à l'aile du Louvre longeant la Seine : le second fronton de la galerie de Henri II, après l'angle de la galerie d'Apollon, est l'ouvrage de cet artiste qui l'a exécuté en 1849 sur la commande de la commission de restauration du monument. Les sujets du fronton sont *la Vendange* et *l'Agriculture*, dont les attributs allégoriques sont reproduits avec d'autres ornements d'excellent goût dans les pendentifs et la frise. Il est donc vrai de dire que M. Perrey, né à Pont-de-Roide, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montbéliard, ne fait pas moins d'honneur à son département que ses confrères MM. Clesinger, Soitout, Demesmay et Petit. Enfant du Doubs, M. Napoléon Perrey est aussi le fils de ses œuvres, car il n'a point eu de maîtres ; comme d'autres il a fréquenté l'école des Beaux-Arts : sa vocation et son ciseau ont fait le reste.

Un archéologue distingué, M. Oudet, architecte du département de la Meuse et conservateur du musée de Bar-le-Duc, dont les précieux camées ont inspiré quelques considéraions spéciales à un de nos collaborateurs, nous écrit la lettre suivante :

« Trouvant dans l'avant-dernière livraison de la REVUE l'article que je vous avais adressé, sur la *Chronologie des rois de France* en camées durs, accompagné d'une dissertation fort savante de M. Hercule Robert, je n'ai pas voulu attendre davantage à vous en remercier.

« Mes recherches dans plusieurs ouvrages que je possède ne m'ont pas donné plus de lumière que celles obtenues par l'auteur de vos commentaires. Je suis d'autant plus porté à adopter votre explication, que Barier était, en effet, à cette époque, le plus habile artiste en ce genre, et que je trouve, dans un ouvrage sur les graveurs, que la majuscule F, a la suite d'une autre, était quelquefois la première lettre du prénom, mais plus souvent voulait dire *fecit*. Par exemple A. C. P. F. était la marque d'Annibal Carrache : « le P, signifie sa qualité de peintre, et l'F, veut dire *fecit*. » Beaucoup d'autres applications de ce signe, dans le même sens, sont offertes par le même ouvrage.

« Il est très-probable, en effet, que ce travail de longue haleine et si remarquable n'aura pas été entièrement achevé peut-être par son auteur, et qu'il n'aura paru qu'après sa mort. »

Une autre lettre nous parvient : elle est signée de M. Colpaert, architecte à Lille, qui croit avoir à se plaindre du jury d'exposition et peut-être aussi un

peu du gouvernement. Le sujet est délicat, et il est à craindre que, dans cette affaire, les seuls coupables soient les journaux. Voici en deux mots le grief de M. Colpaert : Il y a deux ans environ, une société de capitalistes avait acheté à Wazemmes-lez-Lille un vaste terrain pour y faire élever une cité ouvrière. Sur ces entrefaites, les feuilles publiques parlèrent d'un prix de cinq mille francs réservé à l'auteur du meilleur projet en ce genre. M. Colpaert fut invité à se mettre sur les rangs; six mois après, ses études et ses plans étaient finis, et, à ce premier travail, il en joignait un autre, sous forme de brochure, avec ce titre : *Aperçu sur les cités ouvrières*, etc. Les plans, la brochure, et un mémoire pratique de M. Fontaine Guichard furent présentés au concours général du 1er septembre 1852. Par malheur les choses n'ont pas été plus loin : M. Colpaert n'a point eu le prix, que peut-être il méritait, parce qu'aucune récompense n'a été décernée; mais, ce qui est plus fâcheux, il a été invité, avant l'ouverture du dernier Salon, à faire retirer les dessins qu'il avait soumis à l'appréciation du jury quoique d'autres projets aient été reçus qui, dans son opinion, ne présentaient pas les avantages du sien. L'architecte entamera-t-il une polémique à ce propos? Franchement nous ne le lui conseillons pas.

On a déjà raconté beaucoup de merveilles de l'hôtel que M. Roger s'est fait bâtir il y a quelques années rue Turgot : des peintures viennent d'être exécutées dans le salon de cet hôtel, par un artiste d'un vrai talent, M. Lebaillif; nous regrettons que les renseignements qu'on nous transmet au sujet de cette œuvre ne soient pas plus complets.

GEORGES GUENOT.

14 septembre.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 501.

Séance du mardi 6 *septembre* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. ROUGET, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures. M. Léon Fournier, l'un des secrétaires-adjoints, donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 16 août 1853, dont la rédaction est adoptée, sauf deux inexactitudes typographiques, qu'il convient de rectifier ainsi : c'est notre célèbre peintre, M. Georges Rouget qui a signé la lettre adressée à M. le ministre d'État, et non M. *Paul* Rouget, comme il a été dit. Ce n'est pas non plus de M. *Lydam* dont il est question dans le rapport de M. Carpentier, mais de M. Adam, musicien compositeur.

On passe ensuite au dépouillement de la correspondance, laquelle comprend :

1° Deux numéros du journal anglais *the Builder* (le Constructeur), lesquels sont, comme d'usage, renvoyés à M. Blondin.

2° Le cinquième volume des *Mémoires de la Société d'agriculture et de commerce de Caen*, lequel est renvoyé à M. Eugène Vavin, avec prière de nous en rendre compte.

3° Deux brochures, l'une contenant l'extrait des séances de la *Société d'agriculture et de commerce de Caen*, année 1852; l'autre le numéro 8 du bulletin des séances de la *Société impériale et centrale d'agriculture*. Ces deux brochures sont également renvoyées à M. Vavin.

4° Une lettre de la *Conférence littéraire d'Aix*, exprimant le désir de se mettre en rapport avec la *Société libre des Beaux-Arts*. Le bureau examinera l'opportunité de cette demande.

5° M. le secrétaire général dépose sur le bureau une lettre à lui écrite par M. Dubois, architecte, ainsi qu'un volume dont le texte anglais a pour sujet l'Encyclopédie de l'architecture, par M. Joseph Gwilt (*Encyclopedie of architecture*, by Joseph Gwilt). Cet ouvrage, dont le travail paraît remarquable, et dont l'analyse avait été confiée à M. Dubois, est renvoyée à notre jeune collègue, M. Blondin.

6° Une lettre de M. Honoré, relative au monument de Daguerre. Cette lettre est renvoyée au bureau afin qu'il en soit tenu note.

7° Un exemplaire imprimé du rapport de M. Horsin Déon sur le Salon de 1853. Dépô aux archives.

8° Le XLIVe volume des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de France*. Renvoyé à M. Vavin.

M. le président annonce à la Société que notre collègue, M. Abel de Pujol, vient d'être élevé à la dignité d'officier de la Légion d'honneur. Cette marque distinctive, dont s'honore la Société, est la juste récompense des longs et laborieux travaux de celui qui en est l'objet.

M. le président annonce également que MM. A. Heron et Aubry-le-Comte, récemment atteints de graves maladies, vont beaucoup mieux aujourd'hui. Cette nouvelle est suivie de vives marques de sympathie et de satisfaction.

L'ordre du jour appelle la nomination de quatre membres pour les notices nécrologiques de nos collègues décédés. Ces travaux sont confiés : 1° à M. Malpièce pour la notice de M. Cousin ; 2° à M. Bidault pour celle de M. Amoros, fondateur du gymnase en France ; 3° à M. Hittorf pour celle de M. Huvé ; 4° à M. Delorme pour celle de M. Blondel. Ces nominations ainsi faites, M. le secrétaire général est chargé de donner connaissance de cette décision à ceux de nos collègues à qui ce soin est confié.

On procède ensuite à la nomination d'un membre du comité administratif. M. Alexis Noël, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé à cette fonction.

M. Paul Carpentier donne lecture d'un chapitre du *Traité complet de la peinture*, intitulé : « Tous les hommes désirent le beau choix dans la peinture ; » observations sur l'emploi des expressions Beaux-Arts, Arts libéraux, par M. de Montabert. Cette lecture venant fort à propos au sujet de la proposition faite par M. Charles Chevalier, est fortement appréciée, et M. le président remercie son auteur.

M. Maillet présente ensuite son rapport sur les *Mémoires* de l'Académie de Dijon. Dans ce travail, notre collègue nous rappelle que l'Académie de Dijon est l'une des plus célèbres et des plus anciennes sociétés littéraires, scientifiques et artistiques de France. Il nous cite une dissertation sur la comédie grecque, par M. Stiévenard, doyen de la faculté des lettres de Dijon, et une notice archéologique sur le temple de Marilly, par M. Guillemot. Il conclut en disant que la Société doit se féliciter d'être en relation avec l'Académie de Dijon et que le dernier ouvrage qu'elle nous a envoyé ne peut qu'enrichir notre collection. Il en propose donc le dépôt aux archives ; ses conclusions sont adoptées.

M. le secrétaire général fait une proposition relative aux annales de la Société en ce qui concerne nos collègues ; il lui paraît étrange que les membres de la Société n'aient point le droit de prendre entre les mains du libraire de la Société les volumes des *Annales* qui lui conviennent sans les payer au même prix que les étrangers. Cette proposition soulève quelques observations, à la suite desquelles il est dit que le traité passé avec M. Johanneau, libraire, sera examiné et que s'il n'existe pas une réserve à ce sujet, tout membre désirant la collection des *Annales*, sera libre de les prendre au prix de revient.

M. le président lève la séance à dix heures un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi 20 septembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 6 septembre 1853 ; 2° Correspondance ; 3° Vote définitif sur la proposition faite par M. Charles Chevalier, tendant à établir une section de photographie ; 4° Choix d'un sujet de conférence ; 5° Communication à la Société du règlement et du solde de compte du monument de Daguerre ; 6° Rapport de M. de Sauclière, sur les deuxième et troisième trimestres, les actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

—

Séance du 2 septembre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Lecture du procès-verbal de la séance du 19 août. Ce procès-verbal est adopté sans discussion.

M. le président annonce la présence au sein du Comité, de MM. Guntar-Trouillard et Arthur Dandalle, nouvellement élus.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Fernand Lagarrigue, de Béziers, par laquelle notre honorable correspondant annonce l'ouverture d'une exposition des beaux-arts dans la ville de Narbonne. Cette lettre,

qui contient d'intéressants détails sur l'état des beaux-arts dans le midi de la France, est accueillie avec beaucoup d'intérêt. M. Lagarrigue adresse également au Comité, un exemplaire d'une brochure publiée par la Société archéologique de Béziers. Cette brochure est confiée à l'examen de M. de La Chavignerie, qui est chargé d'en rendre compte.

Lecture est donnée d'un projet de lettre à adresser par M. L. Shaal, à M. le directeur de la manufacture impériale de porcelaine de Sèvres. Cette lettre a pour but d'offrir à la manufacture de Sèvres des épreuves des planches de *fac-simile* de dessins, afin d'en faire des applications à la décoration de la porcelaine. L'auteur, désirant que sa lettre soit adressée sous les auspices du Comité central, le bureau nomme une commission de trois membres, MM. Louis Garneray, H. Brévière et Hulot, pour examiner cette proposition.

M. Hulot, graveur à la monnaie, communique au Comité une lettre et un Mémoire sur les procédés de la galvanoplastie appliqués à la reproduction des planches gravées en taille-douce. Il dépose sur le bureau une épreuve gravée par un de nos premiers artistes, tirée sur un duplicata de la planche originale. Cette épreuve offre la plus parfaite identité avec celles de la planche type.

M. Jules Klagmann a la parole pour présenter la proposition suivante : Le Comité central émet un vœu touchant la place qui sera accordée aux artistes industriels dans l'Exposition universelle, qui doit avoir lieu en 1855, à Paris. Ce vœu sera transmis à M. le ministre d'État, par l'intermédiaire de M. le directeur général des musées impériaux, intendant des Beaux-Arts de la maison de l'Empereur. Le bureau désigne une commission composée de MM. V. Paillard, Fourdinois, Shaal, Dussauce, Liénard, H. Henry et Clerget. Cette commission est chargée de formuler le vœu à émettre d'après la proposition de M. Klagmann.

M. Dussauce donne lecture du rapport qu'il a été chargé de rédiger, par la *Société libre des Beaux-Arts*, sur les Mémoires relatifs à la question des beaux-arts industriels, mémoires présentés au chef de l'État le 25 novembre dernier par le Comité central, au nom des artistes industriels.

M. Dussauce analyse avec autant d'impartialité que de talent chacun des trois mémoires, auxquels il fait les emprunts les plus judicieux, afin d'en bien faire apprécier le but et la portée.

Il analyse également une série d'articles qui ont été publiés au commencement de cette année par un des rédacteurs du journal *la Patrie*. Cette lecture est écoutée avec intérêt, et est accueillie par les applaudissements de l'auditoire.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 16 septembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 2 septembre ; 2° Correspondance ; 3° Rapports des commissions ; 4° Discours de M. Marcelin sur Saint-Pierre de Rome et sur Michel-Ange ; 5° Propositions diverses.

L'un des secrétaires,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA, inauguration. — OPÉRA-COMIQUE, *le Nabab*. — THÉATRE-LYRIQUE, *la Moissonneuse*.

Une partie de ce qu'on est convenu d'appeler la belle saison s'était écoulée à Paris presque sans musique. L'Opéra prolongeait sa clôture, le Théâtre-Lyrique ne devait rouvrir qu'au mois de septembre, l'Opéra-Comique vivait sur ses anciens succès. Aujourd'hui, tous les théâtres, plus ou moins mélodieux, prennent une éclatante revanche.

L'Académie impériale de musique, restaurée, embellie, dorée de fond en comble, avec ses aigles triomphales, sa coupole de MM. Nollau et Rubé, illuminée par de flamboyantes girandoles, a repris le cours de ses représentations trop longtemps interrompues au gré du public, par une soirée solennelle que LL. MM. ont bonoré de leur présence. Les *Huguenots* ont fait les frais de cette inauguration. M. Gueymard a chanté le rôle de Raoul, que M. Roger revendiquait judiciairement comme chef d'emploi ; de là résultera peut-être un procès. Ce sera, comme à la Comédie-Française, la petite pièce après la grande.

Ce *Nabab* que vient de donner l'Opéra-Comique est l'histoire d'un millionnaire de l'Inde, qui n'ayant

plus rien à désirer, est l'être le plus malheureux du monde. Mais comme le théâtre, ce grand Fontanarose, a des remèdes pour tous les maux, le nabab, suivant l'ordonnance d'un docteur, son ami, retrouve dans le travail le bonheur et une femme digne de lui. Nous passons beaucoup de détails qui nous entraîneraient trop loin dans les considérations philosophiques que la bigamie inspire à tous les peuples honnêtes; nous nous bornerons à dire que sur cette donnée moitié plaisante, moitié criminelle, M. Scribe a esquissé un de ces livrets qui savent amuser une salle et se prêter aux caprices d'un compositeur. Le second acte de la nouvelle partition de M. Halévy est, sans contredit, le meilleur; on remarque, il est vrai, au premier, l'air de Mme Miolan et les couplets de Mocker, et au troisième le duo final entre M. Couderc et Mlle Favel; mais le second acte, où Bussine a beaucoup à chanter, est incontestablement le plus complet.

Autre nouvelle: M. Meyerbeer est entré en répétition à la salle Favart. Il n'y a guère que huit ou neuf ans que l'illustre auteur des *Huguenots* promettait un ouvrage à notre seconde scène; franchement, et en tenant compte de ses habitudes, il ne l'a pas fait trop attendre. L'opéra de M. Meyerbeer aura pour titre *l'Étoile de Berlin;* ce sera, tout porte à le croire, une imitation plus ou moins augmentée du *Camp de Silésie*. Les principaux rôles seront remplis par Mlle Lefebvre, MM. Bataille et Hermann-Léon, qui vient de rentrer au théâtre, qu'il avait eu grand tort de quitter.

La réouverture du Théâtre-Lyrique s'est effectuée avec beaucoup de bruit par *la Moissonneuse*, drame lyrique en cinq parties. La pièce est de deux auteurs, MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, qui ont blanchi sous le harnais mélodramatique, ce qui ne les a pas empêché de produire en cette circonstance un véritable ouvrage d'écolier; M. Vogel, le compositeur, ne s'est pas montré moins novice. Il y a en effet dans cette musique de *la Moissonneuse* des longueurs et un tapage qui attestent une profonde inexpérience de la scène. La direction du Théâtre-Lyrique n'en mérite pas moins d'être louée pour les persévérants efforts qu'elle tente afin d'appeler à elle, de mettre en lumière, d'aider en un mot ou de réhabiliter les talents jeunes, inconnus ou incompris. Fasse donc le dieu des beaux-arts que cette première épreuve profite à M. Vogel, et qu'il reste désormais convaincu qu'en musique comme en tout autre genre de composition :

Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire!

**

VAUDEVILLE. — VARIÉTÉS. — PALAIS-ROYAL. AMBIGU.

Les vaudevilles nés sous l'influence de la comète de 1853, auront-ils, au goût de nos neveux, la délicatesse et le charme qu'ont pour nous les vins de 1811? je n'en sais rien, mais si la qualité manque, la quantité ne fera pas défaut. Chaque soir, pendant que le corps céleste étale coquettement au firmament les rubis scintillants de sa queue, les actes apparaissent, par enchantement, se poussant, se heurtant comme si les planches allaient leur manquer.

Au Vaudeville, c'est d'abord *la Bataille de la Vie*, pièce bien écrite et pleine d'intérêt, que MM. Mélesville et André de Goy, ont tiré de la charmante nouvelle de Charles Dickens. Tout le monde a lu le roman, tout le monde voudra voir la pièce, dans laquelle de nombreux débutants ou *rentrants* ont été bien reçus. Nous citerons MM. Lepeintre, Duchaumont, Aubrée; Mlles Tesseyre et Laurentine-Léon. C'est *l'Amour au daguerréotype* de MM. Varin, Saint-Yves et Bureau, qui veulent prouver que l'art de Daguerre est souvent indiscret; c'est *la Noix dorée*, de M. des Essarts et d'un autre de nos amis, qui ne s'est pas fait nommer, mais dont l'esprit a signé; c'est *Menorella* avec Flexemore ses dislocations, ses sauts, ses coups donnés ou reçus.

Aux Variétés, voici *le Poète et le Savetier*, pièce d'antithèses, dans laquelle, sous le fastidieux prétexte de savoir des nouvelles de ses souliers, apportés pour être raccommodés, une belle actrice de la Comédie-Italienne, je crois, vient s'enquérir de la santé d'un jeune auteur dont l'œuvre, refusée d'abord par un théâtre, est reçue bientôt à l'unanimité.

Le Palais-Royal nous a montré *un Homme entre deux airs*, de M. Delacour, charmant vaudeville qui a donné à Ravel un rôle que l'artiste a fait parfaitement ressortir; pendant que *un Chapeau qui s'envole*, du même M. Delacour, fournissait à Sainville l'occasion de déployer sa verve et sa gaieté.

L'Ambigu a représenté un drame : *Le Voile de dentelle*; œuvre qui aurait pu réussir davantage. Cela tient peut-être à ce que les auteurs, MM. Eug. Nus et Léonce, ont trop abusé des ficelles dramatiques. Plusieurs décors, celui, entre autres, qui représente le boulevard et la rue Lepelletier une nuit de bal masqué, sont des plus soignés.

Bientôt viendra le tour des grands ouvrages que les directions réservent pour la fin du mois de septembre. *Les Enfers de Paris* s'empareront de l'affiche des Variétés, et *les Sept Merveilles du monde* de celle de la Porte-Saint-Martin.

NÉRÉE DESARBRES.

MÉLANGES.

15 septembre.

— On sait que durant leur séjour à Dieppe, l'Empereur et l'Impératrice ont fait de nombreux achats. Comme d'ordinaire, les arts ont eu une large part dans ces libéralités intelligentes. Mais en fait d'art il ne faut guère demander à Dieppe que ses délicates ivoireries sculptées avec une si rare perfection; les groupes de Pierre Graillon ne doivent pas non plus être oubliés. Le sculpteur dieppois, si original, si vrai, si intéressant dans ses ouvrages et dans sa personne, a eu l'inespérée faveur d'être présenté à LL. MM., et ses vœux les plus chers ont été comblés par une commande du souverain lui-même. Pierre Graillon fera, lui aussi, sa statue de l'Empereur.

— Pendant son séjour à Pau et aux Eaux-Bonnes, S. Exc. M. le ministre d'État a arrêté, avec M. l'architecte du château de Pau, le plan des travaux qui doivent compléter la restauration entreprise. Il paraît que trois ans sont encore nécessaires pour les terminer. La façade de l'est devra être reconstruite dans un style approprié à celui des autres parties du monument.

— Une église catholique va être érigée à Athènes. L'Empereur des Français a voulu concourir a l'accomplissement de cette grande œuvre par l'envoi d'une somme de 3000 francs, et son gouvernement par un subside de 6500 francs.

— En Prusse comme en France on se préoccupe des fouilles dans le sol antique et précieux de la Grèce. Une société s'est formée à Berlin dans le but d'entreprendre des travaux analogues à ceux que les pensionnaires de l'Académie de France poursuivent avec tant de bonheur à Athènes; mais les fonds n'arrivant pas assez vite, le gouvernement du roi Guillaume est, dit-on, résolu à compléter lui-même les allocations nécessaires pour cette grande œuvre.

— La croix de commandeur de l'ordre de François Ier vient d'être accordée, par S. M. le roi de Naples, à M. Romieu, inspecteur général des bibliothèques de la couronne.

— La ville de Périgueux vient d'ériger une statue à la mémoire de l'illustre maréchal Bugeaud.

— M. Hippolyte Lebas, architecte de l'Institut, fait exécuter en ce moment, dans la grande cour du palais, des travaux ayant pour but d'améliorer les ateliers des artistes membres de l'Académie des Beaux-Arts, et pour transformer en bibliothèque l'ancienne salle des séances de l'Académie des sciences.

L'Exposition universelle dont Paris sera le théâtre en 1855, se prépare en Europe sous les plus favorables auspices. Après toutes les adhésions qui sont déjà venues de l'étranger, le gouvernement français vient encore de recevoir celles de l'Angleterre, de la Prusse du Danemarck, des duchés de Darmstadt et de Nassau, de Francfort, de Hambourg, etc.

La mesure qui autorise la vente, pour la consommation en France, des objets prohibés admis à l'exposition, moyennant un droit de 30 pour 100, a levé les hésitations qu'auraient pu éprouver quelques industriels.

— Parmi les œuvres artistiques qui figurent à l'Exposition de Dublin, on remarque le *Louis XVII chez le savetier Simon*, de M. Wappers, envoyé par le roi des Belges; une *Chasse au lion*, de Vernet; une *Vue de Buchaness*, *en Écosse*, de Gudin, et une étude sur un chien, par Mlle Rosa Bonheur.

— On parle de la réouverture de l'Odéon pour le 17 de ce mois. Malgré de grave préoccupations de famille qui ont éprouvé Mme Mélingue, chargée du rôle principal, la pièce de *Guzman le Brave* est prête; mais la salle ne l'est pas; elle sera, du reste, magnifique; la loge impériale renchérit encore sur ce luxe. Elle sera tendue en vert et se détachera complétement de la couleur de la salle, innovation due au vœu particulier de l'Impératrice.

— La publication des *Mémoires* de M. Véron est promise pour le mois d'octobre prochain. L'auteur développe lui-même dans le *Journal de la librairie* le plan de ce curieux ouvrage; il termine ainsi : « Je continue et je finis le petit roman de ma vie, qui ne fut ni digne de célébrité, ni peut-être bien remplie, mais du moins assez exceptionnelle et accidentée de fréquents contrastes. En 1831, je devins, dans la direction de l'Opéra, l'un des successeurs de Lulli, des Francœur et de mon vieil ami Picard, de l'Académie française. J'aurai à raconter l'histoire animée de l'Opéra pendant toute ma direction. Ainsi, vers la fin de ma jeunesse, j'avais vu les coulisses de la science, de la littérature, des arts, et même les coulisses de l'Opéra. Stage singulier, mais profitable comme l'expérience. Je devais, plus tard, avoir mes grandes entrées dans la politique. »

— On a commencé au guichet du Pont-Tournant, qui est fermé, les importants travaux pour convertir la façade bastionnée du jardin des Tuileries, du côte de la place de la Concorde, en gradins dominés par de belles statues en bronze.

— Les travaux des nouvelles chambres civiles du tribunal de 1re instance de la Seine, qui occuperont la partie nord-est du palais de justice, sont poursuivis avec activité. On y arrivera de la salle des Pas-Perdus par un double perron d'un beau style.

CONCOURS DE 1853.

ENVOIS DE ROME.

MM. CHAPU. — ROUBAUD. — PICOU. — DELAUNAY. — MAILLOT. — DE CONNINCK. — FAYEN. — CLÉMENT. — DIET. — COQUART. — DAUMET. — CRAUK. — BONNARDEL. — GUMERY. — THOMAS. — PERRAUD. — CHIFFLARD. — BAUDRY. — LENEPVEU. — BERTINOT. — GARNIER. — ANDRÉ. — LEBOUTEUX. — LOUVET.

Bien que nous réunissions dans un même article, l'examen des œuvres couronnées au Concours de cette année, et celui des travaux envoyés par les pensionnaires de l'École française à Rome, nous n'avons pas malheureusement trouvé dans tout cela matière à un long chapitre. Les Envois sont peu nombreux, et la faiblesse des Concours n'a pas permis de décerner d'autre premier prix que celui d'architecture. L'Académie s'est montrée sévère et nous ne pouvons l'en blâmer, nous l'avons dit souvent et nous ne saurions trop le répéter, car c'est notre conviction profonde, réfléchie : l'art, chez nous, se fourvoie.

Sans être le défenseur passionné et exclusif de ce qu'on nomme les règles académiques, nous regrettons amèrement de voir tant de talents, tant de fortes intelligences s'égarer follement à la poursuite de doctrines destructives, de tendances fausses et plus pernicieuses mille fois pour l'avenir de l'art que celles tant attaquées de l'Académie. Du reste, et pour le dire en passant, ajoutons que si nous comprenons que ces attaques se soient multipliées au temps où l'école de David régnait dans toute son inflexibilité; si même nous partageons, jusqu'à un certain point, les sentiments où elles prenaient leur source, nous ne pouvons comprendre comment ces mêmes attaques se sont répétées de nos jours et avec plus de violence encore, lorsque l'Académie, animée d'un esprit plus large et nullement exclusif, admettait toutes les écoles, toutes les tendances, à la seule condition qu'elles se soumettraient à cette règle immuable, éternelle et supérieure à tous les systèmes, que l'art est la manifestation du beau pour l'exacte représentation des objets matériels.

Revenons aux prix; les seuls accordés par l'Institut, cette année, sont : pour la *sculpture* : second grand prix : M. Henri-Michel Chapu, élève de MM. Pradier et Duret; *tête d'expression*, M. Roubaud. *Peinture historique* : un premier second grand prix : M. Henri-Pierre Picou, élève de M. Paul Delaroche; deuxième second grand prix : M. Jules-Élie Delaunay, élève de M. Flandrin. *Torse* : prix : M. Théodore Maillot; mention : M. de Conninck. *Tête d'expression* : prix : M. Fayen; mention : M. Clément. *Architecture* : premier grand prix : M. Arthur-Stanislas Diet, élève de MM. Blouet et Duban; second grand prix : M. Ernest-Georges Coquart, élève de M. Le Bas; mention : M. Pierre-Jérôme Daumet, élève de MM. Blouet, Sanet père et Trouillet.

Le sujet imposé pour le concours de sculpture était le *Désespoir d'Alexandre après le meurtre de Clitus*. « Au milieu d'un banquet, Alexandre, emporté par la colère, frappe Clitus d'une javeline arrachée à un de ses gardes. Revenu à lui, et voyant tous ses officiers dans un morne silence, il arrache la javeline du

corps du malheureux Clitus et veut s'en frapper à la gorge. Mais ses gardes lui arrêtent la main et l'emportent enfin dans sa chambre. »

Dans le bas-relief de M. Chapu, rien n'indique l'action terrible que rappelle ce programme; quelques figures ont un bon mouvement, mais la principale, celle d'Alexandre, est froide et n'exprime pas ce repentir aussi impétueux que la colère qui l'a précédé. La sculpture ne permet pas, comme la peinture, ces mouvements passionnés qui aident si puissamment la pensée de l'artiste, nous le savons, mais pour éviter l'exagération, il ne faut pas tomber dans l'excès contraire. Rechercher la noblesse et la simplicité, c'est bien! à la condition toutefois de ne pas tomber dans la froideur et dans le poncif. Si dans une œuvre d'art, les qualités d'acquit peuvent faire passer sur les défauts qui s'y trouvent, rien ne peut compenser la faiblesse de la conception artistique. C'est là, et pour une œuvre de concours surtout, la condition première, essentielle, et nous engageons M. Chapu à s'en bien pénétrer, si, jeune comme il l'est encore, il veut parvenir au but qu'il poursuit et que nous espérons pour lui dans l'avenir : le premier prix.

La tête d'expression de M. Roubaud est bien modelée, et nous ne la considérons que comme un échelon qui lui servira à monter plus haut.

Le sujet du concours de peinture avait été pris dans les saintes Écritures : *Jésus chassant les vendeurs du temple*. Le premier second grand prix de M. Picou est traité avec une excessive habileté, bien peint et d'une jolie couleur. Il y a beaucoup d'action, de mouvement; des figures fort bien faites : l'homme qui ramasse son or, par exemple, et celui qui, renversé sur les marches du temple, élève le bras pour se garantir des coups du Christ. Le second, celui de M. Delaunay, manque complétement de ce mouvement et de cette habileté; la couleur en est froide, l'exécution molle et indécise. Cependant d'où vient qu'en considérant attentivement ces deux tableaux, nous avons préféré celui de M. Delaunay, tout en reconnaissant la justesse du jugement qui accordait le premier second grand prix à M. Picou? C'est que si tous deux sont incomplets, tous deux le sont par une raison tout opposée. M. Picou a tout demandé au procédé, à la facture, à la brosse; il a cherché l'éclat, le mouvement et le bruit. M. Delaunay, au contraire, a négligé tous ces moyens d'habilité, il ne s'est attaché qu'à une pensée, au Christ, et pour cette figure, il a sacrifié toutes les autres; il en a fait, comme cela devait être, l'âme de son tableau. Le geste du Sauveur est noble, impérieux; il commande, il règne. Le Christ de M. Picou a plus de violence dans le mouvement, mais bien moins de grandeur; il châtie, il frappe, et c'est tout; il se confond dans l'action où il se mêle, au lieu de la dominer de toute sa puissance divine. M. Picou est plus près de la vérité, M. Delaunay est plus près de l'art. Cependant, si M. Delaunay a choisi la meilleure part, c'est à bon droit que le jugement lui assigne la seconde place; car si la facture, l'effet, le dessin, la couleur, ne constituent pas l'art par leur réunion, ils lui sont indispensables. Les deux concurrents se sont trompés en poursuivant séparément ce que tous deux devaient s'efforcer de réunir : le sentiment et l'exécution, la pensée et l'expression.

Pour le *torse* et la *tête d'expression*, nous n'avons qu'à rappeler le jugement qui donne à chacun des quatre compétiteurs, MM. Maillot, de Conninck, Fayen, Clément, un rang et un prix mérité. Nous ferons de même pour les élèves d'architecture, MM. Diet, Coquart et Daumet, dont le programme était un *Musée pour une capitale*. L'examen d'un pareil projet nous entraînerait trop loin.

Comme nous l'avons dit plus haut, les Envois de Rome sont peu nombreux; mais ceci pour nous n'est point un défaut, et le nombre, ou la rapidité de la production, ne sera jamais à nos yeux une preuve de travail ou de talent. En sculpture M. Crauk (1re année) a envoyé un *Monument à Pradier*. Bien que recommandable, nous préférons dans cet envoi l'intention à l'exécution. M. Bonnardel (1re année) : un *Massacre des innocents* grand bas-relief habilement exécuté. M. Gumery (2e année) : une *Matronne romaine*, buste en plâtre d'un beau ca-

ractère ; les traits sont majestueux et sévères, et *le Jeune malade*, bas-relief en marbre, inspiré par la belle poésie de Chénier. Nous préférons la *Matronne romaine*. Il y a dans ces deux figures une raideur disgracieuse; la pensée de l'artiste s'est asservie à une imitation, à un style qui l'a gêné dans son essor. *L'enfant au masque*, copie en marbre, complette l'envoi de M. Gumery. M. Thomas (4e année), une esquisse en plâtre pleine de sentiment : les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*. L'œuvre la plus importante est celle de M. Perraud (5e année) : *Adam*, le père des hommes, loin des frais ombrages de l'Eden, assis sur un tronc dépouillé, semble essuyer son large front où le travail fait ruisseler la sueur, et se reposer un instant du rude labeur auquel sa chute l'a condamné. Cette figure, d'un fort beau travail, est non moins belle par la pensée; noble dans sa pose, ample dans ses formes, grande dans son aspect. C'est là une œuvre dont nous félicitons sincèrement M. Perraud.

En peinture, M. Chifflard (1re année) a envoyé un *Guerrier germain*, d'un dessin carré et plus que reprochable, ainsi que la couleur rouge et dure. Heureusement M. Chifflard a le temps de prendre sa revanche. M. Baudry (2e année) : *Lutte de l'ange et de Jacob*. Le dessin de M. Baudry est meilleur, quoique le dos de Jacob présente un peu d'exagération anatomique.

M. Bouguereau (2e année) : *Galatée*, copie de la fresque de Raphaël à la Farnésine ; *Le Combat des Centaures et des Lapithes*. Cette toile ne manque pas de qualités; mais bien qu'elle nous montre des athlètes, nous pensons que les formes en sont par trop lourdes ; plus un dessin : *L'Histoire de Lazare*. M. Lecointe (3e année) : *Vue du Théâtre de Tusculum*, fort joli paysage plein de charme, de finesse et d'étude. Enfin M. Lenepveu (5e année) : *Sainte Dorothée, martyre*. Nous ne saurions trop dire de bien de ce tableau.

Beaucoup de pensionnaires de l'école de Rome se nourrissent des études des maîtres, mais sans la digérer, et reviennent après leur cinq années, pleins de réminiscences, nous montrer le pâle reflet des modèles qu'ils n'ont su que copier; mais M. Lenepveu s'est approprié ses études ; il a dignement profité du haut enseignement qu'il a trouvé dans les chefs-d'œuvres de l'Italie, et ce qu'il a reçu, il ne nous le rend qu'après se l'être assimilé ; tout en conservant le sentiment qui lui est propre, il a contemplé, réfléchi, et son talent s'est augmenté de toutes ces richesses, qu'il savait rendre siennes, au lieu de s'en couvrir seulement comme d'un habit emprunté. Étudier ainsi, c'est quitter l'école pour se placer d'un bond parmi les maîtres.

M. Bertinot (2e année) : *La Madone, sainte Catherine et saint Dominique*, d'après le tableau de Sasso-Ferrato, dans la chapelle de l'église Sainte-Sabine ; fort joli dessin rehaussé d'aquarelle. Deux études d'après nature et une d'après l'antique accompagnent cet envoi.

M. Garnier (4e année), architecture : *Restauration du temple de Jupiter panhellénien*. Ce travail forme une série de quatorze dessins des plus remarquables et pleins d'intérêt. M. André (5e année) : Un *Projet d'hôtel pour la Banque de France*. M. Lebouteux (3e année) : *Temple d'Hercule*, à Cori ; six dessins. Enfin M. Louvet (2e année) : de nombreux détails tirés des monuments antiques de Rome.

Nous n'ajouterons qu'un mot pour terminer cet aperçu rapide des travaux de l'Académie. En voyant chaque année le résultat de tant d'efforts et de talent; en voyant de jeunes hommes marcher courageusement au bien par la voie pénible de l'étude, nous nous prenons quelquefois à espérer que l'art français n'est pas encore près de descendre de la place qu'il occupe au premier rang des nations; puis, vient le Salon, et en présence des égarements sans nombre qui s'y produisent, nos perplexités nous reprennent. C'est qu'il y a dans l'art contemporain une lutte acharnée, terrible, non pas seulement entre des écoles diverses, mais entre les deux principes du bien et du mal, le vrai et le faux, le beau et le laid. Comment se terminera cette lutte, d'où dépend l'avenir? C'est en tournant nos regards vers l'Institut, où figurent tant de grands noms, vers cette résistance intelligente, courageuse et forte aux principes destructeurs de

toute beauté, que nous espérons encore dans les destinées futures de l'art.

ALEXANDRE DE BAR.

UN

NOUVEAU DICTIONNAIRE DES ARTS.

Troisième et dernière partie.

IV.

BOISTE AUX LETTRES.

Petit coffret dans lequel on plaçait les lettres que le messager, dit à boiste, l'écuyer ou tout autre envoyé, portait à destination. Il est impossible, en lisant les citations suivantes, de ne pas songer au superbe coffret émaillé du musée du Louvre.

A. 1323. xxiiij marcii. Magister Philippus de stempis custos privileg. Regis, pro coffrinis et scrinis ad reponendas cartas et letteras. (*Comptes royaux*, D. de B., t. IV.)

B. 1352. Pour faire et forgier la garnison d'argent pour une ceinture et une boiste à porter lettres, laquelle ceinture et boiste, mondit seigneur le dauphin commanda faire au dit Jehan le Brailler, orfèvre, pour Raoullet le Singeter, son messager, et y entra surtout vj^{m} iiij^{o} un esterlin ob. d'argent, et x esterlins d'or fin à dorer, laquelle garnison de la dicte ceinture fut faicte de clos d'argent moitié rons, moitié quarrez, et dedens yceulz avoit esmaux des armes de Monseigneur, et pesait iij^{m}, ij onces, xv est. et la dicte boiste estoit esmaillée aus dites armes, c'est assavoir: le ij quartiers de Normandie à fleurs de liz enlevées et le champ d'esmail et la bordeure levée du haut des fleurs de liz, et ès autres deux quartiers avoit ij dauphins esmailliés et enlevés, et le champ dessoubz doré et dyappré de feuillages enlevés. — Pour façons — lxxx liv. xv s. (COMPTES ROYAUX.)

C. 1387. Autres mises pour dons faits aux messagiers à boiste du roy, nostre sire, en ceste année, lesquels, quand ils ont passé par Noyon, ont eu chascune fois xij deniers. (*Compte de l'hôtel de ville de Noyon.*)

D. 1455. Le Roy d'armes d'Anjou à Jehan de Saintré: Le matin, après la messe ouye, je revins en mon logis et vesty vostre cocte d'armes, ainsi que mon droict estoit, et mis la boiste, où vostre lectre d'armes estoit, en mon saing, puis par le varlet de l'hostel me fist conduire au palais du roy. (*Ant. de la Salle.*)

V.

CHIFFRE.

Je laisse de côté le monogramme du Christ, sur lequel on a assez écrit, et les monogrammes apposés au bas de nos actes royaux; je veux parler uniquement des lettres enlacées, symbole d'un attachement mutuel. L'idée d'exprimer ainsi le sentiment de deux amants paraît si naturelle, qu'elle semble vieille comme le monde, et personne n'aurait lu avec surprise que le démon vint tenter nos premiers pères pendant qu'ils gravaient leurs chiffres dans l'écorce de l'arbre de la science. Il n'en est rien pourtant, le chiffre amoureux date tout au plus du xive siècle.

Ni l'antiquité, ni le moyen âge n'ont eu l'usage de ces lettres enlacées formant un chiffre, qui nous servent à fixer l'âge et la provenance de bon nombre des élégants objets d'art de la fin du moyen âge et de la renaissance. Il y avait bien antérieurement des lettres isolées, associées, soit aux armoiries, soit aux devises, comme l'M des Clisson, qu'Olivier de ce nom apposa avec son signet sur un acte daté du 21 juillet 1370; mais ces lettres, confidents trop discrets de vœux dévots ou galants, ne sont pas des chiffres. Quant à des doubles lettres, comme les mystérieuses SS. du collier de livrée du duc de Lancastre, adoptées par Henri IV d'Angleterre dès son accession au trône, ce n'est pas non plus le chiffre accouplé et amoureux tel que nous l'entendons. Il faut arriver au chiffre de Henri II et de Diane de Poitiers, si connu des amateurs, pour signaler le chiffre dans son rôle sentimental. Les fameuses lettres D et H durent la facilité avec laquelle elles se produisirent partout: 1° à une passion dominante; 2° à la légèreté des mœurs du temps; et 3° plus que tout, à une équivoque. En effet, quand on étudie ce chiffre, on voit qu'il répond tout

aussi bien à un H et un double C, qu'à un H et un double D. Au château d'Anet, au Louvre et partout où la maîtresse du roi pouvait contrôler la forme de ces chiffres, ils répondent à la dernière de ces interprétations ; mais au loin, en province, à Dijon, par exemple, où l'on répand le chiffre royal dans les ornements d'une nouvelle galerie, on semble n'être plus au fait de ce qui se passe à la cour, et on allonge si bien les extrémités des C, qu'il ne peut plus y avoir d'autre interprétation de ce chiffre que les noms de Henri et de Catherine. Avec les précédents que Henri IV trouvait établis, avec le sans-gêne de ses façons et la violence de sa passion, toute retenue fut mise de côté : on répéta plus de deux cents fois, sur les façades des nouvelles galeries du Louvre, le chiffre qu'il composa des initiales de son nom et de celui de sa maîtresse. Il le fit broder sur ses robes, sur son argenterie, sur ses propres habits; il le mit partout. Quelquefois il ajoutait à ce chiffre des S barrées qui, par un jeu d'esprit, exprimaient le nom de famille de la charmante Gabrielle : S, trait, c'est-à-dire Estrées.

A. 1328. Un fermail en guise d'une M où il y a un ruby parmi et autre menue pierrerie, prisée xxx liv.
— Un fermaillet en guise d'un V et y a un saint Johan, prisé viij liv. (Inventaire de la Royne Clemence).

B. 1360. Inventaire du duc d'Anjou. Une L et un P enlaciez l'un dedens l'autre, n° 267. L et M esmailliées l'un dedens l'autre, n° 788.

C. 1378. Monile auri, cum S. litera sculpta et amelita in eodem. (*Testament de John de Foxle.*)

D. 1380. Une ceinture d'or, en laquelle a iiijxx vj cloux de deux façons, c'est assavoir : en l'un, à une L et un J et un lys au milieu. (Inventaire de Charles V).

E. 1395. Ung bon messel à l'usaige de Paris, — couvert d'une chemise de drap de damas blanc semé de marguerites P et M (Inventaire du duc de Bourgogne. Arch. de Dijon.)

F. 1467. Deux CC d'or lassez ensemble, garnys de treze tables de dyamant, deux écussons et d'un rubis. (Ducs de Bourgogne, 2976.)

G. 1485. Pour une saincture semée de lettres de M. M. esmaillée de rouge et blanc. (Comptes royaux.)

H. 1536. Une chappe de cueur de drap d'or, figuré de veloux blanq, les borts brodés d'angèles, prophètes, fusils, toisons d'or et C. C. lachiez et nœz ensamble, doublée de satin bleu. (Inventaire de Charles-Quint.)

I. 1599. Une robe de toile d'argent, chamarrée partout de passement d'argent clinquant, large d'un ponce, avec du passe-poil de satin-incarnadin, contenant dix lez, le corps et les grands manches à l'espagnole, chamarées de mesme la dite robbe. Les dites manches doublées de satin incarnadin, et brodées en broderie d'argent, où sont les chiffres du Roy et de la dicte défunte dame, prisée sept cents escus. (On trouve ensuite le manteau dont les manches sont à la hollandaise, et un autre manteau à manches en pointe à la piedmontaise.) (Invent. de Gabrielle d'Estrée.)

J. — Une chesne de perles enfilées dans de l'or, avec des chiffres du Roy, esmaillée de gris, prisée cinq cents escus.

K. — Une bouette de peinture, esmaillée de gris, sur laquelle y a des diamants où est le chiffre du Roy et à costé d'iceluy quatre S (barrées), et aux quatre petits triangles de diamans, prisée ciiijxx escus.

Comte de LABORDE.
Conservateur au Musée impérial du Louvre.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XII.

A Son Excellence M. Baroche,
Président du Conseil d'État.

DEUXIÈME PARTIE.

Jérusalem, 2-19 octobre 1850.

Jérusalem est par excellence la ville des couvents et des synagogues; ailleurs les mosquées dominent; ici elles occupent une place secondaire, et encore sont-elles installées presque toutes dans des temples chrétiens. On peut

dire, au sujet des divers cultes qui ont des autels dans la Cité sainte, que l'ancien et le nouveau Testament, que les adorateurs de Jésus et les Juifs ses bourreaux, que la catholicité et l'hérésie, y vivent dans un perpétuel antagonisme. Les Turcs, avec leur coran, commandent à ces religions divergentes, prélevant sur les unes et sur les autres d'incessantes dîmes, plus productives pour eux que leur spoliation du passé. Les Musulmans qui réfléchissent et qui calculent beaucoup ont fini par comprendre que mieux valait vivre tranquillement du revenu, que faire à plus ou moins longue période main basse sur le capital. Pour exprimer ma pensée tout entière, et si les renseignements que j'ai été à même de recueillir ici ne m'ont point induit en erreur, je déclarerai qu'au temps où nous sommes les plus redoutables adversaires du rite romain ne sont ni les Ottomans, ni les Juifs, mais les Grecs, qui règnent en maîtres avec d'autres orientaux, les Arméniens par la puissance de leurs trésors et de la politique qui les protége.

Mes amis les franciscains, Jean et Léonard, m'ont promis de me montrer en détail leur pieuse maison qui tient au Saint-Sépulcre, le jour où nous irons ensemble visiter le tombeau du Sauveur. En attendant, je dois à l'obligeance des bons religieux tout ce que j'ai vu et tout ce que je sais des établissements schismatiques à Jérusalem; car les synagogues ne présentant rien de curieux, nous nous sommes dispensés de les parcourir.

De toutes les croyances dissidentes, celle des Arméniens est incontestablement la première, sinon par la prépondérance dogmatique, au moins par les richesses dont elle dispose. Le couvent de ces moines, situé dans une admirable exposition avec son église dédiée à Saint-Jacques par les Espagnols, qui depuis en ont été dépouillés, ses vastes bâtiments, ses jardins et ses dépendances, offrent à eux seuls l'aspect d'un opulent village. Les Grecs ont leur couvent placé sous l'invocation de Saint-Constantin, à peu de distance à l'ouest du Saint-Sépulcre. Cette maison est habitée par une quarantaine de religieux et par plusieurs évêques; l'Église d'Orient n'a jamais manqué de princes. En face des Grecs, les Cophtes sont propriétaires d'un établissement qui m'a semblé plus remarquable par son développement que par son aisance. Un autre couvent, celui des Syriens, s'élève sur l'emplacement de la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc.

Les Pères latins, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire, desservent plusieurs monastères en Palestine; outre la maison des Minorites du Saint-Sauveur, dont j'ai parlé, un second asile pour leur ordre est compris dans l'église du Saint-Sépulcre. Un certain nombre de Franciscains, sous la direction d'un supérieur nommé Père Gardien, y séjourne durant trois mois consécutifs, au bout desquels d'autres les remplacent. Les Arméniens possèdent aussi, dans la circonscription du Saint-Sépulcre un couvent dans des conditions semblables. Au milieu même de la sainte église, les Grecs ont érigé un chœur splendide; il n'y a pas jusqu'aux Cophtes qui n'aient adossé un oratoire à la partie occidentale du catafalque de marbre qui protége le tombeau de Jésus. Les Nestoriens ou Jacobites de la Chaldée, ainsi que les Maronites du Liban, ont seulement un autel. Extérieurement, le couvent d'une autre secte, celle des Abyssins, a été construit au-dessus de la chapelle de Sainte-Hélène.

Dans nos visites à ces différents édifices, nous avions maintes fois traversé ce chemin d'épreuves et de sang sur lequel le Rédempteur du monde a traîné l'instrument de son supplice, ruisselant et succombant sous le faix. Je priai les pères Jean et Léonard de me conduire, sans en omettre une seule, à toutes ces stations de la Voie douloureuse qu'aucun signe extérieur n'indique, et que l'on chercherait inutilement dans la boue, la poussière et les ruines, si la tradition ou plutôt si la Providence n'avait pris soin d'en conserver éternellement les traces dans le souvenir et dans le cœur du genre humain. Ces Chemins de la Croix que j'ai vus, enfant, suspendus aux murailles de nos chapelles, revenaient à ma mémoire comme de bonnes pensées, et les expressions me manquent pour dire avec quel recueillement pieux, avec quelle émotion profonde et douce je m'apprêtai à suivre les deux religieux sur cette route de torture qui, jus-

qu'alors, ne s'était offerte à moi que dans le lointain de l'Évangile et en images.

Justement nous étions à une des extrémités de la ville :

« Reconnaissez-vous cet endroit? me demanda le père Léonard.

— Sans doute, répondis-je, c'est la porte Saint-Étienne.

— Eh bien, continua le père Léonard, tournez le dos à cette porte, le lieu où vous êtes se nomme la *scàla sancta*. C'est ici que Jésus prit sa croix. Marchons! voici la Maison de Pilate, à côté, l'endroit de la Flagellation, un peu plus loin, celui du Couronnement d'épines. Marchons toujours dans cette rue tortueuse! Ici Pilate a montré le Christ meurtri à ses persécuteurs et leur a crié : *Ecce homo!* Cet emplacement, aujourd'hui couvert de sable, était, à l'heure de la Passion, le palais d'Hérode Antipas. Tout près de là Marie, mère de Dieu, vit à travers ses larmes passer son fils agonisant. Ce point, où tout d'un coup le sol s'abaisse, est celui où Simon le Cyrénéen releva Jésus affaissé sous le bois de son immolation. Passons vite devant la maison du mauvais riche pour nous arrêter au lieu où Véronique essuya le front du Sauveur; à deux pas, Jésus tombe pour la seconde fois. »

Le franciscain avait fléchi le genou.

« Mais, dis-je alors, nous n'avons pas fini!

— Non, répliqua le père Jean, tandis que le bon Léonard priait encore, mais de la Porte Judiciaire où nous sommes, au Golgotha qui était, il y a dix-neuf cents ans, hors de la ville, le reste de la Voie douloureuse a disparu sous les maisons.

Je retrouve en effet sur mon plan l'indication des anciens remparts ; mais un autre sentiment que celui des antiquités me dominait à cette heure solennelle.

Oh! me disais-je, si la foi contemporaine, appuyée sur la diplomatie, parvenait à affranchir la Judée comme tant de fois l'ont délivrée jadis les armes chrétiennes de l'Occident, quelle noble tâche ce serait pour les nations qui s'intitulent les filles de l'Église et pour les artistes, que celle de déblayer, de remettre dans son état primitif cette voie tracée par les sueurs et par le sang du divin martyr! Quelles inspirations énergiques et sublimes ne puiseraient pas dans le spectacle de ces ruines, les sculpteurs, les architectes, les peintres, s'il leur était donné de glorifier par leurs œuvres et sur les lieux mêmes où elles ont été accomplies, les lamentables scènes du Chemin de la Croix!

Pour ne citer qu'un exemple, il est une ville du Nord, Anvers, où la religion, tantôt sous les apparences du Christ, tantôt sous celle de sa divine mère, ailleurs encore dans la personne des apôtres, des saints ou des martyrs, vous sourit ou vous console à tous les angles de rue. Ce ne sont d'un bout à l'autre de la ville que crucifix, madones, dévotes images sculptées dans la pierre ou dans le marbre, abritées dans des niches ou sous des dais clochetonnés. Pourquoi n'en serait-il pas de même ici? Ne serait-ce point une belle conquête que celle qui ferait pacifiquement de Jérusalem une ville indépendante et sainte, comme d'autres ont été déclarées villes libres, non plus sous la protection d'un souverain ou d'une confédération, mais sous la sauvegarde de toute la chrétienté? N'a-t-on pas au cœur même de l'Europe constitué un État neutre, une sorte de petit empire aux successeurs de saint Pierre?

Le pèlerinage au Saint-Sépulcre ne pouvait être entrepris dans de meilleures dispositions : c'est pourquoi, et sans plus tarder, nous en prîmes la route. En abordant l'édifice il est un sentiment que j'ai ressenti malgré mes lectures, et que d'autres voyageurs ont, sans nul doute, éprouvé avant moi : involontairement on se persuade que cette basilique, servant d'abri au tombeau du Sauveur, doit être une des plus vénérables antiquités du monde chrétien ; on se reporte, par la pensée, au temps des premiers apôtres et des premiers édificateurs religieux. En présence du reliquaire qui renferme tant de trésors, l'extase s'efface devant la réalité.

Il en est de l'église du Saint-Sépulcre comme de la Jérusalem actuelle : rien ou du moins très-peu de vestiges y attestent le passé. L'église actuelle n'a pas quarante années de date, et au sujet de cette origine un auteur, qu'il est rare de prendre en défaut, commet un anachronisme qu'il m'est impossible de ne point relever. Maltebrun écrit que l'église fut

brûlée en 1812; il place l'incendie à l'époque ou la reconstruction de l'édifice actuel était presque achevée. C'est en 1808, dans la nuit du 11 au 12 septembre, que l'église du Saint-Sépulcre a été la proie des flammes; le lendemain son emplacement n'était plus qu'une immense fournaise au milieu de laquelle se dressaient çà et là des fragments de colonnes et d'arceaux. Le feu s'était manifesté d'abord dans la chapelle des Arméniens; on n'a jamais pu en savoir davantage sur les causes de cette catastrophe. Le seul fait positif, c'est que la réédification s'est effectuée par les soins et à la plus grande diligence des Arméniens et des Grecs, qui ont dépensé dans cette œuvre environ quatorze millions de piastres, plus de cinq millions de francs. Les Pères latins, dont la pénurie est extrême et que la catholicité n'a que peu ou point soutenus, ont eu la douleur de demeurer pour ainsi dire étrangers à ces travaux; mais ce n'a point été là leur seul amertume.

Il ne faut donc chercher dans l'apparence extérieure d'un édifice exclusivement érigé par les Grecs et par les Arméniens aucune grande ligne architectonique. Vue sur le plan comme sur les lieux qu'elle occupe, l'église du Saint-Sépulcre n'a aucune forme précise; c'est le plus irrégulier des polygones avec des saillies et des retraites sans nombre, des dômes, des terrasses, des galeries, des différences de hauteur et d'étage plus ou moins motivées par les niveaux du sol. Il y a là dedans de la pierre, du granit, du marbre, du bois, du fer, tout cela pêle-mêle, sans ordre, comme l'or et les objets d'art qui encombrent l'intérieur.

Je communiquais ces réflexions et quelques autres au père Jean, lorsque nous atteignîmes une sorte de parvis. A notre droite était une muraille percée de trois ouvertures; à notre gauche, un débris d'ancienne construction; devant nous, quelque chose qui ressemblait à un portail. Le franciscain m'indiqua d'un signe que nous étions près de la porte de l'église du Saint-Sépulcre, pratiquée à gauche dans l'une des deux baies ogivales de la façade, celle de droite étant murée : ces ogives s'appuient au centre et aux angles sur des pilastres formés de colonnettes; un léger entablement les surmonte, dominé lui-même par deux autres fenêtres ogivales répétant sur de moindres proportions le motif inférieur, et couronnées elles-mêmes par un second entablement. Cette élévation, que je n'ai mesurée que du regard, m'a paru avoir une quinzaine de mètres en largeur sur dix-huit à vingt de hauteur : c'est là, dit-on, l'unique vestige de la basilique de Constantin, erreur grave à mon avis.

Par ce que j'ai étudié ailleurs et ce que je connais déjà du style oriental, rien dans cette façade ne rappelle les colossales créations du grand empereur; je n'en veux d'autres preuves que la Sainte-Sophie de Constantinople. Ces ogives révèlent assez par leurs formes que nos ancêtres ont passé par là; c'est une réminiscence des croisades. Saluons! Comment supposer, en effet, que du temple de Constantin il puisse rester aujourd'hui quelque chose? En 325 de l'ère chrétienne, le vainqueur de Maxence, après les recherches et les pieuses découvertes de sa mère Hélène, donnait l'ordre à ses préfets de réunir tous les ouvriers capables, et de protéger le plus promptement possible, au moyen d'une enceinte digne d'eux, les sanctuaires rendus par miracle à la ferveur chrétienne; il promettait lui-même, et bientôt il envoyait à l'évêque Macaire les marbres les plus rares, les dons les plus précieux pour que rien ne manquât aux splendeurs de la basilique. Trois siècles s'étaient écoulés, et toutes ces merveilles, ainsi que la vraie croix heureusement reconquise par Héraclius, disparaissaient sous la main dévastatrice des Perses triomphateurs qui s'entendaient en démolitions, comme ils l'avaient prouvé aux Athéniens, le jour où ils avaient fait de leur vieux Parthénon un monceau de ruines.

L'église de Constantin renaît de ses cendres par la sollicitude de l'évêque Modeste; les chrétiens jouissent même de quelque liberté sous le calife Omar. Mais les ravages recommencent en 1009 avec Hakem, sultan d'Égypte. A la fin de ce même siècle, en 1099, les croisés affranchissent pour la première fois le Saint-Sépulcre dont les Musulmans redeviennent maîtres quatre-vingt-neuf ans après. L'arrivée des pères franciscains en Palestine date de l'année 1257; les pères se dévouent à la

garde du divin tombeau qu'ils baignent presque aussitôt de leur sang, car la même année vingt-cinq mille chrétiens sont passés au fil de l'épée par le barbare Melech-Seraf. Les chrétiens avaient dû fuir. Un siècle plus tard, en 1333, le père Rogerio Guarini, accompagné de quelques franciscains, reprend possession des sanctuaires, possession dans laquelle il est maintenu par la protection de Robert, roi de Sicile, et au prix de redevances énormes. Les repos et les vicissitudes se sont succédé depuis jusqu'au jour de l'occupation définitive des Turcs et de l'établissement du régime actuel qui n'a été modifié, au détriment des Latins, les premiers possesseurs et les premiers martyrs, que par les continuels empiétements des Grecs, des Arméniens et autres schismatiques.

On est donc autorisé à croire que l'église du Saint-Sépulcre a été, jusqu'en 1808, le monument relevé par l'évêque Modeste, partiellement détruit par les barbares, partiellement restauré par les libérateurs accourus de tous les points de l'Europe, augmenté depuis par l'ambition des uns ou les libéralités des autres, comme l'attestait encore, il y a moins de cinquante ans, la majestueuse coupole érigée au-dessus du Saint-Sépulcre par les princes de la catholicité vers le commencement du XVIIIe siècle, coupole qui avait pour appui les plus hauts cèdres du Liban. Le feu a dévoré presque tout cela. Examinons avec un pieux respect ce qui existe à l'heure où nous sommes.

Quand on a franchi la porte que j'ai décrite, on trouve à gauche quatre ou cinq Turcs dépositaires des clefs de l'église, dont ils ne permettent l'accès, ai-je entendu dire, qu'après avoir reçu des pèlerins, au nom et pour compte du pacha, une redevance de deux francs à deux francs cinquante centimes par personne. Pour moi, on ne m'a rien demandé, et je n'ai acquitté aucun tribut.

La première relique qui s'offre aux regards, quand on est dans le saint lieu, est un rectangle de marbre rouge presque à fleur du pavé, avec quatre pommeaux de cuivre aux angles; sa longueur est d'environ deux mètres sur cinquante centimètres de large. C'est la Pierre de l'Onction, sur laquelle le corps du Christ, après sa mort, fut oint de myrrhe et d'aloès par les saintes femmes. Ce marbre, ainsi ornementé, n'est pas, on se l'imagine bien, la pierre vive, le quartier de roc que les membres du Sauveur ont touchés. La pierre sacrée a été enveloppée de marbre, sans quoi la dévotion des fidèles en aurait infailliblement de siècle en siècle, emporté jusqu'au dernier fragment. En d'autres lieux des sanctuaires que nous allons parcourir, une semblable précaution a dû être prise. La Pierre de l'Onction est le patrimoine commun des Latins, des Grecs et des Arméniens.

Une monographie du Saint-Sépulcre dans le genre de celles qu'ont écrites chez nous les PP. Martin et Caillé sur la cathédrale Saint-Etienne de Bourges, serait, je crois, fort difficile, sinon impossible, à faire. Irrégulière et confuse au dehors, l'église au dedans est plus étrangère encore à tout principe de la symétrie ou du parallélisme. Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de suivre, en me dirigeant de droite à gauche, les imprévues sinuosités de cette enceinte. Je touche au Golgotha, deux escaliers y conduisent; son plateau est divisé en deux chapelles; celle du crucifiement appartient aux Grecs; le trou où fut plantée la croix est sous l'autel; celle élevée sur la place où Jésus a été attaché à la croix est la propriété des Latins; quelques rosaces de marbre rouge incrustées dans le pavé marquent les endroits que le Rédempteur a teint de son sang. Un treillage d'argent couvre la fente du rocher qui tressaillit lui-même au dernier soupir du Christ. La chapelle voisine est celle dite des Injures; les Abyssins la possédaient jadis; les Grecs en sont aujourd'hui les maîtres; sous l'autel est le tronçon de colonne de marbre gris tacheté de noir sur lequel était assis Jésus tandis que les Juifs l'outrageaient.

La chapelle de Sainte-Hélène, qui vient en suite et qui est aux Arméniens, est beaucoup plus considérable; un escalier de vingt-huit marches y conduit, car elle est à environ cinq mètres au-dessous du sol; c'est là que se tenait en prière la mère de Constantin, tandis qu'on exécutait par ses ordres les fouilles pour la découverte de la vraie croix. Deux à trois mètres plus bas est la chapelle de l'Invention de la Croix, qui appartient aux Latins.

Remontant au niveau de l'église, on voit

la chapelle de la Division des vêtements sur l'endroit où les soldats se partagèrent après le supplice les dépouilles du Sauveur. Au sortir de cette chapelle se présente successivement celle de Saint-Longin ou du Titre de la Croix, la prison de Notre-Seigneur, le lieu où il se montra après la résurrection à Marie Magdelaine sous le costume d'un jardinier, et celui où il apparut également à sa mère, qui sert maintenant d'église aux Franciscains. Dans cette église de nos Pères latins, dont le maître autel est nommé l'Apparition à cause de son origine, il y a encore deux autres autels, l'un dit de la Sainte-Croix, parce qu'on y conserva longtemps un morceau de la vraie croix; l'autre de la Flagellation, parce qu'on y garde la colonne qui servit à ce supplice.

L'église des pères Franciscains communique à une rotonde formée de dix-huit gros pilastres sur lesquels porte une galerie qu'éclaire un dôme solennel. Au centre de cette rotonde est une sorte de cénotaphe en marbre blanc et jaune d'environ neuf mètres soixante centimètres de long sur six mètres trente centimètres de large, circonscrivant et couvrant la place du Saint-Sépulcre. Ce petit monument, que l'incendie de 1808 a respecté ainsi que plusieurs sanctuaires des Latins, est un ouvrage du XVIe siècle; il fut élevé par le Père gardien Boniface sur les ordres et avec l'argent du pape Jules III. L'aspect du Saint-Sépulcre obstrué de décombres était alors des plus lamentables.

Le seuil franchi, on se trouve dans une petite chapelle d'un peu plus de trois mètres sur toutes ses faces, appelée chapelle de l'Ange, parce que l'envoyé de Dieu se tenait sur la pierre que l'on voit au milieu, quand les saintes femmes se présentèrent pour visiter le tombeau. Quelques pas plus loin est, à proprement parler, le tabernacle, une espace d'environ deux mètres carrés sur le double en hauteur dont la moitié est remplie par le sépulcre du Sauveur. Les murailles et le sépulcre ont été revêtus de marbre. Pas d'inscription, pas de date : la foi et le cœur ne parlent-ils pas plus haut que toutes les épitaphes? Deux tableaux seulement retraçant les mystères accomplis en ce lieu, et à la voûte une quantité innombrable de lampes d'argent et d'or éternellement allumées. La porte de ce tombeau est si basse qu'on n'y entre qu'en se baissant ou plutôt en se mettant à genoux. Le Saint-Sépulcre appartient aux trois communions latine, grecque et arménienne, qui y célèbrent incessamment la messe. En me retirant j'ai obtenu la permission d'emporter des petites branches de myrthe dont les Franciscains jonchent chaque jour la divine sépulture.

L'église, ou chœur des Grecs, est séparée du dôme du Saint-Sépulcre par ce qu'on nomme le Chœur des Latins. Cette église des Grecs qui remplit ou pour mieux dire qui obstrue le milieu du principal édifice a, il est vrai, le mérite d'une grande régularité dans son ordonnance architectonique, mais son ornementation s'accorde médiocrement avec les règles du goût. La profusion n'est pas la richesse, la prodigalité de ces sculptures, de ces tableaux, de ces marbres, de ces dorures, de ces étoffes somptueuses ne constitue pas la véritable magnificence. Sous la rotonde, dans l'épaisseur du mur à l'occident, est la tombe du bien-aimé disciple Joseph d'Arimathie.

Près de cette tombe est le couvent des Arméniens, foyer de l'incendie de 1808. Après ce couvent et touchant à la gauche de la porte d'entrée sont les débris d'un ancien clocher.

« Il nous reste à voir, me dit alors le père Jean, les richesses que les religieux de l'ordre de Saint-François possèdent encore ici.

— En effet, répondis-je, on m'a assuré que les pères Latins du Saint-Sépulcre ont un trésor comme celui que l'on montre dans la sacristie du dôme de Cologne et que l'on porte à huit ou dix millions la valeur matérielle de ces reliques.

— Peut-être exagère-t-on, repartit le père Jean; notre maison était, dans tous les cas, plus opulente autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui. Examinez toujours ce que nous avons été assez heureux pour ne point perdre.

On exposa alors devant moi des merveilles du plus haut prix : le devant de l'autel du chœur, que précédemment je n'avais remarqué que d'une manière très-imparfaite, ouvrage d'argent massif, qui a été offert par les rois de Naples, qui ont également enrichi l'autel d'un baldaquin d'or massif chargé de pierreries au milieu desquelles resplendit un magni-

fique anneau, présent de Charles III. Les vêtements sacerdotaux, d'une incomparable beauté, sont un don du Portugal. Le trône du père Gardien, en drap d'argent aux armes d'Autriche, indique suffisamment sa provenance. Je dirai néanmoins qu'au point de vue de l'art, les œuvres qui m'ont le plus frappé dans cet assemblage de choses précieuses sont deux candélabres de près de trois mètres d'élévation. Ces candélabres, par l'ampleur de leurs formes, le beau style de leurs ornements, l'exquise pureté de leurs reliefs et de leurs ciselures, n'ont point, que je sache, leurs pareils au monde, et comme je me récriais sur leur rareté :

— Oh! me dit le père Jean, quelle n'eût point été votre admiration, si vous aviez vu jadis la lampe colossale dont la maison impériale d'Autriche avait fait hommage à notre église? Cette lampe d'argent en contenait trois cents autres de même métal; elle s'est détachée un jour avec fracas et a couvert le pavé de ses débris. Les morceaux mis au creuset nous ont procuré les candélabres d'à présent.

Mais comment cette lampe s'était-elle détachée de la voûte? On n'hésite pas à croire que ce malheur ne soit le résultat de la jalousie de schismatiques voisins. J'avais entendu dire, ou j'ai lu quelque part, que Godefroy de Bouillon n'avait jamais voulu ceindre le précieux diadème qui lui avait été offert, déclarant qu'il aurait honte de porter une couronne d'or lui, simple roi de la terre, dans la ville ou le rédempteur, le maître du monde, avait porté une couronne d'épines. Je demandai inutilement des nouvelles de cette couronne, toutefois le père Léonard apaisa en partie ma curiosité.

« Tenez, me dit le Franciscain, dont le regard étincelait d'orgueil, contemplez et levez ce glaive!

Il me fallut mettre les deux mains à la poignée de cette arme pour la brandir.

— Cette arme, ajouta alors le père Léonard, était le fer de l'ange exterminateur, la vaillante épée de mon compatriote Godefroid.

Ce nom héroïque du chef de la première croisade me fit songer qu'il nous restait quelque chose à voir dans l'église du Saint-Sépulcre.

« Il me semblait, dis-je à mes guides, qu'il y avait au milieu de tous les sanctuaires que nous venons de parcourir, une sépulture générale pour les anciens rois de Jérusalem, et deux autres tombeaux pour les chefs de cette lignée de pieux souverains, Godefroid de Bouillon et son père Beaudoin I.

— Pas si haut, murmura le père Jean : d'autres que des amis, que des catholiques, pourraient nous entendre; avant de sortir, nous vous indiquerons, entre la pierre de l'Onction et le chœur des Grecs, l'endroit obscur où reposent les monarques latins de cette cité.

— Quant aux tombeaux de Godefroid et de Beaudoin, ajouta le père Léonard, dont la paupière se mouillait de larmes, jusqu'au commencement de ce siècle, ils ont dormi à l'ombre de ce Golgotha, entre les deux escaliers de ce Calvaire, dont ils avaient triomphalement balayés les souillures. Depuis la reconstruction de l'église du Saint-Sépulcre par les Arméniens et les Grecs, les mausolées ont disparu, et il n'y a plus trace ici de leur chevaleresque mémoire!

Que de douloureuses réflexions n'inspirent pas cet insatiable envahissement qui se manifeste à tout sujet et à toute heure, pour les plus grands comme pour les plus petits intérêts! N'est-il pas bien triste, bien amer de penser que cette Jérusalem, que ces lieux saints, qu'il n'a pas dépendu de nos pères d'enlever irrévocablement aux infidèles, s'en aillent de plus en plus aux mains des hérésiarques? tandis que la catholicité occidentale accomplissait avec Louis VII et Saint-Louis, des prodiges en Palestine; tandis que des extrémités de l'Europe nos ancêtres, les glorieux croisés, volaient à la voix de Pierre l'Ermite et de saint Bernard, aux rivages de l'Asie Mineure, et teignaient de leur rang, blanchissaient de leurs os les montagnes et les plaines du Jourdain, que faisait l'église d'Orient? Elle poursuivait anarchiquement la série des soixante schismes qui devait la conduire à ce qu'elle ose nommer à présent l'orthodoxie!

Au début, les Latins étaient seuls maîtres de ces lieux où la rédemption s'est accomplie, seuls dépositaires de ces saintetés qu'ils avaient cent fois payées par tous les sacrifices de la fortune et de l'existence, et dont l'héritage leur était à jamais dévolu au double droit de

la victoire et du martyr! Depuis, sans pour ainsi dire qu'on y ait pris garde, par l'éloignement des uns, la faiblesse des autres, l'indifférence du plus grand nombre, l'usurpation, la violence, la surprise ont peu à peu confisqué le saint apanage des Latins. Les intrus ont progressivement obtenu à prix d'or ce que les possesseurs légitimes avaient conquis au prix du sang. Le schisme s'est partagé les lieux saints, comme après le crucifiement, les soldats de Ponce-Pilate s'étaient partagé les vêtements du Christ.

De tous les chrétiens qui habitent Jérusalem, les moins nombreux, et sans contredit les plus pauvres sont aujourd'hui les Latins. Aux abords du Saint-Sépulcre, presque tous les sanctuaires sont la propriété des Grecs ou des Arméniens qui veulent bien, jusqu'à nouvel ordre, partager le surplus avec les représentants de la communion catholique, apostolique et romaine. Lorsque l'on compare le présent au passé, la Jérusalem des chevaliers à la Jérusalem des moines grecs, on ne peut se défendre de répéter avec un indicible serrement de cœur, ces aproles fameuses dans nos annales : « C'est grand pitié quand le valet chasse le maître! »

Félix PIGEORY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 502.

Séance du mardi 20 *septembre* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. PAUL CARPENTIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures, M. le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 6 du même mois, dont la rédaction est adoptée.

La correspondance comprend :

1° Le numéro du 31 août 1853 du *Musée universel*, dont se charge M. Paul Carpentier, rapporteur ordinaire de cette publication.

2° Trois numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés comme d'usage à M. Blondin.

3° La 224e livraison de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique. Renvoyée à M. Pernot.

4° Deux volumes des *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, années 1852 et 1853; lesquels sont renvoyées à M Henri de Sauclières, avec prière de nous en rendre compte.

5° Le tome Ier du *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, années 1850 et 1851, dont se charge M. Maillet.

6° Le tome XVI des *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, année 1851, lequel est renvoyé à M. Vavin.

7° Les numéros 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 des *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-letttres du département de l'Aube*. M. Pernot, rapporteur ordinaire de cette publication, est chargé de nous en rendre compte.

8° Une lettre de M. Malpièce, architecte, annonçant l'envoi de la notice nécrologique de notre collègue M. Coussin. Cette pièce prendra rang dans l'ordre du jour de la prochaine séance.

9° Une lettre de l'Athénée des Arts, et l'envoi de sept billets pour la séance publique du 3 octobre prochain.

M. le président fait la distribution de ces mêmes billets et adresse des remercîments à ladite Société.

10° Six billets de la 25e exposition générale de la Société Impériale de Paris et centrale de France. Leur distribution est faite aux membres de la Société, et M. le président, touché de cette bonne marque de confraternité, en remercie la Société qui nous les envoie.

L'ordre du jour appelle le vote définitif sur la proposition faite par Ch. Chevalier, tendant à établir une section de photographie. M. Bidault présente à ce sujet diverses observations basées sur ce que, d'après lui, la photographie n'est pas un art et qu'il ne voit pas l'opportunité de cette addition aux statuts. Une discussion générale s'engage à ce sujet, et la Société, prenant en considération l'examen qu'elle a fait de la question dans les précédentes séances, prend la décision suivante, à l'unanimité, moins une voix : « La Société libre des Beaux-Arts, considérant la découverte de la photographie comme un auxiliaire puissant à l'art

du dessin, établit une section de photographie pour en suivre les progrès et l'application aux sciences et aux Beaux-Arts. »

Il est passé au choix d'un sujet de conférence; M. Paul Carpentier en propose un qui est adopté et dont le titre est ainsi conçu : « Du but moral des Beaux-Arts et de leur influence sur la Société. » Chacun des membres de la Société est invité à réfléchir sur le sujet mis en conférence et de faire connaître son opinion.

M. le trésorier communique à la Société le réglement et le solde du compte du monument de Daguerre. D'après les notes déposées au secrétariat, il résulte que la souscription s'est élevée à la somme de 1804 fr. 65 c.; lesquels ont servi à payer intégralement tous les frais résultant de l'érection du monument de Daguerre à Petit-Brie.

M. Moullard donne lecture, au nom de M. de Sauclières, du rapport sur les deuxième et troisième trimestres des *Actes de l'Académie des sciences*, *belles-lettres et arts de Bordeaux*. Dans un travail savamment élaboré, notre collègue fait ressortir les œuvres remarquables et consciencieuses insérées dans les *Actes* de cette Académie ; il regrette que la question des Beaux-Arts, formant en quelque sorte l'objet de nos travaux, n'y trouve que peu de place; mais puisque les Beaux-Arts et la Littérature sont si étroitement unis, dit-il, qu'ils vont rarement l'un sans l'autre, que Phidias, Apelles, Homère, marchaient en se donnant la main ; que plus tard l'architecture, la peinture et la poésie se réunissaient et se personnifiaient en un seul homme *Michel-Ange ;* il croit devoir signaler quelques passages des *Actes* sur lesquels s'est porté son examen.

Un des morceaux les plus saillants, dit notre collègue, « c'est l'éloge du cardinal de Cheverus, par l'abbé Gaussens. Rien de plus suave et de plus limpide que le style de cet écrivain, ni de plus honnête et de plus conciliant que ses doctrines. C'est une œuvre qu'on rencontre comme une oasis au milieu d'une nomenclature de travaux arides et qui repose, délasse et console l'esprit. A la lecture de pareils écrits, les passions s'apaisent, les colères s'éteignent, les préjugés tombent. On se rapproche, on s'unit, on s'aime. Mais il faut dire que le sujet était bien propre à inspirer de pareilles idées. *Aimez-vous les uns les autres*, telle était la devise de M. le cardinal de Cheverus; sur le sol de la patrie, sur la terre de l'exil, chez les peuples civilisés et chez les tribus sauvages, il la proclama, il la prêcha sans relâche, et sa vie entière se consuma à la faire entrer dans le cœur et dans la conduite des hommes.

« A une époque d'incrédulité comme la nôtre, de semblables écrits ne sauraient trop être recommandés, car ils font respecter et aimer la religion. Près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis que Bernardin de Saint-Pierre, chargé de présenter à l'Institut un rapport sur des mémoires qui avaient pour objet la solution d'une question de morale mise au concours, se hasarda à prononcer le nom de Dieu et à parler des œuvres de la Providence, et ce n'est pas sans hésiter encore aujourd'hui qu'un écrivain se décide à parler de ces choses. Les esprits sont trop orgueilleux ou plutôt trop entachés d'un scepticisme raisonné pour se contenter de ces paroles de paix et d'amour : Aimez-vous les uns les autres ; il faut maintenant du nouveau, de l'imprévu, de l'exorbitant, de l'incroyable pour faire parler de foi ; il faut étaler des principes qui étonnent, épouvantent, et dont la hardiesse le dispute à la brutalité, tel que celui-ci qui est le modèle du genre : *La propriété c'est le vol*, pour se singulariser et se faire un titre de gloire, et on parle de progrès !

« Depuis que le monde existe quel progrès approcha jamais de la révélation chrétienne ! Elle est la base unique de toute restauration sociale ; elle seule peut redresser, comme dit Bossuet, le sens égaré. L'idée d'autorité ne peut naître que de l'idée de Dieu.

« Après Dieu, disait M. Guizot, c'est à la monarchie et à l'Eglise chrétienne que la France doit sa civilisation. Dieu marque la place des nations dans l'humanité et préside à leur destinée ; mais à côté de ce qu'elles doivent à la protection divine et à leur propre travail, s'élèvent toujours dans leur sein certaines influences qui les dirigent et les secondent ; cer-

taines institutions qui deviennent leur principal moyen de force et de durée, de prospérité et de grandeur.

« La monarchie et l'Église chrétienne ont tenu cette place dans l'histoire de France. A ces deux institutions, à ces deux influences s'est attachée pendant quinze siècles la vie morale de notre patrie comme à son centre et son foyer; et toute cette force, et toute cette prospérité, et toute cette durée, et toute cette grandeur avaient surtout pour base et pour principal moteur la devise adoptée par le cardinal de Cheverus : Aimez-vous les uns les autres. Nous ne saurions insister trop fortement ni le dire trop haut, des écrits comme ceux de M. l'abbé Gaussens, méritent tous nos éloges et toutes nos sympathies ; mais cela ne doit pas non plus nous rendre indifférents pour un travail encore plus vaste et non moins bien traité, que M. de Gères a publié sur la poésie ; car la poésie a toujours existé, elle appartient à tous les temps, à tous les peuples, elle est de source éternelle et divine.

Oui poëte, crois-moi, la céleste influence,
Aujourd'hui comme hier s'échappe de la croix.
A toute âme qui sent, à tout esprit qui pense
Toujours, partout la croix fait sentir sa puissance
Pouvu qu'en s'inclinant l'homme dise : Je crois.

(*Actes de l'Académie de Bordeaux.*)

« Partout où Dieu a mis de l'air, de l'espace, du soleil, partout où il y a de la séve et de la jeunesse, il y a aussi de la poésie. Son histoire est celle de l'humanité entière ; elle se réfugie, selon l'expression de M. de Gères, dans tout ce qui touche à la fibre humaine et la secoue un peu ; aussi est-ce chose grande et malaisée que de soumettre à une appréciation raisonnée l'exposé de ses croyances poétiques, et plus d'un écueil est-il à éviter.

« Quoique forcé de resserrer un aussi vaste sujet dans d'étroites limites. M. de Gères n'en a pas moins développé les points suivants :

« *D'où vient la poésie. — Ce qu'elle est. — Où elle réside. — Comment elle se traduit. — A quoi elle est utile. — Où elle mène.*

« Que de questions délicates et controversées, que de jugement et d'impartialité, que de souplesse et d'ingénuité même exige un pareil sujet ; que de facilité et de méthode dans la manière de présenter l'idée ! car l'idée, mal enveloppée par les mots, est trahie et viciée dans la forme. Il est rare qu'au tournant de la roue, le vase sorte des mains du potier, tel que celui-ci l'avait primitivement conçu ! Combien en est-il que l'élaboration, la dernière main de la phrase ont conduits à côté du but qu'ils avaient osé. Que d'Icares retombent les ailes brisées.

« M. de Gères a été assez heureux pour se garantir de pareils écueils, et nous voudrions pouvoir donner ici en entier son remarquable travail. »

Après la lecture de ce rapport, écoutée avec une attention soutenue, M. le président demande que le dépôt en soit fait aux archives, et il charge le comité de rédaction d'y faire trouver place dans les *Annales* de la Société [1].

M. Paul Carpentier communique une lettre reçue par lui, laquelle lui annonce que le conseil municipal de Troyes vient de décider, sur la proposition de la Société académique de l'Aube, qu'une plaque en marbre sera placée sur la maison où est né notre ancien collègue M. Paillot de Montabert. De nombreuses marques de satisfaction suivent la réception de cette nouvelle.

M. Charles Chevalier fait circuler plusieurs épreuves photographiques d'une remarquable beauté : les premières sont des vues diverses de l'Algérie, par M. Elmore, artiste amateur anglais ; la dernière, par M. Thévenin, artiste graveur actuellement à Rome, représente une belle copie d'un tableau de Van-Dick.

M. le président remercie M. Charles Chevalier de ses intéressantes communications, et lève la séance à dix heures un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi 4 octobre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 20 septembre 1853; 2° Correspondance; 3° Nomination d'un président et d'un

1. Les *Annales* de la Société forment actuellement 17 vol. in-8, ornés de planches, gravures et dessins, et se trouvent chez M. Johanneau, libraire, rue de l'Arbre-Sec, 15, à raison de 6 fr. le volume.

vice-président pour la section de photographie; 4° Lecture de la notice nécrologique de M. Coussin, par M. Malpièce ; 5° Proposition tendant à l'impression de la liste générale des souscripteurs du monument de Daguerre ; 6° Rapport de M. Carpentier sur une série du *Musée universel;* 7° Discussion générale sur le sujet de conférence ayant pour titre « du But moral des Beaux-Arts et de leur influence sur la société. »

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 16 septembre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

La séance est ouverte à huit heures. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 septembre.

M. Jules Klagmann demande la parole pour justifier la rédaction de l'un des articles du journal *la Patrie*, relativement à quelques critiques faites par M. Dussauce dans son rapport à la Société libre des Beaux-Arts. Les observations de notre collègue entendues, le procès-verbal est adopté.

M. Victor Paillard informe M. le président que la commission nommée pour l'examen de la proposition de M. Jules Klagmann, se réunira chez lui lundi 19 courant.

M. Fernand Laguarrigue, membre correspondant, écrit à M. le président pour lui rappeler la communication qu'il lui a faite au sujet de l'exposition artistique de Narbonne, et qui est consignée au compte rendu de la dernière séance. Notre collègue annonce en même temps l'envoi prochain d'un drame de sa composition.

M. Bellier de La Chavignerie donne lecture de son rapport sur la brochure confiée à son examen, et qui est relative à la *Société archéologique de Béziers*, séance du 5 mai 1853.

Ce rapport très-bien écrit, est accompagné de réflexions sur l'avantage des bonnes relations de Société à Société. Le Comité en adopte les conclusions, et décide que M. le président écrira à M. Fernand Lagarrigue, pour le prier de remercier la Société archéologique de Beziers de l'envoi du compte rendu de ses travaux.

M. Marcellin lit ensuite une notice fort remarquable sur la vie et les travaux de l'architecte Louis, auteur du grand théâtre de Bordeaux, du Palais-Royal, du Théâtre-Français et de plusieurs édifices importants, tant en France qu'à l'étranger. Cette lecture est écoutée avec beaucoup d'intérêt, et M. Marcellin en est félicité par ses collègues.

Le discours sur Saint-Pierre de Rome et Michel-Ange, sera lu à la séance prochaine du comité.

M. Louis Schaal dépose une proposition relative à la révision des statuts du Comité central. Cette proposition porte sur trois points, et suppose que le Comité est institué pour s'occuper exclusivement d'art religieux. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Van Tenac, Hippolyte Lazerges, C. E. Clerget et Minet, l'assemblée passe à l'ordre du jour sur les deux premiers points, et, conformément à l'article 53 des statuts, réserve le troisième point qui exige la production d'un morceau de réception de la part des candidats qui se présenteront désormais au comité.

Ordre du jour de la séance du vendredi 7 octobre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 16 septembre ; 2° Correspondance ; 3° Rapport de M. Louis Garneray, sur le projet de lettre de M. Schaal ; 4° Rapport de M. C. E. Clerget, sur le travail de la commission, présidée par M. Victor Paillard ; 5° Saint-Pierre de Rome et Michel-Ange, lecture de M. Marcellin ; 6 Propositions diverses.

L'un des secrétaires,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ODÉON, *Gusman le brave.* — VARIÉTÉS, *les Enfers de Paris.* — GYMNASE, *le Pressoir.* — THÉATRE-LYRIQUE, *Bonsoir, voisin.*

Gusman le brave a brillamment inauguré, à l'Odéon, la direction de M. Alphonse Roger : un

drame saisissant, écrit par M. Méry en vers harmonieux, une salle neuve et splendide, une troupe nouvelle, composée d'acteurs en renom, tout offrait à la première représentation un attrait irrésistible. Aussi la foule était-elle grande, et grande a été la réussite. Le nom de M. Méry a été proclamé au milieu des applaudissements : il y a eu des bravos pour tout le monde. De tous les temps, le public s'est montré friand de détails sur l'enfer ; tout titre de pièce portant avec lui l'odeur du roussi, a constamment suffi pour attirer les spectateurs. Voyez plutôt : depuis *Robert le Diable*, nous avons eu *le Diable Boiteux*, puis *le Diable amoureux*, *Satan à Paris*, *les Mémoires du Diable*, *le Diable*, *la Queue du Diable*, *le Diable à quatre*. Allez voir maintenant *les Enfers de Paris*, au théâtre des Variétés, trop petit pour recevoir la foule qui assiége les portes chaque soir, et vous serez de notre avis.

Il est vrai que le drame de MM. Roger de Beauvoir et Lambert Thiboust renferme des détails des plus intéressants, des scènes des plus pittoresques et un but des plus moraux. Il est vrai aussi que la pièce est jouée avec beaucoup d'ensemble par l'élite de la troupe, mais le désir qu'éprouve chacun de savoir une fois ce qui se passe dans les cuisines de Messire Satanas, désir que le titre de l'ouvrage promet de satisfaire, est pour beaucoup dans le succès.

Le Pressoir a rendu au Gymnase les belles soirées *du Fils de famille*. George Sand avec sa prose vigoureuse, son dialogue serré, ses types et ses caractères, sait passionner son auditoire aussi fortement que tel autre auteur avec ses complications d'intrigues et de dénouements imprévus. Les paysans philosophes que George Sand met en scène, sont acceptés par une convention tacite, et l'œuvre marche fêtée et applaudie.

Cette pièce *du Pressoir* sera le dernier ouvrage dans lequel jouera, au Gymnase, M. Bressant, qui devient d'emblée sociétaire de la comédie française.

Si ce que l'on répète est exact, le comité de ce théâtre se serait ému en apprenant qu'un nouveau membre lui était adjoint, sans passer par le chemin ordinaire des prérogatives nouvelles, et plusieurs acteurs auraient donné leur démission.

Au Théâtre-Lyrique on a représenté un acte de M. Poize, jeune compositeur, élève de M. Adam. *Bonsoir, voisin!* est une pièce à deux personnages qui ressemble assez par les situations principales et par les moyens aux *Noces de Jean et de Jeannette*. Les auteurs du livret sont MM. Brunsvinck et Beauplan ; les rôles sont joués et chantés par M. et Mme Meillet. On ne saurait trop conseiller à Mme Meillet de ne point forcer son talent par l'abus des éclats de voix et des vocalises, et à son mari d'être un peu moins sûr de lui-même. En somme, la musique de M. Poize offre de gracieux motifs et l'ouvrage amuse.

On ne doute plus maintenant de la réouverture du Théâtre-Italien, qui se fera sous la direction de M. le colonel Ragani, oncle de la Grisi.

Puisque le nom de M. Roger de Beauvoir s'est trouvé sous notre plume au commencement de cet article, qu'il nous soit permis de constater à côté de son succès de théâtre, son succès de poésie. Sous le titre de *Colombes et Couleuvres*, notre ami vient de faire paraître un charmant recueil de vers sortis du cœur : *Bonheurs de l'amour*, *Colombes au bec rose*, *Couleuvres venimeuses*, *Histoire de la vie!* tout est là dans ce livre.

Nérée DESARBRES.

MÉLANGES.

1er octobre.

Le directeur général des Musées impériaux invite les artistes exposants à faire retirer des Menus-Plaisirs, dans le plus bref délai, les ouvrages envoyés par eux à l'exposition de 1853. La remise en sera faite sur la présentation des récépissés.

— L'un des chefs de l'école française, et sans contredit le plus fécond des peintres contemporains, M. Horace Vernet, vient de terminer un portrait de M. le maréchal Vaillant, que l'on dit fort remarquable.

— Le foyer de l'Académie impériale de Musique vient d'être doté, par M. le ministre d'État, de plusieurs objets d'art remarquables, et de sculptures en marbre. On cite, entre autres, deux têtes d'étude exécutées par M. Diébolt, et qui ont figuré à l'exposition de 1853.

— L'exposition de Rouen aura lieu le 15 octobre prochain ; les circulaires préviennent MM. les Artistes de l'époque à laquelle ils devront déposer leurs ouvrages.

— On vient de poser à Marseille la première pierre de l'église qui doit être édifiée sur la colline de la Vierge de la Garde.

— L'église Sainte-Marie des Fleurs, à Venise, qui possède déjà le tombeau de Canova, est maintenant enrichie du mausolée d'un autre de ses plus célèbres enfants, Le Titien. Ce monument funéraire, dans lequel l'art occupe une si grande place, est l'œuvre des sculpteurs Zandomenichi père et fils. L'exécution a été commencée en 1839, sur les ordres et par les libéralités de l'empereur Ferdinand Ier. Le Titien est entouré de personnages allégoriques, caractérisant les diverses puissances de son génie. Plusieurs bas-reliefs reproduisent les principaux ouvrages du maître.

SCULPTURE AMÉRICAINE.

RUTH,

STATUE EN MARBRE, PAR M. RANDOLPH ROGERS.

Depuis longtemps déjà on a pu s'étonner que les États-Unis, ce pays si rapidement improvisé, civilisé, dont l'accroissement prodigieux, sans autre exemple au monde, semble n'avoir pour limites que le possible, on a pu s'étonner, dis-je, que ce sol si fécond en hommes d'État, en industrie, en richesses de toute nature, n'eût pas produit d'artistes, n'eût pas encore marqué dans la carrière des arts. La lumière s'est faite, et ses premiers rayons ont jeté un vif éclat. Un numéro précédent de cette Revue a rendu compte d'une toile de grandes dimensions, la *Découverte du Missis-sipi*. Ce premier tableau d'histoire, dont M. Powell est l'auteur, est, pour les Etats-Unis, ce qu'ont été pour nous, au XVIIe siècle, les premières peintures historiques de Jean Cousin.

Dans cette société naissante, où tout était à créer, à féconder, l'art, bien inspiré, ne s'est point hâté ; comme à Venise, à Florence, ses berceaux primitifs, au temps de la Renaissance, il n'est venu qu'à la suite du luxe, des richesses acquises par le commerce et l'industrie. Plus tôt, un peuple sérieux, calculateur, ami de l'ordre, délaissant l'utile pour s'éprendre de peinture, de sculpture, bientôt désabusé, se serait lui-même comparé à ces femmes qui se parent de bijoux avant d'avoir des chemises. Dans les vieilles sociétés, c'est pour avoir souvent devancé l'utile, la prospérité publique, son appui le plus sûr, que l'art a eu tant de peine à s'établir, que tant de génies incompris, méconnus, sont demeurés sans encouragements. L'histoire est pleine de ces faits accusateurs. Contrairement au passé, ce sera moins par quelques riches individualités que sur ce sol nouveau fleurira l'art, que par la fortune publique.

Déjà cependant, de dignes Mécènes se disputent l'honneur des premiers encouragements. Ainsi faisaient ces riches marchands vénitiens, florentins, dont l'histoire reconnaissante a consacré les noms. C'était par eux aussi qu'une redevance sur le sel se percevait au profit de l'art naissant. On se fera une idée des encouragements donnés à la peinture, aux Etats-Unis, par ce fait que ce premier tableau d'histoire, officiellement commandé, a valu à son auteur une somme de 60 000 fr. Il y a loin de là à Corrége recevant pour sa coupole de Parme cent écus en monnaie de cuivre, plus un porc gras comme gratification. Le peintre s'était surpassé. Rien de semblable ne se verra dans ce pays, si heureusement favorisé, où se trouvent à la fois la richesse publique, privée, et la diffusion des lumières dans toutes les classes. Au milieu de cette haute civilisation, d'habiles statuaires ne seront pas qualifiés de *maîtres tailleurs de pierre* et salariés comme

tels : on se disputera leurs œuvres, et tout d'abord ils seront honorés et enrichis. La première statue américaine, marbre non commandé par le gouvernement, décore en ce moment les salons d'un opulent Mécène des États-Unis, M. Dundley-Selden, fixé à Paris. Cette sculpture, début d'un art naissant, est peut-être encore plus remarquable que le tableau dont nous avons parlé ; ce qui confirmerait que, comme chez nous, la statuaire aux États-Unis a pris dès son essor un plus rapide élan que la peinture. Pour un art nouveau, né adulte, pour ainsi dire improvisé, on pouvait craindre l'imitation, l'absence d'originalité, de caractère propre ; cet écueil, le jeune et habile artiste l'a évité en produisant une œuvre exempte de réminiscences, en créant, en vieux maître, un art aussi purement original que le sol auquel il est destiné.

D'un beau bloc de Carrare, M. Randolph Rogers, bien inspiré dans le choix de son sujet, a fait sortir une ravissante figure de *Ruth glanant dans le champ de Booz.* Ce thème, familier au pinceau, est nouveau, je pense, pour la sculpture. La pose simple, aisée, de la jeune israélite est pleine de grâces et de pudicité virginale. Une belle chevelure, négligemment nouée, tombe sur l'épaule gauche, et la main droite va glanant çà et là quelques rares épis, cette moisson du pauvre, que reçoit la tunique, ou qui vont s'unir en faible gerbe sur le bras gauche. Le torse, savamment modelé, à demi voilé par des draperies bien traitées, agencées avec goût, révèle de sérieuses études de l'antique, cette source éternelle du beau pour le nouveau monde comme pour l'ancien. L'angélique figure de la jeune glaneuse porte l'expression d'une pudeur craintive, et sa bouche, timidement entr'ouverte, semble répondre aux prévenances hospitalières du maître du champ par ces humbles paroles qu'a consacrées l'Écriture : « J'ai trouvé grâce devant vos yeux, mon Seigneur, de m'avoir ainsi consolée, et d'avoir parlé au cœur de votre servante, qui ne mérite pas d'être l'une des filles qui vous servent. » Terminons en disant que bien rarement voit-on autant d'harmonie, d'accord intime entre toutes les parties d'une figure statuaire. Ajoutons que de tout point une exécution habile répond à la pensée et la complète.

En quelques mots peut se résumer ce brillant début de l'art plastique du nouveau monde : arrivée une semaine plus tôt et cette statue, œuvre première du ciseau américain, prenait place, sans défaveur, parmi les marbres cités de notre Exposition dernière. Dans des conditions si favorables, tout exceptionnelles de fondation, de progrès, d'avenir, quelle carrière n'est pas appelée à parcourir cette nouvelle école dont l'éclatant début est sans exemple dans l'histoire artistique du passé ? Comme élément d'avenir plus puissant encore pour l'art américain que pour les lettres, s'ouvre, dans tous les genres, une mine féconde, inépuisable, de sujets non encore traités.

François I écrivait de sa main à Raphaël : « Les grands artistes partagent l'immortalité avec les rois. » Un demi-siècle encore, et quelque président de l'Union, ami des arts, en écrira peut-être autant à l'une ou l'autre des célébrités de son pays.

COURTOIS.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XII.

A Son Excellence M. Baroche,

Président du Conseil d'État.

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

Jérusalem, 2-19 octobre 1850.

Il ne nous restait plus à connaître qu'un petit nombre d'édifices ou de débris parmi ceux au moins que la religion ou l'histoire entoure de leur auréole. Nous visitâmes donc successivement et d'un pas assez rapide, l'église de Saint-Jean, propriété du patriarche grec, au nord de la ville, entre le Saint-Sépulcre et le couvent des Syriens, là où se voyait jadis la maison de l'évangéliste Jean et de Zébédée son père ; puis les ruines d'un sanctuaire à Marie-Magdelaine et celles d'une autre église sous l'invocation de sainte Anne, transformée par Saladin en collége de Fa-

quirs, occupée aujourd'hui par une mosquée; nous explorâmes enfin ce que l'on dit être l'ancien palais de David près de la porte Saint-Étienne.

Mais ce que nous n'avions pas inspecté et ce qu'il nous était défendu d'apprécier autrement qu'à distance, c'était la fameuse mosquée d'Omar élevée sur l'emplacement du temple de Salomon. Beaucoup de légendes terribles m'ont été racontées à propos de ce monument, et quels que fussent les entraînements de ma curiosité, ils n'ont point prévalu contre les précautions que l'on m'avait invité à prendre. Je crois cependant qu'il y a plus d'exagération que de vérité dans tous ces récits, et j'incline d'autant plus vers cette opinion, que sans être menacé ou inquiété par personne, j'ai pu m'aventurer par les rues couvertes jusqu'aux abords de la place ou s'élève la coupole musulmane.

Au sujet de cette antiquité, les livres m'apprennent que le temple de Salomon, bâti par ce monarque, de 2992 à 3000, pillé et livré aux flammes en 3416 par Nabuzardan, général des armées de Nabuchodonosor, se releva cinquante-deux ans après par les soins du grand prêtre Zorobabel avec l'agrément de Cyrus ; il ne fut toutefois terminé qu'en 3448, sous le règne de Darius. Le temple, détruit une seconde fois, puis réédifié par Hérode le Grand en 3996, fut rasé par Titus; un monceau de décombres indiqua sa place jusqu'au jour du triomphe et de la reconstruction païenne des Turcs.

D'après ce qu'on m'a répété et ce qu'il m'a été possible de constater moi-même, la mosquée d'Omar offre dans ses dispositions générales un octogone dont la porte principale est précédée d'un escalier de huit marches. Cet octogone sert de base à une coupole surmontée d'une lanterne, le tout d'une hauteur de quarante mètres sur quatre-vingt-cinq mètres de circonférence. A l'extérieur les colonnes de granit sont décorées de chapiteaux d'un style et d'une exécution médiocre. Au dedans, m'assure-t-on, les richesses ornementales et les marbres précieux abondent, ce qui me ferait supposer que les débris successifs du temple de Salomon, de Zorobabel, d'Hérode le Grand, ont moins servi à l'édification de l'église du Saint-Sépulcre qu'à celle de la mosquée d'Omar. Je n'émets toutefois cet avis que sous la forme d'une hypothèse très-discutable.

Rentrés à l'hôtel d'Antonio, nous nous prîmes à réfléchir ce soir-là, M. Ernest Chaudé, le capitaine Saroldi et moi, que depuis bientôt quinze jours nous étions à Jérusalem, sans qu'aucune nouvelle nous fût parvenue des compagnons que nous avions laissés à Constantinople, lesquels cependant avaient eu toute la latitude nécessaire pour nous rejoindre. MM. Maille, Saint-Prix et Odiot, qui avaient préféré se rendre de Scutari à Smyrne par terre, avaient néanmoins pris l'engagement d'être des nôtres à Jérusalem, ainsi que MM. de Cherrier, de Fresne, Destors et Cécile, qui nous avaient bien promis de regagner, par une traversée rapide et directe, du Bosphore aux côtes de la Syrie, le temps qu'ils voulaient consacrer encore à l'admiration de Stamboul. Le lendemain, nous allâmes chez notre consul, M. Botta, nous nous rendîmes à la Poste, au couvent du Saint-Sauveur, en d'autres lieux où nous espérions rencontrer nos amis, mais nulle part on n'avait entendu parler d'eux. Ces retards nous surprirent autant, pour ainsi dire, qu'ils nous alarmèrent, et furent pour nous un motif de remettre à trois ou quatre jours encore notre départ. N'avions-nous pas d'ailleurs d'intéressants pèlerinages à accomplir aux alentours de Jérusalem, en compagnie des deux pères franciscains? Les journées subséquentes furent si bien employées, que les fatigues et les heures passèrent pour nous inaperçues.

A l'est de la ville s'ouvre, comme je l'ai dit, la porte Saint-Étienne, nommée aussi Bab-el-Sidi-Manam, et porte de Marie, à cause de la sépulture de la Mère de Dieu qui en est proche. Au sortir de cette porte, on touche au mont Moriah, en face duquel s'élève le mont des Oliviers; entre ces deux monts serpente, du nord au midi, la vallée de Josaphat. A la base du mont Moriah, et non loin de Bab-el-Sidi-Manam, est un pont d'une seule arche, jeté sur ce qui était jadis le torrent de Cédron et qui n'est plus aujourd'hui qu'un mince filet d'eau.

Ce pont franchi, deux routes se présentent au pèlerin : s'il se dirige vers la gauche, il rencontre aussitôt une église des Pères Latins,

contenant les tombeaux de la Vierge, de saint Joseph, de saint Joachim, de sainte Anne et la grotte de l'Agonie; s'il prend à droite, il entre dans le jardin des Oliviers, de Gethsemani ou des Douleurs, rectangle entouré de murs, qui est, comme l'église voisine, la possession des Latins, et où croissent quelques bouquets d'oliviers, sous la surveillance d'une garde turque entretenue par nos religieux. L'aspect de ces arbres dénote une antiquité des plus lointaines, et, si l'on s'en rapporte à la tradition, il ne serait pas impossible qu'ils eussent été les témoins des angoisses du Christ. Lors de la conquête définitive des Turcs, il fut décidé que les oliviers existant alors ne payeraient qu'un très-faible impôt, tandis que tous ceux qui ont été plantés depuis doivent au Sultan la moitié de leur produit. Les arbres de Gethsemani sont encore classés dans la première catégorie de ces redevances.

Après le jardin des Douleurs viennent, à peu de distance les uns des autres, les tombeaux de Josaphat et d'Absalon, la crypte de Saint-Jacques et le tombeau de Zacharie, tous taillés avec plus ou moins d'intentions architectoniques dans le roc, comme la plupart des monuments primitifs du pays. Ceux-ci, comme le tombeau de Josaphat et la crypte de Saint-Jacques, à moitié enfouis dans le sol; ceux-là, s'élevant avec plus de hardiesse vers le ciel, comme les tombeaux d'Absalon et de Zacharie, qui ont un certain point de ressemblance, et qui se développent avec quelque apparence de style, quelques pilastres, colonnes ou galeries, tant bien que mal découpés dans le granit. Quant à l'authenticité de ces sépultures, c'est un chapitre qu'il ne faut aborder qu'avec des ménagements extrêmes. Il est fort douteux que les dépouilles d'aucun personnage biblique ait jamais été ensevelies sous ces mausolées qui ne justifient leurs noms que par le besoin ressenti à toutes les époques de les désigner au moyen d'une indication conventionnelle plutôt que positive.

A l'extrémité de la vallée apparaissent la fontaine et le village de Siloë. La fontaine serait bien mieux placée à Jérusalem où l'on manque absolument d'eau vive, qu'au lieu écarté où elle se trouve. Pour ce qui est du village suspendu comme une menace aux flancs du rocher, avec ses maisons qui ont plutôt l'air de marabouts, et les Arabes qui l'habitent, gens aux mœurs suspectes, il se ressent du contact de la vallée funèbre. Les vers du doux Racine sont ici revenus à ma pensée : il m'a semblé voir dans le lointain Athalie emportée sur son char d'où elle ne devait descendre que morte.

Cette vallée de Josaphat a bien encore d'autres sites et d'autres souvenirs; je ne m'arrêtai qu'à la contemplation des pierres de toutes grosseurs et de toutes formes, sous lesquelles le peu de végétation qui croît en Judée a, pour ainsi dire, disparu. J'ai reconnu dans ce tableau, à ne pouvoir m'y méprendre, l'exactitude de ce qui m'avait été répété, au commencement de mon voyage, à bord du steamer autrichien, lorsque nous descendions le Danube. Ces pierres serrées les unes contre les autres indiquent la place d'autant de sépultures; sous ces tombes sans épitaphe reposent déjà, ou dormiront bientôt, car il y en a qui retiennent leur place d'avance, des israélites venus de toutes les parties du monde, dans l'expectative du jugement dernier.

Les lieux où nous sommes n'ont cependant pas seuls le privilége de servir de nécropole à Jérusalem. Remontant vers le nord de la vallée et repassant le pont du Cédron, nous sommes allés voir dans une enceinte qui a dépendu, dit-on, de Jérusalem au temps d'Agrippa I, les tombeaux des Rois, où l'on se rend le plus ordinairement par la porte de Damas. Ces tombeaux des Rois, dont l'origine ne saurait pas plus se préciser que celle des masses de granit qui portent ailleurs les noms de Zacharie, d'Absalon ou de Saint-Jacques, couvrent un espace considérable, et lorsqu'on y pénètre, offrent à coup sûr un aspect des plus imposants; c'est en quelque sorte un palais mortuaire avec son entrée solennelle, ses vestibules, ses chambres ou caveaux, taillés d'une façon cyclopéenne au cœur même du roc.

Par la porte de Sion, nous nous sommes dirigés vers la vallée de Géhenna, et nos pieux cicérones nous ont indiqué les lieux où fut martyrisé et enterré le prophète Isaïe. Plus loin, sur une colline, se dressait jadis l'idole du dieu Moloch, brisée par Josias, bronze meurtrier, dans les flancs duquel d'innocentes créatures étaient immolées par leurs pères à la plus

infernale des divinités. Ici encore les tombeaux abondent et sont, comme dans la vallée de Josaphat, creusés au cœur même du rocher. Le champ du Sang ou le champ du Potier, mentionné dans les Écritures, domine ces divers sites, qui conservent aussi la mémoire des anciens siéges, car Pompée avait établi son camp près de ce mont Sion, où, plus tard, le comte Raymond du Temple avait pris position avec ses intrépides chevaliers.

Les antiquités que l'on retrouve à l'ouest de la ville, en sortant par la porte de Jaffa, sont principalement : la Piscine supérieure où Salomon reçut la consécration de son pouvoir royal, et près de là, le tombeau d'Hérode Agrippa, qui avait fait jeter saint Pierre dans un cachot, et ordonné le martyre de saint Jacques. Viennent ensuite les restes du camp des Assyriens, dont l'Ange exterminateur, appelé par les prières d'Ézéchias, délivra Jérusalem durant la nuit; le fort de Goliath, que l'on présume être une construction d'Adrien, nécessitée par les fréquentes attaques dont la ville était l'objet de ce côté; les débris de la Muraille d'Agrippa, et les fragments de plusieurs tours dans la direction du nord, où l'on a tout lieu de croire que Tancrède se tenait avec ses soldats, lors du siége de Godefroid de Bouillon.

A gauche de la porte de Jaffa, c'est-à-dire entre cette porte et celle de Sion, entre l'ouest et le midi, se voient une église de médiocre importance, placée par les Grecs sous l'invocation de saint Georges, et les vestiges de l'aqueduc construit par Ponce-Pilate, réparé à la fin du XIIIe siècle par le sultan Mohamed-ibn-Kelavun, et qui amenait de plus de douze kilomètres les eaux des étangs de Salomon. Tout ce qui est encore debout des anciens murs, a reçu en cet endroit la dénomination générale de Tours de Gaza.

La partie septentrionale de Jérusalem se développe avec ses ruines à l'issue de la porte de Damas.

« Ce monument, m'a dit le père Léonard, en me montrant une réminiscence des mausolées d'Absalon et de Zacharie, est, à ce qu'on assure, le tombeau de Simon le Juste. »

Quelques centaines de pas plus loin nous nous arrêtâmes en face d'une excavation d'un caractère particulier :

« Vous avez devant vous, me dit alors le père Jean, la grotte de Jérémie. »

Au delà de cette grotte l'héroïque Godefroid avait, comme on sait, établi son camp, car ce fut par la porte de Damas qu'écrasant les infidèles sous les pieds de ses chevaux et les roues de ses tours mouvantes, il entra triomphalement dans la cité dont il avait juré la délivrance. Mais le chef des premiers croisés n'a point ici marqué son passage par des constructions guerrières comme il l'a fait en d'autres points de la terre sainte, ainsi que j'ai pu m'en convaincre à Tibériade.

Quoi qu'il en soit, les quelques lignes que je viens de consacrer à la description des environs de Jérusalem, ne méritent même pas d'être appelées une esquisse, tant les lacunes y sont nombreuses et les notions incomplètes. On se perd aux alentours de la cité sainte dans les noms de vallées, de collines et de montagnes qui la circonviennent, suivant l'expression du Psalmiste. Les tombeaux, les aqueducs, les réservoirs, les citernes, les remparts s'y pressent à chaque pas, mais sous forme d'écroulements qui fatiguent le regard et attristent la pensée. Sauf les édifices religieux, on a peu bâti à Jérusalem depuis les croisades, et ce qui tombe ne se relève pas.

Notre départ était cependant devenu une question sérieuse; nous jouissions, mes compagnons et moi, de ce que les Européens seraient des ingrats de ne point nommer une bonne santé en Palestine; nous n'avions la fièvre qu'à de rares intervalles et par courts accès. Il fut donc convenu que nous poursuivrions notre route dans les vingt-quatre ou les quarante-huit heures pour dernier délai : encore me fallut-il insister pour cette journée de grâce, qui fut remplie par une course à Bethléem. Comment, en effet, après avoir séjourné à Nazareth et à Jérusalem, m'aurait-il été permis de ne point connaître le lieu où Jésus est venu au monde? Je partis seul.

Mais dans le but de m'épargner de nouvelles fatigues, et afin de ménager mes forces pour l'instant du départ, je suivis le conseil qui m'avait été donné par les gens du pays, et je montai dans une sorte de palanquin pourvu, par devant et par derrière, de brancards où s'attellent à volonté des chevaux ou des

mulets. Une espèce de velum, accompagné de rideaux sur les côtés, recouvre et protége ce véhicule, où l'on se tient couché, et qui n'est pas sans quelque analogie avec ce que les pèlerins de la Mecque appellent la *portantine*, et qu'ils disposent sur le dos de chameaux accouplés. Tant que les chemins sont à peu près de niveau, il n'y a pas trop à se plaindre; mais la route s'accidente-t-elle, faut-il monter ou descendre de brusques escarpements, c'est alors un intolérable mouvement de bascule, qui vous place tour à tour la tête en haut ou en bas, dans les positions les plus anormales.

Pour se rendre de Jérusalem à la divine étable, qui n'en est distante que de huit kilomètres, on traverse la plaine de Raphaïm où David battit les Philistins. Chemin faisant, les regards sont captivés par un petit marabout, que l'on dit être le tombeau de Rachel. Bethléem apparaît bientôt entre les montagnes de la Judée et celle de l'Arabie Pétrée: Bethléem, en hébreu Beth-lechen, *maison de pain*, nom donné par Abraham; Ephrata *féconde*, du nom de la femme de Caleb; cité de David, parce qu'il y était né; enfin Bethléem de Juda, dans les Écritures, pour la distinguer d'une autre Bethléem en Galilée, dans la tribu de Zabulon. Les premiers chrétiens avaient transformé l'étable en chapelle. Fidèle à son système d'anéantissement, Adrien souille ce pieux asile dont il fait un temple à Adonis, que plus tard Constantin renverse de son souffle victorieux.

Sur l'emplacement de la crèche, sainte Hélène érigea alors une magnifique église, au dire des historiens qui vantent ses colonnes, ses marbres,ses mosaïques,quedesservaientd'abord les Catholiques, mais dont les Arméniens et les Grecs se sont depuis emparés. Le monastère des Pères latins a moins l'air d'un couvent que d'une citadelle. Les mêmes raisons qui, durant le moyen âge, engageaient les édificateurs de nos basiliques sur les bords de la Seine à les couronner de créneaux et à les entourer de remparts pour les mettre à l'abri des incursions normandes, ont obligé les Franciscains de Bethléem à se garantir par des mesures analogues des tentatives musulmanes. Malgré ces belliqueuses apparences, l'accueil que j'ai reçu chez les Pères latins, où j'ai passé la nuit, n'en a pas moins été tout évangélique. On m'a fait coucher dans une grande salle, attenant au réfectoire, où j'ai dû préalablement accepter ma part du maigre ordinaire des religieux. A cinq heures du matin j'étais levé et je suivais un des Pères, qui m'a fait connaître avec la simplicité et l'obligeance qui caractérise l'ordre de Saint-François, toutes les saintetés de Bethléem : l'église de la Nativité élevée sur l'étable et comprise dans le couvent catholique; une autre église, dédiée à sainte Catherine, qui est la propriété des Latins; des tableaux et des sépulcres.

C'est à une lieue de la ville, m'a-t-on appris, que se voient les étangs de Salomon, superposés en plusieurs étages, comme les grands lacs de l'Égypte, et qui alimentaient Jérusalem au moyen de l'aqueduc de Ponce-Pilate. Dans le voisinage est la montagne dite des Français, parce que quatre cents de nos compatriotes s'y retirèrent et y bâtirent des fortifications après la prise de Jérusalem par les Sarrasins.

J'étais revenu de Bethléem le samedi matin 19. La résolution de partir ce jour-là fut donc maintenue entre mes compagnons et moi, et nos préparatifs commencèrent à l'hôtel d'Antonio. Mais le règlement des dépenses, les formalités de passe-port, les menus détails de malles et de bagages n'étaient pas les difficultés de notre situation. Nos visites d'adieu aux bons Franciscains du couvent du Saint-Sauveur, particulièrement à nos amis les pères Jean et Léonard, notre présence au consulat de France, pour serrer une dernière fois la main de M. Botta et de son chancelier M. Barbier, n'étaient pas des démarches qui dussent nous prendre beaucoup de temps. Notre malheur fut d'avoir trop compté sur le garçon qui nous servait à l'hôtel d'Antonio, et de nous être, en quelque sorte, livrés à la merci de ce rusé serviteur.

Dès notre arrivée à Jérusalem, nos guides Abdallah et Achmet avaient, comme je l'ai dit, pris congé de nous. Pour gagner Beyrouth, nous n'avions plus besoin que d'un conducteur parfaitement familiarisé avec les bonnes étapes, les couvents ou, à leur défaut, les villages arabes, car nous n'avions envie, ni les uns ni les autres, de retomber malades, et, sous aucun prétexte, de coucher, comme par le passé, à

la belle étoile. La scène du désert d'Éphrem était encore palpitante dans mon souvenir.

Le garçon d'Antonio s'était proposé avec une spontanéité, avec une bonne grâce dont nous aurions dû nous méfier. A entendre cet obséquieux Palestin, nous allions faire avec lui un véritable voyage d'agrément : il avait des chevaux pour nous, des mulets pour nos bagages, des tentes pour nous abriter contre le soleil durant nos haltes, nous n'avions omis qu'un détail, celui du salaire. Quand nous abordâmes ce chapitre, au moment de notre départ, le traître, réfléchissant qu'à l'époque où nous étions, les pèlerins n'étaient pas moins rares que les guides à Jérusalem, et comptant ainsi nous prendre au dépourvu, nous demanda une somme exorbitante; vainement essayâmes-nous de marchander, de débattre le prix, d'obtenir un rabais. Tandis que mes compagnons discutaient encore, je m'étais échappé, les priant de ne rien conclure avant mon retour. Cinq minutes après je revenais en triomphe, traînant derrière moi un vieux drogman que la Providence avait, sans nul doute, placé sur mon chemin et dont les offres de services étaient au moins raisonnables. Ce drogman avait nom Bianchi; sous les rides de la vieillesse, il conservait encore la verdeur de l'âge mûr, et quoiqu'il n'eût pas tout le matériel de voyage que possédait, ou du moins dont s'était vanté le garçon d'Antonio, il était suffisamment approvisionné, eu égard à notre volonté formelle de ne passer désormais la nuit qu'entre quatre murs et sous un bon toit.

Si rapides qu'ils eussent été, ces embarras et ces péripéties avaient retardé notre départ; mais nous tenions à quitter Jérusalem ce soir là : nos adieux étaient faits à tout le monde. Le garçon d'Antonio était puni de son surcroît d'avidité, les chevaux étaient sellés et Bianchi n'attendait que nos ordres.

« Hâtez-vous, nous dit le vieux drogman, car d'ici à quelques minutes le soleil sera couché, et l'on fermera les portes qui ne se rouvriront plus qu'à l'aurore de demain.

—A cheval ! répondîmes-nous. »

Et notre petite caravane disparut dans un nuage de poussière.

Félix PIGEORY.

LE MONDE ARTISTIQUE.

Galerie spéciale pour l'Exposition des beaux-arts en 1855. — Tombeau de l'Empereur. — Un trésor à l'ancien hôtel Wagram. — Envois de tableaux et statues aux Musées de France. — Réouverture de la galerie des Antiques, au Louvre. — Le buste de Diderot au foyer du Théâtre-Français. — *Les Catacombes de Rome.* — Buste du prince Napoléon. — Vente de la collection Van Parys. — Tombeaux de Frédéric Soulié et d'Honoré de Balzac. — Les morts de l'Institut. — Funérailles de P. F. L. Fontaine.

On s'occupe beaucoup dès aujourd'hui, dans les hautes sphères de l'administration artistique, du Salon de 1855, qui coïncidera, comme on sait, avec la grande Exposition universelle, dont Paris offrira, dans dix-huit mois, l'imposant spectacle au monde. Les travaux du Palais de l'Industrie, maintenant assez avancés, ne permettent pas de croire que les ouvrages d'art y pourront trouver la place qui leur convient; d'un autre côté l'espace que le Louvre fini doit réserver à ces ouvrages ne sera pas disponible à l'époque en question, si bien que les peintres, les statuaires, les architectes, les graveurs qui ne jouiront pas l'année prochaine du privilége de montrer leurs œuvres au public, étaient menacés d'un sort semblable pour 1855. La sollicitude du gouvernement a heureusement prévu et veut empêcher à tout prix un tel embarras. On parle donc, pour la future Exposition des beaux-arts, d'une construction provisoire encore, mais qui aurait du moins l'avantage d'être spéciale et qui se développerait en forme de galerie, parallèlement à la façade méridionale du Palais de l'Industrie, entre le Cours la Reine et ce monument, auquel il se rattacherait et dont il deviendrait une dépendance, au moyen d'un vestibule ou couloir transversal. Ce projet, à l'état de plan, s'étudie déjà, assure-t-on, de la manière la plus sérieuse.

L'achèvement du Tombeau de l'empereur, aux Invalides, se poursuit au milieu d'obstacles dont l'architecte, malgré son activité et son talent, n'est pas toujours le maître. Il y a quelques semaines, M. le général comte d'Ornano, gouverneur de l'hôtel, ayant voulu se rendre compte par lui-même de l'état du mausolée, est descendu dans la crypte ou reliquaire renfermant l'épée, le chapeau et autres insignes du triomphateur d'Austerlitz. Malgré toutes les précautions prises, cette partie du Tombeau étant au-dessous du niveau de la Seine, des infiltrations se sont manifestées aux parois du reliquaire, et le chapeau de l'empereur présentait déjà, dit-on, quelques atteintes d'humidité. Le général d'Ornano a immédiatement donné l'ordre de transpor-

ter ailleurs ces précieux restes. M. Visconti espère toutefois parvenir à remédier au vice d'une situation que, jusqu'à présent, il n'a pas dépendu de lui de rendre meilleure.

Un bruit a couru ces jours derniers, aux alentours de l'hôtel Wagram, ci-devant résidence du ministère des Affaires Étrangères, maintenant en pleine démolition : on assurait, qu'en démontant la toiture, il avait été trouvé dans les combles, entre les pierres formant l'entablement, une cachette où avait été déposé un trésor en monnaies à l'effigie de Louis XVI, et en billets de banque, parmi lesquels il y avait même des obligations du financier Law. Ce trésor, évalué à la somme de cent soixante mille francs, et dont le dépôt, au lieu où il a été découvert, daterait du temps de l'émigration, aurait été, ajoutait-on, confisqué par *ses inventeurs* qui seraient aussitôt sortis de France. Le bruit enregistré ici sous toute réserve n'est probablement qu'une fable à la suite de tant d'autres imaginées dans des circonstances analogues. Les vieux hôtels sont un peu comme les vieux meubles : la crédulité populaire suppose toujours que la fortune doit y être blottie dans quelque coin.

Sur les fonds provenant de la perception du droit d'entrée au Salon de 1853, vingt-sept ouvrages d'art achetés à divers exposants viennent d'être adressés avec l'autorisation de M. le ministre d'État et de la maison de l'Empereur, à des musées de Paris et des départements. Voici la liste exacte de ces envois :

Au musée du Luxembourg : *le Baiser de Judas*, par M. Hébert ; *saint François d'Assises*, par M Benouville ; *la Fin de l'hiver* (paysage), par M. Français ; *Nature morte*, par M. Monginot ; *les Gracques* (bustes bronze), par M. Guillaume ; *Rembrandt* (buste bronze), par M. Oliva ; *Agrippine et Caligula* (marbre), par M. Maillet ; *la Pudeur cède à l'Amour*, par M. de Bay. — Au musée de Versailles : *portrait d'Abd-el-Kader*, par M. Ange Tissier ; *Vue de Paris* (1852), par M. Navelet ; *Vue de Paris* (1853), par M. Navelet. — Au musée de Rouen : *un Métier de chien* (1851), par M. Joseph Stevens ; *le Mercredi des Cendres*, par M. Alfred Stevens. — Au musée de Lille : *Faucheurs de sainfoin*, par M. Hédouin. — Au musée de Toulouse : *Buffle surpris par un tigre*, par M. Verlat. — Au musée de Strasbourg : *Schlitteurs de la Forêt-Noire*, par M. Brion. — Au musée d'Amiens : *Intérieur d'atelier à Bruxelles*, par M. Van Meër. — Au musée de Tours : *Souvenir d'atelier*, par M. Charles Giraud. — Au musée de Saint-Quentin : *Pâturage en Dauphiné*, par M. Thuillier. — Au musée de Bordeaux : *Étang près l'Ile-Adam*, par M. Jules André. — Au musée de Montpellier : *Paysans ivres*, par M. Knaus. — Au musée de Lyon : *la Madone des Grâces*, par M. Montessuy.— Au musée du Havre : *Tête de Buveur*, par M. Lafond.— Au musée de Lisieux : *Vue prise à Bellevue*, par M. Cibot.— Au musée d'Angers : *Vue de Paris*, par M. Jongkind. — Au musée de Dijon : *le Corps meurt, l'Esprit reste*, par M. Michaud. — Au musée d'Alençon : *les Loisirs de Virgile*, par M. Leman.

Un événement que le monde des arts a accueilli comme une bonne nouvelle a été la réouverture de la galerie des Antiques au Louvre, disposée d'une façon plus commode et classée suivant les règles de la chronologie. Par les soins de M. le comte de Niewerkerke, directeur général des musées impériaux, ces principaux chefs-d'œuvre de la sculpture ont été isolés de manière à pouvoir être étudiés plus complétement. Les statues et bustes des empereurs romains et des personnages de leurs familles ont été rangés par ordre chronologique dans une galerie spéciale.

Les libéralités du gouvernement, les legs des amateurs et les dons des artistes finiront certainement par faire du foyer public de la Comédie-Française un véritable musée. Tout récemment un sculpteur, dont la faveur publique encourage à juste titre les travaux, M. Lescorné, a offert à la Comédie-Française un buste de Diderot, et au sujet de cet hommage, le *Constitutionnel* a publié les judicieuses réflexions qui suivent :

« On sait combien est riche et intéressante cette collection du Théâtre-Français où se trouvent plusieurs œuvres qui figureraient dignement dans un musée. Traversons l'étroit corridor, qui est comme l'antichambre du salon principal, et arrivons tout de suite dans cette pièce où les illustrations des XVIIe et XVIIIe siècles sont réunies.

« Il y a tout d'abord deux bustes par Houdon, qui sont d'une beauté achevée. Ensuite les deux Corneille et Rotrou sont dus au ciseau de Caffieri, statuaire qui n'est guère connu que dans le portrait, mais qui vraiment y excelle. C'est seulement dans la seconde moitié du dernier siècle que ces vivantes sculptures ont été faites, et l'on y remarque un aspect de vérité, d'individualité, qui eût semblé ne pouvoir être obtenu qu'à la vue des modèles. Si héroïque et si romain dans ses œuvres, mais quelque peu courtisan, quelque peu humble dans sa vie privée, Pierre Corneille a de la bonhomie et de la simplicité plus que du génie dans son portrait, qui est d'une superbe facture. Thomas Corneille, dont la facilité était inépuisable, n'a dans ses traits aucune trace d'application ni de fatigue ; à le voir si paisible et si calme, on sent que, s'il lui advient quelque jour une gloire de reflet, il s'y résignera, voilà tout.

« Rotrou, le poëte aux sentiments outrés, aux périodes retentissantes, est fier et presque matamore ; sur son mâle visage se retrouve la noble exagération de ses vers. Voltaire sourit sous sa perruque ; ce n'est pas à l'auteur tragique si fameux, il y a cent ans, que nous songeons en face de ce portrait, et l'on croirait qu'Houdon a deviné que cette gloire factice aurait bientôt disparu. Voyez plutôt dans ce regard si fin et sur ces lèvres minces errer le prodigieux esprit qui a fait *Candide*.

« Inutile d'insister sur les bustes de Regnard et de Crébillon qui n'offrent rien de bien remarquable. Le moins favorablement traité de tous est Racine, dont la physionomie, parfaitement insignifiante, donnerait presque raison aux hardis écrivains qui sont montés à l'assaut de sa renommée et l'ont voulu jeter à bas de son piédestal. Le portrait le plus frappant est celui de Molière, chef-d'œuvre d'Houdon, où se reflète la pensée du grand contemplateur de la nature humaine. Celui qui a fait de l'homme une si savante étude, est loin d'exprimer sur ses traits l'indifférence ou la gaieté ; celui qui a tant amusé nos pères et nous, est sérieux, presque triste. Mais c'est surtout une profonde attention que son regard exprime. Molière est un peintre qui toujours travaille, et toujours son modèle pose devant lui.

« Auprès ou à la suite de ces maîtres, un écrivain d'un brillant esprit vient d'être admis, et ce n'est pas sans justice. Si ce que Diderot a composé pour le théâtre est mort et bien mort, aussi bien que ses élucubrations de métaphysique transcendante, ses lettres et ses opinions sur les arts survivent. »

Diderot et ses amis ne sauraient être surpris que d'une chose, c'est de la place assignée au beau buste de M. Lescorné, entre ceux de Corneille et de Molière. Cette place ne convient à l'auteur du *Neveu de Rameau*, ni au point de vue de sa célébrité, ni sous le rapport de l'histoire. Il y a là un anachronisme contre lequel n'a point cessé de protester en matière de classement et d'art, le savant M. de Clarac. Mais c'est provisoirement, sans doute, que le marbre de M. Lescorné a été posé à l'endroit qu'il occupe ; on ne tardera point à le mettre à son rang, ce qui n'empêchera pas Diderot d'être toujours chez lui.

Les antiquités de la ville Éternelle nous avaient déjà valu un curieux livre de M. Charles Didier : *Rome souterraine*. M. Charles Didier n'avait point, paraît-il, épuisé son sujet, puisqu'en 1851, l'Assemblée législative, sur le rapport d'un de ses membres, et de nos plus éminents archéologues, M. Vitet, votait un important crédit pour la publication de l'ouvrage spécial de M. Perret, intitulé : les *Catacombes de Rome*. Les premières planches de ce remarquable travail viennent de paraître et justifient, de tous points, la confiance dont l'Assemblée législative avait donné une si éclatante preuve à l'auteur. Après les écroulements ou les mutilations des siècles, M. Perret a su retrouver au fond de ces catacombes romaines, dans la poussière ou sous les ruines, de précieuses peintures et d'autres vestiges artistiques, qui, sans ses persévérantes recherches, auraient été perdues pour nous.

M. Auguste Barre termine un buste du prince Napoléon, destiné à être reproduit en marbre.

Dernièrement, a été vendue à Bruxelles la célèbre collection Van Parys, de la famille du chanoine Van Parys d'Anvers, petit-fils de Rubens. Le portrait d'Hélène Formant, seconde femme du grand peintre, était le morceau capital de cette vente à laquelle il avait été envoyé par un allié de la famille, M. le baron de La Coste, membre de la chambre des représentants belges. Ce portrait, d'une admirable exécution, a été disputé et enlevé au musée de Bruxelles par M. le marquis de Hertfort, au prix de 18 200 francs. Parmi les autres tableaux vendus, on a remarqué le portrait d'Isabelle Brandt, première femme de Rubens, adjugé moyennant 4200 francs à M. le docteur Lombard, de Liége ; un Claude Lorrain, payé, il y a trente-cinq ans, 8000 francs par M. Van Parys, est resté à M. Gihoul au prix de 2200 francs. Une copie des *Noces Aldobrandines*, 675 francs, à lord Fitz-Gérald. Un Teniers fatigué, 800 francs à M. Favard, de Paris. Une scène de cabaret de Craesbeke, 2200 francs à M. Piérard, de Valenciennes. Un charmant Isaac Van Ostade, 2200 francs au même. Un Joseph Vernet médiocre, 450 francs. Un Philippe Wouwermans, 6600 francs à M. Favart. Un autre tableau du même, 1500 francs à M. Leroy.

A propos de ce qui a été dit de la première représentation de la reprise de *Clotilde*, dont le produit sera affecté à l'érection d'un monument à la mémoire de Frédéric Soulié, l'un des correspondants particuliers de l'*Indépendance belge*, écrivait il y a peu de jours : « Il est bien vrai que l'auteur des *Mémoires du Diable* repose au cimetière du Père Lachaise sous une pierre provisoire. Cela me rappelle qu'il en est absolument de même pour M. H. de Balzac. Un an environ après le décès de l'auteur d'*Eugénie Grandet*, il avait été question de lui élever un monument dont une souscription aurait fait tous les frais. M. Laurent Jan avait même gravé le plan de ce sépulcre. Cela devait consister très-simplement dans un morceau de marbre auquel le ciseau de Préault aurait donné la forme d'un livre entr'ouvert, et, sur le dos du livre, on aurait

tracé ces mots bien connus : HONORÉ DE BALZAC. — LA COMÉDIE HUMAINE. — Depuis lors, ce projet a été abandonné, j'ignore pourquoi. Mais, puisqu'on songe à construire une dernière demeure pour les restes de Frédéric Soulié, ne pourra-t-on pas prendre sur les droits d'auteur de son collègue de quoi recouvrir aussi ses ossements?

Aux funérailles de Balzac, M. Victor Hugo, parlant devant la tombe qui allait se fermer, avait terminé son discours par cette solennelle image : « L'homme de génie élève son piédestal; les contemporains y placent la statue. »

L'Institut a payé durant cette dernière quinzaine une cruelle dîme à la mort : l'Académie des sciences a perdu M. François Arago et M. Auguste Saint-Hilaire, botaniste d'un haut mérite, qui, depuis longtemps, vivait retiré en province; l'Académie des Beaux-Arts porte le deuil de M. Aristide Dumont, statuaire, et de M. Onslow, compositeur. Quatre fauteuils restent vacants au palais Mazarin; quelles sont les illustrations appelées à s'y asseoir?

Les lignes qui précédent étaient tracées quand soudain les arts ont eu à déplorer la perte d'une autre illustration de notre époque, et il est presque permis d'écrire du XVIII[e] siècle. Mort lundi dernier dans la quatre-vingt-onzième année de son âge, Pierre-François-Louis Fontaine s'était fait connaître et avait pris rang, dès la première République, par le petit monument érigé à la mémoire du général Desaix, et plus tard tant bien que mal réparé sur la place Dauphine. Depuis, la collaboration et l'inaltérable amitié de ce grand architecte et de Percier leur ont valu une célébrité dont je n'essayerai pas d'enregistrer les nombreux titres. Mieux que personne, Louis Fontaine a su prouver par la constance de sa faveur sous tous les régimes, que les artistes peuvent et doivent rester étrangers aux bouleversements politiques. Avant-hier, un de nos confrères, M. A. Tardieu, disait de l'heureux architecte : « Il eut cette bonne fortune de réussir également auprès de l'Empereur, auprès des Bourbons et auprès du roi Louis-Philippe. » J'ai signalé les succès de Fontaine sous la République d'il y a soixante ans. J'ajoute et je m'étonne que M. Tardieu n'ait point ajouté que l'auteur de la rue de Rivoli, de la chapelle expiatoire, de l'escalier du Louvre, fut maintenu par le gouvernement provisoire de 1848 dans les fonctions d'architecte du palais des Tuileries, qu'il remplissait de temps immémorial. Fontaine fut, paraît-il, redevable de cette grâce insigne à sa parenté avec M. Charles Thomas, alors un des rédacteurs du *National*, et je n'hésite point à croire que s'il n'eût de lui-même donné sa démission, il serait mort à son poste, comme un soldat spartiate sur son bouclier.

Quelques détails intimes, touchant cette renommée aujourd'hui descendue dans la tombe, seront peut-être lus avec intérêt.

Louis Fontaine, qui durant plus d'un demi-siècle n'avait point cessé de vivre à la cour, avait, par un étrange contraste, son foyer domestique bien loin des Tuileries et du Palais-Royal. Entre les rues de la Roquette et de Charonne, il existe une voie de communication assez tristement entretenue, qui n'est guère habitée que par des jardiniers. Cette voie, preque inconnue, s'appelle la rue de la Muette, et sur un de ses côtés, au milieu des marais qui la bordent, une porte qu'à ses moulures on suppose dater du temps de Louis XIV, donne accès dans une cour au fond de laquelle se dresse fort modestement une maison, ou plutôt un pavillon élevé seulement d'un étage, pourvu d'avant-corps sur ses quatre faces, et fait, sans aucun style, de moellons et de plâtre. Un jardin assez vaste, auquel on descend par quelques marches disposées à droite et à gauche de la cour, entoure cette construction, qui fut sans doute jadis une de ces *folies*, comme il en reste encore quelques-unes dans le quartier : la Folie-Régnault, la Folie-Genlis, qui avaient autrefois pour sœur la fameuse Folie-Méricourt.

C'est dans ce simple asile dont il était l'unique châtelain que Louis Fontaine, aussi dévoué à l'art qu'au célibat, et n'ayant, pour le servir, qu'un concierge factotum et sa femme, braves gens qui l'ont soigné et qui le pleurent comme un père, a rendu le dernier soupir, lundi, 10 octobre, à cinq heures et quart du matin, emporté par un asthme dont il souffrait depuis longues années. Les deux dernières sorties de l'illustre académicien remontent à environ six semaines. Le 20 août, il était allé à l'Institut; trois jours après, il s'était rendu à une séance extraordinaire du Conseil des bâtiments civils dont il était président honoraire. Au retour, il avait dit :

« Je n'irai plus au Conseil des bâtiments, les escaliers qu'il faut monter me fatiguent, j'arrive toujours à la réunion étourdi et essoufflé. »

Cette longue existence, si pleine de bonheur et de grandes œuvres, a été couronnée par une douce fin. Pendant la dernière semaine, l'asthme, il est vrai, avait redoublé d'intensité, mais le malade n'est resté couché que les vingt-quatre dernières heures, au terme desquelles il s'est endormi de l'éternel sommeil. Les funérailles de Louis Fontaine ont eu lieu au Père Lachaise, avec un grand concours de monde et de célébrités dans tous les genres. Quatre discours ont été prononcés sur la tombe, les deux premiers, par MM. Hippolyte Lebas et Achille Leclère, collègues de l'illustre défunt à l'Académie des Beaux-Arts; les deux autres, par

M. Gauthier, architecte, et par un architecte anglais, membre correspondant de l'Institut de France.

Georges GUENOT.

14 octobre.

PORTRAITS D'ARTISTES.

VIII.

LANTARA.

PREMIÈRE PARTIE.

La forêt de Fontainebleau, si riche en sites admirables, est, comme on sait, le rendez-vous d'un grand nombre de jeunes artistes qui s'y dirigent, la gaieté au cœur, la tête remplie d'un avenir qui à vingt ans leur promet honneur et gloire. Ils viennent demander à cette grande nature, l'inspiration et les études des des chefs-d'œuvre qui doivent, selon leurs espérances, les conduire à leurs premiers succès.

Au commencement du siècle dernier il en était de même dans ces beaux lieux; seulement nos pères prétendent que les artistes y étaient moins nombreux et plus studieux; disent-ils vrai? nous ne savons. Quoi qu'il en soit, chaque année les beaux jours ramenaient alors comme aujourd'hui les touristes sous les beaux arbres centenaires de la forêt.

Vers 1725 ils y rencontrèrent un petit pâtre à la mine chétive, à la physionomie mélancolique qui, timidement s'approchait d'eux pour suivre des heures entières attentivement leurs travaux. Ils le souffraient, car ce pauvre berger se prêtait avec bonheur à placer selon leurs instructions ses moutons dans les endroits où ils ajoutaient au pittoresque du lieu. Aucun de ces peintres ne découvrit cependant, qu'un artiste se trouvait caché sous les haillons du berger qui prenait tant d'intérêt à leurs travaux. Cet artiste, ce berger, était Lantara, le pauvre Lantara, qui vit peindre dans la forêt, et qui devint peintre à son tour.

Quelque furtives que fussent les leçons qu'il sut prendre, elles n'en formèrent pas moins son jugement artistique; car à peine le soleil dorait-il l'horizon, que le pauvre enfant, assuré de ne point être interrompu dans son travail, allait reproduire le site dont il avait la veille suivi l'étude.... Mais c'est lorsque l'approche de l'hiver rappelait l'artiste à son atelier, que Lantara, maître absolu du terrain, travaillait sans relâche, et qu'il s'abandonnait tout entier à sa vocation d'artiste, sans qu'aucune émulation soutînt ses efforts, sans qu'aucune pensée ambitieuse vînt agiter son esprit.

Enfin une circonstance assez singulière révéla au monde artistique ce talent ignoré de tous, même de celui qui le possédait. Par une belle journée de juillet, absorbé dans son travail, Lantara avait oublié chiens et moutons. S'apercevant enfin que les animaux confiés à sa garde s'étaient beaucoup écartés des limites de leur pacage, il laisse papiers et crayons, et court en toute hâte rassembler son troupeau. Sur ces entrefaites, un jeune artiste, attiré par la beauté du lieu, vient s'asseoir précisément à la place que Lantara venait de quitter. Trouvant là des études, il les admire, et s'adressant au berger dont la présence d'un étranger avait hâté le retour :

« Dis-moi, mon ami, où est le peintre qui dessine ici?

— Je ne sais pas, monsieur, seulement il m'a recommandé de veiller sur ses dessins. »

Cependant le jeune homme considérait attentivement les études qui se trouvaient dans le portefeuille : il y rencontrait des beautés d'un style nouveau qui provoquaient son attention, et laissait à chaque instant échapper des paroles de satisfaction.

« Quoi, monsieur, reprit le pâtre tout ébahi, vous trouvez ces dessins véritablement beaux?.. Vous croyez qu'ils sont l'œuvre d'un maître?... Je pense, moi, que vous vous trompez, car ces dessins ont été faits par un de mes camarades, un berger comme moi.

—Tu veux plaisanter, l'ami, répondit l'artiste; dans tous les cas, je gagerais que ton camarade a plus d'esprit que toi.

— Vous croyez? repartit Lantara avec timidité. Eh bien! si je vous disais que c'est moi....

— Toi! oh! c'est trop fort.... Parbleu, continua-t-il, il faut que tu prouves ce que tu viens d'avancer; allons, mets-toi là et travaillons. »

Le pauvre berger, tout intimidé, se met à l'œuvre; néanmoins, l'amour de l'art lui rend

bientôt toute son assurance, et à peine avait-il fini d'indiquer son étude que le jeune homme qui suivait son travail avec intérêt, se découvrant avec respect, lui dit :

« Seigneur pâtre, je vous reconnais pour mon maître; je vous demande pardon : donnez-moi votre main, venez à Paris, je mets à votre disposition tout cē que je possède; en un mot, c'est l'amitié d'un frère que je vous offre. »

Simon-Mathurin Lantara était né de parents très-pauvres qui habitaient les environs de Fontainebleau au commencement du siècle dernier. On ne connaît pas au juste la date de sa naissance ; son éducation avait été celle du pauvre villageois. Enfant des champs, il vivait heureux dans sa belle forêt, entouré de ses moutons et de ses chiens, fidèles compagnons de son enfance; il ne pouvait se séparer de tout ce qu'il avait aimé, et y renoncer en un jour. Mais vaincu par les sollicitations affectueuses de son nouvel ami, il céda enfin et quitta en pleurant la ferme qui l'avait vu heureux si longtemps.

A son arrivé à Paris, son ami le présente à Joseph Vernet dont il était l'élève. Ce grand peintre le reçut avec bonté, lui donna mille encouragements ; il fit plus : afin de produire plus vite un talent qu'il estimait, il peignit dans plusieurs des tableaux de Lantara de spirituelles et charmantes figures.

Tout semblait donc sourire au pauvre berger : en effet, il jouit d'un vrai bonheur d'artiste tant qu'il eut près de lui son ami de la forêt; mais cette douce existence fut bientôt interrompue. Le jeune homme fut rappelé dans sa famille, et Lantara resta seul au milieu d'un monde dont il ignorait jusqu'aux moindres usages. Cependant, grâce à son talent vraiment remarquable, la réputation de notre artiste avait grandi rapidement : aussi montrait-on un grand empressement pour se procurer ses ouvrages. Mais la simplicité de son caractère et son extrême timidité le mirent à la merci de misérables qui, non contents de lui extorquer ses tableaux à vil prix, le dénigrèrent afin d'éloigner de lui les hommes généreux qui auraient pu s'intéresser à son sort.

Dès ce moment la vie de Lantara ne fut plus que misère, sans doute ses manies, ses caprices, et surtout ses distractions qui rappellent celle du bon La Fontaine, vinrent plus d'une fois servir les intentions malignes de ses détracteurs. Il n'était pas rare de le rencontrer à peine vêtu; d'autres fois ses habits étaient mis à l'envers. Soir et matin, on pouvait le voir sur le Pont-Neuf accoudé sur le parapet, contemplant dans une sorte d'extase le lever ou le coucher du soleil.

Ce fut là que se forma sa liaison avec Nivard qui, découragé, réduit même au désespoir par le peu de succès de ses œuvres dont il tirait avec peine un écu, allait se précipiter dans la Seine ! Les cris de Lantara le retinrent sur le bord de l'abîme, car il le reconnut. Lantara le consola de son mieux ; l'engagea à lui montrer le lendemain quelques-uns de ses essais, lui affirmant qu'un bon conseil souvent portait d'heureux fruits.

Nivard fut ponctuel au rendez-vous. Lantara occupait alors une petite chambre rue du Chantre. Grand aussi fut son embarras.... Placer dans un jour convenable le tableau de Nivard n'était pas chose facile; car le peu de meubles qu'il possédait étaient encombrés de cages d'oiseaux qu'il affectionnait avec exagération, et tous ses chevalets étaient chargés d'innombrables études. Il y parvint cependant, et à l'aide de la pointe d'une épingle, il indiqua à Nivard toutes les fautes linéaires qu'il avait commises, et lui expliqua les règles qui devaient l'en garantir à l'avenir. Puis, dans un langage simple et facile à saisir, il l'initia aux lois de l'harmonie et lui fit comprendre enfin les magiques effets de la perspective aérienne. Il fit si bien que Nivard disait à tous qu'il lui avait dessillé les yeux, et que de ce jour datait le talent auquel il dut sa réputation.

HORSIN DÉON.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 503.

Séance du mardi 4 octobre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. PAUL CARPENTIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

M. le secrétaire général donne lecture du

procès-verbal de la séance du mardi 20 septembre dernier dont la rédaction mise aux voix est adoptée.

Le dépouillement de la correspondance comprend 1° deux numéros du journal anglais *the Builder*, dont se charge M. Blondin, rapporteur ordinaire de cette publication ;

2° Une lettre de M. Félix Pigeory, laquelle est renvoyée, d'après son contenu à M. Colombes, trésorier de la Société ;

3° Une lettre de M. de Morgny, mentionnant l'envoi d'une pièce de vers ayant pour titre : *les Champions du devoir*. Cette pièce, après examen, prendra place, s'il y a lieu, dans un prochain ordre du jour ;

4° Une lettre de M. Henri de Sauclières, au sujet des réclamations dont il est injustement l'objet par suite de la signature qu'il a posée, comme faisant partie du comité de rédaction, au bas d'un extrait d'un rapport de M. Horsin Déon. La Société décide à ce sujet que tout article ayant passé par le comité de rédaction, devra, s'il est imprimé, être visé par le membre de ce même comité qui aura fait le travail.

La correspondance étant épuisée, il est passé à l'ordre du jour et procédé à la nomination d'un président et d'un vice-président de la section de photographie. M. Charles Chevalier ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé président de cette section, dont la vice-présidence est confiée par le scrutin à M. Dussauce. M. le secrétaire général est chargé de donner avis de ces nominations à ses deux collègues.

M. Colin, archiviste, remet l'état des documents donnés ou présentés à la Société et remis aux archives pendant le troisième trimestre de l'année. Ce bulletin est lui-même déposé aux archives après la mention qui en sera faite au procès-verbal.

M. Moullard, au nom de M. Malpièce, architecte, donne lecture de la notice nécrologique de M. Coussin, notre ancien collègue.

« Jean-Antoine Coussin, architecte, était, dit notre collègue, l'un des fondateurs et le doyen de la Société libre des Beaux-Arts. Il était l'un des premiers lauréats de la République française ; il remporta le grand prix d'architecture sur un projet de grenier public pour une capitale. Pendant son séjour en Italie il s'appliqua à reproduire par de magnifiques dessins ces admirables monuments de l'art antique qui ornent encore la ville éternelle.

« Revenu dans sa patrie, il cultiva son art avec succès, et soit dans les monuments publics, soit dans les travaux particuliers, il fit preuve d'un talent empreint d'un esprit de sagesse, d'un bon goût remarquable, et d'une intégrité à toute épreuve.

« Enthousiaste de l'art qu'il professait ; sans calculer tous les efforts qu'il en coûte pour mettre au jour et faire comprendre aux autres ce que l'on entend soi-même par la philosophie de l'art ; il entreprit de publier sur ce sujet un livre : *le Génie de l'architecture*.

« Cette pensée l'a dominé sa vie entière ; toute son activité fut employée à l'exécution de cette œuvre, dont plusieurs pages sont excellentes à méditer et donnent de bons exemples à suivre.

« M. Coussin avait consacré à cette publication sa modeste fortune ; dans ses derniers moments il rêvait encore au moyen d'améliorer son œuvre, douce illusion qu'il a conservée jusqu'au tombeau dans l'espoir d'être utile à l'art qu'il avait honoré.

« Notre vénérable collègue faisait partie de toutes les sociétés savantes où l'art et l'artiste se retrouvent sans cesse ; il était membre de la société philotechnique, et faisait partie de la société centrale des architectes de France.

« Partout son caractère bienveillant, modeste et conciliant lui avait mérité l'estime de ses collègues ; aussi depuis que les forces commençaient à l'abandonner, M. Coussin avait-il recueilli le fruit de cette bienveillance qui appelle les sentiments généreux.

« Après une longue et honorable carrière, M. Coussin, entouré de sa famille, s'est endormi dans l'éternité en philosophe et en chrétien. »

Cette notice est renvoyée au comité de rédaction qui devra y faire trouver place dans les Annales de la Société[1].

1. Les Annales de la Société forment actuellement 17 vol. in-8, ornés de planches, gravures, des-

M. Colombe, trésorier, annonce la mort de M. Aulnet-du-Vaultenet, doyen de la section des amateurs, décédé en son château en Bretagne. Cette triste nouvelle est reçue avec des marques de profonds regrets, et M. Bidault est chargé de la notice nécrologique de ce collègue enlevé par la mort.

L'ordre du jour appelle la proposition tendant à l'impression de la liste générale des souscripteurs pour le monument de Daguerre. La Société décide que cette liste prendra place dans les Annales de la Société, et qu'en attendant elle sera transcrite dans le présent procès-verbal. Cette liste est ainsi composée : MM. Delaire, président, 15 fr. ; A. Peron, vice-président, 10 fr. ; Gelée, secrétaire, 5 fr. ; Maillet, secrétaire, 5 fr. ; Colombe, trésorier ; 5 fr. ; Colin, archiviste, 5 fr. ; P. Carpentier, 20 fr.; Gosse, architecte, 6 fr. ; Moultat, 5 fr. ; Aulnet-de-Vaultenet, 10 fr. ; Horsin-Déon, 5 fr.; Thiollet, architecte, 6 fr. ; Honoré pour la famille Daguerre, 300 fr. ; Gerson, 100 fr.; Gosse, peintre d'histoire, 20 fr. ; B. L. D, 700 fr. ; Lequeux, 5 fr. ; Desain, 5 fr.; Dulac, 1 fr. ; Benoist, artiste, 10 fr. ; Ch. Chevalier, opticien, 10 fr. ; Achin, dessinateur géographe, 10 fr. ; Grillon, architecte, 10 fr.; Jazet, graveur, 10 fr.; Ninet Victor, photographe, 10 fr. ; quelques artistes de la manufacture de Sèvres, 20 fr. ; Rollet, graveur, 20 fr. ; Emard, 30 fr.; Edmond Sureau, 10 fr.; un anonyme, 10 fr.; Lefort, fabricant de géoramas, 5 fr.; Ducos, 5 fr. ; Comte Adam, peintre, 5 fr. ; Hubert, potier, 5 fr. ; Louis Adam, peintre, 5 fr.; Plantard, peintre, 5 fr.; Philippe, peintre, 5 fr.; Barras, peintre, 5 fr.; Bourmont, peintre, 5 fr. ; Battura, 5 fr. ; Payen, 5 fr. ; Conty, des Vosges, 5 fr.; Reignier, peintre, 5 fr. ; Lauté, peintre, 5 fr. ; Levasseur, 5 fr.; E. Jazet, 2 fr.; l'abbé Gigou, 2 fr.; Simonné, photographe à Champy, 2 fr.; Priston, 2 fr.; Beranger, de Lyon, 2 fr.; Pepin, de Laval, 2 fr. ; Gourdet père, 1 fr. ; Gourdet fils, 1 fr. ; A. Jazet, 1 fr.; Ch. Moison, 1 fr.; E. Dobrowolski, 1 fr.; Meades frères, photographes, à New-York, tant en leur nom personnel que pour la souscription qu'ils ont ouverte chez eux, 334 fr. 65 c. Total de la souscription, 1804 fr. 65 c.

M. Paul Carpentier donne lecture d'un rapport sur une série du journal *le Musée universel*. Dans son rapport, notre collègue constate quelques articles consacrés aux beaux-arts, et notamment une revue de l'Exposition de cette année, où se trouvent des réflexions justes et même philosophiques. Il fait remarquer les subventions qui étaient accordées avant la révolution de 1848, à cent trente-cinq sociétés scientifiques, artistiques ou industrielles des départements, lesquelles possédaient alors un revenu annuel de 226,145 fr.

Par suite de la section de photographie que la Société vient de s'adjoindre, il est un passage de ce rapport qu'il est bon de citer : c'est la nouvelle de la formation d'une société au capital de 2,000,000 de fr. pour créer un musée photographique, destiné à recevoir les images fidèles, sur la plus grande échelle possible, de toutes les villes, bourgs, villages, cathédrales, églises, temples, sites, monuments en tous genres, et celles des personnages renommés de nos quatre-vingt-six départements. Le rapport de M. Paul Carpentier reçoit l'approbation de la Société, et il est déposé aux archives.

L'heure avancée et le peu de temps que nos collègues ont eu pour se préparer au sujet de conférence mis à l'ordre du jour sont cause que M. le président lève la séance à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 18 octobre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 4 octobre 1853; 2° Correspondance ; 3° Lecture de la Notice nécrologique de Daguerre faite par M. Paul Carpentier ; 4° Lecture d'un article envoyé par un des membres du comité de rédaction ; 5° Discussion générale sur le sujet de conférence ayant pour titre : *Du but moral des beaux-arts et de leur influence sur la société ;* 6° Lecture de la pièce de vers de M. de Morgny ayant pour titre *les Trois soldats* ou *les Champions du devoir ;* 7° Questions diverses.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

sins, et se trouvent chez Johanneau, libraire, rue de l'Arbre-Sec, 15, à raison de 6 fr. le volume.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

—

Séance du 7 octobre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Lecture du procès-verbal de la séance du 16 septembre. M. Dussauce présente quelques observations tendant à faire expliquer le sens du mot critique, employé à tort, selon lui, à l'occasion de l'examen qu'il a fait des excellents articles publiés par le journal *la Patrie*, touchant les mémoires présentés au chef de l'État sur la question des beaux-arts industriels. M. Dussauce n'est en désaccord avec l'auteur de ces articles que relativement aux conclusions. Après ces quelques explications, le procès-verbal est adopté.

M. le président donne connaissance d'une lettre par laquelle l'*Athénée des Arts*, par l'organe de son secrétaire général, envoie plusieurs invitations pour la séance publique du 4 octobre. Ces invitations ont été distribuées. Le président du comité central remerciera l'Athénée des Arts de cette marque de bienveillante confraternité.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre adressée au comité central, par M. Henri Carré, dessinateur, membre de la section des Arts industriels. Cette lettre a pour objet d'appeler l'attention du comité sur une institution récemment fondée en Belgique pour l'encouragement et le développement des arts industriels. Notre honorable collègue nous fait connaître qu'une association s'est formée à Bruxelles sous le patronage du roi, et avec le concours des notabilités de la Belgique, pour encourager et seconder les travaux des artistes industriels. Elle espère atteindre ce but par des expositions publiques, par des concours, et par des achats, aux frais de l'association, des œuvres les plus remarquables pour en former un musée.

Les fonds de la Société sont produits par des actions de 200 francs chacune, et déjà plus de trois cents membres sont inscrits, parmi lesquels on compte des fonctionnaires publics, des fabricants et des artistes.

Une première exposition a eu lieu à Bruxelles pendant toute la durée du mois de septembre; une somme de 50 centimes est perçue pour droit d'entrée pendant la semaine, un franc le jeudi. Le public est admis gratuitement le dimanche.

Les objets exposés sont au nombre de 530; ils sont l'œuvre, le produit ou la propriété de 211 exposants, artistes, fabricants ou marchands. Ces objets sont, pour le plus grand nombre, des dessins modèles pour diverses industries, telles que dentelles, meubles, armes, reliures, porcelaines, typographie, ornements, etc., statues, fontes, arts textiles, etc.

Les concours spéciaux ont été ouverts sur des programmes proposés par le comité directeur. Ces concours donnent lieu à des prix honorifiques et pécuniaires.

Telle est en substance l'intéressante lettre de M. Henri Carré, qui complète cette communication, en déposant sur le bureau le catalogue de l'exposition. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la remarque faite par notre collègue, qui dit, en terminant sa lettre : « Il sera « facile de reconnaître dans cette organisation « l'influence des travaux que le comité central « a si laborieusement préparés, et nous devons « veiller à ne pas laisser nos voisins nous devancer dans l'application de nos propres « idées. Nous avons frayé la route, mais déjà « l'étranger y précède nos pas. »

Il est donné lecture d'un projet de lettre de M. Shaal, ayant pour objet d'appeler l'attention de Son Exc. le ministre des Cultes, sur un travail de gravure destiné à propager, au moyen de cet art, les œuvres des grands maîtres anciens ou modernes, pour la décoration des édifices religieux. Une commission, composée de MM. Brévière, Riester, Hulot, Hippolyte Lazerges et Le Génisel, est nommée pour examiner la proposition de M. Shaal.

M. Louis Garneray a la parole pour rendre compte des résolutions adoptées par la commission désignée pour l'examen d'une autre proposition de M. Shaal, ayant pour objet d'offrir à l'administration de la manufacture de Sèvres des épreuves de planches gravées pour un nouveau système de décoration appliqué aux arts céramiques. La commission, sans repousser absolument le projet de M. Shaal, l'a

invité à s'informer préalablement auprès de l'administration compétente, et de transmettre ensuite les informations à la commission, qui statuera ultérieurement, s'il y a lieu.

La parole est donnée à M. Clerget, pour la lecture du rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Jules Klagmann. Cette proposition avait pour objet de formuler un vœu relativement à la place qui devra être réservée aux œuvres des artistes de l'industrie, dans la grande exposition universelle qui aura lieu à Paris en 1855.

Après deux séances, sous la présidence de M. Victor Paillard, la commission a adopté un projet de lettre à Son Exc. M. le ministre d'État. Cette lettre est soumise au bureau du comité, qui en approuve la rédaction. Le comité décide que le président sera chargé de la faire parvenir, par l'intermédiaire de M. le directeur général des musées impériaux, intendant des beaux-arts de la maison de l'Empereur.

L'heure avancée ne permet pas de donner la parole à M. Marcellin, pour son intéressante Notice sur Saint-Pierre de Rome et Michel-Ange.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du vendredi 21 octobre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 7 octobre; 2° Correspondance; 3° Proposition de M. Le Génisel dans l'intérêt des artistes en général; 4° Lecture d'une Notice par M. Marcellin; 5° Propositions diverses.

L'un des secrétaires,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Le grand succès de la quinzaine a été, au théâtre Lyrique, le nouvel ouvrage de M. Adam, *le Bijou perdu*, avec les débuts éclatants de Mme Marie Cabel, dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro. — *Georges et Marie*, drame de MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, fera couler bien des larmes cet hiver au théâtre de la Gaîté.

MÉLANGES.

15 octobre.

M. Court a été nommé directeur du musée de Rouen, en remplacement de M. Hippolyte Bellangé, démissionnaire.

— Une messe à quatre voix du chevalier Neukom sera exécutée, le dimanche 30 de ce mois, dans l'église de Saint-Mandé, au profit de l'Association des artistes peintres et de celle des artistes musiciens, par une réunion de chanteurs et d'instrumentistes, en tête de laquelle figureront MM. Alexis Dupont, Maurin, de la chapelle impériale, Sabatier, Dufour et Roche. Les offrandes seront reçues à l'église ou chez M. Bolle-Lasalle, trésorier des Associations, rue de Bondy, 60, ainsi que chez les dames quêteuses : Mmes Le Fèvre-Deumier, Félix Pigeory, Chardon jeune, Odiot, à Paris, et Mme Roques, à Saint-Mandé.

— M. Hippolyte Adam, peintre, frère de M. Adolphe Adam, compositeur et membre de l'Institut, vient de mourir à Paris; ses obsèques ont eu lieu à l'église de Chaillot.

— Le prince Napoléon a acheté à M. Sudre les deux lithographies qu'il avait exposées cette année aux Menus-Plaisirs. Son Altesse impériale a bien voulu témoigner à M. Sudre lui-même toute sa satisfaction pour ses deux ouvrages, et en accepter la dédicace.

— M. Edmond d'Ingrande a fait exécuter récemment, à l'hôtel de ville, un quatuor de sa composition intitulé : *la Fête du Bon Dieu*, paroles de M. Émile d'Ingrande.

— On lit dans les journaux de New-York, à la date du 12 septembre dernier : « Notre grand pianiste Gottschalk va se marier, dit-on, à une des *lionnes* de Philadelphie, dont la dot est de 200 000 piastres (1 million de francs).

— M. Xavier Eyma vient de publier, chez M. Giraud, libraire-éditeur, deux volumes sur l'Amérique : ce sont des études de mœurs racontées avec un grand charme. Le premier volume, *les Femmes du Nouveau Monde*, tient de l'histoire par la vérité, et du roman par la manière attachante dont tous les faits sont groupés. Le second volume, beaucoup plus sérieux, ayant pour titre : *les Deux Amériques*, traite de tout ce qui concerne les *Yankies*. L'auteur nous fait tour à tour visiter Boston, Philadelphie et autres principales villes de l'Union; il nous peint les mœurs américaines comme personne ne les a encore peintes; avec lui on entre à vif dans la vie intime, on voyage sur les chemins de fer, on navigue sur les bateaux à vapeur, on loge dans les hôtels, on entre dans les maisons particulières. Quand on a lu le livre de M. Eyma, on peut dire que l'on connaît l'Amérique sans avoir eu la peine de faire le voyage.

L'ASSOCIATION DES ARTISTES

ET

FEU ARISTIDE DUMONT.

Les artistes ont perdu il y a quelques semaines un homme dont la vie tout entière avait été consacrée à la surveillance de leurs intérêts, au développement de leurs travaux et par conséquent de leur bien-être. Honoré, estimé de son vivant, Aristide Dumont a été accompagné à sa dernière demeure par une foule de notabilités, de hautes intelligences, d'esprits d'élite, ses confrères ou ses amis, qui avaient pu apprécier les qualités supérieures qui le distinguaient, et les services par lui rendus aux arts durant les diverses phases de sa laborieuse carrière.

Entre les discours prononcés sur la tombe du très-regrettable académicien, il en est un qui a été et qui devait être plus remarqué encore que les autres, en raison même du point de vue auquel s'était placé son auteur, M. le baron Taylor, dont le nom ne saurait plus aujourd'hui être distrait de celui d'une œuvre qui lui est redevable de sa création et de sa prospérité. Esquissant en quelques traits l'existence si bien remplie d'Aristide Dumont, M. le baron Taylor a naturellement été conduit à parler de l'Association des Artistes et de l'assistance efficace que cette compagnie a trouvée dans le zélé protecteur de tout ce qui pouvait tourner à l'avantage de ses membres.

Sous le double rapport de l'hommage rendu à un noble mort et à une grande entreprise, il nous a donc paru que le devoir autant que la sympathie nous commandait de donner place dans ces colonnes aux simples et touchants panégyriques du président de la vaste association des peintres, sculpteurs, graveurs et autres confrères qui poursuivent avec nous le but de l'amélioration commune. Voici le discours de M. le baron Taylor :

« Les profonds regrets de la perte que nous venons de faire dans l'homme honorable auquel nous rendons en ce moment un dernier et douloureux hommage, seront partagés par les artistes et par tous les membres de l'Association des peintres, qui voient disparaître d'au milieu d'eux un homme de bien, modèle de toutes les vertus privées, et qui, à la fin d'une belle carrière, ne laisse près de lui que de chers et reconnaissants souvenirs.

« Aristide-Laurent Dumont était fils d'un peintre en miniature faisant partie de l'Académie des Beaux-Arts. Aristide Dumont aimait la peinture, et, entré dans l'atelier si célèbre qui donna tant d'artistes distingués à la France, à l'école de David, il mérita d'être remarqué par le maître illustre qui ne prodiguait pas les encouragements. Le père de notre collègue Dumont avait d'autres vues sur son fils. Il ne pensait pas que la pratique de la peinture pût donner une existence heureuse à un jeune homme qui, quoique distingué par son maître, ne faisait concevoir que des espérances. M. Dumont père fit obtenir à son fils une place dans les bureaux des Beaux-Arts au ministère de l'intérieur. La soumission d'Aristide Dumont à la volonté paternelle fut le premier acte qui révéla cette sagesse qui a fait de cet homme honorable un si excellent, un si digne confrère, un ami si sûr et si dévoué.

« La bonne éducation qu'il avait reçue et ses études dans les arts le firent rapidement distinguer et lui méritèrent d'être nommé successivement sous-chef et chef de bureau. Ces

fonctions remises en de telles mains devenaient un bonheur pour les artistes qui trouvèrent constamment en lui un défenseur zélé de leurs intérêts, un judicieux appréciateur de leurs talents, un fonctionnaire dont l'accueil sympathique et la gracieuse aménité semblaient déjà un premier bienfait à tous ceux qui venaient réclamer son appui. Pendant longtemps il fit dans ce ministère l'éducation des directeurs des Beaux-Arts.

« Ensuite, adjoint à M. Mérimée, père de l'écrivain distingué, membre de l'Académie française, il lui succéda dans les fonctions de secrétaire perpétuel de l'école des Beaux-Arts. Là encore l'on retrouva l'administrateur bienveillant: les élèves eurent en lui un père, les professeurs un appui.

« Les nombreux services qu'il rendit aux arts dans ces diverses fonctions lui valurent l'honneur d'être appelé comme académicien libre au sein de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut.

« Tous ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire aimé, savent avec quel empressement il saisissait toutes les occasions de concourir au progrès des idées généreuses. C'est ainsi que, lorsque fut fondée en 1843 l'Association des Artistes, peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, se pénétrant de l'immense utilité d'une pareille institution, il en devint à l'instant même un des plus zélés propagateurs, travailla ardemment à en féconder le principe, et, soit comme président de la commission des comptes, soit comme l'un des présidents du comité, coopéra à ces importants résultats de 300 000 fr. donnés pour subvenir aux artistes, par des pensions ou par des achats d'objets d'art. Et comme ses connaissances étaient précieuses, non-seulement pour le comité des peintres, mais aussi devaient être nécessaires au succès des autres associations fondées sur les mêmes bases, il fit partie de tous les conseils de finances et de surveillance de ces sociétés, qui ont distribué plus d'un demi-million pour secourir les plus nobles infortunes et placé un million et demi qui leur constituent 60 000 fr. de revenu en rentes sur l'État. Soins, assiduité, sollicitude, il mit tout ce qu'il pouvait donner de force et d'intelligence au service de cette belle œuvre, et lorsque les cruelles souffrances de la maladie qui nous l'enlève aujourd'hui paralysèrent son activité que rien ne lassait, il sut encore, comme président honoraire, continuer à lui être puissamment utile par l'étendue de ses lumières et la sagesse de ses avis.

« C'est au milieu de cette belle et glorieuse carrière qui si longtemps pouvait être précieuse aux arts, que la mort le ravit à ses confrères, à sa famille, à ses amis : malgré la douleur qui nous oppresse, nous n'avons pas voulu laisser fermer cette tombe sans un dernier témoignage public de nos profonds regrets : une vie si bien remplie, si paisible dans ce monde est l'image de la douce paix que son âme doit goûter dans un monde meilleur. C'est la seule pensée qui puisse adoucir nos pénibles, nos sinistres, nos éternels adieux. »

Il se peut que notre profond dévouement à l'Association et à la cause des artistes nous abuse, mais dans notre pensée, ce discours de M. le baron Taylor est plus qu'une oraison funèbre; pour la Société à laquelle nous sommes heureux d'appartenir, c'est une page d'histoire.

Alexandre de BAR.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XIII.

A M. Auguste Romieu,

Inspecteur général des bibliothèques de la couronne.

Jaffa, 22 octobre 1850.

Écrite aux bords de la mer de Syrie, sur une plage où le pied victorieux des soldats de Bonaparte a marqué plus profondément l'empreinte des pas de nos ancêtres les croisés, cette lettre effleure, Monsieur l'Inspecteur général, diverses questions de la grande histoire du monde et de nos annales contemporaines, que vous connaissez si bien; elle renferme aussi quelques détails malheureusement incomplets sur la fin si regrettable de votre glorieux père. A ce double titre j'ai l'espoir, Monsieur, que vous me pardonnerez

la liberté que j'ose prendre en vous mettant dans la confidence de mes fugitives impressions de voyageur.

Avant-hier, à la tombée du jour, nous avons fait nos adieux à Jérusalem; mais peu s'en est fallu que, malgré notre impatience de quitter la cité sainte, nous ne fussions contraints d'y passer encore une nuit. Le capitaine Saroldi, M. Chaudé et moi, sous la conduite de notre drogman Bianchi et de ses deux moukres, nous touchions à la porte de Jaffa, quand soudain les agents turcs nous ont barré le passage avec un entêtement qui m'a rappelé celui des habits verts de nos octrois, et des argus de nos frontières. De quoi s'agissait-il? Tout simplement de nos mulets et de leur charge.

Le système de la protection ou de la prohibition, appliqué aux marchandises, n'est guère connu, je crois, en Palestine; ce n'était donc pas pour contraventions aux lois de douanes que la garde turque nous cherchait querelle : elle supposait que les caisses consacrées à nos bagages cachaient des objets précieux, des antiquités ou des reliques qu'on enlevait au pays, quelque chose peut-être comme le tombeau d'Absalon ou le trésor du saint sépulcre.

Nos bagages, cependant, n'avaient rien de suspect; ils se composaient de nos effets, de provisions, d'ustensiles de cuisine pour Bianchi, de livres à mon usage, et, dans un compartiment spécial, de menus souvenirs des lieux que nous avions traversé, de ces attestations matérielles d'un séjour en Orient, que tout pèlerin est tenu d'apporter dans sa patrie : tels que des chapelets en olives du jardin de Gethsémani, des bagues bénies au divin tombeau, des flacons d'eau du Jourdain, des armes, des étoffes de Smyrne, des coquilles et des cailloux sur lesquels les gens de Nazareth exécutent des enluminures qui ne sont pas sans analogie avec les tableaux chinois, des pipes de la Propontide, des narguilés, de l'essence de rose, des bouts d'ambre, des babouches, du Latakié; enfin, mille colifichets, accessoires ou fantaisies de la vie musulmane.

J'affirmai sur ma conscience, j'adjurai Dieu et Allah que nous étions les plus honnêtes touristes du monde, mes déclarations furent vaines, et Bianchi, au désespoir, nous fit connaître qu'on allait procéder au minutieux inventaire de nos malles. En pareille besogne, les Turcs ne vont pas vite; le soleil descendait toujours : quelques instants encore, la porte se fermait, et notre sortie était remise au lendemain matin.

Mais un bruit frappe nos oreilles, et presque aussitôt nous distinguons, au milieu de la poussière, un groupe de cavaliers courant à notre rencontre; c'était M. Barbier, en compagnie d'un de ses collègues du consulat et de trois ou quatre cavas ou gens d'escorte, espèce de garde d'élite dont j'ai eu l'occasion de parler ailleurs. La marque distinctive du cavas, lorsqu'il est à pied, est une grande canne à pomme d'argent, comme celles dont sont ornés aujourd'hui les suisses de nos églises, ou celles que portaient jadis, devant les carrosses de leur maître, les coureurs de bonne maison. Le cavas, à cheval, n'a plus de canne; en revanche, il est armé jusqu'aux dents : sa ceinture est une rutilante panoplie.

Pour mon compte, et plus que personne, j'avais à me féliciter de la rencontre. L'heureux hasard qui nous envoyait M. Barbier était dû à l'oubli du certificat latin que m'avaient, suivant l'usage, délivré les Pères du Saint-Sépulcre, et que quelques heures auparavant, lors de ma dernière visite à M. Botta, j'avais laissé sur une table du consulat. On n'est un véritable pèlerin que lorsqu'on a obtenu ce diplôme, et j'avais failli quitter Jérusalem et rentrer en Europe sans cette pieuse page, dont voici très-exactement le texte :

IN DEI NOMINE AMEN.

Omnibus et singulis præsentes literas inspecturis, lecturis vel legi audituris, fidem notumque facimus Nos Terræ Sanctæ Custos, illustrissimum Dominum Petrum-Mariam-Felicem Pigeory, Parisiensem ædificatorem, Jerusalem feliciter pervenisse die secundo mensis octobris; inde subsequentibus diebus, præcipua Sanctuaria in quibus Mundi Salvator dilectum populum suum, imo et totius humani generis perditam congeriem ab inferi servitute misericorditer liberavit; utpote Calvarium, ubi Cruci affixus, devicta morte Coeli januas nobis aperuit; Sanctissimum Sepulcrum ubi Sacrosanctum ejus Corpus reconditum,

triduo ante suam gloriosissimam Resurrectionem quievit; ac tandem ea omnia Sacra Palestinæ Loca gressibus Domini, ac Beatissimæ ejus Matris Mariæ consecrata, a Religiosis nostris et Peregrinis visitari solita visitasse. Et magna cum devotione in eis Missam audivisse. Et in sanctissimi Domini Nostri Jesu Christi Sepulcro præmissa sacramentali confessione sacro se recreasse synasei.

In quorum fidem has scripturas Officii nostri sigillo munitas, per Secretarium expediri mandavimus.

Datis apud sanctam Civitatem Jerusalem ex venerabili nostro Conventu Sanctissimi Salvatoris, die decimo mensis octobris anno Domini mdcccl.

De mandato Reverendissimi in Christo Patris

Reg. fr. JOANNES

(*Gratis omnino.*)

Ces lettres patentes ont d'autant plus de prix pour moi qu'elles sont un souvenir de mon ami et de mon compatriote le frère Jean.

Un autre service nous fut rendu par M. Barbier, dont la présence et celle de son collègue, les cavas formant le fond du tableau, firent vraiment merveille. Le jeune chancelier garantit aux agents du pacha que rien, dans nos bagages, n'était sujet à inspection ou à reprise, ces bagages étant, pour la majeure partie, des objets à notre usage ou appartenant au consul, et, comme tels, pouvant circuler en franchise. Immédiatement tous les obstacles s'aplanirent; l'autorisation de passer outre nous fut octroyée, à nous, à nos mulets et à nos moukres. Nous ne respirâmes néanmoins que lorsque nous fûmes hors de la porte et en pleine montagne. Ici encore nouvelle contrariété.

Je venais de m'apercevoir que, de tous les chevaux de la caravane, le coursier que je montais était, sans contredit, le plus mal élevé; il se cabrait à propos de rien, et tous les voisinages ne lui étaient pas également agréables : il finit cependant par prendre le pas et marcher d'accord avec la jument de M. Barbier, car le chancelier et son escorte, quoique nous fussions hors d'embarras, avaient voulu nous tenir compagnie quelques instants encore.

Malgré sa jeunesse, M. Barbier était déjà pour moi une ancienne connaissance; je l'avais souvent rencontré, à son début dans le monde, chez un de mes parents; avec les aptitudes qui le distinguaient, il était aisé de prévoir que, rattaché à l'Orient par la Grèce, terre natale de sa mère, et à l'étude des affaires extérieures par les antécédents de son père, qui avait longtemps occupé un de nos consulats au nouveau monde, il aurait tôt ou tard sa place dans les chancelleries.

L'amitié de M. Ferdinand Lesseps, ancien consul de France à Barcelone, en dernier lieu envoyé de la république à Rome, a facilité l'avancement de M. Barbier, qui remplit depuis deux ans les fonctions de chancelier auprès de notre consul M. Botta, dont il est l'élève de prédilection. Vainement M. Botta réitère-t-il à son disciple que le Levant est un délicieux pays qui finira par lui plaire, à lui qui connaît si bien les mœurs, la langue et les divers idiomes de l'Asie, le disciple incrédule n'aspire qu'à son retour en Europe pour se débarrasser de la fièvre, son obstinée compagne depuis sa venue en Syrie; il ne rêve que la France et de calmes labeurs à Paris, dans l'un ou l'autre des bureaux du ministère des affaires étrangères. L'intention de M. Barbier est, en effet, de solliciter un congé au printemps prochain, et, muni de cette autorisation officielle, de fuir à tout jamais la Palestine.

Aux plaintes que j'adressais à mon compagnon touchant la mesure arbitraire dont nous avions failli être les victimes à la porte de Jaffa, M. Barbier répondit que ce n'est pas sans quelques motifs que l'autorité turque en agit de la sorte. Si l'on n'y mettait bon ordre, les ruines de la terre sainte déménageraient pierre à pierre en Occident. La piété pour les uns, l'amour de l'histoire ou de la science pour les autres, une vulgaire curiosité pour le plus grand nombre sont autant de permanentes causes de l'exportation de ces débris.

On m'a montré, sous les murs de Jérusalem, à quelques centaines de pas de la masse de granit et de marbre qu'on appelle le Tombeau des Rois, un sarcophage orné de sculptures et couché au milieu d'un champ. Ce sarcophage, enlevé de la nécropole, aurait été abandonné, aux lieux où il gît encore, par un archéologue étranger qui n'aurait eu que

le temps de se soustraire lui-même aux représailles des émissaires du pacha.

Les autorités de la Palestine sont moins tolérantes, on le voit, que ne l'étaient celles de la Grèce, à l'époque où lord Elgin, ambassadeur de la Grande-Bretagne, faisait démonter pièce à pièce la frise du Parthénon, pour en enrichir le Musée royal de Londres. Quant aux pachas, s'ils défendent aux Occidentaux de mettre la main sur ce qui reste des monuments du passé, ils ne s'interdisent pas, à eux-mêmes, la faculté de fouiller, de remuer ces ruines à toute heure, pour y chercher d'introuvables trésors, ils n'ont aucun scrupule de briser des fûts de colonnes et des colonnes entières pour tirer lucre du plomb, employé en assez grande quantité dans les scellements intérieurs.

Mais l'instant était venu de nous séparer. Je serrai une dernière fois la main de M. Barbier, qui me promit que nous nous reverrions avant peu à Paris, et tandis que le chancelier du consulat de France et son escorte franchissaient juste à l'heure la porte de Jaffa qui se fermait derrière eux, nous poursuivions notre route à travers les montagnes et les vallées qui dérobent la cité sainte aux yeux du voyageur, et au fond desquelles ce soir-là, comme à son ordinaire, Jérusalem allait s'endormir. Le vent frais qui nous venait de la côte, la lune dont la douce clarté argentait le ciel et miroitait sur les cailloux du chemin, donnaient à notre voyage un aspect romanesque et charmant. Ce trajet que l'on m'avait dépeint sous les plus sombres couleurs, était loin de répondre à l'idée que j'en avais d'abord conçue. Les quelques heures de marche qui devaient nous conduire à notre premier repos ne m'auraient pas semblé longues, si Bianchi, par je ne sais quel caprice, n'eût brusquement rompu la ligne que nous suivions à gauche, du côté de la mer, pour nous pousser sur la droite dans l'intérieur des terres, ou plutôt dans d'affreuses gorges formées de poussière et de sable.

Comme nous l'avait promis le vieux drogman, trois heures après notre sortie de Jérusalem, nous touchions à un village d'assez douteuse mine; mais ici les villages se ressemblent à peu près tous, et la nuit pouvait bien d'ailleurs être pour quelque chose dans l'impression fâcheuse que réveillait en nous ce pêle-mêle de cabanes et de ruelles. Au bruit des pas de nos chevaux, les chiens aboyaient, les arabes paraissaient à leur seuil, venaient à notre rencontre, nous regardaient avec une menaçante audace; d'autres accroupis devant leur porte méditaient, dormaient ou fumaient leur chibouck. Après quelques hésitations touchant le choix de l'asile où nous devions passer la nuit, Bianchi nous fit signe de descendre de cheval et nous mena dans une vaste salle voûtée, qui ne tarda point à se remplir quand la nouvelle de notre présence se fut répandue dans le village.

Le drogman étendit à terre ses matelas, nous engageant à y prendre place, tandis qu'il procédait avec les moukres aux préparatifs de notre souper. Cette mise en scène, pas plus que nos costumes, pas plus que nos personnes, n'avait rien d'insolite; c'était cependant à qui nous épierait, à qui nous montrerait du doigt. Sur ces entrefaites, les Arabes qui nous avaient vendu l'hospitalité, et qui, peut-être par une rare exagération de conscience, voulaient nous en donner pour notre argent imaginèrent qu'au milieu de cette foule et de l'étouffante vapeur du tabac nous devions avoir froid. C'est pourquoi, et sans que ce damné Bianchi songeât à intervenir, on alluma sous cette voûte, percée d'une seule ouverture en guise de porte, un immense feu de bois vert. La fumée qui s'échappait de ce brasier remplit bientôt cet antre qui était, tout me porte à le croire, une sorte de caravansérail ou kan, accessible au premier venu. Les chauves-souris asphyxiées tournoyaient au-dessus de nos têtes, et tombaient sur nos matelas, si bien que ce que nous prîmes ce soir-là pour du sommeil sur les méchantes couches de Bianchi fut à coup sûr un évanouissement.

Le lendemain, dès la pointe du jour, je revins à moi au vacarme d'une querelle engagée entre mes compagnons et les Arabes, touchant le prix qu'ils réclamaient en échange de leurs mauvais offices. Tout bien calculé, il nous parut prudent de donner à ces amphytrions de rude espèce, le nombre de piastres qu'ils exigeaient; mais, hors de cette caverne, nous signifiâmes à Bianchi qu'il eût désormais à convenir d'avance du prix de nos gîtes, et

nous remontâmes à cheval pour ne plus nous arrêter qu'à Ramlah.

Au demeurent la fortune ne nous souriait guère. Cette nuit passée à couvert, mais sous quel abri grand Dieu! me confirmait médiocrement dans la détermination que nous avions prise de ne plus coucher à la belle étoile. Chemin faisant nous tenions conseil à ce sujet, lorsque Bianchi qui n'était jamais étranger à la conversation nous interrompant :

« Plaignez-vous, dit-il, après l'exploit que vous venez d'accomplir ! Savez-vous bien dans quel endroit vous avez séjourné depuis hier au soir jusqu'à ce matin? »

Je me souvins alors que, contre mon habitude, je n'avais point encore demandé, pour l'écrire sur mon carnet, le nom du dernier endroit où nous avions été reçus.

« Cet endroit, continua Bianchi d'une voix de triomphateur, est le village d'Abou-Gosch, et, par Mahomet ! on ne voudra jamais croire à Ramlah, à Jaffa, au Mont-Carmel, à Beyrouth, que vous avez eu le courage de vous arrêter et de dormir dans ce repaire de bandits. »

Disant cela, le drogman se frottait les mains, nous regardait d'un air narquois, en un mot paraissait ravi de la surprise qu'il nous causait. Abou-Gosch est un mot terrible en Syrie, bien que, depuis quelques années, l'effroi qu'il inspirait se soit fort atténué.

Abou-Gosch est le nom du chef d'une des plus anciennes et des plus illustres familles du pays dont le village en question a été, de temps immémorial, la résidence et l'apanage. Ce village, appelé par quelques auteurs Kiriath-el-Enab, *ville du raisin*, puis Jérémie, du nom d'Ibrahim-Abou-Gosch, n'est plus connu maintenant que sous la dénomination d'Abou-Gosch, consacrée d'ailleurs par les récits du vicomte de Chateaubriand et de M. de Lamartine. Le cheik Ibrahim-Abou-Gosch avait succédé à son frère Ibals-el-Rouman mort au commencement de 1831 en revenant de la Mecque et comme lui, donnant au vol les apparences chevaleresques de la guerre, il avait répandu au loin dans la contrée l'épouvante de ses spoliations et de ses crimes.

Peu après avoir recueilli l'héritage du défunt El-Rouman, le redoutable détrousseur était tombé au pouvoir d'Ibrahim-pacha qui lui avait infligé le juste châtiment de ses forfaits en l'envoyant aux galères de Saint-Jean d'Acre. Plus tard, la situation de ce même Ibrahim étant devenue fort critique, par suite du soulèvement de la Galilée et du siége qu'en 1834 Kasim-Achmet de Naplouse était venu mettre devant Jérusalem où il le serrait de près, Mehemet-Ali, pour sauver son fils, n'hésita point à briser les chaînes du prisonnier qu'il combla, en outre, de cadeaux et d'honneurs. Rendu à la liberté, Abou-Gosch ne songea qu'à réparer le temps qu'il avait perdu sur les galères de Saint-Jean d'Acre; ses extorsions furent, s'il est possible, plus nombreuses et plus sanguinaires encore que par le passé. Malheur aux pèlerins qui s'aventuraient sur ses terres ! On ne savait comment délivrer la province de ce fléau, lorsqu'un jour le cheik farouche s'étant pris de querelle avec un de ses voisins, Mehemet-pacha, gouverneur de Jérusalem, et depuis ambassadeur à Londres, eut l'idée de mettre à profit la discorde survenue, pour se débarrasser des deux antagonistes d'un seul coup. Invitation fut expédiée à Abou-Gosch et à son adversaire d'avoir à comparaître devant le pacha pour qu'il vidât amiablement le différend. Maître de ses ennemis, Mehemet les fit aussitôt charger de chaînes, et Abou-Gosch fut jeté dans les cachots de Belgrade où il est encore. Le cheik actuel du village est le neveu d'Abou-Gosch : c'est un homme de mœurs fort douces, surtout quand on le compare à son oncle.

Le trajet d'Abou-Gosch à Ramlah est d'environ six heures ; mais la route est quelque peu abrégée par le riant spectacle d'une végétation qui, çà et là, renaît et se développe. Il pouvait être une heure de l'après-midi quand nous frappâmes à la porte hospitalière du couvent des pères latins établi depuis des siècles dans cette cité, qui n'est pas moins riche en souvenirs historiques et religieux que Jaffa, Tyr, Sidon et autres points plus importants de la côte. Le supérieur nous reçut comme ses enfants, et des rafraîchissements nous furent offerts tandis qu'on préparait notre repas et les chambres où nous devions passer la nuit

Le couvent des pères de terre sainte, qui a remplacé la maison de Nicodème à qui l'église

est dédiée, domine de beaucoup toutes les habitations environnantes; il est pourvu, comme ceux de Jérusalem, de terrasses hautes et spacieuses d'où l'on jouit du plus admirable panorama. Je n'entreprendrai pas la peinture de ce beau spectacle; je dirai seulement que, dans la soirée du même jour, méditant et prenant le frais sur un de ces pittoresques belvédères, je pus, autant que le jour me le permettait encore, contempler tout à mon aise les traits d'une belle musulmane, qui, d'une terrasse inférieure à la mienne, excitait contre moi un de ces affreux chiens dont l'Orient seul a le privilége de perpétuer la race. La sympathie que j'inspirais à ma voisine me confirma dans cette opinion que les femmes d'Asie ne sont peut-être pas aussi malheureuses qu'on le croit, de l'état d'esclavage et de captivité dans lequel nous nous persuadons qu'elles vivent.

Le père supérieur, avec lequel j'ai eu de longs entretiens m'a donné, sur sa résidence et sur l'ordre dont il fait partie, de précieux renseignements. Grâce à ce bon religieux et à quelques recherches ultérieures, je sais maintenant que cette Ramlah, située aux confins de la plaine de Sarons, est la Rama ou Ramatha des Écritures que l'on suppose aussi être l'Arimathie du Nouveau-Testament, patrie du disciple Joseph qui embauma le Christ; suivant un géographe ottoman, Aboulfeda le khalife Soliman, fils d'Adalmelik, aurait fondé, en 716, cette ville appelée aujourd'hui par les Arabes Ramleh, *sable*.

Les auteurs, de même que les pèlerins, ne s'accordent pas dans la description des monuments qui restent à Ramlah : ce que les uns prennent pour une citerne dépendante du couvent, entourée d'une sorte de portique dont une vingtaine d'arcades subsistent encore avec des vestiges de peinture, débris qui ne sont pas sans rapport avec les cloîtres de Pise, de Pavie, de Rome, de Florence, et que l'on attribue comme toujours à l'impératrice Hélène, sont considérés par d'autres comme appartenant à un édifice postérieur, c'est-à-dire à l'église des Quarante-Martyrs. La tradition rapporte, en effet, que ce temple fut bâti pour recevoir les dépouilles des soldats de la douzième légion, qui, n'ayant pas voulu sacrifier aux idoles, furent exposés nus, au cœur de l'hiver, sur l'étang de Sebaste, en Arménie. Au moyen âge, les templiers gardaient ce saint asile, transformé plus tard en mosquée. L'église principale était à plus de cent marches au-dessus du sol, trente degrés conduisaient à la crypte ou chapelle souterraine jadis enrichie de fresques et où l'on pense que les croisés trouvèrent la sépulture.

Les chevaliers de la première croisade entrèrent triomphalement à Ramlah en 1099 ; ce fut encore sous les murs de cette ville et pendant que Beaudoin Ier, frère de Godefroi, occupait le trône de Jérusalem, que se livra une sanglante bataille qui coûta aux chrétiens les comtes de Blois et de Bourgogne, et où furent faits prisonniers Harpin, comte de Bourges et le connétable Conrad.

Deux cent cinquante ans après, vers le m lieu du XVe siècle, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en mémoire du trépas de son haut et puissant prédécesseur, et aussi en compensation d'un engagement qu'il n'avait pu tenir, fonde à Ramlah un hospice pour les malades et les pèlerins, dont la chapelle fut placée, par ses ordres, sous l'invocation de Joseph d'Arimathie. M. le baron de Barante dans son *Histoire des ducs de Bourgogne* raconte la fameuse cérémonie du Vœu du Faisan. Par ce vœu, fait en grande pompe dans un banquet à Lille, le vassal redouté de Louis XI, qui ambitionnait le titre de roi de Jérusalem, jurait de prendre la croix, de délivrer ou de venger la terre sainte, comme avant lui l'avaient délivrée ou vengée Godefroi de Bouillon, Louis VII et saint Louis. Il était plus facile de formuler que de tenir une promesse semblable. Après des ajournements multipliés, Philippe, mis solennellement en demeure de remplir son serment par le pape Pie II et son délégué, l'évêque de Ferrare, répondit par un simulacre belliqueux, et je trouve, dans un curieux ouvrage de M. Georges Guénot, la fin de cette histoire du Vœu du Faisan. L'auteur de la *Dernière Croisade* s'exprime ainsi :

« Le 20 mai 1464, fête de la Pentecôte, la petite armée, sous les ordres de Baudouin et d'Antoine, bâtards de Philippe le Bon, mit à la voile au port de l'Écluse, pour se rendre à

sa destination ; pendant neuf mois on n'entendit plus parler d'elle. Cette vaine démonstration n'empêcha pas les progrès du Grand-Turc ; Pie II, craignant que si on ne l'arrêtait pas, Rome suivît Constantinople dans le néant, enjoignit au duc de Bourgogne de réunir en hâte toutes les forces dont il pouvait disposer, et de le venir joindre à Ancône, rendez-vous général de la croisade.

« A la fin du mois de février 1465, après un inutile séjour dans la Méditerranée, et ayant été atteinte de la peste, la flottille, partie de l'Écluse, avait touché les côtes de Marseille dans le délabrement le plus complet. Les vaisseaux furent abandonnés au port, et de ces deux mille combattants, qui reprirent par terre le chemin de leur pays, cinq cents, à peine, revirent le sol de la Flandre.

« Telle est l'histoire de la dernière croisade et de ses suites en Europe : elle commença dans un banquet à Lille, occupa trois papes et un duc, nécessita une diète et un concile, réveilla toutes les ambitions, galvanisa toutes les sympathies, ébranla l'Orient du bruit de ses préparatifs, fit tressaillir Mahomet II dans sa mosquée, et s'éteignit misérablement sur le rivage d'Ancône. On parla de cette prise d'armes pendant quinze années ; on s'en souvient à peine aujourd'hui[1]. »

Par un des impénétrables décrets de la Providence, à sept ou huit siècles d'intervalle, au même lieu, et sinon pour les mêmes causes, au moins par la même destinée des armes, les paladins du moyen âge et les grenadiers de Bonaparte se sont donnés la main dans la tombe. Pendant l'expédition de Syrie, héroïque épisode de la campagne d'Égypte, le couvent latin était devenu le bivouac, et son église l'hôpital de nos troupes : « L'armée, dit Berthier[2], couche le 11 ventose à Esdodec et le 12 à Ramleh, village habité en grande partie par des chrétiens ; elle y trouve des magasins de biscuits que l'ennemi n'avait pas eu le temps d'évacuer. » Tous les soldats français morts à Ramlah ont été inhumés aux lieux où reposaient déjà les restes des croisés, leurs pères. Je ne dois pas oublier de dire que la ville, outre ses mosquées, renferme un couvent grec.

Dans cette maison des pères de terre sainte, la présence d'un pèlerin, objet comme nous de la tendre sollicitude des religieux, nous a, je l'avoue, quelque peu diverti. Ce voyageur aux manières assez bizarres, était un prêtre belge de très-récente ordination, car tout, dans sa personne et dans ses propos, révélait une jeunesse extrême : à l'entendre, et sauf la traversée des côtes d'Europe à celles d'Asie, il était venu à pied du fond de son pays, et il déclarait vouloir parcourir de même toute la Palestine. Pour ce touriste, l'itinéraire commençait à peine, et déjà ses tablettes étaient surchargées de notes, écrites dans un français impossible, et déjà les aventures qui lui étaient survenues, les périls qu'il avait affrontés, les attaques dont il avait failli être victime auraient suffi à défrayer un voyage au long cours. Un soir, entre autres, affirmait le jeune lévite, surpris par les Arabes, qui en voulaient non à ses jours, mais à sa bourse, il avait glissé sa petite fortune dans ses bottes, et les voleurs auraient eu l'indélicatesse de lui couper les jambes, pour ne point se donner la peine de lui tirer ses chaussures, si, par je ne sais quel miracle, ses clameurs ne l'eussent délivré de la société des bandits et des désagréments de l'amputation. L'ecclésiastique belge ne discontinuait le récit de ses histoires que pour nous lire des fragments de son agenda. Je saisis l'instant où il tournait le feuillet pour couper court à cette lecture qui provoquait chez nous des bâillements nerveux.

« M. l'abbé, lui dis-je, j'ai une bonne nouvelle à vous apprendre : vous trouverez à Jérusalem, au couvent du Saint-Sauveur, un ami, un Flamand, le père Léonard, qui sera certainement enchanté de votre visite et que la communication de vos notes instruira et édifiera au plus haut point. »

Que le père Léonard ne m'en veuille pas trop d'un tel subterfuge ! Il faut passer beaucoup de choses aux voyageurs, surtout aux voyageurs en détresse.

Ce matin, mercredi, après une nuit excellente, grâce aux chambres bien closes et aux bons lits des pères latins, nous avons quitté

1. *La dernière Croisade*, par M. Georges Guénot, chap. XII, page 293 et suiv — In-18. Bruxelles, Hauman, 1845

2. *Relation de l'expédition d'Égypte*, etc., page 54.

nos hôtes laissant, suivant notre habitude, dans le tronc de la communauté, l'équivalent de ce que nous aurions payé dans un confortable hôtel. Le ciel était magnifique et je remarquai, non sans un vif sentiment de plaisir, que, plus on avance vers la côte, plus on respire à l'aise. Le paysage d'ailleurs s'embellissait à chaque pas, et, comme on ne compte guère que quatorze à quinze kilomètres de Ramlah à Jaffa, nous fûmes bientôt au milieu de massifs d'orangers, de citronniers, de palmiers, de figuiers, de pommiers et autres arbres à fruits variés par des bouquets de grenades aux couleurs vermeilles, par des touffes de tubéreuses à la pénétrante odeur, avec des haies de nopals formant bordures de chaque côté de la route. Ce verger, où les fruits le disputent aux parfums, resplendit au soleil et se développe comme un large collier d'émeraude aux alentours de la ville. L'imagination se promène sous les frais ombrages de ces Jardins de Jaffa, avec le chantre de la Jérusalem et l'historien des croisades; avec Le Tasse et Michaud, avec le roi Richard et cette autre enchanteresse qui était la veuve de Guillaume des Deux-Siciles, la séduisante reine Bérengère.

Tout d'un coup l'astre qui éclairait ce magique spectacle se voila de nuages et le firmament se fondit en eau. Bianchi, en véritable égoïste et sans mot dire, accélère le trot de son cheval; nous suivons son exemple, mais déjà nos manteaux ne nous protégeaient plus.

Jamais nous n'avions assisté à un pareil déluge depuis que nous étions en Orient, et nous ressemblions à de vrais fleuves, lorsque, heurtant tout sur notre passage à travers le marché de Jaffa, plein d'approvisionneurs et de bêtes de somme, suivant au galop les ruelles étroites où les jambes de nos coursiers plongeaient dans l'eau et dans la fange jusqu'aux jarrets, tandis que nos têtes fléchissaient sous les cataractes des gouttières, nous atteignîmes enfin le seuil de l'établissement des pères de notre communion. Sur cette porte se lit en latin et en français une instruction prévenant les voyageurs que la maison ne donne l'hospitalité gratis que pendant trois jours.

Un tel avertissement me causa d'abord une impression pénible, qui toutefois disparut lorsque, ayant été conduit devant le père supérieur, qui était un Espagnol, j'acquis la preuve que non-seulement il ne savait pas un mot de notre langue, mais encore que le surplus des religieux était plongé sous ce rapport dans une ignorance aussi profonde que celle du chef. Abandonné à mes seules ressources, mon embarras eût été grand; mais le capitaine Saroldi, aussi familiarisé avec l'espagnol qu'avec l'italien, son idiome maternel, eut l'obligeance de nous servir d'interprète, et les plus cordiales relations s'établirent aussitôt entre le supérieur et nous.

Le couvent des pères latins, à Jaffa, quoique de construction moderne, présente l'aspect d'une forteresse; si l'ordre qui l'habite est sans crainte dans le présent, redouterait-il quelque chose de l'avenir? Cette lourde construction, faite de matériaux des temples païens ou musulmans apportés de Césarée, se dresse sur une hauteur, à l'endroit même où l'apôtre Pierre reçut l'hospitalité du corroyeur Simon; aussi l'église a-t-elle été mise sous le vocable du premier disciple de Jésus.

Jaffa est considérée comme une des plus anciennes villes du monde : la Bible la désigne sous le nom de Joppé; il se pourrait qu'elle fût redevable de sa fondation à Japhet, second fils de Noé, qui, lui-même, aurait construit l'arche sur sa plage; depuis elle assista aux vengeances et aux conquêtes des Machabées. Les Grecs donnèrent à Jaffa la dénomination de Yaffo, puis de Joppé; les profanes empruntent son étymologie à Jope, fille d'Éole et femme de Céphée. Pline, confirmé par saint Jérôme, écrit que ce fut sur le rivage qu'Andromède, exposée au monstre et délivrée par Persée, fut attachée au roc dans les flancs duquel on reconnaissait encore, de son temps, la trace du scellement des chaînes.

Josèphe nous apprend que Joppé, prise et brûlée par Cestius, durant le siége de Jérusalem, fut, pour ses persévérantes pirateries, réduite une seconde fois en cendres par les Romains. Le vainqueur érigea, au sommet de la ville détruite, une acropole capable de l'écraser si jamais, renaissant de ses décombres, elle inquiétait ses maîtres. Baudouin I[er] fortifie Joppé, Saladin s'en empare; depuis le moyen âge, elle a subi les vicissitudes et les

dominations les plus diverses. La Jaffa actuelle, que les Arabes nomment Yaffa, date tout au plus d'un siècle et demi; elle s'élève sur le bord de la mer, au versant d'une colline dont la partie supérieure est couverte par les ruines d'une forteresse, probablement celle de l'occupation romaine : la muraille qui l'enveloppe ne s'ouvre qu'en face de la côte à laquelle aboutit son unique porte. Les deux couvents grec et arménien ont la charge et les profits du lazaret.

Quoi qu'il en soit, l'orage qui avait salué notre entrée dans la ville n'obscurcissait plus l'horizon; le ciel avait repris sa pureté et son éclat. Reposés et raffraîchis, nous nous fîmes conduire chez le consul de France, que les récits de Chateaubriand et de M. de Lamartine nous donnaient le plus grand désir de connaître. Le seigneur Damiani nous reçut avec beaucoup de prévenance, comme il reçoit, en général, tous les Européens; mais quand M. Ernest Chaudé et moi nous eûmes décliné nos titres de Français et de compatriotes, l'affabilité du vieillard se changea en transports d'allégresse, et sa compagne se mit de moitié dans l'expansion de ses sympathies. La salle où nous nous trouvions était meublée à l'orientale; on n'y voyait qu'un guéridon, un divan circulaire et des nattes couvrant le sol. Le consul nous avait invités à nous asseoir, des raffraîchissements avaient été apportés, et un serviteur était allé en toute hâte prévenir le fils du maître.

Rapprochant le souvenir de mes lectures du tableau qui s'offrait alors à mes yeux, j'ai pu me convaincre qu'il n'y a rien d'exagéré dans les peintures qui ont été faites de ce singulier personnage. Damiani est presque nonagénaire; il se vante d'avoir assisté à l'expédition de Syrie, comme l'attesterait, au besoin, le tricorne des braves de la 32ᵉ demi-brigade, qui lui sert de coiffure : le surplus de son accoutrement est comme son langage, mi-partie musulman et européen, il ressemble assez, en un mot, à ces Turcs d'opéra, inventés par un contemporain, dont le nom restera à jamais célèbre dans les fastes du carnaval. La femme du consul est une Beaucis du Directoire, qui, très-volontiers, découvre ses épaules, et dont la chevelure, pailletée de piastres et de sequins, carillonne au moindre mouvement, comme les sonnettes d'une mule de Castille.

L'originalité du couple Damiani, sa persistance à ne point s'habiller comme tout le monde, lui avaient causé un grand préjudice sous la dernière monarchie. Le consul avait été mis à la retraite, et il ne pouvait se consoler de son inaction, lui qui, depuis plus de soixante ans, avait subi l'épreuve de tous les régimes sans être meurtri par aucun. Survinrent les événements de 1848. Le vieux consul se rappela que M. de Lamartine, alors membre du gouvernement provisoire et ministre des affaires étrangères, avait jadis été son hôte; il écrivit au successeur de M. Guizot, lui exposa ses griefs contre le gouvernement déchu, et obtint réparation entière; car non-seulement la chancellerie de Jaffa fut derechef confiée à ses soins, mais encore son fils fut pourvu de fonctions semblables à Ramlah.

Précisément ce fils Damiani accourait vers nous; c'est un homme de trente-cinq à quarante ans, d'une santé parfaite et d'une excellente mine, dont la tenue est de tous points irréprochable, et qu'à son embonpoint, couronné d'un volumineux turban, on prendrait moins pour un représentant des intérêts occidentaux que pour un pacha. M. Damiani fils a paru, comme son père, enthousiasmé de notre visite, et peu s'en est fallu qu'après les demandes les plus pressantes et dans leur désir de nous faire les honneurs de leur table, il ne nous retinssent captifs chez eux.

Mais nous étions attendus au couvent, force nous fut de prendre congé de la famille Damiani, en lui exprimant tous nos regrets de ne pouvoir accepter son invitation, et en lui donnant l'espoir que nous reviendrons demain, espoir qui n'était que sur nos lèvres, car demain, dès l'aube, nous serons en route pour le Carmel.

Ai-je besoin de répéter, après tant d'autres, ce qui se dit de notre consul à savoir que ce nom de Damiani n'est que la traduction, le travestissement de celui de Damiens qui, dans l'opinion de certaines personnes, serait son aïeul? Pour des motifs qu'il est aisé de comprendre, je n'ai point osé aborder un

tel sujet avec notre agent à Jaffa; mais en ce qui concerne la descendance directe, je n'hésite pas à m'inscrire en faux contre la dernière version. Voltaire écrit : « Le père, la femme, la fille de Damiens, quoique innocents, furent bannis du royaume, avec défense d'y revenir sous peine d'être pendus. » Damiens n'avait donc pas de fils; mais l'auteur du *Siècle de Louis XV* ajoute : « Tous ses parents furent obligés, par le même arrêt, de quitter leur nom de Damiens, devenu exécrable. » Il se peut alors que le reste de la famille ait volontairement partagé la proscription du père de la femme et que le Damiani d'à présent soit non le petit-fils mais l'arrière-cousin du criminel.

Une autre opinion non moins erronée est, à mon avis, celle qui fait de Robespierre un parent de ce même Damiens, sous prétexte du changement de nom décrété par la justice, et au moyen d'une contraction des prénoms de Robert-Pierre d'où serait sorti Robespierre. A la vérité, Damiens comptait parmi ses prénoms celui de Robert, mais il avait cela de commun avec beaucoup de braves gens, et le voisinage du lieu de naissance ne confirme en rien cette hypothèse. C'est encore Voltaire qui dit : « Un misérable de la lie du peuple nommé Robert-François Damiens, né dans un village auprès d'Arras, avait été longtemps domestique à Paris dans plusieurs maisons[1]. » Maximilien Robespierre était né à Arras même, en 1759, deux ans après le supplice de Damiens; son père était un avocat assez distingué du barreau d'Arras, et l'évêque, Mgr de Conzié, avait présidé à son éducation. De tels rapprochements peuvent être ingénieux, mais l'histoire les réprouve.

N'ayant pu nous retenir chez son père, le consul de Ramlah a voulu nous reconduire jusqu'au couvent, et sur la route il nous a montré la porte par laquelle les Français entrèrent dans Jaffa, porte qui est aujourd'hui murée comme celle que doivent franchir à Jérusalem les libérateurs du saint sépulcre; un peu plus loin, il nous a indiqué le caravansérail où le général en chef Bonaparte, pour rassurer ses soldats, toucha les tumeurs des pestiférés.

Au seuil du couvent, une main serre la mienne, et je reconnais un compatriote, M. le docteur Arth, de Strasbourg, que nous avions rencontré lors de notre débarquement à Beyrouth, et qui nous avait devancés de quelques jours dans notre itinéraire, parce que son intention était de pénétrer dans les montagnes du Liban. Grande a donc été ma surprise de retrouver M. Arth à notre avant-garde, quand je le croyais loin derrière nous. Quelques mots d'explication ont dissipé mon étonnement.

Le docteur Arth, protestant aussi zélé que notre jeune abbé de Ramlah, était un catholique fougueux, voyageait, sa Bible à la main, comme l'autre son bréviaire et ses tablettes sous le bras. Dans ses excursions au Liban, M. Arth avait pu se convaincre par lui-même du belliqueux état de ces contrées. A son arrivée à Damas, les événements s'aggravaient aux alentours et surtout à Alep, si bien que descendu à l'hôtel de Palmyre, où nous avions logé nous-mêmes, il avait été effrayé comme ses voisins par les contes du maître de l'établissement. Le rusé logeur, usant d'un de ces stratagèmes qui sont le nerf du commerce, avait exagéré, au lieu de les amoindrir, les craintes des nombreux pèlerins réunis sous son toit.

Mais finalement le docteur et ses compagnons, las d'attendre, voyant empirer les choses et ne pouvant obtenir de l'autorité une escorte capable de les défendre s'ils poussaient en avant, s'étaient décidés pour la plupart à revenir sur leurs pas. Quant à lui, M. Arth, il avait regagné Beyrouth, d'où il se proposait d'aller en suivant la côte jusqu'à Jérusalem. Pour comble d'heureuses chances, le docteur protestant avait une commission à mon adresse : M. Alphonse Durighello, qu'il avait vu à l'hôtel de Palmyre, en compagnie de M. Lautour, l'avait prié de me remettre un paquet renfermant la copie de deux lettres écrites jadis par son père, consul général à Alep, au diplomate son supérieur, le plénipotentiaire de l'Espagne à Constantinople, et ayant trait à la mission de l'adjudant général Romieu. Ces lettres, que je reproduis, prouvent que le voyage du général excitait alors à

1. *Précis du siècle de Louis XV*, Œuvres complètes, tom. XXI, chap. XXXVII, page 364, in-8. Paris. Dupont, 1823.

un haut point la curiosité des principales puissances de l'Europe.

A Monsieur le baron Ignace de Corral Wolliny, *chargé d'affaires de S. M. Catholique à Constantinople.*

Alep, 5 août 1805.

Malgré toutes mes recherches sur l'objet du voyage de M. l'adjudant général Romieu depuis le jour de son arrivée à Alep, jusqu'à celui de son départ, qui a eu lieu avant-hier, et qu'on présume pour Bagdad, je n'en ai rien pu découvrir de positif. On avait d'abord répandu qu'il venait remplacer M. Coranoz, commissaire de l'empire français dans cette ville, et, voyant que cette nouvelle ne prenait point de crédit, on a ensuite débité qu'il devait demeurer quelques mois à Alep; mais, après un séjour de vingt-un jours, il est parti à l'improviste ayant pris pour interprète M. Outré, fils d'un médecin français établi à Bagdad.

L'opinion commune est cependant que la mission du général est pour la Perse; si, dans la suite, je parviens à découvrir quelque chose de plus positif à cet égard, je m'empresserai de vous transmettre le fruit de mes recherches. Dans ce but, je viens d'écrire à mes amis de Bagdad et de Bassora, pour les prier de m'informer de tout ce qu'ils pourraient apprendre touchant le général Romieu.

Durighello.

Au même.

Alep, 22 août 1805.

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint, M. le baron, duplicata de ma dernière du 5 courant et de vous entretenir par celle-ci de ce qui est parvenu à ma connaissance au sujet de M. le général Romieu depuis ladite époque jusqu'à ce jour.

M. Barker, consul d'Angleterre en cette résidence, habite Antioche depuis environ un an avec sa famille, pour être à l'abri des troubles qui nous affligent depuis cette époque. Le frère de M. Barker qui le remplace ici en qualité de vice-consul anglais, lui a immédiatement expédié un messager à Antioche, pour lui apprendre le départ du général Romieu. Le messager est revenu avec ordre de mettre *ipso facto* un Tartare à la poursuite du général, qu'il ne suivra toutefois qu'à une certaine distance, afin d'observer la route qu'il prendra.

Les instructions données au Tartare lui enjoignaient, pour le cas où M. Romieu se dirigerait sur Bagdad, de le devancer pour prévenir le résident anglais de ladite ville.

Quelques heures après le départ de ce Tartare, l'objet de sa mission ayant été connu, le commissaire français dépêcha secrètement un autre Tartare à M. Romieu, chargé de lui apprendre ce qui se passait, et de l'inviter à se tenir sur ses gardes. Le Tartare du consulat de France arriva à Orfa deux heures avant le retour des instructions anglaises, et M. Romieu, informé de ce dont il était question, pria le gouverneur de ladite place de contraindre le Tartare anglais à retourner sur-le-champ à Alep sans lui permettre de changer de cheval, ce qui a été fait; après quoi le général a continué, avec une escorte de cavaliers, sa route vers Mossoul, d'où l'on présume qu'il prendra le chemin de la Perse sans être obligé de traverser Bagdad, où il pourrait bien rencontrer quelque empêchement à sa mission de la part des Anglais.

Les deux Tartares français et anglais étaient de retour à Alep le 15 courant, seulement à une heure de distance l'un de l'autre. L'agent anglais voyant son coup manqué et s'étant assuré par son Tartare que M. Romieu devait prendre le chemin de Mossoul et de là passer à Bagdad, ou en droite ligne en Perse, dépêcha aussitôt à son collègue de Bagdad, pour l'informer de l'état des choses, un émissaire qui prit à franc étrier la route du désert. Huit ou dix jours au moins sont nécessaires aux meilleurs cavaliers pour franchir l'espace qui sépare Alep de Bagdad.

Ce n'a été que vingt-quatre heures après son envoi qu'on a su le départ du messager pour Bagdad, et, malgré toutes mes diligences, je n'ai pu découvrir si le commissaire français, qui est à la campagne depuis plusieurs jours, a ordonné quelque autre expédition.

Le bruit le plus universellement accrédité ici, est que M. le général Romieu va remplir une mission en Perse.

Durighello.

D'autres dépêches accompagnaient celle-là au dossier des minutes dans la chancellerie d'Alep, mais, en l'absence momentanée du consul de France, il n'a pas été permis à M. Alphonse Durighello d'en copier davantage.

Les circonstances qui s'aggravent imposent, à l'heure qu'il est, à M. Edmond Lesseps une plus haute responsabilité et de plus grands devoirs. Alep est toujours le centre du mouvement révolutionnaire qu'on appréhende; on compte jusqu'à un certain point sur le boucher Abdallah-bey, récemment nommé vice-gouverneur; mais son chef immédiat, Zarif-pacha, inspire généralement moins de confiance; aussi pense-t-on qu'il sera remplacé dans son poste par Mehemet-pacha, an-

cien gouverneur de Jérusalem, homme de guerre et diplomate.

La nuit était fort avancée quand M. Ernest Chaudé, le capitaine Saroldi et moi, nous nous sommes séparés du docteur Arth ponr rentrer chacun dans nos chambres. Je ne me couche pas afin d'être plus tôt prêt à l'aurore de demain, qui sera le signal de notre départ. Accoudé à ma fenêtre, je pense à ceux qui me sont chers, tandis que la mer roule mélancoliquement ses galets sur la grève et, dans les lointains du ciel, mes regards, attirés par un invincible aimant, se fixent sur la France.

FÉLIX PIGEORY.

LE NÉOCONSERVATOIRE.

Au milieu des agitations révolutionnaires qui n'étaient encore que la préface de la Terreur, quand la société française, antique et glorieux édifice, ébranlée du sommet à la base menaçait le monde de son écroulement, un homme, le seul peut-être de tous les serviteurs de la paix qui ne désespérât à cette époque, ni de son pays, ni de l'avenir, avait entrepris de faire diversion aux luttes de la rue et aux folies furieuses des clubs par l'établissement d'une école gratuite de chant.

« Prends ton violon, lui disait Robespierre, aux jours de prairial, et va-t-en, citoyen, va sur les places publiques apprendre au peuple le *Ça ira*, *la Carmagnole* et autres airs républicains. »

L'artiste s'en allait son Guarnérius à la main par les boulevards et les carrefours, jouant de son plus mal ces hymnes impurs écrits avec du sang ; car, en ce temps de toutes les libertés, il n'y avait à choisir qu'entre l'obéissance ou la guillotine ; mais, rentré chez lui, il se livrait avec plus d'ardeur, avec plus d'amour que jamais, au soin de son école, au culte de son art chéri, à l'éducation de ses élèves dont beaucoup sont devenus célèbres. Pour des raisons ou par suite de circonstances que je n'ai point à rechercher, ce maître qui s'appelle Sarette et qui sera bientôt centenaire a quitté la place qu'il était si digne de remplir ; son institution tour à tour qualifiée de nationale, de royale et d'impériale est aujourd'hui le conservatoire de musique et de déclamation, établissement souvent attaqué, toujours défendu, mais qui, bon ou médiocre, est encore, en son genre, le plus florissant et le meilleur de tous ceux qui existent en Europe.

Quant au fondateur de ce gymnase dont l'idée première appartient cependant au règne du roi Louis XVI et au baron de Breteuil, intendant des menus plaisirs de la couronne, quant au vénérable Sarette, Nestor des instrumentistes contemporains, dont le nom n'est guère connu que de ses confrères et de quelques rares amateurs, il poursuit dans la gaieté et l'indépendance une carrière dont la première partie a été aussi laborieuse qu'utile, et dont les seules récompenses furent le sentiment d'un grand devoir accompli et la croix qui depuis un demi-siècle pend à sa boutonnière. Chose triste à écrire, par cet âge où les honneurs de la peinture et de la statuaire sont décernés à tout venant, nul ne songe encore à perpétuer sur la toile, dans la pierre ou dans le marbre, nul ne pense à consacrer par un portrait ou par un buste cette douce renommée qui se survit à elle-même comme pour se venger par avance des injustices de la postérité !

Ainsi commencent et quelquefois finissent les hommes et leurs œuvres ici-bas. Pour mon compte je ne sais rien qui ressemble plus à l'enfance de ce conservatoire maintenant si fort et si orgueilleux que les premiers et timides essais d'une autre association dont certainement on ne soupçonne pas l'existence à vingt pas du seuil derrière lequel elle a établi ses pénates. Qui de nous, en effet, s'aventurant sur les hauteurs où commence l'avenue Trudaine et où finit la rue des Martyrs, a remarqué sur le côté gauche de cette voie oblique et ardue, presque en face de l'institution Nyon, une porte d'assez piteuse mine menant à des constructions sans style, élevées seulement à la hauteur d'un premier étage ? Le long rectangle formé par ces quatre murailles était autrefois un atelier de peinture ou de menuiserie, il est actuellement le siége, le lieu de rendez-vous d'une assemblée qui n'inquiète personne, bien qu'elle n'ait d'autre dénomination que celle de *Société de la rue des Martyrs*.

Il y a deux ans et demi, M. Achille Allais, peintre décorateur élève de M. Cicéri, et de plus faisant partie d'une classe de chant au Conservatoire, d'accord avec M. Brun, attaché au chemin de fer du Nord et s'occupant en ses heures perdues des choses d'art, conçut le projet de fonder une association dramatique exclusivement composée d'amateurs. Sur ces entrefaites, le petit théâtre de société établi rue Chaptal, par un propriétaire qui cultivait pour ses menus plaisirs la comédie et la peinture, venait d'être jeté bas et remplacé, par ce qu'on appelle des *maisons de produits*. La spéculation ne respecte rien. Une alliance fut proposée, par la société qui s'organisait, aux membres alors errants de l'ex-théâtre de la rue Chaptal, et sans nul doute on se serait entendu si ces derniers n'eussent émis et obstinément maintenu le vœu de bâtir une nouvelle salle au faubourg Saint-Germain.

Réduits à eux-mêmes et à leurs seules ressources, MM. Achille Allais et Brun, après bien des recherches, fixèrent leur vue sur l'emplacement de la rue des Martyrs, et en quelques semaines, grâce à leur courage, à leur industrieuse persévérance et au concours de quelques amis, le long et informe local qui leur avait été livré prenait la physionomie d'un théâtre. Une moitié de l'espace était appropriée à la scène, avec tous les accessoires voulus : manteau d'arlequin, décors, coulisses, rampe et rideau ; l'autre moitié était disposée en stalles d'orchestre et de parterre surmontées d'un rang de galeries et pourvue d'un suffisant éclairage. J'ai souvenance d'avoir vu à Bruges une représentation du *Père de la débutante*, dans l'unique salle de spectacle de cette fière cité de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne, salle qui ressemblait beaucoup au modeste réduit que je viens de décrire.

Quoi qu'il en soit, si le lieu en question ne rappelle guère l'hôtel de Bourgogne et les fameux comédiens de la rue Mauconseil, il n'est pas du moins sans quelque analogie avec le petit théâtre de société auquel Doyen avait attaché son nom, qui fit au commencement de ce siècle les délices du Marais, planches obscures mais utiles sur lesquelles Brunet, Tiercelin et tant d'autres jocrisses, queues rouges, Cadet Roussel de l'Empire et de la Restauration, ne dédaignèrent point de s'essayer.

C'est pourquoi, par rapprochement et aussi par comparaison du passé avec ce qui se tente à l'heure où nous sommes, j'estime que sans plus de retard, les aspirants dramatiques de la rue des Martyrs devraient changer la première dénomination de leur société contre celle plus significative et plus sonore de Néoconservatoire.

Dès l'origine, MM. Achille Allais et Brun, le premier, chef du matériel, chargé à ce titre de tout ce qui concerne les décors ; le second, caissier, cumulant avec ces fonctions celle de préposé à la mise en scène, ont vu venir à eux M. Raoul, chef de bureau dans un ministère, instrumentiste amateur, et comme tel directeur de la musique ; M. Charles Lefévre, propriétaire et homme de loisir, aujourd'hui président de la Société ; enfin M. Émile Wartel, régisseur de l'entreprise, fils du chanteur que l'on regrette de ne plus entendre à l'Opéra ou de ne point trouver au Conservatoire, enseignant les règles de l'art qu'il connaît si bien. Le nombre des sociétaires est aujourd'hui de vingt-huit, chiffre énorme quand on considère les peines qu'il a fallu se donner pour obtenir ce résultat. Un des derniers admis est M. Duponchel.

Trouvant en pareille compagnie l'administrateur et l'artiste, l'homme de goût et l'homme de théâtre, qui a été deux fois directeur de l'Opéra, ne comprenez-vous pas que la Société de la rue des Martyrs est une institution plus sérieuse qu'on ne pourrait le croire au premier mot, et que plus que jamais il lui faut prendre le titre de Néoconservatoire ? J'ajoute que les professeurs des Menus-Plaisirs et les plus capables, les plus dignes, M. Provost, par exemple, ne voient pas sans un certain dépit leurs élèves prendre la route de ce cénacle improvisé.

Malgré la rancune ou la jalousie des maîtres, le Néoconservatoire se consolide et peut-être n'est-il pas inutile de faire connaître les prescriptions fondamentales de ses statuts. La cotisation pour chaque membre est de 5 francs par mois ; elle donne le privilége à celui qui l'acquitte de faire jouer, par qui bon lui

semble, une pièce à son choix. Il est rare que les pièces aient plus d'un acte, parce que chaque représentation se composant de trois ouvrages, il importe que le spectacle ne soit pas trop long et qu'il convient, en outre, d'épargner aux élèves la fatigue des répétitions, lesquelles ont lieu le soir à l'heure où les travaux de la journée sont finis pour tout le monde. Sur les vingt-huit membres composant aujourd'hui la Société, huit seulement s'adonnent à l'étude et à la reproduction des rôles, le surplus applaudit, figure à l'orchestre ou se hasarde dans les chœurs. Récemment, en effet, M. Raoul a recruté un quatuor et on s'est mis à jouer et à chanter l'opéra-comique tout comme si l'on eût été à la classe de Sarette ou au cours de Choron. Déjà ont été représentés avec un ensemble et un enthousiasme que je n'entreprendrais pas de décrire : *le Toréador*, *la Chanteuse voilée*, *le Châlet;* ces soirs-là, la salle qui peut contenir cent cinquante personnes assises, déborde jusque dans les couloirs. On répète *les Noces de Jean et de Jeannette.*

Mais le vaudeville n'a pas, sur cette aimable scène, de moins heureuses destinées que l'opéra-comique; j'entends même le vaudeville tant soit peu débraillé et grivois qui fleurit au Palais-Royal. L'autre semaine on a joué, rue des Martyrs, presque aussi à l'aise que chez M. Dormeuil, *Embrassons-nous, Folleville.* Le rôle du vicomte de Châtenay était rempli par M. Emile Wartel qui y a fait preuve de véritables dispositions; celui de Berthe, l'une des plus vives créations de Mlle Scrivaneck, a été joué avec une gentillesse, une facilité et une distinction toutes natives, par Mlle Aimée D..., fille d'un avocat du barreau de Paris, jeune personne du monde qui pourrait bien, si ses tentatives continuent de réussir, faire prochainement applaudir, sur l'une ou l'autre de nos scènes de comédie, ses dix-sept ans, ses yeux noirs et son gracieux talent d'ingénue.

La Société de la rue des Martyrs donne deux représentations par mois : la seconde n'est séparée de la première que par un intervalle d'une semaine. Les ouvrages y sont joués deux fois, pas plus; il faut varier le répertoire et permettre à chaque membre d'user plus fréquemment de son joli droit de désigner une pièce et d'en distribuer les rôles à sa fantaisie.

Dans cet exposé des priviléges et des devoirs des souscripteurs, il n'a point été dit un mot des dames ou des demoiselles; c'est qu'en effet les personnes de l'autre sexe ne jouissent point de l'insigne faveur d'être sociétaires; elles sont admises aux représentations pour les emplois qui leur appartiennent, et encore ne manque-t-on jamais de les prévenir avec toute la galanterie voulue qu'en compensation du bon rôle par lequel elles débutent toujours, elles auront à subir plus tard et suivant les besoins du service, les corvées dramatiques qui sont ailleurs le partage des grandes et des petites utilités.

Sous peu, les sociétaires et habitués de l'endroit verront paraître sur leur scène une jeune et déjà charmante élève de la classe de M. Provost, Mlle Caroline Le Tessier, nièce de cette pauvre Marthe du Vaudeville dont la fin a été si lamentable. Mlle Caroline Le Tessier possède, dit-on, tous les avantages nécessaires pour faire revivre aux lumières du lustre les mignardises et les grâces quelque peu apprêtées de sa tante. Ne vous étonnez donc pas si la Société de la rue des Martyrs, ou plutôt si le Néo conservatoire, ainsi recherché par les vocations, les amours-propres, les dévouements artistiques, éprouve le besoin de répondre aux flatteuses sympathies de la foule par l'agrandissement de son temple. Justement dans la hauteur de la salle, il y a encore place pour une seconde galerie qui bientôt dominera la première, car l'infatigable M. Achille Alais, peintre, architecte, charpentier, vrai maître Jacques, s'est déjà mis à la besogne, lui, son compas et ses pinceaux, et, sur la liste de souscription ouverte tout exprès se sont déjà inscrits quatre des plus riches sociétaires, chacun pour une somme de plusieurs louis. Les événements semblent au reste venir en aide aux efforts et aux sacrifices des premiers fondateurs : d'ici à peu de jours il y aura lieu de remplir une vacance au sein du Comité composé de cinq membres. Les suffrages se réunissent dès à présent sur un seul homme,

le même nom est dans toutes les bouches, l'élu sera sans doute M. Duponchel.

C'est ainsi qu'en moins de trois années une entreprise, créée pour un simple délassement, s'est développée, fortifiée, et a pris de la consistance au point de porter presque ombrage a un illustre voisin. Sérieuse et utile leçon ! Avec vingt-huit sociétaires et moins de cent louis de revenus, le Néoconservatoire, par un prodige d'économie et de bonne volonté, réalise dans un étroit domaine ce qu'on ose à peine tenter ailleurs avec un état-major de professeurs, une armée d'élèves et un formidable budget.

Georges GUÉNOT.

TOMBEAU DE L'EMPEREUR.

La Revue des Beaux-Arts, dans sa dernière livraison, a publié, sous le titre de *Monde artistique*, un article de M. Georges Guénot, renfermant quelques détails relatifs à la sépulture de Napoléon Ier aux Invalides. Justice entière était rendue par l'auteur de cet article au talent et au zèle que déploie l'architecte du monument; la rectification qui va suivre a cependant été adressée au directeur de ce recueil.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Vous dites que, la crypte du tombeau de l'Empereur aux Invalides étant *au-dessous du niveau de la Seine*, des infiltrations se sont manifestées aux parois du reliquaire, etc.

Cette assertion est erronée, puisque les caveaux qui entourent la crypte et qui ont été construits sous le dôme n'*ont jamais été envahis par les eaux de la Seine*.

Les parois de la crypte comme celles du dôme éprouvent aux changements de temps des suintements provenant de la condensation de l'air extérieur pénétrant à l'intérieur, ce qui a lieu dans beaucoup de monuments peu fréquentés et *non des infiltrations des eaux de la Seine, ce qui est bien différent*.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Visconti,
Architecte de l'Empereur.

La lettre ci-dessus démontre, semble-t-il, que si la Revue des Beaux-Arts n'a pas été complétement renseignée sur la cause exacte de l'accident qui a failli se produire dans l'intérieur du tombeau impérial, elle n'a pas fait erreur sur la conséquence, c'est-à-dire sur ce qui concerne les atteintes d'humidité et les précautions que M. le général comte d'Ornano, gouverneur des Invalides, a dû prendre pour les prévenir. Que cette humidité soit le résultat d'une différence entre le niveau de la Seine et la situation de la crypte ; qu'elle provienne, au contraire, de la condensation de l'air du dehors pénétrant à l'intérieur, elle n'en existe pas moins, et l'épée ainsi que le chapeau d'Austerlitz n'en ont pas moins couru de fort grands risques.

PORTRAITS D'ARTISTES.

VIII.

LANTARA.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

Lantara était innocent dans ses mœurs, ses goûts étaient peu variés et avaient la simplicité de l'enfance. Malgré tous ses travers, il était doué d'un certain esprit naturel. Il raisonnait parfaitement son art qui l'absorbait tout entier, mais, pour le juger, il ne fallait point l'en sortir. On parlait beaucoup de Lantara. On faisait sur lui mille historiettes vraies ou fausses, peu importe ; elles étaient amusantes, on n'en demandait pas davantage. Aussi tout le monde voulait-il voir le héros de toutes ces aventures singulières : mais la difficulté était de pouvoir le joindre, car il fuyait le monde; sa porte n'était ouverte qu'aux marchands et à un très-petit nombre d'amis, parmi lesquels son obligé Nivard[1].

[1] Nivard, né à Nancy, d'abord ouvrier peintre en bâtiments, travailla avec des décorateurs, et devint très-habile en ce genre. Doyen le distingua parmi ceux qu'il employait, pour l'exécution des décorations du sacre de Louis XIV. Il lui donna quelques encouragements. C'est alors que Nivard se livra entièrement à la peinture de paysage qui ne put pourvoir à son existence que lorsqu'il eut reçu les leçons de Lantara. Il fut agréé à l'Académie sur son premier tableau à l'huile. On connaît de lui

Cette disposition de l'esprit public à son égard donna lieu à une anecdote que nous allons raconter, car elle achèvera de peindre tout entier notre artiste.

Au nombre de ses amis, il comptait un grand seigneur, mais un grand seigneur qui avait employé toute une diplomatie pour parvenir à pénétrer dans l'intimité de Lantara. Un jour que dans son salon se trouvait une nombreuse réunion dans laquelle les artistes comptaient en grand nombre, la conversation tomba sur notre paysagiste. Ce seigneur prit sa défense, et promit à la compagnie de le lui présenter à sa maison de campagne, située à peu de distance de Paris.

Lantara eut bien de la peine à céder aux sollicitations du grand seigneur; mais enfin, comme il l'aimait, il prit l'engagement qu'on exigeait de lui, se promettant bien en lui-même, pour cette fois, de se conduire en homme du monde.

De son côté le châtelain donna les ordres les plus sévères pour que l'on traitât comme lui-même un homme qui se présenterait au nombre des invités, quoique assez pauvrement vêtu, et qui portait le nom de Lantara. Les convives arrivèrent de bonne heure, car leur curiosité était en jeu. Une partie de chasse fut organisée et toute la compagnie s'éloigna joyeusement.

A peu près à la même heure, venant de Paris s'acheminait à travers champs dans la direction du château, un petit homme en habit noir, souliers fins, perruque frisée dans le dernier genre, s'arrêtant çà et là pour admirer le panorama qui l'environnait. Mais, tandis qu'il était absorbé dans sa contemplation, un orage se formait sur sa tête et bientôt de larges gouttes de pluie le rappelèrent à la réalité. Il voulut alors courir à toutes jambes, mais il était trop tard, il était trempé jusqu'aux os lorsqu'il arriva à la grille du château. Il sonne, entre et obtient des domestiques, avec l'assurance que les invités sont loin et ne rentreront pas de longtemps, l'autorisation de se sècher tout à son aise au feu qui flambait dans la cheminée du salon. Il établit des chaises autour de la cheminée, dépose sa perruque sur l'une, son habit sur l'autre, et successivement ainsi de toutes les pièces de son vêtement sans exception; puis, content de son séchoir improvisé, le voilà qui va se promenant de fenêtre en fenêtre admirant les beaux effets que produisaient dans le parc les rayons lumineux que laissait échapper le ciel orageux.

Mais pendant qu'il se livrait à ses admirations artistiques dans un oubli complet et du lieu où il était, et de son étrange costume, le temps avait marché et tout à coup la porte s'ouvre.... C'était M. le comte et ses amis qui rentraient! Lantara rappelé à la réalité n'a que le temps de se réfugier dans les plis du rideau le plus à sa portée, sans quoi les dames qui étaient accourues avec empressement pour le voir auraient été témoins d'un singulier spectacle.

L'irrégularité des repas de Lantara, les aliments dont ils se composaient, avaient ruiné sa constitution déjà chétive; aussi, devenu faible et mélancolique, les petits gâteaux et un peu de café pouvaient seuls stimuler son appétit, et ce fut en quoi consista presque constamment sa nourriture durant les dix dernières années de sa vie; il mourut le 22 décembre 1778 à l'hôpital de la Charité à Paris.

La réputation de Lantara comme peintre est de fraîche date; longtemps il ne fut considéré que comme dessinateur. Cependant il nous a laissé une grande quantité de tableaux qui, joints à ses innombrables dessins, démentent la réputation de paresse qu'on lui a faite si légèrement et qui a peu à peu acquis l'autorité, pour ainsi dire, d'une croyance populaire.

Ses meilleurs tableaux sont tous ornés de figures peintes par les hommes les plus célèbres de son temps : Joseph Vernet, Casanova, Taunay, Benard, Demarne, Berré, etc., qui, en soutenant de leur talent la réputation de Lantara, prouvent ainsi l'estime dans laquelle ils tenaient cet artiste. C'est là le meilleur éloge que 'on puisse faire de lui.

Les tableaux de Lantara sont remarquables en ce sens que personne, hors le Claude, n'a mieux exprimé les différentes heures du jour. Ses matinées sont surtout d'une grande fraîcheur, sa couleur est vraie quoique d'une loca-

une vue de Mellot, campagne de la famille de Montesquieu. Il eut aussi du gouvernement la commande d'exécuter les différentes vues de Lyon.

lité de tons un peu grise. Ses arbres sont touchés avec légèreté et naïveté. Copiste fidèle de la nature, il est sans manière. Il est avare d'empâtements, il n'en existe dans ses œuvres que sur les premiers plans, mais peu sentis. Quand il peint la marine, ses eaux sont très-transparentes, et ont le flou de la peinture flamande.

En un mot, ce peintre possède de grandes qualités. Mais surtout, ce qui fait distinguer ses tableaux, c'est la finesse de tons qu'on y remarque, le vaporeux de leurs fonds, ainsi que leur douce harmonie. Les dessins de Lantara ont, de tout temps, été fort recherchés. Ceux que l'on rencontre le plus ordinairement sont exécutés avec la mine de plomb sur de petites cartes. Quelques-uns légèrement estompés : on en trouve aussi à la plume. Mais les plus beaux sont faits à l'estompe soutenus par des hachures. Il y introduisit souvent le crayon blanc afin d'y produire un effet plus piquant.

Peu de ses tableaux ont été gravés. Les graveurs qui ont travaillé d'après ses œuvres, sont : Mouchy, Née, Beaugeon, Couché. Nous avons vu aussi une eau-forte de Lantara lui-même; l'amateur qui la possédait m'a assuré en avoir eu d'autres entre les mains.

On peut se faire une juste idée du talent de ce maître en visitant la collection de M. Delessert qui renferme six tableaux de lui. Notre Musée ne possède qu'un beau dessin et un tableau assez médiocre, acheté depuis peu, représentant un soleil couchant.

HORSIN DÉON.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 504.

Séance du mardi 18 octobre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. PAUL CARPENTIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures; lecture est faite du procès-verbal de la séance du mardi 4 du même mois, dont la rédaction, mise aux voix, est adoptée.

M. Gelée demande la parole pour témoigner combien il est fâcheux que, dans la notice nécrologique de M. Coussin, il ne soit fait mention ni de la date de sa naissance, ni de celle de sa mort. M. le secrétaire général répond à cette observation en faisant remarquer que la notice dont il s'agit n'en disait pas un mot, et qu'il lui avait été impossible, à lui personnellement, de remplir cette lacune. A ce sujet, M. le président déclare qu'il fera lui-même une démarche auprès de la famille de M. Caussin, et que le vœu de M. Gelée se trouvera sans aucun doute accompli.

La correspondance comprend : 1° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, lesquels sont renvoyés à M. Henri de Sauclières, avec prière de nous en rendre compte.

2° Le 16e numéro du *Musée universel*, dont se charge M. Paul Carpentier.

3° Le XLIVe volume des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de France;* renvoyé, comme d'usage, à M. Vavin, rapporteur de cette publication.

4° La 225e livraison de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique. M. Pernot est chargé de ce rapport.

5° Une lettre de M. Auguste Galimard, ancien secrétaire général de la Société libre des Beaux-Arts, par laquelle il nous adresse la reproduction photographique des peintures vitrales, dont le gouvernement l'a chargé pour la décoration de la nouvelle église Sainte-Clotilde, à Paris. Ce travail, d'un rare mérite, est reçu avec satisfaction, et chacune des planches soumises à nos yeux offre le talent réel qui caractérise l'artiste qui fut appelé, par ses collègues, à la vice-présidence de notre Société. C'est ainsi que nous remarquons : 1° une planche reproduisant cinq médaillons d'anges, dont l'expression indique bien la douce béatitude des régions célestes; 2° l'image de saint Denis, dont l'expression noble et sereine accompagne le signe par lequel il indique qu'en dehors de ce monde il y a un maître à tous; 3° sainte Cécile, vierge et martyre, portant avec elle les attributs de la musique, dont elle est la patrone; 4° sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, tenant devant elle une croix, sur l'un des bras de laquelle elle appuie sa tête; 5° saint Hilaire, revêtu de ses habits sacerdotaux, au visage calme et empreint d'une mâle

expression; cette peinture peut, à juste titre, être considérée comme la plus belle de la collection; 6° saint Prosper, occupé à faire une lecture dans un livre qu'il tient devant lui; 7° sainte Camille, au visage empreint d'innocence et de modestie, ayant à la main une branche de lis, emblème de la candeur; 8° saint Germain, revêtu, comme saint Hilaire, de ses habits sacerdotaux, et disputant à ce dernier la première place pour la grandeur de l'expression et le fini de l'exécution; 9° sainte Geneviève, l'humble patrone de la capitale; 10° sainte Radégonde, reine de France, ayant le sceptre dans les mains; 11° enfin le pape saint Grégoire, revêtu de tous les insignes pontificaux. Cette précieuse collection sera déposée aux archives, et M. le secrétaire général est chargé d'adresser des remercîments, au nom de la Société, à M. Auguste Galimard.

M. le président annonce que le premier mardi de novembre se trouvant le jour de la Toussaint, il n'y aura pas de séance; à ce sujet, la Société décide qu'à défaut du Bulletin pour le numéro de la Revue du 15 novembre, il paraîtra dans les colonnes de ce journal l'article de notre collègue M. Bidault, ayant pour titre : *du Progrès dans les Beaux-Arts*.

Il annonce également la perte que la Société vient de faire encore en la personne d'un de ses membres honoraires, M. Dumont, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'École des Beaux-Arts. Notre collègue M. Gatteaux, de l'Institut, est prié de faire la notice nécrologique de M. Dumont.

L'ordre du jour appelle la lecture de la Notice nécrologique de Daguerre, faite par M. Paul Carpentier. Dans un long et minutieux travail, notre honorable vice-président a suivi l'existence de celui que tout le monde regrette et qui fut son ami. Il part du 18 novembre 1787, jour de sa naissance; il passe en revue le goût que, pendant son jeune âge, il eut pour la peinture; ses progrès chez M. Degotis, son maître; sa réputation qui s'affermit de jour en jour; les travaux qu'il fit pour l'administration du théâtre de l'Ambigu-Comique, parmi lesquels on distinguait la forêt de Senart, et tant d'autres décorations scéniques; ses inventions ingénieuses qui le firent rappeler à l'Académie royale de Musique, où il exécuta, de concert avec Cicéri, les décorations de la *Lampe merveilleuse*. La fondation, en 1822, de son diorama, où l'on remarquait la Chapelle d'Holy-Rood, qui lui valut la croix de la Légion d'honneur; la fameuse Messe de minuit à Saint-Étienne du Mont, et une foule d'autres vues, jusqu'au Temple de Salomon, en 1839, époque à laquelle son diorama fut complétement détruit par les flammes.

Notre collègue examine ensuite l'importante découverte due au génie de Daguerre, pour obtenir la fixation de l'image de la chambre noire; l'origine des relations de Daguerre avec M. Niepce, et l'association qu'il fit avec ce dernier le 14 décembre 1829, traité fidèlement rempli de la part des deux savants, malgré que ces conventions ne fussent que provisoires, et cela jusqu'au 5 juillet 1833, époque de la mort de M. Niepce.

Le fils Niepce contracta dès lors acte définitif avec M. Daguerre, dans lequel il le reconnut pour lui avoir montré son procédé, et il fut spécifié dans cet acte que le procédé porterait le nom seul de Daguerre, comme étant le seul inventeur.

Arrivé à l'époque de 1839, M. Paul Carpentier rappelle le projet de loi présenté à la chambre des députés par le gouvernement à l'effet d'acquérir au nom de l'État une découverte aussi utile qu'inespérée. L'acceptation unanime de ce projet qui, présenté à la chambre des pairs, fut également accueilli à l'unanimité, et qui, sanctionné ensuite par le chef de l'État, valut à Daguerre une pension annuelle de 6000 francs, à titre de récompense nationale.

Notre collègue compare l'œuvre daguerrienne à celle de l'imprimerie. Si l'invention de Gutenberg a rendu de grands services à l'humanité en l'éclairant et contribuant à la civiliser, dit-il, elle lui a été aussi funeste puisqu'elle a pu propager des erreurs, alimenter les passions, servir l'égoïsme et l'orgueil, enfin contribuer au bouleversement des sociétés. La photographie a donc sur l'imprimerie cet avantage d'être toujours la vérité émanant de la lumière céleste, et ne se prêtant point aux erreurs et aux caprices des hommes.

Par suite de sa découverte, Daguerre avait de constantes préoccupations, au sujet de la coloration des objets; il se demandait s'il ne serait pas possible de l'obtenir, et les études qu'il fit l'amenèrent à une expérience très-curieuse. Il était parvenu à trouver des substances qui avaient la propriété, lorsqu'elles étaient étendues sur du papier, d'absorber séparément les trois couleurs primitives (rouge, jaune et bleu), et de produire la couleur blanche. Pour obtenir cet effet, il avait préparé trois cartons séparément; il les plaça dans une pièce entièrement privée de jour, puis au moyen d'une ouverture pratiquée au mur, il exposa ces trois cartons ensemble à la lumière du soleil; il les retira au bout de quelques minutes dans l'intérieur de la pièce en ayant soin de refermer l'ouverture. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il vit les trois cartons lumineux et qu'il se manifesta dans cette pièce obscure, une clarté égale à celle qu'aurait donnée un rayon de soleil.

Daguerre apportait dans ses travaux une attention très-grande; il y réfléchissait longtemps et se rendait compte de tout; chez lui rien n'était confié au hasard; aussi ses œuvres produisirent-elles toujours les effets auxquels il s'attendait.

En dehors de la récompense nationale que lui accorda la France, sa découverte, livrée au domaine public, lui valut d'illustres suffrages et de hauts témoignages d'estime. Le roi Louis-Philippe lui conféra le grade d'officier de la Légion d'honneur; le roi de Prusse le nomma membre de l'ordre du Mérite de Prusse et lui adressa un souvenir de sa munificence; l'empereur de Russie lui fit remettre un gracieux présent; les membres des Académies d'Édimbourg, de Vienne, de Munich, de New-Yorck, lui envoyèrent les diplômes de titulaires dus aux suffrages unanimes de ces Sociétés.

Daguerre, désirant prendre un peu de repos, pensa se fixer à la campagne aux environs de Paris, et il choisit Brie-sur-Marne pour séjour; il y goûtait les charmes de la famille, des relations honorables, et il se plut à transformer pour l'œil l'église de son village en une vaste basilique, par une toile de quatre mètres de longueur et de toute la largeur de l'église. C'était là qu'il fut visité par des artistes célèbres qui faisaient exprès le voyage de France pour lui témoigner leur admiration, au nombre desquels nous pouvons citer : MM. Meades frères, de New-York, qui voulurent emporter avec eux le portrait de l'homme qu'ils venaient vénérer et le faire connaître à leurs compatriotes. Cette épreuve est d'autant plus précieuse, qu'elle le représente presque à la fin de son existence, car, le 10 juillet 1851, il fut frappé de mort subite alors que rien ne présageait cette fin prématurée.

Cette perte fut un sujet de regrets universels. Lorsque la nouvelle en arriva en Amérique, les photographes de cette vaste partie du monde adressèrent à la veuve les marques du plus touchant regret, ils portèrent le deuil pendant huit jours, et ils ouvrirent une souscription pour lui élever un monument digne de leur affection; preuve évidente que les photographes de l'Amérique étaient les plus grands appréciateurs et admirateurs de la découverte daguerrienne.

Daguerre s'occupa encore du perfectionnement de la peinture au pastel, il chercha à rendre ce procédé solide et à pouvoir le toucher sans le détériorer; mais la mort a arrêté ses travaux, ainsi que ceux pour son nouveau procédé de peinture monochrome.

Daguerre, dit en terminant notre collègue, a pu jouir sur cette terre d'une gloire que peu d'hommes ont goûtée, gloire pure et bien méritée : sa conscience a dû en savourer toutes les douceurs. Mais Dieu n'a pas voulu qu'il restât plus longtemps avec nous, il nous en a séparé en rappelant à lui l'âme qu'il avait confiée à son corps périssable, espérons que cette âme immortelle jouit du bonheur de contempler la présence de son Créateur. Ce spectacle de l'Être suprême doit le récompenser éternellement des travaux utiles qu'il nous a laissés et qui honoreront à jamais le génie de l'esprit humain.

La lecture de cette notice a été écoutée avec un religieux silence, et chacun a pu apprécier les passages remarquables de vérité qu'elle renferme. La Société, rendant une double justice à l'homme dont elle honorait la mémoire, et à celui qui déroulait l'existence de son collègue et ami, a voté le dépôt aux Archives de cette

volumineuse notice, et en a ordonné l'impression dans les Annales de la société.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un travail sur le progrès dans les beaux-arts, dont l'impression est votée pour le n° du 15 novembre de la REVUE.

M. le secrétaire général donne lecture de la pièce de vers de M. de Morgny, les *Champions du Devoir;* la Société, prenant en considération les belles pensées exprimées dans cette poésie, en vote le dépôt aux archives et des félicitations devront être adressées à l'auteur.

M. Charles Chevalier demande la parole, et insiste sur ce que le procès-verbal mentionne qu'il n'a accepté la présidence de la section de photographie que provisoirement, et qu'il espère que la Société voudra bien se conformer à son désir, en procédant, dès qu'elle le jugera convenable, à son remplacement.

M. le président lève la séance à dix heures un quart.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

NOTA. Par suite de la solennité de la Toussaint, la Société ne devant pas tenir de séance le 1er novembre, les membres du bureau n'ont pas cru devoir arrêter, quant à présent, l'ordre du jour, et ils en ont renvoyé la mention au prochain numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 21 *octobre* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 octobre. A l'occasion du paragraphe relatif à l'exposition des arts industriels, à Bruxelles, et de la Société d'encouragement pour les artistes de l'industrie, en Belgique, M. Shaal demande la parole. L'honorable membre fait remarquer la tendance des nations voisines à mettre en pratique les idées qui font l'objet des préoccupations du Comité central des Artistes, idées qui ont été soumises à l'attention de l'administration française par la section des artistes industriels. M. Shaal propose qu'un exemplaire des mémoires rédigés par les artistes industriels français soit adressé, au nom du Comité, à S. M. le roi des Belges, et à chacun des membres fondateurs de la Société récemment fondée en Belgique. Cette proposition est prise en considération.

M. Clerget fait remarquer à son tour, que cette tendance, signalée par notre honorable collègue, est une preuve de plus en faveur de l'opportunité des questions soulevées par le Comité central, et que, loin de s'en inquiéter, les artistes industriels français doivent s'applaudir de voir les étrangers suivre les voies que nous avons tracées de nos propres mains. La rivalité étrangère doit, plus que jamais, éveiller la sollicitude du gouvernement, et stimuler l'émulation des artistes, à la veille d'une prochaine et solennelle exposition.

Après ces observations, le procès-verbal est adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. le comte de Nieuwerkerke, par laquelle M. le directeur général des musées impériaux fait connaître qu'il se charge bien volontiers de transmettre le placet adressé à M. le ministre d'État par le Comité central. L'assemblée accueille avec satisfaction cette nouvelle preuve de la bienveillance de M. le directeur général des musées.

M. le président annonce au Comité que le tableau de M. Hipp. Lazerges, *la Mort de la Vierge,* vient d'être placé dans la chapelle des Tuileries. Notre honorable collègue est vivement félicité à cette occasion.

Le Comité central paye un tribut de regrets à deux de ses membres fondateurs, M. Aristide Dumont et M. Georges Onslow, dont le monde artistique déplore la perte récente.

M. le président donne connaissance d'une proposition de M. Le Génisel, ayant pour objet un nouveau moyen de publicité pour l'exposition et la vente des œuvres des artistes. Cette proposition importante au fond, et ingénieuse dans la forme, est prise en considération, après une discussion à laquelle prennent part MM. Louis Garneray, Hippolyte Lazerges et Dussauce. M. Lazerges propose de former une commission pour l'examen de la proposition de M. Le Génisel. Cette commission est composée

de MM. Louis Garneray, Bellier de la Chavignerie, Arthur Dandalle, Anatole Calmels et Hippolyte Lazerges.

Lecture est donnée d'un projet de lettre que M. Shaal se propose d'adresser à M. Achille Jubinal, pour appeler l'attention du Corps législatif sur la fondation d'une *École d'art religieux.*

M. Lazerges prend la parole pour combattre cette proposition; et, à propos d'un voyage qu'il vient de faire en Bourgogne, l'honorable vice-président cite divers faits desquels il conclut que le sentiment religieux ne relève que de la conscience individuelle des artistes, et ne saurait ressortir expressément d'un enseignement *ad hoc.* Il prouve aussi, par des exemples, que le clergé en province est loin de comprendre la sublimité de l'art religieux, car les églises achètent à vil prix des images informes, du plus mauvais goût, et qui parodient notre sainte religion.

La proposition de M. Shaal n'étant point appuyée, n'est pas prise en considération.

M. Marcellin a la parole pour lire une notice nécrologique sur l'architecte Fontaine. L'auteur passe en revue la vie si bien remplie de l'illustre architecte, à qui Paris et la France doivent tant de magnifiques monuments, et que la juste faveur de cinq gouvernements successifs a maintenu dans les fonctions qu'il remplissait si dignement. M. Marcellin n'a point oublié de mentionner la noble amitié qui avait associé le nom de Fontaine à celui de Percier. C'était ajouter à la gloire de l'artiste les vertus de l'homme de bien.

Le Comité a accueilli, avec le plus grand intérêt cet hommage si bien mérité, et les applaudissements de l'auditoire ont montré à M. Marcellin, combien le Comité sympathise avec l'expression des sentiments qui honorent les illustrations de la patrie.

Avant de clore la séance, le secrétaire signale au Comité central la distinction honorifique dont son président vient d'être l'objet. M. Van Tenac s'est fait connaître par des travaux historiques sur la marine. S. M. l'empereur du Brésil, en témoignage de sa haute appréciation, a décerné à l'auteur la croix de chevalier de l'ordre de la Rose. Nous devons tous nous considérer comme solidaires des distinctions accordées aux membres du Comité, dit à cette occasion le secrétaire; tout ce qui honore les membres de cette Société dans leur personne, honore également le Comité central dans son ensemble.

Une salve d'applaudissements accueille cette déclaration, et témoigne une fois de plus de la vive sympathie qui attache le Comité central des Artistes à son honorable président.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du vendredi 4 novembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 21 octobre; 2° Correspondance; 3° Rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Le Génisel; 4° Lecture de M. Marcellin : Pompei et Herculanum; 5° Propositions diverses.

L'un des secrétaires,
C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA : *le Maître chanteur.* — THÉATRE-FRANÇAIS : *Murillo.* — OPÉRA-COMIQUE : *Colette.* — THÉATRE-LYRIQUE : *le Bijou perdu.* — GAITÉ : *Georges et Marie.* — AMBIGU : *la Prière des naufragés.* — THÉATRE-NATIONAL : *Alibaba.* — THÉATRE-ITALIEN : la compagnie.

Le ballet d'*Ælia et Nysis* a été suivi de près à l'Académie impériale de musique par la représentation d'un ouvrage en deux actes de M. Limnander, compositeur belge dont on avait déjà pu apprécier ailleurs le talent, sinon l'heureuse fortune. Jusqu'à présent M. Limnander a été médiocrement servi par ses auteurs de livrets : à l'Opéra-Comique, *les Monténégrins* sont une légende qui n'a ni commencement ni fin; *le Château de Barbe-Bleue* est une des plus déplorables inspirations de M. de Saint-Georges. Que faut-il dire à l'opéra du *Maître chanteur* de M. Henri Trianon? Est-ce la faute de l'écrivain, n'est-ce pas plutôt celle des circonstances et des coupures si ce poëme, qui avait d'abord trois ou même cinq actes, réduit finalement à deux, n'est pas d'une entière clarté? Par bonheur le musicien, habitué à combattre des obstacles de ce genre, les a encore une fois vaincus. La nouvelle partition de M. Limnander ne peut que le pla-

cer plus haut dans la considération des artistes et des amateurs.

Le *Murillo* de M. Langlé fils avait fait quelque bruit au dedans et au dehors de la Comédie-Française avant de comparaître devant les spectateurs du théâtre de la rue Richelieu; on l'a vu, et le charme s'est évanoui. Les grâces de Mlle Favart, l'embonpoint de M. Brindeau, les vingt-cinq ans du poëte et même la ballade de M. Meyerbeer n'ont pu prévaloir contre la conspiration du silence. Rien n'a empêché le calme le plus absolu de se faire autour de ce chef-d'œuvre avorté. En essayant ses forces sur la première scène française et non sur la seconde, comme sa jeunesse et ses amis auraient dû le lui conseiller, M. Langlé fils est tout simplement tombé de plus haut.

Pauvres compositeurs! En vérité il faut les plaindre. Tout à l'heure c'était M. Limnander aux prises avec une confuse intrigue, maintenant c'est M. Justin Cadaux réchauffant de toutes les ardeurs de sa muse le plus froid, le plus simple, le plus innocent des contes de Berquin. Qui nous délivrera des sensibleries pastorales des idylles, en paniers et en talons rouges, et surtout des traits malins que depuis quatre ou cinq générations décoche à la noblesse ce bon M. de Planard, qui, à en juger par sa particule, doit tirer sur ses propres frères? Sous le rapport musical, il y a pourtant dans cet ouvrage une foule de charmants morceaux : au premier acte, l'air de Bussine et la romance de Mlle Lefèvre, qui est charmante; au second, un duo, les couplets de l'éventail, que Mlle Révilly chante avec beaucoup de distinction, la scène du compliment par Sainte-Foix et le final; au troisième, enfin, la ronde et les couplets de Bussine, dans lesquels le compositeur semble s'être complu à répandre toute la pureté de son style et toutes les grâces de sa mélodie. Le public, presque toujours excellent juge, a pardonné à M. de Planard par sympathie pour M. Cadaux.

Si jamais argument en faveur d'une subvention a eu de l'éloquence, c'est bien à coup sûr le très-légitime et très-joyeux succès que vient d'obtenir après de longs efforts l'administration du Théâtre-Lyrique. Il n'est pas douteux, en effet, que *le Bijou perdu* ne s'inscrive comme une date importante dans les annales dramatiques, et rarement, à notre connaissance, triomphe musical a été plus mérité, plus complet que celui qui s'est produit récemment à l'Opéra du boulevard du Temple. Le dernier ouvrage de M. Adolphe Adam offre tous les éléments d'une vraie et durable réussite : le livret de MM. de Leuven et de Forges est gai et coupé avec intelligence; la partition est une des meilleures de M. Adam, inépuisable compositeur auquel on ne contestera pas le double talent de faire vite et très-souvent de bien faire; les artistes enfin, et, en première ligne, Mme Marie Cabel, interprètent d'une manière fort brillante cette spirituelle musique, dont les principaux motifs seront bientôt aussi populaires que ceux du *Châlet* et du *Postillon*.

Une grande renommée avait précédé à Paris Mme Marie Cabel, qui s'est montrée supérieure à ces éloges anticipés. On retrouve chez cette jeune et déjà habile cantatrice la verve de Mme Ugalde, la grâce délicate de Mme Miolan, la gentillesse de Mlle Lefebvre, l'esprit de Mlle Darcier, avec beaucoup de vocalise, de trilles, de staccati et autres arabesques de gosier. A la vérité, toutes ces ressemblances ne sont point parfaites, tous ces ornements ne sont point irréprochables. L'excès de bon vouloir mène quelquefois à l'impuissance, mais Mme Marie Cabel a tant appris en province qu'elle saura bien encore trouver quelque chose à apprendre à Paris.

A deux pas du théâtre lyrique avait été représenté, peu de jours avant *le Bijou perdu*, un nouveau drame intime de MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson ayant pour titre *Georges et Marie*. C'est une histoire renouvelée de beaucoup d'autres histoires. C'est le récit lamentable des malheurs d'un jeune marin et d'une vertueuse enfant dont les amours sont traversées par je ne sais quel grand seigneur dont le métier est d'empêcher ses voisins d'être heureux. Marie et Georges meurent comme Juliette et Roméo, avec de la ciguë ou de l'arsenic. Pourquoi ne mourrait-on pas de la sorte à la Gaieté? M. Laferrière, qui expire le dernier, rend l'âme en véritable équilibriste. Ces trépas et ces tours de force ont conquis tous les enthousiasmes. L'histoire de Marie sera, suivant toute apparence, une des grandes curiosités mélodramatiques de l'hiver.

Mais on ne pleure pas qu'à la Gaieté, on pleure aussi et à chaudes larmes à l'Ambigu avec la *Prière des naufragés*, drame à grand spectacle et à grandes émotions, de MM. Dennery et Ferdinand Duguet. Mme Marie Laurent, femme du chanteur du théâtre Lyrique, M. Chily, l'une des colonnes de l'Ambigu, et M. Laurent, comique bien-aimé de l'endroit, remplissent avec beaucoup de verve les principaux rôles de ce saisissant imbroglio.

On frémit encore et on rit au Théâtre-National, qui fait merveille avec le vieux conte toujours nouveau d'*Alibaba ou les quarante voleurs*. Les prouesses du brigand célèbre étaient une précieuse mine à exploiter, le Théâtre-National en a tiré de beaux décors, d'éclatants costumes, des surprises, des danses échevelées et de grosses recettes.

Nous ne pouvons que répéter ce qui a déjà été dit dans ces colonnes au sujet de la réouverture du Théâtre-Italien, qui s'accomplira sans autre retard le 15 de ce mois. La compagnie est dès à pré-

sent formée. Mario, Mmes Alboni, Frezzolini et, ajoute-t-on, la Grisi pour quelques soirées, figurent en tête de la liste. Viennent ensuite Mme Gassier pour la succession de la Persiani, M. Gassier pour remplacer Belletti, et le bouffe Napoleone Rossi, que le public de Ventadour a si bien accueilli la saison dernière. Les engagements des chœurs se poursuivent avec une grande activité. Par hasard, le nouveau directeur, M. Ragani, aurait-il l'intention de nous rendre le théâtre italien de M. Vatel?

Henry de SAINT-DIDIER.

MÉLANGES.

1er novembre.

— L'école impériale et spéciale des Beaux-Arts, appelée à nommer un secrétaire perpétuel en remplacement de M. A. L. Dumont, membre de l'Institut, décédé, après avoir procédé à la formation de la liste des candidats dans sa séance du samedi 15 octobre, a choisi, pour le remplacer, M. Vinit, attaché depuis longtemps à l'administration de l'École. M. Vinit avait pour concurrents MM. de Beauchesnes et Ernest Vinet.

— L'ouverture de l'école de musique religieuse de Paris aura lieu le 15 de ce mois, rue Neuve-Fontaine-Saint-Georges, 10. Les parents qui désirent obtenir les demi-bourses créées par le gouvernement, sont prévenus que leurs demandes, pour être prises en considération, doivent être adressées à S. E. le ministre de l'instruction publique et des cultes par Mgr l'évêque de leur diocèse.

— M. le comte de Nieuwerkerke se présente à l'Académie des beaux-arts pour occuper le fauteuil resté vacant par la mort de M. Dumont, académicien libre. Les titres nombreux de l'habile statuaire semblent assurer sa nomination.

— La pose de la première pierre de la statue de Napoléon Ier, qui a eu lieu en grande pompe à Lille, a été une véritable fête industrielle. La cérémonie était présidée par M. Dumas, sénateur, membre de l'Institut. C'est au milieu de la Bourse que s'élèvera la statue confiée au ciseau de M. H. Lemaire, enfant de Lille, auquel on doit déjà, entre autres grandes œuvres, le fronton de la Madeleine. La Bourse de Lille est un édifice dans le genre espagnol; il présente à l'intérieur une cour entourée d'arcades supportées par d'élégantes colonnettes. Cette cour est pavée en marbre noir et blanc. Les bâtiments qui l'entourent sont d'une hauteur moyenne, et d'un bon style.

— La ville de Liége a été cette année le théâtre d'une exposition organisée par les soins de la Société d'encouragement pour les Beaux-Arts. Trente mille francs devaient être consacrés à des achats de tableaux; sur cette somme, vingt-huit mille francs ont été affectés à l'acquisition de deux ouvrages d'artistes étrangers. L'un de ces ouvrages est un ancien tableau de M. Paul Delaroche. Les artistes belges ne sont pas seuls à se plaindre d'une semblable répartition.

— On vient de faire en Bohême une découverte importante pour la numismatique. On a trouvé trois pièces d'argent à l'effigie du duc Wratislaw Ier père de Saint-Wenzel, de l'époque de 900 à 923. Ces pièces que possède le capitaine de Smikal, sont les plus anciennes de la Bohême. Sur le revers se trouve la main du Seigneur *dextera Dei.*

EMBELLISSEMENTS D'AIX-LES-BAINS.

Il a déjà été question, dans cette Revue, des remarquables travaux d'architecture et d'art exécutés au Casino d'Aix, en Savoie, sur les plans de M. Pellegrini, adoptés à la suite d'un concours. Voici maintenant que l'on parle non-seulement d'agrandir et d'améliorer l'édifice consacré aux eaux thermales, mais encore d'entreprendre sur d'autres points de la ville de vastes travaux ayant pour but sa régularisation ou son ornement.

Pour commencer, le gouvernement vient d'affermer les eaux thermales pour vingt ans à M. Bias, directeur actuel de l'établissement, qui s'est engagé à dépenser 800 000 fr. en amélioration de toutes sortes. Un plan d'embellissement, étudié par un ingénieur et un architecte, et approuvé par le gouvernement, sera mis en exécution en 1854, de manière à être terminé au plus tard en 1857. L'intendant général de Chambéry sera chargé de vérifier la dépense des 800 000 fr. et d'en exiger la justification. A partir de 1854, M. Bias payera une rente annuelle de 1000 fr. aux hospices et de 600 fr. aux frères des écoles chrétiennes.

Outre la construction, près du Casino, de l'hôtel royal de Savoie, qui coûtera 300 000 fr., il sera fait un passage couvert pratiqué en face de l'établissement thermal et faisant suite à la nouvelle rue des Bains en traversant la place Centrale et la seconde maison de l'hôtel Guillaud, de manière à aboutir en ligne droite à la maison du Casino. Ce passage aura des boutiques et une toiture en verre à l'instar de la galerie d'Orléans du Palais-Royal à Paris. Plus tard, il sera continué à droite et à gauche de la place par des portiques à colonnades. Enfin l'établissement thermal sera lui-même agrandi au moyen de la démolition de dix maisons.

LE
MUSÉE DES ANTIQUES
AU LOUVRE.

Dans un des derniers numéros de cette REVUE, on a indiqué la réouverture des galeries de la sculpture antique au Musée du Louvre ; mais notre intention n'était pas de nous en tenir à une courte nouvelle au sujet de ces grandes collections que l'Europe entière admire. La presse quotidienne ne laisserait point passer une rentrée d'Arnal ou de Ravel, une reprise des *Pilules du Diable*, sans en dire un mot au public ; qu'il nous soit permis, à nous pour qui l'art n'est pas chose indifférente, de nous réjouir chaque fois, qu'après en avoir été privés pendant quelque temps, nous revoyons nos grandes et belles galeries du Musée.

Les travaux nouvellement exécutés sont de deux natures. On a changé de place un certain nombre de figures importantes qui avaient été jusque-là adossées à des murs, de façon qu'il était impossible de les étudier sous tous leurs aspects. En outre une galerie historique a été formée avec les statues et les bustes des empereurs romains.

La célèbre Diane de Versailles a été replacée dans la salle qui, lors de la création du Musée, avait été décorée expressément pour elle. Là on peut l'étudier de tous les côtés et reconnaître que l'enthousiasme de Winckelmann et de ses contemporains n'avait rien d'exagéré.

L'Achille Borghèse, longtemps relégué dans un coin peu éclairé de la Salle du Centaure, occupe maintenant le centre de la Salle du Tibre. Cette statue d'un style grec très-ancien est exécutée avec une vigueur et une largeur de plans qui lui donnent une très-grande ressemblance avec le Thésée et l'Ilissus du Parthénon. Les muscles du cou, du dos, des reins sont admirablement attachés, et c'était dommage que tout cela fût perdu pour l'étude.

La Vénus d'Arles, ce magnifique présent des États de Provence à Louis XIV, a malheureusement souffert de l'humidité lorsqu'elle était encore enfouie. Quelques filons de marbre, plus tendres que le reste, se sont décomposés sous l'action de l'eau, et la poitrine de la déesse se trouve maintenant altérée par des stries longitudinales qu'une lumière trop vive faisait ressortir. Cette statue a été déplacée et mise dans un jour plus doux où le défaut que nous venons de signaler disparaît. A l'endroit où se trouvait la Vénus d'Arles, on voit actuellement le Bacchus du cardinal de Richelieu, une des figures les plus suaves, et des plus parfaitement conservées que possède le Louvre. Lorsque des rayons de soleil viennent dorer le marbre naturellement coloré de ce Bacchus, on le prendrait pour une figure vivante.

La perle du Musée, cette statue qui réunit tous les mérites, un marbre d'une couleur charmante, un grand style, des contours fins et attrayants, qui, heureuse même dans les mutilations qu'elle a subies, se trouve débarrassée de bras et de mains dont les fragments font horreur à voir, la Vénus de Milo avait été jusqu'à présent placée à quelques pas en avant du Tibre couché. D'énormes cariatides bachiques qui s'élèvent au-dessus du Tibre, formaient un fond très-incommode pour qui voulait étudier la Vénus. Aussi l'a-t-on transportée à l'extrémité de cette longue galerie qui donne sur la cour carrée. En ce lieu, la Vénus qu'on aperçoit dès la salle d'entrée, est placée

comme dans une sorte de sanctuaire. Le fond très-obscur sur lequel elle se détache en relève tous les contours. Peut-être toutefois reçoit-elle un peu trop de lumière du côté gauche ; mais aussi on se demande en quel endroit du Musée elle serait mieux placée, car le Louvre est un palais où sont venus s'abriter, tant bien que mal, nos grandes collections, et l'édifice n'a pas été distribué ni éclairé dans les conditions spéciales que l'on s'imposerait aujourd'hui, si l'on avait à construire un musée. Il en résulte que dans cet espace immense, la sculpture a peine à trouver quelques rares places où la lumière lui soit dispensée d'une façon complétement avantageuse.

A l'occasion de ces changements qui lui avaient été prescrits, le conservateur des antiques, M. de Longpérier, a obtenu l'autorisation de réaliser un classement que depuis longtemps il avait à cœur d'introduire dans la collection dont il est chargé. Déjà en 1849 notre savant antiquaire avait réuni dans une même salle les monuments grecs antérieurs à Alexandre le Grand, et cette innovation a été très-bien accueillie ; maintenant il s'agissait d'arranger dans l'ordre chronologique les statues et les bustes des empereurs romains et des personnages de leur famille, tout en se conformant cependant aux habitudes de symétrie qui sont passées dans nos mœurs. En Allemagne, en Angleterre, en Italie même, on peut ranger des monuments antiques dans un ordre méthodique, purement intellectuel, sans se préoccuper de l'ensemble, de l'effet général ; mais en France on veut que les œuvres d'art *décorent* les édifices dans lesquels elles sont conservées, et force est de se plier à cette exigence des yeux. Cela toutefois complique singulièrement les opérations d'un classement historique, et le public qui vient voir la galerie des empereurs romains ne soupçonne pas les combinaisons multipliées qu'a entraînées un arrangement qui lui paraît tout naturel.

La galerie se compose de deux salles ; le fond de la plus grande est occupé par une statue d'Auguste, œuvre extrêmement remarquable et qui avait tous les droits à cette place prépondérante. A droite s'alignent les personnages de la famille *Julia* et de la famille *Domitia*, Tibère, Livie, Agrippa, Julie, Drusus, Germanicus, Caligula, Claude, Messaline et Britannicus, Néron, puis Galba, Othon et Vitellius. A gauche les familles *Flavia*, *Ulpia* et *Ælia*, c'est-à-dire Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, avec les femmes de sa famille, Plotine, Marciane et Matidie, puis Hadrien, Sabine, Ælius César, Antonin le Pieux, Faustine et leurs enfants Annius Verus et Marc Aurèle.

Un des bustes d'Auguste le représente encore jeune : c'est là sa figure de triumvir ; un autre porte la couronne de chêne qui avait été décernée au sage empereur comme au sauveur de la patrie. La statue assise de Trajan est pleine de majesté et de simplicité tout à la fois : on y reconnaît bien le vaillant guerrier, le grand homme d'État, qui, parvenu au faîte de la puissance, avait conservé autant d'amis que d'autres ont eu de flatteurs, et qui, sans suite et sans gardes, s'en allait partager le repas de Sura ou de Celsus en compagnie de Pline et de Tacite.

La seconde salle contient les statues impériales, à partir de Marc Aurèle jusqu'à Julien. On y trouve toute la famille de Septime Sévère et ses compétiteurs. La statue de Pertinax est encore très-bonne ; ensuite viennent les figures de la décadence, au milieu desquelles un buste d'Alexandre Sévère étonne par sa beauté. La statue de Julien est conçue dans le style antique : c'est comme un dernier reflet d'un art qui allait périr. Quant au buste d'Honorius, c'est la composition la plus barbare qu'on puisse imaginer ; l'art avait vécu.

Dans cette salle on remarque le buste colossal de Lucile, fille de Marc Aurèle, monument trouvé à Carthage et récemment donné au Musée par M. de Laporte, consul de France. Il est curieux d'observer, en comparant ce buste à celui de Marc Aurèle, qui est placé à côté, à quel point les traits de la fille reproduisent ceux du père.

En résumé, la collection romaine se compose de trente-deux statues et de soixante bustes de personnages dont l'identité a été constatée à l'aide des effigies gravées sur les monnaies antiques.

Parmi ces figures historiques il en est quel-

ques-unes d'assez médiocres au point de vue de l'art, mais qui offrent de l'intérêt comme portraits. Placées, ainsi qu'autrefois, près de figures idéales, ces sculptures romaines faisaient de perpétuelles disparates ; elles viennent aujourd'hui prendre leur rang dans une série iconographique, et c'est là un des avantages du nouveau classement. Un autre avantage consiste à fournir d'exacts renseignements sur l'histoire de l'art depuis Auguste jusqu'au Bas-Empire. On peut aussi étudier l'histoire pour ainsi dire au sein des familles impériales. Ces contemporains réunis en groupes semblent revivre pour nous instruire des pensées qui les animaient jadis.

On reconnaît encore, en parcourant cette galerie, la richesse extraordinaire du Louvre en fait de figures historiques, et c'est ce qu'auparavant bien peu de gens soupçonnaient, lorsque ces marbres étaient dispersés dans toutes les salles du Musée, où il a fallu les recueillir et aussi les remplacer, double travail qui a été accompli sans qu'on ait eu à regretter le plus léger accident.

UN BÉNÉDICTIN.

Le Musée des antiques est composé de la manière suivante : statues, 262 ; bustes, têtes, hermès, etc., 180 ; bas-reliefs, 292 ; inscriptions, 288 ; objets divers, 192. Total : 1214 ouvrages d'art antiques évalués à plus de 50 millions.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XIV.

A M. Edmond Lesseps,

Consul de France à Alep.

Mont-Carmel, 24 octobre - 5 novembre 1850.

Cette lettre, mon cher Edmond, sera sans doute une bien tardive réponse au billet cordial qui m'a été remis en septembre dernier, lors de mon débarquement à Beyrouth, et par lequel vous m'invitiez à comprendre dans mon itinéraire votre résidence d'Alep. Mon désir était bien, de vous rendre en Syrie, la visite que vous nous avez faite à Paris en 1848, mais dans les délibérations relatives à notre pèlerinage entre mes compagnons et moi, ma voix n'a pas toujours été prépondérante.

Le détour qu'il nous aurait fallu faire pour nous rendre à Alep eût été de plus de soixante lieues, et nous aurait mis complétement en dehors de notre route vers la Palestine. A Damas, où cette question a été agitée derechef, l'intervalle à franchir était le même, et de plus, ce qui se répétait autour de nous était médiocrement de nature à fortifier notre confiance. On s'entretenait des événements graves dont le Liban était le théâtre ; on parlait des griefs de vos effendis contre les rayas, du mécontentement général excité par le tenzimat étendant le principe de la circonscription militaire des provinces de la Turquie d'Europe à celles de la Turquie d'Asie ; on disait qu'Alep, plus exaspérée que Damas ; par les récentes mesures, donnerait le signal de la révolte ; c'était à qui nous dissuaderait d'une semblable entreprise. Les chemins étaient alors si peu sûrs que, suivant les conseils qui nous arrivaient de toutes parts, nous avions cru prudent de nous placer sous la garde d'une escorte pour le trajet de Damas à Jérusalem, au milieu de contrées inhospitalières ou désertes.

Qu'ajouterai-je ? le docteur Arth, que nous avons laissé, il y a une quinzaine de jours, à Jaffa, d'où il se propose de diriger ses pas vers la Cité sainte, ayant été obligé, par suite des troubles, de revenir à Beyrouth, son point de départ, et de doubler, en quelque sorte, le temps et les fatigues de son voyage, le docteur, contraint de séjourner plusieurs semaines à Damas, nous a donné des nouvelles fort peu rassurantes de ce qui se préparait dans cette ville et aux alentours. Mais je ne veux pas anticiper sur les faits qui viendront à leur place dans ce récit que j'adresse, mon cher Edmond, non à l'homme politique qui a si courageusement représenté la France aux heures du péril, mais à l'ami, à l'ancien camarade qui compatira mieux que personne aux misères et aux défaillances qui ont été les nôtres sur cette terre d'Orient que nous achevons de parcourir.

De Jaffa au Mont-Carmel notre chemin était

direct, c'était celui de l'armée française, tenant toujours la mer à sa gauche jusqu'à Acre; sur tout ce parcours il n'existe pas un couvent, et les haltes ne peuvent s'effectuer qu'en plein air, ou dans les villages arabes. S'il ne se fût agi que de marcher, nous n'aurions pas eu besoin de guide, mais nos repos devant être ménagés avec une certaine connaissance des lieux, Bianchi était l'homme qu'il nous fallait. Telle du moins avait été notre opinion en quittant Jérusalem. Une demi-journée de voyage avec le vieux cicerone, avait détruit toutes nos illusions, renversé tous nos châteaux en Espagne. Une fois à cheval, Bianchi payait de mine, endurait la fatigue aussi bien, et mieux que d'autres; mettait-il pied à terre, nous n'avions plus avec nous qu'un Cassandre imprévoyant, distrait, et que son âge nous défendait de gourmander comme nous l'aurions voulu.

Que nous advint-il, en effet, au sortir de Jaffa? Nous n'avions qu'à longer la côte. Bianchi nous pousse derechef dans les terres et nous mène à l'aventure par vaux et par monts jusqu'à l'instant où, pressé par nos demandes, il nous confesse qu'il ne sait plus où il est. En attendant, le village qui devait nous servir de première étape avait été franchi. Nous étions depuis plus de huit heures à cheval sans que notre guide parlât d'un temps d'arrêt, lorsqu'aux pieds d'une côte, un figuier centenaire, étendant au loin ses rameaux, nous offre son ombre réparatrice.

« Nous n'irons pas plus loin, » m'écriai-je, vidant les étriers.

Mes compagnons ayant suivi mon exemple, force fut à Bianchi et à ses mouckrés d'en faire autant.

Il était trois heures de l'après-midi, et je n'essayerai pas de décrire l'étrange collation qui nous fut servie par notre guide sous ce patriarcal abri. Bianchi avait tout oublié. A peine avions-nous du pain sec que nous dévorâmes avec l'assaisonnement que les Spartiates déclaraient indispensable à leur brouet noir. Nous étions, je l'ai dit, aux pieds d'une colline aride que dominait un village nommé Kaled, village où il était convenu que nous passerions la nuit, et dans lequel nous entrâmes au galop. Cet amas de huttes chétives qui a un nom sur la carte, n'a point, à ma connaissance, d'origine dans l'histoire, et je n'en suis point étonné.

Tandis que nous prenions connaissance de l'endroit, Bianchi était allé nous chercher un gîte, non plus un kan ouvert au premier venu comme celui d'Abou-Gosch, mais une maison où nous aurions l'avantage d'être seuls et chez nous. Le vieux drogman trouva en effet, à la partie la plus élevée de Kaled, une sorte d'habitation ou d'ancien marabout approprié aux besoins des voyageurs, et qui était en ce genre ce qu'il y avait de plus confortable dans tout le pays. Moyennant une quinzaine de piastres, nous eûmes le droit de nous installer entre ces quatre murs dont le toit crevassé nous aurait exposés à toutes les intempéries de l'atmosphère, s'il n'eût fait, ce soir-là, le plus admirable clair de lune. La porte mal jointe n'était retenue, que par des gonds rouillés et par un loquet vermoulu.

Le réduit était déjà occupé lorsque Bianchi avait conclu son arrangement avec le cheik; mais sur la condition expresse que nous serions seuls, l'arabe, sans le moindre scrupule, avait jeté son premier hôte dehors. Ce voyageur était, je crois, un marchand arménien voyageant avec son fils à la manière biblique, car ils montaient tous deux le même cheval blanc. L'expulsion de ces pauvres gens m'avait d'abord serré le cœur : nous nous consultâmes, pour savoir si nous ne leur abandonnerions pas un coin du gîte; mais notre aventure d'Abou-Gosch était encore trop récente: cet étranger pouvait bien ne valoir pas mieux que les autres, et il fut décidé que nous tiendrions jusqu'au bout notre serment de dormir sans société. Bianchi et ses mouckres, ayant enlevé les nattes qui garnissaient le marabout, les remplacèrent par les matelas et nos manteaux, sur lesquels nous nous étendîmes, après avoir de notre mieux fermé la porte. Le capitaine Saroldi, souffrant plus que M. Chaudé et moi du contact des moustiques, avait les yeux ouverts quand déjà nous fermions les nôtres, et dans l'impuissance où il était de dormir, il se promenait de long en large lorsqu'une secousse se manifeste au seuil. A deux ou trois reprises nous avions été réveillés sans motifs sérieux;

cette fois l'incident était plus grave. Le capitaine avait distingué à travers le châssis mal joint un Arabe qui tentait de forcer le passage. Sans mot dire, M. Saroldi s'appuie contre la porte en sens inverse de celui où le visiteur nocturne tentait de l'enfoncer, puis il arme ses pistolets, ayant soin que le mouvement des batteries pût être entendu du dehors. Cette simple pantomime apaisa soudain les convoitises de l'Arabe, qui s'enfuit à toutes jambes. Je crois utile de mentionner cette tentative de vol ou d'assassinat, parce que c'est la seule à laquelle jusqu'à présent nous ayons été en butte. Dans mon opinion je suis même convaincu que ce rôdeur de Kaled n'avait pas d'autre projet que celui de nous enlever nos armes d'Europe auxquelles les Arabes attachent un grand prix.

Au bas de l'éminence où végète le bourg de Kaled, nous retrouvâmes, le lendemain au point du jour, l'Arménien et son fils qui achevaient de plier leurs bagages, et qui, sans doute aussi peu rassurés que nous, attendaient notre départ pour suivre notre petite caravane et lui demander aide et protection au besoin. Quant à Bianchi, dont la parole n'avait plus aucune autorité dans nos conseils, il avait pour ainsi dire cessé d'être notre guide : il ne nous précédait plus, il nous suivait.

Jusqu'à Césarée la plage est si belle, que j'avais plaisir à voir les vagues mourir aux pieds de mon cheval, qui se prêtait d'assez mauvaise grâce à ce jeu. Quand on parcourt l'Histoire ancienne, quand on lit les Actes des apôtres, quand on interroge les Annales des croisades, cette ville de Césarée apparaît puissante et magnifique sur le littoral de Syrie; aujourd'hui ce n'est plus qu'un confus amoncellement de ruines, où le marbre et le granit gisent épars, où se dressent quelques pauvres cabanes, qui n'ont guère d'autres habitants que les loups et les chacals.

Au temps de Darius, Straton, général de ce monarque, érigea en ce lieu une tour qui prit son nom et qui tomba, comme tant d'autres remparts, au pouvoir d'Alexandre, le prince des conquérants. Sur ce même emplacement Hérode l'Ascalonite, l'Hérode du Nouveau Testament, bâtit, vingt-deux années avant Jésus-Christ, une ville en l'honneur d'Auguste et orne cette cité d'un grand nombre de monuments et d'un superbe temple dédié à César, son maître, d'où est venue la dénomination de Césarée, *Cæsarea Palestina*, sur la Méditerranée, Césarée de Palestine, pour la distinguer de *Cæsarea Philippi*, Césarée de Philippe, dans la Perée.

Après la destruction de Jérusalem, les gouverneurs romains transportent leur résidence à Césarée, devenue capitale de la Palestine, et appelée plus tard *colonia Flavia*, Vespasien en ayant fait une colonie de l'empire. Les places publiques, les rues, le port, bordés de palais de pierre ou de marbre, étaient d'un imposant aspect. Indépendamment du temple d'Auguste, cité comme une merveille, l'historien Josèphe décrit avec éloges un théâtre et un amphithéâtre dans le voisinage du port. Césarée, qui avait repris son nom sous Constantin, possédait une des trois églises métropolitaines de la terre sainte; conquise en 1101 par Beaudoin Ier, roi de Jérusalem, qui y avait installé le siége de ses États, elle courbe ensuite sa tête sous le cimeterre de Saladin.

A l'époque de la troisième croisade, Louis IX réédifie, avec une ardeur toute catholique, les murailles renversées par les Sarrasins : « Le roi, dit Joinville, les fit refaire en grande diligence, et fit bien fortifier la ville, en sorte que tout le monde s'émerveillait comme en si peu de temps il avait pu si bien clore la cité de murs. » Mais cet éclat ne fut que passager. Peu d'années après, la ville, assiégée par le sultan Bibars, dont le nom s'attache à presque toutes les ruines de la Palestine, est prise par le farouche Égyptien, qui se venge de l'alliance que les chrétiens avaient faite avec ses adversaires en ne laissant pas pierre sur pierre de cette cité, naguère si redoutable. Césarée, que les Arabes appellent maintenant Kaisaryeh, offre encore çà et là des débris de remparts curieux à étudier, et qui confirment en tout point les textes des chroniqueurs. Ainsi je ne doute pas, par ce que j'ai vu, que la première muraille perpendiculaire, ouvrage des Romains, ait depuis été flanquée, soit par Beaudoin Ier, soit par Louis IX, d'une seconde construction, beaucoup plus épaisse, en manière de talus ou de glacis dont la coupe expose au regard exercé du praticien des frag-

ments architectoniques de tous les siècles, rappelant ceux employés dans l'édification du vieux mur de Thémistocle à Athènes.

L'exploration de ces débris aurait bien mérité que l'on s'y arrêtât ; mais, pressé par le temps, je me contentai de faire quelques croquis et de relever, au courant du crayon, quelques élévations ou coupes de ce qui demeure encore à peu près debout. Nos pas étaient comptés. Le paquebot qui devait nous prendre à Beyrouth pour nous ramener en France avait un jour de départ inexorable.

Quoi qu'il en soit, les restes de la forteresse qui se baigne pittoresquement dans les flots à l'extrémité d'une sorte de promontoire, excitaient ma curiosité à un si haut point, que, dans l'impossibilité où j'étais de m'y rendre en escaladant les ruines, et par le soleil qui ce jour-là dorait les vagues, je me jetai à la mer, plein du souvenir de lord Byron, mais courant de moins grands risques que le célèbre poëte, car il s'agissait pour moi non du saut de Leucade, mais simplement de doubler le petit cap servant d'assise au môle écroulé. La mer était si transparente et sa surface si calme, que je distinguais dans ses profondeurs, comme si elles eussent été à fleur d'eau, les ruines monumentales qui lui servaient de lit, magnificences de l'antique Césarée, que le temps et les barbares ont précipitée au sein de l'abîme.

Le môle lui-même est, sous le rapport de la construction, un chef-d'œuvre de bizarrerie, un spécimen d'architecture cyclopéenne succédant aux beaux siècles de l'art comme les ténèbres à la lumière. Les parties de ce donjon plongeant dans la mer sont formées de colonnes de marbre et de granit provenant peut-être du grand temple d'Auguste, et placées en travers de toute leur hauteur, comme de formidables monolithes. Le galbe de ces colonnes est si parfait, il y a tant de finesse et de pureté dans leur poli, qu'il est impossible de nier qu'elles aient appartenu à des édifices d'excellent style. Césarée est, suivant moi, une des places de la Syrie où l'on retrouverait, en les cherchant bien, les plus authentiques vestiges du séjour des croisés. Je pus d'autant mieux reconnaître l'état des lieux aux alentours de la forteresse, que dans mon excursion nautique il me fallut par deux fois faire le tour du promontoire pour revenir prendre mes vêtements sur la rive qui avait été mon premier point de départ.

Ce port de Césarée vanté par Josèphe que nous laissions derrière nous sans un matelot et sans une voile, ces bastions des rois de Jérusalem et de saint Louis, que les âges unis à l'islamisme ont aux trois quarts ensevelis sous le sable, nous les retrouvions quelques heures après en raccourci dans le lieu appelé Tantourah ou Tortourah qui conserve en effet un port ou petite anse sans profondeur, abritée par quelques îlots, plus un pan de constructions guerrières que l'on fait remonter aux croisades. En face de ces maisons chétives dont la réunion forme à grand' peine un village, devant ces accidents du sol et ces rochers jadis hérissés de créneaux, comment croire que là fut Dor ou Dora, l'une des capitales et des plus fières cités du pays de Chanaan? Mais Dor, au siècle même de saint Jérôme, n'était déjà plus qu'un souvenir. Durant les croisades, les pierres éparses furent mises à profit par les chevaliers qui, au même endroit, bâtirent une place forte qu'ils appelèrent Mirla, et qui soutint avec énergie le choc des Sarrasins et des Turcs. Mirla a suivi Dor dans le néant. Tantourah qui remplace aujourd'hui la cité de l'Ancien Testament et la forteresse des Paladins, n'est plus qu'un village musulman auquel la proximité du port et le trafic des céréales donne un semblant d'existence.

Plus habile cette fois qu'il ne l'était d'ordinaire, Bianchi avait trouvé pour notre logement la maison d'un scheik qui nous a paru jouir d'une extrême considération à Tantourah. La demeure de ce scheik était précédée d'une cour assez vaste sur laquelle donnait de plain-pied la salle qui allait nous servir d'asile ; la partie de cette salle touchant à la cour était plus basse que celle du fond d'à peu près la hauteur de deux marches. L'espace élevé est exclusivement réservé aux maîtres ; l'espace inférieur appartient aux bestiaux, comme nous pûmes nous en convaincre par la disposition des râteliers qui, à droite et à gauche, garnissaient les murs. Si primitive que soit cette ordonnance intérieure, l'Orient

n'en fournit pas seul des exemples; on en rencontre encore dans un certain nombre de nos campagnes en France. La maison de la Vierge n'était pas autrement disposée à Bethléem. Cet arrangement commun d'ailleurs en Palestine a fait dire et fait répéter encore que le Sauveur du monde est né dans une étable.

Le scheick s'était retiré; Bianchi vaquait aux menus détails de son emploi et nous nous félicitions d'être enfin chez nous, quand la porte est soudain heurtée; c'était un âne et deux vaches qui réintégraient le domicile et qui s'en furent à leur place accoutumée sans s'inquiéter en aucune façon des figures nouvelles qui s'agitaient dans leur voisinage. Il n'en était pas de même des femmes qui s'étaient glissées les unes après les autres dans la salle et que nos allées et venues sur notre espèce d'estrade intéressaient au plus haut point. Nous patientâmes quelques instants; mais, les servantes du scheik ne manifestant aucune intention de quitter la place, nous leur fîmes savoir par Bianchi que notre religion nous interdisait de souper devant des musulmanes. Ce ne fut qu'au prix de ce mensonge que nous obtînmes le départ des curieuses commères.

Le lendemain, de très-bonne heure, nous étions sur pied et je sortais le premier pour réveiller les mouckres suivant l'usage endormis au seuil, à côté de leurs bêtes de somme. La chambre à coucher de ces malheureux est la terre nue, plus souvent le sable, et ce sommeil qu'ils goûtent ainsi, exposés à toutes les variations du ciel, engendre chez eux une foule de maux, principalement des ophthalmies et des cécités précoces. Dans le but de se garantir des accidents, ces parias ont imaginé un lit qui n'est ni un hamac, ni un matelas, mais qui tient de l'un et de l'autre. L'heure du repos venue, ils se blottissent dans un sac dont l'ouverture est bordée d'une coulisse garnie d'une corde. Une fois dans le sac, le mouckre, élevant les bras, ramène au-dessus de sa tête la partie supérieure de son enveloppe dont il tire la coulisse et pelotonne la corde, si bien que le nœud étant à l'intérieur, lui seul peut ouvrir la porte qu'il a fermée.

Je heurtai du pied les sacs des mouckres qui d'abord ne donnaient même pas signe de vie, mais qui peu à peu s'animèrent; des monosyllabes incohérents, des gémissements, des plaintes s'échappaient des plis de la toile. Puis les sacs se dressèrent et tournèrent sur eux-mêmes comme des fantômes. Cet épisode m'a rappelé les scènes les plus divertissantes du vieux ballet des *Meuniers*.

Bientôt cependant les mouckres mirent le nez à la fenêtre, les sacs s'étaient ouverts, laissant voir la tête, puis les épaules, puis l'homme tout entier. Mais quels hommes! l'un grelottait de fièvre, l'autre, blême comme un trépassé, et les paupières aux trois quarts closes, jurait qu'il était mort. Grâce à Dieu! il en était des mouckres comme de notre drogman Bianchi; à peine avaient-ils enfourchés leur monture, ce n'était plus les mêmes gens, et ils nous le prouvèrent bien durant la dernière marche que nous avons fournie de Tantourah au Mont-Carmel. Le soleil avait repris ses ardeurs du mois d'août, la mer que nous côtoyions ne nous envoyait plus de fraîches brises, comme à Beyrouth et à Balbek, et, quoique nous fussions au déclin d'octobre, il nous fallait chercher un refuge sous nos parapluies et nous couvrir la nuque de serviettes blanches, comme font les Arabes avec leur burnous, pour nous préserver des atteintes de l'astre incandescent. Bianchi et ses domestiques ne paraissaient pas souffrir plus qu'à l'ordinaire sous ce ciel de feu. Mes regards cherchaient au loin, entre les rocs et les verdoyants bouquets du Carmel, le couvent des bons pères, lorsqu'ils sont détournés par le spectacle de nombreux troupeaux. Le rivage que nous suivions était pourtant de la plus désolante stérilité.

« Bianchi, demandai-je avec surprise à notre drogman, que cherchent là-bas ces troupeaux sur une plage où il ne pousse pas un brin d'herbe?

— Seigneur, me répondit le vieillard, s'il n'y a pas d'herbe là-bas, il y a certainement de l'eau. »

Nous hâtâmes le pas, et, à l'endroit indiqué, nous vîmes en effet une source qui jaillissait abondamment à peu de distance de la mer. Les troupeaux se désaltéraient avec

délices dans le bassin et les réservoirs disposés aux alentours. Après nous être reposés quelques instants à l'ombre que projetait les constructions de cette source, nous atteignîmes Caïffa, petit port situé vers la pointe du cap du Carmel, presque à l'entrée du golfe que commande la citadelle de Saint-Jean d'Acre. Quelques auteurs pensent que la ville de Sycanium, Porphyrion ou Porsina a précédé Caïffa dont la dénomination, tirée du syriaque *Cépha*, aurait pour cause les rescifs qui l'environnent ou proviendrait, suivant d'autres versions, du nom de son ancien maître, le grand sacrificateur Caïphe. La position de Caïffa était trop importante pour que les croisés ne songeassent point à s'en faire un rempart; ils la fortifièrent donc; mais, là comme ailleurs, les Sarrasins s'étant rués par la suite, les murailles et les bastions de la chrétienté ont disparu.

Caïffa n'est qu'à une petite demi-heure du couvent du Mont-Carmel, où l'on arrive en montant toujours à travers des sites tantôt sauvages, tantôt pittoresques, tour à tour arides comme le désert, chargés de verdure comme l'oasis, et où nous fûmes reçus par le père Clément et le père Charles avec la sympathique effusion qui est le caractère distinctif des religieux d'Orient.

C'est ainsi que nous sommes arrivés, le 24 octobre, dans l'après-midi, au couvent de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui est, vous le savez, un cloître pour les moines, et une hôtellerie pour les voyageurs. Le capitaine Saroldi et moi, nous étions au bout de nos forces; mais M. Ernest Chaudé, qui avait toujours mieux résisté aux fatigues de la route, ne comptait pas rester plus de vingt-quatre heures dans la communauté; jugez donc de son désappointement lorsqu'il apprit le lendemain, de la bouche même du père Clément, que le capitaine et moi nous avions besoin d'un repos d'une dizaine de jours. Maintes fois depuis notre venue en Orient, nous avions fait le serment de ne jamais nous quitter; mais M. Chaudé était impatiemment attendu en France par sa famille, si le répit eût été moins long, à coup sûr il se serait résigné. C'est pourquoi notre compagnon, dont la santé d'ailleurs était parfaite, nous informa qu'il allait prendre les devants, et guetter le steamer, tout en préparant nos logements à Beyrouth. M. Chaudé emmena avec lui le drogman, les deux mouckres, et les chevaux dont nous n'avions plus que faire.

Onze jours se sont depuis écoulés pour M. Saroldi et pour moi, onze jours de tranquillité absolue et de causeries. Le père Clément, qui était le médecin de la communauté, médecin par la seule grâce de Dieu et sans le concours d'aucune faculté, saint homme qui exerçait la science comme jadis la pratiquaient les frères qui fondèrent, à Paris, l'hôpital de la Charité; le père Clément nous soignait avec une infinie sollicitude, ce qui n'empêchait pas que je lui préférasse le père Charles avec lequel j'avais quotidiennement d'intimes entretiens.

Les religieux nous avaient donné un domestique qui avait nom Youssouf. Ce garçon nous servait avec une ardeur, au-dessus de tout éloge; le capitaine Saroldi et moi nous mettions souvent sa longanimité à bout, et jamais je ne surpris chez lui un geste d'impatience, jamais je n'entendis un murmure s'échapper de sa bouche. La conduite du Syrien m'avait touché, et je lui en témoignai un matin ma satisfaction par le don d'un louis.

De sa vie, Youssouf n'avait reçu un pareil pourboire, et, dans son ignorance de l'exacte valeur de ma pièce en monnaie arabe, il allait, interrogeant tout le monde; quand il sut que son trésor représentait une somme de quatre-vingt-quatre piastres, son allégresse fut au comble. Telle est, en effet, la sobriété des Orientaux que les vingt-cinq centimes d'une piastre équivalent chez eux à un franc chez nous. Youssouf, éprouvant à son tour le besoin de me témoigner sa gratitude, me confia qu'il ne voulait plus servir d'autres maîtres que moi, et que j'aurais, en sa personne, le plus dévoué de tous les domestiques, s'il me plaisait de l'emmener en France. Cet aveu me semblait être le dernier mot de l'abnégation et de la fidélité, j'étais fier de l'attachement que j'avais inspiré à mon garde-malade, et je communiquai mes réflexions à mon ami, le père Charles, qui ne fut pas long à me désillusionner.

« Ils sont tous comme cela, me dit le moine souriant, le voyage d'Europe est leur chimère comme là-bas en Occident les pèlerinages sur nos rives sont le rêve des artistes et des riches. »

Nous passions nos journées, le capitaine Saroldi et moi entre la promenade et la lecture qui nous étaient permises à petites doses; c'était pour moi le moment de reprendre et de compléter mes notes.

Cette montagne du Carmel, dont les dernières rampes se perdent dans la Méditerranée, mesure plus de mille mètres de la base à la cime, et se couvre de végétations qui diffèrent suivant les températures; ainsi les chênes et les pins poussent au sommet, tandis que plus bas les oliviers et les lauriers croissent comme dans la plaine. Ce mont était jadis appelé Carmel de la mer, afin de n'être point confondu avec un autre Carmel que le premier livre des Rois place au sud de Jérusalem; ce mot signifie agneau circoncis, champ coupé ou moissonné, plantation, vigne de Dieu ou du Seigneur; on n'a qu'à choisir entre ces définitions ou ces étymologies. En ce lieu, dit-on, Lamech tua Caïn; les prophètes Elie et Elisée y ont fait entendre leurs voix, échos de la parole de Dieu. Tacite, Pline, Suétone mentionnent les oracles du Carmel, mont sur lequel furent élevées, à ce que l'on croit, une chapelle à la Vierge, puis une église par l'impératrice Hélène.

Le premier monastère avait été établi en 1180, sans doute avec les débris des grandes constructions antérieures qu'on y rencontrait dès la fin de ce même siècle. Au commencement de la période suivante, les templiers bâtirent près de là un fort ayant pour objet de protéger le couvent. Précautions superflues ! L'édifice dévasté après la prise de Jérusalem par Titus, dévasté encore par les Sarrasins, quand les chrétiens eurent abandonné la terre sainte, fut saccagé une dernière fois par les Turcs en 1799, après la retraite de Saint-Jean d'Acre. Ce cloître, qui avait servi d'hôpital aux pestiférés français, comme le couvent de Ramlah, fut complétement démoli en 1821, lors des troubles de la Grèce. Le grand exterminateur fut Abdallah, pacha de Saint-Jean d'Acre, qui avait représenté à son maître, le sultan Mahmoud, que ces chancelantes murailles pourraient encore servir de retranchement aux ennemis de la Sublime Porte. Abdallah obtint, en récompense de ces conseils, la faveur de jeter par terre ce qui était encore debout, et de s'ériger, non loin de là, une résidence à sa fantaisie.

Le seul moine échappé au massacre de 1799 vivait retiré à Caïffa lorsqu'il reçut la visite du frère Jean-Baptiste de Frascati dépêché par son général de Rome pour s'enquérir de l'état du monument et des moyens de pourvoir à sa restauration. Le frère Jean-Baptiste arriva assez à temps pour voir sauter la dernière mine emportant le dernier créneau. Le moine voyageur repartit le deuil dans l'âme. L'Occident s'était ému, la France avait réclamé au nom de la religion méconnue et de ses enfants massacrés. Justice entière fut alors rendue, au moins en paroles, à la fille aînée de l'Église, car non-seulement le sultan intima l'ordre que le couvent fût reconstruit, mais encore il exigea qu'il le fût aux frais d'Abdallah pacha lui-même.

Cet apaisement donné à la conscience et à la morale publique, le frère Jean-Baptiste avait poursuivi à travers la vieille Europe son vœu de quêtes pour la reconstruction du sanctuaire, et en 1844 ses mains étaient si pleines, qu'il appela à son aide le frère Charles et retourna en Orient pour commencer le pieux travail qu'il avait juré d'accomplir. Quoique septuagénaire, le père Jean-Baptiste a tenu sa promesse. Dieu a prolongé son existence pour qu'il eût la joie d'assister à la consommation d'une œuvre dont il a été le quêteur, le trésorier, l'architecte et le maçon. Les Grecs revendiquaient la propriété du kiosque bâti par Abdallah avec les matériaux de nos ancêtres du XIIe siècle, la possession a été maintenue aux carmes qui ont fait de ce kiosque un hospice pour les musulmans, auxquels l'accès du monastère est sévèrement défendu.

Quand des lointains de la plaine d'Esdrelon on distingue le cloître actuel, il apparaît à la crête du mont, entre la verdure et le granit, comme une masse blanche qui ressemble plutôt à une forteresse qu'à un saint asile. Sans la coupole qui s'arrondit au centre et que surmonte le signe de la rédemption, l'erreur durerait

jusqu'au moment où on touche à l'édifice, car à un des angles de la façade principale regardant la mer, flotte un drapeau aux couleurs de la France.

Le couvent de Notre-Dame du Mont-Carmel est un long parallélogramme percé dans sa plus grande largeur de treize fenêtres garnies de barreaux de fer. Deux portes seulement sont pratiquées au rez-de-chaussée ; l'une conduit à la chapelle dédiée à la Sainte Vierge : le chœur, établi au-dessus de la grotte d'Élie qui renferme la statue du prophète, est orné d'un tableau retraçant la mort de saint Louis. Sur le maître-autel on voit une statue de la Mère de Dieu en grande vénération dans le pays. La grotte du prophète Élisée est à quelques pas de l'église. La seconde porte s'ouvre sur un spacieux vestibule où viennent aboutir le grand escalier, la pharmacie, les cuisines et quelques autres dépendances. Le premier étage, entièrement réservé aux voyageurs, renferme la salle à manger et des appartements meublés avec beaucoup de convenance, ayant vue sur la côte de Syrie. Les cellules de moines remplissent tout le second étage. Le comble, disposé en terrasse, est un lieu de promenade, de repos ou d'observations pour les pèlerins.

De la fenêtre de ma chambre je contemplais en silence ces lieux consacrés où, neuf cents ans avant Jésus-Christ, Élie eut la gloire de confondre les huit cent cinquante imposteurs envoyés par Achab; cette fenêtre, située en face de Saint-Jean d'Acre, m'a aussi ramené aux souvenirs d'un de nos plus immortels faits d'armes. Devant ce château d'Acre qui, contre toute attente, a deux mois durant tenu en haleine l'intrépidité de nos soldats d'Égypte et le génie de leur illustre chef, l'histoire et la grandeur de mon pays me sont apparues plus solennelles.

Au milieu d'un espace enclos d'un petit mur d'appui qui se développe devant la maison hospitalière, suit la pente de la montagne, et que les religieux appellent leur jardin, j'avais remarqué un bloc de basalte à peine dégrossi et assez semblable à un dolmen gaulois, ou à un piédestal inachevé. Le père Charles m'a appris que cet informe quartier de roche est un monument. Cette pierre recouvre une sorte de petit caveau fait de morceaux de granit à peine joints et dans lequel ont été rassemblés les ossements des Français morts de la peste ou des suites de leurs blessures au siége de Saint-Jean d'Acre, ou victimes des vengeances musulmanes. Ces dépouilles ont été recueillies avec des fragments de plaques de schakos, des boutons d'uniformes, par les moines, soit à la cime même où se dresse l'édifice que l'infatigable charité du père Jean-Baptiste a fait sortir de ses ruines, soit aux alentours, en descendant vers la baie de Caïffa, ou de l'autre côté du mont, en longeant le chemin que prirent nos brigades après la levée du siége. Cette tombe élevée par la pauvreté et la foi à la bravoure et au martyre, ne brille par aucune inscription, et pourtant on en lisait une dans les Thermopyles à l'endroit où succombèrent, pour la défense de Sparte, les trois cents compagnons de Léonidas.

Le roc du Carmel est en Orient, comme l'est en Allemagne le tombeau de Turenne, une parcelle détachée du territoire français ; là où reluit une croix latine en Asie, on peut affirmer qu'à son ombre règne notre influence. Tout en méditant et en jetant des notes sur mon album, je me surpris à faire un croquis de la côte de Syrie, à dessiner l'enclos des bons pères, et mon crayon docile à mon sentiment esquissait un mausolée au milieu de ce jardin. Le monument dont j'ai le projet s'élèverait au centre même de la terrasse du Carmel, il ne serait en quelque sorte que la transformation, le complément ou si l'on veut l'achèvement de celui qui existe.

Sur une marche de granit, haute de vingt centimètres, large de quatre mètres, et formant soubassement, serait disposée en façon de piédestal, une voûte d'arête portée sur quatre pieds droits que sépareraient des ouvertures circulaires dominées par des frontons, dont les tympans seraient enrichis de médaillons ceints de lauriers avec inscriptions. Au-dessus de ces frontons s'élancerait une pyramide de trois mètres environ à sa base, sur huit mètres de haut, couronnée par un globe que surmonterait l'emblème du salut. La base du monument, à jour sur ses quatre faces, occuperait une superficie de seize mètres, et abriterait une urne de porphyre

avec croix de bronze placée sur un piédestal de marbre noir. Les abords de l'urne contenant les restes de nos soldats, aujourd'hui rassemblés dans le caveau des moines, seraient défendus par une grille fermant les quatre arcades.

Les diverses faces des pieds droits revêtues de tables de marbre adhérentes au granit par des ornements d'airain, présenteraient burinés en lettres d'or les noms des officiers généraux et supérieurs, ainsi que les numéros des demi-brigades composant le corps expéditionnaire de Syrie, héroïque pléiade dans laquelle brilleraient les étoiles de Murat, Kléber, Junot, Vial, Rampon, Lambert, Dommartin, Leturcq, Verdier, Regnier. La principale inscription de la pyramide serait consacrée à la mémoire, et relaterait les noms des généraux et officiers morts ou blessés durant le siége; elle pourrait se disposer ainsi :

BON

RAMBAUT

CAFFARELLI

ESCALE — PENAULT

LAUGIER — SAY — BOYER

MAILLY — FOULER — VENOUX

DETROYE — GERBAULT — CROISIER

MORTS

LANNES — SAMSON — MONTPATRIS — VAUX

NETHAROD — ARIGHY DE CASANOVA DE PADOUE

BLESSÉS.

On lirait sur les autres faces la date d'inauguration et les lignes votives qu'il sera facile de composer.

Ce projet de mausolée occupait encore nos entretiens, lorsqu'une triste nouvelle a répandu la consternation parmi nous. Les craintes du docteur Arth se sont réalisées : les ferments de discorde qui agitaient les populations lors de notre passage à Damas, se sont manifestés au grand jour ; le soulèvement d'Alep a rempli la contrée d'épouvante ; on ne parle plus ici que de la révolte et des massacres dont cette ville a été le théâtre les 16 et 17 du mois dernier.

D'après ce qu'on nous apprend, et toujours par suite du conflit entre les idées rétrogrades et les principes du progrès, entre les anciennes immunités des effendis, et les libertés de fraîche date dont Sa Hautesse a résolu de doter toutes les parties et toutes les classes de ses États, il y a eu une lutte entre les Turcs de vieille souche et les chrétiens de divers cultes, sujets ou non d'Abdul-Medjid, et connus sous la dénomination de rayas. Ces luttes n'ont été que trop fréquentes dans les annales de l'empire ottoman, et, maintes fois depuis Mahomet II, les mêmes causes ont invariablement déterminé les mêmes résultats.

Le sang a donc coulé le 16 octobre à Alep, et le gouverneur Zarif, dont l'attitude indécise avait, sans nul doute, précipité la catastrophe, au lieu de tenir tête aux assassins et aux pillards et de leur imposer en payant de sa personne, a immédiatement déserté la ville. Zarif, suivi de toutes les autorités, est allé attendre les événements dans une caserne, à une demi-heure des murs. Or, que se passait-il tandis que ce gouverneur trahissait ainsi ses devoirs et les lois de l'humanité ?

La ville, livrée à toutes les horreurs d'une prise d'assaut, voyait l'assassinat, le viol, l'incendie se promener par ses rues, ses places publiques et ses monuments. Mais, dans ce désordre, un nom se répétait avec enthousiasme, c'était celui du consul de France, qui était partout où il y avait du danger, partout où il importait de défendre la propriété d'un chrétien, de sauver un homme, fût-il Français ou de toute autre nation. Non-seulement le courageux diplomate avait ouvert son hôtel et offert l'inviolabilité de son pavillon à tous les persécutés, mais encore les quatre couvents européens étaient devenus, par ses ordres, autant de refuges, au seuil desquels le fer tombait de la main des bourreaux.

La journée du 17 ne fut qu'une longue et effroyable orgie. L'insurrection, qui a fait grâce aux communautés européennes, s'est acharnée sans miséricorde sur les sanctuaires grecs. Quatre évêchés et autant d'églises ont été pillés et livrés aux flammes, un grand nombre de maisons et plusieurs écoles ont subi le

même sort ; la plume se refuse à enregistrer le nombre des hommes morts ou blessés, des femmes et des filles violées ; tout cela se compte par centaines, et de plus terribles malheurs auraient été à déplorer, nous assure-t-on, si le consul de France n'était parvenu dans cette perturbation à gagner, tant bien que mal, à la cause de l'ordre, l'ancien boucher Abdallah-bey qui, faute de pouvoir les contenir, a du moins détourné ces hordes des édifices consulaires et des couvents placés sous notre protectorat.

Toujours retranché dans sa caserne avec les autorités d'Alep et quatre cents hommes de troupes, Zarif songe enfin, le 19, à attaquer la ville, lorsque le sang ne coulait plus. En présence de la révolution victorieuse et avec des forces insuffisantes, une semblable tentative aurait infailliblement provoqué une seconde boucherie. Notre consul part la nuit même pour le quartier général du pacha, expose à Zarif l'état réel des choses et l'invite à différer l'accomplissement de sa menace. De retour à son hôtel, le représentant de la France y convoque ses collègues de Russie, d'Angleterre et d'Autriche, leur rend compte de la demande qu'il a cru devoir faire et du demi-résultat obtenu. Séance tenante, les trois consuls approuvent de tous points la conduite tenue par l'agent français et décident que, sans plus de retard, le corps consulaire tout entier ira porter au pacha la confirmation des sages paroles qui lui avaient été adressées quelques heures auparavant.

La promptitude de ces résolutions, l'énergie de ces mesures ont déjà porté leur fruit. Ne trouvant plus sur son chemin d'ennemis à combattre, l'émeute a mis bas les armes. Alep se repose, elle s'est signé à elle-même un armistice, et, pour compléter le tableau, Abdallah-bey prêche aux vainqueurs la discipline et la modération sur des ruines fumantes. Que cette trêve du moins ne soit pas perdue pour l'autorité du sultan et pour l'exemplaire répression de crimes aussi inouïs ! Que Zarif-pacha soit remplacé dans cette haute charge de gouverneur d'Alep, dignité compromise par ses actes, et que le jour où le châtiment tombera sur les coupables, le bras de la justice soit assez fort pour que les innocents n'aient plus à trembler. Tels sont les vœux que l'on forme aux lieux où je suis et dans lesquels se mêlent les actions de grâces et les remercîments les plus sympathiques pour le consul de France, qui a deux fois sauvé les Européens d'Alep, en leur ouvrant sa maison au début de la catastrophe, et, le carnage fini, en prévenant l'inefficace démonstration de Zarif.

Ce consul, vers qui toutes les mains se sont tendues et auquel s'adressent maintenant tous les hommages, c'est vous, mon cher Edmond, qui avez si dignement maintenu à Alep une tradition de famille, et suivi l'exemple, qu'à une autre époque, dans des fonctions analogues, vous avait donné votre noble cousin, M. Alexandre Lesseps, lors du bombardement de Barcelone. Bon sang ne peut mentir.

Cette lettre se terminera par une sorte de post-scriptum. Trois chevaux sellés seront demain à la porte du couvent de Notre-Dame : l'un pour le capitaine Saroldi, l'autre pour moi, le dernier pour Youssouf ; car décidément notre infirmier sera du voyage. Nous avons besoin de quelqu'un pour nous accompagner jusqu'au lieu de notre embarquement définitif. Pour être plus sûr des bons offices de notre nouveau guide, je le laisse se bercer de l'espoir qu'il me suivra en France. Nous avons fait ce soir nos adieux au père Charles et au père Clément. Le révérend père supérieur nous a donné sa bénédiction en y joignant des souhaits pour le parfait rétablissement de notre santé. Que Dieu entende sa bénédiction et ses souhaits ! car nous nous sentons encore très-faibles, et je me demande si nous pourrons supporter les vingt minutes de cheval qu'il nous faudra subir pour descendre du Carmel à Caïffa d'où notre volonté est de suivre la côte par mer jusqu'à Beyrouth. Le père Charles étant venu me serrer une dernière fois la main, tandis que le père Clément tâtait le pouls de mon ami, M. le capitaine Saroldi, j'ai saisi cette occasion de règler nos comptes :

« Tenez, mon père, ai-je dit au carme, acceptez ces vingt-cinq louis pour la généreuse hospitalité que vous nous avez accordée à mon compagnon et à moi.

— C'est trop, a répondu le religieux, repoussant doucement ma main.

— Mais c'est pour le couvent, mon père, ai-je répliqué en insistant.

— Raison de plus ! a dit le moine.

— Prenez alors, me suis-je écrié, ce n'est pas pour vous, c'est pour les pauvres. »

Le père Charles a obéi, et s'est signé.

FÉLIX PIGEORY.

EXPOSITION DE GAND.

PEINTURE. — SCULPTURE. — ACHATS.

Premier article.

Ainsi que je l'ai expliqué l'année dernière, lors de l'Exposition qui a eu lieu dans la cité de Rubens, trois villes se partagent en Belgique la prérogative de convier triennalement les artistes nationaux et étrangers aux honneurs d'une exhibition presque officielle. L'avantage dont jouissent Bruxelles, Anvers et Gand leur est plus ou moins envié par d'autres chefs-lieux de province. Liége, par exemple, a récemment été le théâtre d'une solennité analogue à celle qui vient de s'accomplir à Gand; mais je n'ai à rendre compte que de ce qui s'est passé dans cette dernière ville, et je vais tenter de le faire avec toute l'exactitude et la concision que réclame un tel sujet.

Vous n'avez sans doute point oublié le conflit qui, en 1852, tenait en émoi la ville d'Anvers et notre métropole. L'Exposition d'Anvers prétendait avoir comme celle de Bruxelles le droit de s'intituler *Exposition nationale*. Les nuages qui s'amoncelaient à l'horizon des Beaux-Arts ont cependant fini par se dissiper : le bon accord est revenu entre la capitale et sa fière voisine.

La ville de Gand, elle aussi, a payé sa dette aux rivalités : là comme ailleurs, certains partis voulaient que les exhibitions fussent annuelles, tandis que pour d'autres le laps de trois ans, rempli par les expositions intermédiaires de Bruxelles et d'Anvers, semblait un raisonnable répit offert aux œuvres et aux études des artistes. Cette fois j'ai la satisfaction de pouvoir écrire que les concurrences n'existent plus, et que le collége des bourgmestre et échevins, agissant de concert avec l'Académie et les associations précédemment dissidentes, a fondé une Société pour l'encouragement des Beaux-Arts que le roi a prise sous son patronage comme celle d'Anvers. L'Exposition gantoise de 1853 s'est ouverte et a prospéré sous les auspices de cette intelligente compagnie : les tableaux et autres ouvrages ont été exposés, aussi bien qu'ils pouvaient l'être en l'absence d'une galerie spéciale, dans le vestibule et la rotonde de l'Université.

Que dirai-je de l'aspect général de ce Salon improvisé ? Il s'en faut, à coup sûr, que tous les ouvrages y aient été placés suivant les règles de l'optique et encore moins suivant les vœux de leurs auteurs, inconvénient d'autant plus regrettable que la ville de Gand, qui possède de si vastes édifices, et qui depuis peu s'est fait bâtir un palais de justice et un théâtre vraiment grandioses, est assez riche pour compléter quand il lui plaira cet ensemble de monuments par une construction où les arts auraient la certitude de se trouver à leur place et dans leur jour.

Le Salon de Paris venait de se clore quand celui de Gand a été ouvert ; aussi beaucoup de tableaux déjà exposés aux Menus-Plaisirs ont-ils franchi la frontière pour recevoir chez nous soit la consécration d'un premier succès, soit l'adoucissement des rigueurs de la critique.

Je ne m'arrêterai donc pas à signaler les œuvres qui étaient d'anciennes connaissances pour ceux de nos visiteurs qui avaient eu l'avantage de parcourir quelques mois auparavant le Salon de Paris ; la mémoire du lecteur suppléera à mes omissions ou à mon silence. Il est toutefois une remarque qu'avant d'entrer en matière il importe de consigner ici.

Au milieu de cette Exposition de Gand, on ne se serait jamais cru en plein pays de Flandre ; sauf trois ou quatre toiles, on y aurait vainement cherché ces inspirations de la peinture historique et religieuse qui ont répandu avec les maîtres du XVIe et du XVIIe siècle un si vif éclat sur notre école.

Nos artistes contemporains, et si j'en excepte les chefs de l'école de Munich, Cornélius et Overbeck, le surplus des peintres étrangers se livrent de préférence au culte de la fantaisie ; et ce n'est pas sans raison qu'à la dernière Exposition de Bruxelles un prix, un encouragement spécial avait été fondé pour les œuvres

de peinture ou de statuaire qui seraient reconnues les meilleures dans le genre de la religion ou de l'histoire. Si les grandes et sérieuses pages nous manquent, en revanche les tableaux de genre, les paysages, les intérieurs, les marines abondent chez nous. Entre tous, les paysages et les intérieurs brillent par leur nombre, je n'oserais dire par leur qualité.

Mais on a hâte de connaître les noms et les envois des illustrations qui, des divers points de l'Europe, avaient répondu à l'appel de notre Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts. En première ligne, je citerai *le Marché aux chevaux* de Mlle Rosa Bonheur, puisque cette toile, qui a si justement épuisé tous les éloges à Paris, occupait la première place chez nous. Par un équitable retour, M. Gallait, le premier à Paris, n'était plus ici que le second avec son *Tasse dans sa prison*, qu'il serait superflu de décrire, et *la Femme du prisonnier*, qui se ressent de la mélancolie du maître. Une femme, un enfant et et un jeune homme se tiennent près du soupirail donnant à regret l'air et la lumière au captif. Le jeune homme joue du violon; c'est une réminiscence. M. Gallait nous avait montré à Bruxelles un instrumentiste de ce genre dans sa toile *l'Art et la Liberté*. M. Leys a voulu faire un pendant à son *Bourgmestre Sixte*. Voyez plutôt ce beau personnage s'acheminant avec sa compagne chargée d'atours, précédé d'un domestique porteur d'une lyre et d'une lanterne! c'est le peintre *Frans Floris se rendant à une fête donnée par la confrérie de Saint-Luc, à Anvers*. Cet intérieur resplendit au scintillement des lustres, des costumes et des accessoires. J'aime moins la *Bourgeoise d'Anvers* sortant de l'église.

On n'a point douté que *la Chaumière dévastée*, épisode de la campagne de France par M. Ary Scheffer, conçue dans sa manière d'autrefois, ne fût, malgré tous ses mérites, une œuvre de jeunesse, et j'ai de fortes raisons pour penser de même à l'égard des *Rives de l'Escaut*, l'une des meilleures marines de M. Garneray, et des deux tableaux de fleurs de M. Saint-Jean, qui ne démentent pas la renommée du célèbre maître. Nos Expositions belges acceptent avec reconnaissance les envois des peintres vivants, sous la réserve cependant qu'ils voudront bien ne pas expédier ou laisser exposer des produits de trop vieille date.

Ce n'est pas que les richesses et les noms nous aient fait défaut, puisque nous avions M. Antigna avec ses scènes d'enfants comme il sait si bien les peindre : *la Leçon de lecture*, deux charmantes petites filles apprenant la page qu'elles doivent réciter à l'école, et *l'Étude*, jeune garçon dessinant; M. Florent Wilems, décoré au dernier Salon avec son *Intérieur*, où l'on reconnaît, grâce à l'observation, à l'esprit et à la touche exquise de l'artiste, une cuisine des environs de Paris; M. Jules André, chevalier de la Légion d'honneur, de la même promotion que M. Florent Wilems, avec un paysage conçu dans le grand style qui lui est familier, et M. Justin Ouvrié avec sa *Vue générale de Londres sur la Tamise*, perspective merveilleuse, où le ciel et l'eau, les barques et les monuments, la pluie et le soleil se combinent dans une harmonie et un sentiment de vérité qui rappellent Claude Lorain et Joseph Vernet.

La Mosquée de Cordoue par M. Dauzats révélait des qualités supérieures, entre autres l'étude approfondie de la perspective et des lignes architectoniques. M. Karl Hubner, de Dusseldorf, s'est tenu à la hauteur de sa renommée avec une page pleine de mouvement et de douleur qu'il appelle *l'Incendie*. Une mère, femme des champs vouée au travail, pleure avec ses deux enfants, devant les ruines de sa maison que le feu achève de dévorer. Tout est permis aux maîtres; c'est pourquoi on ne doit point s'étonner que M. Calame ait donné le titre de *Vue du lac de Brients* à une toile où l'eau n'est pour ainsi dire qu'un accessoire. Quant à M. Théodore Gudin, j'avouerai qu'il ne nous a point paru en progrès : son *Paysage* et sa *Marine* pris en Angleterre ne sont pas d'un heureux effet. Le paysage est une tentative dans laquelle M. Gudin avait peu de chances de réussir; la marine est loin de justifier ses anciens succès. MM. Brion et Lambinet, honorés de médaille de seconde classe à l'Exposition de Paris, suivent des routes bien différentes. M. Brion, entraîné par le dessin, se laisse aller

malgré lui peut-être à une fâcheuse imitation de M. Courbet, dont le *réalisme* se montre çà et là dans ses *Batteurs en grange*. M. Lambinet, sans renoncer au dessin, demeure fidèle au goût et à la grâce, comme l'atteste un charmant petit paysage dont le sujet principal est un chemin de gazon que le pied voudrait fouler.

Si M. Brion rappelle M. Courbet, on pense à M. Meissonnier quand on voit *la Leçon de dessin* et *la Répétition musicale* de M. Chavet, tableaux qui ont l'exactitude et la netteté de la photographie.

Il est hors de doute que M. Chavet, qui vient d'obtenir une médaille au Salon de Paris, est un peintre de beaucoup de talent qui réussira d'autant mieux qu'il s'abandonnera plus complétement à ses propres inspirations. Récompensé comme M. Chavet, un de nos compatriotes, M. Joseph Stevens, développe de jour en jour son originalité. *L'Arrêt forcé* est une composition pleine d'esprit et de couleur : de beaux chiens de chasse sont empêchés par leur chaîne de se jeter sur un chat. M. Dyckmans, déjà remarqué à Paris et à Anvers, nous a donné la contre-partie de sa *Vieille dentellière*. L'ingénieux pinceau de M. Dyckmans s'est coloré d'un éclat tout aristocratique sur la toile qu'il intitule *Jeune femme dans son boudoir*, délicieux sujet Louis XV ou les riches étoffes, les dentelles, les rocailles s'étalent, se chiffonnent et se contournent avec une incomparable coquetterie. M. de Brackeleer continue dans la peinture de genre les traditions et les succès de ses ancêtres les Flamands du XVIIe siècle. *Je finirai par vous rajeunir* est la vieille et toujours amusante histoire d'un homme entre deux âges et devant une maîtresse, laquelle, à force de lui arracher ses cheveux gris, le rendra certainement chauve. Sans parler des mérites de brosse particuliers à M. de Brackeleer, il y a dans cette dernière composition du maître beaucoup de vérité et de bonne humeur.

Floris Van STRAET.

LA VOITURE DU SACRE.

Une personne admise récemment à voir, au parc de Monceau, la voiture du sacre que vient de terminer Ehrler, nous communique quelques renseignements au sujet de cette merveille de la carrosserie française, qui n'est pas, tant s'en faut, exclusive de l'art.

Le char qui doit servir au couronnement de l'empereur Napoléon III est le même que celui jadis employé pour le sacre du roi Charles X, mais il a subi des changements et des améliorations qui le rendent en quelque sorte méconnaissable. L'extrême régularité des lignes n'absorbe dans cette voiture ni la grandeur ni la grâce. La partie supérieure, entièrement à jour, est ornée de glaces; sur les panneaux des portières, les armes napoléoniennes surmontées de la couronne, entourées du cordon de la Légion d'honneur et ayant pour fond le manteau semé d'abeilles, sont soutenues par des génies. Les quatre panneaux latéraux offrent autant de figures symboliques empruntées à la religion. Sur les panneaux de devant et de l'arrière se retrouvent les armes de l'empire et les génies qui les accompagnent.

Sauf les peintures exécutées par des maîtres, la caisse est dorée du haut en bas, et la galerie qui la domine sert de base à un groupe portant la couronne impériale. La hauteur de ce groupe, chef-d'œuvre de sculpture et de bronze, est de plus d'un mètre.

Le train est doré comme la voiture : les jantes des roues, à l'instar de celles des chars antiques, sont galbées et fouillées comme des balustres. Les boîtes retenant les essieux, ce qu'on nomme les patentes, sont remplacées par des têtes de lion en bronze. Sous le siége du cocher, drapé à la française en velours cramoisi, avec armes en émail et en relief, glands, torsades et crépines d'or, une aigle victorieuse ouvre ses ailes.

L'intérieur de la voiture offrant deux banquettes disposées chacune pour deux personnes et entre lesquelles se remarque un tapis d'Aubusson aux plus admirables couleurs, est garni en velours cramoisi frangé d'or avec des broderies et arabesques de même métal au ciel et aux portières. Les marchepieds à tiroirs se perdent dans une splendide guirlande allant de l'une à l'autre roue. Enfin les seuls accessoires où l'or ne remplace pas les peintures et où l'on a substitué le maroquin au bronze et au velours, sont les plaquettes menant au siége du cocher, les courroies suspendant la voiture aux ressorts et, derrière, le siége des valets de pied.

Le poids total de cette châsse roulante, dans la-

quelle il entre, dit-on, pour plus de cent trente mille francs de bronze, sans compter les frais de dorure et de sculpture, dépasse treize mille livres. Aussi n'est-ce pas là un des moindres motifs qui ont engagé à se défaire des onze chevaux isabelle achetés à grand prix l'année dernière en Allemagne et en Hongrie. Ces chevaux, de taille moyenne, auraient certainement été en disproportion avec le char triomphal, et d'ailleurs, quelque soin que l'on eût pris de les appareiller, ils n'étaient pas tous sans reproche. On parait donc être revenu à l'idée de choisir, pour l'attelage du couronnement, huit chevaux bais entre les plus beaux des écuries impériales.

Huit autres voitures, également prêtes, feront cortége à l'éblouissant carrosse de l'empereur ; la première, celle qui a servi au baptême de M. le comte de Chambord et qui a été remise en état cette année pour le mariage du souverain, sera occupée par le prince Jérôme et par son fils, trois autres, auxquelles un journal étranger donne les noms de *Turquoise*, *Topaze* et *Victoire*, sont destinées aux autres membres de la famille impériale. Les grands dignitaires et les ministres seront dans les quatre autres voitures, qui, pour être plus simples que les précédentes, n'en sont pas moins de véritables objets d'art.

Tous ces équipages, y compris la voiture du sacre, qui a un double train, car le champ des roues est doré comme tout le reste, vont être expédiés au petit Trianon en attendant l'époque du couronnement, qui a cessé d'être une conjecture, mais dont nul, parmi les mieux informés, ne sait encore la date.

GEORGES GUENOT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 505.

Par suite de la solennité de la Toussaint, la Société n'ayant pas tenu sa séance ordinaire à l'hôtel de ville, le premier mardi de novembre la lecture du procès-verbal de la séance du 18 octobre dernier a été ajournée au mardi 15 courant, et comme il n'y avait pas lieu non plus à la rédaction d'un procès-verbal le bulletin habituel a été remplacé suivant la décision prise dans la dernière séance, par un extrait du travail de M. J. N. Bidault, ayant pour titre : *Du progrès dans les Beaux-Arts*, lequel a été remis au secrétariat par M. Henri de Sauclières, l'un des membres du comité de rédaction.

Notre collègue M. Bidault s'exprime en ces termes :

« Tout dans le monde naît, croît, brille, puis décroît et tombe. L'esprit humain, comme toutes les autres œuvres du Créateur, ne peut atteindre qu'un degré donné de perfection ou de maturité, au delà duquel il s'affaiblit et s'éteint.

« Cette triste vérité est rendue évidente dans l'ordre physique, par la marche de la terre devant l'astre du jour et par le développement des germes qui croissent et se fécondent, puis se flétrissent et se décomposent.

« Elle peut aussi se reconnaître dans l'ordre moral chez toutes les grandes nations qui ont brillé sur la terre depuis les temps les plus reculés. En effet, ces nations ont commencé faiblement, se sont accrues et se sont élevées au premier rang par leur sagesse, leur force et leurs lumières; puis, arrivées à leur apogée, elles sont descendues plus ou moins rapidement, et ont fini par s'éteindre. Elles n'existent plus maintenant dans le souvenir des peuples modernes que par les grands faits qu'elles ont accomplis et les monuments qu'elles ont laissés derrière elles.

« Dans l'ordre intellectuel, cette marche, alternativement progressive et décroissante, est moins facile à saisir que dans l'ordre physique, mais elle a lieu également.

« L'époque incertaine à laquelle vivait Homère était celle de la plus haute civilisation pour le peuple chez lequel il avait puisé les innombrables connaissances dont il fait preuve dans ses ouvrages. « Entre Homère et le siècle de Périclès, il y a un long intervalle, pendant lequel l'ignorance et la barbarie couvrent le monde connu. Toutes les sciences, tous les arts sont enfouis dans les colléges des prêtres de l'Égypte, d'où une langue mystérieuse et sacrée ne les laisse entrevoir qu'au très-petit nombre d'étrangers qui obtiennent la faveur de l'initiation.

« Le siècle de Périclès, préparé par les sages et par les lois qu'ils avaient données aux Grecs, imprime l'essor à l'intelligence humaine, qui brille d'un si vif éclat, qu'après

quatre cents ans il éclaire encore Virgile, Horace, Ovide, Lucrèce, Cicéron, Tacite, Pline, etc.; puis il met encore cinq cents ans pour s'éteindre complétement en Europe. Alors vient un long temps de ténèbres : les arts et les sciences ne sont plus cultivés, on ne sait plus même lire. L'industrie, le commerce et l'agriculture sont abandonnés. Les seigneurs et les moines se retirent dans des lieux fortifiés, bâtis par les francs-maçons nomades sur les éminences. Les serfs et leurs chétifs troupeaux cherchent des abris dans des huttes où la lèpre, la famine et la peste les déciment tour à tour. « Tel est, pendant une longue période, malgré les efforts de Charlemagne, de Robert et de Philippe Auguste, l'état déplorable de cette Europe si belle sous les Romains, si riche d'habitants, de monuments, de culture, de commerce et d'industrie.

« Cependant, après un sommeil de mille ans, les connaissances humaines qui avaient été reçues et cachées dans les cloîtres, seuls lieux habités avec sécurité, en sortent et se répandent dans le monde entier au moyen de l'imprimerie. Puis enfin, à la suite de longues études et de nombreux essais, paraît le grand siècle de Louis XIV. Ce siècle, préparé par celui de Léon X et de François Ier, peut être considéré comme l'apogée de l'intelligence humaine appliquée aux sciences morales, à la littérature et aux Beaux-Arts dans les temps modernes.

« Mais, ni à cette époque ni depuis, l'esprit humain n'a jamais dépassé certaines limites atteintes par les anciens.

« Ainsi, dans la poésie, Homère; dans l'éloquence, Démosthènes; dans la médecine, Hippocrate; dans les arts d'imitation, Phidias et Apelles, n'ont point été atteints par les plus habiles de leurs émules des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

« Ce que nous savons de l'état des arts utiles chez les anciens prouve qu'ils avaient poussé très-loin la fabrication des étoffes, des meubles, des ustensiles, etc. La grandeur, la beauté, la somptuosité de leurs monuments et ce que l'histoire nous apprend des travaux d'Archimède, atteste qu'ils possédaient les sciences mathématiques à un très-haut degré. Nous ne pouvons d'ailleurs contester leur supériorité sous ce rapport, puisque les livres qui contenaient leurs procédés sont perdus.

« Si maintenant on examine pourquoi le beau, le bon, l'utile, le sage, le bien enfin dans tous les genres ne se conserve point, on est forcé d'en chercher la cause dans cette loi de progrès qui entraîne irrésistiblement, fatalement l'esprit humain vers la décadence et la ruine, poussé qu'il est par la curiosité, l'activité, l'avidité de connaissances nouvelles qui l'empêchent de s'arrêter aux limites du bien.

« Ce qui a surtout le plus contribué à la destruction des connaissances acquises, c'est cet affreux système de guerre d'extermination pratiqué depuis les temps historiques. Sans ce système, les découvertes de l'esprit humain se seraient probablement répandues plus tôt, et il n'y aurait point eu d'éclipse intellectuelle à déplorer en Europe. Aux travaux des anciens seraient venues se joindre les connaissances nouvelles acquises chaque jour, et nous éprouverions des jouissances plus variées et plus vives que celles que nous possédons, puisque nous n'avons fait que retrouver une partie des idées et des procédés des anciens dans la science de la vie.

« Sous le rapport des Beaux-Arts, objet spécial de notre travail, il est heureusement resté, malgré les efforts des iconoclastes, des barbares et du temps, assez de monuments antiques pour inspirer les artistes et les littérateurs des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et les mettre à même de produire des œuvres dignes de l'admiration de tous les peuples.

« Tous les hommes qui se sont distingués de nos jours sont ceux qui ont su appliquer les principes des grands maîtres à des œuvres utiles à la gloire et à l'instruction de leur patrie. Vouloir faire autrement, c'est tomber dans le ridicule d'abord, puis dans le néant des dix siècles néfastes que l'on nomme poliment le *moyen âge*.

« Que les grands poëtes et les grands artistes de l'antiquité et leurs émules des trois derniers siècles soient donc nos inspirateurs et nos guides; ils ont posé des bornes qu'on ne saurait franchir sans danger C'est dans ces li-

mites qu'il faut s'arrêter, rester, étudier, méditer, s'inspirer ; car là se trouve ce que l'esprit humain a produit de meilleur, ce qui peut le mieux faire éclore les grandes pensées et stimuler les grands talents.

« Imitons la sagesse des Grecs, héritiers du grand siècle de leur patrie ; adoptons des types choisis parmi ce qui a été de meilleur et de plus beau avant nous. S'il n'est plus possible de faire mieux, conservons les beaux modèles, et au lieu de tenter vainement de les dépasser, tâchons de nous les approprier. Souvenons-nous que le talent est un sacerdoce, et gardons-nous de le laisser avilir entre nos mains. Ne traitons jamais un sujet sans soin ni études, sans respect pour le public et pour nous-mêmes ; gardons-nous, sous prétexte de *réalisme*, d'imiter servilement et crûment la nature brute et laide, mais sachons la parer et l'ennoblir, comme l'ont toujours fait les vrais artistes. Raphaël, Michel-Ange, Poussin, Lebrun, Lesueur, David et leurs émules n'ont-ils pas prouvé qu'il est possible et du devoir de l'artiste de rendre attrayants les sujets les plus sévères ?

« Telle est la tâche que doivent s'imposer les hommes qui aspirent noblement à l'estime, qui prétendent l'obtenir pour prix de leurs travaux, et ce que l'on doit entendre par progrès dans les Beaux-Arts. »

Ordre du jour de la séance du mardi 18 novembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 18 octobre 1853; 2° Correspondance ; 3° Lecture de la notice nécrologique du colonel Amoros, créateur du gymnase en France, par M. J. N. Bidault; 4° Rapport de M. Blondin sur une série du journal anglais *the Builder;* 5° Discussion générale sur le sujet de conférence ayant pour titre : *Du but moral des Beaux-Arts*, *et de leur influence sur la société ;* 6° Questions administratives.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 4 novembre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 21 octobre. M. Louis Schaal fait une réclamation au sujet de la proposition ayant pour objet la fondation, à Paris, d'une école centrale des Beaux-Arts religieux pour la construction et la décoration des édifices consacrés aux divers cultes pratiqués en France. Il conclut en réclamant une seconde lecture de son projet.

M. Lazerges combat de nouveau l'idée de M. Schaal, en déclarant que les artistes catholiques n'ont pas mission de s'immiscer dans les travaux des arts relatifs aux autres cultes. M. Clerget appuie l'opinion de M. Lazerges, disant que si la section de littérature du Comité avait à s'occuper de réforme littéraire, elle s'en tiendrait à la langue française, laissant aux autres nations le soin de pourvoir au perfectionnement de leur idiome. Après cet incident, le procès-verbal est adopté.

M. le président lit au Comité une lettre, dans laquelle M. Auguste Galimard fait hommage à la Société d'une série d'épreuves photographiques, reproduisant les peintures des verrières que cet éminent artiste a exécutées pour l'église de Sainte-Clotilde. Le Comité accepte avec reconnaisssance cette collection digne du talent distingué de son auteur, et décide que des remercîments seront adressés à M. Auguste Galimard pour le témoignage de bon souvenir qu'il a bien voulu adresser à ses anciens collègues. Ce recueil sera déposé aux archives.

M. Louis Schaal demande la parole pour proposer au Comité central d'adresser, au nom de l'assemblée, une lettre de félicitation à la Société libre des Beaux-Arts pour la part qu'elle a prise à la fondation d'un musée de photographie. La proposition est adoptée.

L'un des vice-présidents donne lecture d'une notice biographique, insérée dans les *Archives des hommes du jour*. Cette notice est relative à notre honorable collègue, M. de

Fontenay, archiviste du Comité central. Cette lecture, en rappelant les travaux distingués qui placent M. de Fontenay parmi les plus habiles miniaturistes, excite vivement l'intérêt de l'auditoire. La notice sera déposée aux archives.

M. Hyp. Lazerges donne lecture de son rapport sur la proposition de M. Legénisel. Mais l'auteur de la proposition n'étant pas présent à la séance, la discussion est renvoyée à la séance prochaine.

M. Édouard Renard, dessinateur, membre du Comité central, a la parole pour donner communication au Comité d'un système d'enseignement du dessin, mis à la portée de l'enfance. Ce système, à la fois ingénieux et attrayant, captive l'attention de l'auditoire, et fait naître le désir de le voir mis en pratique dans les écoles et asiles de la première enfance. M. E. Renard annonce qu'il donnera lecture d'un mémoire sur la question de l'enseignement. Cette promesse est accueillie avec satisfaction par le Comité; ce sera une nouvelle occasion de féliciter M. Renard à propos de l'idée utile et bienfaisante à laquelle il a consacré tant de veilles qui, nous l'espérons, ne seront pas perdues.

M. Marcellin prend ensuite la parole pour lire une notice sur les villes de Pompéï, Herculanum et Stabia, ensevelies depuis dix-huit siècles sous les cendres du Vésuve. L'auteur de cette notice nous raconte, avec son talent accoutumé, les incidents émouvants du terrible drame qui changea si soudainement une riche contrée en un champ de désolation et de mort. En racontant les scènes terribles dont les traces se retrouvent aujourd'hui, M. Marcellin exprime l'opinion qu'il serait désirable que les fouilles fussent activées, de manière à préserver d'une destruction définitive les précieux objets d'art qui sont encore ensevelis sous les laves et les cendres; car, dit-il, le feu ne détruit que ce qu'il touche, tandis qu'il n'y a point de profondeurs inaccessibles à l'action dévastatrice du temps.

Cette lecture, écoutée avec l'intérêt qu'elle mérite, termine la séance, qui est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du vendredi 18 novembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du vendredi, 4 novembre; 2° discussion de la proposition de M. Legénisel; 3° Lecture par M. Édouard Renard d'un mémoire sur l'enseignement du dessin élémentaire; 4° Communications du bureau; 5° Propositions diverses.

L'un des secrétaires,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA, *Jovita.* Caroline Rosati. — THÉATRE-FRANÇAIS, *Une Journée d'Agrippa d'Aubigné.* — GYMNASE, *le Pour et le Contre.* — VARIÉTÉS, *le Cousin du roi.*

Le grand succès, le succès qui va faire une vraie sensation dans Paris, c'est celui de Mlle Rosati, dans *Jovita*, ballet nouveau de M. Mazillier, ballet très-bien fait et très-curieux. Mlle Rosati est une étoile de plus, comme disent les Anglais, dans le ciel de la chorégraphie. Rien de plus gracieux, de plus léger, de plus vif et de plus doux à la fois! habile danseuse, comédienne parfaite, Mlle Rosati, qui n'avait fait qu'apparaître il y a deux ans aux Italiens dans la *Tempesta* et dont un accident avait arrêté l'essor, vient de déployer à son aise toutes les grâces de sa personne et toutes les ressources de son talent; elle a été accueillie avec enthousiasme, et elle appartient désormais à l'Opéra. Malheureusement un congé va nous enlever, pendant quelque temps, la divine danseuse. Que ceux qui n'ont pas assisté à la première représentation de *Jovita* se pressent donc. Caroline Rosati et le ballet nouveau sont un charmant sujet de conversation pour tous les gens du monde.

Ce d'Aubigné du Théâtre-Français n'est autre que le fameux Agrippa d'Aubigné, compagnon de Henri IV, aïeul de Mme de Maintenon; mais, à parler franchement, il n'est guère reconnaissable au point de vue historique. Ce fut un rude jouteur, un poëte, un historien, et surtout un enragé calviniste, auquel son père a fait faire, dès son enfance, une espèce de serment comme celui qu'Amilcar imposa à son fils Annibal. Le Théâtre-Français ne nous a présenté qu'un d'Aubigné romanesque, un d'Aubigné de fantaisie. Acceptons-le comme tel. Le drame de M. Ed. Foussier, histoire à part, est intéressant et d'un style facile, auquel on reproche même son trop de facilité, mais des éclairs de poésie y rayonnent et y jettent de temps à autre une charmante clarté : d'Aubigné possède une sœur mariée

à un fort vilain personnage, nommé le sire de Brillac, prévôt de Paris. Cette sœur est persécutée par son époux, et d'Aubigné l'en délivre, après beaucoup de traverses, pour la donner à un de ses amis, Guy de La Ville-aux-Clercs, auquel il la destinait depuis longtemps. C'est avec cette simple donnée que M. Ed. Foussier a composé son drame, qui dénote un talent poétique très-distingué, mais dont les situations n'ont rien de très-original. Cette pièce en un mot a deux défauts : elle est jeune de forme et vieille de fond. Cependant elle a eu et elle a mérité un succès. Maillart s'y est fait remarquer : il a joué le rôle comme il a été écrit, avec une pétulance tout aimable; il a dit à ravir une jolie petite romance du temps. Got s'est montré comédien comme toujours dans un rôle teès-ingrat. On doit féliciter surtout Mlle Madeleine Brohan, qui s'est acquittée en véritable actrice du rôle mélancolique d'Armande.

Le *Pour et le Contre*, de M. Octave Feuillet, joli proverbe, joint à des qualités tout-à-fait littéraires le mérite d'être joué d'une manière parfaite par Mme Rose Chéri et par M. Dupuis. S'il ne tournait pas si court, ce serait une comédie, et une comédie de bon aloi.

Deshayes, acteur remarquable et sur lequel la création d'un paysan de Georges Sand, dans *François le Champi*, a attiré l'attention, est entré aux *Variétés*. Son rôle de début, *le Cousin du Roi*, n'offrait pas de grandes ressources, et pourtant il a su en tirer parti. Kopp, dans cette pièce un peu monotone, a été fort plaisant, et Mlle Virginie, très-fine et très-spirituelle, en a aussi soutenu l'intérêt.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 novembre.

Une bonne nouvelle nous arrive : M. Horace Vernet paraît avoir complétement abandonné son projet de retraite en Algérie. A peine de retour à Paris, l'illustre maître a été mandé chez l'empereur et a ensuite eu l'honneur de dejeûner avec LL. MM., au palais de Saint-Cloud, où l'on s'est quelque peu entretenu du czar, que M. Horace Vernet connaît beaucoup. Il est maintenant à espérer que le grand artiste ne quittera plus Paris, même pour Saint-Pétersbourg.

— S. M. l'empereur vient de donner, sur sa cassette particulière, cinq cents francs à titre d'encouragement à la Société des Jeunes-Artistes, dont les séances vont recommencer prochainement sous l'habile direction de M. Pasdeloup.

— Mme Lefèvre-Deumier achève en ce moment le buste de Tony Johannot d'après une épreuve photographique et une empreinte prise après la mort sur la figure du peintre. Ce portrait fait, pour ainsi dire, de mémoire avec le talent particulier a la célèbre artiste est, assure-t-on, d'une grande ressemblance.

— La mort de M. de Feletz ayant laissé une place vacante parmi les conservateurs de nos précieuses collections bibliographiques, M. Jules Sandeau, par suite de ce décès, vient d'être nommé bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine.

— Après vingt-cinq ans d'une assidue collaboration à divers organes de la presse, entre autres *le National*, *le Constitutionnel* et *le Moniteur*, M. Hippolyte Rolle vient d'abandonner le feuilleton dramatique de ce dernier journal, qui a été remis à M. Édouard Thierry, écrivain digne, sous tous les rapports, de l'héritage qui lui est échu.

— M. Jourdy vient de terminer les cartons de vitraux pour les cinq fenêtres du bas-côté de droite de l'église Sainte-Clotilde. Durant toute la semaine dernière, les amateurs ont été admis à apprécier ce travail dans l'atelier de l'artiste.

— M. Garraud, ancien directeur des beaux-arts au ministère de l'intérieur, en 1848, est chargé, par le gouvernement, de l'exécution de l'une des grandes statues qui décoreront le Louvre.

— M. Auguste Galimard s'occupe de plusieurs compositions religieuses traitées conformément au dogme grec. Ces peintures monumentales, exécutées sur fond d'or, sont destinées à la Russie.

— M. Seurre, de l'Institut, s'occupe d'une statue de S. M. l'Impératrice.

— M. Rude travaille à une statue de *l'Amour*, qui ferait pendant à son charmant pêcheur napolitain du Luxembourg.

— La mort de M. Zimmermann a été une grande perte pour la société parisienne ainsi que pour le monde musical dont il fut et dont il restera une des illustrations. Compositeur et instrumentiste éminent, M. Zimmermann avait été pendant de longues années chez nous l'un des maîtres du piano. Les obsèques du célèbre défunt ont eu lieu avec beaucoup d'apparat à l'église Notre-Dame de Lorette où l'on a chanté une messe de *Requiem* dont il était l'auteur.

— La *Gazette musicale* de Leipzig propose d'ériger un monument à la mémoire de Joseph Haydn.

— On s'occupe de placer au Luxembourg les tableaux achetés à la suite du Salon. L'administration a eu l'heureuse pensée de ne point fermer le Musée, et de faire ce placement les jours réservés au nettoyage des galeries. On parle aussi de mettre les noms des artistes sur les tableaux du Musée du Luxembourg, comme cela est établi pour les œuvres des vieux maîtres au Louvre.

MUSÉE DES ÉMAUX,

BIJOUX ET OBJETS DIVERS.

CATALOGUE. — DOCUMENTS ET GLOSSAIRE,

PAR M. LE COMTE DE LABORDE.

Lorsqu'une première fois nous avons parlé dans la Revue des Beaux-Arts de la publication de l'intéressant *Catalogue des Émaux*, nous avons cru devoir, par respect pour la science, mettre quelques réserves à nos éloges. M. le comte de Laborde repoussait beaucoup de dénominations acceptées, introduisait des qualifications nouvelles ou complétement oubliées; il fallait donc, pour apprécier les motifs de semblables changements, attendre que les pièces justificatives fussent produites.

Non-seulement le savant conservateur du Louvre a rempli sa promesse à cet égard en publiant la seconde partie de sa Notice, mais il a revu la première, qui se trouve augmentée du nom d'un émailleur français, Nardon Pénicaud. Châtiée avec un soin scrupuleux, la seconde édition de ce volume ne laisse rien à reprendre sous le rapport du style; si, nonobstant des observations basées sur la nécessité de rendre les nomenclatures scientifiques aussi exactes que possible, M. de Laborde a conservé quelques définitions douteuses, nous devons croire qu'il avait de graves raisons pour le faire, et nous nous inclinons.

Hâtons-nous maintenant d'examiner le volume intitulé : *Documents et Glossaire*. La forme de ce livre surprend d'abord, et nous avons entendu quelques personnes lui reprocher d'être trop ou trop peu : trop pour une notice destinée à satisfaire la curiosité de la foule; trop peu pour les savants qui y cherchent des renseignements certains. Nous discuterons tout à l'heure ces deux reproches. Disons d'abord ce qu'est l'ouvrage.

On y trouve, comme introduction à la connaissance des objets d'art en usage au moyen âge, l'inventaire complet des joyaux de Louis de France, duc d'Anjou. La publication de ce document inédit est du plus haut intérêt; par l'ensemble des richesses qu'il mentionne, il donne une idée du goût, des mœurs des seigneurs français au XIVe siècle. La vaisselle dorée et émaillée destinée au service religieux y monte à 202 pièces; celle appliquée à l'usage personnel du prince comprend 575 articles; le reste, bijoux et curiosités, est impossible à fixer comme nombre, car une lacune de plusieurs feuillets existe dans le manuscrit. Quand on songe qu'un pareil trésor a pu être réuni par un prince qui a passé les plus belles années de sa vie dans la captivité ou sur les champs de bataille, et qui a traversé l'époque désastreuse où le roi Jean, prisonnier des Anglais, achetait sa liberté par un traité néfaste, on se demande quelle a pu être la masse des œuvres merveilleuses produites du XIIIe au XVIIe siècle, et de quel droit nous osons juger les artistes, la plupart anonymes, de ces temps anciens, d'après les rares spécimens que nous offrent les collections publiques ou particulières?

La réponse à ce scrupule est tout entière

dans le livre de M. de Laborde; c'est en mettant les conservateurs officiels, les collectionneurs bénévoles en mesure de désigner, par des appellations uniformes et significatives, les restes précieux des âges écoulés, qu'on formera l'inventaire exact de ce que possède l'époque actuelle en matériaux propres à reconstituer l'histoire d'un art longtemps méconnu.

Les fragments déjà publiés dans cette Revue ont pu faire comprendre quelle est la méthode suivie par M. de Laborde dans son immense travail. Complétant du Cange et les lexicographes anciens, le savant académicien prend successivement chaque mot perdu, en recherche l'origine et l'étymologie; puis, pour donner à ses définitions toute l'authenticité désirable, il rapporte, dans l'ordre chronologique, les passages où ces mots sont employés ou expliqués.

Cette méthode est irréprochable, et l'histoire de l'art serait faite, s'il était donné à un seul homme, si savant et si laborieux qu'on le suppose, d'avoir lu, dépouillé, commenté tous les ouvrages imprimés ou manuscrits, toutes les chartes, tous les inventaires écrits dans l'espace de quatorze siècles.

Tel qu'il est, le livre de M. de Laborde est un immense service rendu à la science; il ouvre une voie nouvelle aux études, et, comme l'a dit le bon La Fontaine, attacher le grelot n'est jamais chose facile. Certes, ce livre n'est ni complet, ni irréprochable; l'auteur lui-même le donne à titre d'essai; or, maintenant qu'il est démontré comment on arrive à la vérité dans ces sortes de matières, les critiques auraient beau jeu à venir signaler des lacunes dans le travail qui a fait leur éducation.

Nous nous garderons donc d'entrer dans ce rôle facile, et, si nous nous permettons quelques remarques, ce sera dans l'intérêt de la vérité et pour proposer à l'auteur lui-même de légères modifications dans la partie de son travail que nos études nous ont rendue familière. Nous voulons parler de la porcelaine.

Rapprochant un passage de P. Belon des expressions *pierre de pourcelaine*, si souvent employées dans les circulaires, M. de Laborde estime que la matière ainsi désignée devait être a nacre de perle, que sa blancheur, son poli, son éclat pouvaient faire comparer à la poterie des Chinois.

La grande porcelaine de Belon n'a jamais eu le droit de porter ce nom, puisque cette coquille est un *nautilus* (le nautile flambé). Dans son état naturel, le testen est d'un blanc jaunâtre; et l'on n'obtient son éclat nacré qu'en l'écorchant, c'est-à-dire en usant son épiderme à la meule. Quant aux porcelaines proprement dites, formant le genre *cypræa*, et se prêtant par leur forme à l'étymologie *porea*, elles ne sont jamais nacrées, et rien ne ferait comprendre qu'on ait songé à établir le moindre parallèle entre ces coquilles et la poterie translucide, à moins qu'on eût pris pour point de départ la *cypræa moneta*, petite espèce plus jaune que blanche et d'un aspect opaque et faïencé.

M. de Laborde se rattache aussi à l'opinion de Cardan, de Scaliger, de Saumaise et de plusieurs autres écrivains des derniers siècles, qui prétendaient retrouver la porcelaine dans les précieux vases murrhins, si follement prisés par les Romains. Non-seulement il est admissible, mais il est indubitable que les produits manufacturés du céleste empire sont parvenus dans la métropole du monde antique. Or, les auteurs qui nous ont décrit les étoffes de la sérique n'auraient pas manqué de désigner aussi par leur provenance, les vases dont la définition ambiguë a donné jusqu'ici, matière à tant de controverse.

Un seul vers de Properce pourrait d'ailleurs faire croire que les murrhins étaient un produit artificiel, cuit dans les fours des Parthes. Sans chercher si ce vers indique les vases mêmes ou leur imitation, nous dirons avec toute confiance que les murrhins ne pouvaient être de porcelaine. En effet, d'après les monuments écrits de l'histoire de la Chine, on sait que c'est vers l'an 1000 de notre ère que la poterie translucide a commencé à se perfectionner chez ses inventeurs. Les pièces précieusement conservées dans le trésor impérial, comme produites à des époques antérieures, sont grossières, tourmentées à la cuisson et d'un blanc imparfait. La rareté des vases entiers ou même de fragments retrouvés dans les fouilles des anciens palais, indique assez un produit

destiné au seul usage des souverains, et trop précieux pour être exporté. Si, donc, le XVIe siècle a cru pouvoir donner une origine chinoise aux vases murrhins, c'est qu'on jugeait alors sur des pièces parfaites, sorties des mains des habiles tourneurs, des peintres adroits, que les encouragements des grands Ming avaient fait surgir.

A côté de ces remarques, sans importance réelle, hâtons-nous de constater qu'au point de vue spécial de la notice des émaux du Louvre, le *glossaire* est concluant et nombreux, les termes de l'émaillerie ancienne y sont savamment discutés, appuyés d'exemples bien choisis, variés et instructifs. Aussi, nous retirons toutes nos réserves, remerciant l'auteur d'avoir, sous ce rapport, fixé pour l'avenir, la liste des hommes et la terminologie des choses.

Maintenant, le livre est-il trop savant pour tout le monde ; trop incomplet pour les savants ? Sur le dernier point, M. de Laborde a répondu lui-même ; son travail est moins le dictionnaire des arts au moyen âge et à la renaissance que le complément nécessaire de la notice des objets confiés à ses soins. Étendre les indications qui y sont contenues, ajouter à chaque citation, le titre, la page, le numéro de l'inventaire, la désignation de l'édition consultée, etc., c'eût été dépasser les bornes assignées par la raison à un livre de cette nature, destiné à rester dans certaines limites de format et de prix. Pour tout homme laborieux, habitué aux recherches littéraires, les notes de M. de Laborde, si resserrées qu'elles soient, seront encore suffisantes pour mettre sur la voie d'un document ignoré. Quant au public, nous n'avons point à interpréter sa pensée ; elle se manifestera par le débit plus ou moins prompt de la Notice des Émaux, complétée de son second volume.

Seulement, nous poserons quelques principes qui nous paraissent incontestables. Ne serait-ce pas une science un peu vaine que celle dont l'usage demeurerait perpétuellement restreint à un petit cercle d'adeptes ? Aujourd'hui, le niveau de l'instruction s'est élevé et a dû accroître le nombre des curieux, et préparer une foule d'intelligences à recevoir l'enseignement des maîtres. C'est donc comprendre son siècle et son devoir de savant que de donner satisfaction à cette curiosité encore inquiète et vacillante, en faisant ressortir de graves démonstrations historiques ou philologiques de ces mille riens si recherchés, débris d'un luxe passé, modèles de nos industries actuelles. Faire parler ces restes, c'est y attacher davantage ceux qui les possèdent, c'est élargir le cercle de ceux qui les recherchent, et, conséquemment, sauver de la destruction et de l'oubli tout ce que les fouilles peuvent mettre au jour de ces *antiquailles* précieuses.

Nous sommes donc assuré que nul n'ouvrira le livre de M. de Laborde sans en poursuivre la lecture et sans y revenir souvent. N'est-ce rien déjà que d'y retrouver tant de mots déviés de leur signification, que d'y lire tant de passages où se révèle, dans sa suavité virginale, une langue moins épurée peut-être, mais plus riche, plus souple et plus naïve surtout que ne l'ont faite les écrivains du grand siècle ? M. de Laborde a donc eu raison d'avoir foi dans cette masse intelligente qu'on nomme tout le monde, et nous le louerons franchement d'avoir osé entreprendre, à ses frais, la publication d'un travail qui ne peut manquer d'être apprécié.

C'est ainsi, du reste, qu'avait pensé M. le comte de Nieuwerkerque en autorisant l'impression de ce travail, et en continuant ainsi à donner aux notices du Musée impérial cette impulsion progressive qui, tout en les faisant sortir de la foule honteuse des sèches nomenclatures livrées aux portes des expositions européennes à la curiosité banale des étrangers ou des indifférents, a jeté sur nos richesses nationales une nouvelle lumière, et permis aux savants conservateurs du Louvre de faire des livres dignes de porter leurs noms et d'entrer dans la bibliothèque des gens de goût.

ALBERT JACQUEMART.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XV.

A M. Jules Le Fèvre-Deumier,

Bibliothécaire de S. M. l'Empereur.

Beyrouth, 16 novembre 1850.

La poésie, la littérature, les douces contemplations de la philosophie et de l'histoire ont occupé, Monsieur, les loisirs de votre premier âge; les arts sous les traits d'une belle et admirée compagne sont ensuite venus s'asseoir au foyer de l'écrivain et du rêveur. La statuaire n'est-elle pas sœur de la poésie? Aujourd'hui c'est un pèlerin qui, sur le point de quitter, pour ne les revoir jamais peut-être, les lointains rivages de l'Asie Mineure, vous adresse un affectueux souvenir.

Vous aussi, Monsieur, vous avez voyagé; vous avez parcouru avec la haute intelligence de l'archéologue et la fantaisie charmante du poëte, l'Italie, l'Allemagne et combien d'autres contrées dont vous avez au courant de la plume, mais avec le coloris du pinceau, esquissé en prose et en vers les attrayants mirages. Ne comptez pas trouver dans ces feuillets écrits à la hâte la profondeur de vue, la variété d'observations, l'éclat du style, en un mot toutes les qualités de fond et de forme distinguant les œuvres qu'il vous a plu de livrer jusqu'à présent au public.

Avant mon départ pour la terre sainte, plus d'un passage de ces œuvres avait excité mon intérêt ou ravi mon imagination, entre autres dans le volume de prose, ces lignes sur la mer de Loth:

« Le lac Asphaltite s'étend dans un pays nu, sauvage, couturé par d'anciens cataclysmes. Ses flots sont transparents, mais lourds: le vent ne peut pas les soulever. Ils sont si amers que rien ne peut y vivre, pas même une herbe; si tranquilles qu'on appelle cet étang la mer Morte. C'est un cadavre d'Océan qui n'a pas de quoi nourrir un ver. L'air qui l'environne est infect: des bouffées de vapeurs et de fumée s'échappent parfois de ses ondes, et des feux souterrains en crevassent de temps en temps les berges. Quand le soleil s'y penche et qu'on regarde au fond, on croit y voir des temples, des palais, des idoles, mais en ruines, comme tout ce qui se cache dans les tombeaux [1]. »

Ce tableau peint avec tant de vérité, il m'a été permis de le contempler durant mon séjour à Jérusalem, des hauteurs du mont des Oliviers; je l'ai vu sur la côte de Syrie aux alentours du cap qui sert de piédestal à ce qui fut jadis la forteresse de Césarée; je le voyais il y a quelques jours dans la baie de Saint-Jean d'Acre; et le port de Beyrouth m'en offrait encore ce matin la douloureuse reproduction.

Le poétique recueil qui accompagne les *Oeuvres d'un désœuvré* ne manque pas non plus de pages s'appliquant aux bonnes et aux mauvaises fortunes de notre pèlerinage. Le gros temps qui a battu notre esquif de Caïffa jusqu'à Beyrouth m'a fait songer aux tempêtes que vous décrivez si bien, soit lorsque vous les éprouvez vous-même dans le splendide golfe de Naples, ainsi que l'attestent vos *Tablettes d'un voyageur*, soit lorsque vous substituez à votre individualité celle du *Poëte matelot*. Permettez néanmoins à un pauvre navigateur tout meurtri des coups du vent, de préférer le calme à l'orage et de répéter avec votre marin, fils de la Muse :

> J'aime à voir le soleil, en ce miroir amer,
> Mouillant de ses rayons la couronne azurée,
> Jouer dans le corail et dans l'algue éclairée;
> A voir du firmament les astres descendus,
> Comme des poissons d'or aux vagues suspendus.
> J'aime à voir détachés de leurs soyeux rivages
> Courir sous mes sabords des îlots de nuages,
> Et, de ces blancs écueils longeant les archipels
> A sentir mon esquif nager entre deux ciels.

Mais aussi pourquoi deux touristes fort soucieux de leurs aises comme le capitaine Saroldi et moi, et n'ayant pas plus l'un que l'autre le pied marin, ont-ils eu l'audace d'abandonner les heureuses cellules du Carmel et de se confier à la Méditerranée précisément à l'époque où ses flots se déchaînent avec le plus de furie au souffle impétueux de l'équinoxe?

[1] *OEuvres d'un désœuvré*, prose et vers par M. J. Le Fèvre-Deumier, t. I, p. 349. 2 vol in-8. 1845. Paris, Comptoir des imprimeurs-unis.

Les avertissements ne nous avaient pas été épargnés, et, si nous n'avions point obéi à tant de bons conseils, c'est qu'en vérité les circonstances étaient plus fortes; c'est que l'ennui, le découragement nous avaient gagnés dans nos longues stations à Jérusalem et au couvent de Notre-Dame du Carmel; c'est qu'enfin le répit d'une heure pouvait retarder de plusieurs jours, qui sait? de plusieurs semaines notre débarquement en France.

Le capitaine Saroldi est, je le suppose, aussi bon catholique que moi; pour rien au monde cependant, et, quoique nous fussions encore dans l'ancien pays de Chanaan, au cœur de la terre promise, en pleine Galilée, nous n'aurions voulu laisser notre dépouille en terre sainte. Les mulets commandés pour notre descente du Carmel à Caïffa étaient donc, le mercredi matin 6 novembre, à la porte du couvent. Youssouf, promu à l'honneur de nous servir, nous fit prendre les meilleurs sentiers aux flancs de ces rampes qui descendent d'étage en étage vers le port de Caïffa.

Il était midi, et nous ne demandions qu'à nous embarquer; mais le bâtiment à bord duquel nous avions assez chèrement payé notre passage, pour avoir le privilége d'être seuls, n'était pas encore prêt. Un bâtiment, ai-je dit? faute d'un autre mot, croyez-le bien! car ce n'était à tout prendre qu'une longue et lourde barque qui doit avoir un nom dans ce pays, mais qui ressemble, si quelque chose peut lui être comparé, à ces bateaux informes, à ces grossiers chalands qui font sur nos principales rivières et sur nos côtes le commerce du cabotage.

Invitation nous fut faite de prendre quelques instants de repos chez le consul en résidence à Caïffa. Je soupçonne cet agent, qui est un Italien, de s'occuper de négoce, comme presque tous les consuls étrangers, et j'ai quelques motifs de croire qu'il était intéressé dans le chargement de grains dont on encombrait notre bateau. Pour M. Saroldi, officier sarde, un Italien était un compatriote; nous en fûmes bientôt avec notre hôte aux poignées de mains. L'accueil du consul fut des plus avenants; il nous installa dans la plus belle pièce de son habitation, qui était garnie de larges divans et dont les petites fenêtres grillées à la manière arabe avaient vue sur la mer.

Cet Italien est pour ainsi dire devenu un indigène; il tient au sol de la Syrie autant par ses fonctions officielles que par ses spéculations mercantiles, ses habitudes et ses liens. Le consul, en effet, a uni son sort à celui d'une femme turque qui a sans doute abjuré l'islamisme, car elle allait et venait autour de nous, ainsi que sa sœur, à visage découvert, ni plus ni moins que si nous eussions été à Paris. Les figures de ces deux sœurs étaient charmantes, et ce qui ajoutait pour nous à leur beauté, c'était cette sollicitude de tous les instants, cette prévenance des moindres signes, des plus légers désirs, qui est le principal apanage des femmes d'Orient. A nos pieds jouaient de beaux enfants rebondis et presque nus qui n'étaient pas sans quelque ressemblance avec les amours bouffis de François Boucher et de Watteau.

Tant de complaisances nous entouraient, tant de soins nous furent prodigués chez cet obligeant consul, dont je regrette de ne plus trouver le nom dans mes notes, que la journée avait fini comme un rêve, lorsque, vers dix heures du soir, nous fûmes prévenus qu'on nous attendait à bord. A peine avions-nous mis le pied dans le bateau, que l'ancre était levée et que nous prenions le large. Le patron de cette barque, tout Arabe qu'il fût, avait fidèlement tenu sa parole; nous étions bien ses seuls passagers, néanmoins lorsqu'il s'agit de faire nos dispositions pour passer tant bien que mal la nuit qui menaçait d'être turbulente, nous trouvâmes toutes les places prises, quoique nous fussions seuls. La calle était si étroite, si dépourvue d'air, que des marchands de chair humaine n'y auraient pas niché même des nègres de la côte d'Afrique. L'avant, l'arrière, l'entre-pont, regorgeaient de blé. Se tenir sur le pont était périlleux par le temps qu'il commençait à faire. Il nous fallut donc redescendre et nous résigner à nous blottir dans les moissons du Chanaan, après nous être enveloppés de nos manteaux. Quelle nuit!

Ce n'est que le lendemain matin, entre sept et huit heures, que notre bateau a cessé de lutter contre les vagues.

« Où sommes-nous? ai-je demandé au patron.

— De l'autre côté du golfe, a répondu celui-ci, dans le port de Saint-Jean d'Acre, où mes affaires vont me retenir une journée. Nous partirons ce soir au coucher du soleil. »

C'était le cas pour M. Saroldi et pour moi de mettre pied à terre, ce que nous fîmes aussitôt, car nous en avions grand besoin. Mais, comme nous nous étonnions d'être encore à si peu de distance du Mont-Carmel, qui continuait de nous offrir au sud son blanc sommet, le batelier s'excusa des lenteurs de la traversée en les mettant sur le compte de l'ouragan qui l'avait obligé à tourner le golfe au lieu de le franchir en ligne directe.

Youssouf, qui connaissait la ville, nous conduisit en un clin d'œil au couvent de Saint-Jean. Sur notre route le spectacle qui nous a le plus frappé a été celui des ruines que l'on heurte à chaque pas dans cette cité, qui, toute déchue qu'elle soit, n'est pourtant pas sans importance, et qui jouit de quelque activité. Les rues sont étroites et malpropres, selon la constante habitude du Levant, mais les maisons y sont plus hautes qu'ailleurs, parce qu'au lieu d'être construites en bois, elles sont assez généralement bâties en pierre. D'où proviennent ces matériaux? On le devine sans que les regards et la pensée aillent plus loin que les débris qui couvrent çà et là le sol. Les maisons d'à présent sont la transformation des monuments et des remparts d'autrefois, car il ne faut pas oublier que Saint-Jean d'Acre, après avoir été une ville opulente, a été une très-redoutable place de guerre.

Lors du partage de la terre promise, cette portion du littoral de Syrie échut à la tribu d'Aser. Voltaire se moque quelque part des étymologistes et des étymologies : je n'ai pas le courage d'en vouloir pour si peu de chose à l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, et du fond de ma conscience je crois qu'il n'est besoin ni de violenter beaucoup l'histoire, ni de torturer infiniment les mots pour faire sortir de ce nom d'Aser, qui a pu s'écrire et se prononcer de vingt manières différentes, la dénomination arabe d'Acco, par les musulmans d'aujourd'hui Acca, d'où dériverait Acre.

Asservie par les Égyptiens, Acre s'appelle ensuite Ptolémaïs ou Ptolémaïde, du nom sans doute d'un Ptolémée d'Alexandrie, on ignore lequel. Ptolémaïs devient une colonie romaine sous l'empereur Claude; puis, en 636, avec Héraclius, elle tombe entre les mains des Arabes commandés par Omar. Les Arabes sont chassés à leur tour par les Égyptiens avant le début des croisades.

Quand on fouille les antiquités de Saint-Jean d'Acre et de quelques autres villes limitrophes, il est un rapprochement qui se présente à l'esprit et qu'à plus d'un égard il est curieux de suivre. Avant même que la délivrance de la terre sainte entraînât la catholicité occidentale vers l'Orient, deux peuples de mœurs à peu près semblables, et que la pratique du Coran aurait dû depuis rapprocher comme des frères, les Arabes et les Égyptiens d'abord, ces mêmes Égyptiens et les Turcs plus tard, se sont constamment disputé les points principaux de la mer de Syrie, depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, et constamment aussi les grandes puissances de l'Europe sont intervenues dans la lutte.

Ouvrons l'histoire.

L'an 1104, Baudouin I, roi de Jérusalem, entre triomphalement à Acre. Le siècle allait finir lorsque, en 1187, Saladin se rend maître de cette place. Mais le successeur de Baudouin, Guy de Lusignan, roi captif, et ensuite roi proscrit, avait à venger la défaite de Tibériade et à reconquérir la vraie croix. Dès 1189, Guy de Lusignan tourne ses efforts contre les remparts d'Acre, et les années suivantes l'Angleterre, l'Autriche, et enfin la France accourent à ses cris de détresse. La venue de Philippe Auguste, le 13 avril 1191, accélère le dénoûment et précipite l'issue du siége qui menaçait de ne pas finir. Le futur vainqueur de Bouvines jette sa vaillante épée dans la balance, et, trois mois après, en juillet, la cité capitule au nom et sous la sauvegarde de Saladin.

Philippe Auguste, victorieux, était rentré dans ses États. Les croisés attendaient toujours la vraie croix, qui devait être rendue aux termes des traités. Sur ces entrefaites, la jalousie divisait les soldats de Richard Cœur de Lion et du duc Léopold. L'Autriche ne

voulut pas se venger en terre sainte, mais peu après le roi d'Angleterre, jeté à la côte par une tempête et forcé de chercher un refuge en Allemagne, est reconnu et emprisonné par l'Autriche dans le château de Dureinstein.

Ici se place la chevaleresque légende de Blondel, le gentilhomme et le troubadour d'Arras; Blondel, que la recherche de son royal compagnon d'armes avait poussé jusque sur les bords du Danube, et qui, chantant le premier couplet d'une romance qu'il avait composé en Palestine avec Richard, entend des hauteurs d'un donjon une voix amie répondre à la sienne par les vers du second couplet; c'était la voix du prince : Richard Cœur de Lion n'était pas mort ! Richard Cœur de Lion fut sauvé !

Ce siége de Ptolémaïs, aussi glorieux pour les armes de la France que célèbre dans l'histoire des croisades, permit aux chevaliers de Saint-Jean de fonder l'année suivante une communauté de leur ordre dans la ville, qui prit, à partir de ce jour, le nom de Saint-Jean d'Acre.

Nommer Saint-Jean d'Acre, c'est parler de Louis IX, du saint roi qui, en 1250, consolidait, augmentait les remparts que sa piété fervente pouvait croire désormais imprenables. Admirateur du monarque paladin et serviteur de la mission que j'ai reçue de M. le ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, j'ai cherché, sous les débris qui partout affligeaient mes regards, des vestiges de l'architecture des croisades, et je n'ai trouvé que de confus entassements de pierres, remuées, superposées, placées et déplacées par toutes les mains et par toutes les époques.

Pour des travaux de ce genre, je crois décidément qu'il ne suffit pas d'avoir des yeux, de posséder certaines notions archéologiques, d'avoir étudié et comparé les différents styles d'architecture, de bien apprécier ce mélange de constructions où l'Orient et l'Occident se rencontrent sans jamais se laisser absorber l'un par l'autre; il faudrait encore pour que de semblables investigations fussent efficaces dépenser à propos de plus ou moins grosses sommes en fouilles, du genre de celles qui s'exécutent journellement en Italie et en Grèce.

Comment, en effet, m'aurait-il été permis, ne m'arrêtant qu'aux traces extérieures, de reconnaître les fortifications de Saint-Louis, là où quarante ans plus tard, en 1291, passait avec une armée de cent cinquante mille hommes le sultan d'Égypte Melich-El-Aschraph ? Mais aucune domination n'était durable en ce lieu, puisque chrétiens et infidèles s'y succédaient à travers les bouleversements et les siéges jusqu'en 1517, époque à laquelle la puissance ottomane s'en empare pour une assez longue période. Il importe néanmoins de constater que durant les trois siècles qui s'écoulent depuis le siége de Philippe Auguste jusqu'à la conquête des Osmanlis, Saint-Jean d'Acre continue d'être une proie prise et reprise par les Égyptiens et par les Turcs.

Les années se suivent, et, par un concours d'événements qu'il serait trop long de reproduire, la solitude se fait dans Saint-Jean d'Acre et à ses alentours. Sous cette épidémie de l'abandon, les ruines gagnaient de proche en proche. Un vassal qui aspirait au titre de suzerain, l'Arabe Daher, cherchant fortune et trouvant sur sa route la place sans maître s'y installe et s'y proclame seigneur vers le milieu du dernier siècle. Daher-pacha relève les bastions et les tours, déblaye les rues, ramène le commerce au port, et lègue le soin d'achever son œuvre à Djezzar, qui ajoute, en effet, aux ouvrages de guerre défendant la ville, et bâtit une mosquée avec les lambeaux de granit et de marbre, les mosaïques, les chapiteaux et les colonnes provenant des temples ou des cathédrales du passé.

Ce nom de Djezzar s'unit dans l'histoire à celui de Sydney-Smith. Le pacha et le commodore, le musulman et le presbytérien se donnent la main dans l'immortalité que vaut à leur mémoire la résistance désespérée qu'ils opposèrent, en 1799, aux soldats de la République française sous la conduite du général Bonaparte. La levée du siége de Saint-Jean d'Acre, après deux mois d'inutiles héroïsmes, fut le seul nuage qui obscurcit le début de la carrière du grand capitaine qui, plus tard, le reconnaissait lui-même dans les conversations de Longwood avec Las Cases. Éternelles al-

lées et venues des destinées humaines ! L'Angleterre, qui était avec nous sous les murs de Saint-Jean d'Acre au temps du roi Richard, se tournait contre notre drapeau aux jours du Directoire.

Cette versatilité du sort ne jaillit-elle pas avec toute l'énergie de l'évidence des diverses phases qu'a subies la question d'Orient depuis une vingtaine d'années? En 1832, cet Ibrahim-pacha, qui par deux fois assiége l'antique Ptolémaïs, ne s'en rend maître que la seconde, grâce à l'assistance d'un ingénieur, notre compatriote, mandé exprès pour diriger les travaux du siége. En pleine ère contemporaine, les Égyptiens rentrent ainsi à Saint-Jean d'Acre, comme y étaient jadis entrés, au moyen âge, leurs aïeux avec Saladin et Melich-El-Aschraph.

Mais le traité du 15 juillet 1840, signé à Londres entre la Russie, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Porte, change derechef la face des choses. Pour le maintien de ce qu'on nomme l'équilibre européen et par la plus inconcevable des nécessités, les princes chrétiens de l'Occident et du Nord se sont croisés pour rendre aux musulmans de Constantinople ce que leur avaient enlevé les musulmans du Caire. Les escadres combinées de l'Angleterre et de l'Autriche, les arrière-petits-fils de Richard et ceux du duc Léopold se sont retrouvés devant Saint-Jean d'Acre, qu'ils ont bombardé et reconquis, non au plus grand honneur de la chrétienté, mais au meilleur profit de l'islamisme. Étonnez-vous donc, après cela, que la politique soit la plus inexplicable et la plus compliquée de toutes les sciences.

Tant de luttes et de vicissitudes justifient la présence des écroulements à Saint-Jean d'Acre. Ces palais, ces temples, ces mosquées, ces bastions et ces fortes murailles ont roulé jusque dans la mer et presque comblé le port, où il s'en faut aujourd'hui que les bâtiments soient en sûreté et à leur aise. Notre bateau, lui, se contentait de peu, il avait hissé sa voile triangulaire, qui s'enflait avec une coquetterie toute latine au souffle du vent. Cette fragile carène, cette voile d'un autre âge, ce port que nous allions quitter pour une côte dangereuse, m'ont rappelé une des poétiques inspirations d'Horace, que jadis notre professeur du collége Bourbon aimait le plus à nous faire traduire, l'ode à *la République*, que l'affranchi d'Auguste symbolisait en un vaisseau :

> O navis ! referunt in mare te novi
> Fluctus ?

La Méditerranée et le ciel ont tristement répondu à ma question. Cette seconde portion du voyage a été pire que la première. Partis de Saint-Jean d'Acre à six heures du soir, nous ne sommes arrivés que le troisième jour, c'est-à-dire samedi matin, 10, à Beyrouth. Notre pilote avait si largement complété sa cargaison de grains à Saint-Jean d'Acre, que le pont lui-même pliait sous ces maudites céréales. Le tirant d'eau était si considérable qu'il mettait la barque à fleur des vagues. Ce péril et ces inconvénients étant les derniers de notre voyage, nous les avons endurés sans trop de plaintes. Youssouf, d'ailleurs, nous invitait, par son exemple, à la patience.

L'ouragan qui nous avait tenu compagnie depuis Saint-Jean d'Acre n'était que le précurseur d'une effroyable tempête qui a éclaté peu après notre débarquement à Beyrouth et qui n'a pas duré moins de douze à quinze heures. Des chambres de l'hôtel nous entendions, le capitaine Saroldi et moi, les voix retentissantes du ciel et de la mer, le tumulte des éléments, les cris d'alarme et de sauvetage; de nos fenêtres nous pouvions assister au lamentable désordre de la rade, où les vaisseaux sont contraints de jeter l'ancre, le port étant obstrué, comme je l'ai dit, depuis le bombardement des Anglais en 1840. La tempête apaisée, j'ai adressé quelques questions aux gens du pays.

« Comment se fait-il, ai-je demandé, qu'avec l'expérience des secousses qui agitent périodiquement ces côtes, avec les dangers et les pertes du sauvetage, avec toutes les peines que l'on se donne et l'argent que coûtent ces sinistres, on n'ait point encore songé à remettre le port en état et à améliorer ses abords?

— Peut-être s'occupera-t-on plus tard de ces travaux, m'a-t-on répondu, et on a parlé d'autre chose. »

En attendant, le souvenir du péril s'ef-

face avec le péril lui-même; l'instant d'après, on ne songe plus à la tempête; les autorités, les troupes, les populations, retournent à leur oisiveté ou à leurs travaux.

« Imitons ces braves gens, » m'a dit le capitaine Saroldi.

Et nous allions mettre un peu d'ordre à nos affaires quand deux visiteurs se présentent, deux figures à barbe, deux visages de connaissance : Achmet le Turc et le Druse Abdallah. Par je ne sais quelle inadvertance de notre part on de la leur, nous avions omis, en congédiant nos drogmans à Jérusalem, de leur donner, comme cela se pratique toujours, en termes plus ou moins explicites, un certificat d'intelligence, de courage et de probité. Sous prétexte de nous demander cette pièce avec toute l'humilité dont ils sont capables, lorsqu'ils ont besoin de quelque chose, les deux Orientaux nous apprirent qu'ils n'avaient eu qu'à se croiser les bras depuis Jérusalem, et que, soit sur le chemin, soit à Beyrouth, aucun voyageur n'avait encore réclamé leurs bons offices. C'était nous dire de leur trouver de l'emploi.

Achmet, pour lequel je me sentais une sympathie que je lui témoignai d'ailleurs dans mon certificat, me dit que M. Chaudé, qui nous avait devancé d'une quinzaine de jours, était retourné en France par le dernier paquebot. Abdallah, le Druse, nous informa ensuite que nous logions sous le même toit que plusieurs amis que nous avions laissés deux mois auparavant à Constantinople.

Achmet ajouta qu'un de ses collègues, le drogman François Dzalouglou était arrivé la veille des rives du Bosphore avec un jeune touriste qui semblait appartenir à une haute famille, et qu'il était encore à sa connaissance que deux ou trois autres jeunes gens venus d'Europe se proposaient de faire le pèlerinage du saint sépulcre, dans des conditions défavorables, assurait-il, car ces pèlerins n'avaient qu'un guide peu expérimenté. Je réitérai au Turc et au Druse que je les recommanderais de mon mieux, et nous nous enquêtâmes, le capitaine Saroldi et moi, de nos amis de Constantinople.

Au commencement de notre excursion, le caravansérail où nous sommes descendus nous avait déjà offert son hospitalité : nous ne nous considérions plus comme des étrangers dans une ville et dans une maison où nous avions précédemment séjourné; aussi ne nous a-t-il pas fallu beaucoup de temps pour nous retrouver en compagnie française. Sur les six compatriotes que nous avions laissés derrière nous, quatre étaient en ce moment à Beyrouth, c'étaient MM. Odiot, Maille de Saint-Prix, Destors et Cécile, qui nous fournirent les renseignements les plus circonstanciés sur leurs aventures aux uns et aux autres depuis notre séparation.

MM. Maille de Saint-Prix et Odiot, qui nous avaient quittés peu de jours avant notre départ de Constantinople, pour se rendre par l'intérieur des terres à Smyrne, avaient accompli leur dessein; mais, parvenus à Éphèse, ils avaient dû faire une halte, M. Odiot ayant été pris d'une fièvre très-violente. Quant à MM. Destors et Cécile, que les magnificences de Stamboul captivaient au plus haut point, ils ne s'étaient embarqués pour la Syrie qu'une semaine après nous, si bien que, contre leur attente, ils n'avaient trouvé personne au rendez-vous.

Ces messieurs apprirent seulement à Smyrne que deux voyageurs, dont on ignorait les noms, étaient retenus par la maladie aux environs des ruines d'Éphèse. MM. Destors et Cécile coururent aussitôt à la rencontre des deux voyageurs, et trouvèrent, en effet, au lieu indiqué M. Odiot dans un état de faiblesse qui ne lui permettait guère de poursuivre son chemin. Mais on se sent plus fort quand on est plus nombreux ; on se mit en marche, on revint à Smyrne, et de cette ville les quatre pèlerins se rendirent à Beyrouth.

M. Odiot rétabli, ce fut le tour de M. Cécile d'être malade et de garder le lit à l'hôtel de Bellevue. Quelle détermination prendre? MM. Maille de Saint-Prix, Odiot et Destors étaient impatients de connaître la terre sainte; M. Cécile, dans l'incapacité absolue où il était de les suivre, les supplia de le laisser à l'hôtel, où les soins ne lui manqueraient pas, et de poursuivre leur route. On céda, non sans quelque hésitation, aux instances du souffrant, et de Beyrouth les trois amis de M. Cécile al-

lèrent à Damas par le chemin qui avait été le nôtre.

Mais à Damas on parlait plus que jamais de troubles, d'insurrection, de pillage ; ainsi que M. Arth, MM. Destors, Odiot et Maille de Saint-Prix, ennuyés d'attendre et d'ailleurs sérieusement alarmés, ont rebroussé chemin jusqu'à Beyrouth, d'où ils vont, comme le docteur protestant, longer la côte vers Jaffa, et de Jaffa pénétrer dans les terres jusqu'à Jérusalem. Cette voie a été celle du vicomte de Chateaubriand et de M. de Lamartine : si elle est la plus féconde en souvenirs, elle n'est peut-être pas la plus curieuse à étudier au point de vue de la nature et des mœurs.

Cette fois encore M. Cecile, dont la convalescence s'inaugure à peine, ne sera pas de la partie; il laissera ses amis explorer tout à leur aise les tribus, les sites et les débris de l'ancienne terre promise; Beyrouth lui plaît et c'est à Beyrouth que MM. Odiot, Maille de Saint-Prix et Destors le rallieront au terme de leur pèlerinage, pour retourner avec lui en France, si d'ici là le jeune touriste ne change pas d'idée.

On ne m'avait point encore parlé de MM de Cherrier et Marcelin de Fresne. Sur les nouvelles que je demandai de ces messieurs, on me répondit qu'ils avaient modifié leur itinéraire et qu'ils avaient passé de Turquie en Grèce, d'où leur dessein était de se diriger en Palestine. On n'en savait pas davantage.

Trois autres Français étaient aussi à Beyrouth lors de mon premier passage : un de mes confrères, M. Charles Muller-Sœhnée, architecte, son cousin, M. Stribeck et M. Husson, leur ami. Les jours de M. Stribeck étaient tellement en péril à cette époque, que la dernière ordonnance de M. le docteur Sucquet ne prescrivait plus, d'autre régime, qu'un retour immédiat en France. Les traits amaigris et l'abattement de M. Stribeck, présents encore à ma mémoire, m'avaient fait craindre pour sa vie. M. le docteur Sucquet calma mes appréhensions. Un paquebot de la correspondance avait ramené M. Stribeck à Marseille. Quant à MM. Muller-Sœhnée et Husson, ils s'étaient embarqués pour Alexandrie.

Deux Belges, un Italien des États du roi de Sardaigne et un Français qui mène assez grand train complètent ici le nombre des passants européens.

Les Belges sont frères, *Arcades ambo*, ils se nomment Louis et Pierre Calmeyn. Le voyageur italien est un gentilhomme. Le comte Charles Verani, dont le frère remplit un commandement militaire à Nice, fait de la peinture et s'occupe de musique, comme il se promène en Orient, par pur délassement et pour ses menus plaisirs; c'est, à tous égards, un patricien de belles et nobles manières, dont M. le capitaine Saroldi a été charmé de faire la connaissance, sous le double rapport de la conformité de langage et de nationalité. Le capitaine n'a pas voulu se séparer du comte sans lui laisser ses pistolets, dont les ornements et les ciselures ont fait merveille sur notre route, et dont les batteries sonores nous ont certainement sauvé d'un bandit ou d'un voleur à Tantourah. Le Français s'appelle M. de Ferrières : c'est le jeune homme dont Abdallah m'a parlé et qui a pour guide François Dzalouglou. Les frères Calmeyn ont aussi un drogman.

Les distractions offertes à toute heure par cette société cosmopolite ne nous empêchaient pas, M. Saroldi et moi, de guetter incessamment l'apparition des navires dans la rade et les mouvements des pavillons aux hôtels des divers consulats. Chaque consul, en effet, arbore ses couleurs dès qu'un bâtiment de sa nation est signalé en mer. Hier matin ce signal s'est manifesté au toit de la chancellerie autrichienne, et le capitaine m'a prévenu que nous n'avions plus que quelques heures à passer ensemble.

La nouvelle de cette séparation m'a plus affecté que je ne pourrais l'écrire. Bien que l'événement fût prévu, il m'a semblé que le départ du capitaine allait faire le vide, la solitude, l'anéantissement autour de moi. L'intimité des voyages, surtout des voyages de longue haleine, ne saurait se comparer à aucune autre. Qu'on en juge par ces amitiés qui se sont produites, par ces histoires de cœur ou par ces romans qui ont commencé et qui parfois ont fini en diligence ou en chaise de poste, soit lorsque le fer des chevaux brûlait le pavé des grandes routes, soit lorsqu'on descendait

de voiture pour dîner à l'auberge ou gravir à pied la côte.

Depuis Constantinople, c'est-à-dire depuis tantôt trois mois, nous vivions, le capitaine Saroldi et moi, de la même existence; nous ne nous étions quittés ni le jour ni la nuit; espoirs et inquiétudes, plaisirs et peines, force et découragement, tout avait été commun entre nous. Il n'était pas enfin jusqu'à la bonne santé et à la maladie qui ne nous eussent visités aux mêmes endroits et aux mêmes heures. Cette solidarité d'émotions allait soudain et vraisemblablement pour jamais être rompue! A cet instant suprême le capitaine a ressenti comme moi, je n'en doute pas, ce secret déchirement du cœur qui se révolte à l'idée de voir finir ce qu'il coyait éternel. Euryale et Nisus ne se tinrent pas jadis plus étroitement embrassés que le capitaine et moi, à l'heure de nos adieux sur le port. M. Saroldi retourne à Turin par Trieste, ce qui le met dans l'obligation de se rendre d'abord à Smyrne.

Le soir de ce jour, MM. Calmeyn et le comte Verani ont eu besoin de tout leur esprit et de toute leur complaisance pour vaincre mes préoccupations. MM. Calmeyn m'ont donné des détails fort intéressants sur plusieurs de leurs compatriotes, principalement sur M. Simonis, dont j'avais déjà eu l'occasion d'admirer les œuvres, sans en connaître l'auteur, lors de mon passage à Bruxelles.

Il est remarquable, en effet, que cette longue tournée, qui a eu pour points de départ la Belgique et l'Allemagne, et qui a fini au port de Marseille, m'a offert au début la grande image du guerrier dont les travaux étaient un des sujets de ma mission et dont le souvenir devait presque partout m'accompagner sur la route.

La place Royale de Bruxelles, ornée à la fin de l'autre siècle d'une assez méchante statue du duc Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas pour l'Autriche, remplacée plus tard par ce que les bonnes gens du pays nomment un *Mayboom*, arbre de mai qui s'arrose de bière et s'enjolive de guirlandes au premier jour du mois de Marie; occupée depuis la révolution de 1830 par un peuplier qui doit à sa dénomination latine l'avantage d'être l'arbre du peuple, le verdissant symbole de la liberté, cette place voit maintenant se dresser triomphalement à son centre un bronze équestre d'un admirable mouvement : c'est la statue de Godefroi de Bouillon, et l'auteur de ce trophée, qui n'est pas moins glorieux pour l'histoire que pour la statuaire belge, est M. Simonis.

La Belgique doit encore à son sculpteur liégeois un marbre d'une pureté de lignes exquise et surtout d'un haut sentiment religieux, c'est le groupe de *la Charité* placé par ordre du gouvernement dans l'église paroissiale des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles. Le groupe de *la Charité* et la statue équestre de Godefroi de Bouillon, ce marbre religieux et ce bronze héroïque, témoignent de profondes études et de hautes inspirations chez le maître dont le ciseau encore jeune a produit des œuvres appartenant à des styles et à des ordres d'idées si différents.

Quoi qu'il en soit, la mélancolie nous enveloppait ce soir là de ses voiles, lorsque Achmet, à qui j'avais donné rendez-vous pour le présenter et le recommander à mes nouveaux amis, est heureusement venu jeter de l'imprévu et du pittoresque dans l'entretien.

En mainte occasion déjà j'avais donné à MM. Calmeyn le conseil de ne point s'aventurer en terre sainte avec un seul guide, d'autant plus que celui qu'ils avaient à leur charge me semblait une espèce de valétudinaire du genre de notre vieux et inutile Bianchi.

Tout au contraire, observai-je aux jeunes artistes belges, mon Turc Achmet, dont j'oubliais alors les peccadilles, est un homme d'intelligence et de ressources; je vantais ses équipages de jour et de nuit, son matériel et sa connaissance des lieux, sa batterie de cuisine et son courage; j'allais même jusqu'à en faire un rival de Tamerlan et un émule de Carême, lorsque Achmet paraît.

« Est-ce là votre Turc, me demanda M. Louis Calmeyn?

— Oui, c'est mon Turc, répondis-je, mon brave Achmet, en fez, en burnous et en bottes jaunes; il me semble même que sa barbe a noirci et allongé depuis son départ de Jérusalem.

— Eh bien! continue M. Calmeyn, après avoir regardé mon drogman du haut en bas,

de face, de trois quarts et en profil perdu, absolument comme on inspecterait un modèle, je le connais, votre drogman.

— En vérité? répliquai-je.

— Sans doute, ajouta M. Calmeyn, je l'ai vu ailleurs qu'en Orient.

— C'est impossible, m'écriai-je; Achmet m'a juré par Allah qu'il n'avait jamais quitté la Syrie.

— Je l'ai vu à Bruxelles, vous dis-je; oui, à Bruxelles, et en peinture, dans l'atelier de mon confrère et de mon ami Portaels. »

Achmet n'avait plus dès lors besoin de protecteur, et MM. Calmeyn, qu'il allait avoir l'agrément d'accompagner, m'expliquèrent comment leur ami M. Portaels, venu en Orient avant eux, avait eu mon Turc pour guide dans ses pérégrinations. La figure fortement accentuée d'Achmet avait été pour le peintre un excellent sujet d'étude par lui fixé sur la toile, qu'il conservait depuis appendu à son foyer d'artiste, à côté de beaucoup d'autres œuvres d'art et de souvenirs de voyage.

L'air était aux reconnaissances. M'étant trouvé le lendemain près du palais du gouverneur, sur les pas de M. de Ferrières, qu'escortait humblement le guide Dzalouglou, il me sembla, à moi aussi, que ce jeune homme d'une vingtaine d'années, au port rempli d'aisance, à la chevelure blonde et au souriant visage, ne s'offrait pas pour la première fois à mes regards. J'interrogeais ma mémoire et n'y trouvais qu'incertitude, et j'aurais longtemps cherché sans plus de résultats si on ne m'eût enfin révélé au consulat de France que M. de Ferrières était un pseudonyme, et que le gentilhomme qui le portait n'était autre que M. Gustave de Rotschild, second fils du baron James de Rotschild. La lettre de crédit dont je m'étais muni pour mon excursion m'avait été délivrée par la maison de Rotschild, et très-certainement j'avais plus d'une fois rencontré M. Gustave de Rotschild aux alentours du boulevard des Italiens ou dans les bureaux de son père. Ce nom, qui couvrait l'incognito de notre compatriote, était pourtant un indice : N'était-ce pas celui du beau domaine de Ferrières, l'une des plus vastes propriétés seigneuriales de Seine-et-Marne, qui a eu pour maître Foucher, et où les traditions aristocratiques du duc d'Otrante sont si bien continuées par M. le baron James de Rotschild?

Dzalouglou savait bien, d'ailleurs, à qui il avait à faire, comme je pus m'en apercevoir lorsque, à peu de distance du palais du gouverneur, je le retrouvai au seuil d'un bazar achevant un très-vif dialogue avec une femme à laquelle M. Gustave de Rotschild marchandait quelques objets d'art ou de luxe. Dzalouglou s'étant éloigné sans qu'aucun marché eût été conclu, j'abordai cette femme, que je connaissais de vue, et qui, pour les besoins de son commerce, parlait tant bien que mal plusieurs langues, entre autres celle de mon pays, et je la priai de m'apprendre le sujet de sa querelle avec le drogman.

« Nous ne nous querellions pas, me répondit l'antiquaire arabe; ce Turc me recommandait seulement de vendre mes marchandises le plus cher possible, quitte à partager ensemble le bénéfice, le jeune homme qui l'accompagne étant capable, m'a-t-il assuré, de payer fort cher ses moindres caprices, car il dispose de tous les trésors du monde. »

Cette habitude qu'ont les guides de prélever une remise plus ou moins considérable sur les achats qu'ils procurent aux négociants de haut et de bas étage, est commune en Orient. Mais n'est-elle commune que là? En Europe, à Paris, à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, dans les centres les plus civilisés et les plus polis, les choses se passent-elles autrement? Les étrangers ou les curieux, se confiant aux bons offices d'un cicerone ou d'un intermédiaire, quelle que soit la qualité dont cet agent se pare, quel que soit le nom sous lequel il se cache, ne sont-ils pas exposés aux mêmes dîmes? Pour rendre ici justice à tous et à chacun, je proclame donc qu'il n'est pas rigoureusement indispensable d'être à Beyrouth, de s'appeler M. de Ferrières ou M. Gustave de Rotschild, et d'avoir un drogman nommé François Dzalouglou, pour payer ses fantaisies dix fois plus cher qu'elles ne valent; mes compagnons et moi nous avons fait la coûteuse expérience de cette vérité.

Mais, ne voilà-t-il pas que ce matin Youssouf est entré tout joyeux dans ma chambre : Le pavillon de France flotte au-dessus de l'hôtel de notre consul. A cette bonne nou-

velle, j'ai failli sauter au cou de mon serviteur. Chez M. de Lespardera, d'où je sors, il m'a été confirmé, en effet, que le paquebot en rade repart ce soir même. Bienheureux bâtiment qui va m'emporter dans quelques heures! Une fois à son bord, je n'en descendrai plus que pour fouler le sol de ma chère patrie. On m'a encore dit au consulat que des Français de distinction étaient en chemin pour la Palestine; dans le nombre figurent M. de Saulcy, directeur du Musée d'artillerie, accompagné de son fils, et M. Édouard Delessert, second fils de M. François Delessert, et parent par alliance de M. le comte de Laborde, l'un des érudits conservateurs de nos précieuses collections du Louvre.

Autour de moi, ce ne sont plus maintenant qu'adieux et préparatifs, sans parler des miens. Trois petites caravanes prenant toutes la même voie, mais partant à une ou deux journées de distance, arrangent leur itinéraire. MM. Maille de Saint-Prix, Odiot et Destors prendront les devants, suivis à peu d'intervalle par MM. Louis et Pierre Calmeyn avec leurs deux drogmans, Achmet, selon sa coutume, ouvrant la marche. MM. Gustave de Rotschild et le comte Verani s'achemineront ensuite vers la Judée, sous la sauvegarde de François Dzalouglou. Dieu les protége! Moi je viens, à mon grand désespoir, de renverser, en Barbare, en Persan, en Sarrazin, le monumental échafaudage bâti dans le présent et l'avenir, par l'imagination levantine de Youssouf.

Quand j'ai avoué à mon garde-malade du Carmel que je m'embarquerais sans lui, et que, tout bien considéré, il ne m'était pas possible de réaliser les espérances que je lui avais, jusqu'à un certain point, permis de concevoir, en un mot qu'il devait renoncer à l'honneur d'être attaché à mon service et à l'avantage de me suivre en Europe, le musulman est tombé dans une morne stupeur et s'est retiré confondu. Je n'oserais affirmer que Youssouf éprouvait un sincère attachement pour moi; mais, ce que je sais fort bien, c'est qu'il mourait du désir de voir Paris.

Félix PIGEORY.

La prochaine livraison de la Revue contiendra la seizième et dernière lettre des pèlerins d'Orient. Ces lettres formeront un fort volume grand in-18, imprimé avec soin et augmenté d'une carte de la Syrie et d'un plan de Jérusalem gravés sous la direction de M. Andriveau-Goujon. L'ouvrage paraîtra dans la première quinzaine de janvier 1854.

EXPOSITION DE GAND.

PEINTURE. — SCULPTURE. — ACHATS.

Deuxième et dernier article.

L'Italie, pas plus que l'Espagne, n'avait rien envoyé à l'Exposition de Gand, bien dédommagée de cette indifférence par le sympathique concours de la France, de l'Allemagne, de la Hollande et de la Grande-Bretagne. L'école de Dussseldorf était en nombre; celle de Munich, plus clair-semée, a néanmoins tenu une assez bonne place. Les peintres hollandais sont toujours nos hôtes; mais je n'ai pas souvenance que nous ayons jamais eu autant d'Anglais à la fois; l'Exposition a surtout brillé par une pléiade d'aquarellistes de ce pays. J'ajouterai même que la Russie nous a dépêché un de ses enfants, M. Aywarzowski, de Saint-Pétersbourg, qui avait exposé une *Marine* dont certaines parties remarquables, entre autres la transparence des vagues et les harmonieux effets d'un soleil couchant, font concevoir de légitimes espérances touchant les progrès de l'art dans le Nord.

Au début de ce travail, je déplorais notre dénûment religieux et historique; en faut-il une preuve plus évidente que celle qui ressort du chiffre des tableaux exposés? Je n'ai à parler, en effet, que de la scène biblique de M. de Winne, *Ruth*, *Noémi et Horpa*, œuvre dans laquelle il me semble que l'auteur a donné un trop grand espace à son sujet. Joignez à cet envoi de M. de Winne *l'Agar dans le désert*, par M. Thomas, tableau d'une bonne disposition, et un épisode de notre histoire nationale: *la Princesse d'Épinoï au siége de Tournai*, par M. Slingeneyer, composition d'un aspect quelque peu théâtral, et vous aurez tout le contingent des ouvrages appartennant à la religion et à l'histoire.

J'excéderais les limites d'un simple résumé

si je détaillais autrement que par une indication rapide, le reste des tableaux qui ont figurés à l'Université de Gand. On me permettra donc de me borner à une nomenclature sommaire qui s'appliquera à chaque spécialité. Ainsi, la peinture de genre nous a offert avec plus ou moins de mérite ou de faiblesse : *la Lecture*, de M. Fauvelet, *la Partie de musique*, par M. Hollanders d'Amsterdam, *le Réveil de l'enfant*, par M. Debrou; *les Astronomes observant une éclipse*, par M. Makelbach; *le Marchand de fruits*, par M. de Loose; *le Berger musicien*, petit pâtre jouant de la clarinette, par M. de Praetère; *Otages nerviens conduits à Rome*, scène des Gaules au temps de Jules César, par M. Gérard; *la Famille du supplicié*, composition bizarre de M. Hamman; ensuite *les Femmes de Tanger au puits de Casbah*, par M. Auguste Delacroix; *la Veillée funèbre d'Atala*, par M. Cool de la Haye, qui a voulu recommencer Girodet; *le petit Faune* et une *Femme peignant*, de M Isambert qui a le tort d'être plus Grec que les Grecs eux-mêmes; *le petit Commissionnaire* et *le Travail journalier*, productions remarquables de M. Boser de Dusseldorf; *la petite Fille et l'oiseau mort*, par Mme Clotilde Juillerat qui avait aussi envoyé un bon portrait de femme; *les Orphelins*, par M. Israels d'Amsterdam; enfin *le Retour des moissonneurs*, de M. Breton dont les faucheurs n'ont rien de commun avec ceux de Léopold Robert; *la Lecture au couvent*, de M. Jules Pecher d'Anvers; une *Étude d'homme*, œuvre importante de M. de Senezcourt; *Horace et Lydie*, par M. Jos. Stallaert qui ne s'est inspiré de l'ode du poëte : *Donec gratus eram* que pour peindre des Romains modernes, et *la Défaite*, épisode de brigands italiens, tableau médiocre de M. Robert qui a pris sa revanche dans un *Portrait d'homme* bien touché.

Comme je l'ai déjà dit, le *paysage* était, après le *genre*, la spécialité dominante à Gand; exemples : un *Coucher de soleil dans les dunes*, par M. Achenbach de Dusseldorf; *le Lac de Thun* et un *Lac dans les hautes Alpes*, par un autre disciple de l'école de Dusseldorf, M. Bansch; un *Souvenir des Landes*, par M. Tronville qui aime à se souvenir de MM. Leleux et Lepoitevin, une *Vue de Wallenstadter* (canton de Saint-Gall), par M. Hengsbach encore de Dusseldorf; un *Site du Limbourg*, de M. Kalhof; une belle *Vue de la citadelle et de la ville de Sisteron*, par M. Lapito; une *Vue prise sur le Grimmsel* et une autre *Vue prise dans le Dauphiné*, toiles de M. Alexandre de Bar, où la nature est aussi pittoresquement observée que rendue; deux *Vues prises en Norvége*, effet de clair de lune, par M. Baade de Munich; un *Paysage* envoyé de Vienne par M. Van Haanen d'Amsterdam; un *Soir d'automne*, par M. Bohm; *Vue prise aux environs de Haarlem*, par M. Kluyver d'Amersfoort; *Lac des Alpes*, par M. Steffan; une *Vue de la forêt de Fontainebleau*, par M. Piéron d'Anvers; *la Cascade de Reichenbach*, une *Vue du lac des Quatre-Cantons*, et *les Ruines du château de Montaigle* (province de Namur) par M. Roffiaen, et une *Vue prise dans les Ardennes*, par M. Lamorinière.

Parmi les *Marines*, quelques pages méritent d'être citées, et dans ce nombre *le Matin après le naufrage*, par M. Clay, et *la Vue de Blanckenberghe*, du même artiste, dont M. Madou, sortant de ses habitudes, a peint les figures; une *Mer agitée*, par M. M. H. Kœkoeck; deux sujets fort bien traités par M. Dewinter : un *Bateau que l'on radoube*, et *des Pêcheurs jetant leur filet;* scènes de clair de lune; *Canal de Hollande*, par M. Waldorp; une *Vue des côtes de Hollande*, par M. Victor Verveer, de la Haye, qui avait en outre un *Intérieur de ville* d'une grande finesse, et une *Vue de Hollande* à vol d'oiseau, par M. Schelfhout, qui brosse avec tant de soin, que sa peinture à l'huile ressemble presque à la miniature.

Les intérieurs et les reproductions de monuments ont vaillamment disputé le pas aux marines et aux paysages, ainsi que l'attestent les deux *Intérieurs hollandais*, de M. Van Hove, véritable continuateur de Rembrandt, qui s'est plu à multiplier les contrastes lumineux; un *Intérieur au* XVIIe *siècle*, de M. de Haussy, qui s'y montre trop Flamand pour un Français, et surtout pour l'époque qu'il veut reproduire; une *Eglise protestante à Utrecht*, de M. Bosboom; une *Vue de la porte Romaine sur le Guadalquivir à Cordoue*,

par M. Bossuet; *trois petites Vues de Venise*, par M. Joyand, qui a le défaut de trop se répéter; un *Intérieur de ménage*, par M. Rosierse de Dordrecht, qui a su produire de curieux effets de lumière dans un autre tableau, *la Jeune dentellière;* un *Intérieur* fort calme, dont le principal sujet était la perspective d'un couloir par M. Van Moer; enfin une des *Portes latérales de Notre-Dame de Paris*, par M. Minguet, dont le pinceau, exempt de roideur et de sécheresse, sait reproduire l'architecture avec la régularité du tire-ligne.

Les peintres d'animaux ont complétement réussi à Gand. Demandez plutôt à M. Achille Giroux, dont *l'Ecurie* et les Chevaux de traits normands ont obtenu un grand et légitime succès, bien que la toile de l'artiste ne fût point placée dans un excellent jour. Après les chevaux de M. Achille Giroux, les éloges ont été pour *l'Etude de chiens*, de M. de Vas, de Courtrai; *le Conseil des rats*, spirituellement traduit de la fable de La Fontaine par M. Couturier; et enfin pour les nombreux envois de M. Verlat, dont les œuvres ont réuni la quantité à la qualité, car l'infatigable artiste n'avait pas moins de cinq tableaux à l'exposition de Gand : *Deux loups se disputant une proie* qui est le cheval d'un soldat à moitié enseveli sous la neige, un *Buffle surpris par un tigre*, que vous avez eu à votre Salon et qui a été acheté par le gouvernement français; *la bonne Saison* et *la mauvaise Saison*, symbolisées par des chevreuils au repos et des chevreuils chassés; *les Canards en danger*, imprévoyants palmipèdes qui barbotent au bord d'une mare, quand près de là un renard les guette.

Les natures mortes et les fleurs n'ont pas non plus été oubliées; je dois mentionner dans la première catégorie, MM. Robie, Noter et Mlle de Vas, sous le pinceau desquels le règne animal et le règne végétal, le gibier, les poissons, les fruits, les légumes, cherchent inutilement à multiplier les obstacles; dans la seconde catégorie, M. Couper qui nous avait envoyé *un Bouquet* magnifique et *une Corbeille de fraises* aux couleurs les plus vermeilles. On s'est étonné peut-être de ne rencontrer, au milieu des mentions qui précèdent, aucun nom anglais; il m'a semblé utile de grouper dans un seul alinéa les peintures et les aquarelles soumises à notre examen par les artistes de la Grande-Bretagne. Dans le genre de la peinture à l'huile nous avons donc eu : *une Vue du pays de Galles*, par Mme Olivier; *le Couvre-Feu*, d'après une élégie de Gray, par M. John Martin; *un Petit Savoyard* regrettant son pays, par M. Schelley; *le Maître-Autel d'une église de Bruges* et *l'Intérieur de l'église de Lierre*, par M. David Roberts; *une Bruyère*, par M. Hulme. Ces ouvrages, généralement peints avec facilité, sont pour la plupart très-peu finis, et tiennent moins, par conséquent, du tableau que de l'esquisse. Cet inconvénient, grave en peinture, devient presque un mérite dans l'aquarelle, qui paraît être le genre préféré des Anglais depuis les succès européens de leur compatriote Bonnington. Ce sont en effet de charmantes aquarelles que celles reproduisant *le portail du Temple de Balbeck*, par M. Egoille; *un Moine au moyen âge*, satire presbytérienne de M. Warren; *la Couronne de houblon*, par M. Wergalle; *les Roses Trémières*, grand dessin, espèce de tour de force de M. Bartholomew; *le Jeu d'échecs*, et plusieurs *paysages*, de M. Georges Howse; *Lavinia*, idéale tirée *des Saisons*, de Thompson, par M. Rochard; *les Ruines du château de Poilvache*, sur les bords de la Meuse, par M. Edmond Warren : *le Souvenir de Killarney, en Irlande*, par Mlle Janny Steers.

Il me reste bien peu de chose à dire de la sculpture, aussi solitaire à l'Exposition de Gand que l'a été la peinture de religion et d'histoire, car elle ne se composait guère que de quatre sujets : deux figures, *l'Ambiaris*, de M. Stercke, élève de M. Simonis; ouvrage qui ne manque pas de mouvement; *le Lion amoureux*, de M. Guillaume Geefs, qu'on avait déjà vu et vanté à l'Exposition de Londres; et deux bas-reliefs : *le Christ au tombeau*, par M. Vermeylen, et *la Vierge et l'Enfant Jésus*, de M. Eude, dont le ciseau se complaît aux formes et au style de la renaissance.

Les achats faits à cette Exposition sans parler de ceux effectués postérieurement à sa clôture, se sont élevés à la somme de 58 000 francs : somme assurément considérable pour un début.

Sur ce chiffre, plus d'un tiers a été appliqué aux ouvrages de l'école française. C'est là un succès qui engagera sans doute les artistes de Paris à répondre plus complétement encore une autre fois à l'invitation de la Société royale de Gand.

Floris Van STRAET.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

—

BULLETIN N° 50ç.

Séance du mardi 15 novembre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. PAUL CARPENTIER, VICE-PRÉSIDENT.

A huit heures précises, M. le président déclare la séance ouverte et donne la parole à M. le secrétaire général, pour lire le procès-verbal de la séance du mardi, 18 octobre 1853. L'adoption de ce procès-verbal est immédiatement votée sans observations, et la Société passe à ses travaux ordinaires.

La correspondance comprend : 1° une lettre de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, à l'effet de retirer un exemplaire des *Mémoires* de cette Société pour l'année 1852. M. Martin, agent de la Société, est chargé de faire rentrer ce volume.

2° Une lettre de l'Académie de Stanislas, Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy, pour retirer le volume de ses *Mémoires,* année 1852. M. Martin est également chargé de cette mission.

3° Une lettre de M. Van Ténac, président du Comité central des Artistes, par laquelle il nous adresse les félicitations de l'association qu'il préside, à l'occasion de la création d'une section de photographie que la Société libre des Beaux-Arts a formé dans son sein. La Société prend en bonne part ces félicitations, qui prouvent une fois de plus la bonne confraternité qui existe entre elle et les Sociétés avec lesquelles elle correspond.

4° Une lettre de notre honorable président, M. Delaire, par laquelle il nous annonce son prochain retour. La Société reçoit avec plaisir cette nouvelle.

5° Une lettre de M. Auguste Galimard, par laquelle il témoigne sa reconnaissance pour l'appréciation bienveillante publiée dans le compte rendu des séances de la Société, à l'occasion de ses travaux pour la nouvelle église Sainte-Clotilde.

6° Une lettre de M. Cotel, par laquelle ce lauréat exprime sa reconnaissance à la Société pour la médaille qu'elle lui a décernée, en séance publique, pour ses procédés d'emballage des objets d'art.

7° Une lettre de M. A. Blondin, nous faisant part qu'une indisposition dont il est atteint ne lui a pas permis de faire son rapport du journal *The Builder*, ainsi qu'il l'aurait désiré et qu'il espère pouvoir le soumettre à la prochaine séance.

8° Une lettre de Mme veuve Daguerre, offrant à la Société le buste en plâtre de son mari, lequel est dû au ciseau de notre honorable collègue, M. Paul Carpentier. Cette lettre, écrite par la voix du cœur, exprime toute la reconnaissance de Mme veuve Daguerre pour l'affection toute particulière que la Société libre des Beaux-Arts portait à son regrettable mari. Cette marque de sympathie est favorablement reçue par la Société, qui s'estime heureuse de pouvoir renfermer dans ses archives de pareils documents; et, par dérogation aux statuts, elle décide que le buste de M. Daguerre, qui aurait dû être déposé aux archives, le sera dans les salons de notre honorable président, quoique appartenant toujours à la Société. M. le secrétaire général est chargé d'adresser les félicitations et les remerciements de la Société à Mme veuve Daguerre.

9° Quatre numéros du journal anglais *The Builder,* lesquels sont renvoyés à M. Henri de Sauclières, avec prière d'en rendre compte.

10° Le Bulletin du troisième trimestre 1853 de la Société des Antiquaires de l'Ouest, dont M. Gelée veut bien se charger.

11° Le tome V des *Mémoires de la Société d'agriculture et de commerce de Caen*, dont le rapport est confié aux soins de M. Tavernier, architecte.

12° Une brochure de M. Ernest Vinet, sur le plafond de la Galerie d'Apollon, peint par M. Eugène Delacroix. Cette brochure est renvoyée à l'examen de M. Horsin Déon.

13° Une brochure contenant le rapport général des travaux de la Société des sciences médicales de l'arrondissement de Gannat, années 1852 et 1853. M. Moullard est chargé de rendre compte de cette brochure.

14° Le numéro d'octobre 1853 des *Annales de la Société d'horticulture de Paris et centrale de France;* lequel est renvoyé, comme d'usage, à M. Eugène Vavin.

15° Trois volumes des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, comprenant la deuxième livraison du deuxième volume, année 1851, et les première et deuxième livraisons du troisième volume, année 1852.

La correspondance étant épuisée, M. le président demande à faire une proposition au nom de MM. les membres du bureau. Dans une allocution écrite et signée par eux, il rappelle que le Comité central des Artistes a eu l'heureuse idée d'orner la salle de nos séances du buste de S. M. l'Empereur; que l'occasion favorable du jour de la séance concordant avec le jour de la Sainte-Eugénie, le bureau de la Société libre des Beaux-Arts avait cru, abstraction faite de toute politique, interdite par la lettre de ses statuts, profiter de cette heureuse coïncidence pour placer à côté de son auguste époux le buste de sa compagne.

Si vous approuvez la proposition de votre bureau, ajoute notre honorable vice-président, ce buste sera inauguré aujourd'hui même à la place qui lui est destinée; et comme ce jour est celui de la fête de notre bonne et belle impératrice, nous nous proposons de poser sur sa tête une simple guirlande de fleurs, symbole de la modestie, comme un hommage respectueux de la vive sympathie des membres composant la Société libre des Beaux-Arts, sympathie qu'ils expriment à leurs Majestés, pour les bienfaits qu'elles ne cessent de répandre sur la France, et pour les encouragements qu'elles ont promis aux Artistes.

Cette proposition étant accueillie favorablement et votée par acclamations, M. le président a fait déposer sur le bureau le buste de S. M. l'Impératrice, œuvre de M. le comte de Nieuwerkerke, et, séance tenante, il a été placé à côté de celui de l'Empereur, aux applaudissements des membres présents.

A la suite de cette inauguration, le secrétaire général donne lecture d'un article concernant l'archéologie, écrit par notre collègue, M. Bourla, actuellement à Tournai, où, en sa qualité d'architecte, il a été chargé de la construction d'un théâtre. Cet article, inséré dans le Constitutionnel du dimanche, 13 courant, mentionne la découverte faite d'une sépulture romaine, à la profondeur de un mètre trente-cinq centimètres, sur les anciennes bases de la muraille formant l'enceinte primitive de la ville de Tournai. Le coffre de cette tombe, recouvert de tuiles et de dalles, de pierres bleues, contenait une urne de terre noire avec galbe, évasée et bouton au milieu, contenant des ossements brûlés et en grande partie réduits en cendres.

Cette première découverte ayant soulevé l'attention de notre honorable collègue, fut suivie de celle de quatre autres petites urnes lacrymatoires en terre rouge, très-fine de pâte et d'une jolie forme.

Avant que de s'étendre dans des recherches archéologiques, pour assigner à cette sépulture une date qui, sans contredit, doit être ancienne, puisqu'elle se reporte à la coutume qu'avaient les Romains de brûler les corps après la mort, la Société espère qu'elle recevra de M. Bourla des documents nouveaux et plus détaillés sur cette importante découverte.

Les vœux exprimés par notre honorable collègue ont été adoptés par la Société libre des Beaux-Arts, et le bureau est chargé de les mettre à exécution. Le travail de M. Bidaut doit faire partie de nos Annales; et il est, quant à présent, déposé aux Archives de la Société.

M. Charles Chevallier présente à l'examen de la Société une vue d'un lac de la Suisse, photographiée par M. J. Roman, avec l'objectif à verre combiné, dont notre collègue est l'inventeur. La Société admire ce travail remarquable par sa large dimension et par sa netteté : des remerciements et des félicitations sont adressés à M. Charles Chevalier; et, vu l'heure avancée, M. le président lève la séance à dix heures un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi 6 décembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 15 octobre 1853; 2° Correspondance; 3° Rapport de M. Blondin sur une série du journal anglais The Builder; 4° Rapport de M. Eugène Vavin sur les tomes XIV et XV des Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy; 5° Rapport de M. le secrétaire général sur l'arriéré des travaux de la Société; propositions sur quelques questions administratives, et vote sur l'ensemble des conclusions de ce rapport.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 18 *novembre* 1853.

PRÉSIDENCE DE M. LAZERGES, VICE-PRÉSIDENT.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 novembre. Ce procès-verbal est adopté sans discussion.

M. le vice-président lit une lettre adressée au Comité par M. Fernand Lagarrigue, de Béziers, par laquelle notre honorable correspondant annonce l'envoi prochain d'une œuvre dramatique de sa composition, et qu'il désire soumettre à l'appréciation du Comité.

Selon le vœu exprimé par M. Louis Schaal dans la séance précédente, il est procédé à une seconde lecture d'un projet de lettre ayant pour objet d'appeler l'attention du corps législatif sur l'utilité d'une école de beaux-arts religieux.

Après une vive discussion à laquelle prennent part MM. Dussauce, E. Renard, Lazerges, Brevière et Clerget, le Comité décide, par un vote unanime, que la proposition de M. Louis Schaal ne sera pas prise en considération.

M. le vice-président appelle l'attention du Comité sur la proposition de M. Legenisel. Cette proposition a pour objet l'organisation, sous les auspices et par les soins du Comité central des artistes, d'une exposition d'œuvres d'art dans les théâtres de Paris.

Ce projet ayant été l'objet d'un examen par une commission, cette commission, en adoptant l'idée fondamentale, a dû chercher les moyens les plus praticables et écarter du projet primitif de l'auteur les combinaisons qui pouvaient faire obstacle à sa réalisation.

Le projet, ainsi modifié du consentement de l'auteur, se compose de sept paragraphes qui sont successivement discutés et adoptés par le Comité.

Un vote d'ensemble a lieu, et le Comité décide qu'une commission de trois membres sera chargée de faire les premières démarches nécessaires pour aviser aux moyens d'exécution. Cette commission, nommée séance tenante, est composée de MM. Legenisel, Dussauce et Clerget, sous la présidence de M. Lazerges, en l'absence momentanée de M. le président du Comité central.

L'heure avancée ne permet point d'entendre la lecture du mémoire de M. E. Renard, sur l'enseignement élémentaire du dessin. Cette lecture est remise à la séance prochaine.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du vendredi 2 décembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal; 2° Correspondance; 3° Mémoire de M. Renard sur l'enseignement du dessin; 4° Lecture par M. Clerget; 5° Propositions diverses.

L'un des secrétaires,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ODÉON, *la Grand'mère.* — GYMNASE, *Diane de Lys.* — THÉATRE DES VARIÉTÉS, *les trois Gamins de Paris.* — PALAIS-ROYAL, *la Dame aux œillets blancs.* — GAÎTÉ, *les Cosaques.*

L'Odéon, en attendant le *Mauprat* de Georges Sand, a joué *la Grand'mère*, pour les débuts de Mlle Fleury, et la rentrée de Ferville. *La Grand'mère* n'est pas une des pièces les plus heureuses de M. Scribe. L'auteur, malgré tout son art, n'a pu faire que deux amours de vieillards et la fantaisie insensée d'un jeune écolier pour une grand'mère, fussent intéressants. Cependant le rôle de la grand'mère est un rôle fait pour une actrice d'élite, et Mlle Sarah l'a rempli à merveille; elle

était charmante sous ses cheveux blancs avec son jeune et frais sourire. On eût dit un pommier en fleurs. C'était la neige odorante du printemps, dont parle le poëte, qui couronnait son front : elle motivait assurément toutes les invraisemblances du sujet. Mlle Fleury, la débutante, pleine d'une séve, un peu âpre encore, mais qui promet d'heureux fruits, s'est fait applaudir ; il y a déjà chez elle une réalité, mais surtout un brillant avenir. Ferville est rentré en vieux colonel du Gymnase habitué à la victoire, et nul doute que la direction de l'Odéon ne trouve moyen d'employer ce vieux et bon serviteur, toujours solide au poste, et ne songeant pas, avec raison, comme les vieux colonels qu'il a joués si longtemps, à prendre sa retraite.

Le Gymnase a frappé un grand coup : M. Alexandre Dumas fils y a fait représenter sa fameuse *Dame aux perles*, dont il était question depuis une année, sous le nom de *Diane de Lys*. Ce n'était pas une petite affaire pour M. Alexandre Dumas fils, après le prodigieux succès de *la Dame aux Camélias*. On sait que cette première pièce avait été empruntée aux souvenirs intimes de l'auteur. Le poëte, car M. Alexandre Dumas fils est poëte comme son père, avait déjà raconté, dans ses *Péchés de jeunesse*, l'histoire de Marie Duplessis, la dame aux camélias, dans une de ses plus jolies pièces de vers. *Diane de Lys* appartient aussi, dit-on, à ses souvenirs, et c'est un ravissant péché de plus, que des milliers de spectateurs pardonneront ainsi que l'autre a été pardonné. Au point de vue de la morale, il est peut-être plus répréhensible de montrer une femme du monde aux prises avec une passion désordonnée, que de faire voir une courtisane réhabilitée par l'amour. Mais on sait que le théâtre, en matière de morale, jouit de singulières licences, et ce qui blesse la susceptibilité des gens sévères est souvent une cause de réussite. M. Alexandre Dumas fils a composé une pièce des plus intéressantes et des plus spirituelles, dont le succès, égal à celui de *la Dame aux camélias*, est justifié de tous points par le talent et le jeu des acteurs : Mme Rose Chéri, Lafontaine, Lesueur, Bressant, Dupuis et Mlle Figeac. M. Alexandre Dumas fils s'est placé, par *la Dame aux camélias* et par *Diane de Lys*, au premier rang de nos jeunes auteurs dramatiques, et on peut dire hardiment de lui, ce qui n'est pas peu dire, qu'il est un des meilleurs ouvrages de son père.

Mlle Déjazet est rentrée au théâtre des Variétés, vive, alerte et charmante comme à ses débuts. Mlle Déjazet a le privilége de ne pas vieillir. Quelle verve, quel esprit, quelle fraîcheur de voix ! Quel gamin que cette femme-là ! On n'a pas plus de naturel, plus de franchise de talent. La pièce des *trois Gamins de Paris* est de MM. Vanderburch et Clairville ; elle est gaie, avec une certaine dose de sentiment. Mlle Déjazet, Arnal, Numa, peuvent ramener de belles soirées au théâtre des Variétés.

Mlle Cico que le Vaudeville a eu tort de laisser échapper, a porté au Palais-Royal sa jeunesse et ses grâces légères ; elle a trouvé là un bon compagnon, Ravel, et de leur mariage est résulté une piquante folie, qu'on nomme *la Dame aux œillets blancs*. On rit, on rit beaucoup.

On vient de donner à la Gaîté un mélodrame de MM. Arnault et Judicis, qui a pour titre *les Cosaques*, et pour principal personnage un chien. La censure, dit-on, s'était une première fois opposée à la représentation de cet ouvrage, qu'elle n'a laissé passer, sans doute, qu'après retranchements et sous réserve. Après les pièces de circonstance, il n'y a de pire, suivant nous, que les pièces politiques.

Hippolyte LUCAS.

L'espace nous manque pour rendre compte ainsi que nous le voudrions, de l'éclatante réouverture du théâtre Italien. *La Cenerentola* et *Lucrezia Borgia* ont rendu au public de la salle Ventadour les talents de premier ordre qu'on y applaudissait il y a quelques années : Mario, Mlle Alboni, Tamburini. Une débutante, Mme Parodi, qui s'est montrée dans le rôle de Lucrèce, avait à lutter contre les difficultés de ce beau rôle et le souvenir de Julie Grisi. La tentative n'en a pas moins été des plus heureuses pour Mme Parodi, cantatrice d'excellente école, qui réussit surtout dans les situations dramatiques. *Les Puritains*, avec Mario et la Frezzolini, vont remplacer sur l'affiche *Lucrezia Borgia*. La reprise du dernier chef-d'œuvre de Bellini aura un double attrait, puisqu'elle nous rendra Mario dans un des meilleurs rôles de son répertoire, et qu'elle permettra de juger la Frezzolini, que Paris ne connaît encore que de réputation. — Les grands artistes et les beaux ouvrages ont décidément rappelé au théâtre Italien le brillant auditoire du temps passé.

MÉLANGES.

1er décembre.

L'Académie des Beaux-Arts vient de pourvoir à la place de membre libre que la mort de M. Aristide Dumont avait laissée vacante dans son sein. Par 30 voix sur 39, elle a fixé son choix sur M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées du Louvre et intendant général des Beaux-Arts de la maison de l'Empereur.

— La section d'architecture, à l'Institut, a formé sa liste de candidatures pour le fauteuil vacant dans

cette section par la mort de M. Fontaine. Les présentations sont faites dans l'ordre suivant : *Par la section :* MM. Gilbert, Callet, Gisors, Isabelle et Viollet-Leduc. *Par l'Académie :* MM. Baltard, Van Clemputte, Lequeux, Rohaut de Fleury et Albert Lenoir.

— Après cinq tours de scrutin, M. Henri Reber a été proclamé membre de l'Institut, Académie des Beaux-Arts, section de musique, en remplacement de M. Onslow. Le fauteuil a été disputé jusqu'au dernier tour de scrutin par M. Clapisson, qui n'est resté en arrière de son heureux compétiteur que de deux voix.

— M. le ministre de l'instruction publique est allé visiter les nouvelles peintures de décoration des salons de l'Hôtel de Ville.

— Une telle activité a été imprimée aux travaux du raccordement de l'aile du nord du Carrousel, que tous les frontons restés inachevés depuis plus de cinquante ans sont terminés ; ils représentent des trophées avec des attributs allégoriques. Au milieu de celui qui est placé au-dessus du guichet conduisant à la rue de Richelieu, on voit une aigle magnifique aux ailes déployées, entourée d'une colossale couronne. C'est de ce guichet, en effet, que commencent les nouveaux travaux du Louvre ordonnés par Napoléon III.

— On a couvert de paille les corniches, les entablements et toutes les parties supérieures des constructions pour l'achèvement du Louvre, afin de les préserver des effets désagrégeants de la gelée pendant l'hiver.

— On va refaire à neuf l'escalier du musée du Luxembourg, qui est dans un état de vétusté tel que les chutes étaient devenues fréquentes les jours où le public était admis librement. Un autre escalier sera livré à la circulation durant le temps consacré à l'entière reconstruction de celui qui tombe en ruine.

— Un artiste dont les pastels ont constamment été remarqués à nos derniers Salons, M. Borione, ouvrira, sous peu, rue Blanche, 72, un élégant atelier pour les dames désireuses de cultiver cet art dont Latour et les maîtres du XVIII[e] siècle nous ont légué de si parfaits modèles. L'atelier sera placé sous la direction d'une dame qui est elle-même une des élèves les plus distinguées de M. Borione. Les leçons seront divisées en trois catégories, au choix des élèves : dessin, peinture, pastel.

— *L'Agence générale des Concerts*, dirigée par M. Eug. Gouffier, inaugurera la saison musicale, le 10 de ce mois, par une grande solennité au bénéfice des incendiés de la rue Beaubourg.

— On vient de placer dans le foyer de l'Opéra-Comique le buste en marbre blanc de Duni, l'un des plus célèbres et des plus anciens compositeurs qui aient travaillé pour ce théâtre.

— On parle plus que jamais de l'établissement d'une salle de spectacle dans la rue de Rivoli prolongée. Cette entreprise s'appellerait, à ce que l'on croit, le *Théâtre du Peuple*.

— Le gouvernement avait jadis encouragé un projet de M. Gavarni ; c'était une suite de portraits en pied de nos illustrations contemporaines. Mettant à exécution son projet, M. Gavarni vient de présenter à M. le ministre d'État la première livraison de son recueil, qui se compose de quatre portraits en pied. Ces portraits sont ceux du prince impérial Napoléon, de M. Debelleyme, de Decamps, et de M. Sauvage, l'inventeur de l'hélice.

— Un legs fort important vient d'être fait au musée d'Amiens. M. Lagrenée, décédé tout récemment juge au tribunal civil de la Seine, a laissé, par son testament, à la ville d'Amiens la riche collection de médailles qu'il avait formée sous la République et l'Empire. C'est un des principaux médailliers de France, fort estimé des connaisseurs et d'une valeur considérable. Ce numismate distingué était parvenu, par ses soins et ses sacrifices, à composer la plus belle collection d'assignats qui soit connue. Il entretenait des relations suivies avec la société des Antiquaires de Picardie, dont il était l'un des collaborateurs les plus actifs, et il a voulu par un acte de patriotique libéralité, s'associer à ses persévérants efforts pour doter la ville d'Amiens d'un musée monumental.

— Deux statues en pierre viennent d'être terminées par M. Carle Elshoet. Elles sont destinées au Palais de Justice de la ville de Laon et représentent la *Justice* et l'*Histoire* avec leurs attributs accoutumés.

— La clôture de l'Exposition de Dublin a eu lieu le 13 octobre dernier. Le 10, le prix d'entrée avait été réduit à six pence (62 c.).

— La nouvelle Pinacothèque, à Munich, et le temple de la Gloire (Rumchalle) près de Ratisbonne sont entièrement terminés ; la nouvelle Pinacothèque, destinée aux ouvrages des artistes modernes, est déjà ouverte au public. On sait que c'est au roi Louis que la Bavière est redevable de ces deux grandioses monuments.

— M. Moreau Gottschalk, le père du célèbre pianiste, est mort dernièrement à la Nouvelle-Orléans, qu'il habitait depuis longues années, et où il avait su conquérir une brillante position commerciale. Cette triste nouvelle est venue interrompre à New-York le cours des succès de L. Gottschalk, qui a dû s'embarquer immédiatement pour la Nouvelle-Orléans.

ÉCOLE IMPÉRIALE

DES BEAUX-ARTS.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU COURS DE FIGURE PEINTE. — DISTRIBUTION DES PRIX ET MÉDAILLES. — ORDRE DES CONCOURS POUR LES GRANDS PRIX DE 1854. — RÈGLEMENT POUR LA GRANDE MÉDAILLE.

La classe des Beaux-Arts de l'Institut et le conseil d'administration de l'École impériale et spéciale des Beaux-Arts sont en ce moment fort occupés ; ceux-ci, à juger les concours trimestriels ; ceux-là à préparer des règlements pour les récompenses spéciales, et les grands prix de l'année prochaine. Dernièrement encore l'assemblée des professeurs a arrêté en principe la création d'une étude journalière de figure peinte. Les médaillistes seuls devront être admis à ce nouveau cours qui rendra l'École vraiment digne du titre d'Académie de peinture qu'elle porte depuis 1848. On ne pourra plus dorénavant reprocher à cet établissement de n'enseigner qu'à dessiner et à modeler.

Dimanche prochain, 18, aura lieu dans le grand amphithéâtre enrichi de la composition de M. Paul Delaroche, la distribution des prix et des médailles aux lauréats des luttes trimestrielles dans les trois classes de peinture, sculpture et architecture.

La faiblesse des élèves en paysages ayant empêché de décerner le grand prix cette année ; il a été décidé qu'il serait remis à l'année prochaine, conjointement avec celui de peinture historique. En conséquence l'Académie des Beaux-Arts a, dans sa séance du 10 de ce mois, arrêté l'ordre suivant pour les essais préparatoires, les entrées en loge, les expositions, et les jugements des cinq concours.

PAYSAGE HISTORIQUE, *premier essai* : Esquisse peinte, jeudi 16 février, à 7 heures du matin ; jugement du premier essai, samedi 18 février, à 1 heure ; — *Second essai* : Arbre, du 20 au 25 février, à 7 heures ; — PERSPECTIVE, lundi 27 février à 8 heures ; — FIGURE PEINTE, du 1er au 3 mars, à 8 heures ; jugement du second essai, samedi 4 mars. *Entrée en loges* (dictée du programme), 8 mars, à 7 heures du matin. — *Sortie de loges*, 31 mars à 8 heures du soir. — *Mise sous scellés*, 1er juin. — *Levée des scellés*, 28 août. — *Exposition publique*, 30, 31 août et 1er septembre. — *Jugement définitif*, 2 septembre.

GRAVURE EN TAILLE DOUCE. *Premier essai* : Figure dessinée d'après nature, du 24 au 28 avril, à 8 heures. — Figure dessinée d'après l'antique, du 1er au 5 mai, à 8 heures. — Jugement du premier essai, 13 mai, à 1 heure. — *Concours définitif* : Figure dessinée d'après l'antique, du 15 au 20 mai, à 8 heures. — Figure dessinée d'après nature, du 22 au 27 mai, à 8 heures. — *Entrée en loges*, vendredi 2 juin, à 7 heures du matin. — *Sortie de loges*, samedi 16 septembre, à 7 heures du soir. — *Exposition publique*, 20, 21, 22 septembre. — *Jugement définitif*, 23 septembre.

PEINTURE. *Premier essai* : Esquisse peinte, jeudi 27 avril, à 7 heures. — Jugement du premier essai, 29 avril, à 11 heures. — *Deuxième essai* : Figure peinte, première section, du 10 au 13 mai, à 8 heures. — Deuxième section, du 15 au 18 mai à 8 heures. — Jugement du deuxième essai, samedi 27 mai à 1 heure. — *Entrée en loges* (dictée du programme), lundi 29 mai à 7 heures du ma-

tin. — *Sortie de loges*, 22 août à 7 heures du soir. — *Exposition publique*, 27, 28, 29 septembre de 10 à 4 heures. — *Jugement définitif*, 30 septembre.

Sculpture. *Premier essai* : Esquisse modelée, jeudi 18 mai à 7 heures. — Jugement du premier essai, samedi 20 mai à 1 heure. — *Deuxième essai* : Première section, du 24 au 27 mai, à 8 heures. — Deuxième section, du 30 mai au 2 juin, à 8 heures. — Jugement du deuxième essai, samedi 3 juin à 1 heure. — *Entrée en loges* (dictée du programme) samedi 10 juin, à 7 heures du matin. — *Sortie de loges*, samedi 2 septembre à sept heures du soir. — *Exposition publique* les 6, 7, 8 septembre, de 10 à 4 heures. — *Jugement définitif*, 9 septembre.

Architecture. *Premier essai* : Esquisse, vendredi 28 avril, à 7 heures du matin. — Jugement du premier essai, samedi 29 avril, à 1 heure. — *Concours définitif*, vendredi 5 mai, à 7 heures. — *Jugement d'admission*, samedi 6 mai, à 1 heure. — *Entrée en loges*, mardi 9 mai, à 7 heures du matin. — *Sortie de loges*, samedi 9 septembre à 7 heures du soir. — *Exposition publique*, les 13, 14, 15 septembre, de 10 à 4 heures. — *Jugement définitif*, 10 septembre.

Exposition publique des prix décernés et des envois de Rome, du dimanche 1er au dimanche 8 octobre. — Séance du couronnement, samedi 7 octobre.

En dehors des grands prix qui ne peuvent appartenir qu'à quelques-uns, une grande médaille qu'on pourrait appeler médaille d'excellence vient d'être fondée pour l'élève peintre ou sculpteur qui, depuis son admission se sera distingué de façon à obtenir le plus de récompenses dans les concours. Voici le règlement de cette médaille, signé par M. L. Vinit, secrétaire perpétuel de l'école impériale des Beaux-Arts, qui vient d'être publié et affiché dans les préaux et les classes de l'école.

« 1° Un prix, affecté au plus grand nombre de succès dans les concours, la Grande Médaille, est décernée annuellement à l'élève peintre ou sculpteur qui compte le plus de *valeurs* en prix et médailles, depuis son admission à l'école.

« 2° Le relevé des valeurs obtenues par les élèves présents à l'école, est arrêté, chaque année, dans l'assemblée générale du dernier samedi d'août : les noms des élèves qui obtiennent la Grande Médaille sont proclamés dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts.

« 3° L'élève qui a obtenu la Grande Médaille n'est plus admis aux concours ordinaires d'émulation.

« 4° Les valeurs des médailles et autres récompenses obtenues dans les divers concours sont fixées par le tableau ci-joint :

	degré.
Médaille spéciale (perspective, anatomie).	1
3e médaille sur figure dessinée ou modelée d'après nature ou d'après l'antique.	1
2e médaille. id.	2
1re médaille. id.	3
Médailles en composition, 3e, 2e ou 1re	1, 2, 3
1re médaille sur figure peinte ou modelée précédée d'un concours de composition.	4
Médaille de l'arbre, précédée id.	4
Mention sur concours de l'arbre, de figure peinte ou modelée.	1
Prix de la tête d'expression	3
Mention. id.	1
Prix de la demi-figure peinte (Torse).	4
Mention. id.	1
Admission au concours définitif des Grands Prix.	4
Médaille d'encouragement décernée par l'Institut.	4
Second Grand Prix.	5

« Afin d'engager les élèves à persévérer dans leurs études, et pour leur faciliter les moyens d'obtenir les Grandes Médailles, l'assemblée générale des professeurs a décidé, dans sa séance du 27 août 1853 :

« Les concours de composition seront récompensés par des première, deuxième et troisième médailles; les 2e et 3e médailles ne pourront être obtenues qu'une fois ; mais les élèves qui auront eu des premières médailles, ainsi que ceux qui auront remporté des seconds grands prix, dans les concours de l'Institut, continueront à être admis à ces concours et pourront obtenir plusieurs fois la première médaille.

« Dans les concours de figures dessinées ou modelées, d'après nature ou d'après l'antique, qui seront récompensées par des médailles de trois classes, les premières médailles pourront aussi être cumulées.

« Dans les concours de figures peintes ou modelées, précédés de concours de composition, auxquels les seconds grands prix pourront prendre part, les médailles, qui sont de première classe, pourront également être obtenues plusieurs fois. »

Telles sont les nouvelles mesures qui viennent d'être prises dans l'intérêt de l'école ainsi que dans celui des élèves, et auquel, sans nul doute, tous les véritables amis des arts applaudiront.

Henry de SAINT-DIDIER.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

XVI.

A M. Georges Guénot,

Rédacteur en chef de la Revue des Beaux-Arts.

Marseille, 30 novembre 1850.

Il faut avoir voyagé, mon cher Guénot, il faut s'être éloigné du coin du monde où on a vu le jour, et où on a laissé ses affections et ses habitudes; il faut enfin avoir, comme moi, franchi les mers, changé de régions et de climats, pour bien comprendre tout ce qu'a de précieux le plus léger souvenir, le moindre billet qui vous arrive du pays regretté. Depuis mon départ de Beyrouth pour la terre sainte, aucune nouvelle de France ne m'était parvenue. A mon retour dans cette ville, la poste n'avait rien à mon adresse, parce que, dans l'incertitude où j'étais de mon itinéraire, et pour que les lettres ne fissent point fausse route ou ne s'égarassent pas en chemin, j'avais dû inviter mes connaissances de Paris à ne m'écrire qu'à Alexandrie. Jugez donc de ma joie, lorsque notre pyroscaphe, dont je vous parlerai plus tard, jetant l'ancre dans le port de cette capitale des Ptolémées, qui n'est pas encore aussi déchue qu'on le prétend, le dernier courrier d'Europe a été distribué à notre bord! J'ai eu ma part de ces largesses, une vraie part de lion. Parmi ces épîtres, il y en avait plusieurs de ma famille; celles-là sont pour l'intimité du foyer domestique; j'y répondrai ainsi qu'il convient et en leur lieu. D'autres communications étaient signées de noms amis; les vôtres, mon cher Guénot, ont été, entre toutes, les bienvenues.

Après les lettres et les brochures d'Alexandrie, j'ai encore été assez heureux pour trouver à Marseille de nouvelles brochures et de nouvelles lettres; je ne pouvais, en vérité, revoir le ciel natal sous de plus riants auspices. Au nombre des imprimés figurent divers numéros de la Revue des Beaux-Arts qui m'ont donné la preuve qu'en mon absence vous avez redoublé de soins, de travail, et, souffrez que je vous le dise, de talent, afin que notre œuvre commune ne périclite point. Dans tout ce que vous avez fait en cette chère capitale, qu'il me tarde tant de revoir, tandis que je m'aventurais au hasard de mon étoile par les montagnes et par les plaines de la Palestine, je ne vous reproche que la publication de la première lettre de mon voyage à mon ami, M. le baron Gaston Martineau des Chenez. Quand j'ai relu, en pleine Méditerranée, la préface de ce pèlerinage, il m'a semblé que vous vous étiez peut-être trop hâté de mettre le public dans la confidence de choses qui ne lui inspireront sans doute qu'un bien mince intérêt. Que voulez-vous? Les touristes ont leur amour-propre comme les auteurs. J'aurais désiré être là pour prendre vos conseils et ceux de mon cher Gaston, pour revoir mon manuscrit, si tant était qu'il dût subir la transformation typographique, pour y retrancher beaucoup, pour y ajouter un peu; en un mot, pour le rendre, s'il m'était possible, plus digne de l'ami qui l'a reçu et des lecteurs par vous mis dans le secret. Le sort en est maintenant jeté. Je n'aspirais qu'à traverser la Méditerranée pour rentrer en France, et vous m'avez fait passer le Rubicon!

Telles ont été mes inquiétudes et ma peine en vue d'Alexandrie. A Marseille, j'ai repris quelque espoir, et j'ai été presque consolé par la lecture d'une autre livraison de cette Revue des Beaux-Arts, dont vous méritez à tant

d'égards d'être le rédacteur en chef. Mais ici, mon cher Guénot, j'ai encore, et plus que jamais, le droit de me plaindre de votre extrême indulgence ; c'est un privilége dont vous me permettrez d'user pour joindre mes réclamations à mes remercîments. Vous m'apprenez que quelques-uns des principaux organes de la presse parisienne, le *Journal des Débats* d'abord, puis le *Moniteur*, et ensuite diverses autres feuilles ont bien voulu s'occuper de ma mission en Orient et reproduire une note tirée sans doute d'une correspondance allemande beaucoup trop obligeante en ce qui me touche. Cette note est ainsi conçue :

« On écrit de Vienne (Autriche), 1er novembre : M. Félix Pigeory, membre de la commission que le gouvernement français a envoyée pour rechercher le tombeau de Godefroi de Bouillon et les traces des croisés, se trouve actuellement à Vienne, revenant d'Asie et retournant à Paris.

« M. Pigeory assure que la commission à laquelle il appartient a fait de curieuses et importantes découvertes relatives au but de la mission dont elle était chargée. »

Pressentant les déterminations qui ont réglé la fin de mon voyage, vous répondez fort judicieusement à cette note :

« Il est exact que M. Féliy Pigeory a traversé Vienne se rendant à Constantinople par la mer Noire ; mais il y a de cela trois mois ; et maintenant, loin d'être en Allemagne, revenant d'Asie, il est encore en Palestine, ou du moins il y était à l'époque indiquée par la correspondance du *Journal des Débats*.

« Les dernières nouvelles que nous avons reçues étaient datées de Nazareth ; celles qui nous sont parvenues depuis par le consulat de Jérusalem nous ont appris que M. Pigeory, au moment de quitter la cité sainte, y avait été retenu par les fièvres, tribut commun que les Européens payent au climat. Cette indisposition empêchera probablement le voyageur de faire, comme il en avait l'intention, une excursion en Égypte.

« Il nous reste à ajouter que M. Félix Pigeory ne fait pas partie d'une commission ; il a été chargé par M. Baroche, ministre de l'intérieur, de rechercher et d'étudier, au double point de vue de l'art chrétien et de l'histoire nationale, tant sur les côtes de Morée que dans l'Asie Mineure, les monuments religieux ou militaires élevés pendant leur passage ou durant leur séjour, par les Français des croisades du XIe au XIVe siècle. Noble et vaste sujet dans lequel le tombeau de Godefroi de Bouillon doit nécessairement tenir une belle place ![1] ».

Les lignes par lesquelles vous terminez vos explications sont trop flatteuses ; je n'en accepte que ce qui concerne ma passion pour les voyages, mon besoin de l'imprévu, ma curiosité infatigable, mon dévouement à l'art architectonique, sentiments que je ne suis pas le seul à éprouver. Pour ce qui est de ma mission, plus j'y réfléchis, plus j'appréhende de ne l'avoir que très-imparfaitement remplie Notre grand fabuliste dit :

Quiconque a beaucoup vu
Doit avoir beaucoup retenu.

J'ai vu, en effet, bien des pays et bien des hommes ; les monuments et les ruines se sont succédé devant moi ; cependant, lorsque j'interroge ma mémoire, j'acquiers la triste certitude que, de tous ces grands spectacles, j'ai retenu peu de chose. Ce n'est qu'à l'heure où mon voyage s'achève que je commence à comprendre comment j'aurais dû le faire. Mais puisque, aussi bien, mon cher Guénot, vous avez jeté dans le monde les premières pages de ces aventures, accueillez-en les derniers feuillets, et sachez ce qui m'est advenu depuis que j'ai quitté la rade de Beyrouth.

Il y a juste quinze jours samedi, 16 de ce mois, à trois heures de l'après-midi, après être convenu du prix pour le transport de ma personne et de mes bagages à bord du paquebot français *le Nil*, qui levait l'ancre le soir même, le domestique de l'hôtel m'a conduit au port, où nous avons pris place dans une fragile embarcation, occupée déjà par le batelier et quatre vigoureux rameurs, pour gagner le paquebot qui se balançait en rade. Le trajet était assez long, et, par suite de ces mille incidents qui précèdent et embarrassent toujours les départs, je n'avais pas une minute à perdre, car les steamers sont comme les convois de chemins de fer, ils n'attendent pas les voyageurs. Quelques brasses seulement nous

1. REVUE DES BEAUX-ARTS, année 1850, p. 345.

séparaient du *Nil* lorsque j'entends le patron échanger de brusques paroles avec le domestique qui m'accompagnait. Au trouble de celui-ci, à l'attitude hostile du batelier, au ralentissement des avirons sous le bras charnu des rameurs, enfin à quelques syllabes italiennes brochant dans un entretien auquel, jusque-là, on ne m'avait pas fait l'honneur de m'admettre, je devinai que j'étais victime d'un complot, dans lequel peut-être mon serviteur était de moitié, ne fût-ce que pour venger son camarade Youssouf.

Vivement interpellé par moi, le patron répliqua, avec une assurance témoignant qu'il n'en était pas à son coup d'essai, qu'il y avait eu équivoque, malentendu entre le domestique et lui, et que c'était le double de la somme promise qu'il lui fallait, sans quoi il remettait le cap sur Beyrouth. C'est-à-dire que j'étais rançonné, volé en pleine mer. On ne demande pas plus effrontément la bourse ou la vie sur les grandes routes. Soit erreur, soit complicité, mon maudit compagnon restait immobile; alors, par un de ces emportements dont on n'est pas maître, agitant la barque sous mes pieds, je me suis précipité sur le pirate, qui, échappant à mon étreinte, avait fait signe à ses rameurs et manœuvrait lui-même le gouvernail dans la direction de la ville.

Mais ce guet-apens avait eu *le Nil* pour témoin; du haut du pont les matelots avaient suivi de l'œil ce petit drame dont le dénoûment était entre leurs mains, et qu'ils précipitèrent en amenant à eux la barque au moyen de leurs agrès. Le batelier en a donc été pour ses frais de stratagème et de lâcheté, heureux encore d'échapper à la correction que l'équipage lui aurait administrée en manière de pourboire, si l'on n'avait eu hâte de partir. Je m'étais d'abord promis de formuler une plainte en règle au gouverneur de Beyrouth. Il en a été de ce projet comme de beaucoup d'autres que le courroux suggère et que le calme emporte.

Le soir du même jour, à six heures, *le Nil* s'est mis en route pour Alexandrie, qui ne s'est offerte à nous que le 19, à midi; le trajet ayant été de deux jours et demi. La mer était affreuse; mais je me lasse de me plaindre des vagues qui ont presque constamment battu notre navire jusqu'à Marseille. Entrés dans le port d'Alexandrie, beaucoup de voyageurs, et moi le premier, nous comptions sur un débarquement immédiat, comme si nous n'avions pas changé de pays et de gouvernement; comme si, venus des côtes de la Syrie, nous n'étions pas alors dans les eaux de l'Égypte; comme si, enfin, le lazaret n'était pas le fatal purgatoire qui attend, sur presque tous les rivages, le pèlerin exténué?

Ne descendant point à terre et n'ayant à faire ni charbon ni eau, le plus logique semblait être de poursuivre jusqu'à Malte. Tout le monde était d'accord sur ce point, hormis le capitaine qui nous informa, avec la discrétion, et la ponctualité particulières à la consigne qu'il lui était enjoint d'attendre la malle des Indes. Or cette malle n'était point encore signalée, et, lorsqu'elle touche à Suez, pour traverser l'isthme en diligence et de là descendre par le Nil jusqu'au Caire et à Alexandrie, il lui faut encore deux jours. Admettant donc que les nouvelles arrivassent d'une seconde à l'autre, nous n'en étions pas moins condamnés à une station de quarante-huit heures, retenus à notre choix sur le paquebot ou dans le lazaret comme des pestiférés ou des cholériques, ces deux fléaux régnant alors en Asie.

La quarantaine est inexorable, le nombre de ses jours varie, la civilisation, les bons procédés internationaux s'efforcent même d'en réduire de plus en plus la durée; mais, sous une forme ou sous une autre, longue ou courte, à terre ou à bord, la quarantaine ne fait grâce à personne. Deux gardiens de la santé publique, deux fonctionnaires arabes armés de bâtons, nous ont immédiatement rendu visite et se sont installés en permanence sur notre pont. Les assommoirs dont ces agents de Méhémet-Ali étaient porteurs, m'avaient inspiré d'abord une triste idée de l'hospitalité et des mœurs égyptiennes : j'imaginais que ces insignes de la force avaient pour but d'imposer le respect et de faire la police à bord, auquel cas j'aurais de beaucoup préféré ces beaux sabres orientaux, qui sont les cimeterres ou les yatagans.

Les bâtons de nos gardiens arabes avaient

un tout autre emploi, ils étaient destinés à éloigner de nous les embarcations qui auraient voulu s'en approcher sans nécessité ou sans ordre. Les communications ne s'accomplissent, en effet, que par l'intermédiaire de ces Arabes qui se servent de leur gourdin pour tenir à distance les hommes et les canots. Ainsi, lorsqu'on a apporté de la poste les lettres et les paquets à l'adresse des passagers du *Nil* l'un de ces Arabes m'a remis les papiers à mon nom en échange de quelque monnaie pour l'acquittement du port. Le gardien, avec un de ces flegmes qui ne se décrivent pas, a déposé l'argent dans un verre plein d'eau de mer qu'il a passé au batelier, lequel, sans la moindre précaution, a saisi les pièces et les a glissées dans sa ceinture ni plus ni moins que si elles lui eussent été comptées au bazar d'Alexandrie.

La malle des Indes n'ayant été signalée que le lendemain, les dépêches qu'elle renfermait nous sont arrivées le 22; mais cette quarantaine de trois jours dans le port d'Alexandrie a été fort abrégée en ce qui me regarde pas la lecture et la méditation de ma correspondance. L'étude, le travail, sont en quelque sorte des obligations quand on est en mer. On est heureux de dévorer les heures, de faire diversion au malaise du roulis, de se soustraire à l'ennui des traversées interminables par la lecture ou par la plume. J'ai donc repris mes livres, j'ai ouvert mes cartes : de la Méditerranée, je me suis transporté en imagination sur les flots de la mer Rouge; j'ai vu Suez et son isthme; j'ai descendu le Nil jusqu'à son embouchure avec ce bateau chargé des lettres de Calcutta et de Singapour, dont mes vœux accéléraient la marche, et mieux que jamais j'ai compris à quel point le percement de cet isthme, qui isole deux grandes mers, importe aux communications de l'Occident.

Détruisez cette ville de Suez qui a eu sa splendeur et sa décadence comme toutes les cités de l'ancien pays des Pharaons, supprimez les routes spacieuses qui coupent cette langue de terre jusqu'au Nil, anéantissez les relais; qu'il n'y ait plus en ce coin du monde aucune de ces améliorations, de ces facilités, de ces sûretés que les Anglais y ont introduites pour les meilleurs profits de leur négoce; que ce sol brûlé redevienne un désert n'ayant pour hôtes que les Arabes vivant d'assassinats et de pillage, il faudra alors aux populations et aux trésors des grandes Indes, émigrant en Europe, non plus marcher en ligne droite d'Aden à Alexandrie, mais subir l'immense détour du cap de Bonne-Espérance, c'est-à-dire faire en six mois une traversée qui ne coûte aujourd'hui que quelques semaines.

On a souvent répété et plus que jamais on pense aujourd'hui que Constantinople est, de toutes les métropoles du globe, celle à qui la nature a fait la plus admirable position; tel pourtant n'était pas l'avis de l'empereur Napoléon I, qui félicitait Alexandre, son prédécesseur en génie et en conquêtes, d'avoir donné son nom sur les bords de la Méditerranée à une ville digne d'être par la suite la capitale de son empire et par conséquent la maîtresse du monde. Napoléon vante à bon droit dans ses écrits l'incomparable situation d'Alexandrie, placée entre l'Asie et l'Afrique, entre les Indes et l'Europe, comme pour commander à l'univers. Si le rêve du grand capitaine se fût réalisé, si la Méditerranée fût devenue un lac français et l'Égypte un de nos départements, Alexandrie en aurait été à coup sûr le chef-lieu.

La tradition qui accorde assez généralement au fils de Philippe de Macédoine l'honneur d'avoir fondé la ville, où le souvenir des Ptolémées est plus vivace que le sien, ne tient peut-être pas un compte suffisant de certaines étymologies ou antiquités locales. Il est hors de doute que la civilisation égyptienne a devancé en ce lieu celle des Grecs, les mots et les racines l'attestent. Quoi qu'il en soit, depuis les Égyptiens jusqu'à nos jours, depuis les monolithes du roi Mœris jusqu'aux magasins de l'arsenal, depuis la colonne de César jusqu'au kiosque de Ras-el-Tyn, depuis Alexandre jusqu'à Méhémet-Ali, chaque vainqueur a laissé sur ce sol des vestiges de son passage. Ainsi, la tour romaine baignant dans les eaux du port Neuf, les forts Bonaparte et Caffarelli, le canal de Mamoudieh, œuvre du vice-roi, qu'une année et vingt-cinq mille fellahs ont suffi pour établir, sont autant de traces du passé.

Après les indications que fournit l'histoire, un plan de date récente et d'une exactitude par-

faite, j'ai tout sujet de le croire, me donne des renseignements précis sur la configuration topographique de la ville que je vois de loin en silhouette ; Alexandrie s'avançant, au nord dans la Méditerranée, se prolonge au sud dans les terres jusqu'au lac Mareotis [1] , suivant d'autres, Mariour [2], c'était là du moins ses primitives limites.

A l'ouest est le Vieux Port protégé par une presqu'île et des récifs qui augmentent sa sûreté intérieure, mais qui rendent ses abords fort dangereux. A l'est s'enfonce le port Neuf, beaucoup plus facile que son voisin, mais dont le mouillage n'est pas sans péril lors des gros temps. L'ancien Phare des Ptolémées est remplacé aujourd'hui par une construction militaire dite fort du phare, à l'extrémité du môle qui défend le port Neuf bordé en outre par la douane et le nouveau quartier des Francs, dont l'hôtel de notre consulat est un des principaux édifices. Non loin de là se dresse l'aiguille de Cléopâtre citée par tous les *Guides* : aux alentours se groupent des synagogues, des mosquées, des couvents grecs. Près du Vieux Port se voit la porte des catacombes; puis, au sortir d'une des portes appelée porte Méridionale ou porte de la Colonne de Pompée, est le colossal fragment de syénite d'Égypte taillé en colonne, qui devait être un des ornements du temple jadis élevé dans cette partie de la ville au dieu Sérapis, et auquel l'usage a donné, on ne sait pourquoi, tantôt le nom de César, tantôt celui du vaincu de Pharsale. Près de la colonne de Pompée sont les ruines d'un cirque et d'un aqueduc. L'arsenal de la marine a été établi sur les plans d'un ingénieur français, M. de Cerisy.

Cette pointe de Ras-el-Tyn, dont j'ai parlé, a suggéré à Méhémet Ali la pensée d'y faire construire un palais bastionné sur le modèle de celui qui occupe à Constantinople la pointe du sérail. Les hôpitaux et les écoles ne manquent d'ailleurs pas à Alexandrie; parmi ces dernières, les unes sont tenues par les bonnes sœurs de Charité, presque toutes françaises, et que l'on retrouve sur tous les points du globe; leur dévouement à la règle de leur ordre et leur humanité faisant du monde entier leur patrie; les autres sont dirigées par des frères de la Doctrine chrétienne ou par ces excellents lazaristes, dont maintes fois, sur ma route, j'ai été heureux de serrer la main. On porte à plus de cent mille habitants la population de cette métropole commerciale de l'Égypte et du Levant. Mon regret sera toujours de n'avoir pu parcourir et étudier de mes propres yeux cette cité encore si florissante, comme j'en ai parcouru et étudié tant d'autres, qui ne la valent pas, dans l'Asie Mineure.

Je feuilletais encore mes livres, je comparais mes plans, lorsque la malle et les passagers des Indes, amenés à notre bord, en ont changé ou du moins renouvelé la physionomie. Le pont était encombré de voyageurs, parmi lesquels des officiers anglais retournant dans la mère patrie pour cause de maladie, de congé ou de fin de service. Quelques commerçants d'Alexandrie prenaient aussi avec nous le chemin de l'Europe; des compatriotes se trouvaient dans le nombre, et ceux-là ont enfin satisfait aux questions que j'avais inutilement adressées jusqu'alors aux gardiens sanitaires arabes et aux porteurs des dépêches, touchant mon collègue Muller-Sœhnée et M. Husson. Personne plus que moi n'était convaincu que ces amis de Beyrouth m'attendaient à Alexandrie :

« Détrompez-vous, m'a répondu un Français, M. Muller-Sœhnée est mort il y a quelques semaines, de la fièvre qu'il avait gagnée en Palestine et du choléra qui l'a atteint ici. M. Husson a rendu les derniers devoirs à son ami, dont la dépouille a été inhumée par ses soins dans le cimetière anglican près de la côte. »

En outre, j'appris, à mon très-grand chagrin, que la famille de ce pauvre Muller n'avait même pas eu la triste consolation de faire porter ses restes en France, parce qu'il était mort de la peste, et qu'en cas semblable, les règlements de santé s'opposent de la manière la plus formelle à toute exhumation. Fatale destinée que celle des voyages! On revient la

[1] *Nouvel Atlas physique, politique et historique de l'empire ottoman*, etc. Planche XV.

[2] *Carte de la navigation à vapeur* dans le bassin de la Méditerranée, publiée par Andriveau Goujon. Paris, 1847.

joie au cœur, et sur son chemin on heurte une tombe! L'ancre était levée, et nous ne devions plus relâcher qu'à Malte, pour y faire du charbon. Au moment de notre départ, le dernier coup de midi sonnait à l'horloge du lazaret, et plus nous nous éloignions de la côte, plus cette ville d'Alexandrie s'offrait à nous riante à la fois et solennelle avec les sommets dentelés de ses édifices, avec ses créneaux, ses minarets, ses terrasses, ses obélisques brunis et ses verts palmiers. J'échangeais alors quelques mots avec un capitaine de l'armée de Bombay. Fort du sentiment de Napoléon I, j'approuvais la politique du vice-roi qui améliore sans relâche ce précieux joyau de sa couronne, quand l'Anglais me dit, me montrant du doigt la ville, qui n'était plus qu'un point dans l'espace.

« Avant dix années, le sang coulera là-bas dans les rues et sur les places publiques. Il ne s'agit plus pour nous de percer l'isthme de Suez; la Grande-Bretagne ne peut pas toujours être à la merci d'un caprice de vice-roi ou d'une éventualité de guerre; il nous faut Alexandrie, pour que notre route vers les Indes soit constamment ouverte, et nous l'aurons, coûte que coûte, de force ou d'une autre manière; comme nous avons eu Malte et Gibraltar. »

Toutes les opinions étant respectables, ai-je souvent entendu dire, lorsqu'elles sont sincères, et la sincérité de mon interlocuteur ne me paraissant pas suspecte, j'ai coupé court à l'entretien et suis retourné à mes volumes. La traversée d'Alexandrie à Malte s'effectue maintenant en quatre jours; elle était d'un mois il y a une vingtaine d'années, comme le remarque un de mes prédécesseurs sur cette même route, Mgr Mislin, abbé mitré de Sainte-Marie de Deg en Hongrie, et camerier secret de S. S. Pie IX, à propos du voyage fait de 1831 à 1833, par le feu père Marie-Joseph de Géramb. Le révérend abbé et procureur général de la Trappe écrit, en effet, que, parti d'Alexandrie sur le brigantin maltais *Coradino*, le 5 juillet 1833, il n'est arrivé à Malte que le trentième jour. Le religieux ajoute :

« Notre capitaine et l'équipage étaient d'assez tristes marins. Heureusement nous avions à bord un Français, chef d'escadre au service de Méhémet-Ali, M. Besson, le même qui se chargea de conduire Bonaparte en Amérique, après sa défaite de Waterloo[1]. »

Le révérend abbé de la Trappe, qui avait servi l'Espagne durant la guerre de l'indépendance, lorsqu'il était général baron de Géramb, aura certainement eu avec M. le capitaine Besson, serviteur dévoué de l'Empereur, une conversation plus intéressante que celle que j'ai dû subir avec mon officier de l'armée des Indes orientales.

Le 26, à midi, et par un temps magnifique, nous étions à Malte : l'aspect de cette île hérissée de fortifications, au sommet desquelles flotte un drapeau qui n'est plus le nôtre, m'a profondément serré le cœur. Il était convenu que notre relâche serait courte, puisqu'elle n'avait pour but que de nous approvisionner de charbon, et que personne de nous ne descendait au lazaret. Cette relâche m'a néanmoins paru d'une interminable longueur, et je n'ai respiré plus à l'aise, que lorsqu'à huit heures du soir notre bâtiment a repris le large. L'unique moyen d'échapper au chargement de combustibles et de laisser les chauffeurs et les mousses accomplir plus vite leur besogne de Vulcain, était de ne point s'aventurer dehors, je me suis réfugié au salon et j'ai lu.

La cession de Malte par Charles-Quint aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en avait fait en quelque sorte l'apanage de la fille aînée de l'Église. Malte était devenue française par les travaux, les services et les exploits de nos compatriotes, les Villiers de l'Isle-Adam, les Jean de La Valette et tant d'autres. Trois siècles durant, l'île bastionnée opposa une infranchissable barrière à l'islamisme, c'est-à-dire à la barbarie orientale qui menaçait de déborder sur l'Europe; en 1565, Jean de La Vallette, avec sa poignée de braves et les solides murailles élevées par leurs mains, avait eu raison de quatre-vingt mille Turcs aux ordres de Soliman. Plus tard, il est vrai, le relâchement s'introduisit dans la règle de ces moines soldats qui ne furent pas plus exempts que d'autres des faiblesses de l'huma-

1. *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï*, t. III, p. 306.— 3 volumes in-18. Paris. Adrien Le Clerc, 1848.

nité. Au milieu des convoitises qui l'environnaient, le sort, l'inévitable destinée de cette île méditerranéenne, était d'appartenir au plus habile ou au premier occupant, lorsqu'en 1798 le général Bonaparte, voguant vers cette Égypte où il allait se couvrir de gloire, prélude au triomphe d'Héliopolis, du Thabor et des Pyramides, en réunissant Malte aux possessions maritimes de la France. On ne supposait pas alors qu'un tel trésor pût jamais nous être enlevé ; deux ans après cependant, il appartenait à l'Angleterre, dont la domination a été confirmée par les traités de 1814.

Le commerce et la prépondérance navale de la Grande-Bretagne se trouvent au mieux de cette acquisition dont je n'ai à discuter ni le principe, ni le maintien. On a pu supprimer l'ordre de Malte, on n'en a pas anéanti la propagande fondée sur le plus ardent catholicisme, c'est pourquoi la politique anglaise éprouve quelques difficultés à s'établir dans un pays sur la conscience duquel elle pèse au point de vue religieux de tout le fardeau d'un schisme. Du règne de François I au passage du Directoire, Malte, boulevard de la chrétienté, n'a pas cessé d'être fidèle à la foi que lui avait enseignée saint Paul ; depuis le commencement du siècle, la contrebande biblique lui prêche en vain l'apostasie. Malte qui jadis se serait ensevelie sous ses décombres plutôt que de se faire musulmane, ne sera jamais presbytérienne.

Le cabinet britannique, prenant en considération de si respectables antécédents, a feint de se résigner, et l'autorité civile a été remise à des gouverneurs catholiques qui ont pris pour résidence l'ancien palais des grands maîtres ; mais l'influence du gouverneur, si elle existe, est singulièrement balancée par celle de l'évêque anglican. Le grand maître, Jean de Lavalette, bâtit en 1565 la capitale de l'île, à laquelle il a donné son nom, et qui possède, outre le palais des grands maîtres, renfermant encore quelques-unes de leurs statues, échappées au marteau des iconoclastes, l'église Saint-Jean et un grand nombre d'autres édifices religieux et publics. Lavalette n'est pas cependant la plus ancienne ville du lieu : cet honneur revient à Citta-Vecchia ou Notabile, dont les fortifications défendent une presqu'île divisant le port en deux : le grand et le petit, si bien qu'au point de vue maritime, Malte n'est pas sans quelque ressemblance avec Alexandrie. Plusieurs monuments très-remarquables ornent Citta-Vecchia ; le principal est la cathédrale dédiée à saint Pierre et saint Paul. La statue de saint Paul est partout : on la salue sur la plage où le fervent disciple a échoué, dans la grotte où il a médité, sur les places où son éloquente parole s'est fait entendre.

Entre la Valette et Citta Notabile est un petit village du nom de Musta, qui renferme, au dire de Mgr Mislin, une des merveilles religieuses de notre vieux monde : une église érigée avec les seuls matériaux du pays et par les seules mains des pauvres gens qui l'habitent sur le plan, mais avec des proportions plus gigantesques que celles du Panthéon de Rome. Le doute n'étant point interdit en semblable matière, et n'ayant pu me convaincre par moi-même de l'exactitude d'une telle assertion, je vais citer le texte du prélat : « Le diamètre extérieur de la coupole est de cent-soixante seize pieds ; sa hauteur, prise du niveau du pavé jusqu'à la boule de la lanterne, est de cent quatre-vingts pieds, environ quarante de plus que le Panthéon ; la longueur de tout l'édifice, y compris le portique orné de six colonnes cannelées, est de deux cent trente-quatre pieds. L'ancienne église, qui sert encore en attendant l'achèvement de la nouvelle, est tout enfermée dans cette coupole [1]. » Mgr Mislin enregistre ces mesures d'après les cotes des plans qui lui ont été soumis, et après avoir préalablement déclaré que l'église est terminée aux deux tiers. Au résumé, le prosélytisme anglican n'est pas heureux à Malte ; il ne prévaudra certainement pas contre les nombreuses communautés d'augustins, de capucins et de carmélites ; dernièrement encore, les jésuites ont fondé à La Valette et à Citta-Vecchia deux colléges de leur ordre.

Les ténèbres étaient profondes, lorsqu'à huit heures du soir nous quittâmes le port pour suivre durant toute la nuit les côtes de la Sicile, en d'autres termes, le canal de Malte.

1. *Les Lieux saints*, t. II, chap. XXXVIII, p. 455. — 2 volumes in-8. Paris, Guyot, frères.

Le lendemain et le surlendemain, nous avons parcouru l'intervalle qui sépare les belles contrées, chantées par Virgile, de la Sardaigne. Le second jour, vers midi, par un orage effroyable, nous nous sommes bravement engagés dans la passe et au travers des îles comprises entre la Sardaigne et la Corse, au milieu de ce qu'on nomme les bouches du Bonifacio. En cet endroit, on ne cesse pas de longer les côtes, et, malgré les écueils dont l'expérience du capitaine et l'activité des matelots nous garantissent, le spectacle de la mer y est des plus curieux. Çà et là les récifs sortent des vagues sous les formes les plus bizarres, auxquelles ils doivent leur dénomination : ici, ce sont les *capucins*, plus loin les *fourmis*, plus loin encore l'*ours*.

Au sortir des bouches du Bonifacio, on navigue dans les eaux du golfe de Gènes, ayant cette ville à soixante lieues environ sur la droite. Ce matin-là, qui était celui du troisième jour, nous avons été réveillés par un des plus violents coups de mer que j'aie ressentis; il aurait été facile d'échapper à la fureur du vent en s'écartant quelque peu de la ligne droite que suivait inexorablement le capitaine dans la direction de Marseille; mais cet écart aurait occasionné une perte de temps et de charbon, il aurait en outre allongé le chemin. Notre pilote se souvenait que, faute de houille et réduit à sa voilure, *le Nil* avait fait naguère quarante lieues en quinze jours, et nous devions être le soir même au terme du voyage.

Heureusement, le navire que nous montons est capable de résister à toutes les secousses. *Le Nil* est un de ces magnifiques paquebots votés par les derniers parlementaires de la monarchie pour le service de la Méditerranée. Les chambres des premières places sont closes et renferment chacune deux lits. Quand il n'y a pas encombrement à bord, chaque passager a une chambre pour lui seul, le second lit, dans ce cas, remplit l'office de divan. Le reste du mobilier est des plus confortables. Toutes les portes ouvrent sur un large espace rectangulaire, qui est la salle à manger aux heures des repas, et le salon de conversation ou de lecture durant le surplus de la journée et le soir. L'ébénisterie, exécutée avec un goût extrême, est l'ouvrage de Jacob; on l'évalue sans exagération à plus de soixante mille francs.

Le parquet et les parois de cette salle sont en marqueterie avec incrustations de citronnier et autres bois précieux. Au plafond, les poutres du navire, tenant lieu de sophites, concourent merveilleusement à l'ensemble ornemental, avec leur fond blanc enrichi d'or, rehaussé de fresques et de nielles. Pour les repas, vingt-cinq à trente personnes peuvent tenir à table. L'argenterie, la vaisselle, les cristaux et le service sont dignes de l'ordinaire. La table est présidée par le capitaine en compagnie de ses deux lieutenants, du commissaire et du médecin du bord.

Les secondes places sont traitées à peu près comme les premières, sauf le luxe du service et de l'ameublement, et avec cette différence que les lits des voyageurs et la partie centrale où ils se réunissent ne forment qu'une seule pièce. La disposition des troisièmes est la même que celle des secondes, moins les lits qui n'existent pas; dans cette catégorie, on dort par terre. Les passagers des quatrièmes places couchent sur le pont et ont la nourriture du matelot.

L'équipage du *Nil* se compose, comme celui de presque tous les autres paquebots, outre l'état-major déjà mentionné, d'une trentaine d'hommes divisés en plusieurs sections : d'abord les chauffeurs, qui ont cent francs par mois, puis leurs aides, moins rétribués, enfin les matelots de première, seconde et troisième classe. Dans cette réunion d'hommes, voués à la discipline et au travail, la désobéissance est fort rare. Durant une traversée de quatorze jours je n'ai vu mettre qu'un seul matelot à la cale, et encore n'était-ce que pour une maladresse.

Grâce à Dieu et à Notre-Dame de la Garde, ennuis et défaillances sont maintenant oubliés! Marseille nous est enfin apparue : il faisait encore assez clair pour qu'il m'ait été permis de revoir et de saluer comme d'anciennes connaissances sa vieille tour, son port, ses quais et ses églises. Vingt-quatre heures de prison à bord ont complété notre quarantaine de huit jours en mer depuis le départ d'Alexandrie. Qu'importe! cette épreuve, qui

a été la dernière, nous a rendu notre patrie. J'ai quitté la terre sainte, mais la France est devant moi et je foule la terre promise.

FÉLIX PIGEORY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

—

BULLETIN N° 507.

Séance du mardi 6 décembre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures, le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 novembre 1853, lequel est adopté sans réclamations.

Notre honorable président, M. Delaire, remercie les membres de la Société d'avoir bien voulu, par une récente décision, lui confier le buste de notre regretté collègue M. Daguerre, et il espère bientôt inaugurer ce buste dans ses salons.

Sur l'observation d'un membre de la Société faisant remarquer que le procès-verbal ne parle pas de la notice nécrologique de M. le colonel Amoros, M. le secrétaire général fait observer qu'elle n'a pu être insérée dans le dernier compte-rendu, mais qu'elle doit l'être dans le numéro du journal paraissant le 15 décembre.

La correspondance comprend : 1° une lettre de la Société philotechnique mentionnant l'envoi de quatre billets pour la séance publique qu'elle tiendra le 11 décembre 1853 dans la salle Saint-Jean; ces billets sont distribués aux membres du Bureau.

2° Une lettre de M. J. N. Bidaut, contenant certaines réclamations sur lesquelles MM. les membres du Bureau sont appelés à se prononcer, après toutefois que MM. Henri de Sauclières et Moullard ont donné leurs explications.

3° Une lettre de MM. Bonaventure et Ducessois ; son contenu ayant rapport à des affaires d'intérêts, cette lettre est renvoyée au comité d'administration.

4° Trois numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Henri de Sauclières avec prière de nous en rendre compte.

5° Un volume des *Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, année 1852, dont l'examen est ajourné.

6° Un volume des *Mémoires de l'Académie de Stanislas de Nancy, année* 1852; l'examen de ce volume est également ajourné.

7° Une brochure ayant pour titre : *Annales de la Société d'éducation de Lyon*, 7e livraison ; M. Delaire veut bien se charger de nous en rendre compte.

8° Le numéro de novembre 1853 des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de France ;* renvoyé comme d'usage à M. E. Vavin.

9° La 226e livraison de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique; M. Pernot sera prié de nous en rendre compte.

10° Le dix-septième numéro du *Musée universel*, dont se charge M. Paul Carpentier, rapporteur ordinaire de cette publication.

11° Le numéro 9 du VIIe tome des *Bulletins de la Société impériale et centrale d'agriculture*, dont se charge M. Vavin.

12° Une brochure espagnole envoyée par notre collègue, M. Blasco Soler, rendant compte de la session publique de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Charles de Valence, tenue le 2 octobre 1853. M. Léon Fournier est chargé de nous rendre compte de cette brochure.

M. le secrétaire général communique à la Société les lettres officielles que le Bureau a dû envoyer à l'autorité en vertu des récentes décisions qui avaient été prises. La Société approuve le contenu de ces lettres et en ordonne le dépôt aux archives.

M. Moullard fait au nom de M. Dussauce fils, chimiste, la lecture d'une note sur une qualité de rouge dont celui-ci est inventeur, et auquel il a donné le nom de rouge végétal indien. Cette note, étant accompagnée d'un échantillon de la matière obtenue par M. Dussauce fils, sera renvoyée à la commission des Couleurs.

Il est procédé à la lecture de la notice nécrologique du colonel Amoros, créateur du gymnase, en France, faite par M. J. N. Bidaut.

M. Maillet fait cette lecture au nom de notre collègue ; et nous y trouvons, par les soins du narrateur, que notre ancien collègue, M. Amoros, fut le rénovateur de la gymnastique en Europe, et le fondateur ou promoteur de nombreux gymnases établis en France depuis 1817 jusqu'au 9 août 1848, jour où il succomba frappé d'apoplexie, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Né à Valence (Espagne) le 19 février 1770, de la noble famille des Sotillo, M. Amoros parcourut, avec distinction, la carrière des armes. Il était colonel en 1808, lors de l'invasion de l'Espagne par l'armée française.

Retiré en France, et pénétré de reconnaissance pour l'hospitalité qu'il y reçut, M. Amoros se livra tout entier au perfectionnement du système qu'il avait conçu. Après de nombreux et dispendieux essais, il offrit, en 1816, à la France, le plan mûri, développé et appliqué par lui, dans un local provisoire, d'une gymnastique propre à moraliser les esprits en même temps qu'à fortifier les corps.

Ce plan, accueilli et apprécié, fut adopté en 1817 par le gouvernement ; et bientôt il fut enseigné sous ses auspices.

De bons principes de conduite, de bons procédés pour surmonter les périls : tels étaient les deux principaux résultats de la méthode pratiquée par M. Amoros avec ses élèves ; mais la santé du corps, celle de l'esprit, la beauté des formes, des poses, des mouvements, la facilité de la marche, en dérivaient nécessairement, et présentaient à tous un attrait irrésistible.

Désireux d'étendre les bienfaits de sa gymnastique, M. Amoros fonda, en 1838, le gymnase de la rue Jean-Goujon.

Les immenses services de M. Amoros avaient été reconnus par les ministres, par les savants et par les médecins, surtout en alliant, comme il le faisait, les enseignements de la morale à celui des exercices corporels. De colonel et d'officier de la Légion d'honneur qu'il était, il fut nommé inspecteur de tous les gymnases du royaume, et tous les gouvernements lui demandèrent des modèles et des instructions pour la gymnastique de leur pays. L'Académie des sciences morales lui décerna même un prix pour son système d'éducation morale et physique.

Tels furent, pendant vingt-cinq années, les utiles travaux de notre vénérable collègue ; mais rien n'est stable dans ce monde ; et M. Amoros subit la rigueur de cette loi fatale en voyant l'indifférence et l'ingratitude l'accabler dans ses dernières années; tandis qu'il n'exprima jamais dans sa douleur que le regret de n'avoir pu faire davantage pour sa nouvelle patrie.

Aujourd'hui son œuvre, loin d'être détruite, subsiste ; elle brille même d'un nouvel et vif éclat par le soin de plusieurs de ses élèves, dont le talent, le zèle et la persévérance ont vaincu tous les obstacles. Sa gymnastique est enseignée aujourd'hui dans tous les corps de l'armée, dans tous les établissements d'instruction publique ou privée ; elle est même employée dans les hôpitaux à la guérison des maladies de l'enfance et des infirmités de tous les âges.

Honorons, autant qu'il nous est possible, dit notre collègue, la mémoire de l'homme qui a si bien mérité de notre Société et de la France entière par l'utilité et l'importance de ses travaux. Dans ce but, qu'il nous soit permis de proposer que la Société libre des Beaux-Arts sollicite respectueusement de M. le ministre d'État la reproduction, par le moulage, du buste de M. Amoros, et son dépôt dans tous les gymnases entretenus par le gouvernement, ainsi que dans les écoles spéciales de la capitale, afin de transmettre à notre jeunesse le souvenir et les traits de celui qui, le premier, a su allier la gymnastique à l'enseignement de la morale, et former ainsi à la fois des corps robustes et des âmes honnêtes, de bons soldats et de bons citoyens.

Les vœux exprimés par notre honorable collègue, ont été adoptés par la Société libre des Beaux-Arts et le Bureau est chargé de les mettre à exécution. Le travail de M. Bidaut doit faire partie de nos Annales et il est, quant à présent, déposé aux archives de la Société.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi
20 *décembre* 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du

mardi 6 décembre 1853; 2° Correspondance; 3° Rapport de M. Blondin sur une série du journal anglais *The Builder*; 4° Rapport de M. E. Vavin sur les tomes XIV et XV des *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*; 5° Premier rapport de M. le secrétaire général sur les travaux de la Société.

Le secrétaire général,

I. MOULLARD du Comtat.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

Séance du 2 décembre 1853.

PRÉSIDENCE DE M. VAN TENAC.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 novembre. Ce procès-verbal est adopté sans discussion.

M. le président annonce au Comité l'envoi fait par M. Fernand Lagarrigue, de Béziers, d'une œuvre dramatique de sa composition. Le Comité décide que cette pièce sera lue dans la prochaine séance.

M. Victor Roussy fait hommage au Comité central d'un exemplaire de ses fables, récemment publiées; M. Bellier de La Chavignerie est désigné pour examiner cet ouvrage et en rendre compte. Des remercîments sont adressés à l'auteur, et son livre sera déposé aux archives.

M. Édouard Renard, dessinateur, lit un mémoire adressé par lui aux membres du Comité central de l'instruction primaire de la ville de Paris. Ce mémoire a pour objet d'appeler l'attention de l'autorité municipale sur l'enseignement du dessin linéaire dans les écoles communales. L'auteur signale les erreurs qui, selon lui, empêchent l'enseignement du dessin d'atteindre le but que l'on se propose.

Le dessin, dit M. Éd. Renard, est comme une écriture qui doit faire partie de l'instruction primaire, au même titre que la grammaire et l'arithmétique. Le but n'est pas de former une population d'artistes, mais de mettre à la portée de toutes les intelligences un puissant levier de travail. L'auteur établit une distinction entre le tracé et le dessin proprement dit. Il cite plusieurs exemples des fâcheux inconvénients qui résultent, pour beaucoup d'artisans, de n'être pas en état d'exécuter ou de comprendre un dessin. Après un exposé rapide de la méthode dont il est l'inventeur, et dont les résultats sont constatés par plusieurs attestations aussi compétentes qu'honorables, M. Éd. Renard conclut en émettant le vœu que l'autorité municipale veuille bien faire l'essai de son système dans les asiles et écoles de la première enfance, afin, dit-il, que les jeunes gens que l'on envoie dans les écoles de dessin soient déjà préparés pour un enseignement supérieur.

L'étendue de cet intéressant mémoire ne nous permet d'en donner qu'une rapide analyse. Nous regrettons que l'espace, qui nous est étroitement mesuré dans ce procès-verbal, nous empêche de citer les passages où l'auteur combat, avec toute l'énergie de sa conviction, les déplorables préjugés qui entravent si souvent les meilleures intentions, comme, par exemple, cet étrange axiome : *l'étude de la figure conduit à tout!* Cette opinion, qui n'est plus sérieusement soutenable, semble cependant exercer encore une influence fâcheuse, et retarder les progrès que l'on aurait le droit d'attendre d'un système moins exclusif. Un retour aux préceptes de Léonard de Vinci, et une sérieuse attention aux excellentes idées de Pestalozzi sont les remèdes que M. Éd. Renard indique après avoir signalé le mal.

Espérons que l'autorité municipale, éclairée sur les véritables intérêts qui sont confiés à sa sollicitude, accueillera avec faveur les observations contenues dans le mémoire de notre honorable collègue.

M. Clerget, rappelant au Comité la communication qui a été faite par M. Carré, au sujet de la création, en Belgique, d'une Société d'encouragement pour les beaux-arts industriels, donne lecture d'un article inséré dans le journal, *l'Indépendance belge*, du 21 novembre dernier; c'est le compte rendu de la distribution solennelle des récompenses accordées aux artistes qui ont pris part à la première exposition d'arts industriels qui a eu lieu à Bruxelles par les soins de cette Société et sous le patronage du gouvernement. Après une courte al-

locution de M. le ministre de l'intérieur, M. Édouard Romberg, secrétaire de la Commission directrice, prononce un discours dans lequel on remarque le passage suivant : « ... Les idées les plus justes et les plus fécondes ne peuvent grandir qu'à la condition de trouver une disposition favorable et encourageante des esprits. Quand l'art est en cause surtout, l'indifférence empêche les inspirations les plus vraies d'atteindre leur développement. Cette indifférence n'est pas moins fatale lorsque l'art, par son alliance avec l'industrie, revêt des formes usuelles. On peut dire même que si l'art pur veut des adorateurs fervents, il ne s'effraye pas de leur petit nombre, tandis que dans ses combinaisons avec l'industrie, il a besoin d'être compris et adopté par la foule. Ce caractère de généralité est le premier qui frappe dans les arts industriels. Les œuvres artistiques sont à la portée de rares amateurs ; l'acquisition d'un tableau de prix, d'une belle statue suppose une fortune opulente ; mais quand le sentiment du goût, le soin de la correction et de l'harmonie pénètrent dans les mille objets qui nous entourent, qui servent aux usages journaliers de la vie, il n'est point d'existence si humble qui ne puisse aspirer aux jouissances de l'art.

« Aussi, permettez-nous de le dire, messieurs, si l'association doit être recommandable à vos yeux, c'est, avant tout, parce que le but qu'elle poursuit est large et populaire, et que les améliorations qu'elle recherche se répandront dans la demeure, sur les pas et à la portée de chacun. Sans différence de position ni de fortune, et sans vouloir établir de relation trop directe entre l'ordre matériel et moral, ce n'est pas s'avancer inconsidérément que d'attribuer une certaine influence sur les mœurs et sur la culture de l'esprit aux progrès qui seront réalisés dans le domaine des arts industriels.... » Dans ce remarquable discours, que nous regrettons de ne pouvoir citer tout entier, M. le secrétaire de la commission s'attache à rappeler que la Belgique est remplie des souvenirs et des témoignages du talent des artistes qui ont fait la gloire de l'école flamande, et à démontrer que le sentiment du beau n'est point éteint en Belgique.

Après cette lecture, que le Comité accueille avec intérêt, la parole est donnée à M. Henri Brévière pour une proposition dont le but est la décoration artistique des embarcadères des chemins de fer. Dans une note écrite avec une élégance de style qui rehausse le mérite de son excellente idée, notre honorable collègue développe ainsi sa pensée : « Nous nous sommes souvent demandé, dit-il en parlant des embarcadères, pourquoi ces galeries *princières* ne seraient-elles pas décorées par la peinture et par la sculpture? Si les productions de nos artistes encombrent les palais, les musées, les monuments religieux de Paris, les embarcadères des chemins de fer pourraient bien, il nous semble, ouvrir un nouvel asile aux œuvres du génie.

« Les beaux-arts ne sont pas seulement des arts d'agrément ; ils portent en eux un haut enseignement qui a toujours frappé les masses. Un de nos contemporains, homme d'esprit, disait avec raison que les arts, pour être véritablement les beaux-arts, devaient être des arts utiles. Quelle tribune plus constamment entourée de spectateurs pourrait-on choisir pour leur faire parler le langage sublime qui est leur plus bel apanage, ce langage universel que tout le monde comprend, l'enfant comme l'adulte, l'étranger comme l'indigène?

« La sculpture nous montrerait l'effigie des hommes utiles : agriculteurs, savants, navigateurs, artistes industriels, etc. Leurs traits et leurs découvertes se graveraient chaque jour dans la mémoire des populations, exciteraient en elles cette noble émulation, le plus puissant mobile de l'intelligence humaine.

« La peinture, avec les brillantes couleurs de sa palette, nous retracerait l'aspect de la cité qui doit être le terme ou l'une des étapes du voyage, les costumes des populations, les scènes de mœurs, de coutumes singulières ou d'industrie. Nous n'en bannirions pas même l'allégorie, qui offre des sujets aussi gracieux qu'attachants quand le voile qui la couvre est assez léger pour être soulevé sans peine. Enfin, les faits historiques, les dévouements à la patrie, à l'humanité, y trouveraient la plus large place, parce que, non-seulement ils excitent à la vertu, mais ils provoquent aussi l'érudition,

rappellent ou fixent les souvenirs obscurcis par le temps !... »

Cette lecture, dont nous regrettons de ne pouvoir donner un extrait plus étendu, est accueillie par les bravos de l'auditoire, et le Comité décide que la proposition de notre honorable collègue sera l'objet d'un examen ultérieur.

M. Clerget dépose sur le bureau une proposition dont il est l'auteur, et dont voici la teneur : « En considération des marques de bienveillante sympathie dont M. le directeur général des musées impériaux a constamment honoré le Comité central, il sera adressé, au nom de cette Société, une lettre de félicitations à M. le comte de Nieuwerkerke, à l'occasion de sa nomination à l'Académie des Beaux-Arts en remplacement de M. Aristide Dumont.» La proposition est adoptée par acclamation.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Ordre du jour de la séance du vendredi 16 décembre 1853.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 2 décembre; 2° Correspondance, 3° Lecture de la comédie de M. Fernand Lagarrigue; 4° Proposition du bureau; 5° Propositions diverses.

L'un des secrétaires,

C. E. CLERGET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ODÉON, *Mauprat*. — VAUDEVILLE, *Geneviève* — VARIÉTÉS, *Diane de Lys et de Camélias*. — THÉATRE LYRIQUE, *Georgette*. — FRANÇAIS, *las Mocedades*, de segnor Alecandro Dumas.

Nous venons bien tard pour parler de *Mauprat*; tout a été dit sur le livre et sur le drame, et il ne nous reste guère qu'à constater le succès obtenu. On a beaucoup agité la question de supériorité relativement au roman, mais on l'a trop fait, selon nous, aux dépens du drame. Il est d'usage, lorsqu'on s'est fait une spécialité éminente dans un genre, que la prévention veuille vous y retenir comme dans un cercle infranchissable; nous n'avons pas le droit qu'on accorde aux peintres de changer de manière à une certaine époque de leur vie. Il est certain que George Sand possède un grand talent de romancier, et que ce talent se manifeste surtout dans la richesse de la description, qualité inutile au théâtre; mais l'auteur a prouvé en même temps, dans ces sortes de compositions, qu'elle avait l'art de faire vivre les personnages et de les mêler à des combinaisons pathétiques. Depuis que George Sand a abordé le théâtre, il s'est opéré un travail constant dans son esprit, en vue des nécessités de la scèce, et il y a loin, comme progrès, de ses pièces actuelles à celles de son début.

Ce n'est pas que *Mauprat* soit un drame achevé, mais on remarque dans cet ouvrage un acte charmant, le troisième, qui prouve que l'auteur a acquis une grande dextérité dans la peinture des choses du cœur, à laquelle son talent semble particulièrement appelé. L'éducation de Mauprat, ce lion amoureux, offre un tableau plein de charme, comme celui de Camille Roqueplan.

On peut cependant relever de nombreux défauts dans le drame de Mme Sand; mais, tel qu'il est, nous le trouvons assurément digne d'attention; il vaut la peine qu'on fasse le voyage de l'Odéon. Mlle Fernand est charmante dans le rôle d'Edmée; elle y met beaucoup de distinction et de fierté. Brésil a tenu le rôle de Mauprat avec vigueur. Barré et Talbot ont montré des qualités de bons comédiens.

Diverses nouveautés se sont produites sur d'autres scènes de la rive droite : au Vaudeville, c'est *Geneviève*, drame coupé, par MM. de Courcelles et Jaime fils, dans le roman expressément écrit par M. de Lamartine à l'usage des lecteurs du *Constitutionnel*. Il est fort douteux que le drame attire autant de spectateurs que le roman a eu de lecteurs. Après *Une heure de quiproquo*, petit acte sans importance, les Variétés ont offert à leur public une parodie des deux succès de M. Alexandre Dumas fils, sous le titre de *Diane de Lys et de camélias*, par MM. Lambert, Thiboust et Delacour. On aurait pu rire davantage.

Georgette, au Théâtre-Lyrique, est un livret auquel M. Vaes, écrivain belge, attache certainement peu d'intérêt et qu'il a esquissé au courant de la plume pour un musicien son compatriote, M. Gevaert, lequel a néanmoins trouvé, dans ce simple sujet, prétexte à des inspirations charmantes.

Guilhem de Castro a retracé les jeunesses du Cid las Mocedades; nous les avons même fait représenter au théâtre de l'Odéon. M. Alexandre Dumas, aux prises avec la censure, compose un grand nombre de jeunesses, *la Jeunesse de Louis XIV*, *la Jeunesse de Louis XV*, *la Jeunesse de Lauzun*, et, en aussi peu de temps que Rodrigue en mettait à battre les Maures et à leur prendre cinq rois. Quoique M. Dumas ait passé la cinquantaine, il se pourra

bien qu'on appelle un jour ses pièces *las Mocedades de segnor Alecandro Dumas.*

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 décembre.

M. le comte de Nieuwerkerque, directeur général des Musées impériaux et intendant des Beaux-Arts de la maison de S. M. l'Empereur, a rouvert vendredi dernier ses salons au Louvre. Cette soirée a été des plus brillantes, on y remarquait beaucoup d'illustrations de la politique, des arts et des lettres.

— L'inauguration de la rue ou boulevard de Strasbourg a eu lieu samedi 10 décembre. Un superbe arc-de-triomphe a été dressé à l'entrée de la voie nouvelle et du boulevart Saint-Denis, mais on avait annoncé à tort que le chef de l'État présiderait cette inauguration.

— L'Académie des Beaux-Arts, par un vote récent. vient d'appeler M. Gilbert au fauteuil que le décès de M. Fontaine avait laissé vacant.

— L'Ecole impériale et spéciale des Beaux-Arts vient d'élire son président et son vice-président pour l'année prochaine. La première place est échue à M. Émery, professeur d'anatomie, qui a occupé la vice-présidence durant cette année 1853 ; la seconde a pour titulaire M. Léon Cogniet, professeur de peinture à l'École, dont le vote unanime vient de nommer M. Lefuel, membre de la commission d'architecture, en remplacement de M. Fontaine, décédé.

— La distribution des prix aux élèves du Conservatoire impérial de musique et de déclamation a eu lieu dimanche dernier sous la présidence de M. le Ministre d'État et de la maison de l'Empereur. Un remarquable discours a été prononcé par S. E. M. Achille Fould. Le jeune auditoire a su prouver par ses applaudissements qu'il comprenait la portée des conseils du Ministre, en même temps qu'il appréciait l'intérêt que l'Empereur porte à cette belle institution.

—La semaine dernière, a été inaugurée solennellement, dans les quinconces du Luxembourg, la statue en bronze du maréchal Ney. Le héros de la Bérézina est dans l'attitude du commandement et de la victoire. Cette statue peut être considérée comme un des plus remarquables ouvrages de M. Rudde.

—Le 10 de ce mois a été ouvert par un banquet splendide, le nouveau cercle du Globe à l'angle des rues Drouot et Grange-Batelière prolongées, ce cercle qui ne comptera pas moins de deux cents membres, a pour président M. le général de Bar, et pour principaux fondateurs, MM. les généraux de Lavœstine, Lebreton, Courant, M. Belmontet, député au Corps législatif, M. Piémontési, maire de Montmartre et beaucoup d'autres notabilitée parisiennes ou fonctionnaires de l'ordre militaire et civil. Le cercle qui paye, dit-on, un loyer de plus de trente mille francs, occupe la totalité de la maison qui a été décorée et meublée avec autant de richesse que de goût.

— Les journaux ont informé le public des remarquables travaux de peinture exécutés dans la chambre à coucher de S. M. l'Impératrice, par M. Faustin Besson. Nous comptons entretenir prochainement nos lecteurs de cette décoration qui ajoute de nouveaux titres à ceux qne possédaient déjà M. Besson. En attendant, c'est pour nous un devoir de dire un mot des habiles restaurations accomplies par M. Théodore Lejeune dans cette même pièce. M. Th. Lejeune, peintre restaurateur, attaché aux musées impériaux par suite de concours, a été chargé de remettre en état les quatre peintures de Boucher que M. Visconti a eu l'excellente idée de placer au-dessus des quatre portes de la chambre à coucher. Il a fallu de la persévérance pour leur rendre l'apparence de la jeunesse. Ces quatre toiles étaient dans un état déplorable, percées d'outre en outre, usées par des lessivages à l'eau seconde, ce n'est qu'à force de soins qu'on a a pu parvenir à leur restituer leur premier éclat. M. Th. Lejeune, qui a si bien réussi dans cette circonstance, vient de restaurer pour le ministère d'État, et avec un égal succès, quatre autres tableaux de Boucher.

— La Société des Beaux-Arts qui s'était formée durant le cours de l'Exposition universelle de Dublin avait organisé une loterie ayant quelques rapports avec celle dont MM. Félix Pigeory et Georges Guénot ont formulé le projet lors de notre dernier Salon. Au nombre des œuvres d'art achetées par la Société de Dublin pour être réparties par la voie du sort, figurent plusieurs compositions de MM. Horace Vernet, Théodore Gudin, Tassaert, Léon Drouyn, Paulin Guérin, ainsi que le tableau de M. Vanderburck, ayant pour sujet : *Un effet de neige dans la vallée du Saint-Gothard.* Dans la sculpture, les artistes français n'avaient exposé qu'un petit nombre d'ouvrages, parmi lesquels on a remarqué une statue en marbre de M Dieudonné, représentant *le Christ au jardin des Oliviers*, qui est certainement une des plus belles productions de son auteur.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

Imprimerie de [illegible], ancienne maison Crapelet,
[illegible]